



HISTOIRE UNIVERSELLE
DE
JAQUES-AUGUSTE DE THOU,

Avec LA SUITE par NICOLAS RIGAULT;

LES

MEMOIRES DE LA VIE DE L'AUTEUR,

UN RECUEIL de *PIECES* concernant sa Personne & ses Ouvrages: y comprises les

NOTES & principales *VARIANTES*, *CORRECTIONS* & *RESTITUTIONS*, qui se trouvent dans les *MSS.* de la Bibliotheque du ROI de France, de Mrs. DU PUY, RIGAULT, & de SAINTE-MARTHE.

Le tout traduit sur la nouvelle Edition Latine de Londres.

Et Augmenté de

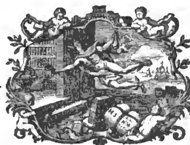
REMARQUES HISTORIQUES & CRITIQUES

de CASAUBON, de DU PLESSIS MORNAY, G. LAURENT, CH. DE L'ECLUSE, GUY PATIN, P. BAYLE, J. LE DUCHAT, & autres.

TOME HUITIEME.

1591. —— 1596.







A LA HAYE,

Chez HENRI SCHEURLEER,

M. DCC. XL.

Avec Privilège des Etats de Hollande & de Westfrise.

LISTE des SOUVERAINS qui REGNOIENT pendant les Années compriſes dans ce VIII. Volume.

EN ALLEMAGNE.

RODOLFE II.

EN FRANCE.

HENRI IV.

EN ESPAGNE.

PHILIPPE II. qui en Portugal fut le I. de ce nom.

EN ANGLETERRE.

ELISABETH.

EN ECOSSE.

JACQUE VI.

DANS LA SUEDE.

JEAN III. juſqu'en 1592.
SIGISMOND Roi de Pologne.

EN DANNEMARCK.

CHRISTIERN IV.

DANS LA POLOGNE.

SIGISMOND Roi de Suede.

EN MOSCOVIE.

BORIS *Gudenow.*

DANS LA SAVOYE.

CHARLES EMMANUEL.

A VENISE.

P. CIGOGNA jusqu'en 1595.
M. GRIMANI.

A FLORENCE.

FERDINAND I.

DANS LA LORRAINE.

CHARLES II.

AUX PAYS-BAS.

Le Comte de LYCESTER.
Les ETATS des Provinces-Unies.
MAURICE *Prince d'Orange.*

A ROME.

INNOCENT IX. jusqu'en 1592.
CLEMENT VIII.

EN TURQUIE.

AMURAT III. jusqu'en 1595.
MAHOMET III.

EN PERSE.

SCHACH-ABAS.

DANS LA CHINE.

CHIN-TSONG.

HISTOIRE

HISTOIRE
DE
JAQUES AUGUSTE DE THOU

LIVRE CENT-DEUXIE'ME.

SOMMAIRE.

SUite des affaires de France. Guerre en Bretagne. Défaite des Ligueurs dans cette Province. Progrès du Prince de Dombes. Prise de Plimeu, de Pimpol, & de Guingam. Siége de Lamballe par les Royalistes. Mort de de la Nouë. Son éloge. Levée du siége de Lamballe. Prise de Châtillon. Violence du Duc de Mercœur en cette occasion. Prise du château de Blain par ce Duc. Mort de Tournemine de la Hunauldaye. Tentative des Ligueurs sur Maleſtroit. Ils sont défaits proche de Saint-Brieuc. Guerre en Quercy. Défaite des Ligueurs proche de Roquemadour par Anne de Levy de Ventadour. Guerre contre le Duc de Savoye. Exploits de Lesdiguieres en Dauphiné, en Provence & en Savoye. Défaite des Savoyards. Tentative du Duc sur Marseille. Seconde défaite des Savoyards à Vinon. Guerre aux environs de Geneve. Prise de Buringe, de Versoi & d'Esvian par les Genevois. Guerre dans la Bourgogne & Provinces voisines. Siége d'Autun par le Maréchal d'Aumont. Entreprise de ce Général sur la citadelle de Châlons. Levée du siége d'Autun. Mort de Grégoire XIV. Son caractère. Election d'Innocent IX. Sa mort, son caractère. Suite des affaires de France. Fureur des Ligueurs de Paris. Entreprises du Cardinal de Plaisance, Légat du Pape. Portrait du Président Brisson. Il est pendu par la faction des Seize. Le Président Larcher & Tardif ont le même sort. Lettre des Ligueurs au Roi d'Espagne. Quatre des Seize pendus par ordre du Duc de Mayenne. Mariage de Charlotte de la Marck avec le Vicomte de Turenne. Mort de Coligny, fils de l'Amiral. Son éloge. Siége de Rouen par l'armée du Roi. Discours du Duc d'Aiguillon, Gouverneur de cette ville pour la Ligue, aux habitans. Lettre du Roi à la ville de Rouen. Réponse des habitans. Lettres du Duc de Parme & d'Ibarra au Roi d'Espagne interceptées. Arrêt du Parlement de Rouen contre les Royalistes. Arrivée du Duc de Parme au secours des assiégés. Il se rend maître d'Aumale & de Neufchâtel. Exploits de Villars pendant le cours du siége. Mésintelligence entre les Officiers généraux de l'armée auxiliaire.

AUTEURS

QUE MR. DE THOU A SUIVIS DANS CE LIVRE.

Les Mémoires de Jean du Mas de Montmartin; Les Rélations envoyées au Roi; Le Journal militaire de Lesdiguieres; Les Mémoires de Bernard de Nogaret de la Valette; Le Journal de la guerre de Geneve; Antoine Cicarelli; Le Journal Politique MS.; La Rélation du Duc de Mayenne, faite en particulier à l'Auteur; Le Journal Royal; Le Journal du siége de Rouen, écrit par les assiégés.

HENRI IV. 1591. Affaires de France. Guerre en Bretagne.



ON fit cette année la guerre en Bretagne avec beaucoup de vigueur, & avec différens succès de part & d'autre. Philippe-Emanuel de Lorraine Duc de Mercœur, Gouverneur de cette grande Province, outre les avantages qu'il se flatoit de retirer des troubles du Royaume, prétendoit encore faire valoir sur la Bretagne les droits de la maison de Penthiévre, dont il avoit épousé l'héritiere. Ce Prince ayant joint aux troupes Espagnoles, celles qu'il avoit dans la Province, ravageoit le Maine & l'Anjou, où il faisoit des courses. Cependant Chevrieres qu'il avoit envoyé au commencement de l'année dans cette derniere Province pour y faire des levées, fut défait le 12. de Janvier près de Chambellai, par Donadieu de Pichery, Gouverneur de la ville & de la citadelle d'Angers, qui vint l'attaquer à la tête de la Noblesse des environs.

Parmi les Gentilshommes de Bretagne qui étoient dans les intérêts du Duc de Mercœur, les principaux étoient Gabriel de Gouleines, Commandant des Chevaux-légers; Guebriand, Commandant de l'Infanterie; & d'Avaugour de Saint-Laurent, Maréchal de camp. Le Duc avoit encore avec lui Charles de Gondy Marquis de Belle-Isle, fils d'Albert Duc de Retz, qui s'étoit jetté (1) depuis peu dans son parti (2). Saint-Laurent, dont

(1) Qui par la plus noire ingratitude & la plus insigne de toutes les perfidies, s'étoit jetté &c. *MSS. du Roi, & de Mrs. de Sainte-Marthe, Dupuy, & Rigault.*

(2) Le Marquis étoit un jeune-homme perdu de réputation pour son avarice, ses brigandages & ses cruautés. Comme il possedoit de grands biens en Bretagne au-delà de la Loire, soit du côté de sa mere, soit de la libéralité de nos Rois, pour les conserver dans ces tems douteux, où il étoit encore incertain de quel côté pancheroit la victoire, & s'assurer par le même moyen la possession de ceux qu'il avoit en Normandie & aux environs de Paris; il convint avec son pere & sa mere de passer en Bretagne, & d'embrasser le parti du Duc de Mercœur. Sa mere accoûtumée au manége & aux plaisirs de la Cour, devoit y rester, ou se retirer du moins dans quelqu'une des villes qui tenoient pour le Roi. Le pere prit le parti de s'exiler lui-même en Toscane, où, sous le faux prétexte d'une feinte maladie, & par une épargne sordide, il resta caché dans une Abbaye voisine de Florence. Saint-Laurent, dont l'habileté &c. *MSS. du Roi, & de Mrs. de Sainte-Marthe, Dupuy, & Rigault.*

dont l'habileté dans le métier des armes étoit rarement secondée par la fortune, ayant surpris au mois de Mars la ville de Moncontour, au diocèse de Saint-Brieuc, investit aussi-tôt la citadelle, dans l'espérance de s'en rendre maître. A cette nouvelle, Jean Marquis de Coëtquin s'étant avancé à la tete de cent vingt chevaux, & d'un détachement d'Arquebusiers jusqu'à Loudeac, assez près de Moncontour, accompagné de Guemadeuc, fils du Comte de Combourg, de la Bouteillerie, de Boisfeuillet, Lieutenant de la Hunauldaye, & du Baron de Molac, Colonel d'Infanterie, dans le dessein de secourir les assiégés. Saint-Laurent ne laissa que quelques Arquebusiers devant la citadelle, & alla au-devant du Marquis, dont il avoit épousé la fille. Ce Général, preférant le service du Roi à la tendresse qu'il avoit pour son gendre, ne balança point à marcher contre lui, & ayant tiré ses troupes de Loudeac, il les rangea en bataille, & les mena droit aux ennemis. Le Baron de Molac, à la tête de son Infanterie, qui fit des merveilles dans cette occasion, les mit bien-tôt en déroute. Il y eut environ trois cens hommes tués du côté des ennemis, dont la plûpart furent faits prisonniers. Le malheur de Guemadeuc, qui fut tué en courant de rang en rang pour encourager les soldats, diminua beaucoup la joye qu'on eut de cette victoire. La Bouteillerie reçut dans le choc une dangereuse blessure, dont il guérit néanmoins en peu de tems.

Défaite des Ligueurs dans cette Province.

Henri de Bourbon Prince de Dombes, Gouverneur pour le Roi de la Province de Bretagne, ayant reçû la nouvelle de la prise de Moncontour, assembla ses troupes à Saint-Aubin du Cormier, & se rendit à Becherel, où il apprit la défaite de Saint-Laurent. Ayant eu avis au même endroit, que trois cornettes de Chevaux-légers s'étoient jettés avec quelques Arquebusiers dans Plimeu, qui est dans le voisinage de Becherel, il alla mettre le siége devant la place. Il somma d'abord les assiégés de se rendre; ceux-ci ayant refusé de le faire, on fut obligé de battre la place, qui fut enfin emportée d'assaut. On fit pendre presque toute la garnison.

Exploits du Prince de Dombes en Bretagne.

Quelque tems après, les secours que la Reine d'Angleterre envoyoit en Bretagne débarquerent à Pimpol, qui apartenoit à d'Avaugour. Ces troupes étoient au nombre de deux mille cinq cens hommes de pied, & environ cinq cens de Cavalerie, commandés par le Général Norris. Pimpol est un bon port, situé au diocèse de Treguier, où la Gresille de la Tremblaye, (1) qui avoit fait fortifier cette place, commandoit avec une forte garnison. Auprès de cette ville est la petite Isle de Brehal, fertile, & bien peuplée, qui est comprise dans les domaines de la maison de Penthievre. Le Duc de Mercœur y avoit fait bâtir un fort, où il avoit mis garnison. Les habitans de cette Isle, naturellement belliqueux, infestoient la côte avec des barques armées en guerre. Après l'arrivée des Anglois, la Tremblaye & Kergomart firent une descente dans l'Isle, & investirent le fort. La garnison se

Arrivée des secours Anglois.

(1) Brave Officier, qui avoit &c. *MS. de Sainte-Marthe.*

HENRI IV. 1591. se défendit d'abord avec beaucoup de vigueur. Enfin la place fut emportée d'assaut. On fit pendre quinze soldats de la garnison à des aîles de moulins à vent. Après cette expédition, les insulaires demeurerent toûjours soûmis au Roi.

Le Prince de Dombes se rend maître de Guingam.

Le Prince de Dombes ayant formé un corps d'armée avec les troupes auxiliaires d'Angleterre, auxquelles il joignit huit cens Allemans & les milices de la Province, alla mettre le siége devant Guingam, où il y avoit une nombreuse garnison sous les ordres de Kergouton, qui avoit avec lui quelques Gentilshommes de basse-Bretagne. La tranchée ayant été achevée, le canon ouvrit la bréche. On donna sans succès un assaut, dans lequel le Baron de Molac, & Mongommery de Courbouson se signalerent. Enfin la place se rendit à composition, & Kergomart en fut fait Gouverneur. A la nouvelle du siége de cette ville, le Duc de Mercœur s'étoit mis en marche pour donner du secours aux assiégés. Mais ayant appris en chemin qu'ils avoient capitulé, il s'arrêta, malgré la supériorité de ses forces, à Courlays, qui n'est qu'à trois lieuës de Guingam. Son armée étoit beaucoup plus nombreuse que celle des Royalistes; elle étoit composée de quatre mille Espagnols, sous les ordres de Jean d'Aquila (1), & d'un pareil nombre de troupes Françoises, commandées par des Colonels, la plûpart tirés de la Noblesse de la Province, de mille Cuirassiers, & de trois cens Arquebusiers à cheval. Son artillerie étoit de six piéces de canon. La jonction d'Urbain de Laval de Bois-Dauphin, qui servoit sous lui en qualité de Lieutenant général, & celle du Marquis de Belle-Isle, Commandant des Chevaux-légers, n'avoient pas peu contribué à augmenter ses troupes.

Le Prince de Dombes n'avoit au contraire que cinq cens Cuirassiers à cheval, deux cens Arquebusiers aussi à cheval, deux mille cinq cens hommes d'Infanterie Angloise, huit cens Lansquenets, & deux cens hommes de pied de troupes Françoises, avec quatre canons. Ce Général alla prendre ses quartiers à Château-Laudran, d'où il envoya Jean du Mas de Montmartin, Gouverneur de Vitré, à la tête d'un détachement de cent chevaux, pour aller à la découverte de l'ennemi. Cet Officier avoit été fait Maréchal de camp après la mort du brave la Conelaye, tué devant le château de la Latte, & après la retraite de Charles de Cambes Comte de Monsoreau, qui avoit eu cet emploi dans l'armée. Montmartin s'étant avancé jusqu'à deux lieuës de Courlays, rencontra des fourageurs & des soldats ennemis qui s'étoient écartés de l'armée. Ils lui apprirent que le Duc de Mercœur étoit en chemin; & l'ayant lui-même apperçu de loin sans bagages, il jugea qu'il avoit dessein d'en venir à une action. Il dépêcha aussitôt par différens chemins vers le Prince de Dombes, pour lui donner avis de la marche & du nombre des ennemis. Il chargea ensuite Sarroüet & la Tremblaye du soin de combattre à l'arriere-garde, & se mit en devoir d'aller rejoindre son Général; mais quelque diligence qu'il pût faire, lorsqu'il

Le Duc de Mercœur se met en marche pour attaquer le Prince de Dombes.

(1) On l'appelle aussi d'*Aguilar* dans notre Histoire.

qu'il arriva, les avantcoureurs de l'ennemi avoient déja attaqué le quartier de la Cavalerie légere, commandée par Bastenai. Le Duc de Mercœur campa ce jour-là dans un endroit vulgairement appellé, la Croix de Malhara. (1)

René Tournemine de la Hunauldaye, Jean Marquis de Coëtquin, Jean de Rieux Marquis d'Asserac, Jean d'Angennes de Poigny, Charles Guyon de la Moussaye, Liscoüet, de Kergomart, de Boisfeuillet, la Rochegiffart, de Tremusel, & Marconai de Froze, qui avoient amené de la Cavalerie en bon état, étoient dans l'armée du Prince de Dombes, auprès de qui Hardi d'Estampes, Maréchal des logis, s'étoit aussi rendu. Il y avoit entre les deux armées une vaste plaine couverte de bruyeres. Le Duc de Mercœur avoit assis son camp derriere un bois taillis, entre les villes de Guingam & de Quintin. D'un autre côté, le Prince de Dombes s'étoit rétranché dans le bas de la plaine, derriere un fossé très-profond. Le Conseil de guerre s'assembla le lendemain 21. de Juin, pour delibérer sur ce qu'on devoit faire en cette occasion. Le Général Norris vouloit, que l'armée gardât son poste en-deçà du fossé; mais Tournemine, Montmartin, & les autres, ne furent pas de cet avis. Ils soutinrent au contraire, qu'il faloit passer ce fossé, pour aller ranger l'armée en bataille à l'entrée de la plaine. Cet avis l'emporta dans le Conseil, & Sarroüet eut ordre de parcourir les rangs en qualité de Sergent-Major. On forma quatre bataillons de l'Infanterie, dont le premier & le second furent composés d'Anglois, & les deux autres de troupes Françoises & Allemandes. On disposa entre ces bataillons quatre corps de Cavalerie; le corps de reserve fut posté un peu au-dessous de ces troupes, qui avoient devant elles des pelotons d'Infanterie. La Cavalerie légere, précedée à la gauche par les enfans perdus, & par quelques pelotons de gens de pied, fut rangée sur deux lignes; & le Général prit son poste derriere l'artillerie, placée sur une hauteur.

On se dispose de part & d'autre au combat.

Le Duc de Mercœur parut sur les huit heures du matin, en bon ordre, à l'entrée de la plaine; il fit d'abord attaquer la Cavalerie légere, qui fut contrainte d'abandonner son poste. Le Prince de Dombes s'étant apperçû de ce mouvement, fit avancer Montmartin par l'avis de Tournemine, pour reprendre à la pointe de l'épée le terrein que l'ennemi venoit de gagner. Aussi-tôt Montmartin, suivi de Norris, de la Tremblaye & de Sarroüet, partit à la tête d'un détachement de François, d'Allemans. & d'Anglois; & donnant tête baissée sur l'ennemi, qui soutint le premier choc à la faveur du fossé dont il s'étoit emparé, il le força enfin, par ses efforts redoublés, à se retirer. Dans cette action Guebriand, qui commandoit l'Infanterie, & qui, la pique à la main, combattoit à pied aux premiers rangs, ayant été

(1) *La Croix de Malbara.*] Cette fameuse Croix, appellée *Malbara* dans *l'Index Thuani*, est nommée *Malcbara* par Rabelais, dans l'ancien Prologue du IV. Livre, à propos de ce que ce fut près de-là qu'en 1488. arriva un sanglant combat entre les Pies & les Geais. Peut-être que dans *Malcbara*, comme Rabelais a orthographié ce mot, la lettre *c* ne sert qu'à marquer plus fortement l'aspiration de l'*b*. *Le Duchat.*

HENRI IV. 1591.

été abandonné par ses soldats, fut pris par la Tremblaye, & conduit au Prince de Dombes. On se canonna le lendemain; tout l'avantage fut du côté de l'ennemi, dont l'artillerie tirant de dessus une hauteur, faisoit beaucoup plus d'effet que celle des Royalistes, qui tiroit de bas en haut. Ceux-ci perdirent environ cinquante Allemans & quelques Cavaliers, qui furent emportés par le canon. Un éclat blessa dangereusement à la cuisse Boisfeuillet, qui mourut quelques jours après, fort regretté de l'armée. On se contenta de se canonner seulement toute cette journée; l'une & l'autre armée, qui n'étoient separées que par un ruisseau très-facile à passer, attendit chacune de son côté que l'ennemi commençât la charge. Mais les deux Généraux prirent le parti de se retirer sans rien faire. Le Duc de Mercœur retourna à Courlays; & le Prince de Dombes à Château-Laudran, où François de la Nouë vint le trouver quelques jours après, de l'agrément du Roi, avec la compagnie de Cavalerie du Comte de Montgommery. Ce brave Officier ne vint dans sa patrie, que pour y perdre une vie qu'il avoit conservée au service de son Prince & de l'Etat.

François de la Nouë vient joindre le Prince de Dombes.

Deux jours après, le 30. de Juin, l'armée quitta Château-Laudran pour aller à Quintin, à trois lieuës de Courlays, où l'on prit la résolution dans le Conseil de guerre de marcher à l'ennemi. La Nouë disposa l'armée de la manière que nous allons dire. Montmartin eut ordre de prendre les devants à la tête de sa compagnie de Cavalerie, avec Sarroüet, à qui l'on donna cinquante Chevaux-légers & un détachement d'Arquebusiers à cheval. Bastenai & la Tremblaye furent commandés pour côtoyer avec le reste de la Cavalerie légere ces avantcoureurs, en prenant néanmoins un chemin différent. La Nouë les suivit à la tête de cinquante Cuirassiers à cheval, & six cens hommes d'Infanterie Françoise. Le Prince de Dombes, la Hunauldaye, le Marquis de Coëtquin, & Norris, suivis de quinze cens Anglois, fermoient la marche de l'armée. On avança le lendemain sur les six heures du matin jusqu'aux quartiers des Chevaux-légers & des Arquebusiers à cheval de l'ennemi, que l'on attaqua en cet endroit peu éloigné de Courlays. La Tremblaye fut dangereusement blessé à la cuisse d'un coup d'arquebuse. Malgré tous les efforts que purent faire les ennemis, on leur enleva leurs quartiers & leur bagage.

On se mit enfin sous les armes du côté de l'ennemi. Ces deux armées ayant été rangées en bataille, resterent plus de deux heures en présence l'une de l'autre, comme si elles eussent été sur le point d'en venir aux mains; mais ni le Duc de Mercœur, ni le Prince de Dombes, ne se mettant point en devoir d'avancer, ce dernier ramena ses troupes à Quintin, d'où il étoit parti. Il y résolut d'assiéger la citadelle de Lamballe dans le Duché de Penthievre, située au-dessous de la ville, qui est grande; elle avoit été fortifiée depuis peu par le Duc de Mercœur, qui y avoit mis une bonne garnison. Ce siége fut accordé par le Prince de Dombes aux instances de la Hunauldaye & du Marquis d'Asserac, qui voulans mettre à couvert les châteaux qu'ils possedoient dans le voisinage de Lamballe, n'avoient en vûë que leur avantage particulier, & non l'intérêt public dans cette expédition. L'armée manquoit presque entierement de munitions de guerre;

guerre; & on n'avoit que deux canons pour toute artillerie; encore étoient-ils en fort mauvais état. Outre ces deux inconvéniens, on n'avoit point d'argent pour payer les soldats, qu'on ne peut néanmoins conserver que par ce moyen. D'un autre côté, le Duc de Mercœur étoit aux environs avec des troupes supérieures à celles des Royalistes. HENRI IV. 1591.

Montmartin & Poigny, pour détourner le Prince de Dombes de cette périlleuse entreprise, lui représenterent, qu'il seroit enfin obligé de lever honteusement le siége, après avoir perdu beaucoup de monde. La Nouë, naturellement entreprenant, & qui n'avoit jamais contredit personne avec opiniâtreté, se rendit d'autant plus facilement à l'avis du Général, qu'il ne connoissoit pas l'assiéte de Lamballe; mais à la vûë de cette place, il avoüa que l'entreprise étoit au-dessus des forces que le Prince avoit alors. Il lui dit, qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'on pût se rendre maître de la place, à moins que la frayeur ne s'emparât des assiégés. Les sollicitations des Seigneurs Bretons l'emporterent sur tous ces avis. Les deux piéces de canon ayant fait une petite bréche, sans entamer le rempart, qui étoit bien fortifié avec des fascines & du gazon, Montmartin eut ordre d'aller reconnoître cette bréche, accompagné d'Ingenieurs. Il revint dangereusement blessé, & rapporta, de concert avec ceux qui l'avoient suivi, qu'il n'y avoit pas de sûreté à donner un assaut. Siége de Lamballe par les Royalistes.

Aussi-tôt la Nouë, ayant quitté son casque pour être moins embarrassé, monta sur une échelle plantée derriere des ruines. Dans le tems qu'il examinoit la bréche avec attention, une bale d'arquebuse, qui ne fit que lui effleurer le front, lui froissa tellement l'os, que la cervelle ayant été ébranlée du coup, il se cassa la tête en tombant; & demeura suspendu par un pied, qui s'embarrassa dans les échellons. On accourut aussi-tôt à son secours, & on le transporta dans sa tente, où il fut deux heures entieres sans mouvement. Ayant enfin repris ses esprits, on le transféra trois jours après à Moncontour avec Montmartin. Il y eut une consultation de Chirurgiens au sujet des grands maux de tête dont il se plaignoit; tous, à la réserve d'un seul, en qui la Nouë avoit trop de confiance, étoient d'avis de le trépaner, pour empêcher qu'il ne se formât un abcès dans la tête. Mais celui qui s'opposoit à cette opération, eut l'effronterie d'assûrer, que le malade seroit bien-tôt guéri de sa blessure, sans avoir recours à ce moyen. Ses maux de tête augmenterent quinze jours après, au point de l'empêcher entierement de dormir. Il se fit lire les Pseaumes, & ayant déploré le mauvais état de ses affaires domestiques, qu'il avoit négligées pendant sa vie, pour ne penser qu'à servir l'Etat, il se consola par l'espérance du mariage de sa fille (1) avec Amaury de Gouyon de la Moussaye, qui se fit en effet peu de tems après sa mort. Le retour prochain de son fils, qui venoit d'être remis en liberté, fut encore pour lui un autre motif de consolation. Enfin il commença à succomber à ses maux; sa langue s'épaissit, & il ne parla plus qu'en bégayant. Sentant alors que sa derniere heure La Nouë y est tué.

(1) C'étoit la petite-fille de sa femme. *Dupuy*.

HENRI IV. 1591. heure approchoit, il pria qu'on lui lût le passage du livre de Job sur la résurrection des corps. Montmartin lui ayant alors demandé s'il croyoit cet article de Foi, il tourna ses yeux vers le ciel; fit ses prieres en versant des larmes en abondance, & répondit, qu'il avoit vécu dans cette croyance, & qu'il mouroit dans l'espérance de ressusciter un jour. Enfin la parole lui ayant tout-à-fait manqué, il donna jusqu'au dernier soupir des témoignages de son espérance & de sa foi.

Son éloge. Ce grand homme, que son courage, son habileté consommée dans la guerre, & sa prudence, faisoient aller de pair avec les plus grands Capitaines de son siécle, l'emporta sur la plûpart d'entr'eux par l'innocence de ses mœurs, par sa modération, par sa droiture & son équité. Les grandes dettes qu'il contracta pour subvenir aux fraix de la guerre, & non pour entretenir un vain luxe ou pour faire de grandes dépenses, qu'il avoit toujours euës en aversion, quelque penchant qu'il eût à la libéralité, sont une preuve de ce que j'avance. Son fils, digne héritier d'un si vertueux pere, revint en Bretagne quelque tems après sa mort, & paya dans la suite ces dettes avec beaucoup d'exactitude. La Nouë vécut soixante ans, durant lesquels il jouit toûjours d'une santé robuste, qu'il devoit en partie à sa tempérance. Il mourut le 4. d'Août, dix huit jours après qu'il eut été blessé.

Levée du siége de Lamballe. Le Prince de Dombes, consterné de la mort de ce brave Officier, dont la valeur & la prudence n'étoient pas sa moindre ressource, leva le siége de Lamballe, & se retira à Saint-Brieuc, où Jean de Beaumanoir de Lavardin, à qui il avoit mandé de quitter le Maine pour le venir trouver, lui amena environ cent chevaux & huit cens Arquebusiers, commandés par Germincourt de Busses, par son cadet, & par Saint-George de Biac. Le Duc de Mercœur se retira de son côté à Pontivy & à Josselin, pour donner quelque repos à ses troupes; mais ayant appris l'arrivée de Lavardin, & craignant une seconde fois pour Lamballe, il se rendit promptement à Jugon, place peu fortifiée entre Dinan & Lamballe. Il fit tenir sa Cavalerie-légere loin du reste de ses troupes, à la manière accoûtumée. Le Général Royaliste la fit attaquer par Bastenai, par la Tremblaye, par Tremusel, Sarroüet & de Froze. Ces Officiers lui enleverent d'abord ses quartiers; & l'ayant poussée jusqu'à Jugon, en tuerent la plus grande partie. La Tremblaye s'étant trop avancé dans l'obscurité, sans garder ses rangs, fut pris par l'ennemi. Le Prince de Dombes s'approcha de Jugon, & les deux armées furent encore rangées en bataille en présence l'une de l'autre, sans en venir aux mains. Il n'y eut que la troupe de Liscouet, qui, ayant été attaquée, reçut l'ennemi avec beaucoup de valeur.

Le Général Anglois voyant que les maladies, causées par l'intempérance de ses soldats, en emportoient un grand nombre, conseilla de ramener l'armée à Saint-Brieuc, afin de lui donner le tems de se remettre de ses fatigues; elle eut quelques jours de repos en cette ville, d'où l'on résolut d'aller, en tirant du côté de Rennes, à Saint-Main, dont le Duc de Mercœur avoit dessein de s'emparer. La marche de l'armée étoit retardée par la difficulté du transport de deux grosses piéces de canon, que plusieurs bœufs

bœufs traînoient à peine au milieu des bouës, dans des chemins fort étroits. On chargea Lavardin d'aller à la tête de ses soldats se saisir de Saint-Main avant l'ennemi ; & Montmartin partit ensuite à la tête de mille Anglois, du reste de la Cavalerie & de l'Infanterie, pour se rendre au même endroit. HENRI IV. 1591.

Le premier ayant trouvé la place vuide, se préparoit à y rester paisiblement ; & le second qui étoit venu après lui, avoit déja examiné les quartiers de la ville, pour donner des logemens à ses soldats, lorsque Saint-Laurent y arriva dans le même dessein ; mais voyant qu'on l'avoit prévenu, il retourna sur ses pas. Ensuite le Duc de Mercœur s'étant retiré, Saint-Laurent rangea ses troupes en bataille dans un bois-taillis, entre lui & la ville. Le Prince de Dombes, averti de l'arrivée des ennemis, doubla le pas avec la Hunauldaye & Norris. Il fit faire alte à ses troupes auprès d'un moulin à vent, où il tint Conseil de guerre. Hardy d'Estampes qui survint dans le même tems, ayant donné avis que l'affût d'un canon s'étoit brisé en chemin, & que les Allemans étoient restés à sa garde pendant qu'on le raccommodoit, on ne jugea pas à propos de rien entreprendre de la journée.

Les Royalistes s'emparent de Saint-Main.

Ce fut ce qui sauva l'armée du Duc de Mercœur, qui n'eût pas manqué d'être défaite, comme plusieurs l'ont prétendu, si les Royalistes l'eussent attaquée dans le tems qu'elle y pensoit le moins. Le Duc alla passer la nuit à Saint-Jean, place dont la situation est avantageuse. Le Prince de Dombes ayant mandé la Noblesse qui avoit quitté l'armée après la mort de la Nouë, & lui ayant fait espérer qu'on donneroit bataille, il se rendit plus de deux cens Gentilshommes au camp en deux jours. Ainsi l'armée se trouva forte de quatre cens chevaux, de cinq cens Arquebusiers, de quinze cens Anglois, d'un pareil nombre de troupes Françoises, & de six cens Lansquenets.

La résolution ayant été prise dans le Conseil d'aller attaquer l'ennemi, l'armée se mit en marche pendant la nuit, & arriva au point du jour dans l'endroit où le Marquis de Belle-Isle, Commandant des Chevaux-légers, avoit ses quartiers. Lavardin, qui menoit l'avant-garde, fit prendre les devants à Bastenai, qui fut accompagné de Sarroüet, Tremusel & de Froze. Ensuite Montmartin fit cacher l'armée dans des bruyeres, plaça son canon sur une hauteur, & partagea ses troupes en quatre bataillons. Les Anglois formoient les deux premiers ; le troisième étoit composé de François ; & le dernier de troupes Allemandes. Cent Cuirassiers à cheval, tous de la première Noblesse, se rangerent autour du Prince de Dombes. Bastenai ayant percé le premier les barricades, se jetta dans les retranchemens de l'ennemi, que Montmartin attaqua avec de plus grandes forces. Tout plia devant lui ; il tailla en piéces tout ce qui se rencontra, fit un grand nombre de prisonniers & se saisit des chevaux & du bagage.

Le Marquis de Belle-Isle & Bois-Dauphin, à qui on venoit d'enlever leurs quartiers, se retirerent vers le Duc de Mercœur, dans la pensée que les Ro- Echec des Ligueurs.

Royalistes, qu'ils ne croyoient pas devoir être contens de l'avantage qu'ils venoient de remporter, présenteroient la bataille à ce General. Mais ils se tromperent dans leurs conjectures; car Bastenai ne marchant qu'avec lenteur, sous prétexte qu'il étoit difficile de s'approcher de l'ennemi, à cause des petits ruisseaux dont les chemins sont coupés en ce païs-là, Norris, Officier d'une prudence consommée, qui étoit pénétré de la plus vive douleur en voyant les ravages que les maladies faisoient parmi ses Anglois, fut d'avis de ramener l'armée. Beauma noir & Montmartin furent commandés pour l'arriere-garde, qui ne fut point attaquée dans sa retraite; marque certaine de l'épouvante des ennemis.

Prise de Châtillon par les troupes du Roi.

Les maladies qui tourmentoient les troupes Angloises s'étant augmentées, Norris demanda du tems pour leur donner du repos. Ensuite, Lavardin voulant reprendre le chemin du Maine, on résolut, pour ne pas laisser l'armée dans l'inaction, d'aller camper devant Châtillon, entre Fougeres & Vitré, à la sollicitation de Montmartin, qui fit mettre en peu de tems sur les affûts six piéces de canon qu'on avoit envoyées devant. René de Marec de Montbarot, Gouverneur de Rennes, que l'on chargea de faire tous les autres préparatifs de guerre pour cette expédition, & de fournir des bœufs pour les transporter, s'acquitta de sa commission avec beaucoup de diligence. Enfin Montmartin investit la place; & les assiégés, qui étoient au nombre de deux cens, avec quelques-uns des Gardes du Duc de Mercœur, ayant demandé à capituler, furent forcés pendant ce tems-là, & presque tous passés au fil de l'épée, à la reserve des Gardes du Duc. Le feu prit par hazard aux poudres; & la place fut plus endommagée par cet accident, qu'elle ne l'avoit été par le canon. Plusieurs personnes, & entr'autres de Beaujeu, Gentilhomme qui étoit au service du Prince de Dombes, périrent dans cet incendie.

Violence du Duc de Mercœur.

La nouvelle de la prise de Châtillon causa beaucoup de chagrin au Duc de Mercœur, qui étoit déja de retour à Nantes. Quelqu'un lui ayant dit qu'on avoit tué dans ce siége ses Gardes, que Montmartin lui renvoya quelque tems après sains & saufs, il se mit dans une si grande colere, qu'il fit pendre sur le champ Jerôme Gauthier (1), Sénéchal de Laval, sans vouloir l'entendre & quoiqu'il ne fût convaincu d'aucun crime. C'étoit un jeune-homme qui avoit du sçavoir & un esprit agréable. Le Duc lui laissoit assez de liberté depuis un an qu'il étoit prisonnier, il s'amusoit même avec lui, à cause de son habileté à toucher des instrumens, & parce qu'il chantoit bien. (2)

Ce

(1) Les Mémoires de Montmartin le nomment *de Coniers*, Juge de Laval, & le faut ainsi nommer DUPUY.

(2) Et il avoit passé avec lui une partie de la nuit précedente. Ce procedé rendit le Duc odieux. Il voulut se justifier, & y travailla inutilement. Enfin, après bien des raisons qu'il allegua pour se disculper, toutes aussi mal imaginées les unes que les autres, il ne trouva point de meilleur moyen pour excuser un procedé si brutal, que de dire, qu'il ne voyoit pas qu'on dût lui faire un proces pour avoir sacrifié à sa juste vengeance la vie d'un homme de néant, qui d'ailleurs

Ce ne fut pas la feule violence que commit le Duc de Mercœur. Il donna ordre à Faroët, frere de Gouleines, d'affiéger le château de Coëtnifan, apartenant à un Gentilhomme du même nom, de la première Nobleffe de Bretagne. Ce Gentilhomme qui étoit du parti contraire, & qu'il haïffoit beaucoup, ayant été obligé de fe rendre, après s'être défendu avec beaucoup de valeur jufqu'à l'extrémité, Faroët, par la capitulation, lui permit de fortir avec armes & bagage, & d'emmener fes chevaux où il voudroit. Mais le Duc de Mercœur refufa de ratifier ce traité. Coëtnifan, malgré la capitulation, fut mis dans une étroite prifon, d'où il ne fortit long-tems après, qu'en payant trente mille écus d'or pour fa rançon. Le Duc fit encore rafer fon château & couper fes bois. HENRI IV. 1591.

Bremanfany fut fait Gouverneur de Châtillon. Il y avoit toute apparence qu'on s'empareroit de Fougeres, fi on fe préfentoit devant cette place; mais les maladies qui regnoient toûjours parmi les Anglois, empécherent le Prince de Dombes de profiter de l'occafion. Norris mena fes troupes dans le Maine, pour les remettre de leurs fatigues. Le Général Royalifte s'arrêta à S. Aubin, après avoir envoyé fon artillerie à Vitré, d'où il étoit aifé de la tirer, en cas qu'on fe déterminât à faire le fiége de Fougeres où de Craon.

Prife du château de Blain par ce Duc.

Sur ces entrefaites le Duc de Mercœur alla camper devant le château de Blain, apartenant à la maifon de Rohan. Cette place, fortifiée par l'art & recommandable par la beauté de fes édifices, eft éloignée de fix lieuës de Nantes. Les affiégeans ayant battu la place pendant quelques jours avec douze piéces de canon, le Gouft, qui en étoit Gouverneur, craignant qu'on ne mît le feu au château & qu'on ne l'abandonnât au pillage, comme la chofe arriva en effet, demanda à capituler. Pendant qu'on convenoit des ôtages, le Duc de Mercœur mit en ufage le ftratagème dont il fe fouvint qu'on s'étoit fervi à Châtillon; & il donna ordre à fes Efpagnols de monter à l'affaut. Ainfi ce château fut emporté le dernier d'Octobre, abandonné au pillage, & entierement brûlé, foit par repréfailles, foit que le feu y eût pris par hazard, comme le Duc voulut le faire croire. L'incendie confuma prefque entierement ce château, bâti fuperbement; les archives & beaucoup de riches meubles furent la proye des flâmes. Le Prince de Dombes, qui s'étoit avancé jufqu'à Marcille avec Lavardin, pour donner du fecours aux affiégés, alla rejoindre Norris, afin de prendre avec lui des mefures pour la guerre.

Mort de Tournemine de la Hunaudaye.

Cependant la Hunauldaye, qui étoit déja vieux, tomba malade des fatigues continuelles qu'il n'étoit pas en état de fupporter dans un âge fi avancé. La maladie le retint trois jours à Vitré, d'où ayant voulu fe faire tranfpor-

leurs étoit infecté du poifon de l'Héréfie; ajoutant, que s'il étoit vrai qu'on eût tué fes Gardes, les prifonniers du château de Nantes pouvoient compter d'avoir le même fort que le Juge de Laval. Il vouloit parler de quelques Officiers du parti du Roi, qu'il avoit fait enfermer dans les cachots de cette place, où on les traitoit, par fon ordre, de la manière la plus indigne. C'étoient le Marquis de Roche, qui avoit été fait prifonnier en trahifon au commencement de cette guerre, la Tremblaye, & de Launoi, Confeiller au Parlement. *MSS. du Roi, & de Mrs. de Sainte-Marthe, Dupuy, & Rigault.*

Henri IV. 1591.

porter en litiere à Rennes, où le Prince de Dombes s'étoit déja rendu, il mourut en chemin. La Hunauldaye, outre l'attachement inviolable qu'il avoit toûjours fait paroître pour le Roi, étoit zèlé au dernier point pour l'honneur du nom François. Il n'avoit qu'un fils unique, seul héritier de son illustre maison, & qu'il laissa chargé de dettes.

Tentative des Ligueurs sur Malestroit.

Dans le même tems, le Duc de Mercœur ayant envoyé du canon & quelques compagnies d'Espagnols à Saint-Laurent, ce dernier alla mettre le siége devant la ville de Malestroit, qui n'avoit pour toute défense que la fidélité de ses habitans, & le courage du Gouverneur, appellé la Villevoisin. La bréche ayant été ouverte, on donna deux assauts, où les assiégeans furent repoussés avec perte de deux cens hommes. De Boureil, brave Gentilhomme de la Province, fut tué en combattant sur la bréche à côté du Gouverneur. Sa mort n'abattit point le courage des assiégés. Il y eut même parmi eux un Prêtre, nommé Dom Gilles, qui, soutenu par sa haine contre les Espagnols, se trouvoit toûjours le premier sur la bréche, rouloit de grosses pierres, & lançoit des feux d'artifice sur l'ennemi. Saint-Laurent fut enfin obligé de se retirer honteusement. Il renvoya les Espagnols au Duc de Mercœur, & voulant réparer la faute de cette malheureuse expédition, il se mit à la tête des troupes Françoises & Lorraines qui lui restoient & d'environ deux cens chevaux, & se rendit en basse-Bretagne, où il assiégea sur la côte la tour de Sessons, dans le voisinage de S. Brieuc.

Défaite des Ligueurs par de Sourdeac.

Aussi-tôt de Rieux de Sourdeac, Gouverneur de Brest à la place de Guy de Châteauneuf son frere mort depuis peu, manda la Noblesse des environs, & leur assigna le rendez-vous à S. Brieuc. Pecrean, Gouverneur de Guingam, Kergomard & Kermonan son frere, Liscoüet, & d'autres Gentilshommes, s'y trouverent. Sourdeac, outre son Infanterie Allemande, avoit encore environ quatre cens hommes de troupes Françoises, & cent cinquante chevaux. Les deux armées ayant été rangées en bataille, on combattit avec opiniâtreté de part & d'autre; enfin les ennemis furent obligés de plier devant les Royalistes, qui les taillerent en piéces. S. Laurent fut fait prisonnier par le boureau des Allemans, qui s'étant saisi de la bride de son cheval, l'arrêta dans sa course. Il fut conduit à Guingam, d'où il se sauva peu de tems après. Presque toute son Infanterie périt dans cette action; on épargna ceux qui s'étoient refugiés dans une église voisine. La plûpart de la Noblesse qui étoit avec S. Laurent fut prise. Nous ne perdimes qu'un petit nombre de soldats, & il n'y eut que Pecreau qui fut blessé en combattant à pied.

Perfidie & cruauté du Gouverneur de Craon.

Sur ces entrefaites, Pierre le Cornu du Plessis, Gouverneur de Craon, ayant gagné un certain Moïse le Masson, domestique du Baron de Criqueboeuf, contre qui il avoit des sujets de haine particuliers, (outre l'animosité qui regne toûjours entre des gens de différent parti,) surprit, par la perfidie de ce domestique, le château de Montjan, place forte du Comté de Laval, dont le Baron étoit Gouverneur. Du Plessis, pour tromper plus sûrement son ennemi, avoit fait avec lui une tréve, & lui avoit promis par écrit qu'il n'entreprendroit rien pendant tout ce tems-là. Le Masson

son lui ouvrit les portes du château la nuit du 17. au 18. d'Octobre. La cruauté du Gouverneur de Craon acheva de mettre le comble à cette indigne trahison; car longtems après la prise de l'infortuné Criqueboeuf, qui lui avoit même alors payé six mille écus de rançon, il le fit impitoyablement massacrer par François Domigny de la Rambodiere, pour faire voir qu'il ne s'étoit saisi du château de Montjan que pour contenter sa vengeance particuliere. Il porta sept ans après une partie de la peine que méritoit une action si noire; car quoiqu'il eût obtenu un Edit, pour se mettre à couvert des poursuites au sujet de ce meurtre, il fut néanmoins cité en justice par la veuve du Baron; & ayant été condamné à lui payer une grande somme d'argent, il ne deroba sa tête au supplice, qu'à la faveur de l'Edit de Sa Majesté qu'il allegua pour sa défense. HENRI IV. 1591.

Quelque tems après, les troupes du Roi eurent tout l'avantage en Quercy, auprès de Roquemadour. Emanuel de Savoye (1) Marquis de Villars, & Henri de Montpezat son frere, ayant assemblé dans le Perigord & dans le Limousin deux mille hommes de pied & quatre cens chevaux, ils partirent de Cahors, capitale de la Province, après en avoir tiré deux piéces de canon, & ils passerent par la Vicomté de Turenne, pour aller à S. Ceré. Aussitôt Pont de Lozieres de Temines, Gouverneur du Quercy, écrivit à tous les Gouverneurs des environs, pour les engager à lui donner du secours, afin de s'opposer à l'ennemi commun. Anne de Levy de Ventadour, Gouverneur du Limousin, à qui l'ennemi en vouloit, se mit le premier en marche. Ayant traversé la Dordogne au port de la Sale, il se rendit le 18. de Novembre auprès de Carennac, à la tête de cent Gentilshommes à cheval & de deux cens Arquebusiers aussi à cheval, avec Henri de Noailles, de Montmege, Saillant, Sauveboeuf & Chavagnac. Temines vint le joindre en cet endroit le lendemain, accompagné de la Deveze, de Gourdon, de Beynac, & de Moneins, tous Barons de cette Province. Il avoit aussi avec lui de Vivans, fameux Capitaine de Chevaux-légers, deux cens hommes de Cavalerie, la plûpart tirés de la Noblesse, & environ mille Arquebusiers. De la Boissiere, Gouverneur du païs de Turenne, amena aussi quelques Cuirassiers & quelques Arquebusiers à cheval. Après la jonction de toutes ces troupes, on déféra le commandement en chef à Ventadour, Vivans fut fait Maréchal de camp, & le Baron de Moneins Mestre de camp d'Infanterie.

Guerre en Quercy.

Temines se joint à de Levy de Ventadour.

Messillac Comte de Rastignac partit d'Auvergne; Bouchard Vicomte d'Aubeterre, de Perigord; & Jaques Nompar de la Force de Caumont, de l'Agennois, pour joindre l'armée. On rangea les troupes en bataille deux

(1) Lisez *Emanuel-Philibert des Prez*. Honoré de Savoye Marquis de Villars, Maréchal de France, mourut l'an 1580. sans enfans mâles, ne laissant qu'une fille unique, Henriette de Savoye Marquise de Villars, qui de son premier mari, Melchior des Prez Sieur de Montpezat, eut Emanuel-Philibert des Prez Marquis de Villars, & Henri (nommé à l'Evêché de Montauban, qu'il quitta) Marquis de Montpezat. Voyez l'Hist. Généal. de France par le P. Anselme. p. 631. *Editeur Anglois*.

HENRI IV. 1591.

deux jours après, en présence de l'ennemi, qui se tint dans ses retranchemens. On crut qu'il avoit dessein d'aller à Carennac; c'est pourquoi Ventadour le prévint, & ayant rangé ses troupes en bataille le 23. de Novembre, il poussa les ennemis jusqu'à Tegra, place forte par son assiéte, où ils avoient mis leur artillerie. Le Marquis de Villars en sortit le lendemain, & marcha vers Roquemadour. Après sa retraite, l'armée s'empara de la ville & de l'Abbaye de Carennac, dont Temines augmenta la garnison, de sorte qu'elle fut en état d'empêcher l'ennemi de passer la Dordogne en cet endroit. Le Comte de Rastignac arriva le lendemain au camp avec soixante Cuirassiers à cheval, & cent cinquante Arquebusiers.

Retraite des troupes de la Ligue.

On reçut le même jour la nouvelle de la mort de Louis Vicomte de Pompadour, arrivée au lieu appellé l'Hôpital. Ce Seigneur étoit grand ennemi du Roi, & s'étoit toûjours rencontré dans les partis opposés à ce Prince. Ensuite l'armée alla camper devant l'Abbaye de Fioux, à une lieuë de Roquemadour, où l'ennemi avoit transporté son canon. Dès qu'on eut fortifié le camp, on en fit sortir les troupes à la vûë de l'ennemi, pour l'attirer au combat. Temines, qui commandoit l'avant-garde, ayant apperçu environ cinquante chevaux hors du bourg, proche le château nommé les-Aliz, qui tomboit en ruine, les fit envelopper & attaquer par son Infanterie, qui les obligea à se retirer. Tout l'effort de ses troupes tomba sur l'Infanterie ennemie, qui, forcée d'abandonner le bourg, se sauva à Roquemadour. Les ennemis perdirent six Cavaliers & vingt cinq Arquebusiers, avec un Mestre de camp, nommé la Garrigue.

Victoire des Royalistes auprès de Souillac.

Le lendemain, Ventadour, qui devoit, comme on l'avoit résolu dans le Conseil de guerre, s'avancer jusqu'à Bel-castel, pour atteindre l'ennemi qu'on croyoit devoir faire retraite, s'étant rendu avec Temines & Vivans en cet endroit, il vit de loin, en attendant le reste de ses troupes, l'ennemi qui marchoit vers Souillac, pour passer la Dordogne près de cette place, dans le dessein d'entrer en Perigord. Il ne jugea pas à propos d'attendre plus longtems, & ayant détaché Vivans, Temines & Moneins pour aller attaquer l'ennemi à la tête de quelques Arquebusiers, il suivit bientôt avec le gros de l'armée. Cette attaque imprévûë remplit l'ennemi d'une si grande frayeur, qu'après s'être à peine mis en état de défense, il fut enfoncé & dissipé dès le premier choc, à la reserve d'un bataillon serré, qui se retira à Peyrac. Les Royalistes n'ayant plus en tête que l'Infanterie, qui plioit insensiblement, la rompirent enfin après une décharge de mousqueterie. Le Vicomte de Rastignac, Deveze, & Gourdon arrivant sur ces entrefaites, taillerent entierement en piéces six cens des ennemis, qui s'étoient défendus pendant quelque tems dans un endroit inaccessible, plein de ronces & de buissons.

D'un autre côté, Temines, Vivans, & le Baron de Moneins, poursuivirent Villars & Montpezat jusques dans les portes de S. Projet, château apartenant à Clermont de Lodeve. Ensuite on se rendit devant Peyrac, où de Meyras, frere de Monmege, ayant mis pied à terre, reçut dans

dans le bas ventre, en encourageant les soldats de la voix & par son exemple, un coup de mousquet, dont il mourut deux heures après. L'ennemi se voyant enveloppé de tous côtés, prit le parti d'abandonner le bourg, pour se sauver dans l'église & dans le château, qui fut rendu bien avant dans la nuit. Il y eut environ soixante Gentilshommes faits prisonniers; Charles Bouchard Abbé de S. Cibar, frere du Vicomte d'Aubeterre, la Brangelie, Marechal de camp, la Forest, & autres furent de ce nombre. Plus de cinq cens furent tués; & les chariots, le bagage, & les munitions de guerre, tomberent entre les mains des Royalistes. Cette action se passa le 26. Novembre.

Guerre contre le Duc de Savoye.

Prise de Grenoble &c. par les Royalistes.

La guerre se fit avec plus d'éclat dans le voisinage de l'Italie, en Provence, en Savoye, dans la Bresse, & aux environs de Lyon. François de Bonnes de Lesdiguieres (1) s'étant rendu maître de Grenoble le premier de Mars, il tira deux canons de cette place, & alla mettre le siége devant les Echelles, ville située sur les terres de Savoye, dans un lieu étroit & fort élevé. La place ayant été emportée d'assaut le lendemain, les assiégés se retirerent dans la citadelle, contre laquelle on pointa le canon deux jours après. Enfin de Corbeaux, Gouverneur de la place, capitula le 5. de Mars, après s'être fait tirer cinquante sept coups de canon. Les conditions du traité furent: Qu'on laisseroit aux habitans la liberté de professer la Religion Catholique, Apostolique & Romaine, à l'ordinaire: Qu'on ne toucheroit point aux biens du Clergé: Que le Gouverneur & ses soldats seroient conduits en lieu de sûreté, avec leurs armes, leur bagage, & méche allumée: Qu'enfin les munitions de bouche & de guerre, & les drapeaux, apartiendroient à Lesdiguieres.

Ce Général avoit encore à se saisir du Pas de la Grotte, au-dessus d'un bourg, d'où les ennemis, qui s'en étoient emparés, harceloient sans cesse notre armée. On rangea deux fois en bataille de part & d'autre les troupes, qui n'étoient separées que par une riviere qu'il étoit aisé de passer à gué; on l'appelle par cette raison la Guye. Briquemault la passa, & ayant attaqué soixante Arquebusiers à cheval, il en tua douze. Ensuite Blain du Poüet, voyant que la Cavalerie ennemie se mettoit en mouvement, s'avança à la tête de cinquante Cuirassiers; mais on ne fit qu'escarmoucher de part & d'autre. Chambaud de Maugiron, Gouverneur de Vienne, place que Henri de Savoye Marquis de S. Sorlin tâchoit de surprendre, sollicitoit Lesdiguieres de venir le dégager; mais ce Général, pressé d'un autre côté par la Valette, sur qui le fort de la guerre étoit tombé, se mit en marche pour la Provence, après avoir fait entendre à Maugiron, qu'il ne pouvoit se rendre à ses instances. Il partit de Serres, se rendit en quatre jours à Sederon, & reprit Aureau, le Revest, & Sainte-Trinité dans le Comté de Sault, le premier d'Avril. Il traita avec les habitans de Meulhon; & comme ils n'agissoient pas de bonne foi, il en fit approcher ses troupes, mais sans

De Lesdiguieres joint la Valette à Vinon.

(1) On l'appelle vulgairement par abus, *de Lesdiguieres*, il faudroit dire, *des Diguieres*.

HENRI IV. 1591.

sans succès. Il se rendit le 5. d'Avril aux Mées, d'où étant parti quelques jours après, & ayant passé par Vallensol, il alla joindre la Valette à Vinon le 13. du même mois, dans le dessein de jetter ensemble du secours dans la ville de Berre, qui étoit assiégée.

Lesdiguieres eut avis que l'armée ennemie étoit composée de mille hommes de Cavalerie, armés de toutes piéces, presque tous Gentilshommes, & de quinze cens Arquebusiers Provençaux, Savoyards, & Espagnols; que l'avant-garde étoit à Esparron, le corps de bataille à Rians, & l'arriere-garde à Saint-Martin de Pallieres, postes éloignés d'une demi-lieuë l'un de l'autre, & à deux lieuës de Vinon; & qu'on disoit hautement parmi les ennemis, qu'on ne s'étoit avancé jusques-là, que pour en venir aux mains avec les Royalistes, dont on se promettoit la défaite. Nos Généraux tinrent alors Conseil de guerre, & résolurent d'aller chercher l'ennemi. Les milices du Dauphiné furent mises à la tête de l'armée. Du Poüet commandoit les avantcoureurs, suivis immédiatement par de Mures avec sa compagnie de Cavalerie, & avec celle de Lesdiguieres. La Valette étoit au centre de l'armée; & de Buous fermoit la marche. Nos troupes étoient composées de huit cens hommes de Cavalerie bien armés & bien montés, presque tous Gentilshommes, & de deux mille Arquebusiers. On rencontra près d'Esparron l'ennemi, qui ne s'attendoit pas à voir si-tôt les Royalistes. Il avoit rangé ses troupes en bataille à la hâte, sur une hauteur opposée qui dominoit la plaine où l'armée venoit d'entrer; l'arriere-garde des ennemis vint rejoindre le reste de leurs troupes. Après ce mouvement Lesdiguieres détacha un corps d'Infanterie, dans la vûë de les attirer, en les prenant en flanc, dans un endroit plus propre pour combattre; l'ennemi abandonnant aussi-tôt le poste dont il s'étoit emparé, gagna la colline prochaine. Alors les Royalistes s'étant avancés, se saisirent du terrein que l'ennemi venoit de quitter. Lesdiguieres fit partir devant lui le Comte du Bar à la tête de deux cens chevaux; & s'étant rendu par un long détour derriere la colline où étoit l'ennemi, le prit en queuë à l'improviste. A la vûë de ce Général, les ennemis, après avoir déja plié deux fois, prirent la fuite, & abandonnerent leur Infanterie, & environ trois cens Cavaliers qui couroient çà & là dans le bourg. Les vainqueurs poursuivant les fuyards, rencontrerent cinq cens chevaux, commandés par le Comte de Martinengue, qui venoient de Rians. Les vaincus, rassûrés par sa présence, se rallierent, & se défendirent pendant quelque tems. Mais ne pouvant soutenir l'impétuosité Françoise, ils plierent une seconde fois sous les efforts redoublés du soldat, qui les poursuivit pendant quelque tems. Les ennemis perdirent deux cens hommes de Cavalerie, & trois drapeaux. Le reste de l'armée s'étant débandé, jetta ses armes & se dissipa. On attaqua le même jour, 15. d'Avril, le bourg de Rians, où l'ennemi s'étoit retranché avec des barricades; mais comme le soleil étoit déja couché, on remit l'affaire au lendemain. Deux cens hommes qui s'étoient sauvés, partie dans une église, partie dans un colombier & dans un moulin, se rendirent à discrétion; on donna la vie au plus grand nombre d'entr'eux, & le reste fut pendu, pour intimider l'ennemi. Ceux qui s'étoient refugiés à Esparron, tourmentés

Ces deux Généraux mettent en fuite les Savoyards.

tés par la faim & par la soif, infectés par la puanteur des cadavres, & n'ayant d'ailleurs aucun secours à espérer, se rendirent aussi, mais sans autre condition que la vie sauve. On desarma trois cens hommes de Cavalerie, & mille hommes d'Infanterie, qui demeurerent tous prisonniers de guerre. Ceux qui avoient échapé au carnage, & entr'autres Alexandre Vitelli, Saint-Roman, & trente Capitaines, soit d'Infanterie, soit de Cavalerie, furent partagés entre Lesdiguieres & la Valette, aussi-bien que quinze drapeaux, & un grand nombre de chevaux, qu'on avoit pris sur l'ennemi. Le Duc de Savoye perdit à cette défaite cinq cens hommes de Cavalerie tués ou faits prisonniers & quinze cens Arquebusiers. Le jeune de Buous fut tué dans cette affaire, avec environ vingt soldats sans nom; & nous eumes cent blessés. Ensuite l'armée alla passer, après sept jours de marche, à la vûë d'Aix, dont l'ennemi étoit maître, & se rendit à Marignane, que la Valette prit à composition le 24. d'Avril. On s'approcha le lendemain de Gian, à une demi-lieuë de Selon; la place fut emportée, après qu'on eût planté les échelles, & fait joüer le pétard. Tout ce qui se présenta fut passé au fil de l'épée; & on fit pendre les autres. Les deux Généraux se separerent en cet endroit, après s'être fait des complimens & des remercîmens de part & d'autre. Lesdiguieres se rendit en dix jours à Gap, où ayant appris que la ville de Briançon couroit grand risque d'être prise par la negligence de la garnison, il partit pour s'y rendre; mais Prabaud l'ayant assûré dans le chemin, qu'on avoit changé la garnison, & que celle qu'on venoit d'y mettre étoit très-attachée au Roi, il retourna sur ses pas; passa par le Mont d'Argentiere; alla à Guillestre, & enfin à Embrun le 11. Mai. Cinq jours après son arrivée dans cette ville, il prit le chemin de Grenoble, pour assister aux Etats de la Province, & se rendit ensuite dans le Viennois, afin d'arrêter les ravages que l'ennemi faisoit en ces quartiers, & pour être à portée de jetter du secours dans les Echelles qu'on avoit dessein d'assiéger. Il eut avis dans sa marche, que l'ennemi avoit retiré son artillerie du Pont de Beauvoisin, & démantelé cette place, située sur la frontiere de France & de Savoye, separées en cet endroit par un petit ruisseau qui coule entre deux. Cette nouvelle ne l'ayant point empeché de s'avancer jusqu'à Saint-Genis, accompagné du Colonel d'Ornano, qui l'étoit venu joindre avec ses troupes; il attaqua les ennemis à la sortie du Pont de Beauvoisin. Le combat fut très-léger; & on se retira de part & d'autre, après avoir escarmouché pendant trois jours. Les Savoyards allerent prendre des quartiers à Chambery & aux environs.

HENRI IV. 1591.

Grande perte des Savoyards en cette occasion.

Hector de Mirabel de Blacons (1) emporta d'assaut le château de Montfleury. Gouvernet & d'Auriac se joignirent alors à Lesdiguieres, qui retira ses soldats de Saint-Genis, pour aller attaquer dans les vallées quelques troupes des ennemis qui étoient sorties de leurs retranchemens. Il en tua soixante le 11. de Juin. Ensuite ayant abandonné le Pont de Beauvoisin,

De Blacons prend d'assaut le château de Montfleury.

(1) Il porte tous ces noms à cause de diverses substitutions. Dupuy.

HENRI IV. 1591.

fin, on fit sans succès une tentative sur Chambery. D'Ornano traita avec les députés du Duc de Savoye, pour le retablissement de la liberté du commerce & de la culture des terres; mais n'ayant pû convenir des conditions, Lesdiguieres fit des courses jusqu'aux portes de Lyon avec Gouvernet, du Poüet & de Blacons; il perça même jusques dans le fauxbourg de la Guillotiere, qui est au-delà du Rhône; & en fut maître pendant deux heures. L'armée partit ensuite d'Erieu, pour aller, à la sollicitation de Maugiron, mettre le siége devant Givords, dans le Lyonnois, place qui incommodoit beaucoup la ville de Vienne. Le 1. de Juillet on fit tirer le canon dès la pointe du jour; & le feu de l'artillerie ayant duré trois heures, on se mit en devoir de forcer la bréche. Givords fut emporté d'assaut, & le soldat tailla en piéces tout ce qui se rencontra sur son passage. Le reste se sauva dans la citadelle, que la garnison, vaincuë par la frayeur, rendit sur le champ. L'armée alla ensuite à Vienne, d'où elle se rendit en cinq jours de marche à Ventavon, le 16. de Juillet.

Givords emporté d'assaut.

La Valette, qui y étoit venu au-devant de Lesdiguieres, l'entretint pendant quelque tems; & aussi-tôt Lesdiguieres retourna à Serres, & de-là à Puymore, château situé sur une hauteur qui commande la ville de Gap. Ayant appris en cet endroit que l'ennemi avoit dessein de surprendre Exiles, il se rendit à Embrun; & voyant qu'il s'étoit retiré à son arrivée, il marcha du côté de Briançon, pour visiter la place, qui lui avoit causé de l'inquiétude. Sur l'avis qu'on lui donna que l'ennemi avoit résolu d'assiéger Grenoble, il reprit le chemin de cette ville, dans le dessein de s'opposer en même tems aux ravages que le Duc de Savoye faisoit dans la vallée de Gresivaudan, célèbre par la quantité de Noblesse qui l'habite. Dans cette vûë on fit filer des troupes en Savoye, où quelques fourageurs de l'ennemi donnerent dans une embuscade qu'on leur avoit dressée. Ensuite on alla en cinq jours à Gouselin. Il y eut le 8. d'Août un léger combat; & les Royalistes rompirent le pont de bois, & en abattirent douze toises, malgré le grand feu du canon de la citadelle. De Galle de la Buisse reçut dans la cuisse une mousquetade, dont il ne fut pas long-tems incommodé.

Arrivée des troupes du Pape en Savoye.

Lesdiguieres retourna à Grenoble, où il eut avis que les troupes du Pape étoient arrivées à Montmelian, d'où elles s'étoient mises en chemin pour Chambery. Elles consistoient en six compagnies, composées chacune de trois cens hommes d'Infanterie, commandées par le Comte Belgioioso, par Alexandre Rangone, par Annibal Visconti, par François Comte de Stampa, par Gaspar Landriano, & par le Chevalier Alfonse Aif-Roho, tous à la solde du Pape. Dans le même tems la Valette ayant engagé Lesdiguieres par ses instances à marcher au secours de Berre, ville fameuse par ses salines & par son commerce dans le Golfe de Martigue, ce dernier passa par Treves, par Saint-Maurice, par Serres, & se rendit en trois jours à Ribiers. Il y apprit que la ville de Berre avoit été prise au mois de Juillet, après un long siége, par les Comtes François Martinengue-Malpaga, Bonifacio Vinciguerra, & par d'autres Officiers du Duc de Savoye. Il entra cependant dans cette Province, s'avança jusqu'à Castel-Arnoux, & de-là aux Mées, où il s'arrêta quatre jours. Il assiégea dans le même

tems

tems le château du Luz, qui apartient à l'Archévêque d'Aix. Il y avoit deux cens hommes de pied & quarante chevaux dans ce château, qui est situé sur une hauteur. La disette d'eaux obligea les assiégés à composer le 2. de Septembre, après qu'on eût tiré trois cens coups de canon. Le Général François, à qui les chevaux & le bagage apartenoient par le traité, les rendit généreusement à l'ennemi, & ne retint que les drapeaux.

HENRI IV. 1591.

Les Savoyards assiégent Moretel.

Après la prise de cette place, on alla camper près de Saint-Pol, où l'on résolut d'aller mettre le siége devant la ville de Digne, pendant que la Valette serreroit de près Graveson; mais ayant reçu une lettre, par laquelle il apprit que les ennemis étoient devant Moretel, qu'il avoit fait fortifier à l'opposite de Montmelian, pour arrêter les courses des Savoyards, & que le Duc de Savoye s'étoit avancé en personne, à la tête de huit cens chevaux & de deux mille Arquebusiers, jusqu'à Vallensole, il ne jugea pas à propos de s'engager au siége de la ville de Digne, aux environs de laquelle il s'empara de Chantarsier & de Courbon. Lesdiguieres passa par Gap, revint à Grenoble, & ayant pris avec lui trois cens hommes de Cavalerie, tirés la plûpart de la Noblesse, & deux mille sept cens Arquebusiers, il s'avança jusqu'au pont de Charre, mais l'ennemi, averti de son arrivée, avoit déja levé le siége de Moretel.

Lesdiguieres marche contre eux.

Pendant que Lesdiguieres étoit retenu dans son lit par un catharre, Belliers, frere de la Buisse, ayant attaqué un corps-de-garde de Cavalerie, en tailla une partie en piéces. Le lendemain de Mures & de Morges voulurent en faire autant. Le Général ayant recouvert sa santé, revint au camp; & ayant été reconnoître lui-même les retranchemens de l'ennemi, il jugea à propos de se conduire le lendemain de la manière que nous allons bien-tôt dire. Le Duc de Savoye ayant disposé ses troupes de façon, que la tête de l'armée étoit tournée du côté de Grenoble, il posta son Infanterie à la gauche, sur un côteau de vignes, au-dessous du château Bayard, & fit trois corps de sa Cavalerie, qu'il plaça dans la prairie voisine, entre ce côteau & la riviere d'Isere, qui coule à la droite. Il mit ensuite quarante chevaux dans un champ, d'où l'on ne pouvoit pénétrer dans la prairie qui est au-dessous, que par un défilé très-étroit; les passages en étant d'ailleurs escarpés de toutes parts.

Lesdiguieres en s'approchant de l'ennemi, fit faire alte à ses troupes dans un fond, entre des arbres sur les bords de l'Isere, afin de dérober à l'ennemi la connoissance du nombre de ses troupes; il chargea Prabaud de marcher vers le côteau dont nous avons parlé, à la tête de quinze cens Arquebusiers, partagés en deux troupes, dont l'une gagna le sommet pour en chasser l'ennemi, & l'autre se rendit au pied du côteau, afin d'enlever ce poste à l'Infanterie des ennemis, qui couvroit leur Cavalerie. Dans le tems que Prabaud s'avançoit, le Lieutenant de la compagnie de Cavalerie de Briquemault, appellé Guillaume Budé, de Verasse, petit-fils du célèbre Guillaume Budé, si connu par sa probité & par son érudition, eut ordre de prendre les devants avec un détachement de Cavalerie & d'Infanterie

terie, pour aller attaquer les quarante chevaux que l'ennemi avoit postés dans le champ qui commandoit la prairie.

Ordre de bataille de ses troupes.

Dès qu'il eut chassé ce corps-de-garde de cet endroit, Lesdiguieres y rangea son armée de cette maniére, il mit son Infanterie à la droite, sous les ordres de Prabaud; fit prendre la gauche sur le bord de la riviere à Mesplez, avec un bataillon quarré; & divisa en trois corps sa Cavalerie, qu'il posta au milieu des troupes de Prabaud & de Mesplez. Le premier escadron étoit commandé par de Mures & de Morges; la cornette du Général étoit dans le second, sous les ordres de Poligny; Lesdiguieres se mit à la tête du troisième avec cinquante deux hommes d'élite, rangés de maniére qu'ils paroissoient être au nombre de cinq cens. Venoient ensuite six vingt Arquebusiers, suivis de tous les goujats de l'armée, qui marchoient l'épée nuë, pour épouvanter l'ennemi. Les avant-coureurs, commandés par Briquemault, étoient devant eux comme une espece d'avant-garde; & le bataillon quarré dont nous avons parlé, couvroit l'aîle gauche de l'escadron de Poligny.

Grande défaite des Savoyards.

L'Infanterie ayant commencé la charge, la Cavalerie se mêla bientôt, & la victoire ne fut pas long-tems incertaine. L'ennemi se retira peu-à-peu; & n'ayant fait qu'un seul bataillon de toutes ses troupes, pour éviter le carnage dans sa retraite, il fit face dans la prairie, comme s'il avoit voulu combattre; mais pressés plus vivement par les vainqueurs, ses gens se débanderent, prirent la fuite, & furent poursuivis jusqu'aux portes de Montmelian. Les uns se disperserent de tous côtés; les autres se sauverent dans les bois à Aiguebelle, à la Rochette, & à Miollans. Le nombre des morts fut plus grand qu'il ne devoit l'être, eu égard au nombre de troupes qu'avoit le Duc de Savoye; car il y eut deux mille cinq cens hommes de tués; presque tous les Colonels & les Capitaines de l'armée furent faits prisonniers. On prit aussi trois cens chevaux, une cornette & dix huit drapeaux. Amedée, frere naturel du Duc de Savoye, se sauva à Miollans; le Marquis de Trevico, & d'Olivera demeurerent long-tems cachés dans les bois. Cette défaite arriva le 19. de Septembre. Le lendemain, deux mille hommes des troupes du Pape & du Milanez, qui s'étoient sauvés au château d'Avalon avec le Comte de Belgioioso leur chef, se rendirent à discrétion. On ne put arrêter la furie du soldat, qui en massacra cinq cens dans le premier feu. Les autres furent renvoyés avec un bâton à la main, & conduits en lieu de sûreté, après leur avoir fait promettre de retourner en Italie, & de ne jamais porter les armes contre le Roi.

Butin considérable que font les vainqueurs.

Lesdiguieres ayant fait examiner avec grand soin ce qu'il pouvoit y avoir de morts & de blessés de notre côté, on trouva qu'il n'y eut que de Valouse, avec un Chevau-léger, & deux fantassins de tués, & deux autres fantassins de blessés. Le butin fut si considerable, que, sans l'estimer au-delà de sa juste valeur, on le fit monter à deux cens mille écus d'or. Il y avoit des chaînes d'or, des colliers, de l'or & de l'argent monnoyé, de la vaisselle d'argent, des couvertures de lit, des chevaux, & d'autres munitions de guerre. Quelques personnes remarquerent, que ce fut au pied du château Ba-

Bayard qu'on fit un si grand carnage des plus grands ennemis de la France ; comme si on avoit eu dessein de les immoler aux manes du brave Pierre du Terrail, surnommé Bayard, du nom de ce château qu'il avoit fait bâtir. Ce guerrier si fameux dans notre Histoire, avoit autrefois signalé par des prodiges de valeur son zèle pour l'honneur du nom François. Le Roi François premier conçut une si haute estime pour ce grand homme, qu'il voulut être armé Chevalier de sa main. Bayard n'avoit laissé d une maîtresse qu'il avoit euë à Milan qu'une fille naturelle, qui dans la suite fut mere de Chastelard, à qui la Reine d'Ecosse fit trancher la tête, & de Bochosel, Conseiller au Parlement de Grenoble.

Lesdiguieres prend Barcelonne par composition.

Trois jours après cette défaite, Poligny tâcha inutilement de surprendre Marches, place entourée de murs, & dont l'assiéte est avantageuse. Ensuite Lesdiguieres ayant ramené l'armée, qu'il fit reposer pendant quelques jours, il résolut d'assiéger Barcelonne, dans le Comté de ce nom, apartenant au Duc de Savoye, entre Gap & le territoire d'Embrun. Il partit de Puymore le 12. d'Octobre; & s'étant rendu au Lauzet, & deux jours après à Saint-Pont, il campa devant Barcelonne. Mirabel surprit quatre jours après Caumars, château voisin. L'artillerie ayant été pointée contre les murs de Barcelonne, on la transporta dans un autre endroit après quelques coups de canon, tant parce qu'elle ne faisoit pas beaucoup d'effet de ce côté-là, par où il n'étoit pas facile de monter à l'assaut, que parce que les munitions de guerre étoient presque toutes gâtées.

Enfin du Sauzé, Gouverneur de la place, qui avoit une garnison de quatre cens Arquebusiers, capitula le 21. d'Octobre, à condition que les chevaux, les armes, les drapeaux, & le bagage apartiendroient à Lesdiguieres: Que le Gouverneur & sa garnison auroient la vie sauve, & seroient escortés par Poligny jusqu'au Chastelat. On fit promettre à ces troupes qu'elles repasseroient les monts ; qu'elles ne s'arrêteroient, ni à Démont, place dépendante de la France entre Coni & Cental au-delà des monts, & dont le Duc de Savoye étoit alors maître, ni à Digne, ni aux Allos ; & qu'elles ne serviroient point contre le Roi pendant trois mois.

Prise de Digne par la Valette.

Deux jours après, Lesdiguieres alla du côté de Digne, afin d'être à portée de seconder la Valette, qui faisoit le siége de cette place. Ce dernier ayant fait conduire du canon devant le bourg de Gaubert, que l'ennemi avoit fait fortifier aux environs de Sisteron, & dont la garnison incommodoit beaucoup nos troupes par ses fréquentes sorties, elle se rendit à discrétion. La Valette fit pendre tous les soldats, à la reserve de deux seulement. On tira aussi le 3. de Novembre quelques volées de canon contre un petit fort, dont la garnison se retira à Digne, qui étoit un peu audessous. L'artillerie ayant été pointée dans le même tems contre une église hors des murs de la ville, trente soldats qui s'y étoient enfermés, furent sur le point de se rendre à discrétion. La place ayant capitulé le lendemain, on leur accorda la vie par le traité, dont les conditions furent: Que le Roi pardonneroit aux habitans de Digne: Qu'on les traite-

HENRI IV. 1591.

roit comme les autres villes soûmises à Sa Majesté: Qu'ils payeroient cinq mille écus d'or à Lesdiguieres pour les frais de la guerre, en leur accordant une remise des sommes qu'ils avoient promises à la Valette: Qu'à l'égard de celles qu'ils lui devoient avant leur révolte, on s'en rapporteroit à des arbitres: Qu'on ne leur feroit point porter la peine du passé: Qu'ils seroient garantis du pillage, & ne seroient obligés à recevoir d'autre garnison que celle que la Valette mettroit dans la ville.

Le Duc de Savoye leve le siége du Puy de Sainte-Reparade.

On apprit ensuite que le Puy de Sainte-Reparade (1), où commandoit Palamede Forbin de Saint-Canat, étoit assiégé par le Duc de Savoye, qui faisoit déja battre les murs de cette place. Lesdiguieres & la Valette partirent des Mées, & se rendirent à Sainte-Tulle, dans le dessein de secourir les assiégés. Ils se préparoient à traverser la Durance, lorsque l'ennemi parut sur la rive opposée; mais le soleil étant prêt à se coucher, Lesdiguieres alla passer la nuit à la tour d'Aigues, & la Valette à Pertuys; tous deux dans la résolution de donner bataille le lendemain, si l'occasion s'en présentoit. Le Duc de Savoye craignant d'avoir du desavantage contre ces deux Généraux, décampa la nuit suivante, après avoir inutilement tiré deux mille coups de canon, & se retira promptement à Aix. Ensuite Lesdiguieres se separa de la Valette.

Dessein de ce Duc sur Marseille.

Le Duc de Savoye, fier de la prise de Berre, employoit la ruse, les brigues & l'argent, pour engager les habitans de Marseille, ville marchande du plus grand abord de toute la Mediterranée, & qui est, pour ainsi dire, la capitale de toute la Provence, à lui laisser faire au mois de Mars suivant son entrée dans leur ville, en qualité de Gouverneur & de Protecteur, pour leur tenir lieu de l'un & de l'autre, jusqu'à ce qu'on eût mis un Prince Catholique sur le trône. Il étoit secondé dans ce dessein par Christine d'Aguerre, veuve de François d'Agoust Comte de Sault, qui étoit en état, par le grand nombre de créatures qu'elle avoit dans cette ville, d'avancer beaucoup les affaires du parti qu'elle avoit embrassé. Mais soit que le Duc ne remplît pas les promesses qu'il avoit faites à la Comtesse, soit que les effets ne répondissent pas aux paroles, elle abandonna son parti, & lui débaucha la plûpart de la Noblesse. Quelques-uns croyent que le véritable motif d'un changement si prompt, fut le souvenir du refus que le Duc lui avoit fait essuyer, lorsqu'après la prise de Berre elle lui avoit demandé pour une de ses créatures le gouvernement de cette place, qu'elle ne croyoit pas qu'on pût refuser à ses services.

La Comtesse de Sault abandonne son parti.

Le Duc de Savoye, qui se regardoit déja comme en possession de Marseille, ne voulant pas lâcher sa proye, se servit d'un stratagême pour la retenir de force. Ses Emissaires répandirent le bruit que les Bigarrats, ou Bigarrés (2), qui étoient secretement dans les intérêts du Roi, avoient des desseins sur Marseille. Sous ce prétexte Pierre Bon Baron de Meul-

(1) Vulgairement *le Puech.*
(2) Gens habillés de diverses couleurs, qui faisoient des courses, & ravageoient le païs.

Meulhon se saisit de l'Abbaye de Saint-Victor, située sur une éminence d'un côté du port, près du château communément appellé Notre-Dame de la Garde. La sédition s'étant élevée en même tems dans la ville, le Duc de Savoye s'offrit comme médiateur pour l'appaiser, afin d'avoir occasion de faire filer dans la place ses troupes, qui s'en étoient approchées par ses ordres. Mais les choses ayant tout-à-coup changé de face, les Marseillois, ennemis d'une domination violente & tirannique, ne penserent plus aux Bigarrats, dont on avoit voulu leur faire peur, & se réünirent ensemble pour aller forcer le Baron dans l'Abbaye de Saint-Victor. Ils vinrent enfin à bout de le chasser de leur ville, malgré l'appui du Duc de Savoye, qu'il appella plusieurs fois à son secours. Depuis cet évenement la protection de ce Prince fut toûjours suspecte aux habitans de Marseille.

HENRI IV. 1591.

Le Duc de Savoye devient suspect aux Marseillois.

Tandis que ce Prince étoit aux environs de Marseille, la Valette alla le 20. de Novembre assiéger Beynes, au pied des montagnes, après la prise de Digne, afin de soûmettre entierement les places de la dépendance de cette ville. Mais voyant que son artillerie ne faisoit pas beaucoup d'effet, & que d'ailleurs le renfort que Lesdiguieres devoit lui envoyer n'arrivoit pas si-tôt qu'il s'en étoit flaté, il crut qu'il suffisoit pour le présent de faire une espece de blocus. C'est pourquoi il fit faire des retranchemens à une demi-lune dont il s'étoit emparé, afin d'y loger ses soldats. Mais comme l'affaire de Marseille finit heureusement plutôt qu'on ne l'avoit espéré; que l'Abbaye de Saint-Victor fut reprise sur le Baron de Meulhon, qu'on avoit chassé de la ville; & que le Duc de Savoye vint à Beynes avec toutes ses forces; la Valette en leva le siége à la hâte, & fit conduire son artillerie au bourg de Mezeuil, qui est aussi au pied des montagnes, assez près de Beynes. Le Duc chargea Pontevez Comte de Carces, de jetter des vivres & des soldats dans cette place.

La Valette est obligé de lever le siége de Beynes.

C'étoit fait de l'armée des Royalistes, si le Comte les eût attaqués dans la consternation où son arrivée les avoit jettés; mais leur ayant donné le tems de se rassûrer, le brave la Valette ne se déconcerta point; & ayant laissé un nombre de soldats suffisant à la garde de son canon, il sortit de Mezeuil sur le soir à la tête de ses troupes, pour aller insulter le camp des ennemis. La nuit qui survint mit fin au combat, qui n'avoit pas duré long-tems. On se retira de part & d'autre dans ses retranchemens. L'ennemi satisfait d'avoir jetté en passant des secours dans la ville de Beynes, se mit en marche à la faveur des ténèbres, & alla passer la riviere à Vinon, malgré la poursuite des Royalistes. Arrivé dans cet endroit, la Valette en trouva la situation très-avantageuse. Il résolut de fortifier un pont, qui lui parut très-propre à faciliter ses entreprises, & par le moyen duquel on pouvoit arrêter les courses de l'ennemi, & couper les convois qui alloient à Aix; il en confia la garde à Mesplez avec quatre cens Arquebusiers; & ayant renvoyé ses troupes à Manosque, il se rendit promptement à Beynes, pour élever des forts autour de cette place.

Ils

HENRI IV. 1591.

Le Duc de Savoye assiége Vinon.

Ils étoient à peine commencés, qu'il eut avis que le Duc de Savoye assiégeoit Vinon avec deux coulevrines, & qu'il s'étoit emparé du fauxbourg, qu'on avoit abandonné lorsque la place avoit été démantelée. Ainsi les passages étant fermés par cet endroit, la Valette vit bien qu'il étoit impossible d'y faire entrer des troupes, la riviere de Verdon, qui coule de l'autre côté, n'étant pas guéable. Au défaut de secours, la garnison, que le mauvais état de la place ne put ébranler, se fit un rempart de son courage.

Deux jours après, la batterie de l'ennemi ayant renversé les fortifications, qui n'étoient que des pierres entassées les unes sur les autres sans ciment, le Duc de Savoye étoit sur le point de donner un assaut, lorsque la Valette parut à la tete de cinq cens chevaux & de six cens Arquebusiers, n'ayant point encore reçû les renforts que Lesdiguieres lui avoit fait espérer. A la vérité Gouvernet lui avoit amené cinquante Gentilshommes; mais cette jonction ne diminuoit pas beaucoup la supériorité de l'ennemi. Malgré cette inégalité, la Valette se détermina à risquer une bataille, dans la résolution de périr, plutôt que de souffrir qu'on pût lui reprocher d'avoir abandonné les assiégés dans le péril qui les menaçoit.

Ayant donc rassemblé ses troupes auprès de Vinon le 21. de Décembre, dans un endroit où il leur avoit donné rendez-vous, il les rangea en bataille de cette maniere. Il donna le commandement de l'avant-garde, composée de cent cinquante chevaux, à Buous; & posta Saint-Canat à la gauche avec vingt Cuirassiers, soutenus de quelques Arquebusiers & de quelques enfans perdus. Ensuite il plaça Montault derriere eux, avec cent cinquante chevaux rangés de la même maniere; & se mit lui-même à la tête de deux cens soldats, après avoir chargé Gouvernet de la conduite du corps de reserve.

Il est battu devant cette place par la Valette.

L'armée s'étant avancée dans cet ordre jusqu'à Vinon, elle rencontra le Duc de Savoye, qui avoit passé le Verdon pour venir au-devant d'elle à la tête de huit cens chevaux & de cinq cens hommes de son Infanterie, dont il avoit laissé le reste à la garde de son artillerie dans le fauxbourg de Vinon, de l'autre côté de la riviere. Sa Cavalerie s'étendoit sur trois lignes le long du rivage. De Buous ayant commencé la charge avec beaucoup de valeur, Saint-Canat, à la tête de ses enfans perdus, prit en flanc l'ennemi si à propos, qu'il le fit plier; de maniere que Buous l'enfonça aisément. Enfin Montault étant encore survenu par l'ordre de la Valette, qui couroit de rang en rang pour animer ses soldats à bien faire, il pressa si vivement l'ennemi, qu'il abandonna son poste & prit la fuite. Il y en eut un grand nombre de tués sur la place; plusieurs se noyerent dans le Verdon, qui étoit près de-là. Ceux qui se sauverent à la nage, allerent se rejoindre à leurs compagnons qui gardoient l'artillerie dans le fauxbourg.

Le Duc de Savoye se sauva à la faveur de la nuit, qui suivit de près le combat, qu'on n'avoit commencé qu'un peu avant le coucher du soleil. L'ennemi ayant levé le siége en désordre au milieu de la nuit, Mesplez sortit

fortit de ses retranchemens, & tailla en piéces le corps-de-garde qui étoit dans le fauxbourg. L'ennemi perdit cent hommes, dans le nombre desquels Vinciguerra Comte de Saint-Boniface, & Fortias, d'Avignon, Capitaine de Cavalerie, se trouverent compris. Il n'y eut que six des nôtres tués, & autant de blessés. Saint-Canat qui avoit fait des prodiges de valeur, & donné des preuves de son habileté dans la guerre, fut du nombre de ces derniers. Les fuyards se refugierent à Saint-Pol & à Rians. Après cette victoire, la Valette se rendit à Esparron, & continua sa route vers Martigues, dans l'espérance de reprendre Berre; Martigues & tous les forts des environs de Marseille se rendirent à lui.

HENRI IV. 1591.

Guerre aux environs de Geneve.

Tandis que ces choses se passoient en Provence & en Dauphiné, on ne restoit pas dans l'inaction aux environs de Geneve. Nicolas de Harlai de Sancy, qui après la mort de Henri III. avoit eu commission de faire des levées en Allemagne, n'ayant pû conserver les troupes qui l'avoient suivi, s'étoit retiré en Suisse. Ayant eu ensuite quelques conférences avec le Vicomte de Turenne, qui alloit en ambassade en Allemagne, il vit bien qu'on n'avoit plus besoin de ses services auprès des Princes de l'Empire. Il prit donc le parti de se retirer à Bâle, où il eut avis par un de ses espions, que des gens déguisés en soldats apportoient d'Italie un convoi de cent mille écus d'or pour le Roi d'Espagne. Il les fit suivre par un détachement, qui les ayant conduits dans une embuscade dans la forêt de Rheinfeld, leur enleverent cette somme considerable.

Cet argent vint à propos pour payer trois compagnies de Cavalerie qu'André Hurault de Maisse, Ambassadeur de France à Venise, avoit levées dans les Etats de la République. Elles étoient commandées par Pausanias Braccioduro, par le Comte Mucio Porto, qui avoit avec lui Leonard son frere, tous deux de Vicence, & par Nicolas Nasi, Florentin, si connu en Italie & en France par le jeu qu'il avoit coûtume de joüer. Cet Officier, qui conservoit toûjours l'inclination qu'il avoit euë pour la France, mit ces troupes en bon état à ses dépens, & avec l'argent que Mucio lui prêta généreusement. Ces troupes ayant été payées de l'argent du Roi d'Espagne, Sancy se rendit à Geneve, pour porter la guerre en Savoye de ce côté-là, afin de faire diversion des forces du Duc, qui ravageoit alors la Provence. Cet argent servit aussi à lever un regiment de Suisses, dont on donna le commandement à Diespach, Gentilhomme de Berne. Sancy s'étant mis à la tête de ces troupes, se joignit à Lurbigny, Gouverneur de Geneve pour le Roi, & au Baron de Conforgien, qui avoit fait l'année précedente une heureuse campagne. Ils allerent au commencement de Janvier mettre le siége devant Buringe, dont ils firent battre les murs. Dans le même tems un corps de Cavalerie Napolitaine & Milanoise étant arrivé à la Roche, Braccioduro, le Comte Porto, & Nasi, quoiqu'avec peu de forces, ne laisserent pas de l'attaquer & de le mettre en déroute avec le secours de quelques Arquebusiers, qui étant accourus au bruit, prirent les ennemis en flanc & leur tuerent

Siége & prise de Buringe par Sancy.

HENRI IV. 1591.

tuerent cinquante hommes, du nombre desquels se trouva un Espagnol, nommé Guevara.

On rapporte que le stratagême dont Braccioduro se servit, ne contribua pas peu à le tirer de ce mauvais pas. Cet Officier voyant qu'il faloit repousser le danger, en le faisant craindre à l'ennemi, fit courir le bruit parmi ses troupes, qu'il leur arrivoit du secours par derriere. Ce bruit ayant passé dans les rangs Espagnols, ils se mirent à fuir, pour n'etre pas enveloppés de tous côtés. Le canon ayant continué le lendemain de tirer contre Buringe, les assiégés commencerent à perdre courage, & demanderent à capituler; mais ayant proposé des conditions exorbitantes qu'on ne pouvoit leur accorder, on les somma de se rendre à discrétion, avec menace de passer tout au fil de l'épée si la place étoit emportée d'assaut. Effrayés de ces menaces, ils sortirent de la ville par un guichet qui s'ouvroit sur le pont, où l'on ne faisoit point la garde, parce qu'il étoit au-dessous de la citadelle, & se sauverent à Bonne. Il y en eut huit de tués & trois pris, dont un, qui servit de bourreau pour pendre les deux autres, racheta sa vie par ce moyen. On garda pendant quelque tems Buringe, qu'on fit ensuite démanteler. Le Duc de Savoye la fortifia de nouveau dans la suite. On employa le reste du mois à faire des courses sur les terres de l'ennemi.

Guitry se rend à Geneve par ordre du Roi.

Dans le même tems Jean Chaumont de Guitry, Officier d'une expérience consommée, dont nous avons eu souvent occasion de parler, se rendit par l'ordre du Roi à Geneve, avec d'Anglure d'Autricour, son Lieutenant, à la tête de trois cens chevaux & de quinze cens hommes d'Infanterie. Son arrivée ayant entierement rassûré les Genevois, le regiment des Suisses passa du bailliage de Gex, où il étoit, dans celui de Thonon. Guitry fit braquer le premier de Février, cinq piéces de canon contre les murs de Versoi, dont le Duc de Savoye s'étoit emparé depuis peu. La place fut emportée du premier assaut, après une légere résistance de la part de la garnison, composée de deux cens cinquante hommes. Nos soldats, dont la licence n'étoit point alors réprimée par une sage discipline, commirent des cruautés inoüies dans cette ville, & la mirent au pillage. La garnison fut passée au fil de l'épée à l'exception de quatre vingt hommes, qui se sauverent dans la citadelle, dont Compois étoit Gouverneur. Ayant été sommé le lendemain de se rendre, il fit une réponse pleine de hauteur. Les assiégeans tournerent aussi-tôt le canon contre les murs de la citadelle, du côté de l'Orient d'été; mais voyant que le mur, qui étoit de pierres de taille & de briques, resistoit par son épaisseur à l'effort du canon, dont on avoit déja tiré cent coups sans beaucoup d'effet, on fit creuser des mines, où l'on mit le feu le 6. de Février. Elles firent sauter trente soldats, dont le malheur effraya tellement le reste des assiégés, qu'ils se rendirent à composition. On permit au Gouverneur & à trois Capitaines, de sortir de la place armés du poignard & de l'épée, & l'on renvoya sans armes & sans bagage cinquante hommes qui restoient encore de la garnison. Les vainqueurs trouverent dans la citadelle un

Versoi pris & pillé par les François.

grand

grand amas de munitions de bouche, dont on fit monter le prix à six mille écus d'or. HENRI IV.

Après la prise de Versoi, l'armée alla faire le siége d'Esvian, sur le bord du Lac de Geneve. Bonvillars, autrefois Gouverneur de Montmelian, étoit alors dans Esvian avec trois cens hommes de garnison. Ce Gouverneur ayant été sommé au nom du Roi de rendre sa place, refusa d'en ouvrir les portes. On fut donc obligé de tirer le canon; & la place ayant été emportée d'assaut, avec perte assez considerable des nôtres, on brisa les portes de la ville par le moyen du pétard, & on y commit les mémes excès qu'à Versoi. Le soldat, non content d'avoir fait un butin considerable & d'avoir ruiné les édifices publics, alloit mettre le feu dans la ville, par un dernier trait de cruauté; (car, à la reserve de l'incendie, cette ville avoit été exposée à toutes sortes de violences,) lorsque les habitans se préserverent de ce malheur, en donnant caution de payer une somme de deux mille écus d'or. Bonvillars, Gouverneur de la citadelle, se rendit vie & bagues sauves trois jours après. Cette place, qui, par sa situation dans un lieu marécageux, n'avoit rien à craindre de la mine, étoit d'ailleurs fortifiée d'un bon rempart, & bien fournie de vivres. 1591. Esvian pris d'assaut & saccagé.

L'armée ayant fait le dégât dans la campagne aux environs, marcha vers Bonne sur la fin du mois de Février. Les chemins étant fort mauvais, on eut beaucoup de peine à conduire deux canons au pont de Buringe. Dès qu'on les eût braqués contre le château de Poulinge, la garnison se rendit aussi-tôt.

A la nouvelle de la marche d'Amedée (1), qui s'avançoit avec Olivarez, le Marquis de Trefort, Sonnas, le Comte de Châteauneuf, & d'autres Officiers, suivis de huit cens Cuirassiers à cheval & de quatre mille hommes d'Infanterie, Italiens, Espagnols & Savoyards, on renvoya l'artillerie à Geneve, & l'on se prépara à faire retraite. Olivarez, dont l'avis étoit appuyé par le Bâtard de Savoye, ne vouloit pas qu'on avançât plus loin, ou que l'on s'engageât témérairement dans quelque entreprise. Mais Sonnas & les autres Officiers, bien instruits du mauvais état de nos troupes, qui diminuoient de jour en jour, soutenoient au contraire, qu'il étoit de leur honneur de réprimer la licence des soldats étrangers, qui ravageoient impunément les terres de Savoye. Ils conseillerent donc à leur Général de risquer une bataille. Le Général des troupes de Savoye se détermine à donner bataille.

Nos troupes ayant abandonné les châteaux de Poulinge & de Visery, sans s'arrêter dans le Fossigny, se rendirent aux environs de Geneve, de peur d'être enveloppées par l'ennemi, qui avoit l'avantage du nombre. Après leur départ, Amedée rétablit le pont de Buringe; & ayant fait passer dessus son Infanterie, il la dispersa dans les bourgs aux environs de Bonne. L'armée ennemie étoit composée de cinq mille hommes de pied, de six cens Cuirassiers, & de quatre cens Arquebusiers à cheval. Nos Généraux rangerent leurs troupes en bataille au-dessus de Monthou le 12. de Mars.

(1) Bâtard de Savoye.

HENRI IV. 1591.

Combat entre les François & les Savoyards à Monthou.

Mars. Ils ne s'attendoient pas à en venir aux mains; ils croyoient qu'on se retireroit de part & d'autre, après avoir fait montre de ses forces. L'évenement leur apprit le contraire. Cinq cens Arquebusiers, tirés de tous les regimens ennemis, commencerent la charge, en allant attaquer un corps de troupes qu'on avoit posté à mille pas du reste de l'armée, pour garder un bois taillis, des hayes & des murs ruinés, au pied d'une colline. Ces Arquebusiers furent suivis par Olivarez, à la tête de huit cens autres, aussi tirés de tous les regimens.

Guitry, voyant que nos troupes plioient & avoient été chassées de leur poste, fit avancer quatre cens Arquebusiers des regimens de Chantal & de Saint-Cheron, qui furent soutenus de trois compagnies du Roi, commandées par Saint-Remy. Les Savoyards s'étant rendus maîtres des murs & des hayes, descendoient dans la plaine, comme s'ils eussent déja remporté la victoire; ils perçoient même jusqu'au poste des Suisses, quand le Baron de Conforgien, saisissant l'occasion, se jetta entre ceux des ennemis qui avoient passé la haye & ceux qui étoient encore derriere; il les attaqua dans cet endroit, où ils ne pouvoient passer qu'à la file, & les tailla en piéces avant qu'ils pussent se rallier. Sonnas, qui combattoit à la tête des soldats, fut tué avec la plûpart de la Noblesse. La mort du Chef jetta la consternation parmi les soldats, qui se retirerent au delà des hayes, & furent poursuivis par les nôtres jusqu'au fossé, sur l'autre bord duquel Amedée & Olivarez étoient avec le reste de l'armée. Tous les Arquebusiers de l'ennemi ayant fait feu sur les vainqueurs, le combat se rétablit en cet endroit.

Nos soldats acharnés de tous côtés au carnage, s'étant enfin ralliés, reprirent leurs rangs, & passerent le reste de la journée en présence de l'ennemi, qui se tenoit sur la défensive. Il y eut deux cens hommes tués du côté des Savoyards, sous les yeux desquels on les dépouilla, pour ainsi dire, à loisir. Ils se retirerent la nuit suivante à la Roche & à Bonneville, au-delà de la riviere d'Arve, après avoir rompu le pont de Buringe derriere eux.

Retour de Sancy au camp du Roi.

Les Royalistes ennuyés depuis long-tems de la guerre, & d'ailleurs à charge à la ville de Geneve, partirent le 23. de Mars, & se retirerent chez eux par la Franche-Comté & par Roman-Monstier. Sancy se rendit au camp du Roi, où tout le monde le félicita des heureux succès de cette campagne. Chaumont, qui prit la place du Baron de Conforgien, & le Capitaine Caron, resterent jusqu'à la fin de l'année à Geneve. Ensuite on se contenta de part & d'autre de faire des courses dans le païs ennemi. Le Baron d'Hermance ayant été fait prisonnier le 16. Juin dans une de ces courses, fut conduit à Geneve, d'où ayant voulu se sauver, il fut gardé plus étroitement, jusqu'à ce qu'il payât une grosse rançon pour être mis en liberté.

Guerre dans la Bourgogne &

Cependant le Maréchal d'Aumont faisoit la guerre avec plus de courage que de bonheur dans la Bourgogne, dans le Bourbonnois, & dans les autres Provinces voisines, contre Charles de Savoye Duc de Nemours. Il écri-

écrivit à Guitry de le venir trouver. Celui-ci s'étant mis aussi-tôt en chemin avec les regimens qui lui restoient, & avec les cornettes de Braccioduro, du Comte Porto, & de Nasi, il eut mille obstacles à surmonter dans sa marche. Le Marquis de Trefort, Gouverneur de la Bresse, surprit les compagnies de Braccioduro & du Comte Porto; il leur enleva armes & bagages, & fit prisonniers Leonardo Porto, le Comte Tarquinio Angarano, son Lieutenant, & Thomas Fregose, qui servoit en qualité de volontaire sous Guitry. Le Comte Barthelemy Nievo, de Vicence, ayant été blessé, n'échapa qu'avec beaucoup de peine, aussi-bien que Braccioduro, qui fut contraint de se cacher dans les bois avec ses soldats, & vint enfin à bout de se sauver, après avoir perdu les chevaux de sa troupe & ses bagages. Ce fut un bonheur pour eux, qu'ayant à passer le Ladon, la rive d'où ils descendirent dans la riviere, se trouva plus élevée que la rive opposée, où Balanson de Trefort les attendoit; de sorte qu'ils combattoient en quelque façon de dessus une hauteur. Ils furent d'ailleurs secourus par Guitry, qui avoit passé la riviere dans un autre endroit. Au reste, leur courage invincible leur fit soutenir tous les dangers qu'ils eurent à essuyer dans une longue marche, de la part d'un ennemi brave, qui les prenoit tantôt en flanc, tantôt en queuë, & toûjours avec l'avantage du nombre.

HENRI IV. 1591.

Provinces voisines.

Siége d'Autun par le Maréchal d'Aumont.

Déscription de la ville d'Autun.

Ils arriverent enfin le 15. de Mai au camp du Maréchal d'Aumont, qui pensoit alors à faire le siége d'Autun. Quelques-uns prétendent que cette ville, qui est aujourd'hui la capitale de la Bourgogne, avec un siége Episcopal, est l'ancienne *Bibracte* du tems de Jules-César: Que cette ville, qui fut appellée *Augustodunum*, du nom d'Auguste, prit dans la suite le nom de *Flavia Heduorum*, qui lui fut donné par Constantin (1) fils de Claude; comme on peut le voir dans le panégyrique du Rhéteur Eumenes. Quoi qu'il en soit, elle a été autrefois très-grande & très-peuplée; la vaste enceinte de ses murs, qui ont sept milles de tour, un ancien théâtre, un grand nombre de colomnes, de pyramides, de statues, & d'autres monumens de l'Antiquité qu'on y voit encore; les vases, les médailles, & autres antiques qu'on y trouve tous les jours en creusant la terre, sont une preuve que cette ville étoit autrefois très-célèbre. Aujourd'hui presque deserte, elle renferme dans ses murs des jardins & des vergers. Au Midi de cette ville s'éleve le mont Cenis, dont la pente est assez douce en cet endroit. La citadelle est bâtie au pied de cette montagne. La ville est environnée entre le Midi & le Couchant, d'un mur qui separe cette citadelle de la ville, au milieu de laquelle on voit le Champ de Mars, qu'on appelle encore de ce nom. Ce quartier de la ville, autour duquel on a bâti depuis peu un mur de la longueur de mille pas, est très-peuplé. L'Arroux,

(1) Constantin le Grand s'appelloit *Flavius*, & ainsi il pourroit avoir donné à une ville le nom de *Flavia Heduorum*; mais il n'étoit pas fils de Claude. Son pere étoit Constance Chlore; lequel, à la vérité, descendoit de Claude II. Empereur; & c'est de-là que Constantin a tiré le nom de *Flavius*. Si M. de Thou parle d'un autre Constantin, il devoit le mieux caractériser.

HENRI IV. 1591. roux, qui coule au Septentrion, sert, pour ainsi dire, de rempart à la ville, qui en est plus forte de ce côté-là.

Le Maréchal d'Aumont s'étant confirmé dans sa résolution à l'arrivée de Guitry, fit dresser une batterie de petits canons sur le mont Cenis, qui commande la ville & la citadelle; sans autre dessein que de jetter l'épouvante dans la ville. On fit solliciter secretement les habitans, pendant qu'on faisoit venir de gros canons & de la poudre de S. Jean de Laulne. Tout l'effort du siége tomba sur la citadelle, dont la prise devoit, selon toutes les apparences, entraîner celle de la ville. Outre le feu des batteries qui foudroyoient les murs, on fit encore creuser des mines. Pendant qu'on y travailloit, d'Aumont voyant qu'il y avoit espérance de s'emparer de la citadelle de Châlons, place la mieux fortifiée de tout le païs, ne voulut pas negliger une occasion si favorable. De l'Artusie, Commandant de la place, que le Roi avoit autrefois mis à la tête de la compagnie qu'il avoit eu dessein d'envoyer en garnison à la Mirandole, paroissoit disposé à traiter avec le Maréchal. Ce Gouverneur ne demandoit pour toutes conditions que trente deux mille écus d'or, pour payer ce qui étoit dû à ses soldats. Le Maréchal convint d'envoyer un détachement, que l'Artusie devoit introduire dans la ville, afin d'obliger à consentir au traité ceux des habitans & de la garnison qui refuseroient de s'y soûmettre. Les plus riches d'entre les bourgeois, qui aimoient mieux retourner à l'obéïssance du Roi que rester plus long-tems sous la domination de la Ligue, qui leur étoit odieuse, croyant l'affaire serieuse, & que le Gouverneur agissoit de bonne foi, s'obligerent sans difficulté à fournir la somme qu'on demandoit; ils donnerent même vingt mille écus comptant, avec promesse de payer le reste dans l'année. Le Duc de Mayenne avoit permis à l'Artusie de se servir de ce stratagême, pour tirer cette somme considerable des habitans, & pour découvrir en même tems ceux qui etoient mal intentionnés pour son parti.

Ruse & fourberie de l'Artusie Gouverneur de Châlons.

Le Maréchal d'Aumont ayant laissé la conduite du siége d'Autun à Guillaume de Saulx de Tavannes, Lieutenant de Roi de la Province, & à Imbert de Marsilly de Cipierre, Maréchal de camp, se retira dans un château des environs, afin de mieux derober à l'ennemi la connoissance de son dessein. Tavannes & Cipierre ne pouvant s'accorder entr'eux, se pressferent de donner un assaut avant le retour du Général. C'est pourquoi ils firent mettre le feu aux mines; & sans attendre que la terre, qui est légere & sabloneuse en ce païs-là, se fût affaissée, ils donnerent les ordres pour l'assaut. On planta d'abord les échelles, & les soldats s'étant avancés en bon ordre vers les murs, furent ensevelis dans les sables jusqu'à la ceinture. On fit alors un fossé au dedans de la ville, & les Royalistes monterent à l'assaut d'un autre côté, d'où le feu de l'artillerie, qui rasoit la brêche en cet endroit, écartoit les assiégés. On ne remporta d'autre avantage dans cet assaut, qui se donna le 2. de Juin, que de se retirer avec moins de perte que les assiégés, dont il périt deux cens hommes, n'y en ayant que trente de tués ou blessés de notre côté. Les ennemis se vengerent le lendemain, & nous tuerent beaucoup de monde dans une sortie,

où

où François de la Magdelaine de Ragny, Chevalier des deux Ordres, fut dangereusement blessé.

HENRI IV. 1591.

Sept jours après, Cipierre fit partir cent Arquebusiers & cinquante Cuirassiers sous les ordres de Berge, pour aller trouver l'Artusie, comme on en étoit convenu. Les Arquebusiers devoient descendre dans le fossé, & les Cuirassiers avoient ordre de rester à la porte de la ville, en attendant que la garnison sortît hors de la place pour se joindre à eux. Dans le tems que nos soldats s'approchoient de Châlons à la faveur des ténèbres, l'Artusie fit secretement arrêter ceux qui lui étoient suspects, & surtout les bourgeois qui s'étoient obligés à remplir les conditions du traité. Il fit mettre ensuite sur le rempart qui regardoit le fossé où les Royalistes devoient se rendre, de petits canons chargés à cartouche. Enfin de Berge, qui venoit d'arriver avec sa troupe dans le fossé, étant entré dans une casemate, pour conférer avec l'Artusie, il fut arrêté par ses ordres avec ceux qui l'avoient suivi en petit nombre.

Le Maréchal d'Aumont & plusieurs habitans de Châlons donnent dans le piége.

Dès que le signal eût été donné sur le rempart, on fit une décharge de canon sur les Arquebusiers, qui furent mis en piéces, à la reserve de ceux qui se sauverent à la faveur de la nuit vers les angles des bastions. Le bruit du canon ayant fait conjecturer aux Cuirassiers, qui attendoient à la porte de la ville, ce qui en étoit, ils se retirerent promptement. Le Gouverneur tira par ce moyen des plus riches bourgeois, qu'il menaça de faire pendre, non seulement la somme dont on étoit convenu par le traité, mais encore vingt mille écus d'or au-delà. Il exila une partie des habitans, condamna les autres à lui payer certaines sommes, & en fit mourir quelques-uns.

Le Maréchal d'Aumont, au désespoir d'avoir donné dans ce piége, revint au camp devant Autun; & voulant réparer par quelque coup d'éclat la perte & la honte que sa crédulité venoit de lui attirer, il fit dresser de nouvelles batteries avec le canon qu'on lui avoit amené de Saint-Jean de Laulne, afin de battre les murs de la citadelle avec plus de force qu'auparavant. On fit joüer la mine le 18. de Juin. Les Royalistes, divisés en quatorze bataillons, donnerent au son de la trompette un assaut général, que les assiégés soutinrent avec un courage invincible, en se moquant de la crédulité du Maréchal d'Aumont, qu'ils railloient de s'être laissé tromper par l'Artusie. Nos troupes qui avoient le désavantage de combattre contre un ennemi qui étoit au-dessus d'eux, furent repoussées. Enfin on ne jugea pas à propos de s'opiniâtrer plus long-tems au siége de cette ville; & sur le bruit de la marche du Duc de Nemours, qui s'avançoit à la tête des troupes que le Duc de Lorraine lui avoit envoyées, le Maréchal, qui voyoit d'ailleurs ses soldats abattus, fit conduire à la hâte deux canons à Saulieu, & se retira lui-même avec le reste de son armée à Semur, d'où il se mit en marche pour Langres, après avoir laissé une partie de ses troupes à Flavigny. Il résolut d'attendre à Langres Gaspard de Schomberg Comte de Nanteuil, qui lui amenoit six cens hommes de Cavalerie Allemande.

Le siége d'Autun est levé.

Après la défaite de l'armée de Savoye au pont de Charra, les troupes du

HENRI IV. 1591. du Pape ayant été jointes à Chambery par le regiment des Suisses, se rendirent par la Bresse en Franche-Comté; le nouveau Duc de Monte-Marciano eut à Lyon-le-Saunier un grand démêlé avec Pierre Cajetan, son Lieutenant. L'affaire seroit devenuë plus serieuse sans l'Archévêque Matteucci, Commissaire général de l'armée, qui conseilla à ce dernier de ceder au tems, & de se retirer avec l'agrément de Sa Sainteté. Appio Conti, qui étoit Maréchal de camp, fut fait Lieutenant à la place de Cajetan, qui s'en retournant en Italie par la Suisse, y fut arreté, sous prétexte que le Cardinal son frere s'étoit rendu caution, pendant son séjour à Paris, de la paye qui étoit dûë aux Suisses; Cajetan ne fut mis en liberté qu'aprés bien des prieres qui approchoient de la bassesse, & aprés avoir réclamé le Droit des gens, qu'on violoit, disoit-il, en le retenant ainsi de force.

Projets ambitieux du Duc de Nemours. Le Duc de Nemours, jeune Prince d'un genie vaste, qui avoit donné de grandes preuves de valeur & de prudence au siége de Paris, étoit parti avec l'agrément des habitans de cette ville pour son gouvernement du Lyonnois, où il se trouvoit plus à portée d'exécuter les projets ambitieux qu'il avoit formés. Il faisoit la guerre en personne & par ses Lieutenans dans le Bourbonnois, dans le Forez, dans l'Auvergne & dans la Bourgogne. Il s'étoit saisi depuis quelque tems des châteaux de Bissy en Mâconnois, & d'Espoisse, par la trahison d'un homme que Louis d'Ansinville de Revillon, Seigneur de ces châteaux, avoit reçû avec bonté dans sa maison. Ce Prince ne se sentant pas assez de forces pour soutenir la guerre en tant d'endroits différens, fit partir pour Milan Charles de Coligny d'Andelot, fils de Gaspard d'Andelot, qu'il avoit attiré à son parti, après qu'il eût été fait prisonnier l'année précedente aux environs de Paris. Il le chargea de négocier avec les Ministres d'Espagne, afin de les engager à faire passer par son gouvernement les troupes auxiliaires qu'on devoit envoyer à la Ligue; mais ce fut inutilement; il ne put même obtenir que les troupes qui étoient en Franche-Comté passassent en Bourgogne, parce que le Duc de Monte-Marciano avoit résolu de se joindre avec le Duc de Parme avant de rien entreprendre.

Revûë des troupes du Pape à leur arrivée à Verdun. Ce Général ayant donc continué sa route par la Lorraine, se rendit à Verdun, où les Ducs de Lorraine & de Mayenne, accompagnés de Capizucchi, que le Duc de Parme avoit laissé en France l'année précedente lorsqu'il reprit le chemin des Païs-bas, vinrent lui témoigner la joye qu'ils avoient de son arrivée. On fit la revûë de l'armée pendant qu'elle traversoit la ville; & l'on donna la montre aux soldats. La Cavalerie étoit encore dans son entier, & l'Infanterie, dont les maladies, les travaux & les difficultés d'une longue marche avoient emporté un grand nombre, se trouva fort délabrée. On la dispersa dans les bourgs aux environs de Verdun, afin qu'elle pût se remettre de ses fatigues. On demeura si long-tems en cet endroit, qu'on y apprit la mort du Pape Grégoire, avant d'en décamper. Cette nouvelle consterna le Général & les Officiers, & fut cause qu'ils n'agirent plus ensuite qu'avec lenteur & negligence.

François Cardinal de Joyeuse s'étant rendu depuis quelques mois à Rome,

me, pour y solliciter des secours en faveur de son frere Antoine-Scipion de Joyeuse, qui faisoit la guerre dans le Languedoc, briguoit avec beaucoup d'ardeur la légation d'Avignon, afin d'être à portée, en se trouvant entre la Provence & le Languedoc, d'avancer les affaires de la Ligue dans ces deux Provinces. Octave Parravicino, qui venoit d'avoir le chapeau, fut nommé pour la légation de France, à cause de son dévouëment aux intérêts du Roi d'Espagne, ayant été élevé à sa Cour. Il étoit sur le point de partir avec le Cardinal de Joyeuse, pour se rendre à l'armée auxiliaire: mais la mort du Pape les retint l'un & l'autre à Rome pour assister au Conclave.

HENRI IV. 1591.

Mort de Grégoire XIV.

Grégoire ayant eu depuis son avenement au Pontificat quelques attaques d'une fiévre continuë, avoit aussi été sujet à un flux de ventre, causé par la violence des tranchées qui lui dechiroient continuellement les entrailles. A ces deux incommodités se joignoit encore une rétention d'urine, qui venoit d'une gravelle invéterée. Son mal s'étant augmenté avec tant de violence vers la fin de Septembre, qu'on l'avoit cru mort, le Cardinal Cajetan avoit été appellé, en qualité de Camerlingue, pour casser, suivant la coûtume, l'Anneau du Pescheur. Le Pape ayant repris ses esprits, avoit paru en beaucoup meilleur état; mais il fut emporté par une seconde attaque le 15. d'Octobre. Il fit appeller les Cardinaux avant de mourir; les ayant remerciés de l'avoir élevé sur le trône de l'Eglise, il s'excusa sur ses infirmités, de la negligence de son gouvernement; il les exhorta à choisir aussi-tôt après sa mort un homme capable de remplir la grande place qu'il alloit quitter. Enfin leur ayant recommandé le Cardinal Sfondrate & ses autres neveux, il donna une Bulle pour défendre l'aliénation du Patrimoine de l'Eglise, en conformité de celle de Pie V. Son corps fut ouvert après sa mort, on trouva dans la vessie une pierre quarrée de la pesanteur de deux onces. Il fut porté la même nuit dans la Basilique de Saint-Pierre, & inhumé sans cérémonie dans la chapelle de Saint-Grégoire. Il étoit âgé de cinquante sept ans, & mourut dix mois & dix jours après son exaltation.

Fléaux qui affligerent l'Italie durant son Pontificat.

Dans le peu de tems qu'il fut assis sur la Chaire de Saint-Pierre, il dissipa le trésor de cinq millions d'écus d'or, que Sixte V. avoit amassé avec tant d'épargne & d'avidité. La plus grande partie servit à fournir aux fraix de la guerre de France, dont l'évenement fut aussi malheureux que les motifs en étoient injustes & l'entreprise temeraire. Il compâtit avec beaucoup de tendresse à la misere du peuple, dans une famine qui arriva sous son Pontificat; & donna libéralement cent mille écus Romains pour soulager ses besoins. La cherté fut si grande à Rome & dans les autres villes d'Italie, que la mesure de froment, communément appellée *Rubbio*, fut venduë trente écus d'or, & même plus; encore y eut-il beaucoup d'endroits où la disette fut si grande, qu'un nombre infini de peuple mourut misérablement de faim; on les trouvoit expirans dans les campagnes, ayant encore dans la bouche l'herbe qu'ils avoient arrachée pour s'en faire un aliment. Le bled étant venu à manquer absolument, on fit du pain d'orge, de féves, de millet, & d'autres légumes de cette espece; on per-

HENRI IV. 1591. mit, pour le soulagement du petit peuple, de manger de la viande dans le Carême, tems où la famine commença à devenir beaucoup plus grande. On tua de tous côtés des oiseaux, dont la plûpart mangeoient sans distinction.

Outre ce terrible fléau, il regna encore sous son Pontificat des fiévres malignes, qui ne furent pas à la vérité contagieuses ; mais qui étant accompagnées de flux de ventre, & de vents dans cette partie du corps, causoient le transport au cerveau. Ceux qui étoient attaqués de cette maladie, avoient d'abord mal à la tête, & ne passoient pas le dixiéme jour. Les Médecins attribuerent ces fiévres à l'intempérie de l'air, corrompu par les pluyes continuelles, & par les inondations de l'année précedente, qui avoient été suivies de grandes chaleurs. La mauvaise nourriture qu'on avoit prise pendant la famine pouvoit encore contribuer à fortifier le mal, auquel on n'opposa d'autre remede que d'ouvrir la veine du bras qui répond à la tête, & les autres veines qui en rapportent le sang (1). Les hommes qui avoient atteint l'âge de trente ans, & ceux qui n'étoient pas encore sortis de leur cinquantième année, furent plus sujets que d'autres à cette maladie, qui, suivant la remarque qu'on fit alors, n'emporta qu'un petit nombre de femmes. L'Ombrie, la Romagne, la Toscane & la Lombardie furent ravagées par ce fléau, qui se fit sentir avec plus de malignité dans quelques villes, qu'il dépeupla entierement. Des familles entieres en furent emportées dans d'autres endroits ; il fit de si grands ravages depuis le mois d'Août, qu'il commença, jusqu'au même mois de l'année suivante, où sa fureur se rallentit, qu'on a de la peine à croire ce qu'on en rapporte. On fait monter le nombre des morts dans Rome durant cet intervalle à environ soixante mille.

Caractère de ce Pape. Le Pape Grégoire étoit crédule, simple & facile ; il avoit toûjours la bouche ouverte, & rioit sans cesse. Cette mauvaise habitude le rendoit ridicule. Au reste il étoit pieux, libéral, & maître de ses passions ; on ne croit pas même qu'il ait jamais eu de commerce avec aucune femme. Il fut beaucoup plus estimé tant qu'il vécut dans un état privé, que lorsqu'il fut monté sur le Saint Siége. Il défendit, par une loi expresse, toutes sortes de gageures, & les annulla. Il accorda aux instances de Michel Bonelli, (appellé le Cardinal Alexandrin, de l'Ordre de Saint-Dominique) le chapeau rouge aux Cardinaux Moines, qui le portoient auparavant de la même couleur que l'habit de leur Ordre. En consequence ayant célébré la Messe dans la Basilique de Saint-Pierre le 9. de Mai, il donna en cérémonie le chapeau rouge à Bonelli, Dominicain, à Constantin Sarnano, Franciscain, à Jerôme Bernerio, de Correggio, Dominicain, & à Petrochino de Montelparo, de l'Ordre des Hermites de Saint-Augustin. Vincent-Blaise Garcias, de Valence, fit l'oraison funèbre de ce Pontife.

Election d'Innocent IX. Le Siége ayant demeuré vacant pendant quinze jours, les Cardinaux s'assemblerent, après qu'on eût fait un service pour le feu Pape ; & la faction de

(1) L'Auteur s'exprime ici selon l'ancien systême.

de Sixte V. & celle du Roi d'Espagne s'étant réünies, Jean-Antoine Fachinetti, de Boulogne, qui prit le nom d'Innocent IX. fut élû tout d'une voix sur le soir du Mardi, 29. d'Octobre, deux jours après qu'on fût entré dans le Conclave. Il avoit déja eu quelques voix pour son élection depuis la mort de Sixte V. On regarda comme un présage de sa future grandeur, que pendant qu'il prêtoit à genoux le serment au Pape Grégoire son predécesseur, la bandelette de la tiare de ce Pontife fût tombée sur sa tête; & que dans la distribution des cellules du Conclave, celle où la Chaire du Pape se place ordinairement quand on tient le Consistoire, lui fût échuë en partage. HENRI IV. 1591.

Dans le tems qu'on le revêtoit des habits Pontificaux, il confirma la Bulle qui défend d'aliéner les biens de l'Eglise; & declara, qu'il vouloit avoir un soin tout particulier d'entretenir l'abondance dans Rome, afin que les vivres y fussent à un prix raisonnable, pour le soulagement du menu peuple. Le 2. de Novembre, qui tomboit sur un Dimanche, la cérémonie de son couronnement ne se fit pas, comme on faisoit auparavant, sur les dégrés de l'église de Saint-Pierre; mais dans un lieu plus commode, qui avoit vûë néanmoins sur ces dégrés. Il diminua de mille écus d'or les fraix de cette cérémonie.

Le lendemain ayant assemblé le Consistoire, il remercia d'abord les Cardinaux de son exaltation, & proposa ensuite plusieurs desseins qu'il avoit formés pour le bien de l'Etat, comme d'avoir un trésor particulier & secret, pour subvenir aux besoins du Saint Siége & aux nécessités des peuples dans les occasions pressantes. Il declara, que si l'on faisoit des provisions, ou si l'on achetoit des marchandises, il vouloit absolument que ce fût en argent comptant. Il dit qu'ayant toûjours été très-éloigné, pendant qu'il n'étoit que simple Evêque, ou Cardinal, de rien prendre à crédit, il ne vouloit pas s'écarter de cette coûtume après son exaltation. Sa lenteur naturelle dans le maniment des affaires, fut cause qu'on n'en put terminer aucune sous son Pontificat. Il remit toutes celles qui étoient importantes au commencement de l'année prochaine.

Le 18. Décembre, il augmenta le sacré College de deux Cardinaux, qui furent Antoine Fachinetti, petit-fils de sa sœur, & Philippe Sega, Evêque de Plaisance, qui étoit Légat en France. Ce dernier eut le chapeau à la recommandation du Roi d'Espagne & du Duc de Parme, qui connoissoient toute l'aversion qu'il avoit pour le nom François. Ce Pape résolut de donner par mois, pour les fraix de la guerre de France, cinquante mille écus d'or, qu'il devoit commencer à compter du jour que le Duc de Parme entreroit dans le Royaume avec son armée, jusqu'à l'élection d'un Roi Catholique. Il avoit aussi conçu le dessein, (comme ses parens le publierent après sa mort,) de faire nettoyer le port d'Ancone, pour faciliter la navigation, & de creuser un canal près du château S. Ange, au quartier del Borgo, au-delà du pont, afin de mettre la ville de Rome à couvert des inondations du Tibre; mais la mort vint interrompre tous ces grands projets. Innocent, dont le tempérament naturellement sec, étoit d'ailleurs ruiné par l'abstinence, ne put resister à une fiévre, qui l'emporta en huit jours de

Sa mort deux mois après son exaltation.

HENRI IV. 1591. de tems. Il mourut le 29. Décembre vers la treizième heure de la nuit, âgé de 72. ans, deux mois après son exaltation.

Mœurs & caractère d'Innocent IX. Il y eut une éclipse de Lune dans le même tems; & la belle église de *San-Salvatore in Lauro* fut consumée par un incendie qui arriva par accident. Ce Pape étoit très-sobre, & ne faisoit qu'un repas par jour sur le soir; grave dans ses mœurs & dans ses discours, il étoit affable à l'égard de tous ceux qui avoient à traiter avec lui, & les recevoit toûjours avec beaucoup de politesse. Il méditoit & écrivoit beaucoup; il avoit même dessein de donner quelques-uns de ses ouvrages au public. Comme il étoit d'une grande taille, & d'un tempérament sec, il aimoit beaucoup à se promener pour prendre l'air. Sa chaleur naturelle s'étant presque entierement retirée des extrémités de son corps, il étoit obligé de donner audience & d'étudier dans son lit; ce qui fit qu'on lui donna le nom de *Clinicus* (1).

Ayant donné ses premières années à l'étude des loix, il s'attacha dans la suite entierement aux affaires. La lecture de tout ce qui avoit été écrit sur la politique devint par cette raison le plus grand de ses plaisirs. Sa fortune qui s'accrut dans la suite, avoit commencé dans la maison du Cardinal Farnese, qui lui fit donner l'Evêché de Nicastro en Calabre par le Pape Pie IV. Son successeur Pie V. l'ayant envoyé en ambassade à Venise, pour menager une ligue entre le Saint Siége, le Roi d'Espagne & la République, contre l'Empire Ottoman; il rendit de grands services dans cette négociation. Grégoire XIII. l'ayant fait entrer ensuite dans le sacré College, il fut enfin élû Pape d'un consentement universel, après avoir été long-tems jugé digne de remplir cette place éminente. Le Saint Siége ayant été vacant pendant un mois & un jour, il n'y eut presque point, pendant tout ce tems-là, de troubles dans Rome, où il arrive néanmoins assez ordinairement que chacun prend les armes pour venger ses injures particulieres après la mort des Papes. La vûë des ravages que la famine avoit causés dans la ville, où d'ailleurs on n'étoit pas encore délivré de la crainte des maladies dont nous avons parlé, donna lieu à cette tranquillité extraordinaire.

Affaires de France. Fureurs de la Ligue à Paris. Tandis que l'Italie étoit occupée à considerer ses malheurs, la faction Espagnole se fortifioit de jour en jour à Paris par le moyen des Seize. Ces scelérats, qui donnoient le nom de zèle à la fureur, ne craignoient rien tant que le retour de la paix. Ils persécutoient, comme des Politiques & des fauteurs d'Hérésie, ceux qui étoient ennemis des troubles, & ne cherchoient sans cesse que l'occasion de leur enlever, sous prétexte de quelque crime apparent, leurs biens, dont ils brûloient du desir de s'emparer. Ces fanatiques ayant usurpé dans ces tems de troubles & de divisions, la souveraine puissance sur les Officiers militaires, sur le Clergé & sur les Magistrats, s'assembloient de leur autorité privée en differens endroits, pour mieux derober la connoissance de leurs complots. C'étoit dans ces assemblées se-

(1) Mot qui vient du Grec, & qui signifie un homme alité.

secretes que se formoient, à l'insçû du Duc de Mayenne, des résolutions funestes à l'Etat; & que l'on conspiroit contre les gens de bien, & contre lui-même. Le Légat n'ignoroit point toutes ces démarches ténébreuses, au contraire il en étoit l'ame & le conseil; & tout le but de ses intrigues n'étoit, comme on peut le voir par ses lettres au Duc de Parme, qui tomberent entre les mains du Roi, que de dépouiller de toute autorité le Duc de Mayenne, & le Comte de Belin, Gouverneur de Paris, qu'il appelloit par mépris le Colosse & le Renard; de détruire les anciens Magistrats, pour leur en substituer de nouveaux à sa dévotion, qui pussent établir dans le Royaume l'autorité du Roi Catholique. Il insinuoit dans cette lettre au Duc de Parme, qu'il étoit nécessaire de répandre de l'argent parmi ses créatures, afin de faire réüssir ses projets.

HENRI IV. 1591.

Conduite & intrigues du Légat.

Ce fut ce Légat, ennemi juré du nom François, qui, pour tourmenter les gens de bien qui vouloient la paix, proposa, comme un point capital, de renouveller le serment de l'Union tant de fois violé; & d'obliger le Cardinal de Gondy, Evêque de Paris, à prêter lui-même ce serment. Le Cardinal, dont on avoit indignement saisi le temporel à cause de son absence, avoit demandé, qu'avant tout il pût venir à Paris en sûreté, & d'une manière convenable à sa dignité. Ensuite, ne pouvant souscrire aux articles du serment, qui donnoient l'exclusion de la Couronne à tous les Princes de la maison Royale, ce Cardinal écrivit le 24. de Juin une lettre au Prevôt des Marchands & aux Echevins de la ville, datée de Noisy, château apartenant à son frere, où il s'étoit retiré. Il justifioit fort au long sa conduite; & blâmant ensuite la temérité ou l'imprudence du Légat (1), qui avoit osé passer ses pouvoirs, en préscrivant sans aucun ordre de Sa Sainteté une formule de serment, telle qu'il l'avoit proposée, il disoit: Que Sixte V. ne lui avoit point imposé une pareille obligation, & que ce Pape ne lui avoit point fait de réponse, lorsqu'il lui avoit écrit pour sçavoir quelles étoient ses intentions à ce sujet: Que le Pape Grégoire XIV. qu'il avoit aussi consulté, ne lui avoit point répondu non plus.

Il veut obliger le Cardinal de Gondy à prêter le serment de l'Union.

Le Cardinal de Gondy ayant envoyé à Paris ces lettres, dans lesquelles il se plaignoit avec tant de justice & de force, Jean Boucher, Curé de Saint-Bénoit, Poncher, Desprez, Martin-l'Anglois, & Nicolas Brette, y répondirent par un long écrit, où ils soutenoient, que Sixte V. & ses successeurs n'ayant jamais désapprouvé le serment dont il étoit question, dans tous les Brefs qu'ils avoient envoyés en France; qu'ayant même donné des loüanges dans ces mêmes Brefs au zèle des membres de l'Union, ce silence & ces loüanges étoient une preuve tacite de l'approbation des Papes. Ils prétendirent prouver au Cardinal de Gondy, qu'il devoit souscrire aux articles du serment avec les autres, qui pensoient comme lui par rapport à la Religion; ils le pressoient de le faire au plutôt, afin de se purger du soupçon que sa conduite avoit fait naître dans l'esprit de plusieurs, lorsqu'après sa députation vers l'ennemi, dans les extrêmi-

(1) Sega, Evêque de Plaisance, fait depuis peu Cardinal.

HENRI IV. 1591.

trêmités où l'on s'étoit trouvé l'année précedente, il s'étoit retiré dans ses terres, au lieu de retourner à Paris pour consoler & pour encourager le peuple qu'il avoit abandonné; comme si tout eût été désespéré, ou que la misere & les calamités de ce peuple n'eussent point excité dans son cœur les tendres mouvemens dont un pere est agité à la vûë du malheur de ses enfans. Ces séditieux ayant eu l'effronterie d'écrire de cette manière à leur Evêque, dans le dessein de faire violence à sa conscience s'il revenoit à Paris, & se flatant, en cas de refus de sa part, de pouvoir le traiter comme contumace, résolurent ensuite d'attaquer le Parlement même, & de commencer par un horrible attentat sur la personne du premier Président, afin d'effrayer les autres Magistrats.

Portrait de Brisson.

Barnabé Brisson, qui avoit une disposition merveilleuse pour les belles Lettres & pour les affaires, occupoit alors cette grande place. S'étant fait d'abord une grande réputation en suivant le barreau, il devint Avocat général après Guy du Faur de Pibrac, & ensuite premier Président à la place de Pompone de Belliévre. Il s'étoit distingué parmi les gens de Lettres, par plusieurs ouvrages qu'il avoit mis au jour; dans l'Etat, par son habileté dans les affaires, & sur-tout dans le barreau, où il brilloit. Mais plein d'une ambition démesurée de se voir à la tête du Parlement, (1) il n'eut pas de peine à consentir à demeurer à Paris après la fuite ou la prison des autres Présidens ses collegues, sans considerer que le Parlement étoit sans autorité, en ayant été privé par le feu Roi, en punition de la révolte des Parisiens. Il se flata de manier l'esprit d'une populace furieuse, aussi aisément qu'il expédioit les affaires; & de conserver, comme il le disoit lui-même, cette ville à son Roi légitime, en empêchant par sa prudence & son habileté que l'ennemi ne vînt s'en emparer. Il se trompoit; plus propre à percer les obscurités des procès qu'à tenir le timon des affaires, il s'apperçut, mais trop tard, qu'il avoit fait des fautes irréparables, qui ne manqueroient pas d'entraîner sa perte. On l'entendit même plusieurs fois dire à ses amis avec de profonds soupirs, que les Seize le réservoient pour la boucherie.

Ces funestes présages ne se trouverent malheureusement que trop vrais. Les plus furieux d'entre les Ligueurs, voyant que Brisson dissimuloit leurs entreprises, qu'il s'accommodoit au tems, qu'il consideroit l'avenir & qu'il panchoit vers la paix, crurent qu'il faloit commencer par lui, pour faire l'essai de la patience du peuple & du Duc de Mayenne, & afin de pressentir jusqu'à quel point ils pourroient dans la suite pousser leurs attentats.

Complot des Seize contre ce Président.

C'est pourquoi Bourfier, Louis-Morin Cromé, Conseiller au Grand-Conseil, Pelletier, Curé de S. Jaques de la Boucherie, Gourlin, la Bruyere, Apoticaire, & Matthieu Launoi, s'assemblerent au mois de Novembre. Launoi, qui avoit été Prêtre Catholique, s'étant fait Ministre, après avoir abandonné la Religion de ses peres, épousa une femme que

(1) Et sacrifiant tout à une avarice sordide, il n'eut pas &c. *MSS. du Roi & de Mrs. de Sainte-Marthe, Dupuy & Rigault.*

que le dégoût lui fit quitter ensuite, pour rentrer dans l'Eglise. Ce scélérat présidoit aux assemblées des factieux, qui changeoient tous les jours de demeure. Il fut enfin arreté, qu'il étoit nécessaire pour le bien de la cause commune, de choisir parmi eux dix des plus zélés, pour expédier avec plein pouvoir les affaires secretes, dont ils feroient cependant leur rapport à l'Assemblée générale. On joignit (1) Jean Hamilton, Curé de S. Cosme, & B. Martin, Docteur de Sorbonne, aux dix sur qui le sort étoit tombé. HENRI IV. 1591.

Ils furent chargés de présenter une requête au Parlement, pour se plaindre de la mauvaise procedure qu'on avoit faite dans l'affaire de Brigard, Procureur de la ville. Ce fut le prétexte dont on se servit pour colorer ces fréquentes assemblées, & pour écarter les soupçons qu'elles pouvoient faire naître dans les esprits. On proposa le 8. de Novembre, de prêter ou renouveller le serment de l'Union; & Jean Bussy-le-Clerc, le plus furieux de tous les Ligueurs, ayant, pour ainsi dire, été introduit en ce moment sur la scene par la Bruyere, dans la maison de qui se tenoit l'assemblée, il exigea des assistans qu'ils le prêtassent sur le champ. Ce fourbe, afin de tromper facilement les plus simples, & voulant les engager à appuyer les entreprises d'un petit nombre des plus déterminés, dit qu'il ne faloit pas dresser la formule de ce serment, parce que cela demandoit trop de tems; & leur ayant alors présenté un papier blanc, daté du jour de l'assemblée, ils mirent seulement leurs noms au bas, en laissant de la place pour écrire la formule & les articles du serment. Cet artifice de Bussy donna occasion aux plaintes de quelques-uns de ces séditieux, qui ne souscrivirent qu'à regret à un acte dont ils ignoroient la teneur. Mais voyant que le plus grand nombre avoient signé, ils signerent aussi, sans oser murmurer; jugeant, par la conduite qu'on tenoit à leur égard dans cette assemblée, qu'il y avoit des projets de plus grande importance encore, que ceux qu'on y proposoit en apparence.

Enfin un des séditieux, qui n'étoit pas du secret, voyant que l'affaire de Brigard, dont on parloit toûjours sans y travailler en aucune manière, n'étoit qu'un prétexte, demanda à l'un des complices, ce qu'on avoit résolu dans l'assemblée. Il n'eut d'autre réponse, si-non que Bussy étoit chargé de consulter les Docteurs de Sorbonne sur un dessein de la derniere consequence, afin de sçavoir d'eux, si l'on pouvoit l'exécuter en sûreté de conscience. Cette réponse augmenta le soupçon qu'il se tramoit en effet quelque coup d'éclat. Enfin, après plusieurs de ces sortes d'assemblées dans la maison de la Bruyere & de Launoi, on parla toûjours, pour écarter tout soupçon, de renouveller le serment de l'Union, dont Bussy produisoit toûjours l'acte en blanc avec les signatures.

Les Conjurés se trouverent en armes la nuit du 14. au 15. de Novembre devant la maison de Pelletier, qui alla lui-même de grand matin avec la Bruyere, trouver près de S. Eustache un Espagnol, appellé Ligoreto.

Il

(1) **Christophle Sanguin, Chanoine de Notre-Dame, Jean Hamilton &c.** *MSS. du Roi, & de Mrs. de Sainte-Marthe, Dupuy & Rigault.*

HENRI IV. 1591.

Le Président Brisson est arrêté & mis en prison au petit Châtelet.

Il avoit en main un mémoire signé de Bussy, de Louchard, de Crucé, de Soly, & de Saintion, dans lequel ils rendoient raison des motifs qui leur avoient fait prendre les armes. Hamilton, suivi d'autres séditieux, alla porter un semblable écrit, signé par les mêmes personnes, à Alexandre de Monti, Chef des troupes Napolitaines. On détacha en même tems des gens pour conduire au petit Châtelet le Président Brisson, qui alloit au Parlement. L'ayant rencontré sur le pont S. Michel, ils le firent passer par une ruë qui est à droite, en lui disant, qu'on l'attendoit à l'Hôtel de ville. Lorsqu'il vint à passer sous le petit Châtelet, ils le forcerent d'entrer dans cette prison.

Cromé, ennemi juré de ce Magistrat, se présenta d'abord à lui, revêtu d'une cotte d'armes. Ensuite lui ayant ôté son chapeau, il le fit mettre à genoux, & lui lut sa sentence, qui le condamnoit à la mort, comme atteint & convaincu du crime de lèze-Majesté divine & humaine. Frappé d'étonnement à cette lecture, Brisson demanda, par quels Juges & sur quels indices il avoit été condamné, & quels étoient les témoins qui déposoient contre lui. Les assistans s'étant mis à rire de la manière dont il se défendoit, on lui dit qu'il n'avoit point de tems à perdre. Ce Magistrat eut alors recours aux prieres, & demanda à être enfermé, pour achever un ouvrage dont sa mort alloit priver la République. Mais ses ennemis demeurant infléxibles, il eut même de la peine à obtenir assez de tems pour se confesser. Cromé pressant l'exécution de la sentence, ce Magistrat fut pendu à une échelle attachée à une poutre.

Il est pendu par la faction des Seize.

Le Président Larcher & Tardif ont le même sort.

On amena le même jour devant Bussy & ses complices deux Magistrats qu'on avoit arrêtés. Le premier étoit Claude Larcher, qui étoit cruellement tourmenté d'une goute nouée. Ce Magistrat, dont les mœurs étoient pures & innocentes, n'eut pas plutôt apperçu le corps du Président Brisson, qu'il interrompit Cromé, qui lui lisoit sa sentence, & s'écria, que la vie lui étoit à charge, après l'indigne traitement qu'on avoit fait à ce grand homme. Ensuite s'étant confessé, il se prépara à la mort avec beaucoup de constance. Le second fut Jean Tardif du Ru, Conseiller au Châtelet, homme simple & plein de candeur, à qui les factieux firent le même traitement. Son prétendu crime étoit, d'avoir parlé un peu librement contre les Seize dans une assemblée publique, & d'avoir répandu dans Paris un écrit sur l'origine des troubles de France, rempli de fiel & d'amertume contre les Princes de la maison de Lorraine & contre les Ligueurs, addressé au Pape Sixte V, par Louis de Gonzague Duc de Nevers, dans la maison de qui Tardif & sa famille avoient commencé leur fortune.

Les corps de ces trois Magistrats ayant été tirés le lendemain de la prison, furent attachés à trois gibets devant l'Hôtel de ville dans la place de Greve, avec des écriteaux contenant des faussetés. Après avoir été exposés pendant deux jours à la fureur de la populace, enfin quelques amis les enleverent durant la nuit, & leur donnerent la sepulture. Outre l'attachement que Cromé avoit pour les Espagnols, on dit qu'il avoit encore des motifs particuliers de haine contre le Président Brisson, qui l'avoient

voient porté à cet horrible attentat. Son pere, qui étoit Trésorier de l'Epargne, ayant été accusé de péculat vingt cinq ans auparavant par les Etats de Bourgogne, Brisson, alors Avocat, se chargea de l'affaire des Etats; & ayant prononcé à ce sujet quelques plaidoyers fort éloquens & fort travaillés, il gagna sa cause, & constata le crime de l'accusé. Cromé conserva toûjours depuis un vif ressentiment de cette affaire; & quoique le tems dût en avoir effacé le souvenir, au jugement des personnes équitables, & que Brisson fût excusable par la qualité de son ministere, rien néanmoins ne put appaiser Cromé, ni éteindre le desir ardent qu'il avoit de se venger, jusqu'à ce qu'il eût trouvé l'occasion d'assouvir sa fureur. HENRI IV. 1591.

Après cette action hardie, les Seize croyant avoir detruit le Parlement, & éteint la lumiere de la Justice dont ils ne pouvoient soutenir l'éclat, ils se flatterent d'avoir réduit le Duc de Mayenne même, qui, comme ils le disoient, fermoit les yeux sur plusieurs choses, & ne gouvernoit pas l'Etat à leur gré. Ils s'applaudissoient de n'avoir plus d'obstacles à leurs desseins; de pouvoir, selon leur caprice, dispofer de l'Etat, & appeller qui bon leur sembleroit à la succession de la Couronne; succession qu'ils regardoient comme vacante & incertaine; car ils ne doutoient point que toutes les villes du Royaume ne suivissent l'exemple de la capitale, dont la révolte avoit entraîné celle de la France entiere.

Lettre des Ligueurs au Roi d'Espagne.

Ainsi voulant rendre leurs intentions publiques, ils écrivirent le 20. de Novembre au Roi d'Espagne, & chargerent de leur lettre le Jésuite Claude Matthieu (1), qui leur en avoit apporté plusieurs de la part de Philippe. Ayant d'abord remercié dans cette lettre ce Prince, qu'ils appelloient leur pere & leur protecteur, de tous les bienfaits dont il les avoit comblés, ils lui recommandoient fort au long Charles de Guise, fils de Henri de Guise, qu'ils honoroient du titre de premier Martyr de la France; ils disoient qu'ils avoient reçu la nouvelle de son évasion de la citadelle de Tours, dans le mois dernier; mois toûjours favorable aux Catholiques: Que c'étoit dans ce même mois qu'étoit arrivé en 1572. le massacre des Protestans; dans lequel avoit été enveloppé l'Amiral de Châtillon, dont la mort avoit délivré les Païs-bas de la crainte de la guerre qu'il avoit dessein d'y porter: Que c'étoit encore dans ce mois que le Roi Henri III. avoit été tué par un coup du Ciel, devant les murs de Paris qu'il assiégeoit, pour tirer vengeance des habitans de cette ville, en la ruinant de fond en comble: Que dans le mois de Novembre de l'année précedente cette ville, reduite aux dernieres extrêmités, vaincuë par la faim, & qu'on ne pensoit pas pouvoir tenir plus de trois ou quatre jours, avoit été secouruë à tems par le Duc de Parme, qui ne faisoit qu'exécuter les ordres de Sa Majesté Catholique. Ils ajoûtoient, que dans les circonstances où la France se trouvoit après tant de malheurs, les particuliers, ainsi que l'Etat, ayant perdu leurs revenus, le commerce, qui faisoit toute la

(1) Le P. Daniel dit que ce Matthieu n'étoit point le P. Matthieu, Jésuite, mort, selon lui, trois ans auparavant en Italie.

HENRI IV. 1591.

la force du Royaume, étant ruiné, on étoit presque réduit au désespoir; & qu'il ne leur restoit plus d'autre ressource que la protection de Sa Majesté: Que voyant que les affaires empiroient de jour en jour, que les loix divines & humaines étoient confonduës dans l'Etat, que les François, accoûtumés à reconnoître un Monarque, ne pouvoient se passer plus longtems d'un Roi: ils assûroient Sa Majesté, que tous les gens de bien souhaitoient avec ardeur de le voir prendre en main les rênes du gouvernement, ou les confier au moins à celui qu'il voudroit honorer du mariage de l'Infante Serenissime, dont ils admiroient & respectoient les vertus héroïques & l'auguste génie, qu'ils espéroient devoir être un jour aussi favorable à la France, que l'avoit été celui de la Reine Blanche de Castille, mere de S. Louis.

Le Duc de Mayenne prend la résolution de punir les attentats des Seize.

Outre cette lettre, Matthieu, sur qui ces séditieux pouvoient compter, avoit de secretes instructions, qu'il ne devoit communiquer que de vive voix au Roi d'Espagne. Cette lettre, que Gilbert de Chazeron, Gouverneur du Bourbonnois, envoya au Roi, après l'avoir surprise en chemin, étoit signée par le Docteur Martin (1), par Génebrard, aussi Docteur & Professeur Royal, par Soly, Turquet, Olivier Menager, Rainsant, Nicolas Ameline, Louchard, L. M. de Cromé, Isnard la Capelle de Nice, Jean Hamilton, Crucé, Acarie, Maître des Comptes, Matthieu Launoi, & la Bruyere. Mais ces factieux furent trompés dans leur espérance; car le Duc de Mayenne, dont le courage égaloit la prudence, voyant que ces coups, partis de la main des Espagnols, ne tendoient qu'à le dépouiller de son autorité, & n'étoient portés que pour lier le peuple à leur parti, par le crime & le désespoir d'en obtenir le pardon, de manière qu'il ne pût s'en détacher ensuite, il résolut de se rendre incessamment à Paris, pour arrêter ces funestes complots.

L'Ambassadeur d'Espagne tâche de l'en detourner.

Il partit de Soissons, accompagné de Louis de l'Hôpital de Vitry, pour aller à Paris, quoiqu'il fût sur le point de se joindre au Duc de Parme, qui venoit à la tête de l'armée auxiliaire. Le Roi d'Espagne avoit alors un Ambassadeur dans cette capitale, nommé D. Diegue d'Ibarra, homme très-vif & très-fier, qui avoit trempé dans la mort des Magistrats dont nous avons parlé. Cet Espagnol, voyant les esprits aigris & aliénés par cet attentat, au lieu d'en être consternés & abattus, comme il s'en étoit flatté, faisoit tous ses efforts pour assoupir l'affaire, & n'étoit pas de l'avis du Duc de Mayenne, qui vouloit faire un exemple, afin de reprimer une licence si effrénée. L'Espagnol insinuoit souvent dans ses discours, qu'il ne faloit pas dans un parti suivre toûjours le droit à la rigueur, & qu'il étoit nécessaire de fermer les yeux sur bien des choses; qu'autrement on révolteroit plutôt les esprits, qu'on ne les retiendroit dans la soûmission, en voulant les assujettir à des regles trop sévères; que chacun ne se conduisant dans ces sortes de partis que par des vûës particulieres, un Prince sage devoit dissimuler, jusqu'à ce qu'ayant conduit les choses à ses fins, il n'eût plus

(1) Par Christophle Sanguin, par Génebrard &c. *MSS. du Roi, & de Mrs. de Sainte-Marthe, Dupuy & Rigault.*

plus besoin de ceux dont il avoit les crimes en horreur. Il ajoûtoit à ces raisons les menaces des factieux, qu'il rapportoit au Duc de Mayenne, pour le détourner de son dessein, en lui faisant appréhender une sédition. Mais ce Prince, résolu de conserver le pouvoir qu'on vouloit lui enlever, répondit à Ibarra, qu'il étoit nécessaire de faire un exemple, pour détourner la haine publique que l'ennemi vouloit faire tomber sur lui, en publiant dans les autres villes, qu'il ne laissoit commettre ces crimes, que pour abandonner ensuite dans tout le Royaume les plus riches familles à la discrétion de ces scelérats de la lie du peuple, & que dans le dessein de fonder un nouvel empire en France, après avoir renversé les loix de l'Etat & détruit l'ancienne Noblesse.

HENRI IV. 1591.

Le Duc ne se laisse point ébranler.

Le Duc ne se laissant donc point ébranler par les raisons spécieuses de l'Espagnol, fut encore affermi dans sa résolution par le Baron de Vitry, qui prenant sur lui tout le péril que les Espagnols vouloient faire appréhender, s'offrit d'arrêter lui-même les coupables. Le Duc de Mayenne traita d'abord avec Bussy, qui remit la Bastille entre ses mains, à condition qu'on ne le rechercheroit point à l'occasion de la mort de Brisson & des autres Magistrats. Il mit garnison dans cette forteresse, sous les ordres du brave du Bourg, de la fidélité duquel il étoit assûré. Ensuite il chargea Vitry d'arrêter Louchard, Barthélemy Anroux, Banquier, Jean Emonot, Procureur, & Nicolas Ameline. Ce dernier avoit présenté depuis quelques mois une requête à l'Assemblée des Ligueurs, afin qu'on ôtât la connoissance de ses affaires au Parlement, & pour obtenir que le Décret donné contre lui ne fût point exécuté; parce que, disoit-il dans cette requête, il étoit un de ceux qui s'étoient trouvés en armes au Parlement, quand on le conduisit à la Bastille.

Il fait arrêter & pendre quatre d'entre les Seize.

Ces factieux ayant été enfermés au Louvre, furent pendus dans une salle basse le 4. Décembre. Ce fut le terme de la tyrannie que les Seize exerçoient dans Paris. La liberté commença alors à y renaître en quelque façon, & le Duc de Mayenne y raffermit sa puissance. Ces scelérats furent aussi méprisés & aussi odieux, qu'ils avoient été puissans & formidables. On fit inutilement chercher Cromé, qui s'étoit retiré parmi la garnison étrangere. Il vécut misérablement depuis, jusqu'à l'entrée du Roi à Paris, d'où il se retira dans les Païs-bas avec les troupes d'Espagne, sans espérance d'obtenir jamais sa grace. Les Ministres Espagnols empêcherent le Duc de Mayenne d'étendre plus loin la punition des factieux.

Jean Boucher, Curé de S. Benoît, Ligueur des plus furieux, eut l'audace de se plaindre de leur supplice au nom des Catholiques & des Zèlés, dans un discours qu'il prononça devant le Duc de Mayenne. Il poussa même l'effronterie, jusqu'à donner le nom de cruauté à la juste punition de ces séditieux, qu'il honora avec impudence du glorieux titre de Martyrs de Dieu. Le Duc répondit en peu de mots avec sa prudence ordinaire; que l'obéissance étant nécessaire dans un parti formé pour la défense de la Religion, il avoit falu faire un exemple sur quelques-uns, pour intimider les autres, afin de les retenir dans la soûmission: Qu'au reste il auroit soin de

Harangue de Jean Boucher à ce sujet, & réponse du Duc de Mayenne.

 délivrer

HENRI IV. 1591.

délivrer les bons Catholiques de la crainte où le Curé de S. Benoît disoit qu'ils étoient.

Edit que ce Duc fait publier.

Il donna ensuite un Edit, dans lequel, après avoir détesté l'horrible attentat des furieux qu'il avoit fait punir du dernier supplice, il declara, que la vengeance publique étoit satisfaite, & fit grace aux autres qui avoient trempé dans ce crime, à l'exception de Cromé, d'Adrien Cochery (1), & du Greffier; avec défenses expresses, sous peine de mort, de tenir ces Assemblées secretes qui avoient occasionné ces exécrables complots. Cet Edit fut enregistré au Parlement le 10. de Décembre d'un consentement général. Le Greffier ayant été arrêté à Melun, fut puni du dernier supplice; & le bourreau qui s'étoit prété à la fureur des Conjurés, fut pendu après la réduction de Paris.

On fit alors une recherche exacte des complices de la mort de Brisson & des deux autres Magistrats. Ceux qui étoient dans la ville, & qui avoient couru les mêmes risques, sacrifierent les coupables à leur vengeance particuliere, sous prétexte de punir le crime. Les Royalistes se vengerent dans la suite avec beaucoup plus de moderation que les Ligueurs; ayant étouffé tout ressentiment après la prise de Paris, ils ne voulurent point donner atteinte par la sévérité des loix, à l'amnistie générale que le Prince avoit accordée. Ils disoient à ce sujet, qu'il étoit indigne & contre toute raison, de s'acharner à venger ses injures particulieres, tandis que la mort du feu Roi, qui intéressoit tout l'Etat, demeuroit impunie.

Mariage de Charlotte de la Marck avec le Vicomte de Turenne.

Pendant que le Duc de Mayenne raffermissoit ainsi sa puissance dans la capitale du Royaume, le Roi, après la prise de Noyon, s'étoit avancé avec quelques troupes jusques sur la frontiere, pour se joindre à l'armée auxiliaire que le Vicomte de Turenne & le Prince d'Anhalt lui amenoient d'Allemagne. Il se détourna de son chemin, afin d'aller à Sedan, pour y menager le mariage du Vicomte avec Charlotte de la Marck, que Guillaume-Robert de la Marck, son frere, mort depuis trois ans à Geneve, avoit fait son héritiere universelle, à condition qu'elle épouseroit un Protestant. Charles Duc de Lorraine souhaitoit ce mariage pour son fils, afin de joindre à ses Etats Sedan & Jametz, places fortes par leur assiéte. Ce Prince ayant fait la guerre à Charlotte de la Marck après la mort de son frere, il ne vouloit lui donner la paix qu'à cette condition. Louis de Gonzague Duc de Nevers, qui étoit alors du parti du Roi, & qui possedoit le Duché de Rhetelois, dans le voisinage de ces places, briguoit aussi en secret cette alliance pour son fils. Il ne doutoit pas que, si Charlotte épousoit un Catholique, le Roi, sans le consentement duquel elle ne pouvoit se marier, ne préférât le Duc de Rhetelois, son fils, au Prince de Vaudemont. Mais Henri étoit bien éloigné de se rendre aux desirs de l'un & de l'autre.

Le Duc de Lorraine s'étoit declaré son ennemi juré pendant tout le

(1) *Adrien Cochery.*] par corruption pour *Gaulchery*, comme on lit dans le Journal de l'Etoile. Tom. II. pag. 65. LE DUCHAT.

le cours de la guerre ; & le Duc de Nevers lui étoit suspect, à cause de ses scrupules continuels au sujet de la Religion. Il jetta donc les yeux sur le Vicomte de Turenne, pour ôter toute espérance aux deux autres. Ce Seigneur, qui avoit autrefois commandé les armées des Protestans, joignoit beaucoup d'esprit & de valeur à une très-haute naissance. Le Roi avoit ses vûës en lui procurant l'alliance de Charlotte de la Marck ; il couvroit par ce moyen la frontiere, en y mettant, pour veiller à sa sûreté, le Vicomte de Turenne. L'oppofant également à un ennemi declaré, & à un ennemi suspect, il l'éloignoit en même tems des grandes terres qu'il possedoit en Auvergne, dans le Rouergue, dans le Quercy, en Limousin, & dans le Perigord.

Henri IV. 1591.

Le Roi s'avance du côté de Verdun.

Ce mariage ayant été accompli, le Roi se rendit à Attigny le 1. d'Octobre ; & sçachant que les troupes du Pape étoient déja arrivées à Verdun, il s'avança avec mille Cavaliers François & trois mille chevaux Allemans jusqu'à Grand-pré, qui apartient à la maison de Joyeuse. Il apprit en cet endroit par des espions, que la Cavalerie Lorraine campoit avec une partie des troupes de Mayenne, sous les ordres d'Africain Anglure d'Amblise, à Mont-faucon sur la Meuse, à cinq lieuës de Grand-pré. Il eut ensuite avis dans sa marche, que d'Amblise marchoit entre Stenai & Ville-franche, dans le dessein d'aller attaquer les troupes qu'il avoit laissées sur l'Aumon. Mais ce Général ayant eu nouvelle de l'arrivée du Roi sur la Meuse, & que ce Prince tiroit du côté de Verdun, il se retira à Damvilliers. Le Roi fit partir le brave Fournier à la tête d'un détachement, qu'il fit suivre pas Givry, Commandant de la Cavalerie légere en l'absence du Comte de Clermont, afin d'attirer au combat les ennemis, qu'ils poursuivirent jusqu'aux portes de Verdun. Les ennemis ayant paru en bataille après un grand orage que nos troupes avoient essuyé, on envoya contre eux Charles Praslin de Choiseuil, Gilbert, de la Curée (1), & Charles d'Ognies de la Hargerie, qui furent suivis de Charles de Luxembourg Comte de Brienne, & de Claude de l'Isle de Marivaux ; on se contenta d'escarmoucher de part & d'autre.

Les troupes de la Ligue évitent sa rencontre.

Le Roi prévoyant qu'on pourroit bien les prendre en queuë dans la chaleur de l'action, fit avancer Charles de Biron à la tête d'un détachement, avec François Juvenal de la Chapelle aux Ursins, pour empêcher qu'on ne les envelopât par derriere. Les ennemis perdirent six des leurs. La Curée & Choiseuil eurent leurs chevaux tués sous eux, & ne furent point blessés. Jean de Vivonne Marquis de Pisany, qui étoit avec le Roi, ayant rencontré par hazard un Cavalier Romain de sa connoissance, apprit de lui, que l'armée ennemie, dont les maladies & les fatigues d'une longue marche avoient emporté un grand nombre de soldats, n'étoit composée que de huit mille chevaux, de douze cens hommes d'Infanterie & de trois mille Suisses.

Le Roi campa à la vûë de Verdun ; mais ne voyant point paroître l'ennemi,

(1) Le Pere Daniel l'appelle *Descures.*

HENRI IV. 1591.

nemi, il se retira le lendemain; & s'étant emparé du fort de Mont-faucon, il revint en deux jours à Attigny par Grand-pré, le 5. d'Octobre. Quelque tems après, il reçut en cet endroit la nouvelle de la mort de François de Coligny de Châtillon, qui venoit d'être emporté par une fiévre violente dans son château sur Loing. Ce Seigneur, qui n'avoit gueres plus de trente ans, avoit déja couru à cet âge une infinité de dangers, & s'étoit acquis une si grande réputation, qu'on n'avoit pas de peine à croire qu'il auroit un jour surpassé la réputation de son pere & de son ayeul dans le métier des armes, si la mort ne l'en eût empeché. Il joignoit à beaucoup de politesse une connoissance parfaite de l'art militaire & des Mathématiques; il étoit meme très-habile Machiniste. C'étoit lui qui avoit facilité la prise de Chartres par son industrie. Lorsque la mort le surprit, il faisoit équiper des vaisseaux pour le voyage des Indes; il étoit Amiral de Guyenne, charge que le Roi continua à ses enfans, en recompense des grands services que cette maison lui avoit rendus. Châtillon avoit eu de Marie d'Ailly de Picquigny trois fils, qui hériterent de son courage & de la valeur de leurs ancêtres. L'aîné, appellé Henri, Colonel d'un regiment, après avoir donné de grandes preuves de son courage au siége d'Ostende, y fût enfin tué (1). La mort de Châtillon renouvella la douleur que celle du brave de la Noüe avoit causée au Roi. La perte de ces deux Officiers Généraux lui fut aussi sensible, que lui eût été la perte de deux batailles.

Mort & éloge de François de Coligny fils de l'Amiral.

Le Roi assiége Rouen.

Sa Majesté, dont les forces étoient augmentées par la jonction de l'armée auxiliaire, résolut, pour le bien de ses affaires, de redoubler ses efforts, afin d'avoir en sa puissance quelque riche Province, d'où il pût tirer des secours d'argent pour subjuguer les autres Provinces avec plus de facilité. Depuis long-tems il avoit dessein d'assiéger Rouen, capitale de la Normandie, dont la prise devoit le mettre en possession de la plus florissante Province du Royaume. Après un long siége, il s'étoit rendu maître d'Avranches, ville Episcopale, que le Duc de Montpensier venoit d'obliger à capituler. Il lui restoit encore à prendre le Havre de Grace, & Honfleur qui avoit été surpris depuis peu par le Chevalier de Grillon. Il y avoit toute apparence que ces deux villes, situées à l'embouchure de la Seine, de l'un & de l'autre côté de ce fleuve, ne tiendroient pas longtems après la prise de Rouen; du moins on pouvoit les bloquer de telle maniére, qu'elles n'empêcheroient pas le Roi de jouir paisiblement de sa conquête.

Les autres villes de Normandie fournirent à l'envi de l'argent & des munitions de bouche pour cette expédition. On fit de grands préparatifs à Evreux, à Dieppe, au Ponteau-de-Mer, à Caen, & au Pont-de-l'Arche. L'abondance de bleds qu'on avoit trouvée depuis peu à la prise de Louviers, fut un puissant motif pour faire le siége de Rouen, que la Reine d'Angleterre, dont on suivoit exactement les avis dans cette guerre, con-

(1) Y fut tué, dix ans après la mort de son pere. *MS. de Mrs. de Sainte-Marthe.*

conseilloit aussi, dans la crainte que la Ligue ne prît le dessus en Normandie & en Bretagne, ce qui pouvoit porter préjudice à ses Etats. Elisabeth avoit fourni l'argent d'une partie des levées en Allemagne; & elle entretenoit en France un grand nombre de troupes à ses fraix. Le Roi avoit dépêché vers cette Princesse, au mois de Septembre, la Place de Russy, pour hâter l'embarquement des secours qu'elle devoit envoyer. A tous ces motifs se joignoit encore la facilité de faire aborder en cet endroit plus aisément qu'ailleurs la flote des Hollandois, dont on se flatoit de tirer de grands avantages pour le siége de Rouen. HENRI IV. 1591.

Les habitans de cette ville ne restoient pas dans l'inaction. Le Duc de Mayenne leur écrivit du Vermandois, où il étoit alors, pour les encourager à une vigoureuse défense. Il avoit donné le gouvernement de Rouen à Henri d'Aiguillon, son fils. Mais comme sa grande jeunesse le mettoit hors d'état de bien remplir un poste de cette importance, André de Villars-Brancas, Gouverneur du Havre de Grace, quitta cette place, pour se rendre à Rouen, en qualité de Lieutenant du Gouverneur & de Commandant. Et attendant son arrivée, les députés du Clergé, du Parlement, de la Chambre des Comptes, le Maire de la ville & les Echevins s'assemblerent le 4. d'Octobre.

Le Duc de Mayenne écrit aux bourgeois de Rouen.

Le jeune Gouverneur leur ayant représenté la grandeur de l'affaire dont il s'agissoit, leur proposa l'exemple des Parisiens, pour les encourager à soutenir le siége avec vigueur. „ Rien ne doit vous ébranler, dit-il, le „ Roi de Navarre, dont les troupes sont épuisées par des marches incer„ taines, pourra-t-il rester long-tems devant vos murs, sur-tout aux ap„ proches de l'hyver, dont ses soldats auront à soutenir la rigueur, aussi„ bien que l'effort de nos armes? Le sort de la France & le salut de l'E„ tat dépendent de la resistance que vous ferez. Jettez les yeux sur la fer„ meté de Parisiens, objet de l'admiration du monde entier. Regardez „ d'un autre côté quels mépris la foiblesse des habitans de Chartres leur a „ attirés; & vous ne balancerez point à faire un choix digne de vous. Si vous „ preniez le parti d'ouvrir vos portes à l'ennemi, dans quel affreux déses„ poir ne jetteriez-vous pas la capitale du Royaume & les autres villes de „ l'Union! Rappellez-vous la constance des habitans de Paris après la malheu„ reuse bataille d'Ivry. Toûjours animés de la même ardeur dans la consterna„ tion générale, quoique les plus exposés au danger, ils ont soutenu jusqu'à la „ derniere extrêmité les efforts de l'ennemi, & les ont enfin rendus inutiles. „ Nous ne sommes point encore dans le triste état où se trouvoit Paris; les pas„ sages étoient fermés de tous côtés; pour nous, nous avons toute liberté du cô„ té de la mer. Honfleur d'une part, & le Havre de Grace de l'autre, sont à nous. „ Qu'avons-nous donc à craindre? Il suffit pour le présent, de mettre de bonnes „ garnisons dans le fort de Sainte-Catherine, & dans les autres forts de la ville.

Discours du Duc d'Aiguillon aux habitans.

Trois jours après, Villars arriva à la tête de six cens chevaux & de douze cens hommes de pied, dont il y en avoit deux cens armés de grosses arquebuses, commandés par Aimar de Chastes de Gessan, cousin du Gouverneur de Dieppe. On donna la garde du fort Sainte-Catherine, du château, du vieux Palais, & de la porte de Saint Hilaire à ces troupes.

Arrivée d'André de Villars-Brancas à Rouen.

Les

HENRI IV. 1591.

Troupes auxiliaires d'Angleterre qui joignent l'armée Royale.

Les Suisses & les habitans furent postés dans les différens quartiers de la ville. Le Conseil s'étant assemblé le lendemain à Saint-Oüen, on chassa de la ville ceux qui étoient suspects.

Cependant la Reine d'Angleterre fit embarquer, à la sollicitation de Russy, sous la conduite de Robert d'Evreux Comte d'Essex, six cens chevaux, & deux mille cinq cens hommes d'Infanterie, qui aborderent le dernier jour d'Octobre à Boulogne, où Henri d'Orleans Duc de Longueville, Gouverneur de Picardie, vint les recevoir dix jours après. Ces troupes auxiliaires s'étant jointes à l'armée Royale, on commença le siége de Rouen un Lundi 11. de Novembre, jour de la fête de Saint-Martin. Edouard d'Evreux fils du frere du Comte d'Essex, Colonel de l'Infanterie Angloise, ayant été tué quelque tems auparavant à la tête des Anglois, près la porte Cauchoise qu'il avoit été insulter, dans une des courses que le Maréchal de Biron faisoit autour de Rouen, fut la première victime du siége de cette place. Les Anglois mirent son corps dans un cercueil de plomb, & le conserverent jusqu'à leur départ, dans le dessein, comme ils le disoient eux-mêmes, de le faire entrer dans la ville par la bréche, si l'occasion de donner un assaut se présentoit; voulant l'y transporter par un chemin où il les auroit conduits, si la mort ne l'en eût empêché. Mais n'ayant pû rendre à leur Chef cet honneur militaire, ils remporterent son corps en Angleterre.

Situation de la ville de Roüen.

La ville de Rouen est renfermée au Midi par la Seine (1). Cette place est jointe par un très-beau pont de pierre (2), au fauxbourg Saint-Sever, situé de l'autre côté du fleuve. Au Septentrion elle est environnée d'une chaîne de hautes montagnes, au pied desquelles coule la petite riviere d'Aubette, qui va passer à Darnetal (3), bourg connu par sa manufacture de draps. On voit aux environs de la ville, & comme dans un de ses fauxbourgs, une très-belle prairie. A l'Orient, au-dessus du chemin de Paris, est le fort de Sainte-Catherine, bâti sur une montagne plus haute que toutes les autres, auxquelles elle est contiguë. Les Royalistes s'étoient d'abord emparés de ce Prieuré, que Gabriel de Montgommery avoit fait fortifier trente ans auparavant. On ajoûta de nouvelles fortifications aux anciennes. La petite riviere de Robec coule de ce côté-là; elle entre dans la ville près de la porte Saint-Hilaire, y fait tourner onze moulins, & se jette ensuite dans la Seine entre la porte du Bac & celle de Guillaume-Lion. Le vieux Palais est un fort quarré, situé à l'un des bouts de la ville. Il regarde d'un côté le fauxbourg Cauchois, & de l'autre il domine sur la Seine. Le Duc de Mayenne en avoit donné le gouvernement au Président de Bauquemaure du Mesnil, avec une garnison. Le château qui tombe en ruines, est situé au Couchant, entre la porte Cauchoise, & la porte Bouvreuil, dont il est plus proche que de la première.

Les

(1) L'Auteur dit, *Sequanæ Æstuarium*, parce que la marée monte jusqu'à Rouen, & au-delà.

(2) Ce pont a été miné depuis; il n'y a plus aujourd'hui qu'un pont de bateaux, dont la structure est curieuse. On voit encore quelques piles de l'ancien pont.

(3) A une petite lieuë de Rouen.

Les Colonels de la milice bourgeoise firent faire des fortifications en différens endroits, à la tour du Colombier, à celles de Saint-Hilaire & de Robec, à la poterne Saint-Romain, & aux portes Beauvoisine, Bouvreuil & Cauchoise. Charles de Gerouille fit construire un fort sur le quai, entre la porte Guillaume-Lion & celle de Saint-Eloi. Enfin, pour dégager entierement la ville, on ruina les fauxbourgs, dont on avertit les habitans d'enlever de bonne heure les matériaux pour les mettre en lieu de sûreté. On distribua ensuite les Officiers dans les quartiers de la ville. Du Mesnil eut celui de la porte Beauvoisine; Marc celui de la porte Cauchoise; Halé Mouflaines celui de la porte Martinville; & Chantelouve (1) celui de la porte Saint-Hilaire. Charles Siginolfi, Napolitain, fut chargé du soin de l'artillerie; & Laurent Anquetil, habile Marin, eut ordre de monter les barques armées en guerre, pour être maître de la Seine au-dessus & au-dessous de la ville. Les principaux regimens étoient ceux de Grillon, Gouverneur de Honfleur, du Capitaine Boniface, du Chevalier Picard, & du Capitaine Jacomo, Italien.

Préparatifs des habitans pour la défense de la ville.

Avant de s'engager davantage au siége de la place, le Maréchal de Biron traita avec Falaise, Gouverneur du château de Gournai, & avec Courcy, qui commandoit à Caudebec, afin d'avoir un champ plus libre, & pour n'être pas continuellement exposé à se voir harceler par la garnison de ces places. Il détourna la riviere de Robec, & rendit inutiles les moulins à eau, que les assiégés remplacerent par des moulins à bras. Le Capitaine Boniface se mit à la tête de la premiére sortie qui se fit à Saint-Gervais, assez près de Darnetal.

Ensuite les assiégeans traiterent avec Graveron, Capitaine de Cavalerie qui étoit dans la place. Il promit de livrer la porte Beauvoisine; mais cette entreprise fut sans succès, parce que Graveron avoit decouvert l'intrigue à Villars. Il s'échapa ensuite des mains des assiégeans, au camp desquels il étoit passé comme en ôtage, pour les tromper plus sûrement. Les assiégés firent alors deux sorties, & l'on combattit près du fort Sainte-Catherine, & du bois de Turinge, qui est au-dessus de la Seine en cet endroit. Le Chevalier Picard & le Comte d'Essex s'envoyerent mutuellement un cartel de défi, sans aucune suite, parce que l'Anglois ne voulut se battre que contre Villars, qui s'en excusa par rapport au commandement qu'il avoit dans la ville.

Le Roi étant parti de Franqueville à la fin du mois, se rendit à Vernon, d'où il écrivit le premier Décembre aux Maire & Echevins de la ville de Rouen, afin de tenter toutes sortes de voyes pour ramener le peuple à son devoir. Un Héraut, nommé d'Alençon, fut chargé de porter la lettre de Sa Majesté, qui y témoignoit d'abord son affection paternelle pour les habitans de Rouen, qu'il regardoit, disoit-il, comme ses enfans. Le Roi ajoûtoit, que la manière dont il en avoit usé envers les villes qui l'avoient reconnu pour leur Roi, devoit assez leur faire comprendre ce qu'ils pouvoient attendre de sa clémence: Que malgré ces exemples de sa bonté, ils avoient néan

Lettre du Roi à la ville de Rouen.

(1) Ou *Chanteloupe*.

HENRI IV. 1591. néanmoins persisté dans leur désobéïssance, & s'étoient laissés séduire par les calomnies & les intrigues des Espagnols, qui n'avoient pour but que de priver la France de son Roi, & d'enlever la Couronne à l'héritier légitime : Que c'étoit dans ces vûës que ces ennemis de l'Etat répandoient le bruit, qu'on ne faisoit la guerre que pour abolir la Religion Catholique; mais que tous ces bruits calomnieux étoient heureusement détruits par le témoignage du grand nombre de villes où l'on professoit librement & en sûreté de conscience la Religion Catholique depuis qu'elles s'étoient soûmises à lui: Qu'il avoit voulu leur faire sçavoir ces choses, & les exhorter à redevenir François, & à secoüer le joug odieux des Espagnols, en se soumettant à l'exemple des autres villes du Royaume: Que s'ils persistoient dans leur révolte, il seroit obligé d'employer contr'eux les forces & le pouvoir qu'il tenoit de Dieu, & d'abandonner, quoiqu'avec douleur, leur ville au pillage: Qu'ils ne comptassent point sur le Duc de Parme dont ils imploreroient vainement le secours; n'étant pas vraisemblable que ce Général, qui ne pouvoit pénétrer jusqu'à eux sans livrer un combat, eût si-tôt oublié sa défaite à Ivry, & qu'il voulût encore courir les mêmes risques.

Réponse des habitans. On fit la lecture de cette lettre à l'Hôtel de ville, en présence du Gouverneur de la ville; & ensuite au Parlement. Le Héraut fut chargé de dire à Sa Majesté pour toute réponse, que ses menaces n'avoient pas fait beaucoup d'impression sur l'esprit des habitans: Que Dieu ne l'avoit pas tellement comblé de ses faveurs, qu'il n'eût du moins réservé quelqu'une de ses graces pour les Catholiques: Que la soûmission du grand nombre de villes dont il parloit dans sa lettre, n'étoit point une preuve de la faveur du Ciel à son égard: Que supposé même que tout secours humain leur manquât, le secours d'en-haut ne leur manqueroit pas: Qu'ils ne doutoient point, qu'avec l'assistance de Dieu ils ne vinssent à bout de défendre contre les Hérétiques leur ville, où l'Edit de l'Union avoit été solemnellement reçû trois ans auparavant: Qu'ils connoissoient assez le génie du Roi de Navarre; & que personne n'ignoroit de quelle manière on en avoit agi à Estampes, à Louviers, dont on s'étoit emparé depuis peu, & enfin à Vendôme, où l'on avoit fait mourir de Maillé-Benehart, & le Cordelier Chessé: Que ces exemples leur avoient appris à connoître, pour ainsi dire, le Lion par ses ongles; & qu'enfin ils n'avoient pas besoin d'un hôte tel que lui. Que pour ce qui regardoit les Espagnols, dont il faisoit un portrait si odieux, il avoit mauvaise grace d'en parler, lui qui avoit rempli le Royaume d'Allemans & d'Anglois, tous hérétiques & ennemis jurés de la France: Qu'enfin ils se flatoient, de montrer autant de courage pour la défense de la Religion Catholique, que les Calvinistes en faisoient paroître pour soutenir leur détestable Hérésie.

Le Roi fait investir la place. Le Héraut étant retourné vers le Roi, Sa Majesté se rendit au quartier de Darnetal, & alla insulter le premier la porte Cauchoise. Il s'empara de l'église de Saint-André, d'où les assiégés délogerent ses troupes par le moyen de deux coulevrines. Le fils de Courcy, qui étoit dans le camp du Roi, fut fait prisonnier dans cette attaque, & mourut quelques jours après.

après dans la ville d'une blessure qu'il avoit reçuë. Les assiégeans ayant entierement investi la place, fermerent tous les passages, à l'exception de celui de la mer, par où il arrivoit de momens à autres des barques armées de Honfleur & du Havre de Grace. Henri IV. 1591.

On examina ce qu'il pouvoit y avoir dans la ville de munitions de bouche; & il s'y trouva quatre mille muids de bled, sans y comprendre le segle, l'avoine, l'orge, & les autres légumes, qui composoient encore plus de quinze cens muids. On acheta des deniers publics quinze cens muids de bled, qu'on devoit distribuer au petit peuple à un prix modique; ensorte que la livre de pain ne fut venduë durant le siége que huit deniers (1). On mit cinq cens muids à part pour la nourriture des soldats. Ensuite on fit choix des habitans qui étoient capables de porter les armes. Ceux qui ne se trouverent pas en état de le faire, furent destinés à travailler aux fortifications du fort Sainte-Catherine, du vieux Palais, & du château. On fit sortir de la ville les païsans & les étrangers.

Procession générale qu'on fait dans la ville.

Ensuite on se tourna du côté de la Religion, prétexte dont on se servoit toûjours; & il y eut le 8. de Décembre, qui étoit un Dimanche, une Procession générale, avec un grand concours de tous les Ordres de la ville, & du menu peuple. L'Évêque de Bayeux célébra la Messe dans l'église de Saint-Oüen. Jean Dadré, Théologien, fit un discours convenable au tems; & ayant pris pour son texte ce verset de la seconde Epître aux Corinthiens, *Ne vous alliez point aux Infidèles*; cet homme emporté se flata d'avoir prouvé par l'interprétation de ces paroles, qu'il étoit défendu de reconnoître un Hérétique pour Roi; & qu'il étoit de précepte divin, de donner, & ses biens, & sa vie, pour la défense d'une cause aussi juste que celle de la Ligue. Sur la fin de son discours il engagea ses auditeurs, à l'exemple de ce qu'avoit fait Lincestre à Paris deux ans auparavant, à lever leurs mains, pour montrer qu'ils faisoient serment de mourir, plutôt que de reconnoître pour Roi de France Henri de Bourbon, soi disant Roi, ne pouvant se soûmettre à un Hérétique relaps, declaré tel par Sixte V. & par Grégoire XIV. On ordonna un jeûne de trois jours par semaine, pour appaiser la colere de Dieu, comme le disoient les Prédicateurs. D'autres crurent, que ce n'étoit que pour menager les vivres, qui diminuoient de jour en jour.

Pendant ce tems-là le Roi fit dresser une batterie contre la porte S. Hilaire, que le Gouverneur avoit fait murer en dedans avec de la terre. Les assiégés firent en même tems par la porte Cauchoise une vigoureuse sortie, où l'on se battit opiniâtrement de part & d'autre. Les Royalistes y perdirent cent hommes, & repousserent l'ennemi, qui n'en perdit que cinquante, du nombre desquels se trouva Saint-Sulpice, qui fut fort regretté des assiégés. On attaqua ensuite le fort de Sainte-Catherine, défendu par les regimens du Capitaine Jacomo & du Chevalier Picard. Mais soit que les Royalistes affectassent d'agir avec lenteur, soit qu'ils eussent trop de confiance, l'ennemi eut le tems de commencer & d'achever, à la vûë de notre

(1) Les Mémoires de la Ligue, dont cet endroit est tiré, mettent 20. *deniers*. Dupuy.

HENRI IV. 1591.

tre armée, les fortifications de ce poste, qui n'avoit d'autre défense que son assiéte avantageuse sur une très-haute montagne.

Le Duc de Parme se dispose à venir au secours de Roüen.

Pendant ce tems-là le Duc de Parme, pressé de se mettre en chemin par Charles Cossé de Brissac, se préparoit à quitter les Païs-bas. Ce Prince, voulant gagner l'affection des peuples, publia une Ordonnance contre les brigans & les corsaires, & permit de trafiquer avec les Provinces de Hollande, de Zelande, & avec les autres nations & villes qui avoient secoué le joug du Roi d'Espagne. Il excepta néanmoins certaines marchandises, comme les armes, le bronze, le houblon, le coton, & autres choses défenduës par l'Edit de Bruxelles du 6. Décembre. Il se rendit ensuite en dix jours à Landrecy, d'où il envoya D. Diegue d'Ibarra à Soissons, pour convenir avec le Duc de Mayenne, qui étoit alors dans cette ville, de l'endroit où se feroit la jonction de leurs troupes. Il avoit aussi ordre de lui demander une place forte, où l'artillerie Espagnole pût être en sûreté. Le Duc de Parme avoit jetté les yeux sur la Fere-sur-Oise, en Picardie. Cette ville lui avoit paru favorable pour ses desseins, par sa situation sur la frontiere.

Le Duc de Mayenne cede la Fere au Duc de Parme.

Le Duc de Mayenne se défendit long-tems de livrer cette place, sous prétexte qu'elle lui apartenoit en propre, du chef de Marguerite de Navarre sa femme, qui lui avoit fait une cession de tous les droits qu'elle lui avoit apportés en dot. Mais voyant le Duc de Parme dans la résolution de ne point entrer en France sans cette condition, & n'ayant d'ailleurs aucune autre place fortifiée à donner à ce Général, qui le sommoit de tenir sa parole, il y consentit enfin d'autant plus volontiers, qu'il craignoit que Colas, qu'il avoit fait depuis peu Gouverneur de la Fere, déja gagné par les présens & les promesses des Espagnols, ne la leur livrât malgré lui.

Ce Gouverneur, Vice-Sénéchal de Montelimart en Dauphiné, (charge de robe & non d'épée comme ailleurs,) portant ses vûës d'ambition au-delà de son état, s'étoit déshonoré par des assassinats. S'étant défait (1) de Florimond d'Hallwin Marquis de Menelai, qu'il avoit faussement accusé d'avoir des intelligences avec le Roi, le Duc de Mayenne lui donna en recompense le gouvernement de la Fere. Colas craignant qu'on ne tirât vengeance d'une action si indigne, se lia dès-lors avec les Espagnols.

Mécontentement des Espagnols contre le Duc de Mayenne.

Cependant le Duc de Mayenne, pour se conserver en quelque manière dans la possession de la Fere, stipula, que la garnison Espagnole de quatre cens hommes, qu'on mit dans cette ville à la garde des canons, en sortiroit lorsqu'on en retireroit l'artillerie. Cette condition déplut à D. Diegue d'Ibarra, qui fut indigné que le Duc de Mayenne, qui ne cessoit de demander de l'argent & des troupes à l'Espagne, ne se déterminât qu'après de grandes difficultés à faire quelque chose pour les Espagnols; soit par haine pour une nation qui étoit suspecte à ce Prince, soit qu'il crût que

(1) Ayant assassiné par l'ordre, ou du moins avec l'agrément du Duc de Mayenne, Florimond d'Hallwin &c. *MSS. du Roi, & de Mrs. de Sainte-Marthe, Dupuy, & Rigault.*

que ce qu'il accordoit aux étrangers, diminuoit d'autant son autorité. D'Ibarra peignoit toûjours le Duc de Mayenne avec ces couleurs dans le Conseil, en sa présence même, & dans les lettres qu'il écrivoit au Roi d'Espagne. Le Duc de Parme, plus modéré, dissimuloit en présence du Duc, & se contentoit d'insinuer au Roi d'Espagne ce qu'en disoit d'Ibarra. HENRI IV. 1591.

Ne voulant pas néanmoins qu'on pût lui reprocher de n'avoir pas profité de l'occasion qui se présentoit, de dédommager son maître des frais considerables qu'il avoit déja faits, & de ceux qu'il étoit prêt de faire, il jugea à propos, avant de s'engager plus avant, de découvrir les intentions de Philippe au Duc de Mayenne, aux autres Princes, & aux principaux Chefs de la Ligue, afin de sçavoir de quelle manière ils avoient dessein d'y répondre. Il se rendit donc à Guise dans cette résolution. Cathérine de Cléves, mere du Duc de Guise, lui ayant représenté le mauvais état des affaires de son fils, qui venoit de se sauver de sa prison, elle le conjura de prendre ses intérêts en main. Le Duc la consola, en lui faisant espérer, que le Roi d'Espagne auroit soin d'elle & de la fortune de son fils. Il se retira enfin à la Fere, où l'on tint, aussi-bien qu'à Nesle, plusieurs conférences au sujet des affaires.

Demandes des Espagnols éludées par de la Chastre & le Président Jeannin.

Ibarra, Jean-Bâtiste Taxis, qui étoit revenu depuis peu de Paris, & le Président Richardot, y assisterent pour les Espagnols. Le Duc de Mayenne y envoya d'abord le Président Jeannin, suivi bien-tôt de Claude de la Chastre, Maréchal de camp, pour défendre les intérêts du Duc de Guise, qui avoit envoyé en Espagne, par le conseil de la Chastre, François Pericard, Evêque d'Avranches. Les Espagnols demanderent, qu'on assemblât au plutôt les Etats généraux, afin d'y faire proclamer Reine de France, par un Décret solemnel, à l'exclusion de tous autres prétendans à la Couronne, & malgré tous leurs droits, l'Infante Serenissime, qui feroit ensuite choix d'un époux avec l'agrément du Roi son pere, & par le conseil des Princes & des Seigneurs François.

La Chastre & le Président Jeannin, qui vouloient éluder les demandes des Espagnols, répondirent, qu'il ne faloit pas précipiter cette Assemblée des Etats; que n'étant qu'un accessoire à l'élection de l'Infante, il suffisoit à présent d'abolir la loi Salique, du consentement des Princes & des Seigneurs; qu'ensuite l'affaire dépendroit entierement du Duc de Mayenne, qui feroit agir les Etats à son gré: Qu'il faloit au préalable traiter d'une affaire de cette importance avec le Duc de Lorraine & ses enfans, avec les Ducs de Guise, de Nemours, de Mercœur, & avec les principaux de la Nation, & les Commandans des places fortes: Qu'il étoit à propos de gagner ces derniers par des présens & des recompenses: Qu'il étoit nécessaire de prendre des mesures, afin que les dignités, les gouvernemens, & les charges de Magistrature ne fussent données qu'à des François, à l'exclusion des étrangers: Qu'on devoit pourvoir à la conservation des privileges, droits & prérogatives de la Nation: Qu'ils attendoient qu'on leur donnât des assûrances que le Royaume ne pourroit être démembré; & que les loix de l'Etat & les anciennes maximes & coûtumes seroient maintenuës. Ils ajoû-

HENRI IV. 1591.

ajoûterent, que cette élection devant ôter toute espérance de traiter jamais avec l'ennemi, il faloit destiner pour les frais de la guerre, qu'il n'y avoit pas d'apparence de terminer en moins de deux ans, un fond de dix millions d'écus d'or: Que le Roi devoit commencer à fournir ces secours d'argent, dès qu'on auroit proclamé Reine l'Infante, qui se rendroit en France dans les six mois, à compter du jour de son élection, afin de se marier au plutôt par le conseil des Princes & des Seigneurs François: Qu'avant tout il faloit marcher au secours de Roüen, de peur que cette ville venant à se rendre pendant les longueurs de la négociation, son exemple ne jettât les autres villes dans la consternation, & ne les engageât à se soûmettre à l'ennemi.

Le Duc de Mayenne fit examiner une seconde fois cette affaire, en présence de François Comte de Vaudemont, qui avoit amené quinze cens chevaux, & de Henri Comte de Chaligny, frere du Duc de Mercœur. On convint enfin, qu'aussi-tôt que l'Infante d'Espagne auroit été declarée Reine de France, le Roi Catholique entretiendroit à ses frais dans le Royaume vingt mille hommes de pied, & cinq mille chevaux pendant deux ans, & feroit compter par chaque année douze cens mille écus d'or au Duc de Mayenne, pour les distribuer aux Officiers, où pour les faire servir à d'autres besoins, comme il le jugeroit à propos.

Lettres du Duc de Parme & d'Ibarra au Roi d'Espagne, interceptées.

Le Roi ayant intercepté les Lettres du Duc de Parme & d'Ibarra au Roi d'Espagne, en datte du 20. Décembre, 12. & 18. de Janvier, fut instruit par ce moyen de toute cette intrigue. Ces lettres informoient le Roi Catholique de la mésintelligence qui regnoit entre les Ducs de Guise & de Mayenne. Le Duc de Parme & Ibarra y disoient, que le Duc de Mayenne étoit si soupçonneux & si jaloux de son autorité, que quelques assûrances qu'il donnât de se soûmettre à Sa Majesté Catholique, il étoit toûjours dans la défiance de ses Ministres: Que le Duc de Monte-Marciano, voyant que tout le tems se passoit en délibérations, avoit voulu se retirer avec ses troupes, sous prétexte d'ordre précis qu'il disoit avoir à ce sujet, en cas que le Duc de Parme n'entrât pas en France à la tête de l'armée auxiliaire avant le 15. de Décembre; & qu'on avoit eu beaucoup de peine à le résoudre de ne point tirer à consequence un retardement de quelques jours, qui n'avoient pas été employés inutilement, & de ne pas interpréter les ordres du Pape contre les intentions de Sa Sainteté.

Le Duc de Parme félicitoit le Roi d'Espagne, de ce qu'il avoit obtenu le chapeau pour l'Evêque de Plaisance, & déploroit en même tems la perte que Sa Majesté venoit de faire, aussi-bien que lui, par la mort du Pape Innocent, autrefois créature de la maison de Farnese, & qui étoit entierement dans les intérêts de l'Espagne. Le Duc ajoûtoit, qu'il avoit un grand besoin d'argent: Que des deux cens cinquante huit mille écus d'or qu'il avoit apportés en France, il en avoit donné cent mille au Duc de Mayenne, cent vingt mille à l'armée auxiliaire pour la solde d'un mois, trente deux mille pour celle des troupes Françoises, auxquelles il avoit promis d'en compter encore onze mille dans le mois prochain, de maniére qu'il se trouvoit sans aucun argent.

Les

Les promesses ne coûtoient rien au Duc de Mayenne, à la Chastre, & aux autres qui étoient avec lui, pour engager l'Espagnol à marcher au secours de Roüen; n'ignorant pas qu'il y avoit des obstacles insurmontables à l'élection de l'Infante, que les Espagnols pressoient avec tant d'impatience, ils se flattoient que le hazard feroit naître l'occasion de dégager leur parole, sans en venir aux effets. HENRY IV. 1591.

Tandis que l'armée ennemie s'avançoit au secours des assiégés, du Rolet, qui étoit au quartier du Comte de Soissons dans le fauxbourg S. Sever, traita avec Langone, Lieutenant du Capitaine Marc, qui promit de lui livrer le fort du bout du pont & le vieux Palais; ils prirent jour ensemble pour le 26. Décembre. Du Rolet s'étant rendu le jour marqué à ce pont, pour s'aboucher avec Langone, celui-ci se saisit de sa personne, & le força d'entrer dans la ville. Villars irrité contre lui, parce qu'il avoit abandonné le parti de la Ligue, le traita avec beaucoup de dureté, & le menaça même de le faire mourir, s'il ne remettoit le Pont-de-l'Arche entre ses mains.

1592. Conspiration découverte dans Rouen.

Sur ces entrefaites on découvrit une conspiration très-sérieuse. On arrêta, sur l'avis de Mauclerc, Avocat au Parlement, la Fontaine, Sergent de la compagnie du Capitaine Saint Saturnin, accusé d'avoir traité avec les ennemis, pour leur livrer la porte Cauchoise. Ayant été appliqué à la question, pour tirer de lui l'aveu de son crime & le nom de ses complices, il accusa Champhuon, Procureur au Parlement, & Haillier, Huissier de la Chambre des Comptes. On les fit pendre le lendemain 4. de Janvier dans la place publique. Le Capitaine Saint-Arnaud, qu'on accusoit aussi d'avoir trempé dans cette affaire, se sauva au camp des assiégeans.

Arrêt du Parlement de Roüen & censures [illegible]stiques contre les Royalistes.

Le Parlement de Roüen donna trois jours après, à cette occasion, un Arrêt sévère & très-injurieux contre les partisans de Henri de Bourbon, & contre ceux qui ne réveleroient pas les conjurations tramées en sa faveur. On ne se contenta pas de cette voye, les censures & les Ordonnances ecclésiastiques furent employées, pour contraindre les consciences. On ordonna même, qu'on renouvelleroit tous les mois le serment de l'Union. Le Parlement donna commission à Martial de Loynes, Conseiller de la Cour, d'assister à l'exécution de son Arrêt. De Loynes ayant fait dresser des potences dans les carrefours, fit publier l'Arrêt du Parlement par un crieur public.

Tandis que ces choses se passoient dans la ville, les Royalistes, ayant attaqué la porte Beauvoisine, planterent les échelles sans aucun succès, & furent même repoussés avec perte. Le 18. de Janvier on tira du fort Sainte-Catherine le Chevalier Picard & le Capitaine Jacomo, à la place desquels on mit le Capitaine Boniface, pour leur donner un peu de relâche, après des travaux & des veilles continuelles. Le lendemain les assiégés firent deux sorties, par les portes Cauchoise & S. Hilaire. Villars, à la tête de ses soldats, attaqua vivement les Royalistes, qui le reçurent avec la même vigueur. De Maubec, Lieutenant de ses gardes, fut blessé mortellement, & il y eut quelques-uns des assiégeans tués dans cette occasion. Sorties des assiégés.

Deux-

HENRI IV. 1592.

Deux jours après, il y eut auprès des Chartreux (1), qui sont hors la ville, entre la porte Martinville & le fort Sainte-Catherine, une action, où plusieurs Ligueurs furent blessés, & la plûpart mis en piéces par le canon.

Le 26. de Janvier les Allemans sortirent du couvent des Capucins sous les ordres du Capitaine Jacomo, & vinrent donner avec beaucoup de valeur sur les assiégeans. Villars, & la Londe qui commandoit après lui dans la ville, étant survenus, le combat devint si vif, que Villars eut son cheval tué sous lui, & que le jeune Brebion ayant été blessé & pris, ils furent enfin forcés de reculer avec perte considerable des leurs. Les Capitaines Laurier & Parmentiere, Collin, Capitaine des Gardes de Villars, Brebion l'aîné & Boispoulin, resterent sur la place. De Mollart mourut le même jour des blessures qu'il avoit reçuës quelques jours auparavant. Trois jours après, le Chevalier de Varneville fut tué par un boulet de canon, en s'entretenant dans le fort Sainte-Catherine avec le Capitaine Picard, qui ayant eu aussi lui-même la cuisse emportée par le canon, mourut le 8. Février de cette blessure. De la Croix de Mallet, Lieutenant de Fours-Quitry, fut tué le même jour d'un coup de canon.

La tranchée ayant été poussée jusqu'au fort Sainte-Catherine, les Royalistes, après avoir tiré six cens coups de canon en deux fois, se rendirent enfin maîtres du fossé, du côté du bois de Turinge. Ils s'y mirent à couvert des huiles, de la poix bouillante, & des feux d'artifice qu'on faisoit pleuvoir sur eux, par des planches & des mantelets couverts de plâtre & de gazons. Le lendemain, 7. Février, on fit par la porte Beauvoisine une vigoureuse sortie, dans laquelle le Curé de Goville, qui, sans respect pour son état, s'étoit rendu fameux par le sang qu'il avoit versé, périt au grand regret d'une populace insensée. François de Montmorency du Hallot, ayant été blessé à la cuisse d'un coup d'arquebuse, tomba avec son cheval, qui fut tué sous lui. Il eut beaucoup de peine à guérir de cette blessure, & il ne put marcher dans la suite qu'avec le secours des bequilles. S'étant enfin retiré à Vernon, pour y passer tranquillement le reste de ses jours, Christophle Marquis d'Alegre, avec qui il avoit eu quelques démêlés, alla le saluer dans sa retraite, sous le voile d'une sincere réconciliation; & par un trait de la plus noire perfidie, il le poignarda dans le tems qu'il l'embrassoit.

Montmorency du Hallot assassiné par le Marquis d'Alegre.

Le Roi marche à la rencontre du Duc de Parme pour le combattre.

Le Général Espagnol, qui étoit déja dans le voisinage de Roüen, fit donner avis de son arrivée à Villars par D. Diegue de Rocanova, qui se rendit dans cette ville par le Havre de Grace. A la nouvelle des approches de l'ennemi, le Roi prit le parti d'aller à sa rencontre. Dans cette résolution, il laissa le Maréchal de Biron devant les murs de Roüen, pour en continuer le siége; & s'étant mis à la tête de sa Noblesse & de ses meilleurs Officiers, il marcha vers Aumale, ville située sur la riviere d'Epte, qui termine la frontiere de la Normandie en cet endroit. Ayant laissé quelques Arquebusiers à la garde de la place, il s'avança bien au-delà, pour al-

(1) Ils ne sont plus aujourd'hui en cet endroit.

aller reconnoître l'ennemi, qui marchoit dans cét ordre. Le Duc de Guise, qui avoit pour Aides de camp la Chastre, vieil Officier, & le Baron de Vitry, conduisoit l'avant-garde. Les Ducs de Parme, de Mayenne, & de Monte-Marciano menoient la bataille. L'arriere-garde étoit commandée par le Duc d'Aumale, par le Comte de Chaligny, par Boisdauphin, par Balagny, & par Saint-Paul, tous Officiers généraux. Christophle de Bassompierre & Valentin de Pardieu de la Mothe, à la téte des Suisses, conduisoient l'artillerie.

Petit avantage des Espagnols & des Ligueurs sur les Royalistes.

Dès que le Roi fut en présence, il fit charger l'avant-garde par le Baron de Biron, par René Vioust de Chanlivault, par Charles Choiseuil de Praslin, & par François de la Grange de Montigny. Mais les Arquebusiers qui couvroient les flancs de l'ennemi s'étant avancés, nos troupes se retirerent peu-à-peu, & marcherent vers Aumale avec assez de désordre. Le Roi même, confondu dans la foule, reçut dans les reins une balle d'arquebuse, qui ne fit que lui effleurer la peau, ayant perdu beaucoup de sa force avant que d'arriver jusqu'au Roi. Ce Prince ayant repassé le pont, se retira promptement au-delà d'Aumale, où il laissa Louis de Gonzague Duc de Nevers, qui fermoit la marche de ses troupes.

Tandis que ce Duc étoit occupé à rassembler la garnison, qui s'étant dispersée dans la ville, ne se pressoit pas d'obéïr à ses ordres, l'ennemi entra par une autre porte que celle qui étoit gardée par les Royalistes. Il y eut dans les ruës un combat sanglant, dans lequel Anne d'Anglure de Givry, Commandant des chevaux-légers, qui étoit alors avec le Duc de Nevers, eut son cheval tué sous lui. Ayant eu les membres démis dans un lieu étroit où il étoit tombé, il sortit enfin d'un si grand danger, après avoir été remis à cheval avec assez de peine. Le Duc de Nevers ayant ramené tous ses soldats en lieu de sûreté, signala par cette belle retraite sa prudence & sa valeur. Enfin l'ennemi, voyant que la nuit approchoit, ses soldats étant d'ailleurs acharnés au pillage dans la ville, n'avança pas plus loin. Cette action se passa le 5. de Février.

Le Roi fut un peu troublé de cet accident; & craignant que le bruit public venant à grossir l'avantage des ennemis, ils ne poursuivissent leur route sans délai, & n'entrassent dans la ville de Roüen, après avoir renversé sans beaucoup de peine tout ce qui se présenteroit à eux, il renforça de trois cens Cuirassiers la garnison de Neuf-châtel. Il y avoit toute apparence que les ennemis ne laisseroient pas derriere eux cette place, qui se trouvoit sur leur chemin. Givry s'offrit à la défendre pendant quelques jours, toute foible qu'elle étoit; croyant qu'il rendroit un grand service au Roi, s'il pouvoit arrêter le Duc de Parme jusqu'à ce que le Roi, de la présence duquel dépendoit le succès de la bataille, si elle se donnoit, fût guéri de sa blessure, & se trouvât en état de monter à cheval.

Le Duc de Parme se rend maître de Neuf-châtel.

Le Duc de Parme ayant fait pointer l'artillerie contre les murs de Neuf-châtel, y fit une grande bréche. Le jour du Mercredi des Cendres, la capitulation fut signée à des conditions honorables, que le Duc de Parme accorda; soit en considération de Givry, à la gloire duquel il s'intéressoit; soit à la recommandation de la Chastre, qui étoit son beau-pere. On dis-

HENRI IV. 1592.

puta long-tems si Fabien de Rebours, qui étoit avec Givry dans la place, seroit compris dans la capitulation; parce qu'étant Colonel, on n'y avoit pas fait une mention particuliere de lui. Le Duc de Parme remit généreusement la décision de cette affaire au jugement du Roi; le Conseil s'étant ensuite assemblé, Rebours y exposa son affaire dans les termes dont il étoit convenu avec l'ennemi, & fut declaré libre.

Le Comte de Chaligny est fait prisonnier par Chicot.

Cependant le Duc de Parme s'avançoit toûjours à petites journées. Obligé de camper en rase campagne, il avoit soin de se fortifier tous les jours, de peur d'être enveloppé par le Roi, qui ne négligeoit jamais les occasions favorables qui s'offroient. Malgré cette précaution, le Roi, à la tête d'un détachement de troupes d'élite, tomba sur les quartiers des Ducs de Mayenne & d'Aumale, & ne se retira qu'après avoir fort maltraité l'ennemi. Il marcha ensuite vers le quartier du Comte de Chaligny, où il tailla en piéces un grand nombre de Ligueurs. Le Comte de Chaligny lui-même fut pris par Chicot, fameux bouffon de la Cour, & qui aimoit beaucoup à se battre. Chicot, quoique blessé dangereusement à la tête par le Comte de Chaligny, en usa envers son prisonnier avec beaucoup de modération & de générosité; & il ne se vengea de lui, qu'en l'accablant de bons mots & de railleries. Du reste, il ne negligea rien pour consoler le Comte, qui étoit au désespoir qu'on dît, qu'un Prince de la maison de Lorraine étoit le prisonnier d'un fou. Le Roi qui survint alors, consola le Comte de Chaligny, que Chicot lui donna libéralement. Ce bouffon mourut quelque tems aprés de sa blessure au Pont-de-l'Arche. Le Comte de Chaligny fut rendu dans la suite, & fit partie de la rançon qu'on paya pour la Duchesse de Longueville & pour ses filles, retenuës prisonnieres à Amiens, contre toutes les loix de la guerre.

Ranuce, fils du Duc de Parme, ne courut pas un moindre danger. Les Royalistes l'avoient attaqué à l'improviste, n'ayant que peu de monde avec lui. Son pere eut long-tems de l'inquiétude à son sujet, jusqu'à ce que l'approche de la nuit eût terminé le combat. Le trouble étoit général dans le camp des ennemis. Le quartier du Duc de Guise ayant été attaqué en son absence, l'étendart qui étoit au chevet de son lit, en fut arraché & apporté au Roi. Blanchard du Cluseau fut pris dans cette même action, & conduit sous bonne garde au Pont-de-l'Arche.

Différens avis dans l'armée des Alliés.

Comme ces deux camps étoient fort voisins l'un de l'autre, les ennemis assemblerent le Conseil de guerre pour delibérer sur le parti qu'on avoit à prendre. Il y avoit long-tems que George Basta, Capitaine de Cavalerie très-distingué, étoit d'avis d'envoyer un détachement de Cuirassiers & d'Arquebusiers, pour se glisser à la faveur de la nuit, sous la conduite de quelques guides, dans les retranchemens des Royalistes, afin de les surprendre, de tailler en piéces les sentinelles, de combler la tranchée, & de détruire tous les ouvrages des assiégeans. On parla de nouveau dans le Conseil de guerre de ce projet, qui parut temeraire & dangereux au Duc de Parme. Les François furent d'avis de donner une partie de l'armée au Duc de Mayenne pour exécuter le dessein de Basta. Mais le Duc de Parme s'opposa fortement à cet avis. Il soutint, qu'il y auroit non seulement

de

de la temérité, mais encore de l'imprudence, à partager ses troupes dans le voisinage d'une puissante armée, commandée par un Prince infatigable, qui sçavoit profiter de tous ses avantages. „ Qu'arriveroit-il „ en effet, ajoûta-t-il, si le Duc de Mayenne étoit défait en chemin, „ & si les vainqueurs, dans l'ardeur que leur inspireroit ce premier succès, venoient fondre aussi-tôt sur le reste de l'armée, dans la consternation où l'auroit jettée la défaite d'une partie de nos troupes? Le „ malheur des François à la bataille de Pavie, continua le Duc de Parme, est une leçon pour les Généraux dans tous les siécles à venir; cet exemple leur apprendra, qu'il ne faut jamais diviser ses troupes en présence de l'ennemi. Ainsi je crois qu'il est plus à propos de „ s'avancer en bon ordre, avec l'armée entiere, pour donner du secours „ aux assiégés. „

HENRI IV. 1592.

Les Ducs de Parme & de Mayenne dissimuloient peu la jalousie qu'ils avoient l'un de l'autre. Les Espagnols étoient suspects aux François, & les François aux Espagnols. L'une & l'autre nation vouloit attirer à elle toute la gloire des succès. Le Duc de Mayenne, & les François qu'il avoit avec lui, craignoient que l'Espagnol ne s'emparât de Roüen, l'une des premières villes du Royaume, & d'un grand abord pour les vaisseaux, sous prétexte de la secourir, comme ils s'étoient rendus maîtres de la Fere, sous prétexte d'y mettre leur artillerie. Villars, homme extrémement ambitieux, craignoit plus que personne que cela n'arrivât. Il dépêchoit couriers sur couriers au Duc de Mayenne, pour l'avertir de prendre ses mesures. Voulant se délivrer de ces craintes, il faisoit lui-même tous ses efforts pour se mettre en état de ne point demander aux Espagnols les secours qu'il pourroit trouver dans son courage, & dans celui des François. C'est pourquoi ayant fait connoissance avec la plûpart de ceux qui sortoient souvent de la ville pour aller porter des nouvelles au camp du Roi pendant les suspensions d'armes de ce siége, qui traînoit si fort en longueur, il apprenoit de momens à autres par ses espions, tout ce que faisoient les Royalistes.

Jalousie entre les Espagnols & les François.

Outre ces avis, ayant été informé par un déserteur Irlandois, qu'on faisoit rarement la garde au fort Sainte-Catherine en l'absence du Roi; & ce misérable lui ayant dit en quel endroit, dans quel tems, & de quelle maniére les assiégeans faisoient travailler aux mines, il forma la résolution de faire une sortie vigoureuse à la tête de toute sa garnison. Pendant ce temslà, les assiégeans se hâtoient d'avancer les travaux; & le mur ayant déja été entamé, on attacha le mineur au corps de la place; mais soit par la lâcheté des soldats, soit par l'ignorance des mineurs, soit à cause des contre-mines des assiégés, on ne fit pas grand usage de ces travaux. Le secret n'étoit point gardé parmi les Royalistes; desseins, entreprises, préparatifs, tout transpiroit au-dehors par le moyen des espions. Il y avoit si peu de regle & de discipline parmi les troupes, qu'on passoit sans cesse de la ville au camp, pour l'examiner de près, & du camp à la ville, où l'on rapportoit à Villars tout ce qui se passoit dans l'armée des ennemis. Ainsi le feu ayant été mis à la mine le 18. de Février, on n'en retira pas l'avantage qu'on s'en étoit promis; car l'ennemi parut sur le rem-

Mauvais ordre qui regne dans le camp des assiégeans.

rempart en état de le défendre, avant que les assiégeans fussent prêts à l'attaquer. On voulut le lendemain surprendre les assiégés; mais ils se trouverent sur les murs, & repousserent vivement les ennemis qui étoient déja montés sur la bréche. Deux jours après, le feu ayant été mis, (par accident à ce qu'on croit,) à l'autre mine, elle ouvrit une large bréche, sans causer néanmoins beaucoup de perte à l'ennemi; car elle ne fit sauter que Courcy le pere, qui avoit rendu Caudebec, Nourry, habile Ingénieur, du Moulineau, la Chevalerie, & de Marquette. Ils furent ensevelis dans la terre, d'où on les retira promptement encore vivans.

Vigoureuse sortie de Villars-Brancas.

Pendant ce tems-là, Villars, résolu de faire les derniers efforts, saisit l'occasion de l'absence du Roi, qui étoit allé du côté de Dieppe avec le Baron Charles de Biron & la fleur de la Noblesse, après avoir laissé à Darnetal, où il avoit son quartier, Biron le pere, le Cardinal de Bourbon, le Chevalier de Chiverny, & les autres Conseillers d'Etat, pour gouverner les affaires. Villars conduisit ainsi son entreprise. Ayant tiré 25. hommes de chacune des douze compagnies de bourgeois, il leur donna ordre de se trouver à cinq heures du matin, le 26. Février, à la porte Saint-Hilaire, sous les ordres de la Londe, & fit tenir le reste de ces compagnies en armes sur le rempart. Ensuite il sortit lui-même par le fort dans cet ordre. Le Capitaine Boniface eut ordre de prendre les devants avec son regiment, suivi de George de Brancas Chevalier d'Oyse, frere d'André-Bâtiste de Brancas Sieur de Villars, de la Braquetiere, & de la Riviere, avec leurs compagnies de Cuirassiers; & de s'avancer vers le bois de Turingé. Le Capitaine Jacomo avec son regiment, soutenu d'un escadron de Cavalerie, qui avoit mis pied à terre, tourna du côté des Chartreux vers Darnetal. Charles Goustiminil de Boisrozé, à la tête de sa compagnie d'Infanterie, & le Capitaine Pericard de la Lande, sortirent de la ville par un des côtés du vieux Palais. Ce dernier avoit avec lui son regiment. Canonville & Quitry couvroient ces troupes avec leurs compagnies de Cuirassiers. Perdrier s'avança plus loin avec son escadron de Cavalerie, & se mit entre les siens & ceux qui les soutenoient, afin d'être à portée de secourir ceux qui se retireroient.

Désordre qu'elle cause dans l'armée Royale.

Le signal ayant été donné par un coup de canon, Boisrozé se jetta sur les batteries des assiégeans; il se saisit d'abord de trois canons, qu'il fit précipiter dans le fossé, & en encloüa deux autres. Les Capitaines Jacomo, Boniface & Pericard, ne trouverent presque point de résistance dans la tranchée, où ils firent un grand carnage. Enfin on cria aux armes de toutes parts. Le Maréchal de Biron étant accouru avec l'élite de la Noblesse, se mit à la tête des Suisses, & poussa jusqu'au boulevard les ennemis qui s'étoient trop avancés. Le Maréchal fut blessé à la cuisse d'un coup d'arquebuse dans l'action. Nicolas de Grimoville de l'Archant, Capitaine des Gardes, connu par sa bravoure & par son attachement au Roi, étant monté à cheval sans bottes au premier bruit, pour suivre le Maréchal de Biron, reçut au pied une blessure dont il mourut peu de jours après à Darnetal.

Avant que le Maréchal fût arrivé, l'ennemi avoit déja tué quatre cens hom-

hommes, du nombre desquels se trouva Clermont de Piles le cadet. Les assiégés publierent, qu'il avoit été tué par le Curé de la paroisse de Saint-Patrice (1). Son frere aîné, Colonel d'un regiment, ayant été blessé en plusieurs endroits à la tête, fut pris & transporté ensuite sur sa parole à Louviers, où il mourut. De Belsunce, Colonel, fut aussi du nombre des morts; & Pierre Escodeca de Boëce fut fait prisonnier. On combla la tranchée; on éventa les mines; les mineurs furent étouffés, avec les Anglois qui les secondoient dans ces travaux; & la poudre fut gâtée. Les assiégés ne perdirent qu'environ cinquante hommes. C'étoit un spectacle affreux de voir de tous côtés des membres épars, des armes brisées, la tranchée inondée de sang; enfin de toutes parts des cadavres dépouillés & défigurés par des blessures terribles. Les deux partis consentirent à une tréve de deux heures pour ensevelir les morts.

Villars donne avis au Duc de Mayenne du succès de son entreprise.

Villars envoya un courier au Duc de Mayenne, pour l'informer de l'avantage qu'il venoit de remporter. Il ne lui demandoit plus de troupes, comme auparavant; mais seulement de l'argent pour payer sa garnison. Son courier arriva dans le tems qu'on tenoit le Conseil de guerre, où l'on avoit arrêté, que l'armée entiere décamperoit pendant la nuit dans un profond silence, pour surprendre le lendemain les assiégeans. Une partie devoit rompre le pont de bateaux, construit au-dessus de la ville, afin d'empêcher les troupes qui étoient au-delà du fleuve de venir au secours de celles qu'on attaqueroit de l'autre côté. L'autre partie devoit attaquer la tranchée, & se saisir de Darnetal.

Avis opposés des Ducs de Parme & de Mayenne.

Le Duc de Parme, sur la nouvelle de la victoire de Villars, représenta vivement aux Officiers généraux qu'il faloit suivre la fortune qui sembloit les appeller à une victoire aisée, & fondre sur l'ennemi avant de lui donner le tems de se rassurer, & au Roi celui de revenir avec toutes ses forces. „ Les raisons, dit-il, qui m'ont tenu jusqu'à présent dans l'incertitude, ne „ subsistent plus; je crois qu'il est autant de la prudence d'un habile Gé- „ néral de saisir l'occasion que le Ciel lui présente, que de ne rien hazar- „ der temérairement. “ Ce fut alors que la jalousie des Généraux parut avec plus d'éclat qu'auparavant. Le Duc de Mayenne s'opposa opiniâtrement à la résolution du Duc de Parme, & il refusa de faire avancer ses troupes. „ Je ne suis venu, dit-il, que pour secourir les assiégés; & puis- „ que la fortune l'a fait sans nous, il ne nous reste plus qu'à ramener l'ar- „ mée en lieu de sûreté, sans avoir souffert aucune perte. Si je n'étois que „ particulier, je suivrois par-tout le Duc de Parme; mais en qualité de „ Lieutenant général de la Couronne; je ne puis consentir à rien risquer „ avec temérité, quand la nécessité ne m'y oblige point.

Leur mésintelligence est salutaire à l'armée Royale.

Cette mésintelligence fut le salut de l'armée Royale: car il est certain que, si l'avis du Duc de Parme eût été suivi, elle se fût trouvée dans un grand danger, n'étant soutenuë, ni par la présence du Roi, qui étoit absent, ni par celle du Maréchal de Biron, que sa blessure obligeoit de garder le lit, sur-tout dans la consternation que la perte qu'on venoit de faire, avoit

(1) Paroisse de la ville.

Henri IV. 1592.

avoit répanduë dans les esprits. Ainsi la jalousie des Généraux obligea l'armée à repasser la Somme; elle prit son chemin par le Comté d'Eu, & par Pont-dormy. Pour ne la pas laisser dans l'inaction, on investit Saint-Esprit de Ruë, à l'instigation du Duc d'Aumale, qui avoit fait espérer que l'on pourroit dessécher le fossé, & prendre le bastion capable d'incommoder extrêmement les soldats dans la tranchée. Cette place, munie d'une citadelle, & forte par son assiéte, dans un lieu marécageux & peu éloigné de la mer, est située dans le Comté de Ponthieu; & André de Bourbon de Rubempré la défendoit avec une garnison.

Tentative des Ligueurs & des Espagnols sur Saint-Esprit de Ruë.

Le Duc de Parme étoit encore sur ce siége d'un avis différent de celui des François; il ne croyoit pas qu'il fût de la prudence d'un Général, de fatiguer ses troupes à l'attaque d'une place dont la prise étoit peu importante. On tenta néanmoins l'attaque, mais sans succès. Les troupes du Pape étoient déja beaucoup diminuées. Le Commissaire qu'on avoit envoyé de Rome en ayant fait la revûë, il ne se trouva de toute la Cavalerie que la cornette de Louis Melzi, qui fût demeurée avec Hercule Sfondrate. Les deux mille Suisses qui restoient, paroissoient fort mal intentionnés.

Fin du cent-deuxième Livre.



HIS-

HISTOIRE

DE

JAQUES AUGUSTE DE THOU.

LIVRE CENT-TROISIE'ME.

SOMMAIRE.

SUite du siége de Rouen. Le Duc de Parme marche au secours. Le Roi leve le siége. Le Duc est blessé près de Caudebec. Il se rend maître de cette place. Origine du Royaume d'Yvetot. Avantage remporté par le Roi sur l'armée du Duc de Parme. Pitoyable état des Espagnols. Ils repassent la Seine. Belle retraite du Duc de Parme. Mort du Duc de Montpensier & du Maréchal de Biron. Eloge de ce dernier. Prise d'Espernai par l'armée du Roi. Instances des Evêques Royalistes, pour engager le Roi à envoyer une Ambassade au Pape. Projet pour faire un Patriarche en France. Remontrances de l'Evêque de Beauvais au sujet des Economes établis par le Grand-Conseil. Le projet d'un Patriarche est rejetté. Révocation des Economes. Autres reglemens pour la discipline Ecclésiastique. Affaires du Conclave. Election de Clement VIII. Voyage du Cardinal de Gondy à Rome. Sentimens du Pape à l'égard de ce Prélat. Il se justifie, & obtient la permission d'entrer à Rome. Bref du Pape au Cardinal de Plaisance pour l'élection d'un Roi. Enregistrement du Bref au Parlement de Paris. Arrêt du Parlement de Châlons contre le Légat. Surprise du Pont-de-l'Arche par les Ligueurs. Prise de la Guerche & de Château-d'Isle par les Royalistes. Autres expéditions. Siége de Craon par les troupes du Roi. Le Duc de Mercœur marche au secours de la place. Levée du siége. Défaite des Royalistes. Siége de Rochefort par le Maréchal d'Aumont. Levée du siége. Prise de Quintin par le Duc de Mercœur. Défaite des Anglois par les Ligueurs. Conspiration contre le Duc de Montpensier découverte. Combat de Beaumont entre les Royalistes & les Ligueurs. Victoire du Duc de Bouillon. Entreprise sur Dun par ce Duc. Conspiration du Gouverneur de Fontarabie découverte. Expédition en Guyenne. Guerre dans le Quercy & le Languedoc. Le Duc de Joyeuse est battu, & se noye. Le Comte du Bouchage quitte l'habit de Capucin, pour se mettre à la tête de l'armée des Ligueurs. Expédition en Provence. Mort de la Vallette. Les Ligueurs s'emparent de Vienne & des Echelles. Prise d'Antibes par le Duc de Savoye.

Exploits

Exploits de Lesdiguieres en Provence & dans le Piémont. Division en Normandie dans le parti de la Ligue.

AUTEURS

QUE MR. DE THOU A SUIVIS DANS CE LIVRE.

Le Journal du siége de Rouen; le Journal Royal; César Campana; Les Actes publiés; Les Actes du Parlement de Paris; Antoine Cicarelli; Les Mémoires de Scévole de Sainte-Marthe; Le Journal du Vicomte de Turenne; Les Lettres de Themines; Le Journal militaire de Lesdiguieres.

HENRI IV. 1592. **Suite du siége du Rouen.**



Endant que les habitans de Rouen, qui venoient de faire des Processions, & même un vœu à Notre-Dame de Lorette, pour remercier le Ciel de les avoir délivrés du péril, se flattoient de n'avoir plus rien à craindre, le Roi de retour devant ses murs, faisoit avancer insensiblement la tranchée, & serroit la place de plus près. Michel Hurault de l'Hôpital, Chancelier de Navarre, monta par ses ordres un vaisseau de guerre, suivi de quelques chaloupes armées, pour tenir la riviere au-dessus de la ville, tandis que les quatre vaisseaux Hollandois, qui avoient apporté trois mille hommes de troupes en bon état, commandés par Philippe de Nassau, fermoient les passages de cette même riviere au-dessous de la place, avec huit canons & quatre coulevrines, dont le feu écartoit les vaisseaux qui venoient de Honfleur & du Havre-de-Grace.

Après la ruine des travaux (1) qui avoient coûté tant de peines, le Roi fit dresser dans le bois de Turinge des batteries qui donnoient sur le fossé, pour empêcher les assiégés d'en retirer son canon qu'ils y avoient jetté. Il mettoit encore par ce moyen la nouvelle tranchée qu'il avoit fait ouvrir, à couvert des insultes de l'ennemi; mais les assiégés vinrent à bout, malgré le feu de l'artillerie, d'enlever ces canons, que la populace insolente conduisit, comme en triomphe, devant le palais de l'Archevêque, où Villars avoit pris son logement. Il entra même le 8. de Mars dans la place, par la porte Beauvoisine, sans aucune résistance de la part des assiégeans, huit cens hommes de troupes auxiliaires, tirées du regiment de Bourg, commandé par Joachim de Ferriere de la Patriere, & des regimens du Capitaine Lure Basque, du Comte de Bossut, de Robert de Barbanson, frere d'Aremberg; & de Claude la Bourlotte. De Haultemer de Fervaques, qui avoit laissé passer ces troupes, en rejettoit la faute sur les sentinelles qui étoient de garde la nuit que ce secours entra dans la ville. Les

Secours qui entre dans la ville par la négligence des assiégeans.

(1) Causée par cette sortie de Villars, dont l'Auteur a parlé sur la fin du Livre précédent. *Edit: Anglois.*

Les assiégés ayant ensuite fait une sortie sur le bois de Turinge, y renverserent les gabions & les batteries. Enfin Villars, après deux sorties qu'il fit sur les travailleurs, voulant montrer aux Royalistes le mépris qu'il avoit pour eux, proposa des prix, & donna un tournois devant la porte S. Hilaire hors de la ville, comme s'il eût été dans une profonde paix. **Henri IV. 1592.**

Le Roi se rendit le 19. de Mars à Croisset; & ayant armé quelques barques, il construisit un nouveau fort près de l'église de S. Gervais. Peu de tems auparavant, le mur qui est entre le bastion de la porte Cauchoise & la tour S. Dominique, étant tombé de lui-même à la longueur de plus de soixante pas, le feu continuel de l'artillerie des assiégeans incommoda fort les travailleurs qui réparoient ces ruines, aussi-bien que ceux qui rélevoient le mur contigu à la porte S. Hilaire, qui s'étoit écroulé de la longueur de vingt sept pas. Peu de tems après, le Capitaine la Vigne, qui étoit sorti de la ville pour faire des courses, traita avec l'Hôpital du Fay, & convint de livrer au Roi la porte Cauchoise, à condition qu'on lui donneroit dix mille écus d'or pour lui, & cinq cens pour ses soldats. Mais ce Capitaine ayant découvert toute l'intrigue à Villars, celui-ci lui conseilla d'attirer les assiégeans dans le piége. Du Fay, après avoir pris ses mesures avec la Vigne, dont il avoit néanmoins quelque défiance, lui écrivit qu'il lui envoyoit deux soldats, pour reconnoître l'endroit par où il devoit l'introduire dans la ville. De Vallegrand, Conseiller au Parlement, & de Gomerville, freres de du Fay, se déguiserent en soldats, & s'étant rendus au lieu marqué, la Vigne sortit de la ville pour conférer avec eux. Désespérant d'attirer du Fay lui-même, il se saisit de ses deux freres, & les conduisit au Gouverneur. **Intrigue & mauvaise foi du Capitaine la Vigne.**

Le 30. Mars, il y eut dans le fauxbourg S. Sever, au-delà du fleuve, dans la prairie au-dessous du Prieuré de Grammont, un combat, où Givry, qui commandoit la Cavalerie légere, fut blessé mortellement à l'épaule. Le Roi en eut un grand chagrin, & désespérant de la vie de cet Officier, il dit publiquement, qu'il ne voyoit personne qui fût capable de remplir la place qu'il occupoit. Ces paroles piquerent au vif plusieurs Officiers. On croit même que ce fut le seul motif qui détacha François Juvenal de la Chapelle-aux-Ursins du parti du Roi. Il crut que le Roi l'avoit declaré incapable de posseder un emploi auquel il aspiroit depuis long-tems. Le 5. d'Avril, les assiégés furent battus dans une sanglante sortie près de la porte Cauchoise. La Londe, Saint-Amand, Saint-Oüen y furent blessés, & Franqueville mourut, avec plusieurs autres, des blessures qu'il y avoit reçûës. Il n'y eut durant quarante jours que de légeres escarmouches, & les assiégeans eurent plus à souffrir des maladies qui regnoient au camp, que de la part des assiégés. **De Givry blessé mortellement.**

Enfin la ville se trouva réduite à de si grandes extrêmités, que Villars, qui peu de tems auparavant, enflé de ses succès, s'étoit flatté de n'avoir rien à craindre, fut forcé d'avoir recours au Duc de Parme. Il fit dire à ce Général, qu'il rendroit la place au Roi, s'il n'étoit secouru avant le 20. du mois d'Avril. Le Duc de Parme ne pensa plus alors qu'à marcher à son secours; & ayant laissé à Hesdin la plus grande partie de son bagage, dont **Le Duc de Parme vient au secours de Roüen.**

HENRI IV. 1592. il pouvoit se passer, il se prépara à se mettre en chemin, après avoir eu beaucoup de peine à engager les Suisses à le suivre. Dès que la marée se fut retirée, il passa la Somme entre Crotoi & S. Valery, près du lieu appellé Blanche-tache, parce que les bords du fleuve, dont le lit est fort large en cet endroit, étant très-bas, tout paroît blanc de loin aux environs. On fit ensuite la revûë de l'armée, qui se trouva composée de cinq mille chevaux & de douze mille hommes d'Infanterie. Le Duc de Parme rencontra le quatrième jour le Cardinal Sega, Légat, qui venoit de Rheims au-devant de lui. Ce Prélat ayant aussi voulu faire le lendemain la revûë de l'armée, donna sa bénédiction aux soldats en passant dans les rangs, & résolut d'accompagner le Général Espagnol dans son expédition.

Le Roi leve le siége. Le Roi apprit l'arrivée des ennemis avec quelque étonnement; il fut surpris qu'ils eussent pû faire en six jours une marche qui lui en avoit coûté vingt depuis peu; néanmoins il n'en fut pas déconcerté. Il avoit pris de si justes mesures, que la Noblesse, qui s'étoit retirée dans ses terres pour se reposer pendant l'hiver, devoit se rassembler au premier ordre qu'elle en auroit. Charles d'Humieres revint en diligence au camp avec deux cens chevaux; le Duc de Montpensier en amena avec lui quatre cens; Saint-Dénis, Maillot, Sourdis & Souvré accoururent aussi, chacun de leur Province, avec de bonnes troupes. Le Roi, qui étoit allé à Dieppe, pour voir le Gouverneur qui étoit dangereusement malade, & dans la vûë de rassûrer cette ville par sa présence contre les desseins des ennemis, étant revenu devant les murs de Rouen, réünit le 20. d'Avril toutes ses troupes, qu'il avoit été obligé de partager en quatre corps, pour assiéger la place en autant d'endroits. Il retira ensuite son artillerie du fort Saint-Gervais, & ses troupes du fauxbourg Saint-Sever. Ayant disposé son armée devant le fort Sainte-Catherine, le feu devint plus violent des deux côtés, qu'il ne l'avoit été durant tout le siége. Henri donna ordre à ses soldats de se rendre à Bans; & ayant renvoyé son bagage au Pont-de-l'Arche, il chargea Henri de la Tour Duc de Bouillon, à qui il venoit de donner le bâton de Maréchal, de fermer la marche de l'armée avec huit cens chevaux, pour soutenir l'effort de l'ennemi, s'il venoit à faire une sortie dans le tems qu'on décamperoit de Darnetal. Le Maréchal s'acquitta de sa commission avec beaucoup de soin & de bonheur.

Nouveau démélé entre les Ducs de Mayenne & de Parme. Le Duc de Parme étoit d'avis de tomber avec l'élite de l'armée sur celle du Roi dans sa retraite; mais le Duc de Mayenne s'opposa à cette résolution, sous prétexte que ce seroit inutilement, parce que le Roi pouvoit se retirer par le Pont-de-l'Arche, ou faire passer la Seine à ses troupes, par le moyen des bateaux qu'il avoit au-dessus & au-dessous de Rouen; il représenta, que la campagne étant entierement ruinée aux environs, il faloit tirer des vivres de quelqu'autre endroit, pour en fournir la ville: Qu'on n'en auroit pas même assez pour la subsistance de l'armée, si l'on s'arrêtoit inutilement à les consumer en présence de l'ennemi, pour le forcer d'en venir aux mains: Qu'il étoit plus à propos d'aller assiéger Caudebec, au-dessous

dessous de Rouen: Qu'on s'empareroit facilement de cette place, où l'on trouveroit une grande abondance de munitions de bouche & de guerre, qu'il seroit aisé de transporter à Rouen; y ayant toute apparence que la flote Hollandoise, qui bloquoit cette place du côté de la riviere, se retireroit pendant qu'on feroit le siége de Caudebec. On suivit l'avis du Duc de Mayenne, malgré le Général Espagnol, qui fut enfin obligé de s'y rendre. Les Généraux étant allés eux-mêmes à Rouen, firent abattre les forts que les Royalistes avoient élevés au Prieuré de Sainte-Catherine & à la Chartreuse. Trois jours après, l'armée alla investir Caudebec, où la flote Hollandoise, que les ennemis attaquerent d'abord, avoit été mouiller. On envoya un détachement de Wallons, qui repousserent ceux des assiégés qui étoient sortis de la ville pour se saisir des défilés.

Le Duc de Parme est blessé près de Caudebec.

Le lendemain, le Duc de Parme s'étant avancé trop près des murs avec Ranuce son fils & de la Mothe, afin de choisir un endroit pour établir ses batteries, fut blessé d'un coup de mousquet au-dessous du coude. La bale, dont l'effort étoit déja amorti, effleura les deux os de cet endroit du bras, & demeura dans la chair, n'ayant pas assez de force pour pénétrer davantage. Ce grand homme continua à parler, sans changer de couleur; mais ceux qui l'environnoient s'étant apperçus de cet accident par le sang qui ruisseloit de son bras, le prierent de se retirer. La flote Hollandoise, dont l'Amiral avoit été fort maltraité, se retira à Quillebœuf, place au-dessous de Rouen à l'embouchure de la Seine. Les habitans de Quillebœuf sont presque tous bons marins; & leur commerce continuel avec les Anglois les a rendus Protestans pour la plûpart. Quoique les eaux semblent devoir être basses en cet endroit, à cause de l'extrême largeur du fleuve, cependant les vaisseaux sont portés par la marée dans le port, qui est très-sûr. C'est pourquoi on commença à fortifier cette ville, à laquelle on donna alors le nom de Henriville, à l'honneur du Roi, qui en donna le gouvernement à Roger de Bellegarde, grand-Ecuyer de France & premier Gentilhomme de la Chambre.

Prise de Caudebec par le Duc de Parme.

La flote Hollandoise s'étant retirée de devant Caudebec, & l'ennemi ayant fait bréche avec quelques coups de canon, la Garde, Mestre de camp d'un regiment, que le Roi n'avoit mis dans cette ville de peu de défense & commandée presque de tous côtés par des hauteurs, que pour arrêter l'ennemi pendant quelques jours, avec une garnison de trois cens hommes d'Infanterie & de cinquante chevaux, voyant ses soldats découragés, commença à parler de se rendre, malgré Pausanias Braccioduro, qui étoit venu s'enfermer dans la place après la mort de Nasi, que la maladie avoit emporté au quartier de Darnetal. Quelque résistance que pût faire ce brave Italien pour ne point souscrire au traité, où il ne voulut jamais être compris: la Garde le conclut, & l'ennemi s'engagea à conduire en lieu de sûreté les Officiers & toute la garnison, avec les armes, les chevaux & le bagage. On accorda aux blessés la permission de rester dans la ville jusqu'à leur entiere guérison. Braccioduro, qui étoit obligé de garder le lit, fut d'abord retenu prisonnier de guerre, pour s'être hautement défendu d'être compris dans le traité; mais il fut mis en liberté

 peu

Henri IV. 1592.

peu de tems après par le Duc de Mayenne. Tout fut mis au pillage dans Caudebec, à la réserve des vivres, qu'on fit passer à Roüen en diligence. Le soldat brûloit de venger sur les Royalistes la blessure de son Général, qui fit néanmoins défense à ses troupes de passer outre.

Secours qui viennent au Roi.

La Noblesse effrayée du peril où le Roi étoit exposé, accourut promptement auprès de sa personne. Il vint au camp quatre mille hommes de pied; ensorte que, sans compter trois mille chevaux Allemans, & un pareil nombre de Cavalerie Françoise, l'Infanterie se montoit à douze mille hommes. Après la prise de Caudebec, le Duc de Parme, instruit du nombre des troupes Royalistes, assembla le Conseil de guerre; il y proposa de se retirer à Lillebonne, place avantageusement située, apartenante au Duc d'Elbœuf, sous prétexte qu'on y seroit à portée de tirer facilement par derriere des vivres du Havre de Grace. Le Duc de Mayenne, toûjours opposé au Général Espagnol, fut encore d'un avis contraire; il soutint que, si on abandonnoit Caudebec, la ville de Roüen retomberoit dans le péril dont on venoit de la délivrer, à cause de la désolation de la campagne, sur-tout depuis que le Roi avoit mis garnison à Quillebeuf, où il avoit encore une flote; ajoûtant, que ce Prince ne manqueroit pas de se poster entre la ville & l'armée, & qu'il reprendroit Caudebec avec autant de facilité qu'il l'avoit perduë; qu'ainsi il faloit demeurer dans cette ville, & la défendre par la force des armes. Cependant le Duc de Parme gardoit le lit à cause de sa blessure. On avoit été obligé de lui faire deux incisions, pour retirer la bale des chairs où elle étoit entrée; on appréhendoit même que la gangrène ne se mît au bras de ce Prince, qui étoit d'ailleurs d'une mauvaise constitution. Le Duc de Mayenne prit donc le commandement de l'armée, à la reserve des troupes de Parme, que Ranuce son fils commandoit en qualité de Lieutenant général.

Le Roi s'approche du bourg d'Yvetot.

Le Roi s'étant avancé le dernier Avril avec son armée à la vûë de l'ennemi, qui étoit à Yvetot, campa vis-à-vis, environ à une demi-lieuë. Le bourg d'Yvetot apartient aujourd'hui, avec titre de Royaume, à la maison du Bellai, recommandable par son ancienneté & par les grands services qu'elle a rendus à la France. L'origine de cette Souveraineté est fondée sur une concession du Roi Clothaire, qui s'étant trouvé à Soissons vers l'an de grace 534. y rencontra Gaultier, Seigneur d'Yvetot, qui revenoit de la guerre contre les Sarrazins. Ce Prince ayant reconnu ce Seigneur, qu'il haïssoit depuis long-tems, le perça d'une épée qu'il arracha à l'un de ses Gardes. Ce fut dans une Chapelle, le jour du Vendredi-saint, que le Roi commit ce crime énorme. Le Pape Agapet le menaça de l'excommunier, s'il ne faisoit satisfaction à la veuve & aux enfans de Gaultier, dont le meurtre étoit accompagné d'un sacrilege. On rapporte que ce Prince, pour expier son crime, leur donna en souveraineté le fief qu'ils tenoient à foi & hommage de lui. De-là vint que la Seigneurie d'Yvetot, ne rélevant d'aucun autre fief, prit le titre de Royaume. C'est ainsi que ce fait est rapporté dans nos Annales, écrites ou compilées par Nicole Gilles. Cependant Grégoire de Tours, qui a écrit avec beaucoup d'exactitude l'Histoire de la premiére race de nos Rois, n'en fait aucune mention, non

Origine du Royaume d'Yvetot.

plus

plus que l'Historien Aimoin. Ainsi Nicolas Vigner a pû révoquer le fait en doute, quelques raisons qu'on puisse apporter pour le soutenir. Quoique l'essentiel de cette histoire soit vrai, personne ne peut nier qu'il n'y ait beaucoup de choses suspectes dans le fait. Pourroit-on nous dire en effet quel est ce Gaultier qui revenoit de la guerre contre les Sarrazins, dont il est certain que le nom n'étoit pas encore connu dans la Chrétienté? D'ailleurs croira-t-on facilement que le Pape Agapet ait excommunié Clothaire à cause du meurtre de Gaultier, ne l'ayant point fait à l'occasion de la mort des neveux de ce Roi, que ce Prince cruel avoit impitoyablement massacrés? Il ne sera pas aisé de se le persuader, sur-tout si l'on considere que ce Pontife, dont le regne ne fut pas de longue durée, alla vers ce tems-là à Constantinople, où il mourut bien-tôt après son arrivée. Quoi qu'il en soit, Yvetot porte de nos jours le titre de Royaume, & ne doit point la foi & hommage au Roi. On peut dire, pour concilier ce fait avec la vérité, que Clothaire remit ses droits à la veuve & aux enfans de Gaultier de son propre mouvement, pour réparer sa faute, sans y avoir été obligé par aucunes censures ecclésiastiques.

Le Roi cherche l'occasion d'en venir à une action décisive.

L'armée Royale étant campée en présence de l'ennemi, dont elle n'étoit separée que par un bois; il y eut de légeres escarmouches pendant trois jours. Enfin le Roi voulant le 3. de Mai en venir à une action décisive, rangea son armée en bataille, & détacha un corps d'Infanterie pour se saisir d'un poste qui lui facilitoit un chemin vers le camp des ennemis. Les Royalistes se fortifioient déja en cet endroit, lorsque Camille Capizucchi vint fondre sur eux à la tête de ses Italiens & d'une troupe d'Espagnols, & les força à abandonner les travaux déja commencés. Il fit en même tems élever à la hâte un cavalier, environné de fossés, sur lequel on mit de l'artillerie. Le Roi n'ayant pû réüssir de ce côté-là, résolut d'attaquer l'ennemi par un autre endroit. C'est pourquoi il alla camper à Yvetot, ayant derriere lui Dieppe & Saint-Valery, d'où il pouvoit tirer des vivres en abondance, pendant qu'il les coupoit à l'ennemi par l'assiéte de son camp.

Avantage remporté par le Roi.

S'étant ainsi fortifié, il harceloit sans cesse l'ennemi, qui néanmoins remportoit presque toûjours l'avantage de ces petits combats, jusqu'à ce qu'enfin le jour étant déja bien avancé, l'escarmouche fut sur le point de devenir une affaire générale, par la chaleur des troupes des Ducs de Guise & de Mayenne, qui se laisserent emporter trop loin. Ranuce ayant eu son cheval tué sous lui, courut grand risque d'être pris par les Anglois, qui l'entourerent. La nuit finit le combat, où l'ennemi perdit un grand nombre de soldats. On fit prisonnier Louis de la Chastre, fils du Maréchal de camp de ce nom.

Pitoyable état de l'armée Espagnole.

Les vivres devinrent si rares au camp des Espagnols, que les douze onces de pain s'y vendirent d'abord dix, & enfin vingt sols, & le demi septier de vin trente sols. L'eau même fut taxée, parce qu'on s'apperçut que l'eau de la Seine qui couloit dans le voisinage, étant troublée par la marée, n'étoit pas bonne à boire & causoit des incommodités. Outre ces inconvéniens, les soldats eurent encore à essuyer des pluyes continuelles pendant plusieurs jours; ils n'avoient pas même de paille pour se reposer dessus.

Henri IV. 1592.

La disette des fourages fit périr un nombre considérable de chevaux de grand prix ; & le Général, pour comble de malheurs, manquoit absolument d'argent, qui eût néanmoins, sur-tout à la guerre, le seul remede à tous les maux, soit pour consoler les soldats, soit pour les encourager à la patience. Le Roi n'en avoit pas davantage de son côté ; mais l'abondance regnoit parmi ses troupes.

La Noblesse, qui étoit accouruë dans l'espérance de donner bataille, se voyant trompée dans son attente, songeoit à se retirer. Ce contre-tems causoit beaucoup d'inquiétude au Roi, qui résolut d'attaquer les ennemis, pour la retenir auprès de sa personne. Etant donc sorti de ses retranchemens la nuit du 13. au 14. du mois de Mai, il marcha avec toute son armée vers un bois, assez près de la plaine où les deux armées étoient campées. Ayant surpris les six cens hommes de troupes Françoises, Flamandes & Espagnoles que le Duc de Mayenne y avoit postés, il s'empara du bois après un combat sanglant. Le Comte de Nassau fut chargé en même tems de défendre ce poste avec deux mille hommes de troupes Angloises, Ecossoises & Hollandoises, qui s'y retrancherent à la hâte. L'ennemi se trouvant très-incommodé par cet avantage du Roi, qui avoit rangé son armée en bataille dans la plaine, & jetté l'épouvante & la terreur dans le camp, le Duc de Mayenne, à la tête de l'avant-garde, qui commençoit à reculer, la soutint avec la Cavalerie Espagnole que Ranuce fit avancer. Le Duc de Parme, tout malade qu'il étoit, quitta le lit pour monter à cheval, & alla reconnoître le poste dont les Royalistes s'étoient saisis. Voyant qu'ils pouvoient par-là pénétrer jusqu'au milieu de son camp, il résolut de les en déloger à quelque prix que ce fût. La présence du péril réünit les Généraux, qui avoient jusqu'alors toûjours été d'avis contraire. Le Duc de Parme partagea sur le champ six mille hommes d'Infanterie en deux bataillons, précédés d'une troupe d'avant-coureurs. Il fit braquer du canon sur une hauteur, pour couvrir l'un des flancs de cette troupe, & donna ordre à un escadron de Cavalerie de s'avancer, afin de soutenir l'impétuosité des François. Les Suisses resterent dans le camp, pour former un corps de réserve. Le Roi ayant marché au devant des ennemis, il y eut depuis cinq heures du matin jusqu'à six heures du soir de continuelles escarmouches ; où l'ennemi perdit beaucoup de monde. Quoique l'on se fût canonné de part & d'autre, on n'en vint pas néanmoins à une action générale, parce que le Duc de Mayenne retint toûjours ses soldats. Car soit qu'il ne fût pas en état de donner bataille, ou qu'il crût qu'il y auroit de l'imprudence à le faire, pendant que le Duc de Parme seroit obligé de garder le lit, il ne voulut rien hazarder.

Les Généraux de l'armée ennemie évitent la bataille.

Ils se déterminent à décamper.

Les Ligueurs voyoient que les vivres venoient à leur manquer absolument ; que les soldats tourmentés par la faim désertoient chaque jour, ou que les Royalistes les tailloient en piéces lorsqu'ils alloient chercher de quoi vivre dans la campagne ; ce qui diminuoit l'armée de jour en jour. D'ailleurs le Duc d'Aumale assûroit les Généraux, qu'il lui seroit impossible de retenir plus long-tems la Cavalerie Françoise. On jugea donc à propos de ceder au tems. Dans cette résolution l'armée décampa dans

dans un grand silence, sans tambour & sans trompette; on alluma seulement des feux pour donner le signal aux troupes, qui allerent camper à une demi-lieuë de Caudebec, dans un endroit fortifié par la nature, & plus voisin de la Seine que le premier camp. Le brouillard & la pluye empêcherent les Royalistes de s'appercevoir si-tôt de ce mouvement des ennemis. Ranuce, qui étoit chargé de la conduite de l'arriere-garde, ayant fait prier le Duc d'Aumale de faire alte pendant quelque tems, sauva quelques canons que la précipitation avoit fait oublier dans le camp, où l'on n'avoit point laissé de chevaux pour les traîner. HENRY IV. 1592.

Le Duc de Parme, toûjours incommodé de sa blessure, étoit obligé de garder le lit à Caudebec; les foiblesses où il tomboit sans cesse, & son mal, que l'inquiétude & les insomnies avoient augmenté, firent appréhender pour sa vie. Le Duc de Mayenne étoit lui-même abattu par une maladie invétérée qu'il négligeoit depuis long-tems. Le fils du Duc de Parme étoit trop jeune pour commander l'armée en Chef; il étoit d'ailleurs méprisé des François; ainsi la confusion & la négligence regnoient parmi les ennemis. La vûë du péril & la nécessité étoient seules capables de les contenir dans le devoir.

Sur ces entrefaites, le Roi attaqua vivement le 8. de Mai, sur les huit heures du matin, la Cavalerie légere, dont le Commandant, George Basta, étoit malade au lit, & la Cavalerie Flamande, commandée par Charles de Croy Prince de Chimai. Après un léger combat, il enleva le bagage & les quartiers de vingt escadrons, qui s'étant laissé pousser entre des chariots où ils ne pouvoient se défendre, & l'Infanterie n'arrivant pas assez-tôt pour les soutenir, ils eurent beaucoup de peine à se sauver par la fuite. L'ennemi affoibli par tant de pertes, voyant que la disette de toutes choses devenoit plus grande de jour en jour, les Ducs de Parme & de Mayenne tinrent Conseil ensemble; & l'on résolut de faire repasser la Seine à l'armée. Il y eut aussi-tôt des ordres envoyés à Rouen pour y construire des pontons secretement & en diligence. Ensuite on fit élever sur les bords du fleuve deux forts, à l'opposite l'un de l'autre, pour arrêter l'effort des Royalistes, s'ils chargeoient l'armée en queuë dans sa retraite. Le Comte de Bossut fut mis avec une forte garnison & quelques piéces de canon dans le fort qui étoit du côté du camp; & le Colonel Claude la Bourlotte dans le second, de l'autre côté de la Seine. Dès que tout fut prêt pour la retraite, on en fixa le jour au 22. de Mai. Les pontons étant arrivés le même jour, unis ensemble & couverts de poutres en travers, la Cavalerie Françoise passa la premiére avec une partie des bagages de la Cavalerie Allemande, & des autres troupes armées de toutes piéces. L'armée des Ligueurs repasse la Seine.

Le Roi qui ne s'apperçut de la retraite de l'ennemi, que lorsque six mille hommes d'Infanterie, les munitions de guerre, & les canons étoient déja de l'autre côté du fleuve, fit marcher cinq cens Arquebusiers à cheval, & mille hommes d'Infanterie, pour se saisir d'une hauteur voisine du fort où commandoit le Comte de Bossut, afin d'y braquer du canon contre les pontons, pour empêcher l'ennemi d'achever sa retraite. Le Duc de Parme fit aussi-tôt avertir Ranuce, qui étoit à l'arriere-garde, de détacher mille Le Roi s'apperçoit trop tard de la retraite des ennemis.

HENRI IV. 1592.

mille hommes d'Infanterie, qui combattirent avec tant de courage contre les Royaliftes, que pendant que ceux-ci prenoient un long détour pour fe rendre fur le rivage, ils donnerent le tems au refte de la Cavalerie de gagner Rouen avec les bagages & la Cavalerie Allemande, & de paffer la riviere en cet endroit. L'Infanterie qui étoit reftée avec le Comte de Boffût, paffa fur les pontons fans danger avec l'artillerie. Il ne reftoit que trois canons qu'on avoit mis fur un bateau; Ranuce voyant que l'effroi des pionniers les leur avoit fait abandonner, fit tous fes efforts pour les fauver. Le bateau étoit déja au milieu du fleuve, lorfqu'on apperçut une galere des Royaliftes qui venoit de Quillebeuf. (1)

Intrépidité du jeune Ranuce, fils du Duc de Parme.

Les troupes du Roi s'étant emparées de la hauteur dont nous avons parlé, y pointerent du canon, qui commença à tirer fur le bateau & contre le fort du Colonel la Bourlotte; mais cette batterie tirant de haut en bas, ne fit pas beaucoup d'effet; ceux qui étoient dans le bateau, allerent aborder à la Meilleraye pour éviter les coups de canon. Cette place qui appartient à la maifon de Moüy, eft bien fituée & bien conftruite. Le jeune Ranuce, qui étoit accouru dans cet endroit, voyant que les galeres du Roi venoient fondre à force de rames fur le bateau, & croyant fa gloire intéreffée à ne pas laiffer tomber ces canons au pouvoir de l'ennemi, fit avancer un regiment Efpagnol; mais ces troupes n'arrivant pas affez promptement, & les Royaliftes étant fur le point de joindre le bateau, Ranuce fauta dedans avec la Mothe, Lieutenant d'artillerie, Saint-Paul, & trois Gentilshommes, afin de raffûrer les matelots par fa préfence. L'intrépidité de ce jeune Prince empêcha les Royaliftes d'avancer plus loin. Enfuite ayant mis fes canons en fûreté avec l'aide des Efpagnols qui arriverent alors, il mit le feu aux pontons & aux bateaux, pour que les Royaliftes ne puffent s'en fervir, & rejoignit promptement les Ducs de Parme & de Mayenne.

Le Roi s'étant apperçu trop tard que fa proye lui échapoit, détacha Souvré, pour aller par le Pont-de-l'Arche à la pourfuite de l'ennemi, qui s'étoit avancé bien au-delà de cette place. Souvré ne rencontra dans un bourg qu'un petit nombre des ennemis, que la laffitude avoit empêchés de fuivre le gros de l'armée; il les attaqua, & les ayant pouffés jufques dans une églife que les païfans avoient fortifiée, ils fe retirerent dans la tour. Mais il les contraignit à fe rendre en y mettant le feu.

Marche de l'armée des Ligueurs.

Le Duc de Parme hâta la marche de fon armée, dans la crainte que le Roi, paffant par le Pont-de-l'Arche, ne vînt fondre avec des troupes fraîches fur fes foldats demi morts de faim & de laffitude, il paffa par le Neubourg, qui fut brûlé par accident, & peut-être à deffein, & fe rendit en deux jours au Pont de Saint-Cloud, que les bourgeois de Paris, qui n'en eft qu'à deux lieuës, avoient rompu depuis quelques jours, pour n'être pas expofés aux courfes de la garnifon de Saint-Dénis. Alexandre del Monte, dont le regiment étoit en garnifon à Paris, fit conftruire à la hâte un pont de bateaux au deffous de cette ville. Le Duc de Parme fit paffer par

(1) Ou *Henriville*.

par ce moyen son armée dans la Brie, afin de lui donner le tems de se remettre des fatigues que l'extrême disette lui avoit fait essuyer depuis deux mois. Les Duchesses Douairieres de Nemours, de Montpensier, & de Guise, sortirent de Paris pour saluer le Duc de Parme, & le complimenterent sur les succès de cette campagne. Ce Général se rendit ensuite à Château-Thierry, où il s'arrêta pendant quelque tems, jusqu'à ce qu'il eût reçû de l'argent des Païs-bas pour donner la montre à son armée; car depuis six mois entiers que ses soldats étoient entrés en France, ils n'avoient eu pour vivre que deux écus d'or par tête. Cette constance des soldats du Duc de Parme fut une preuve de son autorité sur les troupes, ou plutôt une marque de l'affection qu'elles lui portoient à cause de sa valeur.

Le Duc de Parme se rend à Château-Thierry.

Le Duc de Mayenne, satisfait d'avoir sauvé l'armée auxiliaire & fait lever le siége de Rouen, demeura dans cette ville pour s'y faire traiter à fond de sa maladie, qui s'étoit encore augmentée. Cette belle retraite mérita de grands éloges au Duc de Parme de la part du Roi d'Espagne, & de tous les grands Généraux du tems. On ne peut s'empêcher de blâmer le trop de confiance & la négligence des Royalistes, qui laisserent échaper une armée affoiblie par tant de défaites, & presque réduite aux abois par la famine; & de lui avoir laissé passer la Seine vers son embouchure, où elle est d'une grande largeur, lorsqu'il étoit si facile d'envoyer par le Pont-de-l'Arche une partie de leur nombreuse Cavalerie, pour empêcher l'ennemi de passer le fleuve, ou le tailler en piéces au passage.

Réflexions sur la belle retraite de ce Duc.

Villars appréhendant que les Royalistes, après avoir bâti les fortifications de Quillebeuf, qu'on se hâtoit d'achever, n'empêchassent la liberté de la navigation par le moyen de cette place, & qu'insensiblement la ville de Rouen ne fût réduite une seconde fois à l'extrêmité, la campagne étant sur-tout désolée aux environs, mena des troupes à Quillebeuf, avec quelques piéces de canon. L'Hôpital du Fay s'étoit chargé, en l'absence du Duc de Bellegarde, de fortifier cette place, dont la garnison étoit composée des regimens de Fabien Rebours & d'Olivier Tempel. Ayant donné avis au Roi du dessein de Villars, ce Prince fit marcher à leur secours le regiment des Gardes, commandé par Louis Breton de Grillon, si connu par sa bravoure & par sa hardiesse à s'exposer dans les actions. Cet Officier soutint deux assauts avec beaucoup de vigueur, quoique les fortifications ne fussent pas encore achevées.

Tentative inutile de Villars sur Quillebeuf.

Après la levée du siége & le départ de Grillon, du Fay, voulant, au préjudice du Duc de Bellegarde, s'emparer du gouvernement de la place, faisoit des brigues parmi les Officiers. Le Roi instruit de ce qui se passoit, lui envoya deux fois Philippe du Plessis-Mornai, qui ayant averti les Officiers de leur devoir, ôta toute espérance à du Fay de venir à bout de son dessein. Il en conçut tant de douleur, qu'il tomba dangereusement malade. Tout plein de son projet, il se repaissoit encore durant sa maladie de vaines espérances à ce sujet. Sur le point de mourir, il commanda, pour se consoler du moins par l'apparence d'une possession imaginaire, de déposer après sa mort, pendant vingt quatre heures, son corps dans le grand bastion

HENRI IV. 1592. tion qu'il avoit fait bâtir; & donna ordre à la garnison de l'y garder pendant tout ce tems-là.

Mort du Duc de Montpensier. Sur ces entrefaites, François de Bourbon Duc de Montpensier, Gouverneur de Normandie, mourut à Lisieux le 2. de Juin. Il n'avoit pas encore cinquante ans; mais les fatigues de la guerre avoient entierement ruiné son tempérament. Ce Prince avoit un grand courage, & beaucoup d'attachement pour le Roi; il ne laissa en mourant qu'un héritier des grands biens qu'il possedoit dans le Royaume. Ce fut Henri Prince de Dombes, dont l'heureux naturel donnoit de grandes espérances. Il succeda à son pere dans le gouvernement de Normandie; & le Maréchal d'Aumont alla prendre sa place en Bretagne à la tête des armées.

Et de Jean de Chaumont de Guitry. Quelque tems auparavant, arriva, au commencement de l'année, la mort de Jean de Chaumont de Guitry. Ce brave Maréchal de camp s'étoit acquis une grande réputation parmi les Protestans, par son éloquence militaire, par son courage, & par le nombre de ses exploits. De retour de l'expédition de Geneve, il tomba malade à Soyon en Beauvoisis, d'où s'étant fait transporter à Gournai dans le Vexin, il mourut d'épuisement, âgé de près de 60. ans.

Villars, dont la fierté naturelle étoit encore augmentée par la levée du siége de Roüen, ne pouvant s'emparer de Quillebeuf, ne voulut pas s'en retourner sans rien faire; il se saisit du Ponteau-de-mer, assez près de Quillebeuf. Vieuxpont d'Aqueville, Gouverneur de cette place, s'étant laissé gagner par argent, la lui livra. Ce Gouverneur étoit frere de Vieuxpont Baron de Neubourg, qui demeura toûjours attaché au Roi. Villars surprit en même tems plusieurs des Royalistes qui passoient par le Ponteau-de-mer, ou qui s'y reposoient des fatigues de la guerre, après le siége de Roüen.

Le Duc de Guise se rend maître d'Espernai. Le Duc de Guise se rendit dans le même tems en Champagne, à la tête des troupes que lui avoient donné le Duc de Mayenne son oncle & le Duc de Parme, qui avoit repris le chemin des Païs-bas. Il s'empara dans sa marche de la ville d'Espernai, après en avoir foudroyé les murs. Il y a une Abbaye dans cette ville, dont la situation sur la Marne est assez avantageuse; au reste, elle n'est pas beaucoup fortifiée. Saint-Etienne en étoit Gouverneur lorsque le Duc de Guise s'en rendit maître.

Le Duc de Nevers ayant fait entendre au Roi, qu'il étoit de la derniere importance de reprendre Espernai, ce Prince n'alla pas camper d'abord devant les murs de cette place; mais ayant envoyé le Duc devant lui, pour y conduire l'artillerie & les munitions de guerre, il s'avança au-delà de cette ville, & se rendit à Châlons.

Le Maréchal de Biron est tué: son éloge. Le Maréchal de Biron ayant voulu reconnoître la place en passant, eut la tête emportée d'un boulet de canon. Ce Seigneur, que sa longue expérience, sa vivacité, son courage & sa vigilance, égalent aux plus grands Capitaines de ce siécle, avoit passé par tous les postes subalternes, avant d'arriver au commandement. Ayant d'abord étudié les belles lettres avec assez de succès, il ne fut pas plutôt sorti de sa première jeunesse, qu'il devint successivement, Capitaine d'Infanterie, Colonel, Brigadier dans la Cavale-

Cavalerie, Maréchal de camp, Grand-Maître de l'artillerie, & enfin Maréchal de France. Il s'étoit élevé à tous ces honneurs par son mérite, sans le secours du crédit ou de la faveur. Trop fier pour se plier aux souplesses des Courtisans, il étoit au contraire impérieux, emporté, envieux, & jaloux de la gloire des autres, qu'il s'efforçoit toûjours de rabaisser. Au reste, il avoit tous les dehors de la politesse; il étoit galant, & aimoit la dépense, il avoit commandé dans sept batailles rangées, & montroit un pareil nombre de blessures qu'il avoit reçûës dans l'estomac. Il s'étoit signalé dans un grand nombre de combats, & à plusieurs siéges. Employé toute sa vie à d'importantes négociations, il fut chargé de plusieurs Ambassades. Il dormoit peu, & aimoit le plaisir de la table, où il étoit toûjours gai & enjoué. Après son premier sommeil, il réveilloit son Secretaire, qui couchoit au pied de son lit, & lui dictoit ce qu'il avoit dessein de faire pendant la journée; ensuite il se rendormoit, & se faisoit lire à son reveil ce qu'il avoit dicté; il en retranchoit, ou il y ajoûtoit souvent, selon les nouvelles idées qui lui étoient venues. C'étoit alors qu'il destinoit les Officiers aux différentes choses où il avoit dessein de les employer. Il écrivoit exactement un journal de ce qu'il faisoit; mais soit par sa faute, ou celle de son fils, nous avons perdu ces Mémoires, qui auroient fait un grand honneur à la Nation. Il a composé un livre, où il expliquoit fort au long tous les devoirs d'un Maréchal de camp, & dans lequel il rapportoit plusieurs exemples de ce qu'il avançoit. Son fils m'avoit plusieurs fois promis de me le mettre entre les mains; mais il trouva enfin qu'on le lui avoit pris. Biron étoit agé de 68. ans lorsqu'il fut tué, joüissant encore d'une santé robuste, malgré toutes ses blessures, dont une l'avoit rendu boiteux. On remarqua à l'ouverture de son corps, qu'ayant été tué une heure après avoir beaucoup mangé, la digestion étoit déja faite. Preuve certaine de sa chaleur naturelle dans un âge assez avancé.

Siége d'Espernai par l'armée du Roi.

Le Roi, très-touché de la mort d'un si grand Capitaine, continua sa route; & ayant appris que le Duc de Nevers avoit pris Raucourt, il revint à Espernai avec plus d'ardeur, à la sollicitation du fils du Maréchal de Biron, alors Maréchal de camp, qui croyoit sa gloire intéressée à la prise d'une place, devant les murs de laquelle son pere avoit été tué. Il y avoit dans cette ville douze cens hommes de garnison, dont le regiment de la Bourlotte, qui en étoit sorti la veille, faisoit partie. Le Roi ayant été informé de la sortie de ces troupes, fit avancer en diligence Givry, qui étoit dans son château de Boursault, assez près de Damery; & lui donna ordre de se mettre entre la ville & les troupes auxiliaires. Il chargea en même tems le Baron de Biron, & d'Espinai de Saint-Luc, de paroître avec leurs troupes à l'heure qu'il leur marqua. Ceux-ci s'étant un peu avancés avec le peu de monde qu'ils avoient, apperçurent l'ennemi, qui se glissoit, à la faveur d'un chemin couvert d'arbres de tous côtés, sur une montagne, d'où il est facile de se rendre, par de petits sentiers bordés de vignes, dans la ville, qui est commandée par cette hauteur. Biron, Saint-Luc, & Givry attaquerent l'ennemi, qui malgré tous leurs efforts avançoit toûjours vers l'endroit qu'il vouloit gagner. Il n'étoit même plus qu'à trois cens pas du fossé, lorsque le

HENRI IV. 1592. le Roi, survenant avec Gilbert de la Curée, détacha cet Officier avec trente hommes d'élite pour border le fossé, afin de couper l'ennemi, qui se pressoit d'arriver à la ville. Le Roi lui-même ayant rencontré les ennemis au nombre de trois cens hommes bien armés, & regardant comme un coup de partie, pour s'emparer de la ville, d'empêcher ces troupes d'y entrer, résolut de les attaquer avec le petit nombre de Gentilshommes qui étoient à ses côtés; il les exhorta à bien faire, & ayant laissé passer les trois premiers rangs, il mit l'épée à la main, & poussant son cheval dans l'un des flancs du bataillon, il renversa tout ce qui se présentoit à lui, & dissipa le reste. Les fuyards ayant rencontré d'un côté la Curée, & de l'autre Biron, Saint-Luc & Givry, furent entierement taillés en piéces à la vûë des assiégés, qui étoient sur le rempart. Plusieurs des nôtres furent blessés à coups de piques, & nous perdimes un grand nombre de chevaux. Le Baron du Fort, & Patras, Lieutenant de Givry, furent tués dans cette action.

Action qui marque l'intrépidité de ce Prince.

On ferma le même jour tous les passages, afin d'empêcher que Saint-Paul, qui faisoit tous ses efforts pour conserver une place qu'il avoit prise, n'y jettât du secours. C'est pourquoi le Roi, ayant fait tirer des lignes de circonvallation fort longues & fort tortueuses, prit avec lui Biron, pour les défendre d'un côté, tandis que le Duc de Nevers les garderoit de l'autre, avec Saint-Luc & Givry, qui eurent ordre de le joindre, en attendant que le Duc de Longueville, qui étoit en Picardie, le Duc de Bouillon & Schomberg revinssent au camp avec la Cavalerie & l'Infanterie Allemande, & que Charles de Luxembourg Comte de Brienne, Praslin, Charles de Clermont-Tallard Comte de Tonnerre, Charles d'Escars Baron d'Ais, & d'autres Officiers, arrivassent de Bourgogne, & même de Champagne. On avoit déja desséché le fossé, & le Roi faisoit dresser une batterie de quatre piéces, lorsqu'en avançant insensiblement, on se saisit, sans tirer un seul coup, du bastion qui donnoit sur le fossé de ce côté-là. Le Baron de Biron y fut dangereusement blessé à l'épaule d'un coup d'arquebuse, en s'y retranchant.

Capitulation de la place.

Enfin tout étant disposé pour l'assaut, les assiégés, qui s'étoient défendus jusqu'alors avec beaucoup de vigueur, commencerent à perdre courage, & demanderent le 8. d'Août un pourparler avec Givry. Mais y ayant eu des difficultés pour les conditions du traité, l'artillerie recommença le lendemain à foudroyer les murs. Enfin Villiers, Gouverneur de la place, envoya des députés, qui convinrent des conditions. Le traité portoit, qu'on livreroit au Roi la ville, l'artillerie, & les munitions de guerre: Que la garnison pourroit emporter ses armes, ses bagages, & emmener les chevaux: Qu'elle sortiroit de la place sur le soir, méche éteinte, sans drapeaux, sans tambours, & sans emporter rien qui apartînt aux habitans: Qu'enfin elle seroit escortée jusqu'à Rheims. L'article des drapeaux fut conçu de cette maniére, pour la consolation des assiégés. Le Roi retint trois enseignes du regiment du Comte de Bossut.

Provins ouvre ses portes au Roi.

A la nouvelle du siége d'Espernai, le Duc de Guise s'étoit rendu à Rheims à la tête de la Cavalerie Lorraine. Mais cette place étoit déja prise,

prise, lorsqu'il y arriva. Le Roi alla ensuite mettre le siége devant Provins, capitale de la Brie. Cette ville, qui est presque déserte, est de peu de défense, à cause de sa situation dans un terrein inégal. Le Gouverneur de cette place, appellé Pastoureau de la Rochette, qui avoit été lié autrefois d'une étroite amitié avec le Cardinal de Guise, ouvrit ses portes au Roi, quelques jours après qu'on eût épouvanté la garnison, plutôt par l'appareil d'un siége, que par un siége en forme.

Fort bâti à Gournai sur la Marne.

Le Duc de Nevers ayant conseillé au Roi de bâtir un fort à Gournai (1), environ à quatre lieuës de Paris, afin de couper les vivres qui alloient à cette ville par la Marne, on ruina de fond en comble un Prieuré de l'Ordre de S. Benoît, dont on fit servir les démolitions à construire les fortifications. A la place du pont de bois, qui avoit été rompu & détruit durant la guerre, on en jetta sur la riviere un de bateaux, & le Roi en confia la garde à Odet de la Noüe, dont il connoissoit le courage & la fidelité. Cette derniere qualité se trouvoit rarement alors dans les Gouverneurs, qui se laissant gagner à force d'argent, malversoient dans leurs postes, & laissoient passer, contre les défenses expresses de Sa Majesté, des vivres pour Paris. Le Roi étoit persuadé, qu'il n'y avoit que cette manœuvre qui reculât la prise de la capitale; mais obligé de dissimuler dans les circonstances, il mit du moins dans le fort de Gournai un Commandant, sur la fidélité duquel il pût se reposer.

Les Parisiens, qui recevoient auparavant de grands convois de Meaux & de Château-Thierry, se trouvant fort incommodés par ce nouveau fort, engagerent le Duc de Mayenne à l'assiéger. S'étant donc rendu à leurs instances, il alla camper vis-à-vis, ayant la riviere entre le fort & ses troupes. Le Roi averti de son dessein, accourut promptement au secours de la Noüe. Le Duc de Mayenne décampa après quelques escarmouches, où il n'y eut qu'un petit nombre de soldats tués de part & d'autre.

Instances des Evêques Royalistes, pour engager le Roi à envoyer une Ambassade au Pape.

Nicolas Fumée, Evêque de Beauvais, homme de probité, qui souhaitoit avec ardeur le rétablissement de la paix, étoit venu trouver le Roi long-tems auparavant, lorsqu'il étoit encore devant les murs de Roüen. Il avoit été député vers ce Prince par les Prélats Royalistes, qui avoient fait un Décret contre les Bulles du Pape. On l'avoit chargé d'exhorter le Roi à rentrer dans le sein de l'Eglise, & d'obtenir de lui la permission d'envoyer à Rome un Ambassadeur, sans toutefois choquer l'autorité du Parlement, qui avoit fait d'expresses défenses à ce sujet. Le but de cette Ambassade étoit, de rendre raison au Pape du Décret de ces Prélats, qui se flatoient encore, comme ils le disoient eux-mêmes, que le S. Pere étant mieux informé par ce moyen de l'état des affaires de France, il seroit aisé de le guérir de ses préventions en faveur de la Ligue, pour lui faire prendre ensuite le caractère de médiateur, & l'engager à examiner en juge équitable, les raisons de part & d'autre, afin de chercher les moyens

(1) Cette petite ville, qui est près de l'Abbaye de Chelles, est différente de Gournai, ville de Normandie sur l'Epte, & d'un autre Gournai, bourg de l'Isle de France en Picardie.

HENRI IV. 1592.

moyens de réconcilier le Roi à l'Eglise, & de faire rentrer les Ligueurs dans le devoir.

Projet pour faire un Patriarche en France.

Le Roi sentant toute l'importance de cette affaire, qui demandoit de mûres réflexions, avoit fait venir de Tours Achille de Harlai, premier Président, Jean Thumery, Jaques Gillot, & Jean Villemereau, Conseillers, pour examiner la chose avec eux. Ces Magistrats firent de grandes instances auprès de Sa Majesté, pour la détourner d'envoyer à Rome; parce que cette démarche donneroit atteinte à l'Arrêt du Parlement, qui y étoit formellement contraire. Renaud de Beaune, Archévêque de Bourges, qui avoit eu la charge de Grand-Aumônier à la mort de Jaques Amiot, étoit présent à ces délibérations. Il couroit un bruit qu'il secondoit les intentions du Parlement, qui vouloit qu'on établît en France une discipline, indépendamment du Pape, qui ne devoit plus être regardé que comme l'ennemi du Royaume. Les ennemis de ce Prélat, qui étoit déja Patriarche, (dignité qui n'apartient en France qu'au seul Archévêque de Bourges,) disoient, qu'il vouloit être regardé dans le Royaume, tant que le schisme y regneroit, comme le Chef des Evêques, par rapport aux dispenses, & à la collation des Bénéfices. Le Cardinal de Lenoncour, qu'on avoit accusé à Rome d'avoir les mêmes desseins, étant mort quelques mois auparavant à Blois de chagrin, par rapport à une injure dont on ne l'avoit point vengé, tout le monde soupçonna l'Archévêque de Bourges d'avoir succedé à ses prétentions. Le Cardinal de Bourbon, qui, n'étant pas encore dans les Ordres sacrés, ne pouvoit posseder la dignité de Patriarche, ne voulant pas voir un autre revêtu de cette dignité, s'opposa à ce projet, sous prétexte que ce coup d'éclat alloit fortifier le schisme. Il insinua, qu'il y avoit espérance de faire revenir le Pape en faveur du Roi; & qu'au contraire on en feroit par ce moyen un ennemi irréconciliable.

Remontrances de l'Evêque de Beauvais au sujet des Economes établis par le grand-Conseil.

L'Evêque de Beauvais ayant eu audience du Roi, commença à déplorer les malheurs de l'Eglise de France; il représenta à Sa Majesté, que, sans respecter, ni les Constitutions canoniques, ni les Reglemens de nos Rois, la discipline ecclésiastique avoit été corrompuë. Il dit qu'on n'avoit point d'exemple de l'établissement d'Economes spirituels: Qu'on n'avoit même jamais connu ce nom d'Economes, qui pussent disposer à leur gré des Evéchés & des Abbayes vacantes par la mort ou par la révolte des titulaires, & conférer les Bénéfices reguliers & séculiers, à charge ou sans charge d'ames, ou qui eussent le même pouvoir que les Evêques, dont ils exerçoient tous les droits: Qu'un Arrêt du grand-Conseil permettoit à ceux qui avoient la nomination de Sa Majesté pour les Bénéfices consistoriaux ou électifs, d'en prendre aussi-tôt possession: Que d'autres Arrêts du même tribunal avoient donné à ces Economes spirituels le pouvoir de dispenser dans les dégrés prohibés, d'accorder d'autres dispenses, & de recevoir les resignations *en faveur*: Que les Cours souveraines avoient suivi l'exemple du grand-Conseil: Que le Parlement de Paris, qui rend la justice à Tours, avoit donné un Arrêt en conformité, pour attribuer aux Evêques le même pouvoir qu'a le Pape:

Pape: Que toutes ces démarches étoient d'un exemple dangereux pour le présent, & préjudiciables pour l'avenir: Qu'elles donnoient de grandes atteintes à la discipline ecclésiastique, & la détruisoient entierement: Qu'il supplioit donc Sa Majesté, au nom de tous ses confreres, de prévenir les maux qu'il y avoit tant de sujet d'appréhender, & de pourvoir en même tems au salut des ames, & au repos des consciences, en révoquant, par un Edit exprès, ces Economes établis par le grand-conseil. Ce Prélat ajoûta: Qu'il plût à Sa Majesté de regler par le même Edit, que personne ne pourroit prendre possession des Bénéfices consistoriaux en vertu seulement de la nomination Royale, sans autre titre, ni les administrer quant aux droits spirituels: Qu'elle révoquât les Arrêts qui permettoient à ces Economes de recevoir les résignations *en faveur*, & de conférer les Bénéfices électifs, ou autres Bénéfices: Que le Roi voulût bien casser les Arrêts du Parlement de Paris, & des autres Cours souveraines, qui donnoient aux Evêques nommés d'office, le pouvoir de dispenser dans les cas réservés au Saint Siége, & n'avoir aucun égard à tous les Reglemens que le grand-Conseil & les Parlemens avoient faits jusqu'alors contre les Constitutions canoniques, & la discipline reçuë dans l'Eglise.

Le projet d'un Patriarche est rejetté.

Le Conseil du Roi balança sur la réponse qu'on feroit aux demandes de l'Evêque de Beauvais; jugeant cependant qu'il étoit plus à propos d'avoir une nouvelle discipline accommodée au tems, que de n'en point avoir du tout, on ouvroit différens avis. On rejetta bien loin la proposition d'établir un Patriarche, dont l'autorité embrasseroit la France entiere. Il parut plus sage & plus conforme à la prudence, de contenir l'Etat Ecclésiastique dans les bornes d'un rang considerable dans l'Etat, que d'y attacher une souveraineté, qui seroit un sujet de jalousie entre un si grand nombre de concurrens. C'est pourquoi on prit un moyen pour remedier, sans donner atteinte à la dignité & à la discipline de l'Eglise, aux inconveniens qui naîtroient du schisme; ce fut de partager, comme par degrés, entre tous les Evêques Royalistes, cette puissance qui paroîtroit exorbitante dans un seul, & qui lui susciteroit mille ennemis.

Les Economes sont révoqués.

Suivant cette résolution, on fit au nom du Roi un Reglement, par lequel ce Prince, après avoir parlé du zèle de ses predécesseurs pour l'Eglise, & rappellé sur ce sujet l'exemple de Clovis, de Louis le Debonnaire, de Lothaire, de Saint-Louis, & des autres Rois, avec les moyens dont ils s'étoient servis pour rétablir la paix dans l'Eglise, révoquoit les Economes, comme n'étant pas de légitimes dispensateurs des choses saintes.

Autres Reglemens pour la discipline ecclésiastique.

Il ordonnoit ensuite, que les nominations qu'il feroit dans trois mois après la publication de cet Edit, aux Evêchés, Abbayes, Bénéfices électifs & autres qui viendroient à vaquer, soit par la mort des titulaires, ou pour crime de rebellion, seroient confirmées par l'Archévêque, dans la métropole duquel l'Evêché se trouveroit; & que cette confirmation auroit autant de force que les Bulles du Pape: Que l'Archévêque seroit tenu de sacrer dans le tems préscrit avec les autres Evêques, celui qui seroit nommé par Sa Majesté, s'il étoit trouvé capable de remplir le Bénéfice: Que s'il arrivoit que les Métropolitains eussent abandonné le parti du Roi; ou que, refu-

HENRI IV. 1592. refusant de se conformer à cet Edit, ils traînassent l'affaire en longueur, le Métropolitain le plus prochain prendroit leur place: Que par rapport aux Abbayes & autres Bénéfices à nomination qui viendroient à vaquer, les Evêques dans le diocèse desquels ces Bénéfices seroient situés, en expédieroient les Bulles: Que si l'Evêque se trouvoit du parti des rebelles, qu'il fît refus, ou tirât les choses en longueur, l'Archévêque seroit saisi de l'affaire: Qu'à l'égard des Bénéfices à collation qui vaqueroient, les Archévêques, Evêques, Chapitres, Abbés & autres Ordinaires conserveroient leurs droits: Qu'au reste la résignation, soit *en faveur*, soit avec reserve d'une pension, seroit reçuë par les Archévêques & Evêques dans le diocèse desquels les Bénéfices seroient situés, avec les clauses & conditions d'usage en Cour de Rome: Qu'ils pourroient accorder les mêmes dispenses que le Pape; sauf néanmoins les droits de Patronage, & ceux de nomination, apartenant aux Universités des villes qui sont soûmises au Roi: Et comme la plus grande partie des Archévêques, Evêques, Chapitres, Abbés & autres Collateurs ordinaires, avoient pris le parti de la Ligue, le même Reglement cassoit & annulloit toutes les Concessions faites par eux & par leurs Grands-Vicaires, depuis la publication des Edits donnés par le feu Roi d'heureuse mémoire; défendant en outre à tous les sujets du Roi de s'en servir, & aux Juges d'y avoir aucun égard en jugeant; avec expresse injonction au Procureur général, ou à ses Substituts, d'informer exactement & sans relâche contre ceux qui se trouveroient en contravention, ou qui auroient envoyé à Rome, & de les punir comme des perturbateurs du repos public, & des criminels de lèze-Majesté.

Cet Edit laissoit la liberté, même aux rebelles qui avoient droit de nommer à des Cures, de disposer de ces Bénéfices. Par rapport aux autres Bénéfices à la nomination des rebelles, le Roi se réservoit le droit de les conférer à des sujets dignes & capables de les posseder. Ce Reglement obligeoit ceux qui auroient la nomination du Roi, d'en impétrer la confirmation de l'Archévêque ou de l'Evêque dans le diocèse duquel le Bénéfice seroit situé; il donnoit aussi aux Evêques & Archévêques, chacun dans leurs diocèses, le pouvoir d'accorder les mêmes dispenses que le Pape, & de la même maniere que cela se pratiquoit à Rome, avec cette clause, que ces pouvoirs seroient confirmés par les Cours souveraines; enjoignant aux Archévêques, Evêques & tous autres Ordinaires, de faire des procès verbaux de ces Actes, dont copie seroit délivrée aux parties par leurs Secretaires, un mois après qu'on leur auroit présenté l'Acte de la prêstation de serment; que s'ils refusoient de faire ce serment, toutes les concessions seroient nulles. Et pour prévenir les faussetés, ces Actes devoient être datés du jour que la copie en seroit délivrée. Il vouloit que les Ordonnances de nos Rois sur ce sujet, & particulierement l'Edit donné en 1552. par Henri II. concernant la prise de possession, la publication & l'insinuation, seroient exactement observés: Que suivant les anciennes coûtumes, aucun étranger, quoique Regnicole, ne pourroit posseder des Bénéfices sans l'agrément du Roi; qu'autrement la nomination faite de sa

sa personne seroit declarée nulle, & que les Juges n'y auroient aucun égard.

Le Roi ajoûtoit dans cet Edit, que la rebellion ayant regné dans presque toute la France, on avoit chassé de leurs diocèses la plûpart des Prélats qui lui étoient demeurés fidèles: Que par cette raison les collations des Bénéfices qu'ils avoient données, & les sentences portées par eux ou par leurs Grands-Vicaires hors de leur jurisdiction, pouvant souffrir des difficultés, il confirmoit de son autorité Royale, comme bon & valable, tout ce qu'ils avoient fait, tant par rapport aux Bénéfices, que par rapport à la jurisdiction. Enfin il nommoit deux Prélats, à la place de l'Abbé de Sainte-Geneviéve & du Chancelier de l'Université de Paris, pour délivrer au Chancelier, aux Présidens, aux Maîtres des Requêtes, & aux Conseillers du Parlement de Paris, l'indult que le Pape leur avoit accordé. Ce Reglement fut observé en partie pendant quatre ans, malgré les atteintes fréquentes qu'on voulut y donner.

Le Roi s'étant alors rendu à Argenteuil, les Evêques, secondés par le Cardinal de Gondy, qui, sur le point d'aller à Rome, faisoit de grandes offres de service au Roi, obtinrent de ce Prince qu'il envoyeroit un Ambassadeur au Pape. Jean de Vivonne Marquis de Pisany, dont la fidélité étoit reconnuë, & qui avoit été long-tems Ambassadeur à la Cour de Rome, fut choisi pour cette Ambassade. On lui donna des instructions pour Sa Sainteté, qu'il devoit supplier au nom des Princes, des Evêques & des Seigneurs du parti du Roi, de recevoir ce Prince en grace. Le Sénat de Venise promit de solliciter la même chose par ses Ambassadeurs.

Affaires du Conclave.

Avant d'entrer dans un plus grand détail de cette Ambassade, je vais rapporter ici ce qui se passa dans Rome après la mort du Pape Innocent IX, à l'occasion de l'élection de son successeur. Dès qu'on eut fait les services accoûtumés pendant neuf jours pour le feu Pape, les Cardinaux s'enfermerent dans le Conclave, le 11. de Janvier sur le soir, au nombre de cinquante trois. Les suffrages de trente d'entre-eux suffisoient pour l'élection d'un Pape; mais l'opposition de dix sept étoit capable de la traverser. La faction Espagnole, dont Louis Madrucci étoit le chef, proposa, de concert avec l'Ambassadeur d'Espagne, de choisir un Pape dans le nombre des cinq Cardinaux suivans; Santorio, Ptolomée-Gallio de Como, Madrucci lui-même, Gabriel Paleotto, & Marc-Antoine Colonna.

Brigues de la faction Espagnole en faveur du Cardinal Santorio.

L'Ambassadeur de Philippe se rendit au Conclave, pour procurer l'élection du Cardinal Jules-Antoine Santorio, dont il avoit pris les intérêts. Son dessein étoit de le faire élire ce jour-là même, avant la clôture du Conclave. Il ne se retira que vers la quatorziéme heure de la nuit; & les Cardinaux de la faction opposée attendirent qu'il fût sorti pour se mettre au lit. Dès que la faction Espagnole crut les autres Cardinaux endormis, elle se leva, comme on en étoit convenu, & se rendit promptement à la chapelle destinée à l'adoration & au scrutin, pour y reconnoître Santorio Souverain Pontife. Au bruit que firent les Espagnols, les Cardinaux de la faction opposée, croyant déja la chose faite, coururent imprudemment, comme il arrive dans l'obscurité, pour se rendre à l'adora-

HENRI IV. 1592.

tion. Le Cardinal François Sforce s'étant levé sur le champ, prit sa robe de cérémonie, & courut dans la Cour Royale, voisine de cette chapelle, où il arrêta ceux de sa faction qui alloient se faire un mérite de leur empressement auprès du Pape qu'ils croyoient déja élû, & les fit entrer dans la chapelle Sixtine.

Le Cardinal Sforce s'oppose à son élection.

L'élection de Santorio auroit été confirmée, si le Cardinal Ascagne Colonna le cadet, qui, dans la même erreur, s'étoit pressé d'entrer dans la chapelle, n'en fût sorti par le conseil de Sforce, malgré tous les efforts que les Cardinaux Henri Cajetan & Jerôme Matthei firent pour le retenir. Colonna se joignit au Cardinal Sforce, qui protesta si hautement, en présence de ses collegues, de la violence & de la cabale de la faction opposée, qu'il se fit entendre hors du Conclave; il rejetta publiquement Santorio, comme un simoniaque, un furieux, & un homme intraitable; il menaça même, si l'élection ne se faisoit dans les regles ordinaires, d'opposer la force à la violence, & de faire couler le sang depuis les dégrés du Conclave jusqu'à la Basilique de Saint-Pierre. Marc Sitico d'Altemps & le Cardinal Inigo Davalos se joignirent au Cardinal Sforce. Davalos dit à haute voix, tout en colere, que Santorio étoit un diable (1) que ce Cardinal lui avoit promis huit mille écus d'or, & le Chapeau pour Thomas son neveu, s'il vouloit lui donner son suffrage.

Après que le Cardinal Colonna eût passé dans la chapelle Sixtine, on y célébra la Messe, à la fin de laquelle tous les Cardinaux communierent de la main de Paul Sfondrate. Ils firent ensuite un scrutin entr'eux; & la faction opposée en fit un autre dans la chapelle où elle étoit assemblée. De trente cinq Cardinaux qui la composoient, il ne s'en trouva que dix huit qui donnerent leur voix à Santorio. Jerôme de la Rouere, Guillaume Alan, Augustin Cusano, Marc-Marie Salviati, Auguste Valerio, & Jean-François Morosini, s'étoient retirés, dans la crainte que la protestation du Cardinal Sforce ne fît un schisme. Les partisans de Santorio diminuant ainsi peu-à-peu, son élection demeura indécise & incertaine, malgré tous les efforts de Peretti de Montalte, qui vouloit le faire élire, & quoique, par une espece de prodige, il fût agréé par le Roi d'Espagne, par le Sénat de Venise, & par Ferdinand Duc de Toscane, qui avoient d'ailleurs des intérêts différens; preuve certaine que l'opposition est plus nuisible dans ces sortes d'assemblées, que la faveur ne peut y servir.

L'élection de Santorio demeure indécise & incertaine.

Santorio, que ses ennemis accusoient de briguer le souverain Pontificat par des promesses illicites, se plaignit de l'injure qu'il prétendit qu'on lui faisoit; il se comporta, comme s'il eût été déja Pape, avec les Cardinaux de sa faction; il regardoit même les complimens & les embrassades de ses partisans comme des marques d'une légitime élection. Il fit plusieurs protestations à ce sujet dans les Conclaves suivans.

Les Espagnols ne voulant rien oublier de ce qui pouvoit contribuer à l'éxaltation de Santorio, écrivirent aux Cardinaux André d'Autriche, Charles de Lorraine, & même au Cardinal de Gondy (comme on le publia) pour

(1) Un Pape diabolique. *MS. de Mrs. de Sainte-Marthe.*

pour les engager à venir à Rome; mais ce fut inutilement. Le Cardinal de Joyeuse, qui s'en retournoit en France, & qui étoit déja arrivé à Vado ou Vai (1), fut rappellé à Rome par la faction d'Espagne; il alla descendre en arrivant, à la maison du Commandeur de Diou, où l'Ambassadeur d'Espagne vint le trouver. Il entra au Conclave le 15. du mois de Janvier. HENRI IV. 1592.

On lui donne enfin l'exclusion.

Le Grand-Duc voulant gagner le Cardinal Plata en faveur de Santorio, lui offrit une somme considerable, qu'il refusa généreusement. Ce Prince ayant fait les mêmes offres à Constance Sarnano, ce Cardinal les accepta, disant qu'il étoit permis de prendre de l'argent d'un si grand Prince; il n'en conserva pas moins la liberté de son suffrage. Enfin on en vint au point de donner entierement l'exclusion à Santorio, & dix huit Cardinaux s'obligerent par écrit, & firent serment de ne jamais consentir à son élection.

Exclusion de plusieurs autres Cardinaux.

Pendant toutes ces agitations du Conclave, les suffrages se réünirent presque tous en faveur de Salviati, qui dans un scrutin eut vingt huit voix, auxquelles quatre se joignirent encore; il n'y en eut que trois & la sienne qui ne furent pas pour lui. Salviati ayant eu enfin l'exclusion, il se répandit un bruit dans Rome, que Paleotto avoit été élû; mais ce bruit se dissipa bientôt. Les Cardinaux partagés en différentes factions, se donnoient ainsi réciproquement l'exclusion. Les Espagnols, voyant que les choses traînant en longueur, l'affaire ne seroit pas facile à terminer, informerent le Roi d'Espagne de ce qui se passoit à Rome.

Pasquinade des Romains contre les Cardinaux.

Dans ce tems-là les Romains, pour témoigner le mépris & l'indignation que la conduite des Cardinaux faisoit naître dans les esprits, attacherent dans la ville deux tableaux en regard, comme une espece de pasquinade. Dans l'un de ces tableaux, Santorio étoit peint attaché à une croix, pour signifier que, dechiré par son ambition, il étoit au surplus entre l'espérance & la crainte. Il avoit à ses côtés les deux larrons. Paleotto étoit représenté sous la figure de celui qu'on appelle vulgairement le bon larron, parce que ce Cardinal avoit enfin consenti à son élection. L'autre larron représentoit Paul Sfondrate, qui s'étant d'abord declaré contre Santorio, n'avoit jamais voulu revenir en sa faveur. Dans la foule des Juifs qui étoient au pied de la croix, le Cardinal d'Arragona représentoit Caïphe, d'Altemps Herode, Ascagne Colonna Judas, & les autres faisoient le personnage de différens Juifs. Dans l'autre tableau, les Chefs de la faction opposée paroissoient sous la figure des douze Apôtres, vis-à-vis de Santorio, qui représentoit Simon le Magicien. Les Cardinaux de sa faction, peints au naturel, étoient à ses côtés. Il paroissoit demander avec effronterie à Saint-Pierre le pouvoir de conférer le Saint-Esprit. Madrucci & Montalte, l'un Chef de la faction Espagnole, & l'autre de la Sixtine, qui étoient aux côtés de Santorio, offroient de l'argent à Saint-Pierre, & à tous les Apôtres, afin de les gagner en faveur de ce Cardinal.

Tan-

(1) Ville avec un port dans l'Etat de Genes, qu'on croit être celle que les Anciens appelloient *Sabatia Vada*; & c'est le nom que donne M. de Thou au lieu dont il s'agit.

HENRI IV. 1592.

On propose le Cardinal Madrucci.

Tandis que les Romains portoient la licence jusqu'à joüer le sacré College, occupé de cette grande affaire, les Cardinaux Jean-Vincent de Gonzague, autrefois Chevalier de Malte, Jean Mendoza & Jerôme de la Rouere, moururent à Rome. Après l'entiere exclusion de Santorio, dont l'élection, qui avoit été regardée comme une chose faite, avoit tenu les esprits en suspens pendant dix jours, on parla d'élire le Cardinal Madrucci. Quelques Cardinaux de la faction Sixtine, dont on briguoit pour lui les suffrages, ne parurent pas s'éloigner de son élection. Le Cardinal de Montalte, pressé par le Cardinal Spinola de se declarer en faveur de Madrucci, lui fit espérer qu'il penseroit sérieusement à traiter de cette affaire avec les Cardinaux de sa faction; il lui promit même de le servir efficacement, s'il ne trouvoit point d'opposition parmi eux; mais n'ayant donné de si belles espérances à Spinola, que pour sauver les apparences à cause du Roi d'Espagne, & pour dégager par ce moyen la parole qu'il avoit donnée, il ne fut point choqué de l'opposition des Cardinaux Alexandre de Medicis, Jean-François Morosini & Benoît Justinianl; on croit même qu'il y eut quelque part. Il s'en fit un prétexte pour s'excuser auprès du Cardinal Spinola, avec qui il fut néanmoins obligé de demeurer lié d'intérêts. Madrucci, qui avoit ordre de tout mettre en usage pour entretenir l'union des factions Espagnole & Sixtine, travailla moins à procurer son élection, qu'à exécuter les ordres du Roi d'Espagne, & n'entra plus dans aucune brigue.

Il est exclus, aussi-bien que le Cardinal Colonna.

Le Cardinal Marc-Antoine Colonna ne s'oublia point dans ces circonstances. Brûlant du desir de se voir assis sur la Chaire de S. Pierre, il fondoit ses espérances sur ses services; mais il ne fut bientôt plus question de lui dans le Conclave. Peretti, voyant qu'on avoit donné l'exclusion à Santorio, à Madrucci & à Colonna, n'ignorant pas d'ailleurs que le Cardinal Hippolyte Aldobrandin étoit un de ceux que le Roi d'Espagne avoit eus en vûë, proposa l'élection de ce Cardinal dans le tems qu'on y pensoit le moins, après avoir demandé l'agrément de Madrucci. Ce fut le 29. de Janvier sur le soir, avant que les Ministres du Grand-Duc, qu'il sçavoit ne devoir pas être favorables à Aldobrandin, pussent s'opposer à son élection. Elle fut enfin résoluë d'un consentement unanime, après une longue contestation pleine de chaleur; & tout le monde paroissoit disposé à se rendre à l'adoration; cependant l'affaire fut différée jusqu'au lendemain.

Aldobrandin est élû.

Aldobrandin ayant eu quarante Cardinaux pour lui, fut élû & conduit à la chapelle Pauline; il ne voulut s'asseoir sur la chaire qu'on lui avoit préparée, qu'après s'être prosterné devant l'autel; il y demanda avec beaucoup de ferveur à Dieu, de faire servir son exaltation à la gloire de sa divine Majesté & à l'avantage de la Chrétienté; le conjurant, s'il prévoyoit que le contraire dût arriver, de lui inspirer de ne point consentir à son élection, & de lui ôter plutôt l'usage de la parole. Ce Cardinal, qui étoit originaire de Florence, étoit d'une noble famille de Fano, sur les côtes de la mer Adriatique, entre Pezaro & Sinigaglia, assez près du fleuve Metro. Son pere, qui s'étoit acquis beaucoup de réputation en qualité d'Avocat consistorial, s'appelloit Silvestre, & sa mere Leza Deti. Aldobrandin

din avoit commencé ses études à Rome, sous la protection d'Alexandre Farnese; il avoit ensuite étudié le Droit à Ferrare & à Boulogne, sous le Docteur Paleotto. Le Cardinal Jean Aldobrandin, son oncle, l'ayant fait venir à Rome, il possèda successivement toutes les dignités de cette Cour, qui furent autant de dégrés par lesquels il s'éleva à la dignité de Cardinal, sous le Pontificat de Sixte V, qui lui donna le chapeau. Ce Pape l'envoya Nonce en Pologne, pour assister à la Diéte où l'on devoit élire un nouveau Roi, & afin d'interposer l'autorité du Saint Siége dans cette élection; il fut enfin élû Souverain Pontife le 30. de Janvier, à la dix-neuviéme heure, âgé de 56. ans. La cérémonie de son sacre se fit le 2. de Février, qui étoit un Dimanche, par Alfonse Gesualdo, Evêque d'Ostie. Huit jours après, il prit les marques du souverain Pontificat des mains du Cardinal Sforce, Doyen des Cardinaux Diacres, & voulut être appellé Clément VIII.

Voyage du Cardinal de Gondy à Rome.

Il est tems de revenir aux affaires de France. Le Cardinal de Gondy s'étant mis en chemin au mois d'Octobre avec le Marquis de Pisany, ils ne passerent que par les villes soûmises au Roi. Dès qu'ils furent arrivés aux Alpes des Grisons, le Marquis s'arrêta à Desenzano, sur le lac de Garde. Cette place, qui apartient aux Vénitiens, est dans la plus belle situation du monde. Le Cardinal continuant sa route vers Rome, y envoya de Florence son Secretaire devant lui, pour détruire les faux bruits que la faction Espagnole avoit fait courir sur son compte, à dessein de le rendre odieux; mais il n'en étoit plus tems. Le nouveau Pape s'étoit laissé prévenir contre lui si fortement, qu'il lui dépêcha un Dominicain, appellé Alexandre Franceschini, pour lui défendre de mettre le pied sur les terres de l'Etat Ecclésiastique, & lui reprocher, Qu'il ne s'étoit comporté dans les troubles de France, ni en bon Chrétien, ni en bon Cardinal, s'étant si ouvertement declaré pour le Navarrois, hérétique relaps, & excommunié par le Saint Siége: Qu'aucun de ceux qu'on avoit envoyés de Rome en France, n'avoit été content de lui: Que cherchant toûjours des tempéramens, il ne s'étoit, pour ainsi dire, étudié qu'à pallier les maux de la Religion, & qu'à y mettre des emplâtres, dans le dessein de mettre la couronne sur la tête d'un Hérétique: Qu'il avoit osé avoir une conférence avec lui avant de partir pour Rome, contre la défense expresse des Apôtres S. Jean & S. Paul: Qu'il avoit, en venant en Italie, passé par des villes soûmises aux Hérétiques, affectant d'éviter celles du parti contraire, comme lui étant suspectes: Qu'il avoit osé répandre par-tout sur son passage le bruit, qu'il n'alloit à Rome que par les ordres du Pape; ruse diabolique, dont il s'étoit servi pour rendre Sa Sainteté suspecte aux Catholiques: Qu'il avoit osé assûrer, qu'il recevroit le Navarrois en grace, & l'admettroit à la succession de la Couronne, en lui donnant l'absolution, aussi-tôt que ce Prince auroit assisté une fois à la Messe: Que toutes ces démarches s'étoient faites au mépris des ordres du Cardinal de Plaisance, qui lui avoit écrit de ne point se donner la peine d'aller à Rome, parce que si son dessein étoit d'y défendre les intérêts du Navarrois, son voyage ne pouvoit être que fort inutile; étant bien instruit que Sa Sainteté ne vouloit point entendre par-

Sentimens du Pape à son égard.

HENRI IV. 1592. ler de ce Prince; & qu'elle étoit dans la résolution d'épuiser tous ses trésors, & de verser son sang, s'il le faloit, pour l'empêcher de monter sur le trône, comme il s'en flatoit.

Le Cardinal se justifie. Le Cardinal de Gondy ne répondit autre chose à tous les reproches que le Dominicain avoit mis en écrit, si-non qu'ils étoient sans fondement: Qu'à la vérité il avoit eu une entrevûë avec le Roi de Navarre; mais que la nécessité l'y avoit obligé, ne pouvant refuser d'entrer en conférence avec un Prince qui étoit en état de l'y contraindre, maître comme il l'étoit de presque tout le Royaume: Que s'il eût attendu qu'on en fût venu à ces extrémités, on auroit pû le blâmer d'avoir commis la dignité dont il étoit revêtu: Qu'au reste il lui étoit bien douloureux, de voir qu'on l'eût condamné sans l'entendre, & avant de pouvoir instruire de vive voix Sa Sainteté du véritable état du Royaume: Qu'il venoit, s'il étoit coupable, pour se purger des crimes qu'on lui reprochoit, & pour subir la peine qu'ils méritoient, suivant ce qu'en ordonneroit Sa Sainteté: Qu'il avoit remarqué, que les Papes avoient toûjours souhaité avec ardeur d'avoir en leur puissance les Cardinaux accusés de quelques crimes; pendant que ceux-ci, s'ils se sentoient coupables, avoient toûjours marqué beaucoup d'éloignement pour se rendre à Rome: Qu'ainsi la défense d'y venir qu'on lui faisoit faire, avoit de quoi le surprendre: Qu'il voyoit bien que ce ne pouvoit être que l'effet des intrigues de gens aveuglés par la haine & l'ambition, qui faisoient tous leurs efforts pour empêcher Sa Sainteté de connoître l'état & les malheurs de la France; ajoûtant, qu'il vouloit bien qu'il sçût, qu'il y avoit dans le Royaume plus de quarante Evêchés vacans, dont les revenus étoient en proye à des soldats, à des femmes & à d'autres Laïques; ce qui causant la perte des ames, qui n'avoient plus aucune nourriture spirituelle, faisoit aussi la honte & le déshonneur du Clergé: Qu'il lui apprenoit encore, que ces prétendus zèlés, qui n'avoient en public que la défense de la pieté, l'honneur du Saint Siége, ou l'agrandissement de la Religion dans la bouche, ne pensoient à rien moins dans le fond de l'ame: Que leur ambition avoit amené les choses au point, que si Sa Sainteté ne se hâtoit d'y apporter du remede, il ne seroit plus tems de le faire lorsqu'elle en sentiroit toute la nécessité: Qu'on ne faisoit tenir cette conduite au Pape à son égard, que pour épouvanter tous les autres; les empêcher de lui découvrir les maux de l'Etat; & leur faire comprendre qu'on ne pouvoit à l'avenir parler en faveur de Henri. Il dit, qu'il étoit prêt à faire voir qu'il n'avoit rien dit ni rien fait, qu'il ne pût avoüer en qualité d'Evêque de Paris, de Cardinal, de premier Conseiller d'Etat. Que s'il n'avoit pas toûjours approuvé les desseins des Princes qui étoient à la tête de la Ligue, ce n'étoit que pour s'être apperçû que la haine, plutôt que d'autres motifs, les avoit inspirés: Qu'il ne s'étoit pas écarté pour cela des regles du devoir; n'ayant jamais perdu de vûë la défense de la Religion, & le soin de rendre la paix à la France: Que malgré les préventions que ses ennemis avoient données contre lui à Sixte V, ce Pape avoit donné ordre au Cardinal Cajetan, de lui communiquer ses desseins touchant les affaires de France: Qu'auparavant même il l'avoit chargé d'examiner plus à fond les déci-

décisions de la Sorbonne, qui avoient fait tant de bruit dans toute la Chrétienté, au sujet du feu Roi, dont la Catholicité n'avoit jamais été suspecte: Qu'après l'assassinat de ce Prince, ceux même qui le noircissoient aujourd'hui dans l'esprit de Sa Sainteté, avoient voulu l'obliger à preter le serment de l'Union: Qu'ayant refusé de le faire, ils lui en avoient fait un crime auprès de Grégoire XIV, dont la décision lui avoit été favorable; Que ce Pape avoit jugé dans cette affaire avec connoissance de cause, & qu'il avoit approuvé les motifs de son refus. HENRI IV. 1592.

Le Cardinal dit encore, qu'il n'avoit jamais pensé à prendre des tempéramens, ni à pallier le mal, comme on l'accusoit: Qu'il n'avoit ni assez de témérité, ni assez d'imprudence, pour se flatter qu'un foible Cardinal fût capable de soutenir l'Etat sur le penchant de sa ruine, ou que les emplâtres dont on lui avoit parlé pussent adoucir les maux de la France: Qu'il croyoit au contraire, qu'il étoit besoin, pour opérer cette guérison, de toute la force du bras de Dieu, de l'autorité & des conseils salutaires de son Vicaire en terre, & de ceux du sacré College: Que cette persuasion lui avoit fermé la bouche, & qu'il ne s'étoit jamais ingéré de parler d'affaires au-dessus de sa portée & de ses forces: Que s'étant mis en chemin sans être chargé d'aucun ordre de personne, & seulement pour rendre ses devoirs à S S. il ne croyoit pas avoir rien fait contre les avis du Cardinal de Plaisance, qui ne lui avoit défendu d'aller à Rome, qu'en cas qu'il eût dessein d'y menager les intérêts du Roi de Navarre.

Il obtient la permission de venir à Rome.

Le Dominicain ayant rapporté cette réponse au Pape, sa colere s'appaisa; & il permit au Cardinal de Gondy de venir à Rome, à condition qu'il ne favoriseroit ni les Hérétiques, ni leurs fauteurs, & qu'il satisferoit avant tout au Décret de Grégoire XIV, auquel on l'avoit accusé de ne s'être pas conformé.

Bref du Pape au Cardinal de Plaisance pour l'élection d'un Roi.

Clément VIII. ne songeoit alors qu'à faire élire un Roi Catholique en France; il sçavoit que les Espagnols pressoient avec beaucoup d'impatience cette élection, pour laquelle les Etats généraux étoient indiqués pour le commencement de l'année prochaine; il envoya le 15. d'Avril au Cardinal de Plaisance un Bref, par lequel, après avoir rappellé tous les services que les Rois Très-Chrétiens avoient rendus aux Pontifes Romains dans les tems de calamités, il déléguoit ce Cardinal pour procurer l'élection d'un Roi, protecteur du repos de l'Etat, qui, plein de zèle pour la foi Catholique, pût réprimer bien-tôt tous les efforts de l'Hérésie. Il lui recommandoit de faire ensorte dans cette grande affaire, que tous les gens de bien deférassent d'un consentement unanime la souveraine puissance à celui qui paroîtroit l'avoir méritée par sa piété, par un respect particulier pour la Religion Catholique, par des vertus dignes du trône, & par la science du gouvernement; afin que ce Prince pût regner sur les François qui persévéroient encore par la grace de Dieu dans la foi Catholique. Il ajoûtoit, que ce Prince devoit être pénétré dans l'ame de la vérité de la Religion Catholique, qu'il feroit serment de défendre; serment que la vérité, le jugement & la justice devoient accompagner: Qu'un Prince qui détruisoit la foi ortho-

HENRI IV. 1592.

thodoxe, persécutoit les gens de bien & les Catholiques, les animoit tous les jours les uns contre les autres, au lieu d'appaiser leurs dissensions, & protegeoit les Hérétiques, ne pouvoit jamais remplir le trône de la France: Qu'il faloit choisir un Roi d'une modération & d'une prudence consommée.

Le Pape témoignoit ensuite dans ce Bref, qu'il viendroit alors volontiers en France, à l'exemple de ses predécesseurs; & que s'il étoit nécessaire de donner son sang pour la gloire de Dieu, la défense de la foi Catholique, & la tranquillité des peuples, il souhaitoit avec ardeur de le répandre: Que ses occupations l'empêchant de suivre son inclination, il se déchargeoit du soin de cette affaire sur le Cardinal Légat, dont il espéroit qu'il répondroit pleinement à son attente & aux vœux des bons Catholiques, par le désintéressement avec lequel il se comporteroit dans cette élection. Enfin il avertissoit, exhortoit, conjuroit les Princes, les Prélats & les autres membres du parti Catholique, de se rappeller le zéle de leurs ancêtres, & de persévérer dans leurs bons desseins, & dans leur attachement pour la Religion de leurs peres. Il pressoit aussi ceux qui avoient favorisé les Sectaires, ou pris leur défense, d'abandonner leur parti, de se separer de ceux avec qui il ne peut y avoir de véritable union, & de concourir avec les autres Catholiques, autant qu'il feroit possible, à l'élection d'un Roi, qui pût, après avoir mis la foi Catholique en sûreté, & rétabli la paix, réprimer les efforts des Hérétiques, rassurer les Catholiques, & faire regner la paix & la joye dans tous les cœurs orthodoxes.

Le Bref est enregistré au Parlement de Paris.

Ce Bref ne fut enregistré que long-tems après au Parlement de Paris, le 27. d'Octobre; ouï sur ce, & ce requérant le Procureur général. On enregistra le même jour les pouvoirs donnés au Cardinal de Plaisance; aussi ouï sur ce, & y consentant le Procureur général, avec cette réserve, sans préjudice de l'autorité & de la jurisdiction Royales, & des libertés de l'Eglise Gallicane.

Arrêt du Parlement séant à Châlons contre le Légat, décrété d'ajournement personnel.

Aussi-tôt qu'on eut appris à Châlons la publication de ce Bref, le Procureur général en interjetta appel, & le Parlement séant en cette ville donna, à sa requisition, un Décret d'ajournement personnel contre Philippe de Sega, Cardinal Evêque de Plaisance du titre de Saint-Onufre; portant, que les sommations de comparoir, faites à haute voix, par le crieur public, dans la ville de Châlons, seroient aussi bonnes & valables que si elles lui avoient été signifiées à son domicile. Le Parlement avertissoit dans cet Arrêt les Prélats & les Princes, les Seigneurs & tous autres, de quelque état & condition qu'ils pussent être, de demeurer inviolablement attachés au Roi; de n'entrer dans aucune faction; de ne point se laisser séduire par les intrigues de ceux qui, sous des apparences de zèle pour la Religion, n'avoient d'autre but que de s'emparer du Royaume, d'y introduire les Espagnols & d'autres usurpateurs. Cet Arrêt faisoit d'expresses défenses d'avoir ou de publier ce Bref; de donner du secours aux rebelles; d'aller dans leurs villes, & d'avoir aucun commerce avec elles, sous peine de dégradation pour la Noblesse, & de la privation du possessoire des Bénéfices pour le

le Clergé; declarant sans distinction tous & un chacun qui contreviendroient à cet Arrêt, criminels de lèze-Majesté, comme traîtres à la patrie, & perturbateurs du repos de l'Etat, sans espérance de grace ou d'abolition de leur crime; ordonnant en outre, que personne n'eût à loger les factieux & les rebelles qui iroient dans les villes pour assister à la prétenduë élection; que l'endroit ou la ville où cette Assemblée se tiendroit, seroit détruite de fond en comble, sans pouvoir être jamais rebâtie, pour être à la postérité un monument éternel de la vengeance exercée contre la trahison & la perfidie des rebelles; enjoignant à tous les sujets du Roi, de courir sus aux factieux qui se rendroient au lieu de l'assemblée, & de sonner le tocsin sur eux, & au Procureur général, d'informer contre les auteurs de ces conspirations, & contre ceux qui les exécutent. HENRI IV. 1592.

Cet Arrêt ayant été rendu le 18. de Novembre, fut cassé par un autre Arrêt rendu à Paris, trois jours avant la fête de Noël, & fut brûlé publiquement le lendemain au pied du grand escalier du Palais, en présence du Duc de Mayenne. Quelque tems auparavant, le Parlement séant à Paris voulant soulager en quelque manière la misere du Peuple, remit les deux tiers des loyers de maisons dont les baux avoient été faits pour sept ou neuf ans en justice, sans le consentement des parties, avant le 15. d'Avril de l'année 1589. & la moitié du prix de ceux faits depuis le 15. d'Avril jusqu'au premier du mois d'Août de la même année; enfin un tiers des baux faits après la levée du siége, à commencer du premier jour du dernier mois d'Octobre, avec défense de proceder aux criées & ventes de biens de ceux qui n'auroient pas payé les loyers. Cet Arrêt fut rendu le 8. de Janvier. Ensuite le peuple venant en foule se plaindre des contraintes rigoureuses qu'on exerçoit contre lui dans un tems où l'on avoit perdu tout son bien; on défendit par un autre Arrêt, du 10. d'Avril, aux Parisiens, de s'assembler ainsi, parce qu'ils ressembloient plutôt à une troupe de séditieux qu'à des supplians. Malgré toutes ces plaintes, on permit aux créanciers de saisir les biens meubles des débiteurs, à condition néanmoins, qu'ils ne pourroient être ni vendus ni enlevés. On donna trois mois aux habitans des fauxbourgs de S. Lazare, S. Martin & S. Dénis, dont les maisons avoient été détruites & les jardins ravagés pour la plûpart durant le siége. Ce délai leur fut accordé pour prendre des arrangemens avec leurs créanciers & les propriétaires des maisons devant leurs Juges ordinaires, sans qu'on pût inquiéter pendant tout ce tems, ni eux, ni leurs cautions pour le payement.

L'Arrêt de Châlons est brûlé à Paris.

Les députés des seize quartiers de la ville ayant parlé de faire la paix, Goussancourt & du Vair proposerent avec beaucoup de liberté dans une deliberation du Parlement, d'envoyer des députés au Roi, & de chasser de Paris la garnison Espagnole qui étoit suspecte. Le Duc de Mayenne s'étant rendu à l'Hôtel de ville le 6. de Novembre, excusa les murmures du peuple, à cause de l'extrême disette à laquelle on étoit réduit alors dans Paris; il donna des loüanges à la patience avec laquelle on supportoit ces maux, fit espérer d'y apporter du remede dans les Etats généraux qu'on étoit sur le point de tenir, & de recompenser la constance des Parisiens,

Proposition hardie de Goussancourt & de du Vair en Parlement.

Henri IV. 1592. après tant de calamités. Il donna en même tems le bâton de Maréchal de France à Chrétien de Savigny de Rosne, & le fit Gouverneur de l'Isle de France, par un brevet qui fut enrégistré au Parlement. Le Duc le fit partir aussi-tôt pour les Païs-bas, afin de presser le Duc de Parme de hâter la marche de l'armée auxiliaire qui devoit appuyer les Etats. Le Légat, le Cardinal de Pellevé & l'Archevêque de Lyon allerent à Rheims, avec la plûpart des députés des villes, pour assister à cette assemblée.

Le château du Pont-de-l'Arche est surpris par les Ligueurs. Pendant que les Parisiens se plaignoient des maux auxquels ils étoient exposés, le Roi eut quelque chagrin de la perte du château du Pont-de-l'Arche. L'ennemi s'en étoit emparé dans l'absence de du Rolet, qui étoit alors détenu prisonnier à Roüen. Du Cluseau, & Louis de la Chastre, jeune-homme d'une très-belle figure, étoient prisonniers de guerre au Pont-de-l'Arche. Ce dernier ayant gagné ou trompé des femmes qui étoient dans le château, vint à bout de s'en rendre le maître. La ville est située au-delà du fleuve, & jointe au château par un pont, que les Royalistes fortifierent aussi-tôt. Le Roi ayant appris que le canon du château incommodoit beaucoup la garnison de la ville, s'y rendit en diligence, afin de fortifier un passage si favorable, & dans le dessein de bloquer si étroitement le château, dont il n'avoit pas le tems de faire le siége, qu'il ne pût incommoder la ville.

Rocroi reduit sous la puissance du Roi. Le Roi fut dédommagé de cette perte par la prise de Rocroi, sur la frontiere de Champagne. Cette place venoit d'ouvrir ses portes au Duc de Nevers. Champigny, qui en étoit Gouverneur, craignant de mauvais traitemens de la part des deux freres Pemols, auxquels le Duc de Guise & S. Paul vouloient donner sa place, il les chassa de la ville avec les soldats qui lui étoient suspects; ensuite, voyant que les Lorrains, irrités de cette action, alloient tomber sur lui avec toutes leurs forces, il ne demanda au Duc de Nevers, pour remettre la place au Roi, que les dépouilles de ceux qu'il avoit chassés de Rocroi, & se rendit à cette condition.

Le Baron de Biron est fait Amiral de France. Sur ces entrefaites, Baillet de Vaugrenan, Gouverneur de Saint-Jean-de-Laulne, tailla en piéces, dans le voisinage de Dijon, dix compagnies d'Infanterie, commandées par le Baron de Tenissai, Lieutenant du Duc de Nemours, & se saisit des drapeaux & du bagage. Le Baron de Biron, qui s'étoit un peu remis de la blessure qu'il avoit reçûë à Espernai, étant allé en Guyenne, pour y consoler sa mere de la mort du Maréchal, en revint par Tours, où, par une grace singuliere, le Roi lui donna rang de Conseiller au Parlement; il prêta le lendemain, 21. de Décembre, le serment d'Amiral; on fit publiquement son éloge, & l'on vanta les services de son pere, & ceux qu'il avoit rendu lui-même à l'Etat.

Pendant tout ce tems, on se battit avec différens succès de part & d'autre en différens endroits du Royaume. Claude de Villequier, dont les grands biens héréditaires étoient encore accrûs par les libéralités de nos Rois, possedoit à cinq lieuës de Loches la ville de Guerche. Cette place est située de l'autre côté & au-dessous de Rochepozai, avec un pont sur la Creuse: cette riviere, qui termine la Guyenne du côté du Septentrion, separe la Touraine d'avec le Poitou. Le Duc d'Epernon avoit mis un

un Gascon, appellé Arnault de Sallerm, avec une bonne garnison dans Loches-sur-Indre, dont la citadelle est, après le château d'Amboise, la plus forte de tout le païs. Ce Gouverneur s'étant comporté avec une grande modération, avoit toûjours eu beaucoup de deférence pendant toute la guerre pour Souvré, Lieutenant de Roi de la Province; mais ayant changé tout d'un coup, & se laissant aller à l'idée flateuse de faire un butin considerable à la Guerche, il chercha les moyens de surprendre cette ville. Villequier, qui étoit déja vieux, s'y croyoit en sûreté, à l'abri d'une sauvegarde que le Duc de Mayenne & le Roi lui avoient accordée.

Entreprise sur la Guerche.

Le Gouverneur de Loches, pour donner une couleur à son entreprise, accusa Villequier d'avoir donné retraite au Vicomte son fils, qui faisoit la guerre en Poitou pour la Ligue, & de lui avoir laissé libre le passage du pont de la Guerche, pour faire des courses dans la Touraine. Après s'être fait un prétexte, sans consulter Souvré, il fit partir devant lui le 2. de Février Patras de Campagnol le cadet, à la tête d'un détachement. Ces troupes étant arrivées à la Guerche, en escaladerent les murs le jour suivant, & se saisirent de la ville. Chastiere, qui en étoit Gouverneur, étant accouru au bruit, fut tué par les soldats de Patras. Il n'y eut que quelques maisons mises au pillage, & l'on épargna le reste, jusqu'à ce que Sallerm, averti de ce succès, se fût rendu dans cette ville, & qu'il eût reduit la citadelle, où Villequier s'étoit enfermé. Sallerm ayant prié dans le même tems de Vauvré, frere de Montigny, sans néanmoins lui communiquer son dessein, de lui donner trente Cuirassiers & cinquante Arquebusiers à cheval, commandés par du Bois de la Vigne, & ayant mandé la garnison de Châtillon-sur-Indre, qui étoit sous les ordres de Courcelles, & les compagnies de la Houssaye & de Merey, composées de soixante Arquebusiers, il envoya devant lui Sainte-Anne, des Cluseaux & Saint-Michel, Capitaine du regiment de Vatan, pour seconder Campagnol. Il leur donna deux coulevrines sur leurs affuts, qu'il fit conduire par la Vallade, Capitaine d'une compagnie des soldats de la garnison de Tours; (car il avoit obtenu du Maire de cette ville, en l'absence du Gouverneur, que cet Officier le suivît à cette expédition qu'il méditoit.)

Le Vicomte de la Guerche vient au secours de son pere.

Sallerm ayant assemblé toutes ces troupes, sortit de Loches à la tête de cinquante soldats armés de toutes piéces, & se rendit sur le soir à la Guerche, où il eut avis que le Vicomte accouroit au secours de son pere avec deux cens Cuirassiers, un pareil nombre d'Arquebusiers à cheval, deux cens hommes d'Infanterie Françoise, & deux cens Espagnols avec une piéce de campagne. Sur cet avis il dépêcha sur le champ vers Chateigner d'Abin, qui étoit dans le voisinage. Celui-ci lui envoya son fils, avec trente Cuirassiers d'élite & cent Arquebusiers à cheval. Sallerm ayant mis le regiment de Vatan à la garde du pont, tourna tout l'effort de ses troupes contre le château, où la plus grande partie de la Noblesse des environs s'étoit enfermée. Il les menaça de ruiner leurs maisons autour de la Guerche, s'ils ne sortoient au plutôt de la place. Epouvantés par ces menaces, ils se retirerent le 5. de Février sans avoir pris auparavant aucunes sûretés; & malgré tous les efforts que fit pour les retenir le Vicomte de la Guerche, qui

HENRI IV. 1592.

qui se plaignoit qu'on l'abandonnât aussi lâchement à la merci d'un Gascon affamé; c'étoit ainsi qu'il appelloit Sallerm.

Les assiégeans vont au devant du Vicomte.

Après leur départ, Campagnol le cadet entra dans la place avec vingt soldats. Cependant Sallerm pressoit Villequier de se rendre, prévoyant que, si le Vicomte venoit au secours de son pere, il seroit plus difficile de prendre le château; d'Abin étant arrivé lui-même le lendemain, on laissa un nombre suffisant de soldats dans la ville, pour aller avec le reste des troupes au-devant du Vicomte. D'Abin & Sallerm rencontrerent une compagnie de soldats qui s'étoient avancés jusqu'à Château-vieux, bourgade à trois lieuës de la Guerche, & les taillerent en piéces. Les fréquentes courses qu'on faisoit de part & d'autre empêchant nos soldats de bien reconnoître l'ennemi, qui se retiroit par les bois & par des chemins couverts d'arbres, d'Abin & Sallerm marcherent vers la tour d'Oiré, qui est sur une hauteur à la droite, & quitterent les traces du Vicomte.

Défaite & mort du Vicomte de la Guerche.

Le jeune d'Abin & la Vigne, à la tête de ses coureurs, le poursuivoient pendant ce tems-là. Ayant été joints par un renfort de la garnison de Châtellerault, que Hector de Preau leur avoit amené en côtoyant la Vienne, ils chargerent l'ennemi, dont l'Infanterie étoit postée dans un lieu fortifié entre un fossé, des hayes fort hautes, & un moulin, au-dessous du Château-d'Isle. De Preau commença la charge avec les Gardeuil, freres, Messignac, de Creuse, de Cornesat, de Vauvré, Boisredon & la Bruere. Après un combat opiniâtre s'étant mis à couvert d'un grand feu de l'artillerie de Château-d'Isle, ils vinrent à bout de pousser l'Infanterie Espagnole jusqu'au corps de bataille, qui fut attaqué en même tems par le jeune d'Abin & par la Vigne, à la tête d'un détachement qu'on envoya pour soutenir les premiers. Ils n'eurent pas beaucoup de peine à mettre en déroute les ennemis qui plioient déja, dans l'épouvante que leur causoit la défaite des leurs. Les fuyards voyant les passages fermés par d'Abin & par Sallerm du côté de Chauvigny, se jetterent dans la Vienne, & se sauverent, partie à la nage, partie sur des bateaux qu'ils chercherent de tous côtés. Le Vicomte ayant sauté lui-même dans une barque pour se sauver, eut une grêle de mousqueterie à essuyer. La barque où il étoit fut abîmée dans la riviere, sous le poids de la multitude qui s'y jettoit en desordre. La riviere parut aussi-tôt couverte de morts.

C'étoit un spectacle effrayant de voir surnager des bras, des têtes & des jambes, & floter sur l'eau des cottes de maille, des chapeaux & des manteaux; des cris horribles, se mêlant au cliquetis des armes, augmentoient la terreur. Il y eut plus de quatre cens des ennemis noyés; cinquante pris, & un grand nombre taillés en piéces. Le Vicomte lui-même, de Bonnes de Perigord, son Lieutenant, Grammont, neveu de ce dernier, & François Palustre, qui étoit le principal auteur des troubles à Poitiers, furent du nombre des morts. La nuit qui survint arrêta la poursuite des vainqueurs. De Preau investit aussi-tôt Château-d'Isle, où l'ennemi avoit mis ses bagages & son canon. Le Capitaine Spineta se rendit à la premiére sommation qui lui en fut faite. Sallerm ayant remercié d'Abin, dont l'arrivée avoit principalement contribué à sa victoire, retourna à la Guerche, d'où il emporta

porta de riches meubles; il fit prisonnier le vieux Villequier, qui avoit à pleurer son malheur & son fils; on le conduisit à Loches, & il ne fut remis en liberté que long-tems après, en payant une grosse rançon. Le Roi fit présent à Sallerm de tous les emplois militaires & offices vénaux de la Noblesse Poitevine qui avoit péri dans cette affaire. HENRI IV. 1592.

Autres expéditions.

Les Ligueurs vengerent bien-tôt cette perte par une grande défaite des Royalistes. François de Bourbon Prince de Conty, Général des troupes du Roi dans la Touraine, l'Anjou, le Maine & le Poitou, se rendit à Laval, pour joindre ses troupes à celles du Prince de Dombes, Gouverneur de Bretagne, & pour prendre ensemble des mesures sur l'état des affaires. Le Prince de Conty avoit avec lui Antoine Silly de la Rochepot, & Brandelis de Champagne Marquis de Villaines. Le Prince de Dombes avoit dans son armée Jean Marquis de Coësquen, Jean Bourneuf de Cussé, Jean d'Angennes de Poigny, Roch de Sorbiers des Pruneaux, Jean du Mas de Montmartin, Gouverneur de Vitré, & de la Courbe de Brée, qui s'étant jetté ensuite dans les troupes du Duc de Mercœur, en reçut pour recompense le grade de Maréchal de camp. Il y a toute apparence que cet Officier découvrit au Duc tous les desseins qu'on prit alors. Après une mûre déliberation, les Princes résolurent d'assiéger avec toutes leurs forces Craon sur l'Oudon, ville apartenante à la maison de la Trimouille. Cette place étoit munie d'une bonne citadelle. Le Cornu du Plessis, qui en étoit Gouverneur avec une forte garnison, infestoit par ses courses le Maine, l'Anjou & la frontiere de Bretagne qui en étoit voisine. Le Prince de Dombes ayant donné jour à ses troupes, partit de Rennes à la tête de douze cens Fantassins Anglois & sept cens Allemans, de quatre cens Cuirassiers à cheval, & de huit piéces de canon en bon état. Il avoit avec lui les Marquis de Coësquen & de Rieux d'Asserac, Charles Gouyon de la Moussaye, Auger de Crapado, Boisrouault, des Pruneaux & autres Officiers. Fournier & de l'Estelle, qui avoient été chargés de faire des recrûës en Normandie, Province voisine de la Bretagne, eurent ordre de prendre les devants. Les soldats n'avoient pas encore poussé la licence si loin que dans cette expédition; ce qui fut de mauvais augure pour la réüssite de l'entreprise.

Siége de Craon.

La ville de Craon fut investie le 14. d'Avril par les Royalistes, qui se saisirent de l'Abbaye & du fauxbourg S. Clément, d'où l'ennemi, qui vouloit y mettre le feu, fut vivement repoussé. Le Prince de Conty se rendit au camp onze jours après, avec Charles de Montmorency-Damville, Hercule de Rohan Duc de Montbazon, Antoine Silly de la Rochepot, Nicolas d'Angennes de Rambouillet, Pierre Donadieu de Pichery, & Claude de Beuil de Racan, Maréchal de camp. Il avoit outre cela trois cens Gendarmes & douze cens hommes de pied. Son artillerie arriva trop tard; & ainsi le commandement étant partagé dans l'armée, tout s'y faisoit avec tant de negligence, que tandis que les troupes du Prince de Conty poussoient la tranchée & travailloient à dessécher le fossé, qui étoit très-profond, il s'écoula quarante jours sans rien faire.

Le Duc de Mercœur

Le Duc de Mercœur, bien instruit de tout ce qui se passoit au camp, par le moyen de la Courbe, qui venoit d'abandonner l'armée des Royalistes pour

Henri IV. 1592. pour se jetter dans son parti, eut le tems d'assembler son armée, & de venir au secours des assiégés. Ce Général s'étant avancé jusqu'à Chatellaye, les Royalistes tinrent Conseil, pour se déterminer sur le parti qu'il y avoit à prendre dans ces circonstances. L'arrivée imprévûë de l'ennemi fut cause de la confusion & du trouble qui regna dans le Conseil. Enfin on résolut, que le Prince de Dombes feroit repasser l'Oudon à ses troupes, que cette riviere separoit de celles du Prince de Conty, & rameneroit aussi son canon, pour n'etre pas obligé de soutenir seul tout l'effort de l'armée ennemie. Cette jonction devoit encore mettre les Royalistes plus en état de former une armée qu'on pût ranger en bataille.

vient au secours de la place.

Les troupes du Prince de Dombes passerent la riviere sur des bateaux, sans avoir la précaution de rompre le pont derriere elles. Le Duc de Mercœur fit passer dessus le lendemain son armée, qui consistoit en six mille hommes de pied & huit cens chevaux. Nos Généraux rangerent leurs troupes en bataille le long du fossé, en deçà de l'Oudon, dans un terrein étroit & désavantageux, sous le canon de la citadelle. On avoit renvoyé le jour d'auparavant l'artillerie à Chateau Gonthier. Les soldats ayant enlevé de tous côtés, dans les ravages qu'ils faisoient à la campagne, les bœufs & les chevaux, on n'en trouva point pour transporter le canon, qu'on fut obligé de laisser sur le grand chemin, à l'exception d'une piéce que l'on jetta dans la riviere; on enfoüit aussi les boulets dans la terre, parce qu'on ne put les transporter. Des Pruneaux, qui faisoit dans cette journée la fonction de Maréchal de camp avec Racan, avoit d'abord conseillé de charger ceux des ennemis qui avoient passé le pont, sans attendre que le reste de l'armée fût arrivé. Mais le partage du commandement & la mésintelligence des Maréchaux de camp, furent cause qu'on négligea un conseil si sage.

Mauvais ordre & mésintelligence dans le camp des Royalistes.

Le Duc de Mercœur, informé par les déserteurs des dispositions de nos Officiers, hâta la marche de ses troupes, qui arriverent à la vûë des Royalistes plutôt qu'ils ne s'y attendoient. Ces derniers prirent alors la funeste résolution de faire retraite en présence de l'ennemi, malgré tout ce que put dire Damville, qui les assûroit qu'on perdoit toûjours beaucoup plus de monde en se retirant, ou dans une fuite, que dans un combat. Il leur représenta inutilement, que cette faute avoit été la seule cause à S. Quentin de la défaite du Connétable de Montmorency son pere, qui d'ailleurs étoit un Général d'une expérience consommée. Le Prince de Conty, qui menoit l'avant-garde, étoit environné d'Infanterie, parce que le terrein étoit coupé de fossés & de hayes en cet endroit. L'arriere-garde étoit commandée par le Prince de Dombes, qui avoit sa compagnie de Cavalerie, soutenuë d'autres Cavaliers d'élite, suivis d'une troupe d'Infanterie Allemande. Les Anglois, qui fermoient la marche de l'armée, avoient avec eux la Cavalerie légere qui les couvroit. On avoit laissé derriere, les Lanciers & les Arquebusiers François, pour escarmoucher contre l'ennemi dans la retraite.

Ils veulent faire retraite en présence de l'ennemi.

Le Prince de Conty ayant laissé Craon à sa gauche, s'avançoit déja du côté de Château-Gonthier, suivi du Prince de Dombes. Nos soldats effra-

effrayés à la vûë du péril, marchoient en désordre, lorsque Boisdauphin, à la tête de l'avant-garde ennemie, voyant le Prince de Conty déja passé, chargea les Royalistes en queuë. Il fut d'abord repoussé par le Duc de Montbazon, secondé de Pichery & de Sarroüet à la tête de sa compagnie de Cavalerie. Les Allemans & les Anglois se battirent avec un courage héroïque. Le Prince de Dombes, Capitaine & soldat, animant les siens de la voix & par son exemple, retourna trois fois à la charge; mais voyant que le feu de sa mousqueterie commençoit à se rallentir faute de balles, & que les coups de ses Arquebusiers n'avoient plus d'effet, il se retira enfin presque seul, avec Saint-George, Colonel d'un regiment. Ce fut ainsi que le Duc de Mercœur, qui n'étoit venu que pour secourir les assiégés, sans aucun dessein de donner bataille, remporta une victoire, dans le tems qu'il y songeoit le moins.

HENRI IV. 1592.

Défaite des Royalistes.

Le massacre fut plus grand après le combat, que le carnage dans l'action. L'Infanterie courant en désordre çà & là entre des hayes & des fossés, fut assommée par les païsans. Nous perdimes six cens hommes dans cette défaite, avec Bazeron, Capitaine des Gardes du Prince de Dombes, & Tremusel, qui avoit rendu de grands services au Roi avec sa compagnie de Chevaux-légers durant le cours de cette guerre. Varannes, de la maison de Soudun, ayant été laissé pour mort sur le champ de bataille, tomba entre les mains de Fontenelle, & le Duc de Mercœur se saisit du canon qui étoit resté en chemin. Cette défaite arriva le 24, de Mai. Les Royalistes se retirerent à Château-Gonthier après cette perte; qu'ils auroient pû réparer, s'ils ne se fussent pas separés; mais se laissant aller à la frayeur, & la Noblesse se pressant de se rendre dans ses terres, pour les mettre à couvert des insultes de l'ennemi, ce fut une nécessité de partager les troupes. C'est pourquoi on fit sortir la garnison de la place, où l'on ne laissa que la Lande-Congrier, qui ayant fait, pendant que l'armée se retiroit, une réponse équivoque à la première sommation de se rendre qui lui fut faite par le Duc de Mercœur, capitula à l'arrivée des troupes ennemies. Boisdauphin, voulant profiter de ce succès, parut devant les murs de Laval & de Mayenne, qui lui ouvrirent leurs portes, à l'exemple de Château-Gonthier. Le Prince de Conty se retira à Sablé sur la Sarte, dans le Maine; le Prince de Dombes à Rennes avec ce qui lui restoit d'Allemans; & les Anglois, blessés pour la plûpart ou désarmés, furent envoyés à Vitré.

Le Roi ayant appris, lorsqu'il poursuivoit le Duc de Parme, la défaite des Princes, envoya promptement Montmartin à Vitré, pour rassûrer par sa présence cette ville, qui étant sur la frontiere de Bretagne, étoit avantageusement située pour les affaires de la guerre, & sur laquelle il sçavoit que le Duc de Mercœur avoit depuis long-tems des desseins. Montmartin logea les Anglois dans le fauxbourg, & leur fit donner avec beaucoup d'humanité tout ce qui leur étoit nécessaire. Lavardin eut aussi ordre de se rendre à son gouvernement du Maine, afin d'empêcher que cette Province, voisine de la Bretagne, ne souffrît en aucune manière de cette défaite, & pour être à portée de seconder le Prince de Conty dans toutes

Suites de cette défaite.

Henri IV. 1592.

Le Maréchal d'Aumont est fait Gouverneur de Bretagne.

les occasions. Le Maréchal d'Aumont fut nommé Gouverneur de Bretagne, à la place du Prince de Dombes, que nous appellerons désormais le Duc de Montpensier. Ce Prince ne quitta la Bretagne, que pour succeder à son pere, après sa mort, dans le gouvernement de Normandie. D'ailleurs le Roi, qui vouloit lui faire épouser la Princesse Catherine sa sœur, étoit bien aise de l'avoir auprès de lui. On donna pour Lieutenant au Maréchal, François d'Espinai de Saint-Luc, Officier d'une grande expérience, & qui avoit beaucoup d'esprit. Saint-Luc étant allé à Broüage, dont il étoit Gouverneur, leva dans la Saintonge trois regimens d'Infanterie & quelques compagnies de Cavalerie.

Le Duc de Mercœur se rend maître de Malestroit.

Le Duc de Mercœur s'étoit déja mis en chemin, dans le dessein de mettre le siége devant Vitré, se flattant d'en réduire aisément les habitans, consternés de la mort de du Peyrat, Lieutenant du Gouverneur, qu'un accident fâcheux, ou plutôt, comme on le croit, un artifice des ennemis, venoit de faire périr. Mais ayant appris que Montmartin étoit arrivé, & qu'il y avoit dans la ville environ douze cens hommes, il rabattit sur Malestroit. Le Duc de Montpensier écrivit aussi-tôt à Montmartin, à Sarroüet, à Mousche, & à d'autres Officiers, de se rendre auprès de lui, & les fit marcher au secours des assiégés. S'étant avancés jusqu'à Ploërmel, qui n'est éloigné de Malestroit que d'une demi-lieuë, ils apprirent que la place avoit déja capitulé.

De Vicques est tué devant Pontorson.

Peu de tems auparavant de Vicques, brave Officier, qui faisoit la guerre en basse-Normandie pour le Duc de Mercœur, fut tué devant Pontorson, place frontiere de cette Province & de la Bretagne. Sa mort délivra Jaques de Mongommery, Gouverneur de cette ville, d'un ennemi dangereux. Après la prise de Malestroit, le Duc de Montpensier, chagrin de ne point trouver l'occasion de se signaler, & voyant que les Anglois & les Allemans se mutinoient, parce qu'on les tenoit en garnison à la défense des places, les en tira, dans le dessein de seconder René de Rieux de Sourdeac, qui faisoit le siége de la tour de Sessonne, appellée autrement le fort de S. Brieuc; mais ayant appris en chemin qu'il avoit levé le siége aux approches de l'armée Espagnole, commandée par le Duc de Mercœur, & qu'environ trois cens Lorrains, nouvellement entrés en Bretagne, s'étoient jettés dans Dinan, dont ils occupoient les fauxbourgs, il s'en approcha dès le point du jour dans un grand silence, suivi de deux cens chevaux & d'un détachement d'Infanterie. Il chargea Montmartin d'attaquer ces Lorrains, & leur enleva leurs quartiers, après en avoir tué plusieurs. Les autres se refugierent dans une église voisine, où ils se défendirent contre les Royalistes.

Défaite de 300. Lorrains dans les fauxbourgs de Dinan.

Le Maréchal d'Aumont s'étoit déja rendu à Tours, & avoit envoyé avant son arrivée les lettres du Roi aux Gouverneurs des places voisines. Il avoit avec lui Gilles de Souvré, Gouverneur de Touraine. Ayant mandé plusieurs Officiers, Lavardin quitta le Maine, Montigny le Berry, & George de Clermont d'Amboise l'Anjou, pour se rendre auprès de lui. Bouillé Comte de Creance, du Bourneuf son frere, Brandelis de Champagne Marquis de Villaine, & d'autres Gentilshommes des environs, lui ame-

amenerent des troupes, qui consistoient en trois cens Cuirassiers à cheval, & deux mille cinq cens hommes de pied. Lavardin lui fournit deux grosses piéces de canon, & l'on en fit aussi venir deux autres d'Angers. Le Maréchal alla camper avec ces troupes devant Mayenne dans le Maine. Cette place est située sur la riviere de Mayenne, qui passant d'abord à Laval, coule à Château-Gonthier, & recevant ensuite la Sarte dans son sein à Cartene, arrose la ville d'Angers, & va se perdre dans la Loire, un peu au-dessous de cette place. Au bout de quinze jours de tranchée ouverte, Mayenne ouvrit ses portes, après avoir été battuë par l'artillerie. On ne fit durer si long-tems ce siége, que pour attirer Boisdauphin, qui étoit à Laval. Le Maréchal espéroit que, ce Seigneur venant au secours de la place, il y auroit occasion de lui donner bataille. Mais il fut trompé dans son attente; car Boisdauphin demeura toûjours à Laval, que d'Aumont avoit dessein d'assiéger après la prise de Mayenne. Le Duc de Montpensier l'en faisoit même presser par Montmartin, qu'il lui avoit dépêché.

HENRI IV. 1592.

Le Maréchal d'Aumont assiége & prend Mayenne.

Les Angevins ayant aussi député vers lui, pour le prier d'avoir égard aux dangers qui les environnoient, lui représenterent, que leur ville étant en ces quartiers comme un rempart contre les entreprises du Duc de Mercœur, ils étoient continuellement exposés aux insultes de ce puissant ennemi; & que la garnison de Rochefort, dans les fréquentes sorties qu'elle faisoit, même jusqu'aux portes d'Angers, en mettoit les fauxbourgs à contribution. Ils ajoûterent, qu'ils ne pouvoient plus souffrir une audace qui les couvroit de honte, & qui étoit d'ailleurs d'un exemple dangereux; car quelle recompense de leur fidélité pourroient espérer les autres villes, si elles voyoient la ville d'Angers abandonnée aux insultes de l'ennemi. Ils le conjurerent donc de se rendre à leur priere. Ils lui dirent, pour l'engager à mettre le siége devant Rochefort: Qu'il n'étoit pas si difficile de forcer cette place: Qu'il ne faloit que saisir l'occasion, qui ne pouvoit être plus favorable: Qu'on lui fourniroit tout l'argent nécessaire pour payer ses soldats: Que le Duc de Mercœur, dans la confianee que lui inspiroit sa victoire, étoit fort éloigné: Que les soldats de l'ennemi, qui s'étoient retirés chargés de butin dans leurs maisons, n'en sortiroient pas aisément pour se rassembler autour du Général: Qu'enlever Rochefort à l'ennemi, c'étoit lui ôter plusieurs places: Que la ville de Laval n'étoit pas assez importante pour lui faire negliger l'expédition qu'on lui proposoit, & tourner toutes ses forces contre elle: Qu'il se laissât fléchir; qu'il détruisît cette retraite de brigans, & délivrât par ce moyen d'une tyrannie insupportable, Angers, tout l'Anjou, le Maine, le Poitou, & la Touraine.

Les Angevins l'engagent à faire le siége de Rochefort.

La demande des habitans d'Angers parut d'autant plus raisonnable au Maréchal d'Aumont, qu'elle étoit accompagnée de grandes offres d'argent & de munitions de bouche, dont il manquoit absolument. C'est pourquoi, s'étant excusé auprès du Duc de Montpensier d'assiéger Laval, il ne pensa plus qu'à faire le siége de Rochefort. Il donna ordre à Montmartin & à Pichery de le devancer, pour investir la place, & les suivit bientôt avec le reste de l'armée. Lavardin y vint aussi avec René de Saint-

HENRI IV. 1592. Dénis-Hertré, accompagné de quelques troupes d'élite. Peu de jours après, le Prince de Conty se rendit au camp avec sa compagnie de Cavalerie. On fit conduire devant la place dix grosses piéces de canon, parmi lesquelles il y en avoit deux, & autant de coulevrines, que Philippe du-Plessis-Mornai avoit envoyées de Saumur.

Siége de Rochefort par les Royalistes.

Rochefort est situé sur le bord de la Loire au-dessous d'Angers, comme dans une Peninsule entre Châlone sur la riviere de Layon, & un petit ruisseau, qui coulant de l'étang de Brissac, va se rendre dans la Loire auprès de Meurs. Cette place a pris son nom de la nature du lieu où elle est bâtie; car elle est située sur un rocher d'ardoise, escarpé de tous côtés. Il y a un grand nombre de mines de cette sorte de pierre en ce païs-là. Rochefort commande la ville de S. Symphorien, à laquelle elle est jointe par un pont. Cette derniere place, qui apartenoit autrefois à la maison de la Trimouille, a passé par un mariage dans celle de Levy de Mirepoix. A l'opposite de Rochefort s'éleve un autre rocher plus haut, appellé la Gueusye, sur lequel il y avoit eu autrefois un château, qui avoit été ruiné dans les guerres des Anglois. Ce fut en cet endroit qu'on fit braquer du canon sans beaucoup d'effet, à cause de la distance qu'il y avoit de-là à Rochefort. On battit plus fortement la tour, la batterie étant de niveau. La tranchée ayant été achevée, on attacha le mineur au corps de la place. La batterie fut changée de place plusieurs fois, & il s'écoula deux mois entiers sans rien faire. Saint-Luc étant arrivé au camp avec deux regimens, le siege n'en avança pas davantage, par la mésintelligence des Officiers.

L'arrivée du Duc de Mercœur fait échouer l'entreprise.

Enfin la longueur du siége, plutôt que les efforts des assiégeans, ayant réduit les ennemis à une extrême disette, ils députerent vers le Duc de Mercœur, pour l'engager à venir à leur secours, si-non qu'ils capituleroient avec le Maréchal d'Aumont. Ces députés passerent & repasserent librement au milieu de nos quartiers, à la faveur des intelligences que, selon toutes les apparences, ils avoient avec quelques-uns d'entre les Royalistes. Etant rentrés dans la place, ils encouragerent les assiégés à tenir bon jusqu'à l'arrivée des secours qu'on leur avoit promis. Les approches de l'hyver, les eaux qui commençoient à grossir, & l'arrivée du Duc de Mercœur, à la tête de troupes fraîches contre des gens épuisés de fatigues, firent échoüer l'entreprise.

Violences & cruautés de Hurtault de Saint-Offange.

La place étoit défenduë par François Hurtault de Saint-Offange, & par Almeric son frere. Ils avoient d'abord été dans le parti du Roi, qu'ils abandonnerent, après s'être laissés séduire par le desir de s'enrichir du pillage. S'étant saisis de la personne de Scipion Sardini, d'une famille de Sénateurs de Lucques, qui alloit d'Angers à Tours, ils exigerent de lui une rançon de dix mille écus d'or. Ensuite craignant qu'on ne les punît d'une action si violente, ils comblerent leur crime en se jettant dans le parti des ennemis. Ils tenoient le fleuve avec une galere armée, & ravageoient les environs par les descentes continuelles qu'ils y faisoient. Parmi les cruautés qu'ils exercerent dans cette guerre, la principale fut, de faire mourir leurs prisonniers de guerre qu'ils soupçonnoient d'être Protestans, comme si leur sentence eût été prononcée.

Le

Le Duc de Mercœur, par mépris pour l'autorité Royale, avoit transporté d'abord la jurisdiction d'Angers à Rochefort, & il en avoit fait Président Jean de Launai le Maçon, proche parent de Saint-Offange, qui avoit été accusé en justice d'avoir assassiné le Baron de la Mothe-Serrant. Le Maçon s'étoit fait connoître par la facilité qu'il avoit à railler, par son adresse à éluder les preuves qui se trouvoient contre lui, & à recuser des témoins. Il devoit cette subtilité à seize ans d'une prison ennuyeuse; & elle lui donnoit les moyens d'embarrasser ses accusateurs, & de se faire des affaires à lui-même, par les détours de la procedure la plus embarrassée. Le Duc de Mercœur, voyant que les plaideurs ne pouvoient se rendre à Rochefort, transféra cette Jurisdiction à Nantes.

HENRI IV. 1592.

Caractère de Jean de Launai le Maçon.

On traita dans le même tems avec la derniere inhumanité un Protestant. Ayant eu ordre d'aller chercher du bois, & d'en faire un feu de joye, à cause de quelque heureux succès qu'on avoit eu, ce malheureux fut jetté dans le feu & brûlé vif à la vûë des Saint-Offange, qui applaudirent à cette barbarie. Il y eut plus de deux mille coups de canon tirés à ce siége, où nous ne perdimes qu'un petit nombre de soldats avec Saint-George, Colonel d'un regiment, que le Roi donna à Terchant, fils de Montmartin. Pichery fut blessé d'un coup d'arquebuse au visage, & Jaques de la Vigne de la Bastide au côté. Le Capitaine Magnan reçut à la cuisse une blessure dont il demeura estropié.

Le Duc de Mercœur, à la nouvelle de la levée du siége, ne voulant pas demeurer dans l'inaction, rebroussa chemin, & par ses marches & contremarches, il mit tout le monde dans l'incertitude de ce qu'il avoit dessein de faire. Enfin il alla camper devant Quintin au Comté de Laval, où il sçavoit que Liscoüet s'étoit retiré depuis peu avec l'agrément du Duc de Montpensier, pour y donner du repos à ses soldats. Cette ville est de peu de défense, à cause de sa situation désavantageuse. Liscoüet ne se sentant pas assez de forces pour soutenir un siége, rendit la place, vie & bagues sauves, pour lui & pour les Allemans, dont le Duc exigea une fâcheuse condition, qui fut de sortir de Bretagne, & de n'y porter jamais les armes à l'avenir pour le service du Roi.

Prise de Quintin par le Duc de Mercœur.

Cette perte fut suivie d'une plus considerable. Les Anglois, s'ennuyant de rester dans l'inaction en l'absence d'Edouard Norris, qui étoit passé en Angleterre pour faire de nouvelles levées, firent demander par leur Commandant au Duc de Montpensier la permission de se retirer à Domfront, afin que le changement d'air pût arrêter le cours des maladies qui regnoient parmi eux, & pour être plus à portée de se joindre à leurs compagnons qui devoient bientôt arriver par Caën. Le Duc de Montpensier, qui n'approuvoit point ce dessein, leur représenta, qu'ils seroient obligés de passer à travers un païs ennemi, où ils s'exposeroient à être assommés par les païsans du parti de la Ligue. Mais n'ayant pû les faire changer de sentiment, ils partirent au nombre de sept cens, sous la conduite de leur Commandant; s'étant arretés à Ambrieres, à trois lieuës de Mayenne, ils y sejournerent pendant quinze jours.

Sur ces entrefaites, Boisdauphin ayant assemblé les garnisons de Laval, de

Les Anglois

HENRI IV. 1592.

font battus par les Ligueurs.

de Craon & de Fougeres, vint les attaquer, dans le tems que deux cens d'entr'eux étoient allés acheter des vivres à Caën. Quoiqu'ils fussent enveloppés, le combat fut opiniâtre, l'ennemi y eut même beaucoup de monde tué; mais il vint enfin à bout de tailler les Anglois en piéces, & de les dissiper. Il n'en resta tout au plus que quatre cens, même en comptant ceux qui ne s'étoient pas trouvés à cette affaire. La plûpart furent faits prisonniers, avec leur Commandant, auquel le Duc de Montpensier avoit écrit plusieurs fois de revenir le joindre avec ses troupes, pour éviter le danger qui les menaçoit. Vincent Launai la Chesnaye-Vauloüet, Gouverneur de Fougeres, reçut dans ce combat une blessure dangereuse, dont il mourut, après avoir langui pendant quelques mois.

Conspiration contre le Duc de Montpensier découverte.

Le Duc de Montpensier découvrit à la fin de l'année une conspiration, dont il punit sévérement les auteurs. La défaite de Craon ayant causé la défection de plusieurs d'entre les Royalistes. Jean de Rieux Marquis d'Asserac, jeune-homme d'un naturel boüillant & d'un esprit turbulent, fut de ce nombre. Voulant signaler son changement par quelque coup d'éclat, il trouva le moyen, soit à force d'argent, soit autrement, de corrompre la fidélité d'Auger de Crapado, qui, ayant été élevé dans la maison du Duc de Montpensier, avoit toûjours paru avoir beaucoup d'attachement pour le Roi. Il le détermina à livrer à l'ennemi la ville de Rennes, & le Duc de Montpensier lui-même. Crapado, pour mieux couvrir ses desseins, se fit nommer, à la recommandation du Duc, un des députés des Etats vers le Roi; mais sa trahison ayant été découverte par des indices certains, il fut arrêté sur le champ. On ne lui eut pas plutôt arraché l'aveu de son crime, que le Conseil de guerre, dont le jugement fut ratifié par le Duc de Montpensier, le condamna à avoir la tête tranchée. Sa mort causa de grands murmures; & la plupart furent indignés que, sous les yeux du Parlement & dans la capitale de la Province, un homme d'une noblesse distinguée eût été condamné à mort par d'autres Juges que par ses Juges naturels.

Lorsque le Maréchal d'Aumont partit pour se rendre en Bretagne, le Duc de Bouillon se retira à Sedan avec la permission du Roi. Il apprit dans cette ville, qu'Africain d'Anglure d'Amblise, Grand-Maréchal de Lorraine, avoit assemblé les garnisons de Verdun, de Ville-franche, & de Dun, pour en faire une armée de deux mille hommes d'Infanterie & de sept cens chevaux, avec cinq piéces de canon montés sur leurs affuts, & qu'après avoir brûlé le bourg de la Mark, il avoit mis le siége devant Beaumont, place de peu de défense dans la forêt d'Argonne. Ayant résolu de marcher au secours des assiégés, il manda aussi-tôt les Gouverneurs des villes soûmises au Roi, & leur représenta, que la prise de cette petite place exposoit Mouson, qui étoit de plus grande importance, il fit venir auprès de lui les garnisons de Stenai & de Donchery, commandées par la Perriere, par Andiran, & par Remilly; & se mit en chemin le 13. d'Octobre avec d'Estivaux, de Hauves, & d'autres Gentilshommes, qui faisoient quatre cens Cavaliers. Dès qu'il se fut approché de Beaumont, il s'avança avec un détachement de cent hommes, à la faveur d'une escar-

escarmouche qu'il engagea, & fit glisser quelques Cavaliers dans cette place, lorsque les assiégeans, après avoir battu vivement les murs, s'apprêtoient à forcer la bréche. HENRI IV. 1592.

Combat entre les Royalistes & les Ligueurs.

Le Duc de Bouillon, content de les avoir empêchés par sa présence & d'avoir rassûré les assiégés, se retira à Raucour, place de son Duché. Mais pensant ensuite, qu'après la prise de Beaumont les ennemis assiégeroient Mouson, dont la perte causeroit un grand préjudice aux intérêts du Roi sur la frontiere, & aux siens propres, il résolut de risquer une bataille. Ayant grossi ses troupes de cent Cuirassiers à cheval, que Mailly de Rumenil, Gouverneur de Maubert, lui envoyoit, & de trois cens chevaux qu'il leva de tous côtés, il marcha contre les ennemis. Deux escadrons de Cavalerie, commandés par Marry, Lieutenant d'Estivaux, par de Hauves & Remilly, eurent ordre de prendre les devants, & de se poster entre l'ennemi & l'Infanterie, qui fut mise à la gauche, près de quelques masures. Ses troupes étant ainsi disposées, le Duc chargea l'ennemi avec beaucoup de vigueur. D'Amblise avoit mis sur la gauche pour la garde de son canon, de l'Infanterie Françoise, Allemande & Lorraine; trois bataillons s'étoient avancés par ses ordres sur une hauteur, dont le Duc de Bouillon, suivi de la Perriere, d'Andiran, de Pouilly, de Loppes, qui ne faisoit que d'arriver de Stenai avec ses soldats, de Corné & de Rumenil, vouloit aussi se saisir. Le combat s'échauffa dans cet endroit; l'ennemi en fut enfin chassé, & mis en déroute en se retirant vers l'Infanterie.

Victoire du Duc de Bouillon.

Le Général périt avec la plûpart des siens dans cette action; & le Duc de Bouillon y reçut deux blessures, l'une au-dessous de l'œil droit, & l'autre dans le bas-ventre. Cet accident l'empêcha de poursuivre davantage les fuyards; mais il donna ordre à Rumenil & à Betancourt d'attaquer l'Infanterie, qui continuoit à battre les murs de la place avec beaucoup de violence. Les assiégés ayant fait dans le même tems une sortie pour seconder l'effort des Royalistes, les Ligueurs, enveloppés de toutes parts, furent enfin taillés en piéces. On s'empara de leur canon & des drapeaux, tant de l'Infanterie que de la Cavalerie. Ils perdirent plus de cinq cens hommes; nous n'eûmes qu'un petit nombre de soldats tués; il n'y eut que Haraucourt & quelques autres faits prisonniers. On désarma trois cens Allemans, qui se rendirent avec Nicolas Granvilliers, leur Commandant. La vie leur fut accordée, à condition de ne point servir de toute cette année contre le Roi & contre ceux de Strasbourg.

Entreprise sur Dun par le même.

Quelque tems après, Noël Richer, homme de beaucoup de courage & d'industrie, donna au Duc de Bouillon le plan de la ville de Dun sur la Meuse, à cinq lieuës de Sedan. Ce Général découvrit par ce moyen, qu'il étoit facile d'approcher de la haute-ville, qui avoit trois portes, & qu'on pouvoit aisément faire sauter avec le pétard les deux portes intérieures, qui n'étoient separées que par une herse, qu'il étoit aisé de tenir suspenduë, en mettant des appuis dessous; ensorte que le soldat pût se glisser par-là sans danger dans la ville.

Le Duc, dans la résolution de se servir de ces connoissances, partit le

le 6. de Décembre à la tête de ses troupes, avec des Autels, de Morgny, de Fontaines, de Vaudoré, de Vendy & de Remilly. Ils arriverent vers le milieu de la nuit devant la place, après avoir laissé leurs chevaux dans le voisinage. Ceux qui devoient appliquer le pétard & arrêter la herse, marcherent devant, suivis de dix Cuirassiers & d'un pareil nombre d'Arquebusiers, commandés par Marry. De Caumont marchoit après eux avec deux cens Arquebusiers, qui ayant fait quelque bruit en avançant au-delà du fauxbourg opposé, s'approcherent de la porte. La sentinelle & Mouza, Gouverneur de la place, leur ayant demandé qui ils étoient, Richer, qui conduisoit l'entreprise, répondit, après avoir appliqué le pétard, que c'étoit le Duc de Bouillon qui vouloit dîner dans la ville. Le pétard ayant brisé la première porte, on le fit jouer aussi-tôt contre la seconde, qui en fut renversée. La garnison ayant lâché la herse, Richer fut écrasé par une pierre; & comme on ne put apporter à tems les appuis pour arrêter cette herse, on fut obligé de la faire sauter avec deux pétards. Environ soixante soldats s'étant jettés dans la place par l'ouverture, ils furent bientôt suivis d'un plus grand nombre, malgré le danger.

Il y avoit deux escadrons de Cavalerie avec une compagnie d'Infanterie dans la haute-ville, & quatre dans la basse, qui ne purent venir au secours de leurs compagnons, parce que les Royalistes avoient fermé le guichet. On combattit long-tems dans les ténèbres avec différens succès, depuis trois heures du matin jusqu'à sept. Caumont ayant été dangereusement blessé, fut conduit par les ennemis dans une hôtellerie voisine, & la victoire demeura incertaine. La garnison couroit sur le rempart en criant victoire, afin d'épouvanter les Royalistes qui entroient à la file.

Il s'en rend maître après un long combat.

Le Duc de Bouillon lui-même, dans l'incertitude de l'évenement, tournoit autour de la place, pour voir si ses soldats ne lui donneroient aucun signal. Dans le même tems de Loppes, ayant planté des échelles près du guichet, se jetta dans la place avec un détachement. Le combat se rétablit à son arrivée; la garnison, déja épuisée de fatigues, se retira dans la tour, où elle se rendit enfin environ à l'heure de midi. Ceux qui étoient dans la ville-basse, effrayés du malheur de leurs compagnons, se sauverent à la hâte, après avoir mis le feu à la ville. Le Duc y mit une nombreuse garnison, répara le dommage causé par l'incendie, & revint en triomphe à Sedan.

Conspiration du Gouverneur de Fontarabie découverte.

La guerre ne se fit pas avec beaucoup de vigueur cette année dans la Guyenne. On découvrit au mois d'Août une conspiration formée par le Gouverneur de Fontarabie, pour livrer aux Espagnols Bayonne, ville considerable sur la frontiere. Ce Gouverneur entretenoit commerce avec un Médecin de Bayonne, nommé Blancpignon (1), par le moyen d'un Espagnol

(1) *Un Médecin nommé Blancpignon,*] M. de Thou a tiré ce fait *ex Actis publicatis*, des Mém. de la Ligue, Tom. V. p. 167. de l'Edit. de 1598. Mais ces Memoires l'auront trompé, si, comme l'a prétendu Gui Patin, dans une Lettre écrite en 1672. le Médecin Blancpignon, natif de Troyes en Champagne, étoit mort a Bayonne, depuis cinq ans seu-

pagnol qui demeuroit depuis long-tems dans cette ville. Il offrit à cet homme avare de grandes sommes d'argent pour l'engager à commettre cette trahison. Ce détestable complot se découvrit par des lettres interceptées, où Blancpignon disoit en termes de Médecine, qu'il étoit nécessaire de faire promptement une saignée abondante pour la guérison de la maladie dont il parloit. Le porteur de ces lettres ayant été saisi, avoüa quelque chose de la conspiration, dont on tira le reste de la bouche du Médecin & de l'Espagnol, qu'on avoit arrêtés sur le champ & mis à la question.

Le brave la Hilliere, Gouverneur de la ville, qui avoit beaucoup d'attachement pour les intérêts du Roi, ayant appris des coupables, que la flote qu'on armoit dans le voisinage étoit destinée à faire réüssir cette entreprise, résolut d'attirer les Espagnols dans le piége où ils avoient voulu le faire tomber. Il promit donc à l'Espagnol de lui donner sa grace, s'il vouloit écrire de sa main une lettre que lui-même avoit composée, pour que les Espagnols, ne se défiant de rien, vinssent se livrer à sa discrétion; mais ce malheureux, sans être ébranlé par la crainte de la mort, qu'il sçavoit être une suite nécessaire de son refus, fit paroître autant de fermeté pour ne point trahir sa patrie, que le Médecin s'étoit lâchement déterminé à livrer la sienne aux ennemis; & sacrifia généreusement sa vie pour sauver ses compatriotes. Le Médecin & lui furent exécutés dans la place publique.

Expéditions en Guyenne.

Sur la fin de l'année, le Maréchal de Matignon, Commandant en Guyenne, investit le fort de Villandrade, que le Pape Clément V. avoit fait bâtir autrefois. La garnison de cette place faisoit continuellement des courses jusqu'aux portes de Bourdeaux. Le Maréchal prit à composition ce fort, où il perdit Vivans, ce fameux Capitaine de Chevaux-légers, qui avoit fait plusieurs campagnes sous Henri, avant qu'il fût Roi de France. Peu de tems avant les fêtes de Noël, on mit, à la sollicitation des habitans de Bourdeaux & des environs, le siége devant la ville de Blaye, appellée autrefois *la Militaire*, située à l'embouchure de la Garonne. Jean-Paul d'Esparavers ou d'Esparbez de Lussan, qui en étoit Gouverneur pour la

seulement, âgé de plus de quatre-vingt ans, & que, de mémoire d'homme, il n'y avoit eu que lui de ce nom dans Bayonne. Ce n'est pas qu'en 1592., il n'y ait eu à Bayonne un Médecin d'exécuté au sujet de la conjuration dont parle ici M. de Thou, mais, selon Mézerai, il se nommoit *Rossius*, & non pas Blancpignon. Si l'on demande ce qui peut avoir trompé le Compilateur des Mémoires de la *Ligue*, sur le nom du Médecin complice de la conjuration dont il s'agit: voici ma pensée là-dessus. Le Médecin Blancpignon, jeune encore, s'étoit apparemment fait Catholique, ou à Troyes même, ou à Bayonne; or, comme parmi les Huguenots on ne sçavoit qu'en gros qu'en 1592. un Médecin de Bayonne y avoit passé le pas pour conspiration, il est probable, que celui qui a recueilli les Mémoires de la Ligue, bon Huguenot, a supposé que ce Medecin de Bayonne, traitre à l'Etat, n'étoit autre que ce même Blancpignon, qui avoit déja trahi sa conscience en changeant de Religion. D'Aubigné Tom. III. Liv. 3. Chap. 24. parle de *Jean Spondé*, autre nouveau converti, lequel ayant tramé une nouvelle entreprise sur la même ville, se démêla de ses compagnons qui furent roüés. Le Duchat.

HENRI IV. 1592.

la Ligue, piratoit sur toute la Garonne, qui est la riviere la plus marchande du Royaume. Comme on prévoyoit que le siége tireroit en longueur, on fit de grands préparatifs, & on amassa beaucoup d'argent; mais ce fut sans aucun succès, comme nous le verrons dans la suite.

Guerre dans le Quercy & dans le Languedoc.

On fit la guerre avec de plus grandes forces dans le Quercy & dans le Languedoc. Antoine-Scipion de Joyeuse agissoit plus pour ses propres intérêts que pour ceux de la Ligue & du Duc de Mayenne. Ce jeune Seigneur plein de bravoure, joignoit à la splendeur de sa maison, qui étoit très-puissante dans cette Province, au souvenir d'Anne de Joyeuse, son frere, tué à la bataille de Coutras, & au crédit du Cardinal François & de Henri Comte de Bouchages, ses autres freres, des qualités brillantes & l'amitié des peuples. (1) Ayant reçu de la part du Roi d'Espagne des troupes Allemandes & d'autres troupes, il avoit pris plusieurs villes en Languedoc, & s'étoit saisi tout recemment de la ville-basse de Carcassone, ayant toûjours été maître de la haute-ville, où le palais Episcopal est bâti. Après avoir manqué son coup au mois de Mars sur Lautrec en Albigeois, il s'empara de Trape par force & par artifice.

Succès du Duc de Joyeuse dans le Quercy.

De-là tournant vers le Quercy, & ayant ravagé la campagne aux environs de Montauban, & répandu au loin par le fer & la flamme la terreur de son nom; il se rendit aisément maître de Monbequin, Monbeton & Monbartier. Il prit ensuite à composition le fort de la Barte; mais il ne garda pas les conditions du traité de la capitulation. Après la prise de Saint-Mauris, il demeura pendant quelque tems campé devant Mausac, dont la garnison, ayant essuyé quatre cens coups de canon, se rendit enfin à composition. Il fit toutes ces conquêtes dans le mois de Juin. Enflé de ces succès, il alla mettre le siége devant Villemur, place située sur le Tarn, entre Rabasteins & Montauban. Reniers défendoit, avec une garnison de trois cens hommes, cette ville, au secours de laquelle les Consuls de Montauban appellerent Pons de Lausieres de Themines, qui y fit entrer cinquante Cuirassiers, sous la conduite du brave de Pedouë.

A la nouvelle de la mort de la Valette, que nous rapporterons bientôt, le Duc d'Epernon, son frere, qui venoit de prendre Villebois en Angoûmois, étoit sur le point de partir pour la Provence avec de bonnes troupes. Themines avoit obtenu de lui, qu'il prendroit son chemin par le Quercy

(1) Le Maréchal Guillaume de Joyeuse, son pere, étoit mort quelque tems auparavant. On l'accusoit d'avoir été peu reconnoissant des bienfaits du Connétable Anne de Montmorency. Il est vrai que le Maréchal n'étoit encore qu'Evêque d'Aleth, lorsque ce Seigneur l'honora de son alliance, en lui faisant épouser Marie de Bastarnai, niéce de Mad. de Montmorency son épouse, & partagea avec lui un des gouvernemens des plus considerables du Royaume. Il n'avoit pas montré moins d'ingratitude envers le feu Roi, qui l'avoit comblé d'honneurs, lui & toute sa famille, & qu'il abandonna cependant lâchement, pour suivre le parti de la Ligue. On doit rendre cette justice au Cardinal son fils, qu'il s'opposa de tout son pouvoir à cette résolution de son pere, & que tant que Henri III. vécut, il fut toûjours constamment attaché à ce Prince, à qui il étoit si redevable. Il ne restoit donc plus alors de toute cette nombreuse famille, qu'Antoine-Scipion de Joyeuse, qui fût en état de commander les armées. Ce Seigneur ayant reçû &c. *MSS. du Roi & de Mrs. de Sainte Marthe, Dupuy & Rigault.*

Quercy pour secourir Villemur. Ce Général avoit avec lui cinq cens Cuirassiers à cheval, & autant d'Arquebusiers; à son approche le Duc de Joyeuse, dont les forces étoient inférieures, jugeant qu'il étoit à propos de ceder au tems, leva le siége & se retira. Le Duc d'Epernon l'ayant appris, s'en retourna en Gascogne, & laissa généreusement ses troupes à Themines, qui s'en servit pour réprendre Mausac, & se rendre maître du fort de la Court, dans le voisinage de Montauban.

Le Duc de Joyeuse ayant été averti que les Arquebusiers du Duc d'Epernon marchoient en désordre, fondit sur eux dans le tems qu'ils s'y attendoient le moins. Ce fut vers le milieu de la nuit du 18. de Juin. Il en tua quatre cens, & leur enleva deux coulevrines. Themines arrivant lorsqu'il poussoit sa pointe, l'arrêta par son courage, reprit le canon, & le ramena à Montauban.

Le Duc de Joyeuse assiége une seconde fois Villemur.

Le Duc d'Epernon, frappé de cette défaite, revint promptement sur ses pas avec de nouvelles troupes; & ayant puni la licence de ses soldats, qui avoient eux-mêmes donné occasion à l'ennemi de les surprendre, il continua sa route vers la Provence, où il arriva enfin le mois suivant, après une longue & pénible marche. Son départ remit le Duc de Joyeuse en liberté de recommencer le siége de Villemur avec plus de vigueur qu'auparavant. Il ouvrit la tranchée le 10. de Septembre, & battit la place avec huit grosses piéces de canon & deux coulevrines. Reniers, Gouverneur de la ville, y ayant laissé Mausac, Cambert, & la Chaise, braves Officiers, accourut à Montauban, pour y concerter avec Themines les moyens de secourir les assiégés. Desme se rendit aussi dans cette ville avec quelques troupes d'élite.

Themines se jette dans la place.

Themines, résolu de jetter du secours dans Villemur à quelque prix que ce fût, se mit en marche le 19. de Septembre à neuf heures du soir, à la tête de six vingt Cuirassiers & de deux cens Arquebusiers choisis, avec la Magdelaine, Bonecoste, d'Entragues, du Cros, Bassignac, de Mures, Mostolac, de Bure, Calvet, Bourjade, d'Alégre, Capbossu, Constant, & Subsol. Dès qu'il fut un peu avancé, il fit mettre pied à terre à ses troupes, renvoya les chevaux à Montauban, & continuant sa route dans un profond silence, il entra sans danger dans Villemur avec tous ses soldats. La bréche ayant été ouverte le lendemain, le Duc de Joyeuse donna un assaut, qui fut soutenu avec perte du côté des assiégeans.

Themines fit une si belle résistance, que l'ennemi désespérant de réüssir dans son entreprise, songeoit à l'abandonner, lorsqu'il reçut de Toulouse un regiment d'Infanterie, avec des boulets, de la poudre, des piques & des fourches de fer. Ce renfort & ces munitions l'engagerent à continuer le siége. Les assiégés taillerent entierement en piéces dans une sortie ce regiment, qui n'étoit composé que de nouvelles milices (1). L'ardeur des assiégeans venant à se ralentir, ils n'agirent plus qu'avec lenteur, malgré tous

(1) Les ennemis se vengerent de cette perte par la prise d'environ deux cens bœufs, dont ils se rendirent maîtres proche de S. Léofaire. L'ardeur des assiégeans &c. *MSS. du Roi*, & *de Messieurs de Sainte-Marthe.*

HENRI IV. 1592.

Montmorency envoye du secours aux assiégés.

tous les efforts que faisoient Onoux & Monberault, principaux Conseillers du Duc de Joyeuse, & ses premiers Officiers, pour s'emparer de la ville avant l'arrivée des troupes auxiliaires.

Pendant ce tems-là Henri de Montmorency, Gouverneur de Languedoc, regardant comme une chose indigne d'abandonner tant de braves gens, & Themines lui-même, qui étoit allé s'enfermer avec les assiégés, au danger qui les menaçoit, donna ordre à Antoine de Pleyx de Lecques, vieil Officier, à Chambaut & à Montoison, d'aller avec leurs troupes faire lever le siége, à quelque prix que ce fût. Ces Officiers s'étant rendus à Montauban, s'y arreterent pendant quelques jours, sur le bruit qui courut que le Marquis de Villars amenoit de nouvelles troupes au Duc de Joyeuse. Ce bruit s'étant trouvé faux, ils apprirent que Saint-Vincent, Gouverneur de Roüergue, & le Baron d'Apchier, avoient amené de Gevaudan, d'Auvergne & du Velai, douze cens Arquebusiers aux ennemis. C'est pourquoi ayant jugé à propos d'attendre quelque tems, ils écrivirent au Maréchal de Matignon de leur envoyer des renforts; mais celui-ci s'en étant excusé, ils s'addresserent à Messillac de Rastignac, Gouverneur d'Auvergne, homme d'un courage infatigable; & le prierent de marcher au secours de Themines avec ce qu'il avoit de troupes. Messillac partit à la tête de cent Cuirassiers à cheval, & de deux cens Arquebusiers en bon état, & se joignit à ces trois Officiers, avec lesquels il se rendit à Bellegarde, où le Duc de Joyeuse alla bientôt les attaquer à la tête de l'élite de sa Cavalerie & de ses Arquebusiers, après avoir laissé un nombre suffisant de soldats à la tranchée.

Combat entre le Duc de Joyeuse & Messillac, Gouverneur d'Auvergne.

Il y eut en cet endroit un rude combat, où les Royalistes furent d'abord forcés; mais Lecques & Chambaut étant survenus, rétablirent le combat, en tournant à propos la bouche du canon contre les ennemis. Le Capitaine du Mas, Bataille, Rentiere, Pujol, Saint-Genys, & la Vernaye se signalerent en cette action. Les deux armées se retirerent, sans qu'on pût s'attribuer la victoire de l'un ou de l'autre côté. Le Duc de Joyeuse étant retourné au siége, fit allumer des feux de joye pour jetter la consternation parmi les assiégés, en leur faisant croire qu'il avoit battu les Royalistes. Ses soldats même se réjouissoient hautement de la prétenduë défaite des troupes auxiliaires; mais Themines ne donnant point dans le piége, exhorta les assiégés à se défendre jusqu'à l'extrêmité, & les affermit dans cette généreuse résolution par son ardeur à partager le péril avec eux.

Nouveaux renforts au camp des Royalistes.

Le Vicomte de Gourdon, & bientôt après Giscard, étant arrivés au camp des Royalistes avec quelques troupes, on assembla le Conseil de guerre, où l'on proposa de s'emparer d'abord des forts du Cloz & de la Bastide, dans le voisinage. L'auteur de cet avis l'appuya, en disant que nos troupes s'étant saisies de ces postes, la proximité de notre armée empêcheroit l'ennemi de donner des assauts, & l'obligeroit enfin à lever le siége, lorsqu'on l'auroit longtems fatigué, en lui faisant enlever ses convois par des partis. Ceux qui n'approuvoient pas cette résolution, soutenoient au contraire: Qu'il étoit à craindre que les assiégés ne perdissent courage: Qu'il arriveroit du moins qu'ils consumeroient inutilement tout ce qu'il y avoit de

de vivres dans la place, tandis que l'ennemi n'en manqueroit pas, étant aussi près de Toulouse, d'où il tireroit non seulement des troupes, mais encore tout ce dont il auroit besoin: Qu'il étoit donc plus à propos, puisqu'on étoit résolu de secourir la place, de tenter le sort des armes: Que l'ardeur des soldats étoit, pour ainsi dire, un sûr garand de la victoire: Que les ennemis, épuisés de fatigues, n'étoient pas d'ailleurs si supérieurs en nombre: Que se voyant enveloppés d'un côté par les assiégés, & de l'autre par les troupes auxiliaires, ils n'auroient d'autre parti à prendre que celui de lever le siége. Cet avis l'emporta dans le Conseil; Mausac l'approuva le premier, & fut suivi de Lecques & de Gourdon, vieux Officiers, qui, retenus par une longue expérience & par leur prudence naturelle, s'étoient d'abord déterminés à ne rien hazarder. HENRI IV. 1592.

Dans cette résolution, l'armée ayant été rangée en bataille, Messillac eut le commandement de l'avant-garde. Cet Officier avoit résolu, même au péril de sa vie, d'arracher Themines, son ami intime, au danger où il se trouvoit exposé. Chambaut menoit le corps de bataille; & Lecques étoit à l'arriere-garde. On comptoit quinze cens (1) Cuirassiers à cheval, & environ trois mille Arquebusiers dans l'armée des Royalistes. Celle du Duc de Joyeuse étoit composée de quinze cens chevaux & de quatre mille hommes d'Infanterie, y compris quinze cens Allemans. Les coureurs qu'on avoit envoyés à la découverte, ayant rapporté, que le Duc de Joyeuse, ne soupçonnant rien du dessein de nos Généraux, avoit dispersé sa Cavalerie dans les bourgs aux environs; on jugea à propos de saisir l'occasion favorable qui se présentoit. C'est pourquoi l'armée, ayant mis l'artillerie à Saint-Léofaire, poursuivit sa route au milieu des ténèbres, avant que l'ennemi fût instruit de la marche de nos troupes. **Ils se déterminent à donner bataille.**

De Clausel eut ordre le Lundi 20. d'Octobre d'occuper avec cinq cens Arquebusiers le bois de Villemur, poste avantageux, afin d'avoir une retraite assûrée, s'il arrivoit qu'on eût du dessous. L'armée s'étant avancée plus loin, parut en présence du Duc de Joyeuse, qui, frappé de l'arrivée imprévûë de nos troupes, fit tirer trois coups de canon, signal dont il étoit convenu pour rappeller sa Cavalerie. Il faloit d'abord chasser deux cens hommes de la première tranchée, qui, conduite depuis le bois jusqu'à la ville, fermoit le chemin qui étoit entre deux. De Clausel & Montoison, commandés pour cette attaque, tomberent avec tant d'impétuosité sur ces troupes déja effrayées, que la tranchée fut bientôt nettoyée, sans beaucoup de résistance de leur part, & malgré quatre cens hommes de troupes fraîches qu'on envoya contre les Royalistes. Le Capitaine Labia, d'Avignon, périt dans cette occasion.

Le Duc de Joyeuse ne se démonta point à la vûë du péril; & quoiqu'il s'apperçût que ses soldats commençoient à plier & à désespérer de la victoire, il en devint plus ferme, & distribua promptement, avec beaucoup de présence d'esprit, des soldats pour défendre les retranchemens élevés aux **Le Duc de Joyeuse est battu, & se noye.**

(1) Six cens, *selon le MS. de Sainte-Marthe*; & cinq cens *selon les Mémoires de la Ligue. Tom. 5. p. 177.* DUPUY.

Henri IV. 1592. aux angles de la seconde tranchée. Courant lui-même de rang en rang, il exhortoit ses soldats de la voix & par son exemple; mais l'armée des Royalistes, qui avoit eu beaucoup de peine à passer des défilés, ayant paru toute entiere, on donna sur la tranchée, défenduë par toute l'Infanterie des ennemis, & on combattit avec beaucoup de chaleur en cet endroit pendant une demie heure. L'avantage étoit égal des deux côtés, lorsque Themines étant venu à faire une sortie à la tête de sa garnison, les ennemis, enveloppés de toutes parts, furent forcés de plier. Les uns se précipiterent dans la riviere, & le reste fut taillé en piéces & dissipé. Le Duc de Joyeuse, qui se retiroit en bon ordre avec un petit nombre de Gentilshommes à Condomines, où il avoit mis son artillerie, trouvant qu'on avoit rompu le pont de bateaux qu'il avoit jetté sur le Tarn, poussa son cheval dans cette riviere, malgré tous les efforts de Courtete & de Bidonet, & s'y noya. Il y eût mille hommes (1) de tués du côté des Ligueurs, à qui l'on prit vingt deux drapeaux, trois canons & deux coulevrines, qui furent transportés à Montauban. Les ennemis sauverent avec eux à Fronton le reste de l'artillerie. Les vainqueurs poursuivirent les fuyards jusqu'à Bassieres. Ce fut ainsi que le Duc de Joyeuse, après avoir inutilement tiré deux mille coups de canon, fut obligé de lever le siége de Villemur, qui fut cause de sa mort. Il sembloit que la fortune ne lui avoit jusqu'alors été si favorable, que pour le traiter ensuite, comme Anne de Joyeuse son frere, en le faisant périr, après l'avoir comblé de ses faveurs.

Désolation des Toulousains à cette nouvelle. Cette nouvelle ayant été apportée à Toulouse, on y déplora le malheur de cette ville & de tout le Languedoc, qui perdoit en la personne de ce Seigneur un puissant protecteur dans ces tems de troubles & de calamités; tout le monde plaignoit le malheur du Duc, qui venoit d'être enlevé à la fleur de son âge, avec tant de vertus, après avoir donné de si belles espérances, sans laisser de successeur de sa maison qui pût se charger du soin de la guerre. Le Cardinal de Joyeuse, qui étoit à Toulouse, en ayant été declaré Gouverneur par Arrêt du Parlement, s'excusoit de faire la guerre; d'un autre côté, Henri Comte de Bouchage, son frere, s'étoit fait Capucin. L'affection du peuple fut un soulagement à la douleur que leur causoit la mort d'un frere qu'ils aimoient tendrement.

Le Cardinal ayant aussi-tôt mandé ceux qui s'étoient sauvés de la défaite de Villemur, & ceux qui ne s'étoient pas trouvés à cette affaire, Montberault, Onoux, S. Vincent, Cornusson, Apcher, Clermont de Lodeve, Louis de Voisins d'Ambres, Hauterive, Moussolens, & de Cons, tous Gentilshommes de la première Noblesse & attachés à la maison de Joyeuse, se rendirent auprès de lui le lendemain, & l'engagerent, après quelque opposition de sa part, à persuader à son frere de prendre la conduite de l'armée. Ils lui avoient représenté pour l'y déterminer, que puisqu'il s'excusoit de se mettre lui-même à la tête de l'armée, sous prétexte qu'il n'avoit jamais porté les armes, cette raison ne subsistoit point par rapport au Comte de Bou-

(1) Le *Manuscrit de Mrs. de Ste. Marthe* dit *quinze cens*.

Bouchage, qui n'ignoroit pas l'art militaire. Henri s'excusoit à son tour, alleguant d'abord pour ses raisons, que cela troubleroit son repos; ensuite, que sa conscience s'y opposoit. On fit une assemblée de Théologiens, de Curés & d'Evêques, qui répondirent, suivant l'ordre qu'ils en avoient, que non seulement le Comte de Bouchage pouvoit quitter le Cloître en sûreté de conscience pour commander l'armée; mais qu'il y étoit même obligé sous peine de péché mortel, dont il se rendroit coupable, s'il ne prenoit en main la défense de la Religion, dans un tems où elle en avoit un si grand besoin. HENRI IV. 1592.

Le Comte de Bouchage quitte l'habit de Capucin.

Aussi-tôt les principaux de la Noblesse s'étant rendus en foule au couvent des Capucins, l'obligerent à venir avec eux au palais Archiépiscopal, où logeoit le Cardinal, qui confirma en sa présence la décision des Théologiens; c'est pourquoi ayant quitté l'habit de l'Ordre, il parut le lendemain en habit de deuil, & assista à la Messe devant le peuple, qui le reçut avec de grandes acclamations de joye. On députa vers lui, pour le prier de venir au Parlement; s'y étant rendu, les Magistrats l'engagerent à partager le Gouvernement avec le Cardinal, qui se chargea des affaires, pendant que le Comte commanderoit l'armée.

Expédition en Provence.

Avant tous ces évenemens, Bernard Nogaret de la Valette avoit assiégé en Provence, au commencement de l'année, avec ses troupes & les renforts que du Passage (1) lui avoit amenés depuis peu, la forteresse de Roquebrune, dans le voisinage de Fréjus. Le Duc de Savoye étoit maître de cette place, dans laquelle on fit conduire deux canons qu'on amena de Cisteron; & on transporta deux coulevrines (2) à Moleque (3) La Valette alla le 25. de Janvier camper devant Roquebrune; & l'artillerie ayant ouvert la bréche, il fit donner un assaut, qui fut repoussé avec perte de ses soldats. Le canon recommença à battre les murs, jusqu'à ce que, voyant qu'on ne pouvoit réüssir de ce côté, & que la bréche étoit déja réparée, on transporta l'artillerie dans un autre endroit. La Valette s'étant avancé trop inconsiderement pour faire établir ses batteries, fut blessé d'un coup d'arquebuse, dont il mourut deux heures après.

La Valette est tué.

Eloge de ce Seigneur.

Le Roi fut vivement touché de la perte de ce brave Officier, qui l'avoit toûjours servi avec beaucoup d'ardeur & de fidélité. Ce Seigneur avoit un courage invincible; jamais ébranlé dans le péril; ferme dans l'adversité; modeste dans la bonne fortune; libéral, poli, habile dans le maniment des affaires, il n'eut d'autre défaut que d'être soupçonné de trop de finesse, ce qui fut cause que tout le monde se défia d'abord de lui; mais soit qu'il eût changé, soit qu'il affectât beaucoup de candeur, il étoit venu à bout

(1) Du Passage ne mena jamais aucun secours, ni d'hommes, ni de canon, à la Valette durant le siége de Roquebrune. DUPUY.

(2) Tout cet endroit est fautif, les quatre canons qui servirent au siége de Roquebrune, furent pris à Fréjus & à Toulon, & y furent reconduits après la prise de la place. *Moleque*. Ceux du païs n'en ont jamais oüi parler. DUPUY.

(3) *A Moleque.*] Suivant l'*Index Thuani*, ce mot est corrompu. Il faudroit pouvoir consulter le Journal militaire de Lesdiguieres, d'où est tiré cet endroit, à en juger par l'*Ex Autoribus* du liv. 103. LE DUCHAT.

HENRI IV. 1592. bout d'effacer les fâcheuses impressions qu'on avoit de lui. Il étoit plus à sa place à la tête d'une armée ou dans un Conseil, que dans un état privé. Il avoit épousé Anne de Bastarnai, tante des Joyeuses, qui étoit morte sans enfans quelque tems auparavant.

Le Duc d'Epernon, son héritier, se voyant privé d'un frere qu'il aimoit sincerement, & l'appui d'une fortune brillante, qui lui attiroit un si grand nombre d'ennemis, fut penétré d'une vive douleur en apprenant cette triste nouvelle; il prit occasion de cet accident, pour redemander au Roi le gouvernement de Provence que le feu Roi lui avoit donné; & s'étant mis en chemin à la tête de ses troupes par le Quercy, le Roüergue, & le Languedoc, comme nous l'avons dit plus haut, il se rendit à Mondragon le 12. d'Août, & fut trois jours à faire traverser la Durance à ses troupes.

Lesdiguieres se rend en Provence.

Lesdiguieres ayant appris la mort de la Valette congédia les Etats le 12. de Février, & se rendit à Tulliens, pour prendre des mesures avec d'Ornano au sujet des affaires de Provence, dont les députés vinrent le trouver à Grenoble le 8. de Mars, pour l'engager à se rendre au plutôt dans cette Province, afin de la garantir du danger, jusqu'à ce que le Roi, qu'Alexandre d'Espagne de Ramefort avoit informé de la mort de la Valette, eût nommé un autre Gouverneur. Le Parlement d'Aix, qui avoit été transféré à Cisteron, députa aussi vers Lesdiguieres, qui s'avança jusqu'à Puymore, avec Gouvernet. Le Marquis d'Oraison vint le trouver en cet endroit, pour prendre des mesures avec lui sur la guerre de Provence.

Grand nombre de places qu'il soûmet à l'obéïssance du Roi.

Lesdiguieres étoit sur le point de passer en Piémont, pour empêcher le Duc de Savoye d'entrer en Provence. Il avoit même donné rendez-vous à toutes ses troupes à Gap, dans le dessein de marcher à cette expédition; mais il la remit à un autre tems, à la priere des députés; & s'étant rendu sur la fin du mois d'Avril à Embrun, il alla à Selonet. Ayant ensuite passé par Brusquet & Vallensole, il assiégea Bene, dont le Chevalier de Moyres lui ouvrit les portes le 13. de Mai, moyennant une somme de cinq mille écus d'or. Poligny fut tué à ce siége d'un coup de mousquet. Rians, Ginasseroi, & Beaudun ouvrirent aussi leurs portes en même tems. On alla ensuite à Castellane, qui s'étant renduë à l'exemple de ces peuples, reçut trois compagnies en garnison.

Sur ces entrefaites Aups (1), Barjols, Cotignac, Peyrolles, Joucques, & S. Pol, places sur la Durance, se rangerent à l'obéïssance du Roi, & reçurent Lesdiguieres. Draguignan, Moans & Château-neuf ouvrirent leurs portes à Montault qu'on y avoit envoyé. De Vallensole, l'armée ayant passé par Fayence, se rendit en sept jours à Antibes. Briquemaut, qui s'étoit retiré à Cannes, ayant fait passer à ses troupes le Var, riviere qui divise la France d'avec l'Italie en cet endroit, alla attaquer des retranchemens & quelques forts que le Duc de Savoye avoit fait élever sur la rive opposée, du côté de Nice.

Les-

(1) Il y a dans le texte *Apta Julia*, ce qui est une faute, il ne s'agit point ici d'Apt, ville Episcopale; mais d'un lieu nommé en Latin *Alpensis* (Aups) où les montagnes commencent. DUPUY.

Lesdiguieres le suivit avec le reste de l'armée le 4. de Juin; & ayant forcé les Savoyards d'abandonner leurs retranchemens, il les poursuivit jusqu'aux portes de Nice, & leur enleva leur bagage, leurs chevaux & leurs betes de charge. Deux jours après, on assiégea Vence, à la sollicitation du Seigneur de cette place, qui fut prise après qu'on l'eût battuë avec trois coulevrines; mais on ne put se rendre maître de sa citadelle, qui est extrêmement forte. Lesdiguieres revint ensuite à Antibes, où ayant mis une nombreuse garnison, sous les ordres du Comte de Bar, il passa par Grasse, & alla mettre le siége devant Muy, le 18. de Juin. Un détachement des ennemis, composé d'environ cent vingt soldats, ayant voulu forcer les corps-de-garde pour se jetter dans la place, fut entierement taillé en piéces; il n'y entra que quelques Officiers qui avoient échapé au carnage. Huit jours après, les murs ayant été battus de quatre piéces de canon & de deux coulevrines, la place fut renduë sur le midi, à condition que la garnison en sortiroit en armes, vie & bagues sauves. On trouva dans Muy trois coulevrines, dont on en envoya deux à Fréjus & la derniere à S. Tropez, où Lesdiguieres avoit été reçû avec de grands honneurs.

Lesdiguieres se rend maître de Muy.

L'armée alla ensuite en cinq jours à la Cadiere, qui capitula le 4. de Juillet, après avoir essuyé cent coups de canon. Les habitans furent obligés de donner une somme de quinze mille écus d'or pour se racheter du pillage, dont le Castelet, qui se rendit le jour suivant aux mêmes conditions, se garantit, en payant trois mille écus d'or, qui furent distribués aux soldats. Le même jour l'armée s'empara de Signe, de la Ciutad, de Cereste & de Roquefort. On ne mit aucune de ces places au pillage, à la priere des Marseillois, qui donnerent vingt mille écus d'or pour les en exempter. D'Escaravagues fit une vaine tentative sur les Evenes, où il envoya cent volées de canon, se flattant d'en effrayer assez les habitans ponr les obliger à se rendre.

Prise de la Cadiere &c. par le même.

La nouvelle de la perte de Vienne troubla la joye de tant d'heureux succès Scipion de Maugiron, qui en étoit Gouverneur, s'étant laissé gagner à force d'argent par le Duc de Nemours, lui livra cette place avec le château de Pipet, & les forts de Sainte-Colombe & de la Bastide, dont le Duc donna le gouvernement au Marquis de Saint-Sorlin, son frere, avec une forte garnison de Suisses. Il assiégea ensuite Saint-Marcellin, & le prit à composition, après avoir fait pointer de l'artillerie contre cette place. Après ce succès, il alla camper avec Don Olivarez devant les Echelles, place frontiere de Savoye, que Lesdiguieres avoit fait fortifier.

Les Ligueurs s'emparent de Vienne.

Aussi-tôt que la batterie, qui étoit de sept piéces de canon, eut fait bréche, l'assaut fut donné le 4. d'Août par les Marquis de Trevico & de Trefort, à la tête de quinze cens chevaux & de dix mille hommes d'Infanterie. Les assiégeans étant entrés dans la place, s'emparerent de la grande ruë; & la garnison, qui avoit été poussée jusques dans une église, se rendit quelques heures après, & tout fut passé au fil de l'épée, & le soldat n'épargna qu'à peine les femmes & les enfans.

Prise des Echelles par les ennemis.

Nous eumes encore le malheur de perdre Antibes, que le Duc de Savoye assiégea & prit après le départ de Lesdiguieres. Ce Prince voulant venger la défaite des siens près du Var, donna ordre au Colonel Aimo Scalen-

Siége & prise d'Antibes par

HENRI IV. 1592. le Duc de Savoye. Scalengo, Piémontois, de lever deux mille hommes d'Infanterie; & ayant reçû environ trois cens chevaux de troupes Milanoises, commandés par François Comte de Villa, par Joseph Martinelli, & par le Comte Troilo San-Secondo, il passa cette riviere avec César Davalos, son Lieutenant général. Il attaqua d'abord la Cagne, place forte à la vérité par son assiéte, mais commandée par une hauteur voisine. L'ennemi s'étant emparé de ce poste, fit foudroyer les murs de la ville, dont la garnison se rendit vie & bagues sauves.

Son armée alla ensuite mettre le siege devant Antibes, d'où le Comte de Bar, qui en étoit Gouverneur, dans la crainte que le Duc de Savoye, qui étoit son ennemi particulier, ne lui fit un mauvais parti, se retira, sous prétexte d'aller hâter la marche des troupes auxiliaires, après en avoir confié la garde à son frere. Cette place, dont une partie sert comme de fauxbourg au reste de la ville, est située sur le bord de la mer; l'ancienne ville est au-dessous avec une citadelle & un bastion qui donne sur la mer. Le bruit qui s'étoit répandu, que Lesdiguieres & d'Epernon accouroient au secours des assiégés s'augmentant, Davalos mit une bonne garnison à la Cagne, & résolut de fortifier aussi Cannes, ville forte par son assiéte, & défenduë par une citadelle, qui met à couvert d'insulte le port qui est au-dessous, & la campagne des environs. Il ne prit ces précautions, que parce qu'il crut que les secours arriveroient par cet endroit. Le Duc de Savoye, craignant de se voir harceler par la garnison de Grasse, y envoya une compagnie de Cavalerie & deux d'Infanterie, qu'il fit bien-tôt suivre de trois autres, aux approches du Duc d'Epernon.

On commença à foudroyer les murs d'Antibes à la porte Saint-Sebastien, avec deux gros canons qu'on avoit fait venir par mer. La batterie ayant fait une grande bréche le 31. de Juillet, la nouvelle ville fut emportée d'assaut. On passa sans distinction au fil de l'épée la garnison & les bourgeois; le soldat n'épargna que les femmes & les enfans qui s'étoient sauvés dans une église; ceux qui échaperent au carnage, se sauverent partie dans l'ancienne ville, partie dans le bastion qui donne sur la mer. Le Duc de Savoye tourna toutes ses forces contre la citadelle, où ayant fait une assez large bréche avec trois canons, il donna un assaut qui fut vivement repoussé; les assiégés lui tuerent beaucoup de monde; il fut lui-même sur le point d'être emporté d'un boulet de canon, en courant inconsidérément de rang en rang pour animer ses soldats. Après cet assaut, l'artillerie recommença à battre les murs. La largeur de la bréche ne put ébranler le courage des assiégés; ils firent au contraire de continuelles sorties sur l'ennemi, jusqu'à ce que ne pouvant plus compter sur un secours de trois cens hommes, qui fut taillé en piéces en voulant se jetter dans le bastion, ils se rendirent vie & bagues sauves, à condition de laisser leurs armes & leurs drapeaux. Il n'y avoit plus que le bastion où commandoit le frere du Comte de Bar qui tint encore; mais ayant reçû sous main, comme on le croit, une grande somme d'argent, il sortit de ce fort à des conditions honorables le 7. d'Août. Les ennemis se rendirent maîtres dans le port des deux galeres, où plusieurs des assiégés s'étoient sauvés, & prirent deux grosses piéces de canon de bronze & seize petites de fer.

Le

Le butin que l'on fit dans cette ville fut estimé deux cens mille écus d'or; mais il y a toute apparence que ceux qui ont écrit la rélation de ce siége, n'ont fait monter le butin à une somme si considerable, que par ostentation, & pour flatter le Duc de Savoye. Ce qu'il y a de certain, c'est que les habitans, qu'on avoit chassés de leurs maisons, payerent trente mille écus d'or pour y rentrer. François Martinengo eut le commandement du territoire d'Antibes, & Scalengo fut fait Gouverneur de la place. Le Duc, qui ne comptoit pas beaucoup sur les Italiens & les Provençaux, mit dans le bastion six compagnies de troupes Espagnoles.

HENRI IV. 1592.

Butin que les Savoyards font dans cette ville.

Sur ces entrefaites, Lesdiguieres au désespoir de voir le mauvais train que prenoient les affaires du Roi, par la perte de Vienne, de Saint-Marcellin en Dauphiné, & d'Antibes prise d'assaut, jugea à propos de prévenir le péril le plus prochain; c'est pourquoi, ayant eu une conférence avec d'Ornano, qui s'étoit joint à lui, ils allerent attaquer le 27. d'Août le Mollard, dans le voisinage de Saint-Marcellin. La garnison de cette place l'abandonna à l'arrivée des Généraux François, qui camperent le lendemain devant Saint-Marcellin, que la garnison effrayée rendit aussi-tôt, vie & bagues sauves, à condition cependant de conserver ses armes. Ensuite on assiégea le château de Chastes, dont une famille de la premiere Noblesse, distinguée par son courage & sa fidélité, à présent transplantée dans le Velai au-delà du Rhône, a pris son nom. L'armée passa par la côte Saint-André.

Exploits de Lesdiguieres dans la Provence & dans le Piémont.

Le Duc de Savoye, à la nouvelle de l'arrivée de nos troupes, abandonna le pont de Beauvoisin, & se retira au cœur de la Savoye. Les François ayant passé par Septeme, qui avoit ouvert ses portes trois jours auparavant, firent des courses jusques sous les murs de Vienne, sans aucun avantage. C'est pourquoi d'Ornano & Lesdiguieres ayant partagé leurs troupes, ce dernier reprit le dessein qu'il avoit eu de faire la guerre au Duc de Savoye au-delà des Alpes. Ayant donc envoyé des Officiers vers le Duc d'Epernon, pour agir de concert avec ce Général en Provence, où il venoit d'entrer, il alla de Puymore à Briançon, le 24. de Septembre; & ayant traversé le mont Genevre, il divisa, deux jours après, son armée, qui étoit de six cens chevaux & de trois mille cinq cens hommes de pied, en deux corps, dont l'un eut ordre d'aller se saisir dans la vallée de Pragelas, qui n'est presque habitée que par les Vaudois, de la Perouse ou de Pignerol. L'autre fut commandé pour aller du côté de Suse, dont on surprit les fauxbourgs. On fit une tentative inutile sur Pignerol, parce que l'une des échelles dont on se servit pour l'escalader, se trouva trop courte, & l'autre se rompit sous les pieds des soldats. On fut plus heureux à la Perouse, dont on se rendit maître la nuit du 26. au 27. de Septembre.

Il passe les Alpes.

Après que les troupes qu'on avoit envoyées à Suse en eurent abandonné les fauxbourgs, qu'il ne leur étoit d'aucun avantage de conserver, & furent revenuës au camp, on tourna toutes les forces de l'armée contre le château de la Perouse, où Caquerano, qui en étoit Gouverneur pour le Duc de Savoye, tenoit encore après la prise de la ville; il se rendit enfin le dernier

Il prend le château de la Perouse.

HENRI IV. 1592. nier jour de Septembre, à la vûë du canon qu'on avoit pointé contre la place.

Lesdiguieres ayant mis une forte garnison à la Perouse, l'armée s'avança jusqu'à la tour de la Luzerne, qui se rendit à son arrivée. La garnison de Mirebouc capitula le lendemain, sans attendre qu'on fit joüer le pétard, qui étoit déja appliqué. Elle en fortit vie & bagues sauves, avec ses armes. Cette vallée, qui est au-delà des Alpes, est habitée, comme celle de Pragelas, par des Vaudois, & apartient au Duc de Savoye. Le Duc Philibert, pere de Charles qui regnoit alors, y avoit fait construire, pour en contenir les habitans dans le devoir, ces forteresses, après la guerre qu'il leur avoit faite inconsiderément trente deux ans auparavant. On peut entrer par cette vallée, du Dauphiné & de la vallée de Queras qui apartient à la France, dans la plaine qui est au pied des Alpes (1); & meme y transporter du canon pendant l'été.

Il investit Vigon & défait les Savoyards.

Le Général François s'étant rendu à Briqueras en trois jours, apprit par ses coureurs, que l'ennemi assembloit à Vigon ses troupes, qui s'y trouvoient déja au nombre de douze cens hommes d'Infanterie; qu'elles s'étoient retranchées en cet endroit; & qu'on attendoit de jour en jour le regiment de Purpurat, Gouverneur de Pignerol, & d'autres troupes d'Infanterie & de Cavalerie. Il jugea à propos d'aller attaquer l'ennemi avant qu'il eût rassemblé toutes ses forces; & s'étant mis à la tête de quatre cens Cuirassiers & de six cens Arquebusiers à pied & à cheval, il arriva le 3. d'Octobre à la vûë du Vigon, qu'il fit investir par sa Cavalerie à neuf heures du matin. Ensuite l'Infanterie alla par ses ordres enfoncer les barricades élevées par l'ennemi, qui fut forcé de se retirer au cœur de la place, où l'on combattit de pied ferme pendant deux heures avec la derniere opiniâtreté. Enfin les Savoyards furent défaits au nombre de douze cens hommes. Le Colonel Bourniquet fut tué dans l'action, & nous primes les autres Officiers, les Sergens, & dix drapeaux. Il y eut de notre côté quelques Capitaines blessés, & dix soldats tués. On s'empara quatre jours après de l'Abbaye de Staffarde, & l'on se hâta de fortifier Briqueras. Le Général donnoit l'exemple à ses soldats, il étoit le premier à porter du gazon, pour en revêtir les fortifications en dedans; tout le mois d'Octobre se passa à mettre cette place en état de défense.

Les habitans des Vallées prêtent serment de fidélité au Roi.

Le premier de Novembre, Lesdiguieres fit publier une Ordonnance pour assembler les habitans des vallées d'Angrogne, de la Perouse, de Saint-Martin, de Luzerne, & d'autres vallées sujettes du Duc de Savoye. Tous ces peuples prêterent, avec beaucoup de joye en apparence, le serment de fidélité à Lesdiguieres, Lieutenant général du Roi au-delà des Alpes. Il en envoya le procés verbal au Roi dans le païs Chartrain, où ce Prince étoit alors. L'armée Françoise ayant ensuite assiégé la tour du Pont, près de Château-Dauphin, les Savoyards accoururent au secours de la place, & furent repoussés avec beaucoup de perte, en voulant forcer les corps-de-garde & s'emparer de la tranchée.

Pen-

(1) Le Piémont.

Pendant ce tems-là nos soldats, secondés par les habitans des Vallées, qui travailloient jour & nuit avec beaucoup d'ardeur, se pressoient d'achever les fortifications de Briqueras, qui n'est éloigné de Turin que de seize milles d'Italie. Cette place est située au dessous de Luzerne, à l'entrée du Val-Bobio, dans un terrein d'une extrême fertilité. On mit en quarante jours les bastions en état de soutenir les attaques de l'ennemi. Lesdiguieres, pour gagner l'affection des habitans des Vallées & menager ceux du païs, se conduisit avec beaucoup de prudence; il conserva à ceux-ci le libre exercice de la Religion Catholique; & il permit aux habitans des Vallées, qui sont presque tous Protestans, d'avoir un Pasteur ou Ministre qui prêchoit en Italien dans sa maison. Il eut encore grand soin de faire observer exactement la discipline militaire; défendit les juremens, & donna ses ordres pour empêcher les soldats, autant que les circonstances pouvoient le permettre, de piller le païsan. Ces reglemens étoient fondés sur la nécessité qu'il y avoit de contenir son armée sous ses drapeaux, & sur la nature des lieux; car pour peu que les soldats s'écartassent, l'ennemi, qui étoit aux environs, ne manquoit pas de les enlever. On ne pouvoit passer que par les défilés de Mirebouc, & le Cledat (1) de Sesanne; & Lesdiguieres faisoit si étroitement garder ces passages, qu'il étoit impossible de retourner en France sans son congé, à moins de s'exposer à une perte certaine.

Henri IV. 1592.

On acheve de fortifier Briqueras.

Le Duc de Savoye, surpris de voir nos troupes au-delà des Alpes, & craignant qu'elles ne s'emparassent de Saluces, fit des propositions de paix par le moyen de ses émissaires, & promit de rendre Berre, Salon, Grasse, & Antibes, dont il s'étoit saisi en Provence. Mais Lesdiguieres, voyant que le Duc n'avoit d'autre dessein que de gagner du tems, poursuivit sa pointe. Ayant appris que les habitans d'Orbassan, dans le voisinage de Briqueras, avoient pris les armes pour appuyer le refus qu'ils faisoient de payer les contributions qu'on leur avoit imposées, il marcha contre eux, & les fit rentrer dans le devoir; ensuite il s'avança le 14. de Novembre vers Pignerol, pour y recevoir le canon & les troupes qu'on lui amenoit. L'artillerie consistoit en trois grosses piéces & en deux coulevrines, qu'il avoit mises à Exiles au-dessus de Suse. On vint enfin à bout de la faire passer au-delà des Alpes, par le chemin de la Perouse & des Portes, le long de la riviere de Cluson, qui divise cette Vallée; on fut obligé de la traîner à force de bras, parce qu'on ne se sert point en ce païs de bêtes de charge pour les voitures; les habitans des Vallées se relayoient sur son passage pour aider à la transporter.

Le Duc de Savoye tache d'amuser Lesdiguieres par des propositions de paix.

Gouvernet ayant traversé le mont Genevre, se rendit auprès de Lesdiguieres avec deux cens Cuirassiers & cent Arquebusiers à cheval, qu'Ornano lui avoit donnés. De Buous lui en amena autant. Le Duc d'Epernon, qui avoit donné ces troupes à Buous, ne fit que se présenter devant

(1) Cledat est un treillis de bois en un détroit.

HENRI IV. 1592. vant Graſſe & Antibes pour reprendre ces deux places, dont la priſe avoit tant coûté au Duc de Savoye. Les ſoldats qui y étoient en garniſon ayant pris l'épouvante, demanderent eux-mêmes à capituler. Leſdiguieres, de Buous, & Gouvernet s'étant réciproquement complimentés & embraſſés, on fit, en réjoüiſſance de leur arrivée, quelques décharges d'artillerie, dont le bruit fut porté par l'écho des montagnes juſques dans Turin. On renouvella dans ce païs le ſouvenir des armes Françoiſes, qui n'étoit pas encore effacé de l'eſprit des Piémontois, & l'on vit enfin, après un grand nombre d'années, reparoître en Italie des canons ſemés de fleurs de lys.

Leſdiguieres alla enſuite à Cavors avec toute l'armée, qu'il fit marcher en ordre de bataille, afin d'être prêt à combattre, en cas qu'il rencontrât le Duc de Savoye, qui étoit allé à Saluces. L'avant-garde étoit commandée par Gouvernet & Buous, chacun à la tête de deux cens Cuiraſſiers à cheval, entre leſquels marchoit d'Auriac, ſuivi d'un bataillon. Leſdiguieres menoit le corps de bataille, avec la Cornette blanche, ſa compagnie de Cavalerie, & celles d'Abel Berenger de Morges, & de Mures. Poüet couvroit ſa gauche avec ſa compagnie de Cavalerie, & celles de Briquemault, de Blanie, du Rivail, de la Pierre & de la Buiſſe. Au milieu de ces troupes, Prabaud conduiſoit un gros bataillon d'Infanterie, armé de longues piques & d'arquebuſes.

Leſdiguieres aſſiége Cavors. Deſcription de cette place.

Le Duc de Savoye s'étant rendu de Saluces à Villefranche, le Général François partit de Briqueras le 17. de Novembre, dans l'eſpérance de donner bataille. Mais ayant appris dans ſa marche que l'ennemi avoit pris le chemin de Vigon, il fit reſter long-tems ſes troupes en bataille, & leur diſtribua ſur le ſoir des logemens à Cavors. Cette place eſt ſituée ſur la riviere de Pelles, dans laquelle le Cluſon, qui donne ſon nom à une Vallée, va ſe perdre aſſez près de Vigon. Les murs de Cavors ſont de briques; ſituée au pied des montagnes, elle eſt comme un fort, ou plutôt comme une guerite, d'où l'on découvre au loin dans la campagne. Sa citadelle eſt bâtie ſur le ſommet d'un rocher inacceſſible de tous côtés, dont on gardoit exactement les paſſages, pour la ſûreté des troupes qui étoient dans cette ville. Leſdiguieres, ſans être arrêté par les difficultés, qui paroiſſoient inſurmontables à cauſe de la ſituation de cette forteresse, fit venir trois canons de Briqueras & deux coulevrines, pour en faire le ſiége. A l'oppoſite de la citadelle s'éleve un rocher eſcarpé de tous côtés, qui en eſt éloigné de cent pas en droiture, ſur lequel on a bâti, en forme de demi-lune, une tour, qu'on appelle communément la tour de Bremeſan. Cette tour, qui n'eſt commandée par aucune hauteur, ſert de ce côté-là de défenſe à la citadelle.

Leſdiguieres ayant jugé à propos de ſe rendre d'abord maître de ce fort, envoya des troupes pour ſe ſaiſir du côteau oppoſé. On n'en vint à bout qu'avec beaucoup de peine, en tranſportant ſur cette hauteur des pierres & des ſacs remplis de terre, dont la Cavalerie & l'Infanterie avoient eu ordre de ſe munir. La pente de la colline étoit ſi roide, qu'il n'y avoit pas

pas moyen d'y monter avec ces fardeaux. On furmonta cet obstacle, en disposant fur le penchant de la montagne des soldats, qui se donnoient les sacs de main en main, jusqu'à ce qu'ils fussent portés jusqu'au sommet. On fit par ce moyen un terrein solide sur un rocher étroit & escarpé, & l'on y put poster des soldats & mettre du canon, qui fut enfin pointé avec beaucoup de travail & d'art contre la tour de Bremesan. HENRI IV. 1592.

Tandis que les soldats faisoient tous ces préparatifs, on eut avis que le Duc de Savoye approchoit, dans la résolution de secourir les assiégés. Le Conseil de guerre s'étant aussi-tôt assemblé, on y ouvrit différens avis. Les uns disoient qu'il faloit continuer le siége; d'autres, qu'on devoit l'abandonner, afin d'aller au-devant des ennemis, pour n'être pas enveloppés de tous côtés, & obligés de faire, en présence de l'ennemi, une retraite qui exposeroit l'armée à une perte certaine. Lesdiguieres, qui ne vouloit pas abandonner son entreprise, concilia ces deux avis, & prit le parti d'aller chercher l'ennemi, sans discontinuer le siége. Il dit, pour appuyer sa résolution, qu'un petit nombre de soldats suffisoit pour bloquer la tour, & tenir en bride les assiégés: Que d'ailleurs il avoit assez de forces pour battre un ennemi déja tant de fois vaincu, & qui n'avoit pour toutes ressources que la ruse & l'artifice. D'autres ajoûterent à ces raisons, que nos armes étoient appuyées par la justice & l'équité: Que les troupes commandées par un Général que le bonheur accompagnoit toûjours, accoûtumées à vaincre sous lui, n'ayant d'autre retraite que des montagnes couvertes de neiges, se trouvoient dans la même situation que ceux qui auroient la mer à dos, après avoir brûlé la flote qui les auroit apportés. Cet avis l'emporta dans le Conseil; & Lesdiguieres, voyant que l'artillerie n'avoit fait qu'abattre les parapets du mur, en fit recommencer le feu le 21. de Novembre, depuis dix heures du matin jusqu'à cinq heures du soir, & la tour fut emportée d'assaut à la vûë de la citadelle.

Le Duc de Savoye s'approche pour secourir les assiégés.

Le lendemain, les sentinelles qu'on avoit posées sur le haut du rocher pour découvrir l'ennemi, rapporterent qu'ils avoient entendu un bruit de mousqueterie du côté de Briqueras. Ils ne se trompoient pas. Le Duc de Savoye, étant parti la nuit de Vigon à la tête d'un détachement de soldats d'élite, à qui il avoit ordonné de mettre des chemises sur leurs armes, étoit venu attaquer les fortifications de Briqueras, qui n'étoient pas encore assez élevées. Ayant renversé les palissades, il s'étoit déja saisi de deux bastions avancés, lorsque nos troupes s'étant réveillées au bruit, marcherent avec courage à l'ennemi, combattirent long-tems de pied ferme, & le repousserent enfin à coups d'épée, de pique, d'arquebuse, & de pierres. Il fut même contraint d'abandonner ses échelles & ses morts dans le fossé.

Il attaque Briqueras d'où il est repoussé.

A la première nouvelle qu'en eut Lesdiguieres, il fit prendre les armes à ses soldats, & rangea ses troupes en bataille sur le chemin de Briqueras. Ensuite ayant appris que le Duc de Savoye s'étoit retiré, il laissa d'Auriac devant la citadelle, pour en continuer le siége, & se mit à la poursuite des ennemis avec sa Cavalerie & deux cens Arquebusiers, se flattant de dissiper aisé-

Lesdiguieres se met à la poursuite des Savoyards.

Henri IV. 1592.

aisément des troupes qui se retiroient en désordre après avoir manqué leur coup. Il les atteignit sur les neuf heures du matin près de Garzigliana, bourgade environnée de jardins, & d'un grand nombre d'arbres qui soutiennent des vignes. Ces arbres rendoient l'accès de ce bourg aussi difficile à notre armée, qui n'étoit presque composée que de Cavalerie, que l'ennemi, dont l'Infanterie étoit nombreuse, pouvoit s'en approcher aisément. Lesdiguieres n'avoit avec lui que quelques Carabiniers & deux cens Arquebusiers; le reste de l'armée qui le suivoit, ne consistoit que dans un corps de Cavalerie, & il n'étoit pas facile de mettre la Cavalerie en bataille dans ces sortes d'endroits. De Poüet s'étant laissé emporter trop loin par son courage, on combattit long-tems sur un petit ruisseau qui couloit entre les deux armées. Les Piquiers du Duc de Savoye ayant été mis en déroute, semerent inutilement sur le chemin les bois de leurs piques qu'ils avoient brisées; car nos Arquebusiers ayant mis pied à terre, s'avancerent en bon ordre, malgré la confusion avec laquelle les Officiers donnoient les ordres, & quoique l'avant-garde ne fût pas encore bien rangée en bataille. Enfin le Général François s'étant avancé lui-même, après avoir disposé des Arquebusiers, d'un côté dans des mazures, & de l'autre dans des jardins, chassa les Savoyards de cette bourgade. Les ennemis perdirent cent hommes, & le Chevalier de la Mante, Commandant de la Cavalerie légere, fut fait prisonnier.

Avantage qu'il remporte sur eux.

Les assiégés, consternés de la défaite des Savoyards, demanderent à capituler; mais s'étant rassurés sur l'espérance que leur donna le Duc de Savoye de les secourir, ils rompirent la négociation le lendemain. C'est pourquoi Lesdiguieres, ayant fait fortifier ses retranchemens, boucha les passages des jardins, pour faire voir à l'ennemi qu'on étoit dans la résolution de presser le siége, loin de penser à l'abandonner. Pendant ce temslà on recommença à faire joüer l'artillerie du côté qui regarde la ville; & l'on se servit le 26. de Novembre, pour monter deux grosses piéces de canon sur une hauteur, du moyen que nous allons expliquer. Dès que les travailleurs furent arrivés vers le milieu du rocher, où l'on pouvoit se tenir, on y plaça deux especes de gruës, par le moyen desquelles on monta avec des cordes deux canons sur leurs affuts, l'un après l'autre; ensuite les ayant laissés dans cet endroit, on transporta les gruës au sommet du rocher, où l'on vint à bout de guinder ces canons de la même manière. On employa pour cela les pionniers, avec des clayes, des madriers, & autres machines, afin de pouvoir remedier aux embarras que causoient les trous & les ronces dont ce rocher étoit rempli.

Ce Général presse plus que jamais le siége de Cavors.

Lesdiguieres ayant ainsi trouvé le moyen de vaincre la nature, contre l'attente des assiégés, & au grand étonnement de ses propres soldats, qui ne croyoient pas qu'il pût jamais venir à bout de son dessein, il fit pointer des canons si près de la citadelle qui étoit au-dessous, que les boulets portoient dedans. Il abattit d'abord quelques tours, & fit ensuite une large bréche. Le Duc de Savoye, pour encourager les assiégés à se bien défendre, envoya de Vigon, où il étoit alors, un détachement de cent cinquante hommes, char-

Un détachement des ennemis est taillé en pieces, en voulant entrer dans le fort.

chargés chacun d'un sac de farine de quinze livres, dont on commençoit à manquer dans la citadelle. Ils étoient déja arrivés au milieu du rocher, lorsqu'ayant été découverts par les François, ils furent enveloppés & taillés en piéces. Il en resta soixante cinq sur la place; on en prit vingt deux, & les autres jetterent les sacs qu'ils portoient, pour se sauver.

Reddition de la place.

Les assiégés ayant appris du petit nombre de ceux qui entrerent dans la citadelle dangéreusement blessés, le malheur de leurs compagnons, commencerent à perdre courage, & ayant demandé du tems pour ensevelir les morts, ils prirent de-là occasion de faire des propositions. Enfin la place se rendit le 5. de Décembre, après avoir essuyé plus de cinq cens coups de canon. Les assiégés ayant fait eux-mêmes le traité, Emanuel Comte de Luzerne, & Jerôme Vercel, Gouverneur de la citadelle, l'envoyerent à Lesdiguieres, qui le signa sans balancer. Le lendemain, la garnison, composée de quatre cens hommes, passa au milieu de l'armée sans aucune insulte, & fut escortée jusqu'à Vigon, qui est à deux lieuës de Cavors. Depuis ce jour jusqu'au 20. de Décembre, on employa le tems à fortifier la place, & à lever les contributions dans le païs.

Dans le même tems il y eut une rencontre à Raconis, où un petit nombre de François ayant été enveloppés par quatre cens des ennemis, se battirent bravement en retraite, durant l'espace de trois lieuës, & rejoignirent enfin le gros de l'armée sans aucune perte. Lesdiguieres se rendit ensuite à Briqueras, où il ne resta que deux jours, pour donner ses ordres au sujet de la nouvelle garnison de cette place. Malgré le froid qui étoit excessif, il se mit en marche par Fenestrelles, dans le Val de Cluson, par Sesanne & Briançon, & se rendit enfin à Puymore.

Troubles en Normandie parmi les Ligueurs.

Il y eut de grands troubles en Normandie sur la fin de l'année parmi les Ligueurs. Les Gouverneurs des places de cette Province ne vouloient point plier sous la fierté & l'extrême hauteur de Villars-Brancas, que la levée du siége de Roüen enfloit encore d'un nouvel orgueil. François de Fontaine-Martel, Gouverneur de Neuf-châtel, & le Chevalier Grillon, Gouverneur de Honfleur dans le païs de Caux (1), refuserent de prendre de lui des ordres, comme du Lieutenant du Gouverneur de la Province. Ils en écrivirent même de grandes plaintes au Duc de Mayenne, auquel ils protesterent de demeurer toûjours attachés, quoique résolus de ne point déférer aux ordres impérieux du Gouverneur de Roüen.

De Boisrozé surprend le fort de Fescamp.

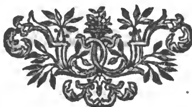
Dans le même tems, Charles Goustiminil de Boisrozé, brave Gentilhomme du païs de Caux, surprit avec la derniere hardiesse le fort de Fescamp, bâti par Villars. Il fit escalader le 10. de Novembre ce fort, du côté que le rocher, dont le pied est baigné par la marée, a trois cens toises de hauteur. Pour se rendre en cet endroit, il faut passer par des marais si difficiles à traverser, que les soldats de Boisrozé eurent beaucoup de peine

ne

(1) Neuf-Châtel est dans le païs de Caux; mais Honfleur est dans le Lieuvin, que la Seine separe du païs de Caux. M. de Thou n'auroit-il pas voulu dire *Harfleur*, entre Montivillier & le Havre de Grace?

Henri IV. 1592. ne à faire une lieuë en dix heures. Ils arriverent enfin à la faveur des ténébres au bas du rocher, d'où la mer s'étoit retirée. On ne faisoit presque point la garde en cet endroit, à cause de la marée. Ce fut par-là qu'ils tenterent l'escalade. Les sentinelles furent égorgées, & la garnison de quatre cens hommes désarmée & chassée. Boisrozé écrivit au Duc de Mayenne, qu'il ne s'étoit porté à cette entreprise que pour la sûreté publique, pour se mettre à couvert des insultes d'un homme violent & emporté, & qu'il n'en seroit pas moins attaché à la Ligue. Villars bouillant de colere, n'attendit pas les ordres du Duc de Mayenne pour assiéger Fescamp. Mais ne pouvant forcer la place au gré de son impatience, il fit un blocus, qui dura jusqu'à la conclusion de la tréve de l'année suivante, où Boisrozé prit le parti de se remettre à la discrétion du Roi.

Fin du Livre cent-troisiéme.



HIS-

HISTOIRE
DE
JAQUES AUGUSTE DE THOU.

LIVRE CENT-QUATRIE'ME.

SOMMAIRE.

Suite des affaires des Païs-bas. Extrêmités des Espagnols de ce côté-là. Tentative de l'armée des Etats sur l'Ecluse & sur Mastricht. Réponse des Etats aux Ambassadeurs de l'Empereur. Prise de Steenwic & d'Oetmarsen par le Prince Maurice. Il se rend maître de Coevorden. Mort du Duc de Parme. Son éloge. Ses obseques. Le Comte Pierre-Ernest de Mansfeld lui succede jusqu'à l'arrivée de l'Archiduc aux Païs-bas. Prises faites par les Anglois sur les Espagnols. Disgrace d'Antoine Perez. Conduite de Philippe II. à son égard. Perez se retire à Pau en Bearn. Morts illustres; de Guillaume Duc de Cléves; du Prince Jean-Casimir, fils de l'Electeur Palatin; d'Elisabeth d'Autriche, veuve de Charles IX. De Ghislin de Busbecq; de Vincent Lauro, grand Médecin & Cardinal; de Michel de Montagne; de Fréderic-Furio Ceriolano; de Guillaume Landgrave de Hesse; de Jean Roi de Suede. Mariage de Sigismond Roi de Pologne avec l'Archiduchesse Anne, sœur de l'Empereur. Affaire de l'élection d'un Evêque de Strasbourg. Election de Jean-George de Brandebourg. Election du Cardinal Charles de Lorraine par la faction opposée. Menaces du Cardinal. Guerre à ce sujet. L'Empereur interpose son autorité. Troubles dans la Saxe au sujet de la Religion. Peste dans l'Isle de Candie. Delibération du Divan au sujet de la guerre. Raisons pour la continuer en Perse. Raisons pour la declarer au Roi de Fez & de Maroc. Raisons pour attaquer Malthe. Raisons pour faire la guerre au Roi d'Espagne ou aux Venitiens. Raisons pour attaquer l'Italie ou la Pologne. On se détermine à la guerre de Hongrie. Assan, Bacha de Bosnie, entre dans ce Royaume à la tête d'une armée. Prise de Wihitz par les Turcs. Palma, place importante, bâtie par les Vénitiens sur la frontiere du Frioul. Sédition des Spahis à Constantinople. Suite de la guerre de Hongrie. Siége de Sisseck par Assan, Défaite des Turcs, & levée du siége. Prise de Sisseck. Siége de Fileck par les Impériaux. Prise de la place. Défaite des Turcs. Quelques peuples Catholiques de Bohême demandent la communion sous les deux espéces. Faits extraordinaires. Dent d'or née à un enfant de Silésie, Mort de Latino Latini, & de Leunclavius.

AUTEURS

Que Mr. de Thou a suivis dans ce Livre.

Emanuel van Meteren; *César Campana*; *Jean Petit*; *Les Rélations d'Antoine Perez*; *Michel Isselt*; *Lazare Superantius*; *David Chytrée*; *Martin Ruland*; *Jean Ingolstetter*.

Henri IV. 1592. Affaires des Païs-bas.



TAndis que les Espagnols s'opiniâtroient à faire la guerre en France, leurs affaires alloient fort mal dans les Païs-bas, à cause de l'absence du Duc de Parme. Le Comte Pierre-Ernest de Mansfeld, qu'il avoit laissé dans ces Provinces pour y commander en sa place, n'ayant presque point de troupes & d'argent, n'étoit pas en état de résister aux efforts du Prince d'Orange (1) & de l'armée des Etats Généraux. Les Comtes d'Aremberg & de Barlaimont avoient deux regimens que les Chefs ne pouvoient contenir dans le devoir, faute de payement; & qui vivoient à discrétion dans le territoire de Limbourg. Gaston Spinola, Sicilien, avoit aussi un regiment Italien de quatorze compagnies, qui furent dispersées dans les villes des environs, parce qu'elles étoient en mauvais état, & ravageoient la campagne. La compagnie des Gardes étoit à Sichem; les deux que commandoient Gherardi & Doria (2), avoient été envoyées à Lillo; Pancrace de Parme étoit à Tessel avec la sienne; les dix autres, commandées par le Marquis Lucio Pallavicin, par les Chevaliers Guidiccioni, & Carcano, par les Comtes Jean-Jaques Belgioioso, Vincent Capra, & Alexandre Rangone, & par Pompée Justiniani, Louis Botta, Balthasar Vico, & Gabriel Battaglia, avoient leurs quartiers à Diest. Capra avoit refait la sienne, & elle étoit la plus complete. Ces Italiens se mutinerent, à l'exemple des Espagnols, accoûtumés à se soulever faute de payement; Bino, de Perouse, parcouroit les quartiers pour exciter les soldats à la révolte. Ces mutins ayant arrêté leurs Officiers, élûrent pour leur chef Vergerio, de Geneve, & mirent sous lui un certain Caporal, appellé Testa. Mais à l'arrivée de Pallavicin, qui étoit à la tête du regiment en l'absence de Spinola, la sédition s'appaisa par les soins même de Vergerio, & sur-tout après que les soldats eurent reçû leur paye. Testa, Bino, Bareto, & Alessandro, convaincus d'avoir été les auteurs de la révolte, furent punis du dernier supplice, & servirent d'exemple aux autres. Vergerio se mit à couvert par la fuite.

Mutinerie des troupes Espagnoles faute de payement.

Plaintes des habitans de Groningue.

On apprit dans le même tems que les garnisons de Rhinberg, ou Rhinbergue, de Nuys, & de Bonn, se soulevoient aussi faute de payement. Mansfeld les appaisa pour un tems en leur envoyant quelque argent, & en leur donnant de meilleures espérances pour l'avenir. Il ne fut pas si facile d'arrêter

(1) Maurice. (2) Jean-Jerôme.

rêter les plaintes des habitans de Groningue. Le Comte Guillaume-Louis de Nassau avoit élevé des forts autour de leur ville, après s'être emparé des environs, & les avoit réduits à d'étranges extrêmités. Ils écrivirent à Mansfeld, pour le conjurer de les secourir; mais les lettres ayant été surprises, Verdugo, Gouverneur de la place, fut obligé d'aller à Bruxelles, afin de représenter plus vivement la déplorable situation de Groningue; il ne put néanmoins obtenir de Mansfeld que neuf mille florins, pour soulager la misere du petit peuple. Il traita dans le tems même avec la Compagnie des marchands de Hambourg, qui lui promirent d'envoyer des vivres & des poudres aux habitans de Groningue, que de si foibles secours ne purent rassûrer contre la crainte de se voir resserrer de plus près dans la suite. HENRY IV. 1592.

Ils députent vers l'Empereur Rodolphe.

Dans ces extrêmités, ils députerent vers l'Empereur Rodolphe, pour lui représenter à quelles conditions ils s'étoient donnés à la maison d'Autriche, par le traité qu'ils avoient fait avec Charles V. en 1536. Après avoir rappellé les services qu'ils avoient rendus à cette maison, ils implorerent la protection de Sa Majesté Impériale, en la priant d'interposer ses bons offices & son autorité, pour engager le Roi d'Espagne à leur envoyer au plutôt des secours suffisans; de crainte que leur fidélité, qui jusqu'alors leur avoit été si préjudiciable, n'entraînât enfin leur ruine totale. L'Empereur reçut les députés avec bonté, & les exhorta à conserver leur attachement pour leur Souverain; & sans perdre de tems, il fit partir un Ambassadeur pour l'Espagne, avec ordre de presser le Roi Catholique d'envoyer des secours plus considerables en Frise, & sur-tout à la ville de Groningue, qui avoit donné aux autres Provinces des Païs-bas un si grand exemple de fidélité, & de la délivrer du peril auquel son attachement l'avoit exposée.

Le Roi d'Espagne remercia d'abord l'Empereur de l'honneur qu'il lui faisoit par sa magnifique Ambassade; & promit ensuite de secourir Groningue. Il écrivit aussi-tôt à Mansfeld, de quitter tout pour se rendre en Frise, & délivrer Groningue que les ennemis tenoient bloquée.

Mais on ne vouloit que sauver les apparences; les Espagnols étoient trop foibles en ces quartiers pour exécuter les ordres du Roi. On se contenta donc de faire partir pour cette expédition, sous la conduite de Verdugo, d'Herman & de Fréderic Comtes de Berg, deux mille hommes de pied, levés à la hâte sur la frontiere; mais ces troupes furent plutôt à charge qu'elles ne furent utiles à la Province; tout leur effort se réduisit à prendre quelques forts, que le Comte de Nassau reprit aussi-tôt.

Tentatives du Prince Maurice sur l'Ecluse & sur Mastricht.

Sur ces entrefaites, les Etats, voulant profiter de l'absence du Duc de Parme, leverent une armée, & pendant qu'elle s'assembloit, les garnisons des environs de l'Ecluse firent sur cette place une tentative, qui ne réüssit pas. On attaqua bientôt Mastricht avec de plus grandes forces. Le Prince Maurice, après s'être abouché secretement avec le Baron de Pesch, pour concerter les moyens de surprendre la ville, fit prendre les devants au Comte d'Hohenlo, avec quatre mille hommes levés dans la Campigne, ou le Kempenland.

Henri IV. 1592.

Les soldats destinés à cette expédition passerent la Meuse, à la faveur de la nuit, dans des barques dont on s'étoit assûré pour cet effet, & se rassemblerent à Wyck, qui est une partie de la ville, située sur l'autre bord du fleuve; mais les échelles s'étant trouvées trop courtes, & les soldats destinés à faire diversion n'ayant pas attaqué de l'autre côté de la ville dans le tems convenu, l'entreprise n'eut aucun succès.

Le Baron de Pesch, qui avoit manqué son coup, se voyant découvert, passa en Hollande au service des Etats, qui lui donnerent le commandement de la Cavalerie. Afin que cette expédition ne fût pas entierement infructueuse, on prit Bergeyck dans la Campigne, & on le fortifia. L'armée s'empara aussi de quelques châteaux autour d'Anvers; mais Mondragon, qui étoit sorti de cette place avec trois mille hommes & cinq piéces de campagne, les reprit aussi-tôt. Tout aboutit enfin de part & d'autre à faire des courses dans le païs ennemi.

La garnison de Nimegue force l'Abbaye de Steinfeld.

La garnison de Nimegue entra dans l'Eyffel, païs du Duché de Cléves, & pour venger ses compagnons qu'on y avoit maltraités, sans être retenuë par la sainteté du lieu, força l'Abbaye de Steinfeld, qui n'est pas loin de Sleiden, & y commit beaucoup de violences.

Les soldats, animés par l'avidité du gain, n'observoient plus la discipline militaire; les Etats d'Overyssel & le Comte Herman de Berg (1) convinrent, pour arrêter ces désordres, de raser de part & d'autre les forts qui servoient de retraite à ces brigans. Les Espagnols ruinerent d'abord Goort & Twickloo; & les Etats démantelerent Dorthet & Verwoerden.

Dans le même tems Gerard Beversfort surprit le château de Saesfeld, par la négligence du Gouverneur Leukama; mais le Comte Herman, après quelques contestations à ce sujet, declara qu'il n'exécuteroit les conventions qu'il avoit faites avec les Etats, qu'à condition qu'on lui rendroit ce château.

La garnison de Westerloo est taillée en piéces par les Espagnols.

La garnison de Westerloo, étant sortie pour aller en parti, rencontra, entre Bruxelles & Louvain, les Espagnols, qui la taillerent en piéces; & des païsans massacrerent, auprès de Diest, ceux qui avoient échapé aux Espagnols. Le reste de la garnison épouvanté, abandonna Westerloo, qui ouvrit ses portes à Mondragon; & Turnhout ne fit pas plus de résistance.

Quelque tems auparavant, le Baron de Rheyde, qui, comme nous l'avons dit, s'étoit rendu l'année derniere dans les Païs-bas avec les Ambassadeurs de l'Empereur, pour appaiser les troubles de ces Provinces, & qui étoit passé en Hollande avec les instructions de ses Collegues, fut renvoyé le 7. du mois d'Avril, après plusieurs conférences avec les Etats Généraux.

Réponse des Etats d'Hollande aux Ambassa-

Ils remercierent d'abord l'Empereur de l'attention particuliere qu'il avoit marquée pour rendre le calme à leurs Provinces, ajoûtant: Qu'ils souhaitoient depuis longtems de trouver le moyen de faire une bonne paix: Qu'ils

(1) Ou *Van den Berghe*.

Qu'ils avoient fait tous leurs efforts pour y réüssir; mais que l'expérience leur avoit appris, qu'on ne pouvoit compter sur la bonne foi des Espagnols, ni traiter avec eux en sûreté: Qu'ils avoient violé le traité fait avec le Prince d'Orange en 1574. & celui de Breda de l'année suivante: Que cette paix n'avoit été qu'un prétexte aux Espagnols pour enlever plusieurs places aux Etats: Qu'ils avoient aussi violé le traité de Marche-en-Famine, fait trois ans après avec Dom Juan d'Autriche: Qu'ils avoient donné atteinte à la paix, en s'emparant de Gand, de Charlemont, de Namur & de Marienbourg; & que le Baron de Selles n'avoit apporté d'Espagne des conditions de paix, que pour être suivies d'infractions manifestes: Qu'ils avoient encore engagé les Provinces d'Artois & de Hainault à se séparer des Provinces-Unies; & que la perte d'Utrecht, & de Boisleduc en Brabant, avoit été tout le fruit que les Etats avoient retiré de la paix de Cologne.

deurs de l'Empereur.

Que la perfidie des Espagnols n'avoit jamais plus éclaté, que dans le Congrès qui s'étoit tenu quatre ans auparavant avec les Ambassadeurs de la Reine d'Angleterre & les Députés des Etats, pendant que l'Espagne armoit cette flote redoutable qui devoit subjuguer l'Angleterre & les Païs-bas; mais qui, étant partie sous de malheureux auspices, avoit fait presque entierement naufrage entre les côtes de France & d'Angleterre, après avoir combattu longtems, plutôt contre les orages que contre les hommes.

Que non seulement leur propre danger, mais encore celui de leurs voisins, leur apprenoient à se défier des Espagnols, dont les desseins sur la France étoient assez connus: Qu'ils y avoient secouru les rebelles contre leur Roi; & qu'ils avoient formé le complot odieux de le faire assassiner: Qu'il paroissoit assez, qu'ils ne s'emparoient en France des meilleures places, à la faveur d'une guerre civile, que pour en chasser le légitime héritier qui s'opposoit à leurs entreprises, pour envahir ce Royaume, & fonder enfin cette Monarchie universelle qu'ils projettoient depuis si longtems.

Que ce n'étoit pas sans dessein qu'ils avoient envoyé de Flandre tant de troupes auxiliaires en France, sous la conduite du Duc de Parme; & qu'ils avoient tiré des troupes d'Espagne pour faire des descentes en Bretagne, & d'un autre côté en Languedoc: Qu'ils augmentoient les soupçons qu'on avoit conçûs de leur peu de sincerité, & faisoient bien voir qu'ils ne vouloient pas la paix; puisqu'ils l'avoient proposée dans l'Assemblée de Francfort, lorsque le Duc de Parme se préparoit à entrer en France, & qu'ils avoient différé la négociation après son retour, jusqu'à ce qu'il pût y rentrer avec des forces plus considerables: Qu'ils ne faisoient de nouvelles propositions que parce qu'il étoit absent, & qu'on alloit prendre des mesures dans la Diéte, pour retirer de leurs mains les terres qu'ils avoient usurpées dans l'Empire: Qu'au reste, ce n'étoient pas de foibles conjectures: Qu'ils étoient assûrés des desseins des Espagnols, par les lettres que Martin de Idiaquez, premier Secretaire du Roi d'Espagne, écrivoit à Guillaume de Saint-Clément, Ambassadeur en Allemagne, qu'ils avoient surprises: Qu'ils n'avoient

HENRI IV. 1592. pas encore oublié le traitement qu'on avoit fait aux habitans d'Aix-la-Chapelle, à la sollicitation du Roi d'Espagne.

Que personne n'ignoroit avec quelle licence les Espagnols, toûjours portés à s'emparer du bien d'autrui, ravageoient le Duché de Cléves, dont ils avoient ôté l'administration aux légitimes héritiers; & quels artifices ils avoient employés pour se l'attribuer. Ensuite, reprenant les choses de plus loin, ils disoient: Qu'ils avoient toûjours devant les yeux ces maximes odieuses de la Cour de Rome, qui dispensent de garder la foi jurée aux Hérétiques & aux rebelles, au nombre desquels l'Espagne les comptoit si injustement depuis tant d'années: Que les Etats ne pouvoient par ces raisons consentir à la paix, ni prendre aucunes résolutions, sans en avoir auparavant conféré avec la Reine d'Angleterre, leur alliée, & sous l'avis du Roi Très-Chrétien.

Que c'étoit par ces motifs qu'ils auroient souhaité dès le commencement, que l'Empereur n'employât point sa médiation dans une affaire qu'il auroit le déplaisir de ne pas voir réüssir: Qu'ils conjuroient Sa Majesté Impériale, de prendre en bonne part tout ce qu'ils avoient fait, & leurs dernieres résolutions. Ils s'excusoient enfin sur la rigueur de l'hiver, & sur la difficulté des chemins, qui avoient empêché les Députés des Etats de se rassembler, de ce qu'on avoit été si long-tems sans donner la réponse à ses Ambassadeurs.

Médailles frappées en cette occasion.

Les Etats publierent la réponse qu'ils avoient faite à l'Empereur, & firent frapper en mémoire, des Médailles d'argent & d'airain, selon leur coûtume. On voyoit sur un côté de ces Médailles, une servante Hollandoise qui dormoit dans un jardin, & des ennemis qui paroissoient vouloir la surprendre, & d'autres qui l'attaquoient à force ouverte; on y lisoit ces mots: (1) *Pax patet insidiis.* Sur le revers, une femme éveillée paroissoit environnée d'une bonne garde; la légende étoit: (2) *Tuta salus bello.*

Le Prince Maurice se rend à Utrecht pour y appaiser quelques troubles.

Pendant ce tems-là le Prince d'Orange ne restoit pas dans l'inaction; il convint avec les Etats des choses nécessaires pour la guerre, & partit ensuite pour Middelbourg. Il reprit d'abord le chemin de la Haye; & marcha vers Utrecht, pour arrêter les troubles qui s'étoient élevés dans cette ville. Il y avoit deux factions; l'une de Jacobites, & l'autre de Consistoriaux. Elles s'étoient formées sous le gouvernement du Comte de Leicester, dès le tems que les nouveautés qu'il vouloit introduire dans ces Provinces avoient presque causé sa disgrace. Elles avoient pris leur nom du Ministre de la paroisse de Saint-Jaques, dont la morale étoit assez relâchée; & du Consistoire, qui vouloit faire observer une discipline sévère.

Les Consistoriaux, appuyés par le Comte de Leicester, avoient chassé de la ville les plus considerables d'entre les Jacobites; mais ceux-ci, ayant trouvé une occasion favorable, prirent les armes de grand matin, &

(1) *C'est-à dire:* La paix donne prise aux piéges.

(2) *Ce qui signifie:* La guerre garantit le bonheur.

& ayant surpris les Consistoriaux, les chasserent à leur tour, & entr'autres Jean de Brakele, Bourguemaître, homme d'une naissance illustre; & rappellerent ceux des leurs que les Consistoriaux avoient forcés à quitter Utrecht.

Le Prince d'Orange pacifia ces troubles, rappella les exilés, & donna un Gouverneur à la ville. Il manda ensuite les garnisons, pour assembler son armée, qui se trouva composée de huit mille hommes d'Infanterie, & de deux mille chevaux. Les principaux Chefs, après le Comte d'Hohenlo, étoient, Barchon, Maréchal de camp; Philippe de Nassau, qui étoit à la tête de la Cavalerie; de Levin de Famars, Commandant de l'artillerie; de Grise, Général des vivres; la Cressonniere, Sergent-Major; Guillaume de Nassau; le Comte de Solms; François Veer; de Brederode; Jaques Balfour, Ecossois; Dorp; Groonevelt, & autres Capitaines distingués.

Steenwic assiégé par le Prince d'Orange.

Le Prince d'Orange fit prendre à son armée le chemin de Steenwic, & campa le 28. de Mai devant cette place. Elle avoit fait autrefois, lorsque les Etats en étoient les maîtres, une vigoureuse résistance contre le Comte de Rennebourg, qui l'assiégea dans le tems qu'il étoit au service du Duc de Parme. Jean-Bâtiste Taxis l'avoit prise dans la suite, & l'avoit fortifiée d'un terre-plein. On croyoit que les Etats, après la prise de Deventer, l'attaqueroient à la première campagne, si l'arrivée du Duc de Parme ne les empêchoit.

Le Capitaine Antoine la Cocquielle, vieil Officier, étoit dans la place avec quinze compagnies. La garnison étoit composée d'Anglois, qui avoient pris parti dans les troupes d'Espagne; d'autres Anglois, pris à Gertruidenberg; & de Wallons, qu'on avoit renvoyés après la prise de Deventer, à condition qu'ils ne porteroient pas les armes contre les Etats.

Ces motifs, & l'intérêt de la garnison, faisoient attendre d'elle une résistance opiniâtre. La Cocquielle exhorta ses soldats; & sans leur dissimuler la grandeur du péril, il leur fit promettre avec serment, de ne penser à se rendre, qu'après avoir fait les derniers efforts pour conserver la place qui leur avoit été confiée, jusqu'au retour du Duc de Parme, qu'on attendoit de jour à autre; & sçachant que les munitions de poudres manquoient, il les pria de ne s'en servir qu'avec menagement, & dans l'extrême néceffité.

Le Prince d'Orange ayant fait tirer les lignes, fit élever un Cavalier de terre à la hauteur de dix neuf pieds, & fit placer dessus trois canons, pour incommoder les assiégés, qui, voyant que les feux d'artifice qu'on lançoit de ce Cavalier avoient embrasé les maisons voisines du rempart, les démolirent, & comblerent le terrein. Enfin le 8. du mois de Juin, les batteries étant prêtes à foudroyer les murs, il fut tiré sept mille coups de canon sans beaucoup de succès; car soit que ce fût la faute des Canonniers, ou que les canons s'échauffassent trop, on s'apperçut que les boulets avoient passé par-dessus la ville, pour aller tomber dans le camp du Comte Guillaume de Nassau, où ils avoient tué quelques-uns de ses soldats.

Les

HENRI IV. 1592.

Les ennemis, armés seulement de balais, couroient sur les remparts, qu'ils balayoient, par dérision, à la vûë des assiégeans, & essuyoient la place des coups, comme s'il n'y eût eu que de la poussiere. Le feu de l'artillerie recommença cinq jours après, depuis quatre heures du matin jusqu'à six heures du soir. Cinq bataillons furent commandés pour l'assaut; mais les Chefs n'ayant pas trouvé la bréche assez large, changerent de dessein.

Vigoureuses sorties des assiégés.

On commença à creuser des mines, du côté que les assiégeans étoient le plus exposés; & pendant qu'on y travailloit, les ennemis firent deux vigoureuses sorties, & enleverent un drapeau, après avoir taillé en piéces quelques soldats. Enfin le 17. du mois, les assiégés étant sortis de nuit en camisade, au nombre de cinq cens hommes d'élite, taillerent en piéces la compagnie du Colonel Olthoven, tuerent son Lieutenant, & même quelques-uns d'entre eux dans l obscurité.

Ensuite Cornput, Mestre de camp du regiment de Westfrise, fit construire, avec des mâts, une tour à (1) trois étages. On pouvoit l'abaisser & l'élever par le moyen de vis de fer. Les soldats, à couvert dans cette tour, étoient élevés au-dessus de la ville; ensorte que les assiégés n'osoient plus paroître dans les ruës. Ils percerent d'abord des maisons, pour avoir la liberté d'aller & de venir sur les remparts, & dresserent une batterie qui abattit le faîte de cette machine, mit en piéces les soldats qui y étoient enfermés, & la rendit inutile. Mais parce qu'elle avoit fait plus de mal aux assiégeans qu'aux assiégés, les soldats l'appellerent par dérision, la perche aux gluaux, que l'on met dans les jardins pour prendre les oiseaux.

Secours envoyé aux assiégés, mais, qui est taillé en piéces.

Vers la fin du mois, Verdugo, inquiet sur l'évenement du siége, fit avertir les assiégés, qu'il leur envoyoit deux cens cinquante hommes d'élite, chargés chacun d'un sac de poudre, & de faire une sortie dans le tems que ce secours approcheroit de la ville. Mais celui qu'il avoit envoyé tomba entre les mains des ennemis, qui étant prévenus, couperent ce convoi, en tuerent deux cens hommes, avec d'autant plus de facilité que les assiégés ne sortirent point à l'heure marquée; le reste fut dispersé, il en entra peu dans la ville, & ce ne fut que pour y jetter l'allarme. Ils apprirent aux assiégés, qu'il ne leur restoit plus aucune espérance de secours; que les garnisons voisines, sous prétexte qu'on ne les payoit point, avoient refusé de marcher à leur secours, quoique le Comte de Mansfeld eût fait tous ses efforts pour les y engager.

Ces tristes nouvelles découragerent entierement les assiégés, qui commencerent à parler de se rendre. Il y eut des difficultés pendant quelque tems, parce que le Prince d'Orange vouloit qu'on lui livrât les Anglois qui s'étoient donnés à l'Espagne, & ceux qui avoient ouvert Gertruidenberg à l'ennemi. Dans cette incertitude on mit le feu aux mines, & soixante cinq canons abattirent une grande partie des murs, & mirent en

(1) Lisez à *neuf étages*, selon Meteren p. 341. & Lauriers de Nassau p. 103. DUPUY.

en piéces plusieurs d'entre les assiégés. Le Prince d'Orange voulant voir de trop près les mines, reçut dans le visage un coup de feu, qui lui effleura la joüe. HENRI IV. 1592.

Enfin tout étant disposé pour l'assaut, les assiégés, qui avoient perdu leurs plus braves Chefs, entre autres le Comte Louis de Berg, le Capitaine Blondel, Hessel, les Lieutenans de Steinbach & de Camega, & d'ailleurs affoiblis par le grand nombre de blessés, capitulerent le 5. de Juillet. On leur permit de se retirer sans armes, à condition que de six mois ils ne serviroient point au-delà du Rhin. Capitulation de la place.

Il n'y eut, suivant les Historiens Espagnols, que mille hommes de tués du côté du Prince d'Orange; mais les Historiens de sa vie en font monter le nombre jusqu'à quinze cens, & rapportent qu'il y eut vingt neuf mille coups de canon tirés à ce siége. François Veer, & Horace son frere, y furent dangereusement blessés, & Dorp mourut quelque tems après de ses blessures. Berenstein, brave Capitaine, fut mis dans la place avec quatre compagnies. On combla la tranchée, & on renversa les forts que les soldats avoient élevés. On répara aussi la bréche, & le rempart fut fortifié au dedans. La Cocquielle, & Waterdik son Lieutenant, furent conduits en sûreté, avec les blessés & le bagage, à Bentheim, sur la frontiere de Westphalie. Les transfuges & ceux qui avoient pris parti dans les troupes d'Espagne pour se derober au supplice, ne furent pas compris dans le traité.

Après la prise de Steenwic, le Prince d'Orange envoya devant lui douze cens hommes, & alla camper devant Oetmarsen. Alfonse de Mendoza, Gouverneur de la place, désespérant de pouvoir la défendre, en sortit à l'arrivée des ennemis avec soixante chevaux, & s'ouvrit un chemin l'épée à la main, pour se retirer en lieu de sûreté. Il avoit promis à la garnison de lui amener les secours qu'il alloit demander à Verdugo. Le Prince d'Orange va camper devant Oetmarsen.

Cependant le Prince d'Orange fit les approches de la place. Pendant que de Famars donnoit ses ordres pour dresser des batteries contre la ville, il reçut dans la tête un coup d'arquebuse dont il mourut. Sa mort affligea sensiblement le Prince d'Orange, qui perdit en lui un sage Conseil, un ami fidéle, habile au métier de la guerre, & très-expérimenté dans l'artillerie. Les assiégés, craignant qu'on ne vengeât cette mort sur eux s'ils résistoient plus long-tems, prirent le parti de se rendre, la vie sauve. La ville se rend.

Le même jour, le Prince d'Orange alla au camp devant la ville de Coevorden au païs de Twente. Sonoi l'avoit autrefois munie d'un rempart, & l'avoit environnée de fossés. Le Gouverneur mit le feu aux fauxbourgs, & aux maisons voisines, pour rendre les approches de la place plus difficiles; mais cela ne servit qu'à les faciliter; car les soldats du Prince d'Orange, couverts par la fumée de l'embrasement, tirerent les lignes de circonvallation, & s'étant emparés de l'écluse, mirent à sec le fossé, briserent les chaînes du pont-levis de la citadelle, & le renverserent; & ayant fait par-dessous le fossé des galeries, qu'ils couvrirent de gazon, ils s'avance- Le Prince d'Orange assiége Coevorden.

HENRI IV. 1592.

rent jusqu'au pied du mur; le Comte Guillaume mit lui-même la main à l'ouvrage.

Dans ce tems-là le Duc de Parme, de retour en Flandre de son expédition de France, alloit prendre les eaux de Spa; les Etats, pour l'empêcher de passer le Rhin à Berg, donnerent commission au Colonel (1) Steenberg, de lever un regiment, dont le Comte d'Hohenlo fit la revûë à Aremberg.

Sur ces entrefaites, Philippe de Nassau, que les Etats avoient envoyé au secours du Roi de France, revint à propos dans les Païs-bas avec ses trois mille hommes de troupes, qu'on retira des garnisons presque aussi-tôt qu'on les y eut dispersées, pour les envoyer à Gravenweerdt, parce qu'on craignoit que le Duc de Parme ne fît quelques tentatives de ce côté-là dans son passage. Ceux de Zwol fournirent six gros canons & autant de coulevrines, & porterent une grande abondance de vivres dans le camp.

Verdugo se met en marche pour secourir cette place.

Verdugo pressa tant le Duc de Parme, qu'il en obtint enfin le commandement des regimens de Charles de Mansfeld, de Mondragon, d'Octave de Gonzague, d'Aremberg, de Barlaimont, & de quelques autres troupes de Cavalerie, que commandoit Alonso d'Avalos, en l'absence du Marquis son frere. Il fit passer le Rhin à ses soldats entre Rhinberg & Wesel, après qu'ils eurent élevé un fort de l'autre côté du fleuve. De-là ces troupes s'avancerent jusqu'à Groll, & arriverent à la vûë d'Oldenzeel le 7. du mois de Septembre. Verdugo partit d'abord pour Herdenberg, où il devoit camper, comme on le disoit; mais ayant changé de dessein, il marcha vers Ulsen, & ensuite vers Emlichen, village du Comté de Bentheim, qui n'est éloigné de Coevorden que d'une heure de chemin.

Il est repoussé & obligé de se retirer.

Il se proposoit de jetter du secours dans cette place; mais le païsan qu'il avoit envoyé pour en donner avis à la garnison, ayant été pris par les ennemis, fut contraint de découvrir, que Verdugo devoit passer par le quartier du Comte d'Hohenlo, qu'on gardoit avec négligence. Le Prince d'Orange fit doubler la garde de ce côté-là, & ordonna à ses soldats de se tenir prêts pendant toute la nuit. Verdugo s'étant présenté, fut repoussé avec cent trente six des siens; il y en eut beaucoup de blessés, & plusieurs chevaux périrent dans ces endroits marécageux. Le Prince d'Orange n'y perdit presque point de soldats: il n'y eut que le Comte Guillaume de Nassau qui fut légerement blessé au bas-ventre. Cette ruse n'ayant pas réüssi, Verdugo fit prendre le lendemain des fascines à ses soldats, pour se faire à force ouverte un chemin jusqu'à la ville, au travers de ces marais; mais ayant trouvé plus de difficulté qu'il ne s'y étoit attendu, il se contenta de tirer deux fois le canon, pour avertir les habitans de son arrivée. Le canon de la ville lui répondit autant de fois. Il se retira ensuite à Velthuisen, dans le Comté de Bentheim.

Capitulation honorable

Les habitans de Coevorden n'ayant plus de secours à espérer, capitulerent enfin avec le Prince d'Orange, qui s'ennuyoit de la longueur du siége. Il

(1) Meteren la nomme *Stolberg*.

Il accorda par le traité de capitulation à Fréderic de Berg, & à son frere Herman, qu'il appelloit ses cousins-germains, & qui s'étoient enfermés dans la place pendant le siége, & à leur considération, aux autres Officiers & à la garnison, la permission de se retirer où ils voudroient, & de sortir de la ville enseignes déployées, méches allumées, avec leurs armes, leurs chevaux & leur bagage; à condition cependant d'y laisser l'artillerie, les vivres & les munitions. Le Clergé eut aussi la liberté de se retirer, & on fournit des chariots pour emporter leurs meubles, à ceux des habitans qui voulurent quitter la ville. Cela fut exécuté le 12. du mois de Septembre. Le Prince d'Orange fit rélever les murs, & mit la place en état de défense; il arriva à Zwol sur les traces des Espagnols, se réservant à prendre son parti sur celui que prendroit l'ennemi.

HENRI IV. 1592.

Capitulation accordée aux assiégés.

Les regimens de Barlaimont & d'Aremberg, ayant quitté le gros de l'armée, passerent le Rhin à Berg; & Verdugo mit le reste de ses troupes en quartier aux environs d'Oldenzeel, Groll, Goor, Enschede, & Linghen. Il se passa beaucoup de tems sans rien faire de part & d'autre; & comme l'automne s'avançoit, & que les chemins étoient devenus impraticables à cause des pluyes, le Prince d'Orange se rendit à Arnhem le 8. de Novembre, & distribua aussi ses troupes en quartier d'hyver.

Peu de tems après, le Duc de Parme, afin d'être plus à portée de faire ses préparatifs pour rentrer en France, quitta Bruxelles & se rendit à Arras. Il plaça son quartier dans l'Abbaye de S. Vast, où l'incommodité de sa derniere blessure, jointe à son ancienne maladie, & le déplaisir de voir tomber en décadence les affaires en Flandre, tandis qu'on l'obligeoit à porter la guerre dans un Royaume étranger, augmenterent son mal, & le réduisirent à l'extremité. Enfin le 2. de Décembre, sentant que ses forces diminuoient: *C'en est fait*, dit ce Prince, *les remedes sont inutiles*. Le Comte Cosme Mazi, son Secretaire, étant alors entré, & l'assûrant avec joye qu'il le trouvoit mieux: *Travaillons donc*, dit-il, *tant que mes forces pourront le permettre*; & ayant signé pendant quelque tems des lettres, on le remit sur son lit. Jean Sarasin, Abbé de S. Vast, lui ayant administré l'extrême-Onction sur le soir, ce Prince mourut peu après, âgé de quarante sept ans.

Mort du Duc de Parme.

Ce fut un des plus grands Capitaines de notre siécle, qui joignit à la prudence, l'habileté, la vigilance, la fermeté, & le bonheur, auquel contribuoit encore le souvenir de la Duchesse de Parme sa mere, qui avoit gouverné les Païs-bas avec beaucoup de modération & d'équité, & dont le rappel avoit causé le malheur de ces Provinces. En mémoire de cette sage Gouvernante, les Flamans, qui avoient marqué une aversion insurmontable pour l'orgueil & la domination des autres Gouverneurs Espagnols, dont les succès les jettoient dans le désespoir, voyoient au contraire avec tranquillité les victoires du Duc de Parme, & se livroient à sa bonne foi. Les Espagnols faisoient assez éclater la jalousie que leur causoit cette affection des Flamans; c'est-ce qui augmenta le soupçon qu'eurent les peuples, qu'il avoit été empoisonné. Mais on fut convaincu du contraire à l'ouverture de son corps; & il parut que sa maladie venoit du défaut des parties intérieures,

Son éloge.

HENRI IV. 1592.

res, & qu'il ne pouvoit pas vivre long-tems, à cause de la foiblesse de son tempérament.

Il avoit rendu de grands services à l'Espagne; mais la perte de cette flote qui avoit épuisé tant de trésors, les avoit effacés. Ses envieux répandirent le bruit, qu'il n'avoit pas voulu secourir cette flote avec des vaisseaux plats, dans le tems qu'elle luttoit contre les vents; ce qui l'avoit fait soupçonner, de vouloir plutôt prolonger que terminer la guerre, & d'avoir conçû de la jalousie, de ce qu'on avoit confié à un autre qu'à lui l'expédition d'Angleterre. Ses succès en France avoient en quelque façon écarté ces soupçons; il y avoit fait lever les siéges de Paris & de Roüen, & s'étoit acquis par-là une si grande réputation, qu'on ne croyoit rien au-dessus de son habileté militaire. Il étoit sorti avec honneur de la lice où il étoit entré avec un grand Roi, qui n'étoit pas moins bon Capitaine, & accoûtumé à vaincre. Il mourut, pour ainsi dire, dans la fleur de ses succès. On ne put jamais lui rien reprocher du côté de la fidélité pour son Prince, ni du côté de la guerre; ce qui mit le comble à son honneur.

Sa pompe funèbre.

On lui fit une magnifique pompe funèbre à Arras. Pierre-Ernest de Mansfeld, son Lieutenant, suivoit immédiatement le corps. Il s'éleva une dispute entre les Italiens & les Espagnols pour le pas; mais les Italiens l'emporterent, & eurent la place d'honneur dans les funérailles d'un Prince & d'un grand Capitaine de leur Nation, qui avoit non seulement réveillé la gloire des armes & la science militaire, éteintes depuis long-tems en Italie; mais qui les avoit encore portées plus loin que les Capitaines qui l'avoient devancé. L'Evêque de Saint-Omer fit l'oraison funèbre du Duc de Parme. Hubert Rodolphe, Abbé de Cîteaux, composa aussi un panégyrique en son honneur.

Robert de Barbançon marchoit devant le corps, qui fut porté à Bruxelles avec une pompe militaire le 8. Décembre, & déposé dans la chapelle du palais. Il fut ensuite transporté en Italie par Mario Farnese, escorté d'une troupe de Cavalerie en deuil; passa par la Lorraine, la Franche-Comté & la Savoye; & arriva enfin à Parme, où il fut inhumé dans l'église de la Paix, sans appareil, couvert d'un habit de Capucin, comme on disoit qu'il l'avoit ordonné par son testament. Il fut mis dans le tombeau de Marie de Portugal, sa femme, qui l'avoit ainsi souhaité par son testament.

Obséques qu'on lui fit à Rome.

Ensuite, avec la permission du Pape, on lui fit à Rome, d'où il étoit originaire, de superbes obséques; & un service solemnel dans l'église des Capucins d'*Ara cœli*, en mémoire des grandes choses qu'il avoit faites pour la Religion, & comme à un bon citoyen & au Gouverneur héréditaire de la Sainte Eglise Romaine; de plus, suivant l'ancienne coûtume, on lui érigea dans le Capitole une statue de marbre par un Décret du Sénat & du peuple Romain. Gabriel Césarini prononça son oraison funèbre; François Benci & Vincent-Blaise Garcie composerent des éloges funèbres en son honneur. Aurelius Ursus, Romain, fit son épitaphe en vers.

Il laissa deux fils de Marie de Portugal. Ranuce, l'aîné, qui peu avant la mort de son pere étoit parti de France pour l'Italie avec le Marquis de Guast,

Guast, après la levée du siége de Rouën, lui succeda. Son second fils, Odoard, fut Cardinal dans la suite. Marguerite sa fille, avoit épousé Vincent Prince de Mantouë, mais n'étant pas propre au mariage, à cause d'une certaine indisposition naturelle (1), elle se retira dans un couvent de Plaisance, après que son mariage eût été cassé.

Dispositions du Roi d'Espagne par rapport au Gouvernement de la Flandre.

Le Roi d'Espagne, informé de la maladie du Duc de Parme, & craignant que sa mort ne jettât la confusion dans les affaires des Païs-bas, y avoit envoyé de bonne heure Don Pedro-Henriquez d'Azevedo Comte de Fuentes, avec des ordres secrets. Mais quoiqu'il fût arrivé à Bruxelles sur la fin de Décembre, il ne put voir le Duc avant sa mort. On ouvrit les paquets qui contenoient les ordres du Roi. Il y donnoit le gouvernement de ces Provinces au Comte Pierre-Ernest de Mansfeld, jusqu'à l'arrivée de l'Archiduc Ernest, frere de l'Empereur, en Flandre. Il recommandoit, d'avoir pour lui toute la déférence qui étoit dûë à un Prince de la maison d'Autriche; il y disposoit aussi du gouvernement des Provinces en particulier, en faveur des principaux Seigneurs.

Philippe de Croy Duc d'Arschot eut la Province de Flandre; Charles son fils, Prince de Chimai, le Hainault; Charles Comte d'Aremberg, la Gueldre; Marc de Rye, Marquis de Varambon, l'Artois; le Comte de Barlaimont, Namur; de Billy eut Lille, Douai & Orchies; le Baron de Molembais, que le Roi d'Espagne avoit renvoyé avec de grandes promesses, & fait Comte de Solre, eut Tournai & le Tournefis. Charles de Mansfeld, fils du Comte Ernest, fut fait Amiral. Louis de Barlaimont, qui avoit été dépouillé de l'Archevêché de Cambrai, fut pourvû de l'Evêché de Tournai, à la place de Vendeville, qui étoit mort depuis peu. Lamoral d'Egmond rentra dans les biens de sa famille. Fréderic Perrenot de Champigny (l'un des Gardes du trésor Royal, que le Duc de Parme, peu de tems avant de mourir, avoit dépouillé de sa charge, & chassé honteusement de Bruxelles, à cause de la haine qu'il lui portoit depuis long-tems) fut rétabli dans son poste avec honneur, quoiqu'il fût alors absent.

Prises considérables.

La fortune (2) fut favorable aux Anglois cette année, s'ils ne purent pas tirer une vengeance entiere de l'injure qu'ils avoient reçûë l'année d'au-

(1) *Quod arctior esset*, dit le texte Latin.

(2) Voici de quelle maniére Meteren rapporte ce fait dans son Histoire des guerres de Flandre, pag 337. „ La navire Angloise avec son artillerie estoit estimée valoir „ cent trente mille florins: les Anglois ne „ laisserent pour cela de continuer tousjours „ en leur desseing, & de tascher à faire „ quelque dommage aux Espaignols, & l'an„ née prochaine ils recouvrerent fort ri„ chement leur perte. Car une navire An„ gloise, nommée l'*Amitié*, allant pour tra„ fiquer en Barbarie, sur laquelle étoit Pa„ tron un certain Thomas Whyt de Lon„ dres, avec environ quarante cinq hom„ mes, après qu'il eust déchargé sa frette, „ & qu'il estoit contraint d'attendre quelques „ mois pour avoir sa charge & son retour, „ devant que de pouvoir retourner à la may„ son, s'en alla en attendant haut en mer, „ en un endroit où il sçavoit que les navi„ res, lesquelles alloient ou retournoient „ des Indes, prenoient leur cours, a la hau„ teur de trente six degrés. Estant là, il „ rencontra deux petites navires Espaigno„ les, lesquelles estoient chargées de la part „ du

HENRI IV. 1592.

des Anglois sur les Espagnols.

d'auparavant, ils se dédommagerent du moins avec usure de la perte d'un vaisseau qu'on estimoit cent trente mille guinées, & de la prise de l'équipage. Thomas Whyt, marchand originaire de Londres, équipa un vaisseau, sur lequel il mit quarante cinq hommes choisis, pour faire un voyage en Afrique, où il devoit s'arrêter & laisser ses marchandises, & en prendre de nouvelles pour les côtes par lesquelles les vaisseaux Espagnols qui revenoient des Indes devoient passer. Ayant pris son tems, il attaqua deux petits vaisseaux, équipés par l'ordre du Roi d'Espagne, & escortés par quelques galeres, & s'en rendit maître après trois heures de combat. Il les emmena sur la côte d'Afrique, & de-là en Angleterre avec toutes leurs marchandises.

On rapporte qu'il y avoit dans ces vaisseaux quarante mille caisses remplies de vif-argent, mille tonneaux de vin, & cent tonnes pleines de Bulles de Rome, & de livres propres à célébrer les saints mystères, pour les Philippines & pour d'autres Isles. On découvrit par des lettres qu'on y trouva aussi, que le Roi d'Espagne avoit obligé par un traité les Indiens, à ne prendre que de lui ce vif-argent, qu'il est défendu de faire passer aux Indes & en Espagne; & qu'il prenoit d'eux en échange un poids égal d'argent fin; qu'à l'égard des Brefs & des livres d'Eglise, il les vendoit chacun la douzième partie d'un écu d'or, & quelquefois le tiers au-delà de leur juste valeur; & par la supputation que l'on fit alors, il parut qu'il devoit gagner quatre cent mille ducats sur ces marchandises, qu'il achetoit à bas prix; ce que je laisse à discuter à ceux qui sont plus instruits que moi de ces sortes de choses. Quel-

„ du Roi, & avoient esté convoyées auparavant par quelques galeres: ces navires le pensoient venir prendre, mais elles furent prinses, l'une devant, l'autre après, non sans grand danger; car ils y trouverent cent vingt sept hommes vivants, & huit morts, il les amena sur la rade en Barbarie, & ayant prins sa charge, il les amena à la mayson. Il y avoit en ces deux navires plus de quatorze cents coffrets d'argent vif, chaqua coffret pesant cent & cinquante livres, ou un quintal & demy, avec plus de cent tonneaux de vin, & la pesanteur de dix tonneaux de Missaulx & Bulles du Pape, jusqu'au nombre (suivant les lettres & notices qu'on en trouva ès navires) de deux millions & soixante & douze mille: qui servoient pour les ames des vivants & des morts, & lesquelles on debvoit distribuer es pays & Provinces de la Nouvelle Espaigne, comme Incatan, Quatimala, de Hondura, & de Philippi nes. Cet argent vif & ces bulles coustoient au Roi environ trois cents mille florins, & il en eust bien fait cinq millions d'or; en quoi l'on peut voir quel traficq fait le Roi, & que c'est un marchand qui fait grand gain, tellement qu'il ne se fault pas étonner d'où lui viennent toutes ses richesses qu'il tire des Indes. Pour bien entendre cecy, il fault sçavoir que ces Bulles étoient taxées à deux réaulx la piéce, & encore une partie de dix huit mille à quatre réaulx la piéce, (comme l'on trouva par les instructions & mémoires lesquelles étoient ès navires, & par lesquelles le Roi commandoit de les vendre aux habitans, qui sont contraints d'en achepter) de sorte que cela eust bien valu au Roi, avec encore dix balles de Missaulx tous dorés, plus de quatre cens mille Ducats, & l'argent vif prés de deux millions de ducats; ayant fait deffendre, que nul, sur peyne de la vie, n'en envoyast es Indes, si-non lui; car sçachant que c'est une matière si nécessaire, que sans icelle on ne peut rafiner l'or & l'argent qu'on tire des mines, il a fait tel accord avec les mineurs, qu'il fault qu'ils lui donnent, pour chaque livre d'argent vif, une livre de fin argent épuré. *Edit. Angl.*

Quelque tems après, proche les Açores, dix huit frégates montées par des corsaires Anglois, rencontrerent deux brigantins Espagnols, chargés de riches effets, de parfums, & d'autres marchandises étrangeres, qui revenoient des Indes Orientales. Un vent violent qui s'éleva, les écarta l'un de l'autre. Les Anglois ayant réüni leurs forces, attaquerent le premier, appellé la Sainte-Croix; mais les Espagnols s'étant défendus jusqu'à la nuit, profiterent d'un vent favorable pour relâcher à la côte voisine. Ils débarquerent sans perdre tems les marchandises, & mirent le feu au vaisseau. Les Anglois ayant perdu l'espérance de s'en emparer, se jetterent sur l'autre brigantin qui venoit à eux; & soutenus par la flote du Comte de Cumberland qui arriva alors, le prirent, & l'emmenerent en Angleterre.

HENRI IV. 1592.

La disgrace de Perez, Secretaire d'Etat, causa cette année le malheur des Arragonois & des habitans de Sarragosse. Il étoit fils de Gonsalo Perez, aussi Secretaire d'Etat sous le regne de Charles-Quint, & même sous celui de Philippe, & descendoit de Montreal d'Ariza. Il avoit d'abord opposé la fin de non-recevoir, à l'accusation de l'assassinat de Dom Juan d'Escovedo, intentée contre lui par Matthieu Vasquez, après avoir été traduit en justice par Pedro d'Escovedo, fils du mort. Il avoit souvent écrit au Roi d'Espagne, par les ordres duquel il avoit fait périr Escovedo, pour l'engager à arrêter les poursuites qu'on faisoit contre lui; & il l'avoit assûré, qu'il feroit tous ses efforts pour empêcher que la cause de cet assassinat ne transpirât dans le public, parce qu'il étoit de l'honneur de Sa Majesté qu'elle demeurât cachée. Il lui demandoit en recompense de se souvenir de son attachement, & lui représentoit, que sa réputation étoit interessée à ne pas laisser périr un homme qui l'avoit servi si fidélement.

Disgrace de Perez. Conduite de Philippe II. à son égard.

Le Roi lui fit espérer, qu'il ne souffriroit pas qu'on lui suscitât de mauvaises affaires à ce sujet; que cependant, comme il vouloit sauver les apparences, il lui conseilloit de se défendre de l'accusation au tribunal d'Antonio de Pazos, Président du Conseil Royal de Castille. Perez ne se rendit qu'à regret aux conseils du Roi, les Arragonois n'étant pas obligés, à cause de leurs privileges & franchises, de reconnoître d'autre juge que leur juge naturel; mais assûré de l'intégrité de Pazos, & comptant sur la protection de Dom Pedro Fajardo Marquis de Velez, qui tenoit un grand rang à la Cour, il y consentit enfin.

Pazos, après que l'affaire eût été portée devant lui, persuada à la veuve & aux enfans d'Escovedo de se désister de leur poursuite. Dom Diégo de Chaves, Confesseur du Roi, réconcilia ensuite Matthieu Vasquez avec Perez, & avec Anne de Mendoza de la Cerda Princesse d'Eboli, veuve de Ruy Gomez de Silva, ce Courtisan si fameux à la Cour de Charles-Quint, & même de Philippe. Mais pour remonter à la source de l'intrigue que je vais raconter, il est nécessaire de sçavoir, que le Roi d'Espagne aimoit éperdûment cette femme, qui étoit d'une grande beauté, quoiqu'elle eût perdu un œil.

Il avoit fait confidence de sa passion à Perez, qui abusa de sa confiance,

Intrigue ...

HENRI IV. 1592.

de Perez avec la Princesse d'Eboli.

ce, en devenant amoureux de la Princesse d'Eboli dans les fréquentes visites qu'il lui rendit, sous prétexte de l'entretenir de la passion du Roi. Le bruit couroit meme, qu'elle ne rejettoit pas l'hommage de ce nouvel amant. Cette intrigue se passoit dans le tems que Dom Juan d'Escovedo étoit à la tête du Conseil de Dom Juan d'Autriche dans les Païs-bas. Escovedo avoit été élevé dans la maison de Gonzalo Perez, & avoit dans la suite poussé sa fortune sous la protection de Ruy Gomez. Etant alors arrivé en Espagne, & sçachant que Perez traversoit les desseins de Dom Juan, il saisit l'occasion de son intrigue avec la veuve de Ruy Gomez, son bienfaiteur, qu'elle déshonoroit; & résolut de le perdre entierement, en rapportant au Roi, qu'il se répandoit des bruits honteux au sujet de leur commerce.

Philippe en fut frappé au dernier point, ne pouvant souffrir que Perez fût son rival; se défiant d'ailleurs d'Escovedo, dont il connoissoit le génie entreprenant, & n'approuvant pas les conseils hardis qu'il donnoit à Dom Juan, il forma la résolution de faire périr Escovedo & Perez l'un par l'autre. C'est pourquoi, ayant tenu un Conseil secret au sujet d'Escovedo, avec Gaspard de Quiroga, Cardinal de Tolede, & avec le Marquis de Velez, qu'il consultoit dans les affaires importantes, il se détermina facilement, à la persuasion de Perez, qui étoit de ce Conseil, à faire assassiner d'Escovedo, plutôt que de le renvoyer à Dom Juan d'Autriche dans les Païs-bas; & il jugea à propos de donner cette commission à Perez, pour éloigner de lui le soupçon d'une action si odieuse. Perez exécuta l'ordre du Roi avec tant de promptitude, qu'il donna depuis lieu de penser, que c'étoit plutôt à la fureur de la Princesse d'Eboli, irritée contre Escovedo de ce qu'il avoit découvert au Roi son intrigue, qu'il le sacrifioit, qu'à la vengeance du Roi. Lorsqu'Escovedo eut été assassiné par la main de Garcie Arzé, il restoit encore à Philippe un homme à sacrifier, qui étoit Perez, son rival. La veuve & les enfans d'Escovedo le poursuivirent en justice avec la Princesse d'Eboli, & le Roi le vit avec d'autant plus d'indifférence traîner honteusement en prison, que toute la haine de l'assassinat d'Escovedo retomboit sur Perez, qui avoit servi la vengeance d'une femme outrée de colere, & qu'on ne parloit aucunement du Roi en cette affaire; ensorte que D. Juan luimême, qui attendoit Escovedo aux Païs-bas, ne pouvoit en avoir aucun soupçon.

Il fait assassiner Escovedo & est mis en prison pour ce meurtre.

Le Roi écrivit plusieurs billets à Perez dans sa prison, pour l'engager à garder le secret; il le rassûroit, en lui promettant de faire finir cette affaire, qui, comme il pouvoit en juger, ne devoit pas traîner en longueur. Perez conserva avec grand soin ces billets & d'autres ordres secrets, écrits de la main du Roi, & ne les publia que long-tems après. S'étant alors reconcilié avec Vasquez, & l'affaire ayant été assoupie pour un tems, on lui donna sa maison de Madrid pour prison. Quoiqu'on lui eût ôté ses pensions & tous ses appointemens, il ne laissa pas de travailler aux affaires d'Etat, par le moyen de ses Secretaires; il le fit pendant six ans, jusqu'en 1585.

Il se reconcilie avec Vasquez.

On ne parloit plus alors de la mort d'Escovedo; mais on suscita une nouvelle

On lui

velle affaire à Perez, qui reçut un exploit de censure, qu'on appelle en Espagne, *Visitation* ou recherche. C'est un examen, suivi d'un jugement, qui sert à inquiéter ceux qui ont été dans le secret des affaires. On reçoit à ce tribunal les dépositions contre l'accusé, sans examiner quels sont les témoins, & sans écouter ce que l'accusé pourroit dire pour les récuser; ainsi l'ordre de la Justice n'y est point observé. Ce fut devant ces Juges que Perez fut traduit & trouvé coupable de péculat. Toutes les preuves qu'on en rapporta furent, qu'il avoit reçu dix mille ducats du Grand-Duc de Toscane, pour avoir fait confirmer au Roi d'Espagne, en faveur de ce Prince, la donation qui lui avoit été faite du domaine de Sienne: Qu'il s'étoit comporté d'une manière peu convenable avec la Princesse d'Eboli: Qu'il avoit revélé à Dom Juan plusieurs secrets du Conseil du Roi, qu'il étoit plus à propos de cacher que de découvrir: Qu'il avoit coûtume, en expliquant au Roi les lettres écrites en chifres, d'ajoûter & de retrancher ce qu'il vouloit.

Pendant que son affaire s'instruisoit, D. Diégo de Chaves lui rendoit de fréquentes visites, & le rassûroit sur l'évenement, en lui disant qu'il ne lui en coûteroit pas beaucoup; mais qu'il ne produisît point les billets du Roi, comme il pouvoit le faire, pour se justifier. Perez suivit ces conseils; ce qui n'empêcha pas ses Juges de porter contre lui une sentence, que néanmoins ils ne prononcerent & ne signerent point. Elle le condamnoit, comme atteint & convaincu des crimes dont il étoit accusé, à payer trente mille ducats; elle lui ôtoit encore sa charge de Secretaire d'Etat; & le condamnoit à deux ans de prison, après lesquels il feroit obligé de s'éloigner pour huit ans de la Cour.

Violences qu'on lui fait pour retirer les billets du Roi.

On fit entendre en secret à Perez, que cette sentence ne seroit point exécutée s'il rendoit au Roi ses billets. Le Confesseur Chaves faisoit tous ses efforts pour l'engager à les lui remettre. Perez lui en donna un; mais Chaves nia dans la suite qu'il l'eût reçu. Comme Perez refusa de se défaisir des autres, on envoya des Alcaydes, pour exécuter la sentence renduë contre lui. Il s'enfuit à leur arrivée, & se sauva dans une église voisine, dans la pensée de se soustraire à la jurisdiction Royale, & croyant devenir par-là sujet au Tribunal ecclésiastique. Mais il en fut tiré par force, & conduit dans la forteresse de Turegano, où ayant été chargé de fers, il fut traité avec la derniere rigueur par Torres d'Avila.

Enfin Perez écrivit de son propre sang une lettre à sa femme, & lui ordonna de donner sa cassette & ses papiers au Comte de Barajas, qui avoit ordre de les prendre. Il avoit auparavant averti sa femme de détourner les billets du Roi, qui étoient les piéces qui pouvoient servir davantage à sa justification. Perez ayant ainsi en apparence satisfait à la demande du Roi, fut tiré de cette rigoureuse prison pour un tems; & demeura pendant quatre mois à Madrid, sans être si étroitement gardé. Il avoit la liberté de voir ses amis & d'aller à l'église.

On renouvelle les poursuites

Les enfans & la veuve d'Escovedo renouvellerent alors leurs poursuites contre Perez; & l'affaire fut portée devant Roderic Vasquez, Président du Conseil de l'Audience Royale, dix ans après qu'elle avoit été com-

HENRI IV. 1592.

contre lui au sujet du meurtre d'Escovedo.

mencée. Le Confesseur Chaves se mêla encore de cette affaire, & conseilla à Perez, d'avouër qu'il étoit l'auteur de l'assassinat d'Escovedo, & de garder le silence sur les motifs. Perez lui représenta, que le soupçon retomberoit par-là sur le Roi, & que tout le monde penseroit, qu'il ne cachoit la cause de la mort d'Escovedo, que parce que le Roi y auroit eu part; que d'ailleurs cet aveu seroit dangereux pour lui: Qu'il seroit donc plus à propos de fermer la bouche aux héritiers & à la veuve du mort, en leur donnant de l'argent. Le Roi goûta l'expédient, soit qu'il jugeât qu'il étoit de la prudence d'en agir ainsi, soit qu'il se fit un plaisir secret de nuire à un homme qu'il haïssoit mortellement, en lui ôtant par ce moyen des sommes considerables. Il en coûta vingt mille ducats à Perez pour se délivrer de ce procès.

Le Roi changea dans la suite; & ordonna, par le conseil de Vasquez, de travailler de nouveau à instruire cette affaire, quoique terminée par une transaction, afin de faire rendre contre Perez un Arrêt solemnel, pour faire cesser le bruit qui se répandoit, qu'Escovedo avoit été assassiné par les ordres du Roi, dont la réputation se trouvoit blessée par ces injurieux soupçons. Perez se défendit, en disant que ces bruits odieux étoient un effet de la malignité de ses ennemis, qui ne craignoient pas de compromettre l'honneur de Sa Majesté, pourvû qu'ils pussent trouver le moyen de le perdre. „ Quel est leur but, disoit-il, en réveillant le souvenir de „ la mort d'Escovedo, & en y faisant tremper le Roi? Pourquoi, ajoûtoit-il, si j'avois exécuté les ordres de Sa Majesté, m'auroit-on obligé „ à donner vingt mille ducats? Si donc on recherche le motif de cet „ assassinat si longtems après, ce ne peut être que pour me rendre odieux, „ aux dépens même de l'honneur du Roi. " Vasquez voyant que rien ne pouvoit engager Perez à parler contre le Roi, pour sa propre justification, le fit mettre à la question. Il la souffrit d'abord avec constance; mais vaincu par la violence des tourmens, il avoüa la chose comme elle étoit, & montra les billets du Roi, pour appuyer ce qu'on l'avoit forcé d'avoüer.

Il s'échape de prison & se sauve en Arragon.

Perez vit bien qu'on vouloit le perdre entierement, & qu'il ne pouvoit plus compter sur les promesses que le Roi & ses Ministres lui avoient faites dès le commencement de l'affaire. La mort du Marquis de Velez, sur la protection duquel il avoit fondé toute son espérance, & qui étoit complice du meurtre d'Escovedo, étant arrivée sur ces entrefaites, il comprit qu'il ne lui restoit plus d'autre ressource, que celle de tromper ses gardes. Il le fit, & s'enfuit en Arragon sur des chevaux qu'on avoit tenu prêts, par les soins de sa femme & de Gilles de Mesa, Arragonois, son proche parent. Malgré la foiblesse que lui avoit causé la question, il fit trente lieuës dans un jour. Il ne voulut pas aller d'abord à Sarragosse, dans la crainte d'offenser le Roi, & il s'arrêta à Catalayud, qu'on dit être la ville de Bilbilis, célèbre pour avoir vû naître le Poëte Martial. Là il se retira dans le couvent des Dominicains, d'où il écrivit le 24. d'Avril une longue lettre au Roi, dans laquelle il lui rendoit raison de sa fuite, & des motifs qui l'avoient engagé à prendre ce parti.

Le

Le Roi, pour toute réponse, lui envoya un Alguasil, pour le tirer de force de sa retraite, s'il refusoit d'obéïr. Les Religieux n'ayant pas voulu reconnoître l'ordre du Roi, l'Alguasil constitua Perez prisonnier dans une cellule du monastere. Cependant le Roi envoya des ordres plus précis pour enlever Perez, qui, malgré l'opposition des habitans de Catalayud, fut conduit à Sarragosse.

Henri IV. 1592.

Exemptions & privileges des Arragonois.

Les Arragonois ont des exemptions & des libertés d'une grande étenduë. Ils prétendent qu'elles ont passé en force de loi dans le Royaume d'Arragon, depuis que le Comte Julien, pour venger l'outrage que le Roi Roderic lui avoit fait en violant sa fille, avoit appellé en Espagne les Sarrazins, qui en ont été les maîtres pendant sept cens ans: Qu'alors on avoit établi un tribunal, appellé la *Justice*, pour juger conformément à ces Droits. Ils élurent ensuite des Rois, qui jurerent sur les saints Evangiles, à genoux & tête nuë, en présence des Magistrats, (avant de recevoir d'eux & de la Noblesse le serment de fidélité,) de maintenir & conserver les libertés du Royaume, qui fut électif jusqu'au regne de Dom Pedre, surnommé *del Punnal*, ou le Cimeterre. Ce Prince ayant fait consentir les Etats assemblés à rendre la couronne héréditaire, on lui donna le surnom d'*Elamado*, parce qu'il mit publiquement en piéces avec son sabre la Loi d'élection. Au reste, l'Arragon joüit toûjours dans la suite des mêmes privileges; & pour les rendre inviolables, on fit la loi d'Union, qui renfermoit deux dispositions. Par la première il étoit permis aux Arragonois, de se choisir un nouveau Roi, en cas que le Prince violât les loix du Royaume. Par la seconde disposition de cette loi, ils pouvoient s'unir ensemble contre leur Souverain, sans encourir le crime de léze-Majesté, & se liguer même avec les Princes voisins, pour défendre leurs libertés.

Les Castillans, gouvernés par des Rois absolus, & jaloux des privileges de l'Arragon, avoient poussé Ferdinand d'Arragon (1), qui avoit épousé Isabelle de Castille, à abolir des droits qui étoient, à ce qu'ils disoient, contraires à l'autorité Royale. Mais soit que Ferdinand dissimulât, soit qu'il fût un Prince naturellement modéré, il répondit avec beaucoup de sagesse, qu'il avoit juré d'observer ces loix & de conserver les privileges de la Nation; que d'ailleurs il croyoit, que la tranquillité de l'Etat étoit fondée sur une espece de partage de la puissance entre le Roi & les peuples; & que le Prince ou les sujets périroient infailliblement, dès que le pouvoir deviendroit plus grand de l'un ou de l'autre côté.

Il y avoit encore un Tribunal aussi ancien que le Royaume, appellé vulgairement la *Manifestation*, où l'on appelloit des jugemens des autres Siéges, & même des sentences de la jurisdiction ecclésiastique. Il étoit composé de ce Tribunal souverain que les Arragonois nommoient la *Justice*, & de dix sept autres Magistrats subalternes. Le Roi lui-même n'étoit regardé dans ce Tribunal que comme partie, & jamais comme juge ou Magistrat. Perez se préparant à y porter son affaire, fit un Mémoire pour se laver des crimes dont on l'accusoit, lorsque les Ministres du Roi le traduisirent

(1) Ferdinand V. ayeul maternel de Charles V.

Henri IV. 1592. rent à la Chambre des *Inquisitions* ou Recherches, qui est dans l'Arragon la même jurisdiction, que celle de la *Visitation* en Castille, dont nous avons parlé un peu plus haut. Les Rois d'Arragon l'avoient établie, pour examiner la conduite de ceux qui avoient eu le manîment des affaires, & dans le dessein de porter atteinte aux privileges du Royaume.

Le Roi declara qu'il se désistoit, après avoir pris des lettres de *Separation*, de ses poursuites contre Perez, dont il avoit, disoit-il, grand sujet de se plaindre; parce qu'il se réjouïssoit des succès du Roi de France, & faisoit paroître de la tristesse quand il lui arrivoit quelque chose de fâcheux; qu'au contraire il s'affligeoit de la prospérité des Espagnols, dont il voyoit les pertes avec joye; qu'il méditoit sa retraite en Bearn, d'où il devoit passer en Hollande & en Zelande.

On veut le conduire dans les prisons du Saint-Office.

Ces chefs d'accusation contre Perez n'ayant pas paru assez solides aux Juges de la Chambre des Inquisitions, ils le renvoyerent. Cependant Galacien Cerdan, qui étoit le Salmedina de Sarragosse, (on appelloit ainsi le premier Magistrat de la ville,) fut mis en prison, pour n'avoir pas trouvé des preuves capables de faire périr l'accusé, qu'on attaqua d'une autre manière. Les émissaires du Roi tirerent Perez de la jurisdiction ordinaire, par le moyen de l'Inquisition; & l'ayant fait sortir des prisons de la ville, ils le conduisirent à main armée dans celles du Saint-Office. Mais la populace se souleva; & s'étant attroupée autour de Inigo de Mendoza Marquis d'Almenata, que les femmes & les enfans appelloient traître à la patrie, elle le traîna ignominieusement en prison, après l'avoir chargé de coups, & il y mourut quelque tems après. Il y eut dans cette émeute populaire plusieurs maisons brûlées, & plusieurs personnes y perdirent la vie. Cette sédition arriva le 25. de Mai de l'année précedente.

Perez fut ramené dans les prisons de la *Manifestation*. Ensuite treize Jurisconsultes delibérerent, à la sollicitation de Ludovico Marano, si l'Inquisition pouvoit connoître de l'affaire de Perez. Ils déciderent d'abord, que les prétentions du S. Office dans cette affaire alloient contre les privileges & les libertés du Royaume, qui annullent de plein droit les adjudications des biens, faites dans cette jurisdiction. Mais ayant été ébranlés par la crainte de la colere du Roi, ou corrompus à force d'argent, ils declarerent Perez sujet au tribunal de l'Inquisition. Les Ministres du Roi balancerent long-tems, de quelle manière & dans quel tems ils exécuteroient cette décision. Enfin, ayant assemblé un grand nombre de Seigneurs, avec de la Cavalerie & des gens de pied pour prêter main forte aux Officiers de l'Inquisition, ils fixerent le jour au 20. Août. Les Inquisiteurs ne s'étant pas présentés dans le tems marqué, on remit cette expédition au 24. Septembre. Le Viceroi posta ses troupes dans les ruës pour appuyer les Inquisiteurs, qui s'étant rendus à la porte des prisons de la ville, sommerent le geolier de leur remettre Perez & Majorini, de Genes, qu'on accusoit d'être son complice.

Soulevement du peuple

La populace voyant qu'on avoit déja mis les fers aux pieds & aux mains de Perez & de Majorini, & qu'on les faisoit monter sur des chariots, se souleva sans avoir de chef. Le nombre des séditieux s'augmentant, il ne man-

manquoit qu'un homme de tête pour animer & soutenir le peuple. Gilles de Mesa, ami de Perez, ne voulant pas l'abandonner dans un danger si pressant, se mit à la tête des séditieux. On cria de tous côtés *liberté*, & l'on vit disparoître en un moment tous les préparatifs du Viceroi, qui s'enfuit lui-même avec les Inquisiteurs. Perez & Majorini ayant été remis en liberté, furent confiés à Diégo de Heredia, pour calmer la fureur du peuple, qui menaçoit les Officiers du Roi de les mettre en piéces. Perez & Majorini parurent bien-tôt après à cheval dans les ruës, & se retirerent ensuite dans les montagnes, pour se mettre à couvert du danger. Quelques jours après, Martin de la Nuça, frere de Jean de la Nuça Président de la *Justice* d'Arragon, engagea Perez à revenir dans la ville, & le fit cacher dans sa maison pendant quelque tems.

HENRI IV. 1592.

en cette occasion.

A la nouvelle de ces troubles, Philippe entra dans une grande colere; & croyant que cette révolte donnoit atteinte à son autorité & blessoit la Majesté Royale, il saisit avec chaleur l'occasion que les Rois d'Espagne cherchoient depuis long-tems, de diminuer les privileges de l'Arragon. Le malheur de Perez, qui étoit la cause de la sédition de Sarragosse, lui en fournit un prétexte. C'est ainsi qu'il s'étoit autrefois servi de la haine de ce même Perez, pour se défaire d'Escovedo. On leva par ses ordres une armée, dont Alonso de Vargas eut le commandement. Ce Général faisoit courir le bruit, en s'approchant des confins de l'Arragon, qu'il avoit ordre d'aller en France, où la guerre étoit alors allumée. Mais les Arragonois se doutant de ce qui en étoit, virent bien que cet orage alloit fondre sur eux. On s'assembla sur le champ; & après avoir lû le second article des privileges généraux, qui porte: Que les Arragonois pourront prendre les armes pour se mettre à couvert de l'oppression des troupes étrangeres, quand même elles seroient entrées dans le Royaume sous la conduite du Roi & de l'héritier présomptif de la Couronne; toutes les voix se réünirent dans le Tribunal souverain de la Justice pour prendre les armes, & particulierement contre l'armée Castillane. Le Clergé s'unit aux Magistrats par un Décret conforme au leur; & les Prédicateurs monterent en chaire, pour encourager le peuple à se mettre en défense. On fit signifier l'arrêté du Tribunal souverain à Vargas sur la frontiere, par le moyen des Huissiers & des Greffiers publics; mais le Castillan répondit sans s'étonner, que le Roi d'Espagne envoyoit cette armée en France, & qu'il n'avoit aucun dessein sur l'Arragon, dont il défendroit lui-même les privileges au besoin. Vargas continuant ensuite sa marche, envoya aux principaux Seigneurs & à la Noblesse des lettres du Roi, remplies d'affection & de bienveillance, & leur écrivit aussi dans les mêmes termes, pour leur ôter tout soupçon touchant cette expédition.

Philippe envoye une armée en Arragon pour venger cette injure.

D'un autre côté, les Magistrats donnerent ordre de lever des soldats; & ayant assemblé les milices du Royaume, ils donnerent le 4. de Novembre un Décret, qui declara Martin de la Nuça Maréchal de camp. Mais à l'arrivée de Vargas, on sentit toute la supériorité d'une armée Royale commandée par un Général, sur des troupes levées à la hâte & commandées par plusieurs Généraux. Elles se débanderent à la vûë de l'armée Castil-

Perez s'enfuit dans les montagnes voisines avec plu-

HENRI IV. 1592.

Castillane; les Seigneurs même & la Noblesse abandonnerent leurs drapeaux. Perez s'enfuit dans les montagnes voisines avec Diégo de Heredia & Dom Manuel Lope, la veille que Vargas entra dans la ville. François de Ayerbe & Martin de la Nuça resterent à Sarragosse, dans l'espérance d'encourager les habitans à se défendre; mais voyant que la consternation s'étoit emparée de tous les esprits, ils prirent le parti de se retirer aussi dans les montagnes.

fieurs autres.

Le Roi fait trancher la tête au Président Jean de la Nuça.

Dès que Vargas fut maître de Sarragosse, il fit mettre en prison les premiers de la ville, & entre autres le Duc de Villa-hermosa, le Comte d'Aranda, & le Président Jean de la Nuça. Il envoya ensuite ces deux Seigneurs en Castille sous bonne garde; & ayant reçu des lettres du Roi, qui lui ordonnoit de faire périr de la Nuça sans autre forme de procès, il lui fit trancher la tête. Le contenu de ces lettres portoit: Que l'intention de Sa Majesté étoit, d'être informée de la mort de ce Chef des rebelles avant d'apprendre son emprisonnement; & qu'au lieu de sentence, un crieur public annonçât à haute voix, que la volonté du Roi étoit qu'on tranchât la tête à ce Chevalier, comme à un traître qui étoit l'auteur de la sédition, & qui avoit levé l'étendard de la révolte contre son Roi: Que ses biens fussent confisqués, ses maisons & châteaux rasés; ajoûtant, qu'on feroit le même traitement à ceux qui l'avoient imité. Cette formule de condamnation, jusqu'alors inoüie dans un Royaume libre, jetta la consternation dans l'esprit des peuples. On en mit un grand nombre en prison de tous états, à la sollicitation des Inquisiteurs, & on leur fit souffrir différens tourmens.

Perez se retire à Pau en Bearn.

La Princesse Catherine, sœur du Roi de France, donna un azile à Perez à Pau en Bearn. Peu de tems après, Heredia & Ayerbe ayant ramassé dans les Pirenées une troupe de vagabonds accoûtumés au brigandage, s'avancerent jusqu'à Birviescas, dans l'espérance de faire soulever la Province; mais ayant été trompés dans leur attente, ils furent enveloppés par Vargas, qui tailla leurs troupes en piéces, les fit eux-mêmes prisonniers, & leur fit trancher la tête. On fit le même traitement à Jean de Luna, qui fut pris dans la Navarre, où on l'accusoit d'exciter les peuples à la révolte. Il y eut pendant deux ans à Sarragosse une garnison, qu'on n'en retira qu'après avoir fortifié le Palais du Saint-Office, qui est hors la ville, & dont on fit une espece de citadelle où l'on mit garnison, pour tenir Sarragosse en respect. Au reste on fit de grandes promesses à Perez pour le faire revenir en Espagne; mais se défiant de ces offres magnifiques, il sentit que tout ce qu'on lui promettoit n'étoit que pour le perdre. Cependant plusieurs scélérats, qu'on avoit payés pour le faire périr par le fer ou par le poison, furent arrêtés. On avoit offert à Majorini sa grace, à condition qu'il tueroit Perez. Mais Majorini refusa cette offre, & en avertit son ami. Perez s'étant retiré en Angleterre, on découvrit à Londres, & ensuite à Paris, plusieurs émissaires des Espagnols, qui furent punis du dernier supplice, & entr'autres Rodrigue de Mur, Seigneur de la Pinilla, banni d'Espagne à cause de ses crimes, qui s'étoit chargé, à la sollicitation de Matthieu d'Aguirre, Moine défroqué, d'assassiner Perez.

Assassins envoyés pour le tuer.

Cette

Mort de Guillaume Duc de Cléves.

Cette année est remarquable par la mort de plusieurs Princes. Guillaume Duc de Cléves mourut à Dusseldorp au commencement de Janvier, à l'âge de soixante & seize ans, après avoir été sujet pendant plusieurs années à des vapeurs. Ce Prince, dans sa jeunesse attaché à la France, avoit été fiancé avec Jeanne d'Albret, héritiere du Royaume de Navarre; & le mariage avoit été différé jusqu'à ce que la Princesse sût nubile. L'Empereur Charles V. ayant alors attaqué le Duc, l'obligea à renoncer à l'alliance de la France, & à ses engagemens avec la Princesse de Navarre. Il lui fit épouser Anne d'Autriche, fille de Ferdinand Roi des Romains, qui fut tourmentée presque pendant toute sa vie des mêmes maux que son mari. Il en eut deux fils & quatre filles. Eléonore, l'aînée, épousa Albert-Fréderic de Brandebourg Duc de Prusse. Les Princesses Anne & Magdelaine, sœurs d'Eléonore, furent mariées à Philippe-Louis & à Jean de Baviere, Ducs de Deux-ponts. La derniere fille du Duc de Cléves, appellée Sibylle, épousa long-tems après, Charles Marquis de Burgau. Le Prince, fils aîné de Guillaume, étoit mort à Rome dix sept ans auparavant. Son second fils Jean, qui avoit été Evêque de Munster, malgré les vapeurs dont il étoit attaqué, comme son pere & sa mere, épousa Jaqueline de Bade. Cette Princesse, qui haïssoit les Protestans, se laissa facilement persuader par les Princes de la maison d'Autriche, de ne pas laisser tomber entre les mains des Ducs de Deux-ponts, ses beaux-freres, l'administration du Duché de Cléves, pendant la maladie du pere & du fils, qui n'étoient pas en état de gouverner. La Princesse Eléonore, déja veuve, & ses deux sœurs, furent présentes à la mort de leur pere, avec les Ducs de Deux-ponts leurs maris, dont la présence n'opéra rien en leur faveur, parce que les Etats s'opposerent à leurs prétentions, à cause des raisons que nous avons rapportées.

Schenčteren, Gouverneur du château de Juliers, place la mieux fortifiée du Duché, craignant que les Ducs de Deux-ponts ne voulussent entreprendre quelque chose, se retira à Juliers, qu'il fit fortifier de nouveau par le conseil du Duc de Parme, qui avoit dessein, à ce qu'on disoit, de marier son fils Ranuce, à Sibylle, fille du Duc Guillaume, auquel on fit de superbes obseques à Dusseldorp le 10. de Mars.

Mort du Prince Jean-Casimir, fils de l'Electeur Palatin.

Quelque tems après, Jean-Casimir, fils de l'Electeur Palatin Fréderic, mourut le 16. de Janvier. Il avoit eu l'administration du Palatinat & de l'Electorat pendant la minorité de Fréderic, fils de l'Electeur Louis son frere; & à l'exemple de son pere, il avoit embrassé la Religion des Protestans de Suisse & de France. Ce Prince, d'un esprit élevé & fier, s'étoit rendu illustre par deux expéditions qu'il fit en France; mais ayant voulu, dans la derniere, faire donner le commandement des troupes auxiliaires au Baron Fabien de Dhona, il devint suspect aux François, par les secretes liaisons qu'il entretenoit avec les Guises & leurs amis. Ce fut à leur considération qu'il empêcha de faire la paix qu'on espéroit de conclure, & qu'il exposa de nombreuses troupes à la boucherie. Il alla ensuite dans les Païs-bas & en Angleterre; mais il ne répondit pas toûjours à la haute opinion qu'on avoit par-tout de lui. Il eut du désavantage au commencement de

HENRI IV. 1592. la guerre de Cologne, qu'il abandonna ensuite à l'occasion de la mort de son frere. Ce Prince, qui vouloit qu'on le regardât comme le plus puissant & le plus accrédité des Princes Protestans d'Allemagne, ne faisoit presque rien, & s'opposoit aux desseins de tous les autres. Il laissa d'Elisabeth, fille d'Auguste Electeur de Saxe (1), une fille unique, qui épousa après la mort de son pere, Christierne Prince d'Anhalt, qui tient sa Cour à Aschersleben.

Après la mort de Casimir, Richard de Simmern, proche parent du jeune Fréderic, prétendant que l'administration du Duché lui apartenoit, envoya des personnes de sa part à l'Empereur, qui lui accorda facilement sa demande, parce que Richard lui promit de chasser du Duché les Ministres que son ayeul Fréderic & Casimir y avoient introduits, & d'y rétablir l'exercice de la Confession d'Augsbourg, & la discipline qui avoit été en vigueur sous l'Electorat du Prince Louis. Les Etats du Palatinat s'opposerent à ses prétentions, & soutinrent que, Fréderic ayant atteint l'âge de dix huit ans, il étoit en état de gouverner par lui-même ses Etats, & d'administrer son Electorat, suivant la Bulle d'or de l'Empereur Charles IV. Cependant Simmern s'empara par la ruse & par la force de quelques gouvernemens. Tout se disposoit à la guerre. Les Espagnols, qui étoient occupés dans les Païs-bas, n'étoient pas fâchés de voir s'élever des troubles parmi les Protestans, qui les laisseroient en repos pendant ce tems-là; mais d'autres Princes s'étant mêlés de cette affaire, Richard rendit les gouvernemens, & tout fut pacifié.

Mort d'Elisabeth d'Autriche, veuve de Charles IX.

Sur la fin du même mois, mourut Elisabeth, fille de Maximilien II., sœur de Rodolphe II., veuve de Charles IX. Roi de France. Cette Princesse, remplie de sentimens élevés & d'une pieté solide, & recommandable par la regularité de ses mœurs, a été justement mise en parallele avec Elisabeth de Turinge, dont elle portoit le nom. Elle donnoit son bien aux pauvres, & l'employoit en d'autres bonnes œuvres. On ne put jamais la résoudre à passer à de secondes nôces, quelque envie que le Roi d'Espagne eût de l'épouser après la mort de la Princesse Anne sa première femme, sœur d'Elisabeth. Elle avoit en France des revenus considerables à cause de son mariage avec Charles IX. Elle en donnoit par les mains de ses Intendans la troisième partie aux pauvres. Ses Intendans avoient un ordre exprès de ne tirer aucune finance des charges de judicature, contre la coûtume de France, où elles se vendent, au grand malheur des peuples & à la honte de la justice, qui doit se rendre sans intérêt. Elle leur avoit enjoint de pourvoir de ces offices, ceux qui seroient plus en état de les exercer. Auger de Ghislin de Busbecq fut son Agent auprès du Roi Henri IV. tant qu'elle vécut; Ghislin étoit homme d'érudition, propre à manier les affaires, & recommandable par sa candeur & sa probité. Il avoit été deux fois en ambassade à la Porte de la part de l'Empereur Ferdinand. Nous avons des lettres de lui très-curieuses & fort bien écrites, où il fait le

(1) Qu'il avoit répudiée à cause de sa mauvaise conduite, une fille unique &c. *MSS. du Roi, & de Mrs. de Sainte-Marthe, Dupuy & Rigault.*

le détail de ses deux Ambassades. Ces lettres m'ont fourni beaucoup de traits pour l'Histoire que j'écris. Ghislin, après la mort de cette Princesse, à qui il avoit rendu de grands services, ayant obtenu des passeports du Roi & de la Ligue, pour s'en retourner avec sa famille dans les Païs-bas, sa patrie, fut arrêté par les Ligueurs proche de Dieppe en Normandie. On pilla tout ce qu'il avoit, & on le traita fort mal. Il en conçut un chagrin mortel, qui, joint à sa vieillesse, le mit au tombeau; pendant qu'on attendoit une réponse du Duc de Mayenne. Sa mort arriva le 28. d'Octobre.

Mort de Ghislin de Busbecq.

Ce que je viens de dire de Ghislin de Busbecq, m'avertit de rapporter ici la mort de quelques autres hommes recommandables par leur érudition & leur dignité, avant que de parler des Princes qui moururent cette année. Le premier de ces hommes illustres dont je parlerai, est Vincent Lauro, né à Tropea, ville célèbre en Calabre, de parens assez pauvres; mais d'une honnête condition. Lauro ayant été élevé dans la maison des Caraffes, Ducs de Nocera, étudia avec le Prince Alfonse à Naples, & ensuite à Padouë, où ayant appris les langues Grecque & Latine, il s'appliqua à l'étude de la Philosophie & de la Médecine. Il fit de grands progrès dans cette derniere science, & s'attacha au Cardinal Pierre-Paul Parisio de Cosenze. Il gagna si bien l'amitié de Hugue Buoncompagno, dans la maison du Cardinal Parisio, que lorsque Hugue fut monté dans la suite sur la Chaire de Saint-Pierre, il le fit Cardinal, en mémoire de leur ancienne amitié. Avant que d'entrer dans le sacré College, & après la mort de Parisio, il offrit ses services à Nicolas Gaddi, & ensuite au Cardinal de Tournon en France, qui lui donna des Bénéfices considerables en Auvergne. Le Cardinal de Tournon étant mort, le Duc de Guise, craignant qu'Antoine de Bourbon Roi de Navarre n'embrassât le parti des Protestans, à la persuasion de sa femme & de ceux qui étoient à sa suite, fit entrer Lauro dans la maison de ce Prince, qui mourut sept mois après. Lauro s'en retourna à Rome avec Hippolyte Cardinal de Ferrare, alors Légat en France. Ses habitudes à la Cour, & son commerce avec les Grands, avoient ajoûté à sa science dans la Médecine, une grande habileté dans les affaires.

De Vincent Lauro, grand Médecin & Cardinal.

Pie V. connoissant tout le mérite de Lauro, lui donna l'Evêché de Mondovi (1) en Piémont, & le choisit entre tant d'habiles gens qui étoient à Rome, pour être son Légat. La légation qui lui a le plus fait d'honneur, est celle dont il fut chargé par le Pape Grégoire XIII. auprès de Sigismond-Auguste Roi de Pologne, & qu'il continua après la mort de ce Prince, lorsque Henri de Valois Duc d'Anjou fut élû Roi de Pologne. Etienne Bathori étant ensuite monté sur le Trône abandonné par Henri de Valois, Lauro fit encore auprès de lui la fonction de Légat. Il eut l'habileté d'engager Jean Roi de Suede, qui avoit épousé une sœur de Sigismond-Auguste & d'Anne femme d'Etienne Bathori, à recevoir dans sa Cour le Jésuite Antoine

(1) De-là on l'appelloit ordinairement le Cardinal de Mondovi. *Edit. Angl.*

HENRI IV. 1592.

Antoine Possevin, qui joignoit à la connoissance des Lettres, une grande dextérité à manier les affaires les plus délicates. Possevin ramena à la Religion Romaine Sigismond, fils de Jean, & toute sa famille. Le Pape, en reconnoissance des services de Lauro & de leur ancienne amitié, lui donna le chapeau de Cardinal; & le regardoit déja comme devant bientôt monter sur le trône de l'Eglise. On se confirma dans cette pensée, par un accident qui avoit pensé lui être fatal. La première fois qu'il vint à Rome dans sa jeunesse, pour voir les spectacles qu'on a coûtume de donner la veille de la fête des Apôtres Saint-Pierre & Saint-Paul, il rencontra un taureau furieux, qui l'enleva avec ses cornes, & le laissa tomber sans qu'il se blessât. Il est certain qu'après avoir été promu au Cardinalat, il eut un grand nombre de voix dans les Conclaves de Sixte V. d'Urbain VII, de Grégoire XIV, d'Innocent IX. & de Clément VIII, & que la seule chose qui empêcha son exaltation, fut le séjour qu'il avoit fait à la Cour du Roi de Navarre, pere de Henri IV. La faction Espagnole se servit de ce prétexte pour le rendre suspect. Ce n'est pas que le Cardinal de Mondovi fût beaucoup dans les intérêts de la France; mais les Espagnols sçavoient bien qu'il n'étoit pas favorable à leur Nation. C'étoit-là son véritable crime. Enfin, après avoir été tant de fois sur le point de monter sur la Chaire de Saint-Pierre, il mourut à l'âge de soixante & dix ans, le 16. Décembre. Il donna par son testament tous ses meubles, qui étoient de grand prix, aux hôpitaux, dans la vûë d'avoir pour héritiers les malades, dont la guérison avoit été l'objet de la science qui fut l'origine de sa fortune. Son corps fut enterré à Saint-Clément, dont il avoit pris son titre de Cardinal, sans pompe, & avec un éloge fort succinct.

De Michel de Montagne.

Quelque tems auparavant, Michel de Montagne, Gentilhomme Perigordin, mourut âgé de soixante ans, le 17. Septembre, à Montagne en Perigord, d'où sa famille avoit pris son nom. Il avoit été Conseiller au Parlement de Bourdeaux avec Etienne de la Boëtie, dont il cultiva toûjours l'amitié tant qu'il vécut, & qu'il honora après sa mort. Montagne faisoit profession d'une noble franchise, comme il paroît par ses ouvrages, intitulés *Essais*, qui en seront de sûrs garans à la postérité la plus reculée. (1) Il fut élu Maire de Bourdeaux pendant qu'il étoit à Venise; dignité qui est la première de la Province, & qui ne s'accorde qu'à des Gentilshommes distingués, & aux Gouverneurs. Jaques de Matignon, Gouverneur de Guyenne, lui donna une place dans son Conseil pendant les troubles de cette Province. La conformité de nos études & de nos inclinations nous avoit unis ensemble par les liens d'une vraye amitié dans mon séjour en Guyenne, & lorsque je me trouvai dans la suite avec lui à la Cour, & à Paris. (2).

Il

(1) Et sa sagesse, jointe à beaucoup de candeur & à une érudition profonde, lui mérita de Juste Lipse le surnom de Thales François. Il fut élu &c. *MSS. du Roi & de Mrs. de Sainte-Marthe.*

(2) Ainsi je n'ai pas cru pouvoir me dispenser de lui rendre ici un devoir dû à l'amitié qui fut entre nous, & à l'estime que je fais de ses vertus. Il me &c. *MS. de Mrs. de Sainte-Marthe.*

De Fréderic Furio Ceriolano.

Il me reste à parler de Fréderic-Furio Ceriolano, de Valence en Espagne, qui peut marcher de pair avec Montagne. Ceriolano ayant d'abord étudié à Paris, alla ensuite à Louvain, où il eut de grandes disputes avec Bononia de Sicile, Professeur en Théologie, au sujet de la traduction des Livres saints en langue vulgaire. Etant en Allemagne, il publia à ce sujet un livre, qui fut censuré par plusieurs Docteurs Catholiques. Mais l'Empereur Charles V, qui sçavoit discerner les esprits, charmé de sa rare érudition, & considerant d'ailleurs la pureté de ses intentions & de son zèle, le prit sous sa protection, & l'envoya en Espagne à Philippe son fils, auprès duquel il demeura toûjours dans la suite. Il fit tous ses efforts, comme nous l'avons dit ailleurs, pour pacifier les troubles des Païs-bas. Il a composé un livre des Conseils, & du devoir des Conseillers. Il mourut cette année à Valladolid sans être marié, & beaucoup plus âgé que Montagne.

De Guillaume Landgrave de Hesse.

Guillaume, Landgrave de Hesse, fils du Landgrave Philippe qui reçut de si mauvais traitemens de Charles V, à qui il avoit fait la guerre, mourut le 3. de Septembre, âgé de soixante & dix ans. Ce Prince étoit d'une haute prudence, & d'une grande droiture. Ses lettres, que Ticho Brahé, Gentilhomme Danois, a mises au jour après sa mort, seront un monument éternel des connoissances de ce Prince dans les Mathématiques. Sa solide pieté lui faisoit envisager la mort sans effroi, il craignoit seulement de mourir subitement, parce qu'il étoit fort gras. Cette crainte salutaire l'engagea à faire son testament de bonne heure. Tous les jours, lorsqu'il alloit se coucher, il demandoit pardon aux assistans, après avoir fait ses prieres en présence de tous ses domestiques; & il disoit adieu à tous ses amis, comme s'il eût dû mourir cette nuit. Il observa cette pratique religieuse pendant dix ans. Il eut de sa femme Sabine, fille de Christophle de Wirtemberg, sœur de Louis du même nom, un fils unique, appellé Maurice, qui étoit absent lorsqu'il mourut. Il l'avoit fait instruire dans les beaux arts. Ce jeune Prince, à l'exemple de son ayeul & de son pere, demeura ferme dans l'alliance de nos Rois.

De Jean Roi de Suede.

Le dernier Prince dont nous rapporterons la mort, est Jean Roi de Suede, fils de Gustave, & petit-fils d'Eric, qui mourut le 25. de Novembre. Il fut assez heureux pour voir en mourant son fils Sigismond, par l'alliance qu'il venoit de contracter avec la maison d'Autriche, affermi sur le trône de Pologne, où il étoit monté par élection. Jean fut plus heureux que son frere aîné Eric, qui l'avoit tenu long-tems en prison. Eric s'étant rendu indigne de regner, Jean fut mis en sa place, sans qu'il lui en coûtât des crimes, & sans être soupçonné d'ambition; ensorte qu'Eric ne pût imputer la perte de sa couronne qu'à lui-même. Jean, à l'exemple de son pere, suivit la Confession d'Augsbourg; mais sans avoir trop de prévention pour sa Religion; car il voulut bien que son fils Sigismond, qu'il avoit eu de Catherine, sœur de Sigismond-Auguste Roi de Pologne, fût élevé par cette Princesse dans la Religion de ses ancêtres. Pour lui, soit qu'il ne fût pas favorable à la Religion Romaine, soit qu'il crût devoir dissimuler pour un tems, il ne fit aucun changement dans la Religion

HENRI IV. 1592. ligion que son pere avoit fait recevoir dans toute la Suede. Ce Prince voulant assûrer les peuples qu'il n'innoveroit en aucune manière dans la Religion, leur donna comme en ôtage Charles Duc de Finlande, son frere, qui étoit très-attaché à la nouvelle doctrine, & il le fit par son testament Régent du Royaume en l'absence de son fils.

Sigismond Roi de Pologne, bien éloigné de penser comme le Roi Jean son pere, & ne voulant pas se conformer aux reglemens qu'il avoit faits, se jetta dans un grand embarras. Il fut sur le point de perdre son Royaume héréditaire, en suivant aveuglement des conseils imprudens. Le Roi Jean eut, avant que de mourir, la joye, après avoir réüssi dans ses autres entreprises, de voir son fils Sigismond réconcilié avec les Princes de la maison d'Autriche, & délivré, par l'alliance qu'il venoit de contracter avec eux, de la crainte qu'il avoit que ces Princes ne lui fissent la guerre; & enfin en état de gouverner ses deux Royaumes.

On parloit depuis long-tems de faire épouser à Sigismond la Princesse Anne, fille de l'Archiduc Charles; mais des difficultés qui survenoient à chaque instant avoient toûjours fait remettre cette affaire. Il y avoit même des Polonois qui détournoient le Roi de cette alliance. Jean-Sarius Zamoyski, Chancelier du Royaume, à qui Sigismond avoit de grandes obligations, irrité au dernier point contre ce Prince, qui ne reconnoissoit pas ses services comme il le devoit, osa faire éclater en public les sujets de plaintes qu'il avoit contre le Roi, & eut même la hardiesse de demander à la République & à la Diéte des Etats la réparation des injures qu'il prétendoit avoir reçûës de ce Prince. Le principe de l'opposition de Zamoyski venoit des liaisons qu'il avoit avec Maximilien d'Autriche. Lorsque ce Prince étoit prisonnier en Pologne, la Princesse sa femme ayant mis au monde un fils, il avoit prié Zamoyski de tenir l'enfant sur les fonts baptismaux. On croyoit qu'il avoit voulu par cette déférence gagner le Chancelier, avec qui il entretint un commerce d'amitié après sa prison. Quoique Maximilien eût renoncé par des traités aux droits qu'il prétendoit avoir sur la Pologne, il en avoit pris les armes & le titre de Roi, ayant toûjours l'espérance de rentrer dans ce Royaume.

Ambassade de Sigismond Roi de Pologne à l'Empereur.

Sigismond envoya enfin en ambassade à l'Empereur, comme au Chef de la maison d'Autriche, le Cardinal George Radzivil, l'Evéque de Wladomirie, & plusieurs autres Seigneurs. Les Ambassadeurs arriverent à Prague le 13. de Mars, ayant à leur suite deux cens quatre vingt chevaux richement caparaçonnés, & trente deux chaises de poste, avec quelques Tartares & Moscovites qui servoient à la pompe de l'Ambassade. L'Empereur les reçut avec de grands honneurs; & ayant arrété avec eux les articles du mariage, il leur donna une nombreuse escorte pour les conduire par la Moravie dans l'Autriche & à Vienne, où la Princesse devoit se rendre.

Mariage de Sigismond Roi de Pologne

Elle y arriva le premier du mois de Mai, accompagnée de sa mere, & d'Ernest frere de l'Empereur; l'Archiduc Mathias alla au-devant d'elle. Le lendemain, les Ambassadeurs eurent l'honneur de la saluer, & ayant eu audience trois jours après, le suivant fut destiné à célébrer les fiançailles, &

& à épouser la Princesse par procureur. On se rendit à l'église des Hermites de Saint-Augustin, qui est proche le palais. L'Evêque de Vienne ayant prononcé un discours Latin, le Cardinal Radzivil épousa la Princesse au nom du Roi, & lui mit un anneau au doigt. Le reste du jour se passa dans les festins & les divertissemens. Les Ambassadeurs emmenerent la Princesse en Pologne, & la conduisirent à Plescz, où elle arriva le 24. de Mai. Le Roi la reçut avec la pompe que nous allons décrire.

HENRI IV. 1592. avec la sœur de l'Empereur.

Reception de cette Princesse en Pologne.

Il fit dresser dans une grande plaine, à un demi mille de Cracovie, deux tentes pour lui, à huit pas de distance de deux autres, destinées pour sa nouvelle épouse; il y avoit dans cet espace un dais, soutenu par quatre colonnes. Le Roi, accompagné de sa sœur & de la Reine douairiere, veuve d'Etienne son predécesseur, se rendit à sa tente, suivi de quatre mille hommes de Cavalerie, vêtus superbement à la Polonoise, & de quatre mille hommes de pied, rangés sous vingt drapeaux. On fit entrer l'épouse du Roi dans la tente qu'on lui avoit préparée, où la Reine douairiere & la sœur du Roi la reçurent. Elle fut conduite par l'Evêque de Breslau & par le Grand-Maître de la maison du Roi sous un dais, à l'endroit où le Roi étoit. Ce Prince, accompagné de l'Archévêque de Gnesne & du Chancelier Zamoyski, avec qui il s'étoit reconcilié, s'avança au-devant d'elle. Ils monterent dans les chars qu'on leur tenoit prêts, & entrerent dans la ville au bruit des acclamations du peuple, avec la même pompe dont nous venons de parler. Ils traverserent les ruës, ornées de tapis de Turquie, & se rendirent à l'église. Un Enseigne Allemand attira l'admiration de ceux qui assistoient à cette fête. Ce soldat, debout sur le faîte de la grande église, faisoit tourner de la main droite son drapeau sans chanceler, quoiqu'il ne fût appuyé en aucune manière & malgré le vent qui faisoit floter son enseigne. Le *Te Deum* ayant été chanté en musique, on jetta au peuple des piéces d'argent, qui contenoient des simboles de la réünion de ces deux grandes maisons, & ensuite on alla à la citadelle. Le mariage fut célébré cinq jours après. On donna des jeux, des spectacles, & il y eut des tournois pendant huit jours. Le Roi partit ensuite avec la Reine son épouse pour se rendre à la Diéte de Varsovie.

Affaires au sujet de l'élection d'un Evêque de Strasbourg.

La mort du Comte de Manderscheid occasionna de grands troubles cette année en Allemagne. Ce Seigneur, ayant été Evêque de Strasbourg pendant vingt trois ans, mourut à Zabern le 2. de Mai dans un âge avancé. Le Chapitre de cette ville, rempli de factions, ne s'accordoit, ni sur le successeur qu'on devoit lui donner, ni sur l'endroit où l'on feroit l'élection. Les Catholiques vouloient que ce fût à Zabern; les Protestans prétendoient que ce devoit être à Strasbourg. Ces derniers apportoient pour raison, la coûtume & l'exemple de leurs ancêtres. Suivant cette coûtume, l'élection, pour être légitime, devoit se faire dans la ville, par les Chanoines & de l'autorité des Magistrats. Les Catholiques disoient de leur côté, que les choses ayant changé, & que ne leur étant plus libre de venir dans la ville, d'où on les avoit honteusement chassés, ils avoient résolu de demeurer à Zabern, parce que l'élection ne feroit jamais libre dans une ville où leurs ennemis étoient les maîtres. Ils écrivirent sur ces entrefaites à l'Empereur, qu'ils

HENRI IV. 1592. qu'ils sçavoient leur être favorable, pour l'informer, comme ils le devoient, de la mort de leur Evêque, & le prier en même tems, de leur donner l'administration de l'Evêché pendant la vacance du Siége.

L'Empereur leur fit réponse le 8. de Mai, & leur manda, qu'il étoit sensiblement touché de la perte de leur Evêque, qui lui avoit rendu de grands services aussi-bien qu'à l'Empire; qu'il envoyeroit au premier jour des Commissaires pour prendre soin de l'Evêché. Il leur recommanda de garder les citadelles, les villes & les châteaux, & de n'y laisser entrer personne, jusqu'à l'arrivée de ses Commissaires. Il écrivit ensuite au Sénat, & le pressa de ne point soutenir les Chanoines qui troubloient la paix du diocèse; mais au contraire de les détourner de leurs mauvais desseins. Les Protestans avoient fixé le 30. de Mai pour proceder à l'élection d'un Evêque dans la ville, & dans l'endroit ordinaire; & ils engagerent Charles de Brunswic, qui présidoit à l'élection, d'écrire aux Catholiques, pour leur faire sçavoir ce qui avoit été résolu. Ceux-ci refusant de se trouver à cette élection, les Protestans s'assemblerent au jour marqué. Le Docteur Jean Pappus monta en chaire, & fit un discours tiré de l'Epître de S. Paul à Timothée, sur les vertus & les qualités d'un bon Evêque; il exhorta les Chanoines à ne faire tomber leur choix que sur un homme qui ne fût partisan d'aucune secte, mais attaché à la saine doctrine, renfermée dans les Prophetes, dans les saints Evangiles, dans les Actes des Apôtres & dans leurs Epîtres, dans les trois premiers Symboles, & dans les quatre Conciles généraux, & conforme à la Confession d'Augsbourg sans aucune altération.

Election de Jean-George de Brandebourg par les Protestans.

Après ce discours & les prieres ordinaires, selon l'usage des Protestans, on proceda à l'élection. Jean-George de Brandebourg fut élû d'un consentement unanime. Les Protestans sentoient bien qu'ils avoient besoin d'un Evêque puissant, pour soutenir son élection contre celui que les Catholiques pourroient élire de leur côté. Jean-George de Brandebourg ratifia, par procureur, l'élection qu'on avoit faite de sa personne; & ayant écrit dans tous les lieux de la dépendance de l'Evêché, aux Gouverneurs & aux Magistrats, il leur ordonna de lui obéïr, comme à leur Evêque & à leur Prince légitime.

Le Sénat de Strasbourg, considerant les suites qu'auroit cette élection, jugea qu'elle pourroit causer une guerre; c'est pourquoi il avoit fait lever trois compagnies d'Infanterie & six cens chevaux, qu'il envoya devant Kochersberg avec sept canons. Ce château, de la dépendance de l'Evêché, étoit de peu de défense, & il n'y avoit qu'une foible garnison, commandée par un Sergent-major. On somma sur le soir les assiégés de se rendre; mais ayant refusé de le faire, l'artillerie fut pointée sur le champ contre les murs, & les abattit. Le lendemain, qui étoit le 4. de Juin, la garnison, voyant qu'elle ne pouvoit tenir plus long-tems, se rendit à discrétion. On ne lui fit aucun mal; il n'y eut que le Gouverneur qui fut pendu. La garnison de Dachstein, épouvantée par le supplice de ce malheureux Gouverneur, abandonna la place.

Election du Cardinal

Les Chanoines qui étoient à Zabern ayant appris la perte de ces deux places; voyant d'ailleurs qu'ils attendroient inutilement plus long-tems les Com-

Commissaires que l'Empereur devoit leur envoyer, & l'Archiduc Ferdinand son oncle, prirent jour pour le 9. de Juin; & s'étant assemblés, ils élurent Charles Cardinal de Lorraine, qui souhaitoit depuis long-tems d'être Evêque de Strasbourg. On fit répandre à Cologne & en d'autres lieux, au nom du Baron de Crehanges (1), Doyen du Chapitre, un long Manifeste, où l'on rendoit raison de la manière dont l'élection s'étoit faire. Le Cardinal de Lorraine ayant accepté l'Evêché, partit pour en aller prendre possession. Il écrivit le lendemain au Sénat, pour se plaindre de ce qu'on avoit osé s'emparer des châteaux du domaine de son Evêché. Il en demanda la restitution, avec menaces, en cas de refus, de se faire raison par la voye des armes. Un Trompette fut chargé de porter ces lettres, & d'en rapporter la réponse.

Charles de Lorraine par la faction opposée.

Le Sénat répondit, qu'il n'avoit aucune part à la prise des châteaux, qui avoient été assiégés par les ordres du légitime Evêque, dont l'élection avoit été faite dans la ville, & appuyée de l'autorité du Sénat: Qu'au reste ils supplioient Son Eminence, de n'en point venir à la force avec eux, qui avoient toûjours cultivé avec grand soin l'amitié de la maison de Lorraine, dont ils ne s'étoient jamais départis, & qu'ils conserveroient toûjours, pourvû qu'on ne les attaquât point. On se plaignit ensuite de la licence effrénée des troupes Lorraines.

Le Cardinal écrivit une seconde fois au Sénat, & lui fit des reprimandes, d'avoir dit que l'élection de son concurrent étoit légitime, parce qu'elle étoit appuyée de son autorité; il lui reprocha de s'arroger le droit de choisir & de déposer l'Evêque, & de regler son domaine. Ces Magistrats se justifierent, en rejettant la mauvaise opinion que le Cardinal avoit conçûë, sur des gens mal-intentionnés, qui empoisonnoient leurs réponses; ajoûtant, qu'ils n'avoient de droits sur l'Evêque & sur son domaine, que ceux que leur donnoient leurs privileges, & les traités qu'ils avoient fait avec les Evêques; & qu'ils avoient toûjours eu grand soin de n'être à charge à personne, & de ne point usurper les droits des autres.

Menaces du Cardinal au Sénat de Strasbourg.

C'est ainsi qu'on s'éloignoit en apparence de la force ouverte de part & d'autre, tandis qu'au fond on ne songeoit qu'à la guerre. Le Cardinal de Lorraine, ayant assemblé son armée, forte de dix mille hommes, commença les actes d'hostilité par la prise de Binsfeld. Il envoya ensuite des partis jusqu'aux portes de Strasbourg. Un Trompette eut ordre d'aller commander de sa part aux habitans de cette ville, de chasser les Chanoines séditieux de la faction opposée, & de rendre aux Chanoines de son parti les biens & les maisons qu'on leur avoit enlevés, ou plutôt qu'on avoit enlevés au Chapitre & à l'Eglise de Strasbourg; de laisser célébrer les saints mystères, suivant le Rit Romain dans leur cathédrale; & de réparer les pertes que cette guerre avoit causées au domaine, au Chapitre & à d'autres qui y étoient intéressés, qu'à ces conditions on étoit prêt à leur conserver leurs privileges & leurs immunités; mais qu'ils seroient, en cas de refus,

Guerre à ce sujet.

(1) Il s'écrit en Allemand *Kriechingen*.

HENRI IV. 1592.

refus, regardés comme ennemis. Il y eut ensuite des escarmouches aux environs de Moltzheim & d'Andlau jusqu'au 22. de Juin.

Combat entre les Lorrains & les troupes de Brandebourg à Schafoltzheim.

On fit le même jour la revüë de cinq cens chevaux des troupes de Brandebourg, auxquels on assigna des quartiers à Schaffoltzheim. Les Lorrains, à la nouvelle de l'arrivée de ces troupes, partirent au nombre de quinze cens pour aller les attaquer pendant la nuit. Le combat fut opiniâtre des deux côtés. Les Lorrains mirent le feu à quelques maisons, & se retirerent sans autre avantage que de s'etre emparés d'une grande partie du bagage de l'ennemi. Ils surprirent ensuite un château proche Geispitzen, par la trahison de quelques soldats de la garnison, qui ayant été pris dans la suite, furent punis du dernier supplice.

L'Empereur avoit donné l'administration de l'Evêché de Strasbourg, & le soin d'appaiser les troubles qui pourroient s'élever, à son oncle Ferdinand, dont les Ambassadeurs trouverent à leur arrivée la guerre déja allumée, à quoi ils ne s'étoient pas attendus. Ils allerent trouver le Cardinal de Lorraine à Moltzheim, & l'exhorterent à mettre bas les armes, à licencier ses troupes, & à se remettre à l'Empereur pour la décision de l'affaire. Le Cardinal, avec qui cela se faisoit de concert, se rendit facilement, à condition cependant que les habitans de Strasbourg & le Prince de Brandebourg en feroient autant de leur côté. Les Ambassadeurs firent les mêmes propositions au Sénat & au Prince Evêque. Mais ils ne trouverent pas la même facilité; on leur répondit, que la décision de cette affaire regardoit autant les Princes de l'Empire que l'Empereur; & que d'ailleurs on ne pouvoit rien faire sans le consentement de l'Electeur de Brandebourg.

Le Cardinal de Lorraine assiége Kochersberg.

Le Cardinal de Lorraine ayant perdu l'espérance de terminer le différend par un traité, prit le parti de soutenir ses droits à la pointe de l'épée; & ayant formé le siége de Kochersberg le 27. de Juin, la place fut emportée après une vigoureuse attaque. On fit périr toute la garnison, à l'exception d'un soldat, qui servit de bourreau à son Commandant. Bubenhofer ancien Sergent-major, qui étoit depuis long-tems au service du Sénat, abandonna, à l'arrivée de l'ennemi, Dachstein, où il commandoit. On lui fit un crime de sa retraite à Strasbourg, & on le mit en prison. Les Lorrains s'emparerent avec la même rapidité de Wasselsheim, château du domaine du Sénat, parce que le secours qui devoit entrer dans cette place n'arriva pas assez à tems. Cependant les Princes de l'Empire refuserent d'employer leur médiation dans cette affaire, qui paroissoit trop difficile à terminer.

Le Prince de Brandebourg met le Siége devant Moltzheim.

Les troupes de Brandebourg ne voulant pas demeurer inutiles, attaquerent les ennemis dans leur camp à Ernstein, & furent repoussées avec perte. L'armée Lorraine reçut un grand échec à son tour dans l'attaque du bourg d'Ilkirchen pendant la nuit. L'ennemi averti de ce dessein par ses coureurs, s'étoit préparé à la bien recevoir. Il y eut cent Lorrains de tués. Les Cantons de Zurich, de Berne & de Bâle, envoyerent des troupes auxiliaires à ceux de Strasbourg leurs alliés. Le Prince de Brandebourg ayant reçû ce renfort, fit marcher le 3. d'Août ses troupes au camp d'Ernstein. On

On s'empara dans la marche de Figersheim & de Rinau, qu'on brûla. On campa deux jours après devant Moltzheim. Les lignes étant tirées, & la tranchée poussée, on pressa le siége; la garnison fit de fréquentes sorties, dans lesquelles ils tuerent Albert Comte de Tubinge, & Jerémie de Newenar, Gouverneur de l'Arcenal. Les Ambassadeurs de l'Empereur & des Cantons Suisses proposerent inutilement des accommodemens. HENRI IV. 1592.

Cependant on fit à Strasbourg la revûë d'une nouvelle compagnie d'Infanterie, composée de six cens hommes, commandée par Jean de Nuremberg; on la fit partir pour le camp, avec la paye d'un mois pour toutes les troupes de Brandebourg. Le Comte de Vaudemont, qui s'étoit joint au Cardinal son frere, tomba sur cette troupe à Dieppiken; & ayant taillé en piéces la Cavalerie qui escortoit la caisse, il poussa l'Infanterie dans le temple de ce bourg, & la força de se rendre, en l'attaquant jusques dans le cimetiere où elle s'étoit retirée. Le Comte s'empara du bagage & de l'argent, & fit prisonnier Jean de Nuremberg, qu'il renvoya aussitôt à Strasbourg. Cette triste nouvelle consterna les Officiers qui étoient au camp devant Moltzheim, dont ils furent obligés de lever le siége, à cause de la mutinerie des soldats. Cette retraite se fit le 16. d'Août. Les Suisses & la Cavalerie se retirerent à Strasbourg. Huit compagnies Allemandes retournerent d'abord à Saint-Arbogast, & ensuite dans leurs premiers quartiers, à Ilkirchen, & à Graffenstad. Levée de ce siége.

Pendant ce tems-là, Ernest de Baviere Electeur de Cologne, après avoir long-tems pressé les Espagnols d'évacuer les places de l'Electorat, traita avec la garnison de Bonn, par l'entremise de Tifzlings, que le Duc de Parme avoit mis dans la place. Les Espagnols ayant reçû une somme considerable de l'Electeur, en sortirent le 24. d'Août. L'Electeur donna le gouvernement de Bonn à Herman de Linden. Deux jours auparavant Christierne Prince d'Anhalt, que le Roi de France avoit renvoyé avec de grands témoignages de bonté, ayant été abandonné par ses soldats, qui dechirerent leurs drapeaux pour s'en retourner par bandes dans leurs païs, vint à Strasbourg avec deux cens chevaux. Ce Prince ayant fait ses conditions avec le Sénat, prit la conduite de l'armée, qu'il mena contre les Lorrains. Il mit en fuite l'ennemi, & lui tua deux cens hommes. Cette déroute arriva le 3. de Septembre.

Christierne battit encore le premier Novembre les ennemis, & mit en fuite quatre cens chevaux & trois cens hommes d'Infanterie. Codwitz, brave Capitaine, à qui il avoit fait prendre les devants avec un détachement, tomba dans une embuscade & fut fait prisonnier; il attaqua dans l'endroit où l'on distribuoit la paye, les nouvelles levées que le Cardinal de Lorraine avoit mandées, & les mit en déroute. Les Lorrains, pour se venger de tant de pertes, s'emparerent de Wangen, où ils mirent tout à feu & à sang. Enfin le Prince d'Anhalt, ennuyé de faire la guerre sans regle, & voulant se signaler par quelque coup d'éclat, traita avec le nouvel Evêque Jean-George de Brandebourg, & se rendit ensuite au camp, accompagné d'Othon & de François Princes de Lunebourg, de Charles de Brunswic, du Baron de Dhona & d'autres Officiers; & ayant campé pendant la Victoires de Christierne Prince d'Anhalt contre les Lorrains.

HENRI IV. 1592. nuit entre Strasbourg & Moltzheim, il donna beaucoup d'inquiétude aux Lorrains, qui ne pouvoient deviner son dessein. On mit une forte garnison à Zabern, dans la crainte qu'il n'en voulût à cette place. Christierne ayant donné ordre à un regiment d'investir Dachstein, pour brider l'ennemi, assiégea en personne Moltzheim le 14. Novembre; il fit venir de l'artillerie, & ayant ouvert la bréche en trois endroits, on monta à l'assaut le dixième jour du siége. Mais les assiégeans furent repoussés avec perte. Jean-Ulric Baron de Hohen-Saxen, Mestre de camp d'un regiment, Daniel Dienast, Lieutenant-Colonel du regiment de Landen, & Christophle Wolff, Lieutenant-Colonel de Hohen-Saxen, périrent dans cette attaque. Les assiégés perdant toute espérance de secours, se rendirent, à condition que le Clergé & les habitans qui voudroient abandonner la ville, en sortiroient sains & saufs, avec tous les meubles qu'ils pourroient emporter; que la garnison, composée de trois cens hommes, auroit la liberté de se retirer où elle voudroit, & de sortir en armes, méches allumées, avec tout le bagage.

Il assiége & prend Moltzheim.

Sur ces entrefaites, Ernest-Fréderic Marquis de Bade ayant pris sa marche par les Etats de Philippe Comte de Hanau, & fait d'étranges ravages sur la route, amena au camp mille chevaux & deux mille hommes de pied. Les peuples du Comté de Hanau parlerent hautement contre la conduite des troupes de Bade, & en porterent leurs plaintes à la Chambre de Spire. Le Prince d'Anhalt s'étant engagé dans un défilé pour aller à Moltzheim, rencontra deux cens Lorrains, qui le reconnoissant, l'attaquerent vivement. On se battit avec vigueur de part & d'autre, malgré la supériorité des Lorrains. La garnison de Moltzheim qui attendoit le Prince, ne le voyant point venir, se douta qu'il lui étoit arrivé quelque chose, & sortant au devant de lui, elle le trouva aux mains avec l'ennemi. La victoire jusqu'alors incertaine, se declara pour le Prince à l'arrivée des siens, qui mirent les ennemis en déroute. Fréderic & David Comtes de Mansfeld furent dangereusement blessés, & les Lorrains perdirent un grand nombre des leurs.

L'Empereur interpose son autorité.

L'Empereur voyant que les mouvemens de part & d'autre n'aboutissoient à rien, interposa son autorité. Il envoya sur la fin de l'année un Héraut à Strasbourg. Ce Héraut, couvert d'un habit sur lequel étoient les armes de l'Empire, & tenant à sa main un bâton doré, exposa dans la place publique les ordres dont il étoit chargé, & commanda au Chapitre & au Sénat, de la part de l'Empereur, de quitter les armes, & de remettre le jugement de leur différend avec le Cardinal de Lorraine entre les mains des Commissaires qui feroient nommés à cet effet. Il alla ensuite trouver le Cardinal, auquel il fit entendre la volonté de l'Empereur.

Troubles dans la Saxe au sujet de la Religion.

Tandis que les deux prétendans à l'Evêché de Strasbourg s'en disputoient la possession les armes à la main, il s'éleva de grands troubles dans la Saxe, à l'occasion de ce que j'ai dit dans le dernier Livre. On emprisonna Pierre Crell, Charles Gunderman, & autres, soupçonnés au sujet de la Religion. L'Administrateur (1) Fréderic-Guillaume indiqua une Assemblée à Tor-

(1) Ou Régent de Saxe.

Torgau, dans laquelle les Etats intenterent une accusation contre ces prisonniers. On y demanda la proscription, par autorité du Prince, des libelles diffamatoires composés par les Sacramentaires, & la punition des auteurs de ces écrits: Que dans la visite qui devoit se faire, on fît une exacte recherche des Calvinistes cachés & qui dissimuloient leur doctrine: Qu'on leur ôtât l'éducation de la jeunesse, le gouvernement des Eglises & le maniment des affaires publiques: Qu'on interrogeât plus amplement les Théologiens prisonniers, comme des parjures, qui avoient contrevenu sans foi au formulaire de la Concorde qu'ils avoient signé, & comme des complices de Crell. Enfin on supplia l'Administrateur, de veiller de près à l'éducation du jeune Prince, & de mettre auprès de lui, pour le former, un Gouverneur qui joignît la science à la pieté, & qui fût zèlé pour la Religion du païs.

HENRI IV. 1592.

L'Administrateur leur accorda leur demande; & on fit en conformité un Décret, dont Gunderman craignant l'exécution, rétracta ses sentimens par un écrit signé de sa main, y promettant de les rétracter à haute voix. En consequence de cette declaration on le mit en liberté au commencement du mois de Juin, & on le conduisit à Calau, sa patrie. David Steinbach, Ministre de Dresden, voulant se sauver de la citadelle de Stolm, où il étoit enfermé, se cassa la cuisse en tombant de la fenêtre en bas. Il renonça à ses opinions le 8. de Juillet, entre les mains du Ministre Zacharie Revader. On fit la visite à Leipsic, à Wittemberg, à Jena, & dans toute la Saxe, pendant les mois de Juillet & d'Août. Dans le cours de cette visite, on enregistra les articles proposés par Nicolas Selnecer & par Polycarpe Leiser. On obligea ceux qui étoient suspects, à se conformer à ces articles; on mit aussi par écrit les points dans lesquels la doctrine de Calvin & des Sacramentaires differe de la Confession d'Augsbourg & du Luthéranisme; & on obligea encore ceux qui étoient suspects, de les abjurer. La Reine d'Angleterre employa sa médiation l'année suivante pour Pierius, qui sortit le 12. Février de la prison rigoureuse où il avoit été confiné jusqu'alors. Il s'engagea par un écrit signé de sa main, à ne rien dire ni écrire contre la doctrine reçûë en Allemagne.

Les Turcs menacent l'Europe.

Cependant la consternation étoit générale en Europe, au sujet du formidable armement des Turcs. La République de Venise, dans la crainte que cet orage ne vînt fondre sur ses frontieres, ou dans les Isles de sa dépendance enclavées dans les terres des Turcs, avoit levé l'année précedente des soldats, qu'elle avoit envoyés dans l'Isle de Candie, sous la conduite de ses meilleurs Chefs. La peste qui se mit dans les vaisseaux, obligea de relâcher dans l'Isle de Corfou, où le Comte Mutio Porto & Sacromoso moururent. Le Comte Alexandre Pompeï & son fils Albert arriverent dans l'Isle de Candie, sans avoir été attaqués du mal contagieux, & se logerent dans le monastere des Franciscains, bâti magnifiquement par le Pape Alexandre V., qui étoit de Candie, dans la ville qui porte le même nom.

Peste dans l'Isle de Candie.

Pompeï ayant été averti en songe, qu'il y avoit dans ce couvent des Moines attaqués de la peste, qui cachoient leur mal, se rendit dès le matin à l'église cathédrale de S. Tite, où se tenoit le Conseil de la ville, & declara ce qu'il avoit appris en songe; c'étoit sur la fin de

HENRI IV. 1592.

Mars. Jérôme Capello, Gouverneur de Candie (1), Philippe Pascaligo, son Lieutenant, Jean Mocenigo, Provéditeur de la flote, & le Comte Honoré Scoto, Général des troupes de l'Isle, firent alors bâtir hors des murs de la ville, une maison pour loger les malades, & on y transféra les pestiférés, & ceux qui étoient suspects. En même tems Benoît Quirini, & Laurent Vitturi Evêque de la ville, de concert avec les Officiers généraux dont nous venons de parler, distribuerent de l'argent au petit peuple, pour soulager sa misere, & prirent toutes les mesures possibles pour arreter le cours du mal. La peste fit de cruels ravages depuis la fin d'Avril, jusqu'au commencement de Juillet. Elle emportoit tous les jours autour de deux cens personnes. Cependant elle diminua au mois de Septembre, & on crut au commencement d'Octobre qu'elle étoit tout-à-fait éteinte, lorsqu'elle recommença avec plus de fureur.

Capello fut obligé d'user d'une plus grande sévérité contre ceux qu'on soupçonnoit d'être attaqués de la peste. Il fit enfermer les malades dans leurs maisons, avec défense d'en sortir. La contagion emporta Fréderic Comte de Pepoli; les Capitaines Torello, de Fano; François Ronca, de Modene; Taranto, d'Albanie; & l'Ingenieur Jean Fava; auquel succeda Angelo Odi, de Padoüe. Les simptomes de cette maladie incurable étoient affreux. Il s'élevoit sur tout le corps un grand nombre de boutons livides, plus larges & plus épais que les taches de la maladie du pourpre, auxquelles ils étoient du reste assez semblables. Il y avoit d'autres pestiférés, dont tout le corps étoit couvert de tumeurs en forme de bubons; le milieu étoit livide, & les bords enflammés; c'est-ce qu'on appelle vulgairement des charbons. La plûpart de ceux qui étoient attaqués de cette derniere espece de peste, ne passoient pas le quatrième jour. Ils avoient une fiévre ardente, ils ressentoient de grands maux de tête & des douleurs cruelles. La troisième espece n'étoit pas si dangereuse; elle causoit dans l'aîne une tumeur de la grosseur d'un œuf, autour des oreilles, & dans les endroits que les Médecins appellent émunctoires. La plus grande partie du peuple fut attaquée de cette derniere espece de peste, qui n'emporta pas beaucoup de monde.

Simptomes de cette maladie & les differentes especes.

La peste, suivant ce qu'on en rapporte, fit périr vingt mille hommes dans la ville, jusqu'au mois d'Août, qu'elle se rallentit beaucoup. Elle enleva encore un grand nombre de païsans dans les bourgs aux environs, & plusieurs Turcs que le commerce avoit attirés dans l'Isle. Les ravages qu'elle fit parmi les troupes, firent craindre que les Infidèles ne prissent occasion de la foiblesse des soldats pour faire une descente dans l'Isle. C'est pourquoi les Officiers généraux envoyerent Horace Longo, Commandant des milices de Sitia & de Girapietra, à Spinalonga; & le Colonel Sanmartino, Gouverneur de Retimo, au port de la Suda. On donna le gouvernement de la forteresse du port de Grabuze, à Dominique Cartolari, Florentin. George Murmuri, Général de la Cavalerie Alba-

Grands ravages qu'elle fait dans cette Isle.

(1) Il portoit le titre de *Duca di Candia.*

Albanoise, eut ordre de faire des marches de tous côtés, pour être prêt à tous évenemens. Henri IV.

La nouvelle qu'on reçut alors, que Cigala, Bacha de la mer, armoit une flote à Caristo, assez près de Negrepont, redoubla les soupçons des Venitiens. Il s'approcha de Zante, Isle de la dépendance de la République, pour y faire aiguade, à ce qu'on croit, & pour prendre ce qui lui étoit nécessaire. Ayant rencontré un vaisseau Anglois, nommé la Bretonne, il demanda quelque chose avec hauteur au Capitaine, qui lui répondit en brave homme, qu'il ne lui donneroit rien, & qu'il étoit prêt à se défendre si on l'attaquoit. Cigala ne passa pas outre; il fit même lâcher prise à des Corsaires, qui emmenoient en Afrique un vaisseau qu'on avoit mis dans le port de Zante pour aller à la découverte. Cette conduite des Turcs rassûra les Venitiens du côté de la mer. On faisoit courir le bruit à la Porte, que toutes les forces de l'Empire Ottoman alloient se réünir pour fondre sur la haute-& la basse-Hongrie, & pour se venger des courses des Cosaques; & qu'on commenceroit par la Croatie. 1592.

Délibérations du Divan au sujet de la guerre.

Amurath changea de résolution; voyant la guerre terminée en Perse, il ne pensoit qu'à joüir du repos. Mais les Bachas considerant que l'Empire Ottoman, qui est un gouvernement tout militaire, ne peut avoir la paix au-dehors, sans se voir exposé à des troubles intestins, s'assemblerent pour delibérer de quel côté on porteroit la guerre. Les uns vouloient qu'on la continuât dans la Perse, où on l'avoit faite jusqu'alors avec succès, & qu'on poussât ses conquêtes dans ce païs, prétendant que si on laissoit le Sophi en paix, il attendroit que le Sultan fût engagé dans une guerre éloignée, pour venger ses pertes & pour attaquer les Turcs. Que cette conjecture n'étoit pas sans fondement, puisque le Roi d'Espagne pouvoit envoyer des secours en Perse par les Indes, & fournir au Sophi des troupes, des munitions, & des Ingenieurs, dont il manquoit absolument: Que les Géorgiens, naturellement légers & amis des troubles, prendroient, pour se soulever, le tems que les forces Ottomanes seroient occupées d'un autre côté: Que le Cam des Tartares du Zagathay & le Prince de Gilan, dont les Etats s'étendent sur les bords de la mer Caspienne (1), saisiroient l'occasion de se révolter quand elle se présenteroit: Qu'il faloit se délivrer de ces craintes, & hâter des expéditions qui seroient suivies de la victoire: Que les Turcs avoient un grand nombre de bons Arquebusiers, & que la Cavalerie Persanne, tirée de la Caramanie & de l'Arabie du tems d'Amurath, s'étant multipliée dans ces deux endroits, avoit beaucoup perdu de sa première vigueur, & avoit donné des marques de lâcheté, en fuyant tant de fois dans les dernieres guerres: Que les Géorgiens, dont on craignoit si fort la légereté, supposé qu'on discontinuât la guerre, ne remueroient point si on la faisoit dans la Perse: Que la plus grande partie de ces peuples étoient vassaux de leurs Princes, & qu'ils seroient assez contens de mettre

(1) *Ou de Backu, ou de Sala.*

HENRI IV. 1592. mettre à couvert leur liberté, à la faveur de l'assiéte de leur païs, qui étoit inaccessible, sous la protection de leurs Rois Simon & Alexandre.

Raisons pour la declarer au Roi de Fez & de Maroc.

D'autres Bachas étoient d'avis de faire la guerre au Cherif, c'est-à-dire, au Roi de Fez & de Maroc, Prince très-puissant; mais qui a plus de troupes que d'argent. Ils apportoient pour motif de cette guerre, qu'il étoit de la gloire de l'Empire Ottoman de porter ses armes dans cette troisiéme partie du Monde: Qu'on ne pouvoit mettre Alger & Tunis à couvert, qu'en rangeant ces belles Provinces de Barbarie sous la puissance d'Amurath: Qu'on assûreroit la navigation dans ces mers, en s'emparant du cap d'Aguer & du port de Larache, qui est au-delà du détroit, & où les corsaires Anglois se retiroient avec leurs prises: Que la Religion Mahometane, qui étoit celle du Cherif, & sa dépendance de l'Empire Turc, ne l'avoient point empêché d'entretenir dans les dernieres guerres de secretes correspondances avec le Roi d'Espagne, & avec les Chevaliers de Malte; ce qui avoit été cause qu'ils avoient presque surpris Tripoli: Qu'il étoit dans les intérêts du Roi de Carvan & du Prince Marabut, qui remuoient en Afrique: Qu'on ne devoit pas être détourné de ce dessein, par la consideration des places fortes de Marsaquivir, d'Oran, de Pennon de Velez, de Tanger, d'Arzilla, de Mazagan, & de Ceuta, par le moyen & le voisinage desquelles les Espagnols, qui en étoient les maîtres, pouvoient s'allier avec les Maures: Qu'on pouvoit remedier à cet inconvenient, en mettant une flote en mer pour brider les Espagnols, qui prendroient le parti de rester chez eux, pour être à portée de s'opposer aux descentes qu'on pourroit faire en Espagne: Que d'ailleurs on sçavoit par expérience, qu'il n'y auroit pas de si grandes difficultés dans cette expédition; & que la prise de Tunis & de la Goulette, qu'on croyoit imprenables, en étoit une preuve: Que Sinan avoit emporté en peu de tems ces deux places, dont la conquête l'avoit comblé de gloire, & avoit fait honneur à la Nation.

Raisons pour attaquer l'Isle de Malte.

Le troisiéme avis fut d'aller attaquer l'Isle de Malte, dont les Chevaliers empêchoient la liberté du commerce dans la Méditerranée, par leurs caravanes continuelles, & troubloient les pélérinages de la Meque. On disoit qu'il étoit de l'honneur du petit-fils de Soliman, de rétablir, par la conquête de Malte, la gloire de ce grand Prince, qui avoit échoüé dans cette entreprise, dont le mauvais succès faisoit tant de tort à la réputation d'Amurath: Qu'il faloit faire cesser à Constantinople & aux environs, les cris & les gémissemens des femmes qui pleuroient leurs maris; des peres & des meres qui redemandoient leurs enfans, que ces corsaires avoient emmenés en captivité: Que ce motif avoit autrefois animé Soliman à la conquête de l'Isle de Rhodes, fameuse retraite de ces pirates en Orient: Qu'enfin le secours qu'ils avoient donné aux rebelles de Barbarie, & la tentative qu'ils avoient faite sur Modon dans la Morée, étoient de nouveaux motifs de leur declarer la guerre.

Motifs pour faire la

On proposa aussi de porter la guerre en Espagne. Les Bachas qui ouvrirent cet avis, disoient, qu'un Prince qui vouloit se rendre maître de l'Univers,

nivers, devoit abattre la plus puissante Monarchie de la Chrétienté: Qu'on ne devoit pas craindre pour Alger, dont les fortifications étoient en meilleur état que du tems de Charles V. Que l'Espagne entiere unissoit envain ses vœux pour la prise de cette ville, regardée par elle comme une retraite de brigans, qui écumoient sans cesse les côtes aux environs; & que le Roi d'Espagne avoit trop de prudence pour risquer cette entreprise, qui attireroit la guerre dans ses Etats: Que les Espagnols n'iroient plus courir les côtes de l'Asie dans la Méditerranée, de peur d'être trop éloignés de leurs ports: Qu'outre ces motifs, il étoit certain que Philippe avoit de vastes desseins; & que la grandeur & l'embarras de ses affaires, ou d'autres raisons, l'empêcheroient de s'embarquer de lui-même dans une guerre contre l'Empire Ottoman: Qu'il avoit évité d'envoyer des troupes au secours de la Preveza & de Navarrin, situés dans le golfe de l'Arta; & qu'ayant pû secourir les Perses dans les dernieres guerres, il n'avoit pas voulu le faire, ou avoit pris des prétextes pour s'en dispenser: Que d'ailleurs il ne pourroit se mettre en défense, parce qu'il étoit obligé d'entretenir de nombreuses armées dans les Païs-bas, dont les peuples combattoient pour leur liberté avec tant d'opiniâtreté & de constance, qu'on n'avoit pû les réduire depuis plusieurs années: Que ces peuples, défendus par l'assiéte des lieux, trouvoient encore des secours de troupes & d'argent dans l'amitié de la Reine d'Angleterre, qui faisoit poursuivre les vaisseaux Espagnols qui alloient aux Indes, fomentoit les troubles de Portugal, & venoit de faire ravager la Corogne, sur la côte de Gallice: Que les François ne donnoient pas moins de jalousie aux Espagnols, qui observoient leurs démarches, & n'osoient s'écarter, pour être à portée de leur faire tête: Que supposé que le Roi d'Espagne n'eût rien à démêler avec ses voisins, il éviteroit autant qu'il seroit possible d'en venir à une guerre ouverte avec la Porte, sçachant que les Turcs pouvoient encore, comme ils l'avoient fait du tems d'Alfonse d'Albuquerque, envoyer une flote dans le golfe de Balsora, & fermer les passages aux vaisseaux qui reviennent des Indes par ce chemin, chargés de parfums & d'autres marchandises, en quoi consistent presque les principales richesses des Espagnols: Qu'on pourroit encore facilement porter la guerre des ports d'Afrique, sur les côtes d'Espagne: Que si on prenoit ce parti, le Roi de France entreroit dans le Royaume de Navarre, dont il prétend que les Espagnols ont dépouillé ses ancêtres; & que la Reine d'Angleterre feroit faire une descente en Portugal: Que les exilés qui étoient en Afrique & à Constantinople assûroient ces choses, confirmées d'ailleurs par les nouvelles qu'on recevoit tous les jours de Grenade & d'Andalousie de la part des Maures, qui mandoient, qu'il y auroit des révoltes en Espagne, dès que la guerre seroit allumée dans le Royaume: Que Philippe ne pourroit tirer de ses Etats épuisés d'hommes, (ayant tous ses soldats, ou dans la Flandre, ou dispersés dans les garnisons d'Italie, ou dans les Indes,) des forces capables d'arrêter ces mouvemens: Qu'on pouvoit juger par la derniere guerre que les Maures avoient faite en Andalousie vingt quatre ans auparavant, quel en auroit été le succès, si Selim eût suivi le conseil de Mechmet, & eût alors, en faveur des Maures

HENRI IV. 1592. guerre à l'Espagne.

Ma-

HENRI IV. 1592.

Mahometans, tourné contre l'Espagne avec plus de justice & de gloire, ses armes victorieuses employées à la conquête de l'Isle de Chypre.

Raisons pour la faire aux Venitiens.

Ceux d'entre les Bachas, qui ne consideroient que la facilité de l'expédition & l'utilité présente, conseilloient la guerre contre Venise, & appuyoient leur sentiment d'un grand nombre de raisons solides. Ils disoient qu'on avoit enlevé plusieurs places aux Venitiens dans les dernieres guerres, & qu'ils avoient été forcés d'acheter la paix: Que cette République n'avoit d'autre but que d'entretenir la paix avec ses voisins; & que, suivant son ancienne maxime, elle n'entreprenoit la guerre, que lorsqu'elle y étoit forcée, & dans la derniere extremité: Qu'elle aimoit mieux éloigner la guerre par des traités, avant que ses Etats fussent entamés, que d'attendre à composer après ses pertes, comme elle avoit fait après la conquête de l'Isle de Chypre: Que d'ailleurs les Venitiens n'étoient pas en état de résister seuls aux forces de l'Empire Ottoman; & qu'ils étoient meme encore foibles avec les secours qu'on pouvoit leur fournir: Que l'Espagne n'en envoyoit jamais qu'avec lenteur, comme on l'avoit vû dans la guerre de Chypre, ce qui avoit obligé les Venitiens à faire la paix sans la participation des Espagnols: Qu'il faloit encore considerer, que la République ayant un grand nombre de forts, & en faisant bâtir tous les jours, ses troupes étoient dispersées dans les garnisons, & ses finances épuisées: Qu'elle ne pouvoit pas compter sur de grands secours de la part du Pape, des Ducs de Florence & de Savoye, ni de la part des Chevaliers de Malte, qui tous ensemble pouvoient à peine équiper vingt galeres.

Differens avis des Bachas sur la maniere de l'exécution.

Le Divan étoit assez d'accord sur la facilité qui se trouvoit dans la guerre de Venise; mais les voix se partagerent sur la maniere de l'exécution. Sinan, dont le crédit l'emportoit sur celui des autres, parla d'aller d'abord à Corfou, pour ôter aux Venitiens l'empire de la mer Adriatique, dont ils sont les maîtres par le moyen de cette Isle. Il rappella le souvenir de la prise de la Goulette, qu'il avoit forcée dix huit ans auparavant, quoique ce fort passât pour imprenable; & proposa son projet avec une fierté, qui faisoit bien voir qu'il avoit dessein de se faire donner la commission d'aller s'emparer de la forteresse d'Ariac (1). Il apporta pour motif de cette expédition, (car quelque injustes que soient les Turcs, ils veulent toûjours donner une couleur à leurs entreprises;) que les Venitiens ne payoient plus le tribut pour la Bastia, située sur le rivage de l'Albanie, dans le golfe de Calamata (2), & éloignée de douze milles de Corfou, où la Bastia est assez proche des salines des Turcs, qui ont donné cette place aux habitans de Corfou en 1537. moyennant un tribut de trois cens sequins, afin de faciliter le transport des marchandises qui viennent de Grece en cette Isle. Ferhat, natif d'Oronico en Albanie, jaloux du crédit de Sinan, s'opposa à son projet; & lui ayant reproché son ambition, il fit voir que cette entreprise étoit dangereuse, que le succès étoit incertain, & qu'il seroit plus à propos d'attaquer Cataro

(1) Ainsi appellée à cause de sa hauteur & situation. DUPUY.

(2) Entre la ville de Butrinto & celle de Perga, & vis-à-vis de l'Isle de Corfou.

taro (1), qui bridoit Castel-novo, outre que c'étoit la derniere place de la Dalmatie, & de la dépendance de Venise de ce côté-là.

Tandis que Sinan & Ferhat vouloient l'emporter l'un sur l'autre dans le Divan, Cigala, aussi grand Capitaine que ces deux Bachas, & ennemi juré des Venitiens, proposa la conquete de l'Isle de Ceriguo (2), sur la côte méridionale de la Morée. Cette Isle est une espece de donjon, qui domine sur l'Archipel, d'où l'on peut découvrir les vaisseaux Turcs. Sa situation est si avantageuse, que Demarathe (3) crut autrefois devoir s'en emparer d'abord, pour venir à bout du projet qu'il avoit formé de subjuguer la Grece. Les sentimens étoient partagés dans le Divan; & il étoit encore incertain auquel on s'arrêteroit, lorsqu'on ouvrit encore un autre avis; ce fut de prendre Butrinto en Albanie. Ceux des Bachas qui aimoient l'argent, appuyoient cette proposition, parce qu'ils s'imaginoient que les Venitiens retiroient tous les ans cent mille sequins de cette place, & qu'ils seroient moins en état de se défendre, si on leur ôtoit des sommes si considerables. Il y eut des Bachas qui furent d'avis d'aller assiéger d'abord Zara (4) & Novigrad en Dalmatie (5), pour arrêter les brigandages des Uscoques sur les terres des Turcs, & pour faire porter aux Venitiens les pertes que ces brigans causoient tous les jours aux marchands Turcs. La plûpart des Bachas, sçachant qu'il est facile d'entrer dans les terres de la République voisines de celles des Turcs, étoient d'avis, de ne point prendre de résolutions fixes pour attaquer une place en particulier, & qu'il faloit, afin de mieux tromper l'ennemi, soit qu'on partît de la Prevesa (6), ou de la Valona (7), soit qu'on levât l'ancre dans le golfe de Lepante (8), ravager les deux côtes du golfe de Venise, & se jetter à l'improviste sur la première place dont l'attaque seroit plus facile.

Résolution que l'on prend à ce sujet.

On résolut secretement d'aller à Pola en Istrie, ville médiocrement peuplée, éloignée de cent vingt milles de Venise, & dont la situation est avantageuse & très-belle. On résolut d'attaquer en même tems la République de Raguse, qui, après Corfou, est la seconde entrée du golfe de Venise, & qui comprend des ports sûrs, & capables de contenir les plus grandes flotes qu'on voudroit envoyer faire des descentes en Italie. Les motifs de cette résolution étoient: Que les Turcs n'avoient presque point de ports de ce côté-là: Que le port de Durazzo, autrefois si célébre, d'où l'on pouvoit passer à Brindes, étoit comblé, & pouvoit à peine contenir quatre galeres, à cause de la quantité de basses qui s'y trouvoient: Qu'on voyoit

(1) Sur la côte du golfe ou canal de ce nom. Elle apartient aux Venitiens depuis l'an 1420. avec son territoire, où il y a dix sept villages ou châteaux aux environs, qui confinent d'un côté avec les terres de la République de Raguse; & de l'autre avec celles des Turcs du côté de Montenero.

(2) C'est la fameuse Isle de Cithère.

(3) Capitaine de Sparte.

(4) Ville capitale de Dalmatie avec un Archévêché, sur la côte du golfe de Venise.

(5) Il y a trois villes de Novigrad. Celle-ci est sur le golfe de Venise, avec un château sur un rocher, près des frontieres de la Croatie. Elle donne son nom au petit golfe de Novigrad.

(6) Ville de Grece dans la basse-Albanie, & dans la Province de l'Arta.

(7) Ville de la Turquie dans la haute-Albanie.

(8) Ou de *Corinthe*.

HENRI IV. 1592. voyoit à douze milles au-delà de Durazzo, la Petra, appellée aujourd'hui Lachi, dont le port, qui n'étoit pas trop sûr, ne pouvoit contenir que vingt vaisseaux: Qu'outre cela les eaux étoient si mal-saines aux environs, que les matelots n'en approchoient que lorsqu'ils y étoient forcés: Que le port de la Valona ne pouvoit contenir que trois galeres: Que celui de Raguse, qui en étoit éloigné de huit milles, en contenoit à la vérité trente; mais que les vents de tramontane & de ponant le rendoient peu sûr: Qu'on rencontroit hors de la mer Adriatique, le long des côtes d'Albanie, ou même dans cette mer, (qui s'étend, si l'on en croit les Anciens, jusqu'aux montagnes de la Chimère,) le port de Santi-Quaranta, qui étoit très-étroit; & un peu plus loin, Orco (où les vaisseaux qui partoient d'Otrante venoient mouiller autrefois,) avec un bon port, assez grand pour quarante galeres: Qu'entre les cinq ports de la République de Raguse, le port de Sainte-Croix l'emportoit, & que sa rade étoit très-sûre: Qu'outre ces avantages, il n'étoit pas éloigné des montagnes d'Albanie, où il y avoit une grande quantité de bois propre à construire des vaisseaux; ce qu'on ne trouvoit pas avec la même abondance dans les autres ports des environs.

Plusieurs Bachas proposent la conquête de Candie.

Plusieurs Bachas représentoient: Qu'il étoit à propos, pour l'honneur & l'agrandissement de l'Empire, de faire la conquête de Candie, parce que les Maltois, les Espagnols, & les Chevaliers du Grand-Duc de Toscane (1), qui donnoient la chasse aux vaisseaux marchands qui alloient de Constantinople à Alexandrie d'Egypte, & à ceux qui portent des pélerins à la Meque, trouvoient une retraite assûrée dans les ports de cette Isle: Que les divisions qui y regnoient, en rendoient la conquête aisée: Que parmi le peuple, les uns tenoient pour le Rit Grec, & les autres pour le Rit Latin: Qu'il y avoit de la Noblesse Venitienne, ennemie de la Noblesse du païs; des têtes libres & exemptes de tribut; & des esclaves qui le payoient: Qu'il s'élevoit tous les jours des plaintes & des murmures dans l'Isle, où l'on n'attendoit qu'une occasion pour se soulever: Que sa situation au milieu de la Mediterranée & du monde entier, devoit engager les Turcs à s'en emparer: Qu'étant environnée, d'un côté par la Natolie, la Caramanie, l'Archipel, & la Morée; & de l'autre par l'Egypte & l'Afrique, elle étoit comme enclavée dans les terres de l'Empire: Qu'on ne manqueroit pas de trouver un grand nombre de Candiots exilés qui s'étoient refugiés à Constantinople, ou que le commerce y avoit attirés, & qui s'y étoient établis: Que ces gens donneroient de bons avis pour cette conquête: Qu'ils l'aideroient même de leurs richesses, & y contribueroient de leur industrie: Que ces Candiots trafiquoient dans la mer Noire, & tiroient de Candie d'excellens vins, qu'ils faisoient remonter par l'embouchure du Danube pour la Valachie, la Moldavie & la Pologne.

Raisons pour attaquer l'Italie.

On proposa un sixième avis. Quelques Bachas prétendirent, qu'un peuple qui vouloit posseder l'empire de l'Univers, devoit réünir ses forces par terre & par mer, pour aller fondre sur l'Italie: Que les Romains avoient été

(1) Les Chevaliers de Saint-Etienne.

été maîtres de l'univers, tant qu'ils l'avoient été de cette contrée: Que les Huns, ayant formé le dessein de subjuguer le monde entier, avoient traversé l'Esclavonie pour venir en Italie: Que les Alains, après avoir ravagé la Grece, avoient passé par la Bosnie & la Croatie avec les Goths, pour s'emparer de cette même Italie, où les Vandales étant aussi venus, passerent en Afrique par l'Espagne: Que les Francs, les Allemans & les Espagnols avoient plusieurs fois mis au pillage Rome, capitale de l'Italie: Que Soliman disoit souvent, que cette ville ayant été démembrée de l'Empire par Constantin, & aliénée dans la suite par ses lâches successeurs, elle apartenoit à l'Empire des Ottomans, dont on ne pouvoit employer plus glorieusement & avec plus d'utilité les forces, qu'à subjuguer cette heureuse contrée, qui est, pour ainsi dire, la Reine de toutes les autres: Qu'on y voyoit des hommes mieux faits qu'ailleurs; des femmes d'une grande beauté; d'intrepides soldats; les arts dans leur perfection; des esprits excellens: Qu'elle étoit située sous un ciel doux & temperé, & fréquentée par l'abord de toutes les Nations: Qu'elle avoit un grand nombre de ports sur ses côtes: Que les vents y étoient modérés, & les eaux en abondance: Qu'il regnoit dans ses forêts une éternelle fraîcheur: Que les animaux, ailleurs les plus sauvages, n'y étoient point féroces: Et qu'enfin les terres y étoient fertiles & abondantes en pâturages. Ces barbares n'ignoroient pas les éloges magnifiques que les Anciens ont donnés à l'Italie.

Un des plus grands motifs qu'on allegua, fut, que Rome étoit le centre de la Religion Chrétienne, que les Turcs cherchent principalement à détruire: Que l'Italie étoit sous la domination de plusieurs Princes, qui avoient des intérets différens, & qui, accablant les peuples d'impôts, craignoient autant leurs propres sujets que les ennemis du dehors: Qu'une longue paix avoit diminué le courage de ces peuples, dont le nombre s'étoit si fort accrû pendant ce tems-là: Que si on entroit en Italie par différens côtés, un peu avant la moisson, il seroit facile de prendre les villes, où les peuples refugiés manquant de vivres, accepteroient sans résistance toutes les conditions qu'on voudroit leur imposer: Qu'aujourd'hui même les moissons qui se recueilloient dans la paix n'étoient pas suffisantes, & qu'on étoit obligé de faire venir de la Sicile, de l'Orient, de la France, & même des païs septentrionaux des bleds à grands fraix: Qu'outre cela, la plûpart des Italiens vivoient du travail de leurs mains, dont l'interruption, à l'occasion de la guerre, feroit naître des divisions, & souleveroit les peuples: Que ces grandes villes, contraintes par la famine & par la misere, se soûmettroient facilement à payer un tribut à la Porte, & à lui obéir: Qu'on ne verroit point les soldats refuser de marcher à cette expédition: Qu'on passeroit avec joye dans la plus belle Province du monde, où les troupes n'auroient point de deserts à traverser, ni la difficulté des neiges & des glaces à surmonter: Qu'on feroit facilement des ports voisins de l'Italie une descente dans ce païs: Que celles qu'on avoit faites autrefois, même en partant de ports éloignés de cette Province, avoient toûjours eu d'heureux succès.

HENRI IV. 1592.

On propose aussi la guerre contre la Pologne.

Enfin, la guerre contre la Pologne fut proposée dans le Divan. Les raisons étoient: Qu'en subjuguant ces Provinces, on s'ouvriroit des passages plus commodes pour entrer en Hongrie & en Allemagne: Qu'il étoit de la gloire des Ottomans de rabaisser l'orgueil des Polonois, qui, rejettant fierement les ordres des Sultans, refusoient de payer un tribut: Que les troubles du païs, la division, & les différens intérêts des principaux de l'Etat, étoient de sûrs garans de la réüssite de cette guerre, pour laquelle le voisinage de la Pologne avec la Turquie donneroit de grandes facilités: Que d'ailleurs on tireroit des secours des Moldaves, vassaux de la Porte, qui étoient aussi dans le voisinage; & des Tartares, qui sont toûjours prêts à faire ce qu'on demande d'eux: Que le seul moyen de contenir dans le devoir les deux Valachies, étoit de soûmettre la Pologne, azile ordinaire de ceux qui, après avoir amassé des richesses par des moyens odieux, sous la protection des Turcs, abandonnoient la Turquie: Qu'il n'y avoit que cette voye pour se venger du pillage de Coslovie (1) dans la Chersonese Pontique (2), & des autres insultes des Cosaques: Qu'on n'ouvriroit jamais le chemin de la Moscovie aux marchands Turcs, que par la conquête de la Pologne: Que cette conquête étoit d'autant plus aisée, qu'il n'y avoit point de places fortes dans ce Royaume, dont les peuples étoient amollis par une longue paix: Que le hazard seul, & non le courage des deux partis, avoit terminé la guerre des Polonois avec l'Empereur Maximilien, peu de tems après qu'elle eût commencé: Qu'à l'égard de celle que le Roi Etienne avoit faite à la Moscovie, les troupes Hongroises, qui entendent l'art des siéges, y avoient eu plus de part que les Polonois, qui l'ignorent presque entierement.

On arrête enfin d'un commun accord de faire la guerre à l'Empereur.

Le ressentiment des injures que la Porte avoit reçûës de la part des Uscoques réünit tous les Bachas contre l'Empereur, qu'on regardoit comme l'auteur des courses de ces peuples, qui, selon toutes les apparences, ne s'en tiendroient pas-là, si on n'en prenoit pas une prompte vengeance. C'est pourquoi on arrêta, qu'on marcheroit en Hongrie. Les Bachas étoient irrités qu'on eût forcé les marchands Turcs à passer par Spalato, en les empêchant de faire transporter leurs marchandises par Narenta (3); outre qu'on n'étoit plus en sûreté dans tout ce canton. Ils étoient encore aigris en particulier contre l'Empereur, qui se servoit des Uscoques pour garder ses frontieres; qui avoit pris le tems que le Sultan Amurath étoit occupé dans la Perse, pour différer de payer le tribut à la Porte; & découvroit par cette conduite, quels étoient ses desseins. Ils ne trouverent pas de grandes difficultés à faire réüssir leur projet, en faisant entrer en même tems des troupes en Croatie & en Autriche. Ils se représentoient encore, que les Turcs étant maîtres de Bude, de Belgrade, (4) d'Albe-Royale, & de la

(1) Ou *Coslow*.

(2) Chersonese en Grec signifie presqu'isle. La Chersonese Pontique, ou Taurique, est la Tartarie de Crimée.

(3) Ou *Naron*, ville de la Turquie d'Europe dans la Dalmatie.

(4) En Allemand *Stuhl-Weissenburg*.

la plûpart des meilleures places de la Hongrie, d'où il seroit facile de fournir des vivres aux troupes, par le moyen de la Save & du Danube, ils auroient une retraite assurée dans ces villes, en cas que cette expédition n'eût pas la réüssite qu'on en attendoit: Que l'Empereur lui-même, depuis long-tems en paix, n'étoit plus accoûtumé au métier des armes: Qu'une guerre de Religion divisoit les autres Princes d'Allemagne, qui d'ailleurs, ennuyés de la domination de la maison d'Autriche, étoient opposés à l'Empereur, & souhaitoient que l'Empire sortît de cette maison, dans laquelle il étoit depuis si long-tems: Que le Roi de Pologne & le Vayvode de Transilvanie ne donneroient point de secours à Rodolphe, dans la crainte où ils étoient pour leurs propres Etats: Que le Roi d'Espagne, chef de la maison d'Autriche, avoit assez d'occupation dans son Royaume: Que le Pape, qui exhortoit les Princes Chrétiens à la guerre contre les Turcs, n'étoit pas en état de suppléer par ses forces, ou par ses conseils, aux secours que l'Empereur pourroit espérer de tant de côtés, mais qui lui manqueroient absolument: Que les Princes d'Italie ne pourroient donner que de foibles secours pour la montre, & qui serviroient plutôt à prouver au Pape leur attachement à la Religion, qu'ils ne seroient utiles à l'Empereur: Qu'enfin une armée auxiliaire, nécessairement composée de Nations, dont la Religion, le langage & les mœurs sont si différens, ne pourroit jamais s'accorder, & n'agiroit indubitablement qu'avec lenteur, & sans aucun succès.

Telles furent les délibérations des Bachas dans le Divan, au rapport de ceux qui ont écrit l'Histoire de ce tems-là avec plus de soin. Ils disent, qu'il ne doit pas nous paroître surprenant, que les Turcs eussent des connoissances si certaines des affaires des Chrétiens, ayant grand soin de s'en informer par le moyen des Juifs & d'autres espions, & par les exilés & les rénegats; de même que les Princes Chrétiens sont instruits des desseins de la Porte par leurs Ambassadeurs, qui mettent tout en usage pour les découvrir, en gagnant à force d'argent ceux qui peuvent les leur apprendre.

Sinan, voyant que le projet qu'il avoit proposé n'avoit point été approuvé, se rangea du côté d'Assan, Bacha de Bosnie, homme entreprenant, qui mettoit sans cesse les courses des Uscoques sous les yeux du Sultan. Il pressa vivement la guerre de Hongrie, à laquelle il détermina Amurath, qui donna des ordres pour faire entrer une armée en Croatie. Les Turcs sont aujourd'hui maîtres d'une grande partie de cette Province, qui fait partie de l'Esclavonie, & qu'on appelloit autrefois Liburnie; ils l'ont extrêmement ravagée. Guerre des Turcs en Hongrie.

Ils ouvrirent la campagne par la prise de Wihitz ou Bihatz, sur le fleuve d'Unna, qui coulant au Midi près de Dubitz, va se jetter dans la Save à deux journées de-là. Cette place & sa citadelle ont été pendant un siécle & demi le boulevard des Chrétiens contre les Turcs, qui faisoient des courses en ces quartiers. Prise de Wihitz.

Assan, Bacha de Bosnie, où les *Triballes* habitoient autrefois, partit de

Henri IV. 1592.

de Bamaluch, capitale de son gouvernement, avec une armée nombreuse. Ayant attaqué Wihitz à l'improviste, & renversé les fortifications, il obligea les assiégés, qui n'avoient aucune espérance de secours, à capituler. On conduisit en lieu de sûreté la garnison Allemande, composée de quatre cens hommes. Les Turcs n'exécuterent pas le traité avec la même bonne foi à l'égard des habitans, qu'ils tourmenterent cruellement.

Assan Bacha passe le fleuve de Kulp.

Après la prise de cette ville, il arriva des troupes de tous côtés au Bacha, qui voyant son armée forte de cinquante mille combattans, s'avança sur le fleuve de Kulp, sur lequel il fit jetter un pont de bateaux, pour le passer sans danger. Il fit élever à la hâte, pour couvrir ce pont, des retranchemens de gazon au bourg de Petrina, entre Perna & Chrastowitz; & laissa un détachement avec du canon à la défense de ces retranchemens, un peu au-dessus de Zagrabia, qui étoit autrefois un village, & est aujourd'hui une ville épiscopale sur la Save, dépendante de l'Archévêque de Colocza. Son dessein étoit, d'avoir une retraite assûrée en repassant le pont à la faveur des nouveaux retranchemens, au retour de ses courses au-delà du Kulp. Pendant que les soldats pressoient l'ouvrage, on apprit que quatre mille Croates s'étoient assemblés dans un endroit fortifié. Les Turcs marcherent en grand nombre contre eux, & les ayant investis de tous côtés, ils les taillerent en piéces, à la reserve de quelques-uns qui échaperent au carnage. Les plus considerables des Chrétiens qui périrent dans cette action, furent George Presbach, Jaques Prantz, & Jean Weliwerduff. Abraham Walhausen fut fait prisonnier.

Différens succès de part & d'autre.

Petzheim, qui s'étoit habilement comporté à la Porte, où il étoit allé plusieurs fois en Ambassade de la part de l'Empereur, ayant négocié auprès des Princes de l'Empire, les engagea à envoyer des secours, qui arriverent de tous côtés. Ernest, frere de Rodolphe, s'étant rendu avec cinq mille hommes à Gratz (qu'on croit être l'ancienne *Sabarie*), y reçut un renfort de troupes levées en Carinthie. La guerre se faisoit de part & d'autre avec des succès & des pertes réciproques. Les Turcs s'étant avancés jusqu'à Scutari (1), l'attaquerent inutilement le 15 de Juin, à la faveur d'une poussiere épaisse dont ils étoient couverts. Ils revinrent le lendemain en plus grand nombre; & ayant brûlé quelques bourgs aux environs, ils en emmenerent le bétail. Quatre jours après, les Chrétiens eurent du désavantage près de Tockai.

Dans le même tems (2) War, Gouverneur d'Agria ou Erla, combattit d'abord avec succès dans une action contre les Turcs, dont il tailla un grand nombre en piéces; mais il eut bientôt du dessous, par la faute des milices, qui venant à se renverser sur les aîles, furent cause de la déroute de l'armée & de la perte de l'Infanterie. Assan s'empara de Chrastowitz sur la fin de Septembre; & ayant passé le Kulp, il campa entre ce fleuve & la Save; ensuite étant entré dans l'Isle de Turopolie, environnée du Kulp, de

(1) Les Turcs l'appellent *Iscodar*.

(2) Lisez: *un Caporal d'Agria, qui commandoit dans War*; ce sont les propres paroles de l'Hist. Hongr. Ainsi M. de Thou fait du nom d'une place *War*, celui d'un homme. Dupuy.

de la Save & du Gurck, il y mit tout à feu & à sang, & s'empara du château. L'hiver qui commença alors, fut si rigoureux, qu'on n'en avoit point vû de semblable depuis dix ans. On ramena les troupes au-delà du Kulp, à travers les neiges & les glaçons; & on les envoya en quartier d'hiver dans les villes des environs.

HENRI IV. 1592.

Ces préludes de guerre répandirent au loin la terreur, & donnerent de plus grandes craintes pour l'avenir. Les Venitiens, à peine rassûrés, se mirent en état de défense, pour n'être pas accablés au dépourvû. Ils envoyerent à l'entrée du printems Nicolas Donato, en qualité de Provéditeur de la flote, à la place de Mocenigo, en Candie, qui n'étoit pas encore remise des ravages de la peste de l'année précedente. Hermolao Tiepolo, Provéditeur de la flote en Dalmatie, eut commission d'empêcher les Uscoques de faire des courses sur les Turcs, qui en prenoient occasion de faire la guerre; on lui recommanda aussi de veiller à la garde de la frontiere, & de l'Isle appellée autrefois Curicta, & aujourd'hui Veggia, avec les galeres qui étoient dans le port de cette Isle.

Les Venitiens se mettent en état de défense.

L'Italie & la République de Venise étoient inquiétées depuis longtems d'un autre fléau; c'étoit une troupe de bandits, qui faisoient des ravages continuels. Les Venitiens, pour s'en délivrer, convinrent avec eux de leur donner la paye, pour les engager à passer en Dalmatie, & de-là dans l'Isle de Candie. Tiepolo ayant embarqué sur les côtes de la Marche d'Ancone Marc Sciarra & Baptistella, fameux Chefs de ces bandits, les passa sur la côte opposée. Les Espagnols, irrités au dernier point, accuserent à Rome le Sénat de Venise, d'avoir soustrait ces brigans à la punition qu'on leur préparoit, pour avoir ravagé l'Abruzze. Le Sénat répondit, que les plaintes des Espagnols étoient hors de saison; & on s'excusa sur la guerre des Turcs, contre lesquels il étoit de l'intérêt des Venitiens, & de toute l'Italie, de se précautionner par toutes sortes de moyens.

Les Bandits d'Italie se mettent au service des Venitiens.

Malgré toutes ces raisons, on n'en étoit pas moins prévenu contre eux à Rome. Ils ne l'ignoroient pas; c'est-ce qui leur fit presser, par prieres & par menaces, l'embarquement pour Candie, par le moyen de Tiepolo. Les bandits, qui étoient en garnison dans l'Isle d'Arbe (1), accoûtumés au brigandage, ne pouvoient se résoudre à changer leurs habitudes, & à quitter l'Italie, pour aller dans un païs éloigné, vivre dans la discipline & dans l'observation des loix. Enfin tout étant prêt pour le départ, on leur envoya le Colonel Pier Conte & l'Evêque d'Arbe, dont ils s'assûrerent, pour leur servir d'ôtages par rapport à la sauvegarde qu'on leur avoit promise. Tiepolo prit occasion de cette violence pour marcher contre eux, à la tête de trois mille hommes de milices des environs, & des insulaires. Ces bandits n'étant pas en état de se défendre, à cause de la supériorité des troupes de Tiepolo, se rendirent à discrétion. Mais pendant ce tems-là,

Ils refusent d'aller en Candie.

On envoye des troupes contre eux, qui

(1) Isle du golfe de Venise sur les côtes de Dalmatie, dont elle fait partie, & qui n'en est qu'à quatre ou cinq milles. Ceux du païs la nomment *Rab*. Elle est aux Venitiens.

HENRI IV. 1592.

là, Baptistella & Sciarra se sauverent adroitement avec vingt des leurs. A l'égard de ceux qui tomberent entre les mains de Tiepolo, il y en eut seize pendus, vingt noyés, & cent mis aux galeres. Sciarra, qui avoit échapé tant de fois à ceux qui vouloient le faire périr, étant revenu dans la Marche d'Ancone, fut tué avec quatre des siens à Monte-moro, proche d'Ascoli, par Baptistella, qui espéroit avoir sa grace par ce moyen. Le Pape, en recompense de cette noire action, lui donna la commission de poursuivre les proscrits, dont il connoissoit les retraites & la manière de se défendre. La perte que ces bandits avoient faite de ces deux Chefs, ne les empêcha pas de continuer leurs brigandages aux environs de Terracine, & dans la Campagne de Rome. Ils se jetterent sur la ville d'Aquino, où l'un de ces scélérats voulant violer une femme, dont il venoit de tuer le mari, elle se débarassa de ses mains, & se jetta dans la ruë par une fenêtre, pour mettre son honneur à couvert, même aux dépens de sa vie.

les obligent de se rendre à discrétion.

Raisons qui engagerent les Venitiens à couvrir leur frontiere du côté du Frioul.

Les Venitiens commençant à respirer, & se voyant à l'abri du danger qui les avoit menacés de si près, profiterent du tems pour exécuter le dessein qu'ils avoient conçû depuis long-tems de bâtir un fort, afin de couvrir la frontiere du Frioul, pendant que les Turcs étoient occupés d'un autre côté. Le Sénat avoit en vûë de faire bâtir une place assez forte pour soutenir un long siége contre une grande armée, telles qu'étoient ordinairement celles des Turcs; qui fût capable de contenir une nombreuse garnison; & tellement située, qu'il fût aisé d'y faire entrer des secours & des vivres, & très-difficile aux ennemis d'en faire approcher les convois. Le but des Venitiens étoit, de fatiguer les Turcs par la longueur d'un siége, s'ils attaquoient la frontiere par cet endroit. On comptoit bien que les Turcs qui entendent le métier de la guerre, ne laisseroient pas derriere eux un fort de cette importance; d'où il arriveroit, qu'une armée aussi nombreuse, composée de peuples si différens, contrainte de rester si longtems devant cette place, lassée d'ailleurs par la difficulté d'avoir des vivres, & exposée aux injures de l'air, & à tous les maux qu'entraîne nécessairement un long siége, ne manqueroit pas de se décourager, & enfin de se débander tout-à-fait: Qu'enfin, supposé que les Turcs s'en emparassent, on auroit au moins le tems de fortifier les environs, d'assembler de plus grandes forces, & de faire venir des secours; & que tombant avec des troupes fraîches sur une armée épuisée par la longueur d'un siége opiniâtre, on en viendroit facilement à bout.

Palma, place importante bâtie par eux.

Buonajuto Lorini, Ingenieur Florentin, jetta le plan du fort, de concert avec le vieux Comte Mario Savorgnano. Ce Seigneur en avoit proposé long-tems auparavant le projet au Sénat. On choisit une place en-deçà du fleuve de Lizonzo, entre les bourgs de Palmada, de San-Lorenzo, & de Ronclus, à dix milles de la ville d'Udine; à laquelle on fit de nouvelles fortifications avant tout, & à huit milles de Marano, à deux milles de Strasoldo, & à quatre milles d'Aquilée du côté de l'Orient. Du côté du Couchant, cette place n'étoit éloignée des terres d'Autriche que de cinq cens pas. Le plan en ayant été dressé, le Sénat envoya dans le Frioul Marin Grimani, qui fut Doge dans la suite, Jaques Foscarini, Léonard Donato,

nato, Marc-Antoine Barbaro, Procurateur de Saint-Marc, & le Chevalier Zacharie Contarini, qui tinrent conseil avec Jean-Bâtiste del Monte, Général des troupes de terre de la République, avec les Marquis de Malatesta & de Malavicino, & avec les Comtes Mario Savorgnano, & Marc-Antoine Villachiara, avec le Colonel de Pezaro & Danese Bresciano, envoyés par le Duc de Parme, & enfin avec Lorini, Horace Guberno, Dénis Boldo, & François Malacreda, tous Ingenieurs à la solde de la République.

Médailles frappées en cette occasion.

Après avoir examiné les choses avec une sérieuse attention, on commença, au mois de Septembre, à bâtir dans l'endroit que nous avons décrit, une ville, à qui l'on donna le nom de Palma. La place étoit de figure ronde, flanquée de neuf bastions, avec un bon fossé, & environnée de retranchemens. Au milieu de la ville on fit élever une citadelle à cinq bastions, où le Gouverneur Venitien devoit demeurer. Les gens du païs accoururent de tous côtés, & travaillerent avec ardeur à cet ouvrage pour la sûreté publique. La place fut mise en peu de tems en état de défense, & fournie d'une grande quantité d'artillerie. On creusa un canal depuis les lagunes de Caorli & de Marano, afin que les bateaux pussent approcher de la nouvelle ville. On n'oublia pas de pratiquer des cérémonies religieuses, en jettant les fondemens de la ville. Le nom de Dieu fut invoqué, & on mit sous la pierre angulaire des Médailles d'or & d'argent, sur lesquelles on voyoit l'image de S. Marc, & au revers la ville de Palma, au-dessous d'une Croix, avec cette exergue: *In hoc signo tuta* (1). La légende étoit: *Fori Julii, Italiæ & Christianæ fidei propugnaculum* (2). Le Sénat avoit envoyé le plan au Roi de France l'année précedente, & lui avoit fait demander son avis, comme à son allié, par Jean Mocenigo, Ambassadeur de la République. Le Roi étoit alors à Chartres. Il donna son avis avec joye, en reconnoissance des services que la République lui avoit rendus.

1593.

Embûches des Turcs contre Nicolas Palfi.

La guerre étoit cependant très-allumée entre les Turcs & les Impériaux. Nicolas Palfi, Gouverneur de Neuheusel, se tira par un bonheur particulier, ou par son courage, d'une embuscade de trois mille Turcs. Ceux-ci ayant fait cacher des soldats dans un poste avantageux, envoyerent un parti, qui s'avança jusqu'à cet endroit, comme s'il avoit eu dessein de piller. Palfi, trompé par l'apparence, fit une sortie, & poursuivant vivement les Turcs, pour leur arracher le butin qu'ils avoient fait, s'avança au-delà de l'embuscade. Les Turcs parurent à l'instant, & coupant la garnison, attaquerent la ville, que les habitans défendirent avec beaucoup de vigueur. L'artillerie fut d'un grand secours aux assiégés, qui repousserent enfin l'ennemi. On étoit alors dans le mois de Janvier.

Nicolas Nadasdi, un des Seigneurs de Hongrie, se joignit au commencement de l'année avec huit mille chevaux à Charles d'Autriche Marquis de Burgau fils de Ferdinand, qui avoit seize mille hommes d'Infanterie, & une troupe de Chevaux-légers, commandés par le Comte de Montecuculi. Le

(1) C'est-à-dire: *Ce Signe fait sa sûreté.*
(2) C'est-à-dire: *Le boulevart du Frioul, de l'Italie, & de toute la Chrétienté.*

HENRI IV. 1593.

Le Duc de Baviere & l'Archévêque de Saltzbourg, dont le Pape avoit terminé les différends, envoyerent de leur côté des troupes joindre le gros de l'armée. Cependant l'Empereur ayant convoqué la Diéte à Prague en Bohême le 5. de Mars, & à Presbourg en Hongrie, afin d'avoir de l'argent & des troupes pour soutenir la guerre, n'en retira pas un grand fruit.

Défaite des Turcs par le Comte de Serin.

Ernest apprit à Gratz, où il attendoit des troupes, que le Bacha de Bosnie étoit sorti de Petrina, & qu'étant entré dans l'Isle de Turopolia, il l'avoit ravagée, & s'étoit emparé du fort de Martenhausen, qu'il avoit brûlé, après y avoir massacré ou fait esclaves sept cens hommes. Les Turcs s'emparerent avec la même rapidité de Wokovina, & la pillerent. Le Comte de (1) Serin les attaqua lorsqu'ils revenoient du pillage sans se défier de rien, & les ayant taillés en piéces, il reprit tout le butin qu'ils avoient fait.

Le bruit qui se répandit alors, que les Turcs avoient dessein d'assiéger Segni, ville maritime de Croatie, engagea l'Empereur à presser le Pape, de regler au plutôt avec les Princes d'Italie les secours qu'ils vouloient lui envoyer, parce que le danger de l'Empire étoit commun à l'Italie. L'Archiduc Ferdinand, voyant que cet orage le menaçoit aussi, envoya de bonne heure à Zagrabie, avec un detachement, Robert d'Eggenberg, Lieutenant général de l'Archiduc Ernest, en l'absence du Marquis de Burgau, afin de faire les préparatifs nécessaires pour soutenir un siége. Un regiment Allemand s'étant mutiné, faute de payement, se saisit de la personne d'Eggenberg. La ville couroit un grand risque; mais Montecuculi, qui accourut avec sa Cavalerie, calma la sédition, & contraignit les mutins à lâcher Eggenberg.

Sédition des Spahis à Constantinople.

Tandis qu'on commençoit ainsi la guerre de part & d'autre, les Gardes à cheval du Grand-Seigneur, qu'on appelle Spahis, accoûtumés à se soulever pour des sujets légers, & à voir toûjours leurs révoltes impunies, se mutinerent, tandis qu'on comptoit l'argent de leur paye dans le bureau. Amurath, croyant que sa présence feroit cesser la sédition, se montra sur un balcon. La présence du Sultan ne fit aucune impression sur l'esprit de ces mutins. Amurath étoit prêt à leur faire distribuer de l'argent pour les appaiser, lorsque le Vizir-Chiaus, qui, par son mariage avec une sœur du Sultan, étoit rentré en faveur, s'y opposa. Il jugea qu'il faloit faire un exemple sur ces mutins, pour n'être pas obligé de les appaiser avec de l'argent toutes les fois qu'ils se souleveroient. Il fit donc marcher contre eux mille Azamoglans bien armés. Les Spahis n'avoient alors pour toutes armes que des bâtons. La sédition augmenta, & les Azamoglans furent obligés de se retirer. Amurath voyant que la force ne faisoit rien, fit apporter des sacs, & appaisa la fureur de ses Gardes par ses largesses. Le Chiaus, soupçonné d'avoir poussé les choses à l'extrémité, soit par artifice, soit par imprudence, fut encore disgracié, & Sinan fut fait Grand-Vizir pour la seconde fois.

Elle est appaisée par Amurath.

François Savary Sieur de Breves étoit alors Ambassadeur de France à la Porte, à la place de Jaques Savary de Lencome son parent, que Henri III. y avoit autrefois envoyé dans la même qualité. Lencome gagné par les Guises & par les Espagnols, trahissoit ouvertement les intérêts de son Roi & de

(1) Ou *Zrin*, selon l'orthographe Hongroise.

de sa patrie. Il fut renfermé, à la sollicitation du Sieur de Breves, dans la tour noire. Le nouvel Ambassadeur racheta les meubles de Lencome, & ses chevaux, qui étoient de grand prix, pour les sauver du pillage, & les lui rendit ensuite, pendant qu'il étoit en prison. De Breves faisoit tous ses efforts pour empêcher qu'on ne le soupçonnât en France & à la Porte, d'avoir éloigné Lencome par jalousie ou par avarice.

Henri IV. 1593.

Ce Ministre pressa les Bachas d'envoyer une flote dans la mer de Toscane pour courir les côtes d'Espagne, dans la vûë d'obliger Philippe à garder les côtes d'Italie, d'Espagne & des Isles voisines, & à rappeller pour cet effet les troupes qu'il faisoit marcher en France. Il engagea même le Sultan à écrire au Roi, pour l'assûrer qu'il ne manqueroit pas d'y envoyer l'année suivante une flote à son secours; il y a apparence que Charles Cigala, Genois, qui, sous prétexte d'aller voir son frere le Bacha, s'étoit rendu à Constantinople, où il étoit l'espion du Roi d'Espagne, détourna ce coup. Cependant le Bacha Cigala ne voulant pas laisser tout-à-fait en paix la Méditerranée, mena sa flote en haute mer, mais il n'entra point dans la mer de Toscane, comme de Breves le souhaitoit; il avoit ordre de réprimer les courses des Uscoques en Esclavonie; Cigala prit un prétexte léger, pour faire une querelle à la République de Raguse. Tiepolo ayant appris que le Bacha devoit aller en Esclavonie, fit adroitement retirer à Corfou, trois galeres qui étoient destinées à la défense du golfe de Venise, pour découvrir de cette Isle, où aboutiroient les desseins de Cigala. Les Turcs prirent quelques vaisseaux aux Ragusiens, & firent prisonnier Listi, Capitaine de la République, qui fut obligé de donner une somme considerable pour sa rançon, Cigala n'ayant point voulu recevoir ses excuses.

Zèle de l'Ambassadeur de France à la Porte pour le service du Roi.

La République de Venise ayant appris que la guerre se faisoit en Croatie, fut délivrée de ses craintes. Assan assiégea le 13. de Juin le château de Sisseck, qui apartient au Chapitre de la ville de Zagrabie, situé entre la Save & le Kulp. L'année précedente, le Gouverneur qui y commandoit avoit amusé par une réponse équivoque ce Bacha, qui le sommoit de se rendre. On croit qu'Assan, irrité de se voir joüé de la sorte, commença la guerre par le siége de cette place pour s'en venger. Les murs ayant été renversés par un feu continuel de l'artillerie, & les assiégés ne pouvant plus les défendre, le Général Turc fit passer à ses troupes le pont qu'il avoit fait jetter sur le fleuve. Les Turcs monterent à l'assaut le 20. du mois de Juin, & firent tous leurs efforts pour s'emparer de la place; mais on les reçut avec la même vigueur, & on les repoussa avec perte de leur côté. Assan prit le parti de faire repasser le pont à seize mille hommes, & en laissa autant au-delà du Kulp devant Sisseck, qu'on recommença à battre avec plus de furie; une grande partie des murs en fut encore abattuë.

Assan assiége Sisseck en Hongrie.

Avant le siége de cette place, lorsqu'on étoit encore incertain des desseins du Bacha Assan, Eggenberg avoit donné jour pour le 17. de Juin au Comte de Serin, à Nicolas Palfi, à Budiani, & à Nadasdi, pour se trouver avec leurs troupes au rendez-vous. Budiani fut le seul qui s'y rendit avec cinq cens chevaux. Comme la garnison de Sisseck étroitement assiégée menaçoit de se rendre si on ne la secouroit promptement, on tira des garnisons voisi-

On assemble des troupes pour secourir la place.

Henri IV. 1593.

Différens avis dans le Conseil.

voisines André Aversperg, Gouverneur de Carlstad, le Comte de Montecuculi, Melchior Rhedern, Baron de Silésie, & Thomas Erdel, Vaivode d'Esclavonie; ils tinrent Conseil ensemble sur le parti qu'on prendroit. Eggenberg ayant représenté le danger où étoit Sisseck, fit voir qu'on ne pouvoit l'en délivrer, qu'en marchant promptement à son secours; il ajoûta, qu'on déferoit surement l'armée Turque, qui se débandoit pour aller au pillage, & ne se tenoit point sur ses gardes. Le Vaivode fut d'un sentiment contraire, & soutint qu'il étoit dangereux, & qu'il seroit peut-être fatal à la Chrétienté, de marcher avec des forces si inégales contre les nombreuses troupes de l'ennemi: Que Sisseck n'étoit pas d'une assez grande importance, pour hazarder toute la Hongrie: Que la temérité des Chrétiens avoit toûjours eu des suites funestes dans ce Royaume: Que cette dangereuse confiance avoit été cause de la défaite de Ladislas par Amurath, & de la perte de la bataille de Mohatz contre Soliman: Qu'il suffisoit, pour sauver l'honneur de leurs armes, de s'être montrés; & qu'il faloit n'écouter que son désespoir, & être sans expérience dans la guerre, pour âller plus loin.

On y résout enfin de marcher au secours de Sisseck.

Eggenberg répondit, qu'il ne faloit pas s'effrayer du grand nombre des ennemis; mais qu'on devoit plutôt considerer l'occasion & les circonstances. „ En effet, ajoûta cet Officier, qu'arrivera-t-il après la perte de Sisseck? Zagrabie pourra-t-elle résister long-tems; & si cette derniere place „ tombe entre les mains des Turcs, dans quel état malheureux ne seront „ point alors les affaires des Chrétiens, sur-tout lorsque nos ennemis seront maîtres de la Save? Considerez donc s'il est à propos de profiter de „ l'occasion, & si elle est assez favorable pour secourir les assiégés: Eh! „ Pourquoi balancerions-nous à marcher à leur secours? N'a-t-on pas vû „ des armées nombreuses taillées en piéces par des troupes inférieures en „ nombre, commandées par des Chefs expérimentés, qui ont remporté la „ victoire, soit par leur habileté, soit parce qu'ils ont sçû profiter des cir„ constances; la prudence même ne regarde point comme l'ouvrage d'une „ temérité aveugle, ce qui n'est qu'un effet de la nécessité. " Eggenberg & le Vaivode étant d'avis si différens, on demanda le sentiment des autres Officiers. Aversperg dit, qu'il étoit prêt à suivre par-tout Eggenberg; le Baron de Silésie, & tout le reste du Conseil de guerre applaudirent à Aversperg. C'est pourquoi le secours de Sisseck fut résolu, sans beaucoup d'opposition de la part du Vaivode. On se prépara à marcher le 22. de Juin, qui étoit un Mardi; & ce jour-là l'armée s'avança sans bruit à la vûë du camp des ennemis, qui alloient donner le premier assaut à la place. Pierre Erdel, frere du Vaivode, & Montecuculi, partirent avec de la Cavalerie pour aller s'emparer du pont, afin d'en fermer le passage à l'ennemi, & pour empêcher les Turcs qui étoient de l'autre côté du fleuve, de secourir leurs compagnons dans l'action.

L'armée fut rangée en bataille, & on fit cinq corps de troupes. Le Vaivode eut le commandement de l'aîle droite; Budiani fut mis à la gauche; l'avant-garde fut composée des Arquebusiers de Carlstad, & de la Cavalerie de Croatie & de Carinthie, armée de lances & de boucliers; ces trou-

troupes sont connuës sous le nom de Houssars; cinq cens Arquebusiers des troupes de Silésie furent mis au corps de bataille; l'élite de l'Infanterie formoit l'arriere-garde. Les Houssars ayant chargé d'abord, ils furent repoussés. Ils auroient été rompus, si Montecuculi, qui arriva avec ses Arquebusiers à cheval, n'eût rétabli le combat. Les Turcs ne pouvant soutenir l'effort des troupes de Carlstad & de Plez, prirent la fuite, & voulant gagner le pont, ils furent bien étonnés de le trouver occupé par les troupes Chrétiennes. Les fuyards vivement poursuivis se précipiterent dans le fleuve; il s'en noya une partie; & les autres, voulant passer à la nage le fleuve que les pluyes avoient grossi, & dont les bords étoient escarpés des deux côtés, furent accablés par ceux qui tomberent sur eux. Il y eut un si grand massacre d'hommes & de chevaux, que le fleuve fut couvert de cadavres pendant deux heures: Preuve manifeste que ce n'est point au nombre & à la force des troupes qu'il faut attribuer la victoire; mais que le Dieu des armées la dispense à son gré. En effet cinq mille Chrétiens défirent alors une armée de seize mille Turcs. Il n'y eut que cent Chrétiens qui périrent dans le fleuve, ou qui furent étouffés par les leurs dans la chaleur du combat. Les Turcs perdirent plus de douze mille hommes. Assan lui-même, & neuf autres Turcs de distinction, tant Beglerbeys que Bachas, furent enveloppés dans le nombre des morts. Amurath, fils d'une sœur du Grand-Sultan, périt dans cette bataille à la fleur de son âge, après avoir donné de grandes preuves de valeur.

Les Turcs sont battus, & le siége est levé.

On prit une grande abondance de vivres, & sept grosses piéces de campagne. On reprit aussi la fameuse place de Casianer, ainsi appellée du nom de Jean Casianer, qui, commandant en chef les troupes de Ferdinand, avoit été défait cinquante six ans auparavant par Mechmet, Bacha de Bosnie, avec perte de vingt cinq canons. Les Turcs à qui le Bacha Assan avoit laissé la garde de l'artillerie, ayant appris sa défaite, jetterent leurs armes & s'enfuirent de tous côtés. Nos soldats entrerent en foule dans le camp ennemi, & mirent le feu aux poudres, qui brûlerent tout le bagage, dont il ne resta que des piques de fer. Les vainqueurs ne firent pas un grand butin après une victoire si complette, parce que les Turcs n'ont que leurs chevaux, leurs armes, & fort peu de bagage, différens en cela de nos Officiers, dont les équipages occupent plus de place dans un camp que les soldats.

Le Bacha de Bude ne parut pas beaucoup étonné à la nouvelle de la défaite de l'armée, soit en haine d'Assan, soit pour rabaisser la victoire des Chrétiens. Il écrivit à l'Archiduc Mathias, que le Bacha de Bosnie ayant entrepris la guerre à l'insçû du Sultan, il avoit justement porté la peine de sa temérité. Les Chrétiens, trompés par cette conduite du Bacha de Bude, espéroient faire une tréve; mais on s'apperçut que ce n'étoit qu'une adresse de l'ennemi pour gagner du tems, jusqu'à ce que Sinan eût amené son armée en Hongrie. Pendant ce tems-là, le Beglerbey de Romelie ayant mandé les garnisons, assembla son armée, & rétablit les affaires des Turcs, autant que les circonstances pouvoient le lui permettre. Il remit le siége devant Sisseck, dont la garnison étoit beaucoup diminuée.

Sisseck assiégé de nouveau.

HENRI IV. 1593.

Les Chrétiens se croyant en sûreté après une victoire si complette, avoient négligé de réparer les bréches de la place, & de remettre les fortifications en état. Les différends des Officiers, qui refusoient de prendre l'ordre les uns des autres, & qui avoient chacun leurs vûës particulieres, furent cause de cette négligence. Mathias, Général de l'armée, étoit encore à Gratz. Eggenberg, pour tenir ses troupes en haleine, s'étant joint au Comte de Serin, qui ne s'étoit pas trouvé à la bataille, tailla en piéces cinq cens Turcs qu'il rencontra, & ayant résolu d'assiéger le fort de Petrina, il l'investit le 12. du mois d'Août; mais ayant trouvé que la place étoit plus capable de résistance qu'il n'avoit pensé, & d'ailleurs défenduë par une forte garnison, il leva le siége le dixiéme jour. Il avoit encore un autre motif de l'abandonner; il se laissa tromper par un transfuge Turc, qui faisant semblant de vouloir embrasser la Religion Chrétienne, lui donna un faux avis de l'approche du Beglerbey de Romelie.

Les Turcs prennent Siffeck.

Quelque tems après, la garnison de Sisseck, ayant essuyé des assauts violens de la part des Turcs, se rendit le 3. de Septembre. Les ennemis remirent la place en bon état, en y faisant faire de nouvelles fortifications, après avoir réparé les bréches. Ils aggrandirent aussi le fossé, dans lequel ils firent entrer l'eau des fleuves des environs. Sinan, à la tête d'une armée de quarante mille hommes, entre lesquels on comptoit douze mille Janissaires, étoit déja dans la Hongrie, où il avoit formé le siége du château de Vesprin sur la riviere de Sarwyzze. Ferdinand de Sainte-Marie commandoit dans la place, qui fut emportée d'assaut le 6. d'Octobre, malgré la résistance de la garnison. Tout fut passé au fil de l'épée, à la reserve de Sainte-Marie, de Nicolas Hoffkirchen, célèbre Capitaine Allemand, & de deux cens soldats qui échaperent au carnage. Le grand-Vizir marcha ensuite à Palotta, château situé dans les montagnes. Le Gouverneur Pierre Ornandi, voyant les murs ébranlés par l'artillerie, demanda de bonne heure à capituler. Mais les Turcs, sans avoir égard au traité qui étoit déja fait, monterent à l'assaut, & massacrerent entierement la garnison, à l'exception d'Ornandi & de deux Capitaines. L'armée s'empara le 13. d'Octobre avec la même rapidité de Vizze, qui n'étoit pas éloignée de Palotta. Les maladies qui se mirent parmi les soldats, & un flux de sang qui en emportoit un grand nombre, arrêterent Sinan dans sa marche, & l'empêcherent de rien entreprendre.

Siége de Fileck par les Chrétiens.

Pendant ce tems-là les Chrétiens n'étoient pas dans l'inaction. Christophle Baron de Tieffenbach ayant attaqué, avec une armée de douze mille hommes, la ville de Sabotzka, peu éloignée du fleuve Gran, qui donne son nom à Strigonie, la prit par composition. Il alla ensuite camper devant Fileck, qui fit une vigoureuse résistance. Le Gouverneur de la place acquit beaucoup d'honneur à ce siége; car malgré la supériorité des assiégeans, il ne voulut jamais se rendre aux instances de la garnison, qui le pressoit de prendre de bonne heure ses mesures, à l'exemple de Sabotzka. Il rassûra les assiégés, en leur promettant de leur amener au plutôt du secours. En effet il sortit de la place pendant la nuit, & ayant tiré des garnisons des environs dix huit mille hommes de troupes, tant Turcs que Tartares, que Sinan avoit laissés à Bude en quittant la Hongrie, il prit avec lui le Bacha de Temeswar,

mefwar, & trois autres Gouverneurs de places, & fe mit en chemin pour fecourir Fileck. Il ne put engager le Bacha de Strigonie à fe joindre à lui. Ce dernier ayant appris que Sigifmond Bathori, Vaivode de Tranfilvanie, s'étoit mis en campagne avec un corps de troupes, ne voulut pas abandonner fa place, crainte de quelque furprife. En effet le Vaivode s'étant avancé jufqu'à Tieffenbach, fe faifit d'un défilé par où les Turcs devoient paffer. Il n'avoit avec lui que fept mille hommes, qui mirent en déroute l'ennemi, fort fupérieur en nombre, & lui tuerent fix mille hommes. Le Bacha de Temefwar, & le Gouverneur de Fileck. qui étoit à la tête de ce détachement, furent faits prifonniers. On fit un grand butin de chevaux & de bétail, que les Turcs menoient à Fileck. Les tentes, les drapeaux, l'artillerie, enfin tout le bagage tomba entre les mains des Chrétiens. L'armée prit en s'en retournant le château de Rowat, où il y avoit garnifon Turque.

Victoire des Chrétiens.

Palfi & Martin Lafla ayant appris ces nouvelles, partirent de devant Albe-Royale, où ils laifferent les autres Chefs, & fe rendirent auprès de Tieffenbach. Enfin tout étant prêt pour l'affaut de Fileck, on le donna le 24. de Novembre. La place fut emportée fans beaucoup de perte de part & d'autre. La garnifon, après une foible réfiftance, fe fauva dans la citadelle, qui étoit bien fortifiée & dans une affiéte avantageufe. On s'en empara deux jours après, & les affiégés fe retirerent encore dans une fortereffe qui étoit au milieu de la citadelle. Ils capitulerent enfin, & en fortirent vie & bagues fauves. Huit cens Turcs furent conduits en lieu de fûreté, avec leurs femmes, leurs enfans, & tous leurs bagages. La prife de Fileck délivra de la tyrannie des Turcs quatre vingt bourgs affez fortifiés aux environs.

Prife de Fileck.

Cependant Ferdinand Comte de Hardeck, Gouverneur de Javarin (1), étoit encore devant Albe-Royale, dont il avoit commencé le fiége avec Palfi & Lafla. Le Comte de Serin, Pierre Erdel, Commandant des Houffars, Nadafdi, & les autres qui étoient encore avec lui, s'avancerent le 31. d'Octobre jufqu'aux portes de la ville, à la faveur d'un nuage de pouffiere, & emmenerent du betail & des troupeaux, fans aucun empêchement. Le lendemain on choifit les endroits les plus foibles de cette grande ville, pour l'attaquer; mais fans aucun fuccès, par la réfiftance opiniâtre des affiégés. Erdel fe jetta pendant la nuit dans les fauxbourgs, & s'en étant emparé, il fit pointer dès le matin contre la place, du canon que lui envoya le Comte de Hardeck, qui d'ailleurs n'approuvoit pas fon entreprife hardie. Les affiégés drefferent une contre-batterie, qui tua beaucoup de monde à Erdel. La garnifon ayant alors fait une fortie fur lui, il courut grand rifque de fa vie. S'étant à peine retiré vers les quartiers de Hardeck, il fut obligé d'abandonner trois piéces de campagne à l'ennemi.

On apprit que le Bacha de Belgrade, avec d'autres Gouverneurs des environs, s'approchoit à grandes journées avec une armée de quinze mille hommes, dans le deffein de charger les Chrétiens en queuë, s'ils fe retiroient. Le Confeil de guerre fut affemblé, & on y réfolut d'attendre les Turcs, dans l'idée qu'il feroit honteux de reculer devant un ennemi qu'on avoit battu

Défaite des Turcs.

(1) Ou *Raab*.

Henri IV. 1593. battu tant de fois. L'armée Turque étant arrivée en présence, on rangea les troupes en bataille. Les Chrétiens n'avoient que neuf mille hommes. L'aîle droite étoit commandée par Palfi, & Nadasdi menoit la gauche. Les Comtes de Hardeck, de Serin, & Budiani, se mirent au centre de l'armée. Palfi commença le combat avec tant de vigueur, que les Turcs s'ébranloient déja devant lui. Hardeck s'étant apperçu que les ennemis, dont le nombre étoit supérieur, s'étendoient pour l'envelopper, fit marcher Pierre Erdel avec ses Houssars, escortés d'un détachement d'Arquebusiers à cheval, & de deux cens Arquebusiers Allemans, pour s'opposer à ce mouvement des Turcs. Erdel ayant fait face en cet endroit, l'action y devint des plus vives. Les Turcs qui sembloient plier, ranimés à la voix de leurs Officiers, rétablirent le combat avec ardeur, & balancerent long-tems la victoire. La Cavalerie Hongroise, qui fit des prodiges de valeur dans cette bataille, tombant sur les ennemis, les poussa d'abord; & enfin secondée par l'effort général de l'armée, rompit les Turcs, dont on fit un horrible carnage, qui fut suivi d'une déroute générale. Le nombre des morts du côté de l'ennemi monta à six mille; les Chrétiens ne perdirent que mille soldats.

Dispute entre les Chefs des troupes de l'Empereur, qui empêche de rien entreprendre.

Après la défaite du Bacha de Belgrade, Palfi & Nadasdi étoient d'avis d'assiéger Albe-Royale, dont le Gouverneur avoit brûlé les fauxbourgs, pour se renfermer dans la ville. Ils disoient qu'il ne faloit pas lui laisser le tems de se rassûrer: Que d'ailleurs la rigueur de la saison l'empêchant de compter sur des secours qui étoient si éloignés, il seroit obligé de se rendre. Hardeck n'étoit pas de cet avis. Il prétendoit au contraire, que la prudence avoit plus de part que la crainte à cette conduite du Bacha, dont le but étoit d'incommoder les assiégeans & de menager sa garnison, en ne conservant dans les circonstances où il se trouvoit, que le terrein qu'il pouvoit défendre & garnir de soldats. La dispute de ces Officiers fut cause qu'on se retira sans rien faire. Hardeck retourna à Javarin avec le Comte de Serin, & Palfi se rendit auprès de Tieffenbach. Il n'y eut de remarquable cette année que la défaite de six cens Turcs, que Pierre Erdel tailla en piéces proche Palotta, dont ils s'étoient emparés depuis peu. Ils marchoient vers cette ville sous la conduite d'un nouveau Gouverneur, à la place d'Amurath, que Sinan avoit fait étrangler, sur des soupçons d'intelligence avec les Chrétiens. Dans le même tems Grafwin rencontra trois mille Turcs, qui étoient sortis de Sisseck, de Petrina, & de Chrastowitz, pour aller en parti au-delà de la Save; les ayant chargés à son avantage, il y en eut sept cens tués ou noyés dans le Kulp.

Troubles au sujet de la Religion.

L'Empereur rendit de solemnelles actions de graces à Dieu, & fit faire des processions pour tant d'heureux succès. Cependant les troubles, qui s'éleverent dans la Province de Goritie (1) au sujet de la Religion, interrompirent la joye publique. Les peuples de cette Province pressoient depuis long-tems Sa Majesté Impériale, de leur accorder la permission de professer ouvertement la Confession d'Augsbourg. Ces troubles furent bien-tôt appaisés par la prudence de Sigismond de la Tour, Gouverneur de ce Comté.

Dans

(1) C'est le Comté de *Goritz* ou *Gorice*, proche le Frioul.

Henri IV. 1593.

Des peuples Catholiques demandent la Communion sous les deux especes.

Dans le même tems les habitans de Cadana (1), quoique Catholiques, demanderent la permission de communier sous les deux especes. L'Empereur Ferdinand & le Duc Albert de Baviere en avoient déja fait faire la demande au Concile de Trente par leurs Ambassadeurs; André Dudith Evêque de Tina, Ambassadeur du Roi & des Etats de Hongrie, avoit appuyé cette demande par un discours plein de force. Mais les Peres du Concile avoient renvoyé, par un Décret particulier, cette affaire à Sa Sainteté, pour ordonner ce qu'elle jugeroit de plus convenable au bien de la Chrétienté, & pour le salut de ceux qui faisoient cette demande. Après le Concile de Trente, l'Empereur Ferdinand, & ensuite Maximilien son fils, firent inutilement les mêmes instances auprès du Pape, comme nous l'avons dit ci-dessus.

Faits extraordinaires.

On trouve dans les relations de ce tems-là, plusieurs faits extraordinaires qui arriverent cette année. On rapporte qu'il naquit une fille avec deux têtes, au bourg de Wolmerstad dans l'Evêché de Munster; & qu'une autre vint au monde au mois d'Octobre, avec une tête & deux corps, aux environs de Francfort sur l'Oder. Il arriva encore cette année un effet prodigieux de la nature, plus étonnant que les deux autres, & qu'on n'avoit jamais vû jusqu'alors; prodige attesté d'ailleurs par le témoignage public des peuples de Silésie. Christophle Muller, âgé de sept ans, né à Wegelsdorff, (bourg apartenant à la maison d'un Gentilhomme, nommé Fréderic Gelhorn,) ayant perdu de bonne heure son pere Jean Muller, Charpentier de profession, pauvre, mais honnête homme, fut élevé par sa mere suivant sa condition. En allant apprendre à lire à l'école avec d'autres enfans, il lui tomba, dans sa septième année, (qui est climatérique,) une dent, à la place de laquelle il en vint une d'or. Une fille de l'âge du jeune Muller s'en apperçut la première avec étonnement; ensuite les principaux Seigneurs & une grande partie de la Noblesse de Silésie, virent cette dent avec la derniere surprise.

Jaques Horst, Professeur en Médecine dans l'Université de Helmstad, fondée par le Duc Jules de Brunswic, étant venu à Wegelsdorff pour guérir les fiévres du fils de Fréderic Gelhorn, engagea ce Gentilhomme à faire venir Muller. Horst fit ouvrir la bouche à cet enfant, & fut convaincu de ce prodige, en voyant briller l'or de cette dent, qui étoit à la machoire inférieure. Il porta le doigt dessus, & la trouva de figure ronde, ayant la superficie rude, les quatre coins élevés, & la même cavité que les machelieres, dont elle égaloit & surpassoit même la grosseur. Elle étoit la derniere, bien posée, stable & immobile, environnée enfin d'une gencive souple, & de couleur tirant sur le rouge. Il ne s'en tint pas-là, & ayant fait apporter des alimens, il fit manger l'enfant, qu'il fit venir au milieu du repas, pour voir si cette dent d'or lui servoit à broyer les alimens, & il en trouva dessus de mâchés. Ensuite il lui fit laver la bouche avec de l'eau, & ayant passé la pierre de touche sur cette dent, il trouva que l'or en étoit aussi pur que l'or d'Allemagne & de Hongrie. Il remarqua en même tems, que les autres dents étoient entieres, & qu'il ne manquoit que celle d'à côté, qui n'étoit pas

(1) Ville du Royaume de Bohême.

Henri IV. 1593. pas encore revenuë, afin de laisser voir plus distinctement cette dent d'or. Enfin Horst, voulant examiner les choses avec la derniere attention, s'attacha à considerer le tempérament de cet enfant, qu'il trouva sec & chaud. Muller avoit la taille déliée, les membres bien proportionnés, un esprit vif, solide & curieux. Horst fit une dissertation, dans laquelle il assûre qu'il n'y avoit point de tromperie dans cet enfant. Il y examine avec grand soin, si cette dent d'or est née naturellement, si c'est un prodige ou non, si on peut expliquer ce prodige, & quelle est à ce sujet la pensée la plus raisonnable. Martin Ruland fils, qui exerçoit la Médecine à Ratisbonne, soutint que ce fait surprenant étoit naturel; & il réfuta, dans un long écrit, le sentiment contraire de Jean Ingolstetter, Médecin à Nuremberg. Ces écrits sont entre les mains des Sçavans; si on veut en sçavoir davantage, on peut les consulter. Je n'ai eu dessein en écrivant cette Histoire, que de rapporter simplement les faits. (1).

Mort de Latino Latini. Latino Latini, de Viterbe, mourut le 21. de Juin de cette année à Rome, âgé de 80. ans. Il étoit le dernier de sa famille, comme on le voit dans son épitaphe qu'il fit lui-même, & qui est à Sainte-Marie *in viâ latâ*, où il est enterré. Il passa toute sa vie à rétablir les écrits des Saints Peres, & sur-tout de Tertullien, en les comparant avec les manuscrits.

De Jean Leunclavius. L'Allemagne, & les autres endroits du monde où l'on cultive les lettres, firent une perte irréparable par la mort de Leunclavius, ou Lewenclau, Gentilhomme d'Amelburen en Westphalie, qui possedoit parfaitement la langue Grecque & Latine, & sçavoit à fond les loix Grecques & Romaines. Il étoit encore très-versé dans l'Histoire des Turcs. Il fit un voyage à Constantinople, où il apprit la langue Turque, & l'Histoire Grecque des derniers tems. Son esprit juste & son discernement paroissent assez dans les ouvrages qu'il a publiés de son vivant, & dans ceux qui ont vû le jour après sa mort, arrivée à Vienne en Autriche au mois de Juin, n'ayant pas encore soixante ans. Cet homme illustre, digne d'une plus longue vie, fut généralement regretté. Il avoit dessein de faire une Histoire de Constantinople, la mort l'empêcha d'exécuter ce projet.

(1) On découvrit depuis, que le fait étoit supposé; & par cette découverte tous les raisonnemens de part & d'autre se trouverent confondus. Il en est ainsi de plusieurs prodiges prétendus.

Fin du Livre cent-quatrième.

HIS-

HISTOIRE

DE

JAQUES AUGUSTE DE THOU.

LIVRE CENT-CINQUIE'ME.

SOMMAIRE.

Affaires d'Allemagne. Troubles à Leipsic & à Brunswic au sujet de la Religion. Suite de la guerre de Strasbourg. La contestation est mise en arbitrage. Les Espagnols chassés de Nuys. Mariage de l'Electeur Palatin avec la fille de Guillaume Prince d'Orange. Mort du Duc de Wirtemberg. Voyage du Roi de Pologne en Suede. Couronnement de Christierne IV. Roi de Danemarc. Mariage du Landgrave de Hesse avec la fille du Comte de Solms. Suite des affaires de Flandre. Charles de Mansfeld entre en France à la tête des troupes Espagnoles. Prise de Noyon. Autres expéditions de Mansfeld. Edit cruel de Philippe II. au sujet des prisonniers de guerre. Siége de Gertruidenberg par le Prince Maurice. Le Comte de Mansfeld tente inutilement d'y jetter du secours. Reddition de la place. Tentative des Espagnols sur le fort de Crevecœur. Ils se rendent maîtres d'Oetmarsen, du château de Wedde, & de quelques autres petites places en Frise. Tentative du Comte de Mansfeld sur les Isles de Zirickzee & de Tergoes. Tentative du Prince d'Orange sur Bruges. Suite des affaires de France. Convocation des Etats de la Ligue pour l'élection d'un Roi Catholique. Declaration du Duc de Mayenne, & Lettre du Cardinal de Plaisance à ce sujet. Réponse des Catholiques Royalistes à l'Ecrit du Duc. Edit du Roi à ce même sujet. Censure du Légat & de la Sorbonne, prononcée contre la réponse des Catholiques du parti du Roi. Les Ligueurs mettent en délibération s'ils y répondront. L'avis passe pour l'affirmative. Ecrit des Ligueurs à ce sujet. Le Roi se rend à Mante avec la Princesse Catherine sa sœur. Assemblée des Etats de la Ligue à Paris. Ouverture des Etats. Harangue du Cardinal de Pellevé. Le Catholicon, *ou* Satyre Menippée. *Discours du Duc de Feria aux Etats au nom de Philippe II. Lettre de ce Prince à ce sujet. Réponse du Cardinal de Pellevé à cette harangue. A la sollicitation du Légat, on commence dans les Etats par examiner la matière du Concile de Trente. Commissaires nommés à cet effet. Leur rapport. Cette affaire est remise à un autre tems.*

AUTEURS

QUE MR. DE THOU A SUIVIS DANS CE LIVRE.

David Chytrée; *Michel Isselt*; *Emanuel van Meteren*; *Jean Petit*; *César Campana*; *Les Actes & Discours publiés de part & d'autre.*

HENRI IV. 1593. Affaires d'Allemagne.



LA crainte de la guerre de Turquie causa quelques allarmes en Allemagne; mais si l'on excepte quelques nouvelles querelles qui s'éleverent dans la Saxe entre les Calvinistes & les Luthériens, tout y fut d'ailleurs assez tranquille. Ils se déchiroient réciproquement par des libelles remplis de reproches amers & d'injures atroces, & où il ne s'agissoit aucunement de la Religion. Les Luthériens disoient hautement: Que David Steinbach, qui, comme nous l'avons rapporté, avoit voulu l'année derniere s'évader par une fenêtre, s'étoit servi pour cela du secours du Diable: Que les Calvinistes employoient l'art magique & les enchantemens pour gâter les fruits de la terre, & qu'ils avoient tenté de mettre le feu dans Leipsic, pour piller dans la confusion de l'incendie les plus riches maisons, & chasser ceux qui avoient d'autres sentimens.

Troubles à Leipsic au sujet de la Religion.

D'un autre côté, les Ecoliers de l'Université de cette ville exciterent de grands troubles. Ils pillerent la maison d'Adolphe Hahn, chez qui quelques Suisses de ses amis étoient venus loger; ils la détruisirent presque entierement; & ils avoient déja élevé dans la place publique une potence pour y pendre ce citoyen, s'il ne se fût de bonne heure échapé de leurs mains. Le Magistrat n'appaisa qu'avec peine les séditieux; & il falut accorder à leur fureur l'exil de quinze bourgeois qu'ils designerent. Mais quoique l'Administrateur ne favorisât pas les Calvinistes, cependant, dès qu'il fut informé de cette action, il vint à Leipsic; & croyant que, pour maintenir la sûreté & la tranquillité publique, il étoit nécessaire de s'opposer aux violences tumultueuses des particuliers, il fit monter en chaire George Muller, Théologien, pour représenter au peuple, combien il étoit dangereux & criminel d'employer les voyes de fait, au mépris de l'autorité légitime du Magistrat. Le Chancelier de l'Université parla après Muller, & fit un long discours sur le même sujet. Les bannis furent rappellés; & on les mit sous la protection du Magistrat.

Ordonnance de l'Administrateur en cette occasion.

L'Administrateur (1) fit ensuite une Ordonnance qui portoit, que tous particuliers seroient tenus dans pareils cas de prêter main forte au Magistrat, à peine de mort s'ils refusoient leurs secours; & que les auteurs de la derniere sédition seroient punis. On en arrêta quarante; mais on n'en fit mourir que quatre, & on crut que cet exemple suffiroit pour retenir les autres.

Ces

(1) C'est-à-dire le Régent de Saxe, Fréderic-Guillaume.

Ces troubles étoient arrivés sur la fin de Mai ; & comme le tems des foires approchoit, l'Administrateur craignant que les marchands n'eussent de la répugnance à venir dans une ville agitée de sédition, & qu'une pareille interruption du commerce n'y causât un préjudice considerable, promit par un écrit public toutes sortes de sûretés à ceux qui viendroient aux foires de Leipsic. HENRI IV. 1593.

L'esprit de sédition se glissoit dans ce païs, comme une espece de contagion. On avoit vû peu de tems auparavant les mêmes troubles à Brunswic, où Jean Bugenhagen, Pomeranien, avoit autrefois enseigné la doctrine de Luther. Polycarpe Leyser & Nicodeme Frischlin s'étoient opposés, par leurs discours & leurs écrits, aux nouveautés qu'on vouloit introduire dans la Religion ; & avoient tellement animé le peuple, que Leyser, à la priere de l'Administrateur, étant allé à Wittemberg pour rétablir l'ordre dans l'Université de cette ville, les séditieux crurent qu'on se servoit de ce prétexte pour éloigner leur Ministre, afin que, pendant son absence, les Calvinistes pussent répandre avec plus de facilité le poison de leur doctrine. Ainsi, sans respect pour le Magistrat, ils demanderent avec fureur qu'on leur livrât Michel Masc & Jerôme Neven, Sindics de la ville, qui leur étoient suspects ; & ils répondirent au Magistrat qui les exhortoit à rentrer dans leur devoir, qu'ils ne quitteroient point les armes qu'on n'eût exilé de la ville ces deux particuliers.

Les mêmes troubles s'élevent à Brunswic.

Ce pernicieux exemple rendit ceux de Leipsic plus audacieux ; & ils oserent afficher secretement aux portes de la grande église un écrit, pour engager l'Administrateur à chasser tous ceux qui étoient suspects de Calvinisme. Ils taxoient ensuite avec aigreur le Sénat, de favoriser sous main un certain citoyen qu'ils haïssoient extrêmement. Ils reprochoient en troisième lieu aux Ministres leur légereté & leur perfidie, parce que leurs discours & leurs leçons étoient plus modérés. Ce reproche tomboit sur George Muller, & sur Martin Mir, dont la sage conduite leur étoit devenuë insupportable. A la priere du Magistrat & de l'Administrateur, ces deux Ministres parloient avec moins d'emportement, & donnoient aux autres un exemple de retenuë.

Placard affiché à la porte de la grande église de Leipsic.

L'Administrateur craignit avec raison, qu'une licence si effrénée n'aigrît dans la suite entierement les esprits, & n'occasionnât un schisme. Il écrivit donc aux Ministres, qu'on appelle les Surintendans des Eglises, & tâcha de les engager d'avoir soin que les Prédicateurs retinssent le peuple dans le respect & l'obéïssance, & se contentassent de parler contre la doctrine qu'ils désapprouvoient, & de la refuter en chaire, mais en menageant les personnes de leurs adversaires ; puisque, selon le devoir des Pasteurs & les regles de la charité Chrétienne, ils étoient obligés d'instruire & de ramener à la vérité ceux qui s'en écartoient, sans les déchirer par des invectives, qui faisoient mépriser l'autorité du Magistrat, les rendoient eux-mêmes odieux, & excitoient le peuple à la sédition.

Lettre de l'Administrateur aux Surintendans des Eglises.

Les Surintendans répondirent froidement : Qu'il ne leur paroissoit pas à propos de préscrire des regles aux Pasteurs dans leurs discours contre les Calvinistes : Que ces hommes superbes, encouragés par cette indulgence, sou-

Leur réponse.

Henri IV. 1593.

soutiendroient leurs erreurs avec plus d'audace, & que le peuple en seroit plus animé: Que cependant, pour conserver la tranquillité de l'Eglise & de l'Etat, & pour ôter tous les prétextes qui pourroient troubler la paix, ils avertiroient en particulier les Pasteurs, de se renfermer dans les bornes de leur ministere; mais qu'au reste l'Administrateur devoit se souvenir, qu'il leur avoit toûjours promis de ne commander aux Ecclésiastiques aucune chose qui pût troubler la liberté de leur état. L'Administrateur, voyant qu'il ne pouvoit rien obtenir d'eux en général, se servît du Magistrat, pour les engager chacun en particulier; & il obtint par cette voye, que les Prédicateurs seroient modérés. Le peuple n'ayant plus ces boute-feux, fut dans la suite plus tranquille & plus traitable.

Continuation de la guerre de Strasbourg.

La guerre de Strasbourg continuoit, mais foiblement, & sans qu'il se fit aucune action mémorable. Sur la fin de Janvier, les troupes Lorraines tenterent inutilement de surprendre Schlestad, ville Imperiale; elles nierent le fait, parce qu'il étoit trop odieux. Enfin les deux partis étant las de la guerre, & par l'entremise de l'Empereur on convint, après avoir mis les armes bas, licentié les troupes & fait la paix, de s'en rapporter, pour les conditions, à six Princes qu'on nommeroit de part & d'autre, & de leur remettre le jugement des contestations qui avoient causé la division. Wolfgang Brendel, Archevêque de Mayence, Jules Evêque de Wirtzbourg, Ferdinand Archiduc d'Autriche, Louis Landgrave de Hesse, Philippe-Louis de Baviere Comte Palatin, & Fréderic-Guillaume, Administrateur de l'Electorat de Saxe, furent choisis pour arbitres de cette affaire. Avant qu'elle fût décidée, on convint encore: Que le Cardinal Charles retiendroit Zabern en Alsace, Binsfeld, & les autres gouvernemens mentionnés dans les traités: Qu'on lui rendroit encore Moltzheim, dont le Prince d'Anhalt s'étoit emparé depuis peu: Que d'un autre côté, on remettroit Dachstein à l'Electeur de Brandebourg, avec un même nombre de bailliages, dont on estimeroit les revenus; & qu'on rendroit à la ville de Strasbourg Wasselsheim, avec les canons qu'on y avoit trouvés. On signa ce traité préliminaire le 10. de Mars.

On choisit six Princes pour arbitres de cette affaire.

Congrès assemblé à Spire pour ce sujet.

Dans le mois d'Avril, les Princes arbitres envoyerent leurs députés à Spire, où le congrès fut remis au mois de Juin; mais après de grandes contestations, sans qu'il fût possible de rien terminer, ils arrêterent au mois de Juillet: Qu'on renvoyeroit à l'Empereur tout ce qui avoit été écrit dans cette affaire, avec une relation de ce qui y avoit été dit, pour recevoir sa décision: Que l'Assemblée se tiendroit à Francfort sur le Mein le 15. de Novembre: Que cependant tout resteroit dans l'état présent où étoient les choses, sans qu'on pût faire aucun changement, tant dans la Religion que dans le Gouvernement, à peine contre les contrevenans d'être punis comme infracteurs des traités, conformément aux Ordonnances Impériales.

Assemblée des Etats de la Province in-

L'Electeur de Cologne pressoit vivement la restitution de ses places, dont on s'étoit emparé à l'occasion de la guerre, & avoit obtenu avec beaucoup de peine que la garnison de Bonn sortiroit de cette ville. Il y indiqua aussitôt une Assemblée des Etats de la Province; mais le Chapitre

tre refusa d'envoyer des députés dans cette ville, & demanda la translation de l'assemblée à Cologne, à quoi l'Electeur consentit facilement. Il s'étendit fort au long sur les dépenses qu'il avoit été obligé de faire, tant pour la défense du païs, que pour payer les soldats, & pour l'évacuation des places qu'ils tenoient comme assiégées. Il représenta ensuite, que comme il étoit nécessaire dans un tems si fâcheux de mettre des garnisons dans les villes, pour répousser les insultes des différens partis qui couroient la campagne, il faloit assigner à l'avenir des fonds pour payer les troupes, sans qu'elles fussent à charge aux particuliers; & de crainte que le défaut de paye ne les obligeât d'avoir recours à leurs pillages ordinaires. Enfin on agita la question du bailliage de Biberen, dont le Comte Werner de Reifferscheid étoit en possession, & que les Etats des Païs-bas vouloient qu'on rendît à la veuve d'Adolphe de Newenar, avec menaces si l'on ne les satisfaisoit pas, de s'en venger sur le païs de Cologne.

HENRY IV. 1593.

diquée à Cologne.

Dans le tems même de cette Assemblée, les habitans de Nuys, fatigués depuis long-tems par une garnison que le Duc de Parme avoit mise dans leur ville, voyant d'ailleurs que la Cour d'Espagne éludoit toûjours les priéres réitérées de l'Archévêque de Cologne; & que le Duc de Parme étant mort, il faloit attendre de nouveaux ordres pour le rappel de ces troupes, résolurent de s'affranchir eux-mêmes de cette servitude. L'occasion favorable se présenta, pendant qu'une partie de la garnison étoit sortie pour piller. Les bourgeois se réünirent donc le 19. de Juillet, & attaquerent la nuit les différens corps-de-garde qui étoient dans la ville. Les soldats ne firent presque pas de résistance; car ils étoient en petit nombre. On les enferma dans des soûterrains, après les avoir désarmés. Il restoit encore une garde composée de dix hommes à une des portes de la ville. Ces soldats ayant entendu le bruit que faisoient les habitans après ce premier succès, firent sortir par une porte de derriere un des leurs, pour avertir Meldedonck, Gouverneur de la place, de tout ce qui s'étoit passé. Il accourut aussi-tôt, & essaya inutilement de fléchir les habitans; ensorte que les soldats qui occupoient encore une des portes de la ville, étant sans espérance de secours, & voyant un grand feu que les habitans avoient allumé à côté de leur poste, & dont la fumée les étouffoit, se rendirent à discrétion. On les renvoya sans leur faire aucun mal, & après les avoir fait déjeûner. Ainsi Nuys recouvra par ses propres forces une liberté que le Duc de Parme lui avoit promis tant de fois de lui rendre, sans tenir sa parole.

La ville de Nuys recouvre sa liberté.

Fréderic Electeur Palatin, âgé d'environ vingt ans, avoit pris l'année précedente le gouvernement de ses Etats après la mort de Jean-Casimir. Ce jeune Prince, à la persuasion de Philippe de Marnix de Sainte-Aldegonde, fit demander en mariage Constantine-Aloïse-Julienne, fille de Guillaume de Nassau Prince d'Orange, & de Charlotte de Bourbon. Plusieurs Princes, parens & amis de l'Electeur, qu'il avoit consultés sur son mariage, comme l'on fait ordinairement, tâcherent de l'en dissuader, dans la crainte que cette alliance avec le Prince d'Orange ne formât une trop grande union entre l'Electeur & les Provinces-Unies, & n'attirât en Al-

HENRI IV. 1593. Allemagne la guerre qui se faisoit en Flandre. Les Etats Généraux doterent la jeune Princesse, qui n'avoit d'ailleurs aucun bien, & lui firent présent d'une riche toilette. Le Comte Jean de Nassau l'ayant conduite jusqu'à Sleiden, elle se rendit par terre à Dillenbourg, où Fréderic vint en poste la saluer, & où il la fiança le 15. de Mai. Il alla ensuite trouver Louis Landgrave de Hesse, qui avoit jusqu'alors refusé de venir à ses nôces, quoiqu'il l'y eût invité par lettres & par plusieurs ambassades, & ne l'engagea qu'avec peine à y assister. Elles furent célébrées avec peu de magnificence.

Mort du Duc de Wirtemberg. Louis Duc de Wirtemberg, neveu de Christophle-François-Ulric, mourut quelque tems après. Ce Prince étoit déja tres-valetudinaire, quoiqu'il n'eût que quarante ans, & ne laissa aucuns enfans. Frederic, fils de George Comte de Montbeliard, dont nous avons parlé fort souvent, lui succeda.

Voyage du Roi de Pologne en Suede. Sigismond Roi de Pologne ayant obtenu l'agrément des Etats du Royaume, se préparoit à passer en Suede, pour prendre possession de ce Royaume, dont la mort de son pere le faisoit héritier, & pour y rétablir, s'il étoit possible, l'ancienne Religion; mais la grossesse de la Reine le retint pendant quelque tems. Dès qu'elle fut accouchée & après la tenuë des Etats, il s'embarqua sur la Vistule avec la Reine & sa sœur. Un grand nombre de Polonois & cinq cens Houssars l'accompagnerent dans ce voyage. Il passa par Marienbourg, Thorn, & Elbing villes de Prusse, où il fut reçu avec toute sorte de magnificence. Il aborda le 2. d'Août à Dantzic, où il établit un tribunal, composé de quelques Conseillers de Prusse, & d'autres personnes, pour juger toutes les affaires de la Province. Il rendit aux Catholiques d'Elbing & de Thorn les principales églises de ces villes. Le Sénat de Dantzic avoit refusé la même grace à Rofferadeck Evêque de Wladislaw, qui la demandoit pour les Catholiques de Marienbourg; & quoique le Roi souhaitât de leur faire cette faveur, cependant sur les remontrances de l'Ambassadeur de Suede, qui lui fit sentir que ses nouveaux sujets pourroient prendre en mauvaise part un tel changement dans la Religion, Sigismond renvoya cette affaire à la premiére Assemblée des Etats.

Grande sédition à Dantzic. Il étoit encore à Dantzic, lorsque le 23. d'Août il s'y éleva une furieuse sédition pour une cause fort légere. Un Polonois ayant blessé un porte-faix qui l'avoit rudement heurté, un grand nombre d'autres porte-faix, dont cette ville marchande est remplie, s'attroupa; & l'émeute devint si grande en peu de tems, qu'on en vint au point de tirer le canon, & que trois boulets penétrerent jusqu'à la maison où logeoit le Roi. On avoit déja appellé les Houssars, qui étoient dans les fauxbourgs; & cette soldatesque accoûtumée au carnage & aux rapines alloit entrer dans la ville, lorsque par bonheur en haussant un pont-levis qui étoit sur le fleuve Motlaw, on arrêta ces troupes, dont on devoit appréhender les pernicieux secours. Alors les Consuls & les Magistrats, pour prévenir le désordre & le carnage que la fureur de la sédition leur faisoit craindre, employerent les prieres, les promesses, & les menaces pour calmer les habitans, qui enfin s'appaiserent après que les Polonois se furent retirés. Il y eut vingt trois hommes tués, &

& cinquante bleſſés dangereuſement. Les portes furent fermées pendant deux jours; & les Polonois qui avoient cauſé la querelle, & qu'on trouva dans la ville, furent mis en arrêt. On informa contre ceux qui avoient tiré le canon ſur la maiſon où étoit le Roi; & un Trompette promit publiquement cent ſequins au dénonciateur, avec menaces de punir du même ſupplice que les auteurs de cet attentat, ceux qui le diſſimuleroient. La tranquillité étant rétablie dans cette ville, le Roi deſcendit à l'embouchure de la Viſtule; & après un rétardement de ſix jours, qu'il crut convenable à ſes affaires, il ſaiſit un vent favorable pour s'embarquer; mais le tems ayant changé, les vents contraires retarderent ſa navigation, & il n'arriva avec ſa flote à Stokholm, capitale de Suede, que le dernier de Septembre, quoique cette ville ne ſoit éloignée de Dantzic que de quatre vingt milles d'Allemagne.

HENRI IV. 1593.

Christierne IV. Roi de Danemarc avoit à l'âge d'onze ans ſuccedé à ſon pere Fréderic II., ſous la tutelle de trois Seigneurs nommés par le feu Roi. Ce jeune Prince ayant atteint ſa dix huitième année, ſe rendit à Flensbourg, ville fameuſe par ſon commerce, & ſituée dans le Sud-Jutland ſur la mer Orientale. Il y arriva le 10. de Septembre accompagné d'un grand nombre de Seigneurs, après avoir traverſé la Principauté de Sleſwic. Les Etats étoient aſſemblés à Flensbourg, & dès le lendemain de ſon arrivée, en préſence de Sophie, mere d'Ulric Duc de Meklenbourg, qui étoit lui-même préſent à cette cérémonie, Chriſtierne fit ferment de conſerver les privileges & les libertés du Royaume, & fut couronné Roi de Danemarc. Il reçut enſuite le ferment de fidélité de ſes ſujets, remercia les Régens de leur ſage adminiſtration, & declara qu'il vouloit tenir lui-même les rênes du gouvernement.

Couronnement du Roi de Danemarc.

Guillaume Landgrave de Heſſe étoit décedé depuis peu. Maurice ſon fils, Prince d'une érudition héréditaire dans cette illuſtre maiſon, épouſa à Caſſel Agnès, fille de Jean-George Comte de Solms. On choiſit pour la célébration du mariage le 22. de Septembre, (vieux ſtile), jour de la fête de Saint-Maurice, patron du Prince. Louis-George de Heſſe, Chriſtophle Duc de Lunebourg, Bernard d'Anhalt, Louis de Naſſau, Jean-George Comte de Solms pere d'Agnès, avec Othon, Everard, Reinhard, & Philippe, ſes fils, François Comte de Waldek, Gonthier Comte de Schwartzenbourg, Fréderic Comte de Hohenlo, Simon Comte de la Lippe, Louis Comte de Witgenſtein, George Comte de Kirchberg, Louis Comte de Lowenſtein, Ernest Comte de Schaumbourg, & les Ambaſſadeurs de pluſieurs autres Princes aſſiſterent à ces nôces.

Mariage du Landgrave de Heſſe.

La Flandre étoit alors dans une ſituation bien différente; au lieu de ces réjouiſſances & de ces fêtes pompeuſes, occaſionnées par le mariage des Princes & le couronnement de deux Rois, on y voyoit toutes les horreurs de la guerre. Les affaires des Eſpagnols alloient tous les jours de pis en pis; car ſi l'abſence du Duc de Parme, qui, ſur les ordres de la Cour d'Eſpagne, paſſoit ſi ſouvent en France, avoit cauſé de ſi grands avantages aux Provinces-Unies, la mort de ce grand Capitaine, à qui l'on ne put donner un ſucceſſeur capable de le remplacer, fut un revers qui porta aux Eſpagnols

Affaires de Flandre.

HENRI IV. 1593.

gnols un coup encore plus funeste. Ils ne pouvoient, sans diminuer leurs forces en Flandre, continuer une guerre étrangere dans laquelle ils s'étoient engagés; cependant le Comte Pierre-Ernest de Mansfeld, à qui l'on avoit donné en attendant le gouvernement de la Flandre, nomma son fils Charles pour Général des troupes qui devoient passer en France, & lui donna deux regimens Allemans de nouvelles levées, & qui étoient commandés par Anglarte Curtio & le Baron Jean Pernestein, avec quelques compagnies de Wallons. A l'égard de Mansfeld, il resta en Flandre avec Dom Pedro Henriquez d'Azevedo Comte de Fuentes, & Etienne d'Ibarra, & retint autant de troupes qu'il put, pour résister aux efforts du Prince d'Orange.

Charles de Mansfeld entre en France à la tête des troupes Espagnoles.

Au commencement de Février, Charles de Mansfeld vint à Guise avec ses troupes, & passa de-là à Montcornet, où il joignit les Italiens & les Allemans, que Grégoire XIV. avoit envoyés, & qui avoient pour Chefs Camille Capizucchi, & Appio Conti. Hercule Sfondrate Duc de Montemarciano avoit été rappellé en Italie après la mort de son oncle. Les autres troupes Italiennes à la solde du Roi d'Espagne, & qui avoient passé l'hyver en France, se joignirent encore à Charles de Mansfeld, sous la conduite du Marquis de Malaspina & de George Basta. Il y avoit aussi deux regimens Espagnols, dont les Colonels, ennuyés de servir sous les ordres de Charles, s'étoient retirés.

Les Espagnols assiégent le château de Neufville.

On marcha d'abord du côté de Han, & Charles étoit à Soissons, lorsque le Gouverneur de Laon vint le prier de reduire le château de Neufville, qui, à ce que soutenoit ce Gouverneur, incommodoit Soissons & Laon, & servoit de retraite à l'ennemi. Il représenta en même tems, que ce château ne retarderoit l'armée que de quelques jours, & que la place se rendroit, dès qu'il paroîtroit qu'on vouloit l'assiéger. Il obtint facilement ce qu'il demandoit, & Charles donna ordre au Baron de Pernestein de s'emparer de cette petite place. Le Baron prit avec lui son regiment, celui de Curtio, commandé en l'absence du Colonel par le Comte Vespasien d'Arco, deux escadrons de Cavalerie qui servoient sous la conduite d'Appio Conti, & deux canons. Le Seigneur de Neufville, qui observoit la neutralité, n'avoit aucun soupçon de l'entreprise formée contre lui. Il vint au devant des Chefs, & leur donna du vin & d'autres rafraîchissemens; mais s'appercevant que ces troupes n'étoient pas venuës sur ses terres pour s'y refaire, & qu'on faisoit approcher le canon, il se retira à propos avec ses gens, & fit entendre par une décharge de mousqueterie, qu'il étoit résolu de se défendre. Mansfeld n'avoit pas eu la précaution d'envoyer ce qui étoit nécessaire pour un siége, parce que le Gouverneur de Laon lui avoit assûré que ce château se rendroit à l'approche du canon; ainsi, pendant qu'on attendoit des boulets, & avant que d'avoir reconnu la place, les ennemis firent une fausse attaque, dans laquelle Pegello Pagelli, de Vicence, volontaire, fut blessé dangereusement. Mais Claude de la Bourlotte qui, de Chirurgien dans la maison de Charles, étoit par son mérite devenu Colonel, fit reconnoître la place & dresser des batteries. Charles l'avoit envoyé exprès à cette petite expédition, sans lui donner aucun commandement, & seulement pour veiller aux fautes que l'imprudence de quelques parti-

particuliers pourroit causer. La brèche étant suffisante, il fit monter à l'assaut les Wallons, suivis de deux compagnies de troupes Italiennes, sous la conduite de Joseph Valmarana & de Virginio Banca. Les assiégés, au nombre de quarante, se retirerent dans le dedans de la place, & la nuit suivante se rendirent à discrétion au Baron de Pernestein. Charles ayant sçû depuis la vérité des choses, & connoissant qu'on avoit plutôt servi la haine particuliere du Gouverneur de Laon, qu'on n'avoit agi sur un juste motif de guerre, rendit au Seigneur de Neufville son château, & lui fit faire des excuses de tout ce qui s'étoit passé.

HENRI IV. 1593.

Il est pris & rendu à son Seigneur.

Le Colonel la Bourlotte fut ensuite envoyé avec un détachement, pour surprendre pendant la nuit Noyon, que le Roi avoit repris deux ans auparavant. Cette entreprise fut sans effet, parce que la garnison en ayant été informée, se tint sur ses gardes, & parut sur les remparts. La Bourlotte s'étant apperçû que les défenseurs de la place, se croyant hors de danger, s'étoient retirés à la pointe du jour pour prendre du repos, tenta une seconde escalade dans l'endroit où le fossé avoit moins de profondeur; mais les échelles se trouverent trop courtes; & cet inconvenient ayant donné le tems à la garnison de reprendre les armes, le ennemis furent repoussés avec perte. Le Gouverneur de Laon & le frere de la Bourlotte reçurent quelques légeres blessures.

Entreprise des Espagnols sur Noyon.

Mansfeld arriva le même jour devant la place avec toute l'armée. Ayant fait aussi-tôt élever des retranchemens, il assigna un logement aux Italiens commandés par Capizucchi, vers la partie supérieure de la ville, où est l'Abbaye de S. Eloi. Appio Conti, Général des troupes du Pape, étoit à leur gauche, avec le regiment Allemand de Châteaubrin. Les regimens Allemans de Pernestein & de Curtio étoient placés sur la droite. Les troupes Walonnes occupoient l'espace qui étoit entre eux & la ville. On fit en cet endroit un retranchement, sur lequel on éleva une batterie de quatre piéces de canon. En même tems les assiégés éleverent à la hâte quelques tours, avec un mur & un bastion en dedans. (1) En tirant sur la droite derriere un ravin, les Espagnols avoient fait un retranchement élevé, pour couvrir le regiment de la Bourlotte, & pour y dresser la principale batterie de dix grosses piéces de canon. Cinq cens Allemans, commandés par le Comte Jaques de Collalte, & le reste de la Cavalerie, que le dernier hyver avoit beaucoup diminuée, étoient postés de l'autre côté de la ville, en des endroits avantageux pour empêcher le secours.

Siége de Noyon par Mansfeld.

Sur ces entrefaites, le Duc de Mayenne se rendit au camp avec les troupes qu'il commandoit, & on fit une revûë générale de l'armée, qui se trouva composée de douze mille hommes de pied & de deux mille chevaux; mais elle manquoit de vivres, & le défaut de payement faisoit murmurer les soldats. D'ailleurs les Chefs, jaloux les uns des autres, étoient peu d'accord entre eux, & n'agissoient qu'avec lenteur; ensorte que plusieurs ont cru, que

(1) Mais comme ces travaux avoient été fort précipités, il ne paroissoit pas qu'ils fussent en état d'arrêter l'ennemi. En tirant. &c. *MSS. du Roi, & de Mrs. de Sainte-Marthe, Dupuy & Rigault.*

HENRI IV. 1593. La ville se rend.

que si le Roi eût alors attaqué les assiégeans avec une troupe d'élite, il auroit pû facilement les tailler en piéces, mais il étoit alors assez occupé en Touraine. Après plusieurs sorties vigoureuses, & un siége de vingt trois jours, pendant lequel la ville ne reçut pour tout secours que quelques soldats qui y entrerent, chacun avec un sac de poudre, la garnison, composée de six cens hommes, partie François & partie Suisses, fut obligée de se rendre. Les conditions qu'on leur accorda furent honorables; ils sortirent vie & bagues sauves, avec leurs armes & enseignes. Ils obtinrent encore, comme une marque plus particuliere de leur valeur, qu'ils ne rendroient la place que dans trois jours, & que si dans ce délai le Roi venoit à les secourir, la capitulation n'auroit aucun effet. Mais le secours n'ayant point paru, ils sortirent de Noyon, & furent conduits, comme on étoit convenu, jusqu'en païs de sûreté.

Autres Expéditions de Mansfeld.

François Blanchard du Cluseau obtint le gouvernement de cette ville, & on y mit une nombreuse garnison de Wallons & d'Allemans. Les ennemis marcherent ensuite contre Bohain, château apartenant alors à la maison de Luxembourg, & qui apartient aujourd'hui au Roi. Il est situé avantageusement au milieu d'une forêt, & il y avoit alors en garnison quatre vingt hommes de pied & vingt Cavaliers, qui refuserent de se rendre. Ils essuyerent une violente batterie, qui ne fit qu'une petite bréche. Mais dès qu'ils virent que Germanico Strasoldo, Virginio Banca, avec leurs compagnies, & Pagello Pagelli se préparoient à l'assaut, & qu'ils sçurent qu'on n'avoit envoyé aucun secours à Noyon, ils se rendirent à la Bourlotte, vie & bagues sauves.

Charles, pressé par les lettres de son pere de retourner en Flandre, prit sa route le long des côtes de la mer, pour faire quelque entreprise dans sa marche. S. Valery, place située à l'embouchure de la Somme, où commandoit Collevil de Wemys, Ecossois, ouvrit ses portes sans beaucoup de résistance. Capizucchi, à qui Charles avoit fait prendre les devants avec l'Infanterie Italienne, & les troupes Allemandes commandées par Dom Jean Manrique de Lara, s'empara d'Estaples, qui soutint un siége de quelques jours. Ce château est situé à l'embouchure de la riviere de Canche, & est devenu illustre par la naissance de Jaques le Févre, ce sçavant homme, qui le premier de notre tems a facilité par ses lumieres l'étude des belles lettres en France.

Affaires de Flandre. Edit cruel de Philippe.

Les forces des Espagnols étant occupées à la guerre de France, ils chercherent quelques moyens pour rétablir leurs affaires en Flandre. On arrêta dans le Conseil du Roi d'Espagne, qu'on ne rendroit plus les prisonniers de guerre, & qu'on n'en feroit aucun échange; afin que les troupes qui étoient à la solde des Etats Généraux, quittassent le service ou se soûmissent. On défendit sous peine de mort les contributions que les païsans payoient aux deux Partis, pour racheter leurs biens de l'incendie & du pillage, & on interdit sous la même peine, les sauve-gardes que les Ecclésiastiques donnoient à presque tous les Gentilshommes, & à quelques autres particuliers, pour mettre leurs biens à couvert de la violence.

Le Comte Pierre-Ernest de Mansfeld publia le 5. de Janvier une Ordonnance

nance en conformité, qui indigna presque tous ceux qui étoient le plus attachés aux intérêts du Roi d'Espagne, & qui leur fit craindre, de voir renouveller les mêmes barbaries que le Duc d'Albe avoit autrefois exercées; puisque le soldat alloit être réduit à la cruelle nécessité de se faire tuer, ou de souffrir un supplice ignominieux. Car on prévoyoit que l'ennemi useroit de représailles. En effet, les deux Partis en agirent ainsi pendant quelque tems. Dès que l'ennemi paroissoit, on en donnoit le signal du haut des tours. Les païsans prenoient les armes, s'assembloient dans un lieu marqué, & se joignoient aux troupes qui avoient besoin de leur secours. Si quelqu'un d'eux avoit le malheur d'être pris, il ne lui étoit pas permis de racheter sa vie, & on le pendoit sur le champ.

HENRI IV. 1593.

Mais les Etats Généraux eurent horreur de ces énormes cruautés, & firent un Edit contraire le 27. de Février, par lequel ils représentoient tous les funestes effets de la barbarie Espagnole, qui, pour ruiner la Flandre, se servoit des Flamans mêmes. S'addressant ensuite à toute la Nation, ils prioient tous les Flamans en général & en particulier, de songer à leur conservation; d'avoir quelques égards pour leurs femmes, leurs enfans, & leur postérité; de joindre leurs conseils & leurs forces pour défendre leur liberté, & s'opposer à des ennemis si inhumains, & à l'exécution de leurs ordres tiranniques. Les Etats Généraux, par ce même Edit, donnoient un délai pour delibérer jusqu'au premier d'Avril, avec menaces de représailles contre ceux qui refuseroient les contributions, & qui suivroient les ordres de la Cour d'Espagne. Cet Edit fit cesser de part & d'autre les cruautés; & la guerre se fit comme auparavant, & avec plus d'humanité.

Edit contraire publié par les Etats Généraux.

Pendant que le Prince d'Orange assembloit son armée, Philippe de Nassau fut envoyé en parti dans le territoire de Luxembourg, avec quatre mille hommes, tant d'Infanterie que de Cavalerie. Il attaqua inutilement S. Vit; mais il pilla tout le païs. Ayant ensuite appris que le Comte de Barlaimont venoit au secours des Royalistes avec des troupes Italiennes & Espagnoles, tirées des garnisons de Malines, Bruxelles & Liere, Philippe songea à la retraite; & après avoir traversé le territoire de Limbourg, & saccagé Hannut en Brabant, il revint avec tout son butin.

Courses de Philippe de Nassau dans le territoire de Luxembourg.

On avoit résolu le siége de Gertruidenberg, place que les Espagnols avoient prise trois ans auparavant, plutôt par la trahison ou à la faveur de la révolte de la garnison, que par leur propre valeur. Le Prince d'Orange avoit préparé avec soin tout ce qui étoit nécessaire pour ce siége, & avoit envoyé différens partis aux environs, pour empêcher qu'on ne fît entrer des vivres dans la place. Les Espagnols n'avoient encore pû sçavoir où tomberoit l'effort du Prince d'Orange, & ils craignoient plutôt pour Boisleduc & pour Grave. Enfin, toute l'armée parut devant Gertruidenberg le 28. de Mars.

Cette place est sur les frontieres de la Hollande & du Brabant, & on doute de laquelle de ces deux Provinces elle dépend. La pêche y est abondante & commode. Elle a au Septentrion la Meuse, qui est déja fort

Siége de Gertruidenberg par le

Henri IV. 1593. Prince d'Orange.

fort large, par la jonction du Wahl qui tombe dedans à Dordrecht. Du côté du Levant, elle est arrosée par la Donghe, qui, avant que de se jetter dans la Meuse, où le Wahl fait un long circuit, forme une Isle à trois cens pas de la ville. Le terrein y est fort humide, ce qui rendoit les approches de la place plus difficiles ; mais on remedia à cet inconvenient, en faisant des levées & des écluses en différens endroits. Le Prince d'Orange avoit pris son quartier vers le Couchant avec les regimens de son frere Fréderic-Henri, de George Everard Comte de Solms, de Groenevelt & de Balfour. Le Comte de Hohenlo, avec les regimens de Brederode, de Locren & quelques autres troupes, se campa vers l'Orient, du côté d'Oosterhout, dans le village de Ramsdonk, au-delà de la riviere de Donghe.

Prise d'un retranchement des Espagnols.

Les Espagnols s'étoient retranchés sur la levée de Stelhoof, le long de la riviere, & y avoient élevé, à la portée du mousquet, un retranchement avec des ravelins & des fossés. Ils couvroient de ce poste la ville assiégée, & se conservoient un chemin pour s'y retirer. Le Comte de Hohenlo, qui en étoit fort incommodé, s'exposa à un danger évident de sa vie, en faisant passer du canon de la levée dans l'Isle dont on a déja parlé. Le Capitaine du Tou, qui commandoit dans ce poste, voyant le chemin de la retraite coupé, manqua de cœur, & se rendit le 7. d'Avril. Marc de Rye, Marquis de Varambon, le punit dans la suite de cette lâcheté, en le faisant mettre ignominieusement en prison.

Description du camp des Hollandois.

Après la prise de ce retranchement, le Comte de Hohenlo fit faire deux ponts sur la riviere, pour la communication des quartiers. Le plus grand pont étoit fait de bateaux, & on avoit construit le petit sur des mats de navire. Des vaisseaux de guerre mettoient les ponts à couvert des deux côtés. On construisit aussi, dans des lieux commodes, des moulins à eau & des écluses, que les inondations & le reflux de la mer renversoient de tems en tems. Du côté de la riviere, on avoit disposé une partie de la flote en forme de croissant, & le feu de ces vaisseaux, arrêtés sur leurs ancres & liés ensemble avec des cables, incommodoit beaucoup les assiégés. Il y avoit encore d'autres bâtimens qui voguoient de tous côtés, pour veiller à la sûreté du siége. Dans l'espace qui étoit entre la ville & la demi-lune formée par l'armée navale, on avoit mis en sentinelle des brigantins, qui prirent un espion du Comte Pierre-Ernest de Mansfeld. Bien loin de le maltraiter, on lui fit voir tout le camp, & on le renvoya, à condition de faire un récit fidèle à Mansfeld de la forme & de l'état du siége. Les vaisseaux de charge étoient plus éloignés de la ville, entre le Levant & le Couchant, hors de la portée du canon. De ce côté-là la flote enfermoit un espace de deux milles d'Allemagne. Tous les regimens avoient, chacun leurs vaisseaux marqués, où étoient leurs vivres; & pour empêcher qu'on n'y penétrât à la faveur des endroits marécageux & le long du rivage, on boucha les gués avec une haye de pieux, & on les fit garder par des brigantins. Les Matelots avoient leur quartier dans cet espace, & pour tromper l'ennemi, ils mirent devant eux des piéces de bois & des vaisseaux vuides, sur lesquels les assiégés firent des décharges continuelles, &

& aussi violentes qu'inutiles; ensorte qu'ils manquerent bientôt de poudre.

Du côte de la terre ferme, le quartier du Prince d'Orange, jusqu'à celui du Comte de Hohenlo, occupoit un espace égal de deux milles d'Allemagne. Ce quartier avoit des retranchemens entourés de fossés profonds, & flanqués de quatre grands forts, dans chacun desquels il y avoit une batterie de deux piéces de canon. Devant le retranchement, & pour en boucher le passage, on avoit creusé un fossé de trente pieds de large, soutenu en dedans par des pieux fort serrés, de crainte que les eaux, dont le terrein étoit humecté, ne fissent ébranler la terre. Il y avoit le long du fossé des pointes de fer de la hauteur de quatre pieds, pour percer ceux qui tenteroient d'en approcher pendant la nuit, & on avoit semé de tous côtés de grands cloux & des chausse-trapes pour en empêcher l'abord.

Leur activité pour assurer le siége.

Outre cela, comme le terrein étoit humide, & que le bois manquoit aux assiégeans, ils se servirent, pour étayer la tranchée & la rendre solide, de fascines, de tonneaux d'osier, & de coins de bois durcis par le bout. Par ce moyen, ils pousserent sans rien craindre leurs travaux jusqu'au pied du mur, & ils dresserent des batteries sur la tranchée, ce qui étonna les assiégés, qui ne s'y attendoient pas. Outre les remparts de la ville, ils avoient élevé deux ravelins, dont l'un étoit foudroyé par les batteries des Nord-Hollandois & des Ecossois, & l'autre, par celle des Hollandois & de ceux d'Utrecht. L'effet de ces batteries fut si terrible, que la partie de la ville qui étoit au-dessous des ces ravelins en fut renversée, & qu'il ne resta pas une maison entiere, ensorte que le palais même du Prince d'Orange (car Gertruidenberg apartient à la maison de Nassau) fut très-endommagé. Tout travailloit volontiers dans le camp; & les soldats, à l'exemple des légions Romaines, qu'on leur proposoit pour modèle, faisoient l'office de pionniers. Leur activité fut si grande, que ce vaste camp, qui renfermoit même le village de Ramsdonk, fut en peu de jours fortifié en dedans contre les sorties des assiégés, & contre tous les efforts qu'on pourroit faire au-dehors pour forcer les lignes & faire entrer du secours dans la ville. Mais ce qui mérite plus d'admiration, c'est que les laboureurs du voisinage travailloient pendant ce siége à leurs terres, comme en pleine paix, & que tous les païsans, sans crainte d'être insultés, vendoient dans le camp des œufs, des fromages, du beure & de la viande, comme dans un marché public.

Sorties vigoureuses des assiégés.

Les assiégés de leur côté ne se manquoient pas à eux-mêmes, & quoiqu'on crût les avoir resserrés de près, cependant cinq cens Franc-Comtois, vieilles troupes, sous la conduite de Masieres, homme de courage & Lieutenant de Varambon, faisoient de furieuses sorties. Ils se virent encore plus pressés après la perte des deux ravelins dont nous avons déja parlé, ensorte que Mansfeld se crut obligé de ranimer leur courage, sur l'espérance d'un secours aussi infaillible que l'Evangile; car il se servoit de cette comparaison dans ses lettres, qu'un pigeon portoit ordinairement à Gertruidenberg, en retournant à ses petits. Dismas de Barges avertissoit aussi les assiégés par les mêmes lettres, d'élever davantage le cavalier de terre du

côté

HENRI IV. 1593.

côté du village de Ramsdonk, & de faire des signaux du haut de la tour, pour favoriser les secours; mais le Prince d'Orange intercepta les lettres, & après en avoir contrefait d'autres à sa fantaisie, il en chargea le même pigeon qui portoit celles des Espagnols. Le Comte de Hohenlo ayant conjecturé par ces mêmes lettres que Masieres, Gouverneur de la place, montoit souvent dans la tour avec ses Officiers, pour y examiner la situation du camp, fit pointer contre cette tour tous les canons; Masieres fut tué avec presque tous les Chefs qui commandoient dans la place. Après la mort du Gouverneur, Gesan, Capitaine expérimenté, prit sa place, du consentement de tous les Officiers.

Sédition dans le camp de Charles de Mansfeld.

Cependant Mansfeld, qui n'avoit que trois mille hommes d'Infanterie & cinq cens chevaux, jugeant que, d'un côté c'étoit trop risquer que d'attaquer le Prince d'Orange dans ses retranchemens avec un si petit nombre de troupes; & que de l'autre, il y alloit de sa réputation de secourir la place assiégée, songea d'abord à rappeller de France son fils Charles, dont le retour fut arrêté par un accident imprévû. Il étoit déja à Auxy, château apartenant à la maison d'Egmond, & qui est situé sur la frontiere de France & d'Artois, où voulant punir un Espagnol qui avoit violé une femme à Hesdin, les troupes auxiliaires se révolterent faute de payement. La sédition alla si loin, que les troupes Wallones, qui soutenoient leur Général, furent obligées de prendre la fuite, & que toute la vaisselle d'argent de Mansfeld fut pillée. Les séditieux casserent ensuite leurs Colonels, & élurent solemnellement pour Chefs, Jean André, & Gambarella Sergent-major, sous la conduite desquels ils s'emparerent de Saint-Paul, où ils se fortifierent. Ils mirent à contribution toute la partie supérieure de l'Artois, entre Aire, S. Omer, Bapaume, Arras, Bethune & Hesdin; & cette révolte dura plus d'un an.

Revolte de quelques garnisons Espagnoles.

A leur exemple, les Wallons & les Italiens commandés par Camille Capizucchi, qui étoient au Pont-sur-Sambre en Hainault, se révolterent aussi, & ces furieux eurent l'insolence de taxer Mons, capitale de la Province, à neuf cens florins par jour. Les soldats de la garnison de Rhinberg porterent la sédition encore plus loin. Le riche commerce de ce païs excita leur cupidité, & ils mirent de grands impôts sur toutes les marchandises; mais ils étoient peu d'accord entre eux, & se faisoient tous les jours de nouveaux Chefs.

Mansfeld s'approche pour secourir Gertruidenberg.

Enfin Mansfeld vint de Bruxelles à Anvers, où, suivant le sentiment du Comte de Fuentes, il assembla son armée. Charles son fils étoit arrivé. On fit encore venir les Italiens, les Espagnols, les Allemans & les Suisses qui avoient servi dans la guerre de Strasbourg. On choisit dans les milices des Provinces quatre mille hommes de pied & quatre mille chevaux, & il y avoit dans cette armée dix huit piéces de canon, plusieurs barques, & tout l'attirail nécessaire. Le Marquis de Varambon prit les devants, pour s'opposer aux courses que la Cavalerie ennemie qui étoit à Breda, à Heusden, & à Bergh-op-Zoom, faisoit jusqu'aux portes de Turnhout. On y combattit le 9. de Juin. De Risoire, Marcel Back, & le Colonel Edmond, pousserent les Royalistes, & le Comte de Barlaimont, qui

qui avoit cinq cens chevaux, fut chassé de la place, & obligé de se retirer avec perte dans la citadelle. HENRI IV.

Mansfeld s'étant approché de Gertruidenberg, se retrancha d'abord sur la levée de Steelhoof, d'où ayant examiné les lignes des assiégeans, & jugeant qu'elles étoient trop fortifiées pour en tenter l'attaque, il se retira à Oosterhout, & ensuite dans les bourgs de Waasbeek & de Capelle, situés à l'Orient, proche le quartier du Comte de Hohenlo, pour y attendre l'occasion de combattre. 1593.

Réponse ingénieuse d'un Trompette au Comte de Mansfeld.

François Veer passa aussi-tôt au secours du Comte de Hohenlo, avec cinq cens Anglois & mille soldats de Frise. Dans le même tems, un Trompette du Prince d'Orange ayant par hazard rencontré Mansfeld, ce Général lui demanda, pourquoi son jeune maître, qui étoit dans un âge où l'amour de la gloire enflame davantage les grands cœurs, se renfermoit dans un camp fortifié avec tant de soin, sans oser en sortir pour combattre en pleine campagne; le Trompette lui répondit fort ingénieusement, que Maurice, tout jeune qu'il étoit, vouloit faire voir par sa prudence, qu'il ressembleroit un jour à Mansfeld.

Fréquentes escarmouches entre les deux armées.

Le Comte de Fuentes envoya encore de nouveaux regimens de Cavalerie & d'Infanterie, avec quatre piéces de canon & de grandes sommes d'argent pour payer les soldats, qui déja commençoient à murmurer. Cependant il se fit pendant plus de vingt jours de fréquentes escarmouches entre les deux armées, qui étoient si proches l'une de l'autre. L'action la plus vigoureuse fut celle du 24. de Mai (1). Le Comte de Hohenlo & Veer repousserent vivement les Espagnols; & à la vûë des assiégés, qui faisoient inutilement des signaux du haut d'une tour élevée, ils tuerent un grand nombre d'ennemis, & firent quarante prisonniers, entre lesquels se trouverent trois Capitaines.

Action hardie d'un soldat.

Les soldats de Mansfeld s'étoient vantés, que le jour de la S. Jean, auquel on a coûtume d'allumer par-tout des feux de joye, ils en feroient un au milieu de Gertruidenberg, après en avoir fait lever le siége. Mais au contraire, le lendemain de cette fête, un brave soldat de la compagnie du Capitaine Haan, de Tournai, ayant franchi sur le midi le fossé de la place sans être entendu, se hazarda de monter sur le bastion opposé à la porte de Breda, & qui étoit presque tout renversé par l'effort du canon. Ayant grimpé sur les ruines du bastion, il observa les corps-de-garde des ennemis; & voyant les soldats de la garnison, ou endormis ou occupés à prendre leur repas, & dans une entiere sécurité, il fit signe à ses compagnons qui le regardoient de loin, de le suivre au plutôt. Le Capitaine Haan se met à leur tête, Bevery se joint à lui avec sa compagnie; ils serrent leurs rangs, descendent dans le fossé, montent sur ce bastion, & s'en rendent maîtres, après avoir tué les soldats qui y étoient de garde. Gesan, Gouverneur de la place, accourut inutilement au bruit avec une troupe d'élite; il fut frappé à la tête d'un coup de mortier, & tomba mort sur la place;

(1) Au lieu de *IX. Kal. Jun.* 24. Mai, il faut lire *IX. Kal. Jul.* 23. Juin.

HENRI IV. 1593. ce; le Sergent-major reçut aussi une blessure dangereuse. Cet accident étonna les assiégés; ils avoient vû tuer leurs deux Gouverneurs, & les vains efforts que faisoit Mansfeld depuis tant de tems, leur ôtoient toute espérance de secours. D'ailleurs, le fossé par où les troupes Ecossoises alloient monter à la bréche, étoit presque comblé, & ils se sentoient hors d'état de soutenir un assaut, qu'on pouvoit donner de tous côtés.

La ville se rend. Dans cette extrêmité, ils envoyerent quelques-uns des leurs au Prince d'Orange, & entr'autres un Capitaine, tout blessé qu'il étoit. Ces députés capitulerent avec le Prince, à condition que les soldats, les Officiers du Roi d'Espagne, & les Ecclésiastiques, pourroient se retirer librement & sans qu'on leur fît de peine, avec leurs épées, leurs chevaux, & leurs bagages: Qu'ils seroient conduits en sûreté & dans l'endroit qu'ils choisiroient: Que le Prince leur prêteroit des chariots & des vaisseaux, pour lesquels ils donneroient des cautions suffisantes: Qu'on donneroit aussi des ôtages, qui resteroient dans la ville, jusqu'à ce qu'on eût rendu sans fraude les Archives, les Actes, & les Chartres, qui concernoient les droits de la ville & de la maison de Nassau: Que la garnison pourroit porter ses drapeaux pliés jusqu'au dernier pont de la ville; mais pour être remis ensuite au vainqueur. On excepta de la capitulation, ceux qui, trois ans auparavant, avoient livré la ville aux Espagnols, & généralement tous ceux qui avoient trempé dans ce complot. On en pendit trois, dont le chariot, où ils étoient cachés sous de la paille, se renversa par hazard, lorsqu'ils se sauvoient. Il sortit de la place sept cens hommes de garnison, qui furent conduits à Anvers. On envoya les drapeaux à la Haye; & cette conquête fut ensuite célébrée par des feux de joye, qu'on alluma dans le camp & dans la ville, & par une décharge générale du canon.

Cependant Mansfeld ignoroit encore que la place fût renduë; & le jour même de la reddition, il fit un détachement pour attaquer le quartier du Comte de Hohenlo; mais ce parti fut défait par le Colonel Cloet, & par Veer à la tête de sa compagnie de Cavalerie. Fréderic-Henri, frere du Prince d'Orange, fut pourvû du gouvernement de Gertruidenberg. On lui donna pour Lieutenant Duyvenvoorde, qui fit aussi-tôt combler la tranchée, & abattre les retranchemens du camp.

Mansfeld assiége Crevecœur sur la Meuse. Mansfeld, fâché d'avoir vû prendre Gertruidenberg sans avoir pû le secourir, fit marcher ses troupes vers Boisleduc, & vint assiéger Crevecœur sur la Meuse, au confluent de la Deinse. Cette place, bâtie par les Espagnols pour servir de frein aux villes de la Meuse, avoit fort incommodé les Hollandois, & traversoit le commerce des navires de Dordrecht avec le païs de Liége & les autres villes voisines; ensorte que les pertes qu'en souffrirent ces peuples, & la douleur qu'ils en eurent, la firent appeller Crevecœur. Les Etats Généraux s'en étant depuis rendus maîtres, Boisleduc en souffrit par la même raison beaucoup d'incommodités, par l'interruption de son commerce avec Heusden, Gorcum, & Dordrecht.

Le Prince Maurice marche au Le Prince d'Orange, informé du dessein de Mansfeld, fit prendre les devants à Floris de Brederode Seigneur de Cloetinghen, avec son regiment. La flote, qui portoit les pontons & l'artillerie, eut ordre de le suivre au plutôt,

plutôt. Brederode se mit sur la riviere; & par un vent favorable, arriva à Crevecœur avec toutes ses troupes. Il jetta l'ancre, & se rendit maître des deux bords de la riviere, malgré tous les efforts de Mansfeld. Bientôt après, & dans le tems même que ce Général alloit battre la place avec toute son artillerie, le Prince d'Orange parut avec son armée. Il se retrancha dans l'Isle de Bommel vers le village de Heel, de l'autre côté de Crevecœur, & fit venir du canon pour assûrer davantage son camp. La présence du Prince anima la garnison, qui agit avec plus de courage. D'ailleurs, Mansfeld étoit fort incommodé par les eaux, qui inondoient ses retranchemens & ses travaux; ensorte qu'il fut obligé de transporter son camp à une demi-lieuë au-delà, dans des lieux plus élevés; car les habitans de Gorcum ayant bouché le canal, la Dommel & l'Aa, rivieres qui passent à Boisleduc, étoient débordées; & couvroient toute la campagne de leurs eaux. Ainsi, après avoir gâté tous les houblons, qui servent à faire la biere, (ce qui causa un dommage considerable dans ces contrées,) & après un retardement inutile de quelques jours, il décampa enfin & marcha vers Boisleduc.

HENRI IV. 1593. secours de la place.

Les Espagnols levent le siége.

Son but étoit d'introduire une garnison dans cette ville, sous prétexte de la défendre contre les ennemis qui en étoient si proche; mais les habitans rejetterent sa proposition, & ôterent les armes aux Ecclésiastiques, qui parurent suspects. Ils n'accorderent un passage dans leur ville au Comte de Fuentes, & même à Mansfeld, qu'à des conditions si honteuses & si dures, que ces Généraux crurent, qu'il étoit aussi dangereux que déshonorant pour eux, de se servir d'un pareil sauf-conduit. Mansfeld ayant voulu bâtir un fort entre leur ville & Crevecœur, dans le dessein, disoit-il, d'arrêter les courses de l'ennemi, ces bourgeois infléxibles s'opposerent encore à cet ouvrage, & le firent cesser.

Mansfeld ayant envoyé une partie de ses troupes en Frise, se rendit à Bruxelles avec le reste de l'armée, sans avoir pû rien faire de toute la campagne. Les Espagnols furent irrités contre ce vieux Capitaine, quoiqu'il fût des plus attachés à leur service, & le blâmerent de ce que voyant l'impossibilité de faire lever le siége de Gertruidenberg, il n'avoit pas assiégé une ville voisine de quelque consequence, pour faire diversion, & diviser les forces de l'ennemi.

Mansfeld blâmé par les Espagnols.

Le Prince d'Orange, après une campagne aussi heureuse, mit des garnisons dans l'Isle de Bommel, & envoya une partie de ses troupes en Frise, à Guillaume-Louis de Nassau, Gouverneur de cette Province, qui s'y étoit rendu depuis quelque tems. Il chargea George-Everard Comte de Solms, d'aller en Flandre, pour y réduire les païsans aux environs de Hulst & d'Axel, qui refusoient de payer les contributions auxquelles ils avoient été taxés. Le Comte de Solms entra donc dans le païs de Waas le 24. de Juillet, avec huit cens chevaux, trois mille hommes de pied & cinq cens pionniers. Il s'attacha d'abord au fort de S. Jean (1), que les Espagnols avoient fortifié, aussi-bien que le fort de Waart sur le bord de l'Escaut. Il défit ensuite près de S. Nicolas, un parti d'environ quatre vingt chevaux; s'empara du fort S. Jaques, & de tous ces autres forts que les Espagnols aban-don-

Expédition du Comte de Solms dans le païs de Waas.

(1) Ou *Steinfort*.

HENRI IV. 1593.

donnerent; & fit payer les contributions à tous les habitans de ce païs, que la crainte des Espagnols, & les menaces qu'ils leur avoient faites de brûler leurs maisons, leur avoit jusqu'alors empêché de payer. Mais ayant appris que Christophle de Mondragon, Gouverneur de la citadelle d'Anvers, venoit à sa rencontre avec deux mille hommes d'Infanterie & six cornettes de Cavalerie, il se retira de bonne heure, sans recevoir aucun échec, & avec un butin de quatre mille bêtes.

Exploits de Louis-Guillaume de Nassau en Frise.

Cependant Louis-Guillaume de Nassau, qui étoit déja passé en Frise, étant parti d'Oosthorn pour se rendre à Rheide vis-à-vis d'Embden, s'étoit campé le 13. d'Avril avec la petite armée qu'il commandoit, à Bellingworderziel, dans le dessein de fortifier cette place, pour couper le passage à Boerentanghe. On travailloit encore à ces ouvrages, lorsque François Verdugo, Gouverneur de Groningue, vint avec deux mille cinq cens hommes, tant d'Infanterie que de Cavalerie, pour empêcher le dessein du Comte de Nassau. A la vûë de ces nouvelles fortifications, qui étoient déja assez élevées pour pouvoir soutenir un assaut, il se retira; mais ayant reçu un renfort de trois mille hommes de pied & de huit compagnies de Cavalerie, il se présenta tout-à-coup à Guillaume, qui se reposoit tranquillement dans le fort de Newort, à demi-lieuë de Groningue, & qui y attendoit l'arrivée des troupes qu'il avoit envoyées au Prince d'Orange. Elles parurent heureusement après la prise de Gertruidenberg, lorsque Verdugo se préparoit déja à attaquer Guillaume. Ce secours étoit composé de vingt enseignes d'Infanterie, & de douze compagnies de Cavalerie.

Verdugo se retira aussi-tôt; & dans le mois d'Août, Guillaume devenu plus puissant, attaqua avec six piéces de canon & prit Gransberg, & tous les forts qui étoient autour de cette place. Ayant ensuite ravitaillé Coevorden, & Ootmaarsen, il parut à la vûë du château de Wedde, place très-fortifiée, qui cependant se rendit à l'approche du canon. Les ennemis abandonnerent Winschooten, & Guillaume, maître de tout le passage de Boerentanghe, forma le dessein d'y bâtir un fort à quatre angles. Il pressa cet ouvrage avec toute la diligence possible. Le mur fut bien-tôt élevé jusqu'à la hauteur d'une longue pique, avec un fossé de quatre vingt pieds de large. Il fit encore faire un arcenal & des casernes, & ouvrir un chemin, pour tirer des vivres de la Westphalie. Les ennemis ne pouvoient le troubler dans tous ces desseins, qu'avec un nombre de troupes considerable; & supposé qu'ils eussent tenté de le faire, il faloit qu'ils passassent, en s'en retournant, dans le Comté de Bentheim. On mit cinq compagnies d'Infanterie en garnison dans ce nouveau fort, & on en donna le gouvernement au Capitaine Fréderic de Jonghe. Guillaume, en bâtissant cette nouvelle place, espéroit qu'en la conservant pendant quelque tems, Groningue seroit réduit aux dernieres extremités, & se rendroit bien-tôt.

Exploits du Comte de Berg dans la même

D'un autre côté, le Comte Fréderic de Berg, ayant reçu deux mille quatre cens hommes d'Infanterie & huit cens chevaux, que Mansfeld lui envoyoit, avec huit piéces de canon, passa par Boekholt, & se rendit le 5. de Septembre à Linghen, pour y attendre un plus grand nombre de troupes qui venoient de Namur, & qui étoient déja à Ruremonde. Les Etats Géné-

Généraux ayant appris cette nouvelle, envoyerent François Veer à Zutphen, avec quatre compagnies d'Infanterie & deux cornettes de Cavalerie, pour défendre la Veluwe & en chasser l'ennemi. Fréderic voyant tous les passages de Boerentanghe bouchés, descendit dans le Twente, & assiégea Ootmaarsen. Cette place essuya le feu de six canons pendant un jour entier; mais Fréderic s'étant emparé du rempart, l'obligea de capituler, à condition que la garnison en sortiroit sans armes & sans bagage; qu'elle ne serviroit point en Frise pendant six mois; & que les Capitaines & tous ceux qui avoient quelque commandement dans l'armée, resteroient prisonniers de guerre. Cela se passa le 13. du même mois de Septembre.

HENRI IV. 1593. Province.

Après la prise d'Ootmaarsen, Fréderic joignit à Noortlaren ses troupes avec celles de Verdugo. Les habitans de Groningue lui refuserent du canon; cependant il emporta de vive force le château de Wedde, où il y eut cent dix sept soldats de la garnison tués. Le Comte de Capres prit aussi d'emblée le fort d'Auwaarderziel sur le Groningher-diep; & le Capitaine Cornelio Gasparini, de Lucques, s'empara de Schlokteren, de Grysemynken, & de Gransberg (1). Fréderic s'approcha ensuite de Coevorden. Ne se sentant pas assez puissant pour en faire le siége dans les formes, il fit bâtir des forts tout autour pour réduire cette place par un long blocus. Les habitans de Groningue le presserent de marcher contre Rheide, & Bellingworderziel, pour empêcher le passage des vivres dans Boerentanghe, & lui offrirent six piéces de canon pour cette expédition; mais Verdugo & le Comte Herman van den Berg qui étoit avec lui, ne voulurent point accepter cette proposition, dans la crainte que Guillaume de Nassau n'entrât avant eux dans Schlokteren, & qu'en s'emparant du chemin de Groningue, il ne les empêchât de transporter cette artillerie. Ils résolurent donc d'aller vers Groningue, & d'attaquer à l'improviste les lignes du Comte Guillaume, qui se tenoit renfermé dans son camp, en attendant les troupes que le Prince d'Orange lui envoyoit sous la conduite de Veer.

Il fut en effet attaqué par Verdugo au commencement d'Octobre; & cette surprise eût peut-être eu son effet, si un soldat ne fût accouru pour en avertir Guillaume, qui se prépara aussi-tôt à la défense. On combattit avec chaleur, mais Verdugo eut du désavantage; & après avoir inutilement tenté d'attirer Guillaume en pleine campagne, il se retira à Groningue. Dans cette action, qui dura pendant six heures, & jusqu'à la nuit, Alessandro Gherardi, Milanois, qui conduisoit la première ligne des Arquebusiers, reçut une blessure dangereuse. Du côté de Guillaume, le Colonel Balfour, qui commandoit les Ecossois, reçut un coup d'arquebuse dans le pied. Il y en eut quelques autres blessés, & plusieurs tués.

Verdugo attaque sans succès les lignes du Comte de Nassau.

Les deux partis se retirerent ensuite dans leurs quartiers d'hiver; mais la plûpart des soldats qui étoient au service du Roi d'Espagne, deserterent, à cause des incommodités des lieux & de l'intempérie de l'air, & quelques uns d'eux prirent parti dans l'armée des Etats; ensorte qu'on donna ordre-

(1) Ou *Grimberg*.

HENRI IV. 1593.

dre au Duc de Saxe-Lauembourg de lever un regiment. Verdugo partit de Linghen, pour aller au devant de ces nouvelles troupes; mais avant qu'il eût pû les joindre, les garnisons de Doetecom, de Lochem, & des autres places voisines les attaquerent dans la Gueldre, les battirent, les mirent en fuite, & firent prisonnier le Colonel Distling, qui commandoit ce regiment en qualité de Lieutenant Colonel.

Divers succès de part & d'autre en Flandre.

La fortune varioit dans les autres parties de la Flandre. D'un côté, la garnison de Breda, qui escortoit un convoi, fut battuë par les Espagnols, au mois d'Août, proche Maastricht. De l'autre, un parti de Cavalerie, sorti de Berg-op-Zoom, tomba sur deux compagnies de troupes Allemandes, & se servant de l'avantage des lieux, les poussa avec vigueur & les mit en fuite. Les Chefs furent pris; on les conduisit à Breda, & les drapeaux furent envoyés au Prince d'Orange à la Haye.

Dans la Gueldre, Gonthier Comte de Schwartzenbourg, qui avoit sept cens hommes de Cavalerie Allemande, & qui attendoit l'arrivée d'Ernest d'Autriche, nommé Gouverneur des Païs-bas, fut forcé dans son camp par les garnisons qui étoient dans les villes voisines apartenantes aux Etats Généraux, & fit une perte considerable. Ces mêmes garnisons firent dans le même tems de fréquentes courses sur le territoire de Limbourg, & elles ravageoient toutes ces contrées.

Tentative de Mansfeld sur Calais.

Au mois de Septembre, Mansfeld envoya un parti de troupes d'élite pour surprendre Calais. Il sçavoit qu'après la mort de Girault de Mauleon de Gourdan, qui avoit été Gouverneur de cette place, & qui s'y étoit fait distinguer par son courage & sa fidélité, François de Saint-Paul de Bidossan, qui y commandoit, n'avoit pas le soin d'y faire faire des gardes exactes. Mais le complot fut découvert; & les troupes qui vinrent d'Angleterre & de Zelande rendirent cette entreprise inutile. Quelques compagnies de troupes Angloises & Françoises qui arriverent de Normandie, calmerent aussi les craintes que les habitans d'Ostende avoient d'être assiégés.

Entreprise des Espagnols sur Zirikzée & Tergoes.

Les Espagnols formerent ensuite une entreprise sur les Isles de Zirikzée & de Tergoes, dont Christophle de Mondragon avoit voulu s'emparer quelques années auparavant. Mansfeld reprit le même projet à cette occasion. Jean Antonien, très riche laboureur & Intendant des levées de l'Isle, avoit été enlevé & fait prisonnier pendant la nuit. On avoit employé les menaces & les tortures pour tirer de lui une rançon plus grosse qu'il ne vouloit, ou qu'il ne pouvoit la payer. Enfin on fit espérer à cet homme attaché à ses affaires domestiques, & lassé de tous les mauvais traitemens qu'il avoit soufferts, qu'on lui rendroit sa liberté, s'il montroit les gués pour entrer dans les Isles. Antonien ayant accepté cette proposition, récouvra sa liberté; mais étant devenu suspect, il fut mis à deux différentes fois en prison, & néanmoins relâché faute de preuves. Enfin un transfuge Italien l'ayant accusé d'être d'intelligence avec les ennemis, il fut arrêté, dans le tems même qu'il alloit mettre à exécution les promesses qu'il leur avoit faites; & la preuve en étant certaine, il eut la tête tranchée à Middelbourg. Sa mort fit évanoüir les espérances qu'avoit Mansfeld de s'emparer de ces Isles.

Le

Le Prince d'Orange n'eut pas un plus heureux succès dans le projet qu'il avoit formé de surprendre Bruges pendant la nuit. Il avoit assemblé ses troupes proche de Willemstadt, nouvelle ville, ainsi appellée du nom de Guillaume Prince d'Orange. Philippe de Nassau l'accompagnoit dans cette expédition, & avec une flote de deux cens cinquante voiles, & un grand attirail de guerre, il étoit abordé pendant la nuit entre l'Ecluse & Blankenbergh sur les côtes de Flandre. Le Comte de Solms, qui commandoit l'avant-garde, eut ordre de prendre les devants avec une troupe d'élite, & étoit déja arrivé à Dam; mais les soldats prirent différentes routes, & s'égarerent; soit que les guides les eussent trompés, soit que les ténèbres les eussent fait sortir du véritable chemin, ensorte qu'ils ne purent faire qu'un demi mille pendant toute la nuit.

Projet du Prince Maurice contre Bruges.

Le Prince d'Orange qui les suivoit, avoit presque été submergé dans les eaux qui couvroient la campagne. Le jour étant venu, il fit battre la retraite, & rentrer ses troupes dans leurs vaisseaux, dans le tems que la garnison de la place, qui avoit tout découvert, étoit en armes, & auroit pû, comme on l'a cru, défaire facilement des gens fatigués & dispersés.

L'entreprise ayant ainsi échoué, le Prince d'Orange prit la route de Zelande, mais il survint tout-à-coup une furieuse tempête, qui brisa la plûpart des vaisseaux, & entre autres cent quarante bâtimens très-bien montés, & qui étoient à l'ancre entre les Isles de Texel & de Vlieland, pour ensuite tirer du côté du Nord. Il s'éleva un vent contraire, & qui soufflant sans interruption, & toûjours avec la même violence, les faisoit heurter les uns contre les autres, ou les poussoit contre des rochers. L'agitation des flots étoit également terrible; & malgré tous les efforts des matelots pour se tirer du danger, cette flote se perdit presque entierement. Quarante vaisseaux furent engloutis dans les eaux avec plus de mille hommes, soldats ou matelots. Ce naufrage causa un grand préjudice, non seulement à ceux qui en coururent les dangers, mais encore aux marchands qui étoient fort éloignés, & qui, malgré les pertes qu'ils firent dans ce désastre commun, eurent bien de la peine à persuader à leurs créanciers qu'il étoit juste de leur accorder des termes pour payer.

Tempête furieuse dont sa flote est accueillie.

Il y eut cette année en France de bien plus grands évenemens qui ne regardent point la guerre, & qui tromperent également l'attente des deux partis. D'un côté les Ligueurs se flatoient, que l'Assemblée des Etats & les conférences qu'ils auroient avec les Royalistes, seroient favorables à leurs affaires, & ne serviroient qu'à rendre plus odieux le Roi, dont la fermeté ne s'étoit point encore laissé fléchir par les prieres de ses sujets. Les Royalistes au contraire, quoique très-attachés à leur Prince, incertains de ses sentimens, souhaitoient un accommodement, que la politique & les ruses de leurs adversaires leur procurerent lorsqu'on l'espéroit le moins. Depuis long-tems Philippe, & le Pape à son instigation, pressoient d'assembler les Etats généraux, pour y faire élire un Roi Catholique. Au contraire, le Duc de Mayenne ne pensoit à rien moins qu'à l'élection d'un Roi;

Affaires de France.

HENRI IV. 1593.

Roi; & il lui auroit été insupportable de voir donner à un autre, une dignité qu'il ne pouvoit pas obtenir pour lui-même. Cependant, comme il avoit besoin, pour se soutenir, de l'autorité & des secours de ces deux Puissances, il ne voulut point paroître ouvertement contraire à leurs vûës & à leurs sentimens. Cet habile politique voyoit tant de difficultés dans l'affaire de l'élection, qu'il s'imaginoit qu'on ne pourroit jamais la terminer; ainsi, quoique dans le fond il fût fort éloigné d'y contribuer, cependant il voulut bien courir le hazard d'une Assemblée des Etats, dans l'idée que l'effet en seroit tout contraire à celui que le Roi d'Espagne & le Pontife en attendoient; & qu'en parlant aux députés des Provinces, il pourroit ranimer l'ancien esprit de la Ligue, dont l'ardeur diminuoit, & trouver de nouveaux sujets de haine contre le Roi.

Politique du Duc de Mayenne.

Le Duc de Mayenne, soit par modération, soit par foiblesse & par une lenteur naturelle, n'en vint jamais aux extrêmités où le poussoient les Espagnols; il prît toujours un milieu & de sages tempéramens. Il attendoit sans doute le moment favorable, où, sans blesser sa dignité ni préjudicier à ses intérêts, il pourroit se dégager des nœuds qui le retenoient dans une faction où il ne voyoit que des épines & des écueils. Il n'ignoroit pas d'ailleurs les discours désavantageux que tenoient contre lui les Espagnols, qu'on répandoit chez le Légat du Pape, & qu'on tâchoit par-là de séduire ses partisans. Ainsi, pour diminuer leur haine & gagner l'amitié des députés, il avoit publié sur la fin de l'année derniere, par le conseil de ses plus intimes amis, un Manifeste dont voici le précis.

Son Manifeste.

Il y exposoit: Que ce florissant Royaume n'étoit venu à un si haut dégré de puissance, que par un inviolable attachement à la véritable Religion: Que nos Rois Très-Chrétiens, & surnommés, à cause de leur foi, fils aînés de l'Eglise, avoient autrefois entrepris de longs voyages pour faire la guerre aux ennemis du Christianisme, & à ceux qui vouloient détruire les anciens dogmes & introduire de nouvelles sectes: Que la Noblesse Françoise avoit eu le même zéle, & n'avoit jamais menagé, ni son bien, ni son sang, pour suivre ses Princes dans ces saintes expéditions: Que ce zéle de la Religion avoit donc toûjours éclaté dans les Rois & dans la Noblesse, jusqu'à ces malheureux tems, où des sectaires impies avoient commencé à infecter le monde Chrétien du poison de leur doctrine: Que ces nouvelles opinions avoient non seulement divisé les Catholiques, que la charité & l'uniformité de sentimens devoient unir ensemble; mais encore les avoient armés les uns contre les autres, & avoient allumé dans l'Etat une guerre civile: Que les Hérétiques en déguisoient les motifs, & disoient hautement, pour retenir les Catholiques dans leur parti, que cette guerre qui déchiroit l'Etat, n'étoit pas une guerre de Religion, & qu'elle n'avoit été suscitée que pour envahir le Royaume: Qu'on avoit malheureusement inspiré ces dangereux sentimens au feu Roi; ce qui avoit fait naître de funestes divisions dans son Royaume, & avoit été cause de sa mort, dont le coup étoit parti comme du Ciel, & de la main d'un homme foible, destitué de tout secours humain, & à l'insçû même de ceux qui auroient eu des

des raisons légitimes de se défaire de ce Prince (1): Que depuis ce tems-là il ne s'étoit proposé que de défendre la cause de la Religion, de conserver l'Etat, & de maintenir la paix avec les droits & les anciennes maximes du Royaume: Que par cette raison il avoit fait proclamer Roi le Cardinal de Bourbon, qui selon la declaration du feu Roi, & les actes qu'on en avoit dressés, & qui avoient été enregistrés dans les Parlemens du Royaume, étoit le plus proche héritier de la Couronne: Qu'il avoit résolu, du consentement de toute la Nation, de rendre au Cardinal, s'il eût été en

(1) Ces sentimens du Duc de Mayenne sont conformes à ce qu'on lit dans une lettre qu'il écrivit à Philippe II. immédiatement après l'assassinat de Henri III. L'original de cette Lettre, qui n'a jamais paru, est entre les mains de M. le Duc de Valentinois, qui a bien voulu nous permettre d'en prendre copie.

Lettre du Duc de Mayenne à Philippe II. Roi d'Espagne, interceptée par le Maréchal de Matignon, qui fit arrêter à Bourdeaux le Courier qui en étoit porteur.

21. Août 1589.

SIRE,

„ Il a plû à Dieu nous ôter un Roi qu'il „ avoit laissé quelque tems pour affliger ses „ sujets; l'entreprise de sa mort a été faite „ & exécutée par un Jacobin, de son mouvement, comme par inspiration divine, „ & sans qu'il y ait été aidé, ni poussé d'autre personne; Dieu ayant voulu choisir „ un instrument si foible pour exécuter cette vengeance, afin que chacun connût „ qu'elle étoit du tout sienne. J'ai fait declarer par sa mort Monsieur le Cardinal „ de Bourbon Roi. Nous faisons tout ce „ qui nous est possible pour le retirer de „ la prison où il est. Le Prince de Bearn, „ qui prend aussi le titre de Roi, n'oublie „ rien de son côté pour s'en saisir & rendre „ maitre; & je crains que ceux qui le tiennent, ne soient plus disposés à suivre son „ intention que la nôtre. Si cette cause & „ les Catholiques de ce misérable & désolé „ Royaume ont eu besoin par le passé de „ l'appui & du secours de Votre Majesté; „ s'ils ont expérimenté sa bienveillance & „ sa bonté, elle leur est encore plus nécessaire que jamais, aujourd'hui qu'ils ont „ un ennemi, Chef de l'Hérésie, qui va être „ assisté de tous les Princes qui se sont separés de l'Eglise, & l'est déja de la Reine „ d'Angleterre, & de plusieurs en ce Royaume, qui, sous le nom de Catholiques, „ ont toûjours essayé d'établir l'Hérésie. „ Nous la supplions très-humblement d'employer sa grandeur, son autorité & son „ nom pour notre conservation, qui lui acquérera ce titre immortel; comme il est „ le plus grand Monarque du monde, qu'il „ est aussi le seul & vrai protecteur de l'Eglise & des Catholiques par toute la „ Chrétienté; & sur nous, qui aurons conservé notre Religion & notre Etat par son „ bienfait, une obligation si grande, que „ nous confesserons & reconnoitrons à jamais lui devoir tout; & moi en particulier qui ne veux espérer bien, sûreté & autorité, n'y avoir regle en ma conduite „ que celle qui viendra de ses commandemens, lui rendrai très-humble & perpétuel service. J'envoyerai incontinent à „ Votre Majesté; & entrerai aussi en conférence de l'état de nos affaires avec Monsieur le Commandeur Mores, aussi-tôt „ qu'il sera ici, où je l'attens au premier „ jour, afin qu'elle en soit au plutôt instruite; & cependant je prierai Dieu, que „ pour le bien de la chose seule il conserve „ Votre Majesté, SIRE, en très-parfaite „ santé, très-heureuse & longue vie. De „ Paris le 21. jour d'Août 1589.

Votre très-humble & très-obéïssant serviteur, Charles de Lorraine Duc de Mayenne.

HENRI IV. 1593. en liberté, toutes sortes de respects, & de lui donner toutes les marques possibles d'obéissance & de soûmission: Que plutôt que d'entretenir le feu de la guerre, il eût déferé les mêmes honneurs au Roi de Navarre, si, comme il le devoit, il eût attendu la mort de son oncle, & que cependant il eût eu soin de se faire instruire pour rentrer dans le sein de la vraie Religion, & se reconcilier avec l'Eglise: Que puisque ce Prince persévéroit dans ses erreurs, il ne convenoit pas, ou il n'étoit pas même possible, qu'une Nation qui vouloit suivre la loi de l'Eglise Catholique, Apostolique & Romaine, reconnût pour héritier de la couronne un Prince excommunié, & qui par-là se rendoit indigne du Trône: Que cela étoit directement opposé à la loi la plus respectable de l'Etat; puisque, depuis Clovis, aucun Prince n'avoit porté la couronne de France qu'il ne fût Catholique, & qu'il n'eût juré de vivre & de mourir dans cette Eglise, de proteger la Religion, & d'extirper toutes les Sectes contraires: Que cette loi avoit été généralement reconnuë dans les Etats de Blois en 1576. comme une maxime qui servoit de fondement & d'appui à la Religion: Que dès ce tems on avoit envoyé des députés au Roi de Navarre, & au Prince de Condé, qui vivoit encore alors, pour leur représenter le danger dans lequel leur obstination les jettoit, & les exhorter de rentrer de bonne heure en euxmêmes: Que cette même loi avoit été renouvellée par l'Edit de Rouen de 1588. & par une seconde Assemblée des Etats tenuë à Blois: Que le feu Roi avoit souscrit à ce Décret si salutaire; qu'il en avoit juré l'exécution sur la sainte Hostie; & que même après avoir fait assassiner le Duc de Guise & le Cardinal de Lorraine, dans un tems où il ne redoutoit plus ces illustres morts, & où il méprisoit ceux qui restoient, ce Prince avoit renouvellé les mêmes sermens.

„ Convaincu par ces raisons, continuoit-il, j'ai pris les armes. J'espérois en même tems que les Catholiques qui s'étoient engagés avec le feu Roi, se réüniroient tous après sa mort pour défendre la Religion, qui est un lien des plus forts; mais le contraire est arrivé; & me regardant comme l'auteur de la mort du Roi, à laquelle cependant je n'ai point participé, ils ont prétexté l'horreur qu'ils en avoient, pour demeurer dans leur camp, & abandonner l'intérêt de leur Religion. Le Roi de Navarre leur ayant alors promis de venger Henri III, & de se faire instruire dans trois mois, ils ont eu l'imprudence & la foiblesse de s'engager dans son parti, & de lui prêter leur secours. Jusqu'à présent je les ai inutilement priés de se joindre à moi, pour pourvoir ensemble aux besoins de l'Etat, & finir les maux d'une guerre si funeste. J'ai même fait des propositions avantageuses à leur Chef, & lui ai fait espérer que tout lui obéïroit, s'il quittoit ses erreurs, & s'il se réconcilioit avec l'Eglise & avec le Souverain Pontife; mais ce Prince, obstiné dans son hérésie, m'a répondu seulement, qu'il ne vouloit pas recevoir la loi de ses sujets, & que lorsqu'ils seroient soûmis, il pourroit se faire instruire dans un Concile libre & général; comme s'il étoit encore besoin de nouvelles décisions, après que l'erreur a été si souvent proscrite par l'Eglise, particulierement dans le Concile de Trente, le plus célebre qui ait été tenu jusqu'à présent.

„ Après

„ Après la bataille d'Yvry, j'ai cru qu'il m'étoit peu convenable dans „ ces tems fâcheux, d'offrir par moi-même au Roi de Navarre les mêmes „ conditions ; mais je les lui ai fait proposer par des hommes que leurs digni- „ tés & leur mérite rendoient respectables, & qui ne cherchoient que le „ repos de leur patrie. Les mêmes propositions ont été réïterées pen- „ dant le siége de Paris, tout cela n'a fait aucune impression sur l'esprit de „ ce Prince. HENRI IV. 1593.

„ Le Duc de Parme ayant fait lever le siége de cette grande vil- „ le, suivant les ordres & avec les troupes du Roi Catholique, qui par la „ puissante protection qu'il a accordée à une si juste cause, mérite toute la „ reconnoissance de la Nation ; le Roi de Navarre rabattit de sa fierté & „ de ses injustes prétentions. Mais après le départ des troupes auxiliaires, „ il reprit bientôt sa première hauteur, & demanda de nouveau, qu'avant „ toutes choses on mît bas les armes, qu'on lui prêtât le serment de fidéli- „ té, & qu'après cela il penseroit à ce qui regardoit la Religion.

„ Si l'on acquiesçoit à cette demande, au mépris des ordres du Souverain „ Pontife, & des conseils du Roi d'Espagne & des autres Potentats Ca- „ tholiques ; si ce Prince, avec les Sectaires qu'il traîne à sa suite, restoit „ la force & les armes à la main, tandis que les Catholiques désarmés & „ supplians se jetteroient à ses pieds pour l'assûrer de leur obéïssance, peut- „ on douter que la Religion ne fût bientôt réduite aux abois, & exposée „ aux plus grands dangers ?

„ On ne peut reprocher aux Catholiques, qu'ils ayent pris les armes con- „ tre le légitime héritier de la couronne, puisqu'ils l'ont fait pour la défen- „ se de la Foi. Le Roi de Navarre lui-même doit se souvenir, que lors- „ qu'il portoit le flambeau de la guerre dans ce Royaume, pour y faire en- „ trer avec lui les nouvelles opinions ; il soutenoit, par des libelles répandus „ de tous côtés, qu'une telle guerre étoit juste, & qu'il étoit permis de ré- „ sister aux Magistrats pour maintenir la Religion & la liberté des conscien- „ ces. Il est injuste de dire, qu'il n'est pas permis aux Catholiques de fai- „ re pour la Religion de leurs peres, ce que les Sectaires ont osé entrepren- „ dre pour introduire leur nouvelle doctrine.

„ Personne n'ignore, combien il seroit dangereux d'obéïr à un tel Prin- „ ce. Les Peuples imitent ordinairement les mœurs de leur Roi ; ils sui- „ vroient par consequent ses sentimens sur la Religion ; la Noblesse ne man- „ queroit pas de s'y conformer, ou par interêt, ou par crainte. On voit „ déja une preuve éclatante de cette vérité. Plusieurs Catholiques sont at- „ tachés au parti du Roi de Navarre, quoiqu'ils voyent leurs parens, leurs „ freres, leurs amis, ou tués, ou dépouillés de leurs biens. Les monu- „ mens de la pieté de nos ancêtres sont arrachés de nos temples par des „ sacrileges & des impies. Leur Chef n'est pas le seul qu'il faille craindre ; „ les Catholiques unis ensemble pourroient le vaincre. On doit appréhen- „ der des Sectaires, qui étant en grand nombre, & se voyant soutenus de „ la faveur d'un Roi de même sentiment qu'eux, entreprendront & ose- „ ront tout contre les Catholiques. Les véritables fidéles sont déja noircis „ de leurs calomnies, & on les regarde dans toutes les villes comme des

 „ sédi-

HENRI IV. 1593.

„ séditieux & des rebelles. Les Brefs des Souverains Pontifes Grégoire XIV. „ & Clément VIII. ont été indignement rejettés, sous le prétexte des pri- „ vileges & des libertés de l'Eglise Gallicane; des Magistrats & des Sei- „ gneurs qui se glorifient d'être Catholiques, ont osé fouler aux pieds avec „ le dernier mépris ces Décrets respectables.

„ Mes ennemis ont grand tort de me faire un crime d'avoir imploré l'as- „ sistance du Roi Catholique. Lorsqu'ils me font ce reproche, on voit „ qu'ils ne tendent qu'à me surprendre au dépourvû & sans défense. Si „ j'ai demandé les secours d'un Prince allié de la France, & qui me les a „ accordés volontiers, sans éxiger aucun traité en sa faveur; je ne l'ai fait que „ parce que j'étois contraint par la nécessité, de défendre la Foi qui cou- „ roit un si grand danger.

„ Je prie mes adversaires mêmes, & je les conjure par la miséricorde de „ Dieu, & par le sein de cette Eglise dans laquelle ils veulent vivre & „ mourir, de quitter le parti des Hérétiques, & de se joindre avec moi. „ Par ce moyen on trouvera avec la grace de Dieu quelques remedes à des „ maux presque désespérés; & de crainte que quelqu'un des Princes du „ Sang, ou quelque autre des Princes, Seigneurs & Officiers qui sont at- „ tachés au Roi de Navarre, ne prétexte qu'il n'a pas été appellé à l'Assem- „ blée des Etats, ou qu'il n'y seroit pas reçû avec l'honneur dû à son rang; „ je promets & je m'engage, de faire tout ce qui sera nécessaire pour y „ maintenir la sûreté, & y faire rendre les honneurs dûs au rang & à la „ qualité des personnes qui y viendront; mais à condition que les Catholi- „ ques se separeront au plutôt des Sectaires, & rompront ces injustes liai- „ sons qui causent la calamité publique. Ils doivent sentir, qu'il est impos- „ sible de faire cesser tous ces maux, s'ils ne quittent tout pour le service „ de Dieu & de son Eglise. La Religion doit l'emporter sur tout, & rom- „ pre tous les engagemens; & c'est une fausse prudence que d'oublier ses „ devoirs par rapport à un objet si important.

Le Duc de Mayenne finissoit son Ecrit, en exhortant les Catholiques Royalistes, à envoyer leurs députés à l'Assemblée des Etats généraux du Royaume, qu'on alloit tenir au premier jour à Paris, pour y traiter de la Religion & de la paix. Il leur promettoit, qu'on leur donneroit toutes sortes de sûretés, & qu'il les satisferoit en tout ce qui lui seroit possible. Il représentoit enfin, que s'ils le refusoient, & qu'en abandonnant les autres Catholiques, ils l'obligeassent malgré lui d'avoir recours à des remedes extraordinaires, il prenoit à témoin Dieu & les hommes, qu'on devoit leur imputer les maux, les divisions & les calamités qui entraîneroient infailliblement la ruine de l'Etat: Que pour lui, il n'y tremperoit point, puisqu'il n'avoit jamais refusé un accommodement raisonnable, & qu'il proposoit encore des conditions équitables: Que s'ils les acceptoient, il ne doutoit point que les Catholiques, après la réunion des esprits, joignant leurs forces ensemble, ne défissent entierement les Sectaires qu'ils avoient autrefois coûtume de vaincre.

Cet Ecrit étoit signé par le Duc de Mayenne, & scellé du grand Sceau; qui représentoit un trône vuide, au lieu de l'image du Roi. Il fut enregis-

tré

tré le 5. de Janvier au Parlement, sur la requisition du Procureur général, & on le fit aussi-tôt imprimer, afin qu'il vînt à la connoissance de tout le monde.

Lettre du Cardinal de Plaisance, Légat.

Il parut dix jours après un grande Lettre du Cardinal de Plaisance, addressée aux Catholiques qui suivoient le parti du Roi de Navarre. Il y faisoit d'abord remarquer le zèle avec lequel il agissoit dans sa légation, pour rétablir dans son lustre le Royaume de France, qui avoit toûjours été si florissant, tant que l'ancienne Religion Catholique, Apostolique & Romain s'y étoit maintenuë; mais que la fureur d'une cabale hérétique dechiroit misérablement, & dont elle avoit presque renversé les fondemens. Il ajoûtoit, que les ténèbres dont les partisans du Roi de Navarre étoient aveuglés, étoient venuës de cette Hérésie, comme d'une source infectée de toutes sortes de maux: Qu'étant les enfans légitimes de l'Eglise, ils avoient jusqu'alors conservé la soûmission & le respect dû au successeur de S. Pierre, & ne s'en étoient écartés que par les artifices & les fourberies des Sectaires.

„ Les Hérétiques, disoit-il, accusent faussement le Saint-Pere de favoriser & d'approuver le démembrement de cet Etat. Quel fruit en pourroit-il retirer, & quel préjudice au contraire n'en devroit-il par craindre? On n'est point encore éloigné de ces heureux tems, où les François élevoient jusqu'aux cieux la bonté paternelle des Souverains Pontifes, qui, par leur reconnoissance & les services qu'ils rendoient à ce Royaume, s'acquittoient avec usure de tous les bienfaits que le Saint Siége a autrefois reçûs de la pieté & de la libéralité des Rois Très-Chrétiens. La France reçut avec plaisir les troupes que Pie V. envoya à Charles IX. pour dompter les Sectaires. L'affection des Papes, & leur zèle pour les intérêts de ce Royaume a toûjours paru avec éclat, dans la bonne intelligence qui s'est conservée entre la Cour Romaine & la Cour de France, par des puissans secours d'hommes & d'argent, & par de fréquentes Légations. Mais ce poison de l'Hérésie est si pernicieux, qu'il corrompt le jugement, & fait prendre en mauvaise part tout ce que l'on jugeoit autrefois digne de reconnoissance & d'éloge.

„ Ce monstre enfante tous les jours mille absurdités & mille contrarietés qui ont cours entre vous. Vous soutenez que, suivant les privileges & les libertés de l'Eglise Gallicane, on peut obéïr en France à un Hérétique, à un relaps, à un excommunié. Ce systême ne peut être sorti que de l'imagination d'un frénétique & d'un insensé. Cette opinion n'est qu'une suite du venin de l'erreur, & a été cause des mauvais traitemens qu'on a faits au Cardinal Cajetan, quoiqu'il ne fût envoyé en France par le Pape Sixte V. que comme un Ange de paix; non pour y introduire une nouvelle doctrine, à la place de ces loix aussi anciennes que respectables; mais pour y affermir, par sa pieté & ses conseils, la véritable Religion, & les maximes que nous avons reçûës de nos peres. Il vous a fait d'inutiles remontrances, sur ce qu'oubliant les sentimens & la pieté de vos ancêtres, & sans considerer les périls auxquels vous exposiez votre patrie, vous vous attachiez à un excommunié, dénoncé publiquement, & que vous

HENRI IV. 1593.

„ avez, dans une Assemblée des Etats, declaré incapable de porter la cou-
„ ronne; à un Sectaire qui n'a jamais versé d'autre sang que celui des Ca-
„ tholiques; à un Infracteur de toutes les loix divines & humaines, qui a
„ retenu dans les fers & fait mourir d'ennui & de chagrin un Prince respec-
„ table, le Cardinal de Bourbon son oncle.

„ Après la mort de Sixte V. & sous le Pontificat de Grégoire XIV. „ Marsilio Landriano vint en France au mois de Mars suivant, & joignit „ aux Brefs dont il étoit chargé, des discours pleins d'affection & de bon- „ té. Vous avez fait d'abord bien mal de ne point écouter les avis de ce „ sage Légat; mais c'en est un bien plus grand, de n'avoir payé son zèle „ que par les plus indignes calomnies, au lieu de la vive reconnoissan- „ ce qui lui étoit dûë. On a méprisé, non pas un papier inanimé, & „ un simple Bref expositif des volontés de Sa Sainteté, mais le nom & „ l'autorité même du Chef de l'Eglise & du Vicaire de Jesus-Christ. En- „ fin, par une suite de la même fureur, un écrit impie, qui renfermoit „ autant de blasphémes qu'il contenoit de mots, parut dans le même tems. „ Je veux parler des deux prétendus Arrêts des conventicules de Tours & „ de Châlons.

„ Vous étiez sourds au bruit de ces impietés, que vous aviez cependant „ droit de punir par vous-mêmes. Vous avez encore passé sous silence ce „ que quelques Ecclésiastiques avoient osé faire dans l'Assemblée du Clergé „ de Chartres. Innocent IX, dans le peu de durée de son Pontificat, a „ fait voir une sollicitude égale à celle de ses predécesseurs pour le salut de „ la France. Clément VIII. lui ayant succedé, attira l'attention & les „ yeux de tout le monde Chrétien, qui le regarda comme une émanation „ de la lumiere céleste, que Dieu, Pere de toute consolation, envoyoit „ sur la terre, pour y dissiper les épaisses ténèbres de ce siécle. On espé- „ roit qu'il n'y auroit personne qui n'ouvrît son ame pour y recevoir les „ rayons de cette clarté salutaire, & qui, à la vûë d'un si digne Chef, ne „ rentrât sous les étendarts de la Religion Catholique; mais au contraire, „ on vit alors sortir de Châlons un autre Arrêt, qui attaquoit le Bref que „ j'apportois en France. Ceux qui obéïssoient à l'Hérétique tolererent tous „ ces attentats, dans la frivole espérance que leur Prince se convertiroit „ dès que le Pape leveroit l'excommunication & voudroit bien lui donner „ son absolution.

„ Vous devez être enfin convaincus de son obstination dans l'Hérésie; „ vous devez donc vous joindre aux autres Catholiques du Royaume, & „ vous assembler tous pour élire un Roi très-Chrétien & véritablement „ Catholique. La prudence dicte cette résolution; mais il faut du courage „ pour la suivre. Former un pareil dessein & sçavoir l'exécuter, c'est l'ef- „ fet d'une vertu accomplie. Le moyen le plus sûr & le plus convenable „ pour y réüssir, est la convocation de l'Assemblée des Etats.

„ Je vous exhorte à agir de concert avec le Souverain Pontife, & à faire „ sans retardement ce que l'Eglise, la Religion & votre patrie exigent de „ vous. Unissez-vous de sentimens avec le Duc de Mayenne. Ce Prin- „ ce, aussi admirable par sa pieté constante que par sa grandeur d'ame, fait

„ tous

„ tous ses efforts pour conserver la couronne de France, la Religion Catholique, & les véritables libertés de l'Eglise Gallicane, qui consistent particulierement à vous affranchir du joug d'un Hérétique. Separez-vous du corps des Sectaires; demandez toutes les sûretés qui vous paroîtront nécessaires, afin de pouvoir aller & revenir, dire & faire tout ce qui convient pour l'éclaircissement d'une affaire si épineuse. Le Duc de Mayenne s'est engagé envers vous, & vous a tout promis. Vous avez encore ma protection, ou plutôt celle du Souverain Pontife & du Saint Siége.

HENRI IV. 1593.

Divers jugemens qu'on porte de ces Ecrits.

Ces Ecrits ayant été apportés à Chartres, où étoit le Roi, firent différentes impressions sur les esprits. Les uns se moquoient ou étoient indignés de ce que des hommes attachés à une faction qui n'avoit plus de ressources, se laissoient aller à toutes les lueurs qu'on leur présentoit, & de ce que, tranquilles au milieu des dangers de la guerre, ils n'étoient que comme spectateurs d'une comédie & d'un jeu, sans considerer qu'il ne s'agissoit pas de négocier vainement, mais de combattre; & qu'il faloit faire plus d'attention aux suites d'une bataille décisive, qu'à tout ce qu'on pourroit ordonner dans ces ridicules Assemblées. D'autres jugeoient, que quoiqu'il fût hors de saison de penser à l'élection d'un Roi, & que tout ce qui seroit décidé dans des Assemblées pareilles ne dût avoir aucun effet; cependant toutes ces propositions d'accommodement se faisoient par les artifices du Roi d'Espagne & du Pape, qui le servoit à l'aveugle, afin d'engager les Peuples dans de nouveaux liens; de rendre impossible un accommodement qu'on pourroit encore terminer; & de faire ensorte que les Espagnols, qui dans ces troubles n'avoient encore qu'une autorité précaire, devinssent absolument nécessaires, en fermant toutes les voyes de la réconciliation.

Entretien de Schomberg & de J. A. de Thou, au sujet de l'état présent des affaires.

Gaspard de Schomberg Comte de Nanteuil, homme aussi recommandable par sa grandeur d'ame, que par sa modération, & d'un attachement inviolable à la France, étoit alors à la Cour. Jaques-Auguste de Thou (1), que les mêmes sentimens unissoient particulierement avec ce Seigneur, s'y trouvoit aussi, à cause de quelques affaires pour lesquelles le Roi l'avoit rappellé auprès de lui. Un jour s'entretenant ensemble, selon leur coûtume, de l'état présent des affaires, & ayant à la main le nouvel Ecrit du Duc de Mayenne, Schomberg prit la parole, & dit, qu'il plaignoit le sort d'un Royaume autrefois si florissant: Qu'il craignoit le funeste démembrement de la Monarchie si l'on continuoit la guerre, & qu'à la faveur de ces troubles les Espagnols & les autres étrangers n'envahissent le Royaume: Que ne voyant aucune apparence de terminer la guerre par la voye des armes, il avoit déja proposé celle de la négociation; mais que, puisque les conférences particulieres avec le Duc de Mayenne & ses partisans n'avoient pas réüssi, il faloit avoir recours à une Assemblée générale, dans laquelle les Chefs conféreroient publiquement, & dans une entiere liberté, des affaires de l'Etat, & des moyens nécessaires pour détourner des dangers qui

(1) C'est l'Auteur de cette Histoire.

HENRI IV. 1593.

qui menaçoient également les deux partis: Que le Duc de Mayenne étoit très-éloigné de consentir à une conférence publique & générale, & qu'on ne pouvoit espérer qu'il y donnât volontiers les mains; parce qu'il avoit son intérêt particulier à menager, & qu'il craignoit pour lui seul; mais qu'il faloit l'y contraindre, en obtenant un consentement unanime de tous ceux qui desiroient la fin des calamités publiques, & que, soit qu'il le voulût ou non, il ne pourroit resister à cette autorité.

De Thou lui répondit, que l'exécution de ce projet ne lui paroissoit pas difficile: Que vraisemblablement le Duc de Mayenne n'avoit donné que malgré lui ce dernier Ecrit, & seulement pour diminuer la haine qu'on lui portoit; mais qu'il s'étoit lui-même engagé dans la nécessité de consentir à une conférence publique, en invitant à l'Assemblée des Etats les Princes du sang, les Seigneurs & les Evêques attachés au Roi, & en leur permettant de dire librement tout ce qu'ils penseroient pour le bien de la Religion & de l'Etat: Qu'on devoit saisir l'occasion présentée par la derniere clause de son Ecrit; & que, comme dans une bataille navale on accroche les vaisseaux pour se battre, il faloit le forcer à la paix, en l'obligeant d'en venir à une conférence: Que cela ne pouvoit qu'être favorable aux affaires du Roi; parce que les Seigneurs des deux partis, qui jusqu'alors s'étoient traités en ennemis, se regarderoient alors comme freres, & que le Duc de Mayenne, & les autres Chefs qui espéroient tirer un avantage particulier des malheurs publics & qui craignoient la paix, voyant les esprits réünis, seroient contraints de recourir eux-mêmes à un accommodement: Qu'il faloit seulement prendre garde de ne pas compromettre l'autorité du Roi, & qu'on ne devoit rien entreprendre sans son agrément; parce que la première chose qu'on devoit menager avec toutes les précautions possibles, étoit le maintien & la conservation de l'obéïssance & du respect dû au Prince, & qu'on ne pouvoit manquer à la fidélité qu'on lui avoit jurée, sans porter à l'Etat un coup funeste, qui entraîneroit le renversement de la Religion: Que ce Prince plein de bonté & de clémence, qui avoit toûjours eu en horreur la guerre civile, & qui jamais ne s'étoit éloigné des moyens qui pouvoient procurer la tranquillité de l'Eglise, accepteroit volontiers ce parti.

Louis de Revol, l'un des quatre Secretaires d'Etat, personnage d'une intégrité & d'une prudence reconnuë, étoit présent à cet entretien. Il le goûta, & ajoûta seulement, que pour hâter la négociation, il faloit y faire consentir le Roi. Schomberg, dont l'éloquence étoit aussi douce que persuasive, & qui étoit aimé du Prince, se chargea de lui en faire la proposition; & en ayant obtenu une audience secrete, il lui parla ainsi.

Discours de Schomberg au Roi pour lui persuader de faire la paix.

„ Il est tems, Sire, de remedier aux calamités qui augmentent tous les „ jours; ou si vous negligez plus long-tems de le faire, on croira que Dieu „ a abandonné notre cause, & qu'il cesse de proteger votre Royaume. „ Quoique les Chefs de la Ligue ne se servent du prétexte de la Foi que „ pour cacher leurs pernicieux desseins; & que, comme un d'eux l'a dit „ avec esprit, ils se fassent du manteau de la Religion un habit à l'Espa„ gnole, vous devez cependant être persuadé, que tant de villes opulentes

„ qui

„ qui se sont révoltées contre votre predécesseur, & qui persévèrent enco- Henri IV.
„ re dans leur rebellion, soutiennent sans feinte & de bonne foi leur Reli-
„ gion, & se verront réduites en cendres plutôt que de l'abandonner. Vous 1593.
„ avez donc à soutenir de longs & de dangereux combats contre l'ambition
„ des uns & la fermeté des autres. Quoiqu'avec le secours du Ciel, nos
„ armes ayent jusqu'à présent prospéré de tous côtés; cependant, quel a
„ été le fruit de tant de batailles, de combats & de siéges? Vos ennemis
„ ont trouvé en vous, plutôt un redoutable vainqueur, qu'ils n'y ont recon-
„ nu un Prince légitime héritier de la Couronne. Ceux qui vous suivent
„ dans vos victoires, les attribuent à la protection de la divine providen-
„ ce, qui favorise toûjours la cause des Rois, lorsqu'elle est aussi juste que
„ la vôtre; mais vos sujets rebelles n'en jugent pas de même; ils croyent
„ qu'une telle prospérité n'est que la faveur d'une fortune inconstante, qui
„ s'attache tantôt aux uns & tantôt aux autres. Etant en sûreté du côté
„ de la conscience, & appuyés au dehors par les forces & le secours de
„ tant de Princes qui partagent déja vos Etats en idée, leurs pertes &
„ leurs défaites ne les font point changer de sentimens, & ils attendent
„ de l'inconstance de la fortune, le meme bonheur que vous avez eu jus-
„ qu'à présent. Il est digne de votre sagesse, Sire, de penser à l'adversi-
„ té dans la prospérité. Souvenez-vous toûjours de la fragilité des choses
„ humaines; de trop heureux succès la font disparoître à nos yeux. Vous
„ connoissez l'instabilité & les caprices de la fortune, dont les faveurs ont
„ presque toûjours quelque fâcheux retour. Si elle vous a suivi jusqu'à
„ présent, craignez enfin qu'elle ne s'épuise à votre égard, & ne puisse
„ suffire pour vous garantir des dangers que votre courage vous fait courir
„ si souvent. Si elle vous manquoit une seule fois, quelle étonnante révo-
„ lution verrions-nous? Ne vous flattez pas, Sire, que s'il vous arrivoit
„ quelqu'un de ces tristes revers que tous les hommes doivent craindre,
„ votre couronne passeroit à votre héritier, & que ces ennemis qui vous
„ font une cruelle guerre, resteroient en repos après votre mort. Non,
„ Sire, vous laisseriez un foible enfant aux prises avec ses oncles (1). En-
„ fin, ou vous rétablirez votre Royaume dans son ancienne gloire, ou il
„ périra avec vous. L'incertitude de l'avenir qui allarme vos fidèles sujets,
„ flatte l'espoir de vos sujets rebelles. Nous souhaitons & nous espérons
„ que de tels malheurs n'arriveront pas. Mais quel peut être le fruit d'une
„ guerre aussi funeste aux vainqueurs qu'aux vaincus? Lorsque le Royaume se-
„ ra épuisé par le sang des François versé de part & d'autre, ces superbes
„ étrangers, qui entretiennent parmi nous la discorde, feront éclater leurs
„ injustes prétentions, & sous prétexte d'offrir leur secours ou leur média-
„ tion, ils anéantiront les droits des deux partis, & saisiront l'objet de leur
„ contestation. Pendant que la Religion nous arme les uns contre les au-
„ tres, nous leur facilitons les moyens de renverser l'Etat & la Religion
„ même. C'est pourquoi, Sire, n'employez plus la force, puisque la guer-
„ re

(1) Le Prince Henri de Condé.

HENRI IV. 1593.

„ re vous feroit peut-être aussi fatale qu'à vos ennemis. Songez plutôt à „ réünir tous vos sujets par une paix solide.

„ Plusieurs circonstances fâcheuses ont été jusqu'à présent des obstacles „ au retour de cette heureuse paix. D'un côté on portoit tout à l'extrê- „ me; les esprits étoient échauffés; la guerre a des charmes dans ses com- „ mencemens, lorsqu'on n'en a point encore éprouvé les suites funestes. „ L'autre parti se fioit trop sur ses richesses & ses forces, & quelques heu- „ reux succès l'avoient enorgueilli. Les sujets de haine étoient récens. Des „ villes trop puissantes étoient agitées par un esprit de sédition; & la Re- „ ligion les rendoit furieuses. Mais à présent la haine s'est ralentie; l'em- „ portement est moins vif; la vérité commence à éclairer les esprits; les „ peuples accablés par les maux de la guerre, se repentent de leurs fureurs; „ les villes sont épuisées par une si longue interruption de commerce; la „ Noblesse même s'ennuye d'une guerre, qui devient de jour en jour plus „ onéreuse; ensorte que le tems a fait en quelque façon mûrir cet accom- „ modement, qui paroissoit auparavant si difficile.

„ Vos ennemis tâchent de noüer une conférence; vous pouvez profiter „ de l'occasion que le Duc de Mayenne même vous présente. J'avouë, „ Sire, qu'un grand nombre de vos sujets fidéles se sont endurcis à tous ces „ maux, & paroissent être certains d'un heureux avenir. Ils semblent pre- „ férer la guerre à une négociation si épineuse, & environnée de tant de „ difficultés; mais dans le fond, on voit qu'ils craignent seulement de se „ rendre suspects en vous proposant une conférence. Ils craignent que „ dans ces tems malheureux, où non seulement le Royaume est dechiré „ par des factions, mais où votre Cour même n'est pas exempte de divi- „ sions, on ne les accuse, en vous excitant à la paix, de taxer d'injustice „ la guerre que vous avez faite; de favoriser vos ennemis; de rejetter sur „ vous la haine que ces longues divisions ont causée; & de preférer des „ engagemens particuliers à la gloire de Votre Majesté. Vous comprenez, „ Sire, ce que je veux dire; & j'ai remarqué que tous les troubles du de- „ hors vous font moins de peine que les dissensions domestiques, qui dimi- „ nuent peu-à-peu vos forces, retardent vos desseins, & vous font perdre „ ces heureuses occasions qui décident de la victoire.

„ Pour moi, je ne crains point d'être suspect; je suis Saxon & étranger; „ mais j'ai l'esprit & le cœur tout François. Ainsi j'ose, Sire, vous con- „ seiller de faire une utile & nécessaire paix, qui vous couvrira de gloire. „ Est-il rien de plus glorieux pour un grand Prince tel que vous, que de „ donner au Royaume dont vous êtes le légitime héritier, une paix que „ tous vos sujets souhaitent, & qu'ils n'osent espérer? Est-il rien de plus „ digne de vous, Sire, que de rendre à l'Eglise, les temples d'où les Mi- „ nistres sacrés ont été chassés par la fureur de la guerre; de renvoyer vo- „ tre Noblesse dans ses maisons, pour y goûter le repos après tant de fati- „ gues; & de rétablir dans vos villes la liberté du commerce? Est-il rien „ enfin de plus utile, que de remettre dans l'ordre tout ce que la guerre „ a confondu; c'est-à-dire, de faire rentrer dans le devoir tous vos sujets, „ & de rétablir votre autorité? Vous devez, Sire, espérer que la paix vous

„ pro-

„ procurera tous ces avantages; & pour l'obtenir, je crois que vous ne devez rien épargner. Si les conditions en sont trop dures en apparence, „ elles ne peuvent que vous être avantageuses dans la suite. La guerre civile rend les Princes & les peuples égaux; mais dès que la paix est faite, quelques traités & quelques conditions qu'on ait pû faire pour tenir la „ balance égale entre les deux partis, le Prince reprend bientôt la supériorité que la guerre lui avoit fait perdre, & les peuples ont toûjours le „ dessous; ensorte que, dès qu'ils auront mis bas les armes, tout le droit „ qu'elles leur donnoient s'anéantira, & ne servira qu'à affermir votre autorité.

„ Je crois donc, Sire, que ceux qui n'osent vous parler de la paix, de „ crainte qu'on ne les soupçonne de souhaiter la diminution & l'avilissement „ de la dignité Royale, agissent avec peu de prudence. Quoique j'aye été „ nourri dans les camps, & que j'aye fait en France une fortune considérable par le métier des armes, je ne crains pas néanmoins de vous conseiller la paix.

„ Je vous ai dit, Sire, qu'elle étoit nécessaire, parce que je prévois, „ (& Votre Majesté ne l'ignore pas,) que cette guerre, à laquelle vous vous „ êtes accoûtumé, & que vous faites depuis si long-tems contre des peuples furieux, & contre une faction appuyée par le Pape & par l'Espagne, „ enfantera bien-tôt d'autres divisions, dont les sémences sont cachées & „ dans le sein même de votre Cour. Vous en seriez accablé, Sire, malgré „ votre fermeté; & votre Royaume même, quoique très-puissant, mais „ déja dechiré par des troubles domestiques, n'en pourroit soutenir la violence. Qu'attendez-vous de plus d'une victoire sanglante & dangereuse, „ que de soûmettre vos sujets rebelles? La paix vous donnera cet avantage sans courir tant de risques: car le Roi est toûjours victorieux, dès „ que le peuple traite avec lui. Faites donc cette paix qu'on attend de „ vous. Etouffez les sentimens de l'espérance ou de la colere, dont les „ motifs sont si trompeurs. Il est honorable à un Prince sage, que Dieu a „ instruit dans la bonne & dans la mauvaise fortune, de suivre plutôt la „ voye que lui montre la raison, que celle d'un hazard incertain & trompeur; & de preférer la paix à l'espérance flateuse de la victoire. Pour „ nous, Sire, qui avons toûjours tâché de vous donner de sages conseils, „ notre soin sera d'empêcher qu'on ne blesse dans cette négociation le respect & l'obéïssance dûë à Votre Majesté. Si nous parlons de paix, nous „ n'agirons point par nous-mêmes, mais afin de donner des preuves autentiques de notre dévouëment & de la fidélité que nous vous avons jurée. „ Le Héraut qui sera envoyé aux ennemis, pour convenir du lieu de la „ conférence, ne partira qu'avec la permission & par les ordres de Votre „ Majesté.

Réponse du Roi.

Le Roi l'interrompit alors, & lui dit, „ J'ai toûjours souhaité la paix „ que vous me conseillez de faire. Je me réjoüis de trouver l'occasion de „ finir la guerre, dans le tems que la fortune m'est favorable, persuadé „ qu'on ne doit jamais compter sur ses plus grandes faveurs. Les motifs „ qui m'engagent à desirer la paix, ne sont pas la crainte des conspirations, „ ni l'incertitude des évenemens, qui dans la guerre trompent les espé-

HENRI IV. 1593.

„ rances les mieux fondées; mais l'amour de ma patrie, & la misere de „ mes peuples, qui gémissent sous le poids accablant d'une guerre si fu- „ neste, & que je voudrois finir au prix de tout mon sang. On m'objecte „ ma Religion; mais vous sçavez que je n'y suis pas attaché avec obstina- „ tion. Si je suis dans l'erreur, que ceux qui m'attaquent avec tant de fu- „ reur, m'instruisent, & me montrent la voye du salut. Je hais ceux qui „ agissent contre leur conscience; je pardonne à ceux qui sont conduits „ par un véritable motif de Religion; & cependant je suis prêt de recevoir „ en grace les uns & les autres, pourvû que le desir de la paix, & non „ le chagrin de leur mauvaise fortune, les dégoûte de la guerre. Il faut „ seulement prendre garde que, pendant les conférences, l'ardeur de mes „ sujets fidéles ne se ralentisse; que les forces de mes ennemis n'augmen- „ tent; & que je ne paroisse plûtôt leur demander la paix, que la leur „ donner. Je crois avec vous, que dans les guerres civiles, le Prince qui „ donne ou qui demande la paix, y gagne toûjours; & que celui qui a la „ justice de son côté, trouve par l'évenement un avantage certain. Quoi „ qu'il en soit, je remets à votre prudence le soin de voir, avec les autres „ Personnes qui sont zélées pour mon service, si nos ennemis n'agissent pas „ ainsi pour se tirer d'un mauvais pas où leur témerité les a engagés; d'exa- „ miner si, pendant que nous les invitons de bonne foi à une conférence, „ ils ne cherchent pas l'occasion de nous nuire; & enfin de ne pas com- „ promettre mon autorité, non seulement par rapport à eux, mais encore „ à l'égard de mes autres sujets.

On avoit d'abord jugé à propos de demander un sauf-conduit au Duc de Mayenne, & d'envoyer à Paris une personne du Conseil de S. M., pour traiter dans l'Assemblée des Ligueurs au nom des Princes, Prélats & Seigneurs Catholiques qui étoient dans l'armée du Roi. Mais ce Prince craignit de se compromettre, en faisant voir un si grand desir de la paix; & que sa bonté rendant les Ligueurs plus insolens, ils ne reçussent pas le député avec l'honneur qui lui étoit dû, & ne formassent de plus grandes difficultés par rapport à l'accommodement qu'on méditoit. Il aima donc mieux qu'on s'expliquât, à l'exemple du Duc de Mayenne, par un Ecrit qui parut le 27. de Janvier.

Ecrit publié de la part des Catholiques Royalistes.

Il étoit au nom des Princes, Prélats, Seigneurs & autres Catholiques, fidéles sujets du Roi. Ils exposoient dans cet Ecrit, que la continuation d'une guerre si malheureuse & si funeste au Royaume, le seroit également à la Religion Catholique: Que prévoyant avec douleur toutes ces calamités, ils s'étoient attachés à leur Roi légitime; & que dans la vûë d'empêcher la ruine de l'Etat, & de défendre la Religion qui étoit dans un aussi grand péril, ils avoient toûjours servi fidélement le Prince que Dieu leur avoit donné, comme ils y étoient obligés par le Droit naturel: Que les ennemis de la Nation s'étoient introduits en France à la faveur des guerres civiles, pour partager le Royaume entr'eux, & le ravager, en y nourrissant le feu d'une longue division: Que leurs pernicieux desseins tendoient en même tems à renverser l'état Ecclésiastique, à ruiner la Noblesse & à épuiser les Villes; ce qui causeroit ensuite la perte totale de la Religion: Qu'ainsi

si tous les François, qui avoient encore quelque amour pour leur patrie, devoient faire de communs efforts pour prévenir ce danger, qui menaçoit la Religion & l'Etat: Que la paix étoit le seul moyen pour y parvenir: Que dès que cet heureux traité seroit conclu, l'ancienne Religion répareroit ses pertes; le Clergé conserveroit sa dignité & ses privileges; les Magistrats jugeroient avec équité; la Noblesse recouvreroit de nouvelles forces pour la défense de l'Etat; les Villes retrouveroient dans le Commerce leurs anciennes richesses; les arts, qui soutiennent le peuple, se rétabliroient; l'étude des belles lettres refleuriroit; & enfin les campagnes incultes & presque desertes, seroient cultivées avec un nouveau soin: Que dès que la paix renaîtroit, chacun rentreroit dans ses devoirs; Dieu seroit adoré en esprit & en vérité; & le peuple joüissant d'un repos si doux, combleroit de ses bénédictions les auteurs d'un si grand bien, comme il chargeroit de malédictions ceux qui, par leur ambition & leur obstination, feroient naître des obstacles au retour de cette tranquillité, que tout le monde desiroit avec tant d'ardeur: Que le Duc de Mayenne, tant en son nom qu'au nom de ceux qui étoient attachés à sa faction, ayant publié un écrit, par lequel il declaroit, qu'on avoit indiqué une Assemblée à Paris, pour travailler à calmer les troubles de la Religion & de l'Etat, (ce qu'on n'osoit espérer, puisque les passages n'étoient pas libres,) les Princes, Prélats, & Seigneurs qui étoient auprès de S. M., tant pour eux que pour les Catholiques, qui, en soutenant leur Religion, persévéroient dans la fidélité qu'ils devoient à leur Prince, declaroient pareillement, avec la permission du Roi, au Duc de Mayenne, aux Princes de sa maison, aux Prélats & à tous ceux qui étoient assemblés à Paris, que s'ils vouloient envoyer quelques personnes distinguées d'entr'eux dans un lieu commode entre Paris & S. Denis, pour y traiter à l'amiable des affaires de la Religion & de l'Etat, ils y envoyeroient en même tems leurs députés: Que si le Duc de Mayenne & ses partisans refusoient cette conférence; s'ils aimoient mieux en venir aux dernieres extrêmités, contre les loix du Royaume, & exposer la Religion & l'Etat à un péril évident; si enfin, dégénérant de la vertu de leurs ancêtres, ils laissoient leur patrie en proye à l'avidité des Espagnols, qui déja triomphoient insolemment de la fureur des François; le parti Royaliste protestoit de son innocence, & rejetteroit avec raison sur eux la faute de tous les malheurs qui suivroient; puisque aveuglés par leur ambition, ils auroient rejetté toutes les propositions d'accommodement, & preferé des avantages particuliers, à la gloire de Dieu & au salut de leur patrie.

Cet Ecrit fut signé par Louis de Revol, & l'on en chargea un Trompette pour le porter à Paris. Deux jours après, le Roi, par l'ordre de qui on l'avoit dressé, donna un Edit pour réfuter l'Ecrit du Duc de Mayenne. Sa Majesté, après avoir dit quelques mots sur son amour pour ses peuples, y parloit ainsi.

Edit du Roi contre l'Ecrit du Duc de Mayenne.

„ Nous sommes fâchés d'être venus dans ces tems malheureux, où la „ plûpart de nos sujets, ternissant la gloire que leurs ayeux s'étoient ac„ quise par un attachement inviolable à leurs Princes, attaquent de toutes „ leurs forces l'autorité Royale, & couvrent leurs attentats d'un faux pré-

 „ texte

HENRI IV. 1593. „ texte de Religion: car doit-on attribuer à des motifs légitimes la guerre „ détestable qu'ils ont faite à deux differentes fois au Roi Henri d'heureuse „ mémoire? Est-ce par l'effet d'un véritable zèle de Religion qu'ils ont assiégé dans Tours ce Prince, qui avoit alors les armes à la main contre „ ceux qui s'éloignoient de la foi Catholique, à laquelle il avoit toûjours „ été très-attaché? Sur le même prétexte, ils nous font la guerre avec la „ même fureur. Mais leur perversité est à présent manifeste; plus ils tâchent de pallier leur crime, plus il éclate.

„ Il est enfin certain que cette faction de quelques mauvais citoyens, „ qui ont formellement conspiré contre leur patrie, n'a jamais eu la Religion pour motif, mais qu'il faut attribuer toutes leurs démarches à trois „ causes également odieuses. En premier lieu, à la méchanceté de ceux „ qui, brûlant du desir d'usurper la couronne ou de la diviser, se sont mis „ à la tête d'un parti détestable. En second lieu, à la noire politique & à „ la haine invéterée des ennemis de l'Etat, qui profitant d'une occasion „ qu'ils n'avoient jamais trouvée, de renverser un Trône qui leur fait ombrage, ont échauffé cette cabale, & lui ont volontiers donné toutes sortes de secours. Enfin à la scélératesse de quelques hommes aussi méprisables que criminels, qui, abandonnés de la fortune, & jaloux de la prospérité des autres, ont grossi le parti des ennemis de l'Etat, dans l'espérance de s'enrichir impunément.

„ La Providence divine, dont tous les coups sont admirables, & qui „ souvent tire un plus grand éclat des crimes même les plus noirs, paroît „ aujourd'hui dans tout son jour, & se manifeste dans un illustre exemple. „ Le Duc de Mayenne vient enfin de dévoiler ses vûës criminelles; & „ s'accuse lui-même par l'Ecrit qu'il vient de publier pour l'Assemblée des „ Etats à Paris.

„ Tout son discours ne tend qu'à se couvrir du voile de la probité; il „ ose se donner pour homme de bien, dans le tems même que, sans respect pour sa patrie, il fournit contre lui-même une preuve éclatante de „ la temérité la plus inoüie, en poussant l'audace jusqu'à faire un Edit „ scellé du sceau Royal, pour la convocation des Etats généraux du Royaume. Il n'apartient qu'aux Rois de convoquer leurs sujets. Celui qui „ prend ainsi les marques de la souveraineté, & qui ose en usurper les „ droits sacrés, ne paroît-il pas vouloir forcer les barrieres du Trône pour „ y monter, & ne se rend-il pas par cette démarche criminel de lèze-Majesté?

„ Ce que dit ensuite le Duc de Mayenne est aussi évidemment faux. Il „ ose avancer que la loi Salique, cette loi si salutaire à l'Etat & aussi ancienne que le Royaume; cette loi à laquelle tous les François sont soûmis en naissant, & dont ils sucent les maximes avec le lait, sans qu'il „ soit besoin de les en instruire; cette loi reçuë de Dieu, & à laquelle on „ doit attribuer le florissant état de ce Royaume depuis une si longue suite d'années qu'il subsiste; cette loi, enfin, qui par la grace de Dieu nous „ a donné la Couronne, il ose avancer que cette loi doit empêcher nos „ sujets de reconnoître notre autorité. Lorsqu'appuyés d'un droit si res-

„ pec-

„ pectable, nous voulons prendre les rênes du gouvernement, on ose mettre en contestation ce qui étoit certain depuis l'établissement de la Monarchie. Telle est la force de la loi Salique, qu'aucune constitution nouvelle ne peut y déroger; & que les Rois de France, arbitres des loix, sont essentiellement soûmis à celle-ci.

„ C'est donc envain qu'on objecte l'Edit de Blois de 1588. puisque c'est la loi, & non le Roi, qui regle l'ordre de la succession de la Couronne. Quel est d'ailleurs l'homme sensé, qui regardera comme légitime cette prétenduë Assemblée des Etats; où la liberté des suffrages fut génée, & où l'on prépara tout pour anéantir l'autorité du Roi futur, & pour former contre lui cette conjuration dont la France sent à présent les funestes effets? Il est certain d'un côté, que cette Assemblée rebelle fit violence au Roi Henri; car est-il croyable que ce sage Prince ait voulu donner atteinte à une loi qui avoit ouvert le chemin du Trône au Roi François I. son ayeul? Mais d'un autre côté, ils n'ont pas suivi eux-mêmes leur énorme Décret. Car s'ils pensoient que l'Edit de Blois dût avoir lieu & être exécuté, pourquoi le Duc de Mayenne a-t-il pris la qualité de Lieutenant général du Royaume, & non pas celle de Lieutenant du Cardinal de Bourbon? Pourquoi ne lui a-t-il pas donné le titre de Roi, dès que le feu Roi, par un attentat inoüi, a été dégradé de la Royauté; & aussi-tôt après qu'il a été tué par le plus exécrable parricide? Pourquoi enfin a-t-il usurpé pendant trois mois les fonctions Royales, sans mettre le nom du Cardinal dans les actes publics? Ce procedé n'a-t-il pas marqué qu'il se moquoit de ce Décret de Blois, dans le tems même qu'il l'alleguoit & le vantoit si hautement? Dans la suite il s'est servi du nom d'un autre (1), pour colorer son usurpation, & atteindre insensiblement à la puissance souveraine & monter au Trône.

„ Si nous n'avons encore pû nous faire sacrer, un François qui aime sa patrie, doit-il, sous ce prétexte, manquer à la fidélité & à l'obéïssance qu'il doit à son Prince? La Majesté Royale se soutient par elle-même, & n'a besoin d'aucun appui. Après qu'un Prince a été reconnu pour Roi légitime, ne peut-il pas se trouver des obstacles qui retardent son Sacre? On ne peut se prévaloir de ce délai. Quoiqu'il ne soit pas sacré, il n'en est pas moins Roi; & ses peuples ne doivent pas pour cela se soustraire à l'obéïssance qu'ils lui doivent. Il n'y a point de milieu entre l'autorité Royale & le titre de Roi; & gouverner un Etat, c'est regner. Tous les Rois nos predécesseurs ont-ils été sacrés?

„ Nous avons souvent declaré, que nous ne refusions point de nous faire instruire, & de reconnoître nos erreurs si l'on pouvoit nous en convaincre & nous les faire voir clairement. Nous sommes encore dans les mêmes dispositions; nous nous soûmettrons volontiers, s'il est nécessaire, aux cérémonies que l'antiquité a toujours observées dans le Sa-

„ cre

(1) Du Cardinal de Bourbon, à qui la Ligue déféra la Royauté sous le nom de Charles X.

HENRI IV. 1593.

„ cre des Rois; & nous ferons tout ce qui nous eſt poſſible pour gagner „ l'amour de nos ſujets, & diſſiper leurs ſcrupules. Mais nous nous en „ rapportons à l'équité des Catholiques, pour décider ſi nous devons quit- „ ter tout-à-coup une Religion dans laquelle nous avons été élevés, & „ en prendre une autre, ſans auparavant nous être fait inſtruire, & ſans a- „ voir découvert la vérité. Il faut dans cette affaire prendre d'autant plus „ de précautions, que notre ſalut éternel en dépend, & que notre exem- „ ple entraînera un grand nombre de nos ſujets.

„ Nous avons ſouvent demandé un Concile; non que nous attaquions „ l'autorité des Conciles precédens, comme les rebelles ont la temérité „ de le dire; mais afin d'y découvrir les erreurs qu'on nous objecte; & que „ ceux qui ſuivent la même doctrine que nous, ſoient inſtruits & éclairés „ avec nous. S'il n'étoit pas permis de revoir & de traiter une ſeconde „ fois ce qui a été décidé dans un Concile, il faudroit dire que les Conci- „ les poſtérieurs, qui ont confirmé des Conciles precédens, ne ſont pas „ légitimes. Cependant ſi l'on peut trouver quelque voye plus facile, nous „ ne nous en éloignerons point. Nous nous ſommes aſſez expliqués ſur „ cet article, lorſque nous avons permis aux Seigneurs, aux Prélats & à „ nos autres ſujets qui nous ſont fidéles, d'envoyer une Ambaſſade au Pa- „ pe; nous avons d'ailleurs plus d'une fois exhorté nos ennemis à profiter „ des tréves, pour chercher les moyens les plus propres à notre inſtruction, „ & pour noüer une conférence à ce ſujet.

„ Ils ſe ſont contentés de ne pas rejetter tont-à-fait ces propoſitions, „ tandis que d'un autre côté ils exigeoient tout ce qu'il leur plaiſoit des „ Eſpagnols, en leur faiſant craindre la paix. Dans le fond ils ne „ veulent point accepter nos offres, & ils craignent même une conféren- „ ce; car par leur dernier Ecrit ils veulent inſinuer, que ce moyen d'ac- „ commodement n'eſt pas poſſible, quoiqu'ils ne l'ayent jamais tenté, ni „ propoſé. Dès que le Marquis de Piſany, perſonnage auſſi illuſtre par la „ nobleſſe de ſon ſang, que par ſa Religion & ſa pieté, partit avec notre „ permiſſion pour Rome, ils envoyerent une Ambaſſade contraire; ils com- „ muniquerent leurs deſſeins à la faction Eſpagnole, & firent tout pour „ empêcher que le Pape n'accordât une audience à l'Ambaſſadeur. Toutes „ les fois que l'occaſion s'eſt préſentée de parler de notre retour à la Re- „ ligion Catholique, ils ont toûjours affecté de dire qu'ils étoient ſoûmis à „ l'autorité du Pape, & qu'ils ſuivroient tout ce qu'il ordonneroit. Nous „ eſpérons que le Pontiſe, par ſes lumieres ordinaires, découvrira leurs „ artifices, & jugera avec équité.

„ Les Rebelles ne doivent pas croire que leurs ruſes obligeront les Ca- „ tholiques de ſe joindre à leur cabale impie, & d'abandonner la défenſe „ de leur patrie. Ils feroient beaucoup mieux eux-mêmes de paſſer du cô- „ té des véritables François, & des Catholiques qui ſoutiennent les inté- „ rêts de leur Prince, & de s'unir à toute la Nation; car à l'exception de „ la maiſon de Lorraine, qui eſt étrangere, les Princes du ſang, les Pré- „ lats, les Seigneurs du Royaume, les Magiſtrats, & preſque toute la No- „ bleſſe, qui forment enſemble le corps de la République Françoiſe, nous „ ſont

„ font fidèles, & défendent avec nous les intérêts de la Couronne & de HENRI
„ l'Etat. Au contraire les rebelles tâchent de mettre les débris embrasés IV.
„ de leur patrie sous le joug des Espagnols, qui ont porté le feu dans 1593.
„ son sein. Ils devroient se souvenir que ces étrangers, dont l'or les éblouit,
„ & à qui ils ouvrent les chemins du Trône par le crime le plus horrible &
„ le plus honteux, sont ces mêmes ennemis contre qui ils ont tant de fois
„ combattu, & avec qui leurs ancêtres ont eu de si longues guerres pour
„ conserver leurs frontieres.

„ Mais pourquoi s'étonner de ces forfaits? Non seulement ils ont vû assassiner leur Roi sans en être touchés; mais encore ils ont regardé comme un coup du Ciel ce crime affreux, dont l'horreur sera une tache éternelle au nom François. Il ne suffit pas de nier le fait, pour faire croire qu'ils n'y ont point participé. S'ils eussent voulu le persuader, il ne faloit pas faire des réjoüissances publiques, & rendre graces à Dieu de cet assassinat, ni revérer la mémoire de l'auteur de cet exécrable parricide. Ils eussent dû au contraire être penétrés de douleur, & détester l'alliance d'une Nation cruelle, dont les mœurs sont si éloignées de la candeur Françoise. La reconnoissance pour leur patrie, qui les a nourris & comme échauffés dans son sein, qui a tiré quelques-uns de la poussiere pour les élever aux plus grandes charges, qui les a presque égalés aux Seigneurs les plus qualifiés, & les a comblés de biens, exigeoit d'eux ces sentimens. Si des motifs si intéressans les touchent peu, ils feront au moins impression sur le cœur de nos sujets fidèles; & quoique les rebelles pensent le contraire de ce que nous venons d'exposer, il est à croire que ceux qui jusqu'à présent ont défendu les droits de notre Couronne, feront encore leur devoir avec plus d'ardeur.

„ Nous leur montrerons toûjours l'exemple, sans menager, ni nos peines, ni notre santé, ni notre sang. La conduite équitable que nous avons tenuë à l'égard des Catholiques & du Clergé est assez connuë, & nous avons fait tout ce que nous avons promis à notre avenement à la Couronne. Mais quoique nous ayïons rempli nos obligations, pour dissiper néanmoins entierement les scrupules, nous jurons encore & nous promettons, que nous tiendrons constamment la même conduite jusqu'au dernier moment de notre vie. Nous attestons la Majesté divine, que nous ne souhaitons rien avec plus d'ardeur que de faire d'une manière utile & convenable tout ce qu'on exige de nous, & que nous nous proposons de l'exécuter avec la grace de Dieu.

„ Cependant, après avoir pris les avis des Princes, Prélats, Seigneurs, Magistrats & autres personnes prudentes qui composent notre Conseil, nous declarons, que la convocation des Etats généraux du Royaume, faite par le Duc de Mayenne, est un attentat aux loix les plus sacrées de la Monarchie; & nous cassons d'avance de notre pleine autorité, & annullons tout ce qui sera dit & ordonné dans cette Assemblée.

Cet Edit fut lû, publié, & enregistré à Tours. Il y étoit encore défendu à toutes personnes, de quelque qualité & condition qu'elles fussent, aux

HENRI IV. 1593.

Villes & Universités, d'aller à l'Assemblée indiquée par le Duc de Mayenne, d'y envoyer des députés, de favoriser & de donner aucun secours à ceux qui oseroient y aller, ou qui en reviendroient, à peine contre les contrevenans, & contre le Syndic de cette Assemblée, d'être punis comme criminels de lèze-Majesté au premier chef. On accordoit un délai de quinze jours, à compter du jour de la publication de l'Edit, aux villes, aux communautés, & aux particuliers, pour quitter le mauvais parti qu'ils suivoient, & pour prendre acte de leur soûmission dans les Parlemens, dans le ressort desquels ils étoient, avec promesse d'une amnistie générale s'ils obéïssoient dans ce tems.

Sentimens des Ligueurs au sujet de l'Ecrit des Catholiques Royalistes.

La Declaration des Princes & des Prélats Royalistes qui avoit été portée à Paris par un Trompette, y fut luë en secret. Les Ligueurs qui y étoient présens, jugerent que cette affaire étoit très-épineuse, & méritoit toute leur attention. Ils crurent en même tems, que cet Ecrit n'avoit été fait que pour troubler malicieusement l'Assemblée des Etats; rendre odieux les députés qui y assisteroient, si l'on rejettoit les propositions d'accommodement; & faciliter par ce moyen le chemin du Trône au Roi de Navarre. Ils furent particulierement frappés de ce que cet Ecrit mettoit les droits de la Religion après ceux de la Couronne, & les loix de l'Etat avant celles de l'Eglise; de ce que les Royalistes y declaroient n'agir qu'avec la permission du Roi que Dieu leur avoit donné, & que le Droit naturel les obligeoit de respecter; & enfin de ce que cet Ecrit n'étoit signé que par Louis de Revol, Secretaire du Cabinet.

Il est condamné par la Sorbonne.

Quelques-uns furent d'avis de n'y pas faire de réponse. Le Cardinal de Plaisance décida d'abord, que cet Ecrit étoit pernicieux & rempli de sentimens impies & hérétiques. Afin de le prouver, comme la Foi y étoit, selon lui, intéressée, il choisit des Théologiens pour examiner & condamner cet Ecrit. On s'assembla en Sorbonne à cet effet; & l'on y rendit un jugement motivé, & fondé sur plusieurs passages de l'Ecriture Sainte & des SS. Peres. La censure portoit, que l'Ecrit étoit absurde, hérétique, schismatique, rempli d'impiétés, & dicté par un esprit de révolte contre l'Eglise, en ce qu'on y soutenoit, qu'un Hérétique relaps, condamné & excommunié, pouvoit avoir quelque droit sur la couronne de France, qu'il devoit être regardé comme Prince légitime, établi de Dieu, & à qui le Droit naturel obligeoit d'obéïr.

Assemblée des Ligueurs, & leur delibération a ce sujet.

On suspendit pendant quelques jours les delibérations, jusqu'à ce que les Princes & les autres Ordres, à qui l'Ecrit étoit addressé, se fussent assemblés. Enfin le 23. de Février l'affaire fut agitée dans une Assemblée nombreuse; les sentimens furent partagés, & l'on y parla beaucoup de part & d'autre avec chaleur. D'un côté, l'on soutenoit qu'il étoit certain, & que les anciennes Histoires prouvoient par des exemples fameux, que les conférences sur la Religion étoient toûjours dangereuses, & n'avoient que des effets funestes; parce que les Hérétiques pouvoient bien être vaincus par la force de la vérité, mais qu'on ne pouvoit, ni les convaincre, ni les persuader: Que, comme le disoit autrefois Sisinnius à Théodose, bien loin que de telles négociations puissent ramener la paix & être de quelque utilité,

lité, elles faisoient naître de nouvelles disputes, & irritoient les esprits, au lieu de les concilier.

On objectoit au contraire, que le refus d'une conférence étoit aussi dangereux qu'odieux, puisqu'on sembleroit par-là rejetter un moyen propre à finir les troubles, & à ramener la paix dans l'Eglise & dans l'Etat: Que ceux qui suivoient le Roi de Navarre disoient hautement, qu'ils n'avoient point d'autres vûës que de faire un accommodement; & protestoient, que si l'on n'acceptoit pas leur proposition, les calamités qui accableroient dans la suite le Royaume, ne seroient imputées qu'à ceux qui refuseroient la conférence: Qu'on prenoit déja en mauvaise part le retardement des Confédérés dans cette affaire: Que leurs ennemis s'en servoient pour les décrier, & débitoient de tous côtés, que l'ambition de quelques particuliers, dont l'intérêt s'opposoit à la paix, empêchoit qu'on ne prît des résolutions salutaires & convenables à la triste situation des affaires: Qu'il faloit encore considerer les miseres des peuples, les maux que souffroit la ville de Paris, & l'incertitude où l'on étoit de l'arrivée des troupes, sans lesquelles on ne pouvoit rien exécuter qui fût digne de l'Assemblée des Etats généraux: Que le Duc de Mayenne y avoit invité les Chefs du parti contraire: Qu'il étoit donc absurde de leur refuser la conférence qu'ils demandoient; puisqu'on devoit entendre leurs raisons dans une Assemblée plus célèbre qu'une simple conférence: Qu'elle auroit toûjours un bon effet: Que d'un côté l'on pouvoit espérer que les Catholiques se separeroient des Sectaires pour se joindre aux Confédérés: Que de l'autre, si cela n'arrivoit pas, la haine dont le parti contraire vouloit les charger, retomberoit sur lui-même: Que les peuples seroient alors convaincus, que son obstination étoit le seul obstacle qui empêchoit qu'on ne remediât aux maux de la Religion & de l'Etat; & que la conduite de la Ligue seroit approuvée de tout le monde, puisqu'on auroit été obligé d'en venir aux dernieres extrêmités.

Résolution que l'on prend dans cette Assemblée.

Cet avis l'emporta, & du consentement des trois Ordres, on arrêta, qu'on n'auroit directement ni indirectement aucune conférence avec le Roi de Navarre, ou quelque autre Hérétique que ce fût, en ce qui regardoit la Religion & l'Etat; mais qu'aprés avoir consulté le Légat du Pape, on pourroit conférer avec les Catholiques du parti contraire sur ce qui concernoit la Religion, le salut du Royaume, & la réconciliation des Hérétiques avec l'Eglise Catholique, Apostolique & Romaine: Qu'on répondroit à leur Ecrit dans les termes les plus modérés qu'il seroit possible: Que cependant dans cette réponse, & dans la conférence, on soutiendroit toûjours qu'un Hérétique, ou quelque autre Prince qui ne seroit point profession de la Religion Catholique, Apostolique & Romaine, ne pouvoit être Roi de France.

Tout fut communiqué au Légat par les députés; & il approuva cette résolution, espérant que dans la conférence on pourroit ébranler la fidélité des Catholiqnes Royalistes. On rédigea cette réponse le 4. de Mars, & l'on affecta de faire paroître qu'elle avoit été faite dans l'Assemblée des Etats. Elle étoit addressée aux Princes, Prélats, Seigneurs & Gen-

HENRI IV. 1593.

Gentilshommes Catholiques qui suivoient le parti du Roi de Navarre. Un Trompette la porta à Chartres. Elle étoit au nom du Duc de Mayenne, qui y prenoit la qualité de Lieutenant général des Royaume & Couronne de France, & au nom des Princes, Prélats, Seigneurs & députés assemblés à Paris. Les Secretaires des députés des trois Ordres l'avoient signée; & elle étoit conçuë en ces termes.

Réponse des Ligueurs aux Catholiques Royalistes.

„ Nous avons reçû votre lettre, qu'un Trompette nous a renduë il y a „ quelques jours. Nous souhaitons qu'elle soit véritablement de vous, & „ qu'elle ait été dictée par ce zèle & cette affection que vous aviez autre- „ fois pour l'Eglise, le Souverain Pontife & le Saint Siége. S'il en est „ ainsi, nous nous réünirons bien-tôt avec vous, pour tourner toutes „ nos forces contre les Hérétiques. Nous n'avons pas besoin d'autres ar- „ mes pour renverser ces nouveaux autels qu'on tâche d'élever sur les dé- „ bris de nos temples, & pour empêcher les progrès de cette Hérésie qui „ est tolérée depuis si long-tems, qui même est honorée & trouve „ des recompenses, & qui, lorsqu'on devroit la poursuivre avec le fer & „ le feu, non seulement veut être reçûë & approuvée en France, mais „ encore y établir effrontément son siége, & y dominer, à la faveur de la „ protection que lui accorde un Prince hérétique.

„ Cette lettre n'est pas signée de ceux au nom desquels elle est écrite, & „ cela nous fait douter avec raison de ses auteurs; mais quoique nous „ soyons certains qu'elle ne contient point vos véritables sentimens, & que „ ceux à qui vous étes attachés vous ôtent la liberté des suffrages dans „ les affaires qui regardent la Religion & le salut de l'Etat; cependant nous „ y aurions plutôt fait réponse, si nous n'eussions attendu les députés des „ Provinces qui s'étoient déja mis en chemin pour venir à Paris. Dès qu'ils „ ont été arrivés en nombre suffisant, nous n'avons point différé de vous „ écrire, de crainte que notre silence ne fût pris en mauvaise part.

„ Nous protestons donc en présence de Dieu, & après avoir reçû le „ corps sacré de Jesus-Christ & la bénédiction du Légat, que toutes nos „ vûës, nos desirs, & nos démarches, tendent uniquement à conserver la „ Religion Catholique, Apostolique & Romaine, dans laquelle nous nous „ proposons de vivre & de mourir. La vérité éternelle qui ne peut nous „ tromper, nous a dit elle-même, de chercher avant toute chose le Ro- „ yaume de Dieu. Nous espérons qu'ensuite la bonté divine répandra sur „ nous avec abondance les biens dont nous avons besoin dans cette vie „ mortelle. Après avoir songé à la conservation de la Religion, les inté- „ rêts de l'Etat méritent tout notre soin. Mais nous les soutiendrons mal, „ & nous travaillerons inutilement, si nous cherchons d'autres secours que „ ceux de la divine Providence, & si nous laissant gouverner par les con- „ seils de la prudence humaine, nous avons recours à des moyens injustes, „ & indignes du nom Catholique.

„ Ainsi, oubliant les dangers que l'Hérésie nous fait craindre, nous som- „ mes prêts de consentir à tous les moyens convenables qui nous seront „ proposés pour diminuer & guérir entierement nos maux; car une tris- „ te expérience nous a appris, combien la guerre civile est funeste, & nous

„ n'a-

„ n'avons pas besoin qu'on nous montre nos playes, pour les sentir vivement. Dieu connoît les auteurs de ces calamités; il nous suffit de sçavoir, comme l'Eglise nous l'enseigne, que nous ne pouvons être en sûreté de conscience, ni joüir du repos desiré, qu'en mettant la Religion à couvert des coups qu'on veut lui porter.

„ Nous voyons donc que la réconciliation que vous nous proposez est également utile & nécessaire aux deux partis. La charité Chrétienne nous la fait souhaiter avec l'ardeur la plus sincere, & nous vous conjurons d'y travailler, sans que les invectives & les calomnies, que les Sectaires débitent contre nous, soient capables de vous arrêter. Quant à l'ambition dont ils nous accusent, vous pouvez nous sonder & nous éprouver, & examiner si ce n'est pas la Religion seule qui nous fait agir. Séparez-vous des Hérétiques auxquels vous êtes attachés, quoique vous les détestiez; & après cette heureuse désunion, dont, les mains élevées vers le Ciel, nous rendrons graces à Dieu, vous verrez les effets de notre attachement & de notre amour pour vous. Nous vous cherirons & nous vous respecterons comme vous le méritez, & comme nous y sommes obligés. Alors vous reconnoîtrez notre probité & notre modération, & vous serez convaincus que nous nous sommes volontiers exposés à toutes sortes de dangers, dans le seul motif de défendre la foi, & de soutenir la gloire de la Nation. Si nous vous traitons autrement, vous pourrez vous élever contre nous, & démasquer notre criminelle dissimulation. Vous pourrez condamner publiquement notre méchanceté & nos fourberies, & exciter contre nous l'indignation de Dieu & des hommes. Vous nous arracherez les armes des mains, ou nos forces seront si épuisées que vous nous accablerez facilement.

„ Vous devez cependant fuir le poison de l'Hérésie, & plutôt craindre cette peste, qui fait tous les jours de si grands ravages, que cette ambition imaginaire qu'on nous impute. Supposé qu'il s'en trouve parmi nous, elle est si foible, qu'elle ne trouvera aucun appui, dès que la Religion n'y sera plus intéressée.

„ On nous objecte encore, par une noire calomnie, que nous introduisons les étrangers dans le Royaume. Nous devons défendre la Religion, notre gloire & nos biens, & nous opposer à ces Sectaires qui ne souhaitent que notre perte. Contraints par une dure néceffité, & réduits aux dernieres extrêmités par la force de vos armes, que vous avez tournées contre nous, nous avons eu recours à la puissance de nos alliés. Le Souverain Pontife & le Saint Siége nous ont secouru, & aucun des Papes qui pendant ces troubles sont montés sur la Chaire de Saint-Pierre ne nous a encore abandonnés, preuve éclatante de la justice de notre cause. Nous avons encore imploré les secours du Roi Catholique, ce puissant allié de la France, & qui est aujourd'hui le seul Prince en état de soutenir avec succès la Religion. Il nous a secourus généreusement, sans espérer d'autre recompense que la gloire d'un si grand bienfait. Nous avons imité plusieurs de nos Rois, qui se sont servis des troupes du Pape & du Roi Catholique pour dompter ces mêmes Hérétiques. Nous n'a-

HENRI IV. 1593. „ vons fait aucun traité préjudiciable à l'Etat, ni qui nous soit honteux, „ quoique nous fussions réduits aux plus fâcheuses extrêmités.

„ Bien loin de nous en faire un crime; regardez vous-même les Anglois, qui font tous leurs efforts pour introduire chez nous l'Hérésie: voilà „ ces anciens ennemis, qui par les titres & les qualités qu'ils usurpent encore „ aujourd'hui, vous rappellent leurs odieuses prétentions sur le Trône de „ nos Rois, & qui ont encore les mains teintes du sang de tant de Catholiques innocens, qui, par les ordres injustes d'une Reine cruelle & inhumaine, ont souffert constamment la mort pour la Religion.

„ Cessez donc de nous traiter de rebelles, parce que nous refusons de „ reconnoître un Prince hérétique. Vous dites que le Droit naturel nous „ oblige de lui obéïr, comme à notre Roi. Mais en vous attachant trop „ aux loix humaines, prenez garde d'oublier les préceptes divins. Ce „ n'est ni le Droit naturel, ni le Droit positif qui nous font obéïr à nos Rois; „ c'est la loi de Dieu & de son Eglise qui doit être notre guide dans l'obéïssance dûë aux Princes de la terre. Cette loi n'exige pas seulement „ dans la succession du Trône la proximité du sang, à laquelle vous vous „ attachez uniquement; elle requiert encore la catholicité du Prince qui doit „ nous commander. Cette loi est le plus solide appui de l'Etat; elle a toûjours été observée par nos ancêtres, elle est immuable; & quoique l'autre loi, qui regarde les droits du sang, ait souvent changé, la puissance „ & la dignité du Trône n'ont jamais été ébranlées.

„ Pour parvenir à cette réconciliation si nécessaire, & que nous desirons avec tant d'ardeur, nous acceptons volontiers la conférence, & „ nous vous proposons pour le lieu de l'Assemblée un endroit entre Paris „ & Saint-Dénis, près de S. Maur, ou la maison de la Reine au-dessous „ de Chaillot.

Michel Marteau, Nicolas Pile, Jean-Jaques Cordier, & Seraphin Tieleman, Secretaires des Etats généraux signerent cette lettre. Le Duc de Mayenne étoit alors à l'armée, & assiégeoit Noyon; & le Roi étoit allé à Tours, pour recevoir Catherine sa sœur, qui venoit de Bearn.

Amours de Catherine, sœur du Roi, & du Comte de Soissons.

Sept ans auparavant, on avoit parlé ouvertement du mariage de cette Princesse avec Charles de Bourbon Comte de Soissons, son cousin-germain, lorsqu'ayant quitté le parti du Roi Henri III. il passa dans celui du Roi de Navarre. Ce mariage fut rompu dans la suite, & le Comte en conserva toûjours un secret ressentiment; mais il ne discontinua pas d'aimer la Princesse, & ils s'écrivoient secretement sans la permission du Roi, qui cependant n'ignoroit pas tout-à-fait cette liaison.

Corisande d'Andoins de Guiche, veuve du Comte de Grammont tué à la Fere en Vermandois, avoit été autrefois aimée par le Roi. Cherchant à se venger du mépris de sa beauté, elle favorisoit en secret les amours de Catherine & du Comte de Soissons. Elle conseilla donc à ce Prince, pendant que le Roi étoit occupé au siége de Roüen, de se rendre à Tours, sous prétexte d'y voir sa mere qui y étoit malade, & de passer ensuite en Bearn, avant que le Roi pût en être informé. Il s'en falut peu que ce projet ne réüssît; car les deux amans s'étoient fait des promesses réciproques de

de mariage, & les avoient signées. Mais les personnes que le Roi dépêcha, employerent l'autorité du Parlement de la Province, pour empêcher la célébration du mariage, & obligerent le Comte de Soissons de sortir de Pau. Le Roi fit ensuite venir sa sœur à la Cour, & alla même au devant d'elle jusqu'à Saumur, sur la fin de Février. Il rappella aussi de Bretagne Henri de Bourbon Duc de Montpensier, qu'il destinoit pour époux à sa sœur. HENRI IV. 1593.

L'absence du Roi empêcha le Cardinal de Bourbon, qui étoit resté à Chartres avec quelques Conseillers du Conseil privé, de répondre sur le champ à la lettre des Ligueurs; car il étoit nécessaire de l'envoyer auparavant au Roi, & de le consulter sur la réponse qu'il jugeroit à propos qu'on y fît. Enfin le 29. de Mars le Cardinal écrivit avec la permission du Roi. Après s'être excusé de son retardement, il manda, que dès que les Seigneurs qui s'étoient dispersés en différens endroits du Royaume pour y continuer la guerre, se seroient assemblés de nouveau à Mante, ils répondroient vers le 15. du mois prochain; Qu'il prioit cependant les Confédérés, en attendant l'expiration de ce délai, pour accélérer la conférence, de declarer les noms & les qualités des personnes de leur parti qui y assisteroient.

Réponse du Cardinal de Bourbon à la Lettre des Ligueurs.

Les Ligueurs répondirent le 5. d'Avril, qu'ils espéroient qu'on conféreroit dès le 15. du mois courant sans aucune autre remise, & ils demandoient qu'on pourvût à la sûreté des députés, & qu'on donnât de part & d'autre des sauf-conduits, écrits de telle sorte, qu'il restât un espace en blanc, pour y insérer les noms de ceux qui seroient employés à cette négociation.

Cependant le Roi ayant appris que l'armée de la Ligue avoit assiégé Noyon, se rendit à Mante avec toute la Cour, & y ayant laissé sa sœur, marcha en diligence avec une troupe d'élite du côté de la Picardie, afin que, s'il ne pouvoit secourir Noyon, il pût du moins combattre le Duc de Mayenne & le Comte de Mansfeld.

Quelque tems auparavant, les députés des Provinces & des Villes engagées dans la Ligue s'étoient rendus à l'Assemblée des Etats, indiquée par le Duc de Mayenne. Les députés de l'Isle de France étoient en grand nombre, & on distinguoit entre autres Gilbert Genebrard, Moine Bénédictin, qui avoit été Professeur de la langue Hébraïque, & qui étoit alors Archévêque d'Aix. Il avoit été élevé à cette dignité pendant les troubles, & sans l'autorité du Roi. Ce Prélat, qui étoit fort sçavant, a fait beaucoup d'ouvrages. Mais soit qu'il fût partial, soit faute de génie, bien des gens trouvent qu'il a écrit avec peu de discernement.

Noms des principaux Députés à l'Assemblée des Ligueurs à Paris.

On voyoit encore entre les députés de l'Isle de France, Jean Boucher, Curé de Saint Benoît, homme d'une profonde érudition, mais dont les discours & les écrits emportés n'étoient pas tolérables; & Jaques Cueilly, Docteur de Sorbonne, & Curé de Saint-Germain de l'Auxerrois. La Noblesse avoit député Louis de l'Hôpital-Vitry & Louis du Croc de Chenevieres. Etienne de Neuilly, Jean le Maître, & Guillaume du Vair, Conseiller au Parlement de Paris, assistoient à cette Assemblée pour l'Ordre des

HENRI IV. des Magistrats, qui dans cette Province ont un rang particulier aux Assemblées des Etats.

1593. Jean-Louis de Pontallier de Tallemé, Etienne Bernard, Jean Saulnier Evêque d'Autun, François Rabutin de la Vaux, Cyrus de Thiard nommé à l'Evêché de Châlons-sur-Saone, Claude Languet, Joachim de Damas du Roussel, & Claude de Lenoncourt de Loches étoient députés de la Province de Bourgogne. La Normandie avoit député Jean Dadré Docteur en Théologie, Antoine de Magneret Baron d'Hermanville, Guillaume Pericard Abbé de Saint-Taurin, & François Pericard Evêque d'Avranches. La Guyenne avoit envoyé Gaspard le Franc Chanoine de Poitiers, & René Daux du Bournais. La Bretagne avoit choisi Jean Daradon Evêque de Vannes, & Louis de Montigny. La Champagne, Oudard Hennequin Doyen de l'Eglise de Troyes, Nicolas de Pradel de Montholin, Claude de Senailly de Rimancourt, & Anselme de Marisy. Robert de la Menardiere Abbé de Sainte-Colombe, & Hector de Saint-Blaise étoient députés de la ville de Sens. Claude de Coquelet Evêque de Digne, de celle de Meaux. Godefroi de Billy, Abbé de S. Vincent, de celle de Laon. Rheims avoit député Nicolas de Pellevé, Cardinal, qui avoit été pourvû de l'Archévêché de cette ville, sans la nomination du Roi, & de Pipemont. Soissons avoit député Jerôme Hennequin son Evêque. Godefroi de la Martonie, Evêque d'Amiens, étoit aussi député de cette ville, avec Jaques Sagier Docteur en Théologie, François de Paillard de Choqueuse, & Robert de Monchy de Landron. Orleans avoit nommé Claude de la Chastre, Gouverneur de l'Orleannois & du Berry. Les députés de l'Anjou, du Maine & de l'Angoumois, étoient des gens inconnus. Pierre d'Espinac, Archévêque de Lyon & Président du Clergé dans cette Assemblée, étoit député du Lyonnois, avec Marc de Saconnai, Chambrier & Comte de Lyon. Le Forez avoit député Anne d'Urfé Marquis de Baugey. Le Dauphiné, Jerôme de Villars, Chanoine de l'église cathédrale de Vienne. La Provence, Eleazar Rastellet Evêque de Riez, Gerard Beranger nommé à l'Evêché de Fréjus, Bertrand de Fourbin de Bonneval, Honoré du Laurent Avocat général au Parlement d'Aix, & Jean-Jaques Cordier de Marseille.

Discours ridicule du Cardinal de Pellevé.

On avoit fixé l'ouverture de l'Assemblée au 25. de Janvier, jour de la fête de la conversion de Saint-Paul; mais les députés n'ayant pû s'assembler ce jour-là, on ne commença que le lendemain, jour de la fête de S. Polycarpe. L'Assemblée se tint dans le Louvre, où l'on avoit dressé un théâtre. Ce retardement fut fâcheux pour le Cardinal de Pellevé, qui avoit préparé un discours sur la conversion de S. Paul, & qui fit des efforts aussi inutiles que ridicules, pour ajuster ce qu'il avoit à dire à la fête de S. Polycarpe. Après que le Duc de Mayenne eût fait un petit discours, le Cardinal parla en vieillard, & dit bien des choses inutiles, & hors de saison; ensorte que bien loin d'attirer l'attention de l'Assemblée, il fit rire la plûpart de ceux qui la composoient. En faisant l'éloge de la France, il assûra, en présence de Dom Diegue d'Ibarra, Ambassadeur d'Espagne, que la Normandie, dont le Cardinal étoit originaire, & d'une maison distinguée, étoit plus étenduë & plus opulente que le Royaume de Naples. Il dit encore

re que les Princes, comme les hommes de la plus basse condition, étoient également exposés aux caprices de la fortune & aux maladies. Il jetta en même tems la vûë sur le Duc de Mayenne, & sembla lui addresser ces paroles. Il osa même employer pour preuve de ce qu'il avançoit l'exemple de ce Prince, qui, comme tout le monde le sçavoit, rélevoit d'une maladie (1). HENRI IV. 1593

Presque toutes les personnes sensées, qui étoient alors à Paris désapprouvoient cette Assemblée, comme faite à contre-tems; on prévoyoit qu'elle n'auroit aucun effet; que les Espagnols & leurs partisans agissoient imprudemment, & perdoient leurs peines. Hors de Paris, on s'en moquoit hautement; & l'on étoit indigné de voir, que le Duc de Mayenne, malgré son expérience, se laissât emporter jusqu'à ce point par l'esprit de faction, & servît honteusement la passion des Espagnols, qu'il sçavoit être ses ennemis secrets.

Catholicon, oûvrage commencé par un Pretre Normand.

Il parut dans le même tems une satyre, sous le titre de *Catholicon*, aussi ingénieuse que piquante, & qui tournoit en ridicule les préparatifs & les différentes scenes de cette Assemblée. L'Auteur de cet ouvrage suppose des tapisseries, qui peignent au vif toute l'histoire de la Ligue, & en fait la description. Il attribuë ensuite des discours d'un sérieux comique au Duc de Mayenne, au Légat du Pape, au Cardinal de Pellevé, à l'Archévêque de Lyon, à Guillaume Rose, Evêque de Senlis, à Claude d'Aubrai, & à Rieux, qui peu de tems après souffrit à Compiegne le dernier supplice à cause de ses brigandages, & parce qu'il ne vouloit pas rendre le château de Pierrefond en Valois, dont il s'étoit emparé. On croit qu'un Prêtre Normand, homme de probité, ennemi des factions, & qui avoit été Aumônier du Cardinal de Bourbon, commença cette satyre; mais n'ayant pû faire que les premières scenes de cette ingénieuse comédie, un autre travailla sur son plan, & le porta heureusement à sa perfection, par les traits d'une plaisanterie aussi naturelle que fine & délicate; ensorte que dans tout le tems de ces gueres, il ne parut rien qui fût plus applaudi & mieux reçû par les beaux-esprits des deux partis.

L'Assemblée fut interrompuë après cette première séance, par l'absence du Duc de Mayenne, qui, après la prise de Noyon, alla au-devant des troupes auxiliaires de Flandre, & ne put se rendre à Paris que sur la fin de Mars. Dès qu'il fut revenu, l'Assemblée recommença au Louvre le 2. d'Avril, & fut très-nombreuse. Le Duc de Mayenne, le Cardinal Sega, Légat du Pape, Charles Duc de Guise, Charles Duc d'Elbœuf, le Cardinal de Pellevé, & les principaux Seigneurs & Prélats de ce parti y assisterent. Laurent Suarez de Figueroa de Cordouë Duc de Feria, Ambassadeur d'Espagne, que son maître avoit envoyé depuis peu avec Inigo de Mendoza, y fut admis, & fit un discours Latin, dont voici le précis.

Extrait du discours du Duc de

„ Messieurs, le traité de paix fait entre le Roi Catholique & Henri II. „ Roi de France, ayant été confirmé par le mariage d'Elisabeth de France, „ avoit

(1) Qui rélevoit d'une maladie honteuse. *MS. de Mrs. de Sainte-Marthe.*

Henri IV. 1593. Feria, Ambassadeur d'Espagne.

„ avoit fait espérer une longue & heureuse tranquillité; mais de pernicieu-
„ ses Hérésies, appuyées & soutenuës avec obstination par de puissans Prin-
„ ces, & par un grand nombre de Sçavans, se sont glissées dans ce Royau-
„ me, où la Catholicité fleurissoit depuis tant de siécles. La mort préma-
„ turée de Henri II. ayant empéché le Roi mon maître de donner des
„ preuves autentiques de son attachement à son beau-pere, S. M. C. a
„ conservé les mêmes sentimens pour sa belle-mere & ses parens. Que
„ n'a-t-elle point fait, pour empêcher que rien ne pût troubler la paix
„ qu'on venoit de conclure? Elle a pris encore tous les soins que les bons
„ Princes doivent avoir pour la défense de la Religion de nos ancêtres.
„ Elle a envoyé à Charles IX. une armée commandée par Carvajal. Le
„ Comte d'Aremberg est venu dans la suite de Flandre avec des troupes
„ choisies. Le Comte de Mansfeld est aussi passé en France avec une
„ puissante armée. Tous ces Généraux vous ont rendu de grands servi-
„ ces; & quoique le Roi mon maître se soit en cela couvert de gloire, il
„ est encore plus glorieux pour lui, & il mérite plus de loüanges, de ce
„ que toutes les injures qu'il a reçûës ne lui ont point fait changer de sen-
„ timent. Car la Reine Catherine, oubliant tous ces bienfaits, a envoyé
„ deux armées navales, pour appuyer les troubles de Portugal, & le Duc
„ d'Alençon son fils s'est emparé de Cambrai, & de la plus grande partie
„ de la Flandre. Henri III. lui-même les a aidés dans ces entreprises, ou
„ du moins ne s'y est pas opposé, comme il auroit dû, & comme il pou-
„ voit le faire.

„ Le desir qu'avoit S. M. C. de conserver une véritable union & une
„ sincere amitié avec le Roi Henri III. étouffa le vif ressentiment de ces
„ outrages réïterés; & quoique le Roi mon maître eût pû se venger, com-
„ me tout l'Univers le sçait, cependant il aima mieux abandonner ses inté-
„ rêts, & se manquer à lui-même, que d'ôter à des Princes ses parens les
„ moyens de se repentir, & de changer de conduite à son égard.

„ Après la mort du Duc d'Alençon, le Prince de Bearn (1), ce terri-
„ ble ennemi de notre Religion, fit éclater ses prétentions sur le trône de
„ vos Rois, & le Roi Henri III. lui accorda publiquement sa faveur &
„ sa protection. Le Duc de Guise & le Cardinal de Lorraine, ces deux
„ illustres freres, qu'on ne peut assez loüer, ne songerent que fort tard à
„ remedier à ces maux. Comme il leur faloit de puissans secours d'hommes
„ & d'argent, ils firent avec le Roi mon maître un traité très-onéreux pour
„ lui. Vous pouvez consulter la copie de ce traité. Vous n'y trouverez
„ que des sentimens de la plus haute pieté. Les gens de probité, & ceux
„ qui auront la Religion pour principe, n'y verront rien qui soit suscepti-
„ ble de la moindre censure. S. M. C. vouloit prévenir les calamités
„ dont la France étoit menacée, & craignant que sans ses secours ce puissant
„ Royaume ne pérît entierement, elle fournit alors de grandes sommes
„ d'ar-

(1) L'Ambassadeur ne donne ici au Roi Henri IV. que le titre de *Prince de Bearn*, & lui refuse même celui de *Roi de Navarre*, parce qu'il suppose que le Royaume de Navarre apartient à Philippe, Roi d'Espagne.

„ d'argent, & Henri III. fut obligé de prendre des sentimens plus reli- Henri
„ gieux. Si ce Prince avoit agi sincerement, les feux que l'Hérésie a allu- IV.
„ més dans ce Royaume seroient éteints, mais le Démon s'y opposa de 1593.
„ toutes ses forces, & lorsque le Roi Catholique croyoit être parvenu au
„ but, il se trouva encore au commencement de la carriere; il fut en-
„ core obligé de prodiguer ses trésors, & il s'exposa à tous les dangers de
„ la guerre.

„ Il est vrai que les troupes Espagnoles ont été battuës à Yvry; mais
„ l'arrivée du Duc de Parme changea la face des affaires. Ce Général
„ arracha Paris des mains des ennemis, sous la puissance de qui cette
„ grande ville alloit tomber, après s'être long-tems défenduë par la ferme-
„ té & le courage de ses habitans. La même chose est arrivée à Roüen;
„ & par un exemple peut-être unique de générosité & d'amitié, le Roi
„ mon maître a sacrifié tous ses intérêts au bien & à la conservation de ce
„ Royaume.

„ Depuis le commencement de cette guerre, il a toûjours eu quel-
„ qu'un de ses Ministres en France, pour vous soutenir, vous consoler,
„ & vous rendre tous les services possibles. Ses soldats sont prêts à verser
„ leur sang pour votre défense. Il a prodigué plus de six millions d'écus
„ d'or, sans avoir tiré aucun fruit de tant de travaux & de tant de dépen-
„ ses. S. M. C. est même allée plus loin. Toûjours inquiéte du salut de
„ ce Royaume, elle a pressé, & elle a menagé enfin cette Assemblée
„ des Etats généraux. Elle a engagé les Souverains Pontifes à prendre
„ la France sous leur protection. Elle m'a enfin chargé de vous exposer
„ ses sentimens.

„ Elle croit qu'il est de votre intérêt de mettre sur le trône de vos Rois
„ un Prince Catholique, qui soit assez puissant pour procurer la paix à cet
„ Etat, remedier aux calamités qui vous accablent, vous défendre & re-
„ pousser les insultes de vos ennemis. Dès que vous aurez élû un tel
„ maître, personne ne peut douter, qu'avec la grace de Dieu, la Reli-
„ gion & l'Etat ne reprennent leur ancienne splendeur. Je vous prie
„ donc & je vous conjure, Messieurs, d'agir vivement dans cette impor-
„ tante affaire, sans aucunes vûës d'intérêt particulier. Le moindre re-
„ tardement ne peut être que dangereux. Pour lever tous les doutes &
„ tous les scrupules, le Roi mon maître vous offre volontiers toutes ses
„ richesses, s'il en est besoin; & vous promet de plus grands secours que
„ ceux qu'il vous a procurés jusqu'à présent. De votre côté, travaillez
„ avec tout le soin possible à la conclusion de cette affaire, qui mérite tou-
„ te votre attention.

L'Ambassadeur offrit ensuite ses services particuliers; & présenta une lettre du Roi d'Espagne, datée de Madrid au mois de Janvier précedent. Le Cardinal de Pellevé la reçut, & la remit sur le champ à Nicolas de Piles, Abbé d'Orbais, Secretaire de la chambre du Clergé, afin qu'il la lût. Philippe, après une longue énumération de tous les services rendus à la France, & de ses bienfaits confirmés par tant d'illustres témoignages, exhortoit par ces lettres l'Assemblée à ne point se séparer, sans élire pour Roi

Lettre de Philippe aux Etats assemblés au Louvre.

HENRI IV. 1593.

Roi un Prince Catholique, qui ne méritât cet honneur que par ses hautes qualités, & qui pût rétablir l'ancienne Religion, & remettre dans son lustre la gloire de la Nation. Il ajoûtoit, qu'on ne devoit agir que pour la gloire de Dieu; & que le Duc de Feria, son Ambassadeur, expliqueroit ses autres intentions.

Sentimens de l'Assemblée sur cette lettre.

Ceux que l'esprit de faction aveugloit, entendirent avec plaisir la lecture de cette lettre, & de tout ce qui étoit dit de la part du Roi d'Espagne; mais les plus sages, qui conservoient toûjours quelques soupçons des desseins d'une Nation ennemie, jugeoient que les Espagnols profitoient de l'occasion que leur présentoient les calamités publiques, pour augmenter leur puissance, & se venger des injures & des pertes qu'ils avoient souffertes: Que ces apparences de bonté & d'amitié cachoient leurs vûës ambitieuses, & qu'ils agissoient à-peu-près comme Philippe de Macedoine, qui, au rapport de Thucydide & de Trogue Pompée, (ou Justin,) voulant dompter les Oriciens, ses ennemis, envoya chez eux une armée, sous prétexte de les secourir contre des séditieux qui troubloient leur République.

Réponse du Cardinal de Pellevé.

Le Cardinal de Pellevé, tout zèlé qu'il étoit pour la Ligue, ne put souffrir ces lettres remplies de reproches, & où l'orgueil Espagnol se manifestoit. Quoiqu'on ne fût pas prévenu en sa faveur, on avoüa néanmoins que sa réponse au discours du Duc de Feria fut sensée & vive, & qu'il soutint l'honneur de la France, avec autant de liberté & de noblesse que ces tems fâcheux le permettoient. Après avoir dit que les trois Ordres étoient fort redevables à S. M. C. de leur avoir écrit, & fait expliquer ses intentions par la bouche de son Ambassadeur, il fit l'éloge du Duc de Feria, à qui on avoit confié cette importante Ambassade; comme à celui qui, de toute la Cour d'Espagne, en étoit le plus digne. Il rappella l'ancienneté & la noblesse de la maison de ce Seigneur. Il parla aussi de sa mere, Angloise de nation, qui, comme une autre Helene mere de Constantin, avoit répandu ses libéralités sur les Ecossois, les Irlandois & les Anglois, chassés de leur païs pour la Religion, & contraints de chercher un azile en Espagne.

Le Cardinal poursuivit ensuite en ces termes. „ Toutes les choses humaines ont leurs révolutions & leurs vicissitudes. Ce Royaume autrefois „ si florissant, & qui maintenant est accablé de mille calamités, est un „ triste exemple de l'inconstance de la fortune. Tant que nos Rois ont été „ les défenseurs de la Foi, ils ont donné des loix à plusieurs Nations puissantes; ils ont étouffé sans peine les Sectes qui s'élevoient contre la véritable Religion, & porté de tous côtés leurs armes victorieuses. Il y a „ plus de onze cens ans que Clovis, le premier de nos Rois qui ait embrassé le Christianisme, & pour qui le Ciel envoya la sainte Ampoulle, „ dompta les Visigoths, ces protecteurs obstinés de l'Arianisme. Le siége de leur Empire étoit à Toulouse, & ils étoient maîtres de tout le païs „ qui est entre la Loire & les Pirenées. Ce Prince aussi brave que religieux les vainquit dans le Poitou, tua de sa propre main Alaric, leur Roi, „ & ramena toutes ces Provinces à la vraye foi. Cette victoire ouvrit à

„ la

„ la Religion Catholique le chemin pour pénétrer en Espagne, où Almaric, fils d'Alaric, s'étoit retiré. Car Childebert, fils de Clovis, ayant accordé la paix à Almaric, lui donna en mariage sa sœur Clotilde, à condition que le Prince Goth embrasseroit la Foi Catholique; mais Childebert voyant qu'Almaric ne quittoit point ses erreurs, & qu'il maltraitoit sa femme Clotilde, qui étoit Catholique, ne le put souffrir. Il passa deux fois en Espagne avec une nombreuse armée, vainquit Almaric, persécuta l'Arianisme, & rétablit dans ces contrées la foi que S. Jaques y avoit autrefois prêchée, & que le tems avoit presque fait oublier. Pour laisser à la postérité un monument célèbre de tant de victoires, ce Prince fit bâtir à Paris le monastere de S. Vincent (1), qu'on appelle à présent l'Abbaye de Saint-Germain des Prés.

„ Charles Martel, qui sur la fin du regne des Rois Merovingiens, & à la faveur de leur foiblesse, prit en main le gouvernement de la France, & ouvrit le chemin du Trône à Pepin son fils, en éloignant Childeric III. fit sur les bords de la Loire un affreux carnage de ces troupes immenses de Sarazins, qui avoient inondé l'Afrique & l'Espagne. Il tailla en piéces les Sarazins & les Visigoths, qui, réünis ensemble, avoient fait une irruption dans le Languedoc. Comment Charlemagne, fils de Pepin, a-t-il mérité les titres magnifiques de Grand, de Saint, & d'Invincible? Les victoires qu'il a remportées en faveur de la Religion, & les défaites des Sarazins qu'il a si souvent domptés, & qu'il obligea enfin de se renfermer dans leur païs, lui ont fait donner ces noms illustres.

„ Alfonse le Chaste, Roi de Galice & des Asturies, par reconnoissance de tous les bienfaits qu'il avoit reçus de ce Prince, se fit gloire de se dire vassal de Charlemagne. Les Isles de Majorque & de Minorque se soûmirent à ce Monarque, qui les avoit défenduës contre toute la puissance des Maures & des Sarazins; & ce Prince ne donna le Royaume d'Aquitaine à son fils Louis le Débonnaire, qu'afin qu'il fût toûjours prêt à combattre ces ennemis du nom Chrétien.

„ Je ne puis passer sous silence ce que les Historiens Espagnols rapportent du Connétable Bertrand du Guesclin. Ce grand Capitaine avoit été envoyé en Espagne par le Roi Charles V. Il détrôna Pierre le Cruel, Roi de Castille, qui, par ses barbaries & la protection qu'il accordoit aux Juifs, avoit attiré sur sa tête les anathêmes d'Urbain V. Il fit monter sur le Trône Henri de Tristemare (2); & ceux de Castille & de Leon, par ordre de du Guesclin, reconnurent Henri d'autant plus volontiers,

„ qu'ils

(1) On commença de bâtir cette Abbaye vers l'an 542. & elle ne fut achevée que vers l'an 559. L'Eglise fut dédiée cette année par S. Germain, au rapport de Gregoire de Tours, en l'honneur de la Sainte Croix & de S. Vincent Martyr, à cause que Childebert avoit donné à cette Eglise une croix enrichie de pierreries, & la tunique de S. Vincent. Il ne reste rien aujourd'hui de ce qui a été bâti par Childebert, que le portail de la principale entrée de l'Eglise, & le gros clocher qui est au bout. La partie superieure qui est au-dessus des cloches, est plus récente.

(2.) Ou *Transtamare.*

Henri IV. 1593. „ qu'ils assûroient que, par les anciennes loix de l'Empire Gothique, ils pouvoient se soustraire à l'obéïssance d'un tyran, & se faire un autre Roi, „ sans observer l'ordre de la succession; ensorte que si une pareille révolution arrivoit de nos jours, elle ne devroit point paroître nouvelle, après „ un exemple si fameux.

„ L'inclination des François pour les Espagnols a encore éclaté par les alliances qu'ils ont faites avec eux. Saint Louis étoit fils de Blanche de „ Castille. Des Princesses Espagnoles ont donné le jour à Philippe I. „ & à Philippe-Auguste. De notre tems, François I. a épousé Eléonore, „ sœur de Charles V. Philippe qui regne aujourd'hui avec tant de gloire, a „ partagé sa couronne avec Elisabeth, fille de Henri II. Charles IX. fils du „ même Henri II. a épousé Elisabeth d'Autriche, fille de Maximilien & „ niéce du Roi Catholique, Princesse que ses vertus & sa piété ont toûjours „ renduë chere à la France. Depuis ce tems, les deux Nations ont été „ unies, & se sont rendu des services réciproques.

„ Le Roi Catholique a été touché du triste sort de ce Royaume, qui „ tomboit en décadence; & ce Prince qui soutient si bien le titre de Catholique; ce Prince dont les sujets sont aussi religieux que lui, & dont „ le zèle surpasse celui des anciens Empereurs Chrétiens; qui non seulement conserve la pureté de la Religion dans ses Etats, mais encore la „ protege & la défend chez les Nations étrangeres, contre tous les efforts „ des Infidèles & des Hérétiques; ce Prince enfin, qui a trouvé le premier, „ & qui a montré aux Chrétiens les moyens de vaincre les Turcs, qui a „ porté le flambeau de la foi dans des païs inconnus aux siécles précedens, „ & jusqu'au bout du monde; ce sage Prince, par une bonté sans exemple, „ nous a présenté une main secourable pour empêcher la ruine totale de „ cette Monarchie.

Le Cardinal ajoûta à ce pompeux éloge quelques traits éclatans de la vie des Empereurs Trajan & Théodose, qui étoient Espagnols. Il éleva Philippe au-dessus de Ferdinand & de Maximilien ses ayeux, & même de Charles V. son pere; „ Car, dit-il, combien de guerres ce Monarque a-t-il „ soutenuës pour la défense de nos autels & de nos biens, pour la gloire „ du nom Chrétien, & pour le maintien de la Religion Catholique, Apostolique & Romaine? Il nous a délivrés de la tyrannie d'un Hérétique, „ lorsqu'étant étroitement pressés par un siége, il envoya à notre secours „ le Duc de Parme, ce Capitaine aussi sage que courageux. Sa Religion étouffe les sentimens d'ambition que l'éclat d'une nouvelle couronne pourroit lui inspirer; & à l'exemple de Jovinien, qui, après la „ mort de Julien l'Apostat étant salué Empereur par ses soldats, n'accepta l'Empire, qu'à condition qu'ils embrasseroient tous la Religion Catholique, Philippe n'a jamais regné sur aucun peuple, que J. C. n'ait „ regné avec lui.

„ C'est ainsi que François I. donna autrefois un exemple remarquable „ de sa pieté & de sa Religion, lorsqu'il refusa d'entrer dans la ligue des „ Princes Protestans d'Allemagne contre l'Empereur, quelques avantages „ qu'on lui en fit espérer. L'intérêt de la Religion qu'il craignoit

„ de

„ de mettre en danger, & qu'il vouloit conserver dans toute sa pureté. Le „ toucha plus que le soin de se venger des injures qu'il avoit reçuës.

„ Henri II. marcha sur les traces de son pere, & imita sa pieté. Lorsque les Ministres des deux Couronnes travailloient au traité de Cambrai, on avertit ce Prince de veiller avec plus de soin à la conservation „ de ses droits; mais il répondit: Qu'il gagneroit assez, si, comme il l'espéroit, il pouvoit, à la faveur de la paix, étouffer les Hérésies naissantes „ qui s'élevoient dans son Royaume: Que le bonheur de son regne dépendoit davantage du salut des ames, que de l'étenduë de ses Provinces „ & du nombre des peuples qui lui obéïroient; & que son premier devoir „ étoit de maintenir la Religion.

„ Les Princes de la maison de Lorraine ont toûjours fait éclater leur zèle „ pour la Religion. Comme d'autres Machabées, dès que la Religion a „ paru en danger, ils ont prodigué leurs biens & leur sang pour sa défense. „ Depuis que l'Hérésie ravage ce Royaume, sept ou huit Souverains Pontifes, & particulierement Clément VIII., dont la France éprouve tous „ les jours la bonté paternelle, ont soutenu par de puissans secours, & par „ leurs sages conseils, la cause de la Religion.

„ Philippe les a tous surpassés; & comme il étoit le plus puissant, il a „ été aussi le plus généreux & le plus magnifique. Ses bienfaits plusqu'humains, & dont la mémoire doit être éternelle, méritent toute la reconnoissance possible; & nos remercîmens ne pourront jamais égaler la grandeur de nos obligations. Faites donc, Messieurs, éclater votre zèle & „ votre attachement pour un Prince à qui vous êtes si redevables, & qui „ a été le libérateur de votre patrie.

La séance finit après ce discours. Quelques-uns trouverent peu de solidité dans ce qu'avoit dit le Cardinal au sujet de François I. & qu'il avoit imputé à Henri II. ce qui s'étoit passé à son insçû entre les Guises & les Ministres Espagnols.

Examen du Concile de Trente par les Etats de la Ligue.

On avoit agité dès le commencement de l'Assemblée des Etats la question du Concile de Trente. Le Légat en pressoit vivement la publication; & soutenoit que, sans la reception pure & simple de ce Concile, on ne pourroit maintenir la Religion, pour laquelle on combattoit depuis si long-tems. La chose ayant été mise en delibération le 9. d'Avril, plusieurs objecterent les droits & les privileges du Royaume, & les libertés de l'Eglise Gallicane. Ainsi la publication du Concile ayant été jusqu'alors differée, on choisit Jean le Maître, que le Duc de Mayenne avoit fait Président au Parlement, avec Guillaume du Vair, Conseiller, tous deux éloignés de l'esprit de faction, qui avoient autant de probité que de lumieres, pour en examiner les actes, & remarquer ce qu'ils trouveroient être contraire à la discipline, aux loix & aux usages de ce Royaume.

Ce Concile est jugé contraire aux maximes de la France.

Ces Commissaires, après un mûr examen, jugerent que le contenu en la quatrième Session, qui ordonne que les Auteurs & les Imprimeurs des livres défendus seront punis par les Evêques, ainsi qu'il apartiendra, comme des corrupteurs de l'Evangile & de la parole de Dieu, étoit contraire à l'Edit de Henri II., donné à Fontainebleau en 1547. à celui de Châteaubriand de

1551.

HENRI IV. 1593. 1551. & à l'Ordonnance de Charles IX, faite dans le tems des Etats généraux d'Orleans, & renouvellée à Moulins en 1566. Que le Chap. 1. de la sixième Session, qui permet au Pape de déposer les Evêques qui n'observent pas la résidence, & d'en mettre d'autres à leur place, lorsqu'ils se laissent condamner par contumace, dérogeoit aux droits du Roi, & au Concordat entre Leon X. & François I.

Que dans la Session septième, Chap. 15. la vingt unième Chap. 8. la vingt deuxième, Chap. 8. & la vingt cinquième, Chap. 8. les Evêques, comme commissaires du Saint Siége, étoient declarés exécuteurs des donations pies faites, tant entre vifs, que par testament & ordonnance de derniere volonté: Qu'on leur donne un droit d'inspection sur les Hôpitaux, Chapitres, Fabriques, Confréries laïques, & Universités, avec pouvoir d'en dispenser, & d'en séquestrer les revenus, d'exiger des comptes, de casser les administrateurs infidèles ou negligens, & d'en substituer d'autres en leur place; mais qu'au contraire les Edits de 1544. 1560. 1545. & de l'année suivante, attribuoient la connoissance de la reddition des comptes, & de toutes ces sortes de choses aux Juges Royaux, pour empêcher qu'on ne préjudiciât aux droits du Roi, qui seul a une inspection générale sur tous les biens situés dans son Royaume, tels que ceux des Hôpitaux, Fabriques, Chapitres & Universités.

Que la Session 24. Chap. 5. qui révoquoit les lettres de privilege & les Juges conservateurs, sans distinction des Juges ecclésiastiques & des laïques, attaquoit l'autorité Royale, en ce qu'elle n'exceptoit point les Juges Royaux, & qu'elle détruisoit les dispositions de plusieurs Arrêts du Parlement, qui avoient approuvé & confirmé la jurisdiction de Juges conservateurs ecclésiastiques: Que la permission accordée dans cette même Session Chap. 1. aux Evêques de proceder contre ceux qui contractent des mariages clandestins, & contre les témoins, étoit opposée à nos usages & à la Jurisprudence des Arrêts du Parlement, suivant lesquels le Juge ecclésiastique ne peut connoître que du Sacrement, avec défenses de porter aucun jugement sur ce qui regarde la dot, les dommages, intérêts & les peines, dont la connoissance est réservée aux Juges Royaux, comme il a été ordonné dans les Etats de Blois.

Que la Session 25. Chap. 9. attribuoit aux Evêques la connoissance des contestations muës à l'occasion des droits de patronage tant ecclésiastique que laïque; au lieu que conformément au Droit François & aux Arrêts des Cours souveraines, non seulement le possessoire & le pétitoire d'un droit de patronage laïque, mais encore les complaintes pour le possessoire d'un patronage ecclésiastique, doivent être poursuivies devant les Juges Royaux; les Evêques ne pouvant connoître que du pétitoire des droits de patronage ecclésiastique: Que la Session 21. Chap. 4. par laquelle il est ordonné que, suivant le jugement de l'Evêque, on donneroit une portion congruë des biens de l'église matrice aux Prêtres qui desserviroient les églises érigées de nouveau; & que s'il en étoit besoin, on pourroit contraindre les peuples de fournir ce qui est nécessaire pour la subsistance de ces Prêtres, est contraire à nos usages; l'autorité des Evêques sur les Laïcs étant bornée au spirituel

tuel, & ne pouvant s'étendre sur ce qui regarde le temporel, comme est une question pour les alimens des Curés: Que par cette même Session, Chap. 8. il est enjoint aux Evêques de visiter les presbitères & les bâtimens qui en dépendent, d'avoir soin d'y faire les réparations & les réédifications nécessaires, & d'y contraindre les titulaires, même par le sequestre des fruits des bénéfices; mais que les Arrêts des Parlemens ont souvent prononcé au contraire, que ces questions, qui ne regardent que le temporel, doivent être portées devant les Juges Royaux, privativement à tous autres: Que l'usage de ce Royaume ne permet pas que les Evêques fassent faire des saisies ou des sequestres; & que ce pouvoir est restraint aux Juges Royaux, & autres Juges séculiers.

Que l'autorité Royale & celle des Magistrats, qui seuls pouvoient interdire pour toûjours, ou pour un tems, les Officiers Royaux, étoit blessée par la disposition de la Session suivante, Chap. 10. suivant laquelle les Evêques, comme Commissaires du Saint Siége, pouvoient informer contre les Notaires, tant de Cour ecclésiastique, que de Cour séculiere & laïque; leur faire subir des examens, pour connoître s'ils sont capables & suffisans; s'ils sont ignorans, ou en cas qu'ils ayent prévariqué, les suspendre de leurs fonctions, & leur défendre pour toûjours l'exercice de leurs charges dans les affaires, procès, & causes ecclésiastiques.

Que la Session 23. Chap. 6. confirmative de la constitution de Boniface VIII, suivant laquelle les simples tonsurés non bigames, quoique mariés, sont soûmis à la jurisdiction Episcopale, tant au civil qu'au criminel, attaquoit directement la puissance & la jurisdiction Royale; & que suivant nos usages les laïcs mariés, quoiqu'ils ayent reçû la tonsure, ne reconnoissoient l'autorité des Evêques qu'en matière spirituelle: Que la Session 24. Chap. 8. suivant laquelle les Ordinaires pouvoient poursuivre les adulteres, & les concubinaires, blessoit également l'autorité Royale & celle des Magistrats, qui seuls pouvoient connoître des crimes d'adultere & de concubinage entre laïcs: Que la suppression des indults & droits de présentation accordés aux Chapitres, Universités, Parlemens, & à des personnes particulieres, étoit une disposition faite en haine, & au préjudice du Parlement de Paris.

Que la Session 25. Ch. 3. permet aux monasteres & maisons religieuses, tant d'hommes que de femmes, même aux Mendians, à l'exception des maisons des Freres de S. François, des Capucins & de ceux qu'on appelle Mineurs de l'étroite observance, de posseder des immeubles, quoique leurs constitutions le leur défendent, ou qu'ils n'ayent pû encore obtenir à ce sujet aucune dispense du S. Siége; mais qu'une telle permission étoit contraire à l'institution des Religieux mendians, qui avoit été approuvée & confirmée par plusieurs Arrêts du Parlement, auxquels on ne pouvoit déroger quant au temporel, si ce n'étoit de l'exprès commandement du Roi, & par des Lettres patentes enregistrées dans les Cours souveraines: Que par le Chap. 3. de la même Session le Concile accorde aux Ordinaires le droit de proceder, même contre les laïcs, dans les causes civiles, soûmises de quelque façon que ce soit au tribunal ecclésiastique, de condamner à des amen-

HENRI IV. 1593. des pécuniaires, ordonner des saisies, décerner des contraintes, de faire emprisonner par les appariteurs de la Cour ecclésiastique ou autres, de priver des Bénéfices, & d'user des autres voyes de droit semblables; ce qui attaquoit encore un ancien usage confirmé par un grand nombre d'Arrêts, qui défendent aux Juges ecclésiastiques qui n'ont point de territoire, de faire exécuter leurs sentences par emprisonnement & par saisie des biens des condamnés; ensorte que, lorsqu'ils veulent se servir de ces voyes, ils doivent avoir recours au bras séculier.

Que la disposition de ce même Chapitre, qui laisse aux Evêques la liberté d'accorder ou de refuser des monitoires, qui leur ordonne d'en examiner avec soin les causes & les motifs, sans que l'autorité du Magistrat qui a permis de les obtenir, puisse les obliger de fulminer l'excommunication, qui soûmet le tout à leur examen & à leur jugement, & suivant lequel c'est un crime à un Juge séculier de défendre à un Evêque de lancer une excommunication, ou de lui enjoindre de lever celle qu'il a lancée, est un attentat à l'autorité des Parlemens, qui ont droit, & qui peuvent, en cas d'appel comme d'abus de sentence d'excommunication, ordonner que par provision l'excommunié sera absous *ad cautelam*; & contraindre l'Evêque ou son grand-Vicaire, par saisie du temporel, de donner cette absolution: Que les Juges ecclésiastiques ne pouvoient contester en cela l'autorité des Parlemens, puisqu'ils avoient eux-mêmes décidé, que les censures pouvoient aider le bon droit des parties: Que le Concile n'a pû, sans attenter à l'autorité Royale, excommunier dans la même Session, Chap. 19. le Prince qui permettroit le duel, & confisquer la ville & le lieu où il auroit permis que le combat se fît; parce qu'on ne peut ôter au Roi aucune partie de son domaine; & que, quant au temporel, il ne reconnoît point de Souverain.

Que le Chap. suivant, dans lequel le Concile ordonne que les saints Canons, tous les Conciles généraux, & toutes les Constitutions Apostoliques données en faveur des Ecclésiastiques, des privileges du Clergé, & contre ceux qui ont la temérité de les violer, soient exactement observés en tous lieux, & par toutes sortes de personnes, est trop étendu, & mérite une restriction; parce que si cette disposition avoit lieu, il faudroit admettre toutes les Décretales, le sixième livre ajoûté par Boniface VIII. toutes les Extravagantes, & par conséquent les regles de la Chancelerie Romaine, dont la plûpart ne sont point reçûës en France: Que l'autorité Royale seroit énervée & sans force, & qu'à la faveur des immunités que le Clergé veut usurper, tout le poids des impôts & des subsides que le Roi exige de ses sujets pour la défense de son Royaume, retomberoit sur le Tiers-Etat.

Les Commissaires ajoûterent encore que le Chap. 21. de la même Session porte, que tout ce qui a été décidé & arrêté dans le saint Concile, pour la reformation des mœurs, ne peut & ne pourra préjudicier aux droits & à l'autorité du Saint Siége; „ mais cette exception, disoient-ils, ne peut „ être admise, parce qu'elle est contraire à plusieurs Arrêts qui ont pro- „ noncé, qu'il n'étoit point permis au Souverain Pontife d'accorder des dis- „ penses dans des matières décidées par les saints Canons & les Conci- „ les. Autant de fois qu'il a paru des Brefs qui contenoient quelques dis- „ posi-

„ positions contraires aux décisions des Conciles, ils ont été declarés nuls „ & abusifs. Outre cela, cet article détruiroit les appels comme d'abus; „ cet heureux moyen qui en France a toûjours conservé dans leur vi- „ gueur les Décrets émanés d'une autorité aussi respectable: & une telle ré- „ serve anéantiroit tous les saints Conciles, sans même en excepter le Con- „ cile de Trente.

„ Les Conciles provinciaux & les métropolitains sont Juges compétens „ des crimes imputés aux Evêques, & tout au moins de ceux qui ne méri- „ tent pas la déposition. Cependant la treizième Session, Chap. 8. & la „ vingt quatrième, Chap. 5. ordonnent, que les causes criminelles des Evê- „ ques, sans même en excepter l'accusation de concubinage, seront por- „ tées en Cour de Rome, pour y être terminées par le Pape; la même dis- „ position blesse aussi l'autorité du Roi & des Magistrats, qui seuls sont Ju- „ ges compétens des cas Royaux & privilegiés, privativement au Pape „ & à tous autres Juges ecclésiastiques, quoique les accusés soient honorés „ de la dignité Episcopale.

„ La Session vingt quatrième, Chap. 20. décide, qu'il y a plusieurs cau- „ ses, qui, suivant les Constitutions Apostoliques, doivent etre agitées en Cour de „ Rome; qu'il y en a d'autres que le Pape, dans des circonstances parti- „ lieres, peut évoquer à lui, ou sur lesquelles il peut nommer des Com- „ missaires par un Bref spécial, signé de sa main; mais c'est aller contre les „ libertés de l'Eglise Gallicane, & le Décret *de causis* de la Pragmatique „ Sanction, qui est transcrit sur les Conciles de Constance & de Bâle.

„ Ce qui est ordonné par la septième Session, Chap. 6. la vingt quatriè- „ me, Chap. 13. & la vingt cinquième, Chap. 9. qui portent, que le Pape „ peut confirmer les unions des bénéfices, quoique nulles ou faites contre „ les regles, accorder des provisions en forme gracieuse (1), & changer „ les dispositions des testamens, est contraire à l'autorité des Conciles, & „ aux Arrêts des Cours souveraines, qui souvent ont declaré nulles & abusi- „ ves, tant les unions des bénéfices faites hors les cas de Droit, que les pro- „ visions en forme gracieuse accordées au mépris des Décrets des Conciles, „ & de l'autorité souveraine du Roi & des Magistrats qui en sont les dé- „ positaires.

„ Le Concile dans la Session 5. Chap. 1. & 2. la septième, Chap. 6. & „ 8. la vingt unième, Chap. 3. & suivans jusqu'au huitième, la vingt deuxiè- „ me, Chap. 5. 6. & 8. vingt cinquième, Chap. 9. n'attribuë aux Evêques „ la connoissance de certains cas, que comme à des Commissaires du S. Siége, „ quoiqu'ils l'ayent en qualité d'Ordinaires. De telles décisions répugnent „ à la Jurisprudence des Arrêts, qui declarent abusives & onéreuses au Cler- „ gé ces commissions du Saint Siége, & ce qui est fait en consequence. „ Les causes des Ecclésiastiques doivent être portées en première instance „ devant l'Ordinaire, & par appel devant le Métropolitain; mais si l'on „ se

(1) On appelle en Chancelerie Romaine *des provisions de Benéfices en forme gracieuse*, celles qui sont accordées sur une information de vie & de mœurs, en vertu de quoi on se met en possession, sans demander le *visa* de l'Ordinaire.

HENRI IV. 1593.

„ se soûmettoit aux dispositions mentionnées ci-dessus, ils seroient obligés „ d'aller ou d'envoyer à Rome, pour faire nommer des Commissaires; ce „ qui anéantiroit la jurisdiction des Métropolitains.

„ Enfin le Concile, dans les mêmes endroits, & dans plusieurs autres, „ défend les appels des jugemens des Evêques; ce qui fermeroit totale- „ ment la voye des appels comme d'abus, dont par un ancien usage fon- „ dé sur nos libertés, on se sert ordinairement en France, lorsqu'il paroît „ quelque chose de contraire aux saints Conciles & aux Ordonnances de „ nos Rois, ou capable de préjudicier à la jurisdiction Royale.

Le grand nombre des Ligueurs est choqué des remarques judicieuses sur le Concile de Trente.

Jean le Maître & du Vair firent leur rapport dans l'Assemblée des Etats généraux de tout ce qu'ils avoient remarqué qui pouvoit blesser les libertés de l'Eglise Gallicane, les droits & les privileges du Royaume. Quelques-uns reçurent ces remarques avec plaisir, & donnerent de grandes loüanges aux Commissaires; mais le plus grand nombre en fut choqué.

Le Légat du Pape, à qui on communiqua le tout, craignant que cette affaire ne causât de la division entre les députés, & ne troublât l'Assemblée, dissimula son ressentiment; & crut devoir attendre une occasion plus favorable pour agir; car on entendoit déja dire hautement que la publication du Concile de Trente étoufferoit la liberté publique, & qu'il ne seroit plus permis de se plaindre. D'ailleurs le tems de la conférence indiquée avec les Royalistes approchoit; & les plus sages jugeoient, qu'il étoit dangereux d'entrer alors dans la discussion d'une affaire si épineuse.

Fin du Livre cent-cinquième.



HIS-

HISTOIRE
DE
JAQUES AUGUSTE DE THOU.

LIVRE CENT-SIXIE'ME.

SOMMAIRE.

OUverture des conférences entre les Catholiques du parti du Roi & les députés de la Ligue. On s'assemble à Surêne. Difficultés survenuës au sujet de Rambouillet. Première séance. Discours de Renaud de Beaune, Archevêque de Bourges, où, après avoir fait voir les avantages de la paix, il montre par l'Ecriture & par des exemples, qu'on ne peut se flatter d'y parvenir, qu'en se soûmettant au Roi. Réponse de Pierre d'Espinac, Archevêque de Lyon, qui prétend prouver, qu'avant toutes choses on doit pourvoir à la sûreté de la Religion. Replique de l'Archevêque de Bourges, qui, après avoir refuté les raisons alleguées par l'Archevêque de Lyon, fait voir que, ni dans l'ancienne Loi, ni dans la nouvelle, il n'a jamais été permis de se soulever contre son Prince sous prétexte de sa Religion. Seconde séance. Discours de l'Archevêque de Lyon, où il tache de répondre aux exemples & aux raisons avancées par l'Archevêque de Bourges. Voyage du Comte de Schomberg à Paris, pour detourner le Duc de Mayenne de faire un Roi. Troisième séance. Les Catholiques demandent du tems pour rendre compte au Roi de ce qui s'est passé. Députation de Schomberg & de Revol à ce Prince pour ce sujet, & pour l'exhorter à se faire instruire. Lettre de de Thou au Duc de Bouillon, pour l'engager à ne se point opposer à la conversion du Roi. Assûrance par écrit donnée aux Protestans par les Princes & Seigneurs Catholiques du parti du Roi, qu'il ne se passera rien à leur préjudice dans les conférences de Surêne. Le Roi declare qu'il est disposé à se faire instruire. Quatrième séance. L'Archevêque de Bourges fait part aux députés de la Ligue des dispositions du Roi. Ils demandent du tems pour en instruire ceux de leur parti. Division à ce sujet parmi les Ligueurs. Assemblée tenuë à ce sujet dans le logis du Légat. Le Duc de Feria demande qu'on reconnoisse incessamment pour Reine l'Infante d'Espagne. Réponse de Rose, Evêque de Senlis à cette proposition des Espagnols. Discours d'Inigo de Mendoza aux Etats de la Ligue en faveur des droits de l'Infante. Cinquième séance des conférences tenuës à la Roquette. Discours de l'Archevêque de Lyon, qui renvoye au Pape la connoissance de la conversion du Roi. Réponse de l'Archevêque de Bourges. Derniere séance tenuë à la Villette. Le Légat presse de nouveau l'élection d'un Roi.

Roi. Les Espagnols proposent sans succès l'Archiduc Ernest au moyen de son mariage avec l'Infante. Tumulte de Paris au sujet de la rupture des Conférences. Les Espagnols demandent que les Etats s'obligent à reconnoître pour Roi celui qui sera nommé par Philippe. Les députés s'y opposent. Arrêt du Parlement de Paris pour la conservation de la Loi Salique. Différend du Duc de Mayenne avec le Président le Maître au sujet de cet Arrêt.

AUTEURS

QUE MR. DE THOU A SUIVIS DANS CE LIVRE.

Le Journal de la ville MS.; Les Actes publiés; les Actes de la Conférence, écrits par Honoré du Laurent; Les Mémoires de Renaud de Beaune, Archevêque de Bourges.

HENRI IV. 1593. Conférence de Surêne. Députés de la Ligue.



Omme le tems de la conférence approchoit, on envoya des Commissaires pour choisir un lieu qui fût convenable. La plûpart des maisons de campagne & de plaisance aux environs de Paris ayant été ruinées pendant la guerre, les deux partis convinrent du village de Surêne, où le 21. d'Avril on marqua les logemens pour les députés. Deux jours après, les Ligueurs nommerent de leur part Pierre d'Espinac Archevêque de Lyon; François Pericard Evêque d'Avranches; Godefroi de Billy Abbé de S. Vincent de Laon; André de Brancas de Villars, que le Duc de Mayenne avoit fait Amiral de France, pour le recompenser des services qu'il avoit rendus dans le siége de Roüen; François de Faudoas, dit d'Averton de Serillac, Comte de Belin Gouverneur de Paris; Pierre Jeannin, Président au Parlement de Dijon; Jean-Louis de Pontallier de Tallemé; Louis de Montigny; Nicolas de Pradel de Montolin; Jean le Maître, Parisien; Etienne Bernard, de Dijon; & Honoré du Laurent, Avocat général au Parlement d'Aix.

Les députés du parti Royaliste.

Le sixième jour après, fête de S. Pierre Martyr, ils entendirent tous la Messe, & reçurent la bénédiction du Légat, qui avec le Cardinal de Pellevé, leur donna d'amples instructions. Ils se rendirent à Surêne sur les deux heures après midi. Renaud de Beaune, Archevêque & Patriarche de Bourges; François le Roi de Chavigny, vieux Capitaine, aussi distingué par son courage que par sa probité, & qui étoit aveugle; Pompone de Belliévre, qui ayant été exilé dans sa maison par le feu Roi, avoit été rappellé à la Cour depuis peu de jours; Nicolas d'Angennes de Rambouillet; Gaspard de Schomberg Comte de Nanteuil; Godefroi le Camus de Pontcarré; Jaques-Auguste de Thou d'Emery; & Louis de Revol, députés du parti Royaliste, étoient arrivés les premiers au lieu de la conférence. Aucun d'eux ne prit de qualités, ni de titres; & ils prierent les députés de la

la Ligue d'en agir de même, de crainte que la dispute pour les rangs, ne causât quelque préjudice à l'un ou à l'autre parti; & ils l'obtinrent. HENRI IV. 1593.

Dominique de Vic, Gouverneur de S. Dénis, assista à la conférence avec les Royalistes, quoiqu'il ne fût point compris dans les Lettres patentes données par le Roi à ce sujet; & le parti contraire ne s'y opposa point, à condition cependant que Nicolas de Neufville de Villeroi pût aussi y être présent, quoique le Duc de Mayenne ne l'eût point nommé.

Difficulté survenuë par rapport à Rambouillet.

Il s'éleva d'abord une contestation au sujet de Rambouillet, avec qui les Ligueurs ne vouloient point conférer. Ils le regardoient comme complice de l'assassinat du Duc de Guise; & pour lui donner l'exclusion, ils dirent que Guillaume Rose, Evêque de Senlis, qui n'ignoroit pas la haine que les Royalistes lui portoient, avoit refusé, par cette seule raison, d'assister comme député à cette négociation. Les Royalistes répondirent, qu'il ne dépendoit pas d'eux d'exclure Rambouillet: Que d'ailleurs la mémoire du feu Roi étoit intéressée dans cette action, & que ce seroit renouveller le souvenir de ces maux passés, qu'il faloit ensevelir dans un éternel oubli.

Les députés se promirent réciproquement une sûreté inviolable, & dirent tous qu'ils étoient prêts de signer leurs promesses de leur sang. Le reste du jour ayant été employé à ces préliminaires, on remit la conférence au lendemain. Les Royalistes couchoient à Suréne, & les Ligueurs retournoient à Paris. Ils revinrent au jour marqué, & firent encore la même difficulté par rapport à Rambouillet; mais ce Seigneur, pour les calmer, parla en secret à quelques-uns d'eux, sans demander l'avis de ses Collegues; & tâcha de dissiper leurs soupçons, en ajoûtant même à ce sujet plusieurs choses, dont il croyoit être de son intérêt d'instruire le jeune Duc de Guise & sa mere.

On pourvut ensuite à la sûreté du lieu de la conférence; & trois jours après, les députés s'assemblerent, quoique l'Archévêque de Lyon fût malade à Paris. Dès qu'on eut appris que le Roi n'avoit pas voulu permettre que Rambouillet se retirât, on trouva bon de communiquer d'abord les pleins pouvoirs, qui servoient de fondement à toute la négociation, & sans lesquels elle étoit inutile. Ceux des Royalistes étoient les plus amples; mais quoique ceux des autres députés ne leur permissent que d'écouter ce qu'on leur proposeroit, pour en faire ensuite leur rapport à ceux au nom desquels ils agissoient; cependant l'Archévêque de Bourges dit, qu'il estimoit assez les députés du parti contraire, pour croire que, tout ce qu'ils trouveroient bon & raisonnable, seroit aussi-tôt approuvé & ratifié. On convint dans la même séance d'une suspension d'armes aux environs de Suréne, dans les limites que de Vic & le Comte de Belin avoient marquées; & l'on envoya de part & d'autre des ordres aux Gouverneurs des places voisines, pour y faire observer cette tréve.

Ouverture de la première séance par l'Archévêque

Le lendemain, l'Archévêque de Lyon se rendit à Suréne avec ses Collegues. L'Archévêque de Bourges ouvrit la séance. Il commença par rendre des actions de graces à Dieu, de ce qu'il avoit enfin jetté un œil de miséricorde sur les calamités des peuples, & donné aux deux partis des sentimens de paix & de réconciliation. Il remercia encore la Bonté divine, de ce que

HENRI IV. 1593. de Bourges.

que l'Archévêque de Lyon & ses Collegues, dont on connoissoit le zèle pour la Religion, & l'amour pour leur patrie, avoient été chargés de cette négociation. Il déplora le triste état de cette Monarchie, & parla avec modération, quoique fort au long, contre les haines & les inimitiés particulieres, l'ambition, l'avarice, & le desir de la vengeance, qui avoient enfanté tous les maux dont nous étions accablés, & ouvert aux ennemis du nom François les barrieres de ce Royaume autrefois si florissant, pour l'envahir & le dechirer. Il exposa avec autant de force & d'éloquence les avantages de cette heureuse paix, si nécessaire pour entretenir la pieté, & ranimer la charité Chrétienne. Aprés avoir exhorté tous ceux qui étoient présens, à une amitié réciproque, qui devoit regner entre des concitoyens, il les conjura de quitter les sentimens d'orgueil & de vengeance, d'oublier toutes les vûës criminelles, & de sacrifier les ressentimens particuliers à la tranquillité publique; afin que revenus de ces violens accès de fureur dont ils avoient été agités, ils pussent prendre un parti convenable; faire de communs efforts, pour remedier à des maux qui les faisoient gémir tous également; & comme le dit le Prophète, aimer & rechercher la paix.

Réponse de l'Archévêque de Lyon.

L'Archévêque de Lyon parla ensuite. Il dit que ceux de la Ligue, en prenant les armes, n'avoient eu d'autres motifs que de défendre la Religion: Que dès qu'elle seroit hors de danger, ils étoient prêts de finir une guerre qui avoit une si juste cause; mais que si la Foi couroit encore le moindre risque, ils verseroient jusqu'à la derniere goutte de leur sang, plutôt que d'abandonner la Religion dans le sein de laquelle tous nos Rois étoient nés & avoient été élevés, & avec laquelle ils avoient porté l'Empire François à un si haut point de gloire, pour qui leurs ancêtres avoient tant de fois combattu, & qu'ils étoient eux-mêmes obligés, au péril de leurs vies, de laisser à leur postérité aussi pure qu'ils l'avoient reçûë de leurs peres.

„ Pourquoi, ajoûta-t-il, nous faire une si vive description de nos calamités? Nous les sentons assez; & quoique notre douleur nous étouffe la „ voix, nous en sommes autant pénétrés, que ceux qui en parlent avec „ tant d'énergie, peut-être dans la vûë d'exciter la haine & l'animosité. „ Il faut remonter à l'origine de tous ces maux. C'est l'Hérésie qui détruit „ nos temples, qui renverse nos autels, qui persécute les ministres sacrés, qui ravage nos campagnes, & qui porte la désolation dans nos villes. Quoique ces calamités soient accablantes, la misere des peuples, „ & la perte de nos biens nous touchent moins, que celle de tant d'ames „ dont le salut éternel est en un si grand danger. Il faut, à la vérité, „ souhaiter & rechercher la paix; mais celle que Dieu donne à son Eglise, „ à ses véritables serviteurs, & qui seule peut entretenir la tranquillité des „ Royaumes. Fuyons au contraire cette fausse paix, que les hommes corrompus cherchent ordinairement, pour satisfaire leurs passions. Ne desirons que cette véritable paix utile à la Religion, pour l'établissement de „ laquelle Dieu a dit qu'il étoit venu sur la terre, afin de diviser le pere „ d'avec le fils; nous ordonnant de renoncer à tout pour elle, & de lui „ sacrifier nos parens, nos amis, & tout ce que nous avons de plus cher „ en ce monde. Enfin, si on condamnoit la guerre que nous avons entre-

„ prise

„ prise pour la défense de la Religion, il faudroit avoir perdu la mémoire „ de ces saints Martyrs, que l'Eglise nous ordonne de révérer, & qui ont „ scellé de leur sang la vraye Foi.

„ Je crois donc qu'il faut d'abord songer aux moyens de mettre la Reli- „ gion à couvert des dangers où elle est exposée; & quoique les députés „ des Provinces n'ayent aucun pouvoir de traiter de la paix au nom de „ ceux qui les ont envoyés, parce qu'on n'a pû prévoir la conférence pré- „ sente; cependant ils se croiront assez autorisés, & leur amour pour leur „ patrie est assez grand, pour ne point rejetter toutes les propositions rai- „ sonnables qu'on leur fera, & qui tendront à la conservation de la Reli- „ gion. Une parfaite union entre les Catholiques, & une entiere opposi- „ tion aux Sectaires, feront les plus solides fondemens de cette paix, que „ les deux partis semblent desirer avec la même ardeur. Nous avons toû- „ jours espéré que cette réünion seroit le fruit de cette conférence, & nous „ prions Dieu qu'il inspire ces sentimens à tous les François; afin que la „ gloire que nos ancêtres ont acquise par la défense de leur Foi, brille avec „ plus d'éclat qu'auparavant dans leur postérité.

Replique de l'Archévêque de Bourges.

Dès que ce discours fut fini, l'Archévêque de Bourges se retira avec ses Collegues dans une salle voisine, pour y prendre leurs avis, & rentra quelque tems après dans le lieu de la conférence. Il dit encore quelque chose sur la nécessité de la paix, & ajoûta, qu'il ne pouvoit y avoir d'autre moyen d'y parvenir, que de constater & de reconnoître l'autorité d'un Souverain, auquel on seroit obligé d'obéïr, & qui réüniroit tous les membres dispersés de la Monarchie. „ En effet, continua-t-il, on ne peut sans cela pourvoir „ à la sûreté de la Foi. Tant que le Royaume a été dechiré par des fac- „ tions, & que la licence d'une guerre plus que civile a continué, la Re- „ ligion a été méprisée. Nous avons vû nos temples renversés, ou em- „ ployés à des usages profanes & indignes. Les Pasteurs les ont abandon- „ nés, & toutes les personnes pieuses en ont gémi. Quoique l'Eglise l'em- „ porte sur l'Empire par sa dignité & son excellence; elle n'est cependant „ qu'une partie de l'Empire, qui la renferme; ensorte que sa destinée dé- „ pend de la République.

„ Nous travaillerons donc inutilement pour l'intérêt de la Religion, tant „ qu'il y aura entre nous de l'incertitude sur le Prince qui doit nous com- „ mander. Pouvons-nous en choisir un, qui ne soit de cette illustre mai- „ son, qui depuis S. Louis, & durant tant de siécles, nous a donné sans „ interruption des maîtres? Un des premiers commandemens de Dieu est, „ d'obéïr à nos parens. Ce précepte doit être entendu, non seulement de „ ceux qui nous ont donné le jour; mais encore des Peres de la patrie, „ c'est-à-dire, des Princes, des Magistrats; car toute puissance vient de „ Dieu, dit l'Apôtre, & ceux qui refusent de s'y soûmettre, résistent à „ l'ordre du Ciel. Le premier devoir est, de rendre à chacun ce qui lui „ apartient; par conséquent, de payer les tributs à celui à qui ils sont dûs, „ c'est-à-dire, au Prince, qui, selon S. Pierre, porte sur le front un ca- „ ractère divin, & l'image de Dieu-même.

HENRI IV. 1593.

„ Des motifs si bien fondés ont engagé les Princes, les Prélats, les „ Seigneurs, & tous les autres Catholiques que nous représentons, de conserver une fidélité inviolable à notre Roi, persuadés qu'ils ne pouvoient „ en sûreté de conscience, se soustraire à l'obéïssance qu'ils lui doivent. „ Ce Prince est-il Idolâtre, ou Mahometan? Il a reçu le bâtême dans „ l'Eglise Chrétienne, & il professe le même Simbole de Foi que nous. „ S'il n'est pas entierement dégagé de quelques erreurs, il a toûjours offert „ de se faire instruire; l'obéïssance unanime de tous ses sujets, procureroit bien-tôt ce qui manque à la perfection de sa Foi. Joignons donc „ nos prieres & nos cœurs, & prouvons-lui par notre soûmission, qu'on „ n'a jamais haï sa personne, & que les peuples & les Seigneurs, en lui „ faisant la guerre, n'ont attaqué que ses erreurs. Si vous vous unissez à „ nous, la Religion sera bien-tôt hors de danger, & l'Etat joüira d'une paix „ solide. Nous ne connoissons point d'autres moyens de faire cesser nos „ troubles.

Continuation de la première séance.

L'Archévêque de Bourges ayant ainsi parlé, on se retira de part & d'autre pour aller dîner. Après midi la conférence recommença; l'Archévêque de Lyon ayant consulté les autres députés de son parti, renouvella la protestation qu'il avoit déja faite, & dit, qu'à la vérité l'on ne pouvoit faire une paix solide, si les deux partis ne convenoient du sujet dans lequel résidoit l'autorité souveraine; mais qu'il faloit avant toutes choses traiter de ce qui regardoit la Foi, puisqu'on travailleroit envain à calmer les autres troubles, si l'on ne terminoit les disputes de Religion.

Discours de l'Archévêque de Lyon.

„ Une funeste expérience de trente années, continua-t-il, ne prouve „ que trop que la paix ne peut regner entre ceux que la Religion désunit; „ car elle est le plus fort lien de la societé; & nous ne pouvons espérer de „ véritable union, que, lorsqu'à la faveur de l'unité d'une même croyance, „ la paix & la justice se rejoindront, & pour ainsi dire, s'embrasseront. „ Il faut avant toutes choses chercher le Royaume de Dieu, qui nous „ donnera tout ce qui est nécessaire. Ceux qui prennent une autre voye pour „ parvenir à la paix, abandonnent le corps pour ne suivre que l'ombre. „ La Religion marche toujours la première dans un Etat bien reglé; elle „ doit y gouverner & y occuper la même place que l'ame dans le corps; „ & c'est dans ce sens qu'on peut dire que l'Eglise est renfermée dans la „ République, & qu'elle en fait partie.

„ Nous avons toûjours ardemment souhaité que Dieu nous donnât un „ Prince, mais un Prince véritablement très-Chrétien, & qui ne dégénérât point de la piété de ses ancêtres. C'est envain qu'on nous objecte „ les exemples des anciens Chrétiens, & ces différentes autorités dont les „ Sectaires abusent en les tournant à leur avantage. C'est envain qu'on „ rapporte ce passage de l'Apôtre. *Obéïssez aux Princes, quelque méchans* „ *qu'ils soient.* Le Droit divin, & le Droit des gens, les saints Canons, „ & les Conciles écuméniques, l'usage de l'Eglise, les Loix fondamentales de cette Monarchie, détruisent toutes les objections de nos adversaires.

„ Il

„ Il étoit défendu par l'Ancien Testament, d'élire un Roi qui ne fût du „ nombre des enfans d'Israël, de crainte qu'il ne ramenât le peuple en E- „ gypte; c'est-à-dire que, suivant la Loi divine, il ne nous est pas per- „ mis de choisir un Prince qui n'auroit pas la même Foi que nous, & qui „ pourroit infecter toute la Nation du poison de l'Hérésie. Ainsi toute „ la Tribu de Levi, les Prêtres & les Sacrificateurs, qui étoient les Sages „ & les Docteurs du peuple Juif, quitterent Jeroboam, & ne se détache- „ rent jamais du Royaume de Juda. Edom & Lobna, villes sacerdotales, „ se revolterent contre l'impie Joram, parce qu'il avoit abandonné le Dieu „ de ses peres. Joram lui-même perit misérablement; les peuples se ré- „ joüirent de son malheur, & l'on ne le mit point dans le tombeau de ses „ ancêtres. Amasias qui, au commencement de son regne ayant été fidèle „ à Dieu, quitta dans la suite son culte pour adorer des Idoles, vit tous „ ses sujets armés avec justice contre lui. Ce Prince s'étant avec peine „ sauvé à Lachis, y fut assailli par les habitans de Jerusalem, & ensuite „ condamné juridiquement à mort. La superbe Athalie fut renversée du „ Trône, & par les ordres du Grand-Prêtre Joïada, elle souffrit la peine de „ toutes ses impietés.

„ Nous puisons dans la Loi nouvelle les mêmes maximes, & l'Evangile „ nous ordonne de regarder comme un Payen & comme un Publicain, ce- „ lui qui refuse d'obéïr à l'Eglise. Comment peut-on donc élever sur le „ Trône celui qui est déja separé de cette Eglise? Saint-Jean nous défend „ de saluer un excommunié, ce qui n'est qu'un devoir de bienséance, de „ le recevoir dans nos maisons, & d'avoir avec lui la moindre liaison. Saint- „ Paul reprochoit aux premiers Chrétiens de ce qu'ils plaidoient devant „ les Juges Payens, comme étant indignes de leur rendre la justice, & de „ les gouverner. L'Hérésie rompt les nœuds les plus sacrés, elle est une „ cause légitime de la dissolution des mariages.

„ Les saints Conciles nous fournissent aussi des preuves dans leurs Dé- „ crets contre les Sectaires. Le Concile général de Latran, sous Inno- „ cent III., enjoint aux Rois de poursuivre & d'exterminer les Hérétiques „ dénoncés par l'Eglise; & porte que les Princes qui negligeront de le „ faire, encoureront eux-mêmes l'excommunication, & que leurs sujets „ seront deliés du serment de fidélité. Ce Décret a été reçû en France, „ comme il paroît par le serment que les Rois sont obligés de faire à leur „ Sacre. Le quatriéme Concile de Tolede défend de réconnoître le Roi, s'il „ n'a juré, avant que de prendre les rênes du gouvernement, de ne souf- „ frir jamais aucun Hérétique dans ses Etats; & en cas qu'il n'exé- „ cute pas ses promesses, il ordonne de l'avoir en exécration, & de le „ regarder comme un excommunié. L'on ne doit pas objecter que ce Dé- „ cret ne regarde que le Royaume où il a été fait. Ne feroit-il pas hon- „ teux de mépriser en France ce qui a été si sagement ordonné en Espa- „ gne, & que les François, dont le zéle pour la Religion a paru avec plus „ d'éclat que chez tous les autres peuples, le cedassent dans cette matiére „ aux Espagnols?

„ Outre le Droit divin, combien les anciennes Histoires ont-elles d'exem-

 „ ples

HENRI IV. 1593.

„ ples en notre faveur? Mathatias & les Machabées n'ont mérité tant de „ loüanges, que par la résistance qu'ils ont faite à Antiochus. Les peuples „ eurent droit de se revolter contre Licinius & Maxence, qui avoient quitté la Religion Catholique, & le Grand Constantin les fit mourir avec „ justice. Parlerons-nous de Constance son fils? Ce Prince Arien ayant „ chassé Saint-Athanase de son siége, ne fut-il pas réprimé par l'Empereur „ Constans son frere? Lisons les ouvrages de Saint-Athanase, de Saint-„ Hilaire, de Saint-Jean Chrisostôme, de Saint-Grégoire de Nazianze, „ & de Saint-Cyrille, ces colomnes de l'Eglise. Avec quelle liberté, & „ quelle véhémence ont-ils écrit contre les Princes qui s'écartoient de la „ Foi? Les noms de loups, de chiens, de serpens, de tigres, de dra-„ gons, de lions ravissans & d'Antechrist, sont les expressions que Lucifer, „ Evêque de Cagliari, employoit hardiment, lorsqu'il écrivoit contre l'Em-„ pereur Constance.

„ Les Loix humaines, telles que les Constitutions des Empereurs, & „ entre autres de Constantin, de Théodose, de Marcien & de Justinien, „ défendent d'admettre aux charges publiques les Hérétiques & leurs ad-„ hérans. En France, sans parler du testament de Saint-Remy, ni des „ anciennes loix de la Monarchie, les sermens que les Rois font à leur „ Sacre, ne les obligent-ils pas de défendre la Religion Catholique, A-„ postolique & Romaine, & d'extirper les Hérésies; ensorte que la Na-„ tion ne leur prête le serment de fidélité, qu'à cette condition? Ain-„ si, dans les premiers Etats de Blois, les trois Ordres, du consente-„ ment du Roi, firent avertir le Prince de Navarre & le Prince de „ Condé, d'abjurer leurs Hérésies; & les declarerent indignes de succe-„ der à la couronne, s'ils ne se convertissoient. Dans les derniers Etats „ du Royaume tenus dans la même ville, ce Décret fut de nouveau con-„ firmé avec l'applaudissement de tous les gens de bien qui craignoient „ pour la Religion. Quoique le funeste & tragique évenement qui termi-„ na cette Assemblée serve de prétexte pour l'attaquer; cependant les dé-„ putés ont toûjours persévéré dans leur premier sentiment à ce sujet; & „ le Roi lui-même a approuvé ensuite, par un Edit solemnel, la loi faite „ par les Etats.

„ Mille exemples & mille preuves plus claires que le jour vous per-„ suaderont, combien il est dangereux d'obéïr à un Prince hérétique. Il „ est vraisemblable qu'il fera tous ses efforts pour donner cours à ses er-„ reurs, & opprimer la véritable Religion. Le peuple d'Israël fut fidèle à „ son Dieu, sous les regnes de David, d'Ezechias, & de Josias. L'exem-„ ple de Jeroboam le fit tomber dans l'Idolâtrie. Constance fit pancher „ du côté de l'Arianisme ces mêmes Chrétiens, dont la Foi avoit été si „ pure sous Constantin son pere. En Angleterre, combien le schisme de „ Henri VIII. a-t-il eu de partisans? Avec quelle facilité Edouard son fils „ a-t-il proscrit la véritable Religion? La Reine Marie retablit peu de tems „ après ses autels, qu'Elisabeth sa sœur renversa presque aussi-tôt, pour „ substituer les erreurs qui y regnent depuis si long-tems. Les Electeurs „ Jean-Fréderic, Maurice & Auguste établirent le Lutheranisme en Saxe;

„ Chris-

„ Christierne, fils d'Auguste, y introduisit le Calvinisme, que les Régens „ ou Administrateurs étoufferent après la mort de ce Prince, pour y ré- „ tablir le Luthéranisme.

„ Que n'arriveroit-il point en France, où les Peuples imitent si facile- „ ment leurs Princes, qu'ils regardent toûjours comme leurs modèles? Il y „ a déja un nombre infini d'Hérétiques, qui, à l'exemple du Prince auquel „ ils se sont attachés, ont abandonné la Religion de leurs ancêtres. Quelle „ révolution verroit-on, si un Roi hérétique employoit la violence, s'il „ éloignoit de sa Cour ceux qui auroient des sentimens opposés aux siens, „ s'il les dépouilloit de leurs charges, & ne répandoit ses graces & ses fa- „ veurs que sur les Sectaires? Quels maux les Catholiques n'ont-ils pas „ soufferts sous le regne de Constance, de Valens, de Genseric, de „ Hunneric, de Thrasimond, & des autres Princes Ariens? Si Saint-Atha- „ nase, Saint-Grégoire de Nazianze, Rufin & Victor d'Utique ne nous en „ avoient laissé l'Histoire, à peine pourrions-nous croire toutes les cruau- „ tés que ces Hérétiques ont exercées contre les véritables fidèles. Ce que „ les Catholiques ont souffert sous le Regne d'Elisabeth, & qu'ils souffrent „ encore en Angleterre, passera dans les siécles futurs pour une fable, & „ on pourra à peine le croire.

„ On se souvient encore, avec quelle fureur les Sectaires se sont déchaî- „ nés en France au commencement de ces guerres, dans le tems que les „ Rois Catholiques leur résistoient. Que feroient-ils donc, s'ils avoient à „ leur tête un Prince hérétique & excommunié comme eux? Doit-on trou- „ ver étrange que les Catholiques se soient réünis, pour détourner l'orage „ qui les menaçoit?

„ On ne peut pas dire que les François soient obligés par le Droit natu- „ rel d'obéïr à un Prince hérétique; puisque dans un Royaume Chrétien, „ le Droit naturel, le Droit des gens, & toutes les Loix humaines, doi- „ vent ceder au Droit divin. C'est par la grace de Dieu que les Princes „ sont Rois; & Jesus-Christ, Roi des Rois, & dont le peuple saint est l'hé- „ ritage, ne donne aux Princes de la terre qu'une autorité subordonnée à „ la sienne, & ne leur soûmet les Nations fidèles que pour sa propre „ gloire & l'accroissement de son Eglise. La puissance qui n'est point éta- „ blie de Dieu, & qui n'est point approuvée par ses Ministres & ses Vi- „ caires en terre, n'est jamais légitime, & doit être regardée comme une „ tyrannie.

„ Ces maximes l'emportent sur la proximité du sang & les droits de „ succession. La Foi doit être preferée à la parenté & aux alliances ter- „ restres; & l'Hérésie rend indigne de la couronne, quelque droit qu'on „ puisse y avoir. Saint-Louis, ce zèlé défenseur de la Foi, reconnoî- „ troit-il pour ses anciens sujets, ceux qui attaquent aujourd'hui nos autels „ avec tant de fureur? Un vrai successeur de ce saint Roi est plutôt le „ Prince qui imite sa Foi, que celui qui est assis sur son Trône.

„ Plusieurs raisons nous empêchent de nous unir avec vous. La Foi est „ un don de Dieu: les protestations & les interpellations ne la font pas „ naître dans les cœurs: elle est l'ouvrage du Saint Esprit & de la grace.

HENRI IV. 1593.

„ Aux Etats de Blois, on envoya des députés au Prince de Navarre, pour „ le presser de rentrer dans le sein de la Religion de ses ancêtres; & dès „ que Henri III. fut mort, il promit que dans six mois il rempliroit les „ vœux des Catholiques, & qu'il se feroit instruire. Mais ayant trompé „ ceux qui sont attachés à son parti, comment pouvons-nous espérer qu'il „ observera les traités que nous ferons avec lui? Le Duc de Mayenne a „ employé la médiation de plusieurs personnes pour l'engager à se conver- „ tir. Toutes ces négociations & toutes les remontrances qu'on lui a fai- „ tes, ont été inutiles.

„ Qu'on ne regarde point cette conférence, comme une marque de no- „ tre soûmission, & une preuve de son autorité. Nous protestons, que nous „ ne devons, ni ne voulons lui obéir. Nos sermens réïtérés nous en em- „ pêchent, & nous ne pourrions reconnoître son autorité sans offenser le „ Souverain Pontife, qui, par un Bref solemnel, a lancé sur ce Prince les „ foudres de l'Eglise, & nous a défendu de traiter & d'avoir aucun com- „ merce avec lui.

„ Peut-on dire qu'il fait espérer une prochaine conversion? Ces espé- „ rances sont si foibles & si mal fondées, qu'il n'est presque pas besoin „ d'en faire voir l'illusion. L'Ambassade du Marquis de Pisany ne peut ê- „ tre attribuée au Prince de Navarre, puisqu'elle n'est qu'au nom des Ca- „ tholiques de son parti. Ainsi cette démarche ne doit point être regar- „ dée comme une preuve de sa soûmission au Saint Siége; mais combien „ en avons-nous de son obstination dans l'erreur? Il a promis de ne quitter „ jamais les nouvelles opinions qu'il a embrassées. Il accorde publiquement „ sa protection aux Hérétiques; il leur donne les charges de l'Etat; il „ leur confie la garde des plus fortes places. Leurs Ministres ont des ap- „ pointemens & des revenus dans tout le Royaume. Il a fait une seconde „ fois publier les Edits de Janvier & de Juillet, & il vient de donner un „ nouvel Edit, pour empêcher les informations qu'on a coûtume de „ faire au sujet de la Religion, lorsqu'on reçoit des Magistrats en char- „ ge. Enfin l'on a intercepté des Lettres qu'il écrivoit en Angleterre, & „ qui prouvent assez sa dissimulation, & sa coupable incertitude sur la Re- „ ligion.

„ Vous devez donc nous excuser; si nous ne pouvons vous satisfaire sur „ ce que vous demandez de nous. Si nous y acquiesçions, on nous accu- „ seroit de prévarication, & d'avoir trahi la justice de notre cause. Cessez „ plutôt vous-mêmes d'attaquer les Catholiques; séparez-vous des Sectai- „ res; & comme le disoit autrefois Moïse au peuple d'Israël, éloignez- „ vous des impies, de crainte de participer à leurs impietés.

Chavigny attendit à peine que l'Archevêque eût fini pour lui répondre. Il dit que bien loin d'attaquer la Religion, les Catholiques de son parti y avoient toûjours été attachés; qu'ils n'avoient eu recours aux armes, que pour la défense du Royaume qu'on tâchoit de diviser; & qu'ils étoient prêts de verser jusqu'à la derniere goute de leur sang pour parer les coups qu'on vouloit porter à l'Etat & à l'ancienne Religion.

Les

Les Royaliſtes allerent enſuite conférer enſemble. Dès qu'ils furent rentrés, l'Archévêque de Bourges dit, qu'il avoit appris avec joye par le diſcours de l'Archévêque de Lyon, que ceux de la Ligue n'avoient d'autre but, que de conſerver la pureté de la Foi Catholique, Apoſtolique & Romaine: Que les deux partis étoient en cela d'accord, & que les Royaliſtes ne déſiroient rien avec plus d'ardeur. HENRI IV. 1593.

„ On ne peut nier, continua-t-il, que Dieu n'aît défendu aux Juifs de „ choiſir un étranger pour leur Roi, de crainte qu'il ne fit rentrer le peu„ ple en Egypte; c'eſt-à-dire, qu'il ne le fit retomber dans l'Idolâtrie. Jo„ ſias ayant reçû le livre de la Loi des mains du Grand-Prêtre Elcias, fit aſſem„ bler tous les Levites & tout le Peuple, pour leur faire renouveller leur „ alliance avec Dieu, & leur ancien ſerment de ſuivre toûjours la même „ Loi. Mais onze ans après, Jeremie, par l'ordre de Dieu, avertit Jecho„ nias de reconnoître l'autorité de Nabuchodonoſor, qui entroit en Judée avec „ une puiſſante armée. Jechonias obéït à la voix du Prophete, & ſe soû„ mit aux Aſſiriens avec ſa femme, ſes enfans, & tout le peuple d'Iſraël. „ Au contraire Sedecias qui voulut dans la ſuite ſecoüer le joug de ces é„ trangers, & qui mépriſa les avis de Jeremie, reſſentit bien-tôt les ter„ ribles effets de la colere du Ciel. Ses enfans furent maſſacrés en ſa pré„ ſence; on lui arracha les yeux; le Temple, le Palais des Rois de Juda, „ & Jeruſalem même furent la proye des flammes, & tout le Peuple fut „ emmené en captivité.

„ Notre Roi eſt-il idolâtre, & adore-t-il les dieux de Nabuchodono„ ſor? le Royaume de Juda étoit électif, mais notre Roi ne doit point ſa „ couronne à l'élection des Peuples. Le Trône lui apartient, parce qu'il „ eſt du ſang de nos Princes; il lui apartient de droit, & ſans qu'il ait „ beſoin du choix & du conſentement des Peuples, après la mort de ſon „ prédeceſſeur. C'eſt Dieu même qui l'a fait Roi, par la loi de la nature „ & l'ordre légitime des ſucceſſions. S'il ſuit quelques opinions contraires „ à la pureté de la Foi, ne faut-il pas eſpérer qu'il changera de ſenti„ ment? Tous ceux qui lui obéïſſent attendent de jour à autre cet heureux „ changement. Il demanda lui-même à être inſtruit, & il eſt diſpoſé à „ quitter ſes erreurs dès qu'il les reconnoîtra. Ne doit-on pas excuſer ce „ Prince, qui dès ſon enfance a ſuivi ces opinions, & qui n'a péché, comme „ Saint-Paul, que par ignorance? Il n'eſt pas Héréſiarque; & ce n'eſt „ pas lui qui le premier a donné cours à une pernicieuſe doctrine. Il a été „ élevé dans la Religion qu'il profeſſe, & il l'a ſucée avec le lait. Nous ne „ croyons donc pas qu'on doive le regarder comme un Sectaire, puiſqu'il „ fait tous ſes efforts pour trouver la vérité; prêt à la ſuivre dès qu'elle „ paroîtra à ſes yeux.

„ Saint-Auguſtin dont le ſentiment eſt rapporté dans Décret de Gratien, „ croit qu'il ne faut pas mettre au nombre des Hérétiques celui qui ne ſoû„ tient pas avec obſtination des erreurs dont il n'eſt pas le premier auteur, „ & qu'il a reçûës de ſes parens qui les avoient embraſſées.

„ Il eſt défendu auſſi expreſſément d'avoir aucune liaiſon avec les pécheurs „ pu-

HENRI IV. 1593.

„ publics, qu'avec les Hérétiques; de crainte que leur commerce ne ſcandaliſe & ne corrompe les juſtes. Ces maximes, il eſt vrai, ont été obſervées dans les premiers ſiécles de l'Egliſe, lorſque les Chrétiens n'étoient encore qu'en petit nombre; mais aujourd'hui la Foi Chrétienne eſt répanduë dans toute l'Europe, & l'on trouve de tous côtés des Hérétiques. Comment donc obſerver ce précepte? Il ne peut plus avoir lieu, puiſque l'Apôtre ſembleroit impoſer la néceſſité de ſortir entierement du monde, & de fuir le commerce de tous les vivans. C'eſt ainſi que le Docteur Martin Azpilcuete, fameux Caſuiſte, explique le paſſage de l'Apôtre qui a été cité.

„ Il eſt permis en Allemagne, dont la plus grande partie eſt infectée de l'Héréſie, & en France, où il y a un ſi grand nombre de Sectaires, de converſer avec eux. Nous pouvons donc à plus forte raiſon demeurer attachés à un Roi, à qui l'on ne peut ſe diſpenſer de parler & d'obéïr. Jeſus-Chriſt cherchoit la compagnie des uſuriers, des publicains, & des femmes de mauvaiſe vie pour les convertir. Nous devons donc en agir de même; mais de telle façon, comme dit le Sage, que nous touchions à la poix, ſans en être ſouillés.

„ Nous devons à notre Roi une obéïſſance égale à celle qui eſt dûë par les ſujets à tous les Princes de la terre en général. Car la loi qui enjoint une entiere ſoûmiſſion aux ſujets, eſt éternelle, immuable, & ne ſouffre point de diſtinction. Quand la loi appelle un Prince à la ſucceſſion de la couronne, il ne faut avoir égard ni à ſes défauts perſonnels, ni à la force ou à la foibleſſe de ſes ſujets; on ne prouvera jamais qu'on puiſſe dire, que dans l'ancienne loi le peuple Juif ſe ſoit révolté contre quelqu'un de ſes Rois, quoique la plûpart ayent eu un culte repréhenſible. Les Prophetes inſpirés de Dieu leur faiſoient de vives reproches de leur infidélité; mais ils ne les ont jamais abandonnés; ils les ont au contraire aidés de leurs prieres, & de leurs avis ſalutaires. Elie a toûjours été prêt de ſecourir Achab; & un Prophete conſeilla à ce Prince de marcher avec peu de troupes, contre l'armée nombreuſe de Benadad qui aſſiégeoit Samarie. Elie ne quitta Achab que pour quelque tems, & ſeulement pour éviter les fureurs de Jeſabel. L'exemple de la révolte de la petite ville de Lobna n'eſt d'aucune conſideration, puiſque les autres villes ſacerdotales ne l'imiterent pas. Quant à Jeſabel qui avoit perſécuté les Prophetes, qui en avoit fait mourir quelques-uns, & qui avoit fait tuer injuſtement Naboth, elle reçut la punition de tous ſes crimes. Sa poſtérité fut éteinte, & Jehu monta ſur le Trône de Samarie.

„ Mais le Roi traite-t-il ainſi les Catholiques, & ſouille-t-il ſes mains du ſang des innocens? Il nous a au contraire toûjours protégés & défendus avec bonté. Ce qu'on a rapporté d'Amaſias, ne prouve pas qu'il ſoit permis de ſe révolter contre un Prince légitime. Les Livres Saints ne diſent pas que la Religion ait été le motif de la révolte contre Amaſias; ils la traitent au contraire de conjuration, pour montrer qu'elle n'avoit pas une cauſe légitime. Ils ajoûtent, qu'on expia le crime commis par

„ le

„ le meurtre de ce Prince; que son corps fut rapporté avec honneur de „ Lachis à Jerusalem; qu'on l'inhuma dans le tombeau de ses ancêtres, & „ qu'Ozias, ou Azarias, son fils, lui succeda. Ainsi l'on ne peut assûrer que „ le peuple Juif ait abandonné ses Rois pour cause de Religion. C'est à „ Dieu seul, qui a dans ses mains les cœurs des Princes, & qui les a fait „ pancher du côté où il veut, à les juger.

„ Dix Tribus se révolterent contre Roboam, qui les accabloit d'impôts, „ & se soûmirent à Jeroboam, quoiqu'il adorât des Idoles. L'exemple des „ Machabées, qui refuserent de reconnoître Antiochus, ne mérite aucune „ attention. Ce Prince envahissoit la force à la main un Royaume, sur le„ quel il n'avoit aucun droit, & vouloit forcer les Juifs à un culte abomi„ nable. Mathatias, animé d'un zèle légitime, put alors avec justice résister „ à ce Prince impie, & tuer de sa main, celui qui le premier osa fléchir „ le genou devant les idoles & sacrifier aux faux Dieux.

„ Examinons maintenant les exemples que nous fournit l'Histoire du „ Christianisme. Jesus-Christ & sa sainte Mere ne se sont-ils pas soûmis „ au dénombrement ordonné par un Empereur Payen. Le Rédempteur „ du monde n'a-t-il pas fait un miracle, afin de payer pour S. Pierre & „ pour lui, les tributs que les Empereurs exigeoient? N'a-t-il pas ordon„ né de rendre à César ce qui est à César, & à Dieu ce qui apartient à „ Dieu? Il a reconnu le tribunal de Pilate; & à même dit que ce Gouver„ neur Payen n'auroit aucune autorité sur lui, si le Ciel ne la lui avoit don„ née. Les Apôtres & les Disciples de Jesus-Christ ont comparu devant les „ Gouverneurs & les Proconsuls Romains. Tertullien nous apprend dans „ son Apologétique, que l'obéïssance aux Princes & aux Magistrats étoit „ alors la principale vertu des Chrétiens: Qu'ils souffroient avec patience „ les maux dont ils étoient accablés: Qu'ils n'excitoient ni troubles ni sé„ ditions dans l'Empire; & qu'ils prioient pour les Princes, qui ne sont „ soûmis qu'à Dieu, qui occupent la première place après Dieu, & qui „ sont des hommes au-dessus de tous les Dieux chimériques que le Paga„ nisme révére. S'imaginant que la fin du siécle seroit accompagnée de tou„ tes sortes de malheurs, ils croyoient que de la durée de l'Empire Ro„ main dépendoit celle de l'Univers; & que le terme fatal de l'un seroit „ celui de l'autre.

„ On ne peut objecter que les premiers Chrétiens n'ont tenu cette con„ duite, qu'afin que les Martyrs pussent cimenter de leur sang l'Eglise nais„ sante, que Jesus-Christ avoit fondée en versant le sien; & que dans la „ suite les peuples fidèles ne souffrirent plus avec la même patience l'op„ pression des Ariens. Car pourquoi supposer une différence de sentimens „ & de conduite dans une seule & même Eglise? S. Paul, en disant que „ les Chrétiens doivent porter leur croix, a-t-il voulu faire une distinction „ des tems? Pourquoi Gratien, dans son Décret, fait-il un si grand éloge „ de la doctrine de S. Ambroise & de S. Augustin sur l'obéïssance qu'on „ doit aux Princes de la terre? Les soldats Chrétiens servoient dans l'ar„ mée de Julien l'Apostat. Dès qu'il s'agissoit de l'intérêt de la Religion, „ ils ne reconnoissoient d'autre maître que celui qu'ils adoroient; mais s'il

HENRI IV. 1593. „ faloit combattre, ils marchoient, ils voloient à la voix de leur Empe-
„ reur. Sçachant distinguer ce qu'ils devoient à Dieu, & ce qu'ils de-
„ voient à leur Prince, ils croyoient obéïr à leur Maître éternel, en obéïs-
„ sant à leur maître temporel. S. Athanase fut autrefois accusé par les
„ Ariens d'avoir voulu troubler l'Etat, & d'avoir entretenu des intelligen-
„ ces secretes avec le tyran Maxence, qui avoit tué Constant. Comment
„ le S. Evêque tâcha-t-il de se disculper du crime qu'on lui imputoit? Il
„ dit dans son Apologie dédiée à l'Empereur Constance même, quoique
„ protecteur de l'Arianisme: Que les Chrétiens n'avoient pas coûtume d'en
„ agir ainsi. Que fit-il pour se mettre à couvert des cruelles persécutions
„ de Syrien? Il se cacha dans des cavernes; le tombeau de son pere lui
„ servit de retraite; & un seul domestique fidèle, à qui il avoit confié son
„ secret, lui apportoit ce qui lui étoit nécessaire pour sa subsistance. Ce
„ seul exemple ne devroit-il pas suffire, pour rendre incontestables les ma-
„ ximes que nous venons d'avancer, sur l'obéïssance dûë aux Princes par
„ leurs sujets.

„ Si quelques anciens Peres, emportés par leur zèle, ont parlé avec un
„ peu trop de vivacité contre les Empereurs, qui s'éloignoient de la véri-
„ table Religion; & si quelquefois, à l'exemple des Prophetes, ils leur ont
„ reproché leurs égaremens avec trop de liberté; jamais ils n'ont excité
„ les peuples à la révolte. Constance exile Athanase; le saint Evêque
„ obéït. Aimé du peuple Catholique, & soutenu de plusieurs Seigneurs,
„ il eût pû éluder les ordres du Prince; cependant il se soûmit. Jamais
„ les Chrétiens persécutés ne se sont soustraits de la soûmission qu'ils de-
„ voient à leurs Princes, quoiqu'ils eussent assez de forces pour leur ré-
„ sister.

„ Plusieurs passages de S. Cyprien & de Tertullien son maître, le prou-
„ vent assez. L'exemple d'Eusebe, Evêque de Samosate, est convainquant.
„ Ayant été proscrit par l'Empereur Valens, il reçut sans murmurer la nou-
„ velle de son exil, & défendit qu'on la divulguât. Dès qu'il eût assisté aux
„ prieres du soir, il partit accompagné d'un seul domestique, dans un pro-
„ fond silence, sans dire adieu à son peuple qui l'adoroit, & qui se seroit
„ opposé à son départ. Il passa l'Euphrate, & arriva le même jour à
„ Zeugma. Ses amis s'étant apperçus de sa fuite, coururent après lui, &
„ l'ayant trouvé dans cette ville, firent tous leurs efforts pour le ramener;
„ mais il leur cita le passage de S. Paul, sur la soûmission dûë aux Princes;
„ & comblant de bénédictions ses ennemis, il continua sa route vers la Thra-
„ ce, où il étoit relégué.

„ Procope s'étant révolté contre Valens; & Maxime contre Valentinien
„ le Jeune, ils périrent misérablement. Quoique ces deux Empereurs fussent
„ Ariens, Procope, & Maxime furent declarés après leur mort, ennemis
„ de la République & tyrans. Si dans ces tems on a dit ou fait quelque
„ chose qui pût blesser le respect dû aux Princes, il faut l'attribuer à la
„ corruption des mœurs, sans jamais s'écarter d'une regle établie sur le
„ précepte divin & la doctrine des Saints-Peres. A Rome même, les
„ Papes Félix, Anastase, Symmaque, Hormisdas, Jean, Agapet, & Sil-

„ vestre

„ vestre furent toûjours soûmis à Théodoric & à ses successeurs, quoiqu'ils „ fussent Ariens. Agapet se chargea d'excuser l'assassinat de la Reine Amalasonte. Jean alla trouver l'Empereur Justinien, pour l'engager à donner „ la paix à ces Princes, dont les erreurs mettoient la Religion en péril; & „ ajoûta, que les Chefs de l'Eglise devoient faire voir qu'ils étoient des „ pasteurs, & non des persécuteurs. Plusieurs anciens monumens nous apprennent que Saint-Germain, Evêque de Paris, distribuoit en Bourgogne „ les aumônes d'un Roi Arien, pour la rédemption des captifs. Il nous „ faudroit plusieurs jours, pour rapporter les exemples pareils que l'Histoire nous fournit.

„ Quant au Concile de Tolede, il ne regarde que les Rois d'Espagne, „ qui la plûpart ont été long-tems attachés à de pernicieuses erreurs. Les „ Rois de France ne se sont point soûmis à ces décisions, non plus „ qu'au Concile de Latran. Les Décrets de ce dernier Concile ont été à la „ vérité reçus & approuvés en ce qui regarde la doctrine; mais il n'en faut „ pas conclure qu'ils puissent préjudicier à l'autorité Royale, & que leurs „ dispositions s'étendent sur le temporel de nos Princes, qui selon les saints „ Canons, ne reconnoissent point en cela de supérieurs. D'ailleurs le Concile ne parle pas expressément des Empereurs & des Rois, (ce qu'il auroit dû faire;) mais des Puissances temporelles en général: Il dit seulement, qu'ils seront avertis de leur devoir, & requiert que les censures „ soient fulminées dans le Concile provincial, avant qu'on puisse dispenser „ les sujets du serment de fidélité.

„ Si les loix civiles & Impériales ont exclu les Manichéens & les Ariens „ des dignités, des magistratures & des charges publiques, elles ne pouvoient être appliquées qu'à des Juges inférieurs, & non aux Souverains, „ qui ne peuvent être privés de leurs droits, sans renverser un Etat; & „ qui n'ont d'autre juge que Dieu. D'humbles rémontrances font plus „ d'impression sur le cœur des Rois, & les ramenent plutôt qu'une violence pernicieuse. Agapet employa les voyes de la douceur, pour dégager „ Justinien des erreurs d'Eutichès. Gelase ordonne de suivre les mêmes „ maximes. S. Augustin est aussi de ce sentiment dans sa lettre à Bonifa-„ ce; & ce saint Docteur dit dans un autre endroit, que les révoltes & les „ schismes sont des moyens funestes, ambitieux, cruels, & ordinairement „ infructueux. Nos adversaires alleguent envain le Décret des Etats de „ Blois. Tout le monde sçait combien cette assemblée fut tumultueuse & „ partiale. Non seulement l'équité exige qu'on en perde la mémoire; mais „ encore il est nécessaire de l'oublier entierement, si l'on veut tirer quelque „ fruit de cette conférence.

„ On ne doit pas faire craindre aux peuples, qu'en reconnoissant un „ Roi qui n'est pas encore dans le sein de la véritable Religion, la Foi „ Catholique soit exposée aux dangers sous lesquels elle a succombé en Angleterre, & dans quelques autres païs de l'Europe; car en France les „ Seigneurs les plus puissans & les plus riches, sont trop attachés à la Religion de leurs peres, pour qu'on puisse rien appréhender du petit nombre „ de ceux qui voudroient l'attaquer.

HENRI IV. 1593. L'Archévêque de Bourges finit son discours en disant, que tous ces motifs obligeoient les Royalistes à obéïr à leur Prince, & qu'il conseilloit à tous leurs concitoyens de tenir la même conduite: Que les deux partis étant réünis par les liens de la charité Chrétienne, & de l'amitié qui devoit regner entre des personnes qui avoient une même Patrie & une même Religion, ils devoient faire des prieres & des remontrances communes, pour engager le Roi à quitter ses erreurs, afin qu'en rentrant dans le sein de l'Eglise Catholique, ses autres sujets qui s'en étoient écartés avec lui, suivissent son exemple, & changeassent comme lui: Que les Royalistes souhaitoient cette réünion, afin que ceux de la Ligue, qui avoient beaucoup de crédit à la Cour de Rome, & avoient la faveur du Souverain Pontife, fissent ensorte que le Marquis de Pisany, bien loin d'être traversé de leur part dans son Ambassade, eût une audience favorable, & obtînt ce qu'il demandoit avec tant de justice.

Seconde séance. Réplique de l'Archévêque de Lyon. La journée étant fort avancée, on leva la séance. L'Archévêque de Lyon, qui avoit la goutte, fut obligé de rester à Surêne. Le lendemain, comme il ne pouvoit pas se lever de son lit, on s'assembla l'après-dînée dans sa chambre. Il fit sa replique au discours de l'Archévêque de Bourges, & dit: Que l'exemple de Sedecias ne méritoit, dans les circonstances présentes, aucune considération; parce que ce Prince avoit fait serment de fidélité à Nabuchodonosor; mais qu'il n'y avoit aucune promesse, ni aucune obligation d'obéïr au Roi de Navarre: Que dans les Etats de Blois, toute la Nation avoit plusieurs fois juré de ne point le reconnoître pour Roi, & que par consequent on ne le pouvoit faire en sûreté de conscience: Que le Souverain Pontife, le Prophete des Chrétiens, l'Ange du Seigneur, rempli de son Esprit, avoit expressement défendu d'obéïr à ce Prince: Que six Papes consécutifs avoient eu les mêmes sentimens à ce sujet: Que Grégoire XIII. Sixte. V. Urbain VII. Grégoire XIV. Innocent IX. & Clément VIII. qui gouvernoit pour lors l'Eglise avec tant de sagesse, & qui avoit donné tant de preuves éclatantes de sa justice & de sa piété, avoient tous tenu la même conduite: Que plusieurs s'étoient flattés que Clément, cet illustre Pontife, étant originaire de Florence, se conduiroit par les voyes de la prudence si naturelle à sa Nation, & ne prendroit pas la même route que ses prédecesseurs; mais qu'ils s'étoient trompés dans leurs vaines conjectures.

„ Au surplus, ajoûta-t-il, on n'a pas rapporté fidèlement les exemples „ des Prophetes, lorsqu'on a soutenu qu'ils n'avoient employé que les prie- „ res & les remontrances, pour ramener dans leur devoir les Princes qui „ s'en écartoient. En effet Elie excita le peuple contre les Prêtres de „ Baal, fit descendre le feu du Ciel sur les envoyés du Roi; & l'Ecclé- „ siastique le loue de ce qu'il avoit renversé le trône des Rois. Elisée s'en „ est-il tenu aux prieres & aux exhortations, lorsqu'il ordonna à Jehu de „ tuer Achab & Jesabel; & lorsqu'il dit à Joram qui vouloit faire la paix, „ que les crimes & les fornications de Jesabel duroient encore?

„ Avec quelle liberté les anciens Peres ont-ils parlé aux Princes qui s'é- „ cartoient de la Foi? S. Hilaire dit, que c'étoit la Foi, & non la temerité;

„ la

„ la raison, & non l'imprudence; la confiance qu'ils avoient en Dieu, & „ non la fureur; la vérité, & non un faux zèle, qui le faisoient parler „ ainsi. On n'a point fait de réponse raisonnable aux exemples de Lobna, „ d'Edom, & des Machabées. Le passage de S. Paul dans son Epître „ aux Corinthiens, ne peut être appliqué au commerce que les Chrétiens „ pouvoient avoir avec les Gentils, qui n'avoient pas été instruits des „ vérités de la Foi. Il étoit impossible de ne pas les fréquenter, & l'on „ pouvoit le faire sans un grand danger. S. Paul a donc voulu parler de „ ceux, qui ayant été initiés aux saints mysteres, avoient abandonné leur „ Religion. C'étoit les apostats qu'il faloit éviter & separer de la com- „ munion de l'Eglise, parce que leur fréquentation étoit plus dangereuse „ que celle des Payens. Il faut dire la même chose des Empereurs idolâ- „ tres, à qui les premiers Chrétiens ont été si soûmis pendant les persécu- „ tions. On ne peut pas les appeller Hérétiques, puisqu'ils n'avoient ja- „ mais reçu la Foi.

„ L'Eglise n'a pas perdu ses droits, quoiqu'elle ait obéï à des Princes „ hérétiques, comme Constance & Valens, qui étoient Ariens; Julien „ l'Apostat; Anastase, qui étoit Eutichéen; Heraclius; Constantin Co- „ pronyme; & quelques autres. Les Catholiques n'ont agi ainsi, que par- „ ce qu'ils ne pouvoient résister à leurs ennemis, dans des tems où l'Egli- „ se encore peu nombreuse, ne pouvoit signaler sa Foi que par le sang „ de ses Martyrs. Dès qu'elle a été assez puissante pour employer utile- „ ment la force & l'autorité, elle s'est servie de tous ses droits. Lorsque „ les Ostrogoths étoient maîtres de l'Italie, que les Visigoths regnoient en „ Espagne, & que l'Afrique étoit soûmise aux Vandales, l'Eglise ne pou- „ voit que s'écrier d'une voix plaintive avec David: *Pourquoi les Nations „ ont-elles frémi, & les Rois de la terre se sont-ils élevés?* Mais ensuite on a „ vû l'accomplissement de cette prophétie: *Vous les conduirez avec une ver- „ ge de fer.* Le Roi de Navarre n'est pas assez puissant pour nous obliger „ de lui obéïr; nous avons au contraire assez de courage & de force „ pour lui résister avec succès.

„ Le passage de S. Ambroise, qu'on nous objecte, est favorable à no- „ tre cause, bien loin de nous être contraire. Il prouve que les soldats „ de Julien l'Apostat n'obéïssoient pas à ses ordres, lorsqu'il leur com- „ mandoit de combattre contre des Chrétiens. Des Catholiques osent ce- „ pendant aujourd'hui prendre les armes contre leurs propres freres, qui „ se conforment aux préceptes divins, & qui résistent courageusement aux „ Sectaires.

„ Le Concile de Latran enjoint aux Princes d'exterminer les Héréti- „ ques, & s'ils n'exécutent le Décret, il les menace des peines qui y „ sont portées. Dans les circonstances présentes, l'Eglise a non seulement „ denoncé; mais encore elle a condamné. Elle a non seulement exhorté „ tous les fidèles à fuir les Hérétiques; mais encore elle leur a ordonné de „ regarder le Roi de Navarre comme leur Chef & leur protecteur. Beren- „ ger a souvent été condamné par l'Eglise; cependant les Conciles qui „ ont proscrit sa doctrine, n'ont point été assemblés directement contre

HENRI IV. 1593. „ cet Heréſiarque, parce qu'il n'eſt pas néceſſaire que l'Egliſe condamne „ nommément chaque Herétique, & qu'il ſuffit de proſcrire leurs erreurs „ en général. Ainſi dans tous les Conciles qui ont été célébrés de notre „ ſiécle, dans ceux de Rome & de Verceil, ſous Leon IX. dans celui de „ Tours, ſous Victor II. & dans celui de Rome ſous Nicolas II. ces mê„ mes erreurs que Calvin a renouvellées ont été proſcrites & foudroyées. „ Berenger les avoit lui-même abjurées, & brûlé les livres qu'il avoit „ compoſés à ce ſujet, quoique dans la ſuite il ſoit retourné à ſon vomiſ„ ſement.

„ L'Héréſie qui eſt un crime de lèze-Majeſté divine, anéantit tous „ les privileges, & dégrade tous ceux qui la ſuivent. Un Prince hé„ rétique eſt d'autant plus criminel, qu'il eſt particulierement obligé de „ défendre la Religion, & que ſon exemple eſt beaucoup plus dange„ reux que celui d'une perſonne privée. Par conſequent ce Prince atta„ ché à cette Secte impie, qui fait aujourd'hui tant de ravages, doit ê„ tre regardé & déteſté comme un Sectaire; car dès que l'Egliſe a ju„ gé, l'on ne peut ſoutenir, ſans ſe rendre coupable d'orgueil & d'ob„ ſtination, ce qu'elle a condamné; & celui qui défend des maximes con„ traires à ſes déciſions, eſt inconteſtablement hérétique. Le Roi de Na„ varre eſt non ſeulement attaché à des erreurs pluſieurs fois proſcrites; „ mais encore il ſoutient ſes opinions par la force des armes, & s'eſt mis „ à la tête des Sectaires; s'il veut ſe faire inſtruire, comme il tâche de le „ faire croire, il peut conſulter des Docteurs habiles, qui lui montreront „ ſes erreurs.

„ Il eſt contraire aux textes des loix civiles & canoniques, qui ont été „ faites contre les Héréſiarques, de ſoutenir que ces mêmes loix ne re„ gardent pas les Princes. Elles renferment non ſeulement les auteurs „ des nouvelles opinions, mais encore leurs fauteurs & adhérans; elles de„ clarent expreſſément, que les Princes hérétiques ſont ſoûmis ſans excep„ tion aux peines générales; & comme leurs égaremens ſont d'un perni„ cieux exemple, elles délient leurs ſujets du ſerment de fidélité. La con„ ſervation de la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine, eſt la „ première loi du Royaume; c'eſt cette loi qui a porté à un ſi haut point „ la gloire & la puiſſance de cet Etat, & qui par conſequent l'emporte „ ſur toutes les autres loix, avec d'autant plus de raiſon, que cette Loi eſt „ la loi de Dieu même.

„ Si nous refuſons de nous réünir avec vous, nous n'agiſſons ainſi que „ par reſpect pour les ordres du Souverain Pontife, & par ſes déciſions „ qui établiſſent ſi clairement la juſtice de notre cauſe. Si nous les mépri„ ſions, on nous reprocheroit notre mauvaiſe foi, & on diroit que nous „ ne regardons que nos intérêts particuliers. Nous ne pouvons traiter de „ la paix avec un Prince hérétique, ſans enfraindre nos ſermens; & ce ſe„ roit en quelque façon reconnoître pour Roi celui à qui nous avons toû„ jours refuſé, & à qui nous refuſons encore d'obéïr.

L'Archévêque de Lyon finit, en diſant que, quant à l'Ambaſſade du Marquis de Piſany, on devoit être perſuadé que ceux de la Ligue ne la tra-

traverseroient point : Que cependant ils ne l'appuyeroient pas, & que l'Evêque de Lisieux & des Portes-Baudouin n'avoient reçû aucune instruction qui pût lui préjudicier : Que le Pape, toûjours attentif à conserver la pureté de la Foi, n'avoit suivi que les mouvemens de sa piété & de sa prudence, & avoit donné à tous les Catholiques un exemple éclatant du soin avec lequel on devoit éloigner de la Religion tous les dangers qui la menaçoient. HENRI IV. 1593.

Réplique de l'Archévêque de Bourges.

L'Archévêque de Bourges ayant conferé pendant quelque tems avec ses collegues, répondit, qu'on rapportoit des deux côtés des passages & des exemples dont chaque parti vouloit se prévaloir ; mais qu'il faloit en demander le véritable usage & l'intelligence à Dieu, après avoir invoqué son Saint-Esprit : Que cependant la doctrine de Jesus-Christ & de ses Apôtres sur la fidélité dûë aux Rois, étoit claire & certaine : Qu'il faloit craindre Dieu, honorer les Rois, rendre à Dieu ce qui étoit à Dieu, & à César ce qui apartenoit à César : Que tous les sujets sans distinction devoent être soûmis aux Puissances, & que celui qui leur résistoit, résistoit à Dieu même, & troubloit la tranquillité publique : Que les séditieux & les rebelles avoient toûjours éprouvé les terribles effets de la vengeance céleste. „ Mais, ajoûta-t-il, ne nous arrêtons plus à tous ces argumens, & „ agitons maintenant ce point de la contestation que nous avons jusqu'à „ présent évité comme un écueil. Répondons enfin à ce qu'on nous ob- „ jecte sur l'autorité du Pape. J'ai tout le respect possible pour les Sou- „ verains Pontifes ; mais je ne puis voir sans douleur que quelques bonnes „ intentions qu'ils ayent, ils soient comme les esclaves de l'Espagne, qui, „ parce qu'elle s'est renduë redoutable, les assujettit à ses passions & à „ ses caprices. Combien leur partialité n'a-t-elle pas éclaté dans les Brefs „ qu'ils ont donnés en faveur des Espagnols, contre le Roi & contre „ ceux qui lui sont attachés ; & cela sans suivre les voyes & les formalités „ ordinaires ? Sont-ce-là les moyens convenables pour faire rentrer dans le „ sein de l'Eglise les Princes qui s'en sont écartés ? Les anciens Papes en „ ont agi bien autrement dans de pareilles circonstances. Ils alloient au- „ devant d'eux, & leur rendoient toutes sortes de respects & d'honneurs. „ C'est ainsi qu'Anastase en agit à l'égard de l'Empereur Justin. Telle a été „ la conduite de Jean envers Justinien, qui étoit attaché à l'Hérésie d'Eu- „ tichès. Une implacable sévérité a porté le fer & le feu dans plusieurs „ Royaumes Chrétiens, comme en Angleterre & en Hongrie ; & un zèle „ trop amer a occasionné le ravage & la désolation des plus belles Provin- „ ces de la Chrétienté.

„ J'espere cependant que le Souverain Pontife ayant recouvré toute son „ autorité, agira enfin dans cette affaire en médiateur désintéressé, & com- „ me le pere commun des Chrétiens, & fera voir par des traits éclatans „ de sa bonté, qu'il a les mêmes sentimens que ses prédecesseurs pour une „ Nation qui a rendu tant de services au S. Siége.

„ Notre Roi est aussi puissant que courageux. Son âge le rend capable „ de gouverner par lui-même les peuples qui lui sont soûmis. Il peut non „ seulement repousser les ennemis de l'Etat, mais encore se faire craindre „ &

HENRI IV. 1593.

„ & respecter par tous ses voisins. La nature lui a donné toutes les quali-
„ tés d'un grand Prince; il ne lui manque que la vraye Foi; si Dieu le con-
„ vertit, quel puissant protecteur pour la Religion! Quels secours au contraire
„ peut-on attendre des Espagnols? Leur Roi infirme & épuisé trompera
„ par une mort prochaine les espérances de ceux qui comptent sur les se-
„ cours de ce Prince, pour se tirer des dangers où ils se sont engagés.
„ C'est *une muraille qui panche, une masure prête à tomber* (1).

„ Les Brefs du Pape n'ont pas été dûëment signifiés, & nous pouvons
„ dire que nous n'en avons point de connoissance par une voye canonique.
„ D'ailleurs, ils sont contraires à nos libertés & aux immunités du Royaume,
„ suivant lesquels, par un droit spécial, non seulement le Roi, mais enco-
„ re les Seigneurs, les Magistrats, & les peuples qui lui obéissent, ne peu-
„ vent être excommuniés.

„ Quant aux prétenduës lettres écrites à la Reine d'Angleterre, & qui
„ selon vous ont été interceptées; ce sont nos ennemis, qui par la fourbe-
„ rie la plus insigne les ont fabriquées, pour rendre odieux à la Cour de
„ Rome le Marquis de Pisany.

L'Archévêque de Bourges ajoûta, qui si les Royalistes prioient ceux de la Ligue d'aider le Marquis de Pisany dans son Ambassade, ils ne le faisoient que pour éviter les longueurs; mais que puisque ceux de la Ligue refusoient d'employer leur crédit à Rome à ce sujet, on n'insisteroit pas davantage sur cette demande.

Il réfuta ensuite quelques exemples allegués par l'Archévêque de Lyon. Ce dernier ayant voulu répliquer, le Prélat Royaliste l'interrompit, & lui dit: „ Il est inutile de disputer plus long-tems; il faut enfin venir au fait,
„ & chercher les moyens de terminer heureusement la conférence, sans en-
„ trer dans de plus grandes disputes.

Contestation sur les libertés de l'Eglise Gallicane.

Il s'éleva ensuite une nouvelle contestation sur le privilege qui met les Rois à couvert des censures, & au sujet des libertés de l'Eglise Gallicane. Cette question fut agitée avec chaleur par les deux partis. Les Ligueurs soutinrent que ces privileges étoient imaginaires: Que ni les Bulles de Martin & d'Eugene, ni les *Extravagantes* de Clément ne contenoient rien de semblable; & que l'usage étoit contraire à ces prétenduës immunités.

Les Royalistes répondirent, qu'une question si difficile n'avoit été agitée que depuis les troubles, & que nos ancêtres n'avoient jamais douté de l'affirmative: Que Dieu n'avoit pas entierement abandonné la France, puisqu'il avoit inspiré aux Seigneurs, & aux peuples qui s'étoient attachés à leur Roi, une résolution constante de lui demeurer fidèles: Que si tous les François avoient eu les mêmes sentimens, & avoient agi comme ceux de la Ligue, les droits de l'héritier de la Couronne étant révoqués en doute, la France ainsi divisée & livrée en proye à la cupidité des Espagnols & des étrangers, n'auroit pû éviter sa ruine entiere: Que ce Royaume étoit héréditaire; & quoiqu'on dît que les Princes Carlovingiens devoient leur élevation aux Souverains Pontifes, (envers qui ils s'étoient d'ailleurs acquités avec

(1) *Psalm.* LXV.

avec usure par les services qu'ils avoient rendus au Saint Siége) ; cependant Hugues Capet Chef de cette illustre maison, dont le Roi descendoit en droite ligne, n'étoit monté sur le Trône que par les suffrages des Seigneurs & des peuples, sans que les Papes y eussent eu la moindre part, & n'avoit obligation de sa couronne qu'à la Nation seule qui la lui avoit deferée.

Schomberg, pour faire sentir aux Ligueurs les dangers où ils exposeroient l'Etat, s'ils continuoient de servir la passion du Légat & des Espagnols, dit en passant, que tant que le Roi vivroit, il ne faloit pas penser à en élire un autre: Que tous les gens de bien espéroient que ceux qu'on disoit être assemblés à Paris, n'oseroient jamais proceder à une élection, qui aux troubles qu'on pouvoit encore calmer, feroit succeder une guerre éternelle.

Les Ligueurs se plaignirent des Arrêts donnés à Châlons & à Tours contre l'autorité du Pape & du S. Siége, & dirent à ce sujet, que ces François qui s'étoient servis de termes si injurieux à la Majesté divine, avoient entierement oublié la pieté de leurs peres & cette respectueuse obéïssance avec laquelle on recevoit autrefois dans ce Royaume les Décrets des Souverains Pontifes: Que l'Assemblée du Clergé à Chartres n'étoit pas moins criminelle, quoique l'écrit qu'on y avoit fait contre les Brefs du Pape, fût dans des termes plus modérés.

Les Royalistes répliquerent, que souvent nos ancêtres, dans de pareils troubles, avoient pris cette liberté: Qu'on avoit donc pû en agir de même, surtout dans une circonstance aussi intéressante, lorsqu'on vouloit dépouiller un Roi légitime, pour couronner un usurpateur, & qu'on vouloit couvrir ces attentats de l'autorité du Pape: Que la Cour de Rome n'avoit pû produire rien de plus odieux; qu'ainsi l'on ne devoit pas trouver mauvais qu'on eût résisté à ses injustes Décrets, & qu'on eût agi en ennemi contre un ennemi si declaré.

Schomberg va trouver le Duc de Mayenne.

Tout le jour s'étant passé dans ces disputes, Schomberg, avec la permission du Roi, prit un sauf-conduit, & alla à Paris avec le Comte de Belin, pour parler au Duc de Mayenne, qui étoit arrivé depuis peu de l'armée. Il lui représenta combien il y auroit de temerité & de danger à élire un Roi, & que si le choix tomboit sur le Duc de Guise, comme les Espagnols le souhaitoient, moins pour contribuer à l'élevation de ce jeune Duc, que parce qu'ils haïssoient le Duc de Mayenne ; ce dernier devoit craindre que, pour le perdre, ils ne se servissent du nom de ce Roi imaginaire, qui ne tiendroit que d'eux son autorité.

Le Duc de Mayenne reçut honorablement Schomberg; mais quoiqu'il connût la sincérité & la prudence de ce Seigneur, qui étoit son ancien ami, ce Duc néanmoins, par une lenteur & une incertitude qui lui étoient naturelles, & qui d'ailleurs croyoit avoir raison de soupçonner tout ce qui lui venoit de la part des Royalistes, parut peu touché des remontrances de Schomberg, & le renvoya sans aucune réponse précise.

Troisième Séance.

Ainsi le 10. de Mai, c'est-à-dire, quatre jours après, on s'assembla de nouveau à Surêne. Les Royalistes presserent les députés de la Ligue de s'expliquer clairement, & de proposer plus au long les conditions de la paix qu'ils desiroient avec tant d'ardeur. L'Archévêque de Lyon soutint, qu'il avoit

 fait

HENRI IV. 1593.

fait des réponses à toutes les demandes du parti contraire: Que le surplus dépendoit de la volonté du Pape, à qui la Ligue vouloit toûjours obéïr; & que puisqu'on faisoit espérer que le Roi rentreroit dans le sein de l'Eglise Catholique, il souhaitoit que son retour fût sincere, & qu'il se reconciliât avec le Souverain Pontife.

L'Archévêque de Bourges prit aussi-tôt la parole, & lui dit: „ Il faut, „ sans différer, remedier à des maux pressans; si l'on nous envoye à Rome, „ les Alpes retarderont par terre notre voyage, & par mer quels obstacles „ ne pourrons-nous pas trouver? Le moindre retardement sera fatal aux „ deux partis; faites donc voir que vos démarches tendent véritablement à „ la paix, & que l'aimable sérénité de votre visage est l'image de vos sen- „ timens pacifiques, & de votre amour pour la tranquillité de l'Etat.

Les Royalistes demandent du tems pour rendre compte au Roi de ce qui s'est passé.

L'Archévêque de Lyon ayant témoigné qu'il ne pouvoit pas faire de plus grandes avances, l'Archévêque de Bourges prit en particulier les avis de ses collegues, & demanda une surséance de quelques jours, pour rapporter ce qui s'étoit passé, à ceux au nom desquels il agissoit, & pour faire une réponse précise après qu'il les auroit consultés. La tréve fut continuée pendant ce tems.

Cependant on fit à Paris une procession magnifique & pompeuse pour l'heureux succès de la conférence, & pour l'élection d'un Roi très-Chrétien & véritablement Catholique. Le Légat du Pape, les Archévêques de Lyon, de Glasgow & d'Aix, les Evêques de Viterbe, d'Amiens, de Rennes, de Riez, de Senlis, d'Autun, d'Avranches, de Soissons, de Vannes & de Fréjus y assisterent, & porterent des Reliques. Les Conseillers qui étoient restés à Paris suivoient en robes rouges, & treize d'entre eux portoient sur leurs épaules la chasse de S. Louis. La chambre des Comptes, & la plûpart des différens Ordres de la ville y assisterent aussi. Le Cardinal de Pellevé dit la Messe à Notre-Dame, & Jean Boucher, Docteur de Sorbonne, cet ennemi furieux de la maison Royale, ce Fanatique qui s'étoit autrefois déchaîné si indignement dans ses sermons contre Henri III. y fit un discours plein d'emportement & de fureur.

Schomberg & Revol furent envoyés par les députés Royalistes, pour instruire le Roi de tout ce qui s'étoit passé à Surêne, & lui représenter, qu'il étoit tems de declarer à ses sujets ses sentimens sur la Religion, & renverser par ce moyen tous les desseins des rebelles.

Lettre du Président de Thou au Duc de Bouillon.

Henri de la Tour Duc de Bouillon, Seigneur d'une illustre naissance, d'un grand génie & d'un grand courage, & qui avoit eu le souverain commandement des armes dans la Guyenne, possedoit alors toute la faveur du Prince. Comme il étoit attaché à la doctrine des Protestans, on craignoit qu'il ne s'opposât, ou qu'au moins il n'apportât quelque retardement à la conversion de Henri. La moindre remise étoit d'une consequence extrême, & auroit frappé l'esprit des peuples qui étoient attentifs à l'issuë qu'auroit la conférence. Ainsi de Thou (1) l'un des députés Royalistes, lui écrivit sur le champ, & lui représenta particulierement, qu'il étoit trop prudent pour

(1) C'est l'Auteur de cette Histoire. Cette lettre pourra détromper ceux qui prétendent qu'il favorisoit la Religion Protestante.

pour ne pas voir, que pour sauver l'Etat, il faloit faire la paix, & par consequent s'accommoder au plutôt avec les Catholiques rebelles au Roi: Qu'on ne pouvoit conclure aucun traité, si Sa Majesté ne les satisfaisoit sur la Religion, & ne remplissoit les espérances qu'on avoit du succès de la conférence: Que si cette conférence n'avoit aucun effet, l'un des deux partis s'attireroit toute la haine des Peuples, & qu'on devoit craindre un grand changement dans les esprits: Que la paix étoit non seulement nécessaire à ceux qui sentoient toutes les calamités de la guerre; mais qu'elle étoit encore utile à toute la Chrétienté, à qui le démembrement de la France ne pouvoit être que très-préjudiciable: Que tout ce que le légitime héritier de la Couronne feroit pour calmer les troubles de son Royaume, & réprimer les impietés qui regnoient impunément à la faveur des guerres civiles, ne pouvoit être que très-agréable à Dieu: Que toutes les démarches de Sa Majesté ne pourroient être attribuées qu'à un véritable amour pour sa patrie; & qu'on n'oseroit jamais l'accuser d'ambition: Que les Protestans même devoient souhaiter d'avoir un Roi Catholique, qui se comportât dans les affaires de la Religion avec une équité qu'on n'avoit point euë jusqu'alors, & qui, après avoir donné la paix à son Royaume, travaillât à la procurer à l'Eglise: Que ceux qui croyoient en Dieu, & en Jesus-Christ son fils qu'il a envoyé pour nous sauver, & qui espéroient un même bonheur éternel, ne pouvoient desirer autre chose que de voir l'unité de la Foi former & établir une paix durable, afin qu'étant de même sentiment sur la Religion, Dieu nous fût propice, & versât sur nous tous les dons de sa miséricorde.

D'un autre côté, dans la crainte que les Protestans ne s'opposassent à ce projet, les Princes & les Conseillers d'Etat du Roi, qui étoient alors auprès de Sa Majesté, promirent par écrit qu'on ne préjudicieroit point dans la conférence de Surêne aux Edits & Declarations données par les Rois precédens, & que les choses demeureroient dans le même état où elles étoient, jusqu'à l'Assemblée indiquée à Mantes pour le 20. de Juillet. Schomberg se chargea de porter cet écrit aux Députés; il étoit signé par François d'Orleans Comte de Saint-Pol, Philippe Hurault, Chancelier, Charles de Montmorency de Meru, Roger de Bellegarde, François Chabot de Brion, Gaspard de Schomberg, & Jean de Levy Marquis de Mirepoix. Cela se passa le 16. de Mai.

Le Roi declare qu'il consent à se faire instruire.

Le Roi ayant appris tout ce que les députés avoient fait à Surêne, tint un Conseil secret avec ses plus intimes amis, & declara enfin, que quoiqu'on eût parlé de lui avec peu de respect, & qu'il souffrit avec peine les discours pleins d'animosité & d'aigreur que les Ligueurs avoient tenus, cependant, pour faire voir que l'amour de ses peuples étouffoit en lui le souvenir des injures, il vouloit bien oublier tout le passé, & qu'il avoit résolu de se faire instruire par des Evêques & des Docteurs, comme il l'auroit déja fait, si ses ennemis n'avoient pas apporté d'obstacle à ses bons desseins. „ Nous n'agissons pas ainsi, continuoit-il, pour satisfaire le parti contrai- „ re, qui dans la conférence de Surêne a mis notre retour à la Religion „ Catholique, pour première condition de la paix & de son obeïssance; „ mais seulement pour lever tous les scrupules, & faire taire ceux qui par „ ignorance, ou par mauvaise volonté, disent que nous sommes peu tou-

Henri IV. 1593.

„ chés de notre salut, & de la conservation du Royaume. Nous voulons „ donc qu'on declare notre résolution & nos desseins aux députés de la Li- „ gue; & afin qu'ils ne puissent se plaindre qu'on les leurre par des pro- „ messes incertaines, & qui n'auront aucun effet, nous ordonnons qu'on „ leur apprenne que nous avons déja écrit aux Evêques & aux Théolo- „ giens, aux Princes, aux Seigneurs qui sont absens, & à nos Cours de „ Parlement, pour nous déterminer par le conseil de leurs députés, sur „ ce qu'il y a de plus convenable à faire dans les affaires de la Religion „ & de l'Etat, & que nous avons indiqué pour cela une Assemblée géné- „ rale à Mantes, où nous leur avons ordonné de se rendre le 15. de „ Juillet.

Le Roi finissoit en disant, que pour ne pas perdre de tems, & remedier au plutôt à toutes les calamités publiques, il étoit nécessaire de travailler aux conditions de la paix, dont on suspendroit la publication tant que les deux partis le jugeroient à propos: Que si les députés alleguoient un défaut de pouvoirs, ou quelqu'autre empêchement, il faloit du moins faire une tréve générale, de crainte que la guerre n'aigrît encore les esprits, & n'éloignât la réconciliation: Que pendant cette tréve, & après que le Roi auroit exécuté toutes ses promesses, on pourroit traiter de la paix; mais que si les Ligueurs rejettoient ces moyens, les députés Royalistes devoient faire des protestations qu'on rendroit publiques; afin de faire voir que d'un côté, le Roi avoit proposé des conditions équitables, & qu'il avoit toûjours été disposé à recevoir celles qu'on lui feroit; & que de l'autre, toute la haine que méritoit le refus obstiné d'un accommodement raisonnable, retombât sur le parti contraire.

Quatrieme séance.

Cette Declaration fut donnée à Mantes le même jour 16. de Mai. Le lendemain Schomberg & Revol revinrent à Surêne, où les députés de la Ligue s'étoient aussi rendus. L'Archévêque de Bourges ayant conféré avec ses collegues, prit la parole, & après avoir fait des excuses du retardement qu'on n'avoit pû prévoir, & que l'absence du Cardinal de Bourbon & la maladie de Schomberg avoient occasionné, il dit que cette remise n'avoit pas été sans fruit; puisque ses deux collegues avoient apporté un acte & une Declaration autentique des heureuses dispositions où se trouvoit le Roi, qui avoit pris enfin sur la Religion des sentimens conformes aux vœux de ses sujets. „ Ce Prince, dit-il, n'a point été touché des discours emportés & „ licentieux qui pouvoient blesser le respect dû à Sa Majesté; le malheur „ du tems les lui fait oublier. Se laissant fléchir au milieu de ses victoires, „ il va exécuter au premier jour ce qu'il méditoit depuis si long-tems, & „ il est disposé à se faire instruire. Quoiqu'il voulût lui-même, & que les „ Princes, les Prélats & les Seigneurs qui lui sont attachés, souhaitassent „ également que sa réconciliation avec l'Eglise se fît par l'autorité du Pa- „ pe, & que ce grand évenement signalât son Pontificat; cependant les „ factions dont la Cour de Rome est agitée, nous font craindre des remi- „ ses inutiles, & nous empêchent d'espérer qu'on ne puisse finir ce grand „ ouvrage, aussi-tôt que nos maux, qui augmentent tous les jours, le re- „ quiérent. Ainsi, sans préjudicier aux droits du S. Siége, & sans blesser

L'Archévêque de Bourges fait part aux députés de la Ligue des dispositions du Roi.

„ le

„ le respect & la déférence qui lui sont dûs, & dont on lui donnera des témoignages dans la suite, le Roi a jugé à propos d'écrire aux Evêques & aux Théologiens, pour se faire instruire, & rentrer dans le sein de l'ancienne Religion, que les préjugés de l'éducation lui ont fait abandonner. Recevez avec joye une si heureuse nouvelle.

HENRI IV. 1593.

„ Nous vous prions de prendre de justes mesures avec ceux qui vous „ ont député, & de travailler avec eux pour la conclusion de la paix. Car „ cette conférence ne sera d'aucune utilité, si vous n'avez pas des pouvoirs „ suffisans pour faire ce traité, qui doit finir tous nos maux. Un plus „ long retardement ne peut être que très-dangereux. Les étrangers établissent de plus en plus leur puissance dans ce Royaume; & si les troupes qu'ils envoyent troublent une fois cette négociation, on ne pourra la „ renoüer dans la suite que très-difficilement. On peut, ajoûta-t-il, laisser „ en suspens les articles qui regardent le Roi, jusqu'à ce qu'il se soit réconcilié avec l'Eglise Catholique; mais de crainte que la guerre ne le „ détourne d'une si loüable entreprise, & pour faciliter la récolte des grains, „ il consent dès à présent qu'on fasse une tréve générale pour trois mois, „ quoiqu'elle soit préjudiciable à ses intérêts. Tous les gens de bien se „ flattent, que dans cet intervalle on pourra conclure la paix. D'ailleurs „ par ce moyen, les habitans des villes & des campagnes auront l'année „ suivante des bleds pour se nourrir; ce qu'on n'osera espérer, lorsque les „ horreurs de la guerre regneront de tous côtés.

Combien les députés sont frappés de cette nouvelle.

Un discours si peu attendu frappa l'Archévêque de Lyon. Les Royalistes avoient pris toutes les mesures possibles, pour empêcher que cette nouvelle ne transpirât chez les Ligueurs. Ce Prélat, pour cacher son trouble, dit, tant en son nom qu'au nom de ses collégues, mais sans prendre leurs avis, qu'il se réjoüissoit de ce que le Roi de Navarre avoit formé la résolution d'embrasser la Religion de ses ancêtres, pourvû qu'il agît de bonne foi & sans dissimulation.

Ils demandent un délai pour en instruire ceux de leur parti.

Il se retira ensuite pour conférer avec ses collegues; & ils arrêterent ensemble, que l'Archévêque ne feroit qu'une courte réponse: Qu'il demanderoit un délai pour consulter le Légat du Pape, les Princes, les Ambassadeurs d'Espagne, & les députés des Etats du Royaume: Qu'il repéteroit seulement ce qu'il venoit de dire, & qu'il feroit sentir, que quelques espérances que ceux de la Ligue pussent avoir d'une paix prochaine; cependant les Edits que le Roi venoit de donner en faveur des Protestans, au sujet de l'entretien de leurs Ministres, étoient contraires à des promesses si magnifiques, & que les effets ne répondoient pas aux paroles.

L'Archévêque de Lyon ayant parlé avec beaucoup de véhémence contre ces Edits, & contre ceux par le conseil de qui ils avoient été faits; l'Archévêque de Bourges lui répondit, qu'il y avoit déja deux ans que ces Edits avoient été accordés aux Protestans, dans un tems où la guerre étoit plus violente, & où l'on ne pouvoit rien leur refuser: Que cette année, les Protestans ayant tâché d'obtenir la même chose, il s'étoit opposé à leurs demandes avec le Cardinal de Bourbon. „ Tout cela, continua-t-il, ne

HENRI IV. 1593.

„ nous a point indiſpoſés, & ne nous a point fait douter de la ſincérité
„ & de la bonne volonté du Roi; au contraire, nous devons faire de plus
„ grands efforts pour le ramener à la véritable Religion, parce que dès
„ qu'il ſera converti, nous n'aurons plus rien à craindre de ſemblable.

Enfin le Prélat Royaliſte pria l'Archévêque de Lyon, de recevoir par écrit le dernier diſcours qu'il venoit de faire au nom du Roi, pour le communiquer aux Confédérés. Il demanda encore qu'on ne rendît pas publics les actes de la conférence, qu'ils n'euſſent été redigés & revûs par les deux partis; de crainte qu'on ne les altérât, & qu'on n'en prît occaſion d'augmenter l'animoſité, par des ſuppoſitions & des calomnies.

L'Archévêque de Lyon refuſa de recevoir une copie de ce diſcours, que de Revol lui préſenta. Il craignoit qu'en l'acceptant, ſans en communiquer avec ceux au nom deſquels il agiſſoit, on ne lui reprochât de l'avoir approuvé. Ainſi l'Archévêque de Bourges demanda que du moins un des députés le reçût comme ſimple particulier. Il l'obtint avec peine; on lui accorda auſſi ce qu'il avoit demandé au ſujet des actes de la conférence. Cependant Honoré du Laurent, l'un des députés de la Ligue, les fit imprimer à Paris, quoiqu'on eût promis le contraire aux Royaliſtes. Il y ajoûta pluſieurs choſes qui pouvoient encore aigrir davantage les eſprits; il y fit des ſuppreſſions infidèles & artificieuſes. Enfin il y inſéra des traits qu'on auroit pu ſupprimer du conſentement des deux partis, ou étendre davantage, ou exprimer autrement.

Diviſion parmi les Ligueurs à ce ſujet.

Ceux qui entendirent le diſcours de l'Archévêque de Bourges, en furent frappés différemment. Jean le Maître & tous ceux qui aimoient & ſouhaitoient la paix, l'écouterent avec plaiſir, & furent ravis qu'on l'eût donné par écrit. Mais lorſque les députés de la Ligue furent de retour à Paris, ceux que l'eſprit de faction tranſportoit, firent ſupprimer la ſeule copie de ce diſcours, qu'on y avoit portée. La plûpart l'interprétoient en mauvaiſe part, & diſoient hautement, que cette declaration du Roi n'avoit été inventée, que pour étouffer dans ſa naiſſance le Tiers-parti, tromper les peuples trop crédules, & les leurrer par une vaine eſpérance de la paix, & par des promeſſes artificieuſes.

Le Maître, qui ſçavoit le contraire & qui penſoit autrement, écrivit ſur le champ à de Thou, pour le prier de lui envoyer au plutôt le plus de copies qu'il pourroit de ce diſcours. Il en fit faire lui-même pendant la nuit un grand nombre ſur celles qui lui avoient été envoyées, & les diſtribua de tous côtés, pour faire voir le menſonge & la fourberie des factieux. Trois jours après, l'Archévêque de Lyon fit ſon rapport au Conſeil de la Ligue. Le Duc de Mayenne, le Légat du Pape, & le Cardinal de Pellevé y aſſiſterent. L'Archévêque fit lire l'écrit des Royaliſtes, & donna des explications à tous les chefs qu'il contenoit. La connoiſſance qu'on en avoit déja, & la lecture qu'on en fit, exciterent différens mouvemens dans l'eſprit des aſſiſtans. Les factieux qui vouloient couper toutes les voyes de conciliation, en parurent indignés; & il y en eut même qui dirent ſourdement, que la conférence de Surêne devoit faire craindre que les peuples trom-

trompés par l'espérance qu'on leur donnoit de la réconciliation du Roi avec l'Eglise, ne refusassent de continuer une guerre qu'ils avoient soutenuë jusqu'alors avec tant de courage & de zèle. HENRI IV. 1593.

L'Archévêque de Lyon, piqué de ces paroles, ne put s'empêcher de faire voir une vive émotion, & repliqua aussi-tôt, que le Roi n'avoit parlé ainsi, que pour étouffer le Tiers-parti qui commençoit à s'élever: Qu'on ne pouvoit raisonnablement se faire un prétexte de sa declaration, pour attaquer la conférence; & qu'au lieu de perdre le tems en plaintes inutiles, il faloit songer à répondre à cet écrit.

La Ligue procede à l'élection d'un Roi.

Le Duc de Mayenne dit, que les députés avoient fait leur devoir, & agi prudemment dans cette affaire; & il leur en fit de grands remercîmens. Ayant ensuite prié ceux qui étoient présens de conférer ensemble, il demanda un délai, pour prendre les avis des Princes, du Parlement & des Conseillers d'Etat; & il ajoûta, qu'il indiqueroit au plutôt le jour où l'on pourroit s'assembler de nouveau.

Cette affaire étant devenuë publique, les factieux jugerent que la conférence seroit non seulement infructueuse; mais encore très-préjudiciable à la sainte Ligue: Que cette négociation indisposeroit le Roi d'Espagne, ce Prince puissant, qui étoit leur seul appui: Que le peuple flatté par les apparences de la paix, qu'il goûteroit pendant une tréve de quelques mois, ne reprendroit les armes que très-difficilement, quelque justice & quelque nécessité qu'il y eût de continuer la guerre: Que le but des Royalistes étoit de conduire par toutes sortes de voyes le Roi de Navarre au Trône; & que la prudence des enfans du siécle l'emportoit sur celle des enfans de lumiere.

Le Duc de Mayenne étoit très-inquiet du succès de la conférence, qui, contre ses espérances, paroissoit devoir être très-préjudiciable à son parti. Les Espagnols, attentifs à tous les évenemens, saisirent une occasion si favorable à leurs desseins, & après avoir conféré avec le Légat du Pape, ils firent tous leurs efforts auprès du Duc, que la vûë du péril rendoit timide & incertain, pour le déterminer à consentir qu'on procedât dans l'Assemblée des Etats à l'élection d'un Roi. On choisit donc entre tous ceux qui composoient cette Assemblée, six députés, pour assister à toutes les conférences particulieres qu'on devoit avoir avec le Légat du Pape, & les Ambassadeurs d'Espagne. L'Archévêque de Lyon, & Guillaume Rose Evêque de Senlis y assisterent pour le Clergé; on choisit pour la Noblesse Claude de la Chastre & Montolin; & pour le Tiers-Etat, la Chapelle-Marteau Prevôt des Marchands, & Etienne Bernard de Dijon. Ils se rendirent le 20. de Mai chez le Légat du Pape, où le Duc de Mayenne, les Ducs d'Elbœuf & d'Aumale ses cousins, & le Cardinal de Pellevé, étoient déja arrivés. Le Duc de Feria, Jean-Bâtiste Taxis, & Dom Diegue d'Ibarra s'y trouverent aussi.

Discours de l'Ambassadeur d'Espagne.

Les députés ayant demandé, comme on en étoit convenu, aux Ambassadeurs d'Espagne, si Philippe ne les avoit pas chargés de plus amples instructions, Feria prit la parole. Il s'étendit fort au long sur les loüanges de l'Infante Claire-Eugenie-Isabelle, dont il exalta particulierement la pié-

té, la bonté, la douceur, & la libéralité, il fit aussi un pompeux éloge de la généreuse piété du Roi son maître, qui sans aucune espérance d'augmenter sa puissance, avoit dépensé avec tant de libéralité six millions d'écus d'or, pour conserver en France l'ancienne Religion.

„ J'ai toûjours souhaité, ajoûta-t-il, que la conférence de Surêne „ eût un heureux succès, & que les Catholiques qui sont attachés „ aux Sectaires, se laissant toucher par les sçavans discours & les sages „ exhortations de l'Archévêque de Lyon, se soûmissent à l'Eglise; car „ la charité Chrétienne exige que nous nous intéressions pour le salut de „ tous nos freres; mais après avoir travaillé, sans retirer aucun fruit „ de tous nos efforts, il faut prendre garde que ce que l'amour du „ prochain nous fait faire, ne soit préjudiciable à la pieté & à la Foi, & „ que trop d'indulgence pour les Sectaires ne porte des coups funestes à „ la Religion.

„ Peut-on d'ailleurs, sans offenser un Prince à qui la France a tant d'o- „ bligations, traiter avec ses ennemis, dans le tems même que vous de- „ mandez & que vous attendez les secours du Roi mon maître votre an- „ cien allié, dans le tems qu'il vous offre toutes ses richesses, & qu'il vous „ sacrifie ses propres intérêts? Il est donc juste de rompre une négociation, „ qui ne peut être qu'inutile & préjudiciable à la Religion. Cherchez plu- „ tôt, de concert avec de sinceres alliés, les moyens de repousser les „ ennemis declarés de cette Monarchie.

„ Le Roi mon maître est persuadé qu'il n'y a pas d'autre voye plus cer- „ taine, que de donner tous vos suffrages, & de declarer Reine l'Infante „ d'Espagne, qui a pour mere Isabelle, fille aînée de Henri II. C'est à el- „ le que la couronne apartient, suivant toutes les loix divines & humai- „ nes, au défaut des enfans mâles de Henri. Le Souverain Pontife ap- „ prouvera cette élection, persuadé qu'un tel choix mettra la Religion à „ couvert des dangers qui la menacent, & que le Royaume recouvrera sa „ tranquillité. Le Duc de Lorraine, les autres Princes de cette illustre „ maison, les Seigneurs, & la Noblesse Françoise, ne doivent pas dou- „ ter que ce choix ne leur procure un puissant appui, & de grands avan- „ tages. Si vous agréez la proposition, je vous prie de me faire au plu- „ tôt une réponse précise; car je suis prêt avec mes collegues, de traiter „ dès à présent avec vous, & nous avons des pouvoirs & des instruc- „ tions particulieres à ce sujet. Il y a déja sur la frontiere une armée de „ huit mille hommes de pied, & de deux mille chevaux, avec tout l'ap- „ pareil de guerre. Elle sera suivie d'une autre aussi nombreuse au mois „ de Septembre prochain; & toutes ces troupes seront entretenuës pendant „ deux ans aux dépens du Roi mon maître. Il offre encore de payer ré- „ gulierement tous les mois dix mille hommes de pied, & trois mille che- „ vaux de troupes Françoises, qui seront levées par le Duc de Mayenne. „ De si grandes forces feront sans doute de grands progrès, & l'on peut „ espérer que dans la suite le Royaume pourra supporter une partie des „ fraix de la guerre. Enfin le Roi Catholique donnera six cens mille du- „ cats pour l'entretien des autres troupes Françoises. Il vous promet mê-

„ me

„ me de plus grands secours, si l'Infante sa fille, par un droit légitime, par „ votre choix, ou en joignant l'élection à ses justes prétentions, est declarée Reine.

L'Evêque de Senlis, ce Ligueur passionné, poussé par un motif inconnu, interrompit en cet endroit le Duc de Feria, & osa lui dire : „ Les „ Politiques ont eu raison de soutenir que votre ambition étoit couverte du „ manteau de la Religion. J'ai tâché avec les autres Prédicateurs animés „ d'un véritable zèle pour la sainte Union, de réfuter tous leurs discours ; „ mais j'apprens par ce que vous venez d'avancer, que ce que je prenois „ pour une calomnie inventée par les Sectaires, sont les véritables sentimens „ & les vûës des Espagnols. S'ils n'abandonnent pas ces pernicieux projets, sçachez que tous les Catholiques avec moi les regarderont eux-mêmes comme une faction de Politiques. Depuis douze cens ans, la Loi Salique est en vigueur en France ; & ce puissant Royaume, à l'exemple „ de celui de Juda, n'a jamais eu pour maîtres que des mâles du sang „ Royal. Si l'on enfreint cette Loi respectable, en mettant sur le Trône une femme ; ne devons-nous pas craindre qu'elle ne fasse passer le „ sceptre dans les mains d'un Prince étranger, & que cette Monarchie, qui doit sa gloire & sa puissance à une Loi inviolable, ne s'anéantisse „ dans la suite.

L'Evêque de Senlis interrompt l'Ambassadeur.

Le Duc de Feria, & les Espagnols furent très-étonnés de la liberté que cet homme se donnoit de parler hors de son rang, & sans en être requis. Le Duc de Mayenne excusa cette action, & leur représenta, qu'ils ne devoient pas se mettre en peine de ce qu'avoit dit ce Prélat, dont on connoissoit le zèle & l'attachement pour la sainte Ligue ; mais qui avoit de tems en tems de violens accès de fureur, & qui avançoit souvent hors de propos des choses dont il se repentoit dans la suite. En effet on dit que l'Evêque de Senlis fut fâché d'avoir parlé si librement.

Le Duc de Mayenne tâche d'excuser l'Evêque de Senlis.

Feria demanda donc qu'on communiquât à l'Assemblée des Etats les propositions qu'il avoit faites, & qu'on donnât une audience favorable aux Ambassadeurs d'Espagne, & particulierement à Inigo de Mendoza, qui étoit Jurisconsulte, & que les gens de guerre, qui sont ordinairement ennemis des Lettres, appelloient par dérision *le Lettré* (1) ; on promit de l'entendre neuf jours après. Dans cette séance, Jean-Bâtiste Taxis, l'un des Ambassadeurs d'Espagne, pour empêcher qu'on ne crût que les Espagnols vouloient attaquer les Loix de cette Monarchie, prit d'abord la parole, & dit, qu'il n'y avoit pas d'autre remede aux calamités publiques, que de declarer Reine l'Infante d'Espagne, très-chere fille du Roi son maître, ce Prince

(1) *Mendoza qu'on nommoit par dérision le Lettré.*] L'Espagnol *letrado* désigne proprement un de ces Légistes, qui abusent de leurs talens pour troubler les familles ; & c'est suivant l'idée attachée à ce mot, que les Espagnols de Cuba ne voulurent plus qu'il passât de ces *letrados* dans leur Isle, où ils mettoient tout en confusion par leurs chicannes. Voyez le Dictionaire de Trevoux de 1721. au mot *Advocat*. Le mot *letrado* ne doit donc pas être rendu en François, ni par *Lettré*, ni par *Savantas*, comme il l'est dans les nouvelles Notes sur le Catholicon d'Espagne, mais par *Chicaneur*. Le Duchat.

HENRI IV. 1593. Prince le plus puissant de la Chrétienté, & qui se trouveroit obligé par un gage si précieux, de soutenir en France la véritable Religion: Qu'il prioit l'Assemblée d'écouter favorablement Inigo de Mendoza, qui expliqueroit plus au long les droits de la Princesse sur la couronne: Qu'il ne faloit pas croire que le but de ce Jurisconsulte fût, d'agiter litigieusement la question de la succession au Trône; mais qu'on devoit etre persuadé, que le Roi Catholique, qui avoit la Religion pour premier motif, vouloit se conformer en tout à ce qu'on jugeroit être le plus utile & le plus convenable aux circonstances présentes.

Discours du Jurisconsulte Mendoza.

Le Lettré Mendoza prononça ensuite avec tout l'appareil d'un pédant un discours médité depuis long-tems, & qu'il avoit divisé en sept points, avec un corollaire ou conclusion. Son but étoit de prouver, que par le décès de tous les enfans de Henri II. la couronne apartenoit à l'Infante d'Espagne: Qu'il faloit proceder à l'élection, & confirmer par un juste choix le droit de la Princesse: Que ceux qu'on regardoit comme les plus proches héritiers du Trône, étoient ou Hérétiques, ou fauteurs des Sectaires: Qu'ils s'étoient rendus indignes du Trône, soit par leur propre fait, soit par la declaration du Souverain Pontife, Juge suprême dans ces matières. Il rapporta à ce sujet un nombre prodigieux de loix, de canons, de capitulaires, & mille passages ennuyeux de Docteurs en Droit Civil & Canonique. Cet Espagnol, fier de la puissance de son maître, dont les forces étoient le seul appui de la Ligue, parla comme un étranger qui ignoroit entierement les coûtumes, l'Histoire & les loix de cette Monarchie. On pouvoit conclure de ses argumens, que les droits chimériques des Anglois sur la couronne de France étoient bien fondés, & que le Trône leur apartenoit, à l'exclusion même de l'Infante. Quelques-uns des assistans dirent, qu'il n'étoit pas étonnant que Feria, cet Espagnol fils d'une Angloise, décidât avec tant de hardiesse sur la question de la succession du Trône, & favorisât les anciennes prétentions des Anglois sur ce Royaume.

Ecrit publié contre les prétentions des Espagnols.

Les factieux corrompus par l'or Espagnol, reçurent avec applaudissement les discours de Feria & de Mendoza; les plus sages s'en moquerent; quelques autres en furent indignés. Il parut un Ecrit qui fut affiché, par lequel on refutoit les argumens de Lorenzo Suarez, Espagnol-Anglois, & de son *Illiterado Inigo*. On disoit à-peu-près dans cet Ecrit, que non seulement les François devenoient traîtres à leur patrie, en la livrant à ses ennemis les plus declarés, & nommément aux Espagnols, & en violant la Loi la plus sacrée de la Monarchie; mais qu'ils poussoient encore la folie jusqu'au dernier point, en confiant la défense de la Religion à une Nation infidèle, presque toute Marane (1), & qui ne croyoit pas que ce fût un grand péché de ne point connoître Dieu: Qu'il leur étoit aussi honteux d'abandonner, & de sacrifier ce qu'ils avoient de plus cher, leurs femmes, leurs enfans, & ce qu'il leur restoit de biens, à la cruauté, à l'avarice, & à la brutalité de ces Maures blanchis, dont les autres peuples qu'ils tenoient sous

(1) C'est-à-dire, descendant des Maures.

sous le joug, pouvoient à peine supporter les mœurs & les coûtumes odieuses: Que toutes les Nations voisines, à qui l'ambition Espagnole étoit justement suspecte, s'éleveroient avec raison contre ces lâches François, les accableroient, & en tireroient dans la suite une vengeance éclatante: Qu'en effet les Espagnols ne faisoient briller un faux prétexte de Religion, que pour étendre leur tyrannie: Qu'ils trompoient les gens assez simples pour leur ajoûter foi, & permettoient impunément toutes sortes de crimes & de méchancetés: Qu'on ne pouvoit s'appuyer sans imprudence & sans danger sur un roseau déja felé, ou sur une muraille qui tomboit en ruine: Que ce Prince moribond, dont ils attendoient les secours, étoit hors d'état de se défendre lui-même: Que ses forces diminuoient tous les jours: Que ses Etats divisés en différens climats seroient démembrés dès qu'il seroit mort, & que tout y annonçoit une révolution prochaine. On avoit ajoûté à cet Ecrit cette inscription tirée de l'Ecriture Sainte: *Les lis ne travaillent, ni ne filent*, pour signifier que les femmes ne pouvoient regner en France.

Réponse des Ligueurs à la Declaration du Roi.

Cependant les députés Royalistes qui n'ignoroient pas ce qui se passoit à Paris, quitterent Surêne pour aller à Saint-Dénis, où ils écrivirent plusieurs lettres aux Ligueurs, pour les presser de leur faire réponse. Ces Ecrits furent aussi-tôt répandus dans la ville, pour rendre la Ligue plus odieuse. Les Ligueurs s'assemblerent; & après bien des disputes, ils arrêterent le 2. de Juin, que ce seroit avoüer la défaite de leur parti, que de laisser sans réponse l'Ecrit des Royalistes. Dans leur réponse ils invectiverent d'abord contre la Declaration donnée par le Roi, comme contre une piéce remplie d'artifice & de mauvaise foi. Ils accumulerent, pour la détruire, des passages de Jeremie, de S. Epiphane, de S. Jerôme, de S. Cyprien, de S. Bernard Abbé de Clervaux & d'Ive de Chartres. Ils dirent, qu'on verroit plutôt un Negre devenir blanc, & un Leopard perdre les taches de sa peau, qu'un Hérétique se convertir sincerement; qu'une erreur dans la Foi étoit presque incorrigible; & qu'il faloit une grace très-particuliere du Ciel, pour faire rentrer un Sectaire dans le sein de l'Eglise. En voulant persuader que le Roi agissoit plutôt pour la couronne de France, que pour le Royaume des Cieux, ils rapporterent ce que Prétextat disoit autrefois par dérision au Pape S. Damase: *Faites-moi Evêque de Rome, & je me ferai aussitôt Chrétien.*

Ils finissoient en disant que le Sectaire qui se cachoit sous les dehors du Catholique, étoit plus à craindre qu'un Hérétique declaré: Qu'ainsi il étoit plus à propos de s'en rapporter à la décision du S. Siége, où la Foi, comme dans un port, à couvert de toutes sortes de dangers, ne pouvoit faire naufrage: Qu'il faloit remedier à toutes les pertes que la Religion avoit faites, dans le lieu où elle n'avoit jamais été alterée: Que la feinte & la dissimulation ne trouvoient point d'accès auprès du Trône de S. Pierre: Que l'Eglise Romaine dissipoit tous les prestiges de l'Hérésie: Qu'elle ne favorisoit point les Sectes, & que, par une prérogative particuliere, elle avoit toûjours été pure: Que le Pontife auroit soin de tenir toûjours lié, en vertu de la puissance des clefs données à Pierre, celui qui se disoit repentant

HENRI IV. 1593. de ses erreurs; & que s'il obtenoit son absolution, & qu'il fût relaps, comme cela lui étoit déja arrivé, il seroit bien-tôt resserré par les mêmes liens qu'on auroit rompus en sa faveur, excommunié & proscrit de nouveau: Qu'en ce qui regardoit la tréve proposée, on ne pouvoit traiter de cette affaire, que le Pape n'eût donné sa décision.

Nouvelle conférence à la Roquette.

Trois jours après, les députés Royalistes vinrent dès le matin à la Roquette, maison de plaisance qui apartenoit autrefois au Chancelier de Chiverny, & qui n'est pas éloignée de la porte S. Antoine; l'Archévêque de Lyon, & les autres députés de la Ligue s'y rendirent peu de tems après. Ce Prélat répondit à la Declaration donnée par le Roi, & aux propositions que les Royalistes avoient faites au sujet de la tréve & de la paix: Que les sentimens du Roi de Navarre étoient justement suspects: Que si ce Prince vouloit sincerement rentrer dans le sein de l'Eglise, il n'useroit pas de tant de remises: Que ces délais affectés & hors de saison, dans une affaire si pressante, ne pouvoient être que l'effet d'une criminelle dissimulation: Qu'il devoit bien plutôt imiter l'Eunuque de la Reine Candace, que l'Apôtre Philippe avoit bâtisé dans le chemin méme où il l'avoit trouvé; ou suivre l'exemple de S. Paul, qui, de persécuteur du Christianisme, étoit devenu tout à coup Chrétien; & montrer de dignes fruits de pénitence: Que c'étoit au Souverain Pontife à juger de la sincerité de sa conversion: Qu'ils ne devoient, dans les circonstances présentes, faire aucun traité de paix, de crainte de blesser l'autorité du S. Siége en agissant avant qu'il eût décidé; & qu'ils ne pouvoient reconnoître l'autorité du Roi, avant que le Pape l'eût reçû en grace: Qu'ils répondroient précisément à la proposition de la tréve, après qu'on les auroit satisfaits sur ces deux points.

Discours de l'Archévêque de Bourges.

L'Archévêque de Bourges parla ensuite. Après avoir donné de grandes loüanges au zèle que les Confédérés faisoient voir pour le maintien de la Religion, il tâcha de détruire leurs soupçons contre la sincerité & la bonne volonté du Roi, & cita quelques exemples, qui prouvoient que des Princes, quoique très-bien intentionnés, avoient jugé à propos, par de puissantes raisons, de différer la cérémonie & la declaration publique de leur conversion: Que quoique Constantin fût Chrétien dans le cœur, il avoit cependant paru long-tems attaché à l'Idolâtrie; & que Clovis, éclairé par les lumieres du S. Esprit, ne s'étoit pas fait bâtiser sur le champ: Qu'un retardement de quelques mois ne pouvoit être dangereux: Qu'au contraire, en n'agissant dans une affaire de cette importance qu'après un mûr examen & sans précipitation, un grand nombre de François suivroient l'exemple de leur Roi, qui auroit embrassé volontiers, & sans contrainte, la Religion Catholique: Que ce Prince avoit résolu d'envoyer une Ambassade à Rome, & de prouver la sincerité de ses démarches par toutes sortes de respects envers le S. Siége, & en rendant au Souverain Pontife de plus grands honneurs qu'il n'en avoit reçûs d'aucun Roi de France.

„ Au surplus, ajoûta-t-il, je crois que vous aimez trop votre patrie, pour „ permettre que le Pape, sous le prétexte des censures qu'il a lancées, ou

„ pour

„ pour quelque autre cause qui y soit connexe, se donne le droit de décider, „ si un Prince est digne ou incapable de porter la couronne. La connoissance & le jugement d'une affaire si importante ne peuvent apartenir à „ des étrangers; les privileges de la Monarchie & les libertés de l'Eglise „ Gallicane y sont contraires. Tous les Princes voisins se sont toûjours opposés aux entreprises de la Cour de Rome sur le temporel des Rois. Pour „ ne pas chercher plus loin des exemples, le Roi d'Espagne même ne permit pas que le Pape se mêlât de l'affaire du Royaume de Portugal, sur „ lequel le S. Siége prétend avoir des droits; & il renvoya le Légat, sans „ avoir voulu lui accorder audience. Je ne rapporte pas ce trait pour rendre odieux le Roi Catholique, ce puissant Prince, à qui il ne manque „ que la couronne de France, pour parvenir à l'Empire de tout l'Occident; car quoiqu'il soit à présent l'ennemi le plus declaré de ce Royaume, il peut changer de sentimens, & devenir son plus fidèle allié.

„ Pourquoi balancez-vous de faire la paix? Quoique le Roi ait promis „ de rentrer au plutôt dans le sein de l'Eglise, ce n'est pas avec lui que vous „ traiterez; mais avec des Catholiques qui ont le même zèle que vous pour „ l'ancienne Religion. Si vous avez quelques scrupules, l'autorité du Légat „ du Pape peut les lever. D'ailleurs tous les traités que vous ferez avec „ nous auront pour base & pour fondement la prochaine conversion du „ Roi, & ne seront exécutés, qu'à condition qu'il accomplira ses promesses.

„ Quant à la tréve proposée, il est certain qu'elle sera préjudiciable à „ ses intérêts; il l'a néanmoins offerte pour parvenir à la paix; & de crainte „ que les esprits s'aigrissant de plus en plus, une négociation qu'on ne peut „ terminer que dans le repos, ne fût interrompuë par le bruit des armes.

L'Archevêque de Bourges dit enfin, qu'il étoit nécessaire de transcrire fidèlement tout ce qui s'étoit dit dans la conférence, & d'en faire du moins des sommaires; parce que toute la négociation seroit inutile, si les actes n'en étoient constans, & avoués par les deux partis.

L'Archevêque de Lyon renvoye au Pape la connoissance de la conversion du Roi.

L'Archévêque de Lyon dans sa réponse à ce discours, tâcha de détruire les espérances que le Roi donnoit de sa conversion: „ Car à quoi tendent, „ dit-il, toutes ses remises? Ne devons-nous pas croire qu'il a plus de ménagement pour la Reine d'Angleterre & quelques autres Princes Hérétiques, que pour les Catholiques qui souhaitent son salut? Constantin a abattu les autels des faux Dieux, dès qu'il a pu le faire en sûreté. Clovis „ résista long-tems aux sollicitations de Clotilde, qui le pressoit de se faire „ Chrétien; mais après cette grande victoire, qu'il ne remporta que par le „ secours du vrai Dieu, ne voulut-il pas aussi-tôt se faire instruire & recevoir le Bâtême? C'est Gregoire de Tours qui nous rapporte ce fait. Cet „ Historien ajoûte, que l'Evêque Avit, voyant que Gondebauld, Roi de „ Bourgogne, ne vouloit se faire instruire qu'en secret, de crainte que ses „ peuples, dont la plûpart étoient idolâtres, ne se révoltassent contre lui, le „ saint Prelat lui reprocha sa lâcheté, & lui dit: *Si vous avez une vraye Foi, faites ce que Jesus-Christ vous a enseigné; & que votre bouche fasse éclater en public, ce que vous m'assûrez que vous croyez de cœur.*

 „ Nous

HENRI IV. 1593.

„ Nous apprenons avec plaisir tout ce que vous avez dit sur les hon-
„ neurs que le Roi de Navarre a dessein de rendre au S. Siége, pourvû
„ qu'il agisse sans dissimulation; qu'il se comporte envers le Souverain Pon-
„ tife, comme un fils envers son pere; & lui remette sans restriction, &
„ sans aucune condition, la décision de toute cette affaire. S'il n'a une en-
„ tiere soûmission, il arrivera un schisme pernicieux.

„ Les Rois de France ne dépendent que de Dieu seul, quant au tem-
„ porel; & des François qui connoissent les loix du Royaume, n'oseront
„ jamais dire que leurs Princes soient en cela soûmis à aucune autre Puissan-
„ ce; mais la connoissance de ce qui concerne la Foi, comme la levée
„ des censures ecclésiastiques & la réconciliation des Hérétiques avec l'E-
„ glise, apartient au Pasteur suprême qui gouverne l'Eglise universelle,
„ qui en a reçû le pouvoir de Jesus-Christ même, qui peut lier & délier,
„ & dont la Foi, par une prérogative que Dieu lui a accordée, est inal-
„ térable.

„ Vous nous demandez qu'on rédige par écrit les actes de la conférence,
„ nous ne nous sommes jamais éloignés de ce sentiment, & nous consen-
„ tons qu'on charge de cette commission un député de chaque parti. On parla ensuite confusément de l'autorité du Pape, de la distinction des deux puissances dans le gouvernement politique, des libertés de l'Eglise Gallicane, & des censures que les Royalistes soutenoient n'être que des monitions, ou de simples declarations.

Replique de l'Archévêque de Bourges.

L'Archévêque de Lyon qui étoit naturellement magnifique, & qui vouloit faire voir que l'abondance regnoit encore à Paris, quoiqu'on crût qu'on y manquoit de tout ce qui peut servir à la bonne chere, donna aux députés un dîner superbe & très-délicat. Après le repas, Dominique de Vic & le Comte de Belin eurent une conversation particuliere sur les affaires présentes. Belin étant rentré dans le lieu de la conférence, rapporta à ses collegues que de Vic lui avoit dit, que si la négociation n'avançoit pas davantage, on la romproit sur le champ. „ Je vous prie, ajoûta-t-il, de
„ ne pas prendre en mauvaise part, si, connoissant les maux dont Paris est
„ accablé, je vous exhorte à y remedier au plutôt; comment le peuple
„ recevra-t-il la nouvelle de la rupture de la négociation, sur-tout sça-
„ chant que les Royalistes même ont offert une tréve.

Les Ligueurs conférerent aussi-tôt ensemble, & jugerent à propos de parler encore aux Royalistes. L'Archévêque de Lyon fit une légere récapitulation de ce qu'il venoit de dire, & ajoûta, que les Catholiques qui avoient encore quelque zéle pour la Religion & quelque charité, devoient prendre garde que le schisme & la division ne se fissent dans l'endroit même où l'on avoit coûtume de les accommoder & de les finir. Ces paroles étoient prises de la cent dix neuviéme Lettre de S. Bernard.

L'Archévêque de Bourges lui répliqua, qu'il avoit déja dit, que le Roi vouloit envoyer une Ambassade à Rome; mais qu'il n'osoit assûrer, si ce Prince le feroit avant ou après sa réconciliation avec l'Eglise. „ Je crois, ajoûta-
„ t-il, (& je suis certain que mes collegues ne désapprouveront pas mes
„ sentimens) je crois qu'il est à propos que le Roi demande une absolution

„ *ad*

„ *ad cautelam*; qu'il assiste au saint sacrifice de la Messe, & qu'après son „ absolution il envoye au Pape des Ambassadeurs d'obédience. Je me sers „ de ce mot, (ajoûta t-il), parce qu'il est usité à la Cour de Rome. Je „ ne vous déguise pas ce que je pense; ni le Roi ni les personnes de son „ Conseil ne sont pas d'avis qu'il s'expose dans une affaire si importante „ aux hazards du jugement des étrangers, qui, sous prétexte que cette „ grande question est connexe à celle de l'excommunication, voudroient „ décider s'il est capable ou indigne de porter la couronne. Cette préten„ duë excommunication n'est qu'une simple declaration; & nous avons en „ France contre elle tous les remedes nécessaires, sans avoir besoin de sor„ tir hors du Royaume, ni de prendre des voyes extraordinaires. Il ne nous „ manque, ni exemples, ni preuves, pour montrer que les Evêques du „ Royaume peuvent absoudre le Roi; & les libertés de l'Eglise Gallica„ ne leur donnent incontestablement ce droit.

„ Qu'arriveroit-il, si le Pape refusoit d'entendre le Roi, sous prétexte „ qu'il est relaps, impénitent, & condamné? Quels reproches ne feroit on „ point à ceux qui auroient engagé le Prince à faire une telle démarche? „ Quelles calamités accableroient ce Royaume, où l'autorité Royale seroit „ foulée aux pieds, & où les Gouverneurs des places, & les Officiers de „ guerre, comme autant de tyrans, mettroient la confusion & le désordre? „ Sçachez donc que nous ne souffrirons jamais que les Ultramontains con„ noissent & décident de l'état de notre Roi, ni de ses droits sur la cou„ ronne.

Obstination des Ligueurs.

Les Ligueurs persisterent toûjours dans leurs sentimens, & demanderent qu'on prouvât par les saints Canons, & par des exemples autentiques, que les Evêques ont le pouvoir de révoquer ce qui avoit été ordonné par le Saint Siége, & par six Papes consecutifs. Ils soutinrent, que de tels Décrets devoient être regardés comme des décisions suprêmes du Saint-Esprit, & dont par consequent l'interprétation & la connoissance apartenoit au Saint-Siége seul; avec d'autant plus de raison, que les Souverains Pontifes, par les Brefs donnés à ce sujet, (& qui contenoient non pas une simple declaration, mais une excommunication expresse) s'étoient réservés la faculte d'en connoître, & l'avoient interdite à tous autres Juges: Que dans le crime d'Hérésie, il n'y avoit aucune prérogative à alleguer; & que les Princes n'avoient pas plus de privilege que les particuliers, dont ils suivoient les erreurs.

Schomberg ne put souffrir l'obstination des Ligueurs, & quoiqu'il fût d'ailleurs très-prudent & très-modéré, il prit la parole, & dit avec émotion: „ Vous prétendez donc, Messieurs, que le Roi doit rester dans l'inac„ tion, tandis que le Duc de Mayenne les armes à la main usurpera les „ fonctions Royales; & que, comme un curateur à une succession vacante, „ il fera tout pour empêcher qu'on ne termine cette affaire?

Il vouloit en dire davantage; mais l'Archevêque de Bourges l'interrompit. „ Quel rapport (dit ce Prélat aux Ligueurs) voulez-vous que nous „ fassions à ceux qui nous ont député? Quel sera le fruit de cette confé„ rence? Unissez-vous à nous, & faites ensorte que le Duc de Mayenne, „ dont

HENRI IV. 1593.

„ dont on connoît le pouvoir & le crédit, engage le Souverain Pontife „ à écouter favorablement les prieres de la Nation, & à donner des pou- „ voirs nécessaires au Cardinal de Plaisance son Légat, pour consommer „ une affaire, dont nous desirons l'accommodement avec une si grande ar- „ deur, & pour rendre la paix à la France, en y rétablissant la Religion „ dans sa premiere splendeur.

L'Archevêque de Lyon repliqua, que cette demande ne le regardoit point: Que les Royalistes devoient s'addresser au Saint-Siége, dont le sein est toûjours ouvert, & qui reçoit les pécheurs à pénitence septante fois sept fois: Que le Duc de Mayenne ne sortiroit jamais des bornes du respect qui étoit dû au Souverain Pontife, & ne feroit rien qui pût blesser l'autorité du Saint-Siége, ou préjudicier aux droits de ce tribunal suprême; mais que ce Prince qui s'étoit résigné avec tout ce qui lui apartenoit, à la volonté du Pape, approuveroit tout ce que Rome décideroit dans cette affaire.

La conférence est sur le point de se rompre.

Ce discours aigrit encore davantage les esprits, & l'on en vint à une dispute fort vive de part & d'autre; ensorte qu'on crut que la conférence alloit se rompre. Mais l'Archevêque de Bourges se leva, & dit avec modération: „ Permettez-nous, Messieurs, de nous retirer. " Belliévre le suivit, & tandis qu'ils parloient en particulier avec quelques-uns des leurs, plusieurs députés s'écrierent confusément. „ A Dieu ne plaise qu'on se sé- „ pare ainsi, sans avoir rien conclu. " Ils ajoûterent, qu'il faloit envoyer Schomberg à Mantes, pour prendre de nouvelles instructions de ceux au nom desquels ils agissoient, & que les députés de la Ligue de leur côté rapporteroient le Vendredi suivant à leur Conseil ce qui se seroit passé. Comme la tréve venoit d'expirer, les députés de la Ligue demanderent qu'on la prolongeât.

Les Royalistes le refuserent, & dirent qu'ils n'avoient aucun pouvoir à ce sujet; qu'on vouloit gagner du tems pour attendre l'arrivée des troupes étrangeres; qu'il se passoit plusieurs choses contre les conditions de la tréve; & qu'on en profitoit pour faire entrer des vivres dans Paris.

Enfin, après quelques discours fort vifs, on convint que la suspension d'armes seroit continuée pour trois jours. De même que les députés Royalistes avoient remis un Ecrit à ceux de la Ligue, ces derniers demanderent qu'on reçût aussi une réponse de leur part; & que si l'on refusoit d'accepter cet Ecrit de tous les députés en général, on le reçût du moins d'un d'entre eux, comme particulier.

Ecrit des députés de la Ligue.

Par cet Ecrit les confédérés, après avoir rappellé ce qui s'étoit passé dans les premieres séances de la conférence, tâchoient d'un côté de justifier leur conduite, en disant que le Pape l'avoit approuvée, & qu'ils n'avoient pris les armes que pour la défense de la Religion. De l'autre côté, ils alleguoient que Henri étoit Hérétique, & par consequent indigne de la couronne. Ils entassoient ensuite plusieurs argumens, pour détruire les espérances que ce Prince avoit données de rentrer au plutôt dans le sein de l'Eglise, & censuroient avec aigreur tout ce que l'Archevêque de Bourges avoit dit à ce sujet. Ils disoient encore, que l'Ambassade du Marquis de Pisany étoit une démarche imprudente, que les Princes, les Prélats

&

& les Seigneurs attachés au Roi avoient faite, & contraire même au respect qu'exige la dignité du Souverain Pontife. Ils ajoutoient, qu'ils souhaitoient que le Roi de Navarre agît sincerement, & sans dissimulation; mais qu'ils ne pouvoient conclure aucun traité sans le consentement & l'autorité du Pape: Que tout ce qu'ils pouvoient faire, étoit d'envoyer une Ambassade à Rome, pour représenter au Souverain Pontife le misérable état de ce Royaume, dont l'intérêt cependant les touchoit moins que celui de la Religion, pour laquelle ils sacrifieroient volontiers ce qu'ils avoient de plus cher: Qu'ils attendroient avec respect les ordres du Saint-Siége: Qu'ils feroient voir par leur conduite qu'ils n'avoient en vûë que la paix & la tranquillité publique; mais qu'il n'étoit pas juste de faire un traité sans attendre la décision de Rome. Ils demandoient aussi que, si le Pape accordoit l'absolution au Roi de Navarre, il leur fût permis de conférer des conditions de la paix avec le Souverain Pontife, & des moyens propres à maintenir la Religion, avant que de rien conclure avec le Prince, ou avec ceux de son parti. Enfin ils soutenoient, qu'on ne pouvoit conclure une tréve, qu'on n'eût répondu préalablement à ces deux Chefs.

Après que l'écrit eut été reçû, on se retira de part & d'autre. L'Archévêque de Lyon ne fit son rapport que cinq jours après, & le Conseil de la Ligue approuva presque tout ce qu'il avoit fait. Cependant quelques Ligueurs prirent son dernier Ecrit en mauvaise part, parce qu'il sembloit faciliter l'absolution du Roi de Navarre, & lui ouvrir, pour ainsi dire, une voye pour aborder le Souverain Pontife. Mais les autres députés excuserent le Prélat, en représentant que cet Ecrit, bien loin de paroître au nom & de la part de l'Assemblée, n'étoit pas même au nom des députés, & n'avoit été présenté que par un particulier. Les Ligueurs arrêterent qu'il faloit retourner à la conférence, & attendre la derniere réponse des Royalistes.

Autre conférence à la Villette.

Schomberg & Revol étant revenus de Mantes, où ils étoient allés pour parler au Roi, les députés des deux partis s'assemblerent le 11. de Juin, fête de S. Barnabé, à la Villette, village situé à une lieuë & demi de Paris. Villeroi, Claude de la Chastre, & Chrétien de Savigny de Rosne y assisterent, quoiqu'ils ne fussent pas du nombre des députés, & se placerent hors les rangs. L'Archévêque de Bourges, comme on en étoit convenu dans la derniere séance, présenta un Ecrit, par lequel on exposoit fidèlement & en peu de mots, tout ce qui s'étoit passé dans les conférences, & ce que le Roi avoit résolu de faire, en appellant près de lui des Evêques & des Théologiens. On offroit en dernier lieu une tréve générale; & on avoit ajoûté des protestations en cas de refus de la part des Ligueurs. Les députés de ce parti s'étant retirés à l'écart pour conférer ensemble, répondirent qu'ils recevoient l'Ecrit, quoiqu'il ne fût pas tout-à-fait conforme à la vérité des faits, & qu'on y trouvât plusieurs choses autrement exprimées qu'elles n'avoient été dites: Qu'ils trouvoient plus à propos d'écrire en entier les actes de la conférence: Que quant à la tréve, il étoit surprenant de voir les Royalistes demander ce traité avec tant d'ardeur, tandis que d'un côté ils pressoient si vivement le siége de Dreux, & que de l'autre, le Duc de Mayenne avoit écrit au Comte de Mansfeld, pour

Tréve offerte par les Royalistes.

Henri IV. 1593. faire sortir de France les troupes étrangeres, & l'empêcher de continuer le siége des châteaux qui étoient sur la frontiere: Qu'ils feroient au surplus ce qu'ils croyoient être le plus salutaire à la République: Qu'ils ne pouvoient passer sous silence l'emportement de quelques Prédicateurs Royalistes, qui vomissoient dans la chaire de vérité, des blasphêmes hérétiques: Qu'ils n'entendoient point parler des Ministres Protestans; mais de quelques prétendus Catholiques, qui sous l'habit de Pasteurs, osoient débiter des dogmes pernicieux, & dont il étoit de l'intérêt public de réprimer les discours.

L'Archévêque de Bourges repliqua, qu'il suffisoit de rédiger par sommaires les actes de la conférence: Qu'il ne s'agissoit plus du siége de Dreux: Que quant aux Prédicateurs, on informeroit contre eux, & que s'il se trouvoit des témoins, on puniroit les accusés comme ils le méritoient.

L'assemblée fut ensuite congédiée. L'Archévêque de Lyon fit son rapport deux jours après. Dès que la Messe fut dite, il remit l'Ecrit des Royalistes, qui fut lû publiquement. Les Ligueurs jugerent à propos de n'y répondre, qu'en rendant publics les actes de la conférence, qu'Honoré du Laurent avoit fait imprimer, & dont on avoit déja envoyé aux Royalistes des copies en feuille. Cette démarche étoit contraire à une condition dont on étoit convenu; car on s'étoit promis réciproquement de ne rien faire imprimer que du consentement des députés des deux partis.

On ne sçait par quel moyen les Ligueurs avoient trouvé une copie de cet Ecrit, dont on a déja parlé, par lequel les Catholiques Royalistes promettoient aux Protestans de ne rien faire dans la conférence de Surêne qui pût leur porter préjudice. La Ligue s'éleva contre cet Ecrit, & dit hautement, que les Royalistes qui sembloient avoir un véritable zéle pour la Religion, l'exposoient cependant à un danger évident, & contribuoient aux progrès de l'Hérésie. Ils ne faisoient pas attention qu'on ne pouvoit rendre la tranquillité à l'Etat, sans satisfaire les Protestans. Ils peignirent cet Ecrit des plus noires couleurs, & employerent mille hyperboles pour rendre le parti contraire plus odieux. Les Ligueurs parlerent ensuite de la tréve; la Chastre & de Rosnes se trouverent de sentiment contraire à ce sujet. Cette question fut agitée entre les gens de guerre; car une suspension d'armes les regardoit particulierement. La Chastre soutenoit, que dans les circonstances présentes, les peuples étant fatigués, & ne consentant à la guerre que parce qu'ils ne pouvoient espérer la paix, les villes étant épuisées, & les troupes étrangeres encore hors d'état de se mettre en marche, la tréve étoit utile & nécessaire: Que pendant cette tréve on reprendroit haleine: Que les peuples, qu'une guerre continuelle avoit presque abattus, joüiroient de quelques momens de repos, & reprendroient ensuite les armes avec plus de courage, si les Royalistes persistoient avec obstination dans leurs premiers sentimens: Qu'on feroit entrer des vivres dans les villes qui en avoient un besoin extrême: Qu'enfin on pourroit attendre, sans rien craindre, l'arrivée des troupes auxiliaires.

Sentimens contraires parmi les Ligueurs à ce sujet.

De Rosnes disoit au contraire, que la tréve énerveroit les courages, & que dès que les peuples auroient goûté le repos de cette paix passagere, ils ne voudroient plus supporter les travaux de la guerre; Que d'ailleurs, un tel traité

traité étoit contraire aux fermens que les confédérés avoient faits, de ne conclure ni paix ni tréve avec les Sectaires, fans confulter le Pape & le Roi d'Efpagne: Que la tréve qu'on propofoit feroit perdre l'occafion de créer un Roi Catholique, pour l'élection duquel les Etats du Royaume étoient affemblés: Qu'on ne devoit pas commencer cette importante affaire, qui tenoit la France & toute la Chrétienté en fufpens, fi le parti n'étoit appuyé par une puiffante armée, qu'on ne pourroit lever pendant une fufpenfion d'armes. Henri IV. 1593.

Le Duc de Mayenne naturellement irréfolu, ne pouvoit fe déterminer fur le choix de l'un ou de l'autre fentiment. Le Tiers-Etat & la Nobleffe fuivoient celui de la Chaftre. Le Clergé au contraire preféroit la guerre à la paix. L'autorité du Légat du Pape l'emporta. Le Cardinal de Pellevé préfenta une lettre qu'il avoit reçûë de lui, (car il étoit malade,) & il la lut à l'Affemblée. Le Légat y expofoit que, puifque la conférence ne produifoit pas l'effet qu'on en attendoit, & que les Catholiques attachés au Roi de Navarre refufoient d'abandonner les Sectaires, pour s'unir aux autres Catholiques, il faloit rompre entierement la négociation, & ne plus parler, ni de ce Prince hérétique, ni de fes fauteurs & adhérans. Il menaçoit ceux qui agiroient autrement, des cenfures eccléfiaftiques, & leur declaroit qu'ils encourroient la difgrace du Souverain Pontife, qui, quoiqu'il eût promis de foutenir une fi jufte caufe, feroit néanmoins fi irrité de cet outrage, qu'il abandonneroit ceux qui, au mépris de fon autorité, oferoient traiter de la paix, ou menager une tréve avec un Hérétique & un relaps: Que pour ne pas compromettre la dignité du S. Siége, & le caractère dont il étoit lui-même revêtu, & pour fatisfaire aux inftructions qu'il avoit reçûës du Pape, il fortiroit de Paris & du Royaume, fi l'on ne fuivoit fes avis. Il prioit donc le Cardinal de Pellevé, d'exhorter le Clergé au nom du Souverain Pontife & de fon Légat, de conferver la fidélité & le refpect dû au S. Siége. & de facrifier, s'il en étoit befoin, leurs vies pour le maintien de la Religion. Il prioit encore le Cardinal de repréfenter aux autres Ordres, qu'ils devoient perfévérer avec la même fermeté, & prendre garde qu'une delibération faite fans examen, & avec trop de précipitation, ne ternît la gloire qu'ils s'étoient acquife par une courageufe piété, & au milieu de tant de dangers. Enfin il exhortoit tous les Ordres à élire au plutôt un Roi véritablement Catholique, & qui eût toutes les qualités néceffaires pour la défenfe de la Religion & de l'Etat. Il finiffoit, en difant que le Pape demandoit d'eux une prompte élection, perfuadé que c'étoit le feul moyen de conferver le Royaume & la Foi. La Nobleffe parut peu touchée de ce difcours. Cependant, pour fembler accorder quelque chofe au Légat, on remit à un autre tems la délibération fur la tréve. Lettre du Légat.

Comme on avoit propofé pour Roi l'Archiduc Erneft d'Autriche, Gouverneur des Païs-bas, à qui l'on donneroit en mariage l'Infante d'Efpagne, les Etats de la Ligue répondirent, après avoir donné quelques loüanges à ce Prince, qu'ils ne pouvoient en cela fuivre les avis du Roi Catholique: Que les loix & l'ufage de ce Royaume, qui n'avoit jamais eu pour Réponfe des Etats de la Ligue.

 maî-

Henri IV. 1593.

maître un Prince étranger, étoient contraires à cette élection: Que si les Etats donnoient la couronne à l'Archiduc, toute la Noblesse Françoise & tous les peuples désapprouvant leur choix, s'éleveroient contre eux, & se joindroient à leurs adversaires: Que cependant, pour témoigner leur reconnoissance à Sa Majesté Catholique & montrer qu'ils vouloient encore augmenter les obligations qu'ils lui avoient déja, ils la prioient de leur permettre de choisir quelque Prince François pour leur Roi, & de lui accorder l'Infante d'Espagne en mariage: Que si les Ambassadeurs de cette Couronne ne rejettoient pas cette proposition, & avoient des pouvoirs suffisans, l'Assemblée étoit disposée à traiter des conditions de ce mariage.

Pendant que les Espagnols delibéroient entr'eux, on agita la question de la tréve; car les Royalistes demandoient une réponse précise. Dans une séance qui se tint le lendemain sur le même sujet, Gilbert Genebrard, qui prenoit la qualité d'Archévêque d'Aix (1), s'emporta dans la chaleur de la dispute contre Jerôme Hennequin, Evêque de Soissons, & contre Aimar Hennequin, Evêque de Rennes, son frere, & les traita de brouillons & de prévaricateurs. Ces deux Prélats offensés s'en étant plaints, Genebrard fut obligé de leur demander pardon, même par un écrit signé de sa main, & de se dédire avec autant de honte, qu'il avoit parlé témérairement.

Tumulte à Paris sur ce qu'on s'opposoit à la tréve.

Le peuple ayant appris que le Légat s'opposoit à la tréve, courut en foule à la maison de ville. Guillaume Aubert, Avocat général en la Cour des Aides, parla pour le peuple. Ce Magistrat fit voir la nécessité de conclure une tréve, & de finir la guerre. Il représenta, que si l'on ne donnoit quelque satisfaction à cette populace, l'émeute deviendroit bientôt une vraye sédition. Marteau (2), Prevôt des marchands, obtint un délai, & renvoya l'affaire au Duc de Mayenne, qui usa de différentes remises, tantôt sous prétexte d'une maladie, & tantôt à cause de ses autres occupations, & par la crainte d'offenser le Légat.

La suspension d'armes étoit expirée, sans que les Ligueurs eussent répondu aux Royalistes. Le peuple commençant à s'émouvoir, on envoya d'abord le Comte de Belin à S. Dénis, & ensuite Louis de l'Hôpital-Vitry, & Pontallier de Tallemai, afin d'obtenir une suspension d'armes pour dix jours. On leur en accorda une de quatre, & sur le reste on consulta le Roi, qui étoit encore au siége de Dreux. Jaques-Auguste de Thou, qui avoit d'autres affaires à communiquer à S. M. fut encore chargé de celle-ci. Le Roi jugea à propos d'accorder aux Ligueurs ce qu'ils demandoient; afin que pendant qu'ils delibéreroient sur la tréve générale, il pût assister plus facile-

(1) Il tenoit cet Archévêché de la Ligue, & il en avoit pris possession au mois de Septembre de cette année. Il se comporta dans la suite avec beaucoup d'imprudence. Il fut banni du Royaume par Arrêt du Parlement d'Aix l'an 1596. avec défense d'y rentrer, sous peine de la vie. C'étoit le plus ardent & le plus fou des Evêques Ligueurs. Il a fait néanmoins de beaux ouvrages.

(2) La Chapelle Marteau, nommé Prevôt des Marchands par la Ligue.

facilement dans ce tems de repos, à l'Assemblée des Evêques & des Théologiens, qu'il avoit indiquée pour le mois prochain.

Le Roi écrivit de Mantes à René Benoist, Curé de S. Eustache, le 9. de ce mois de Juin, pour l'engager à le venir trouver, étant dans la résolution de se faire instruire des verités de la Foi. Benoist, par le conseil du Duc de Mayenne, ayant montré au Légat la lettre du Roi, ce Prélat loüa la fidélité du Curé de S. Eustache, & lui dit de répondre au Prince de Navarre, qu'il ne pouvoit l'aller trouver sans la permission du Pape.

Le Légat devient odieux au peuple.

Le Légat se rendit par-là encore plus odieux. Les peuples qui étoient las de la guerre, & qui cherchoient un remede aux maux dont ils étoient accablés, disoient hautement: Qu'il s'éloignoit de la conduite d'un pere commun, & d'un médiateur désintéressé: Qu'il se laissoit gouverner par les Espagnols, & n'agissoit que par leurs conseils: Que bien loin de suivre l'exemple du bon Pasteur, qui ramenoit sur ses épaules la brebis égarée, il empêchoit les autres de s'acquitter de leur devoir.

Cependant l'affaire de la tréve s'avançoit. Un député de l'Orleanois assûra, qu'il étoit porteur d'un pouvoir donné à la Chastre par les trois Ordres de cette Province, pour traiter avec le Duc de Mayenne, & conclure la paix, ou du moins menager une tréve, avec protestation, que si l'on n'apportoit au plutôt quelque soulagement aux calamités publiques, cette Province songeroit elle-même à son salut. Le Légat n'en fut pas moins infléxible, & livré tout entier aux factieux, il tâcha d'allumer encore davantage le feu de la division dans Paris. Il permit même qu'on répandît des libelles contre ceux qui approuvoient la conférence, & quelques bons citoyens s'en étant plaints, on leur répondit avec impudence, que ces libelles avoient été faits par les Politiques, pour désunir ceux de la Ligue.

Informations contre les auteurs de la prétenduë sédition de la Villette.

Le Duc de Mayenne permit cependant qu'on informât contre les auteurs de ces écrits; mais pour éluder une si juste poursuite, on fit un crime à quelques citoyens amateurs de la paix, & entre autres à Charles Elin & à Bonard, de ce que dans la derniere conférence tenuë à la Villette, ils avoient paru à la tête de la populace, qui demandoit aux députés Royalistes, ou la paix, ou une tréve. Ces deux bourgeois dirent pour leur défense, qu'ils ne s'étoient point addressés aux Royalistes; mais à ceux de leur parti, qui entroient confusément avec les députés dans le lieu de la conférence. Le Lieutenant Civil ordonna aux Commissaires Jaquet & Bazin, hommes factieux, & qui, comme on leur reprocha au Parlement, avoient encore les mains teintes du sang de Brisson, de l'Archer & de Tardif, d'informer contre les auteurs de la prétenduë sédition de la Villette. On comprenoit dans la même Ordonnance ceux qui avoient tenu quelques discours contre le Pape, son Légat, & les Princes qui étoient attachés à la Ligue.

Le Parlement defend:

Tout Paris étoit indigné de voir l'Inquisition Espagnole s'introduire peu-à-peu en France, à la faveur de ces odieuses recherches, & de ce qu'on sondoit, pour ainsi dire, les esprits, pour tenter si l'on pourroit pousser

HENRI IV. 1593.

plus loin la violence. Le Parlement ayant eu connoissance de cette affaire, le Lieutenant Civil fut reprimendé d'avoir commis des hommes si factieux & si suspects, pour faire le procès à des citoyens. Les Enquêtes s'étant assemblées dans la Grande-Chambre, tous les Conseillers parurent également allarmés du danger où étoit Paris, & convinrent qu'il faloit se servir de leur autorité, pour secourir la République. On arrêta donc que les informations qui étoient déja faites, seroient remises au Procureur général, avec défense de les continuer. On défendit encore au Lieutenant Civil, de déléguer des Commissaires dans des procès criminels, contre des domiciliés & bourgeois de Paris. Ceci se passa le 19. de Juin, & des députés du Parlement allerent en informer le Duc de Mayenne. Il parut le même jour un Edit du Conseil de la Ligue, par lequel on défendoit sous peine de mort, les Assemblées particulieres qui excederoient le nombre de six personnes.

de les continuer.

Le Parlement ayant indiqué une Assemblée générale de toutes les Chambres, pour conférer sur l'état présent des affaires, les Espagnols crurent qu'il faloit prévenir cette delibération. Ils proposerent donc de nouvelles conditions, & demanderent que pendant qu'on les examineroit, on suspendît l'Assemblée du Parlement.

De Rosnes & de la Chastre faits Maréchaux de France par la Ligue.

Le Duc de Mayenne envoya le Comte de Belin pour faire remettre cette Assemblée à quelques jours; & afin d'amuser le peuple par quelque spectacle éclatant, Rosnes prêta au Parlement, où il y eut un très-grand concours de monde, le serment de Maréchal de France. La Chastre avoit reçu le même honneur quatre jours auparavant. Cette cérémonie se fit le matin.

Assemblée du Louvre. Discours de Taxis pour l'élection d'un Roi.

Après midi, il se tint une Assemblée dans le Louvre. Le Duc de Mayenne, le Légat, le Cardinal de Pellevé, & douze députés des Etats y assisterent. Le Duc de Feria y fit parler Jean-Bâtiste Taxis, qui dit que le Roi Catholique s'étoit toûjours proposé de secourir la Religion, qui étoit prête à succomber sous la force des armes du Prince de Bearn. „ Quoique „ le Roi mon Maître, continua-t-il, puisse se plaindre de ce qu'après tant „ de travaux & de dépenses, les Etats du Royaume ne lui ayent pas ac„ cordé ses demandes; cependant comme l'intérêt de la Religion est le prin„ cipal motif de ses démarches, il vous declare par la bouche de ses Am„ bassadeurs, que si vous élisez l'Infante Isabelle, & celui qui entre les „ Princes François (y compris les Princes de la maison de Lorraine,) sera „ nommé par Sa Majesté Catholique, elle s'oblige de donner en mariage à „ ce Prince l'Infante sa fille. Elle veut bien encore consentir que tout ce „ qui aura été fait en faveur de l'Infante, soit nul, si elle n'épouse le Prin„ ce François; & l'on fera à ce sujet une réponse précise dans deux mois. „ Si toutes ces propositions ont leur effet, il y aura un mois après l'élec„ tion une armée sur votre frontiere. Deux autres mois ensuite, cette „ armée sera suivie par un second corps de troupes; & tous les secours qu'il „ vous a promis, paroîtront regulierement dans les tems fixés.

Taxis ajoûta, qu'il sembloit cependant raisonnable de diminuer les troupes que son maître s'étoit engagé de fournir. Il fit ensuite de magnifiques pro-

protestations de la sincerité du Roi Catholique, & de son zèle pour les intérêts de la France & de la Religion; & il en prit à témoins le Légat du Pape, le Cardinal de Pellevé, & les autres Princes & Seigneurs qui étoient présens. Il repeta souvent, que si l'on n'acceptoit au plutôt les propositions qu'il avoit faites, le danger auquel le Royaume & la Foi seroient exposés, ne toucheroient plus Sa Majesté Catholique.

Le Légat prit ensuite la parole, & après avoir fait quelques excuses de son absence, causée par une maladie, il dit que les Espagnols l'avoient prié d'être témoin des conditions qu'ils proposoient: Qu'il n'avoit pû leur refuser cette demande, & qu'il n'avoit différé de dire son sentiment, que parce que ces propositions étoient chargées d'un grand nombre de difficultés, & paroissoient contraires aux loix & aux privileges du Royaume: Que les ayant examinées avec soin, il ne pouvoit plus s'empêcher de dire ce qu'il en pensoit: Que le Souverain Pontife vouloit conserver dans ce Royaume la Religion Catholique, Apostolique & Romaine, ce qu'on ne pouvoit faire sans élire un Roi de cette même Religion: Qu'on ne pouvoit rejetter sans imprudence, & sans se rendre coupable d'une espece d'apostasie, les propositions des Espagnols: Qu'ainsi il exhortoit & conjuroit, au nom de Sa Sainteté, tous les François à les accepter au plutôt; de crainte que, tandis que le Roi d'Espagne ne manquoit à rien de tout ce qu'on pouvoit attendre d'un Prince si religieux & si orthodoxe, ils ne semblassent de leur côté manquer à ce qu'ils se devoient à eux-mêmes.

Brigues pour l'élection.

Ce discours parut aux Espagnols & au Légat comme un tocsin, qui alloit mettre en mouvement les Princes & tous les Seigneurs François, dans l'incertitude où ils seroient de celui sur qui tomberoit le choix de Philippe, pour lui faire épouser l'Infante. Charles de Savoye Duc de Nemours, jeune Prince emporté par une ambition démesurée, avoit envoyé le Baron de Thenissai à Paris, pour conférer de l'affaire de l'élection avec le Duc de Mayenne, son frere uterin. Il lui avoit fait offrir tous ses services pour lui procurer les suffrages des députés des Provinces; mais en même tems il lui avoit demandé que, s'il croyoit que les Espagnols ne consentissent point à son élection, il l'aidât à son tour (lui Duc de Nemours) à obtenir une place qu'il ne pouvoit occuper lui-même.

Le Duc de Guise appuyé d'un si grand nom, briguoit aussi le Trône. La mémoire encore récente du Duc son pere, & la faveur des factieux le lui firent espérer, & les Espagnols pancherent à la fin de son côté.

Le Duc de Mayenne, maître des affaires, dépositaire de l'autorité suprême, & Lieutenant général de la Couronne, n'avoit pas perdu toute espérance, quoiqu'il sçût que les Espagnols le haïssoient; il se flattoit encore de la préférence, & se laissa tromper, jusqu'au point de permettre qu'on procedât sérieusement à l'élection.

Lettre des Catholiques Royalistes aux députés

Cependant le bruit se répandit qu'on avoit nommé secretement quatre Princes de la maison de Lorraine, & que le Roi d'Espagne choisiroit au plutôt l'un d'eux. Les députés du parti Royaliste qui étoient à Saint-Dénis, où ils attendoient la réponse des députés de la Ligue, leur écrivirent le 24. de Juin, jour de la fête de S. Jean-Bâtiste, dans le dessein que cette lettre

HENRI IV. 1593.

de la Ligue pour troubler l'élection.

tre devînt publique, & troublât le projet de l'élection. Les Royalistes s'attachoient principalement dans cet écrit à faire voir les indignes artifices des Espagnols, qui pressoient l'élection afin de couper toutes les voyes de réconciliation; ils représentoient aux Ligueurs, qu'en accordant à Philippe la permission de nommer un Roi de France, ils rendroient maîtres de ce Royaume les ennemis declarés de l'Etat. Ils exhortoient ensuite les Ligueurs à la paix, en leur faisant sentir qu'une plus longue désunion seroit également fatale au Royaume & à la Religion: Qu'il n'y avoit point d'autre moyen de finir les troubles, que de se soûmettre à l'autorité du Prince, qui par le droit de succession étoit leur Roi légitime: Qu'ils devoient peu se confier aux foibles secours des Espagnols, qui n'exécuteroient rien, quoiqu'ils promissent beaucoup, & qui n'avoient d'autre but que d'allumer une haine irreconciliable entre les deux partis, pour les accabler & exterminer ensuite l'un & l'autre.

Les Royalistes écrivirent aussi à l'Archévêque de Lyon. Ce Prélat supprima la première lettre; mais on en répandit de tous côtés des copies, & elle devint publique. L'affaire ayant été portée dans l'Assemblée des Etats, les ardens factieux avancerent qu'il faloit accepter les propositions faites par les Espagnols, & que la France en tireroit un grand fruit. Plusieurs au contraire soutinrent, que ces propositions étoient captieuses. „ Car pourquoi, „ disoit-on, laisser si long-tems en suspens l'élection, ou pourquoi les Etats ne peuvent-ils eux-mêmes y proceder en liberté? Les Espagnols „ n'agissent ainsi, qu'afin qu'en acceptant les propositions qu'ils ont faites, „ & qu'ils n'exécuteront jamais, on ne puisse plus parler de paix avec ceux „ qui suivent le parti du Roi de Navarre. S'ils ne sont pas en état d'accomplir ces magnifiques promesses qu'ils nous font, ne nous est-il pas „ plus avantageux, pendant que les choses sont encore en état, de traiter „ à des conditions raisonnables avec le Roi de Navarre, que de nous engager dans une guerre éternelle, & d'enrichir des étrangers aux dépens „ de notre patrie?

Tel étoit le sentiment de la Chastre. Ce Seigneur le soutint avec tant de fermeté, qu'il obligea les Espagnols de ne plus différer à nommer enfin le Prince qu'ils vouloient couronner. Le 28. de Juin, Villeroi sortit de Paris, après avoir dit, comme on le crut alors, le dernier adieu au Duc de Mayenne. Plusieurs en tirerent un mauvais augure, comme si la faction des Espagnols l'emportoit sur ceux qui étoient animés d'un véritable zèle pour leur patrie.

Arrêt du Parlement de Paris pour l'exclusion d'un Prince étranger.

Le même jour, le Parlement s'assembla. On delibéra mûrement sur l'état présent des affaires, & la Cour donna un Arrêt, par lequel, après avoir protesté de son zèle pour la défense de la Religion Catholique, Apostolique & Romaine, & des droits du Royaume, sous la protection d'un Roi très-Chrétien, & François de nation, elle ordonnoit, que Jean le Maître, Président portant la parole, accompagné d'un nombre suffisant de Conseillers, & en présence des Princes & des Seigneurs qui étoient alors à Paris, on prieroit le Duc de Mayenne de ne faire aucun traité qui tendît à transférer la couronne à quelque Prince ou à quelque Princesse d'une autre Nation;

de

de veiller au maintien des loix de l'Etat ; & de faire exécuter les Arrêts de la Cour, donnés pour l'élection d'un Roi Catholique & François ; Qu'on lui représenteroit encore, que puisqu'on lui avoit confié l'autorité suprême, il devoit prendre garde que, sous prétexte de Religion, on ne mît, au préjudice des loix du Royaume, une maison étrangere sur le Trône de nos Rois ; Qu'il étoit également obligé de chercher de prompts remedes aux calamités extrêmes, sous le poids desquelles le peuple gémissoit.

HENRI IV. 1593.

Au surplus, l'Arrêt du Parlement annulloit & cassoit, comme contraires à la Loi Salique & aux autres loix fondamentales de la Monarchie, tous les traités & conventions, ou qu'on avoit déja faits, ou qu'on pourroit faire dans la suite pour l'élection d'un Prince étranger, ou d'une Princesse étrangere.

Remontrances du Parlement au Duc de Mayenne.

On ne put faire ces remontrances le même jour, parce que le Duc de Mayenne refusa, sous quelque prétexte, de les entendre. Le lendemain, les députés du Parlement se transporterent à l'hôtel de Nevers, où étoit ce Duc ; le Président le Maître lui dit, qu'il étoit chargé de lui faire des remontrances sur deux principaux objets : Qu'il le prioit d'abord de faire ensorte que dans l'élection d'un Roi, on n'eût aucun égard à l'Infante d'Espagne. „ En effet, continua-t-il, rien n'est plus contraire à la Loi Salique, cette Loi „ si religieusement observée depuis le regne de Clovis, & qui exclut les „ femmes du Trône de nos Rois. Nos ancêtres l'ont établie en France pour „ deux raisons particulieres. Ils vouloient d'abord empêcher que la Cou- „ ronne ne passât dans une maison étrangere, ce qui arriveroit si les femmes „ pouvoient y avoir quelque droit par succession. En second lieu, ils crai- „ gnoient que les François, cette Nation belliqueuse, & qui surpasse en „ courage tous les peuples de la terre, ne se vissent soûmis à l'empire d'u- „ ne femme, & ne dégénérassent de la vertu mâle de leurs peres, sous „ un si foible & honteux gouvernement.

„ L'expérience nous a appris, ajoûta-t-il, que la domination des femmes „ est funeste à la France. Combien de séditions & de guerres civiles Fre- „ degonde & Brunehault ont-elles causé sous la première race de nos Rois ? „ Dans la seconde, quels troubles a-t-on vû à l'occasion de Judith, femme „ de Louis le débonnaire ? Dans la troisième, combien s'en sont élevés „ sous la régence de Blanche, mere de Louis IX., Espagnole de naissance ? „ Enfin on se souvient encore avec horreur des sanglantes tragédies dont „ la France a été le théâtre sous Catherine de Medicis.

„ Par les Lettres patentes qui ont été enregistrées au Parlement, il y a „ quelques mois, & publiées à son de trompe dans tous les carrefours de „ la ville, vous avez vous-même confirmé de nouveau la Loi Salique, en pro- „ mettant de conserver toutes les loix du Royaume. Par l'Arrêt du Parlement „ donné dans le même tems, les Chambres assemblées, le 21. de Novem- „ bre, & qui a été publié, afin qu'il fût notoire & eût la force d'une loi, „ il est porté expressement, que l'Assemblée des Etats ne pourroit transférer la „ Couronne dans une maison étrangere. Ainsi, pour declarer l'Infante d'Espagne „ Reine de France, il faut détruire toutes les loix de l Etat, renverser la Loi Sali- „ que, & anéantir vos Lettres patentes & l'Arrêt du Parlement ; ce qu'on ne peut „ faire sans allumer dans ce Royaume des troubles que rien ne pourra terminer.

HENRI IV. 1593.

„ La Noblesse qui s'est attachée au Roi de Navarre, & qui fait sa principale force, ne suit son parti, que parce qu'elle croit que nous ne sommes engagés dans cette guerre, qu'à l'instigation des Espagnols, & pour favoriser leurs ambitieux projets: Que ne feroit-elle pas, si elle voyoit ses soupçons justifiés par nos démarches? Tout ce qu'il y a de Gentilshommes attachés à la Ligue, & toutes les villes s'éleveroient bien-tôt contre une élection si contraire à toutes les loix du Royaume, & passeroient aussi-tôt du côté de nos ennemis. Il est même certain, quoi qu'on en dise, que le Souverain Pontife & tous les Princes de l'Italie & de la Chrétienté désapprouveroient notre conduite. Les Provinces, comme le Languedoc, le Dauphiné & l'Auvergne, qui n'ont point envoyé de députés à l'Assemblée des Etats, souscriroient-elles à un tel choix? Celles qui en ont envoyé pour l'élection d'un Roi Catholique, & François de nation, ont-elles eu intention de donner leurs suffrages pour une étrangere?

„ Mais, dira-t-on, la puissance & la grandeur de Philippe, qui seul est l'appui de la Ligue, excusera notre choix. Quels secours peut-on attendre de ce vieux Roi? Depuis cinq ans, quel fruit la Ligue a-t-elle tiré de la prétenduë protection de ce Prince? Quels progrès fera-t-il dans un Royaume étranger, lui qui pendant trente ans a inutilement employé toutes ses forces & toutes ses richesses, sans pouvoir venir à bout de réduire les Provinces-Unies? Lorsque toute la Noblesse du Royaume, ennuyée de la domination des étrangers, se sera jettée du côté du Roi de Navarre, quelle ressource aurons-nous du côté de l'Espagne?

„ On ne peut nier que la Ligue n'ait de grandes obligations à S. M. C. des troupes qu'elle lui a fournies depuis peu; mais les Espagnols n'ont-ils pas aussi de grandes obligations aux François? Ne leur sont-ils pas redevables d'avoir porté le flambeau de la Foi dans leur païs, & d'en avoir autrefois extirpé l'Hérésie? Les bienfaits du Roi Catholique, quelque grands qu'ils soient, peuvent-ils être comparés avec ce service signalé? Nous ne pouvons croire que les orgueilleuses propositions des Ambassadeurs d'Espagne ayent été faites de l'aveu de Philippe, Prince qui a autant de modération que de Religion; il sçait sans doute qu'il lui seroit honteux de paroître s'être engagé dans cette guerre, plutôt pour augmenter sa puissance, que pour procurer la gloire de Dieu, & conserver la Foi, qui dans ce Royaume étoit exposée à un si grand danger.

„ Sur ces motifs la Cour de Parlement, persuadée qu'on ne peut, sans se couvrir d'une infamie éternelle, faire passer la couronne dans une maison étrangere, a jugé à propos de vous prier, d'interposer l'autorité dont vous êtes le dépositaire, pour empêcher que dans l'élection d'un Roi Catholique, on ait égard aux prétendus droits de l'Infante d'Espagne; & a declaré nulles toutes les conventions faites ou à faire à ce sujet.

„ Quant aux calamités publiques, il est inutile de vous en faire le détail, parce que vous en avez une entiere connoissance, & que vous en gémissez vous-même. Ayez donc soin d'y remedier au plutôt, de crainte que la patience de ce peuple, prêt à tout souffrir pour la Religion, ne se tourne en désespoir. Nous sçavons, qu'ayant le dessein de soulager nos

„ maux,

„ maux, & de secourir la garnison de Dreux, réduite aux dernieres extrê-
„ mités, vous n'avez pas rejetté la tréve générale que les Royalistes ont
„ offerte: Que la Noblesse & le Tiers-Etat ont suivi votre sentiment; mais
„ que le Légat du Pape s'est opposé à un conseil si salutaire. Est-il vrai-
„ semblable que ce Légat ait agi par les ordres du Souverain Pontife? Le
„ Pape auroit-il désapprouvé la tréve, lui qui a jugé à propos d'en faire une
„ pour lui-même avec Lesdiguieres, & d'employer secretement la média-
„ tion de personnes interposées pour conserver Avignon.

„ Si vous vous servez si peu de votre puissance, & si vous déférez aveu-
„ glément aux avis d'un Légat, dans une affaire qui regarde le gouverne-
„ ment politique, vous vous rendrez vous-même méprisable; vous avilirez
„ l'autorité qu'on vous a confiée; vous déshonorerez votre Conseil; & vous
„ enfreindrez les sermens que vous avez faits, de conserver les loix & les
„ privileges du Royaume, qui consistent particulierement à ne point recon-
„ noître l'autorité du Pape & de ses Légats dans les matières qui ne sont
„ point soûmises à la Jurisdiction Ecclésiastique, comme les traités de paix
„ & les tréves.

„ Toutes les fois que les Papes ont voulu forcer les Rois à suivre leurs
„ avis, nos ancêtres ont résisté avec fermeté. En 1232 le Pape ayant
„ voulu faire une tréve entre Philippe-Auguste, & Henri III. Roi d'An-
„ gleterre, le Conseil du Roi prononça, que le Souverain Pontife n'avoit au-
„ cune autorité dans cette matière, & que le Roi n'étoit pas tenu de lui
„ obéir. En 1295. (1) comment Philippe le Bel reçut-il les ordres du
„ Pape qui le vouloit obliger à faire une tréve avec Albert d'Autriche, &
„ Edouard I. Roi d'Angleterre?

„ Nous vous exhortons donc, & nous vous conjurons de soulager au
„ plutôt le peuple, qui est accablé sous le poids de ses maux. Soyez in-
„ fléxible aux sollicitations du Légat & de ces autres factieux, à qui les ca-
„ lamités publiques causent un plaisir secret, & imitez l'exemple de Louis
„ XII. votre bisayeul maternel, que l'amour qu'il eut pour ses sujets a fait
„ surnommer le Pere du peuple.

Réponse du Duc de Mayenne à ces remontrances.

L'Arrêt que le Parlement avoit donné, sans en communiquer avec le Duc de Mayenne, lui avoit extrêmement déplu; mais il n'osa faire paroître son mécontentement; & quoiqu'il sentît que des remontrances faites avec tant de liberté mettoient un frein à sa puissance, il cacha ses sentimens, & répondit en peu de mots. „ Depuis qu'on m'a confié le gouvernement de l'E-
„ tat, mon premier soin a toûjours été de défendre la Religion Catholique,
„ & de maintenir les droits du Royaume; mais il semble à présent que
„ je ne suis plus nécessaire à l'Etat, & qu'on peut se passer facilement de
„ moi. J'aurois souhaité dans la place où je suis, que le Parlement n'eût
„ rien décidé dans une affaire de cette importance, sans me consulter.
„ Quant aux remedes qu'il est nécessaire d'apporter aux calamités publi-
„ ques, j'ai d'abord panché du côté de la tréve générale; mais en Prince
„ Catho-

(1) M. de Thou met 1287. c'est une faute palpable, Boniface n'ayant monté sur le Saint Siége qu'en 1294.

HENRI IV. 1593.

„ Catholique j'ai respecté les avis du Légat, & je n'ai encore rien décidé.
„ Au surplus, je ferai tout ce qui me sera possible, & ce qui paroîtra raisonnable sur les deux chefs de vos remontrances. " Ceci se passa devant une nombreuse Assemblée.

Le lendemain le premier Président le Maître fut mandé par le Comte de Belin. Ce Magistrat, accompagné d'Etienne de Fleury & de Pierre d'Amonrs, Conseillers, alla chez l'Archévêque de Lyon, où le Duc de Mayenne avoit dîné. Ce Prince éclata, & fit voir toute l'indignation & le dépit que lui causoit l'Arrêt du Parlement. „ L'injure, dit-il, qu'on m'a faite est „ trop sensible, pour la dissimuler; & puisqu'on se joüe ainsi de moi, j'ai „ résolu de casser l'Arrêt du Parlement de Paris. L'Archévêque de Lyon „ va vous expliquer mes sentimens, & les motifs qui me déterminent à agir „ ainsi; j'espere que vous les approuverez.

L'Archévêque de Lyon ayant eu ordre de parler, fit de grandes plaintes de l'injure faite au Duc de Mayenne, & dit que, par l'attentat le plus outrageant, le Parlement s'étoit joüé du Prince, & avoit méprisé son autorité, en agissant sans le consulter, quoiqu'il fût présent à Paris.

Fermeté du premier Président le Maitre.

Le premier Président ne put suffrir ce terme de joüer, que l'Archévêque avoit souvent repété, ce Magistrat, avec une gravité digne de son caractère, l'interrompit & lui dit: „ Je ne puis, Monsieur, sans émotion vous „ entendre repéter ce que mon respect m'a fait dissimuler, lorsque le Prince „ a parlé. En me regardant comme particulier, vous pourriez me parler „ ainsi que vous le jugeriez à propos; mais dès que la Compagnie respec„ table que je représente ici est blessée par des termes injurieux, je dois en „ être offensé, & ne le puis souffrir. Sçachez donc que le Parlement rend „ à chacun ce qui lui est dû, qu'il ne trompe ni ne joüe personne.

Le Maître ajoûta, qu'il avoit jusqu'alors admiré la profonde érudition de l'Archévêque de Lyon; mais que ce Prélat pouvoit sçavoir beaucoup de choses, sans connoitre l'étenduë du respect qui étoit dû au Parlement. On se fit ensuite réciproquement de part & d'autre plusieurs plaintes & plusieurs reproches. Le Maître repéta souvent, que l'Assemblée du Parlement ayant été différée à la priere du Duc de Mayenne, quoique le danger fût pressant, n'avoit pû être remise à un autre tems: Qu'on l'en avoit averti auparavant, & qu'il ne pouvoit pas dire qu'on avoit agi à son insçu, & sans lui rien communiquer.

D'un autre côté, le Duc de Mayenne prétendoit qu'on n'avoit pas dû traiter d'une affaire si importante qu'en sa présence, & qu'après avoir appellé les Princes & les Pairs du Royaume. Il ajoûta, que cette conduite tendoit à la sédition & à la révolte. Il reprocha aussi à le Maître, qu'il lui avoit donné une charge de Président, sans qu'il eût la moindre reconnoissance d'un si grand bienfait. Ce Magistrat, homme de probité & sans ambition, repliqua sur le champ, qu'à la vérité on l'avoit fait monter à une plus haute dignité; mais que sa fortune & ses affaires domestiques souffroient un grand préjudice de son élevation, & que ce funeste honneur lui étoit à charge, & l'exposoit à tous les traits de la haine & de l'envie. Enfin il ajoûta avec fermeté, que la conduite du Parlement étoit équitable & judicieuse: Que cette Compagnie

gnie

gnie n'étoit jamais sortie des bornes du respect dû au Duc de Mayenne, & que le dernier Arrêt ne préjudicioit aucunement à l'autorité de ce Prince: Qu'au contraire ce sage Décret serviroit de frein aux séditieux, & uniroit de plus en plus les Catholiques, qu'on tâchoit de désunir par toutes sortes d'artifices. HENRI IV. 1593.

De Rosnes, qui étoit présent, objecta que le Parlement, en faisant mention dans son Arrêt du soulagement des peuples, sembloit vouloir qu'on lui eût obligation de la tréve, & en cas qu'elle se conclût, en ôter toute la gloire au Duc de Mayenne; mais le Maître lui répondit, que la Cour, en donnant son Arrêt, n'avoit point eu ce motif: Qu'elle étoit très-éloignée d'avoir des sentimens vains & des vûës si frivoles; qu'elle n'avoit eu d'autre intention que de remplir ses obligations, & de conserver sa dignité & l'autorité des loix: Que le Parlement n'agissoit que pour la gloire de Dieu, l'utilité de l'Etat & le repos de tous les particuliers: Que quant à lui, il aimeroit mieux mourir que de s'engager, ou avec la faction Espagnole, ou avec les Sectaires.

Conduite du Parlement.

Tout ce qui s'étoit passé dans cette occasion ayant été rapporté au Parlement, tous les membres de ce corps donnerent de grands applaudissemens à la fermeté du premier Président. Comme le bruit couroit, que le Duc de Mayenne, toûjours persuadé qu'on avoit agi au mépris de son autorité, vouloit casser & annuller l'Arrêt du Parlement; les Conseillers qui étoient présens, promirent tous de sacrifier leurs vies, plutôt que de permettre qu'on changeât quelque chose dans l'Arrêt. On chargea même Etienne de Neuilly, Jaques Berenger, & Dénis de Heere, de declarer au Duc de Mayenne les sentimens de la Compagnie à ce sujet; & d'ajoûter, que la Cour de Parlement lui donneroit toûjours des preuves de son zèle & de son attachement: Qu'elle le prioit de prendre en bonne part tout ce qu'elle avoit fait: Qu'il en jugeroit avec plus d'équité, s'il méprisoit les vains murmures des factieux: Qu'il devoit approuver & recevoir avec joye un Arrêt qui n'avoit été donné que pour lui servir d'appui, de crainte qu'il ne se laissât vaincre par d'importunes sollicitations, contre ses propres sentimens; & pour l'empêcher de faire quelques demarches indignes de lui, & de l'autorité suprême dont il étoit revêtu.

Fin du Livre cent-sixième.

HISTOIRE
DE
JAQUES AUGUSTE DE THOU.
LIVRE CENT-SEPTIE'ME.

SOMMAIRE.

Siége de Dreux par le Roi. Le Duc de Montpensier est blessé dangereusement. La ville n'étant point secouruë, se rend. Damville conduit l'armée du Roi dans la Beausse. Ce qui se passe à Paris. Assemblée des Ligueurs pour le mariage de l'Infante. Le Duc de Feria propose le Duc de Guise, pour qui il demande la Royauté. Conditions de ce mariage. Mémoire publié par l'ordre du Duc de Mayenne. Il propose une tréve avec le Roi. Assemblée du Louvre. Le Duc de Mayenne présente un Ecrit des Etats au Duc de Feria. Réponse à cet Ecrit donnée le lendemain aux Etats par Taxis. Conférences sur la tréve. Le Roi retourne à Mantes. Assemblée de Prélats & de Docteurs au sujet de la réconciliation du Roi. Le Cardinal de Bourbon s'y rend, dans le dessein d'y mettre obstacle. Le Roi se rend à Saint-Dénis. Il a une secrete conférence avec Arnaud de Beaune, Philippe du Bec, Nicolas de Thou, Claude d'Angennes, & Jaques David du Perron. Le Duc de Mayenne conclut la tréve malgré le Légat. Cérémonie de la réconciliation du Roi à l'Eglise. Discours de Jean Boucher, Curé de Saint-Benoît, sur la feinte conversion d'Henri IV: ils sont imprimés & dédiés au Cardinal de Plaisance. Assemblée tumultueuse, où l'on consent à la publication pure & simple du Concile de Trente. Autre Assemblée où le Duc de Mayenne fait renouveller le serment d'Union. Discours du Légat à cette Assemblée. Affaire de l'Abbé de Sainte-Geneviéve. Le Légat tâche de faire abolir les appels comme d'abus. L'Abbé de Sainte Geneviéve se sauve de prison & se retire auprès du Roi. Le Roi envoye en Ambassade à Rome le Duc de Nevers. Le Duc de Mayenne de son côté envoye à Rome le Cardinal de Joyeuse, & Claude de Beauffremont, Baron de Senescey. Gonzalez Ponce de Leon publie un traité de la Discipline Ecclésiastique, contre l'absolution du Roi. Arnaud d'Ossat répond à cet écrit. Le Roi part de Saint-Dénis, & se rend à Melun. Conférences pour regler les disputes qui s'étoient élevées sur la tréve. Conspiration de Barriere pour tuer le Roi. Barriere est arrêté & rompu vif. Bonté extrême du Roi. Haine contre les Jésuites à ce sujet. Conduite du Duc de Nemours à Lyon; il est arrêté. Prolongation de la tréve. Troubles à Paris; le Duc de Mayenne fait venir pour sa sûreté la garnison

nison de Meaux. Guerre en Bretagne. Ambassade en Angleterre au sujet de la Bretagne. Diverses hostilités dans les Provinces. Le Vicomte d'Aubeterre assiége Lisle en Perigord. Il est blessé & meurt. Arrivée des vaisseaux Espagnols, qui obligent la flote Angloise à se retirer au Bec d'Ambez. Exploits de Lesdiguieres contre le Duc de Savoye. Le Duc de Savoye se fait comprendre dans le traité de la trève. Troubles en Guyenne.

AUTEURS

Que Mr. de Thou a suivis dans ce Livre.

Le Journal Royal; Le Journal de la ville MS; Le Mémoire de Michel la Huguerie; Le Journal de Claude de la Chastre, communiqué à l'Auteur; Les Actes publiés; B. Clavasino; Ambroise Moralez; Les Actes de l'Assemblée des Ligueurs tenuë à Paris; Le Traité de Gonzalez Ponce; La Réponse d'Arnaud d'Ossat; Les Mémoires de Montmartin; Les Relations de Themines; Le Journal de Lesdiguieres; Les Annales de France.

Henri IV. 1593. Siége de Dreux par le Roi.

DEs qu'on se fût assemblé de part & d'autre pour l'entrevûë, le Roi s'apperçût que le dessein des députés de la Ligue étoit de traîner les choses en longueur, & de l'amuser jusqu'à l'arrivée de l'armée Espagnole. C'est pourquoi il ne crut pas devoir laisser échaper l'occasion qui se présentoit de s'emparer de Dreux, ville située dans le païs Chartrain, d'où l'on envoyoit de grands convois à Paris, & dont la garnison empêchoit les troupes du Roi de passer librement de la Normandie dans le Beausse. Ce Prince donna ordre à l'armée, qui étoit campée aux environs de Pasly & de Nonancourt, de marcher à Dreux, dont on fit les approches sur le midi le 8. de Juin. La place fut attaquée avec tant de succès, que les fauxbourgs furent emportés sans aucune perte de notre part. L'incendie allumé par les ennemis, & aussi-tôt éteint, ne s'étendit que sur quelques maisons inutiles aux Royalistes dans les fauxbourg S. Thibaud & de S. Jean. Les regimens de Pierre d'Escodeca de Boisse, & de Loüis de Pierrebussiere de Chambaret, furent postés à l'église de S. Martin, où Biron prit son quartier, comme au centre de l'armée. Les regimens de Picardie, de Charles de Rochefort de S. Angel, & de Jean de la Garde, furent placés près de l'église de S. Dénis. Ceux d'Aspenan, de Poiminet, de Beroute & de Fournil, près de celle de S. Jean; & ceux de Coulonges, de Verdun, de Fleurigny, & de la Luzerne, près de l'église de S. Thibaud. Les Anglois, les Suisses, les Arquebusiers à cheval, & le reste de la Cavalerie furent distribués dans les villages des environs.

Le lendemain on tira quatre lignes de circonvallation, dont la première s'étendit depuis l'église de S. Martin, jusqu'à la porte Chartrine: le Maréchal

HENRI IV. 1593. réchal de Biron se chargea de conduire l'ouvrage. François d'Angennes de Montlouët, qui faisoit dans l'armée les fonctions de Maréchal de camp, fit tirer la seconde depuis l'église de S. Dénis, jusqu'à la grande église. La troisiéme regardoit la porte Parisi, d'où les Anglois tirerent la quatriéme. On travailla avec tant d'ardeur, que la tranchée fut poussée jusqu'au bord du fossé le 13. de Juin.

Bastion pris d'assaut après un combat fort opiniâtre.

Deux jours après, on dressa contre la porte du grand bastion, une batterie de quatre pieces de canon, qui ne fit pas une grande bréche. Beroute, & un Capitaine Anglois furent commandés pour l'assaut, avec un détachement de trente hommes: pour tacher d'emporter le bastion. On les avertit en secret de faire retirer leurs gens, si les assiégés se défendoient avec plus de vigueur qu'on ne le croyoit: mais les soldats s'étant laissés entraîner par l'ardeur du combat, leurs Chefs oublierent l'ordre qu'ils avoient reçû. La plus grande partie de la Noblesse étant montée sur la bréche en désordre, sans attendre le commandement, rendit la victoire sanglante par sa précipitation. Charles de la Guéle, jeune-homme de grande espérance, déja monté sur le haut de la muraille, périt dans cette attaque. D'autres Gentilshommes, au nombre de cinquante, furent blessés. Le côté intérieur du bastion, que l'on nomme Couillon, à cause de sa figure, fut emporté après un combat fort opiniâtre.

La nuit étant survenuë, nos soldats s'y retrancherent, & ayant lâché les écluses, firent écouler les eaux qui étoient dans le fossé. Le lendemain les ennemis abandonnerent le bastion; on commença donc à attaquer vers la porte. Les Anglois & les regimens de Picardie & de S. Angel ayant poussé la tranchée jusqu'au bord du fossé, on y pointa des canons par ordre du Roi. Ce Prince vit tuer presque à ses côtés, d'un coup de mousquet, Guadancourt, tandis qu'on plaçoit des tonneaux d'osier. La porte Parisi fut battuë à la gauche avec six canons. On en avoit pointé derriere la grande église, deux, qui battoient continuellement les quatre tours voisines. Au-dessus du fauxbourg S. Jean, on en avoit braqué quatre autres contre la tour, & contre le mur qui s'étendoit à la droite.

Prise de la ville. Les bourgeois & la garnison se retirent dans le château.

Le 19. de Juin les assiégés furent sommés de se rendre, sans attendre l'effet de toutes ces batteries. Mais comme on vit qu'ils différoient leur réponse, & qu'enfin ils demandoient un délai de six jours, sans faire mention de la citadelle, on donna l'assaut, après avoir tiré près de trois cens coups de canon. Il ne se trouva personne sur le rempart, pour faire tête aux assaillans: la garnison & les bourgeois s'étoient retirés ensemble dans la citadelle, où ils avoient transporté tous leurs meubles, à l'instigation de l'Avocat du Roi, qui, par la crainte de la garnison, obligea les bourgeois, qui étoient d'avis de se rendre, à soutenir malgré eux le siége. Leur obstination leur fut fatale; car ayant mis, en se retirant, le feu à quelques maisons voisines du château, l'incendie, negligé par les soldats entraînez par l'ardeur du pillage, s'accrut de telle maniére, qu'il brûla presque toute la ville.

Le Roi eut pitié du malheur des habitans: il donna ordre aux Suisses d'y apporter rémede, & ils eurent beaucoup de peine à éteindre le feu. Six regimens furent rangés dans la ville, & autant dehors, pour attaquer le château;

teau: on découvrit des conduits soûterrains, qui par de grands détours communiquoient à la citadelle par-dessous le fossé, entre le château & la tour, appellée communément la tour des Vignes, que les assiégés avoient fortifiée. Il y avoit un clos défendu par des soldats, pour faciliter la communication de la tour avec le château; c'étoit-là qu'ils avoient renfermé leurs chevaux & leurs troupeaux, avec un grand nombre de païsans. Biron donna ordre d'appliquer le pétard contre la palissade de ce clos. Tandis qu'on attendoit quel en seroit l'effet, le soldat avide de butin entra brusquement par une ouverture, & chassa, après un léger combat, ceux qui défendoient le clos. Quelques-uns furent tués ou pris: les autres, à la faveur des ténébres, se retirerent dans la citadelle, avec une partie de leurs troupeaux. On y fit un grand butin: cependant on abandonna ce poste par l'ordre de Biron, qui y étoit entré pour reconnoître de plus près le fossé du château, & qui jugea que la situation de ce clos, entre la citadelle & la tour, exposoit trop les soldats. Les assiégés, effrayez de cette perte, voulurent alors se rendre. Ayant reçu du Roi un sauf-conduit, ils lui envoyerent des députés; mais par les intrigues de ce même Avocat du Roi, il s'éleva entre la garnison & les bourgeois de la ville une dispute sur les conditions de la capitulation; & cette dispute rendit la négociation inutile. Ainsi le Roi fit poster un nombreux corps-de-garde au tour des vignes.

HENRY IV. 1593.

Un détachement d'Anglois & de François attaqua de nouveau le clos, & le reprit. Ils ôterent ensuite aux assiégés l'usage des puits, dont ils détournerent ou corrompirent l'eau, en y jettant du bled. Enfin ils firent entre la citadelle & la tour, pour couper la communication, un retranchement, qui fut achevé par les soins d'Odet Goyon de Matignon Comte de Thorigny. Ce ne fut pas sans perte: car de Boisse fut dangereusement blessé au bras, & de Menou, Gentilhomme du païs, à la cuisse. Tandis qu'on poussoit ce retranchement jusqu'au château, nos soldats, étant descendus par le moyen des échelles dans le fossé de la tour, entreprirent de miner la muraille le 28. de Juin. Les assiégés ayant alors été sommés de se rendre, répondirent, qu'ils ne pouvoient rien faire sans consulter la garnison du château, ce fut ce même Avocat du Roi, qui s'étoit enfermé dans la tour pour encourager les assiégés, qui fut encore l'auteur de cette réponse.

On coupe la communication entre la tour des Vignes & le château.

Tandis qu'on travailloit à miner la muraille, le Roi ennuyé de la longueur du siége, & craignant que le Duc de Mayenne n'arrivât avec sa Cavalerie nouvellement levée (comme les assiégés le publioient, & comme ce Duc le leur promettoit dans ses lettres qu'on avoit interceptées) manda les Officiers qui avoient quitté son camp. Anne d'Anglure de Givry & René de Viouſt de Chanlivaut vinrent le joindre avec trois cens chevaux bien équipés. Ceux qui étoient dans l'Isle de France, dans la Beausse, & dans les cantons voisins de la Normandie en firent autant. Les assiégés, fort incommodés par les gens de la campagne, par les femmes, les enfans & les vieillards renfermés avec eux dans la citadelle, les avoient tous mis dans le clos dont nous avons parlé. Lorsque ce poste eût été pris, ils refuserent de les recevoir dans le château: ces miserables, brûlés par l'ardeur du soleil, dont ils ne pouvoient se garantir, & souffrant les mauvaises odeurs qu'exha-

loient les ordures dont le fossé étoit rempli, périssoient malheureusement, avec la douleur d'être aussi barbarement traités par les assiégés que par les assiégeans. Car ceux-là ne leur permettoient pas d'entrer dans le château, & ceux-ci les empêchoient de franchir le fossé. Le Roi croyant que le triste spectacle des enfans mourans aux yeux de leurs peres surmonteroit leur opiniâtreté, les avertissoit souvent d'être moins cruels, & pour les leurs & pour eux-mêmes.

Blessure dangereuse du Duc de Montpensier à ce siége.

Cependant les travailleurs avançoient toûjours: tandis que le Roi visitoit la tranchée, le Duc de Montpensier, qui l'accompagnoit, y fut blessé dangereusement à la machoire inférieure d'un coup de mousquet. Cette blessure fit désespérer alors de la vie de ce jeune Prince, digne d'en avoir une plus longue. Elle lui causa dans la suite de longues & de fréquentes maladies. Cet accident arriva le 29. de Juin. Quatre jours après, la mine ayant été faite au pied de la tour, & la galerie ayant été remplie de six cens livres de poudre, on y mit le feu, après qu'on eût inutilement averti les assiégés de se rendre. La tour ébranlée par l'effet de la mine s'entr'ouvrit en plusieurs endroits, & une partie s'étant écroulée dans le fossé, accabla sous ses ruines un grand nombre de leurs soldats, avec plusieurs de ceux du Roi, qui animés par l'espérance du butin, & méprisant le danger, eurent la hardiesse de monter sur ces ruines. Neuf d'entre les ennemis ayant été pris, furent menés au Roi, qui, pour les punir de leur temérité, les fit pendre sur le champ à la vûë des assiégés, afin que ce traitement leur inspirât de la terreur. L'Avocat du Roi se trouva au nombre de ces malheureux, aussi-bien qu'un Peintre, qui fut convaincu d'avoir fait des tableaux injurieux à la mémoire du feu Roi.

Les assiégés capitulent.

Tandis qu'on minoit la tour, on avoit aussi conduit des galeries jusqu'à la citadelle, par le moyen de ces soûterrains dont j'ai parlé. Les assiégés, qui ne l'ignoroient pas, après avoir contreminé inutilement, n'avoient pû rencontrer les mineurs. Ainsi, épouvantés par le supplice de leurs compagnons, & voyant qu'ils ne pouvoient plus espérer de secours, ils songerent sérieusement à se rendre, pour se préserver du danger dont ils étoient menacés: ils députerent donc au Roi, de Sailly & du Fossé, deux Gentilshommes des environs, & le Bailly de la ville. Ces députés ayant demandé une tréve de quinze jours, afin d'avoir le tems de faire avertir le Duc de Mayenne, furent renvoyés dans le château, avec ordre de rapporter dans une demie heure les conditions de la capitulation, faute de quoi ils n'avoient plus rien à espérer de la bonté du Roi. Les assiégés, devenus plus prudens, obéïrent à cet ordre, & envoyerent au Roi les articles signés par leurs Commandans. Le Roi remit au surlendemain à leur faire réponse.

Enfin il fut arrêté le 5. de Juillet que Talmoutier, Lieutenant de Vieuxpont, qui pendant tout le siége avoit été à Verneuil, d'où il avoit promis inutilement jusqu'alors de venir secourir la ville, livreroit au Roi dans trois jours, à l'heure du midi, le château, avec le canon, les armes, & les munitions; Qu'en attendant, il écriroit au Duc de Mayenne: Que si le Duc donnoit bataille au Roi, ou l'obligeoit de lever le siége, la garnison seroit dégagée de sa parole: Qu'après la reddition de la place, elle seroit conduite en

en lieu de sûreté, avec ses drapeaux, ses armes, ses chevaux & ses bagages: Que les habitans recevroient une amnistie pour tout le passé, & qu'ils seroient rétablis dans leurs biens & dans leurs maisons, après avoir fait serment de fidélité au Roi: Que ceux qui avoient des charges publiques, prendroient de Sa Majesté de nouvelles provisions. Les assiégés donnerent huit ôtages au choix du Roi. HENRI IV. 1593.

Le Duc de Mayenne n'ayant point paru dans le tems marqué, pour secourir la place, non plus que Vieuxpont, la ville se rendit le 8 de Juillet, & la garnison fut conduite à Verneuil. Malestable, autrefois Enseigne de François d'O, fut fait Commandant de la citadelle. On lui donna les compagnies de Paluel & de Favols du regiment de Valiros. De Selves, qui avoit défendu pendant un an, avec beaucoup de courage, Firmincourt, assez proche de Dreux, contre les Ligueurs, & d'où il reprimoit leurs courses, fut nommé Gouverneur de la ville. On lui donna cinquante chevaux-légers. Reddition de la place.

Après la prise de Dreux, le Roi ayant appris que Charles de Mansfeld avoit pris S. Valery sur la frontiere, & qu'il étoit sur le point d'assiéger S. Esprit de Ruë, fit marcher son armée vers Mante & Vernon, & lui fit passer la riviere. Mais ayant reçu une nouvelle contraire, il changea de dessein, & fit retirer son armée dans la Beausse. En l'absence de Biron, qui avoit accompagné le Roi dans son voyage de S. Dénis, on donna le soin de la conduire à l'Amiral de Damville.

Les Espagnols & leurs partisans continuoient pendant ce tems-là leurs intrigues à Paris. Mais ayant sçu que plusieurs personnes, & sur-tout la Châtre, qui étoit fort consideré dans les Etats & dans l'armée, interprétoient désavantageusement l'incertitude & le délai de la nomination du Prince François qu'on destinoit pour mari à l'Infante, ils firent en secret une Assemblée, où le Légat du Pape, le Cardinal de Pellevé, le Duc de Mayenne, l'Archévêque de Lyon, la Châtre, de Rosne, & les autres députez assisterent. Le Duc de Feria proposa dans cette Assemblée le Duc de Guise, si recommandable par les services que son pere & son ayeul avoient rendus à la Religion, & dont la délivrance presque miraculeuse, faisoit voir qu'il étoit agréable à Dieu. Il demanda que les Etats lui déferassent la Royauté, aussi-bien qu'à l'Infante d'Espagne, que Philippe vouloit lui faire épouser, & que le Duc de Mayenne appuyât cette élection par son autorité. Ce qui se passe à Paris entre les Ligueurs. Le Duc de Feria propose d'élire pour Roi le Duc de Guise.

Le Duc de Mayenne, qui, trompé par l'Archévêque de Lyon & par ceux qui étoient autour de lui, ne croyoit pas que le Duc de Feria eût un ordre particulier du Roi son maître pour l'élection du Duc de Guise, dissimula son chagrin, & répondit, qu'il remercioit le Roi d'Espagne de l'honneur qu'il faisoit à sa famille, d'y choisir un gendre; qu'il se rejoüissoit avec son neveu de cet honneur, que les services de son pere lui avoient mérité; & qu'il étoit prêt de traiter des conditions, si les Ambassadeurs d'Espagne avoient un ordre pour l'élection du Duc de Guise. Le Duc de Feria prit alors la parole, & dit qu'il en avoit un ordre particulier, & qu'il étoit prêt de traiter des conditions. Aussi-tôt il montra cet ordre, & le remit entre les mains Le Duc de Mayenne dissimule son chagrin.

Henri IV. 1593.

mains du Légat du Pape, après avoir pris la précaution de cacheter & de plier le papier qui le contenoit; de telle sorte que les assistans ne pussent lire que l'article qui regardoit le Duc de Guise.

Le Duc de Mayenne, qui ne s'y attendoit pas, en fut extrêmement surpris. Mais pour ne pas se déshonorer par une légereté déplacée, s'il refusoit de consentir à l'élection du Duc de Guise son neveu, il poussa la dissimulation jusqu'au bout, & répondit au Duc de Feria, qu'il donnoit les mains à cette élection, & qu'il traiteroit des conditions au premier jour.

Christophle de Bassompierre s'oppose a cette election.

Christophle de Bassompierre, Agent principal de Charles Duc de Lorraine, assistoit à cette Assemblée. Il s'apperçut que le Duc de Mayenne ne donnoit son consentement qu'à regret. Pour seconder ses intentions, il s'y opposa lui-même, & dit, que le Duc son maître seroit mécontent d'une élection sur laquelle on ne lui avoit demandé, ni son avis, ni son consentement: Qu'il étoit à craindre que dans cette guerre il n'embrassât la neutralité, dont on lui avoit déja parlé: Que cette démarche leur porteroit un grand préjudice, soit à cause de la guerre des Païs-bas, soit à cause du passage des troupes étrangeres, que le Roi de Navarre pourroit faire venir en France sans danger, lorsqu'il n'auroit rien à craindre du Duc de Lorraine: Que cette neutralité seroit aussi fort avantageuse au Duc de Bouillon, dont elle favoriseroit les entreprises sur cette frontiere: Que l'on devoit faire attention que le Duc de Lorraine, irrité contre la Ligue, travailleroit sérieusement auprès du Grand-Duc de Toscane son gendre, pour l'engager à donner en mariage au Roi de Navarre, Marie de Medicis; mariage auquel il s'étoit opposé jusqu'alors: Qu'il le feroit, dans l'espérance de voir son fils Henri Marquis de Pont-à-Mousson épouser Madame Catherine, sœur du Roi de Navarre. Il ajoûta à cela, qu'il y avoit des troubles dans l'Allemagne, & que le Turc, après avoir conclu une tréve avec la Perse, devoit incessamment tourner ses armes contre la Hongrie; qu'on faisoit des levées dans la Suabe, dans le Duché de Wirtemberg & au païs de Hesse.

Le Légat & les Ambassadeurs d'Espagne, croyant que tout ce que Bassompierre venoit de dire étoit inventé, à dessein de retarder l'élection, se moquerent des raisons qu'il venoit d'alleguer. De peur néanmoins que le Duc de Lorraine n'eût lieu de se plaindre du mépris qu'on faisoit de lui, ils dirent que Bassompierre pouvoit l'avertir, & le Cardinal son fils, de tout ce qui se passoit, & que le Roi d'Espagne avoit résolu de ne rien faire contre leur avis, & sans leur consentement.

Conditions proposées de part & d'autre.

Cela arriva dans le tems que l'Arrêt dont nous avons parlé fut donné. Le lendemain de cette Assemblée on proposa des conditions de part & d'autre. Le Duc de Mayenne, irrité de voir qu'on l'avoit joüé, en proposa qui ne pouvoient être remplies par le Roi d'Espagne & par le Duc de Guise. Le Légat, au nom du Pape, & le Cardinal de Pellevé, s'offrirent volontairement pour être garans de l'exécution des articles. Les Docteurs de Sorbonne pressoient le Légat d'accepter sans crainte les conditions proposées par le Duc de Mayenne, & de promettre tout avec assurance: ils lui disoient, qu'il ne seroit pas obligé de garder sa parole; que la tromperie, dont auroient usé les autres, lui donneroit lieu de s'en dispenser en sûreté de conscience.

Les

HENRY IV. 1593.

Les Espagnols demandoient que l'Infante & le Duc de Guise fussent mis sur le trône *in solidum*; que l'on donnât à la Princesse pour dot la souveraineté de Bretagne: Que si le Duc de Guise son mari venoit à mourir sans enfans mâles, elle pût épouser un Prince François: Que si celui-ci mouroit encore sans laisser d'enfans mâles, le frere du Duc de Guise succedât à la couronne: Que ces conditions fussent ratifiées par les Etats généraux, & reçuës par tous les Parlemens du Royaume: Qu'on ne publiât rien au nom de l'Infante & du Duc de Guise avant la consommation de leur mariage, qui devoit arriver dans quatre mois. Ils assurerent, que le Roi d'Espagne fourniroit dans cet intervalle les troupes & l'argent qu'il avoit promis.

Le Duc de Mayenne, qui de son côté saisissoit toutes les occasions de faire naître des difficultés, fit proposer les articles suivans par l'Archévêque de Lyon & par le Président Jeannin. Ils portoient: Qu'on lui donneroit le gouvernement de la Bourgogne, de la Champagne & de la Brie; & que ces gouvernemens seroient héréditaires dans sa maison: Que le Duc de Guise lui cederoit la Principauté de Joinville, & la proprieté de Vitry & de Saint-Disier. Qu'on lui donneroit sur le champ 200000 écus d'or: Qu'on lui en donneroit 600000 en différens payemens: Qu'enfin on lui feroit une pension de 50000 écus d'or.

Cour nombreuse que le bruit de cette élection attire au Duc de Guise.

Le bruit de l'élection du Duc de Guise s'étant répandu, il eut bien-tôt une Cour nombreuse. Quelques-uns admiroient sa fortune; mais les plus sages étoient indignés d'une élection qui les alloit plonger dans une guerre dont ils ne prévoyoient point la fin. Parmi les Seigneurs de sa maison, le Duc d'Elbœuf, le Duc d'Aumale, qui étoit absent, & la Duchesse de Montpensier, tante du jeune Duc, souhaitoient son élection. L'Archévêque de Lyon la desiroit en secret, aussi-bien que de Rosne, & tous ceux qui préféroient les troubles à la tranquillite de l'Etat. La Châtre panchoit vers la paix, quoiqu'autrefois étroitement uni avec le Duc de Guise, pere de celui-ci; & malgré les services qu'il avoit rendus au fils, en travaillant à sa liberté, il avoit toûjours montré beaucoup d'éloignement pour l'élection, peut-être par haine contre les Espagnols. Cet homme d'une prudence consommée, considerant d'un côté, que les Ambassadeurs de Philippe avoient d'abord proposé d'élire l'Archiduc Ernest, & que sur la demande qu'on avoit faite, que l'Infante fût mariée à un Prince François, ils avoient montré par plusieurs raisons, que Philippe ne pouvoit ni ne devoit y consentir; voyant d'un autre côté qu'ils changeoient si subitement de langage, & qu'ils tomboient en contradiction avec eux-mêmes, il se défia des présens & des promesses des Espagnols, & il supplia le Duc de Guise de ne pas se livrer par un motif d'ambition, à des gens qui cherchoient moins son élevation que la ruine de la France. Quelques personnes ayant dit que les choses en étoient à ce point, qu'il faloit ou traiter avec le Navarrois, (ce que des gens qui avoient de la religion & de la pieté ne pouvoient faire) ou se mettre entierement sous la protection de Philippe; la Châtre dit hardiment, qu'on ne pouvoit à la vérité traiter sans honte & sans impieté avec le Roi de Navarre, tant qu'il seroit hérétique; mais que s'il embrassoit la Religion Catholique, il traiteroit plus volontiers avec lui, qu'avec des imposteurs & des fourbes comme les Espagnols.

Eloignement que la Châtre montre pour cette élection.

 Ce-

HENRI IV. 1593.

Le Duc de Mayenne députe vers le Cardinal de Bourbon.

Cependant la Cour du Duc de Mayenne étoit auſſi déſerte que celle du Duc de Guiſe, qui s'imaginoit déja être Roi, étoit nombreuſe. On ne compta que trois perſonnes dans la Nobleſſe qui ne l'abandonnerent pas ; les autres ſe retirerent auprès du Duc de Guiſe. Une de ces trois perſonnes étoit Louis de Monceaux Sieur de Villars-Oudan, jeune-homme plein de courage, qui étoit déja Maréchal de camp. Le Duc de Mayenne, ne voyant pas d'autre moyen de traverſer l'entrepriſe des Eſpagnols, envoya Villars à Rouen, avec un détachement de Cavalerie, pour offrir ſes ſervices au Cardinal de Bourbon, qui demeuroit à Gaillon, & qui s'étoit mis à la tête d'un troiſiéme parti. Le Cardinal avoit déja été attaqué de la maladie qui le conduiſit au tombeau. Cette maladie ayant déconcerté ſes projets, voyant d'ailleurs toutes ſes intrigues découvertes, & que ceux qu'il croyoit attachez à ſes intérêts, s'étoient enfin réſolus, après la converſion du Roi, à reſter dans l'obéïſſance, il s'excuſa de profiter des offres que Villars lui fit.

L'eſpérance néanmoins de la venuë du Cardinal de Bourbon, dont le Duc de Mayenne entretenoit ſes partiſans, & l'impuiſſance où l'on ſe trouvoit de continuer la guerre, fit que l'on réſolut de ne rien innover temérairement.

Mémoire publié par l'ordre du Duc de Mayenne.

Le Duc de Mayenne, par le conſeil de Baſſompierre, qui étoit toûjours auprès de lui, pour ôter dorénavant toute eſpérance aux Ambaſſadeurs d'Eſpagne de rendre la maiſon d'Autriche maîtreſſe du Royaume en entier ou en partie, fit compoſer par Michel de la Huguerie un long Mémoire, comme pour s'excuſer de n'être pas entré dans leurs deſſeins. L'Auteur de ce Mémoire s'étoit refugié, comme nous l'avons dit plus haut, auprès du Duc de Lorraine, après avoir trahi ſept ans auparavant la cauſe des Proteſtans, & expoſé l'armée auxiliaire à une perte inévitable. Cet homme, qui ſçavoit parfaitement bien l'état où ſe trouvoient les païs étrangers, & ſur-tout l'Allemagne, donna d'abord de grandes loüanges à la pieté du Roi Catholique, qui avoit toûjours fait la guerre avec beaucoup de vigueur dans les Païs-bas, pour y extirper l'Héréſie ; qui n'avoit conſenti à faire la paix avec les Sectaires, qu'après avoir pris l'avis des Théologiens de Louvain ; & qui enfin avoit ſecouru de ſes conſeils, de ſes tréſors & de ſes troupes, la France livrée aux mêmes maux. Il dit enſuite, que les choſes en étoient venuës au point, qu'il faloit ſe réſoudre, après avoir inutilement tenté tous les remedes, à couper les membres infectez : & qu'à l'exemple de ce qu'on avoit fait autrefois à l'égard de la premiére race de nos Rois, par rapport aux debauches de Childeric, & à l'imbécillité du dernier des Merovingiens, & à l'égard du dernier Prince de la ſeconde race, à qui on avoit ôté la couronne pour ſon attachement aux Princes d'Allemagne ; on devoit de même punir la troiſiéme race des exécrables debauches, des inceſtes qu'elle avoit commis, de ſes alliances avec les Hérétiques, ſource des malheurs du Royaume, des traitez faits avec les Princes Allemans, au préjudice de la Religion, & enfin de s'être étroitement unie avec les Anglois, ces anciens ennemis du nom François, & les principaux protecteurs de l'Héréſie dans ces tems malheureux : Que dans ce deſſein les Etats du Royaume s'étoient aſſemblés pour élire un Roi pieux, éclairé, équitable, habile, qui, après avoir pacifié la France, y pût retablir la Religion & la Juſtice,

Justice, qu'une longue guerre avoit presque éteintes: Que dans cette deliberation, tous à la vérité jettoient les yeux sur le Roi Catholique, qui avoit rendu de si grands services à la France, Prince recommandable d'ailleurs par sa pieté & par sa prudence, d'une puissance formidable, & qui devoit être élû, pour ne point attirer sa colere, par un refus qui changeroit sa bonne volonté en un dangereux ressentiment: Que d'ailleurs plusieurs personnes, & sur-tout ceux qui desiroient l'heureux rétablissement de la Religion Catholique dans toute l'Europe, voudroient le voir exécuter enfin le grand projet de la Monarchie universelle, comme en étant très-digne, si l'état present des choses pouvoit le comporter: mais que ceux qui refléchissoient plus sérieusement sur une affaire si importante, ne précipitoient pas leurs vœux, & la trouvoient enveloppée de tant de difficultés & de dangers, qu'ils craignoient à juste titre que le Roi d'Espagne, voulant tenter la même entreprise que l'Empereur Charles-Quint son pere, n'eût le sort de ce Monarque, qui, après avoir travaillé si heureusement à arrêter dans l'Empire les progrès de l'Hérésie, perdit en un moment les fruits de ses travaux, par les soupçons que les Princes de l'Empire qui lui étoient attachés conçurent, que sous prétexte de la défense de la Religion & de l'Allemagne, il n'avoit agi que pour son propre agrandissement, & que pour rendre l'Empire héréditaire dans sa maison. „ Si un seul soupçon a causé un si grand „ malheur dans l'Empire, ajoûtoit-il, que pense-t-on que feront les Princes „ de l'Europe entiere, lorsqu'ils verront Philippe élû Roi de France, & devenu „ si formidable par un tel accroissement de puissance? Peut-on douter „ qu'ils ne prennent aussi-tôt les armes, & qu'ils ne donnent toute sorte de „ secours au Roi de Navarre, quoique ce Prince soit hérétique? Quel motif „ a engagé tant de Princes à traverser publiquement & secretement les „ entreprises du Roi d'Espagne dans les Païs-bas, si-non l'envie d'abaisser „ une puissance énorme qu'ils redoutoient? HENRI IV. 1593.

Il ajoûtoit, que la Reine d'Angleterre, qui d'ailleurs n'avoit aucune prétention sur ces Provinces, avoit par cette raison pris constamment leur défense depuis quinze ans, quoiqu'elle en eût refusé la Souveraineté, & qu'elle eût détaché le Roi d'Ecosse des Espagnols, qui lui avoient rendu de grands services, pour lui faire contracter une alliance avec le Roi de Danemarc, qui étoit neutre dans cette guerre: Que c'étoit aussi par cette raison que le Roi de Suede, quoiqu'il n'eût rien à espérer du Prince d'Orange, avoit néanmoins méprisé les grandes promesses que le Roi d'Espagne lui avoit faites, & avoit refusé de lui prêter ses vaisseaux de haut-bord, dont il avoit une grande quantité: Que cette crainte qu'on avoit de l'ambition des Princes d'Autriche, avoit souvent empêché la Diéte de Pologne de choisir un Roi dans cette maison, de peur que, réünissant un si vaste Royaume à la Bohême & à la Hongrie, ils ne forçassent les Hollandois à rentrer dans le devoir, en leur interdisant le commerce.

„ Que feroient aussi les Suisses dans cette occasion, continuoit l'Auteur, „ eux à qui le nom d'Autriche est déja suspect, & qui environnés de païs soû„ mis à la puissance de ces Princes, en Italie par le Duché de Milan, en „ Allemagne par la Suabe, le territoire de Constance, le Brisgaw, le Com„ té

HENRI IV. 1593. „ té de Ferrête, & par l'Alsace, auroient tout à craindre d'eux, si, maîtres „ de la France & de la Savoye, ils achevoient de les environner entiere- „ ment? " Il ajoûta que plusieurs choses contribuoient à rendre suspecte aux Princes Allemans la puissance de la maison d'Autriche: Que l'Archiduc Ferdinand étant déja vieux, sans avoir d'enfans mâles, & n'en devant laisser d'autres que Charles Marquis de Burgau & le Cardinal André, qui ne passoient pas pour légitimes dans l'Empire, on n'avoit pas encore fait le partage des païs, que lui & les Princes ses freres possedoient; marque certaine qu'on les destinoit à un seul, & que leur dessein étoit de faire une Monarchie de ces vastes contrées qu'ils possedoient dans l'Allemagne, & qui devroient être partagées selon les loix de l'Empire: Qu'outre cela ils avoient des prétentions sur les Duchés de Cléves & de Wirtemberg, dont ils devoient se rendre les maîtres au premier jour: Que de la réünion de tant d'Etats, ils en composeroient un Royaume formidable à toute l'Allemagne: Qu'ainsi les Princes de l'Empire avoient toûjours souhaité de voir affoiblir leurs forces par le partage des successions: Que le Duc de Saxe ne seroit pas, comme plusieurs vouloient se le persuader, plus favorable à leur grandeur, qui s'augmentoit de jour en jour: Qu'on n'avoit pas encore oublié l'exemple de Maurice, Prince de la maison de Saxe, qui, malgré les grands bienfaits qu'il avoit reçus de l'Empereur, se servit contre lui, sur un léger soupçon, de la puissance même qu'il tenoit de ce Prince: Que son frere Auguste, quoiqu'il eût recommandé à ses enfans, dans son testament, la fidélité & l'obéïssance à la maison d'Autriche, avoit dans le même testament parlé avantageusement du Royaume de France, sçachant par expérience qu'on y avoit toûjours pris la défense des Princes d'Allemagne & des libertés de l'Empire: Qu'il ne faloit pas craindre que la délivrance de Jean-Fréderic, que Maximilien & Rodolphe avoient si long-tems détenu en prison, eût regagné la maison de Saxe: Qu'elle se souviendroit plus de l'offense que d'un bienfait si tardif: Qu'aussi le respect pour les volontés de son pere, & la crainte d'éprouver le même sort (qui depuis la délivrance de Jean-Fréderic devoit causer plus de frayeur à la maison d'Autriche, dont cet Electeur avoit été si maltraité, qu'à sa famille) n'avoit pû empêcher le Duc Chrétien d'envoyer l'année précedente des troupes auxiliaires en France, sous la conduite de Chrétien Prince d'Anhalt: Que ce que le Duc de Saxe avoit fait, il n'y avoit pas de doute que ses enfans & les autres Princes, l'Electeur Palatin, le Duc de Brunswic, le Landgrave de Hesse, dont les maisons étoient unies depuis long-tems, ne le fissent aussi: Que pour ce qui regardoit l'Electeur de Baviere, quoique ce Prince fût fort modéré, ami & allié de la maison d'Autriche, il étoit sûr que si la puissance de cette maison s'augmentoit au point qu'on le craignoit dans l'Allemagne, il seroit pour elle dans les dispositions où ses ancêtres avoient été, lorsqu'ils rétablirent dans la possession de son patrimoine Ulric de Wirtemberg, qu'elle en avoit dépouillé: Que les Princes Ecclésiastiques, malgré l'attachement qu'on leur supposoit pour le Roi d'Espagne par rapport à la Religion, suivroient l'exemple des autres Princes, dont les intérêts ne seroient séparés des leurs dans cette occasion; & qu'ils défendroient la liberté de l'Empire, plutôt que de paroî-

„paroître préférer à leur propre falut l'élevation d'une maison étrangere, odieuse à toute l'Allemagne: Que s'ils ne le faisoient pas, leurs vassaux, imbûs la plûpart de la doctrine des Protestans, les abandonneroient.

„ Si l'on jette les yeux au-delà des Alpes, poursuivoit-il, que ne feroit „ pas le Grand-Duc de Toscane, quoique vassal de l'Empereur, pour s'op- „ poser à la grandeur des Espagnols, entouré, comme il est, de la Sicile, du „ Royaume de Naples, de la Sardaigne, de Genes dévouée à Philippe, „ & du Duché de Milan. Les Venitiens, pour prévenir cet accroissement „ de puissance, sortiroient sans doute alors des bornes de leur modération „ & de leur prudence ordinaire, se voyant assiégés dans la mer Adriatique „ par le Royaume de Naples; dans la Lombardie, par le Duché de Milan; „ sur les frontieres d'Allemagne & de Hongrie, par le Comté de Tirol, „ par la Croatie & la Carinthie; sçachant d'ailleurs qu'ils possedent plu- „ sieurs villes dans l'Italie, dans le Frioul & dans la Dalmatie, que la „ maison d'Autriche prétend lui avoir été enlevées: ils feroient éclater en- „ fin contre cette maison, en prenant les armes, la haine qu'ils ont dissi- „ mulée jusqu'à présent, & leur inclination secrete pour le Roi de Navar- „ re. A leur exemple & par les mêmes raisons, les Ducs de Ferrare & „ de Mantouë se declareroient. Le Pape lui-même, quoiqu'il cultive reli- „ gieusement l'amitié de Philippe, ne seroit pas exempt de cette frayeur „ générale qu'inspireroit l'agrandissement énorme de cette Puissance. Le „ souvenir de la prise & du saccagement encore récent de Rome, & des „ mauvais traitemens que Clément VII. a essuyés du Connétable de Bour- „ bon, feroit craindre avec raison à Clément VIII. d'éprouver les mêmes „ malheurs, sur-tout n'ignorant pas qu'il n'y a rien de si saint, que la soif „ de regner ne fasse violer.

„ Mais d'un autre côté, continuoit-il, que n'entreprendroit pas le Turc, „ qui a emporté dernierement la capitale de la Croatie, & qui fait si vivement „ la guerre dans la Hongrie? Personne n'ignore que Henri VIII. Roi d'An- „ gleterre, allié de l'Empereur Charles-Quint & ennemi de la France, chan- „ gea tout-à-coup après la bataille de Pavie: d'ami de Charles, il devint „ aussi-tôt son ennemi. Elisabeth, fille de Henri VIII, qui ne fait aujourd'hui „ la guerre que foiblement à Philippe, la lui feroit alors avec toutes ses „ forces: les Princes Protestans de l'Empire feroient la même chose. Que „ dis-je? l'Empereur même, quoiqu'héritier des Etats de Philippe, voyant „ qu'on a destiné l'Archiduc Ernest son frere à épouser l'Infante, poussé „ d'une secrete envie, a empêché par son autorité qu'on ne conclût la li- „ gue qu'on vouloit former à Lansberg, afin d'ôter le passage aux secours „ qu'on envoyoit d'Allemagne en France. De plus il n'y a pas lieu de dou- „ ter que la maison de Lorraine, quoiqu'elle ait de grandes obligations à „ la maison d'Autriche, ne prît l'allarme, si cette maison venoit à regner „ en France: elle a pensé autrefois être entierement dépouillée par Charles „ Duc de Bourgogne, dont la maison d'Autriche descend. Exposée aux „ premiers efforts de la guerre, elle ne pourroit plus avoir recours aux „ Rois de France. Enfin les plus habiles sont persuadés, que ce n'est point „ Philippe lui-même, qui content de sa grandeur peut se passer des Etats

HENRI IV. 1593.

„ des autres, mais ses Ministres, qui forment ces projets ambitieux. On „ ne sçait si ce Monarque, obligé d'envoyer des troupes auxiliaires en Fran„ ce, ne contraindra pas, pour le faire plus commodement, le Duc de „ Lorraine, d'accepter en Espagne, ou en Italie, des terres en échange. „ La chose n'est pas sans exemple dans sa famille: Charles-Quint son pere, „ étant en guerre avec François I., traita avec le Duc de Savoye d'un échan„ ge pour ses domaines, afin d'unir de ce côté-là ses frontieres à celles „ de France.

„ A la vérité il est fort à souhaiter, que cette Monarchie universelle, à „ laquelle on travaille depuis si long-tems, se trouve dans la maison d'Au„ triche; mais Philippe a assez de prudence & d'équité, pour considerer „ que l'on ne peut entreprendre l'exécution de ce projet, que d'un côté les „ Princes d'Italie n'attaquent ouvertement le Duché de Milan & le Royau„ me de Naples; que de l'autre les Suisses & les Princes de l'Empire ne „ tournent leurs forces contre lui; que le Duc de Saxe n'envahisse la Fri„ se, l'Electeur Palatin la Hollande, la Zelande & le Hainaut; que dans „ le même tems le Turc ne fasse ravager ses côtes sur la mer Adriatique, „ & ne fasse la guerre aux Princes de sa maison dans la Hongrie; & qu'en„ fin la Reine d'Angleterre, si puissante sur mer, n'attaque le Portugal. „ Pendant ce tems-là Sigismond Roi de Pologne ne se tiendra pas dans „ l'inaction. Ce Prince irrité de voir Maximilien retenir encore le nom de „ Roi de Pologne, & l'Empereur fermer les yeux sur cette action, contre „ la parole qu'il a donnée, saisira l'occasion de réünir à la Pologne la Silé„ sie & la Moravie, qui en dépendent. Quelle puissance seroit en état de „ résister aux forces de tant de Princes conjurés contre la maison d'Autri„ che? Philippe pourroit-il compter sur les trésors de l'Amerique, qui re„ tardés, ou détournés, ont excité si souvent les plaintes de ses créanciers, „ ou les murmures de ses soldats mal payés? Comment pourroit-il reparer „ tant de pertes? Seroit-ce par les forces entierement épuisées de la France, „ & attendroit-il d'elle, ce qu'elle attend de son secours? Mais aurions-nous „ nous-mêmes un meilleur sort, & exposés à la haine de toutes les Nations, „ comme des perturbateurs du repos public, ne serions-nous pas obligés „ d'abandonner l'alliance de Philippe aussi honteusement, que nous l'aurions „ imprudemment recherchée?

„ On oppose à ces raisons, que la puissance de Philippe & de ses alliés, „ rend toutes ces craintes frivoles, puisque l'invasion du Portugal n'a animé „ personne contre lui: mais il est aisé de voir la foiblesse de cette objection. „ Philippe n'est pas encore tranquille possesseur de ce Royaume. Maître „ de tout le reste de l'Espagne, il a été facile à ce Prince de réünir ce petit „ Royaume aux autres Provinces de ce vaste païs, sur-tout en profitant des „ divisions de la Noblesse; cependant il lui reste encore à conquerir les Isles „ & les Indes, qui sont le plus beau fleuron de cette couronne, & dont „ les puissantes flotes des Anglois & des Hollandois lui rendent la conquête „ fort douteuse. Or Philippe rencontreroit hors de la France tous ces obsta„ cles à l'exécution de ses desseins; mais il en rencontreroit de bien plus „ grands encore dans la France même. L'Arrêt rendu depuis peu dans cet-

„ te

„ te ville, qui après avoir donné l'exemple aux autres villes du Royaume, „ du zèle pour la Religion, a souffert courageusement un très-long siége ; „ cet Arrêt, dis-je, donné par des gens si recommandables par leur sagesse „ & par la connoissance de nos loix, nous annonce ce que les autres Par-„ lemens sont prêts de faire. Car que signifient ces paroles de l'Arrêt: *Que* „ *selon les loix fondamentales du Royaume, on doit élire un Roi Catholique &* „ *François de nation*, si-non l'exclusion de Philippe & de l'Infante sa fille? „ De plus si l'on fait attention au caractère des députés des trois Ordres, „ on verra qu'on a choisi les moins favorables aux Espagnols.

„ On aura sans doute égard aux vœux des habitans de Paris, qui ont ap-„ pris à leurs depens, quel fond il faut faire sur les forces des Espagnols, „ & qui dans le dernier siége, obligés de nourir une foible garnison qu'on „ leur avoit envoyée, & qu'on ne payoit point, ont été exposés à la fureur „ & à l'avarice du soldat mutiné. On est d'ailleurs assûré que la Noblesse „ ne consentira jamais à cette élection, qui lui feroit abandonner la Ligue. „ Car le Roi de Navarre peut-il rien dire de plus fort aux Ligueurs, que „ de leur reprocher, que de François qu'ils étoient, ils sont devenus tout „ Espagnols, & qu'ils veulent mettre la couronne de France sur la tête du „ Roi d'Espagne. La Noblesse jugeant de l'avenir par le passé, est persua-„ dée que Philippe n'est pas en état d'affermir son autorité dans un Royau-„ me étranger, où il a de si puissans adversaires, ni d'y extirper l'Hérésie, „ comme on l'attend de lui. Elle voit que depuis plus de trente ans, „ non seulement il fait la guerre sans succès dans ses propres Etats, avec „ toutes ses forces, mais que même il a tout-à-fait perdu l'espérance de re-„ couvrer la meilleure partie des Païs-bas. S'il se trouve dans le Clergé des „ gens qui souhaitent son élection, ou celle de l'Infante Isabelle, ils sont „ en bien petit nombre; le college de Sorbonne, qui est, pour ainsi dire, „ la pépiniere des Evêques de France, demande un Roi dont les mœurs „ & le langage soient François.

„ C'est envain que l'on voudroit peser les droits que Philippe ou sa „ fille peuvent avoir à la couronne de France. Peut-on s'imaginer que les „ François veuillent jamais s'avilir jusqu'à obéir à une femme? Mais que „ l'on examine les droits du Roi & de l'Infante: si le Roi Catholique tire „ le sien du chef de Marie, arriere-petite-fille de Philippe de Bourgogne, „ le dernier des enfans du Roi Jean, ne doit-on pas lui préférer les descen-„ dans de Louis d'Anjou, son aîné. A l'égard des droits de l'Infante, on „ doit au moins faire ce qui a déja été fait par rapport à la même suc-„ cession, lorsque l'on a mis l'oncle (1) avant le fils de son frere aîné, & „ préférer Marguerite (2) aux enfans d'Elisabeth, (3) quoique son aînée.

„ Quelles suites pourroit donc avoir une élection, dont le Clergé, la „ Noblesse & le peuple sont si éloignés, si-non de fréquentes révoltes, des „ séditions, & des troubles de tous côtés, qui ne pourroient être que funestes „ à

(1) Le Cardinal Charles de Bourbon.

(2) Marguerite de Valois, femme de Henri IV. & depuis répudiée.

(3) Elisabeth de France, femme de Philippe II. & mere de l'Infante Isabelle-Claire-Eugénie.

HENRI IV. 1593.

„ à la Religion Catholique, & favorables aux desseins de ses ennemis? „ Les François ont fait une seule fois la faute que l'on veut aujourd'hui „ leur faire encore commettre, lorsqu'ayant chassé Childeric pour ses hon„ teuses debauches, ils couronnerent Gildon, Capitaine Romain, qui étoit „ alors à Soissons, croyant qu'il apporteroit parmi eux les mœurs Romai„ nes: mais bientôt s'étant repentis de ce changement, ils rappellerent „ leur Roi, de la Germanie, où il s'étoit retiré. Doit-on citer l'exemple „ de Henri VI. fils de Henri V. & de Catherine de France (1)? Car „ quoique ces tems passés paroissent avoir quelque ressemblance avec le „ tems présent; la source des mouvemens qui agitoient alors la France, „ étoit bien différente de celle des troubles d'aujourd'hui. Henri V. ne „ fut pas choisi par les Etats généraux du Royaume, mais par un Roi im„ bécille: ce ne fut pas après une mûre delibération, & pour l'intérêt de „ la Religion & de l'Etat, mais par la fureur d'une femme (2), & par „ un desir aveugle de vengeance, qu'il monta sur le Trône. Des motifs „ si illégitimes eurent le succès qu'ils méritoient: non seulement Henri fut „ chassé d'un Royaume usurpé, mais il fut encore dépouillé des Provinces „ héréditaires qu'il possedoit en France.

„ Il est donc plus sûr de laisser la liberté aux Etats, sans briguer ou „ corrompre les suffrages. Autrement il arrivera que, les Conseillers de „ Philippe l'ayant aveuglé, nous aveugleront aussi à notre tour: alors un „ aveugle étant conduit par un autre aveugle, ils se précipiteront dans l'a„ bîme par une imprudence funeste à tous les deux. Philippe ne se sou„ vient-il plus qu'il a été obligé par cette raison, de renoncer à ses pré„ tentions sur l'Empire, que Charles-Quint avoit laissé à son frere Ferdi„ nand? Quelques Electeurs ayant parlé d'élire le Roi d'Espagne, Maxi„ milien, fils de Ferdinand, en fut si indigné, que sous prétexte de voir „ Auguste Duc de Saxe, il fit avec les autres Princes de l'Empire un trai„ té secret, au grand préjudice de la Religion, & qu'il s'engagea à établir „ dans l'Empire la Confession d'Augsbourg. Ainsi Philippe reconnut, quoi„ qu'un peu tard, la faute qu'il avoit commise en demandant l'Empire: „ il se désista de sa demande, & ne voulut pas irriter davantage Maximi„ lien, son cousin-germain, qui devoit lui succeder en cas qu'il mourût sans „ enfans. Qu'il ait aujourd'hui la même prudence & la même moderation, „ pour ne pas jetter dans le désespoir des peuples dont il a pris la défense, „ & pour ne pas mettre la Religion en danger, dans un Royaume dont „ son élection entraîneroit la perte.

„ Il est indubitable par tout ce qu'on vient de dire, ajoûtoit-on, que l'é„ tat présent des affaires ne permet pas au Roi Catholique de songer à „ devenir Roi de France, & par consequent d'en être le Protecteur. Car „ la France étant le premier Royaume de l'Europe, ce seroit déroger à sa „ dignité, & à une si belle prérogative, que de se mettre sous la protec„ tion d'un Royaume qui lui est inférieur. Si elle avoit besoin du secours „ d'autrui,

(1) Fille de Charles VI. & femme de Henri V. Roi d'Angleterre.

(2) Isabeau de Baviere, femme de Charles VI.

„ d'autrui, elle n'imploreroit pas la protection de tel ou tel Prince en particulier (cette manière de demander du secours ne convient point aux „ François;) mais elle feroit pour sa défense avec tous les Etats de l'Europe une alliance, semblable à celle que tous les Princes Chrétiens firent entre eux contre Charles-Quint, lorsque François I. étoit détenu „ prisonnier en Espagne. Cette protection d'un Prince particulier dégénereroit enfin en domination. C'est ainsi qu'on a assujetti les Royaumes „ de Bohême & de Hongrie, autrefois électifs, & la République de Genes, sous ombre de la protéger. La protection d'un inférieur est inutile; celle d'un égal infructueuse; & celle d'un supérieur suspecte & dangereuse. La France ne reconnoît aucune Puissance supérieure, ni même égale: pourroit-elle, sans s'avilir, se soûmettre à une Puissance inférieure? Les autres Nations ne pourroient souffrir que les Espagnols „ fussent les maîtres de la France: mais que diroient-elles, si elles les en „ voyoient les protecteurs, sçachant sur-tout que les Ministres de Philippe „ ont fait leurs efforts, pour le placer sur le Trône de la France? Elles „ penseroient, que n'osant à présent travailler ouvertement à sa grandeur, „ ils le font indirectement, sous prétexte de défendre ce Royaume, sans „ doute dans le dessein d'y entretenir la guerre, jusqu'à ce que le fils du „ Roi d'Espagne soit en âge de regner. Enfin ils n'ont pour but que de „ ruiner entierement la Noblesse, en la détruisant par elle-même dans cette guerre pernicieuse; d'accoûtumer le peuple aux mœurs de l'Espagne, „ d'accabler & d'assujettir ce Royaume déja épuisé, & semblable à un „ corps, où il n'y a plus ni de suc ni de sang. On ne peut ôter ce soupçon aux François; & si d'autres personnes veulent persuader le contraire à Philippe, ce ne peut être que des étrangers, peu instruits de l'état „ de la France, & qui ignorent le génie de la Nation: s'ils sont François, ils en imposent à ce Prince. Mais ils portent leurs vûës plus loin „ qu'ils ne le font paroître: les François ne peuvent se passer d'un Roi. „ Les interregnes sont toûjours le tems des séditions, des factions & des „ troubles, & donnent occasion à l'ennemi de s'affermir & d'assembler de „ plus grandes forces.

„ Les choses étant dans cet état, il n'y a point d'autre moyen de remedier à tant de maux dont la France est affligée, que d'élire librement „ un Roi Catholique & François, qui aidé des forces de l'Espagne, conserve dans le Royaume la Religion de ses ancêtres, & y rétablisse la paix: „ Philippe y est obligé par les loix divines & humaines. La Religion y „ est intéressée: un bon Prince doit en pareille occasion secourir ses voisins Enfin on attend de lui le même secours, que ses ancêtres ont jadis reçu de nos Rois. Il arrivera de-là que les autres Princes, voyant „ que Philippe n'a en vûë dans cette guerre, que la gloire de Dieu, l'extirpation de l'Hérésie, & la conservation d'un Royaume puissant, auquel „ ils ont recours dans les tems fâcheux, ne conserveront plus de jalousie „ ni de soupçons contre lui; qu'ils feront paroître autant d'ardeur pour „ contribuer à cette guerre si juste, qu'ils en ont paru éloignés dès le

HENRI IV. 1593.

„ commencement ; qu'ils joindront leurs forces à celles de la Ligue, & „ abandonneront le parti des ennemis, qu'ils ont secretement favorisé jusqu'à présent.

„ Les Princes Protestans d'Allemagne, d'ailleurs moderés & amis de la „ paix, s'adouciront un peu en faveur de la Ligue : on en peut juger par „ la conduite qu'ils ont tenuë dans la guerre de Cologne. Après avoir poussé Gebhard Truchses leur allié, & qui étoit le parent de plusieurs d'en„ tr'eux, à prendre les armes, voyant que le Roi d'Espagne avoit pris la „ protection d'Ernest de Baviere, & qu'il sollicitoit les autres Princes Ecclésiastiques à se joindre à lui, ils s'ennuyerent enfin des troubles qui s'é„ levoient dans l'Empire, & abandonnerent la défense de Truchses. Or „ puisqu'ils quitterent alors le parti d'un homme qui leur étoit si étroite„ ment uni, ils le feroient sans doute à l'égard d'un Prince étranger, qu'ils „ ont plusieurs raisons de ne pas trop aimer. Et qu'on ne dise pas qu'ils „ espéreroient, en soutenant ce Roi sur le Trône, de voir rétablir dans „ le Royaume la Religion qu'ils professent : l'intérêt de cette même Reli„ gion ne l'a point emporté dans ces Princes par rapport à l'affaire de Geb„ hard, malgré l'espérance qu'ils avoient que ce Prélat, après son rétablis„ sement, separeroit l'Electorat de Cologne de l'Episcopat, & que son „ exemple pourroit être suivi des deux autres Electeurs Ecclésiasti„ ques.

„ Si le Roi d'Espagne laisse la liberté aux Etats d'élire un Roi Catholi„ que, & veut bien donner en mariage au Roi élû la Sérénissime Infante, „ cette alliance, réünissant les forces des maisons d'Autriche & de France, „ aura l'approbation du monde Chrétien. Cette alliance néanmoins pour„ roit encore exciter quelque ombrage. Comme les autres Princes redou„ tent l'ambition de la maison d'Autriche, les Espagnols pourroient aussi „ appréhender, que la France ne rendît, pour ainsi dire, cette maison „ Françoise. Il seroit possible néanmoins de faire des conditions qui éloi„ gneroient la crainte de cet évenement.

On renouvelle la proposition de la tréve.

Le Duc de Mayenne croyant s'être suffisamment excusé par toutes ces raisons, pour reparer la faute que sa crédulité lui avoit fait commettre, cherchoit tous les jours des prétextes ; tantôt en faisant naître des difficultés sur les conditions ; tantôt en reveillant un troisiéme parti, qu'il croyoit devoir porter préjudice au Roi de Navarre, sans danger pour les Ligueurs ; tantôt par l'opposition de Bassompierre, & la crainte de quelques revolutions. Il se servit enfin d'un moyen sûr pour empêcher l'élection : il fit voir la nécessité d'une tréve, que la Noblesse & le Tiers-état avoient déja proposée, & que lui-même n'avoit pas alors rejettée. La Châtre, qui tenoit le premier rang dans la Noblesse, en renouvella la proposition : il la fit avec la même liberté qu'il s'étoit declaré contre la politique des Espagnols. Il assura que la tréve étoit utile & nécessaire, & que le Duc de Mayenne ne devoit avoir aucun égard à l'opposition du Légat ; puisque si le Pape lui-même étoit présent, il ne la désapprouveroit pas, & la croiroit nécessaire à la conservation du Comtat d'Avignon & du Venaissin. Il avança,

ra, que le Clergé lui-même y auroit consenti, s'il n'avoit été retenu par le respect qu'il avoit pour le Légat: qu'ainsi le Duc de Mayenne devoit intervenir dans cette affaire, & appuyer de son autorité l'avis du plus grand nombre. Que le Roi de Navarre étant sur le point de se rendre Catholique, & de causer par-là une grande revolution, il y auroit un étrange aveuglement à vouloir faire un Roi qui, dans la disette de troupes & d'argent où étoient les Ligueurs, seroit par sa foiblesse hors d'état de soutenir un parti déja presque abattu. Qu'arriveroit-il de-là, si-non que ceux qui pouvoient maintenant prescrire des conditions, seroient obligés de se livrer à la discrétion de l'Espagne, après que cette élection funeste auroit fait perdre toute espérance de se reconcilier avec l'ennemi?

Assemblée du Louvre, où les Etats remettent l'élection d'un Roi à un autre tems.

Ce sentiment prévalut enfin: de peur néanmoins qu'on ne semblât rejetter le secours des Espagnols, on résolut de leur faire réponse sur leurs dernieres demandes; mais de manière qu'on ne parût pas tant vouloir ôter toute espérance de consentir à l'élection, que la remettre à un tems plus avantageux, & qu'on excusât ce délai par la nécessité qu'imposoit le malheur public. Ainsi l'Assemblée des Etats se tint au Louvre le 4. de Juillet: l'Evêque de Digne y célébra la Messe. Après que l'Evêque de Vannes y eût fait un discours, le Duc de Mayenne salua le Duc de Feria, & lui présenta un Ecrit, en accompagnant cette action de grandes démonstrations de respect & d'attachement pour le Roi d'Espagne. Dans cet Ecrit les Etats remercioient Philippe des conditions honorables qu'il leur avoit offertes, en conformité de leurs demandes du 21. de Juin. Ils y disoient, que sur ce que le Duc de Feria, & les autres Ambassadeurs de Sa Majesté Catholique, demandoient que l'on procedât à l'élection d'un Roi, ils ne croyoient pas que l'état présent des affaires permît de penser à cette élection, qui seroit pernicieuse à la Religion & à l'Etat, n'ayant point de troupes prêtes pour la soutenir: Que néanmoins, persistant dans le dessein de satisfaire sur ce point Sa Majesté Catholique, ils demandoient du tems pour en déliberer: Qu'au reste on ne devoit agir que lorsqu'il y auroit une armée sur pied, pour faire exécuter les dernieres résolutions des Etats: Qu'ainsi ils prioient le Roi d'Espagne, & ses Ambassadeurs, de faire avancer les troupes qu'on leur avoit promises, de peur que l'ennemi ne prît occasion de les attaquer, lorsqu'ils ne seroient pas en état de lui faire tête.

Réponse par Ecrit des Ambassadeurs d'Espagne.

Les Ambassadeurs ayant reçu cet Ecrit, dirent qu'ils y feroient une prompte réponse. Le lendemain Jean-Bâtiste Taxis la donna aux Etats par écrit. Les Ambassadeurs y disoient, qu'ils étoient fâchés qu'on eût cessé de delibérer sur l'élection d'un Roi: Qu'elle étoit l'unique remede des malheurs de la France, & le seul contrepoison qu'il faloit opposer à la feinte conversion du Navarrois: mais que les Etats l'ayant ainsi jugé à propos, ils se consoloient d'avoir tout mis en usage, & de leur avoir fait toutes sortes de promesses, au nom du Roi Catholique, pour les déterminer à prendre un parti si salutaire. Ils ajoûtoient, que Sa Majesté Catholique n'étoit pas dans l'intention d'envoyer des secours à l'avenir, si on différoit d'élire un Roi: Qu'ils étoient persuadés que les efforts qu'on avoit

faits,

HENRI IV. 1593. faits; & que les dépenses qu'on feroit encore, feroient inutiles: Que pour montrer néanmoins qu'ils préféroient le salut public à leurs intérêts particuliers, ils fourniroient les subsides ordinaires, autant que la guerre de Flandre pourroit le permettre, & jusqu'à ce qu'ils eussent informé de tout le Roi Catholique, & qu'ils en eussent reçu des ordres particuliers: Qu'ils le feroient encore plus volontiers, si on ne faisoit point de tréve avec l'ennemi, & si on revoquoit le dernier Arrêt; parce que la tréve & l'Arrêt étoient pernicieux à la cause commune: Qu'ils ne répondoient point à la sincerité avec laquelle ils en avoient toujours usé avec eux; & qu'ils détruisoient enfin toute leur autorité.

Ce fut ainsi que le Duc de Mayenne éluda le piége, où les Espagnols, qui le regardoient comme un homme qui changeoit à chaque instant, vouloient l'arrêter. Ces politiques accoûtumés à tromper les autres, furent eux-mêmes trompés, & perdirent l'espérance de faire élire un Roi: élection qui auroit rendu la guerre éternelle en France.

Depuis ce tems-là Schomberg, Bellievre, de Thou, Revol, Bassompierre, Belin, Sebastien Zamet, eurent plusieurs conférences sur la tréve à la Villete, à la Chapelle, à Aubervilliers, sur le chemin même de S. Dénis, en carosse la plûpart du tems, pour ôter toute défiance aux Espagnols. La Châtre fut une fois de ces conférences.

Le Roi ayant quitté son camp pour aller à S. Dénis le 12. de Juillet, eut le lendemain un long entretien avec un Théologien, nommé Jean de Chavignac, Curé de S. Sulpice, que l'on avoit fait venir de Paris. Il retourna à Mantes, sur la nouvelle qu'il reçut que la maladie du Duc de Montpensier augmentoit. Il en conçut un grand chagrin, croyant voir pour la derniere fois ce Prince son parent, qui lui avoit rendu de grands services, & à qui il vouloit donner sa sœur en mariage. Le Duc se porta mieux depuis l'arrivée du Roi.

Affaire de la réconciliation du Roi avec l'Eglise.

Enfin le 21. de Juillet le Cardinal de Bourbon, que le Duc de Mayenne avoit souvent sollicité de se mettre à la tête d'un troisiéme parti, en lui offrant même Soissons & d'autres villes de sûreté, n'espérant plus de faire réüssir ses desseins, alla de Gaillon à Mantes & ensuite à S. Dénis, avec le Chancelier de Chiverny, & les autres qui devoient se trouver à l'Assemblée. Il voulut voir si sa présence ne pourroit pas porter quelque préjudice aux affaires du Roi: ce qu'il n'avoit pu faire par une revolte ouverte. Il résolut en même tems de mettre obstacle, par les difficultés qu'il feroit naître, à la délibération que l'on devoit faire sur la réconciliation du Roi avec l'Eglise. Ceux qui d'abord lui avoient conseillé de s'y opposer, lorsqu'ils croyoient que cette démarche auroit un heureux succès, lui donnerent avis, après le changement des affaires, d'user de dissimulation. Mais ce jeune Cardinal, emporté par sa passion, ne put s'empêcher dans l'Assemblée de Prélats & de Docteurs qui se tenoit chez lui, & où assistoient René Benoît, Curé de S. Eustache, Claude de Morene, Curé de S. Merry, & ce Chavignac dont nous avons parlé, de dire hautement, qu'il ne faloit recevoir le Roi dans le sein de l'Eglise que du consentement & par l'autorité du Pape. Cependant la chose ayant été mise en delibéra-

libération, à la reserve de quelques partisans du Cardinal, on suivit le sentiment de ceux qui croyoient qu'on devoit admettre le Roi dans l'Eglise, après qu'il auroit donné des marques publiques de sa Catholicité & de son repentir; qu'ensuite on pourroit députer au Pape, & le prier, tant au nom du Roi, qu'en celui de l'Eglise Gallicane, de lui donner l'absolution. HENRI IV. 1593. Le sentiment contraire prévaut.

Ce sentiment étoit fondé sur les raisons suivantes, qui furent alleguées & exposées fort au long, par plusieurs personnes recommandables par leur pieté, leur doctrine, & leur zèle pour le repos du Royaume. Ils dirent, qu'ils n'étoient point obligés de déférer au Bref du Pape, que le Cardinal de Plaisance faisoit sonner si haut. En effet il n'avoit point été reçu & publié selon les anciens usages, dans un Royaume où ces sortes de Décrets ne sont d'aucun poids avant qu'ils ayent été approuvés, & qu'on ait examiné s'ils ne contiennent rien de contraire à l'autorité des Rois, aux droits du Royaume, & aux libertés de l'Eglise Gallicane; ce qui s'observe aussi dans les Païs-bas, soûmis à la maison d'Autriche, comme on le voit par l'Edit de Philippe de l'année 1497., & par celui de Charles-Quint de l'année 1530. Ils ajouterent, que vû l'importance de l'affaire dont il s'agissoit, & le rang de la personne, on n'avoit pas dû prononcer la sentence d'excommunication contre elle, avant que de l'avoir avertie, &c. Que les loix Canoniques l'ordonnoient, & qu'Innocent III. l'avoit statué, en declarant injustes les sentences publiées sans un avertissement antérieur: Qu'il s'ensuivoit de-là, qu'une censure dénoncée contre toutes sortes de regles n'empêchoit pas que ce qu'on n'avoit fait qu'en vûë de l'intérêt public, ne fût très-valide: Que c'étoit le sentiment de tous les Canonistes dans l'explication du Décret d'Innocent III: Que d'ailleurs on voyoit plutôt dans la Bulle de 1585. une declaration du Décret donné contre les Hérétiques, qu'une nouvelle excommunication lancée contre eux: Que quand même cette Bulle auroit été publiée dans les regles, on ne pourroit nier qu'une excommunication lancée pour cause d'Héréfie, ne fût de la compétence des Evêques, comme le Concile de Latran l'a décidé: Que quand le Pape auroit le droit de s'en reserver la connoissance, (ce dont on ne convenoit pas) cela n'empêchoit pas qu'un Evêque n'en pût accorder l'absolution: Que le Concile de Trente avoit décidé, qu'il étoit permis aux Evêques d'absoudre dans le for de la conscience, par eux-mêmes, ou par leurs grands Vicaires, des criminels qui leur étoient soûmis, même dans les cas reservés au Pape: Qu'ils le pouvoient même dans le crime d'Héréfie, mais par eux-mêmes seulement, & non par d'autres: Enfin qu'il étoit constant qu'un homme excommunié pour quelque crime que ce fût, dont la connoissance étoit reservée au S. Siége, pouvoit être absous par son Evêque, si un obstacle légitime l'empêchoit de se présenter au Pape, pourvû qu'il s'engageât à le faire dès que cet obstacle cesseroit: Que parmi les obstacles légitimes, on ne doutoit pas qu'il ne falut compter les haines declarées, & les dangers des voyages: Que les Grands étoient exceptés de cette loi, comme Alexandre III. l'avoit décidé; décision néan-

HENRI IV. 1593. moins dont Clavasin, en traitant de l'excommunication, & Antoine Agostini, prouvoient l'alteration par l'addition de la particule négative; ainsi qu'on peut le voir par les éditions des Conciles, faites à Venise & à Cologne: Que par toutes ces raisons, il étoit juste d'accorder sans délai l'absolution au Roi: Que les Evêques le pouvoient & le devoient, à condition de demander au Pape, avec le respect convenable, la confirmation de tout ce qui se feroit: Que si on agissoit autrement, le délai ne pourroit être que fort dangereux. Car qu'arriveroit-il, si les Etats assemblés à Paris élisoient un Roi, & jettoient par ce moyen les sémences d'une guerre éternelle, également pernicieuse à l'Etat & à la Religion; si le Roi, qui est maintenant bien intentionné pour la Religion Catholique, irrité du refus de l'absolution, changeoit de sentiment & en venoit aux dernieres extrêmités; si enfin la nécessité des tems obligeoit de faire un schisme? Car quel que soit le résultat de l'Assemblée de Paris, quels que soient les Décrets de Rome, les François, & sur-tout la Noblesse, conserveront toûjours leur amour pour la liberté, & sans abandonner la Religion de leurs ancêtres, se separeront du S. Siége, à l'exemple des Anglois, plutôt que de subir le joug des Espagnols.

On ajoûtoit, qu'il faloit donc avoir égard aux tems & aux lieux, comme l'a dit sagement le Pape Honoré III, & relâcher un peu de la sévérité de la discipline, en faveur de la qualité des personnes; que sur ce principe Yve de Chartres avertissoit le Pape Pascal, de temperer un peu la rigueur de ses jugemens contre Philippe premier, de peur de faire dire de lui cette parole de Salomon: *Qui mouche trop, tire du sang*; (1) qu'une sage condescendance n'avoit jamais déplu à personne; que c'est ainsi que S. Cyrille disoit au Prêtre Gennade, que comme ceux qui sont dans un vaisseau, se voyant attaqués par la tempête, jettent une partie de leurs marchandises dans la mer, pour conserver l'autre; de même les Evêques, n'étant pas sûrs de tout conserver, doivent se relâcher sur quelque chose, de peur de tout perdre: Qu'il n'étoit pas sans exemple de ne point attendre le jugement du S. Siége en pareille conjoncture, pour éviter un plus grand malheur: Qu'au rapport de Jean Vaseo, on lisoit dans les Histoires des Espagnols, que l'an 586. Flavius Recarede, par la grace de Dieu, avoit quitté l'Arianisme pour embrasser la vraye Foi; & qu'ayant eu une conférence avec les Prêtres Ariens, il les avoit ramenés à la Foi Catholique, plutôt par la raison que par l'autorité, & avoit rappellé à l'unité de l'Eglise toute la nation des Goths & des Sueves.

„ Ces choses, continuoit-on, se passerent au commencement de son re-
„ gne: mais quatre ans après, les Evêques d'Espagne & du Languedoc,
„ au nombre de soixante deux, tinrent le 8. de Mai le quatrième Concile
„ de Tolede, auquel présiderent Mansona, Evêque de Mérida, & Léan-
„ dre, Evêque de Seville, en qualité de Métropolitains. Dans ce Conci-
„ le le Roi Recarede, avec la Reine Balde sa femme, & tous les Goths,
„ abjura

(1) Prov. XXX. 33.

„ abjura l'Arianisme, & fit profession de la Foi Catholique, declarant „ qu'il croyoit l'égalité des trois personnes dans la Sainte Trinité, 213. „ ans après que cette erreur eût infecté toute l'Espagne. " Luc de Tuy raconte que Léandre présida à ce Concile en qualité de Légat du Pape; mais le contraire paroît par les actes du Concile imprimés à Cologne & à Venise: ce sentiment de Luc de Tuy a été refuté fort au long par Ambroise Moralez, de Cordouë, Ecrivain d'une exactitude & d'une habileté reconnuë.

HENRI IV. 1593.

Les Ligueurs ayant appris la résolution de l'Assemblée des Evêques, (car les Ligueurs étoient informés de tout ce qui se passoit, par la trahison de quelques-uns d'entr'eux) le Légat engagea les Docteurs de Sorbonne à delibérer entr'eux, s'ils ne retrancheroient point de leur communion & de celle de l'Eglise, les Curés Benoît, Chavignac & de Morene, qui s'étoient retirés chez les ennemis, comme des transfuges, & avoient quitté l'unité de l'Eglise, pour favoriser les Hérétiques. Il ne manquoit pas d'y avoir des vautours faméliques, qui brûlant du desir de s'emparer de leurs bénéfices, les accusoient d'avoir dit publiquement dans leurs sermons des choses contraires à la Foi, lesquelles avoient causé du scandale aux simples & de l'indignation aux autres. Mais les plus prudens parmi eux arrêterent le cours de cette delibération, & furent d'avis de ceder au tems, & de ne rien faire que sur des preuves incontestables, contre des personnes estimées pour la pureté de leur doctrine.

Affaire de l'Abbé de Sainte-Geneviéve.

Sur ces entrefaites on intercepta des lettres de Joseph Foullon, Abbé de Sainte-Geneviéve, écrites à Louis Seguier, Doyen de Notre-Dame de Paris. Seguier tenoit le premier rang dans l'absence du Cardinal de Gondy, Evêque de cette ville; cela ne l'empécha pas d'aller trouver le Roi, pour l'aider de ses conseils dans l'importante affaire de sa réünion à l'Eglise: il s'étoit rendu à la Cour, à l'instigation de Jean, son frere, Lieutenant civil. Dans ces lettres Foullon témoignoit son attachement pour le Roi, & la joye qu'il avoit de voir qu'il songeoit enfin sérieusement à rentrer dans l'Eglise; ajoûtant à la fin des termes ambigus, qui le firent soupçonner d'avoir quelque dessein secret. Foullon avoit chargé de ces lettres un de ses Religieux, nommé Colletet, qu'il avoit autrefois puni selon l'usage de ces sortes de maisons, & à qui il avoit depuis rendu son amitié. Ce Colletet, croyant avoir trouvé l'occasion de se venger, porta ces lettres, par une horrible perfidie, au Duc de Mayenne, & ensuite par son ordre au Légat. Ayant conféré ensemble sur ce sujet, le Duc & le Légat résolurent de garder une copie de ces lettres, & de les faire porter par Colletet à Seguier, afin de connoître par sa réponse les desseins secrets de Foullon, & de le convaincre de trahison par cette double preuve. Mais Seguier ayant reçu ces lettres, & soupçonnant par les instances réiterées du porteur qu'il y avoit de la fourberie de sa part, refusa de lui donner sa réponse. Ainsi le Duc de Mayenne, trompé dans son espérance, quoiqu'il n'eût plus les lettres en son pouvoir, fit venir Foullon, de l'avis du Légat, & lui ayant montré la copie de sa lettre, il lui demanda, s'il ne l'a-

HENRI IV. 1593.

voit pas écrite? Foullon nia le fait constamment, & demanda qu'on lui représentât l'original: le Duc de Mayenne chargea, pour le garder à vûë, Mathurin de Force, qui étoit Sergent-major dans Paris.

Déja le jour approchoit que le Roi devoit se faire instruire par les Prélats qu'il avoit assemblés. Voyant le 22. de Juillet que le Duc de Montpensier se portoit mieux, il revint de Mantes, & fut reçu avec de grands applaudissemens par les siens, & par les bourgeois mémes de Paris, qui sur le bruit qui s'étoit répandu de la conversion du Roi, étoient sortis en foule, quoique le Duc de Mayenne eût défendu, sous de griéves peines, d'aller à S. Dénis. Les Royalistes s'assemblerent aussi aux portes de la ville, où ils rencontroient leurs parens, leurs freres, leurs amis, qui les embrassoient. Ils se félicitoient mutuellement, comme s'ils eussent été de retour d'un long voyage, & ne pouvoient retenir leurs larmes, soit par le souvenir de leurs malheurs passés, soit par la joye que leur causoit cet événement inespéré. Après un long silence, à peine dirent-ils quelques paroles interrompuës par leurs soupirs; obligés de se quitter, le passé & l'avenir leur firent encore verser des larmes.

Le Roi écoute l'instruction des Evêques.

Le lendemain, qui étoit un Vendredi, Renaud de Beaune, Archévêque de Bourges, Philippe du Bec, Evêque de Nantes, Nicolas de Thou, Evêque de Chartres, Claude d'Angennes, Evêque du Mans, & Jaques-David du Perron, nommé à l'Evêché d'Evreux, eurent de grand matin une secrete conférence avec le Roi. Le Cardinal de Bourbon s'y étant rendu, le Roi, qui n'ignoroit pas toutes ses intrigues, ne voulut point qu'il y assistât, croyant qu'il venoit moins pour être témoin de la conférence, que pour y faire l'office d'espion. Il ajoûta même, pour se moquer de lui, que s'il faloit décider l'affaire entr'eux deux, quoique peu sçavant en Théologie, il n'auroit pas de peine à remporter la victoire sur cet ignorant Cardinal. Le Roi depuis six heures jusqu'à onze, écouta avec attention les Evêques. Ce fut l'Archévêque de Bourges, Prélat très-habile & d'une grande modération, qui parla pendant tout ce tems. Le Roi s'étant levé leur dit, qu'il les remercioit de lui avoir appris ce qu'il ignoroit jusqu'alors; qu'après avoir invoqué les lumieres du Saint Esprit, il songeroit plus sérieusement à tout ce qu'ils lui avoient enseigné, afin de prendre sur leurs pieuses instructions, une résolution salutaire pour lui & pour l'Etat.

Le Duc de Mayenne conclud la tréve.

Le même jour, le Duc de Mayenne, pour ôter toute espérance d'une élection, conclut la tréve par le conseil des Seigneurs & des Etats, malgré l'indignation du Légat, qui s'y opposa par le moyen du Cardinal de Pellevé, & qui menaça de quitter Paris, comme le Pape lui avoit ordonné si on passoit outre. Mais on lui envoya deux fois les députés des Etats, pour le prier de ne pas conclure de ce qu'ils vouloient interrompre la guerre pour quelque tems, qu'ils eussent dessein d'abandonner une cause si juste, & de vouloir bien pardonner cette suspension d'armes à la nécessité où l'on étoit d'assembler de nouvelles forces, & de laisser respirer les peuples de la campagne & des villes, fatigués d'une si longue guerre. Ils l'assurerent, qu'il pouvoit être persuadé qu'ils étoient sous sa puissance, &

& sous celle du Pape, & qu'ils seroient toûjours soûmis à ses ordres respectables.

Henri IV. 1593.

Le Légat parut content de cette soûmission. Voyant que son opposition étoit inutile, & que son opiniâtreté ne feroit que manifester sa foiblesse, au lieu de redoubler ses menaces, il leur fit des remercîmens; & pour pousser jusqu'au bout la dissimulation, il dit qu'il avoit reçu des ordres contraires du Pape, qui lui laissoient la liberté de rester à Paris: qu'ainsi vaincu par leurs prieres, il avoit résolu d'y demeurer, & qu'il étoit prêt, comme auparavant, à leur rendre service quand ils en auroient besoin. Cependant ne voulant rien omettre de ce qui pouvoit mettre obstacle à la réconciliation du Roi, il fit publier le même jour une Declaration, dans laquelle il prétendoit que Henri de Bourbon, soi disant Roi de France & de Navarre, declaré nommement par Sixte-Quint, Hérétique, relaps, impénitent, chef, fauteur & défenseur public des Hérétiques, ne pouvoit être absous que par le Pape, des peines portées contre les Hérétiques, relaps & impénitens; qu'ainsi tout ce que feroient les Prélats qu'il avoit assemblés, seroit nul; parce qu'ils n'avoient pas le pouvoir de l'absoudre, & que ceux qui favorisoient le Roi de Navarre, n'en seroient pas moins sujets dans la suite aux censures ecclésiastiques. Il avertissoit les Catholiques qui jusqu'à présent étoient restés dans le sein de l'Eglise Catholique, Apostolique & Romaine, de ne pas se laisser tromper dans une affaire de cette consequence. A l'égard des partisans de ce Prince, il les conjuroit par les entrailles de la misericorde divine, de ne pas ajoûter de nouvelles fautes aux premières, & de ne pas causer un schisme qui ne pouvoit être que très-pernicieux: que quoiqu'il fût persuadé que les Evêques Catholiques ne viendroient pas dans une ville occupée par les Hérétiques, il croyoit qu'il étoit de son devoir de les avertir, de ne pas se trouver aux assemblées illégitimes qui s'y tenoient, & que s'ils en agissoient autrement, ils encourroient les censures, & perdroient les bénéfices & les dignités qu'ils avoient dans l'Eglise.

Declaration du Légat contre le Roi.

Cette derniere tentative du Légat pour ébranler la fidelité des Prélats attachés au Roi, & pour réprimer l'allégresse des peuples, fut inutile. Ainsi, malgré les défenses réïterées qu'on avoit faites de sortir de Paris, le peuple, transporté de joye, sans craindre les peines dont on le menaçoit, & sans demander de passeport, comme le Roi l'avoit ordonné, vint à S. Dénis le soir de la veille du Dimanche, destiné à la réconciliation du Roi. Il y eut plus d'habitans de Paris que de Royalistes qui assisterent à cette cérémonie. Le Roi se rendit à huit heures du matin à la porte de la grande église, vêtu de blanc, accompagné d'un nombreux cortege de Princes, de Seigneurs & de Gentilshommes, & suivi de ses Gardes Suisses & Ecossois, magnifiquement habillés. L'Archévêque de Bourges, assis dans un fauteuil couvert d'un tapis blanc, où étoient représentées les armes de France & de Navarre, & tenant dans ses mains les saints Evangiles, l'attendoit dans l'église avec le Cardinal de Bourbon, les Evêques de Nantes, de Sées, de Digne, de Maillezais, de Chartres, du Mans & d'Angers, avec René de Daillon, nommé à l'Evêché de Bayeux, & David du Perron, nommé à celui d'Evreux; les Curés de Saint Eustache, de S. Sulpice, de S. Mery & de

Cérémonie de la réconciliation du Roi à l'Eglise.

HENRI IV. 1593.

de S. Gervais. L'Archévêque lui ayant demandé qui il étoit, & ce qu'il demandoit; il répondit qu'il étoit le Roi, & qu'il demandoit à être reçu dans le sein de l'Eglise Catholique, Apostolique & Romaine. L'Archévêque lui ayant demandé s'il le vouloit sincerement, le Roi répondit encore, qu'il le souhaitoit de tout son cœur; & se jettant à genoux, il protesta devant Dieu qu'il vouloit vivre & mourir dans l'Eglise Catholique, Apostolique & Romaine, la défendre envers & contre tous, au péril même de sa vie, & qu'il renonçoit à toutes les Héréfies qui lui étoient contraires. Ensuite, après avoir donné à l'Archévêque une profession de Foi, signée de sa main, il fut rélevé par ce Prélat & par le Cardinal de Bourbon; & après avoir fait ouvrir avec beaucoup de peine par ses Gardes la foule du peuple qui étoit dans l'église, on le mena par la nef au grand autel, au bruit des acclamations du peuple. Il repéta sa protestation, & ayant fait le signe de la croix, il baisa l'autel. Ensuite il se retira sous un pavillon élevé derriere l'autel, où l'Archévêque de Bourges entendit sa confession, & lui donna l'absolution, tandis qu'on chantoit en musique le *Te Deum*: après quoi, conduit sous un dais semé de fleurs de lys d'or, il entendit la Messe, que l'Evêque de Nantes célébra. Toute l'église retentissoit des acclamations du peuple, & des souhaits qu'il lui faisoit d'une longue vie. Le Roi leur fit jetter de l'argent, & retourna avec la même pompe au monastere de S. Dénis: & méprisant le danger où il exposoit sa vie, sur laquelle les assassins pouvoient alors attenter, il voulut qu'on laissât entrer tout le monde. Le concours fut si grand dans la salle où il mangeoit, que la table pensa être renversée. Après le dîner, il assista au sermon que prononça l'Archévêque de Bourges, & il entendit les Vèpres.

Déchaînement des Prédicateurs de la Ligue contre le Roi.

Le Duc de Mayenne avoit ordonné inutilement qu'on fermât les portes de Paris. Pendant ce tems-là les Théologiens Ligueurs, laissant, comme ils le disoient, à ceux de Saint-Dénis cet endroit de l'Epître de S. Paul aux Romains, où il parle de la soûmission de la chair, prirent occasion de l'endroit de l'Evangile, où Jesus-Christ avertit de se garder des faux Prophetes, pour se déchaîner avec une fureur inconcevable contre la conversion du Roi. Ils s'étendirent sur les exemples de Constant (1), qui, ayant été admis par Vitalien dans l'Eglise, fit saccager ensuite la ville de Rome par ses soldats; & de George de Bohême, qui, après avoir fait sa profession de Foi, voyant le Royaume soûmis à sa puissance, fit mettre en prison les Légats du Pape. Ils déclamoient sur-tout contre les faux Evêques, qu'ils accusoient d'avoir donné lieu à ce scandale; de s'être soulevés contre l'autorité de l'Eglise, & contre son souverain Chef; d'avoir dechiré, par un schisme honteux, la robe sans coûture de Jesus-Christ; d'avoir profané le ministere sacré; d'avoir divisé le peuple, & conduit ceux qui les avoient suivis à Bethel, pour adorer les faux Dieux; enfin d'avoir, par une horrible impieté, arraché l'Eglise de France du sein de l'Eglise universelle, sa mere. Ils

(1) *Constantii*, il faut lire *Constantis*: c'est une faute, ou de Copiste, ou d'impression; peut-être même une faute de science ou de mémoire, dans ces Prédicateurs plus furieux qu'éclairés, que M. de Thou appelle *Theologastri*, & non pas *Theologi*.

Ils disoient, que l'Apôtre ordonnoit que tout se fît dans l'Eglise avec ordre: que les Hérétiques étoient anathématisés tous les ans, & retranchés de la communion des fidèles par le Souverain Pontife: qu'ainsi ils ne pouroient être rétablis que par lui, & non par d'autres, sur-tout lorsqu'il s'agissoit d'un grand Prince: Qu'il faloit rapporter les causes majeures au Siége Apostolique: Que ceux qui avoient absous Henri de Bourbon des censures portées contre lui, avoient encouru eux-mêmes ces censures, & que destitués de toute autorité légitime, ils ressembloient à des aveugles qui conduisent d'autres aveugles: Que leurs assemblées étoient des conjurations, leurs prieres des blasphémes contre Dieu, leurs bénédictions des anathêmes, leurs absolutions de nouvelles censures, leurs sacrifices un pain de douleur, qui souilloit ceux qui le mangeoient: Que S. Pierre, le Prince des Apôtres, avoit dit avec vérité, que si quelqu'un étoit avec ceux qui n'étoient pas réconciliés avec le Pape, & parloit à ceux à qui il ne parloit pas, il étoit au nombre de ceux qui veulent exterminer l'Eglise de Dieu: Que paroissant être avec nous de corps, ils n'y étoient pas d'esprit & de cœur: Que les Evêques avoient beau dire qu'ils n'avoient agi que par précaution, & uniquement pour absoudre le Roi de Navarre dans le for intérieur; qu'il ne faloit user ni de précaution ni de finesses, mais agir avec sincerité & simplicité, n'avoir égard qu'au salut & à la vie éternelle, & non à des vûës politiques, à des raisons d'Etat, à des intérêts qui ne regardent qu'une vie périssable & passagere: Qu'il faloit venir à l'Eglise par le grand chemin, c'est-à-dire selon les regles préscrites par les Conciles & les Papes; qu'on devoit y entrer, non par les fenêtres, mais par la porte, & avec celui qui a les clefs du Ciel: Qu'ainsi ils exhortoient les peuples à ne se pas laisser ébranler; mais à perseverer dans la Foi & à attendre le jugement de celui qui, éclairé par le S. Esprit, les conduiroit dans la voye du salut par la puissance qu'il a reçûë de Dieu sur les ames, & regleroit toutes choses avec sagesse & équité.

Sermons de Jean Boucher en cette occasion, qu'il fit ensuite imprimer.

Parmi ces Docteurs, Jean Boucher, Curé de S. Benoit, après avoir si souvent dechiré le feu Roi par des discours furieux & outrageans, n'épargna pas son successeur. Il prononça dans l'église de S. Mery neuf discours sur la feinte conversion de Henri de Bourbon Prince de Bearn, & sur l'invalidité de l'absolution qu'on lui avoit donnée: il les fit imprimer l'année suivante le premier de Mars, & les dédia au Cardinal de Plaisance. Ayant été obligé dans la suite de quitter Paris, il les fit réimprimer à Douai: ni le changement des affaires, ni les différentes conjonctures, ne purent calmer la fureur de cet esprit séditieux. Quelque tems après, Jean Guarin, Cordelier Savoyard, eut l'imprudence, après avoir prononcé un discours sur le même sujet, d'exhorter ses auditeurs à prier Dieu, de ne pas permettre que le Pape, qui étoit toûjours, disoit-il, conduit par le S. Esprit, & qui ne pouvoit jamais errer dans la Foi, se laissât fléchir par les prieres du Bearnois, & lui accordât l'absolution.

On ferma pendant tout ce tems-là les portes de Paris. Le peuple aussi inconstant dans sa haine que dans son amour, faisoit éclater son indignation. Plus on le retenoit dans la ville, plus il témoignoit d'attachement pour

HENRI IV. 1593.

pour son Roi, & sembloit aimer avec transport un Prince qu'il avoit autrefois détesté. Enfin le premier d'Août on publia une tréve générale de trois mois. Le Duc de Savoye en étoit excepté; on lui offroit néanmoins de l'y comprendre.

Assemblée tumultueuse des Ligueurs.

Six jours après, jour de la fête de la Transfiguration, il se fit sur le soir, par les soins du Légat, une assemblée tumultueuse, où l'on consentit à la publication pure & simple du Concile de Trente, qui avoit toûjours été rejetté auparavant, lorsque le Royaume étoit tranquille. Ce Concile n'avoit été reçu depuis peu que sous de certaines conditions. On remit cette publication à une Assemblée plus nombreuse, qui se tint deux jours après. Le Duc de Mayenne, pour appaiser le Légat, irrité de la conclusion de la tréve, & pour affermir en même tems sa puissance, fut d'avis de faire renouveller le serment d'Union; & le fit lui-même le premier, après avoir prononcé un discours étudié. Il renvoya ensuite l'Assemblée des Etats au mois de Septembre suivant. Les députés devoient s'y trouver, pour examiner les articles dont on n'avoit encore pû deliberer. Il ajoûta, qu'il étoit libre à ceux qui le voudroient, de se retirer pendant ce tems-là. Il fit ensuite entrer le Légat, avec qui tout étoit concerté. On lut tout haut l'Ordonnance touchant la réception pure & simple du Concile de Trente.

Discours du Légat.

Tout le monde gardant un profond silence, le Légat prit la parole. Comparant le Royaume de France à un vaisseau battu de la tempête, il dit, qu'un pilote prudent devoit plier les voiles, & jetter l'ancre, jusqu'à ce que les vagues s'étant abaissées, la mer reprît son premier calme; qu'il pouvoit alors continuer sa route & hausser ses voiles: Que cette illustre Assemblée, éclairée des lumieres du S. Esprit, avoit suivi cette sage conduite; & que, voyant les orages excités dans le Royaume par les Hérétiques, elle avoit, pour éviter de faire naufrage, jugé qu'il faloit prudemment ceder aux tems pour conduire au port ce grand vaisseau, également chargé des intérêts de la Religion & de ceux de l'Etat: Qu'elle avoit en attendant jetté deux ancres solides, pour le mettre à couvert des flots; que ces deux ancres étoient la réception du Concile de Trente, & le renouvellement du serment d'Union: Que cette double action procureroit à l'Assemblée une gloire immortelle: Qu'il la remercioit en son nom, & en celui de Sa Sainteté: Qu'il offroit de partager avec le Duc de Mayenne, qui avoit heureusement jusqu'alors tenu le gouvernail, le soin de conduire ce vaisseau: Qu'il avoit résolu de prendre part au péril commun, & de regarder du haut du mât les flots courroucés, jusqu'à ce que la tempête étant appaisée, il découvrît ces feux propices, à la lueur desquels on pût reprendre courage, & arriver enfin par le secours du Ciel à cet heureux port, objet des vœux de tous les Catholiques: Que si tout ne réüssissoit pas selon leurs desirs, il faudroit s'armer de patience, & rendre toûjours graces à Dieu des succès qu'il avoit accordés; & le presser continuellement, pour attirer les graces qu'il avoit voulu différer: Qu'il les exhortoit donc de venir avec lui à l'église prochaine, prier Dieu pour le salut public.

Le Cardinal de Pellevé, que la vieillesse avoit rendu fort babillard, prit après lui la parole, & aima mieux faire un discours ridicule, que de ne pas pren-

prendre part aux éloges que l'on donnoit à la publication du Concile de Trente. On alla ensuite à l'église de S. Germain l'Auxerrois, & on y chanta avec beaucoup de pompe le *Te Deum*. Henri IV. 1593.

Suite de l'affaire de l'Abbé de Ste. Geneviéve.

On reprit incontinent après l'affaire de l'Abbé de Ste. Geneviéve. Il fut d'abord interrogé par des Commissaires nommez par le Duc de Mayenne. Ensuite, à la réquisition du Légat, le Duc consentit aisément à lui renvoyer la connoissance de cette affaire. Le Légat nomma pour Juges Gilbert Genebrard, Archévêque d'Aix & les Evêques de Senlis & de Vannes; mais l'Archévêque d'Aix fut exclus du jugement, parce qu'il avoit signé des lettres où l'on offroit le Royaume de France au Roi d'Espagne. On lui substitua donc Jean du Vivier, Conseiller au Parlement & Chancelier de l'Université. Ces Juges ayant sommé l'Abbé de répondre aux accusations qu'on formoit contre lui, il leur demanda avant tout, de qui ils tenoient leur autorité; ensuite il demanda qu'on lui montrât l'ordre, & qu'on lui dît le nom de son accusateur. Les Juges ayant refusé de répondre à ces demandes, l'Abbé appella comme d'abus, & fit signifier par un huissier son acte d'appel aux Eveques de Senlis & de Vannes, avec une assignation à comparoître en leur nom au Parlement sur son appel. On avoit inseré dans cet acte, avant que d'y mettre le sceau Royal, une clause, par laquelle on disoit que l'affaire seroit jugée sans bruit, selon le Concile de Trente. L'Avocat des Evêques demanda qu'on différât le jugement, prenant pour prétexte je ne sçai quels obstacles; mais en effet pour avoir le tems de parler au Légat, dont l'autorité étoit intéressée dans cette affaire.

Le Légat tâche de faire abolir les appels comme d'abus.

Le Légat voulant profiter de cette occasion, faisoit tous ses efforts pour faire abolir les appels comme d'abus, remede salutaire que nos ancêtres ont établi contre les injustes entreprises de la Cour de Rome. Il croyoit que s'il pouvoit obtenir cette abolition, elle ne lui seroit pas moins glorieuse à Rome, que s'il fût venu à bout de faire élire un Roi. Il pressoit donc extrêmement le Duc de Mayenne d'ôter au Parlement la connoissance de cette affaire. Le Duc souhaitant d'un côté de faire plaisir au Légat; mais de l'autre, sçachant que la suppression des appels entraîneroit la ruine de l'autorité Royale, & consequemment de la sienne, se trouva dans une conjoncture très-délicate; il prit le parti d'empêcher par ses menaces l'Abbé de Ste. Geneviéve de poursuivre le jugement de son appel contre les Evêques, & d'ôter à ceux-ci la connoissance de cette affaire. Sur ces entrefaites l'Abbé, qui étoit toûjours détenu en prison, prétexta une maladie, qu'il fit attester par les Médecins; par ce moyen il obtint son élargissement, en donnant caution de se représenter quand il en seroit besoin. Mais il profita de sa liberté pour se retirer auprès du Roi. De cette manière il se tira d'un fort mauvais pas, & délivra en même tems le Duc de Mayenne des inquiétudes que lui causoit le Légat au sujet de cette affaire.

Le Roi envoye en Ambassade à Rome le Duc de Nevers.

Le Roi, après sa réconciliation avec l'Eglise, avoit écrit à tous les Parlemens du Royaume, & particulierement à ceux de Tours & de Châlons, aussi-bien qu'aux Gouverneurs des Provinces, & aux Commandans des places, pour les en instruire. Il songea ensuite à envoyer au Pape une Ambassade solemnelle. Pour cet effet il jetta les yeux sur Louis de Gonzague Duc de Ne-

HENRI IV. 1593. Nevers, Seigneur né en Italie, qui y avoit beaucoup d'alliances & de terres. Il avoit d'ailleurs toutes les qualités de l'esprit néceſſaires pour s'acquiter de cette importante commiſſion. Le Duc de Luxembourg fut piqué de cette préférence: il croyoit qu'après avoir été envoyé à Rome par les Seigneurs & les Princes François au commencement du regne de Henri IV. & avoir porté au Pape l'eſpérance de la converſion de ce Prince, on auroit dû le charger de cette Ambaſſade. On joignit au Duc de Nevers, Claude d'Angennes, Evêque du Mans, Prélat que ſa doctrine & ſa pieté rendoient très-recommandable, & Louis Seguier, Doyen de l'Egliſe de Paris. David du Perron, nommé à l'Evêché d'Evreux, & Claude Gouin, Doyen du Chapitre de Beauvais, connu par ſa probité & par ſon habileté dans le Droit canon, eurent auſſi ordre de faire ce voyage; mais le dernier s'en défendit ſur ſon grand âge, & le premier allegua d'autres raiſons de ſon refus.

Le Duc de Mayenne de ſon côté députa à Rome le Cardinal de Joyeuſe & Claude de Beauffremont Baron de Seneſcey. Il envoya dans le même tems en Eſpagne Henri des Prez de Montpezat, fils de ſa femme, avec Peliſſier. Il avoit écrit auparavant à Rondinelli, Agent des affaires du Duc de Ferrare à la Cour d'Eſpagne, pour tâcher de juſtifier les obſtacles qu'il avoit mis à l'élection du Duc de Guiſe: il en rejettoit la faute ſur les intrigues, les artifices, les délais & l'ambition demeſurée des Eſpagnols, qui s'étoient comportés avec peu de ſincerité dans cette affaire; il ſe plaignoit de la crédulité de Rondinelli, qui avoit ajoûté foi ſi aiſément aux bruits calomnieux que l'on avoit ſemés de ſa conduite, & n'avoit pas refuté ces calomnies, lui qui connoiſſoit ſa candeur, & qui ſçavoit qu'il n'avoit jamais voulu autre choſe dans cette guerre, que marquer ſon reſpect & ſon attachement pour Philippe, dans tout ce qui ne bleſſoit pas la Religion, ſon honneur, & la gloire du Royaume dont on lui avoit confié le gouvernement.

Le Duc de Nevers ayant demandé au Roi ſon congé pour ſe préparer à ſon départ, prit le chemin de Nevers, & donna rendez-vous à Langres pour un certain jour à l'Evêque du Mans & au Doyen de Paris. On dépêcha devant eux Iſaïe Brochard de la Clielle, avec des lettres en datte du 18. d'Août, dans leſquelles le Roi inſtruiſoit le Pape de ſa ſincere réünion à l'Egliſe Catholique, qu'il attribuoit à la grace de Dieu & aux ſolides inſtructions des Evêques & des Théologiens François, & il lui promettoit de lui envoyer bien-tôt une Ambaſſade ſolemnelle.

Ecrit de Gonzalez Ponce de Leon contre le Roi. Dès que la Clielle fut arrivé à Rome, on y parla diverſement du ſujet de ſa venuë: les uns étoient ſurpris de la converſion du Roi; les autres s'en réjoüiſſoient en ſecret, & attendoient avec inquiétude les ſuites d'un évenement ſi ineſpéré. Les Eſpagnols déclamoient contre cette converſion, qui renverſoit tous les projets qu'ils avoient formés depuis tant d'années. Ils faiſoient tous leurs efforts, pour empêcher le Pape d'écouter les conditions que lui propoſeroit le Roi; tantôt on lui donnoit l'allarme; tantôt on lui faiſoit eſpérer qu'on éliroit un Roi, comme il le ſouhaitoit. Un Eſpagnol, nommé Gonzalez Ponce de Leon, Camerier du Pape, aſſez habile, & qui avoit déja fait imprimer quelques ouvrages, publia à Rome un traité de

de la Discipline Ecclésiastique, dans lequel il tâchoit de prouver, qu'un relaps ne pouvoit être absous & reconnu Roi, même par l'autorité du S. Siége. Ce livre fut imprimé cette année.

Réponse d'Arnaud d'Ossat à cet Ecrit.

Arnaud d'Ossat, dont nous avons déja souvent parlé, & qui fut dans la suite élevé aux honneurs que méritoit sa vertu, répondit à cet Ecrit par un autre, qui courut manuscrit dans Rome, où il fut aussi bien reçu, que l'Ecrit de l'Espagnol l'avoit été mal. Voici les raisons principales que d'Ossat employoit dans cet ouvrage. „ Un relaps pénitent peut & doit même être absous „ dans le for de la conscience par le Souverain Pontife, quel que soit le „ nombre & la grandeur de ses péchez. Car dès que le plus criminel des „ pécheurs veut sincerement rentrer dans la voye du salut, Dieu le reçoit „ avec bonté, puisque lui-même prend la qualité de Médecin. Comment „ se pourroit-il faire qu'il guérît le corps, la partie la plus vile de l'hom„ me, & qu'il ne délivrât pas l'ame, infiniment plus digne de lui, & qu'il „ a rachetée de son propre sang ? Cette clémence s'étend sur-tout au „ pécheur hérétique, apostat, & souillé des plus grands crimes. Dieu „ n'en excepte personne, lui qui a pardonné tous les péchez, & qui peut „ les pardonner au pécheur le plus endurci dans le crime, & à celui qui y „ auroit perseveré pendant quarante ans & même jusqu'à son dernier sou„ pir. Il y a de l'impieté à désespérer de la miséricorde de Dieu, comme „ s'il ne pouvoit pas secourir en tout tems un homme qui a recours à lui, „ & délivrer du fardeau de ses péchez celui qui souhaite effectivement de „ s'en décharger. La Bulle de Lucius III, portée contre ceux qui auront „ été convaincus d'être retombés dans l'Hérésie après l'avoir abjurée, & „ avoir été relevés de l'excommunication de leur Evêque, ne donne aucu„ ne atteinte à ces vérités; car on ne doit pas entendre ce qui y est dit, „ du for de la conscience & de tout ce qui a rapport au salut de l'ame ; „ mais de la vie, des biens, des honneurs & des dignités, comme l'expliquent „ S. Thomas d'Aquin & Alexandre IV. au sixième livre des Décretales, „ choses dans lesquelles on a besoin de la dispense du Pape.

„ Du reste, voici à quoi se réduit toute la question ; c'est de sçavoir 1°. Si „ le Pape peut. 2°. S'il doit permettre l'usage de ces biens extérieurs à un „ relaps pénitent ? Il est indubitable qu'il le peut: car les Constitutions de „ Lucius & autres semblables, ne sont que des loix arbitraires, que le Pape „ présent, par la plénitude de sa puissance, peut abroger. Penser & enseigner „ autrement, c'est tomber dans une erreur grossiere; c'est disputer au S. „ Siége le pouvoir des Clefs que Jesus-Christ lui a confiées. Mais la ques„ tion roule plutôt sur le fait que sur le droit, lorsqu'on demande, si le „ Pape doit user d'indulgence envers un relaps ? Car il est vrai en général, „ que pour ces sortes de pécheurs on doit avoir la sévérité présentée par les „ loix, & que l'on ne doit la tempérer que pour des raisons bien importan„ tes. Il s'agit donc de sçavoir, si Clément VIII. doit permettre à Hen„ ri de Bourbon, quoique relaps, de monter sur le Trône de France? Il „ est certain que, quelque parti qu'on prenne, il sera, ou très-utile, ou très„ pernicieux à la Chrétienté.

„ Il est sans doute à souhaiter que le Roi ne donne aucun soupçon sur sa

HENRI IV. 1593. „ Catholicité en montant fur le Trône; puifque le moindre foupçon fur „ cette matiere feroit la ruine infaillible de la Religion Catholique & „ du Royaume de France. Mais après avoir mûrement examiné toutes les „ raifons qu'on peut apporter de part & d'autre, il paroît avantageux à la „ Chrétienté de tempérer la rigueur des loix, & d'ufer d'indulgence en- „ vers le Roi. L'utilité & la néceffité de l'Eglife eft la raifon principale, „ & à laquelle toutes les autres fe rapportent. On peut compter entre les „ avantages que l'Eglife en retirera, la tranquillité & la confervation du „ Royaume de France, la réconciliation des Catholiques divifés entr'eux „ & féparés du Pape, la ceffation de leur commerce avec les Héréti- „ ques, le rétabliffement de la Religion Catholique, Apoftolique & Ro- „ maine, qui court rifque par ce fchifme d'être abolie en France, le re- „ nouvellement de l'ancienne difcipline entierement défigurée, le recou- „ vrement des biens Eccléfiaftiques, ufurpés en partie par des Laïques, „ la réparation des monafteres & des églifes qui font défertes depuis „ plufieurs années, & qui menacent ruine, la célébration de l'Office di- „ vin, que la guerre a fait negliger dans les bourgs & dans d'autres lieux, „ enfin la fuppreffion de ce nombre infini de crimes qui fe commettent „ impunément, fans refpect pour la Divinité & fans égard pour la charité „ Chrétienne.

„ On ne doit pas regarder comme le moins important de tous ces avan- „ tages, la confervation du Royaume de France, qui a toûjours fecouru „ fi utilement l'Eglife: il n'eft à la vérité d'aucune utilité pour le préfent; „ il caufe même beaucoup de maux aux autres Etats; mais s'il reprend fa „ premiére fplendeur, le S. Siége & les autres Royaumes y trouveront toû- „ jours de puiffans fecours contre leurs ennemis; fes forces, qui s'épui- „ fent depuis fi long-tems fans aucun fruit, & même à la ruine de la Reli- „ gion, feront employées à la défenfe du Chriftianifme, à repouffer les efforts „ des Turcs, qui, voyant les troubles dont l'Europe Chrétienne eft dechi- „ rée, viennent fondre fur elle. Le Pape alors délivré de toute inquiétu- „ de, des dépenfes & des peines que lui caufent ces troubles, pourra pour- „ voir avec plus de facilité aux autres befoins, & les autres Princes Chré- „ tiens pourront imiter fon exemple.

„ La néceffité où l'on eft d'accorder au Roi une difpenfe, fe tire des „ mêmes principes, & d'ailleurs de l'impoffibilité de pacifier le Royaume „ & d'y affermir la Religion par une autre voye, après qu'on a inutilement „ éprouvé tous les autres remedes. Car fi Henri de Bourbon, qui poffe- „ de plus de la moitié de la France, & qui a pour lui la plus grande partie „ de la Nobleffe, a toûjours eu le deffus, lorfqu'étant Hérétique il avoit „ à combattre des ennemis fi puiffans, il eft à préfumer qu'il remportera de „ plus grands avantages, après que fa converfion aura affoibli la puiffance „ & rallenti la fureur de fes ennemis. Mettre fa confiance dans les affaf- „ finats & dans les empoifonnemens qui menacent la vie de ce Prince, „ outre que c'eft un attentat abominable devant Dieu, & aux yeux de „ tous les gens de bien un crime détefté par les Payens mêmes, c'eft „ d'ailleurs une entreprife longue, difficile, prefque toûjours malheureu-

„ fe

„ se & funeste, non seulement au criminel, aux auteurs & aux complices de son crime, mais aux personnes les plus respectables, aux Rois, à l'Empereur, au Pape, sur la vie desquels elle donne droit à un misérable d'attenter. Elire un autre Roi, outre qu'on l'a déja inutilement tenté, ce n'est faire autre chose, qu'allumer dans la France une guerre dont on ne verra jamais la fin, & détruire la Religion & le Royaume.

„ Ces avantages & cette nécessité demandent qu'on relâche un peu de la sévérité des loix, afin de procurer à la France de plus grands biens, & de détourner un déluge de maux. Car on est souvent obligé, selon Saint-Cyrille, d'abandonner quelque chose de son droit, pour gagner davantage. Puisqu'il est donc manifeste que le Pape ne peut en même tems, & retenir la sévérité de la discipline, & conserver la Religion Catholique & le Royaume de France, il faut sacrifier la discipline au bien de l'Etat & du Christianisme. On ne disconvient pas, qu'à examiner la chose en elle-même, sans égard aux circonstances des tems, il ne soit très dangereux de voir un Royaume gouverné par un Prince relaps, quoique rentré dans l'Eglise: bien des gens ont perdu leurs peines en composant de grands ouvrages sur cette matière. Mais il est bien plus dangereux de voir la Religion Catholique détruite dans un Royaume, par la continuation des guerres civiles.

„ On peut compter d'ailleurs parmi les raisons que l'on a de tempérer l'austerité de la discipline, la multitude des criminels. Cette multitude est innombrable dans les troubles qui agitent la France, & il est bien difficile à ceux qui sçavent l'état des choses & qui en jugent sainement, de décider quel est le plus coupable des deux partis. Mais enfin, de quelque côté que soit la justice, la Religion Catholique en souffre, la discipline est aneantie, & les biens Ecclésiastiques sont usurpés. Ce n'est pas seulement en France, mais encore parmi les Nations étrangeres, que les troubles de la France occasionnent de grands crimes; en Angleterre, en Allemagne, chez les Suisses, en Espagne, en Italie, & à Rome même, où les oreilles du Souverain Pontife entendent tous les jours le tumulte qu'excitent les factions.

„ Le Droit canon exige encore, qu'on ait égard à la personne de celui à qui on veut accorder une dispense: & quoique la vie passée de Henri de Bourbon ait besoin d'indulgence, cependant comme on doit avoir égard plutôt à la puissance & à la dignité des personnes dans ces sortes d'affaires qu'à toute autre chose, il faut examiner, si la sévérité n'est pas plus dangereuse que l'indulgence; car quoi qu'il ait fait, dit ou pensé jusqu'à présent, c'est un Prince issu de la plus illustre maison de l'univers, & le plus proche parent du feu Roi. Si l'on examine sa personne, c'est un Prince brave & puissant, qui est revenu à l'Eglise dans un tems où les Ligueurs ne pouvoient l'y contraindre, & qui, ne pouvant être puni ni privé de son Royaume à cause du passé, se soûmet néanmoins au Pape & au S. Siége. Il promet de mesurer à la grandeur & à la durée de sa faute son zèle à prendre la défense de la Religion, & à l'étendre dés-

HENRI IV. 1593. „ ormais avec ardeur. Il declare qu'il est prêt d'en donner telle caution „ qu'on exigera de lui.

„ On doit donc prendre garde encore une fois, que par une animosité „ particuliere, ou par une haine personnelle, on ne méprise des offres si „ considerables, que la Religion ne se perde dans ce Royaume, que le S. „ Siége ne soit privé de son bras droit & de son principal appui, & que „ la Chrétienté ne soit enveloppée dans d'affreux malheurs que causeroit „ une excessive sévérité. On peut ajouter à cela les vœux & les desirs „ de tant de Catholiques, soit dans le Royaume, soit hors du Royaume, „ qui conjurent le Pape de s'adoucir; car la plus grande partie du Royau„ me est encore Catholique, & a signalé sa pieté & sa valeur en combat„ tant sous Charles IX. & sous Henri III, contre les Hérétiques & contre „ le Roi de Navarre lui-même, lorsque l'intérêt de l'Etat n'étoit point melé „ à celui de la Religion. Ils supplient maintenant Sa Sainteté en faveur de „ ce même Roi de Navarre, qui s'est soûmis à elle. Presque tous ceux „ du parti contraire, si on excepte quelques hommes ambitieux, pressés „ des remords de leur conscience, remettent toute cette affaire au jugement „ du Pape, & attendent de lui cette paix qu'ils souhaitent avec tant d'ar„ deur. Ainsi l'on peut dire qu'ils prient tacitement le Pape d'user de clé„ mence envers Henri de Bourbon: les François & tous les Princes étran„ gers, à la reserve d'un seul, souhaitant de voir la paix regner en Fran„ ce, desirent la réconciliation du Roi avec le Pape, parce qu'ils regar„ dent ses intérêts comme les leurs propres. Il ne feroit ni Chrétien, ni „ utile, ni sûr, de méprifer le danger auquel sont exposés tant de Catho„ liques, & de rejetter leurs prieres & leurs vœux.

„ Qui pourroit empêcher le Vicaire de Jesus-Christ de faire grace à un „ Prince pénitent, en faveur de tant de peuples, après que Dieu lui-même „ a cru qu'il étoit juste de pardonner, en faveur de dix justes, les crimes „ de tant d'impies endurcis dans le péché? On a coûtume de dire, que la „ guerre qui désole la France a été entreprise pour le salut du Royaume, „ & pour la défense de la Religion: Mais la chose mérite bien qu'on exa„ mine en quel état l'un & l'autre se trouvent maintenant; car il seroit „ honteux à ceux qui doivent juger cette affaire, de se tromper dans une „ chose de si grande importance. Quels ont été les fruits de cette funeste „ guerre qui dure depuis tant d'années? Elle a produit une division sanglan„ te parmi les Catholiques: elle a donné de la confiance & de la tranquillité „ aux Hérétiques. Ce même prétexte de Religion a mis les armes à la „ main depuis 1585, contre Henri III, Prince véritablement Catholique, „ & qui a été enfin cruellement assassiné. Cet attentat a ouvert le chemin „ du Trône à un Prince hérétique: sous ce spécieux prétexte, on a commis „ impunément les crimes les plus énormes, les sacrileges, les parjures: on a „ pillé les églises & les monasteres; les incendies, les rapts, les incestes „ & les parricides sont devenus fréquens: la discipline Ecclésiastique a été „ altérée & abolie: les biens de l'Eglise ont été conférés à des Laïcs & à „ des femmes, & usurpés dans plusieurs lieux. Enfin l'Office divin a été „ negligé, & le souvenir de Dieu presque effacé de tous les cœurs.

„ Ce-

„ Cependant les Ligueurs se vantoient alors, qu'ils avoient pris les ar- Henri
„ mes pour reparer les maux que la negligence de Henri III. avoit causés, IV.
„ pour rétablir la gloire du Royaume, & pour ramener le siécle d'or. Ce 1593.
„ sont eux qui non seulement ont dégradé, mais anéanti la Majesté Roya-
„ le: ils ont mis la confusion dans tout le Royaume: ils ont dépouillé de
„ leurs charges les Magistrats légitimes, & les ont fait mourir indignement
„ par ceux dont ces Magistrats avoient justement puni les forfaits: ils ont
„ transféré l'autorité à des gens décriés par leurs crimes & célèbres par
„ leur seule audace: ils ont exposé les vies, les biens, les femmes & les
„ enfans de leurs concitoyens à la brutalité, à l'avarice, à la violence & à
„ la fureur d'une soldatesque effrénée: ils ont détruit le goût des sciences,
„ le commerce & les travaux des artisans: ils ont fait disparoître tout à
„ coup la justice, l'ordre, les loix, les jugemens, la discipline, tant civi-
„ le que militaire, les bonnes mœurs, l'humanité, enfin la différence du
„ vice & de la vertu. Quand leur rage ensuite s'est un peu rallentie, ils
„ ont établi, selon le génie des peuples & la nature des lieux, de nou-
„ velles regles de gouvernement. On a vû s'élever dans plusieurs endroits
„ de petits tyrans qui usurpoient les Provinces, & qui s'emparoient des
„ citadelles & des forts confiés aux Gouverneurs & aux Commandans.
„ Ils ont voulu rendre leurs usurpations héréditaires; & par le moyen de
„ ces places, ils ont captivé les Provinces & les villes. On a vû naître
„ au milieu de la désolation, de la famine, de l'exil, & de tous les autres
„ maux, un siécle de fer, à la place de ce siécle d'or qu'ils faisoient
„ espérer: ensorte que ceux qui se plaignoient tant de Henri III.,
„ ont souffert plus de maux de la part de ces prétendus réparateurs,
„ qu'ils n'en avoient appréhendé sous la domination d'un Roi légitime.
„ Aussi les peuples ont-ils fait éclater leur haine contre les auteurs de la
„ guerre.

„ Les plus équitables & les plus moderés parmi les Ligueurs ont montré
„ combien ils desiroient la paix, par l'emportement qu'ils ont témoigné
„ contre le Légat, qui s'opposoit à la conclusion de la tréve, & par la
„ dispute qu'ils ont euë avec lui sur les devoirs & sur l'autorité du Pape.
„ Mais à présent qu'ils ont goûté par le moyen de la tréve la douceur du
„ repos, comment pourra-t-on les replonger, pour servir la passion d'au-
„ trui, dans une guerre si pernicieuse? Les Chefs même, quoique dévorés
„ d'une ambition démesurée, ayant néanmoins épuisé tous les moyens de
„ retenir dans leur parti les peuples & les païs étrangers, perdront toute
„ espérance de secours: la réconciliation du Roi à l'Eglise leur ôtera bien-
„ tôt tout prétexte de continuer la guerre.

„ On est certain qu'ils n'ont pas été trop unis ensemble dès le commen-
„ cement de la guerre, qu'ils ont des vûës & des intérêts différens, &
„ qu'ils se sont toûjours opposés les uns aux autres. Cette division les rend
„ odieux aux peuples, suspects aux Princes étrangers, & ennemis mortels
„ les uns des autres. Il est à présumer, que déchus de l'espérance qui les
„ animoit, inquiets sur l'avenir, & voyant qu'ils ne peuvent pas ce qu'ils
„ veulent, ils voudront enfin ce qu'ils peuvent, & prêteront l'oreille aux
„ con-

HENRI IV. 1593. „ conditions avantageuses qu'on leur propose. La honte & la crainte de „ ceux dont ils reçoivent des secours, les retient encore: mais la volonté „ ne leur manque pas; & lorsqu'ils en auront l'occasion, si Sa Sainteté „ n'interpose bien-tôt son autorité, ils surmonteront cette honte, & libres de leur crainte, ils feront la paix, sans attendre la dispense de „ Rome. Sa Sainteté est donc très-intéressée à l'accorder, afin de conserver son autorité en France, d'éviter le schisme, & d'obliger Henri à accepter certaines conditions pour la sûreté de la Religion; conditions, qui le contiennent dans le devoir, & lui laissent moins de „ puissance après son absolution, qu'il n'en auroit si on ne la lui donnoit pas.

„ Mais si l'on envoye d'Espagne & de Flandre une armée en France, „ comme on le publie, & si la guerre se rallume avec plus de fureur, „ combien de maux ne naîtront pas de cette guerre? Le Roi en souffrira „ le moins. Ce Prince élevé dans les armes, regarde comme un jeu les „ siéges, les batailles & toutes les fatigues militaires: il voit avec plaisir „ des dangers qui lui préparent de vastes moissons de gloire. Plus cette „ armée sera nombreuse, plus elle sera capable de hater le schisme & la „ ruine de la Catholicité; elle favorisera davantage les progrès de l'Hérésie, en donnant un nouveau sujet aux François & aux autres peuples, „ de détester ceux qui, sous prétexte de défendre la Religion, exposent „ la Religion même: on en prendra occasion de décrier la bonté paternelle du Souverain Pontife, qui pouvant pacifier d'un seul mot le Royaume de France, & prévenir par sa prudence tant de malheurs qui „ menacent d'une ruine prochaine la Religion & l'Etat, n'aura pas daigné „ le faire.

„ Enfin on doit considerer, combien l'autorité du S. Siége est diminuée „ aujourd'hui; que l'Asie, l'Afrique, & la plus grande partie de l'Europe „ étant occupées par les Musulmans & les Sectaires, elle ne se conserve „ plus entiére que dans l'Italie & dans l'Espagne; & plût à Dieu que l'obéissance que l'on lui rend dans ces païs-là fût aussi sincere qu'elle le paroît au dehors, & que leurs Princes eussent plutôt en vûë le respect dû „ au S. Siége, que leur grandeur & leur utilité particuliere.

„ Dans ces circonstances, on ne doit pas s'arrêter à de vaines formalités, ni mépriser un Roi pénitent dont la puissance est si bien affermie: „ on doit avoir égard à l'intérêt d'un si grand Royaume, & aux prieres de „ tant de Princes, de Seigneurs & de peuples. Si, pour quitter les „ païs étrangers, nous voulons jetter les yeux sur ce qui est plus près de „ nous, & sur la Cour de Rome elle-même, il n'est pas indigne de la „ prudence du Souverain Pontife d'examiner, si les circonstances des tems „ permettent d'avoir tant de sévérité pour ceux qui sont éloignés de nous. „ Car s'il veut y faire attention, il remarquera aisément que les vices qui „ regnent dans les autres Cours, le luxe, la vanité, le faste, l'ambition, „ l'envie, la haine, la dissimulation & l'artifice, ne sont pas bannis de „ la Cour Romaine; que l'on n'y voit regner, ni une sainteté digne des „ Evêques, ni la chasteté, ni la doctrine, ni la modestie, ni la charité,

„ ni

„ ni le mépris des biens de la terre; que dans le maniment des affaires, „ on n'a pas avec le Pape lui-même cette candeur, cette intégrité, cette „ simplicité, cette bonne foi, qu'il convient d'avoir avec le successeur „ des Apôtres; qu'on employe plutôt les revenus ecclésiastiques à enrichir ses parens, qu'à nourrir les pauvres, & à orner les églises & les „ monasteres. Ainsi, puisqu'il voit tant de choses contraires à la regle, „ qui ayant besoin de condescendance & de patience, ne peuvent être „ reformées sans user d'une violence intolérable, il est de sa prudence „ de considerer, si la sévérité des Canons, qui sont violés dans Rome même & sous ses yeux, ne doit pas être tempérée & adoucie, quand le „ bien de la Religion & de toute la Chrétienté l'exigent absolument.

Le Roi se rend à Melun avec toute sa Cour.

Tandis que ces choses se passoient à Rome, le Roi avec toute sa Cour partit de S. Dénis le 21. d'Août, & ayant passé par le fort de Gournay, par Crecy, & par Brie-Comte-Robert, il se rendit quatre jours après son départ à Melun, en prenant sur le chemin le divertissement de la chasse: il songeoit à rétablir, au milieu de ces troubles, le château de Fontainebleau, extrêmement défiguré, & presque entierement ruiné. Durant tout ce tems-là, Schomberg, de Thou, Revol, Villeroi, Belin & le Président Jeannin eurent des conférences, pour regler les disputes qui s'étoient élevées sur la tréve, à l'occasion de laquelle ils traiterent de la paix, d'abord à Pontoise, ensuite à Andresy, & après le départ du Roi, à Milly & à Fleury, château situé en Gatinois, apartenant à Henri Clausse, Grand-Maître des eaux & forêts de l'Isle de France. Le Roi, qui assista de tems en tems à ces conférences, parut avoir un grand desir de la paix, & il parla d'une manière si éloquente & si touchante, que les députés mêmes des Ligueurs ne purent s'empêcher de verser des larmes.

Conspiration de Barriere pour tuer le Roi.

Sur ces entrefaites, on prit à Melun l'assassin Pierre Barriere, voiturier sur la Loire, demeurant à Orleans, envoyé autrefois par le Duc de Guise, pour délivrer Marguerite Reine de Navarre, tandis qu'elle étoit gardée par Marc de Beaufort Marquis de Canillac, à qui le Roi, frere de cette Princesse, en avoit donné le soin. Ce malheureux, après avoir délivré la Princesse, étoit devenu amoureux d'une fille qui étoit dans sa confidence: ayant enfin perdu l'espérance de l'épouser, il prit le parti du désespoir. Ne desirant plus que la mort, & poussé par sa fureur, il résolut de tuer le Roi; action que l'on disoit en secret devoir etre fort agréable à Dieu, & très-méritoire. Dans ce dessein, il passa de l'Auvergne & du Velai, à Lyon: il y parla de son dessein à un grand-Vicaire de l'Archévêque, qui étoit Carme, à un Capucin, & à un ou deux autres Prêtres, tous également fanatiques; enfin à un Dominicain Florentin, que Ferdinand de Medicis Grand-Duc de Toscane avoit, à ce qu'on croit, fait entrer secretement en France, pour apprendre par son moyen les desseins des Ligueurs.

Ce Dominicain lui répondit, qu'il y penseroit mûrement; & lui ayant dit de revenir le lendemain chez lui, il avertit un des Gentilshommes de la Reine Louise, femme du feu Roi, nommé Brancaleon, qu'il sçavoit être attaché au Roi, de se trouver à une certaine heure chez lui, pour lui mon-

HENRI IV. 1593. montrer cet homme; afin que Brancaleon, ayant remarqué exactement les traits de son visage & sa taille, pût le reconnoître dans quelque lieu qu'il le rencontrât, & le désigner aux autres, s'il étoit besoin. Le lendemain Seraphin Banchy (c'étoit le nom de ce Dominicain) les reçut tous les deux chez lui, & après avoir donné une réponse ambiguë à ce miserable qui couroit à sa perte, il le renvoya. Ensuite il découvrit à Brancaleon, pourquoi Barriere étoit venu le trouver, & l'exhorta à partir pour l'armée où alloit cet assassin, & à prévenir son exécrable dessein, en le découvrant. Brancaleon partit aussi-tôt pour Nevers, où le Duc de ce nom étoit arrivé: craignant d'être pris en chemin, parce que la tréve n'étoit pas encore concluë & publiée, il fit peindre l'homme qu'on lui avoit montré; & ayant donné ce portrait à une personne qui alloit trouver le Roi par un autre chemin, il partit lui-même pour Melun. Le Duc de Nevers lui promit de payer sa rançon, s'il étoit pris.

Il se passa un tems si considerable, que Barriere eut le loisir de venir à pied de Lyon à Paris: il se fit conduire d'abord chez Christophle Aubry, Curé de S. André des Arcs, natif d'Eu, ville qui apartenoit à Henriette de Cléves, veuve du feu Duc de Guise, & par cette raison, plus attaché à la Ligue. Il lui declara son dessein, disant qu'il lui étoit venu un scrupule, sur ce qu'il avoit appris que le Roi de Navarre s'étoit fait Catholique, & il lui demanda s'il devoit persister dans son dessein. Ce Curé séditieux le raffermit, & lui représentant la conversion du Roi comme feinte & simulée, il lui persuada, que le seul moyen de mettre la Religion en sûreté, étoit de tuer le Bearnois; il donna des loüanges à son zèle pour une cause si sainte, & voulant encourager cet homme d'ailleurs intrépide, il le conduisit chez le Recteur du college des Jésuites, nommé Varade. Ce Religieux lui ayant levé tous ses scrupules, en lui alleguant les mêmes motifs que le Curé, il l'anima de nouveau à poursuivre l'exécution de son projet, & le fit confesser & communier par un autre Jésuite, qui ignoroit toute l'affaire. Barriere ainsi animé, acheta un couteau, qu'il aiguisa tellement sur une pierre, qu'il lui donna un double tranchant.

Barriere est arrêté. Barriere alla à S. Dénis, où le Roi étoit alors, & il le rencontra qui sortoit de la grande église, après avoir entendu la Messe, environné d'une grande foule de monde. Quoiqu'il fût fort près de lui, une secrete horreur l'empécha de commettre son crime; il sembloit qu'on le retiroit en arriere, comme s'il avoit été lié d'une corde par le milieu du corps. De S. Dénis il suivit le Roi à Gournai, à Crecy, à Champ-sur-Marne, à Brie-Comte-Robert, où il fut confessé & communié par un Prêtre, & enfin à Melun, où il trouva plusieurs fois l'occasion de tuer le Roi, dont il ne profita pas mieux, par la permission de Dieu. Enfin Brancaleon arriva à Melun, & le fit arrêter par les Archers du Grand-Prevôt. Brancaleon fut confronté avec Barriere, qui voyant que c'étoit cet homme qui étoit chez le Dominicain lorsqu'il lui demandoit conseil, avoüa qu'il avoit à la vérité formé à Lyon le dessein de tuer le Roi; mais qu'ayant sçû que ce Prince étoit rentré dans l'Église, il avoit abandonné ce projet, & que dégoûté de la vie, par les raisons dont j'ai parlé plus haut, il avoit voulu se retirer chez les Capucins:

Que

Que dans cette intention, il étoit venu à Paris; mais qu'ayant été renvoyé à Orleans, lieu de sa naissance, il s'étoit en chemin arrêté à S. Dénis, pour recevoir de l'argent & des lettres de recommandation de François de Balzac d'Entragues, autrefois Gouverneur d'Orleans. Ce fut ainsi qu'il exposa d'abord la chose, affectant une grande sécurité. Quand on lui montra ce couteau à deux tranchans qu'on avoit trouvé, il jura qu'il ne l'avoit destiné à d'autre usage, qu'à couper du pain & de la viande. Il vomissoit un torrent d'injures contre les Hérétiques & contre les Juges même nommés par le Roi. Il declaroit qu'il étoit prêt de subir la mort la plus cruelle par l'ordre de ses bourreaux, comme il les appelloit. Personne ne doutoit qu'il ne fût venu dans le dessein d'assassiner le Roi, & qu'il n'eût exécuté dans la suite cet horrible dessein, si Dieu ne l'en eût empêché. Ainsi il fut condamné à la mort, d'une commune voix, par ses Juges, qui ordonnerent qu'il seroit auparavant appliqué à la question, pour tirer de lui le nom des auteurs de son crime, & de ses complices.

HENRI IV. 1593.

On remit son supplice au lendemain, parce qu'on voulut auparavant arrêter le Prêtre qui l'avoit confessé à Brie-Comte-Robert. On mit pendant ce tems-là des gens auprès du criminel, qui ignoroit encore sa sentence, pour lui représenter la grandeur de son crime, & lui remontrer que ceux qui vouloient assassiner les Princes, s'exposoient à être damnés éternellement. Le Dominicain Olivier Berenger, qui avoit suivi le parti du Roi pendant toute cette guerre, fit comprendre à Barriere l'énormité de son projet. Le lendemain devant être appliqué à la question, ce malheureux parut tout-à-fait changé; & ayant entendu prononcer sa sentence, il demanda qu'on détachât les cordes qui le lioient, criant qu'il reconnoissoit sa faute, & qu'il étoit heureux de n'avoir pas commis le détestable crime qu'il avoit projetté, & d'être tombé plutôt entre les mains des Juges, dont l'arrêt, en lui faisant perdre la vie temporelle, l'empêcheroit d'en perdre une infiniment plus précieuse. Ensuite levant les yeux au ciel, il détesta son crime & ceux qui le lui avoient conseillé, & l'avoient exposé à un si grand péril, & à la perte de son salut, en l'assûrant que s'il mouroit dans l'entreprise, son ame enlevée par les Anges s'envoleroit dans le sein de Dieu, où elle joüiroit d'une béatitude éternelle: il dit qu'ils l'avoient averti, que s'il lui arrivoit d'être pris & appliqué à la question, il se gardât bien de nommer aucun de ceux qui lui conseilloient cette action; qu'autrement il seroit sûr d'être éternellement damné.

Il est rompu vif.

Les Juges avoient été d'avis la veille, en portant sa sentence, qu'à cause de son opiniâtreté, on tenailleroit d'abord avec un fer chaud les parties charnuës de son corps; qu'ensuite on lui brûleroit le poignet, & qu'on l'exposeroit sur la rouë après avoir été rompu, pour arracher de lui par la grandeur du tourment, un aveu qu'ils n'espéroient pas tirer de lui par la question. Mais voyant qu'il avoüoit ingénûment son crime, même hors des tourmens, & qu'il paroissoit pénétré d'un sincere repentir, ils adoucirent son supplice. Barriere eut les membres rompus, & ayant averti qu'on se défiât de deux Prêtres de Lyon, dont il dépeignit la figure, & qu'on avoit engagés au même crime, un des Juges, chargé d'assister au supplice, fit étrangler le criminel.

Henri IV. 1593. On voulut empoisonner cette action en la rapportant au Roi; mais ce bon Prince, bien loin de blâmer le Juge, le loüa de cette action. Il declara même qu'il auroit fait grace au criminel touché de repentir, si on l'avoit amené devant lui, comme il l'avoit souvent demandé. Cela se passa le dernier du mois d'Août. On s'enquit du coupable dans les tourmens, quels étoient ses complices; mais les Juges ne lui demanderent le nom de personne en particulier. Barriere dit, que ceux qui l'avoient excité à tuer le Roi, lui avoient avant tout défendu à Lyon de découvrir son dessein au Duc de Nemours, & à Paris au Duc de Mayenne; en lui disant, que ces deux Princes craignant le même sort pour eux, & plus inquiets sur leur propre conservation que sur la sûreté publique, le détourneroient de l'exécuter. Cette déposition ayant été rapportée au Roi, il ne voulut pas qu'on l'inférât dans les registres, de peur ces Princes, avec lesquels on espéroit de faire la paix, en ayant été informés, ne fussent choqués que le Roi eût eu de semblables soupçons d'eux, & eût fait à leur sujet interroger un assassin.

Haine contre les Jésuites à ce sujet. Ce jugement augmenta la haine qu'on avoit contre les Jésuites, qui non contens d'avoir excité les premiers cette funeste guerre, avoient encore exposé aux coups des assassins la personne sacrée d'un Roi, soit par leurs sermons séditieux, soit en insinuant dans les confessions le venin de leur effroyable doctrine sur le parricide des Rois; crime énorme & exécrable, que la colere du Ciel ne tarde point à venger. Sixte-Quint, disoit-on, n'a excommunié le Roi de Navarre & le Prince de Condé, que par la nécessité où le mettoit sa dignité, de confirmer à cet égard les actes de son prédecesseur, trompé par les Jésuites. Ce Pape se repentit ensuite de cette démarche; & ce fut par cette raison, qu'il rélegua à Lorette le Jésuite Claude Mathieu, qui faisoit signer en Espagne & en Italie le serment de l'Union. Un autre Jésuite, Ligueur furieux, & aussi fanatique qu'un Corybante, nommé Odon de Pigenat, mourut à Rome, dans les accès de sa rage, tandis qu'il exhaloit sa fureur dans ses sermons. C'est-ce qu'on publia alors dans des livres imprimés, pour rendre les Jésuites odieux.

Conduite du Duc de Nemours. Après la publication de la tréve, dont le Duc de Savoye avoit été excepté, le Duc de Mayenne, voyant que ce Prince refusoit de s'y faire comprendre, & que son frere, le Duc de Nemours, faisoit plusieurs démarches qui le rendoient justement suspect aux Ligueurs, commença à devenir inquiet sur la ville de Lyon: car il avoit sçû des habitans que le Duc de Nemours, après avoir quitté Paris pour venir à Lyon, fier de la gloire qu'il s'étoit acquise au siége de la capitale, s'étoit comporté, comme s'il avoit eu dessein de se réünir entierement avec le Duc de Savoye, & de se separer des Ligueurs, & par consequent du Duc de Mayenne. Il lui avoit d'abord envoyé Tenissey, avec des instructions touchant l'élection d'un Roi. Mais Nemours ayant appris dans la suite qu'on n'avoit fait aucune mention de lui dans l'Assemblée des Etats tenuë à Paris, il ne voulut point y envoyer de députés des Provinces qui lui étoient soûmises. Il avoit aboli l'autorité des Magistrats légitimes de Lyon, & s'étoit fait un Conseil, composé de gens qui lui étoient dévoüés, la plûpart étrangers. Ce Prince ne pouvant bâtir

une

une citadelle dans la ville même, avoit fortifié des postes avantageux, comme Toissei, Tisy, Charlieu, S. Bonnet, Montbrison, Belleville, Virieux, Condrieu, Vienne & Pipet, & avoit mis de fortes garnisons partout. Il songeoit actuellement à construire deux citadelles dans Lyon; car celle que le Roi y avoit, ne contentoit pas son ambition. Méprisant les ordres du Duc de Mayenne, & n'ayant dans la bouche que le Héros de Machiavel, il suivoit dans le gouvernement public les maximes pernicieuses de ce Politique, qui prescrit de paroître religieux sans l'être; de faire de grandes promesses, de les garder quand notre intérêt n'exige pas que nous les violions, & de les violer quand il doit nous en revenir de grands avantages. C'étoit-là le but des entreprises secretes qu'il avoit inutilement formées sur Mâcon, sur Lourdon, sur le château de l'Abbé de Clugny, quoique son allié, & sur Bourg en Bresse, apartenant au Duc de Savoye son parent. D'ailleurs le refus qu'il faisoit de prendre, dans ses Ordonnances publiques, le titre de Gouverneur des Provinces qui lui étoient soûmises, donnoit assez à connoître qu'il aspiroit à une domination indépendante des loix.

Ce qui augmenta encore les soupçons que l'on avoit conçus du Duc de Nemours, fut que Claude de Beaufremont de Senescei, Gouverneur d'Auxone en Bourgogne, ayant reçu une grosse rançon pour la liberté d'Alfonse d'Ornano, qu'il avoit fait prisonnier, ce Duc irrité de cette action, fit renfermer les enfans de Senescei dans le château de Pierre-Encise: il ne redemanda plus la rançon d'Ornano; mais il voulut qu'on lui livrât Auxone, menaçant Senescei de lui envoyer la tête de ses enfans, s'il refusoit d'obéïr à ses ordres.

L'Archévêque de Lyon se rend en cette ville pour faire échoüer les entreprises du Duc de Nemours.

Le Duc de Mayenne informé de toutes ces démarches, & voyant à quoi elles tendoient, crut qu'il faloit prévenir les projets ambitieux du Duc de Nemours. Il pria donc l'Archévêque de Lyon d'aller en cette ville à l'occasion de la tréve: il lui recommanda d'attacher de plus en plus par sa présence les habitans à son parti, & de tâcher de faire échoüer les entreprises du Duc, qui vouloit opprimer la liberté publique. L'Archévêque s'acquita heureusement de sa commission. Ce Prélat étoit piqué de voir que le Duc de Nemours méprisoit son autorité, dont il étoit extrémement jaloux: il chercha donc une occasion d'exécuter son dessein; mais il voulut paroître plutôt l'offensé que l'agresseur.

Le Duc de Nemours avoit donné le gouvernement de Vienne, dont la perfidie de Scipion de Maugiron l'avoit rendu maître l'année précedente, à Dizemieu, qui lui étoit tout dévoüé. Il lui avoit ordonné de venir le joindre avec l'élite de sa garnison, & il l'attendoit le 18 de Septembre, pour s'emparer de Lyon avec son secours & celui de quelque Noblesse qui étoit à sa suite. L'Archévêque informé de tout, fit garder la porte du Rhône par les habitans: ceux-ci repousserent Dizemieu, qui s'y étoit présenté hardiment avec ses soldats. Il y eut à cette porte un combat léger, où un des soldats qui gardoient la porte fut tué, & Dizemieu fut pris. Au bruit de ce mouvement toute la ville courut aux armes, & l'on fit des barricades, comme on en avoit dressé cinq ans auparavant dans Paris. Le Duc de Nemours lui-même étant venu à cheval au secours des siens, fut arrêté par les

Henri IV. 1593. Le Duc de Nemours est arrêté à Lyon.

les habitans au bas du pont & ramené à sa maison, où l'on mit une forte garde. Le lendemain, qui étoit un Dimanche, il alla à la Cathédrale entendre la Messe avec quelques gardes, afin de conserver les marques de sa dignité. Mais la fureur du peuple s'étant augmentée, après qu'il eut entendu la Messe, non seulement on lui ôta ses gardes & sa suite ordinaire, mais on le resserra plus étroitement. On se saisit en même tems dans la ville de plusieurs personnes, que leur attachement pour ce Duc rendoient suspectes: le plus remarquable fut Claude du Rubis, Ligueur furieux, qui déclamoit contre le Roi, & fomentoit la revolte par des écrits séditieux. On s'assura aussi d'une grande partie de la Noblesse.

Ces choses se passerent dans l'espace de deux jours. L'Archévêque se voyant maître de la ville, alla au château de Pierre-Encise, dont on s'étoit emparé dès le premier jour du tumulte: il en tira Charles de Coligny d'Andelot, que le Duc de Nemours y avoit fait enfermer sur des soupçons, & l'y fit conduire lui-même, avec une garde de Suisses & des habitans de la ville: Anne d'Est, mere du Duc de Mayenne, & qui aimoit tendrement le Duc de Nemours, qu'elle avoit eu d'un second marige, se trouvant à Paris lorsqu'elle apprit cette fâcheuse nouvelle, & ayant sçu que tout s'étoit fait par l'ordre du Duc de Mayenne, lui reprocha sa dureté, l'accabla d'injures, & au désespoir de voir son fils traiter si indignement son frere utérin, elle le menaça de le poursuivre jusqu'à la mort. Le Duc de Mayenne en rejetta la faute sur le peuple en fureur, & promit à sa mere de faire cesser ces soupçons injurieux, en délivrant le Duc de Nemours. On commença donc à traiter de sa liberté avec les habitans de Lyon, par le moyen desquels l'Archévêque, qui avoit été fait Gouverneur de la ville & agréé par le Duc de Mayenne, proposa ces conditions: Que le Duc de Nemours abandonneroit les postes qu'il occupoit aux environs de la ville de Lyon: Que le Marquis de Saint-Sorlin, frere de ce Duc, remettroit entre les mains de personnes choisies dans le corps de la Noblesse, toutes les places qu'il tenoit en Auvergne: Qu'en échange le Duc de Mayenne donneroit au Duc de Nemours un gouvernement convenable à sa qualité, à cent ou du moins à quatre vingt lieuës de Lyon. Le Duc de Mayenne lui donna le gouvernement de Guyenne, avec les titres & les pouvoirs qu'y avoit eus le Roi de Navarre; & il le laissa maître de mettre garnison dans quelques places que la Ligue avoit dans la Gascogne. Ce traité fut fait à Lyon le 22 de Novembre, & ratifié l'année suivante le 4 de Janvier à Paris par le Duc de Mayenne: mais il ne fut point exécuté, soit par les remises du Duc, soit par les obstacles que les habitans de Lyon y apportoient tous les jours. Enfin les Lyonnois, ennuyés de la guerre, abandonnerent dans la suite le parti de la Ligue, & remirent le Duc de Nemours entre les mains du Roi, pour en ordonner à sa volonté.

Sur ces entrefaites, la tréve, qui devoit expirer à la fin d'Octobre, fut continuée jusqu'au mois de Janvier. Il s'éleva dans Paris des troubles, ensorte que le Duc de Mayenne craignant pour sa personne, fit venir dans cette ville la garnison de Meaux. Le peuple, lassé de la guerre, n'aspiroit qu'au changement. L'augmentation des impôts fit naître des disputes très-vives, & des plaintes très-aigres de la part des Parisiens, qui présenterent des requêtes d'un

d'un air plus irrité que suppliant. Les personnes judicieuses regarderent alors tous ces mouvemens, comme des pronostics d'une revolution prochaine. HENRI IV. 1593.

Guerre en Bretagne.

Les affaires avoient eu différens succès dans les Provinces: le Roi ayant envoyé Jean Duc d'Aumont en Bretagne, avoit fait prendre les devants à François d'Espinay de S. Luc, avec deux regimens d'Infanterie levés en Poitou, avec sa compagnie de Cavalerie, les Chevaux-légers de du Bordet & de du Puis, & avec d'autres troupes de Mousquetaires à cheval. Il se joignit aux Anglois, qu'il fit passer au nombre de trois cens, à la faveur de la chaussée d'un moulin, sur le port Raingeart, baigné par la Mayenne, & éloigné d'une lieuë de Laval, que les Ligueurs occupoient. L'ennemi s'étant apperçu de ce mouvement, & aimant mieux attaquer les Royalistes détachés que réunis, tomba sur ce petit nombre d'Anglois, qu'il repoussa facilement jusques sur l'autre bord de la Mayenne. Mais l'arrivée de S. Luc & de Norris ranima les combattans, qui rompirent enfin l'ennemi, & le menerent battant jusqu'aux portes de Laval. Les Anglois, animés par le souvenir du carnage que leurs compatriotes avoient essuyé à l'Aubriere l'année précedente, tuerent plus de deux cens Ligueurs.

Prise de la Guerche par S. Luc.

Cependant le Duc de Mercœur faisoit fortifier à la hâte, assez près de cet endroit, à sept lieuës de Rennes, la Guerche, place qui avoit été démantelée quelque tems auparavant. Il avoit laissé dans la place, pour couvrir les travailleurs, quatre mille hommes, qui ravageoient continuellement le païs aux environs: les habitans de Rennes prierent S. Luc, qui attendoit le Duc d'Aumont à Entraives & à Pouancé, d'arrêter les courses des ennemis. Saint-Luc repassa la Mayenne une seconde fois, & ayant mandé Montmartin, Gouverneur de Vitré, avec sa garnison, il lui donna ordre d'amener deux coulévrines sur leurs affuts, & alla camper devant la Guerche avec sa compagnie de Cavalerie. La place se rendit plutôt qu'il ne l'avoit espéré: la garnison ne demanda pour toute condition que la vie sauve; les armes & le bagage furent pris, & les ennemis s'en retournerent avec un bâton à la main. Raton, qui commandoit l'artillerie, fut dangereusement blessé à la tête, en passant la riviere. Le Colonel de la Lotiere perit à ce siége. S. Luc retourna à Entraives, où il avoit laissé son bagage & le gros de ses troupes, & renvoya Montmartin à Vitré, avec les deux coulevrines qu'il avoit amenées.

Dessein du Duc de Mercœur sur Rennes.

Peu de tems après, le Duc d'Aumont vint à Sablé dans le Maine, où les troupes le joignirent de tous côtés: le bruit qui se repandoit qu'on avoit fait une tréve, l'arrêta pendant quelques jours auprès de Château-Gonthier & aux environs des rivieres de Sarte & de Mayenne. Le Duc de Mercœur s'étant approché de Rennes, les habitans, dans la crainte qu'il ne l'assiégeât à la faveur des intelligences qu'il y avoit, prierent le Duc d'Aumont par des lettres qu'ils lui écrivirent, de ne pas les abandonner dans les conjonctures présentes, & de mettre à couvert de l'ennemi la capitale d'une Province confiée à sa garde. Le Conseil de guerre fut d'avis, que S. Luc se mît en chemin pour Rennes avec les Chevaux-légers le plutôt qu'il pourroit. S. Luc partit de S. Loup au-dessous de Sablé, & ayant passé la Mayen-

HENRI IV. 1593.

Il assiége Montcontour.

Mayenne, il arriva à Vitré sur le soir: le lendemain il se mit en marche dès le matin, & entra le 17. de Juin dans Rennes à la vûë de l'ennemi, sans avoir perdu aucun des siens: il logea ses troupes dans le fauxbourg. Le Duc de Mercœur étoit campé assez près de la ville & de Fontenai, place apartenant à Brissac: il y eut quelques escarmouches, sans qu'il se passât rien de remarquable; seulement quelques Royalistes furent pris. Le Duc de Mercœur, voyant que ses desseins sur Rennes n'avoient aucun succès, marcha vers Lamballe, & alla former le siége de Montcontour. Sarroüette, brave homme qui s'étoit enfermé dans la place par l'ordre de S. Luc, fit une longue & très-belle resistance, quoique le fossé & les murs ne valussent rien. Il fit continuellement des sorties, & incommoda si fort l'ennemi par sa mousqueterie, qu'il ne lui laissa presque pas le tems de dresser ses batteries, & de pousser la tranchée. Il étoit secondé par du Plessis la Roche, Enseigne de S. Luc, qui sortant d'une forteresse voisine avec sa garnison, composée de quatre vingt Cuirassiers & de cent Arquebusiers à cheval, harceloit sans cesse les assiégeans.

Il leve le siége à l'occasion de la tréve.

Enfin le Duc d'Aumont arriva à Montfort, avec quatre mille hommes d'Infanterie & cinq cens Cavaliers, composés de la Noblesse de la Province: ce fut vers le tems que la tréve se conclut. Le Duc de Mercœur désespérant de prendre Montcontour, & ne cherchant qu'un prétexte honorable pour se retirer de devant cette place, ratifia le 14. d'Août la tréve, & il l'observa fidèlement. Les Espagnols croyant qu'elle étoit contraire à leurs intérêts, ne laissoient échaper de leur côté aucune occasion de l'enfraindre, & mettoient tout en œuvre pour ranimer les peuples lassés de la guerre, & pour reveiller la haine dans les esprits. Don Juan d'Aquila, Chef des Espagnols en ces quartiers, refusa de remettre en liberté un grand nombre de Gentilshommes qui avoient été pris dans leurs maisons, où ils s'étoient retirés pour se remettre des fatigues de la guerre: le Duc d'Aumont les redemanda inutilement, & le Duc de Mercœur ne put rien obtenir par ses instances. Le Duc d'Aumont reçut alors des lettres & des couriers, qui l'avertissoient de pourvoir à la sûreté de la Province, & que toutes les espérances de paix qu'on avoit euës jusqu'alors étoient vaines; que la guerre alloit recommencer avec la même animosité qu'auparavant, lorsque la tréve seroit expirée, & qu'il faloit trouver des secours dans la Province même.

Ambassade en Angleterre au sujet de la Bretagne.

Il fit donc assembler les Etats à Rennes, au mois de Décembre. On y résolut, sous le bon plaisir du Roi, d'envoyer Montmartin avec la Piglaye, la Mabouliere & de Lauret en Angleterre & en Hollande. Montmartin alla demander l'agrément de Sa Majesté, qui étoit alors à Mantes; & étant ensuite revenu trouver le Duc d'Aumont, il passa en Angleterre avec les autres députés. De la Fin Sieur de Beauvoir, Ambassadeur du Roi, les présenta à la Reine: Montmartin remercia d'abord Elisabeth, au nom du Roi & de la Province de Bretagne, des secours qu'elle y avoit envoyés; & ayant exposé en peu de mots l'état de la Province, il dit que le danger de la Bretagne intéressoit particulierement l'Angleterre: que les Espagnols n'avoient tant d'envie de l'envahir, que pour s'assurer d'un païs, d'où

d'où ils pussent, quand l'occasion seroit favorable, faire une descente dans la Grande-Bretagne: Que pour exécuter les projets des Espagnols, il n'avoit manqué à cette flote redoutable, l'ouvrage de tant d'années, & qui avoit allarmé l'Europe entiere, qu'un port, par le défaut duquel elle avoit péri miserablement, après avoir combattu, plutôt contre les vents, que contre les Anglois: Qu'il prioit donc la Reine, de ne point rappeller les troupes auxiliaires, mais au contraire de les grossir jusqu'au nombre de quatre mille; d'envoyer du canon, des boulets, de la poudre, & autres munitions de guerre, afin de chasser les Espagnols & les Ligueurs des places de la côte: Qu'ils étoient prêts, avec l'agrément du Roi, dont ils avoient des ordres précis à ce sujet, d'obliger la Province à rembourser à la Reine les fraix qu'elle seroit pour cette expédition.

Henri IV. 1593.

Elisabeth fit réponse aux députés, qu'elle ne vouloit pas abandonner son très-cher frere Henri, qui soutenoit la cause commune dans un tems où il avoit plus besoin de secours: Qu'elle entendoit que les Anglois qui étoient en Bretagne y restassent, pendant que le Général Norris passeroit en Angleterre, afin de prendre avec lui de justes mesures au sujet des secours qu'on lui demandoit: Qu'en attendant on assigneroit un endroit commode aux Anglois qui étoient malades, & aux blessés: Que Pimpol leur avoit fait plutôt du mal, qu'ils ne s'y étoient rétablis, soit parce que cette place est trop resserrée, soit à cause de l'intempérie de l'air. Sur cette réponse Montmartin retourna, de l'avis de l'Ambassadeur Beauvoir, vers le Roi, afin de prendre ses ordres, & de les porter au Duc d'Aumont. Les autres députés allerent en Hollande, pour engager les Etats à fournir des secours de leur côté.

Réponse de la Reine Elisabeth.

Peu de tems auparavant Sablé, ville du Maine, dans laquelle Landebris étoit avec une garnison, fut surprise de nuit par l'ennemi: la perte de cette place fut plutôt un effet du désespoir où les véxations du Gouverneur avoient mis les habitans, que d'aucune haine particuliere contre le Roi. Ils gagnerent à force d'argent un des domestiques de Landebris, qui les introduisit dans la citadelle, & ils tuerent le Gouverneur.

Diverses hostilités dans les Provinces.

Avant que la tréve eût été concluë, Charles de Cossé Comte de Brissac, qui s'étoit enfermé dans Poitiers, vit bloquer cette ville, & élever des forts tout au tour pour fermer les passages: on espéroit que cette grande ville, ne recevant plus de vivres de la campagne, seroit obligée de se rendre. Jean de Sourches de Malicornes, Gouverneur de Poitou, Claude de la Trimouille Duc de Thouars, Louis de Chataignier d'Abin, Gaspard de Rochechouart de Mortemar, Jean Baudean de Parabere Lieutenant de Malicornes, Pierre de Chouppes, & d'autres Officiers, étoient à la tête de cette expédition, pour laquelle la Province eut ordre de fournir une grande somme d'argent: tout le fruit qu'on retira de ce blocus, qui n'aboutit à rien, fut que l'argent qui ne put être levé avant la tréve, entra dans les coffres du Roi, & eut une toute autre destination. Sur ces entrefaites, le Capitaine du Bois, qui étoit à la solde de Claude de la Châtre, Gouverneur du Berry, surprit pendant la nuit la ville de Celles, que François de Bourbon Prince de Conty avoit emportée l'épée à la main deux ans au-

HENRI IV. 1593.

Expéditions du Vicomte d'Aubeterre & de Themines.

paravant: du Bois s'étant rendu maître de cette place, fit de continuels ravages aux environs.

Quelque tems après, David Bouchard Vicomte d'Aubeterre, Gouverneur du Perigord, remporta l'avantage dans un combat contre les Ligueurs. Pendant la tréve que le Maréchal de Matignon, Gouverneur de Guyenne, avoit concluë devant Blaye, qu'il assiégeoit, on apprit que Henri des Prez de Montpezat, ayant ramassé des troupes dans le Quercy & dans l'Agenois, alloit entrer dans le Perigord, qui n'étoit pas compris dans la tréve. Le Vicomte d'Aubeterre se prépara à l'aller chercher entre la Vezere & la Dordogne. Il avoit deux piéces de campagne, & trois regimens d'Infanterie, commandés par Rignac, Mezieres & Sausenac. La Noblesse des environs qui étoit du parti du Roi, se joignit à la Cavalerie du Vicomte: la compagnie de Jaques Nompar de Caumont de la Force, commandée par d'Escodeça de Boisse, & la compagnie du Baron de Benac vinrent aussi grossir ses troupes.

Le Vicomte ayant été informé que l'ennemi étoit campé devant Fontenille proche Villefranche, prit les devants avec Pons de Lauziere de Themines; mais ayant trouvé la place déja renduë, & l'ennemi qui se retiroit à Govionac, sa diligence ne lui servit de rien. Il reprit Fontenille, qui fut abandonnée par Montpezat, & il ramena ses troupes à Bellevez. On lui avoit dit que la dissension regnoit dans cette ville, ce qui l'avoit engagé à s'en approcher; mais ayant eu avis que l'ennemi marchoit à grandes journées à Carennac, place forte, pour s'en emparer, dans la vûë d'avoir sous le canon de cette ville une plus grande facilité pour traverser la Dordogne, il aima mieux prévenir l'ennemi: donna commission à Themines de passer la riviere à Domme, afin de surprendre la Noblesse du Perigord & du Limousin, qui s'avançoit en hâte pour joindre Montpezat. Le Vicomte fit passer la Dordogne à ses troupes à Sivrac le 6. d'Avril, & feignant d'en vouloir à S. Quentin, ville voisine de Sarlat, il laissa le regiment de Mezieres devant la place, & s'étant avancé au-delà de Salignac, il marcha à Borreze. Il manda ensuite Themines, qui étoit à Calignac; & ayant donné ordre au Baron de Benac, qui conduisoit l'artillerie, de se rendre auprès de lui, il rappella Mezieres, qu'il avoit laissé à S. Quentin: il pressa sa marche vers Carennac, & rangea ses troupes en bataille devant l'hôpital proche Turenne.

Ce fut dans cet endroit qu'il sçut que Montpezat avoit fait passer la riviere à presque toutes ses troupes, & qu'il les avoit logées à Verac & aux environs: il étoit encore incertain si l'ennemi passeroit la Vezere à Terrasson, ou à Montignac; c'est pourquoi on retarda un peu la marche Cette incertitude se dissipa bien-tôt, à la vûë d'une lettre de Montpezat à Beauregard & à Rastignac, qu'on avoit surprise; il leur mandoit, que Lignerac l'avoit averti d'éviter de passer par la Vicomté de Turenne, où il y avoit du danger, & d'aller à Limoges: que suivant cet avis il avoit dessein d'aller à Cournil, place qui avoit deux châteaux, peu éloignée de Gimel, où il les prioit de le venir trouver dans deux jours. Le Vicomte d'Aubeterre, voyant que l'ennemi prenoit un chemin opposé, changea aussi sa route.

Il

Il fit prendre les devants à Themines avec un détachement de cinquante chevaux & autant d'Arquebusiers, devancés par Boursoles, qui étoit à la tête de vingt Arquebusiers: il conduisoit lui-même le corps de bataille avec de Boisse, de Boisjourdan, & cent Gentilshommes. Il arriva le cinquième jour sur le soir au bourg de Chastain, dans le tems que l'ennemi alloit de Puech-Darnac à Cournil. Il avoit avec lui un détachement de six cens hommes d'Infanterie, levés en Languedoc & en Gascogne. Ils se retirerent dans le bourg à la vûë des Royalistes. Themines passa devant eux, & marcha à Cournil.

Pendant ce tems-là, la Cavalerie s'approcha de cette place, qui est située entre deux châteaux, dont l'un est au-dessus & l'autre au-dessous. Themines attaqua l'un de ces châteaux, où l'on ne peut arriver que par un sentier étroit, que les ennemis avoient bordé d'Arquebusiers des deux côtés. La Morelie, qui commandoit les chevaux-légers, s'étant avancé à la faveur de ces Arquebusiers, engagea l'action trois fois: il fut enfin repoussé par Themines, qui y perdit son cheval; un grand nombre de Noblesse fut aussi démontée dans ce choc. Le Vicomte étant arrivé avec sa Cavalerie, se prépara à attaquer la ville, dans laquelle Montpezat s'étoit enfermé: mais il en sortit habilement, à la faveur d'une colline qui le couvroit, pendant qu'on croyoit qu'il se préparoit à la défense.

On peut entrer dans Cournil par trois différens côtés. Le Vicomte ayant pris le chemin du milieu, tomba sur la Morelie, qui étoit aux mains avec Themines, & le mit enfin en déroute. Il le poursuivit jusqu'aux portes du château qui est au-dessus de Cournil, qu'on lui ouvrit. Dans le même tems Themines s'étant jetté sur ceux qui fuyoient au travers de la ville, il les poussa jusqu'au château qui est au-dessous, & tua ceux qui ne purent s'y retirer. Aprés cette expédition, les chefs allerent à Chastain, pour attaquer l'Infanterie ennemie qu'ils croyoient être encore dans ce bourg. La nuit étoit déja obscure: ils laisserent au tour des deux châteaux, Montagrier de Cherman, Mauriac, & Boisjourdan, avec cinquante Cuirassiers, & assez d'Arquebusiers pour en continuer le siége. Mais la Vergne avoit déja pris ses précautions: il avoit divisé ses troupes, dont il avoit envoyé une partie à Carennac par un chemin opposé, avec une piéce de campagne: s'étant mis à la tête de quatre cens hommes, il arriva par des chemins difficiles à l'un des châteaux, où il entra par les derrieres, qu'on n'avoit pû investir faute d'un assez grand nombre d'Arquebusiers. Le Vicomte en ayant été informé, poursuivit les fuyards pendant toute la nuit, & renvoya Themines, aussi-tôt qu'il eût fait repaître les troupes, pour presser le siége des châteaux: il s'empara d'une piéce de canon que l'ennemi avoit été obligé de laisser dans le chemin, & revint le lendemain à Cournil.

La Morelie & la Vergne avoient déja battu la chamade pour se rendre. Les conditions du traité furent, que ces deux Officiers & les autres Capitaines auroient la vie sauve, & se retireroient où bon leur sembleroit, & que la garnison, qui étoit composée de cinq cens hommes, resteroit à la discrétion du vainqueur, qui les renvoya sans leur faire aucun mal. Ceux qui étoient enfermés dans l'autre château, aprés avoir tenu bon pendant tou-

HENRI IV. 1593. toute la journée, se rendirent enfin le lendemain aux mêmes conditions: il y avoit parmi eux, Boisjourdan, Valloiré, Ligardie, & environ trente Gendarmes & un pareil nombre d'Arquebusiers. On prit en tout quatre cens chevaux: on s'empara des drapeaux, de tout le bagage, & même de la cassette de Montpezat, dans laquelle on trouva des papiers concernant son Ambassade en Espagne, & touchant le secours qu'on devoit envoyer pour faire lever le siége de Blaye.

Mort du Vicomte d'Aubeterre.

Quelque tems après, le Vicomte d'Aubeterre ayant assiégé Lisle, petite ville en Perigord, mourut, neuf jours après avoir été blessé d'un coup de mousquet: il fut beaucoup regretté, & il méritoit de l'être par son grand courage, son esprit, & ses talens pour la guerre. Il étoit né à Geneve, où son pere s'étoit refugié avec sa femme (lorsqu'on persécutoit en France les Protestans, dont il professoit la Religion) laissant de grands biens dans le Royaume, dont Jaques d'Albon Maréchal de S. André obtint aisément d'un Prince trop facile la confiscation à son profit, à titre de donation: il y avoit alors malheureusement plusieurs exemples parmi les Grands, de s'emparer par ce moyen du bien d'autrui. La mere du Vicomte étant revenuë en France à la faveur des Edits, après la mort de son mari en Savoye, eut bien de la peine, après avoir fait rendre plusieurs Arrêts du Parlement, à rentrer dans ses biens, que les Seigneurs d'Achon avoient trouvés dans la succession du Maréchal leur oncle, & dont ils joüissoient, comme s'ils leur eussent apartenu. David d'Aubeterre s'avança en âge, & vécut avec ses freres dans la Religion de ses ancêtres, que son pere & sa mere avoient abandonnée; & il combattit constamment pour sa défense dans les guerres précedentes en Guyenne. Il avoit épousé Renée de Bourdeille, dont il laissa une fille en bas âge, unique héritiere de la Noblesse & des grands biens de sa maison.

Siége de Blaye par le Maréchal de Matignon.

L'année précedente le Maréchal de Matignon ayant assiégé Blaye, s'empara des fauxbourgs, où il se maintint dans la suite. Bernescut & du Barail, son frere naturel, périrent dans les sorties qui se firent d'abord: Paul d'Esparbez de Lussan, Gouverneur de cette ville, demandoit des secours de tous côtés. François de la Mothe Baron de Castelnaut, Gouverneur de Marmande, parent de Jaques qui avoit péri trente trois ans auparavant par la main d'un bourreau à Amboise, lui envoya cent Arquebusiers & vingt Piquiers sous la conduite de Jean le Goust de Lihoux, de la Riviere & de Jaques Gillet. Ils s'embarquerent à Pregnac, & ayant passé devant Bourdeaux, où la flote de la Reine d'Angleterre étoit à l'ancre, ils rencontrerent quelques vaisseaux du Roi & des navires Anglois au Bec d'Ambez: ils prirent le parti de descendre, d'abandonner leurs barques, & d'éviter les ennemis en se sauvant par terre. Ils tuerent des païsans qui s'opposoient à leur passage, & se rendirent sains & saufs à Blaye. Leur premier exploit fut d'attaquer la garde avancée des Royalistes, qu'ils taillerent en piéces.

Sur ces entrefaites seize vaisseaux Espagnols arriverent au mois d'Avril à la vûë de la flote Angloise, qu'ils obligerent de se retirer au Bec d'Ambez. L'attaque fut vive en cet endroit: on se separa sans aucun avantage de part & d'autre, & il y eut un vaisseau brûlé de chaque côté. Cependant le

Maré-

Maréchal de Matignon ne s'endormoit pas: il écrivit au Capitaine la Limaille en Saintonge, d'entrer dans la Garonne à la faveur des marées, avec dix vaiſſeaux de guerre bien armés; il réſolut d'attaquer lui-méme la flote Eſpagnole, de concert avec les Anglois, avec quinze vaiſſeaux qu'il avoit équipés. Les Eſpagnols ne devoient pas lui échaper, étant environnés de tous côtés; mais, ſoit par la faute de la Limaille, ſoit à la faveur du flux & reflux ou du vent, (prétextes que le Capitaine la Limaille prit pour ſe diſculper) ils ſe deroberent à la pourſuite de notre flote, & ſe retirerent en lieu de ſûreté: il arriva encore d'Eſpagne le 17 de Juillet ſix vaiſſeaux, qui jetterent des troupes & des munitions de guerre & de bouche dans Blaye. Les aſſiégés recommencerent alors à faire des ſorties, dans leſquelles les regimens de Bertrand de Bailleul de Poyane, & de Paniſſaut, furent très-maltraités. Antoine Gourgues, parent de Dominique Gourgues ſi fameux par ſon voyage aux Indes (1), fut tué à ce ſiége, & fut beaucoup regretté: il avoit avec une grande valeur repris ſur l'ennemi, peu de tems avant ſa mort, Caſtillon en Medoc.

Levée de ce ſiége.

Le Maréchal de Matignon, voyant qu'il n'avançoit en rien devant Blaye & que les ſecours qu'on lui avoit promis n'arrivoient point, mit ſon canon & les bagages en ſûreté, & leva le ſiége. Les aſſiégeans avoient été fort incommodés par le Capitaine la Fontaine, Commandant du fort la-Vergne, ſitué dans un lieu marécageux, & où l'on ne peut aborder que par un chemin très-étroit. La Fontaine, qui avoit une bonne garniſon, ſortoit continuellement de ſa place, & rafraîchiſſoit la ville de vivres & d'autres munitions, qu'il y faiſoit paſſer ſur des barques par les canaux qui coupent les terres en cet endroit.

Leſdiguieres uſe de repréſailles contre les Savoyards.

Les troupes de Savoye ayant pris depuis peu Moretel, dans la Vallée de Gréſivaudan, ravageoient tout le païs des environs: les habitans de Grenoble prierent Leſdiguieres de paſſer en Dauphiné, pour s'oppoſer aux courſes de l'ennemi: ce Général uſa de repréſailles ſur les terres de Savoye pendant tout le mois de Janvier. Il n'y eut preſque aucun exploit de guerre dans les mois de Février & de Mars: on employa ce tems à faire une refonte des monnoyes, que ceux de Languedoc avoient alterées; ce qui faiſoit naître de grandes difficultés dans les Provinces voiſines par rapport au commerce. On prit encore ce tems pour diſtribuer les vivres aux troupes, & pour raſſembler les forces de la Province, afin de faire une tentative ſur Moretel: mais ce deſſein n'eut aucune ſuite, parce que les habitans du Dauphiné refuſerent de fournir des vivres: Leſdiguieres envoya Abel-Berenger de Morges, pour tenir en ſon abſence les Etats de Valence.

Sur ces entrefaites, on envoya de la Cour des Edits au Général François, pour faire des levées d'argent: ils furent vérifiés au Parlement. Leſdiguieres ayant été averti ſur la fin d'Avril par ſes amis, qu'il n'avoit qu'à traverſer les Alpes pour avoir une conférence avec le Duc de Savoye, qui ſouhaitoit la paix, il partit avec Louis Blain du Poüet & Hector de la Foreſt de Blacons pour Puy-more, où il étoit allé quelque tems auparavant; & ayant paſſé par Embrun, Briançon, Sezannes & Feneſtrelles, il ar-

(1) Voyez le Liv. XLIV.

HENRI IV. 1593.

arriva à Briqueras le 29. d'Avril. Amedée de Ternavas, frere naturel du Duc de Savoye, vint l'y trouver, accompagné du Colonel Purpurat. Mais le Général François, voyant que Ternavas ne lui disoit rien de positif au sujet de la paix, de la part du Duc de Savoye, & qu'il ne parloit en aucune manière de rendre les places dont on s'étoit emparé avant que la guerre fût declarée, soupçonna que cette négociation n'étoit que pour tirer les choses en longueur, jusqu'à ce que les troupes s'étant assemblées à Vigon, pussent surprendre les François: les députés se retirerent deux jours après.

Exploits de Lesdiguieres contre le Duc de Savoye.

Lesdiguieres, prévoyant les desseins de l'ennemi, partit le 3. de Mai de Briqueras, & alla camper d'abord à Fenestrelles, d'où il envoya des espions à la découverte. Il reçut dans le même tems une lettre du Connétable Henri de Montmorency, qui le prioit de se trouver à Beaucaire au plutôt, pour prendre des mesures sur l'état des affaires, avec le Duc d'Epernon, avec d'Ornano, & les principaux de la Noblesse de Provence & de Languedoc, qui devoient se rendre en cet endroit. Il résolut d'abord d'y aller; mais il fut obligé de changer de dessein, parce que le Duc de Savoye se préparoit à tomber sur lui avec toutes ses forces. Le Roi d'Espagne lui avoit permis de faire des levées dans le Milanez: le Colonel Borso Acerbo y fit onze compagnies d'Infanterie; il fit venir outre cela quatre mille Suisses, commandés par Sebastien Cuni; vingt quatre compagnies Napolitaines, sous les ordres du Marquis de Trevico; & trois autres compagnies du regiment de Milan, sous la conduite de Gabriel Manrique de Lara, de Pierre Camaccio & d'Alfonse Pimentel: il avoit encore le regiment Italien de Barboro, & neuf compagnies de Cavalerie dans son camp, commandées par le Marquis del Guasto, par Hercule de Gonzague, par le Comte Troile Sansecondo, par Roger Marliani, par César Litta, Rodrigue Venero, Alfonse Casato, Bernardin de Velasco, & Gonsalve Oliveira: à toutes ces troupes se joignirent encore une compagnie d'Arquebusiers à cheval, que le Comte de Belgioso avoit levée pour servir en Flandre, où la compagnie de Litta devoit aussi se rendre; mais il changea de destination, & resta en Savoye. Le Duc ayant rassemblé son armée, qui se trouva forte de dix mille hommes de pied, & de quinze cens chevaux, fit occuper par ses troupes le pas de Suze, & l'entrée de la Savoye, avant que d'assiéger Briqueras. Ensuite il alla camper près d'Exiles, & s'empara d'une petite église dédiée à S. Colomban, au-dessus de cette place.

Le Duc de Savoye assiége la citadelle d'Exiles.

Lesdiguieres ayant été informé des mouvemens du Duc de Savoye, partit de Sezannes; & ayant quitté Briançon, où il avoit envoyé son bagage, il alla à S. Colomban: il trouva l'église entourée de païsans: de Prebaud reçut au premier choc une dangereuse blessure dans les reins, dont il mourut quelques heures après: les troupes du Roi, encouragées par l'arrivée de Lesdiguieres, presserent le siége avec tant d'ardeur, qu'elles délogerent l'ennemi de ce poste l'épée à la main: il y en eut soixante tués, & environ trente faits prisonniers. Le Général François alla ensuite à Exiles, & ayant pris des mesures conformes aux circonstances, il s'en retourna à Briançon. Il apprit que les ennemis avoient dessein d'attaquer la citadelle

le qui commande Exiles; il manda les garnisons voisines, & il écrivit à ses amis de ne pas l'abandonner dans cette occasion. Il fit sçavoir au Connétable de Montmorency le danger où étoit cette place, & le pria de lui envoyer des secours. HENRI IV. 1593.

Pendant ce tems-là les ennemis reprirent S. Colomban: ils s'emparerent de tous les passages, & firent même venir du canon pour battre la citadelle. De Blacons se fit jour à travers l'ennemi, secondé par quelques Gentilshommes à la tête d'une troupe d'élite, & il entra le 15. de Mai dans la place pour la défendre. Lesdiguieres campa à Oulx, afin d'être à portée de découvrir les desseins de l'ennemi: une batterie de quatre piéces commença le même jour à tirer contre la citadelle. Elle fut augmentée de quatre autres piéces deux jours après; on envoya dans le même tems un convoi de trente hommes aux assiégés. Le lendemain Nicolas de Bonne d'Auriac bâtit un fort, par le moyen de ceux de Pragelas, sur la montagne de Crepasse: enfin les ennemis donnerent le 20. de Mai l'assaut de trois côtés; mais ayant été repoussés par-tout, ils y perdirent beaucoup de monde. L'assaut recommença le lendemain, & fut soutenu avec vigueur par les assiégés, qui repousserent encore l'ennemi. Enfin les assiégeans ayant fait mine sur le soir de vouloir monter à la bréche, se retirerent en voyant les assiégés prêts à leur faire tête.

Cependant Blacons ayant fait tout ce qu'il pouvoit faire, & n'espérant plus de secours, parce que tous les passages étoient fermés, & d'ailleurs étant beaucoup incommodé d'une batterie qui étoit sur une hauteur, jugea à propos de capituler. La plûpart des soldats de la garnison avoient péri dans les assauts; il y en avoit un grand nombre de blessés: toutes ces considerations l'engagerent à ne pas tenir davantage. On se donna des ôtages de part & d'autre, & le traité fut conclu le lendemain: les conditions furent: Que les assiégés sortiroient vies & bagues sauves, en armes, tambour battant, méche allumée, bale en bouche: Qu'ils emporteroient les munitions de guerre & de bouche, & que les blessés seroient conduits en lieu de sûreté. Blacons abandonna la place à l'ennemi le 23. de Mai: il avoit essuyé trois mille deux cens soixante dix coups de canon: le reste du mois fut employé à fortifier les défilés du mont Genevre, & à élever un retranchement dans la vallée d'Oulx, pour arrêter les courses de l'ennemi. La place se rend par composition.

Rodrigue de Tolede, Général des troupes auxiliaires qui étoient dans l'armée de Savoye, marcha le 7. de Juin avec un détachement de troupes Milanoises, Napolitaines & Espagnoles à Oulx, où Lesdiguieres étoit campé. Mais ayant laissé derriere lui le village de Salebertran, il s'apperçut qu'il s'étoit trop avancé dans un païs montagneux, dans lequel les chevaux avoient de la peine à se tenir. Il donna donc ordre à sa Cavalerie d'aller dans la vallée, qui est arrosée par la Doire, au-dessous du chemin Royal, par où le reste de ses troupes passoit. Les François firent avancer leur Infanterie pour engager l'action, & s'empresserent par ce moyen de prévenir l'ennemi qui quittoit le grand chemin, afin de pouvoir l'envelopper. Les troupes auxiliaires d'Espagne défaites par Lesdiguieres.

Le Général s'étant apperçu du dessein de notre armée, ne sçavoit s'il devoit

HENRY IV. 1593.

devoit combattre, ne voyant pas où il pourroit mettre ses troupes à couvert, en cas qu'il voulût faire retraite. Tandis qu'il étoit dans cette perpléxité, la Cavalerie Françoise s'empara des défilés: les ennemis prirent enfin le parti de se retirer; ce qu'ils firent d'abord en bon ordre: ils marcherent jusqu'à Salebertran, en se défendant à coups de mousquets; mais n'ayant pû resister à l'effort de l'Infanterie, soutenuë par l'arrivée des détachemens de chaque compagnie de Cavalerie, ils furent rompus & mis en fuite, & jetterent leurs armes pour fuïr plus légerement. Nos troupes se mirent à la poursuite des fuyards, dont on fit un grand carnage: il y perit cinq cens des ennemis, & entr'autres le Général Rodrigue de Tolede. On fit environ cent prisonniers, dans le nombre desquels se trouva Dom Garcie de Miedes, Mestre de camp général. Nous n'eumes qu'un petit nombre de soldats tués, & il n'y perit pas un Officier de marque; il y eut quelques blessés, & plusieurs chevaux tués, parce que le lieu de l'action étoit très-étroit. Balthasar de la Flotte Comte de la Roche, & Antoine de la Beaume d'Autun, ayant laissé leurs compagnies de Cavalerie à Briançon, arriverent en grande hâte avec quelques compagnies d'Infanterie sur la fin du combat.

Il arrête les courses des Savoyards.

Le lendemain Lesdiguieres fit ruiner les retranchemens de son camp d'Oulx, & alla à Sezanne. Ayant ensuite reçu différentes nouvelles au sujet de la marche de l'ennemi, il resta trois jours sans prendre aucune résolution: il ordonna enfin le 13. de Juin à S. Vincent, de s'avancer jusqu'à Salebertran: il y alla suivant ses ordres, & ayant taillé en piéces quelques soldats ennemis, il apprit que le Duc de Savoye avoit tiré son canon & ses munitions de guerre d'Exiles, & avoit repassé les Alpes: on fut bien-tôt informé que l'ennemi faisoit des courses de différens côtés dans la vallée de Grésivaudan, à l'entrée de laquelle il avoit assis son camp. La ville de Grenoble est située dans cette vallée: c'est pourquoi Lesdiguieres, voulant arrêter les ravages de l'ennemi dans ces quartiers, fit prendre le chemin du bourg d'Oysans à ses troupes, & ayant passé par Embrun & par Grenoble, il arriva après sept jours de marche à la Bussiere.

Il tache envain d'attirer l'ennemi au combat.

Ayant fait de vains efforts pour attirer au combat l'ennemi, qui se tenoit couvert dans ses retranchemens, il prit enfin le parti de se retirer le 25. de Juin à Touvet, où il eut avis que le tonnerre étoit tombé sur la tour de Moretel, que le feu avoit pris aux poudres, que la citadelle étoit considerablement endommagée, que plusieurs soldats de la garnison avoient été écrasés, & que d'autres avoient perdu leurs armes. Il jugea à propos de saisir l'occasion qui se présentoit de s'emparer de ce fort: ensuite ayant traversé l'Isere, il assigna des quartiers à ses troupes dans Gouselin & Domeyne. Dès qu'il fut arrivé à la vûë de la tour de Moretel, il en trouva les ruines reparées, & la place défenduë par de nouvelles fortifications. Il se retira donc à Grenoble sur la fin du mois de Juin, & renvoya ses troupes, afin qu'elles se remissent des longues fatigues qu'elles avoient essuyées. Il donna jour à Alfonse d'Ornano pour se joindre à lui, afin d'aller à la rencontre de quatre mille Suisses. Pelisson prit d'emblée S. Genis.

Prise de quelques places.

Le château de Mondragon fut pris le 26. de Juillet, & celui de Murs, bâti sur

ſur le Rhône du côté de Breſſe, très-commode pour faciliter le paſſage du fleuve, fut ſurpris par le moyen du pétard qu'on y fit joüer. On conſtruiſit dès le lendemain, de l'autre côté du Rhône, un fort vis-à-vis de ce château; on y attacha une corde qui, traverſant le fleuve, étoit auſſi attachée au fort pour la commodité du bac, ſuivant l'uſage du païs. Enſuite S. Vincent ayant eu ordre le 6. d'Août, de prendre un détachement de Cavalerie & d'Infanterie, pour faire des courſes dans le païs ennemi, pénetra juſqu'à Belley, où le Marquis de Trefort, qui avoit laiſſé ſon armée au pont d'Arve, étoit venu peu de tems auparavant. Il faiſoit battre avec quatre piéces de canon cette place, qui eſt voiſine de Geneve. Mais ne voyant point paroître l'ennemi, & l'arrivée des Suiſſes étant encore incertaine, on jugea à propos de renvoyer les troupes, qui ſe ſeroient ennuyées, & qui auroient même ſouffert d'attendre plus long-tems. Les Officiers généraux ſe retirerent auſſi. D'Ornano tira du côté de Moras, & Leſdiguieres alla à Chirene. Ils s'aſſemblerent enfin le 20. d'Août: on propoſa pluſieurs expéditions, & on convint d'aller en Piémont, afin de ſecourir à tems la ville de Cavors, à laquelle on ſçavoit que l'ennemi en vouloit.

Leſdiguieres ayant reçu les ſecours d'Ornano, vint à Embrun le 28. d'Août. Il apprit dans cette ville, que les quatre compagnies que le Connétable de Montmorency lui envoyoit du Languedoc, & toutes les troupes s'étoient réunies aux environs de Gap. Après la priſe de la citadelle d'Exiles, le Duc de Savoye ayant été joint par Auguſtin de Mexia, qui lui amenoit trois mille Eſpagnols, avoit fait fortifier S. Benoît dans la Vallée de Perouze, afin de fermer de ce côté-là les paſſages à nos troupes. Il campa enſuite vers Luzerne, qu'il trouva dépourvûë de garniſon. Il marcha vers Cavors, dont la citadelle lui parut plus difficile à prendre qu'il ne ſe l'étoit imaginé; ayant d'ailleurs appris que le Général François viendroit au ſecours de la place, il profita de la tréve générale que le Roi & le Duc de Mayenne avoient faite dans le dernier mois d'Août, comme d'un prétexte honorable pour lever le ſiége.

Le Duc de Savoye ſe fait comprendre dans le traité de la tréve.

Le Duc de Savoye n'étoit pas cependant compris dans cette tréve, & il ne devoit l'être qu'en cas qu'il le voulût; ce qu'il ſeroit tenu de declarer dans l'eſpace d'un mois. Les députés d'Auriac & du Villars donnerent avis à Leſdiguieres que le Duc de Savoye vouloit être compris dans la tréve; ce qui fit ceſſer les hoſtilités de part & d'autre. On avoit arrêté que les articles dont le Roi & le Duc de Mayenne étoient convenus, ſeroient exécutés, à l'exception des chefs qui regardoient Son Alteſſe: Que les troupes ſeroient renvoyées dans trois jours, & miſes dans les garniſons: Que les contributions qui avoient été impoſées durant la guerre, ſeroient levées de part & d'autre ſans vexer les peuples: Qu'on n'en impoſeroit point de nouvelles pendant la tréve. On convint de ces articles à Vaux-de-Levene le dernier d'Août.

Leſdiguieres demeura à Briqueras juſqu'au 26. de Septembre, & refit ſes troupes, que les maladies, les bleſſures, & d'autres maux avoient affoiblies & diminuées. Il fit rélever les fortifications de Cavors, endommagées par le canon & par les pluyes: enſuite il traita plus amplement des principaux arti-

HENRI IV. 1593. articles de la tréve, afin de faire un détail exact des contributions, dont le reste montoit à quarante mille écus. On prolongea la tréve jusqu'à la fin de l'année. Ce fut dans ce tems-là que la ville de Lyon retourna sous la domination du Roi, & que la Provence vit un grand changement dans l'esprit des peuples. Le plus grand nombre prit le parti du Roi, en haine du Duc d'Epernon, afin de se faire un appui contre la puissance de ce redoutable ennemi. On leur envoya sur la fin d'Octobre des secours sous la conduite de Tournes.

Lesdiguieres & d'Ornano s'étant abouchés à Grenoble, dans le dessein de prendre des mesures sur l'état présent des affaires, ils jugerent à propos d'écrire en diligence au Roi sur les troubles de Provence, & de lui envoyer des gens affidés, pour s'assûrer par leur moyen de ses intentions. Ensuite ayant eu une autre entrevûë à Tullins, ils écrivirent le 5. de Décembre au Connétable de Montmorency, qui, à cause de son alliance avec le Duc d'Epernon, passoit pour être dans ses intérêts; & ils le prierent de ne lui donner aucun secours, avant que d'être informés de la volonté du Roi.

Troubles en Guyenne. Cette même année il y eut en Guyenne des troubles beaucoup plus dangereux; l'occasion de ces mouvemens fut, que les habitans de cette Province ayant extrêmement souffert dans les dernieres guerres, & souffrant encore des ravages qu'y faisoient les soldats, qui commettoient impunément toutes sortes de crimes, le désespoir fit prendre les armes aux païsans du Perigord, du Limousin & du Poitou. Ce ne fut d'abord que pour se défendre; mais dans la suite leur nombre s'étant considerablement accrû, leur audace s'accrut aussi. Ils se choisirent parmi eux des Officiers, qui établirent une espece de discipline militaire: on les vit bientôt commettre les mêmes désordres sur lesquels ils avoient d'abord rejetté la cause de leur soulevement. Enfin ils declarerent la guerre aux Gouverneurs des villes & châteaux, dont ils se plaignoient d'avoir été indignement maltraités: ils refuserent de payer les impôts aux Receveurs des droits du Roi, & à l'exemple des Gauthiers, que le Duc de Montpensier avoit exterminés quatre ans auparavant aux environs de Falaise, ils s'emparerent des défilés, & se posterent dans les chemins de ces païs, dont ils connoissoient la situation. Formidables à la Noblesse des environs, ils firent par-tout de si cruels ravages, qu'ils se firent donner le nom de Croquans. Ils exercerent leurs brigandages pendant plus de deux ans; parce que le Roi, qui avoit de plus grandes affaires, negligea d'abord d'arrêter ces séditieux: mais ensuite il envoya contr'eux Jean de Sourches de Malicornes, Gouverneur de Poitou, & après lui Jean de Chateigner Sieur d'Abin, qui les trouvant dispersés dans la Province, les défit en plusieurs occasions, & leur ayant ensuite fait espérer un traitement plus favorable de la part du Roi, les engagea par la voye de la négociation à mettre bas les armes.

Exemples de révoltes semblables. Henri Vicomte de Bourdeille, Gouverneur du Perigord, appaisa aussi les troubles dans le Limousin, le Perigord, l'Agenois & la Saintonge. Ces peuples d'un naturel féroce refusant de reprendre le joug qu'ils avoient secoüé, le plus grand nombre d'entr'eux périt en différentes manières.

Nos

Nos Histoires font mention d'une semblable révolte de païsans arrivée l'année 1251. sous le regne de S. Louis, qui faisoit alors la guerre en Egypte. A la nouvelle du malheureux succès de son expédition, une nombreuse troupe de Pastres ayant appris la captivité du Roi, prit les armes, & fut enfin taillée en piéces par les habitans du Berry & de l'Orleanois. On voit encore dans notre Histoire une sédition excitée par les païsans d'Auvergne, de Limousin & de Poitou, sous le regne de Charles VI. vers l'an 1384. Ces miserables se fouleverent contre la Noblesse & le Clergé, sous la conduite de Pierre de Bruyeres. Jean Duc de Berry, oncle du Roi, les fit périr en différentes façons: il en fit massacrer une partie par ses soldats, & fit pendre les autres: il ne s'en sauva qu'un petit nombre, pour cultiver les terres.

Fin du Livre cent-septième.



HISTOIRE
DE
JAQUES AUGUSTE DE THOU.
LIVRE CENT-HUITIEME.

SOMMAIRE.

Ambassade du Duc de Nevers à Rome. Il arrive à Poschiano. Antoine Possevin, Jésuite, vient au-devant de lui, avec des lettres de créance du Pape. Arrivée du Duc de Nevers à Rome; son discours au Pape dans sa première audience. Deuxième audience. Le Duc demande la prolongation du terme de dix jours, qu'on lui avoit prescrit, & prie le Pape d'admettre à baiser ses pieds, l'Evêque du Mans & Seguier. Réponse du Pape. Troisième & quatrième Audience. Conférence du Duc de Nevers avec le Cardinal Tolet. Cinquième & derniere Audience. Le Duc de Nevers prend congé du Pape, qui fait un présent à son fils. Protestation du Duc de Nevers: il part de Rome. Manifeste en faveur des Prélats François. Députés de la Ligue à Rome. Ils rendent compte au Pape de ce qui s'est passé à Paris dans l'Assemblée des Etats. Montpezat, envoyé du Duc de Mayenne à Madrid, traité avec Philippe. Ce qui se passe en France. Edit du Roi, où il promet une amnistie générale. Le Baron de Vitry quitte le parti de la Ligue: son Manifeste où il rend raison de sa conduite. Edit du Roi pour la ville de Meaux. Tumulte à Paris. On ôte le gouvernement de cette ville à Belin, & on le donne à Brissac. Le Roi assiége envain la Ferté-Milon. La ville de Lyon se rend au Roi. Alfonse d'Ornano est reçu dans la ville. On chasse les anciens Echevins. Arrêt du Parlement d'Aix, qui ordonne de reconnoître Henri IV. Villeroi traite avec le Roi de la reddition de Pontoise, par le moyen de Charles d'Alincourt, son fils. Perone, Montdidier, & Roye se soûmettent au Roi. Ce qui se passe à Rheims. La Châtre persuade aux Orleanois de se soûmettre au Roi. Sacre du Roi à Chartres.

AUTEURS

Que Mr. de Thou a suivis dans ce Livre.

Les Actes de l'Ambassade du Duc de Nevers; les Actes de l'Ambassade du Baron de Senescey; le Journal de la ville, MS.; La Relation du retour de Lyon à

l'obéis-

l'obéïssance du Roi; Les Actes publiés; Le Programme de la Châtre; Nicolas de Thou, Evêque de Chartres.



LE Duc de Nevers partit avec les Prélats qu'on lui avoit donnés pour l'accompagner, & ayant passé par Langres, par la Franche-Comté, par Bâle, par Zurich, & par le païs des Grisons, il arriva à Poschiano. Antoine Possevin de Mantouë, Jésuite, qui avoit donné des preuves de son habileté dans plusieurs légations, & sur-tout en Moscovie, vint au-devant de lui le 13. d'Octobre, avec des lettres de créance du Pape: il étoit chargé de dire au Duc de Nevers, de la part de Sa Sainteté, qu'elle voyoit avec plaisir la réünion du Roi à l'Eglise Catholique, & qu'elle souhaitoit que sa conversion fût sincere & véritable; qu'au reste elle ne pouvoit lui donner audience, comme à l'Ambassadeur d'un Roi qu'elle ne reconnoissoit point encore; mais qu'elle le recevroit avec joye en toute autre qualité.

HENRI IV. 1593.

Ambassade du Duc de Nevers à Rome.

Le Pape ne veut pas le recevoir en qualité d'Ambassadeur.

Le Duc de Nevers fut frappé d'un extrême étonnement à ces paroles; mais malgré l'idée qu'il eut du peu de succès d'une affaire qui commençoit si mal, il continua son voyage, & étant allé à Mantoüe pour saluer le Duc Vincent, fils de son frere Guillaume, il renvoya Possevin à Rome, dans la vûë d'engager le Pape à changer de résolution. Mais il apprit ensuite, par la lettre qui lui fut remise par Possevin de la part du Cardinal de S. George, en datte du 25. d'Octobre, que Sa Sainteté étoit inflexible, & que son intention étoit, qu'il vînt à Rome peu accompagné, ne voulant pas qu'un particulier y entrât avec le cortege d'un Ambassadeur. Le Duc, très-chagrin de cette réponse, continua sa route, & ne salua dans son passage, ni le Sénat de Venise, ni le Duc de Ferrare, ni le Grand-Duc, ni le Duc d'Urbin. Il entra dans Rome par la porte Angelique, & non par celle del Popolo, qui est la porte d'entrée des Ambassadeurs. Il fut admis le même jour à baiser les pieds de Sa Sainteté, & ayant représenté que le terme de dix jours qu'on avoit fixé, étoit trop court pour traiter de la grande affaire dont il étoit chargé, il demanda avec instance qu'il lui fût permis de parler aux Cardinaux qu'on lui avoit défendu de voir, & à qui il avoit des lettres à rendre de la part du Roi. Il pria encore Sa Sainteté, de lui accorder la grace de défendre les intérets de l'Etat & du Roi, devant les Ambassadeurs d'Espagne & les députés de la Ligue qui étoient à Rome, pour leur faire avoüer, même en présence du Sacré College & de Sa Sainteté, avec quelle impudence on lui en avoit imposé jusqu'alors, aussi-bien qu'à ses prédecesseurs, au sujet des troubles de France.

Clément répondit, qu'il vouloit auparavant consulter les Cardinaux sur cette matiére. Le Duc de Nevers fut admis à l'audience deux jours après: il y renouvella ses instances, pour obtenir qu'on lui permît de parler en présence des Ambassadeurs d'Espagne & des députés de la Ligue, pour les convaincre d'imposture, sous les yeux même de Sa Sainteté & du Sacré College, & pour faire voir que la France n'étoit pas dans la situation où

Discours du Duc de Nevers au Pape dans sa premiére audience.

HENRI IV. 1593. où ils la représentoient à Rome & dans toute l'Italie. Il ajoûta, qu'il n'avoit point assez de présomption pour se flater de mettre le S. Pere dans les intérêts de son maître par son esprit & son éloquence: Que l'aveu seul de ses ennemis suffiroit: Qu'on avoit osé dire par-tout, que les affaires de S. M. étoient en mauvais état: Qu'on avoit même poussé l'impudence jusqu'à vouloir persuader à Sa Sainteté, qu'il étoit facile de le dépouiller de son Royaume; mais que toutes ces impostures n'avoient aucun fondement: Que les deux tiers de la France, & même plus, étoient soûmis au Roi: Que la fleur de la Noblesse, qui est la principale force de l'Etat, & la plûpart des villes étoient prêtes à se sacrifier pour la défense de la Religion Catholique, & du Souverain légitime: Que tous les Princes du sang, & presque tous les autres Princes, les Officiers de guerre, les Parlemens, les Chambres des Comptes, les Sénéchaux des Provinces, les Gouverneurs & leurs Lieutenans étoient dans le parti du Roi; & que ce Monarque n'avoit pour ennemis que quelques Princes de la maison de Lorraine & de Savoye, qui étoient à la tête de la Ligue: Que depuis la mort du Maréchal de Joyeuse, aucun des Gouverneurs ni des Commandans des Provinces n'avoit pris les armes contre Sa Majesté: Que la plus grande partie des membres des huit Parlemens du Royaume étoient dans ses intérêts: Qu'il n'étoit resté à Paris, des six Présidens du Parlement, que Brisson, que les Seize avoient fait pendre: Que Dieu l'avoit permis ainsi, pour punir ce Magistrat d'avoir donné son consentement à l'indigne dégradation du feu Roi, qui l'avoit revêtu d'une des premières charges de l'Etat: Que le premier Président de Roüen, & les plus sensés d'entre les Conseillers du Parlement de cette ville, s'étoient retirés au Havre de Grace dès le commencement des troubles, & ensuite à Caen, où le Parlement de Normandie siégeoit alors: Qu'on avoit observé la même conduite à Dijon, d'où le Parlement avoit pris le parti d'aller à Semur, pour ne pas tremper dans le complot des revoltés: Que l'Europe entiere sçavoit avec quelle cruauté la populace en furie, poussée à ces excès par les scelérats qui troubloient la France, avoit massacré Jean Daffis, & Etienne Duranti premier Président de Toulouse, Magistrat recommandable par les services qu'il avoit rendus à l'Etat & à la Religion: Que tout le crime de ces deux hommes étoit, d'avoir refusé d'entrer dans la Ligue, & d'avoir conservé la fidélité qu'ils devoient au Roi: Que le plus grand nombre des membres de ce Parlement, ayant eu en horreur ce barbare attentat, s'étoient joints au Maréchal de Montmorency: Que la plus grande partie du Parlement d'Aix en Provence avoient suivi leur exemple: Que les Parlemens de Dauphiné, de Guyenne & de Bretagne, étoient restés dans le devoir: Que la ville de Paris étoit bloquée de tous côtés, & dans une situation déplorable, reduite aux dernieres extrêmités par l'opiniâtreté des factieux: Que les troupes du Roi, qui occupoient les passages de la Loire, depuis l'Orleanois jusqu'à Nantes, avoient réduit aux abois la ville d'Orleans, l'une des principales du Royaume, au milieu duquel elle est située, & qui avoit autrefois donné l'exemple de la revolte à toutes les autres villes: Que tout cela faisoit bien voir que l'autorité du Roi étoit respectée en France, & que ses forces étoient confide-

siderables, malgré les impostures de ses ennemis, qui vouloient faire croire le contraire. HENRI IV.

Il ajoûta qu'il étoit bien plus vrai de dire, que les forces manquoient à la Ligue, & qu'il seroit aisé de la dissiper dans l'espace d'un mois, si le Pape & l'Espagne ne la soutenoient pas: Que pour le prouver, il ne faloit que montrer les lettres du Duc de Mayenne au Roi d'Espagne (dans le même tems il les fit voir au Pape.) ,, Ces lettres, continua-t-il, en disent ,, assez. Car pourquoi le Duc de Mayenne auroit-il livré la Fere en Vermandois au Duc de Parme? Pourquoi le Duc de Mercœur auroit-il ouvert le port de Blavet en Bretagne à Dom Juan d'Aquilâ? On voit bien ,, que ç'a été dans la vûë d'obtenir des secours qui les pussent mettre en ,, état de faire tête au Roi. A quel dessein le même Duc de Mayenne, ,, revêtu de la première dignité du Royaume, & ne le cedant point en naissance au Duc de Parme, auroit-il fait si honteusement sa cour à ce Prince, ,, & auroit-il rabaissé sa fierté, jusqu'à attendre plusieurs fois dans l'antichambre du Général Espagnol, qui lui faisoit dire par un de ses Cameriers, qu'il ,, étoit occupé & qu'il ne pouvoit le recevoir? Les moins éclairés sentent ,, toute l'illusion des promesses des Espagnols, qui font espérer de grands secours pour soutenir l'élection d'un Roi Catholique, & qui se vantent de ,, dissiper en peu de tems le parti du Roi, & de le dépouiller d'un Royaume ,, sur lequel il a des droits incontestables. Mais on en impose à Sa Sainteté ,, avec la derniere impudence: au lieu des succès que l'on se promet, il arrivera au contraire que les Catholiques seront détruits en France, les monasteres & les temples profanés & abattus, & la discipline ecclésiastique ,, entierement éteinte. 1593.

,, Les loix de l'Etat, poursuivit-il, s'opposent à l'élection d'un Prince ,, étranger, au préjudice des Princes du sang Royal, qui sont les seuls & légitimes héritiers de la couronne de France; c'est la décision même des ,, membres du Parlement qui sont restez à Paris, & l'on sçait les explications qu'ils ont données au terme d'*élection* qui se trouvoit dans les instructions du Cardinal de Plaisance. Ils n'ont eu d'autre dessein en donnant ,, leur Arrêt du 28 de Juin (dans le tems que le Duc de Feria proposa l'élection de l'Infante d'Espagne avec l'Archiduc Ernest, & ensuite avec le ,, Duc de Guise *in solidum* (1), conjointement avec le Cardinal Légat, qui ,, pressoit cette élection au nom de Sa Sainteté) que d'exclure les étrangers ,, de la succession du Royaume, & de maintenir la Loi Salique: ils ont compris sous le nom d'étrangers tous ceux qui ne sont pas de la maison Royale, quoique François & établis dans le Royaume. D'ailleurs on ne ,, peut proceder à l'élection d'un Roi que dans une Assemblée d'Etats; mais ,, le Roi étant maître des deux tiers du Royaume, comment assembler ces ,, Etats? Supposé même que les partisans de la Ligue puissent former une ,, Assemblée, sera-t-elle dans les regles? Peut-elle être convoquée par d'au-

,, tres

(1) Cette expression Latine est ainsi dans les Mémoires de M. de Nevers; c'est-à-dire, qu'en vertu du mariage, le Prince que l'Infante épouseroit, seroit Roi de France & participeroit au droit de son épouse.

HENRI IV. 1593. „ tres que par le Roi, ou par le Régent du Royaume, qui doit être du sang „ Royal & habile à succeder à la Couronne? Mais il ne peut y avoir de „ Régent en France, que dans le cas de la captivité ou durant la minorité de „ nos Rois: or ce droit n'apartient à aucun des Chefs de la Ligue, n'étant „ point du sang Royal, ni même revêtus d'aucune charge de l'Etat; il est „ même à remarquer, qu'il n'y en a pas un seul parmi eux à qui le feu „ Roi ait confié de grands emplois, ou qu'il ait honoré de quelque haute „ dignité.

Il ajoûta, qu'on ne pouvoit mettre en parallele l'autorité absoluë d'un Régent, avec le pouvoir précaire que les cinquante quatre, dont le Duc de Mayenne avoit composé son Conseil, lui avoient déféré: que ces hommes inexpérimentés dans les affaires, qui n'étoient que des Marchands, des Banquiers, des Procureurs, des Curés, des Docteurs de Sorbonne, gens factieux & fanatiques, ne manqueroient pas de servir sa passion, en reconnoissance de l'honneur que ce Prince leur avoit fait: Qu'à la vérité le Parlement avoit approuvé leur conduite; mais quel Parlement? Que ce n'étoit plus que l'ombre & les malheureux restes d'un corps respectable; de timides Sénateurs, des Magistrats privés de leur autorité par le Roi, des esclaves du furieux le Clerc, qui avoit conduit en prison à main armée les vrais Magistrats, à la faveur d'une sédition qu'il avoit excitée dans cette vûë: que ceux qu'il avoit laissés en liberté, n'avoient pas eu la hardiesse de s'opposer à ses attentats, & qu'ils étoient juges & parties dans tout ce qu'ils faisoient: Que le Duc de Mayenne avoit indignement abusé de l'autorité qu'on lui avoit confiée, en confisquant injustement les biens des particuliers, pour les donner, contre toute équité, à des scelérats qu'il accabloit aveuglément de ses bienfaits: Que sans faire un grand détail de ces profusions déplacées, il suffisoit d'en rapporter un trait: qu'au mois de Février dernier il avoit donné le Duché de Rethelois, à S. Paul, simple soldat, dont le pere ne possedoit qu'une chaumiere aux environs de la Ferté-gaucher en Brie, & dont les sœurs avoient épousé, l'une un pauvre manœuvre, & l'autre un tisserand auprès de Nangis.

„ Au reste ce Duc de Mayenne, continua-t-il, qui n'a pas eu l'autorité „ nécessaire pour convoquer les Etats, & remplir le devoir d'un Régent, „ a cependant eu l'audace de prendre les armes contre ses Souverains; com„ me dans l'entreprise de Tours; dans les combats des environs de Paris, „ lorsque le feu Roi l'assiégeoit; dans le combat d'Arques près de Dieppe; „ dans le secours des fauxbourgs de Paris; à la bataille d'Yvry; dans la „ Normandie; dans la Beausse; dans le Perche; & enfin à Dreux, qui a „ été pris, tandis qu'il se reposoit à Paris: il faut l'excuser après tout, de „ n'avoir pas répondu à l'attente des siens, n'ayant pas un pouvoir légiti„ me, ni des forces suffisantes à opposer à un Roi si puissant.

„ Je dois représenter encore, que le Duc de Mayenne s'est arrogé un droit „ qui n'apartient qu'à nos Rois, suivant le Concordat, en nommant aux „ bénéfices, des sujets pour lesquels il a demandé des Bulles au Pape. Mais „ supposé qu'il fût élû Roi dans ces Etats illégitimes, son élevation ne ser„ viroit qu'à le ruiner entierement par les dépenses extraordinaires qu'elle

„ occa-

„ occasionneroit; il deviendroit à charge à ses alliés, au Pape & au Roi HENRI
„ d'Espagne; il causeroit la perte des siens & du Royaume, & se ver- IV.
„ roit la fable de ses ennemis: il auroit enfin le sort des Anglois sous Char- 1593.
„ les VII. & il se verroit honteusement chassé de France: car les François
„ rentrent toûjours sous la domination de leurs Princes légitimes, quand ils
„ ont satisfait leur haine passagere. Tous les secours du Roi d'Espagne, qu'on
„ promet avec tant d'ostentation, ne pourront jamais affermir le Trône chance-
„ lant d'un Roi de cette espece. Supposé meme que Philippe, Prince caduc
„ & mourant, pût vivre encore cinquante ans, il ne pourroit dans cet espa-
„ ce de tems terminer la guerre avec le légitime Roi qui regne actuelle-
„ ment: mais est-il possible que ce Prince, si sage d'ailleurs, roule encore
„ dans son esprit le projet de la Monarchie universelle, & que pour accom-
„ plir ses ambitieux desseins, il veuille être cause des impietés, des profa-
„ nations, des cruautés, qu'entraîne nécessairement une guerre de cette na-
„ ture, & se fermer pour jamais l'entrée au Royaume des Cieux. L'Em-
„ pereur Charles-Quint, son pere, employa bien mieux le reste de ses jours: il
„ quitta quelques années avant sa mort l'embarras des affaires, pour se prépa-
„ rer par de saintes reflexions à ce terrible passage. Cependant on est assuré par
„ les lettres du Duc de Feria, qu'on a surprises, que les Ministres du Roi
„ d'Espagne n'ont pour but que cette chimère de la Monarchie universelle.

„ Il est étonnant que le Cardinal de Plaisance, à qui sa haute prudence,
„ & son long sejour en France, ont pu donner une parfaite connoissance
„ de l'état du Royaume, ait fait entendre à Sa Sainteté (comme on le voit
„ par ses lettres pleines de fureur, qu'il écrivit au mois d'Août dernier au
„ Nonce en Espagne) qu'on ne pouvoit mettre en sûreté la Religion que
„ par l'élection d'un Roi: n'eût-il pas dû au contraire découvrir au S. Pere
„ les remedes salutaires qu'on pouvoit appliquer aux maux extrêmes de
„ l'Etat? Ce Légat a fait entendre dans ses lettres à S. S. qu'il faloit faire
„ tomber la couronne sur la tête de l'Infante ou d'un Prince étranger, à
„ l'exclusion des Princes du sang; il a conseillé au S. Pere de retrancher de
„ la communion de l'Eglise, les Princes, les Prélats & les Seigneurs Ca-
„ tholiques, comme des fauteurs d'Hérésie, tandis que tout leur crime est
„ d'être de bons François, qui ne veulent point démembrer le Royaume.
„ La crainte des Espagnols, ou les égards que ce Légat a pour eux, l'ont
„ toûjours empêché d'informer Sa Sainteté des impietés & des sacrileges de
„ la Ligue; sacrileges dignes de tous les foudres de l'Eglise.

„ Il est aisé de faire voir la foiblesse de la Ligue, par la facilité avec
„ laquelle ces sortes d'unions se détruisent elles-mêmes. On en a vû un exem-
„ ple éclatant dans la ligue des Princes Chrétiens contre le Turc, sous le
„ pontificat de Pie V. La division se met déja parmi les Ligueurs, qui com-
„ mencent à se haïr en secret, & dont les chefs se tendent sans cesse des
„ piéges les uns aux autres. Il arrive de-là que les villes où il n'y a point
„ de garnison, lassées des vexations de ces tyrans, se reveillent du long
„ assoupissement où elles ont été plongées, & pensent sérieusement à con-
„ server ou à recouvrer leur ancienne liberté. C'est de ce principe de ja-
„ lousie que part l'obstination du Duc de Mayenne à refuser, quelques instan-

HENRI IV. 1593. „ ces qu'on lui ait faites, de rendre au Duc de Nemours, son frere utérin,
„ le château de Seure en Bourgogne, qu'il lui a enlevé, & à ne point se
„ laisser attendrir par les larmes de leur mere commune, qui le conjuroit
„ d'aller à Lyon, pour délivrer de prison ce même Duc de Nemours. Les
„ vûës du Duc de Mayenne ont été, de se rendre maître des places fortes
„ que le Duc de Nemours tenoit en ces quartiers, & d'établir ainsi sa puissance sur les ruines d'un frere qui lui étoit suspect. Le Duc de Nemours
„ a enlevé lui-même, par la même raison, la ville de Monbrison en Forez,
„ au Marquis d'Urfé, & celle de Brioude en Auvergne, à Coligny d'Andelot, & fait sans succès une tentative sur Mâcon. Le Baron de Tenissei, par
„ le même motif, s'est emparé de Châtillon sur Seine, & S. Paul de plusieurs
„ autres places. On ne voit point regner ces divisions & ces jalousies parmi
„ les Catholiques attachés au Roi. Leur union est une preuve de la force de
„ leur parti, comme la division des Ligueurs est une marque de leur foiblesse.

Deuxième Audience. Ainsi parla le Duc de Nevers dans sa premiere audience. Le Pape declara ouvertement au Duc, dans la seconde qu'il lui donna, qu'il ne pouvoit en conscience donner l'absolution au Roi, étant obligé de continuer sa protection à ceux de la Ligue, qui avoient toûjours pris la défense de la Religion Catholique. Le Duc de Nevers voulant détromper le Pape, remonta à la source des troubles de France: il lui fit voir que la Religion n'avoit point de part au zèle apparent des Ligueurs, qui n'avoient pris les armes que par des motifs d'ambition, de haine & de vengeance: Qu'ils n'avoient point porté la guerre en Dauphiné & en Poitou, contre ceux qu'on appelle Huguenots: Qu'ils avoient au contraire attaqué leur propre Roi, qui avoit bien mérité de la Religion, quoiqu'ils n'ignorassent pas que les Catholiques avoient tant de fois prêché aux Protestans, qu'il n'étoit jamais permis à des sujets, pour quelque cause que ce fût, de prendre les armes contre leur Souverain: Que la joye que la Ligue avoit fait paroître à l'occasion du détestable parricide d'un Roi très-attaché à la Religion Catholique, étoit une preuve de ce qu'il avançoit, aussi-bien que les artifices qu'on avoit employés pour retarder le couronnement du Cardinal de Bourbon, que les Ligueurs avoient désigné successeur du feu Roi: Que les Princes Lorrains, qui aimoient mieux un interregne qu'un Roi, n'avoient pris le parti de declarer Roi ce Cardinal alors prisonnier, quatre mois après l'assassinat de Henri III, que lorsqu'ils eurent perdu tout-à-fait l'espérance de mettre la couronne dans leur maison, après la prise des fauxbourgs de Paris: Que tout leur but étoit d'arracher du cœur des François l'amour & le respect qu'ils avoient pour le sang de leurs Souverains: Que c'étoit dans ces vûës qu'on avoit proposé l'élection de l'Infante d'Espagne, & à son défaut celle de l'Archiduc Ernest: Que le Duc de Guise avoit aussi brigué le Trône, d'où le Duc de Mayenne, qui vouloit y monter à son préjudice, l'avoit écarté, quoiqu'il fût fils de son frere aîné: Que le Duc de Nemours, plein des mêmes projets, avoit envoyé le Baron de Tenissei au Duc de Mayenne, son frere utérin, avec des instructions à ce sujet: Que le Duc de Lorraine, qui regardoit le Trône avec un œil d'envie, avoit été indigné qu'il n'eût pas été question de ses enfans dans l'Assemblée des Etats:

Qu'il

Qu'il avoit pendant ce tems-là transigé au désavantage de la Religion, avec le Sénat de Strasbourg, & avec des Princes Protestans, au sujet de l'Evêché de cette ville: Qu'il pouvoit néanmoins, en faisant la paix avec le Roi, recouvrer ce qui lui apartenoit, & garder, sous le nom de gouvernement ou pour sûreté des traités, une partie des terres dont il s'étoit emparé dans le Royaume, & délivrer par ce moyen son païs des ravages, causés par les troupes du Duc de Bouillon & des autres Généraux de l'armée du Roi: Que la Ligue avoit appellé, pour ainsi dire, tous les Princes de l'Europe, pour démembrer un Royaume florissant, dont les Espagnols s'empareroient sans peine sur ceux qui l'auroient partagé: Que le Duc de Savoye prétendoit avoir des droits sur la Provence & le Dauphiné: Que le Duc de Mercœur revendiquoit la Bretagne entiere, qu'il disoit lui apartenir du chef de sa femme: Qu'il n'y avoit que les Catholiques du parti du Roi, qui s'opposoient à de si pernicieuses entreprises: Qu'ils avoient engagé Sa Majesté, par leur fidélité & leur obéissance, à se faire donner de plus grandes instructions au sujet de la Religion: Que cette conduite avoit dû prévenir assez le Pape, le S. Siége & toute la Chrétienté en faveur de ce Prince, pour qu'il ne dût pas s'attendre à l'indigne traitement qu'on lui faisoit, dans le tems qu'il venoit se jetter aux pieds du B. Apôtre S. Pierre: Qu'enfin ceux qui avoient engagé le Roi à faire cette pieuse démarche, avoient mérité d'être traités plus favorablement.

„ On reproche sans raison aux Catholiques Royalistes, continua-t-il, de „ ne s'être pas unis avec la Ligue après la mort du feu Roi, pour travail- „ ler de concert à mettre un Prince orthodoxe sur le Trône: mais n'a- „ voient-ils pas, pour s'en abstenir, un motif légitime dans l'odieux assas- „ sinat de Henri III? Tant de Princes du sang, tant d'autres Princes, „ tant de Seigneurs & de premiers Officiers de l'Etat ne se seroient-ils „ pas avilis, & n'auroient-ils pas trahi leur honneur, en se réünissant au „ malheureux parti qui a produit l'exécrable assassin de leur Roi? Ce „ monstre a presque été canonisé par la Ligue, qui a résolu de lui dresser „ une statuë de marbre dans la cathédrale de Paris: N'eût-il pas d'ail- „ leurs été indigne de voir tant de grands Princes, & tant de Seigneurs, „ obéir au Duc de Mayenne, qui n'est qu'un cadet de la maison de Lor- „ raine, & marcher à ses ordres sous l'étendart de la croix rouge, c'est- „ à-dire, porter le joug accablant de l'Espagnol, ennemi declaré de la „ France?

Le Duc de Nevers ajoûta, qu'il n'avoit rappellé toutes ces choses, que pour faire connoître à Sa Sainteté, quelle différence il y avoit entre les Royalistes & les Ligueurs, qui se vantoient faussement d'être le soutien de la Religion & l'appui du Trône, dont ils étoient plutôt les ennemis & les destructeurs: Que les premiers l'emportoient autant sur les Ligueurs, par leurs vertus, leurs services, & leur haute naissance, que Rome l'emportoit sur les petites villes de l'Italie: Qu'il conjuroit donc Sa Sainteté de ne point regarder les Royalistes comme des Hérétiques & des schisma-

HENRI IV. 1593.

tiques, & de ne point prendre la défense de leurs ennemis, qui n'étoient rien moins que les défenseurs de la Religion & les soutiens de l'Etat. Il dit, qu'elle devoit être convaincuë des sentimens des Catholiques attachés au Roi, par leur constance à maintenir les droits du Royaume & à conserver la Religion, & par leur patience à supporter la honte & l'ignominie dont les Papes ses prédecesseurs les avoient couverts jusqu'alors, sans néanmoins avoir mérité d'être si rigoureusement traités: Qu'il étoit à craindre que, poussés à bout, ils n'eussent recours à des moyens extraordinaires, qu'ils avoient évité jusqu'alors autant qu'ils avoient pû, pour ne point rompre l'unité; mais qu'ils embrasseroient enfin, si on les y forçoit.

Le Duc de Nevers demande la prolongation du terme de dix jours.

Le Duc demanda après ce discours la prolongation du terme de dix jours, qu'on lui avoit prescrit. Le Pape lui répondit, qu'il en délibéreroit, & lui feroit sçavoir ses intentions. Le Duc lui présenta les lettres du Roi, & l'ayant fait ressouvenir de celles qu'Isaïe Brochard, Sieur de la Clielle, lui avoit apportées, il supplia humblement Sa Sainteté de le recevoir comme l'Ambassadeur & le Procureur du Roi, & de considerer qu'elle tenoit la place de Jesus-Christ, qui étoit venu sur la terre également, & pour ceux qui étoient malades, & pour ceux qui étoient en santé: Qu'elle étoit assise sur la Chaire de cet Apôtre qui avoit renié trois fois son maître; afin d'apprendre à ses successeurs à soulager les ames, & à avoir pitié de leur foiblesse, lorsqu'il leur arriveroit de s'écarter de la Foi. Il conjura le Souverain Pontife de ne pas refuser sa bénédiction à un Roi suppliant, qui venoit rendre au S. Siége l'obédience, suivant la coûtume des Rois Très-Chrétiens: il le pria enfin d'admettre à baiser ses pieds sacrés, & d'écouter avec bonté les Prélats qu'il avoit amenés avec lui, & de leur permettre de lui rendre compte de la réconciliation du Roi à l'Eglise, à laquelle ils avoient été présens.

Réponse choquante du Pape.

Le Pape lui fit réponse quatre jours après, par le Maître de sa Chambre, qu'il ne pouvoit pas étendre le terme de dix jours, pour ne pas faire naître des soupçons dans l'esprit de ceux de la Ligue, qu'il avoit pris sous sa protection: Que dans ces circonstances il pouvoit se préparer à son départ, sans se donner la peine de saluër les Cardinaux, & sans s'arrêter davantage pour traiter avec lui: Qu'il ne lui avoit point donné audience en qualité d'Ambassadeur, mais comme à un particulier: Qu'à l'égard des Prélats, il ne pouvoit les admettre à baiser ses pieds, qu'après qu'ils auroient comparu devant le Cardinal de Sainte-Severine, Grand-Inquisiteur & Grand-Pénitencier.

Le Duc de Nevers fut indigné de cette réponse; il étoit au désespoir de voir qu'on lui ôtât, par la dureté avec laquelle on pressoit son départ, les moyens de traiter avec les Cardinaux, & qu'on voulût mettre dans le dernier embarras les Prélats qu'il avoit amenés. Le Cardinal Tolet (1), qui lui rendit visite, lui fit entendre la même chose. Il ajoûta, qu'il ne convenoit

(1) Jésuite, fait Cardinal cette année 1593.

venoit pas que ces Prélats allassent à l'audience, sans avoir auparavant vû le Cardinal Inquisiteur, pour n'être pas obligés de disputer devant Sa Sainteté, en lui rendant compte de ce qui s'étoit passé à S. Dénis. Le Duc de Nevers demanda qu'on lui fit réponse par écrit: le Cardinal lui répondit, qu'il n'en devoit point attendre de cette manière de Sa Sainteté, sur toutes ses demandes. HENRI IV. 1593.

Ce fut un grand sujet de chagrin pour le Duc de Nevers, qu'on refusât de recevoir à Rome, en qualité d'Ambassadeur du Roi, un homme de son rang & de sa haute naissance, le premier homme de la Cour après les Princes du sang, & choisi exprès par Sa Majesté, pour donner plus de poids & d'éclat à une Ambassade, dans laquelle il avoit à traiter d'une affaire dont dépendoit le repos du monde Chrétien. Il étoit sur-tout pénétré de douleur, à la vûë du danger auquel on vouloit exposer les Prélats confiés à sa garde: il demanda avec instance qu'on lui permît de les présenter à Sa Sainteté, parce qu'ils ne manqueroient pas de lui faire approuver leur conduite, & de montrer qu'on s'étoit conformé aux saints Décrets & aux Constitutions canoniques, & qu'on n'avoit rien fait qui dérogeât aux usages mêmes du S. Siége: Qu'au reste ils étoient dans le dessein de demander pardon en toute humilité, s'il se trouvoit qu'ils n'eussent pas eu tous les égards dûs à Sa Sainteté & au S. Siége: Qu'ils étoient bien éloignés de s'en faire accroire, & ne vouloient que rendre raison de leur conduite, sans disputer en présence de Sa Sainteté. Chagrin qu'un traitement si indigne cause au Duc de Nevers.

Ces instances du Duc de Nevers furent inutiles: le Cardinal Tolet le pressa au contraire d'envoyer ces Prélats au Cardinal de Sainte-Severine, en lui faisant entendre qu'il n'y avoit rien à craindre pour eux. Le Duc soupçonnant qu'on vouloit s'assûrer par ce moyen de leurs personnes, répondit avec fermeté, qu'ils étoient commis à sa garde, qu'ils ne pouvoient rien faire sans ses ordres, & qu'il étoit dans la résolution de ne leur rien proposer qui pût les commettre ou tourner à sa honte: Qu'il perdroit plutôt la vie que de souffrir qu'ils fussent exposés à aucune injure: Que si jusqu'alors il avoit essuyé tant d'indignes traitemens, ce n'avoit été que pour faire voir avec quelle soûmission le Roi demandoit & vouloit mériter l'absolution de Sa Sainteté: Qu'il supplioit enfin qu'on lui sauvât la honte de voir ces Prélats soûmis à la censure, qu'il étoit résolu de ne souffrir en aucune manière, aimant mieux mourir que de voir flétrir son honneur.

Quelques jours s'étant écoulés dans ces disputes, & le terme de dix jours étant expiré, le Duc de Nevers envoya le Sieur de Nivelon & Alexandre d'Elbene, pour demander audience à Sa Sainteté, qui donna jour pour le 5. de Décembre. Le Duc s'y rendit au jour marqué, & ayant parlé au Saint Pere des Prélats; Sa Sainteté lui répondit, qu'elle étoit résoluë de ne les point recevoir qu'ils n'eussent auparavant rendu raison de leur conduite, & que s'ils ne vouloient point avoir affaire au Grand-Inquisiteur, il leur étoit libre de répondre devant Inigo d'Avalos Cardinal d'Arragon, de la faction d'Espagne. Le Duc de Nevers croyant que cette audience seroit la derniere qu'il auroit du Pape, se jetta à ses pieds, & voulant, suivant Troisième Audience.

 vant

HENRI IV. 1593. vant ses instructions, demander l'absolution, il conjura Sa Sainteté par le saint nom de Jesus; par son Sang adorable, répandu sur l'arbre de la croix pour la rédemption du genre humain, & pour le salut des Gentils & des infidèles; par l'exemple du bon Pasteur, qui abandonne son troupeau pour aller chercher la brebis égarée; par la tendresse du pere de famille, qui court au-devant de l'enfant prodigue; enfin par le nom de Clément, que Sa Sainteté avoit pris à son exaltation, d'accorder l'absolution à un Roi suppliant & pénitent, qui la lui demandoit par sa bouche. Il voulut alors montrer sa procuration au Pape, qui refusa de la voir: lui ayant ordonné de se lever, il lui dit, qu'il ne croiroit la conversion du Roi sincere, qu'après que Dieu lui auroit envoyé un Ange pour l'en assûrer. Le Duc de Nevers ne put s'empêcher de verser des larmes en entendant ces paroles. Il proposa ensuite pour les Prélats un milieu, qui fut de leur permettre de baiser les pieds de Sa Sainteté, après quoi ils se rendroient devant le Cardinal Aldobrandin son neveu, le Cardinal d'Arragon, & autres qu'il plairoit à Sa Sainteté de nommer, pour rendre raison de leur conduite.

Le Pape envoya Tolet après cette audience, dire au Duc de Nevers, qu'il vouloit bien que les Prélats comparussent devant les Cardinaux qu'il avoit proposés; mais qu'il ne les recevroit qu'après cette soûmission de leur part. Le Duc de Nevers, qui se regardoit comme Ambassadeur, & qui ne vouloit pas compromettre, comme de simples particuliers, les compagnons de son Ambassade, persista dans la résolution de leur faire donner audience avant que de les laisser comparoître devant les Cardinaux. Quelques jours s'étant écoulés, & le Duc voyant qu'on ne pressoit plus son départ, commença à espérer que le Pape changeroit de sentiment. Mais il apprit que le S. Pere avoit fait serment dans le Consistoire du 20. Décembre, de ne point accorder l'absolution au Roi, & que Montorio, envoyé du Cardinal Légat & du Duc de Mayenne, lui avoit conseillé d'amuser Nevers par de vaines promesses, en restant toûjours dans le dessein de rejetter sa demande, & de l'arrêter à Rome, afin qu'il ne pût apprendre au Roi les dispositions dans lesquelles on y étoit à son égard, & pour empêcher ce Prince de se servir de lui dans cette guerre. Il perdit alors toute espérance.

1594. Quatrieme Audience. Il eut une nouvelle audience le 2. de Janvier, & ayant rapporté ce qui s'étoit passé dès le commencement, il parla des lettres que la Clielle avoit apportées le 13. Septembre, de celles qu'il avoit lui-même présentées à Sa Sainteté le 25. Novembre, & des Mémoires qu'il lui avoit fait donner les 5. & 23. Décembre par le Maître de Chambre: il demanda qu'on fît réponse par écrit. Le Pape refusa de répondre de cette manière, sous prétexte qu'il craignoit qu'on ne brûlât honteusement sa réponse, comme on avoit brûlé à Tours & à Châlons les Brefs & les Bulles de ses prédecesseurs: il dit qu'il étoit surpris de cette demande; qu'il ne traitoit pas ainsi avec les Ambassadeurs d'Espagne, qui ne lui avoient jamais demandé de réponses par écrit, & que lui-même n'avoit jamais traité que de vive voix avec le Roi & les Seigneurs, dans sa légation en Pologne.

Le

Le Duc de Nevers répondit, que ce pouvoit être la coûtume dans les affaires ordinaires; mais qu'il faloit se comporter différemment dans une affaire où il s'agissoit du sort d'un grand Royaume; & qu'ayant été envoyé par un puissant Monarque, pour rendre l'obédience au S. Siége, & pour en obtenir l'absolution de ce grand Prince, il étoit de son devoir de prier, de presser, & de demander avec instance, qu'on lui donnât une réponse par écrit, afin de pouvoir apprendre au Roi, par quel motif il auroit essuyé un refus, & même pour instruire plus amplement Sa Majesté de ce qu'elle devoit faire, afin de prouver la sincerité de son retour à la Religion Catholique.

Le Pape répondit, que le Roi pouvoit consulter les Théologiens qu'il avoit auprès de lui, & qu'il n'étoit pas obligé à s'expliquer davantage. Le Duc de Nevers répliqua, que c'étoit une œuvre de miséricorde, d'instruire les ignorans, & d'éclairer ceux qui marchoient dans les ténèbres, & qu'on étoit obligé, sous peine de péché mortel, de donner un conseil salutaire à ceux qui demandoient le chemin du salut. Enfin, voyant que le Pape étoit inflexible, il le pria de lui declarer au moins, s'il approuvoit que le Roi assistât tous les jours à la Messe, comme il faisoit, & si on pouvoit dire la Messe en sa présence, & y assister en sûreté de conscience. Il demanda encore ce qu'il faloit faire pour la nomination des Evêques, qui manquoient dans la plupart des villes dont le Roi étoit maître; ce qui portoit un grand préjudice au salut des fidèles: il ajoûta, que si on ne se hâtoit de prendre des mesures, il étoit à craindre qu'on ne reçût enfin la Pragmatique Sanction, déja tant de fois proposée, & qu'on n'avoit point absolument rejettée, mais dont la réception avoit été différée jusqu'alors, pour éviter un schisme, & qu'étant une fois reçuë, on n'établit dans l'Eglise Gallicane une discipline indépendante du S. Siége: Que Sa Sainteté n'ignoroit pas qu'il y avoit déja eu des Economes établis pour un tems, par l'autorité d'une Assemblée publique, sous le pontificat de Grégoire XIV, jusqu'à ce que ce Pape, aveuglé par les Espagnols, se fût enfin relâché de sa févérité envers le Roi. Le Pape répondit, qu'il ne pouvoit accorder des Bulles à des Evêques, nommés par un Prince qu'il ne reconnoissoit point pour Roi. Ayant ensuite demandé du tems pour delibérer, le Duc se retira.

Conférence du Duc de Nevers avec le Cardinal Tolet.

Cinq jours après, le Cardinal Tolet vint trouver le Duc de Nevers, & lui dit que le Pape ne feroit point de réponse par écrit; & il lui reïtera que Sa Sainteté ne lui avoit donné audience que comme à un particulier, & non comme à un Ambassadeur. Le Duc de Nevers fut mortifié au dernier point de cette réponse: il dit avec indignation, qu'on avoit traité avec lui comme avec un Procureur de la jurisdiction du Capitole ou du Vatican, & qu'on n'avoit point eu pour lui les égards dûs à l'Ambassadeur d'un Roi puissant & belliqueux. Il ajoûta, qu'il vaudroit mieux pour lui & pour son fils, d'être enfermés dans un sac & d'être jettés dans le Tibre, avec tous ceux qu'il avoit amenés avec lui, que de porter en France une si fâcheuse & si indigne réponse: Qu'il auroit mieux aimé s'être cassé une jambe avant de venir à Rome: Qu'il prévoyoit que la réponse qu'on lui avoit donnée, & le refus qu'il avoit essuyé, alloient causer en France un schisme aussi déplorable que celui d'Allemagne: Qu'en effet

HENRI IV. fet rien n'étoit plus injuste que de fermer l'entrée du bercail à ceux qui avoient recours au Pasteur commun.

1594. Le Cardinal repartit, que Jesus-Christ n'étoit pas obligé de remettre dans le bon chemin ceux qui s'en étoient écartés; qu'il leur avoit commandé de s'addresser à ses disciples, pour lui être présentés: Que c'étoit ainsi que S. André en avoit agi avec les Gentils. Le Duc de Nevers lui fit sentir qu'il se trompoit, & qu'il prenoit S. André pour S. Philippe: qu'au reste il n'y avoit que cet exemple dans l'Evangile, pour prouver que les disciples présentoient les Gentils à Jesus-Christ, & qu'il y en avoit un grand nombre d'ailleurs, qui faisoient voir qu'on s'étoit d'abord addressé au Sauveur des nations. Le Cardinal n'insista pas davantage, & lui dit en soûriant, qu'il n'étoit pas en son pouvoir de répondre davantage à ses bonnes intentions. Alors le Duc de Nevers se mit en colere: „ Riez, dit-il, „ à présent, Monsieur; le tems viendra que nous verserons des larmes en „ abondance, & que les cris des malheureux François perceront jusqu'à „ vous. " Le Cardinal répondit d'un ton sérieux, qu'il ne rioit point des malheurs de la France, & qu'il pleuroit sincerement dans le fond de son cœur.

Le Duc voyant que deux jours s'étoient passés sans avoir d'autre réponse du Pape, & qu'on l'amusoit en tirant les choses en longueur, suivant l'avis de Monsignor Montorio; il demanda qu'il lui fût permis de différer un peu son départ. Il supplia ensuite le Pape de lui accorder une derniere audience, afin de prendre congé de Sa Sainteté en son nom, & au nom de son fils & de la Noblesse qui l'avoit suivi. Après cela n'ayant plus qu'à se retirer de Rome, il écrivit auparavant le détail de son Ambassade (1).

Cinquième & derniere Audience.

Il eut enfin une derniere audience du Pape, où il se plaignit de ce qu'on ne l'avoit pas reçu comme un homme de son rang & comme l'Ambassadeur du grand Roi qui l'avoit envoyé; de ce que Possevin l'avoit averti de venir à Rome avec le moins de suite qu'il seroit possible, & de n'y rester que pendant dix jours; & de ce qu'on avoit enfin rejetté la priere du Roi. Il dit que Sixte V. en avoit agi d'une autre maniére avec François de Luxembourg Duc de Piney, qu'il avoit reçu avec de grands honneurs, quoiqu'il ne fût point envoyé par le Roi, & qu'il ne vînt à Rome que de la part des Princes & des Seigneurs Catholiques Royalistes, pour faire part à Sa Sainteté de l'espérance qu'on avoit conçuë de la conversion de ce Prince, & non pour lui apprendre qu'il étoit rentré dans le sein de l'Eglise: Que Grégoire XIV. avoit fait les mêmes honneurs, & témoigné la même bonté aux Ambassadeurs de Moscovie, envoyés par un Prince hérétique & schismatique, en faveur duquel il avoit même écrit fort au long au Roi de Pologne, quoique ces Ambassadeurs ne fussent pas venus pour faire espérer aucune réünion à l'Eglise & au S. Siége. Il ajoûta, que le Marquis de Pisany n'avoit pû avoir audience pendant une année entiere qu'il l'avoit demandée; & qu'on lui avoit fait l'injure de lui ordonner de se retirer, lorsqu'il alloit en péléri-

1) Voyez les Mémoires du Duc de Nevers.

pélerinage à Notre-Dame de Lorette: Qu'on avoit exilé de Rome Possevin lui-même, comme un Politique, sous prétexte qu'il l'appuyoit, & qu'il étoit dans les intérêts du Roi: Qu'on lui avoit interdit le commerce des Cardinaux, qui avoient eu ordre de leur côté de ne lui point rendre de visite: Que ces Princes de l'Eglise, Conseillers-nés du S. Siége, qui tiennent, pour ainsi dire, la place du Pape, devoient plutôt être consultés dans une affaire de cette importance, que les Ambassadeurs & les Agens du Roi d'Espagne. Il se plaignit encore du grand concours qu'on voyoit auprès de ces Ambassadeurs, pendant qu'il avoit été abandonné de tout le monde, dans la crainte qu'on avoit euë d'encourir l'indignation de Sa Sainteté. Il ajoûta, que c'étoit à la sollicitation de ces Espagnols, que les Minimes, qui sont François de Nation, ou qui doivent l'être (1), & qui néanmoins ont reçû des Espagnols parmi eux depuis quelques années, lui avoient fermé l'entrée de leur couvent, lorsqu'il avoit voulu aller à la Fête de Noël chez eux. Enfin il conjura Sa Sainteté, de ne point croire le Cardinal de Plaisance, qui étoit son ennemi: il dit que ce Cardinal avoit fait courir de faux bruits sur son compte, & qu'il avoit faussement écrit au Pape, qu'il avoit refusé d'entrer en pour-parler avec ce Prélat, qui l'en prioit au nom de Sa Sainteté: Qu'il avoit mandé que le Duc de Nevers avoit surpris des lettres du S. Pere addressées au Légat, & des lettres du Légat au S. Pere: Qu'il avoit écrit aussi, que le Duc de Guise l'avoit taillé en piéces & mis en déroute depuis peu, & qu'il l'avoit fait fuir en Champagne devant lui, depuis Chablis jusqu'à Nevers. Il assûra que tous ces bruits n'avoient d'autre fondement que la haine du Légat, dont il avoit souhaité l'entrevûë, étant venu au rendez-vous à l'heure & au jour marqué; & que le Cardinal lui avoit fait dire par Jaques de Harlai Sieur de Chanvalon, qu'il ne pouvoit s'y trouver: Qu'à l'égard des lettres, elles avoient été surprises par les garnisons du Roi: Que pour ce qui étoit de sa prétenduë fuite devant le Duc de Guise, il étoit vrai qu'il avoit rangé ses troupes en bataille sur la fin d'Avril devant Chablis, qui est éloigné de trente lieuës de Nevers, & lui avoit présenté le combat; mais que le Duc de Guise se sentant trop foible, n'avoit point voulu l'accepter, & s'étoit retiré à Auxerre, & ensuite à Troye. Il dit que le Cardinal de Plaisance s'étoit comporté plutôt en Chef de parti dans ces tems de troubles, qu'en Légat de Sa Sainteté, & du Pere commun des fidéles; ce que prouvoit assez la conduite qu'il avoit tenuë aux Etats de Paris, où l'élection du Duc de Guise, qui devoit entraîner la perte du Royaume, (comme on l'a fait voir) ayant été proposée, il avoit employé son crédit, & interposé l'autorité du S. Siége, pour la faire réüssir, c'est-à-dire, pour allumer une guerre éternelle dans toute la France.

Le Pape répondit, qu'il étoit surpris, & qu'il avoit de la peine à croire, que le Cardinal Légat, qui n'avoit aucun ordre à ce sujet, eût osé appuyer l'élection du Duc de Guise de l'autorité du S. Siége. Le Duc de Ne-

(1) Il y a à Rome un Couvent de Minimes François.

HENRI IV. 1594.

Nevers continua à rapporter plusieurs preuves de la haine particuliere du Cardinal Légat à son égard, & fit voir qu'il étoit bien éloigné de vouloir la paix & le bien de l'Etat, qu'il étoit vendu à l'ambition des Espagnols. Ensuite il eut recours aux prieres les plus touchantes, & renouvellant ses instances avec plus de force qu'auparavant, il conjura Sa Sainteté de fermer l'oreille aux impostures & aux calomnies des ennemis du Royaume: il la pressa d'écouter la voix d'un Roi suppliant, dont les intérêts étoient liés avec ceux d'un grand Royaume, qu'il importoit au monde Chrétien, & sur-tout au S. Siége, de ne point voir démembrer: il conjura le S. Pere de se laisser attendrir à la vûë du péril où ce Royaume étoit exposé, & de se rappeller les malheurs de l'Allemagne. Il ajoûta, qu'on avoit autrefois assemblé des Conciles généraux pour de moindres sujets: Qu'on avoit, avant la conversion du Roi, plusieurs fois demandé un Concile, mais qu'il n'en étoit plus question à présent: Que le Roi, rentré dans le sein de l'Eglise Catholique, n'avoit d'autre desir, après avoir heureusement triomphé des forces reünies de l'Espagne, de l'Italie, de la Savoye, & de la Lorraine, que d'obtenir l'absolution du S. Siége, qu'on ne pouvoit lui refuser, sans lui faire outrage, & sans causer des malheurs dont tout le monde se ressentiroit.

Le Duc de Nevers prend congé du Pape, qui fait un présent à son fils.

Le Duc de Nevers voyant que le Pape n'étoit point ébranlé par ses prieres, prit enfin congé de Sa Sainteté, & fit entrer Charles Duc de Rethelois, son fils, & la Noblesse qui l'avoit accompagné, pour baiser les pieds de Sa Sainteté. Le Pape voulant adoucir le chagrin que ses refus causoient au Duc de Nevers, fit présent à son fils d'un Reliquaire d'or, en forme de croix, de la valeur de trois cens écus d'or. Le Duc de Nevers ne souffrit qu'avec peine que son fils l'acceptât, de peur qu'on ne crût qu'un présent si médiocre eût pû le consoler de l'injure qu'il avoit reçûë. Cependant ne voulant pas donner lieu à ses ennemis de dire, qu'il avoit méprisé le présent de Sa Sainteté, ou qu'il lui eût donné quelque sujet de se plaindre de lui, il consentit que son fils le reçût.

Protestation du Duc de Nevers.

Après cette derniere audience, il fit un Journal de son Ambassade, & l'envoya au Pape, avec protestation en son nom, sans faire mention du Roi, qu'il avertissoit Sa Sainteté des suites funestes qu'auroit le refus injurieux qu'il avoit essuyé. Il protestoit dans son écrit, que cette triste nouvelle alloit aigrir davantage les esprits, qui sembloient portés à finir cette malheureuse guerre: Que la discipline de l'Eglise alloit être renversée, les biens de l'Eglise usurpés & dissipés, les temples détruits, les monasteres abandonnés, le Culte divin aboli dans les campagnes, la sûreté publique anéantie, & la Religion Catholique abhorrée, par rapport aux impiétés & aux cruautés d'une guerre, qui donneroit de nouvelles forces à l'Hérésie: Que le mépris des loix & de l'autorité des Magistrats en seroit encore une suite funeste: Que le nom même de Sa Sainteté, si respecté de tous les gens de bien, deviendroit odieux & seroit détesté, quand on verroit que ses refus imposoient la cruelle nécessité de continuer une guerre si fatale: Que les Princes & les Seigneurs François, croyant s'être suffisamment ran-

gés

gés à leur devoir, auroient désormais recours à des remedes extrêmes: Que les Evêques établiroient, au mépris du S. Siége, une nouvelle discipline dans l'Eglise Gallicane: Que le Pape apprendroit alors à ses propres dépens, quelle avoit été son imprudence, de s'être laissé gouverner par les conseils de Montorio & du Légat, & d'avoir fait inutilement des fraix immenses en faveur de la Ligue: Qu'il verroit, après de sérieuses réflexions sur les motifs de cette guerre, qu'il avoit fait un dangereux essai de sa puissance temporelle, dont il regretteroit la perte, aussi-bien que celle de sa puissance spirituelle: Qu'enfin tant de dépenses ne serviroient qu'à mettre la Noblesse la plus florissante, la plus nombreuse, & la plus brave de toute la Chrétienté, dans la triste nécessité de se separer du S. Siége, & qu'à s'attirer l'ingratitude des Ligueurs, qui oublîroient les bienfaits du Pape, pour ne se ressouvenir que de ce qu'il auroit omis de faire en leur faveur: Qu'enfin il prioit encore Sa Sainteté d'écouter la priere d'un Roi suppliant, & de tout un Royaume: Que si elle doutoit de la sincerité de la conversion de ce Prince, elle eût la bonté de lui marquer ce qu'elle demandoit de lui, & de donner une instruction par écrit, pour la porter en France. Il ajoûta, que si le S. Pere refusoit de lui accorder cette grace, il protestoit au nom de tous les Catholiques du parti du Roi, devant Dieu, le pasteur des pasteurs, le pere des peres, le juge des juges, & en présence des bien-heureux Apôtres S. Pierre & S. Paul, aux pieds desquels il s'étoit rendu, que le Roi, qui étoit prêt à se soûmettre à tout ce qu'on exigeroit d'équitable & de conforme à la raison, & que les Seigneurs Catholiques, qui avoient engagé leur Souverain à rentrer dans le sein de l'Eglise, & qui étoient aussi préparés de leur côté à faire tout ce que Sa Sainteté pourroit leur préscrire de juste & de raisonnable, ne seroient point la cause de tous les maux qui alloient arriver. Il offrit en même tems de laisser son fils en ôtage à Rome, pour assurer le S. Pere, que s'il vouloit donner une instruction par écrit, elle seroit suivie avec la derniere exactitude.

Départ du Duc de Nevers.

Le Duc de Nevers, accablé de tristesse d'avoir si mal réüssi, se prépara à son départ, & ayant appris que le Pape avoit donné ordre à des Huissiers, de citer au tribunal de l'Inquisition les Prélats qu'il avoit amenés, sous peine d'excommunication en cas de refus de la part de ces Prélats, il les fit marcher à ses côtés vers la porte del Popolo, avec menace de tuer, au milieu du chemin, & en présence de tout le peuple, ceux qui se présenteroient pour exécuter cet ordre. Il sortit de Rome, sans que personne se présentât, soit par crainte, soit que le Pape eût revoqué ses ordres. Il se mit en chemin, penetré de douleur, & ayant passé par Florence & par Ferrare, il arriva enfin à Venise. On lui fit par-tout de grands honneurs.

Manifeste en faveur des Prélats François.

L'Evêque du Mans, qui n'avoit pû avoir audience du Pape, repandit à Venise, avant que de sortir d'Italie, un Manifeste, pour rendre raison de la conduite des Evêques François, qui avoient reconcilié le Roi à l'Eglise. Il y faisoit voir, qu'on n'avoit rien fait que de conforme à ce qui se pratiquoit

HENRI IV. 1594. quoit d'ordinaire, & qu'on n'avoit point blessé l'autorité du Pape: Qu'on pouvoit donner l'absolution à tous ceux qui avoient été separés de l'Eglise, pour quelque cause que ce fût, quand même le cas seroit reservé au S. Siége, pourvû qu'ils eussent des raisons légitimes de se dispenser d'aller à Rome; en donnant néanmoins caution de se rendre au tombeau du bienheureux Apôtre S. Pierre, pour y accomplir ce qui leur seroit prescrit par Sa Sainteté, dès que l'empêchement cesseroit: Que cette pratique avoit lieu, non seulement dans l'excommunication encouruë de droit, mais encore dans celle de fait; ce qu'il prouvoit par des citations du Droit canonique, dont quelques-unes à la vérité ne concernoient que ceux qui avoient été excommuniés, pour avoir mis la main sur des personnes sacrées; mais dont la plûpart étoient générales. Il soutenoit dans ce Manifeste, que l'excommunication de droit, & l'excommunication de fait, étoient de la même nature, & qu'on ne voyoit en aucun endroit, que l'excommunication pour cause d'Hérésie fût exceptée en pareil cas, même selon la décision du Docteur Navarre & de Diego de Covarruvias, fameux Canonistes Espagnols: Que celui qui ne pouvoit aller à Rome, n'étoit pas même obligé d'envoyer une personne en sa place, quoiqu'il pût le faire: Qu'il suffisoit, pour avoir l'absolution, de donner caution d'y aller, après que l'empêchement seroit levé, suivant la décision du même Docteur Navarre: Que le danger de mort étoit regardé comme le plus grand empêchement, & qu'un pénitent pouvoit dans ces circonstances être absous par un simple Prêtre: Qu'il n'y avoit qu'un Evêque qui pût donner l'absolution dans les autres cas; que cependant un Prêtre pouvoit la donner à son défaut, si on ne pouvoit l'aller trouver; Qu'on n'entendoit pas par danger de mort, l'état d'un homme sur le point de mourir, mais un peril qui nous expose à perdre la vie: Que le Docteur Navarre expliquoit ainsi le terme d'article de la mort, sous lequel il comprenoit non seulement le peril d'une maladie dangereuse, mais encore toute autre occasion où l'on court risque de la vie; ce qui étoit confirmé par le sentiment de Paul, de Gaïus, & d'Ulpien, Jurisconsultes, qui décident qu'il est permis de donner l'absolution pour cause de mort, non seulement lorsqu'on est malade, mais même lorsqu'on est en danger de mort de la part des ennemis, de la part des voleurs, ou d'un homme puissant & cruel qui nous hait, lorsqu'on va se mettre en mer, ou faire une route perilleuse dans un âge avancé; que toutes ces circonstances sont regardées comme l'article de la mort: Que les Jurisconsultes modernes ajoûtent, que le danger de mort peut encore être arbitré par un homme sage, & que l'empêchement n'en est pas moins légitime, pour n'être pas marqué dans le Droit; parce qu'il suffit qu'il soit jugé équivalent à ceux qui y sont exprimés, ou même plus grand: Que suivant ces principes, les Evêques de France avoient pû donner l'absolution à Henri de Bourbon, dans la certitude où ils étoient du danger d'une mort prochaine, auquel il avoit été, & étoit encore exposé: Qu'ils l'avoient ainsi jugé pour de bonnes raisons: Que ce Prince couroit de grands risques dans les siéges & dans les combats où il se trouvoit tous les jours; combats que son cou-

rage

rage & son ardeur à donner en personne sur l'ennemi, rendoient plus dangereux pour lui: Qu'il étoit sans cesse exposé aux lâches attentats des assassins & des empoisonneurs que la Ligue payoit pour le faire perir: Qu'on avoit surpris quelques-uns de ces scélérats avec des poignards; qu'ils avoient avoüé d'eux-mêmes que leur dessein étoit d'assassiner ce Prince au milieu de ses Gardes: Que les Ligueurs avoient voulu engager à commettre ce parricide, d'autres personnes qui avoient révelé ces indignes propositions, dont on avoit dressé des procès verbaux: Que les Evêques avoient, en hommes sages, jugé que le Roi étoit en danger de mort, & qu'il étoit à propos de lui donner l'absolution, afin de lui faire éviter le malheur des Princes qu'on n'avoit cru exposés à des embûches, que lorsqu'ils y avoient peri.

Qu'en second lieu, on pouvoit mettre au nombre des empêchemens, la haine implacable que lui portoient ouvertement ceux qui s'opposoient à son absolution; qu'ils sçavoient eux-mêmes combien ils avoient proféré de malédictions, & combien ils faisoient d'imprécations contre lui tous les jours: Que d'ailleurs les Souverains pouvoient apporter pour cause légitime d'empêchement, la nécessité de leur présence dans leurs Etats: Qu'il ne faloit pas enjoindre à des Princes de se rendre aux pieds du Pape, dès que l'empêchement feroit levé, parce qu'il étoit censé ne devoir jamais finir à leur égard: Que par la même raison la caution qu'on exigeoit d'eux, ne réservoit point au Pape le droit, de juger si un Prince devoit ou ne devoit point aller à Rome: Que les Evêques des lieux étoient plus à portée d'en décider; & que si on exigeoit cette condition, ce n'étoit que parce qu'il étoit plus convenable que le Pape donnât des instructions aux personnes de la première dignité, que d'autres Prélats: Que les Evêques avoient rempli leur devoir, avant que d'accorder l'absolution au Roi. Qu'on avoit envoyé, par le conseil des Princes du sang, des Princes & des Grands de l'Etat, & de l'avis des Evêques, le Marquis de Pisany en Ambassade à Rome: Que cet Ambassadeur n'avoit pû obtenir audience, par l'artifice des ennemis de la France, pendant une année entiere de sejour en Italie, quelques instances qu'il eût faites pour engager Sa Sainteté à lui permettre de lui communiquer le dessein du Roi; & quoiqu'il la conjurât de tout son pouvoir de lui donner ses avis & des instructions dans une affaire de si grande importance, afin de suivre en tout dans la réconciliation du Roi à l'Eglise, ce qu'il plairoit au S. Pere de préscrire & d'ordonner: Que les Evêques, voyant que les prieres du Marquis de Pisany & de tant de Catholiques n'avoient rien gagné sur l'esprit de Sa Sainteté, & qu'il étoit dangereux d'attendre plus long-tems, avoient donné l'absolution au Roi, avec promesse de sa part d'envoyer une Ambassade au Pape, pour prendre ses ordres: Que suivant cette promesse, le Duc de Nevers étoit allé à Rome, accompagné de Prélats, qui devoient rendre compte à Sa Sainteté de quelle maniére les choses s'étoient passées, & afin de sçavoir d'elle ce qu'elle exigeroit de plus.

Que les Evêques avoient encore un autre motif que le danger de mort,

 pour

Henri IV. 1594. pour ne pas différer l'absolution: Qu'ils avoient craint que le salut du Prince ne souffrît de ce retardement, si le Pape s'obstinoit à refuser audience, & que les Hérétiques ne vinssent à bout par leurs instances continuelles de détourner le Roi de son dessein, & fissent manquer ainsi l'occasion de rendre un grand service à la Religion & à l'Etat, en réconciliant à l'Eglise un Prince, que les droits du sang & la nécessité de défendre la France, avoient mis à la tête de ceux qui avoient suivi Henri III: Qu'on avoit toûjours cru qu'il étoit du bien de l'Eglise, de ne point attendre dans ces circonstances: Que les Evêques avoient encore eu égard au danger que couroit le salut de tant de Catholiques, qui étoient obligés de concourir avec le Roi à la défense du Royaume, de leurs dignités, de leurs biens, & de leur propre vie, qu'ils exposoient tous les jours: Que ces considerations avoient eu tant de force sur l'esprit des Docteurs les plus prudens & les plus éclairés, qu'ils avoient écrit, qu'il faloit lever l'excommunication d'un pécheur, quand elle ne le feroit pas même rentrer en lui-même, lorsqu'elle portoit préjudice à plusieurs, à cause de la communication qu'ils étoient obligés d'avoir avec ce pécheur: Qu'il faloit même en ce cas l'absoudre malgré lui.

L'Evêque du Mans concluoit de ces principes, que les Evêques avoient eu pour le S. Siége tous les égards qui lui étoient dûs, puisqu'ils avoient, avant que d'agir, demandé les avis & les instructions de Sa Sainteté, & qu'on avoit même attendu plus long-tems que le droit ne l'exigeoit dans une affaire où les retardemens étoient si dangereux: Qu'on ne pouvoit révoquer en doute la validité de cette absolution, donnée pour des causes justes & légitimes; sur-tout étant certain que celle qui n'est fondée que sur des causes injustes & illégitimes, est bonne, pourvû que celui qui la donne ait eu intention d'absoudre, & quoique le ministre du Sacrement, & celui qui le reçoit, pêchent en ce cas: Qu'on n'avoit rien trouvé dans le Roi qui pût empêcher de lui donner l'absolution: Qu'il avoit été d'abord instruit; qu'ensuite il avoit fait un aveu sincere de ses erreurs, dont il avoit fait abjuration en public; qu'après cela il avoit fait profession de la Religion Catholique, Apostolique & Romaine: Qu'il avoit donné caution de suivre les avis du Pape, & de se soûmettre aux commandemens de l'Eglise: Que vû toutes ces dispositions du Prince, les Evêques n'avoient point balancé à le relever de son excommunication, à lui accorder la participation des Sacremens de l'Eglise, & à le réünir à la communion des fidèles.

Députés de la Ligue à Rome. Pendant ce tems-là le Cardinal de Joyeuse, Claude de Baufremont Baron de Senefcey, & Nicolas de Piles Abbé d'Orbays, arriverent à Rome, & y eurent audience le 28 de Janvier & le 9 de Février: l'Abbé d'Orbays avoit été envoyé particulierement par le Duc de Guise. Ces députés ayant rappellé ce qui s'étoit passé depuis la declaration du Duc de Mayenne, firent voir que ce Prince n'avoit agi que pour la défense du Royaume qu'on lui avoit confié, & pour celle de la Religion Catholique, Apostolique & Romaine contre les Hérétiques & leurs fauteurs, sous l'autorité du S. Siége, dont il avoit exactement suivi les intentions, secondé du Roi d'Espagne: Qu'il sçavoit que la Religion n'avoit d'autre appui que ces deux puissances:

Leur discours au Pape.

Que

Que toutes ses actions n'avoient point eu d'autre but: Que le Légat de Sa Sainteté & les Ambassadeurs d'Espagne ayant résolu d'élire un Roi, il avoit convoqué dans la capitale du Royaume les Etats indiqués dès l'année précedente: Qu'il avoit alors donné une declaration, pour engager les Princes du sang, les autres Princes, les Evêques, les Seigneurs & la Noblesse, à se rendre à l'Assemblée des Etats, afin de prendre des mesures en commun, pour assurer la Religion & le repos de la France, dans la vûë d'ôter tout prétexte, même à ses ennemis, de l'accuser de n'avoir pas fait son devoir dans une affaire de cette importance: Qu'il s'étoit comporté de cette manière par l'avis des plus sensés de son Conseil, afin de faire retomber la haine des peuples sur ceux qui refuseroient de venir aux Etats, & pour donner occasion aux autres d'abandonner leur parti, & de se reünir aux Catholiques: Qu'ensuite il avoit été contraint, de peur d'encourir la haine des peuples, & même pour l'honneur de son parti, d'avoir une conférence avec les partisans du Roi de Navarre: Qu'on avoit d'abord appris par les bruits publics, & ensuite de la propre bouche des députés du Roi de Navarre, sa feinte conversion: Que les Espagnols avoient à ces nouvelles pressé à contre-tems l'élection d'un Roi, même contre l'avis des Seigneurs qui étoient présens: Qu'ils avoient fait de grandes fautes, par les différentes propositions qu'ils avoient faites: Qu'on avoit d'abord parlé de mettre la couronne sur la tête de l'Infante d'Espagne; ensuite d'élire l'Archiduc Ernest; & qu'enfin on avoit proposé le mariage de l'Infante avec le Duc de Guise, en leur donnant la couronne & le droit de succeder *in solidum*: Que ces variations avoient fait penser aux députés des Etats, qu'on n'avoit dessein que de gagner du tems, & que les Espagnols n'avoient en vûë que de bouleverser l'Etat, sur des soupçons mal fondés qu'ils avoient conçus contre le Duc de Mayenne & contre ceux qui étoient à la tête des affaires: Qu'ils vouloient éblouïr le Duc de Guise par de vaines espérances, afin de le commettre avec son oncle, & avec ceux qui ne cherchant que le bien de l'Etat, ne s'opposoient pas moins à l'agrandissement & à l'élevation du Duc de Guise, & pour les faire ainsi perir l'un par l'autre: Que cependant le Duc de Mayenne avoit accepté la proposition en faveur de son neveu, pour ne point choquer la volonté d'un Prince (1), auquel il reconnoissoit avoir de grandes obligations, & qu'il avoit toûjours honoré par dessus tout: Qu'au reste il avoit averti le Duc de Guise de ne se point laisser aveugler par l'éclat de la couronne qu'on lui offroit, de prendre garde de se perdre en voulant regner, & de déférer aux sages conseils de ses amis, plutôt que de se croire lui-même: Qu'il n'avoit jamais espéré que les Espagnols voulussent procurer tant d'honneur à sa famille; qu'à la vérité il y auroit eu de la folie à rejetter des offres si avantageuses, si elles avoient pu s'accomplir sans entraîner la perte du Royaume & de la Religion, dont on avoit entrepris la défense: Qu'ensuite cette proposition ayant été mûrement examinée dans les Etats, par les députés & les Généraux de la Ligue, on avoit arrêté de n'en point tenter

(1) Le Roi d'Espagne.

HENRI IV. 1594. ter l'exécution, avant que d'avoir en France deux bonnes armées, qui feroient payées pour plusieurs années; parce que sans ces précautions, on épuiseroit sans fruit la seule ressource qui restoit pour remedier aux maux de l'Etat, en mettant aux mains avec un ennemi redoutable par ses forces & ses victoires, un Roi sans appui, & dont la perte entraîneroit la ruine d'une maison illustre, qui avoit si bien mérité de l'Etat & de la Religion: Que voyant que les secours qu'on attendoit, ne venoient pas assez à tems, & que d'ailleurs le bruit de la conversion du Roi ébranloit les peuples lassés d'une longue guerre, & que plusieurs villes étoient sur le point d'abandonner le parti de la Ligue, on avoit jugé à propos de faire avec l'ennemi, qui en avoit fait les premières offres, une tréve de quelques mois, tandis qu'on envoyeroit des Ambassadeurs à Sa Sainteté & au Roi d'Espagne, pour avoir leur avis, & jusqu'à l'arrivée des troupes auxiliaires, afin de contenir par leur moyen les peuples dans le devoir, & de recouvrer des vivres & d'autres munitions nécessaires qui manquoient dans les villes, & sur-tout à Paris: Qu'on avoit remis, jusqu'à ce que les secours arrivassent, l'Assemblée des Etats indiquée pour l'élection d'un Roi, à un tems plus favorable.

Enfin ces Ambassadeurs rejetterent tous les mauvais succès de la Ligue sur la lenteur des Espagnols à envoyer, eu égard aux circonstances, des secours suffisans qu'on avoit promis avec tant d'ostentation. Ils dirent, que les Ministres d'Espagne n'avoient point rempli les magnifiques promesses de troupes & d'argent, dont on avoit leurré le Président Jeannin dans son Ambassade: Que plusieurs, déconcertés par cette conduite des Espagnols, & comptant beaucoup moins sur leurs promesses pour l'avenir, avoient pensé sérieusement à s'accommoder avec le Roi de Navarre: Que le Duc de Mayenne n'avoit rien oublié pour parer ce coup, afin de réserver cette affaire toute entiere au jugement de Sa Sainteté: Qu'elle n'avoit qu'à donner ses ordres, & qu'il ne prétendoit qu'à la gloire d'obéïr.

L'Abbé d'Orbays est admis à l'audience pour défendre les intérêts du Duc de Guise.

Le Pape ayant témoigné qu'il étoit content du zèle & de la prudence du Duc de Mayenne, répondit, qu'il étoit trop éloigné de la France, pour porter un jugement certain de l'état du Royaume, & qu'il faloit que ce Duc, qui l'avoit gouverné jusqu'alors avec tant d'habileté, lui découvrît quels étoient les remedes qu'on pouvoit appliquer aux maux de l'Etat. Il fit ensuite entrer à l'audience l'Abbé d'Orbays, pour défendre les intérets du Duc de Guise, & afin que l'affaire fût agitée en sa présence.

Le Cardinal de Joyeuse continua son discours, & ayant assuré Sa Sainteté que le Duc de Mayenne avoit reçu avec beaucoup de plaisir la proposition de l'élection du Duc de Guise, comme un honneur qu'on faisoit à sa maison, il dit, qu'il n'étoit plus question que d'avoir l'agrément de Sa Sainteté: Qu'après cela le Duc de Mayenne lui demandoit en grace, de s'assurer d'abord des intentions du Roi d'Espagne au sujet du mariage du Duc de Guise avec l'Infante, de sorte qu'il n'y eût que la mort qui pût le rompre: Qu'ensuite Sa Sainteté, s'étant assurée de la volonté du Roi Catholique, fît publier un Manifeste, dans lequel elle se donnât pour l'auteur de ce mariage;
&

& qu'elle eût la bonté d'y insérer des raisons & des motifs, que ceux de la Ligue pussent opposer à la calomnie: Qu'elle eût soin de faire préparer les forces nécessaires pour soutenir cette entreprise, & de fixer le nombre des troupes & des secours que les Espagnols promettoient avec tant d'ostentation: Qu'enfin elle se servît de son autorité auprès des Princes d'Allemagne & d'Italie, & auprès des Cantons Suisses Catholiques, pour les engager à contribuer à cette guerre, ou du moins à ne point secourir l'ennemi.

HENRI IV. 1594.

Réponse du Pape aux députés de la Ligue.

Le Pape ayant répondu qu'il en delibéreroit, dit qu'il ne pouvoit s'expliquer davantage, sans avoir auparavant demandé l'avis du Roi d'Espagne. L'Abbé d'Orbays fit alors un long discours, où il pria Sa Sainteté de prendre en main les intérêts du Duc de Guise, qui imploroit sa protection, & d'envoyer un Légat ou un Nonce en Espagne, pour sonder les intentions de Philippe. Le Pape rapporta ensuite ce qui s'étoit passé entre lui & le Duc de Nevers: il ajoûta, que ne découvrant aucune marque d'une conversion sincere dans le Prince de Bearn, il ne pouvoit lui donner l'absolution: Que ce Prince avoit, au mépris de l'excommunication, dont ceux qui viennent pour traiter avec le S. Siége reconnoissent la force, continué à s'emparer de la France, sur laquelle il avoit perdu ses droits, & n'avoit rien changé à la Religion dans le Bearn, ni rendu à l'Eglise les biens qui lui avoient été enlevés: Qu'il entretenoit actuellement une correspondance plus étroite qu'auparavant avec les Princes Protestans d'Allemagne, & avec la Reine d'Angleterre: Qu'on n'avoit pas même discontinué de faire le Prêche dans son palais pour sa sœur, & qu'il ne donnoit de marque de Catholicité, qu'en faisant le signe de la croix: Que c'étoit par ces motifs qu'il avoit renvoyé le Duc de Nevers, sans lui accorder sa demande.

Lettre de Beaufremont au Duc de Mayenne.

Beaufremont, voyant que le Pape, après avoir informé le Roi d'Espagne, prétextoit tous les jours les fraix qu'il étoit obligé de faire pour la guerre de Hongrie, écrivit au Duc de Mayenne, qu'il ne devoit compter sur aucun secours de la part du Pape, & que le Roi d'Espagne, à qui on le renvoyoit pour cette affaire, n'en fourniroit pas beaucoup; il l'avertit en même tems de prendre ses mesures. Peu de tems après, le Cardinal de Gondy, qui avoit attendu les ordres de Sa Sainteté pendant deux mois à Recanati, ayant reçu la permission de venir à Rome, s'y rendit le 12 de Février, avec défense de se mêler des affaires de France, parce qu'il étoit suspect.

Envoyé du Duc de Mayenne à Madrid.

Dans le même tems Monpesat, Envoyé du Duc de Mayenne, avec Pelissier, traita avec le Roi d'Espagne à Madrid: il tâcha d'excuser les désavantages qu'on avoit essuyés jusqu'alors à la guerre, & les délais qu'on avoit apportés à l'élection de l'Infante, que le Duc avoit toûjours desirée: il assura le Roi qu'il en avoit conféré, au siége de Rouen, avec le Duc de Parme. Il dit que les Ambassadeurs de Sa Majesté Catholique ayant proposé l'Archiduc Ernest aux Etats, qui ne l'avoient point agréé, la plûpart avoient reçu avec joye la proposition qu'on avoit faite du mariage du Duc de Guise avec l'Infante: Que le Duc de Mayenne en avoit sur-tout ressenti beaucoup de plaisir: Qu'il n'y avoit eu néanmoins qu'un petit nombre, qui eût pensé que ce

Henri IV. 1594. ce mariage pût s'accomplir; parce qu'on sçavoit que les Espagnols avoient dit souvent, que S. M. Catholique ne vouloit donner la Princesse qu'à un Prince de la maison d'Autriche: Que c'étoit ce qui avoit engagé les Etats à s'informer plus amplement de ses intentions: Que pendant ce tems-là, voyant qu'on n'avoit pas de forces capables d'arrêter l'ennemi, qui venoit de s'emparer, sous les yeux de la Ligue, de la ville de Dreux, dont la prise avoit découragé la plûpart, on avoit jugé à propos de conclure une tréve, pour avoir le tems d'assembler des troupes, & de fournir les villes de vivres, & afin de lui réserver, conjointement avec le Pape, le décision de cette grande affaire, avant qu'elle fût entamée: Que le Duc de Mayenne n'envioit point à son neveu l'honneur que les Espagnols lui avoient fait, & à toute sa maison; mais qu'il avoit cru devoir prendre ses sûretés, jusqu'à ce qu'il eût appris les intentions de Sa Majesté, pour ne se voir pas dépouillé de l'autorité & du commandement des armées, sur la simple proposition d'un mariage qui peut-être ne s'accompliroit point: Qu'il seroit honteux, & même dangereux pour lui, pour l'Etat & pour la Religion, de se voir arracher, après tant de victoires, les rênes du gouvernement & la conduite de la guerre, pour les confier à un jeune-homme sans habileté & sans expérience dans le métier des armes: Qu'à la vérité on voyoit briller dans le Duc de Guise toutes les vertus qui font les grands Princes; qu'il se montroit tous les jours digne de son pere, de son ayeul, & de ses glorieux ancêtres; mais que l'intérêt du Royaume avoit plus de pouvoir sur l'esprit du Duc de Mayenne, que tous les avantages de sa maison: Qu'il craignoit d'attirer les malédictions des peuples sur lui & sur sa posterité, en se déchargeant du poids des affaires sur un jeune Prince, à qui son âge & son inexpérience feroient faire les fautes les plus considerables dans les moindres choses, & qui, dépourvû de tout, alloit s'embarquer témérairement dans une affaire de si grande importance. C'est pourquoi Monpesat dit au Roi d'Espagne, qu'il étoit venu, à dessein d'apprendre de la bouche de Sa Majesté, si elle approuvoit le mariage du Duc de Guise avec l'Infante; combien en ce cas elle donneroit de troupes & d'argent, & pendant combien de tems, afin d'affermir le nouveau Roi sur le trône. Il supplia Sa Majesté de s'expliquer nettement, & de ne point le renvoyer à ses Ministres à Paris: enfin il demanda qu'on eût égard aux services que le Duc de Mayenne avoit rendus à la Religion & à la France; parce que, supposé que les choses allassent au gré de Sa Majesté, un autre que le Duc en profiteroit; & qu'au contraire, si la Ligue avoit le dessous, il partageroit le danger & les malheurs avec les autres: Qu'il étoit juste, par ces raisons, de pourvoir à sa sûreté, & de menager ses intérêts particuliers, avant sa rénonciation au gouvernement: Qu'au reste il ne demandoit que ce qu'il avoit déja demandé aux Espagnols, lorsqu'il avoit accepté la Lieutenance générale du Royaume: Qu'il recevroit à titre de bienfait ce qui étoit dû à ses services, si on le lui accordoit: Que si au contraire on refusoit d'écouter ses demandes, il auroit un sujet légitime de se plaindre sans cesse.

Le Roi Le Roi d'Espagne ayant demandé du tems pour faire sa réponse, dit qu'il

qu'il vouloit, avant que de rien résoudre, consulter le Pape & l'Archiduc Ernest, qui étoit dans les Païs-bas. Tandis que le Pape envoyoit des Ambassadeurs en Espagne, & que Philippe en faisoit partir de son côté pour Rome & pour la Flandre, il s'écoula beaucoup de tems: mais dans cet intervalle, plusieurs villes & un grand nombre de Seigneurs rentrerent sous l'obéissance du Roi; la capitale du Royaume lui ouvrit ses portes. Les remises continuelles des Espagnols, leurs supercheries & leur dissimulation ne servirent qu'à faire évanoüir les projets chimériques dont ils amusoient les François.

HENRI IV. 1594.

d'Espagne demande du tems pour répondre.

Pendant que ces choses se passoient à Rome & en Espagne, le Roi, qui étoit allé de Melun à Mante sur la fin de l'année précedente, avoit donné jour aux Protestans, qui s'étoient assemblés à Niort en Poitou, peu de tems avant sa conversion, pour prendre des mesures au sujet de leur Religion. Il confirma avec serment à Mante, la promesse que leur avoient faite les Princes, les Seigneurs & les premiers Magistrats du Royaume, de ne rien changer aux Edits donnés en leur faveur. Ensuite Villeroi vint trouver Sa Majesté de la part du Duc de Mayenne, afin d'obtenir la prolongation de la tréve, qui étoit sur le point d'expirer. On lui fit réponse, que le Roi vouloit bien la lui accorder pour tout le mois de Janvier, à condition que le Duc resteroit à Paris; qu'on laisseroit les passages libres, du côté de Langres, aux Suisses que le Roi avoit levés depuis peu, & pourvû qu'on donnât une assûrance de l'exécution de ces articles, par écrit, ou sous la parole d'un homme constitué en dignité auquel on pût ajoûter foi.

Ce qui se passe en France.

Villeroi ayant rapporté au Duc de Mayenne la réponse du Roi, de Rosne jugea qu'il ne faloit pas attendre davantage, & qu'on devoit prendre cette réponse pour une declaration de guerre; ajoûtant, qu'il étoit prêt à marcher sur la frontiere des Païs-bas, pour voir par lui-même ce qu'il y avoit de troupes en ces quartiers. Le Comte de Brissac n'osa pas s'opposer ouvertement au sentiment de Rosne, auquel il applaudit. Il dit cependant qu'il faloit différer, & qu'il étoit nécessaire dans les circonstances de faire prolonger la tréve, jusqu'à ce que les troupes se fussent renduës sur la frontiere: Qu'il faloit envoyer de Belin au Roi, pour en traiter avec lui. Belin alla donc trouver Sa Majesté, qui voulut bien lui accorder sa demande, à condition qu'il pourroit faire entrer les Suisses dans le Royaume: Que la capitation seroit levée au nom du Roi; ensorte cependant qu'on employeroit une partie pour la subsistance des garnisons ennemies: Que les villes auroient la liberté de se soûmettre au Roi, sans que la tréve en reçût aucune atteinte. Le Cardinal Légat & les Ambassadeurs d'Espagne rejetterent absolument ces propositions, & le Duc de Mayenne croyant qu'elles flétrissoient sa gloire, tout se prépara à la guerre des deux côtez.

On se prépare à la guerre des deux côtés.

Le Roi comptant sur la guerre, & étant encore dans l'incertitude de ce que son Ambassadeur avoit fait à Rome, publia un long Edit, dans lequel ayant d'abord témoigné une grande joye de son retour à l'Eglise, dont il attribuoit la cause à la grace du Tout-Puissant, & aux prieres de ses fidèles sujets, qui avoient obtenu de la divine bonté de lui faire remporter la victoire sur lui-même & sur ses erreurs, après avoir triomphé de ses ennemis;

Edit du Roi.

Henri IV. 1594.

mis; il exposa de quelle manière il s'étoit fait instruire par les Théologiens, dont il avoit suivi les avis. Il dit qu'il avoit envoyé le Marquis de Pisany en Ambassade à Rome, pour faire sçavoir à Sa Sainteté la loüable résolution qu'il avoit prise: mais que la faction Espagnole, qui opprimoit toûjours la liberté publique, avoit empêché son Ambassadeur d'avoir audience: Qu'il avoit jugé à propos de ne pas attendre plus long-tems, & qu'après avoir fait abjuration à la face de toute sa Cour, il avoit envoyé le Duc de Nevers à Rome, pour rendre raison à Sa Sainteté de sa réünion à l'Eglise: Qu'il avoit cru que le Souverain Pontife, mieux instruit de l'état des affaires, par un homme du rang, de la probité & de la prudence du Duc de Nevers, approuveroit ce qu'on avoit fait, en conformité des usages reçus, & ne prendroit conseil que de sa tendresse paternelle & de son expérience, pour apporter des remedes salutaires aux malheurs de ce Royaume: Qu'il avoit tenté toutes les voyes d'accommodement avec les Chefs de la Ligue, qui vouloient, disoient-ils, consulter le Pape auparavant: Qu'il leur avoit accordé en consequence une tréve, qui avoit été prolongée jusqu'à cinq mois: Qu'il avoit même voulu la faire durer plus long-tems, à condition qu'on employeroit ce tems à travailler sérieusement à la paix: Que voyant à présent qu'ils refusoient ouvertement de répondre à ses bonnes intentions, qu'ils pensoient même à introduire dans le Royaume les ennemis de la France; il avoit pris le parti de ne traiter avec eux que les armes à la main, avec injonction à ceux qui suivoient le parti des Ligueurs par des motifs de Religion, aux Prélats, aux Princes, à la Noblesse & à tous autres, de quelque état & condition qu'ils fussent, d'abandonner la Ligue, & de lui rendre l'obéïssance qu'ils lui devoient: Que s'ils se rangeoient à leur devoir, ils seroient maintenus dans leurs biens, dans leur dignités & dans leur état, avec promesse d'oublier le passé.

Cet Edit, qui avoit été donné sur la fin de l'année, ne fut vérifié au Parlement, qui étoit alors séant à Tours, que le premier de Février; on y ajoûta, que ceux qui avoient trempé dans le parricide du feu Roi, & ceux qui avoient été convaincus d'avoir eu part au dessein de tuer le Prince regnant, ne seroient point compris dans l'amnistie accordée par cet Edit.

La ville de Meaux se soûmet au Roi.

Pendant ce tems-là Louis de l'Hôpital Baron de Vitry, Gouverneur de Meaux, qui avoit promis au Roi de se détacher de la Ligue aussi-tôt que Sa Majesté feroit profession de la Religion de ses peres, & qui en avoit prévenu le Duc de Mayenne, ayant communiqué son dessein à la Châtre, son oncle, assembla vers la fin de la tréve les habitans de Meaux, & leur découvrit ses intentions. Il leur dit, qu'il n'avoit plus aucun prétexte pour suivre le parti de la Ligue: Qu'il y étoit entré pour la défense de la Religion Catholique, qui étoit en danger sous un Prince qui n'en faisoit pas profession: Que la conversion du Roi ayant levé cet obstacle, il ne se croyoit pas obligé à rester plus long-tems attaché aux Ligueurs: Qu'au contraire il devoit retourner à l'obéïssance de son Prince légitime, qui avoit applani toutes les difficultés en se faisant Catholique: Qu'il avoit voulu les informer de ses desseins, & qu'ils agiroient prudemment, s'ils imitoient son exemple. Ensuite il donna ses ordres à sa compagnie de Cavalerie pour le départ.

Il sortit de la ville, où il laissa sa famille, qui dévoit le suivre bien-tôt. Les habitans en prirent occasion, par les soins des Magistrats, de s'assembler en plus grand nombre, & criant unanimement *Vive le Roi*, ils députerent vers ce Prince, pour remettre la ville entre ses mains: ils arrêterent le carosse dans lequel la famille du Baron de Vitry se retiroit, & le rappellerent lui-même. Ils écrivirent aussi-tôt aux Parisiens, & ayant parlé d'abord de leur attachement à la Religion, & des services qu'ils avoient rendus dans ces guerres, ils dirent qu'ils étoient entrés les premiers dans la Ligue: Qu'après la défaite de Senlis, ils avoient tenu bon contre les Royalistes, & que la bataille d'Ivry n'avoit point abattu leur courage, ni diminué leur attachement: Qu'ils avoient ouvert leurs portes à l'armée auxiliaire du Duc de Parme: Qu'enfin ils avoient fait tout ce qui dépendoit d'eux pour la conservation de la Religion Catholique: Que voyant le danger fini, ils s'étoient soûmis à leur Souverain légitime, pour avoir la paix. Ils finissoient leur lettre en exhortant les Parisiens à les imiter, & à mettre fin de cette manière à une guerre funeste.

HENRI IV. 1594.

Manifeste du Baron de Vitry.

Le Baron de Vitry çachant que le Duc de Mayenne étoit fort irrité contre lui, addressa le 12. de Janvier un Manifeste à la Noblesse, pour rendre raison de sa conduite. Il y disoit, qu'ayant été élevé à la Cour, comme il convient à un Gentilhomme, il avoit toûjours été fidéle & soûmis à ses Souverains, & qu'il n'avoit quitté le parti du Roi que parce qu'il n'étoit pas Catholique: Qu'au reste, sans avoir d'obligation à la maison de Lorraine, à laquelle il n'étoit lié par aucun bienfait, il n'avoit, depuis qu'il avoit pris le parti de la Ligue, jamais fui le danger: qu'il avoit saisi toutes les occasions de servir son parti, & d'augmenter la réputation qu'il s'étoit acquise par son courage: qu'il avoit fait voir quelle étoit son affection & dequoi il étoit capable, ayant, durant le siege de Paris, entretenu à ses dépens cent vingt Chevaux-legers & soixante Arquebusiers à cheval: Qu'après la levée du siége, il avoit fait tout ce qu'on pouvoit attendre d'un Officier zélé pour son parti; qu'ayant fait un compte de la paye qui lui étoit dûë, aussi-bien qu'à ses soldats, il s'étoit trouvé en avance de vingt sept mille écus d'or; que s'étant souvent addressé au Duc de Mayenne, pour être payé il l'avoit renvoyé aux Espagnols; qu'enfin il avoit découvert que le Duc avoit reçû cet argent, dont il avoit disposé à sa volonté: Que dans le tems que les Seize firent pendre à Paris, par une cruauté inouïe, le Président Brisson, Larcher & Tardif, Conseillers au Parlement, il s'étoit offert au Duc de Mayenne avec ses amis & quelques autres; que le voyant incertain s'il se rendroit à Paris ou non, il l'avoit déterminé à aller dans cette ville, pour s'opposer aux funestes projets des Espagnols, qui vouloient accoûtumer les François par de si étranges préludes, à souffrir les plus grands attentats de leur part: Qu'il avoit offert d'arrêter les auteurs de ces crimes; qu'il les avoit arrêtés en effet, & leur avoit fait porter la peine qu'ils méritoient: Qu'il avoit servi en brave homme sous les Ducs de Mayenne & de Parme, à Aumale, à Yvetot & à Caudebec; qu'il n'avoit eu pour recompense que deux chevaux, dont le Duc de Parme lui avoit fait présent, & qui furent tués sous lui le même jour, en ayant eu vingt neuf tués dans ces combats: Qu'ayant

HENRI IV. 1594.

yant pris le parti de la Ligue pour la défense de la Religion, il l'avoit abandonné pour suivre celui de son Roi, qui s'étoit enfin réüni à l'Eglise, comme il l'avoit toûjours desiré: Qu'il lui avoit consacré ses services, pour s'opposer aux pernicieux desseins des Espagnols, qui n'en vouloient qu'à la liberté Françoise: Qu'il espéroit que tous les gens de bien & d'honneur qui connoîtroient leur ambition demesurée, se réüniroient tous au Roi: Qu'il se faisoit gloire & rendoit graces à Dieu d'avoir donné le premier l'exemple d'une si louable résolution.

Edit du Roi pour la ville de Meaux.

Le Roi étant venu à Meaux, donna un Edit en consequence, & fit grace du passé aux habitans, suivant le traité secret qu'il avoit fait avec le Baron de Vitry. Il s'engagea à ne souffrir l'exercice d'aucune autre Religion dans la ville & les fauxbourgs, que celui de la Religion Catholique, Apostolique & Romaine. Il remit les Décimes (1) Ecclésiastiques du passé, jusqu'au mois d'Octobre prochain, & ratifia la collation des bénéfices, & la nomination des charges par le Duc de Mayenne, à condition que ceux qui en étoient pourvûs, prendroient de lui de nouvelles Lettres patentes. Il ne laissa dans la ville pour toute garnison que la compagnie de Cavalerie du Baron de Vitry, & fit une remise de la capitation pour neuf ans, avec declaration, qu'il approuvoit les emplois que le Baron de Vitry avoit fait des deniers Royaux pendant la guerre. Enfin il accorda aux habitans la confirmation de leurs privileges, immunités & franchises. Il passa ensuite par Dammartin, & se rendit à S. Dénis, pour être à portée de faire ce qui conviendroit, s'il s'élevoit des troubles dans Paris à l'occasion du changement de la ville de Meaux.

Ce qui se passe à Paris entre le Parlement & le Duc de Mayenne.

En effet tout étoit dans Paris dans un grand mouvement. Le Duc de Mayenne avoit remis peu de tems auparavant une partie des impôts, sous prétexte d'appaiser les peuples. On n'entendoit continuellement dans Paris que plaintes & que murmures de la part de gens qui étoient las de fournir aux besoins de la guerre. Ces plaintes augmentoient de jour en jour. Le Duc de Mayenne avoit eu à ce sujet une dispute pleine d'aigreur avec le Président le Maître. Voulant faire cesser le bruit qui couroit, qu'il étoit en mauvaise intelligence avec le Duc de Guise, il convint avec lui de se rendre ensemble au Parlement: il y fit un discours plein de dissimulation contre ceux qui parloient mal de lui, & il assura qu'il garderoit religieusement le serment qu'il avoit fait au Parlement. Alors on opina. Pierre d'Amours, Lazare Coqueley & Guillaume du Vair se signalerent par une solidité de jugement & une fermeté dignes des plus grands Magistrats: la delibération aboutit à députer au Duc de Mayenne, pour le prier de rendre à Belin, dont le Parlement & toute la ville connoissoient la prudence & la moderation, l'autorité qu'il avoit euë dans Paris, & de l'y laisser en son absence. Ces députés avoient ordre, de l'engager à emmener avec lui les troupes étrangeres, s'il étoit obligé de s'absenter de Paris, crainte que de nouveaux soupçons ne donnassent lieu à une sédition dangereuse; & de lui représenter, pour

Députation du Parlement au Duc de Mayenne.

(1) Les *Dîmes* se payent aux Ecclésiastiques par les Laïques; & les Ecclésiastiques payent au Roi les *Décimes*.

pour le toucher, la misere du peuple, épuisé par les fraix d'une si longue guerre.

Les Présidens André de Hacqueville & de Neuilly furent nommés pour cette députation, avec d'autres Conseillers. De Hacqueville étant venu à parler dans son discours des garnisons étrangeres, s'emporta contre les Espagnols, dont on devoit tout craindre depuis que l'on s'étoit opposé à l'élection de l'Infante & de l'Archiduc Ernest. Le Duc de Mayenne répondit, que tout étoit reglé à l'égard de Belin, qui avoit quitté de lui-même le gouvernement de Paris: Que pour ce qui concernoit le renvoi des troupes étrangeres, il prendroit des mesures convenables au tems, & selon son pouvoir, afin de prouver aux François que leur intérêt lui étoit plus cher que sa propre vie: Qu'il n'avoit demandé au Roi de Navarre la prolongation de la tréve, que dans la vûë de soulager la misere du peuple; mais qu'on lui avoit proposé des conditions si honteuses & si peu dignes de l'épée qu'il portoit, qu'il ne pouvoit se les rappeller sans rougir: Qu'au reste il ne poseroit les armes, qu'après avoir mis les affaires en bon état. Antoine Hennequin d'Assy, Président des Requêtes du Palais, homme simple, prit hardiment la parole: „ Pourquoi, dit-il, si les choses sont réduites à „ l'extrêmité, n'ouvrons-nous pas les portes à l'ennemi? " Le Duc de Mayenne l'interrompit, & lui ordonna de se taire; & ayant pris en particulier d'Amours, qu'il avoit gagné, il le pria d'assûrer sa Compagnie, qu'il étoit très-éloigné d'entrer dans les vûës des Espagnols, de la part desquels il étoit obligé d'essuyer tous les jours des affronts: Qu'ils devoient se rassûrer sur le compte de Belin, qui se retiroit de lui-même; qu'à l'égard de Marins (1), son neveu, il demeureroit à Paris avec son regiment & trois cens hommes d'Infanterie Allemande, qu'il avoit entretenus à ses dépens, & qu'il regardoit comme ses enfans: que de Marins resteroit dans la ville avec ces troupes, pour être toûjours à portée de secourir le Parlement en cas d'accident.

Sa réponse aux députés.

Le Parlement ayant appris la réponse du Duc de Mayenne, delibéra long-tems le 14. de Janvier. Coqueley entr'autres dit, qu'il ne faloit pas s'étonner si on traînoit la delibération en longueur, puisqu'on avoit été trois jours à Rome à opiner dans l'affaire d'un Proconsul, accusé d'avoir pillé l'Arragon, qui n'étoit qu'une Province d'Espagne: qu'ainsi on ne devoit pas trouver trop longue une delibération de trois ou quatre heures à l'occasion des Arragonois (2), qui étoient venus en France pour en ravager non seulement une Province, mais encore pour la mettre toute entiere au pillage. L'Assemblée ayant duré jusqu'après midi, on résolut de faire un arrêté de certains chefs, & de les enregistrer. Cet arrêté donnoit la commission à Antoine Hotman, Avocat du Roi, & à Edouard Molé, Procureur général, d'aller trouver le Duc de Mayenne, & de lui declarer au nom du Parlement,

Le Parlement n'en est pas satisfait.

(1) *De Marins*] *L'Index Thuani* nomme cet homme *De Marins*. Dans les Mémoires de l'Etoile, imprimés en 1719. Tom. II. p. 187. Son nom est *Marines*. Le Duchat.

(2) Des Celtiberiens, qui habitoient le long de l'Ebre, dans une partie de l'Arragon & de la Castille.

HENRI IV. 1594.

ment, que la Compagnie n'étoit pas satisfaite de sa réponse au sujet de Belin & des troupes étrangeres: & que sur ce qu'il avoit dit que le Roi de Navarre lui avoit proposé des conditions insupportables, on étoit surpris qu'après avoir si solemnellement promis de ne rien faire sans la participation du Parlement, lorsqu'il avoit prêté le serment de Lieutenant général du Royaume, il eût cependant traité avec le Roi de Navarre à l'insçû de la Cour. Le Duc de Mayenne fut indigné de cette liberté excessive du Parlement; mais il crut qu'il étoit à propos de dissimuler sa colere & son chagrin.

Le Duc de Mayenne craint un soulevement de la part du peuple.

Les Parisiens, accablés de miseres, saisirent cette occasion pour avoir des soulagemens. Ils résolurent de présenter une requête, dans laquelle ils disoient, qu'on avoit souvent pressé Jean l'Huillier, Prevôt des Marchands, & les Echevins, de se joindre au Parlement, afin d'adoucir la misere du peuple. Plusieurs l'avoient déja signée, lorsque le bruit en vint aux oreilles du Duc de Mayenne: il crut que si la requête étoit présentée au Parlement, c'étoit fait de son autorité. C'est pourquoi il prit les armes avec le Duc de Guise, par le conseil des Seize, comme si la sédition eût été allumée, & passa la nuit en sentinelle avec ses amis: il fit ensuite avertir le Parlement, qui en conformité de son Arrêt s'étoit assemblé chez le Président le Maître, de se separer, pour ne point donner occasion au peuple de se soulever, & à l'ennemi de leur faire des conditions trop dures. Le Parlement se rendit, soit à ses menaces, soit à ses prieres.

Exil de quelques bourgeois.

Le Duc crut alors qu'il faloit faire un coup d'éclat pour donner du poids à son autorité. Ce fut dans ces vûës qu'il exila, par un ordre signé de sa main, Passart & Marchand, bourgeois d'une honnête famille. Il donna ordre en particulier à Claude d'Aubrai, homme riche & de probité, qui avoit été Echevin avec une grande réputation de droiture & d'intégrité, de se retirer à sa maison de campagne pour un tems. D'Aubrai, qui sçavoit que le coup partoit du Légat & des Espagnols, obéït, sans témoigner beaucoup de chagrin; mais les gens de bien voyant qu'on donnoit atteinte de tems en tems à la liberté publique, & que l'étranger se frayoit un chemin à de plus grands attentats par l'exil de ces bourgeois, en conçurent une juste indignation.

Le Comte de Brissac est fait Gouverneur de Paris par le Duc le Mayenne.

Les soupçons venant à s'augmenter, Belin eut ordre de quitter Paris: plusieurs se mirent sur les rangs pour avoir sa place; & entr'autres Urbain de Laval de Bois-Dauphin, Maréchal de France. Le Duc de Mayenne la donna à Charles de Cossé Comte de Brissac, pour le dédommager en quelque façon du Gouvernement de Poitou, d'où il avoit été honteusement chassé par le Duc d'Elbœuf. Il crut qu'il étoit plus à propos, pour son honneur & pour l'exemple, de réparer l'injure qui avoit été faite à un des principaux de son parti, que de s'attacher davantage le Maréchal de Bois-Dauphin, & les autres qui étoient à lui: mais il fit une grande faute, malgré toute sa prudence. Le Comte de Brissac prêta serment au Parlement le 24. Janvier.

Les Parisiens furent choqués au dernier point de l'éloignement de Belin; & pour obtenir son retour, le Parlement s'entremit de concert avec eux auprès

auprès du Duc de Mayenne, qui les amusa par de belles paroles. Cependant l'Amiral de Biron assiégea, par ordre du Roi, la Ferté-Milon, en faveur des habitans de Meaux; on avoit fait espérer que la garnison se rendroit à la vûë des troupes du Roi; c'est pourquoi on se contenta de pousser la tranchée, & de commencer à miner: on ne crut pas que la place valût la peine de dresser des batteries. La garnison s'étant rassurée, & croyant qu'il seroit honteux pour elle de se rendre avant l'ouverture de la bréche, le Roi, qui avoit de plus grands desseins, fit lever le siége le 4 de Février. Il alla ensuite à Melun, où il reçut la nouvelle de la révolution arrivée à Lyon. Cette grande ville retourna d'elle-même à l'obéïssance du Roi, presque dans le même mois où elle s'étoit revoltée cinq ans auparavant: elle prit, pour rentrer dans le devoir, l'occasion que nous allons dire.

La ville de Lyon se rend d'elle-même au Roi.

On avoit surpris depuis peu les lettres que Charles d'Arragon Duc de Terra-Nova, Gouverneur du Milanez, écrivoit aux Ligueurs. Il promettoit de leur envoyer au premier jour des troupes pour arrêter les courses du Marquis de S. Sorlin qui ravageoit les environs de Lyon, afin de tirer vengeance de l'emprisonnement du Duc de Nemours son frere. Les plus sensés d'entre les bourgeois sentirent bien que c'étoit un artifice des Espagnols pour s'emparer de leur ville, sous prétexte de secourir leurs alliés & leurs amis. C'est pourquoi s'étant assemblés en secret, ils résolurent de remettre leur ville en liberté; ils jugerent même que la chose n'étoit pas si difficile, parce que les habitans s'ennuyoient de la longueur de la guerre, & ne respiroient que la paix. Ils envoyerent ensuite une députation à Alfonse d'Ornano, recommandable par sa droiture & par sa valeur, qui faisoit la guerre pour le Roi dans le voisinage, afin de l'avertir de s'avancer sans bruit avec un détachement, dans le tems qu'ils lui marquerent, au fauxbourg de la Guillotiere, qui est au-delà du Rhône. Jacquet, qui conduisoit l'entreprise, avec de Liergue & de Seve, après avoir ainsi pris leurs mesures, se mirent à la tête de gens bien armés, attaquerent le 7 de Février, avant la pointe du jour, la garde qui étoit au bas du pont, commandée par Thierry, zélé Ligueur: ils s'emparerent du poste après un combat opiniâtre. Au bruit des combattans on fit des barricades dans toute la ville, en criant, Vive la liberté Françoise, sans parler du Roi pendant toute la journée.

Pierre d'Espinac Archévéque de Lyon, qui étoit également ennemi du Roi & du Duc de Nemours qu'il avoit fait arrêter, s'étant ouvert un passage avec peine au travers des barricades élevées à la hâte, passa le pont de la Saône, accompagné d'Edme de Malain, Baron de Lux, & de Chaseul, ses neveux: il alla à l'Hôtel de ville, où il assembla les bourgeois, qu'il exhorta à ne rien entreprendre avant le retour du Duc de Nevers, par le moyen duquel on sçauroit les intentions de Sa Sainteté. Voyant qu'il y en avoit qui ne vouloient point attendre, il leur dit, qu'il ne faloit pas prendre les armes, & qu'il étoit plus à propos de députer vers le Roi pour obtenir des conditions avantageuses & honorables, que de verser dans le tumulte le sang de leurs concitoyens: Mais voyant qu'on ne l'écoutoit point, & que le

Henri IV. 1594. le bruit augmentoit dans toute la ville, il prit le parti de se retirer dans son palais. On arrêta les sept Echevins, qu'on força à remettre l'arcenal: le lendemain le parti de ceux qui étoient pour la liberté, ayant tout-à-fait pris le dessus, on fit retentir le nom du Roi de tous côtés: le bruit des acclamations étoit si grand, qu'on n'entendoit pas le son des cloches. Le peuple couroit dans toute la ville; tout le monde prit l'écharpe blanche avec tant d'empressement, que le soir il n'y eut plus d'étoffe de soye blanche chez les marchands. On fit aussi-tôt des feux de joye dans toute la ville, & on brûla dans les premiers transports de joye les armoiries d'Espagne, de Savoye & du Duc de Nemours. On fit aussi brûler l'effigie de la Ligue, représentée sous la figure d'un spectre horrible. On mit à l'envi les armes du Roi sur les portes & dans les places publiques; on dressa des tables dans les ruës, & on but beaucoup en réjouïssance de cet heureux évenement.

Alfonse d'Ornano est reçu dans la ville. Alfonse d'Ornano fut reçu dans la ville, où il entra tout botté au travers des barricades, accompagné de Charles de Coligny d'Andelot, de Jaques Miolans, de Chevrieres, de S. Forjeul, de Guillaume Gadagne de Botheon, de la Liegue, de la Baume, de Muret, & d'autres Officiers. On fit ensuite une assemblée de bourgeois, dans laquelle les Echevins, soupçonnés d'avoir voulu livrer la ville aux Espagnols, & entr'autres du Rubis, furent dépouillés de leurs charges: ce dernier parloit hautement, & agissoit avec chaleur contre les intérêts du Roi: il avoit attaqué dans un libelle la mémoire de Henri III. & il avoit été interdit des fonctions de sa charge, comme suspect, après la prise du Duc de Nemours. Du Rubis a donné, quinze ans après ces troubles, une Histoire de Lyon, où il avouë qu'il étoit dans une erreur monstrueuse quand il avoit cru que les sujets pouvoient prendre les armes contre leurs Princes légitimes; il rend graces à Dieu dans cette Histoire, d'avoir été détrompé sur ce sujet, & soutient que le Pape ne peut délier les sujets du serment de fidélité qu'ils ont fait à leur Roi. On mit à la place de ces Echevins Combelandes, Montmartin, Henri, Pelletier, du Laurent, Pollalion, Mornieux, qui prêterent, en entrant en charge, le serment de fidélité au Roi avec beaucoup de joye. On chassa de la ville les anciens Echevins, le Baron de Vaux-Platel, Tourveon, Austrain, Dupré, de Bourg, Pigniers, Prost, Maleval, Antoine Teste, Matthieu Balbani, & les deux Poggio de la ville de Lucques. Baraillon, Janetto d'Allequi, & Resinand, se déguiserent pour se sauver dans le tumulte, crainte qu'on ne leur fît un mauvais parti. On continua à garder avec soin le Duc de Nemours, afin que le Roi pût en ordonner comme il le jugeroit à propos.

On chasse de la ville les anciens Echevins.

L'Archevêque de Lyon, fâché de ce changement qui s'étoit fait contre ses intentions, voulut se retirer; mais on l'en empêcha: le Roi donna dans la suite au mois de Mai un Edit à S. Germain, où il étoit allé après son entrée dans Paris. Il loüa beaucoup dans cet Edit la fidélité des habitans de Lyon, qui avoient montré les premiers l'exemple de rentrer sous l'obéïssance du Roi sans condition. Il donna par cet Edit une amnistie à ces habitans, avec confirmation de leurs anciens privileges, de leurs franchises &

& de leurs libertés: il ratifia aussi tout ce qu'avoient fait Alfonse d'Ornano & les partisans de l'autorité Royale. Cet Edit fut vérifié au Parlement de Paris le 24. de Mai.

Arrêt du Parlement d'Aix, qui ordonne de reconnoître Henri IV.

Avant que ces changemens fussent arrivés, il y avoit eu une grande révolution à Aix, capitale de Provence, siége du Parlement de cette Province. Le Duc d'Epernon, qui la tenoit bloquée, courut grand risque d'être tué dans sa tente d'un coup de canon, qui mit en piéces un soldat, dont un des os le frappa au côté. Gaspard de Pontevez Comte de Carces, Gouverneur d'Aix, lassé de la domination du Duc de Savoye, & d'ailleurs incertain de l'évenement du siége, sçachant que le Duc d'Epernon faisoit bien des choses sans ordre & contre les intentions du Roi, avoit conseillé au Parlement & à tous les Ordres de la Ville, de retourner à l'obéïssance du Roi, afin de rendre par ce moyen le Duc d'Epernon, leur ennemi, odieux à ce Prince. L'Assemblée, qui s'étoit tenuë dans la ville, avoit dressé des articles sur ce sujet, à la réquisition du Syndic de la Noblesse, qui les fit présenter au Parlement par les Consuls le 7. de Janvier, & lui en demanda la ratification.

Le Gouverneur, les Consuls, le Syndic de la Noblesse & le Procureur général du Roi ayant été entendus, les Chambres assemblées donnerent un Arrêt, qui ordonnoit d'envoyer des députés au Roi, pour lui porter les articles qui concernoient la sûreté de la Province, & la conservation de la Religion Catholique, Apostolique & Romaine, & pour le prier au nom du Parlement de les ratifier. Cet Arrêt ordonnoit encore, que tous les Arrêts du Parlement, & les sentences des Cours subalternes, seroient rendus désormais au nom du Roi Henri IV. Il enjoignoit à la Noblesse & aux autres qui servoient sous le Duc d'Epernon, de l'abandonner & de se retirer chez eux, sous peine d'être punis comme des perturbateurs du repos public.

Indignation du Duc de Mayenne contre le Comte de Carces.

Le Duc de Mayenne fut indigné au dernier point contre le Comte de Carces: il craignit que la conduite d'un homme qui le touchoit de si près, & qui avoit épousé la fille de Henriette de Savoye sa femme, ne fût d'un très-dangereux exemple. Il s'en tint extrêmement offensé en particulier, & ayant écrit le 7. de Mars aux habitans de Marseille sur ce sujet, il se plaignit beaucoup du Comte de Carces, dont il avoit, disoit-il, lieu de ne rien attendre de semblable, & qu'il n'auroit jamais pû soupçonner d'une si lâche défection: Il l'accusoit d'avoir donné l'exemple de se détacher de la Ligue, aux habitans des villes de Lyon, d'Orleans & de Bourges. Enfin il les exhortoit, en leur faisant des promesses magnifiques, à lui demeurer constamment attachés: il écrivit en particulier au Consul Casaux, qui étoit le Chef de la faction Espagnole dans cette ville, & lui marqua, qu'il se reposoit entierement sur sa fidélité dont il étoit assûré.

Dans le même tems, Villeroi traita avec le Roi de la reddition de la ville de Pontoise, par le moyen de Charles d'Alincourt son fils. On cacha cette négociation pendant la tréve, parce que le Roi comptoit que Villeroi, qui avoit toûjours été comme neutre, seroit plus propre à traiter avec le Duc de Mayenne, tant qu'on ne le croiroit dans les intérêts d'aucun des

Henri IV. 1594.

deux partis. Villeroi, en effet, ne pouvant aller trouver le Duc, lui représenta dans ses lettres le triste état où il alloit être réduit s'il ne s'accommodoit de bonne heure avec le Roi; il lui fit entendre assez ouvertement qu'il étoit sur le point, avec plusieurs autres, de l'abandonner, s'il ne prenoit ses mesures au plutôt.

Perone, Montdidier & Roye se soûmettent au Roi.

Pendant la tréve, Michel d'Estourmel, Gouverneur de Perone, de Montdidier & de Roye, fit secretement son accord avec le Roi, par l'entremise de François d'Espinai de S. Luc, son beau-frere. Longueville, Gouverneur de Picardie pour le Roi, ignorant ce qui s'étoit passé, surprit Roye, qui fut renduë par ordre du Roi, sur la plainte simulée que fit d'Estourmel de l'infraction de la tréve.

Ce qui se passe à Rheims.

Sur ces entrefaites, les choses se mirent un peu en mouvement à Rheims. Les habitans de cette ville, ennuyés de la domination de S. Paul, panchoient vers la paix. On dit qu'après la conversion du Roi, ils souhaiterent, pour conserver l'ancienne prérogative de leur ville, qu'il y fût sacré plutôt que dans un autre endroit, comme ils voyoient qu'il y feroit obligé par la nécessité de la guerre. S. Paul avoit fait une espece de citadelle du grand bastion de la ville: entre la ville & ce bastion il avoit fait faire un fossé avec un pont-levis. Les bourgeois ne pouvant s'opposer ouvertement à cette entreprise, mirent la ruse en œuvre. Une partie de la garnison étant sortie pour une expédition secrete, & S. Paul étant allé à la chasse, on prit les armes dans la ville, afin de surprendre la citadelle, qui étoit dégarnie: où néanmoins ceux de la garnison qui étoient restés dans Rheims, se retirerent à tems: puis ayant fait revenir S. Paul, ils lui jetterent une corde, pour l'y faire entrer. Il demanda d'une fenétre à parler aux habitans: les ayant appaisés par la nouvelle de l'arrivée prochaine du Duc de Guise qu'il leur annonça, il les conjura de ne faire jusqu'à ce tems-là aucun changement. Ils allerent alors au-devant de ce Duc, auprès duquel ils s'excuserent, alleguant les soupçons qu'ils avoient au sujet de S. Paul: ils lui dirent qu'ils n'avoient eu d'autre motif que ses propres intérêts, & qu'il ne seroit jamais le maître de la ville, tant que S. Paul seroit dans la citadelle. Ils le prierent en même tems de briser ce joug contraire à sa propre autorité, & de mettre sa personne, sa dignité de Gouverneur de la Province, & leur liberté, à couvert des piéges de S. Paul. Le Duc de Guise les écouta favorablement, en leur faisant espérer que la citadelle seroit démolie: il en prit occasion de presser S. Paul de la lui livrer; mais celui-ci le refusa. On croit que ce refus fut la source de l'animosité du Duc de Guise contre S. Paul, à qui elle fut fatale dans la suite.

La Châtre persuade aux Orleanois de se soûmettre au Roi.

Dans ce tems-là le Roi alla de Melun à Mante, où il traita avec les députés de la Châtre, Gouverneur d'Orleans & de Bourges. Il lui envoya deux Edits, faits dès le commencement de Février: il accordoit par ces Edits les mêmes conditions à ceux d'Orleans & de Bourges qu'il avoit accordées à la ville de Meaux. Il confirma la Châtre dans le gouvernement de ces deux villes, avec promesse en secret de le faire Maréchal de France: il lui donnoit outre cela une grande somme d'argent, pour le dédommager des fraix qu'il avoit faits dans cette guerre. La Châtre ayant secretement

reçu

reçu les Edits du Roi, assembla le 16. de Février, dans son hôtel, tous les Ordres de la ville d'Orleans, & voulant, à l'exemple de Vitry, faire agréer son projet, il le leur proposa, comme si l'affaire n'est point encore été entamée. Il leur dit, qu'on avoit fait quelque tems auparavant une tréve, qui n'avoit été concluë de part & d'autre que pour travailler à la paix: Que ce seul motif avoit engagé le Roi à y consentir: Que cette tréve étoit expirée: Qu'on espéroit inutilement d'en obtenir la prolongation: Que les affaires empiroient de jour en jour par la continuation de la guerre: Qu'il s'étoit donc cru dans l'obligation, en qualité de Gouverneur, & par l'expérience qu'il avoit acquise depuis long-tems dans le maniment des affaires, de leur découvrir l'état présent de la France, & de les avertir des malheurs qui menaçoient le Royaume: Qu'on n'avoit pris les armes que pour la défense de la Religion: Que la plus grande partie de la Noblesse, les villes & les peuples, s'étoient unis d'un consentement unanime, pour contribuer à cette guerre; ce qui avoit fait donner à leur parti le nom de la sainte Union: Que les Espagnols s'étoient joints à eux: Que cette Nation, dont les mœurs & les intérêts étoient si différens des nôtres, avoit paru, dans le commencement de cette guerre, n'avoir pour but que la défense de l'Etat & la conservation de la Religion; ce qui leur avoit gagné l'affection des peuples, qui les regardoient comme des alliés. „ Plût à Dieu, dit la Châ„ tre, en élevant la voix, qu'ils se fussent toûjours comportés comme ils l'a„ voient fait espérer! Depuis cinq ans que la France est dechirée par l'un „ & l'autre parti, le Roi s'est emparé des petites villes dont la Ligue n'a „ fait aucun cas: cette negligence de notre parti est la cause des funestes „ extremités où les grandes villes sont reduites: les Royalistes ont des „ camps-volans de tous côtés. On a cru pouvoir augmenter les forces de „ la Ligue, & lui donner du poids par l'élection d'un Roi Catholique, ca„ pable de porter le fardeau de l'Etat dans de si délicates circonstances. „ Dans cette vûë les Etats se sont assemblés à Paris au mois de Mai: „ c'est dans cette Assemblée des Etats que l'Espagnol a fait éclater enfin „ son ambition démesurée, & qu'il s'est montré à découvert. Quels artifices „ n'a-t-il pas employés pour arriver à son but? Il a brigué les suffrages des dé„ putés des trois Ordres, il en a ébloüi quelques-uns par l'éclat de l'or: Mais „ heureusement pour la France, la plus grande partie, ferme dans la résolu„ tion de défendre nos loix & nos usages, l'a emporté sur les artifices de ces „ superbes étrangers, & a déconcerté leurs projets. On s'est opposé avec „ vigueur à leurs pernicieux desseins. Les Etats ont rejetté avec fermeté les „ propositions qu'on leur a faites au sujet de l'élection de l'Infante, & de son „ mariage avec l'Archiduc Ernest d'Autriche: mais l'Espagnol avoit encore „ des ressorts cachés, pour abuser de la crédulité des François. Avec quels „ artifices n'ont-ils pas mis sur la scene le Duc de Guise, si recommanda„ ble par les services de son pere, & par ses grandes qualités dont on a „ conçu de très-hautes espérances? Ils se sont servis de son nom; ils ont „ proposé l'élection de ce Prince sans aucun ordre du Roi d'Espagne, quoi„ qu'ils ayent voulu faire croire le contraire. En effet, si ç'avoit été par „ les ordres de Sa Majesté Catholique, ne s'en feroit-elle pas expliquée

HENRY IV. 1594.

„ par ses Ambassadeurs, ou dans ses lettres, depuis le tems que ces pro„ positions ont été faites? „ La Châtre ajoûta, que malgré la joye qui avoit éclaté au nom du Duc de Guise, & quoique le Duc de Mayenne eût envoyé une Ambassade au Roi d'Espagne, pour le remercier de l'honneur qu'il faisoit à sa maison, & qu'il en eût témoigné sa reconnoissance aux Ambassadeurs de ce Prince à Paris, les plus éclairés avoient bien senti quel étoit le but de toutes ces menées des Espagnols: Que le Duc de Guise lui-même, se défiant du génie de cette Nation perfide, avoit sçu se contenir, & avoit en cela suivi les sages conseils de ses amis: Qu'on s'étoit davantage assuré des vûës politiques des Espagnols, par les lettres du Légat qu'on avoit surprises: Que ce Légat, tout dévoüé à l'Espagne, marquoit dans ses lettres: „ Qu'après la conclusion de la „ tréve au mois d'Août dernier, les partisans de Sa Majesté Catholique „ voyant que les Etats rejettoient l'élection de l'Infante & de l'Archi„ duc, & qu'il n'y avoit aucune apparence de la faire réüssir, avoient été „ forcés de proposer le mariage du Duc de Guise avec cette Prin„ cesse: Que cette conduite avoit fait voir à tous ceux qui veulent le „ bien de l'Etat, que les Espagnols n'avoient en vûë que d'éterniser une „ guerre, qui entraîneroit enfin la ruine entiere du Royaume; qu'ils „ n'avoient emprunté le nom du Duc de Guise, que pour donner le „ tems à l'Archiduc Ernest de venir dans les Païs-bas avec une armée „ nombreuse, & pour lui faciliter le moyen de s'ouvrir, à la pointe de „ l'épée, le chemin qu'ils lui frayoient au Trône par leurs artifices & leurs „ intrigues.

La Châtre ajoûta, que les Espagnols ne craignoient rien tant que de voir tous les Ordres du Royaume se réünir par une paix solide, sous l'obéïssance d'un Prince légitime, qui n'étant pas leur créature, ne seroit point à leur égard ce que les Satrapes étoient à l'égard des Rois de Perse. Que l'Espagne, voyant que le Roi, après avoir embrassé la Religion de ses peres, avoit envoyé une Ambassade à Rome, avoit mis tout en usage pour empêcher le S. Pere de recevoir les Ambassadeurs de ce Prince: Que l'Ambassadeur d'Espagne avoit dit au Pape, avec une insolence inoüie jusqu'alors, que si Sa Sainteté donnoit audience à l'Ambassadeur François, le Roi son maître rappelleroit les Espagnols qui étoient à Rome, qu'il n'auroit plus de liaisons avec le S. Siége, & défendroit de faire passer dans cette ville les bleds qu'on y transportoit de Sicile & du Royaume de Naples, pour la subsistance du peuple Romain, suivant les traités: Que le S. Pere en avoit été si indigné, qu'il en étoit tombé malade: Qu'il avoit dit, en se plaignant aux Cardinaux ses confidens, qu'on faisoit violence à sa conscience & à sa liberté: Qu'il avoit averti le Duc de Mayenne, de ne plus attendre de conseils libres de sa part, & qu'ainsi il eût à prendre les mesures que sa prudence lui suggereroit: Que le Duc de Guise ayant demandé en partant de Paris, quel fond il devoit faire sur les promesses des Espagnols, & pour quelle raison Sa Majesté Catholique ne leur avoit point envoyé d'ordre concernant son mariage, on lui avoit fait réponse, que le Duc de Mayenne étoit la cause de ce retardement,

ment, parce qu'il avoit fait prier le Roi d'Espagne de ne rien résoudre au sujet de la France, avant que d'être instruit plus à fond de l'état des affaires par les Ambassadeurs qu'il alloit lui envoyer au premier jour. La Châtre ajoûta, qu'il n'étoit pas certain de ce dernier fait; mais qu'il sçavoit certainement que le Duc de Guise étoit sorti de Paris fort mécontent, & des Espagnols, & de son oncle.

„ Les peuples, continua-t-il, & les villes ne sont point d'accord: les „ uns veulent la paix, les autres demandent la tréve: d'autres ne veulent „ ni l'une ni l'autre. Les Chefs de la Ligue ne sont pas plus d'accord en„ tr'eux: le Duc de Mercœur a ses intérêts à part: le Duc de Nemours & „ le Marquis de S. Sorlin, son frere, ont conçu une haine irréconciliable „ contre les Princes Lorrains (1), & cherchent avec empressement l'oc„ casion de venger l'injure qu'ils en ont reçû depuis peu: le Duc de Lor„ raine a consenti à une tréve; il a licentié ses troupes; il est sur le point „ de faire la paix avec le Roi & avec ceux de Strasbourg, & de se te„ nir neutre dans cette guerre, comme auparavant. Le bruit se repand „ que Villars, Gouverneur de Rouen, que Villeroi, Gouverneur de Pon„ toise, que d'Estourmel, Gouverneur de Perone, de Montdidier & „ de Roye, traitent avec le Roi; que ceux d'Abbeville & d'Amiens ont „ député vers lui. Enfin on apprend de tous côtés le changement arrivé „ à Lyon.

La Châtre ajoûta, que dans cette dissension des esprits, on étoit reduit à se soûmettre aux Espagnols, qui s'étoient fait des partisans dans les villes, ou à retourner à l'obéïssance du Prince légitime, qui avoit embrassé la Religion Catholique: Qu'on ne pouvoit plus demeurer neutre, & qu'il étoit dangereux de rester plus long-tems sans reconnoître un Roi: Qu'on pouvoit lui demander ce que deviendroit la Religion, & le serment qui lioit les François à la Ligue; mais qu'il étoit facile de répondre: Qu'on n'avoit entrepris la guerre que pour la défense de la Religion: Qu'on l'avoit continuée avec constance, tant que le Roi avoit été Protestant: Qu'à présent qu'il étoit réüni à l'Eglise, tous les motifs de la Ligue avoient disparu: Que le serment qu'on avoit fait n'étoit point un obstacle à la soûmission, parce qu'on pouvoit opposer à ce serment un autre serment bien plus respectable que tous les Ordres de la ville d'Orleans avoient fait, de ne jamais entrer dans aucune Ligue avec les étrangers, ni au-dedans, ni au dehors du Royaume: Qu'il faloit examiner quel fruit on pourroit retirer de la guerre, si elle duroit plus long-tems: Que supposé que le Duc de Guise épousât l'Infante, qu'il fût élû Roi, & que le Parlement de Paris souscrivît à son élection, de concert avec tous les Ordres du Royaume; qu'alors plusieurs en prendroient occasion de faire éclater leur ambition, & de secouer le joug: Que Dieu, qui dispose en maître des évenemens, sans consulter nos desirs, avoit enfin dessillé les yeux des François sur les projets des Espagnols, qui vouloient, ou faire passer la couronne de France dans la maison d'Autriche, ou détruire & démembrer une

(1) Ils étoient freres utérins du Duc de Mayenne.

HENRI IV. 1594.

une Monarchie, rivale de celle d'Espagne: Qu'on avoit amusé les François de l'espérance d'un puissant secours. „ Mais quel secours, ajoûta-„ t-il? Douze mille hommes de pied, trois mille chevaux, & cent mil-„ le écus par mois, pour l'entretien du Duc de Mayenne, des Princes & „ des Officiers de son parti, & pour le payement de ses troupes: On di-„ soit hautement que le Duc de Mayenne n'avoit qu'à paroître avec ses „ forces pour remporter la victoire. L'Espagne se flattoit, que lorsqu'on „ en viendroit aux mains, la fleur de la Noblesse, & la plûpart des Sei-„ gneurs de l'un & l'autre parti, resteroient sur le champ de bataille; „ alors les troupes Espagnoles qui n'auroient point encore combattu, au-„ roient attaqué le vainqueur affoibli par sa propre victoire, & l'auroient „ taillé en piéces.

„ Dans l'état présent des affaires, poursuivit-il, je vous conseille, Mes-„ sieurs, de préférer la domination du Roi à la tyrannie Espagnole. „ Vous devez plutôt choisir la paix qui s'offre à vous, que de vous opi-„ niâtrer à une guerre éternelle. Votre patrie, vos dignités, vos biens, „ vos établissemens, vos familles seront en sûreté à l'ombre de cette heu-„ reuse paix: la plupart des villes du Royaume, & sur-tout celle de Bour-„ ges, suivront votre exemple: cette réünion des peuples va faire re-„ fleurir le commerce interrompu par la guerre; les passages de la Loire „ ne seront plus fermés; le Pape, par cette conspiration générale des „ peuples pour la paix, reconnoîtra enfin qu'on lui en a imposé au su-„ jet des affaires de France; & au grand contentement des bons Fran-„ çois, il apportera des remedes salutaires & convenables aux maux de „ l'Etat. Enfin, Messieurs, ne soyez pas des derniers à vous soûmettre „ à votre légitime Souverain, & ne souffrez pas que plusieurs autres vil-„ les ayent la gloire de vous prévenir. “ Il ajoûta, qu'il avoit cru devoir leur donner ce conseil: Qu'il étoit dans le dessein de garder son gouvernement, s'ils se rendoient à ses avis: Que s'ils refusoient de le faire, il alloit les abandonner sur le champ, & se retirer auprès du Roi, où son honneur & son devoir l'appelloient. Ce discours fut suivi d'un applaudissement général: les propositions de la Châtre furent unanimement reçuës: on n'entendit que des cris de joye de la part du peuple, qui souhaita toutes sortes de prosperités au Roi, & on tira le canon de la ville en signe de réjoüissance.

Le Roi est sacré à Chartres.

Dix jours après, le Roi fut sacré un Dimanche à Chartres; on avoit examiné auparavant dans quel endroit, & par le ministere de quel Prélat se devoit faire cette cérémonie, & quel seroit le saint Chrême dont il seroit oint. Les Ligueurs, cinq ans auparavant, dans les Etats de Blois, avoient proposé de mettre au nombre des loix fondamentales de l'Etat une loi, qui ordonnoit qu'on ne reconnoîtroit pour Souverain légitime, que le Prince qui auroit été sacré à Rheims, avec l'huile de la sainte Ampoule que l'on garde dans l'église de S. Remi. Les plus sensés regardoient comme un artifice contraire à nos coûtumes, cette loi proposée par les partisans de la maison de Guise, qui avoit en son pouvoir la ville de Rheims, & les ornemens Royaux dont on se sert dans le sacre des Rois. Ils disoient, qu'il n'étoit pas juste que le droit de succeder à la couronne

(droit

Raisons qui prouvent que le lieu du Sacre est indifférent.

(droit qui apartient par une Loi de l'Etat au plus proche parent du feu Roi) dépendît d'un lieu particulier: c'est pourquoi il fut arrêté d'un commun consentement, que le Sacre du Roi seroit aussi solemnel & aussi légitime dans toute autre ville qu'à Rheims, étant certain qu'il y avoit un grand nombre d'Empereurs & de Rois qui avoient été sacrés ailleurs, selon les circonstances où ils s'étoient trouvés. On rapporta que le Sacre de Pepin avoit été fait d'abord par l'Archévêque de Mayence: & qu'ensuite après la mort du Pape Zacharie, Etienne II. son successeur étant venu sur ces entrefaites en France, avoit sacré à Carisy ce Prince & ses deux enfans, avec les saintes huiles du lieu: Que Charlemagne & Louis le Débonnaire avoient été sacrés à Rome: Que Louis & Charles III. dit le Chauve, fils de Louis le Débonnaire, l'avoient été à Mayence; l'Empereur Arnould à Tribur (1). Louis IV. à Forcheim, le Roi Henri à Fritzlar, Othon I. à Aix-la-Chapelle, Othon II. à Worms, Othon III. à Aix-la-Chapelle, l'Empereur Henri I. à Mayence, Conrad I. & Henri II. à Aix-la-Chapelle: Que l'Empereur Henri III. avoit été sacré par Herman Archévêque de Cologne, assisté de Leopold Archévêque de Mayence: Que l'Empereur Henri IV. & l'Empereur Lothaire l'avoient été à Mayence, Conrad II. à Coblentz, Fréderic Barberousse à Francfort sur le Mein: Qu'enfin plusieurs Princes avoient été sacrés en différens endroits: Que la raison qui avoit engagé plusieurs Empereurs à se faire sacrer à Mayence, étoit la primatie & le titre de Patriarche que s'attribuoit l'Archévêque de cette ville; quoique celui de Magdebourg ait pris les mêmes titres dans la suite: Que l'on voyoit dans les Historiens Allemans, qu'il avoit été décidé, à l'occasion du différend des deux Rois Philippe Duc de Suabe & Henri V, que la couronne, la croix & les autres ornemens Impériaux, que Conrad Evêque de Strasbourg retenoit, dans le dessein de faire passer l'Empire dans une autre maison, ne pouvoient servir qu'au Sacre des Empereurs légitimes, & ne donnoient aucun droit aux usurpateurs: Qu'on lisoit encore dans ces Historiens, qu'on avoit fait d'autres ornemens, semblables à ceux que Conrad avoit en sa possession, pour le Sacre de Fréderic, âgé de deux ans, fils de Henri V. Les Seigneurs François se rappellerent encore, qu'on avoit agité la même question à l'occasion de Louis le Gros, qui avoit été sacré à Orleans en 1110. par l'Archévêque de Sens: Qu'Yve Evêque de Chartres avoit fait voir par une fort belle lettre, qu'il étoit permis de se faire sacrer indifféremment à Rheims, à Orleans, ou ailleurs; qu'il prouvoit par un grand nombre d'exemples, que le droit de sacrer les Rois qui montent sur le Trône par le droit du sang, & qui doivent regner sur l'Aquitaine & sur la Gaule Belgique, apartenoit autant aux Evêques de la Gaule Celtique, qu'à ceux de la Belgique: Qu'après le partage du Royaume entre les enfans de Clovis, Charibert qui avoit fixé son séjour à Paris, & avoit reculé les limites de ses Etats jusqu'à la Garonne, & Guntran Roi d'Orleans, n'avoient point été sacrés par l'Archévêque de Rheims, mais par les Evêques des Provinces de leur Royaume: Qu'après l'extinction de la première race de nos Rois, le Royau-

(1) Lieu entre Mayence & Oppenheim, aujourd'hui entierement abandonné. Dupuy.

HENRI IV. 1594.

Royaume ayant été réüni sous un seul Prince, Pepin, & ses enfans Charles & Carloman, n'avoient point été sacrés à Rheims: Que Louis III. fils de Louis le Begue (1), & sa femme, avoient été sacrés & couronnés par l'Abbé Hugue & par quelques autres Prélats, dans un village du Senonois, nommé Ferrieres, sans qu'aucun Métropolitain assistât à cette cérémonie (2): Que Robert Comte d'Anjou, originaire de Saxe, ayant laissé deux enfans, appellés Eude & Robert, les Seigneurs de Bourgogne & d'Aquitaine s'étoient assemblés, & qu'Eude, l'aîné, qu'ils obligerent malgré lui à se charger de la tutelle de Charles le Simple (3), avoit été sacré par Vaultier Archévêque de Sens: Que Raoul (4) de Bourgogne ayant pris le gouvernement pendant la prison de Charles le Simple, avoit été sacré le 13. de Juillet en 925. à Soissons: Qu'après sa mort, Louis (5), fils de Charles le Simple, l'avoit été à Laon par l'Archévêque Guillaume, quatre ans après que ce Prélat l'eût ramené d'Angleterre: Qu'enfin, lorsque la couronne eût passé dans la maison de Hugue le Grand, Duc de France (6), le Roi Robert, son petit-fils, avoit été couronné à Orleans: Que Hugue le Jeune, fils de Robert (7), avoit été sacré à Compiegne: Que tous ces exemples prouvoient assez que tous les Rois de France n'avoient point été sacrés à Rheims, ni par les Archévèques de cette ville: Qu'il étoit certain que ces Prélats n'avoient jamais sacré les Rois hors de la Gaule Belgique: Que chaque Métropolitain avoit les mêmes droits dans sa métropole que celui de Rheims: Qu'un Prélat ne devoit pas s'attribuer à lui seul un pouvoir, qu'il étoit incontestable que plusieurs avoient: Que si les prétentions des Archévêques de Rheims étoient fondées, quelques-uns oseroient peut-être en conclure, que les Sacremens ont plus de force dans les mains des uns, qu'ils n'en ont dans les mains des autres; ce qui diviseroit l'Eglise: Qu'au reste on ne violoit aucune loi en ne se faisant point sacrer à Rheims, parce qu'il n'y en avoit point qui ordonnât de se faire couronner dans cette ville, ou qui défendît de faire cette cérémonie ailleurs: Que l'Eglise de Rheims n'avoit aucuns titres formels & autentiques pour s'assûrer ce droit: Que ceux qu'elle prétendoit avoir, ne pouvoient fonder ses prétentions, n'ayant point été vérifiés dans les Conciles généraux, ni approuvés des Evêques: Qu'ils n'étoient point venus à la connoissance des autres Eglises, & ne leur avoient été notifiés, ni juridiquement, ni en particulier.

Question agitée sur le Chrême

Après qu'on se fût assûré que le lieu étoit indifférent, on mit en question, quel Chrême on employeroit au Sacre du Roi; mais on ne disputa pas long-tems à ce sujet, si-tôt que l'on fut convenu du premier point. Les

(1) Ou *le Vieux*, suivant le texte.

(2) Le P. Daniel dit, que Louis & Carloman furent menés à l'Abbaye de Ferrieres, dans le Senonois, où Ansegise Archévêque de Sens, les sacra & les couronna l'un & l'autre.

(3) Il fut non seulement tuteur de Charles le Simple, mais encore Roi de France, comme on le voit par deux Médailles citées par le P. Daniel.

(4) Ou *Rodolfe*.

(5) Louis IV. dit d'Outremer.

(6) Pere de Hugue Capet.

(7) Ce fils aîné de Robert, mort à l'âge de vingt huit ans, avant son pere, n'est point mis dans la liste de nos Rois, quoiqu'il eût été sacré.

Les motifs qui abregerent la dispute, furent, que la validité du Sacre ne dépendant point de la célébration de cette cérémonie dans l'église de Rheims, il n'y avoit pas plus de raison de dire, que la sainte Ampoule fût absolument nécessaire: Que plusieurs révoquoient en doute le miracle de cette phiole: Que S. Remy lui-même n'en disoit rien dans son testament: Que Grégoire de Tours, & ceux des anciens Auteurs qui sont dignes de foi, n'en faisoient aucune mention: Qu'ainsi toute huile consacrée par un Evêque étoit suffisante. Qu'au reste, s'il étoit nécessaire, pour donner plus de lustre au Sacre de nos Rois, de se servir d'une huile apportée du Ciel, il y avoit de meilleures preuves au sujet du Chrême miraculeux de Marmoûtier près de Tours, que sur la sainte Ampoule: Qu'une de ces preuves étoit le témoignage de Sulpice Sévere, qui rapporte que cent douze ans avant la conversion de Clovis, on avoit vû un Ange pendant la nuit, frotter d'un Beaume salutaire & adoucir les contusions de S. Martin, qui étant tombé du haut d'un escalier, étoit à l'extrêmité, & qui se trouva si parfaitement guéri le lendemain, qu'il ne se ressentit jamais dans la suite de sa chûte; que le même fait étoit rapporté par Venance Fortunat Evêque de Poitiers, Ponce Paulin Evêque de Nole, & par Albin, autrement Alcuin, précepteur de Charlemagne, dans son traité des miracles de S. Martin.

HENRI IV. 1594. qu'on employeroit au Sacre du Roi.

On fit donc venir de Tours cette huile prétenduë miraculeuse, pour la mêler avec le Chrême qui devoit servir à sacrer le Roi. Elle fut apportée par les Religieux de Marmoûtier, dans un char, après avoir fait à Tours des prieres solemnelles, qu'ils continuerent pendant tout le voyage. Gilles de Souvré, Gouverneur de la Province, très-attaché au parti du Roi, conduisit ces Religieux à Chartres. Le Parlement y envoya des députés de son corps, pour assister à la cérémonie.

On disputa pendant quelque tems, quel en seroit le Ministre. Renaud de Beaune Archevêque de Bourges, qui tenoit un des premiers rangs à la Cour, & que son âge & son mérite particulier rendoient le plus considerable des Prélats de l'Eglise Gallicane, prétendoit que cet honneur lui apartenoit, comme ayant été déja nommé à l'Archévêché de Sens; mais Nicolas de Thou Evêque de Chartres, ne voulant point ceder ses droits, avoüa néanmoins, que si de Beaune étoit installé à l'Archévêché de Sens, il seroit de la bienséance de lui ceder comme à son Métropolitain: il prétendoit donc que cet honneur le regardoit, alleguant pour raison, que l'Archévêque de Bourges n'avoit aucun droit sur l'Evêque de Chartres, & qu'il seroit honteux pour lui, & même contre la discipline de l'Eglise, de se soumettre à ce Prélat: Qu'il y avoit un Décret du Pape Calixte, rapporté par Gratien, & avant lui par Burcard, & par Yve de Chartres, qui défendoit, sous peine de décheoir de leurs droits, à tous Primats, Archévêques & Evêques, d'empiéter sur la Jurisdiction des autres Evêques, & de disposer de rien dans le diocèse d'un autre. L'Evêque de Chartres obtint à la fin de représenter l'Archévêque de Rheims dans cette cérémonie, qui devoit se faire dans son église.

Dispute au sujet du Ministre de cette cérémonie.

 On

HENRI IV. 1594. Sacre du Roi à Chartres.

On y fuivit tous les anciens ufages. Philippe du Bec Evêque de Nantes, & Henri Magnan Evêque de Digne, y tinrent la place des Evêques de Laon & de Langres, Ducs & Pairs de France; Henri d'Efcoubleau Evêque de Maillezais (1), Cofme Clauffe (lui-même Evêque de Châlons) & Jean de Laubefpine Evêque d'Orleans, repréfenterent les Evêques de Beauvais, de Châlons & de Noyon, Comtes & Pairs de France; François de Bourbon Prince de Conty, Charles de Bourbon Comte de Soiffons, Henri de Bourbon Duc de Montpenfier, François de Luxembourg Duc de Piney, Albert de Gondy Duc de Retz (qui ayant recouvré (2) fa fanté depuis peu, avoit amené d'Italie les troupes Suiffes qu'il avoit levées avec l'argent que le Grand-Duc lui avoit preté) & Anne de Levy Duc de Ventadour, repréfenterent les Ducs de Bourgogne, d'Aquitaine & de Normandie, les Comtes de Flandre, de Champagne & de Toulouse: le Maréchal de Matignon, Gouverneur de Guyenne, fit la fonction de Connétable, & porta l'épée nuë devant le Roi: Philippe Hurault de Chiverny, Chancelier de France, marchoit après lui en robe violette, & plufieurs autres qui affifterent à la cérémonie, chacun felon leur rang. On avoit dépofé dans l'églife de S. Pierre l'Huile de S. Martin. On envoya dès le matin quatre jeunes gens de la première Nobleffe avec des étendarts, fçavoir, de Caumont de Lauzun, d'Halewin Comte de Dinan, Henri Hurault Comte de Chiverny, & Augufte de Bellegarde Baron de Thermes, en ôtage, & pour affurance qu'on remettroit la fainte Phiole aux Religieux de Marmoûtier après la cérémonie. Le Lieutenant général du bailliage de la ville en dreffa un procès-verbal. Enfuite on porta en proceffion la fainte Ampoule à la cathédrale, toutes les ruës par où elle paffa étant tenduës de tapifferies.

Médailles frappées en cette occafion.

Après que la cérémonie du Sacre fut achevée, les quatre Barons, comme on les appelle vulgairement, parurent chacun avec un étendart, pour rendre, fuivant la parole qu'ils avoient donnée, la fainte Ampoule aux Religieux de Marmoûtier. On chanta le *Te Deum*, & on jetta des piéces d'argent au peuple. On donna à l'Evêque de Chartres treize piéces d'or, entre plufieurs préfens qu'on a coutûme de faire à celui qui fait la cérémonie du Sacre; chacune de ces piéces pefoit quinze écus d'or. On voyoit d'un côté fur ces Médailles le portrait du Roi, avec l'année de fon Sacre, & fur le revers ce Prince étoit repréfenté en Hercule, avec cette legende: *Invia virtuti nulla eft via*. (3). Il y eut enfuite un feftin fomptueux dans le palais Epifcopal. L'Evêque de Chartres & les cinq Pairs Eccléfiaftiques étoient affis à une table dreffée au deffous du Roi, à fa droite, revêtus de leurs ornemens Pontificaux, & ayant la mitre fur la tête: les

(1) Cet Evêché a été transféré à la Rochelle en 1649.

(2) Qui voyant que le parti du Roi prenoit le deffus dans le Royaume, avoit tout d'un coup recouvré fa fanté, & venoit d'amener &c. *MSS. du Roi, de Mrs. de Sainte-Marthe, Dupuy & Rigault.*

(3) C'eft-à-dire: *Rien n'eft impoffible à la Vertu.*

les six Pairs Laïcs étoient à sa gauche, revêtus aussi de leurs habits de cérémonie. Le souper ne fut pas moins magnifique : les Princes & les Seigneurs ne servirent point les Pairs, mais seulement le Roi & les Dames de la Cour. Le Comte de Soissons représenta dans ce repas le Grand-Maître de la Maison du Roi. Le lendemain Sa Majesté reçut des mains de l'Evêque de Chartres, après l'office de Vêpres, l'Ordre du S. Esprit, institué par son prédecesseur, & qui, selon un des Statuts, doit être conféré au Roi immédiatement après la cérémonie de son Sacre. Il prêta à genoux devant le grand Autel le serment accoûtumé, dont le Chancelier de Chiverny lui présenta la formule. Nicolas de Thou fit une relation de tout ce qui s'étoit passé dans cette cérémonie, pour en conserver la mémoire à la postérité, & il y joignit la lettre d'Yve de Chartres, dont nous avons parlé.

Henri IV. 1594.

Fin du Livre cent-huitième.



HISTOIRE
DE
JAQUES AUGUSTE DE THOU.
LIVRE CENT-NEUVIE'ME.

SOMMAIRE.

Affaires de la Ligue. Brissac, Gouverneur de Paris, traite secretement avec le Roi. Sermon séditieux du Cordelier Jean Guarin; il est obligé de se retracter. Arrêt du Parlement pour défendre toutes sortes d'assemblées: d'Amours s'éleve vivement contre Brissac à cette occasion. Intrigues secretes des Seize. Reddition de Paris. Le Légat refuse de venir saluer le Roi. Le Cardinal de Pellevé, pouvant à peine croire que le Roi se fût rendu maître de Paris, meurt de colere. Du Bourg rend cinq jours après la Bastille au Roi. On recherche & l'on supprime tous les libelles injurieux au Roi. Pierre Pithou est chargé de compulser le greffe du Parlement, & de dechirer tout ce qu'il y trouveroit d'injurieux au Roi. Rétablissement du Parlement. Edit du Roi en faveur des Parisiens. Arrêt du Parlement contre la Ligue. Le Roi célèbre les Pâques à Paris avec un grand concours de peuple. Les membres du Parlement siégeant à Tours avec Achille de Harlai arrivent à Paris. Décret de la Faculté de Théologie de Paris en faveur du Roi. Les Jésuites & les Capucins persistent seuls dans la rebellion. On bannit de la ville quelques Théologiens factieux. André de Villars-Brancas, qui défendoit la ville de Roüen, fait sa paix avec le Roi. On rappelle les membres du Parlement de cette Province qui tenoient leur siége à Caën. Réduction de plusieurs autres villes. Le Cardinal de Bourbon vient à Paris. Sa mort. Affaires des Païs-bas. L'Archiduc Ernest entre en triomphe à Bruxelles. On délibère sur les moyens de soulager les peuples. Charles de Mansfeldt assiége & prend la Capelle. L'Archiduc écrit aux Etats Généraux pour les exhorter à la paix. Réponse des Etats Généraux. Conspiration de Lopez & de Remichon. Affaires de Frise. Maurice assiége Groningue. Histoire de la ville & seigneurie de Groningue. Groningue se rend. Articles de la capitulation. Pierre du Four conspire contre Maurice; il est exécuté à Berghe. Révolte des troupes du Roi d'Espagne. Elles se retirent à Sichenen. Les Etats Généraux entreprennent le voyage des Indes Orientales par la Tartarie. Sigismond Roi de Pologne, est couronné Roi de Suede à Upsal. On lui fait jurer d'observer ce qui avoit été re-

glé

glé au sujet de la Confession d'Augsbourg. Convocation des Etats à Stokholm. Naissance d'Henri-Frederic, fils de Jaques VI, Roi d'Ecosse. Retour de Sigismond en Pologne. L'Empereur convoque la Diéte de l'Empire à Ratisbonne. Ernest de Bade se rend maître des places apartenantes à Edouard Fortunat. Allarmes causées en Italie par une flote Turque. Cicala attaque envain Syracuse. Il envoye sa flote dans le Fare de Messine. Il ravage & met en cendres Reggio, que les habitans avoient abandonné. Retraite de Cicala. Canonisation de Saint-Hyacinthe. Mort de François de Foix, de Plaute Benci, de Claude du Puy, de Gerard Mercator, d'Orlando Lasso, de Corneille-Bonavanture Bertram. Eaux minérales de Boll.

AUTEURS

Que Mr. de Thou a suivis dans ce Livre.

Le Journal Royal; La Relation d'Anne d'Est; les Actes du Parlement; Les Actes publiés; Les Edits faits en faveur des Gouverneurs; Les Mémoires de Scévole de Sainte-Marthe; Emanuel van Meteren; Jean Petit; César Campana; Les Preuves des faits; La Navigation écrite par l'ordre des Etats; Jaques Typotius; David Chytrée; Le Calendrier Romain; Martin Crommer; Les Actes de Canonisation, écrits par Abraham Bzovius; Jean Bauhin.



Harles de Cossé Comte de Brissac traitoit alors secretement avec le Roi de la reddition de Paris, par le moyen d'Antoine de Silly Comte de Rochepot, son proche parent, & promettoit de livrer cette grande ville, sans effusion de sang, & sans danger de la voir exposée au pillage. Il y eut à Chartres, entre Gaspard de Schomberg, Pompone de Bellievre, & Jaques-Auguste de Thou, des conférences à ce sujet, auxquelles les gens de Brissac étoient quelquefois admis. Les Agens d'Anne d'Est Duchesse de Nemours, mere du Duc de Mayenne, entretenus à la Cour par cette Princesse pour ses intérêts particuliers, eurent connoissance de ces entretiens secrets. Ils commencerent à soupçonner quelque chose, & avertirent leur maîtresse de tout ce qui se passoit. La Duchesse, qui d'ailleurs ne souhaitoit que la paix, avertit prudemment le Duc de Mayenne son fils, lorsqu'il étoit sur le point d'aller joindre l'armée auxiliaire, de mettre ordre de bonne heure à ses affaires, & de songer sérieusement à faire sa paix avec le Roi, qui s'étoit rendu Catholique. Mais le Duc de Mayenne, ou par l'effet de sa lenteur naturelle, ou par l'espérance d'un succès plus heureux, témoigna assez d'indifférence pour les avis de sa mere, & ne songea à prendre aucun parti. La Duchesse voulut alors l'ébranler par la crainte du danger où il s'exposoit. „ Je prévois, lui dit-elle, que si vous ne commencez à parler de vo„ tre accommodement avec le Roi, avant que de sortir de Paris, vous per„ drez cette capitale par votre départ précipité; & en laissant échaper „ cette

Henri IV. 1594.

Le Comte de Brissac traite secretement avec le Roi.

La Duchesse de Nemours en avertit le Duc de Mayenne qui en fait peu de cas.

HENRI IV. 1594. „ cette occasion favorable, vous vous priverez du moyen de traiter dans la „ suite à des conditions avantageuses. Je sçais continua-t-elle, qu'on trame le projet de livrer la ville; & que ceux qui le peuvent, & en qui „ vous avez le plus de confiance, sont les complices, & même les auteurs „ de ce complot.

Le Duc de Mayenne parut alors disposé à suivre les conseils de sa mere, & la conjura par leur commun danger, de ne lui rien cacher de ce qu'elle sçavoit. La Duchesse ayant prié son fils de garder le secret sur ce qu'elle lui alloit apprendre; elle lui dit, qu'elle avoit découvert que Brissac avoit des intrigues secretes avec le Roi, & qu'il devoit profiter de son départ pour lui livrer Paris. Le Duc remercia sa mere de la confidence qu'elle venoit de lui faire, & l'assûra qu'il feroit de sérieuses réflexions avant son départ. Mais il alla sur le champ trouver Brissac: affermi plus que jamais dans le parti qu'il avoit pris, il méprisa les avis de la Duchesse de Nemours, comme d'une femme timide, qui ne respiroit que la paix; peut-être aussi voulut-il faire voir à Brissac, qu'il se tenoit assûré de sa fidélité. Il lui découvrit donc familierement ce qu'il venoit d'apprendre, & lui recommanda de veiller toûjours à la conservation de Paris.

Brissac, après avoir remercié le Duc de la confiance qu'il avoit en lui, le pria, pour mettre le comble à tant de bontés dont il l'honoroit, de vouloir bien lui nommer la personne dont il avoit appris ce qu'il venoit de lui dire. Le Duc de Mayenne se souvenant peu de la promesse qu'il avoit faite à sa mere, lui dit, sans hésiter, que c'étoit d'elle qu'il l'avoit sçu. La Duchesse en eut avis, & pour s'excuser auprès de Brissac, elle l'assûra qu'elle n'avoit rapporté à son fils ce qu'on disoit de lui, que comme un bruit sans fondement, sur lequel elle n'avoit eu dessein que de plaisanter. Cependant ayant parlé au Duc de Mayenne en particulier, elle se fâcha contre lui, & lui prédit avec vivacité, que s'il avoit l'imprudence de quitter Paris sans avoir mis ordre à ses affaires, il n'y rentreroit jamais avec la même autorité qu'il y avoit. Ni la remontrance, ni la prédiction, ne firent aucune impression sur le Duc.

Derniere Assemblée des Seize.

Cependant un peu avant le départ du Duc de Mayenne, & à l'arrivée de Sebastien Zamet, qui avoit assisté au Sacre du Roi, & qui revint alors de la Cour, il s'éleva de nouveaux troubles dans Paris. Le 2. de Mars les Seize s'assemblerent après midi dans le couvent des Carmes, avec environ trois cens hommes de leur faction. C'étoit à-peu-près tout ce qui restoit de cette vile cabale; tous les autres, ou touchés de repentir, ou éclairés par une triste expérience, s'en étoient retirés. Là le Docteur Jean Boucher (1), qui étoit à la tête des factieux, dit que cette Assemblée n'avoit été convoquée que par la permission du Duc de Mayenne, & qu'on publieroit dans peu un Edit pour indiquer une autre Assemblée, qui devoit être tenuë pendant son absence, suivant l'ordre qu'il en avoit donné dans le Parlement. „ Le Duc de Mayenne, continua-t-il, n'a aucune intelligence, „ comme on le dit faussement, avec ceux qui nous quittent tous les jours „ pour

(1) Curé de Saint Benoit.

„ pour le parti du Navarrois; il est au contraire déterminé, selon sa pro- „ messe, à vivre ou à mourir avec nous pour la défense de la Religion „ Catholique, Apostolique & Romaine. Il vous exhorte à demeurer toû- „ jours attachés à la sainte Union pendant son absence, & à ne pas souffrir „ qu'on vous en separe, sous quelque prétexte que ce soit.

Pierre Senault prit ensuite la parole, & confirma, au nom du Duc de Mayenne, ce que Boucher venoit d'avancer; ce qui ne causa pas peu d'étonnement à la plûpart de ceux qui s'étoient mêlés à la troupe, malgré Boucher & les autres factieux: leur présence ne leur permit pas d'en dire davantage. On ne pouvoit comprendre par quelle raison le Duc de Mayenne, après avoir réprimé l'insolente faction des Seize, se servoit de sa propre autorité pour la rélever, & encourager ainsi des séditieux à opprimer les bons citoyens.

Le lendemain Brissac, soit que sa démarche fût sincere, soit que ce fût une feinte, vint au Parlement, & dit que le Duc de Mayenne avoit été fort irrité de l'assemblée qu'on avoit tenuë contre sa volonté; que ce Prince à la vérité avoit ordonné à Boucher de declarer aux Seize, que ce qu'on disoit de l'intelligence qu'il avoit avec ceux qui se rangeoient du côté des ennemis, n'étoit qu'une calomnie; mais que d'ailleurs il avoit toûjours détesté, & même défendu toutes les assemblées, comme étant la source des troubles & des factions.

Le Duc de Mayenne convoque les Capitaines de quartiers chez Brissac.

Deux jours après, le Duc de Mayenne convoqua les Capitaines de quartiers dans la maison de Brissac; il les avertit de son départ, & les pria de demeurer toûjours unis entre eux, & de punir de mort tous ceux qu'ils sçauroient machiner quelque complot, ou fomenter quelque sédition. Il leur commanda d'obéïr en tout à Brissac & au Prevôt des Marchands, comme à des Puissances légitimes; & leur dit, qu'ils ne devoient point s'épouvanter de la défection de plusieurs de leur parti: Qu'ils seroient toûjours assez, & même trop forts, tant que la concorde regneroit parmi eux: Qu'il leur laissoit ce qu'il avoit de plus cher au monde, son épouse & ses enfans, avec Madame de Nemours sa mere, & sa sœur Madame de Montpensier, dont il vouloit que la conservation dépendît de la leur.

Départ de ce Duc, qui emmene avec lui sa famille.

Lorsqu'il eût cessé de parler, Brissac le remercia de ses bontés, & le conjura de vouloir bien être toûjours attentif au secours de la ville & au soulagement du peuple. Il s'éleva ensuite quelques disputes entre les Capitaines de quartiers, touchant l'assemblée qui avoit été tenuë aux Carmes. Le Duc de Mayenne les appaisa, autant que la situation des affaires présentes pouvoit le permettre, & il partit le lendemain matin, 6. de Mars, qui étoit un Dimanche, emmenant avec lui, contre sa promesse, son épouse & ses enfans. Il chargea Brissac de faire ses excuses au Parlement de ce qu'il étoit parti si subitement, sans lui avoir dit adieu. Le même jour le Parlement donna un Arrêt, par lequel il ordonnoit, comme à la réquisition du Légat, de faire le 17. du même mois une Procession solemnelle de la chasse de Sainte-Geneviéve, objet de la vénération & de la pieté des Parisiens. Chacun fut averti en même tems de purifier son ame, & de se préparer à la pénitence.

HENRI IV. 1594.

Le départ du Duc de Mayenne troubla toute la ville; les gens de bien sur-tout craignirent que cette Procession générale ne produisît un fort mauvais effet. Ils ne douterent point que ce ne fût une ruse des Espagnols, & du Légat qui leur étoit tout dévoüé, afin de donner lieu aux Seize de faire un dernier effort pour subjuger toute la ville, tandis que les bourgeois seroient occupés à cet acte de Religion. Mais le trouble augmenta bien davantage, lorsqu'on eut appris que le Roi, sous prétexte d'aller faire une neuvaine à S. Cloud, s'approchoit de Paris; les Espagnols en furent au désespoir; on boucha aussi-tôt la Porte-neuve, & celles de Bussy, de S. Dénis & de S. Marcel, avec de a terre & des tonneaux d'ozier.

Sermon séditieux du Cordelier Jean Guarin.

Jean Guarin, Cordelier Savoyard, homme impudent & teméraire à l'excès, fit alors un sermon très-séditieux: „ Le tems est venu, dit-il, où les „ vrais Catholiques doivent traiter les Politiques comme ils le méritent. „ Ils ont de leur côté le nombre & la force, mais nous avons pour nous „ la justice, qui nous fera triompher d'eux. Prévenez-les, & faites main „ basse sur des hommes dignes du dernier supplice.

Il couroit outre cela plusieurs bruits, ou véritables, ou répandus à dessein: Que les Espagnols ramassoient des armes de tous côtés, & les distribuoient dans tous les Couvens: Qu'ils préparoient des cercles & des lances enduits de souffre & de bitume, & des feux grégeois. On voyoit les Seize courir par la ville, non plus comme des bourgeois, mais armés de toutes piéces, comme si leurs concitoyens leur fussent devenus suspects, ou qu'ils eussent formé le dessein de les exterminer.

Il est obligé de se retracter.

A la requête du Prevôt des Marchands, le Parlement interposa son autorité, & ayant fait venir le Comte de Brissac, & Louis Godebert, Chanoine Pénitencier, Grand-Vicaire du Cardinal de Gondy Evêque de Paris, il fit de grandes plaintes du discours séditieux du Cordelier Guarin, & ordonna à Godebert de réprimer ce Prédicateur fanatique. Le Comte de Brissac & Etienne de Neuilly furent ensuite chargés d'aller trouver le Légat, afin qu'il interposât son autorité, & qu'il défendît à Guarin de prêcher désormais, s'il ne vouloit pas être plus prudent & plus modéré. Etienne de Neuilly rapporta le 12. du mois de Mars au Parlement, que le Légat avoit promis d'exécuter les intentions de la Cour. En effet le Cordelier, par ordre du Légat, retracta, ou plutôt corrigea & interpréta ce qu'il avoit dit en chaire, & il fut dans la suite un peu plus réservé dans ses sermons.

Arrêt du Parlement pour défendre toutes sortes d'assemblées.

Le Parlement donna aussi un Arrêt, par lequel il défendit toutes sortes d'assemblées, sous peine d'être traité en criminel d'Etat; declarant que les maisons où elles auroient été tenuës, seroient rasées. Il fut défendu par le même Arrêt, de faire aucun amas d'armes, sous quelque prétexte que ce fût, & de répandre aucuns bruits séditieux, ou au préjudice de la sainte Union, ou en faveur du parti contraire. Etienne de Neuilly demanda qu'on mît dans l'Arrêt, *en faveur du Roi de Navarre*, au lieu de ces mots, *en faveur du Parti contraire.* Les Seize l'avoient aussi demandé par une requête; mais le Parlement ne voulut rien changer dans les termes de son Arrêt.

Le

Le Comte de Brissac proposa alors au Parlement de donner à cet Arrêt la forme d'une Ordonnance, qui seroit publiée en son nom, comme Gouverneur de la ville; parce que, disoit-il, l'Ordonnance d'un Gouverneur en imposeroit davantage aux bourgeois mutins. Mais un membre du Parlement, nommé d'Amours, s'éleva fortement contre cette demande, & dit fierement, que le Parlement ne partageoit son autorité avec qui que ce fût; & qu'il ne donnoit d'ordres, & ne faisoit de défenses qu'en son seul nom, sans s'associer personne pour l'exécution de ses Arrêts. Brissac répliqua, que si on ne le publioit pas en son nom, il ne seroit pas le maître d'empêcher une sédition. D'Amours se leva encore, & lui demanda, quel pouvoir & quelle autorité il avoit dans la ville, qu'il n'eût reçu du Parlement, & s'il ne se ressouvenoit pas, qu'en prêtant le serment de fidélité pour sa charge de Maréchal de France & celle de Gouverneur de Paris, il avoit promis de garder & de faire exécuter avec soin toutes les Ordonnances. „ Declarez donc hautement ce que vous pensez, ajoûta-t-il, afin que sur votre „ réponse le Parlement prenne son parti. " Brissac se sentit fort offensé du discours de ce Conseiller; la crainte cependant d'échoüer dans les commencemens de son gouvernement, lui fit réprimer sa colere, & après s'être excusé modestement sur la fâcheuse situation des affaires, il assûra le Parlement qu'il seroit toûjours soûmis à son autorité. On publia par tous les carrefours de la ville l'Arrêt du Parlement, sans aucun trouble, & tous les gens de bien y applaudirent.

HENRI IV. 1594.

D'Amours s'éleve vivement contre Brissac à cette occasion.

Les Seize n'osant s'élever hautement contre cet Arrêt, eurent recours à de sourdes intrigues. On découvrit bientôt, qu'ils alloient secretement par tous les quartiers de la ville, mandier le secours de ceux dont ils connoissoient le caractère, & leur demander si, en cas qu'il survînt quelque trouble pareil à celui qui avoit été excité au mois de Mai cinq ans auparavant, ils n'étoient pas prêts à courir les mêmes risques. On entendit dire alors à quelques-uns de ces séditieux, qu'avant trois jours on passeroit au fil de l'épée les membres du Parlement & tous les Politiques. On avoit même aposté des Prêtres dans les Confessionaux, pour demander aux pénitens, s'ils étoient attachés à la sainte Union, ou au parti du Béarnois. On dissimula cependant prudemment toutes ces choses, & on prit seulement des mesures pour empêcher les factieux de rien entreprendre contre le Parlement, ni contre la Chambre des Comptes: ces deux Compagnies leur étoient devenuës suspectes. On mit pour cet effet des corps-de-garde dans toute la ville, composés d'Allemans qui étoient à la solde du Duc de Mayenne, de soldats François, & d'Archers de la ville, ayant à leur tête le Chevalier du Guet. Ainsi la Procession se fit sans tumulte & sans danger.

Intrigues secretes des Seize.

Pendant ce tems-là, ceux qui favorisoient le parti du Roi ne s'endormoient pas. Le Comte de Brissac étoit convenu avec l'Huillier, Prevôt des Marchands, & Martin l'Anglois, Echevin, de livrer la ville au Roi. L'Anglois étoit lié d'amitié depuis long-tems avec le Capitaine S. Quentin, Sieur de Beaurepaire, Colonel des Wallons, homme de bien d'ailleurs & qui avoit du cœur. Il avoit fait ensorte, par certains bruits semés à dessein,

HENRI IV. 1594.

que cet Officier se défiât des Espagnols, & se flattât de mieux faire ses affaires dans le parti du Roi. Mais les Espagnols ayant eu le vent de ce qui se passoit, & ayant soupçonné Beaurepaire de quelque complot secret avec la faction Royaliste, ils l'arrêterent, & le firent comparoître devant le Duc de Feria, pour rendre compte de sa conduite.

Affaire d'un Prêtre, nommé de Merle.

Cet incident engagea Brissac à hâter l'exécution de son projet. Mais il arriva alors une chose qui causa de nouveaux troubles dans la ville. De Bourg, Gouverneur de la Bastille, avoit fait arrêter un certain Prêtre, nommé de Merle, qui, à ce qu'on dit, à la sollicitation d'Alincourt (qui s'étoit depuis peu accommodé avec le Roi) avoit corrompu un Sergent, pour donner entrée dans la Bastille à des soldats, qui descendroient la riviere & entreroient dans le fossé de cette citadelle. Plusieurs ont cru que ce fut une supercherie des Espagnols & des Seize, qui firent tenter de Merle au nom d'Alincourt, pour éprouver si les bourgeois de Paris s'accorderoient lorsqu'il s'agiroit de se garantir du péril commun; ou peut-être pour se rendre eux-mêmes maîtres de la Bastille, & par ce moyen introduire dans la ville autant de troupes étrangeres qu'ils voudroient.

Comme les sentimens étoient fort partagés au sujet de cette affaire, de Bourg, homme prudent & modéré, pour mettre sa réputation à couvert, livra aux Juges de Merle, habillé comme il étoit lorsqu'il avoit été pris. De Merle ayant été interrogé, refusa de répondre devant les Juges Royaux, & demanda son renvoi devant le Juge Ecclésiastique. La vie libertine & dissoluë de ce Prêtre, & les armes qu'il avoit continuellement à la main, sembloient rendre nul son déclinatoire, & le Juge séculier étoit en quelque sorte compétent à l'égard d'un si mauvais Prêtre, qui s'étoit rendu indigne de joüir des privileges de son état.

Tandis que les esprits étoient en suspens, dans l'attente du jugement qu'on porteroit sur cette affaire qui fixoit l'attention de Parisiens, ils ne s'apperçurent point d'une autre entreprise bien plus importante pour eux. Le Roi, qui quelque tems auparavant étoit venu à S. Dénis, s'étoit ensuite retiré à Senlis, pour éloigner tous soupçons, & avoit laissé près de Paris François d'Espinai de Saint-Luc, qui ayant épousé Jeanne de Cossé, sœur de Brissac, avoit beaucoup d'intérêts à discuter avec lui au sujet de la dot de sa femme. Sous ce prétexte ils s'étoient quelquefois abouchés l'un & l'autre dans l'Abbaye de S. Antoine près de Paris. Pour mieux couvrir ses desseins, Brissac menoit ordinairement avec lui un fameux Avocat, nommé René Choppin, Ligueur declaré & très-zèlé (1). Ce fut-là que ces deux Seigneurs prirent ensemble les mesures nécessaires pour l'exécution du projet.

Complot pour remettre Paris au Roi.

Le jour dont on étoit convenu, S. Luc alla avertir le Roi, qui étant parti de Senlis le 21. de Mars, distribua ses troupes à Dammartin & dans la vallée de Montmorency, faisant courir le bruit qu'il alloit couper les Espagnols

(1) Et dont le zèle indiscret tenoit de la folie. *MSS. du Roi*, & *de Mrs. de Sainte-Marthe, Dupuy*, & *Rigault*.

gnols qui venoient de Beauvais, & qui devoient paſſer l'Oiſe près de l'Iſle-Adam, dans des bateaux qu'ils portoient avec eux. Henri IV. 1594.

Sur le ſoir Briſſac aſſembla les Capitaines de quartiers dans la maiſon du Prevôt des Marchands, où, après s'être étendu ſur les malheurs publics, il dit, que le jour étoit enfin venu qu'on alloit les voir finir par la reddition de la capitale. Il ajoûta, qu'on avoit pris les précautions néceſſaires, par rapport à la ſûreté de la Religion & à l'oubli du paſſé: Qu'il ne s'agiſſoit plus que de faire enſorte que l'affaire ſe paſſât le plus tranquillement qu'il ſeroit poſſible; ſans trouble, ſans déſordre, & ſans que la ville fût expoſée au pillage: Qu'il étoit aſſûré que le Roi, qui le ſouhaitoit ainſi, donneroit à cet effet les ordres néceſſaires, pourvû que les bourgeois de leur côté ſe comportaſſent de manière à ne pas forcer Sa Majeſté à tirer l'épée.

On ordonna en même tems à ceux qui étoient du ſecret, de paſſer toute la nuit ſous les armes; le Prévôt des Marchands, avec l'Echevin l'Anglois, ſignerent des ordres qu'ils envoyerent aux Commiſſaires des quartiers, en qui ils ſe fioient, pour les informer que la paix étoit concluë, & pour enjoindre à tous les bons citoyens de ſe mettre ſous les armes, afin de contenir dans le devoir ceux qui voudroient s'oppoſer à la paix.

Le lendemain Briſſac ſe rendit de grand matin, avec le Prevôt des Marchands, à la porte Neuve, qui étoit bouchée avec de la terre, & la fit ouvrir. L'Anglois fit la même choſe à la porte Saint-Dénis. Comme la nuit fut très-pluvieuſe, les troupes du Roi tarderent un peu à venir; ce qui donna de l'inquiétude à Briſſac. Enfin vers les quatre heures du matin, Saint-Luc parut près des Thuileries: Briſſac, précedé d'un flambeau, alla lui parler, & revint dans la ville. Saint-Luc ordonna auſſi-tôt à ſes gens de s'avancer: voici l'ordre qu'ils gardoient. S. Luc avec ſa troupe entra le premier dans Paris, après avoir poſté cent hommes en haye le long du quai, près de la porte, & avoir confié la garde de cette porte à Favas, Capitaine expérimenté, qui avoit à ſes ordres un détachement d'Arquebuſiers. Pour lui, il s'avança à la tête de quatre cens hommes, tirés de la garniſon de S. Dénis & commandés par Dominique de Vic; de la compagnie de Cavalerie de Nicolas de Harlai de Sancy, & de celle de Marſilly, qui tous avoient mis pied à terre. Ayant tourné du côté de S. Thomas du Louvre, il marcha vers la Croix du Tiroir, carrefour qui ſert de lieu patibulaire. Il étoit ſuivi par Charles d'Humieres, & par François d'Averton de Belin qui étoit alors dans le parti du Roi; ils conduiſoient un ſecond corps, compoſé des troupes tirées de Creil & de S. Maixant, & commandées par Charles de Rochefort de S. Angel, & des ſoldats de du Rollet, Gouverneur du Pont de l'Arche. Ils marcherent du côté du pont S. Michel, & comme ils s'étoient fort avancés dans la ville, ils avertirent S. Luc de ne pas manquer de les ſecourir ſi on les attaquoit. De Marin, fils de la ſœur de Belin, qui étoit dans la ville, ſe joignit auſſi-tôt à eux. Reddition de Paris.

François d'O, Gouverneur de l'Iſle de France, étoit à la tête d'un troiſième corps de troupes, accompagné de François de Gontault de Biron Baron de Salignac, Meſtre de camp, avec les compagnies de Cavalerie

HENRI IV. 1594.

de l'Isle Sieur de Traigny, & de Joachim de Berengeville. Ceux-ci eurent ordre d'aller par le rempart vers la porte S. Honoré, & de s'assurer de cette porte.

Le Maréchal de Matignon conduisoit le quatrième corps, composé de la compagnie de Cavalerie de son fils, Odet Comte de Thorigny; de deux cens Suisses, commandés par Jean-Lantand de Heyld, leur Colonel, du regiment de la Garde, & des soldats de la garnison de Senlis, sous les ordres de Louis de Montmorency Sieur de Boutteville. Tandis que Brissac étoit en marche pour aller saluer le Roi hors de la ville, Matignon rencontra en son chemin un corps d'Allemans, qui ne sçachant rien de l'accord fait avec Sa Majesté, refuserent de crier *Vive le Roi.* Le Maréchal donna sur eux, & en tua environ trente; il y eut bien autant qui se jetterent dans la riviere. Ensuite, quoiqu'il eût résolu de passer devant son propre hôtel (1), il jugea à propos de se joindre à S. Luc, après avoir posté un corps de garde sur le quai. Roger de Bellegarde (2) s'arrêta dans la place de S. Germain l'Auxerrois, devant le palais du Louvre, avec une compagnie de Chevaux-légers de la maison du Roi.

François d'Orleans Comte de S. Pol marchoit ensuite à peu de distance, après les Gardes du Roi, & la compagnie de Cavalerie de Jean de Longueval de Manican, conduite par Charles d'Etrées Marquis de Cœuvres, & avec la garnison de Chartres. Le Roi marchoit à la tête de ces troupes, lorsque le Prevôt des Marchands & les Echevins, avec les compagnies bourgeoises, vinrent saluer Sa Majesté.

Le dernier corps, composé du reste des Suisses & du regiment de Champagne, étoit conduit par le Duc de Retz. Vitry étant entré par la porte S. Dénis, où Martin l'Anglois l'attendoit, y mit un corps-de-garde. En même tems les garnisons de Corbeil & de Melun ayant descendu la riviere, s'approcherent de l'arsenal, & y furent reçuës par Tiercelin de la Chevalerie. Tout se passa sans coup férir. S. Luc rencontra seulement Congy avec un corps de François & d'Espagnols, qui, à la vûë des troupes du Roi, prirent la fuite & se disperserent. Les Espagnols, les Napolitains & les Flamans, se retirerent chacun dans leurs logemens.

On permet aux Espagnols de se retirer en toute sureté.

Brissac fut aussi-tôt envoyé au Duc de Féria, pour lui demander de mettre en liberté S. Quentin, Colonel des Wallons, que les Espagnols avoient fait arrêter depuis peu comme suspect. On le remit entre les mains de Brissac, qui leur offrit une composition honorable, pourvû qu'ils voulussent s'en rendre dignes. On leur permit, suivant la convention secrete que Brissac avoit faite avec S. Majesté, de sortir de la ville en toute sûreté, enseignes déployées, méches éteintes, tambours battans, avec leur armes & tous leurs bagages. On leur donna S. Luc & Salignac pour les conduire jusqu'au Bourget.

Alexandre del Monte, Colonel des Napolitains, refusa d'abord de sortir de la ville. Comme Horace de Zuniga étoit maître de la porte de Bussy,

(1) Il y a dans le texte *in ovili fore.* Cette place ne subsiste plus.
(2) Grand-Ecuyer de France.

Bussy, il vouloit s'y défendre; mais Scipion Vinarolo, & ensuite Scipion Brancaccio lui ayant fait sçavoir les intentions du Duc de Feria, il obéït, & sortit l'après-dînée par la porte S. Dénis. HENRI IV. 1594.

Aussi-tôt on envoya des Hérauts & des Trompettes dans toute la ville, pour faire sçavoir au peuple, que le Roi accordoit une amnistie générale de tout le passé, & que Sa Majesté étoit résoluë de vivre & de mourir dans la Religion Catholique, Apostolique & Romaine. On entendoit de tous côtés le peuple crier: *Vive le Roi.* Sa Majesté fit dire en même tems au Légat (1) & aux Duchesses de Montpensier & de Nemours, qu'ils n'avoient rien à craindre, & qu'ils pouvoient tout espérer de sa bonté. On leur donna des gardes, mais plutôt pour les rassurer & leur ôter toute crainte, que pour les garantir d'aucuns dangers. Le Roi accorde une amnistie générale du passé.

Le Roi se rendit ensuite à Notre-Dame, suivi d'une grande foule de monde, pour rendre graces à Dieu de cet heureux évenement. Le Chapitre de cette cathédrale alla au-devant du Roi avec la croix, & le reçut avec un profond respect: on chanta le *Te Deum* en musique, & Sa Majesté entendit la Messe sous un dais qui lui avoit été préparé. La tranquillité qui regna dans la ville après une si grande & si subite révolution, est presqu'incroyable. On ouvrit toutes les boutiques l'après midi; ensorte que l'on vit en un seul jour, & presqu'en un moment, les ennemis de l'Etat chassés, les factions éteintes, un Roi légitime affermi sur son Trône, l'autorité du Magistrat, la liberté publique, & les loix rétablies. Le Légat refusa de venir saluer le Roi, quoique Sa Majesté lui eût fait l'honneur de l'en faire prier; ainsi on chargea Jaques-David du Peron, nommé à l'Evêché d'Evreux, de le conduire jusqu'à Montargis. Il emmena avec lui, avec la permission du Roi, le Jésuite Varade, & Christophle Aubry (2) Curé de S. André des Arcs, l'un & l'autre convaincus d'avoir comploté avec Barriere pour assassiner le Roi. (3) Le Légat refuse de venir saluer le Roi.

Le Cardinal de Pellevé étoit alors très-dangereusement malade dans son hôtel de Sens. Ce Cardinal, par son ancien dévoûement à la maison de Lorraine, & par sa disposition naturelle, haïssoit extrêmement le Roi. Comme il entendoit beaucoup de bruit dans la ville, il demandoit de tems en tems à ses domestiques ce que c'étoit. Ils lui répondirent d'abord que le Roi de Navarre étoit près de Paris; ensuite, qu'il attaquoit la porte Neuve, puisqu'il étoit entré dans la ville & qu'il étoit attendu dans la cathédrale. Le Cardinal repliqua, que les Espagnols & les Catholiques de Paris sçauroient bien lui resister, & que les Chanoines de Notre-Dame ne souffriroient pas qu'un relaps & un excommunié entrât dans leur église. Presqu'aussi-tôt on vint lui annoncer que tout étoit tranquille dans Paris, & que le Roi avoit été reçû dans la cathédrale avec toutes sortes d'honneurs. Pellevé se tourna alors avec indignation vers la ruelle Le Cardinal de Pellevé, apprenant l'entrée du Roi dans Paris, meurt de colere.

(1) Le Cardinal de Plaisance.

(2) *Christophle Aubry*] mort à Rome le 22. de Mai, 1601. D'Ossat, Lettre 266. LE DUCHAT.

(3) Voyez le Liv. CVII.

Henri IV. 1594.

ruelle de son lit, & depuis ce moment jusqu'à celui de sa mort, il ne proféra pas une seule parole.

DeBourg rend la Bastille au Roi.

De Bourg, brave Officier, en qui le Duc de Mayenne avoit beaucoup de confiance, ayant été sommé de rendre la Bastille, où il étoit avec une garnison, non seulement il le refusa, mais même il fit tirer le canon sur les troupes du Roi. Comme on se disposoit à l'y assiéger, il se rendit cinq jours après, & sortit à cheval, avec sa garnison sous les armes, qui fut conduite en lieu de sûreté.

On recherche & on supprime tous les libelles injurieux au Roi.

Jean Seguier, Lieutenant civil, qui pendant le tems de la guerre avoit exercé sa charge à Mante, & ensuite à S. Dénis, étoit entré dans la ville avec le Roi. Le premier de ses soins fut, de faire venir chez lui tous les Libraires & Imprimeurs de Paris, pour leur ordonner de supprimer tous les livres séditieux & injurieux, publiés contre le feu Roi & contre le Roi regnant, qu'ils auroient en leur possession: il leur défendit de publier à l'avenir de semblables écrits, sous peine de la vie & de la confiscation des biens, tant contre ceux qui garderoient chez eux de pareils livres, que contre ceux qui en composeroient ou publieroient d'autres semblables.

Pierre Pithou est chargé de compulser le greffe du Parlement.

En même tems le Chancelier de Chiverny chargea Pierre Pithou, qui pendant tout le tems de la guerre civile étoit demeuré dans Paris, quoiqu'il eût des sentimens très-opposés à l'esprit de la Ligue (homme d'ailleurs que, ni moi, ni tous les Sçavans, ni tous les gens de bien ne peuvent assez loüer) de compulser soigneusement le greffe du Parlement, & de mettre à part & déchirer tout ce qu'il y trouveroit d'injurieux ou de dangereux pour l'avenir, parmi les Arrêts qui avoient été rendus dans le cours de la guerre civile. Pithou s'acquitta exactement de sa commission, aidé de Guillaume du Vair & d'Antoine l'Oysel.

Rétablissement du Parlement.

Il fut ensuite question de dresser un Edit en faveur des Parisiens, (suivant les conditions secretes dont on étoit convenu avec le Comte de Brissac avant la reddition de Paris) & du rétablissement de l'autorité de cette partie du Parlement qui avoit rendu la justice à Paris au nom du Duc de Mayenne. Quelques-uns vouloient qu'on différât la publication de l'Edit jusqu'à l'arrivée de la partie du Parlement qui avoit tenu son siége à Tours. Ils prétendoient que c'étoit un honneur dû à des Magistrats fidèles, qui avoient sacrifié leurs biens & exposé leur vie pour le Roi. Ils ajoûtoient, que l'autorité Royale étoit intéressée à donner en cela une espece de droit & d'avantage à ces Senateurs, toûjours soûmis & attachés à leur Prince légitime, sur ceux que la fatalité des tems avoit rendus rebelles. Mais les Courtisans, qui veulent que tout dépende de leur caprice, & qui croyent que tout ce qu'on donne au mérite est une perte pour eux, obtinrent enfin du Roi, Prince rempli de bonté & qui ne cherchoit qu'à signaler sa clémence, que l'Edit seroit vérifié par le Chancelier, par les Conseillers d'Etat & les Maîtres des Requêtes dans la Grand-Chambre du Palais; & que la Declaration, au sujet de la réhabilitation de cette partie du Parlement, seroit aussi vérifiée de la même maniere, & dans le même

même lieu, & que chacun de ces membres du Parlement y prêteroit serment au Roi. Henri IV.

Cela se fit principalement à la sollicitation de François d'O, Gouverneur de Paris, homme ennemi de toute vertu, qui cherchoit à plaire aux Parisiens, & à se maintenir par la division des Sénateurs, contre les vrais serviteurs du Roi, presque toûjours opposés à ses pernicieux projets. D'O se servit pour cet effet du ministere de Pierre d'Amours, qui vint supplier humblement, au nom de ses collegues, le Conseil du Roi, de ne pas différer plus long-tems leur rétablissement. Il dit: Que ce qu'il y auroit de plus flateur pour eux dans le pardon que Sa Majesté avoit la bonté de leur accorder, seroit d'être rétablis dans l'exercice de leurs charges, par des personnes qui n'auroient jamais été de leurs ennemis; que l'air sévère & irrité de leurs autres confreres leur imprimeroit de la crainte & de la haine, & que les retardemens que ces dispositions pourroient causer, seroient capables d'altérer la grace du Prince, & de laisser, pour ainsi dire, vieillir ses bienfaits: Qu'il seroit bien plus aisé de réconcilier les esprits, si la bonté du Roi vouloit bien confondre les Sénateurs toûjours attachés à Sa Majesté, avec ceux que le repentir de leur faute rendroit désormais aussi fidèles & aussi zélés que les autres. 1594.

Le Roi se laissa donc persuader par d'O, & par ceux qui faisoient leur Cour à ce Gouverneur. Dès-lors on prévit avec douleur que les graces alloient être accordées avec peu d'équité & de discernement; & que l'on ne feroit aucune distinction entre les gens de bien & les méchans: ce qui donneroit lieu à des mécontentemens, à des plaintes, & enfin à des conjurations dangereuses.

Le 28. de Mars, le Chancelier vint au Parlement, accompagné des grands Officiers de la couronne, des Ducs & Pairs, des Conseillers d'Etat & des Maîtres des Requêtes. A la requisition du Procureur général, représenté par Pierre Pithou, Antoine l'Oisel portant la parole, l'Edit fut vérifié & enregistré.

Edit du Roi en faveur des Parisiens.

Après un long préambule, qui rappelloit tout ce qui s'étoit passé, Sa Majesté, par cet Edit, pardonnoit aux Parisiens, & leur donnoit main-levée de tous les biens confisqués, à condition qu'ils prêteroient serment de fidélité. Conformement à l'Edit de Henri III. de l'an 1577. en faveur des Protestans, le Roi ordonnoit que dans Paris, & à dix lieuës aux environs, il n'y auroit d'autre exercice de Religion, que celui de la Religion Catholique, Apostolique & Romaine: Que les Ecclésiastiques seroient désormais à couvert de toute injure & de toute véxation: Que personne ne les troubleroit, ni dans la célébration de l'Office divin, ni dans la perception de leurs droits, ou la jouissance de leurs revenus, sous peine d'encourir les peines de droit. Sa Majesté confirmoit les anciens privileges, libertés & immunités, tant en ce qui concernoit les bourgeois & les Officiers de la ville, qu'en ce qui regardoit l'Université. Elle promettoit un entier oubli du passé, pourvû que désormais on s'abstint de toute sorte de confédérations, d'associations, de factions, de ligues, tant au-dedans qu'au dehors du Royaume. Tous les jugemens rendus à Paris, du consentement

HENRI IV. 1594. des parties, pendant le tems de la rebellion, furent confirmés par cet Edit. A l'égard des Arrêts qui avoient été rendus contre les absens, & contre ceux qui avoient suivi le parti du Roi, ils furent cassés & annullés, & tous ceux qui en ce cas avoient été flétris par des Arrêts, furent réhabilités. Toutes les provisions de charges, données par le Duc de Mayenne, furent revoquées & declarées nulles. Il fut permis néanmoins, par une grace spéciale, à ceux qui étoient pourvûs de ces charges, de les garder, à condition qu'ils rapporteroient leurs provisions, lesquelles seroient lacerées par le Chancelier, & qu'ils en prendroient de nouvelles de Sa Majesté. Le même reglement fut fait par rapport aux bénéfices non-consistoriaux; & il fut declaré, que les absens pourroient joüir de la même grace, pourvû que dans l'espace d'un mois ils revinssent à Paris, & prêtassent le serment. On excepta de l'amnistie tous ceux qui avoient exercé des brigandages, & commis des désordres sans l'aveu de leurs chefs, & on declara qu'ils pouvoient être poursuivis en justice. On excepta encore ceux qui avoient trempé dans le détestable parricide de Henri III. ou dans la conspiration formée contre Sa Majesté; & ceux qui dans le parti même qu'ils suivoient, eussent mérité d'être punis.

Vérification de l'Edit qui concerne le rétablissement du Parlement.

On vérifia ensuite l'Edit qui concernoit le rétablissement du Parlement, où Sa Majesté, après avoir donné des loüanges à l'Arrêt que cette Compagnie avoit rendu au mois de Juin dernier, pour le maintien des loix de l'Etat (1), remettoit la peine portée par les Edits de son prédecesseur, contre ceux du Parlement qui étoient demeurés à Paris depuis la revolte de cette ville; leur enjoignoit de prêter serment entre les mains du Chancelier, & leur donnoit un plein pouvoir d'exercer leur jurisdiction à Paris, avec la même autorité qu'auparavant, jusqu'au retour des membres du Parlement qui étoient à Châlons & à Tours. Le Chancelier alla le même jour faire aussi vérifier & enregistrer ce même Edit à la Chambre des Comptes, & à la Cour des Aides. Claude de Faucon Sieur de Ris, & Geoffroi le Camus Sieur de Pontcarré, allerent faire la même chose à la Cour des Monnoyes; car le Chancelier & les Conseillers d'Etat jugerent au-dessous d'eux d'y aller eux-mêmes.

Ce qui fut reglé par cet Edit à l'égard des Officiers du Parlement, a toûjours été depuis observé. Il y eut dans la suite quelque contestation par rapport aux rangs, entre ceux dont le Roi avoit établi le siége à Châlons & à Tours, & ceux qui étoient restés à Paris attachés au parti du Duc de Mayenne. Le Roi décida, que ceux qui avoient été pourvûs de leurs charges par Sa Majesté avant l'Edit, auroient le pas sur les autres, quoique plus anciens, afin que, bien que la clémence du Prince eût rendu égale la condition des uns & des autres, ceux néanmoins qui lui avoient toûjours été fidèles & attachez, eussent quelqu'avantage sur les autres, & que ceux-ci eussent toûjours lieu de se ressouvenir de la faute qu'ils avoient commise.

Procef.

Le lendemain on fit une procession solemnelle, où le Roi assista avec toute

(1) Par rapport à la Loi Salique, contre la faction d'Espagne.

toute sa Cour, & où l'on porta les Reliques de la sainte Chapelle. Charles Myron Evêque d'Angers, prononça dans la cathédrale un sermon très-éloquent: un Augustin fit aussi un discours au peuple dans une salle du palais Episcopal. Le jour suivant, les membres du Parlement, qui avoient été rétablis dans l'exercice de leurs charges, s'assemblerent, & on enregistra les Lettres patentes du Roi, qui créoit Maître des Requêtes Martin l'Anglois & Guillaume du Vair, en considération des services qu'ils avoient rendus à Sa Majesté, par rapport à l'Arrêt du mois de Juin & à la reddition de Paris. Brissac, qui avoit été fait Maréchal de France (1), & qui avoit jusqu'alors fait l'office de Gouverneur de Paris, prêta aussi serment de fidélité comme Conseiller d'Etat. Ensuite, au rapport & à la réquisition de Pierre Pithou, l'Arrêt fut dressé en cette forme.

HENRI IV. 1594. sion solemnelle où le Roi assiste.

Arrêt du Parlement contre la Ligue.

„ La Cour ayant, depuis le 12. de Janvier dernier, fait instance auprès „ du Duc de Mayenne, pour l'engager à se réconcilier avec le Roi, auquel Dieu & les loix du Royaume obligent de se soûmettre, & à traiter „ de la paix avec Sa Majesté; & ledit Duc de Mayenne, séduit par les artifices des Espagnols & de leurs fauteurs, n'ayant pû se résoudre à faire „ cette démarche, la ville de Paris pendant ce tems-là ayant sécoüé le „ joug des Etrangers, par une grace particuliere de Dieu, & s'étant soûmise à son vrai & légitime Souverain; après avoir rendu à Dieu des actions de graces pour un si heureux succès, désirant d'employer l'autorité de la justice souveraine de l'Etat, dont elle est dépositaire, pour la „ conservation de la Religion Catholique, Apostolique & Romaine, & empêcher que les Etrangers, sous prétexte de la maintenir dans un Royaume agité de troubles, ne s'en emparent: souhaitant de plus que tous „ les Princes, Prélats, Seigneurs, Gentilshommes & autres sujets de l'Etat, se soûmettent à leur Roi, & se rendent dignes d'éprouver sa clémence; & que tous les désordres, que la licence & le malheur des tems „ ont fait commettre, puissent être reparés par une union durable & „ par le maintien des Loix: les Chambres étant assemblées, après une mûre deliberation, elle declare tous les Edits, Arrêts & Sermens, faits depuis le 29. Décembre de l'an 1588., au préjudice de l'autorité Royale „ & des loix du Royaume, nuls & de nul effet, les revoque, comme ayant été extorqués par force & par violence, les abolit, les supprime; „ & nommément declare nul tout ce qui a été fait, tant contre le feu Roi „ Henri III. de son vivant, qu'après sa mort contre sa mémoire respectable; fait défense de parler de lui autrement qu'en termes respectueux, „ & comme on le doit: Ordonne que l'on informera touchant le détestable parricide commis en la personne de ce Prince, & qu'on poursuivra „ extraordinairement les coupables: Revoque en outre l'autorité & puissance de Lieutenant général du Royaume, ci-devant attribuée audit Duc „ de Mayenne; & fait expresse inhibition à toutes personnes, de quelque „ rang & condition qu'elles soient, de lui obéir en cette qualité, de le favoriser

(1) Charles de Cossé Comte de Brissac, fait Maréchal de France par la Ligue, & confirmé par le Roi.

HENRI IV. 1594.

„ vorifer ou de l'aider, sous peine d'être traitées en criminels de lèze-Majesté: Ordonne sous la même peine audit Duc de Mayenne, & aux autres Princes de la maison de Lorraine, de rendre l'obéïssance qu'ils doivent à Henri IV. du nom, comme à leur Roi & à leur souverain Seigneur; enjoint à tous les autres Princes, Prélats & Nobles, aux Villes & Universités, & à toute personne privée, de renoncer à la Ligue dont ledit Duc de Mayenne se dit le Chef; & de rendre le respect & l'obéïssance dûë à leur Roi: faute de quoi, les Princes, Seigneurs & Nobles, seront, eux & leur posterité, privés des droits & prérogatives de la Noblesse, leurs biens confisqués, & leurs maisons & châteaux rasés: Revoque, casse & declare nuls tous les reglemens & résolutions des députés des Provinces, assemblés en dernier lieu à Paris sous le faux nom d'Etats, comme faits par des particuliers sans aucune autorité, & par des factieux dévoüés à l'Espagne: Fait défense auxdits députés de prendre le nom d'Etats, ni de s'assembler désormais, soit dans cette ville, soit dans aucune autre du Royaume, sous peine d'être traités comme perturbateurs du repos public, & comme criminels de lèze-Majesté: Enjoint à tous ceux qui pourroient être encore à Paris, de se retirer chacun chez soi, pour y vivre en sujets du Roi, & y prêter serment de fidélité entre les mains des Juges des lieux: Supprime, & abolit toutes les processions & fêtes instituées par rapport à la Ligue; & ordonne qu'en leur place il soit fait tous les ans à perpétuité le 22. de Mars, en mémoire de la réduction de Paris, une procession solemnelle, où le Parlement en robes rouges assistera.

Le Roi célèbre les Pâques à Paris avec un grand concours de peuple.

Le même jour Jean l'Huillier, Prevôt des Marchands, fut créé Président surnuméraire de la Chambre des Comptes, en consideration des services qu'il avoit rendus par rapport à la réduction de Paris. Sur ces entrefaites, le Roi étant allé à la chasse, se rendit à S. Germain en Laye, pour y voir Madame Catherine sa sœur, qui, selon qu'on l'avoit résolu, ne devoit venir à Paris qu'après les fêtes de Pâques. Car comme cette Princesse étoit Protestante, & qu'elle faisoit souvent prêcher des Ministres chez elle, où tout le monde étoit admis sans distinction, il y avoit lieu de craindre que les Parisiens, si bien disposés d'ailleurs à l'égard du Roi, n'en prissent quelque ombrage, & que cet objet ne troublât la dévotion du peuple pendant la Semaine sainte. Trois jours après, le Roi revint à Paris, & assista l'après-midi, au milieu d'une grande foule de peuple, à la cérémonie de l'absoute dans la cathédrale, où l'Archévêque de Bourges prêcha. Le lendemain Sa Majesté, selon l'usage de tous les Rois, célébra la Cène, lava les pieds de treize pauvres enfans, les servit à table, & leur donna l'aumône lui-même. Le peuple, qui étoit accouru en foule à ce pieux spectacle, admiroit & adoroit alors, pour ainsi dire, ce même Prince, qu'il avoit peu de tems auparavant si haï & si détesté. Le jour de Pâques Sa Majesté, après l'Office, toucha publiquement, conformément à un ancien usage, dans la cour du Louvre, six cens soixante pauvres, malades des écroüelles, & dans sa chambre elle toucha trente autres personnes d'une condition plus honnête.

Le lendemain des fêtes, Madame Catherine vint à Paris, & alla loger dans

dans le Palais de la Reine. Le jour suivant, les membres fidèles du Parlement siégeant à Tours, conduits par Gilles de Souvré, arriverent à Paris. D'Amours étant allé au-devant d'eux par ordre du Roi jusqu'à Estampes, y fit un compliment au premier Président de Harlai, dans lequel, déplorant le malheur des circonstances passées, il fit l'éloge de la fermeté de ce Magistrat, & lui promit de le respecter désormais, & d'être toûjours uni à lui pour le bien de l'Etat. D'O alla recevoir le Parlement à Lonjumeau, à la tête d'un détachement de Cavalerie, pour l'accompagner de-là jusqu'à Paris. Ce Seigneur tâcha de justifier auprès du premier Président le rétablissement précipité des membres rébelles du même Parlement. Il dit, que c'étoit une grace que la bonté du Roi n'avoit pû refuser à leurs larmes. Peu de-tems après, Charles de Bourbon Comte de Soissons se rendit à la Cour avec une grande suite. Il y arrivoit chaque jour de toutes les parties du Royaume une grande quantité de Seigneurs, dont les uns avoient toûjours été fidèles au Roi, & les autres avoient été depuis peu reçus en grace.

Les membres du Parlement siégeant à Tours arrivent à Paris.

Cependant on faisoit souvent des plaintes à Sa Majesté au sujet de plusieurs Prêtres & Moines, qui refusoient encore de prier Dieu publiquement pour lui, & de donner l'absolution, dans le Tribunal de la pénitence, à ceux qui suivoient son parti. C'est pourquoi l'Archévêque de Bourges, en présence des Evêques de Nantes, de Maillezais & d'Angers, & de quelques autres Prélats, assembla dans le palais de l'Evêque de Paris, qui étoit alors à Rome, tous les Curés de la ville & leurs Vicaires, & leur exposa ce qui se passoit à ce sujet. Il leur fit voir par l'autorité de l'Ecriture, que ceux qui se comportoient ainsi, commettoient un grand péché, & étoient dans une grande erreur; parce que le Roi étoit légitimement réconcilié avec l'Eglise, quoiqu'il n'eût pas encore reçu l'absolution du Pape: Qu'il n'avoit pas tenu & qu'il ne tenoit pas encore à lui qu'il ne la reçût. Il les exhorta donc à prier Dieu pour Sa Majesté, sans quoi on espéroit vainement de joüir de ce précieux repos que S. Paul nous dit d'espérer.

Discours de l'Archévêque de Bourges aux Curés de Paris.

Jaques d'Amboise, Recteur de l'Université, assembla les quatre Facultés, de Théologie, de Droit, de Médecine & des Arts, dans le college de Navarre. Parmi ces Docteurs il se trouva cinquante quatre Théologiens, qui formerent le Décret touchant l'obéïssance dûë au Roi, afin que ceux qui, par leurs folles opinions, avoient levé les premiers l'étendart d'une injuste & coupable rébellion, fussent dans la suite des premiers à donner aux peuples l'exemple d'une soûmission parfaite, & à leur en préscrire l'obligation indispensable. Ils declarerent donc, qu'ayant invoqué le S. Esprit, & imploré l'intercession de la Sainte Vierge & des autres Saints, ils avoient examiné & pesé le sens de ces paroles du Prince des Apôtres, qui nous ordonne de *craindre Dieu, d'honorer le Roi, d'être soûmis aux créatures humaines, par rapport à Dieu, soit au Roi comme au maître souverain, soit à ses Officiers qu'il a revêtus de sa puissance, pour la punition des méchans & la recompense des bons* (1). Enfin, après une mûre déliberation, & après avoir

Décret de la Faculté de Théologie de Paris, en faveur du Roi.

(1) 1. Epitre de S. Pierre Ch. II.

HENRI IV. 1594.

voir rendu graces à Dieu & à tous les Saints, de la conversion éclatante du Roi, & de son zèle ardent pour l'Eglise notre sainte Mere, duquel ils étoient témoins oculaires, & de l'heureuse réduction de la ville de Paris sous son obéïssance, ils declarerent, que tous les membres des quatre Facultés, sans en excepter un seul, jugeoient & décidoient que Henri étoit vrai & légitime Roi, Seigneur & héritier naturel des Royaumes de France & de Navarre, suivant les loix fondamentales de ces Royaumes, dont tous les sujets devoient lui rendre librement, & de leur plein gré, l'obéïssance, selon la volonté de Dieu; quoique les ennemis de cet Etat eussent jusqu'ici empêché le S. Siége de l'admettre à sa communion, & de le reconnoître pour fils aîné de l'Eglise; étant notoire qu'il n'avoit pas tenu & qu'il ne tenoit pas encore à lui que le S. Pere n'en usât autrement à son égard: Qu'ainsi considerant ce que dit S. Paul, que *toute Puissance vient de Dieu, & que ceux qui résistent à la Puissance, résistent à l'ordre de Dieu, & se perdent*, (1) ils se soûmettoient de cœur & de bouche, & promettoient une fidélité éternelle, avec la grace de Dieu, à Henri IV. du nom, Roi très-Chrétien, leur souverain Seigneur & Roi légitime: Qu'ils étoient résolus de lui obéïr toûjours, & de verser leur sang pour lui, pour la conservation de l'Empire François, & pour la tranquillité de la capitale; renonçant à toute societé, & à toute Ligue, tant au dedans qu'au dehors du Royaume: Qu'ils étoient d'avis qu'on fît des prieres publiques & particulieres pour lui & ses Officiers: Qu'enfin l'Université declaroit tous ceux qui pensoient autrement, retranchés dès-lors de son sein, & indignes de participer à ses droits & privileges, & qu'elle les regardoit comme ses ennemis publics & particuliers. Il firent tous ce serment sur les saints Evangiles; & après en avoir dressé un acte, ils y apposerent le sceau de l'Université. Cela se passa le 22. d'Avril.

Les Jésuites & les Capucins persistent seuls dans la rébellion.

Il ne restoit plus à Paris de tous les Ordres Religieux, que les Jésuites & les Capucins, qui se croyant dispensés de l'obligation de se soûmettre au Roi, prétendoient qu'il faloit attendre que le Souverain Pontife eût parlé: par cette raison frivole ils refusoient de prier Dieu pour le Monarque, & de le reconnoître comme leur Prince légitime. Cette conduite des Jésuites donna lieu à l'Université de renouveller contre leur Societé le procès suspendu depuis si long-tems. Les Chartreux, menacés de la saisie de leur temporel, & sollicités d'ailleurs par les Docteurs de l'Université, se soûmirent enfin, mais avec peine.

On bannit de la ville quelques Théologiens factieux.

Pour la sûreté de Paris, outre Varade & Aubry, on engagea & l'on obligea à sortir de la ville, Pelletier, Curé de Saint-Jaques; Jaques de Cueilly, Curé de S. Germain; Jean Hamilton, Curé de S. Côme; Jean Boucher, Curé de S. Benoît; Guarin, Cordelier, & Guillaume Roze, Evêque de Senlis. Celui-ci avoit promis, la veille de l'entrée du Roi dans Paris, en prêchant dans l'église de S. André des Arcs, en présence du Cardinal de Plaisance, qu'il prouveroit le lendemain que le Prince de Navarre étoit bâtard, & indigne de succeder à la Couronne de France. On chassa aussi de Paris

(1) Epitre de S. Paul aux Rom. Ch. XIII.

Paris Senault, Soly, Sainction, Crucé, Josset, le Gresle, les Rolands freres, Gourlin Michel & Nicolas, Procureurs au Châtelet. René Chopin, (1) ancien & très-sçavant Avocat (presque le seul de l'Ordre des Avocats qui fût Ligueur, & qui avoit composé & publié sous son nom, dans le tems des troubles, quelques libelles contre le Roi & contre le Parlement séant à Tours) eut ordre de sortir de Paris. Mais l'estime qu'on avoit pour sa grande capacité (2), & les prieres de ses amis, firent révoquer l'ordre.

Un certain Olivier, homme orgueilleux & insolent, à qui l'on avoit confié la garde du Louvre dans le tems des troubles, après avoir dissipé tout son bien par ses debauches, avoit vendu tous les meubles de ce Palais, & en avoit consumé l'argent. Il se crut d'abord à l'abri de toute poursuite par l'amnistie qui avoit été publiée: voyant néanmoins qu'on le recherchoit, il jugea à propos de s'enfuir.

Réduction de plusieurs autres villes.

De Roüen, &c.

La nouvelle de la réduction de Paris ébranla plusieurs villes, d'ailleurs lasses de la guerre, qui, ou d'elles-mêmes, ou à la sollicitation de leurs Gouverneurs, rentrerent dans leur devoir. André de Brancas Sieur de Villars, qui, deux ans auparavant, avoit défendu la ville de Rouen avec beaucoup de gloire contre le Roi qui l'assiégeoit, traita alors avec Sa Majesté, par l'entremise de Maximilien de Bethune Sieur de Rosny. Par ce traité il obtint la charge d'Amiral, avec le gouvernement de Roüen & du païs de Caux, & une somme considerable d'argent, qu'en partie on lui donna, & qu'en partie on lui permit de lever sur la Province. Outre la ville de Roüen, dont il étoit Gouverneur pour la Ligue, il étoit encore maître du Havre, de Montivillier, de Harfleur, du Ponteau-de-mer & de Verneuil. Le Roi reçut toutes ces villes sous son obéïssance, à-peu-près aux mêmes conditions qu'il avoit reçu les autres, & donna à ce sujet un Edit, qui fut enregistré au Parlement de Roüen le 26 d'Avril. Peu de tems auparavant le Duc de Montpensier avoit reçu les soûmissions de la ville de Honfleur, & François de Fontaine-Martel, qui étoit Gouverneur de Neufchâtel au païs de Caux (3), étoit convenu de rendre cette place au Roi. Les membres du Parlement de cette Province, qui pendant tout le tems de la guerre avoient tenu leur siége à Caën au nom du Roi, furent aussi-tôt rappellés à Rouen, où Claude Groulard, premier Président, prononça un discours très-solide & très-éloquent au sujet de la réünion.

d'Abbeville.

Dans le même tems la ville d'Abbeville, située à l'embouchure de la Som-

(1) *René Chopin*] Si, comme le dit le P. le Long pag. 875. de sa Bibliothèque Historiqué, Chopin mourut en 1606. quelle raison peut avoir eu M. de Thou, pour ne point parler de la mort d'un homme qui a tant écrit? Le Duchat.

(2) Un certain respect qu'on eut pour sa vieillesse, & les prieres de ses amis, firent revoquer l'ordre. Cependant on l'obligea encore d'achêter cette grace par un nouvel écrit qu'il fit imprimer, & où il chanta la palinodie. Ce nouvel ouvrage ne lui fit pas plus d'honneur que les fades productions qui lui avoient attiré la haine publique. On plaignoit auparavant sa disgrace, & cette derniere démarche ne servit qu'à le rendre ridicule. Un certain Olivier &c. *MSS. du Roi & de Mrs. de Sainte-Marthe, Dupuy & Rigault.*

(3) Proprement au païs de Brai, qui fait partie du païs de Caux.

HENRI IV. 1594. Somme, & qui tient, pour ainsi dire, la ville d'Amiens dans ses fers, donna l'exemple à plusieurs autres. Celui qui étoit le Mayeur de la ville cette année (on y appelle ainsi le Magistrat créé par les bourgeois) & le Sieur de Thesy (l'un & l'autre fort opposés à la faction du Duc d'Aumale, Gouverneur de Picardie pour la Ligue) & Nicolas de Franc, Valet de Chambre du Roi, contribuerent beaucoup à la réduction de cette ville; sur-tout ce dernier, qui étoit natif d'Abbeville, & que le Roi y avoit envoyé à cet effet. Les bourgeois s'étant assemblés, députerent Thesy, le Lieutenant criminel & quelques autres habitans, pour supplier le Roi de leur pardonner, & pour obtenir la conservation & la confirmation de leurs anciens privileges, libertés & immunités, comme ils en avoient toûjours joüi ci-devant, sans en abuser. Le Roi leur accorda leur demande le 26. d'Avril à S. Germain en Laye, & donna même des éloges à leur fidélité; mais il n'y eut point d'Edit en leur faveur.

De Troyes. De Meigneux, Gouverneur de Montreuil sur mer en Picardie, place fortifiée, obtint les mêmes conditions pour cette ville, & ensuite pour tous ceux de la Province, mais sans Edit. Sur ces entrefaites, il y eut une émeute à Troyes, dont Charles de Lorraine Prince de Joinville, frere du Duc de Guise, étoit Gouverneur: comme il n'y avoit point de garnison dans cette ville, les bourgeois n'eurent pas de peine à en chasser le Prince. Joachim de Dinteville, Lieutenant général de la Province, fut en même tems appellé dans la ville, pour en prendre le gouvernement au nom du Roi. On fit en leur faveur un Edit, qui fut enregistré au Parlement le dernier jour d'Avril, dans lequel, outre les conditions contenuës dans la plûpart des autres, on abolissoit l'horrible massacre commis quatre ans auparavant, le 17. de Septembre jour de S. Lambert, à l'égard de Saultour, des autres prisonniers de guerre, & d'un grand nombre de citoyens innocens; on défendit d'en poursuivre la réparation en justice, & aux Procureurs du Roi de faire aucune procedure à ce sujet.

De Sens. Dans le même tems on traita avec la ville de Sens, qui avoit été jusqu'alors au pouvoir de Gaspard de Lentage Sieur de Bellan, Gentilhomme de la Province très-brave. Quoique le Roi eût accordé à cette ville le privilege de n'avoir ni Commandant, ni soldats en garnison, les bourgeois demanderent néanmoins eux-mêmes, à cause de la circonstance des tems, que tant que la guerre dureroit, Bellan commandât dans la ville.

De Riom. Celle de Riom en Auvergne se soûmit d'elle-même au Roi, après avoir publié un Manifeste, où les habitans, par le conseil de Jean de Beaufort Marquis de Canillac, & de son parent Jean-Claude de Beaufort Vicomte de Pontchâteau, declarerent, qu'ils n'avoient suivi le parti de la Ligue que pour l'intérêt de la Religion, & que ce motif ne subsistant plus, ils se soûmettoient à Sa Majesté d'autant plus volontiers, que les Auvergnats avoient toûjours été extrémement satisfaits de la domination des Princes de la maison de Bourbon.

D'Agen, de Villeneuve, &c. Le mois suivant, les villes d'Agen, de Villeneuve, de Marmande, & autres de ce païs-là, qui étoient occupées par les Seigneurs de la Ligue, députerent au Roi, & obtinrent à-peu-près les mêmes conditions. L'Edit à ce sujet

fut

fût vérifié au Parlement de Bourdeaux, le 16. de Juin. Ce fut dans ce même mois que la ville de Poitiers se soûmit au Roi. Elle obtint des conditions très-honorables, par l'entremise de Scévole de Sainte-Marthe, Trésorier de France, homme très-vertueux, très-sçavant, excellent Poëte, & extrêmement habile dans le maniement des affaires. Autant qu'il avoit toûjours été opposé à la Ligue, autant son frere Louis en avoit été zèlé partisan. Comme il contribua beaucoup dans la suite à faire rentrer la ville de Poitiers dans son devoir, le Roi, pour le recompenser, le fit Lieutenant général du Présidial de cette ville. Les deux freres ayant été députés par les habitans, vinrent au camp devant Laon (car le Roi assiégeoit alors cette place) pour prêter serment de fidélité à Sa Majesté, au nom de leurs concitoyens. Le Roi, ravi qu'une ville de cette importance, & si éloignée, se fût soûmise, les reçut très-bien, & donna en leur faveur un Edit qui fut vérifié le 4. de Juillet. La Cour, par son Arrêt d'enregistrement, excepta du pardon accordé aux habitans de Poitiers, ceux qui avoient trempé dans le détestable parricide du feu Roi, ou qui avoient conspiré contre la vie du Roi regnant. Cet Edit rétablissoit l'exercice de la Religion Catholique, Apostolique & Romaine à Niort, à Fontenai, à la Rochelle, & dans les autres lieux de ce diocèse où il avoit été interrompu. Par ce même Edit, on abolissoit nommément la mémoire de l'action des habitans qui avoient détruit le château de la ville, & on leur promettoit de n'y point construire de citadelle. On créa un Gouverneur de la ville, & on convint avec le Duc d'Elbœuf, que ce seroit lui qui seroit revêtu de ce gouvernement. On tint au reste ce traité secret pendant quelque tems, parce qu'au cas que le Duc de Mayenne se soûmît dans un certain terme, comme on croyoit avoir lieu de l'espérer, le Duc d'Elbœuf souhaitoit d'etre compris dans l'Edit qui lui seroit accordé. Cependant comme ce chef de la Ligue ne se pressoit pas de faire son accommodement, le Duc d'Elbœuf ne jugea pas à propos d'attendre ses délais, & ratifia enfin l'accord qu'il avoit passé avec le Roi.

HENRI IV. 1594. De Poitiers.

Après l'entrée du Roi dans la ville de Paris, le Cardinal de Bourbon (1), à qui le chagrin avoit causé une maladie mortelle, qu'on croyoit être une phtisie, vint de Gaillon à Paris dans une litiere, de peur de paroître ne vouloir prendre aucune part à la joye publique. Il alla loger d'abord à l'Abbaye de Sainte-Geneviéve, pour y respirer un meilleur air, en attendant que l'on eût meublé son palais Abbatial de S. Germain, bâti par son oncle, (2) avec une grande magnificence. Il y fut transporté quelques jours après, & il y mourut au bout de quelques mois.

Le Cardinal de Bourbon vient à Paris.

Mais avant que de continuer le récit de ce qui se passa en France jusqu'à la fin de cette année, il est à propos de délasser le lecteur, & de me délasser moi-même par la varieté des objets. Je vais donc exposer ce qui arriva cette année dans les païs étrangers. L'Archiduc Ernest, que Philippe II. avoit destiné pour le gouvernement des Païs-bas, ayant quitté l'administration

Affaires des Païs-bas.

(1) Frere du Comte de Soissons. *MS. du Roi.*
(2) Par le Cardinal son oncle. *MS. du Roi.*

HENRI IV. 1594.

tion des affaires en Hongrie, & ayant pris congé de l'Empereur Rodolphe son frere, s'étoit mis en chemin l'année precedente. Il avoit été magnifiquement reçu dans tous les lieux où il avoit passé, à Nuremberg, à Wirtzbourg, & par tous les Princes & toutes les villes de l'Empire, & sur-tout à Cologne, par l'Electeur Ernest Archevêque de cette ville, son cousin. Ayant enfin pris sa route par le Luxembourg, il arriva à Namur le 19. de Janvier de cette année. Charles de Croi Prince de Chimai, Gouverneur de la Province, Dom Pedro Henriquez d'Azevedo Comte de Fuentes, & Camille Carracciolo Prince d'Avellino, vinrent au-devant de Son Altesse. Ayant séjourné deux jours à Namur, il continua sa route, & vint dans le Brabant, où le Prince de Chimai le reçut à Hall avec la derniere magnificence. Le 31. de Janvier il arriva enfin à Bruxelles, où il fit son entrée en cérémonie, comme Gouverneur & Prince désigné des Païs-bas, au milieu des arcs de triomphe dressez de tous côtés, & ornés d'inscriptions & de devises à la loüange de la maison d'Autriche. Edoüard-Fortunat Marquis de Bade, Philippe de Croi Duc d'Arschot, le Comte de Fuentes, & Pierre-Ernest Comte de Mansfeld, furent présens à cette cérémonie, avec les Princes de Chimai & d'Avellino. Le détail en a été écrit par quelques Auteurs, que l'on peut consulter.

L'Archiduc Ernest entre en triomphe à Bruxelles.

Trois jours se passerent dans les festins, les spectacles & les fêtes, après quoi on fit publiquement la lecture des Lettres-patentes du Roi Philippe en faveur de l'Archiduc Ernest. Alors le Comte de Mansfeld, qui, en attendant l'arrivée de ce Prince, avoit gouverné avec un pouvoir absolu les Païs-bas, se dépouilla de toute son autorité, & la remit à l'Archiduc.

Assemblée où l'on delibere sur les moyens de soulager le peuple.

On fit ensuite une Assemblée des Seigneurs Flamans & des Généraux d'armée, & l'on delibéra sur les moyens de soulager le peuple ruiné par la guerre, de diminuer les impôts, ou au moins de les lever de manière que le peuple, autant que la confusion des affaires le pourroit permettre, fût moins accablé. On nomma, pour examiner cette affaire, Valentin de Pardieu Sieur de la Mothe, le Prince d'Avellino, les Colonels Emanuel de Vega & Dom Diegue de Pimentel, avec Etienne d'Ibarra, Secretaire. Ils donnerent leur avis par écrit. L'Archiduc ayant approuvé leur plan, voulut que Pimentel partît pour aller trouver Sa Majesté Catholique, & appuyer le projet. Mais Pimentel ne fut renvoyé dans les Païs-bas que long-tems après ; ensorte que cette sérieuse & importante delibération ne fut d'aucune utilité aux Flamans, ou ne les soulagea que très-médiocrement.

Charles de Mansfeld assiége & prend la Capelle.

Sur ces entrefaites Philippe, sollicité par Monpesat & fortement pressé par le Pape, donna ordre à l'Archiduc d'envoyer sur la frontiere de France le plus de troupes qu'il lui feroit possible, pour appuyer la Ligue. On leva donc deux armées, qui, separées l'une de l'autre, étoient assez foibles. L'une fut envoyée dans le Brabant: Charles de Mansfeld conduisit l'autre à Landrecy, où ayant demeuré quelques jours, il alla enfin camper dans le païs de Tierache, près de la Capelle, place apartenant à la France & peu éloignée de Guise. La Capelle est forte par son assiéte naturelle, étant située

située dans une plaine qui n'est commandée par aucune colline, munie de quatre bons bastions, & entourée d'une muraille, d'un rempart, & d'un fossé très-large & très-profond. Malissy commandoit alors dans la place. Les ennemis prirent d'abord le chemin couvert, qui étoit bien fortifié. Ils attaquerent ensuite un ouvrage qui retenoit l'eau dans le fossé à une très-grande hauteur, & s'en étant rendus maîtres, ils saignerent le fossé & le mirent à sec; ce qui facilita le moyen de s'approcher de la muraille. Alors on dressa les batteries contre le ravelin, que le canon vint à bout de renverser.

Henri IV. 1594.

Plusieurs d'entre les assiégeans ayant été envoyés pour reconnoître la bréche, Jerôme Saibante, de Verone, Sergent-major du Comte de Mansfeld, courut un grand danger. Le lendemain qui étoit le 8. de Mai, douze gros canons battirent en bréche, sans discontinuer. Comme les assiégés ne pouvoient tenir contre un feu si violent, ils ne parurent point sur le rempart. Il arriva alors, qu'au son du tambour, qui fut battu par méprise (comme les Historiens Italiens l'ont écrit) les assiégeans monterent confusément à l'assaut, & furent vigoureusement repoussés: la plûpart furent tués, & plusieurs étouffés dans le bourbier du fossé. Ils perdirent dans cette action quatorze Capitaines, entr'autres, Jean fils de Cosme, Decio Mormile, Octave fils de Thomas, & Jaques Rastello, qui servoient sous le Prince d'Avellino. Les assiégés perdirent aussi beaucoup de monde, & eurent plusieurs blessés. Le fossé étant presque tout comblé de ce côté-là, les assiégés eurent peur, que si on donnoit un second assaut la place ne fût forcée. Malissy ne crut donc pas devoir attendre plus long-tems à capituler; il obtint que la garnison sortiroit avec ses armes, vie & bagues sauves. Le Roi fut très-irrité de la prompte reddition d'une place qu'il croyoit devoir tenir assez long-tems, pour que le Maréchal de Bouillon pût la venir secourir avec l'armée qu'il commandoit.

L'Archiduc Ernest écrit & envoye des députés aux Etats Généraux.

Pendant le siége de la Capelle, sous prétexte de vouloir réconcilier Marie de Brimeu Comtesse de Meghen avec le Prince de Chimai son mari, on prit un sauf conduit des Etats Généraux des Provinces-Unies, & l'Archiduc Ernest leur envoya Othon Hartius & Jerôme Koemans, deux Jurisconsultes, auxquels les Etats donnerent audience à la Haye le 12. de Mai. On fit la lecture des lettres de l'Archiduc, qui témoignoit l'affection & les intentions favorables qu'il avoit pour les Provinces-Unies: c'étoit pour cela, à ce qu'il disoit, qu'il avoit quitté l'Empereur & ses autres freres, qu'il s'étoit éloigné de sa patrie, & qu'il avoit renoncé à un gouvernement très-considerable, afin de soulager, par sa présence & par ses soins, un païs qui depuis long-tems étoit exposé aux plus grandes calamités. Il ajoûtoit, qu'ils devoient se souvenir de l'état heureux dont ils étoient déchus par les troubles qu'ils avoient excités, & par leur rébellion: Que lorsqu'ils étoient soûmis à la maison de Bourgogne, & ensuite à celle d'Autriche, leurs villes étoient bien plus opulentes: Qu'ils faisoient alors des traités avec leurs voisins; que leur commerce étoit florissant; qu'ils envoyoient librement leurs vaisseaux en Portugal & dans tous les ports d'Espagne; qu'ils étoient même en état de donner la loi à toutes les villes voisines, par

HENRI IV. 1594. leurs richesses, leurs flotes & leurs soldats: Que la Flandre épuisée par ses guerres intestines avoit perdu tous ces précieux avantages; ce qu'on ne pouvoit considerer sans verser des larmes: Que plein de zéle pour leur repos & leur bonheur, il les conjuroit de mettre bas toute défiance, & de prendre de justes mesures pour établir entre l'Espagne & eux une union durable, capable de les rendre aussi heureux qu'ils l'étoient autrefois: Que les succès que leur rebellion avoit eus ne devoient point les éblouïr: Que ces sortes de prospérités n'étoient point solides: Que les évenemens de la guerre étoient toûjours incertains, la victoire inconstante, & la fortune légere & trompeuse; que plus même ses faveurs étoient grandes, plus on devoit s'en défier: Qu'enfin les guerres civiles ruinoient l'Etat le plus florissant: Qu'il leur conseilloit donc de songer à la paix, & de se persuader qu'ils devoient beaucoup plus compter sur la parole d'un Prince bien intentionné en leur faveur, que sur les caprices d'une fortune volage.

Discours des députés. Les députés, qui avoient d'amples pouvoirs pour traiter de la paix au nom de l'Archiduc, furent ensuite entendus. Ils s'efforcerent dans leur discours d'écarter tout sujet de défiance, & de porter les Etats à ne point avoir égard au passé dans l'affaire présente. Ils dirent que chaque chose avoit son tems; que la défiance étoit quelquefois de saison; mais qu'elle ne l'étoit plus, lorsque les haines étoient rallenties, que les esprits étoient calmés, & que les deux partis étant également las de la guerre, trouvoient l'heureuse occasion de la finir: Que les affaires humaines avoient leurs symptomes, comme les maladies naturelles, & que les personnes prudentes devoient les observer avec attention, pour appliquer à propos les remedes convenables: Que le Soleil & les autres astres avoient un cours certain & regulier, que rien ne pouvoit alterer; mais qu'il n'en étoit pas de même de l'esprit humain, sujet à des vicissitudes continuelles: Que jamais les Princes, les Peuples, les Républiques, qui suivoient les regles de la sagesse, n'avoient refusé, après les guerres les plus sanglantes, d'écouter des propositions de paix: Qu'il faloit de plus considerer ceux avec qui on en traitoit: Que les Etats auroient affaire à Son Altesse, qui étoit d'une maison si puissante & si illustre; maison auguste, qui avoit donné à la Chrétienté tant d'Empereurs, non par le droit de leur naissance (droit qui confond les bons & les mauvais Princes) mais par le choix libre des Electeurs & de tous les Etats de l'Empire: Que les Etats devoient se ressouvenir de l'Empereur Maximilien, Prince si respectable pour sa moderation & pour son équité, qui par tant d'ambassades & de conférences avoit fait voir combien il avoit à cœur les intérêts des Provinces-Unies: Que les Etats devoient attendre de l'Archiduc son fils les mêmes sentimens à leur égard: Qu'ils demandoient donc que ces mêmes Etats deliberassent sur le parti qu'ils avoient à prendre, pour le repos & la tranquillité de leur patrie.

Réponse des Etats Généraux. Les Etats répondirent par un écrit fort long, & semé de reproches amers. Après avoir fait les remercîmens qui sont de stile en ces occasions, ils disoient dans leur écrit: Qu'ils avoient été forcés de prendre les armes, pour secoüer le joug insupportable des Espagnols, pour affranchir les Flamans de

la

la tyrannie de ces maîtres, également superbes & cruels, qui vouloient dominer sur leurs consciences, & leur ôter les biens & la vie; & pour maintenir enfin leur liberté, leurs franchises & leurs privileges: Que comme Dieu leur avoit toûjours été favorable jusqu'alors, ils espéroient que sa bonté les protegeroit jusqu'à la fin, dans une guerre qu'ils avoient entreprise par de si justes motifs, & continueroit d'inspirer aux Princes voisins de les secourir de leurs conseils, de leur troupes & de leur argent, pour une cause qui leur étoit en quelque sorte commune avec eux: Qu'ils prenoient Dieu & les hommes à témoins, qu'il n'avoit pas tenu à eux qu'on n'eût dès le commencement prévenu tous les maux arrivés dans la suite: Qu'ils avoient dans cette vûë envoyé des députés en Espagne; mais que, contre le Droit des Nations, on avoit maltraité & fait mourir ces députés: Que lorsque la guerre eut été allumée, les Espagnols & leur sanguinaire tribunal avoient été si cruels, qu'ils faisoient mourir sur le champ quiconque tomboit entre leurs mains, & sur-tout ceux qui avoient témoigné plus de zèle pour la liberté de leur patrie: Que voyant qu'on usoit de représailles à leur égard, & que les Flamans n'étoient pas moins ardens pour le salut de leur patrie, que les Espagnols pour la ruine de la Flandre, ils avoient enfin mis des bornes à leur barbare inhumanité, & avoient eu recours aux artifices & aux supercheries: Qu'ils avoient séduit sans peine les esprits simples des Hollandois & des Zelandois, après la paix de 1574: Qu'ils avoient ensuite pillé Anvers & assiégé Leiden; siége qu'ils avoient pourtant abandonné honteusement d'eux-mêmes, ainsi que toute la Hollande, frapés sans doute de la crainte d'un Dieu vengeur: Qu'ils avoient ensuite essayé vainement de surprendre Utrecht: Que le premier traité de pacification n'ayant point été observé, il y avoit eu une autre conférence à Breda, par l'entremise de l'Empereur Maximilien, qui crut qu'on agissoit de bonne foi, & qui s'apperçut à la fin qu'on le trompoit: Que pour tout fruit de ce nouveau traité, les Espagnols avoient assemblé des troupes, & étoient venus attaquer les Flamans, qui ne s'attendoient à rien moins: Qu'ils avoient pris les villes de Buren, de Leerdam, d'Oudewater, de Schoonhoven, & de Bommené, & avoient reduit à l'extrémité la ville de Ziriczé (1): Que l'orgueil & l'insolence des Espagnols, après ces succès, avoient paru si insupportables aux Flamans, que par un Décret de l'Assemblée des Etats, ils les avoient enfin declarés ennemis de la patrie: Que l'union avoit été résoluë; & qu'en 1576. la pacification de Gand avoit été jurée & ratifiée en apparence par le Roi Catholique en Espagne; mais que les lettres d'Escovedo avoient fait voir la mauvaise foi de ce Prince: Qu'aussi-tôt que Jean d'Autriche étoit arrivé dans les Païs-bas, la guerre avoit recommencé, au mépris des traités, avec plus de fureur qu'auparavant, & que le Baron de Selles ayant apporté d'Espagne de nouveaux ordres, qui furent publiés à Malines, on avoit découvert alors des traits horribles de la perfidie des Espagnols: Que l'année suivante on avoit fait un traité à Louvain, dans lequel il étoit aisé de voir quel avoit été

HENRI IV. 1594.

(1) Dans l'Isle de Schowen.

HENRI IV. 1594. été le but de l'Espagne: Que la conférence de Cologne, où tant de députés s'étoient rendus, n'avoit produit aucun effet; si ce n'est que les Espagnols avoient tâché de séduire ceux du Hainaut & de l'Artois, & avoient enfin mis le siége devant Maastricht: Que c'étoit dans les mêmes vûës, & avec la même mauvaise foi, qu'il y avoit eu deux ans après une conférence, où les Ambassadeurs de la Reine Elisabeth avoient même été appellés: Que pendant ce tems-là on préparoit en Espagne cette formidable flote contre l'Angleterre, que le Tout-puissant avoit dissipée de son soufle: Que les choses étoient demeurées en cet état jusqu'en l'année 1591: Que les Espagnols avoient plusieurs fois envoyé des armées en France, qui avoient fait voir que ces tyrans cruels n'étoient pas seulement alterés du sang des Flamans; mais qu'ils étoient encore dévorés d'une ambition insatiable, & que la France étoit l'objet de leur haine: Que par cette conduite ils avoient fait connoître qu'ils ne perdoient point de vûë le projet de la Monarchie universelle, projet ambitieux qu'ils rouloient dans leur esprit depuis si long-tems.

„ Car pourquoi, ajoûtoient-ils, ont-ils proposé le mariage de l'Infante „ avec tant de Princes, & ont-ils, pour ainsi dire, mis impunément la „ couronne de France à l'encan? En même-tems ils ont soulevé les peuples „ en Ecosse; & par de vaines promesses ils ont excité à la revolte les Sei„ gneurs de ce Royaume, dont quelques-uns ont été punis du dernier sup„ plice. Ils se sont comportés de la même manière par rapport à l'affaire „ de l'Evéque de Strasbourg, & à l'égard des Duchés de Cléves & de Ju„ liers & de la ville Impériale d'Aix-la-Chapelle. Ils n'en ont pas agi de „ meilleure foi avec les Princes d'Italie; ce qui est manifeste par les lettres „ interceptées du Conseil d'Espagne. Au reste, continuoient-ils, quand „ même nous n'aurions jusqu'ici aucun lieu de nous défier de la bonne foi „ & de l'équité de l'Archiduc Ernest, comment pourrions-nous comp„ ter sur sa parole & sur ses promesses, tandis que nous le voyons don„ ner sa confiance, & se livrer aveuglement à des personnes qui nous sont „ très-suspectes, tels que le Comte de Fuentes, Dom Guillaume de S. „ Clément, & Etienne d'Ibarra? N'est-ce pas le Comte de Fuentes, „ qui depuis peu a donné de l'argent au Médecin Lopez, pour empoi„ sonner la Reine Elisabeth? Lopez l'a confessé lui-même, ainsi qu'Ema„ nuel-Louis de Tinoca, & Etienne d'Errera ses complices, lorsqu'ils é„ toient sur le point de subir le dernier supplice auquel ils ont été condam„ nés à Londres. Il est encore constant, qu'un certain Emanuel d'Andrada „ a été suborné par Fuentes & par Ibarra, pour empoisonner le Roi de „ France par le moyen d'un bouquet. Mais le plus autentique de ces for„ faits est l'horrible attentat de Michel Remichon, qui, avant que de mourir, „ a avoüé, qu'il avoit été envoyé avec d'autres par les Espagnols, pour assas„ siner le Prince Maurice de Nassau, & le jeune Prince Fréderic-Henri „ son frere, qui étudioit à Leiden, ou du moins pour se saisir de la per„ sonne de celui-ci, & pour le confiner dans une prison, comme on a„ voit fait autrefois à Louvain, à l'égard du Prince d'Orange.

Ils ajoûtoient, que c'étoit donc avec raison que le Conseil d'Espagne leur étoit

étoit très-suspect, & qu'ils se défioient de tous les Espagnols: Qu'après avoir été traités par eux si inhumainement, & après avoir éprouvé tant de fois leur perfidie & leurs violences, ils ne voyoient pas qu'il fût raisonnable de reconnoître pour maîtres ceux qu'ils avoient si souvent vaincus.

HENRI IV. 1594.

Conspiration de Lopez.

Il est à propos d'expliquer ici en passant les faits contenus dans cet écrit, qui regardoient Lopez, Andrada & Remichon. Lopez, Médecin Portugais, ayant été long-tems à la Cour de la Reine Elisabeth, fut, dit-on, sollicité par Emanuel d'Andrada, intime ami de Bernardin de Mendoza, dont nous avons souvent parlé, & par Rodrigue Marce. Andrada lui promit de très-grandes recompenses de la part de Christophle de Mora, un des principaux membres du Conseil de Philippe II, s'il vouloit rendre service à Sa Majesté Catholique; c'est-à-dire, s'il vouloit empoisonner la Reine. Lopez y consentit, & depuis ce tems-là il entretint secretement commerce de lettres avec le Comte de Fuentes & d'Ibarra, qui étoient à Bruxelles. Les lettres étoient portées par Andrada & Tinoca, qui alloient souvent de Bruxelles à Londres, & de Londres à Bruxelles. Lopez se servoit aussi du ministere d'Etienne d'Errera de Gama, qui avoit été dépouillé de tous ses biens, pour avoir suivi le parti du Roi Antoine (1), & étoit venu à Bruxelles dans l'espérance de les recouvrer. Lopez, avant que d'exécuter son crime, voulut toucher les 50000. écus qui lui avoient été promis, & traîna l'affaire en longueur. Pendant ce tems-là on intercepta des lettres de Fuentes & d'Ibarra, écrites au moins de Décembre dernier. Sur ces lettres on arrêta Lopez, Errera & Tinoca, qui ayant avoüé le fait tel que je viens de le rapporter, furent condamnés & exécutés à Londres, comme criminels de haute trahison. On publia un écrit concernant leurs aveux. On lisoit dans cet écrit, qu'Etienne d'Ibarra avoit suborné, pour le même dessein, un certain Edmond d'Yorck, cousin-germain de ce Roland qui avoit livré par trahison le fort de Zutphen aux ennemis, Richard William, & un jeune-homme nommé Jaques: Qu'ils avoient été sollicités d'exécuter ce noir attentat, par Guillaume de Stanley, par le Jésuite Holt, par Thomas Throckmorton, par Hugue Owen, par Gilfort (2) & Wortington, par Charles Paget, Edouard Garet, Michel Moody & Tipping: Qu'on avoit promis 40000. écus aux assassins; & que suivant le projet dressé par le Cardinal Alan, Ferdinand Strange, héritier du Comte de Derby, devoit prendre les marques de la Royauté aussi-tôt que la Reine auroit expiré: Qu'ils en avoient fait parler à Strange par Richard Heth, Gentilhomme de la Province de Lancastre; mais que Strange ayant eu horreur de cet affreux projet, avoit fait arrêter Heth, qui avoit eu pour cela la tête tranchée.

Conspiration de Remichon.

Voici maintenant ce qui regarde Remichon. Il étoit né dans un village près de Namur, & avoit été Curé d'un autre village nommé Boissiere. Ennuyé de ce métier, il en voulut faire un autre, bien différent. Il prit des lettres du Comte Floris de Barlaimont, partit de Bruxelles, & ayant passé par Louvain, par Diest & par

(1) Celui qui disputa la couronne de Portugal à Philippe II, après la mort du Cardinal Roi.
(2) Cambden met *Giffart* & *Worthington*, *Professeurs en Théologie*.

HENRI IV. 1594.

par Herentals, il arriva à Turnhout le 10. de Mars, & fut conduit, deux jours après, par un soldat de la garnison jusqu'à Breda, sous prétexte qu'il venoit pour informer les Etats Généraux d'un projet que les ennemis avoient formé de surprendre cette ville. Ayant été interrogé par le Commandant, nommé Heraugiere, il varia dans ses réponses; ce qui l'ayant rendu suspect, on l'envoya à la Haye, où il fut mis en prison. Il tâcha alors de s'étrangler avec ses jarretieres: il avoit le cou sanglant, & respiroit à peine, lorsqu'on le surprit dans cet état. Appliqué à la question & interrogé, il avoüa dans les tourmens & après la question, que le Comte de Barlaimont lui avoit donné de l'argent pour assassiner le Prince Maurice de Nassau, avec son frere qui étoit étudiant à Leiden; ainsi que les Conseillers d'Etat Sainte-Aldegonde, Leonin & Barneveld, par le moyen de quelques assassins qu'on devoit incessamment envoyer pour se joindre à lui: Qu'on lui avoit déja compté deux cens thalers, & qu'on lui avoit promis la somme de 15000. écus d'or, dès qu'il auroit fait son coup: il ajoûta que ce complot ne s'étoit pas tramé à l'insçû de l'Archiduc Ernest.

Les députés ne peuvent rien obtenir des Etats Généraux.

Les députés demanderent avec instance, au nom de l'Archiduc, que le fait horrible qu'on lui imputoit, fût approfondi, comme intéressant extrêmement l'honneur de ce Prince: ils soutinrent qu'aucun Prince de la maison d'Autriche n'avoit jamais eu recours à des moyens si lâches, & qu'ils étoient incapables de tremper dans un crime si énorme. Ensuite ils demanderent de deux choses l'une: ou que le prisonnier fût transféré sous bonne escorte à Bruxelles ou à Anvers, avec des députés des Etats qui l'accompagneroient, qu'on y examineroit l'affaire, qu'on renvoyeroit ensuite le criminel dans le lieu dont on conviendroit, & qu'on le remettroit entre les mains des Etats: ou bien qu'on expédiât un sauf-conduit au Comte de Barlaimont, pour se rendre à Breda, avec d'autres personnes que Son Altesse nommeroit, pour convaincre le prisonnier de mensonge & d'imposture. Mais les Etats ne voulurent accorder aucune de ces deux choses; Remichon fut bien-tôt après condamné à mort, & exécuté le 30. de Juin. On rendit publique la sentence, avec la procedure qui chargeoit l'Archiduc Ernest. Les députés furent ainsi renvoyés sans avoir rien conclu.

Suite de la guerre des Païs-bas.

Cependant la guerre étoit très-allumée dans la Frise. François Verdugo étoit toûjours attaché au siége de Coevorden, & ceux de Groningue faisoient tous leurs efforts pour se délivrer de l'inquiétude que leur causoient les garnisons des places voisines. Ils attaquerent le 12. de Février, pendant la nuit, la ville de Delfziel (1), située sur le golfe de Groningue. Ils monterent sur une levée qui étoit sans fossé, s'approcherent du fort, scierent sans faire de bruit la palissade, & se rendirent maîtres de ce fort. La garnison de la ville se mit alors en devoir de les chasser: le combat fut long-tems douteux; mais un vaisseau qui étoit dans le port ayant fait des décharges sur eux, ils furent enfin contraints de se retirer, avec

(1) Ou *Delf-zyl-Schans*, située à l'embouchure du Damster-Diep, dans la riviere d'Ems.

vec plus de trente chariots chargés de leurs morts. La perte de la garnison fut moins considerable; elle ne perdit qu'un vieux Sergent & quinze soldats.

Affaires de Frise.

D'un autre côté Guillaume de Nassau, Gouverneur de la Province de Frise pour les Etats, avoit équipé une escadre à Zoltcamp, dans le dessein de recouvrer Wedde, de construire un nouveau fort dans la Boerentanghe, & de ravitailler Coevorden. Maurice voyant les forces des ennemis partagées, songea à profiter de cette circonstance. Il voulut d'abord surprendre Boisleduc; mais ce fut inutilement. Il alla ensuite attaquer Wyk, qui est vis-à-vis de Maastricht, où il n'y avoit que deux cens Espagnols de garnison. Ayant donc mis des soldats dans des bateaux, il s'avança du côté de la Frise; & ayant envoyé devant ses troupes à Arnhem, pour s'y joindre au Comte de Solms, qui y devoit conduire un regiment qu'il avoit levé depuis peu en Allemagne, il continua sa marche jusqu'à Zwol, où il avoit donné rendez-vous à toutes ses troupes, tant de Cavalerie que d'Infanterie. François Verdugo, qui étoit Gouverneur de la même Province pour le Roi d'Espagne, voyant cet orage prêt à fondre sur lui, ne sçavoit s'il devoit s'opposer aux troupes auxiliaires qui venoient d'Allemagne, ou s'il marcheroit contre le Prince Maurice. Pendant qu'il deliberoit, comme on ne s'étoit pas rendu assez-tôt maître du chemin de Lippe, le Comte de Solms continua sa route, & joignit heureusement l'armée des Etats.

L'Archiduc Ernest ayant été informé de tout par Verdugo, envoya aussitôt ordre au Comte de Fuentes, de faire marcher vers la Frise les troupes qui étoient dans le Brabant, & d'aller au secours de Verdugo. Sur ces entrefaites Maurice fit semblant de vouloir aller disputer le passage du Rhin aux troupes Espagnoles, & donna ordre à Guillaume de Nassau, son cousin, de marcher à Coevorden avec dix mille hommes de pied, deux mille chevaux, & mille chariots pour ravitailler la place, & y faire entrer de la poudre & d'autres provisions de guerre. Ces troupes s'assemblerent à Ommen le 6. de Mai. Ayant formé un bataillon quarré, & munis de chevaux de Frise, ils marcherent à Coevorden, où Verdugo & Herman Comte de Bergh étoient campés, du côté de la citadelle qui regarde Hardenberg. Mais le Prince Maurice étant survenu avec une grande quantité de fascines, & s'étant présenté devant Coevorden, Verdugo, qui se vit investi de toutes parts, & dont les troupes fatiguées d'un si long siége, étoient affoiblies & découragées, jugea à propos de se retirer. La nuit suivante il décampa sans bruit, & se retira à Linghen avec ses soldats véterans, & avec les regimens de Chimai, d'Aremberg & des deux freres Herman & Frederic Comtes de Bergh.

Maurice assiége Groningue.

Après la levée du siége de Coevorden, que le Prince Maurice fournit de toutes sortes de provisions, il se mit en marche avec toute son armée, & alla camper le 20. de Mai près de Groningue, capitale de la Frise occidentale. Il posta son Infanterie du côté du Midi, sur le chemin de Drenthe. Outre les troupes dont j'ai parlé, Maurice avoit dans son armée un regiment Anglois d'Infanterie, commandé par le Chevalier Veer, & une com-

Henri IV. 1594. Histoire de la ville & Seigneurie de Groningue.

pagnie de Cavalerie Allemande, que Jean de Nassau avoit levée depuis peu.
La ville de Groningue (soit qu'elle tire son nom des prairies dont elle est environnée, & qui forment aux yeux un spectacle très-agréable, soit qu'elle ait été appellée ainsi pour quelqu'autre raison,) étoit autrefois très-riche & très-peuplée, se gouvernoit par ses loix particulieres, & se maintenoit dans sa liberté. Elle payoit une espece de tribut, tantôt à l'Evêque d'Utrecht, tantôt au Comte de Hollande, comme à ses protecteurs. Enfin les factions des Schyeringhers & des Vetkoopers s'étant élevées, (ce qui est toûjours fatal aux Républiques) l'Empereur Maximilien, dans la vûë d'étouffer ces dissensions, donna à perpetuité la Seigneurie de Groningue, & le païs de la Frise Occidentale (1) au-delà de la riviere d'Ems, à Albert Duc de Saxe, en qualité de Vicaire de l'Empire, dont ces païs dépendent. Mais les Frisons ayant refusé d'obéïr aux ordres de l'Empereur, Albert vint à bout à la fin de gagner la Noblesse; & par son moyen il dompta les Vetkoopers, auxquels ceux de Groningue s'étoient joints. Le Capitaine Focx, Lieutenant du Duc, leur fit une guerre très-vive, dont le succès fut, que ceux de Groningue cederent au Duc de Saxe la possession de Westergo & d'Oostergo, & des Sept-forêts, & s'engagerent à lui payer tous les ans la somme de 30000 florins. Les autres villes, dont Leuwaarden étoit la principale, souscrivirent d'abord à ces conditions; mais bien-tôt elles s'en repentirent & se souleverent contre le Duc, qui étant alors entré dans le païs à la tête d'une armée, les contraignit de se soûmettre à sa puissance. Ceux de Groningue ayant craint d'avoir un pareil sort, firent une tréve par l'entremise de l'Evêque d'Utrecht. Les Frisons s'étant encore soulevez une troisième fois, la guerre recommença & dura jusqu'à la mort d'Albert, auquel son fils Henri succeda.

Après la mort d'Albert, ils crurent n'avoir plus rien à craindre, & encouragés par leurs succès passés, ils assiégerent Dammone, qu'Etzard Comte de la Frise Orientale occupoit au nom du Duc de Saxe. Pour les contraindre à lever le siége, Hugue Comte de Leysnich alla camper près de Groningue. Les assiégés se repentant, mais trop tard, de leur temérité, eurent recours à l'Evêque d'Utrecht. A la recommandation de ce Prélat, ils obtinrent une tréve de quatre années. Mais lorsque la tréve fut expirée, ils refuserent encore d'obéïr aux ordres de l'Empereur. Etzard & Vito de Draaksdorp, l'un & l'autre Lieutenans de Henri de Nassau, qui étoit allé en Misnie, firent élever deux forts pour serrer la ville de près. Les habitans de Groningue épuisés, après un si long siége qu'ils avoient soutenu tout l'hyver, & voyant que les secours promis par les villes d'Overyssel ne paroissoient point, demanderent à parlementer. Mais lorsqu'ils étoient sur le point de signer la capitulation, il arriva une chose qui fit bien changer les affaires de face.

Draaksdorp ayant renvoyé dans la ville quelques prisonniers, après leur avoir fait couper le nez, parce qu'ils refusoient de payer leur rançon, les habitans furent si indignés de ce procedé & de l'affront fait à leurs concitoyens,

(1) Ou Westfrise.

toyens, qu'ayant absolument rejetté toutes sortes de conditions, & renoncé à obéir jamais au Duc de Saxe, ils traiterent secretement avec le Comte Etzard, & lui offrirent de le reconnoître pour protecteur de Groningue, à condition qu'il ne souffriroit jamais qu'elle fût soûmise aux Saxons. Etzard ayant accepté l'offre & les conditions, entra dans Groningue l'an 1506. pour y exercer une autorité absoluë: il fit prêter serment à tous les bourgeois, & ensuite il y bâtit une citadelle.

George Duc de Saxe, frere de Henri, très-irrité de la conduite du Comte Etzard, entra les armes à la main dans la Frise Orientale, appuyé des forces d'Eric Duc de Brunswic, & ravagea toutes les terres du Comte. Celui-ci quitta le sejour de Groningue, pour aller défendre son païs. Il se vit ensuite cité & proscrit par un Décret Impérial, & en consequence il perdit Dam (1). Ne se jugeant pas en état de resister à des ennemis si puissans, il renonça enfin à la protection de la ville de Groningue, & remit aux habitans leur serment. Abandonnés par le Comte, ils envoyerent des députés au Duc de Saxe, pour lui offrir de se soûmettre à lui, pourvû qu'il voulût bien faire démolir la citadelle qu'Etzard avoit fait élever. Le Duc George refusa de consentir à cet article, & les traita de gens superbes & indociles, qui songeoient d'avance à se soustraire un jour à sa puissance, qu'ils étoient alors forcés de reconnoître. Il voulut absolument qu'ils se soûmissent sans reserve & sans aucune condition. Les députés étant sur le point de s'en retourner sans avoir rien conclu, lui prédirent alors, que ni lui, ni aucun de sa maison, n'auroient jamais aucune autorité sur les Frisons. Dès qu'ils furent de retour, on pensa à choisir un protecteur.

Celui sur lequel ils jetterent les yeux, fut Charles d'Egmond Duc de Gueldre, qui, pour se maintenir contre la puissance de la maison de Bourgogne, avoit toûjours été du parti de la France. Ayant alors pris possession du titre de protecteur, & s'étant en cette qualité rendu maître de la ville, par le ministere de Guillaume van Oyen & de Werner Spiegel, il fit démolir la citadelle, & obligea les habitans à prêter serment à la couronne de France. Cela fit naître entre le Duc de Saxe & le Duc de Gueldre une guerre, dont les succès furent balancés de part & d'autre. Enfin le Duc de Saxe, las des peines & des fraix que cette guerre lui causoit, vendit ses prétentions à Charles (2) Prince d'Espagne, pour la somme de 200000 écus d'or, & se retira en Misnie. Depuis ce tems-là le Duc de Gueldre eut toûjours la guerre avec la maison d'Autriche. Floris d'Isselstein faisoit la guerre pour les Autrichiens, & Etzard Comte de la Frise Orientale pour le Duc de Gueldre.

Enfin les habitans de Groningue, après avoir obéï durant vingt années au Duc, auquel ils payoient un tribut de 30000 florins, ne voyant aucune fin à cette guerre, & considerant d'ailleurs que la puissance de l'Empereur Charles V. croissoit tous les jours, jugerent à propos d'abandonner la foible protection

(1) Dam est un bourg de la Province de Groningue, à une lieuë de Delfziel, & de la côte de la mer d'Allemagne.

(2) Qui fut ensuite l'Empereur Charles V.

Henri IV. 1594.

ection du Duc de Gueldre, & d'avoir recours à Marguerite, tante de l'Empereur (1) & Gouvernante des Païs-bas. Cette Princesse envoya à Groningue George Schenk Seigneur de Tauttenbourg, afin que les habitans prêtassent serment entre ses mains à l'Empereur son neveu. Ils le prêterent le 8. de Juin 1521. (2) C'est ainsi que la ville de Groningue, agitée par tant de factions, après avoir passé sous la domination de tant de Princes differens, se vit enfin sous la puissance de la maison d'Autriche (3). Mais je reviens au siége de Groningue dont il s'agit.

Réponse fiere des habitans de Groningue à la sommation du Prince Maurice.

Les habitans ayant été sommés de se rendre, firent une réponse très fiere. Il ne conviendroit pas, dirent-ils, qu'une ville telle que Groningue songeât si-tôt à capituler: ils ajoûterent, qu'ils y penseroient dans un an, supposé que le siége durât jusques-là. Maurice se prépara donc pour assiéger la ville dans les formes; il fit provision d'une grande quantité de clayes, de planches, d'ais & de poutres, pour pouvoir approcher de la ville du côté du Nord, où le terrein étoit marécageux. Il éleva ensuite des forts aux environs de ses lignes, pour pouvoir arrêter les courses de l'ennemi, & surprendre les convois qui viendroient en partie par la mer d'Allemagne, & en partie par la riviere d'Ems. Enfin il distribua sa Cavalerie à Coevorden, à Steenwic, & dans la Boerenthange, pour se rendre maître de tous les passages.

Prise du fort d'Auwaardeziel par Guillaume de Nassau.

Pendant ce tems-là Guillaume de Nassau investit avec huit compagnies d'Infanterie le fort d'Auwaardeziel, que les Royalistes avoient bâti près de l'écluse, & où il y avoit une garnison de cent trente hommes d'élite. On jetta des ponts, & on approcha les échelles. Cinq des compagnies de Nassau étant sur le point de donner l'assaut, & les assiégés, munis de tout ce qui étoit nécessaire pour une défense, les attendant de pied ferme, les autres trois compagnies s'avancerent de l'autre côté, au travers des marais & des ronces, à la faveur des planches & des clayes: ils parvinrent jusqu'au bastion, lorsque les assiégés ne s'attendoient à rien moins, & se mirent à escalader la muraille, après avoir mis le feu aux maisons voisines &

(1) Margaerite d'Autriche, fille de l'Empereur Meximilien I. & de Marie de Bourgogne.

(2) 1526. *MS. du Roi.*

(3) C'est de cette ville que sont sortis ces deux grands hommes qai ont illustré l'Allemagne, en y feisant renaitre l'amour des sciences & des beaux arts, qui y étoient avant eux presque absolament inconnas. Je parle de Vessels Gransfort, & de Rodolphe Agricola. Le premier, qui étoit le plus âgé, après s'être renda fort habile poar son tems dans les trois langues sçavantes, s'epplique d'abord à l'étude de la Philosophie. Il se donne ensuite toat entier à la Théologie, & après avoir beaucoup voyagé en Italie, dans la Grece, & en France, où il présida sous Louïs XI. à la reforme de l'Université de Paris, chargé d'années, il alla enfin mourir tranqaillement dans sa patrie l'an 1490. Il y avoit alors déja quatre ans qu'Agricola étoit mort à Heidelberg à l'âge de quarante deax ans. Né à Betflon d'une famille obscure, il ne se distingua que par son génie, & marchant sar les traces de Vessels, son maître ou son rival, il ecquit une connoissance si parfaite des langues & des beaux erts, qu'il mérita d'être compté au nombre des gens de Lettres des plas célébres de l'Allemagne, C'est ce qu'on peat voir par l'éloge qu'e feit de lai Hermolaas Barbaro, un des plus sçavans hommes de son siécle. Mais je reviens &c. *MSS. du Roi, & de Mrs. de Sainte-Marthe.*

& au magasin de poudre. La garnison étonnée combattit quelque tems, & ensuite demanda quartier; mais comme on se souvenoit du massacre qu'ils avoient commis depuis peu, ils furent tous passés au fil de l'épée. Cela arriva le 29. de Mai. HENRI IV. 1594.

Suite du siége de Groningue.

Le Prince Maurice avoit fait faire de bons retranchemens à son camp devant Groningue, avec six forts qu'il avoit garnis de douze canons, & où il avoit mis de l'Infanterie. Tout l'effort des assiégeans se tourna vers la partie occidentale de la ville, qui étoit extrêmement fortifiée: on éleva une plate-forme pour battre la tour de Drentelaar avec cinq canons; on en braqua dix contre le ravelin de la porte Orientale, douze contre la Heere-porte, six contre le Pas-d'âne, & trois contre la plate-forme.

Les habitans n'avoient aucune garnison, se fiant assez sur leurs propres forces. Il y avoit dans le fauxbourg, vis-à-vis la porte de Schuytendiep, par où l'on sort pour aller à Damme & à Delfziel, un corps de garde, commandé par George Laukema; ces soldats avoient la facilité de rentrer dans la ville lorsqu'on le jugeroit à propos. La tour de Drentelaar ayant été abattuë, ainsi que la plûpart des bastions qui étoient vis-à-vis, les assiégeans se mirent à bombarder la ville pendant la nuit, & y jetterent des boulets rouges; ce qui intimida beaucoup les bourgeois, qui virent plusieurs de leurs maisons consumées. Déja les Anglois & les Ecossois s'étoient rendus maîtres du chemin couvert. Les assiégés firent plusieurs sorties, où les pertes furent à-peu-près égales de part & d'autre. Cependant les Anglois furent une nuit très-maltraités, & perdirent deux de leurs meilleurs Capitaines, nommés Broke & Wray. Les fils d'un des Bourguemaîtres de la ville, & quelques autres habitans, furent tués dans cette action.

Evenement singulier.

On commença alors à miner du côté de la Heere-porte, où étoit le plus grand effort des assiégeans, & qui étoit l'endroit le plus exposé à la fureur de leur artillerie. Celle des assiégés n'étoit pas moins terrible, ayant une grande provision de poudre & quantité de canons. Il arriva alors une chose assez singuliere: comme on étoit prêt de tirer un canon du côté des assiégeans, & d'y mettre le feu, dans le même instant un boulet tiré du côté des assiégés entra dans la bouche du canon, & sans l'avoir endommagé, fut aussi-tôt renvoyé dans la ville par le canon où il étoit entré.

Dispute entre les assiégés.

Sur ces entrefaites, l'Archiduc Ernest ayant fait son entrée à Anvers avec une grande pompe le 14. de Juin, y fut reçu au milieu des applaudissemens du peuple. Ayant appris que Groningue étoit très-pressée, il ordonna au Comte de Fuentes de fournir du secours à cette ville. Mais ce Général, qui ne vouloit pas se mesurer temérairement avec le Prince Maurice, n'ayant pour cela ni argent ni troupes, refusa de se charger de cette expédition. Cependant on avoit poussé fort avant les galeries du côté de la Heere-porte; l'une étoit à 20. pas sous le bastion opposé, où les Espagnols, au commencement de ces guerres, avoient construit une citadelle, qui fut ensuite démolie par les bourgeois. La muraille étant abattuë, & tous les bastions étant fort maltraités, il s'éleva une émeute parmi les assiégés. Les uns aimoient mieux avoir la paix avec les Etats Généraux, qu'u-

HENRI IV. 1594. ne guerre continuelle avec les Espagnols. Les autres, qui étoient les personnes les plus considerables de la Noblesse & du Clergé, & qui favorisoient les Espagnols, étoient d'avis qu'il faloit continuer à se défendre, & attendre les secours de l'Archiduc. Les députés du parti contraire à ceux-ci, étant venus trouver Maurice pour traiter de la capitulation, ceux-là, pour empêcher la ville de se rendre, y firent entrer le Capitaine Laukema, Lieutenant de Verdugo, avec cinq compagnies d'Infanterie qui étoient dans le fauxbourg: étant alors maîtres de la ville, ils rompirent la conférence qui se tenoit avec Maurice.

Terrible effet d'une mine. Enfin n'y ayant plus d'espérance de capituler, on recommença le 15. de Juillet à tirer avec furie sur la ville. On démonta entierement huit gros canons qui étoient sur le bastion, ensuite on se prépara à donner l'assaut; tous les assiégés parurent alors sur la bréche, en disposition de le bien défendre. D'abord le feu fut mis à la mine qu'on avoit faite sous le bastion. Elle fit un terrible effet: les soldats qui défendoient le bastion, furent les uns accablés & étouffés, les autres renversés dans le fossé; les autres sauterent en l'air, & furent jettés jusques dans le camp des ennemis. Il y périt cent cinquante hommes d'élite. Aussi-tôt, pour profiter de la terreur des assiégés, on donna l'assaut: tous les soldats s'étant sauvés dans la ville, on s'empara de la muraille, & on s'y fortifia. On trouva alors sous les ruines du bastion quatre canons de bronze & deux de fer, qui n'avoient point été endommagés.

Les assiégés se voyant réduits à l'extrêmité, & sans aucune espérance de secours, députerent au Prince Maurice, & demanderent à capituler. Mais pour le faire avec plus de décence, ils prierent le Prince de vouloir bien les envoyer sommer une seconde fois de se rendre. Ce qui leur fut refusé. Alors, après avoir reçu des ôtages, ils envoyerent dans le camp ennemi, pour traiter de la capitulation, Fréderic Musey & Jean Balen, Bourguemaîtres, Albert Els & Ulgert fils d'Ulgerson, Echevins, Jean Gritz Official, Jean Afferda Commandeur de Wirsum, Rodolphe Certs, Jean Malder, Poppon Everard, Secretaire, Henri Homnink, Interprete, Jean Lubert, & Sanders de Grootvelt, Lieutenant du Comte Fréderic de Bergh. Après quelques contestations, on convint enfin des articles suivans.

Groningue se rend. Articles de la capitulation. Que l'on promettoit d'oublier le passé: Que la ville de Groningue seroit désormais attachée de bonne foi aux Provinces-Unies, & s'engageoit à les aider de tout son pouvoir contre les Espagnols, & contre tous ceux qui vouloient opprimer la liberté des Flamans: Qu'elle joüiroit toûjours de ses privileges, libertés, droits & immunités: Que ceux de la ville & du territoire de Groningue seroient obligés de se conformer aux Décrets des Etats Généraux, & obéïroient au Comte Guillaume-Louis de Nassau, que les Etats avoient établi Gouverneur de la Province: Qu'au sujet de leur ancien différend avec les Ommelandes, ils s'en rapporteroient au jugement des Etats Généraux: Qu'il n'y auroit dans la ville aucun exercice public de Religion, si ce n'est de celle qui étoit reçûë par les Etats, ensorte néanmoins qu'on ne persécuteroit personne à ce sujet, & qu'on ne generoit point

point les consciences: Qu'on ne feroit aucun changement par rapport aux biens ecclésiastiques, & que les choses demeureroient sur le même pied, jusqu'à ce que les Etats Généraux, conjointement avec la ville & la Seigneurie de Groningue, en eussent décidé autrement: Que pour la sûreté de la ville, & pour prévenir les séditions, on y mettroit une garnison de cinq ou six compagnies d'Infanterie, & qu'on leur assigneroit une paye, suivant l'avis du Gouverneur de la Province, du Magistrat de la ville, & de ceux de la Seigneurie: Que la place seroit demantelée, si les Etats le jugeoient à propos: Que la ville & Seigneurie de Groningue fourniroit désormais son contingent également comme les autres Provinces-Unies, pour l'intérêt commun: Que les exilés seroient rappellés, & que leurs biens leur seroient rendus; & qu'en cas qu'ils fussent aliénés, ils y pourroient rentrer, en payant une certaine somme dans l'espace de quatre ans: Qu'il seroit permis aux Ecclésiastiques de demeurer dans la ville, ou s'ils ne le vouloient pas, d'aller établir leur séjour dans quelque endroit neutre, & d'y joüir de leurs biens à l'ordinaire: Que les députés de la ville qui étoient actuellement à la Cour de Bruxelles, auroient la liberté de revenir avec leur suite, & joüiroient comme les autres du bénéfice de ce traité, pourvû qu'ils fussent de retour dans trois mois: Que tous les bourgeois qui avoient été faits prisonniers pendant tout le siége, seroient mis en liberté, en payant leur rançon: Que la ville seroit gouvernée par un Magistrat: Que le Magistrat & les Jurés seroient, pour cette fois-là seulement, nommés par le Prince Maurice & le Comte Guillaume de Nassau, & agréés par les Etats Généraux: Que dans la suite les suffrages seroient libres par rapport à l'élection des Magistrats, selon l'ancien usage: Que désormais la ville & Seigneurie de Groningue ne pourroit être cedée, que de son consentement & aveu, à aucune Puissance, & qu'on n'y bâtiroit point de citadelle: Que les Magistrats, les citoyens, & les habitans de la Seigneurie prêteroient serment aux Etats Généraux, comme les autres Provinces-Unies: Que toutes les provisions de guerre & de bouche que le Roi Catholique avoit envoyées dans la ville, ou qui apartenoient aux bourgeois, demeureroient en la puissance des Etats, ou de ceux qui en auroient commission.

HENRI IV. 1594.

On convint ensuite avec la garnison, que Laukema, leur Commandant, les Capitaines de la ville, les soldats (excepté les déserteurs qui étoient passés au service des Etats) avec leurs femmes, leur bagages & leurs armes sortiroient en sûreté, après avoir livré leurs drapeaux au Prince Maurice; qu'ensuite ils seroient conduits par le païs de Drenthe à l'armée de Verdugo, en quelque lieu qu'elle fût campée; qu'ils seroient obligés de passer le Rhin, & qu'ils s'engageroient à ne point porter les armes en deçà pour le Roi d'Espagne: Qu'on leur prêteroit quatre vingt chariots, pour transporter les blessés & les malades à Oetmarse ou à Oldenzeel, à condition que Laukema laisseroit des ôtages jusqu'au retour des chariots: Qu'on mettroit en liberté le Capitaine Wyngaart, après qu'il auroit acquitté les dettes qu'il avoit contractées étant prisonnier; ce qui auroit lieu pareillement à l'égard des soldats, des pourvoyeurs & des conducteurs de chariots, qui avoient été pris: Que Verdugo pourroit, ainsi que tous les autres Officiers absens du

HENRI IV. 1594.

du Roi d'Espagne, enlever tout ce qui leur apartenoit dans la ville, & emmener leurs chevaux & leurs bagages. Que tous ceux qui demeuroient dans Groningue, de quelque nation qu'ils fussent, non seulement les Ecclésiastiques (il y avoit de ce nombre deux Jésuites) mais encore les Laïcs, pourroient sortir de la ville avec leurs femmes, leurs enfans & tous leurs Domestiques, & suivre en toute sûreté les soldats de la garnison: Que si leur santé ou l'état présent des affaires ne leur permettoit pas de sortir pour lors, ils pourroient le faire dans l'espace de six mois, à compter de ce jour, & se retirer où ils voudroient. Que dès que la capitulation seroit signée, les Capitaines & les soldats, & Laukema leur Commandant, se retireroient de la ville de Groningue & du fauxbourg de Schuytendiep. Elle fut signée le 22. de Juillet.

Entrée triomphante du Prince Maurice dans Groningue.

Le lendemain le Prince Maurice, accompagné de Philippe & de Guillaume de Nassau, ses cousins, fit son entrée dans la ville, sous les armes, & avec une espece de pompe triomphale. Une fille, couverte d'une robe de soye blanche, portant un collier d'or & une couronne sur la tête, vint au devant de lui, & lui présenta d'une main une branche de laurier, & de l'autre une clef d'or. On ne tarda pas à rétablir dans la ville l'exercice public de la Religion Reformée; on ôta des églises toutes les images & toutes les statuës qui y étoient. On créa de nouveaux Magistrats & de nouveaux Capitaines de bourgeoisie, qui presque tous étoient Protestans. Ensuite on répara la ville, & l'on combla tous les retranchemens du camp.

Fréderic Comte de Bergh ayant reçu les soldats qui avoient été renvoyés de Groningue, vint d'Oldenzeel à Linghen, & les distribua à Grolle & dans les autres garnisons. Les autres regimens, avec huit escadrons, passerent le Rhin, malgré le Comte Philippe de Nassau, qui les poursuivit inutilement.

Maurice ayant tout reglé à Groningue, se rendit dans la Province de Hollande. Il fut reçu magnifiquement à Amsterdam & à la Haye; outre les honneurs qu'on lui fit, on le combla encore de présens d'un très-grand prix. Cependant on envoya de bonne heure les troupes en quartier d'hyver, parce que les Etats Généraux ne voulurent pas manquer de parole au Roi de France, qui redemandoit les troupes auxiliaires qu'on étoit convenu de lui envoyer.

Conspiration contre lui.

Peu de tems après, un soldat de la garnison de Nivelle (1), nommé Pierre du Four, qui étant au nombre des Gardes du Prince Maurice, avoit été fait prisonnier près de Lillo, & conduit à Berg-op-Zoom, avoüa (comme le portoit la sentence qui fut renduë contre lui) que lorsqu'il étoit à la Cour de l'Archiduc Ernest, il avoit parlé d'un projet de se rendre maître par ruse de la ville de Berghe; qu'alors il fut sollicité par le Secretaire de l'Archiduc, de rendre service à Son Altesse, & d'entreprendre quelque chose qui méritât le paradis, c'est-à-dire d'assassiner le Prince Maurice: Que dans cette vûë il étoit parti de Bruxelles, & avoit cherché l'occasion d'entrer encore au service du Prince, pour pouvoir plus facilement exécuter son projet. Il étoit marqué dans

(1) Natif de Nivelle. *Van Meteren* p. 361.

dans la sentence, que l'Archiduc Ernest l'avoit exhorté lui-même à commettre ce crime énorme, & que Christophle d'Assonville, un des principaux du Conseil de l'Archiduc, pour l'encourager, lui avoit fait accroire, que par la vertu & l'efficace de la Messe, à laquelle il venoit d'assister dans la Chapelle du Palais de Bruxelles, aussi-tôt qu'il auroit fait son coup, il disparoîtroit aux yeux de tous ceux qui seroient présens: Qu'on l'avoit néanmoins averti, qu'en cas qu'il fût pris, il se gardât bien de dire que l'Archiduc ou aucun de ses Ministres lui eussent conseillé cette action, & qu'il profitât de l'exemple d'un autre qui avoit formé la même entreprise, & qui ayant été arrêté, avoit tout avoüé, & en consequence avoit été condamné à mort. Dufour ayant declaré ce que je viens de rapporter, fut condamné au dernier supplice, & exécuté à Berghe le 17. de Novembre.

HENRI IV. 1594.

Revolte des troupes du Roi d'Espagne.

Philippe, outre les pertes qu'il fit cette année en Flandre, eut encore le chagrin d'apprendre que ses troupes s'y étoient revoltées, faute de paye; ce qui est très-ordinaire aux Espagnols, qui avoient déja commencé à se mutiner quelques années auparavant, lorsqu'ils étoient en France. L'exemple contagieux de cette sédition, porta les Italiens & les Flamans à se soulever aussi. Le Comte de Fuentes, d'Ibarra & les principaux du Conseil Royal, par préférence pour ceux de leur Nation & par mépris pour les autres, avoient fait donner le prêt aux Espagnols qui s'étoient soulevés, & qu'on avoit comme rélégués à S. Pol: cependant on s'étoit mis peu en peine de satisfaire les Italiens & les soldats des autres Nations, que l'année précedente on avoit mis en garnison à Arschot dans le Brabant & à Sichenen, lieux deserts & peu fortifiés. On différoit de jour en jour de leur payer ce qui leur étoit dû depuis six ou sept ans, ensorte qu'ils étoient comme réduits au désespoir, de voir leurs travaux si mal recompensés.

Quelques-uns commencerent donc à former secretement entre eux le complot d'une révolte générale; mais, pour y réüssir, ils convinrent qu'il faloit attendre qu'ils eussent reçu une paye de deux mois; persuadés qu'ils avoient besoin de quelque argent pour se soutenir au commencement de leur révolte, & ne doutant pas que les Ministres du Roi ne fissent d'abord tous leurs efforts pour satisfaire le soldat également pauvre & crédule, soit en lui donnant un peu d'argent, soit en lui en promettant beaucoup, comme cela étoit déja arrivé; & qu'ayant de cette sorte calmé la sédition, ils n'en punîssent sévèrement les Chefs. Ces Chefs étoient Jerôme Spadino, le Caporal Boldrino, appellé communément il Guercio, Bioto, Dominique Trino, Théodore Fracasta, & Dominique d'Ast, tous soldats du regiment de Gaston de Spinola, commandé par le Cavalier Vespasien Carcano, en l'absence du Colonel, qui étoit alors en Espagne.

Comme ils ne se croyoient pas fort en sûreté dans une place aussi foible qu'Arschot, ils députerent quelques-uns d'entre eux vers les soldats d'élite qui étoient en garnison à Sichenen, ville éloignée de trois lieuës, & dont les Colonels étoient Corneille Gasparini & Bernard Sanminiati. Ils convinrent ensemble secretement, que dès qu'ils auroient la paye de deux mois, les soldats quitteroient Arschot & se rendroient à Sichenen; que là ayant joint leurs forces, ils éliroient de nouveaux Officiers, qu'ils se forti-

HENRI IV. 1594. fieroient dans cette Place, & qu'ils demanderoient les armes à la main tous les arrérages qui leur étoient dûs. Ils se promirent en même tems, & jurerent de ne se point laisser gagner par des promesses, de ne point se separer les uns des autres, de ne point rompre leur union, & de ne point abandonner, comme autrefois, les Chefs qu'ils avoient élus, qu'on ne leur eût fait raison sur la paye qui leur étoit dûë.

Le 27. de Juillet fut le jour fixé pour faire éclater la révolte. Un peu avant la nuit, Spadino donna le signal à ses compagnons, en battant le tambour: aussi-tôt tous s'écrierent, *Vive Dieu*, *Vive le Roi*. En même tems s'étant mis en bataille dans la grande place, il se disposerent à marcher. Ils envoyerent auparavant à Sichenen Antoine Rigone, Caporal de la compagnie de Ferdinand de Sessa, pour s'assurer si les deux compagnies qui étoient du complot, persévéroient dans la même résolution. Carcano s'efforça à plusieurs reprises de calmer les esprits, & leur offrit le pardon avec une paye de six mois, s'ils vouloient rentrer dans leur devoir. Ses sollicitations & ses offres furent inutiles, & ne firent qu'animer & aigrir davantage les rébelles. A peine put-il obtenir pour lui & pour les autres Officiers, d'être conduits en sûreté à Louvain.

Les rebelles se retirent à Sichenen. Les séditieux marcherent à Sichenen, enseignes déployées; là ayant été reçus par leurs complices, que Scaramuzza, Sergent-major, avoit rangés en bataille, ils choisirent tous unanimement pour l'*Eletto*, Etienne Capriano, natif de Milan, & nommerent pour Provéditeur Jerôme Spadino. Ils créérent ensuite Scaramuzza Sergent-major, & Fracasta Tréforier (1). Ils donnerent pour Conseil à celui-ci François Castro, de Genes, Sebastien Forte, Antoine le Milanois, Santino Carnavalle, Marc Castellini, Jean Rosso, Jean-Bâtiste Rozza, du Montferrat, & d'autres. Ils établirent aussi entre eux des loix touchant la discipline, qu'ils firent observer à la rigueur, pendant tout le tems que dura la revolte, jusqu'à faire mourir sept de leurs compagnons, pour avoir enfreint ces loix. Au commencement ils n'avoient que huit Cavaliers à Sichenen, qui étoient de la compagnie de Philippe de Robles: mais ils en eurent bientôt huit cens, avec de nouveaux Officiers; ensorte qu'ils étoient en tout, tant Cavalerie qu'Infanterie, deux mille hommes bien équipés. Depuis il se joignit à eux un grand nombre de Flamans, d'Irlandois, d'Anglois, d'Albanois, de François, d'Allemans, d'Ecossois, & même d'Espagnols. Bientôt après ils envoyerent demander à la ville de Louvain & à celle de Diest, qui est située sur le Demere, le passage pour les vivres, les menaçant, en cas de refus, de les traiter en ennemis.

L'Archiduc Ernest envoye Belgioioso à Sichenen. Cela arriva vers le tems qu'on fit sçavoir à Ernest la perte de Groningue: frappé de cet évenement, & craignant que ce ne fût le prélude d'un plus grand désordre, il s'accommoda avec les Espagnols qui s'étoient mutinés en France, à S. Pol, & au Pont-sur-Somme. Il leur fit compter deux cens mille écus d'or, & les gagna tellement, qu'il les disposa à l'aider, s'il étoit nécessaire, à réduire les autres. En même tems il envoya

(1) Les Italiens l'appellent *Pagadore*.

voya à Sichenen le Comte Jean-Jaques Belgioioso. Mais les rebelles ne voulurent pas le recevoir dans la ville, de peur qu'il ne mît la division parmi eux, & envoyerent au devant de lui quelques-uns des leurs, auxquels le Comte remit une lettre de l'Archiduc, pleine de témoignages de bonté & d'amitié. Les rebelles firent aussi-tôt réponse, & manderent à Son Altesse, que la dureté des Ministres du Roi les avoit contraints d'en venir à cette funeste extrêmité. Qu'ils n'avoient en vûe que d'engager Sa Majesté Catholique à les faire payer de ce qui leur étoit dû, pour les services qu'ils lui avoient rendus: Qu'au reste, leur plus grande recompense seroit toûjours la gloire de faire leur devoir. HENRI IV. 1594.

Belgioioso leur ayant demandé ce qu'ils exigeoient pour mettre bas les armes, & quelles étoient leurs prétentions, ils proposerent les conditions suivantes. Que tous les arrérages de leur paye seroient incessamment acquittés: Qu'on leur accorderoit une amnistie générale sans aucune exception: Qu'il seroit permis à 50. de leurs Chefs de se retirer où ils voudroient: Qu'on assigneroit un Hôpital pour les estropiés, & que ceux d'entr'eux qui ne seroient pas payés dans la suite sur le trésor Royal, toucheroient tous les six mois un honoraire: Qu'il seroit défendu à quelque Officier que ce fût, sous peine de la vie, de donner dans la suite à aucun d'eux le nom de mutin ou de rebelle: Que lorsqu'ils auroient reçu leur paye, il leur seroit libre, tant aux Cavaliers qu'aux Fantassins, de servir dans les compagnies d'Infanterie ou de Cavalerie qu'ils jugeroient à propos, pourvû que ce fût sous des Chefs de leur nation: Que l'on donneroit une pleine satisfaction à ceux de leurs Officiers qui n'avoient point pris de part à la révolte. Conditions proposées par les rebelles.

L'Archiduc trouva ces propositions insolentes, & les rejetta avec indignation. Le plus grand nombre lui conseilla de punir ces rebelles: mais avant que d'en venir à une si fâcheuse extrêmité, il jugea à propos de leur envoyer encore Belgioioso, qui fit plusieurs tentatives inutiles, & s'excusa à la fin de retourner à la charge, d'autant plus que les Espagnols se défioient de lui. On envoya donc en sa place le Prince d'Avellino, qui étoit en grande considération parmi les Italiens; mais il ne réüssit pas mieux. Les mécontens s'imaginerent que l'Archiduc, en changeant son Envoyé, avoit aussi changé de sentimens à leur égard. Ils ne se trompoient pas dans leur conjecture; en effet on suivit dans le Conseil l'avis de Louis de Velasco, & il fut résolu qu'on employeroit la force pour réduire les rebelles. Velasco s'offrit lui-même pour cette expédition. L'Archiduc se prépare à les reduire par la force.

On tint d'abord cette résolution secrete; mais quelque soin qu'on prît de la cacher, les mécontens en furent avertis par les amis qu'ils avoient à Bruxelles. Ils commencerent donc dès-lors à traiter avec le Prince Maurice & avec les Etats Généraux. Tandis que Velasco se préparoit à marcher contre eux, Ernest de Baviere Electeur de Cologne & Evêque de Liége, de concert avec les Espagnols, leva huit cens hommes de pied & quatre cens chevaux, sous prétexte de mettre ses frontieres à couvert des contributions que les mécontens exigeoient, & il les logea dans le fauxbourg de S. Truden. Les mécontens en ayant été informés, Rozza & George Macagna partirent la nuit, & allerent les attaquer dans ce fauxbourg, où ils

ne s'attendoient à rien moins. Ils en tuerent plus de soixante-dix, firent la plûpart prisonniers, & ce qui leur fut très-avantageux, ils prirent beaucoup de chevaux, dont ils manquoient. Les Etats de Liége, consternés de cet accident, ayant fait leurs remontrances à l'Evêque, qui se repentoit d'avoir suivi trop légerement les conseils des Espagnols, s'accommoderent avec les mécontens, moyennant la somme de quinze mille florins qu'on leur paya, & le passage libre qu'on leur accorda.

Cependant on envoya des Espagnols à Arschot, qui d'abord firent semblant de n'y point venir comme ennemis. Mais les mécontens s'étant apperçus qu'on les investissoit insensiblement, & qu'on avoit dessein de les assiéger, fortifierent un monastere qui étoit proche, & éleverent deux forts aux environs. Les Espagnols voulurent enlever des Cavaliers qui s'étoient éloignés pour le fourage, & envoyerent des païsans pour rompre les ponts; mais Romolo Sola, qui exerçoit la charge de Général à la place de Macagna, depuis peu déposé, rappella de bonne heure les fourageurs, & le dessein des Espagnols échoüa. Cependant ils firent le siége d'Arschot dans les formes, sous les ordres de Velasco, de François de Padille, & du Comte de Solpe, qui haïssoit beaucoup les Italiens. Ceux-ci, qui virent qu'il n'y avoit plus pour eux aucune espérance de pardon, ayant pris un sauf-conduit, députerent vers le Prince Maurice, Rozza & un certain Cavalier nommé Marino, & les lui envoyerent comme en ôtage. On dit que Rozza, qui étoit naturellement éloquent, parla ainsi au Prince.

Ils députent vers le Prince Maurice.

Discours de leur député.

„ Vous voyez, Monseigneur, à vos pieds de braves guerriers, qui, sous „ les étendarts de l'Espagne, vous ont fait souvent connoître leur valeur, „ en éprouvant la vôtre. Réduits au dernier des malheurs, ils se jettent „ aujourd'hui entre vos bras, & implorent votre protection. Nous sommes envoyés par nos compagnons, comme des ôtages, pour obtenir de „ vous, que vous leur fassiez sentir votre bonté & votre générosité. On „ ne peut nous reprocher aucune lâcheté, aucune trahison, aucun crime: „ après avoir toûjours fait notre devoir, & avoir servi le Roi Catholique „ avec honneur, nous avons été maltraités par ceux qui ont si fort maltraité ces Provinces. Nous n'avons pas moins éprouvé leur ingratitude, leur barbarie & leur inhumanité. Nous avons enfin eu recours à un „ remede qui n'étoit pas inconnu aux anciens Romains, qui n'est pas „ hors d'usage en Italie, & que les Espagnols eux-mêmes ont souvent „ pratiqué: si les Princes équitables & les célèbres Capitaines n'ont jamais „ approuvé cette sorte de conduite, ils l'ont souvent excusée, dissimulée, „ & pardonnée. Accablés de miseres, & dépourvûs de tout, nous vous „ demandons une grace qui nous est refusée par les Espagnols, c'est de „ pouvoir rester où nous sommes, sans avoir rien à craindre de votre „ part. Nous vous prions de ne nous point nuire, & nous vous promettons de ne vous porter aucun préjudice: s'il nous arrive de succomber à „ la haine naturelle que les Espagnols ont pour nous, & de nous voir accablés par le nombre, en ce cas nous vous supplions de vouloir bien „ nous donner un azile. Nous n'avons point encore trahi le Roi d'Espa-

„ gne,

„ gne, pour qui nous portons les armes; qu'il nous soit permis de lui garder la foi que nous lui avons jurée, & de ne nous point flétrir par une lâche défection. Il vous sera bien plus glorieux, Monseigneur, d'accorder votre protection à des soldats fidèles, que si vous les receviez dans votre armée comme de coupables déserteurs, & vous ferez en quelque sorte plus pour vous que pour nous-mêmes, si vous daignez nous obliger, sans qu'il en coûte rien à notre vertu & à notre réputation. HENRI IV. 1594.

Maurice leur répondit: „ Je vous plains, mes chers amis, sans approuver votre conduite, qui est d'un pernicieux exemple, & qui est toûjours funeste à ceux qui forment de pareils complots. Il ne dépend pas toûjours des Princes, ni des Généraux d'armée, de satisfaire les soldats, qui souvent, las de souffrir, font un crime de ce qui n'est que l'effet des malheureuses conjonctures. Je vous excuse cependant de n'avoir pû soutenir l'orgueil & la tyrannie du gouvernement Espagnol; & j'ai souvent été étonné que les Flamans & les Italiens pussent supporter des amis si fiers & si intraitables. Pour ce qui est de la grace que vous me demandez, il ne tient qu'à vous d'éprouver, que vous avez eu raison de compter sur l'indulgence & sur la générosité des Etats Généraux, dont je soutiens les intérêts. Nous ne prétendons point gêner vos consciences, ni donner la moindre atteinte à votre liberté, nous qui ne combattons que pour la liberté publique. Si vous ne commettez sur nos terres aucun acte d'hostilité, soyez assûrés que nous serons plus fidèles à votre égard, quoiqu'ennemis, que les Espagnols ne le sont à l'égard de leurs amis même. Nous n'obligerons point les ôtages, que vous dites que vous nous envoyez, à rester ici malgré eux. Je me fie plus à leur parole, qu'aux gardes que je pourrois leur donner. Je profiterai seulement de leur séjour parmi nous, pour mieux delibérer ensemble sur nos intérêts communs. Réponse du Prince.

Comme il y avoit eu une tréve de quelques jours entre les Espagnols & les mécontens, ceux-ci en profiterent pour faire cette députation au Prince Maurice: trois jours après elle expira. Les Italiens ne pouvoient se persuader que l'Archiduc, Prince d'une grande prudence, voulût les contraindre par la force à rentrer dans leur devoir, puisque, de quelque côté que la victoire eût panché, la perte eût été égale pour lui. Cependant comme ce Prince n'avoit pas le moyen de les appaiser, c'est-à-dire, l'argent nécessaire pour leur payer ce qui leur étoit dû, Velasco soutint constamment qu'il faloit les dompter de bonne heure, de peur que cet exemple ne devînt contagieux. Ainsi le 13, de Décembre, fête de Sainte-Luce, on se prépara à les attaquer; ce qui n'empêcha pas les mécontens d'envoyer ce jour-là même quatre cens chevaux dans les villages voisins, pour y lever les contributions. Velasco, qui sçavoit qu'ils étoient informés de son dessein, en fut très-surpris. Il envoya un Héraut au principal de leurs retranchemens, gardé par cinq cens hommes de pied, pour les sommer d'abandonner cet endroit, & de se retirer à Sichenen; parce qu'on ne leur avoit pas, disoit-il, marqué cet endroit pour leur logement. L'ordre fut réïteré plusieurs Velasco attaque les mécontens, qui se défendent courageusement.

 fois;

HENRI IV. 1594. fois; & comme ils n'y déférerent point, le combat commença. Il dura trois heures, & le succès fut long-tems assez égal de part & d'autre. Enfin les Espagnols, contraints de reculer, firent approcher le canon, qui ne leur donna aucun avantage. Ils attaquerent ensuite, avec cinq cens hommes, cinquante Mousquetaires qui gardoient un autre retranchement moins considerable: ils furent encore repoussés. Ils perdirent en cette journée trois cens quatre vingt hommes, & entr'autres Pierre Porto-carrero, fils de la sœur du Comte de Fuentes, avec environ quarante sept Officiers. Les Italiens perdirent peu de monde: ceux qui échaperent de ce combat, se retirerent à Sichenen.

L'Archiduc outré au dernier point, de voir l'audace de ces soldats impunie, & croyant que sa réputation y étoit intéressée, mit tout en œuvre pour venir à bout de les châtier. Les mécontens de Sichenen commencerent à être ébranlés, ne se croyant pas en état de resister à une autre attaque. Les uns vouloient qu'on traitât avec Maurice, & soutenoient qu'il faloit plutôt perir tous, les armes à la main, que de se remettre jamais à la discrétion des Espagnols. Les autres, craignant de passer pour des traîtres, & ne désespérant pas d'obtenir un jour leur grace, étoient d'avis qu'on devoit plutôt se retirer, & profiter de la bonne volonté du Prince Maurice, sans contracter avec lui aucun engagement.

Ils abandonnent Sichenen, & se retirent vers Heusden.

Ce dernier avis l'emporta. Mais comme on étoit sur le point de partir, il survint un accident qui les mit dans un grand embarras: les éclusés de Diest ayant été lâchées, toute la campagne fut inondée dans l'espace de trois milles. Mais heureusement une forte gélée la nuit suivante glaça toutes ces eaux; & les mécontens marchant sur la glace, se retirerent entre Boisleduc & Breda, près de Heusden & de Gertruydenberg. Ce fut envain que les Espagnols se mirent à les poursuivre; l'Infanterie Italienne marchoit plus vîte sur la glace que la Cavalerie Espagnole. Les mécontens, après avoir tiré au sort, avoient laissé quelques-uns d'eux à Sichenen, qui, pour derober la retraite de leurs compagnons, affecterent de se promener sur les remparts, à la vûë de leurs ennemis, & ne cesserent de tirer sur eux.

Soulevement de la garnison de Bonn.

Dans le même tems les soldats de la garnison que l'Electeur de Cologne avoit mise à Bonn, mécontens de ce qu'on ne les payoit point, exciterent une sédition: au retour de l'Archiduc, qui étoit allé trouver l'Empereur à Prague, elle fut appaisée, au moyen de l'argent qui leur fut compté par le Chapitre & les Magistrats de Cologne. Les troupes du Roi d'Espagne furent alors maltraitées dans ce païs-là. L'Archiduc y ayant envoyé les Colonels Rossem & Isselstein, pour faire des recrûës, ces Officiers, qui avoient levé des soldats dans la Westphalie, marquerent pour la revûë de ces troupes le territoire de Carpen, qui étoit, disoient-ils, un ancien bureau du Roi d'Espagne. Ces troupes ayant séjourné long-tems en ce lieu, se mirent à piller & à ravager le païs. Les habitans de cette contrée, qui crurent qu'on leur avoit assigné Carpen & son territoire pour leur quartier d'hyver, eurent d'abord recours au Chapitre de Cologne; ils prirent ensuite les armes, attaquerent ces troupes, tuerent les uns, dépouillerent & firent

rent prisonniers les autres. Isselstein s'étant voulu mettre en défense, fut tué. Cela se passa sur la fin d'Octobre. HENRI IV.

Cependant les Etats Généraux, au milieu des soins que la guerre entraîne, firent voir qu'ils avoient à cœur le progrès des arts & des sciences. Après avoir établi plusieurs années auparavant une sçavante Université à Leiden, ils firent recueillir cette année diverses cartes hydrographiques, & résolurent de chercher une nouvelle route vers les Indes Orientales, que les Portugais prétendoient leur apartenir, à l'exclusion de toutes les autres Nations. Ils formerent donc le projet d'y aller par la Tartarie, dans la vûë de pouvoir plus facilement, plus sûrement, & sans offenser personne, pénétrer par ce chemin dans le Royaume de Cathai, dans le riche Empire de la Chine, au Japon, aux Philippines, aux Molucques, & dans toutes les Isles opulentes de cette partie de l'Asie. Quelque tems auparavant les Anglois avoient fait le voyage du tour du monde: Hugue de Willoughby, & Richard Chanceler l'an 1553, avoient trouvé un chemin plus court de mille lieuës: le premier, après avoir long-tems erré sur les mers, avoit été jetté sur les côtes de Lapponie, où ayant été assiégé par les glaces, il étoit mort de froid avec tout son équipage. Plusieurs mois après, son corps fut trouvé avec tous ses bagages, ses lettres, & son testament écrit de sa propre main. Pour Chanceler, il aborda à un port de Moscovie, & trouva une route que les Anglois & les Hollandois pratiquent depuis ce tems-là.

1594. Voyages entrepris par les Hollandois.

Trois ans après, Etienne Borroughs, & depuis peu en 1580. Arthur Pet & Charles Jackman, tous trois Anglois, voguerent d'abord du côté du Nord, ensuite à l'Est, & parvinrent près de Weigats, jusqu'à la mer de Tartarie. Après eux Olivier Brunel, Hollandois, fit le même voyage par Petzore. Les Anglois allerent aussi vers le Nord-Ouest, le long des côtes de l'Amerique & de la nouvelle France, sous la conduite de Martin Forbisker & de John Davis, qui a donné son nom au détroit de Davis, & s'avancerent à deux cens milles au-delà, dans la vûë de trouver un chemin par derriere l'Amerique, pour aller à la Chine. Mais nous avons parlé ailleurs de ce voyage.

Cette année les Etats Généraux voulant ouvrir une route sûre pour aller à la Chine par la mer Glaciale, suivirent les avis de Balthasar de Moucheron, Normand (1), & équiperent à ce dessein un vaisseau à Amsterdam, avec un brigantin, dont ils donnerent la conduite au Capitaine Guillaume Barentson, un autre à Enkhuysen & ailleurs, & un troisiéme à Campveere, commandés par les Capitaines Corneille Cornelissen, & Isebrand Tetkale, auxquels se joignit Jean Hugens de Linschote, qui avoit demeuré quelques années à la Chine. Ils partirent du Texel, Isle de Hollande, le 5. de Juin, & ayant rangé à leur droite la Norvege, qui est la Thulé des Anciens, ils aborderent le 29. de Juin à Kilduin, port de Moscovie. Guillau-

Voyage de Guillaume Barentson.

(1) Balthasar de Moucheron étoit de la noble maison de Boulai-Moucheron en Normandie, & refugié pour la Religion en Hollande.

Henri IV. 1594. laume fils de Bernard, ou Barentfon, ayant obfervé avec attention les vents favorables, la fituation des caps, des bayes, des rivieres, trouva le méridien de la manière qu'il le raconte dans la relation de fon voyage, que les curieux peuvent confulter. Il parvint enfin jufqu'au foixante treizième dégré; & au commencement de Juillet il fe trouva à la hauteur de Langenes, & puis du cap de Lomsbay, où il y a une très-bonne rade. S'étant avancé plus loin, il aborda à l'Ifle de l'Amirauté, & puis à l'Ifle Guillaume, qui eft au foixante quinzième dégré de latitude feptentrionale. Cette Ifle eft abondante en liége, & en poiffons qui ont des cornes, & font de la groffeur d'un bœuf: on les appelle Walruffes: leurs dents paffent fouvent chez nous pour de l'ivoire, & trompent ceux qui ne font pas connoiffeurs.

Au-deffus de l'Ifle Guillaume font les Ifles de la Croix & de Berenfort, remplies d'Ours blancs, qui courent le long des rivages, & fe jettent à la nage à la vûë des vaiffeaux, pour les pourfuivre, & dévorer les hommes qu'ils voyent. Ils ont tant de force, qu'ils renverfent prefque les navires par les efforts qu'ils font; & ce n'eft qu'à coups de moufquet qu'on vient à bout de les écarter; leur peau eft fi dure, qu'il feroit inutile d'employer contr'eux d'autres armes. Enfin fur la fin de Juillet il arriva à la hauteur du Cap de Naffau & de l'Ifle d'Orange, au foixante dix feptième dégré. On y voit des pierres luifantes, qui reffemblent de loin à de la poudre d'or. Là ayant trouvé la mer toute remplie de glaçons, il réfolut de virer de bord, & de s'en retourner joindre fes autres compagnons, qu'il avoit laiffez fur les côtes de Tartarie, & qui devoient aller du côté de ce détroit (auquel ils donnerent le nom de Naffau) & de l'Ifle de Weigats.

Depuis cette Ifle, qui eft au foixante neuvième dégré, il y a jufqu'à l'Ifle d'Orange un efpace d'environ huit dégrez de longitude, rempli d'ifles, qui femblent former un continent, & qui peut-être en forment un véritable; car on n'eft pas encore bien informé au fujet de la Nouvelle Zemble. Les navires étant entrés dans le détroit de Naffau, rencontrerent de tous côtés des montagnes de glace, qui les empêcherent d'aller plus loin. Le navire d'Enkhuyfen s'étant néanmoins avancé dans le détroit, crut être parvenu jufqu'à l'embouchure de l'Obi, prez du cap Tabin; c'eft au moins ce que Guillaume nous apprend dans fa Relation. Quoique ce voyageur eût formé le deffein de parcourir la côte orientale de la Nouvelle Zemble, voyant néanmoins la faifon avancée, il réfolut avec fes compagnons de s'en retourner.

Retour de Barentfon en Hollande, & fon rapport aux Etats.

Etant donc revenus à l'Ifle de Weigats, ils trouverent de ce côté-là une Ifle, qu'ils appellerent l'Ifle des Etats, remplie de pierres femblables au criftal de roche. De-là ayant mis à la voile le 16. d'Août, ils aborderent huit jours après à l'Ifle de Waardhuys, qui eft vis-à-vis la côte de Finmark, ou de Lapponie, & enfin il arriverent le 16. de Septembre à Amfterdam & à Enkhuyfen, cent quatre jours après leur départ du Texel. Les Etats ayant jugé, fur la relation de Guillaume, qu'on pouvoit trouver un chemin pour aller aux Indes par le détroit de Naffau, au-deffous de la Nouvelle Zem-

Zemble, & par la mer du Nord, en tirant vers l'Orient, tenterent encore deux fois le même voyage dans les années suivantes, comme nous le dirons dans son lieu.

Henri IV. 1594.

Couronnement de Sigismond en qualité de Roi de Suede.

Sigismond Roi de Pologne, qui dans l'automne de l'année précedente étoit allé en Suede, pour y prendre possession d'un Royaume qui lui apartenoit par le droit de sa naissance, convoqua au commencement de cette année les Etats généraux de Suede à Upsal, pour prendre la couronne & toutes les marques de la Royauté. Le Roi avoit auprès de lui François Malaspina, Evêque d'Urbin, en qualité de Nonce du Pape. Ce Ministre faisoit son possible pour que le Roi fût couronné suivant les anciennes cérémonies, comme ce Prince le desiroit avec ardeur; & il se flattoit que s'il obtenoit cet article, l'ancienne Religion pourroit être rétablie dans le Royaume: mais le Sénat & tous les Etats s'y opposoient, à la sollicitation surtout d'Adam Andrakam, qui dans le dernier Synode assemblé au mois de Mars, avoit été élû Archévêque d'Upsal. Ce Prélat soutenoit, qu'il étoit contre l'ancien usage, & contre les loix du Royaume, qu'un autre que l'Archévêque d'Upsal couronnât le Roi, & qu'il faloit avant toutes choses que Sa Majesté fît serment d'observer tout ce qui avoit été reglé au sujet de la Confession d'Augsbourg, soixante quatre ans auparavant, du tems de l'Empereur Charles V, sous les regnes de Gustave son ayeul, & au commencement de celui du Roi Jean son pere, & tout récemment par les Etats du Royaume assemblés à Upsal; qu'il promît de ne souffrir dans les temples des villes aucun autre exercice de Religion que celui qui étoit conforme à la Confession d'Augsbourg; & que lorsqu'il seroit en Suede, il se contentât de faire célébrer la Messe dans la chapelle de son Palais.

Serment qu'il prête en cette occasion.

Les Seigneurs Polonois qui étoient venus avec le Roi, s'y opposerent de toutes leurs forces; & les Etats de leur côté firent leur protestation le 18. de Janvier. Enfin quatre jours après, le Roi, ne pouvant faire autrement, fut couronné à Upsal par les mains de l'Archévêque Adam Andrakam; & Eric de Sparre, Chancelier du Royaume, ayant lû la formule de serment, le Roi promit qu'il suivroit religieusement la vérité & la justice, qu'il employeroit son autorité & sa puissance Royale à reprimer l'iniquité & le mensonge; qu'il rendoit justice, selon les loix du Royaume, aux riches & aux pauvres; qu'il gouverneroit conjointement avec le Prince Charles & le Sénat; qu'il n'admettroit dans son Conseil que les Suedois; qu'il ne donneroit de charge dans l'Etat à aucun étranger; qu'il ne confieroit le gouvernement des places, des Provinces, & des déserts d'Upsal, qu'aux Suedois: qu'il ne mettroit aucuns nouveaux impôts dans le Royaume, que dans une extrême nécessité, comme dans le cas que des troupes étrangeres ravageassent le Royaume, que l'Etat fût dechiré par quelque guerre civile, que le fils ou la fille du Roi se mariassent, que Sa Majesté fit le voyage de S. Eric, ou la visite de tout son Royaume, pour reparer les places, & en bâtir dans les déserts d'Upsal: Que de plus Sa Majesté confirmeroit les franchises, libertés & immunités accordées, tant aux Seigneurs & aux Evêques, qu'au peuple de Suede; qu'enfin il procureroit la paix &

HENRI IV. 1594. & la tranquillité publique. Le Roi, après avoir juré ces articles, ajouta ces mots: *Que Dieu soit ainsi propice à mon ame & à mon corps, comme je jure sincerement toutes ces choses.* Après cette cérémonie, & après que le Roi eût rendu les derniers devoirs au Roi Jean son pere, on convoqua à Stokholm les Etats, qui s'assemblerent dans les fêtes de Pâques. On y fit des reglemens touchant l'administration du Royaume pendant l'absence du Roi.

Naissance de Henri-Fréderic, fils de Jaques VI. Roi d'Ecosse.

Le même jour que Sigismond fut couronné, Jaques VI. Roi d'Ecosse (1) eut un fils de son mariage avec Anne, sœur de Christierne Roi de Danemarc. Il le fit aussi-tôt sçavoir par Pierre Junius, qui avoit été son précepteur avec George Buchanan, au Roi de Danemarc, & à la Reine sa belle-mere, aux Ducs de Brunswic, & à Ulric de Meklenbourg, bisayeul de l'enfant qui venoit de naître. Le Duc de Meklenbourg envoya, pour faire compliment au Roi, Joachim Brassewitz: Jules de Brunswic envoya Adam Crusius: le Roi de Danemarc & la Reine sa mere, envoyerent Christian Barnikow & Stenon de Bickilde. La Reine Elisabeth fit aussi partir, en qualité d'Ambassadeur, Robert d'Evreux Comte d'Essex, qui se rendit aussitôt en Ecosse, accompagné de plusieurs Seigneurs Anglois. Les Etats Généraux des Provinces-Unies, à qui l'on avoit fait part de la nouvelle, députerent Brederode Baron de Vianen, & Jaques Valk, Trésorier des Etats de Zelande. L'enfant fut bâtisé solemnellement à Sterling le 30. d'Août, & nommé Henri-Fréderic.

Retour de Sigismond en Pologne.

Cependant Sigismond ayant reglé toutes choses dans la Suede, autant qu'il lui fût possible, songea à retourner en Pologne. Au mois de Juillet il partit de Stokholm avec une flote de quarante quatre vaisseaux, & en peu de jours ayant franchi cette multitude de rochers, appellés Scheeren, il entra dans le golfe de Pautzkerwick, près de l'embouchure de la Vistule: à la faveur d'un vent de Nord, après avoir été un peu maltraité par la tempête, il remonta le fleuve; & le jour de la fête de S. Laurent il entra par le pont de Motlaw, dans Dantzic, où il fut reçu avec de grands honneurs par l'Evêque de Wladislaw (2), par plusieurs Seigneurs de Pologne & par le Sénat de la ville. Au commencement de Septembre il entra dans la Pologne: il prit sa route par le Palatinat de Posnanie, & arriva enfin à Cracovie, où il avoit convoqué sur la fin de l'année derniere une Assemblée des Etats.

Affaires d'Allemagne. Diéte convoquée à Ratisbonne.

L'Empereur avoit aussi convoqué la Diéte de l'Empire à Ratisbonne pour le mois de Février. Plusieurs obstacles étant survenus, elle avoit été prorogée jusqu'au mois de Mars, & puis jusqu'au mois d'Avril: elle commença enfin au mois de Mai. Philippe Roi d'Espagne y avoit envoyé en qualité d'Ambassadeurs, Charles-Philippe de Croi Marquis d'Havrec; Hachstein, Président de Luxembourg; & Simon Grimaldi, Secretaire du Conseil privé, pour traiter des moyens d'établir la paix dans les Païs-bas. Voici les principaux de ceux qui se rendirent à la Diéte. Wolfgang Dalberger Electeur de Mayence, Jean Schomberg Electeur de Tréves, l'Archévêque de Saltzbourg, Jules Evêque de Wirtzbourg, l'Evêque de Passau, Philippe-Louis

(1) Fils de Henri & de Marie Stuart. Il fut dans la suite Roi de la Grande-Bretagne, sous le nom de Jaques I.

(2) Ou *Cujavie.*

Louis Palatin du Rhin, Maximilien Duc de Baviere, Jean-Casimir Duc de-Saxe-Cobourg, & George-Louis Landgrave de Leuchtenberg. Le Pape y envoya Louis Madruccio, Cardinal Légat, le Comte Jerôme de Porcio, Octave Mirti Evêque de Tricarico, & César Speciaria Evêque de Cremone. La République de Venise députa à la Diéte Thomas Contarini; le Grand-Duc de Toscane y envoya Jean-Bâtiste Concini; le Duc de Ferrare, Marc-Antoine Ricci; le Duc de Mantouë, Enée de Gonzague; Rainuce Duc de Parme, le Marquis Jean-François Malaspina; & la République de Genes, Lélio Costa.

HENRI IV. 1594.

L'Empereur étant parti de Prague au commencement de Mai, fit le 16. du même mois son entrée à Ratisbonne avec une grande pompe, sous un dais; les Princes de l'Empire & les Magistrats de la ville avoient été au-devant de lui, & il marchoit au milieu des Electeurs Palatin & de Baviere. Il entra ainsi à pied dans l'église. Lorsqu'on eut chanté le *Te Deum*, il fut conduit dans le palais de l'Evêque, qui étoit magnifiquement paré. Le lendemain Guillaume-Fréderic, Administrateur de l'Electorat de Saxe, & Auguste Duc de Holstein, arriverent avec une suite nombreuse de chevaux, & trente chaises de poste. Le jour suivant arriva Christian Prince d'Anhalt, qui deux ans auparavant commandoit en France l'armée auxiliaire, & après lui Ernest Electeur de Cologne, qui fit son entrée avec plus de magnificence qu'aucun autre Prince. Cette entrée a été décrite dans un livre particulier. Le Sénat fit, selon l'usage, des présens à Sa Majesté Impériale, qui consistoient en une coupe de vermeil, estimée 300. thalers (1), en une grande quantité de poisson, & un chariot chargé de vin, & en deux autres chargés d'avoine, &c.

Arrivée de l'Empereur en cette ville.

Le 2. de Juin se fit l'ouverture de la Diéte. Tous les Princes & Etats de l'Empire étant assemblés dans le Palais, comme on étoit sur le point de célébrer la Messe, l'Administrateur de Saxe, à qui il apartenoit de porter l'épée nuë devant l'Empereur, la donna à porter à Joachim Pappenheim, Maréchal héréditaire de l'Empire (2), & se retira dans une autre sale, pour quelque tems, avec les autres qui suivoient la Confession d'Augsbourg, jusqu'à ce que la Messe fût finie. Il revint après la Messe, & ayant repris l'épée des mains de Pappenheim, il la lui rendit lorsqu'il fut assis. Fréderic IV. Electeur Palatin, absent, étoit représenté par le Baron Fabien de Dhona, & Jean-George Electeur de Brandebourg l'étoit par le Comte de Stolberg. Dès que l'Empereur se fût assis, les Electeurs s'assirent au-dessous de lui, & ensuite tous les autres Princes, chacun dans leur rang.

Ouverture de la Diéte.

Philippe-Louis Prince Palatin fit un discours au nom de l'Empereur. Il dit que la Diéte étoit assemblée, pour délibérer en commun au sujet de la guerre

(1) Monnoye numérique d'Allemagne, qui équivaut à deux florins.

(2) C'est l'Electeur de Saxe qui est Grand-Maréchal ou Grand-Ecuyer de l'Empire. Ainsi Pappenheim n'avoit la qualité que lui donne l'Auteur, qu'en représentant l'Electeur de Saxe, qui étoit absent. C'est ce droit de représentation qui étoit héréditaire dans sa maison.

HENRI IV. 1594. guerre de Hongrie, causée par la perfidie de l'ennemi du nom Chrétien, qui avoit violé la tréve, & qui faisoit de grands préparatifs: il ajoûta que Sa Majesté Impériale étoit très-satisfaite de voir un si grand nombre de Princes de l'Empire, qui dans des conjonctures si fâcheuses s'étoient rendus à la Diéte, ou par eux-mêmes, ou par leurs députés, & qu'il leur rendoit graces de leur zèle & de leur bonne volonté.

Articles proposés par l'Empereur.

Alors l'Empereur parla lui-même, & après avoir exposé fort au long le procedé injuste des Turcs, il demanda qu'on fît la lecture d'un écrit très-long, qui contenoit les articles qu'il proposoit, & qu'on y repondît sans delai. André Annibal, premier Secretaire de l'Empereur, en fit la lecture, qui dura une heure entiere. Les principaux de ces articles étoient: Qu'on levât & qu'on entretînt une armée toûjours sur pied contre les Turcs: Qu'on fixât le nombre des troupes auxiliaires, & qu'on reglât les operations de la campagne & la discipline militaire: Qu'on retablît la Chambre Impériale de Spire: Qu'on prît des mesures pour pacifier les troubles des Païs-bas: Qu'enfin on deliberât touchant la monnoye & la matricule (1) de l'Empire.

L'Electeur de Mayence, comme Chancelier de l'Empire en Allemagne, répondit en peu de mots, que les Princes seroient toûjours disposés à étendre les bornes de l'Empire, à défendre les frontieres de la Hongrie, & à faire tout ce qui étoit nécessaire pour le bien public. A quoi l'Empereur repliqua, après avoir remercié l'Assemblée, qu'il n'y avoit point de tems à perdre, & qu'il faloit user de diligence. L'écrit ayant alors été mis entre les mains des Princes, ils se retirerent pour delibérer entr'eux; ce qu'ils firent plusieurs fois, aux heures & aux jours marqués. Cependant les Electeurs régalerent tour-à-tour Sa Majesté Impériale & les Princes de l'Empire. Celui qui donna le premier repas fut l'Electeur de Mayence; son exemple fut suivi par l'Administrateur de Saxe, par les Electeurs de Cologne & de Tréves, puis par l'Archévêque de Saltzbourg & par les autres Princes. Outre ceux dont j'ai fait mention, voici le nom des autres qui étoient à la Diéte. Wolfgang-Guillaume Palatin de Neubourg, Jean-Auguste Palatin de Lutzelstein, Guillaume d'Ottinga député d'Autriche, Benoît d'Alfeldt Ambassadeur de Christierne IV. Roi de Danemarc, Albert de Furstemberg, Herman de Manderscheid, Salentin d'Isemburg cidevant Electeur de Cologne, les Comtes Bruno de Mansfeld & Guillaume de Schwartzenbourg, Wolfgang Romph Major-dome, & Christophle Poppel Camerier-major, Trausen Maréchal de la Cour, George Seigneur de Limbourg, Echanson héréditaire du saint Empire, &c.

On célébra plusieurs tournois dans le cours des mois de Juin & de Juillet, où il se trouva une grande quantité de Princes & de Gentilshommes, & où les Electeurs & les Princes de l'Empire proposerent des prix. Le 10. de Juillet, Fréderic Duc de Wirtemberg, suivi de mille chevaux, arriva à

(1) C'est la taxe des contributions de l'Empire; ce à quoi chaque Prince est taxé pour les contributions générales; & l'on en demande souvent la reformation à cause des abus qui s'y commettent. DUPUY.

à la Diéte; on comptoit parmi les gens de sa suite 8. Comtes, 4. Barons, & plus de cent Gentilshommes. Il venoit pour demander l'investiture de son Duché de Wirtemberg, en tant que rélevant du Saint Empire seul, & non de la maison d'Autriche, comme ses prédecesseurs Ulric & Christophle y avoient acquiescé, par un traité que de fâcheuses conjonctures les avoient contraints de signer. Fréderic prétendoit faire voir par les anciens titres, qu'il étoit feudataire de l'Empire, & non de la maison d'Autriche.

HENRI IV. 1594.

Réponse des Princes de l'Empire sur ces articles.

Le 15. de Juillet l'Electeur de Cologne fut installé en cette qualité. Il baisa la poignée de l'épée Impériale portée par l'Administrateur de Saxe, & qui lui fut présentée par l'Empereur. On répondit enfin aux articles que Sa Majesté Impériale avoit proposés. On dit d'abord que la stérilité qui avoit regné depuis plusieurs années, empêchoit qu'on ne pût se prêter, autant qu'on l'eût souhaité, au besoin pressant de l'Empire & de la République Chrétienne: Que néanmoins, pour exécuter une partie de leurs favorables intentions, ils s'engageoient à payer quatre vingt Mois Romains: Qu'ils ne fixoient ni les termes du payement, ni la quantité de la somme, de peur que le secret de l'Empire ne fût divulgué. Il fut résolu de plus, que Sa Majesté Impériale écriroit & envoyeroit des Ambassadeurs aux Princes étrangers, pour leur demander des secours; qu'elle solliciteroit aussi la Noblesse qui ne dépendoit point directement & absolument de l'Empire, & les Villes maritimes, de vouloir bien la seconder. On parla ensuite de la manière d'imposer & de lever les taxes; & il fut ordonné que dans toutes les Provinces, dans toutes les villes, dans tous les bourgs & dans tous les villages d'Allemagne, on mettroit un tronc à la porte des églises, & que les Curés & les Prédicateurs exciteroient le zèle du peuple, pour l'engager à contribuer aux frais de la guerre contre les Infidèles. Il fut recommandé aussi aux Curés & aux Prédicateurs, de prêcher la pénitence aux peuples; & que tous les jours on s'assembleroit au son de la cloche, pour une priere publique, afin de demander un heureux succès.

Résolution qu'on prend par rapport aux troubles des Païs-bas.

On parla ensuite de maintenir la paix de l'Empire, qui étoit troublée de plusieurs manières différentes, & de calmer les troubles des Païs-bas. Il fut résolu qu'on menageroit encore une conférence entre les deux partis; que l'Empereur interposeroit son autorité en y envoyant des Ambassadeurs; que les Electeurs y envoyeroient aussi les leurs, afin que ces malheureuses Provinces pussent enfin joüir d'une paix vainement souhaitée depuis si long-tems. On chargea le Comte Simon de Lippe, de convoquer, au nom de l'Empereur & de l'Empire, les Etats des Cercles du Rhin & de Westphalie, afin de delibérer en commun sur les moyens de garantir l'Allemagne des courses & des ravages que la guerre des Païs-bas occasionnoit. Ensuite on discuta ce qui concernoit l'administration de la justice, la monnoye, & la matricule de l'Empire: on fit sur ces articles quelques reglemens provisionels. Enfin, selon l'usage pratiqué dans ces Assemblées, il fut dit que dans une autre Diéte, il y auroit à ce sujet

augmenta encore les soupçons, est que Cicala ayant fait avancer une galere près du port, & tous les habitans ayant pris les armes, on trouva les canons encloués: cela fut cause qu'on arrêta le Gouverneur de la citadelle, qui étoit de l'illustre maison de la Cerda, & qu'on le conduisit à Palerme; mais les preuves n'ayant pas été trouvées suffisantes, il fut renvoyé absous.

Cicala se voyant frustré de son espérance, envoya sa flote dans le Fare de Messine, & résolut d'aller attaquer Reggio dans l'Abruzze, où 51. ans auparavant Airedin Barberousse, & neuf ans après Dragut, avoient mis tout à feu & à sang. On envoya devant Mamouth Rais, avec cinq galeres, qui ayant fait une descente à la Cotone le 8. de Juin, fit dans la campagne un grand nombre d'esclaves, brûla les moissons, & prit plusieurs bâtimens. Il tourna ensuite tous ses efforts contre la tour de Giovan-Paolo, où plusieurs païsans s'étoient retirés. Un de ces païsans soutint seul pendant deux heures l'effort des Infidèles; mais à la fin ayant été tué, tous les autres furent emmenés en captivité.

Amurath Rais fut ensuite envoyé avec sept galeres; mais il n'osa rien entreprendre, jusqu'à ce que Cicala fut arrivé avec toute la flote; parce que les païsans armés gardoient la côte, & se défendoient avec beaucoup de courage & de vigueur. Enfin Cicala parut à la vûë de Reggio au commencement de Septembre, avec une flote d'environ cent voiles. Jean de Zuniga, Viceroi de Naples, envoya aussi-tôt Charles Spinelli, pour ordonner à tous les habitans de la côte, de se retirer avec tous leurs effets dans les terres; ce qui ne put se faire si promptement, que l'ennemi ne prît une grande quantité de soye qui se travaille en ce païs-là, & se vend tous les ans à la foire de Reggio. Cicala étant entré dans la ville, qui avoit été abandonnée, la pilla & y mit le feu: elle fut consumée toute entiere, à la réserve de trois cens maisons, l'incendie ayant été augmenté par un vent de Nord qui s'éleva.

Cependant les habitans de Reggio, avec les païsans des environs, livrerent aux Turcs plusieurs petits combats, où ceux-ci furent toûjours battus; parce que ce n'étoit qu'une nouvelle milice peu aguerrie, envoyée pour ravager les côtes d'Italie, afin de faire diversion & d'inquiéter les Chrétiens. Les Janissaires & toutes les troupes d'élite de l'Empire Ottoman, avoient été réservés pour la guerre de Hongrie. Les Infidèles perdirent beaucoup de monde dans les différens combats qu'on leur livra: les Chrétiens au contraire en perdirent fort peu. Encouragés par ces succès, & animés par les discours & par l'exemple des Peres Capucins, qui s'armoient & combattoient eux-mêmes quelquefois contre les Turcs, ils les lasserent tellement, qu'ils les contraignirent de se rembarquer. Ainsi, après avoir achevé de brûler la ville, coupé tous les arbres des jardins, rasé toutes les églises, ouvert les tombeaux, & brûlé les ossemens, Cicala ordonna à ses troupes de se retirer sur les vaisseaux. Etant demeuré à l'ancre durant quelques jours, il envoya encore une fois les soldats à terre pour butiner, couper les arbres, & abattre les églises. Les Turcs condamnent

&

HENRI IV. 1594. & déteftent les images & les ftatuës; (1) c'eft-ce qui leur donne de l'horreur pour notre Religion, & les rend à notre égard inhumains par pieté. Après avoir donc brûlé plufieurs villages aux environs, & avoir rembarqué fes foldats, Cicala mit à la voile.

Le départ de la flote Turque rendit le calme à l'Italie, dont les Princes, délivrés de toute crainte, ne fongerent plus qu'à fecourir l'Empereur dans la guerre de Hongrie. Les Venitiens confentirent, qu'avec la permiffion du Pape, on levât de l'argent fur les biens eccléfiaftiques dans les terres de leur dépendance. Ferdinand Grand-Duc de Tofcane fournit des troupes de Cavalerie & d'Infanterie. Le Duc de Ferrare profita de cette occafion, pour obtenir de l'Empereur, à qui il donna une grande fomme d'argent, les villes de Modene, de Regio & de Carpi, en faveur de fon coufin Céfar d'Efte.

Canonifation de S. Hyacinthe. Il y avoit quelque tems qu'il s'agiffoit à Rome de la canonifation de Hyacinthe, Dominicain Polonois, qui étoit en grande vénération parmi fes confreres. Nous avons plufieurs Saints de ce nom dans le Matyrologe Romain. Le 10. de Février on célébre la mémoire de Zotique, d'Irenée & d'Hyacinthe, qui furent martyrifés fous l'Empereur Adrien, fur la voye Labicane à dix milles de Rome. Le 3. de Juillet eft la fête de S. Hyacinthe, Chambellan de l'Empereur Trajan: il en eft fait auffi mention dans le Menologe des Grecs. Le 17. du même mois on célèbre le martyre de S. Hyacinthe, qui fous le Préfident Caftritius, après avoir été cruellement tourmenté, mourut en prifon à Amaftris (2) en Paphlagonie. Le 26. du même mois on célèbre encore le martyre de S. Hyacinthe, qui fut d'abord jetté dans un bucher allumé, & enfuite dans une riviere, dont il fortit fain & fauf, & eut enfin la tête coupée par l'ordre de Leontius, Confulaire, fous l'empire de Trajan. Le 9. de Septembre Hyacinthe, Alexandre & Tiburce furent martyrifés dans le païs des Sabins (3): le 11. du même mois Prote & Hyacinthe, Eunuques de Sainte-Eugenie, après avoir fouffert divers tourmens, eurent la tête tranchée fous l'empire de Gallien. Enfin le 29. d'Octobre on honore la mémoire des Saints Hyacinthe, Quintus, Félicien, Lucius, qui dans la Lucanie (4) furent auffi couronnés du martyre.

A l'égard de celui dont il s'agit, on en fait commémoration le 16. d'Août, & il eft appellé Jaciki, ou Jacinski, par Martin Cromer, Hiftorien de Pologne, fon nom ayant de cette manière une terminaifon Polonoife. Après avoir rendu de grands fervices à la Religion dans la Pologne & dans la Ruffie, il paffa de l'exil de cette vie dans le féjour de la félicité le 16. d'Août 1257. Sigifmond I. avoit fait demander cette canonifation par fes Ambaffadeurs à Leon X. enfuite à Clément VII. En attendant que cette affaire fût terminée, Clément VII. avoit confenti qu'on lui rendît en Pologne un culte public,

(1) Qui, felon eux, ne font propres qu'à nourrir la fuperftition. Ils n'adorent Dieu qu'en efprit; & ils regardent comme une impieté d'ofer entreprendre de le repréfenter fous une figure humaine. C'eft-ce qui leur &c. *MSS. du Roi & de Mrs. de Sainte-Marthe, Dupuy & Rigault.*

(2) Aujourd'hui *Famaftro.*

(3) *La Sabina.*

(4) *La Bafilicata.*

blic, qu'on lui dédiât des autels, & qu'on célébrât sa fête. On tenta encore auprès de Paul III. d'obtenir la canonisation du bienheureux Jacinski, & on commença alors à y travailler. Sigismond-Auguste, fils de Sigismond, fit presser Paul IV. d'achever ce qui avoit été commencé sous Paul III. Le Roi Etienne renouvella les mêmes instances sous Grégoire XIII; & sous Sixte V. il envoya à Rome Stanislas Minsick, qui enfin vint à bout cette année de faire finir cette affaire. Alsonse Gesualdo, Doyen des Cardinaux, fit son rapport de la vie & des miracles de Jacinski, dont on avoit fait une exacte information. Ensuite Cino Campana fit un discours à ce sujet dans un Consistoire nombreux de Cardinaux, où se trouverent des Patriarches, des Archévêques, des Evêques & d'autres Prélats. Enfin le 17. d'Avril le Pape mit solemnellement, dans l'église de Saint-Pierre, le bienheureux Hyacinthe au nombre des Saints, & fit dresser une Bulle à ce sujet. Comme Abraham Bzovius, de Cracovie, Religieux du même Ordre, a écrit tout cela en détail, je crois qu'il est inutile d'en dire davantage.

HENRI IV. 1594.

Mort & éloge de François de Foix de Candale.

Cette année, au mois de Février, mourut François de Foix de Candale dans son château de Cadillac sur les bords de la Garonne. Né d'un sang illustre, qui a donné à la Chrétienté tant de Rois, tant de Princes, tant de grands Prélats, & tant de fameux Capitaines, il fut encore plus recommandable par sa vertu & par son érudition. Obligé d'interrompre le cours de ses études, & appellé par sa naissance à la Cour dès ses plus tendres années, il suppléa de lui-même à ce qui avoit manqué à son éducation; & ce que le secours des maîtres fait à peine comprendre aux jeunes gens, il le conçut seul dans sa première jeunesse par sa penétration naturelle, & par le génie qu'il avoit pour les sciences, sur-tout pour les Mathématiques. Il aima l'étude toute sa vie, & il ne cessa jamais de cultiver ce goût: il fit de grands progrès, & même des découvertes, & perfectionna celles des anciens. Une preuve de sa libéralité & de sa générosité, est la rente annuelle qu'il a laissée à Bourdeaux pour la composition d'un Antidote de son invention, afin qu'il coûtât moins au public, & pour l'entretien d'un Mathématicien. Enfin les ouvrages qu'il nous a laissés seront immortels. Je croirois avoir péché contre la prudence, si j'eusse omis de faire mention d'un si grand homme, dont le nom honore mon livre; & contre les loix de la reconnoissance, si j'eusse negligé de rendre ces derniers devoirs à une personne de son rang & de son mérite, que j'ai beaucoup cultivée pendant mon séjour en Guyenne.

De Plaute Benci.

Peu de tems après, le 6. de Mai, mourut à l'âge de 50. ans Plaute Benci, né à Aquapendente (1) en Toscane, ville qui apartenoit à sa maison. Sa

(1) *A Aquapendente en Toscane*] Il y a dans le Latin, *patrimoniali Etruriæ oppido.* Du Ryer a traduit ces paroles comme si la ville d'Aquapendente étoit un village, dont le pere de Bencius eût été Seigneur; & M. Bayle au mot BENCIUS (*Remarque* A) a adopté en partie cette traduction, sans s'appercevoir, non plus que M. Teissier, qu'en cet endroit de Mr. de Thou, *patrimoniali Etruriæ oppido* ne vouloit dire autre chose, si-non que la ville d'Aquapendente en Toscane est du Patrimoine de S. Pierre en ce païs-là. *Acula, seu Aquula*, (Acquapendente) *urbs est Hetruriæ in ditione Pontificiâ*, dit le Lexicon de Ferrari, au mot *Acula*. LE DUCHAT.

Henri IV. 1594.

Sa vertu & ſon érudition éclipſerent ſa haute naiſſance; ſa candeur & ſes mœurs douces le firent également chérir des Grands & des gens de lettres. Il avoit étudié à Rome ſous le fameux Muret, François de nation, & avoit appris ſous ce grand maître, à écrire parfaitement en Latin, ſoit en proſe, ſoit en vers. Il entra enſuite dans la Societé des Jéſuites, & y prit le nom de François, à la place de celui de Plaute. Il compoſa, étant Jéſuite, des piéces d'Eloquence & des ouvrages de Poëſie, qui ſurpaſſerent encore la haute idée qu'on avoit de ſes talens. Il fut très-reconnoiſſant à l'égard de Muret, ſon ancien maître, en ce que le voyant, même dans ſa vieilleſſe, tout occupé des belles lettres & appliqué à des études profanes, il ſçut lui inſpirer du goût pour les choſes ſaintes, & tourner ſon eſprit vers la pieté. Lorſque Muret fut mort il fit ſon éloge.

De Claude du Puy.

Claude du Puy, fils de Clément du Puy, célèbre Avocat au Parlement de Paris, mourut auſſi cette année, à-peu-près dans le même âge que Benci. Il étudia dans ſes premières années, ſous d'excellens maîtres, tels que Jean Stracelle, Adrien Turnebe, Jean Dorat, & puis ſous Dénis Lambin. Dans la ſuite il étudia le Droit ſous le Prince des Juriſconſultes, le célèbre Cujas. Il fit pluſieurs voyages hors de ſa patrie, & ſe lia d'amitié avec les plus ſçavans hommes d'Europe, comme Urſinus, Victorius, Manuce & Sigonius, qui lui donnerent de grands éloges dans leurs ouvrages, & le mirent au rang des premiers hommes de leur tems pour la Littérature. Du Puy n'a rien écrit; mais comme il étoit excellent critique, il s'appliqua à revoir les ouvrages des autres, travaillant plus pour leur gloire que pour la ſienne. Ayant enſuite été revêtu d'une charge de Conſeiller au Parlement, il s'y diſtingua comme il avoit fait parmi les gens de lettres, & il ne ſe rendit pas moins admirable par ſon exacte probité, que par ſa profonde connoiſſance du Droit & par ſon habileté dans les affaires les plus épineuſes. Il eut en Italie un intime ami dans Vincent Pinello, noble Génois, homme très-verſé en toute ſorte de ſciences & protecteur declaré de tous les Philologues; il cultiva toûjours cet ami, même après ſon retour dans ſa patrie, & lui fut étroitement uni juſqu'à la mort. Ayant été exilé dans le tems des guerres civiles, il ſoûtint ce revers avec beaucoup de fermeté, & n'en fit paroître aucun reſſentiment particulier. Enfin il témoigna toûjours dans la médiocrité de ſa fortune beaucoup de grandeur d'ame. Quoiqu'il eût un grand nombre d'enfans, il fut toûjours extrêmement déſintéreſſé, abandonnant toute l'adminiſtration de ſon bien à ſa femme, nommée Claude Sanguin, comme un ſoin qui n'étoit pas digne de lui. Il mourut le premier de Décembre, de la maladie ordinaire aux gens de Lettres, je veux dire de la pierre. La République perdit en lui un excellent citoyen, & je perdis un ami qui m'étoit allié par ſa femme, & avec qui j'étois étroitement uni par la conformité de nos goûts & de nos études. Son corps fut inhumé dans l'égliſe de Saint-Sulpice, & mis dans le tombeau de ſes ancêtres. Achille de Harlai, premier Préſident, fit ſon éloge en plein Parlement: on fit auſſi de lui pluſieurs épitaphes en vers, que ſes dignes enfans Chriſtophle, Auguſtin, & Pierre du Puy ont fait imprimer.

Sur

Sur la fin de cette même année, mourut Gerard Mercator, originaire de Juliers, & né à Rupelmonde. Il fit ses premières études à Boisleduc, sous George Macropedius; puis il étudia la Philosophie & les Mathématiques à Louvain: ensuite il s'adonna entierement aux Arts, & à la sollicitation de Gemma, sous lequel il se forma, il s'appliqua, étant encore très-jeune, à la Gravure. Des instrumens de Mathématique qu'il avoit travaillés avec beaucoup d'art par l'ordre de Charles V. lui mériterent les bonnes graces de ce Prince. Ces instrumens périrent par le feu, lorsque Charles V. étoit à Ingolstad, dans le tems de la guerre des Protestans. Mercator se retira ensuite à Duisbourg avec sa femme & ses enfans, & se mit au service du Duc de Cléves. Ce fut alors qu'il rétablit les Tables de Ptolomée, & qu'il les grava avec beaucoup d'élégance. Comme il étoit sur le point de publier les Cartes entieres du monde entier qu'il avoit gravées, il apprit qu'Abraham Ortelius avoit entrepris & achevé le même ouvrage: alors il suspendit le sien, jusqu'à ce qu'Ortelius eût distribué tous ses exemplaires, de peur de faire tort à ce sçavant homme, qui étoit de ses amis. Sur la fin de sa vie, il s'appliqua à la Théologie, & composa l'*Harmonie Evangélique*, & plusieurs Commentaires sur les Livres saints. Il avoit auparavant dressé une Chronologie exacte, conforme au cours du Soleil & de la Lune & aux regles astronomiques; ouvrage dont Onufre Panvini, habile connoisseur en ce genre, a fait tant de cas, qu'il n'a point fait difficulté de le préférer à tout ce qui avoit été jusqu'alors publié sur cette matière. Enfin, après tant de travaux utiles à la République des Lettres, Mercator, épuisé de vieillesse, mourut âgé de 82. ans, 8. mois & 28. jours, le 2. de Décembre, à Duisbourg, où il avoit fixé son séjour depuis long-tems.

HENRI IV. 1594.

De Gerard Mercator.

Je ne dois pas oublier de parler d'Orlando Lasso, un des plus célèbres & des plus sçavans Musiciens de ce siécle. Il étoit né à Mons en Hainaut: on sçait que la Flandre a produit de tout tems d'excellens Musiciens, & qu'elle l'emporte en cela sur la plûpart des autres Nations. Etant encore enfant, il eut le sort qu'ont quelquefois les enfans dont la voix est rare; il fut enlevé. Ayant été quelque tems dans la Musique de Ferdinand de Gonzague en Sicile & à Milan, il fut après cela maître de Musique à Naples & ensuite à Rome: il suivit dans la suite Jules-César Brancaccio en France & en Angleterre; enfin il revint en Flandre, où il passa quelque tems à Anvers, d'où ayant été mandé par Albert Duc de Baviere, il s'établit à la Cour de ce Prince, & s'y maria. Le Roi Charles IX. l'ayant invité dans la suite, en lui promettant de grandes recompenses, à venir prendre la direction de l'excellente Musique qui le suivoit par-tout, Lasso se prépara à partir, & à transporter en France sa famille & tous ses effets. Mais à peine fut-il en chemin, qu'il apprit la mort de ce Prince. Il retourna donc en Baviere, & s'attacha à Guillaume, fils du Duc Albert. Il publia en diverses Langues, pendant l'espace de 25. années, de la Musique sacrée & profane, qui lui acquit une grande réputation dans toute l'Europe. Il mourut enfin cette année à Munich, le 3. de Juin, âgé de 73. ans.

D'Orlando Lasso.

Henri IV. 1594.

De Corneille Bonaventure Bertram.

Le dernier dont je parlerai, sera Corneille-Bonaventure Bertram, né d'une famille honnête à Thouars, ville de Poitou, apartenant à la maison de la Trimouille. Il étudia d'abord à Paris sous Adrien Turnebe & Jean de Stracelles; ensuite, sous Angelo Caninio, très-habile dans les Langues Orientales, il apprit la Langue Hébraïque. S'étant rendu à Toulouse, & puis à Cahors, il s'appliqua à l'étude des Loix, & se perfectionna entierement dans la Langue Hébraïque par le secours de François Roaldez, qui enseignoit alors le Droit dans cette Université: ayant échapé avec peine à la persécution qui s'éleva à Cahors contre les Protestans, & dont nous avons parlé en son lieu, il se retira à Geneve, où, deux ans après, il obtint une Chaire d'Hébreu, vacante par l'absence d'A. Rodolphe Chevallier, dont nous avons aussi parlé, sous l'année 1572. Ce fut en ce tems-là qu'il publia une édition du *Thesaurus Sanctis Pagnini*, avec des augmentations considerables, & des observations jointes à celles de Mercier & de Chevallier. Il publia aussi le parallele de la Langue Hébraïque avec la Langue Arabe, aussi-bien qu'une Dissertation sur la République des Juifs, qui de tous ses ouvrages est le plus estimé. Dans la suite ayant quitté le séjour de Geneve, il se transporta à Frankenthal dans le Palatinat, où en 1586. il mit au jour son livre intitulé, *Lucubrationes Frankenthalenses*. Enfin le Canton de Berne l'ayant fait venir à Lausane, il mourut dans son année climatérique, & dans l'exercice de sa profession.

Eaux minérales de Boll.

Cette année les eaux minérales de Boll dans la Suabe, près de Geppingen, & à peu de distance de Kirchen, ville du Duché de Wirtemberg, commencerent à être frequentées. Cette fontaine n'étoit autrefois connuë que des gens du village, sous le nom de Zitteren (1), soit qu'on crût qu'elle guérissoit du tremblement des membres, soit que la terre marécageuse qui est au tour de la fontaine, semblât trembler sous les pas de ceux qui y marchoient. Le Prince Fréderic de Wirtemberg ayant oüi parler de cette fontaine, fit examiner le lieu, ordonna de le nettoyer, & y fit construire des bains, des canaux & des étuves, afin qu'on pût boire commodément de cette eau, & s'y baigner. Il y fit aussi bâtir une belle & grande maison, pour servir d'Apoticairerie. Deux ans après on chargea Jean Bauyn, Médecin de Montpellier, de faire l'épreuve des qualités de cette eau. Bauyn ayant pris pous l'aider George Gader & Pantaleon Keller, trouva par l'analyse qu'il en fit, que cette eau, qui est un peu tiéde, passoit par des carrieres de pierres de Jais, de Marcassite, & par des veines de terre d'argille & de terre sigillée; qu'elle étoit empreinte de sel, d'alun & de vitriol, & que le bitume & la gomme noire, qui surnageoient sur cette eau, se résolvoient en soufre. Il publia sur tout cela un ouvrage long & curieux, auquel nous renvoyons ceux qui aiment ces sortes de connoissances.

(1) C'est-à-dire, Fontaine du tremblement.

Fin du Livre cent-neuvième.

HIS-

HISTOIRE

DE

JAQUES AUGUSTE DE THOU.

LIVRE CENT-DIXIE'ME.

SOMMAIRE.

AFfaires du Nord. Guerre de Hongrie. L'Archiduc Mathias declaré Généralissime. Prise de Novigrad par ce Prince. Ambassade de l'Empereur au Czar. Places prises par le Comte de Serin. Défaite des Turcs au pont de Jasprin. Prise de cette ville. Siége de Gran par l'Archiduc. Description de cette ville. Prise de la vieille Ville. Origine des Rasciens. Succession des Bulques. Ils sont exterminés par les Turcs. Levée du siége de Gran. Exploits de l'Archiduc Maximilien en Croatie. Prise de Petrina, & de quelques autres places. Arrivée de Sinan Bacha en Hongrie. Il jette des troupes & des vivres dans Gran. Siége de Javarin, autrement dit Raab, par les Turcs. Situation de la place. Arrivée de Jean de Medicis à l'armée Chrétienne. Les Turcs attaquent l'Isle de Zighet, & sont repoussés par la valeur de Jean de Medicis & des Italiens. Défaite des Tartares au passage du Danube. Sorties fréquentes des assiégés. Retraite de l'armée Chrétienne. Reddition de Javarin. Hardek, Gouverneur de Javarin, suspect de trahison, est emprisonné à Vienne. Preuves de sa trahison. Siége de Comorre par les Turcs. Levée du siége. Sigismond Bathori declare la guerre aux Turcs par le Conseil du Pape & des Jésuites. Conspiration des Grands, & des parens même de Sigismond, pour le déposer. Il se cache, se saisit des Conjurés, & s'en défait. Il va camper près de Temeswar. Défaite des Tartares par le Général Palsi. Cruautés des Cosaques. Sigismond députe à l'Empereur le P. Cavillo, Jésuite, & obtient en mariage la Princesse Marie-Chrétienne d'Autriche. Affaires de France. Mort du Maréchal de Saint-Paul, tué à Rheims par le Duc de Guise. Procès de l'Université de Paris contre les Jésuites. Requête présentée contr'eux au Parlement. Le Cardinal de Bourbon & le Duc de Nevers prennent fait & cause pour ces Peres. Leur Requête est rejettée. La cause se plaide à huis clos. Plaidoyer d'Antoine Arnaud pour l'Université. Plaidoyer de Louis Dolé pour les Curés de Paris. Réponse de Duret, Avocat des Jésuites. Apologie pour ces Peres. La cause est encore sursise. Jean Passerat, Professeur Royal d'éloquence, se déchaîne contre les Jésuites dans

dans un discours public, prononcé au collège de Cambrai. **Mort du Cardinal de** *Bourbon.*

AUTEURS

Que Mr. de Thou a suivis dans ce Livre.

Les Rélations publiées sur les affaires de Hongrie; César Campana; David Chytrée; les Actes publiés; Les Plaidoyers d'Antoine Arnaud & de Louis Dolé; Les Regîtres du Parlement de Paris; Pierre Barni; Jean Passerat.

Henri IV. 1594. Guerre de Hongrie.



E vais à présent rapporter les divers évenemens de la guerre de Hongrie, qui fut plus funeste aux Chrétiens, qu'aux Turcs. L'Archiduc Ernest étant parti pour les Païs-bas, l'Empereur Rodolphe donna à Maximilien, son frere, le gouvernement de la Croatie & de la Carinthie, & à l'Archiduc Mathias, son autre frere, le commandement de l'armée. Elle étoit composée de vingt mille hommes de pied, de deux mille chevaux & de deux mille Dragons. Les Officiers généraux étoient, Engelbert de Curtz, Rosfang d'Erlach, Jean Rodolphe Schenewi, Coler, Trésorier de l'Empereur, Andre Riedman, & Jean de Mumpurg : l'Autriche & la Moravie avoient fourni le reste. Pour encourager les Impériaux, ces Provinces avoient envoyé à Vienne au commencement de l'année un détachement, qui entra dans cette ville en triomphe, étalant aux yeux du peuple des dépouilles remportées sur les Turcs, des chevaux, des selles en broderie d'or & d'argent, trente piéces de canon, des cimeterres, des casques, des arcs & des boucliers.

Avis différens sur la place qu'on devoit assiéger.

Après cette espece de prélude de la guerre qu'on alloit entreprendre, l'Archiduc rassembla à Javarin, sur la fin de Février, les Généraux qui devoient servir sous lui, afin de delibérer sur les opérations de la campagne. Comme ils dépendoient de différens Princes, leurs avis ne furent pas moins différens que leurs vûës & leurs intérêts. Tous convenoient qu'il faloit commencer par se rendre maître d'un poste avantageux, dont on pût faire comme une place d'armes, afin de tirer de-là des vivres pour l'armée, d'assurer les derrieres, & d'avoir au besoin une retraite sure. Mais on n'étoit pas d'accord sur le choix. Les uns vouloient qu'on attaquât la ville de Bude, capitale du Royaume de Hongrie, parce qu'il y avoit beaucoup d'apparence, que la prise de cette place entraîneroit toutes les autres, par la terreur qu'elle repandroit dans tout le païs. Quelques-uns proposoient Albe-Royale, d'autres Gran, parce que ces deux villes étoient plus voisines de Javarin (1). D'autres soutenoient, qu'on devoit commencer par reprendre Vesprin & la Palotte, dont les Turcs s'étoient emparés depuis peu: selon eux, la gloire de l'Empire y étoit intéressée. Enfin l'Archiduc Ma-

(1) Ou *Raab.*

Mathias, qui étoit d'avis de marcher d'abord à Gran (1), les ramena tous à son sentiment; mais ce ne fut pas sans peine. Sa raison étoit, que Gran se trouvant situé sur le Danube, cette ville ouvroit le chemin pour aller à Bude & à Pest, & donnoit une grande commodité pour mener des vivres à l'armée: mais on trouva de nouvelles difficultés à l'exécution de ce dessein; les neiges qui commençoient à peine à se fondre, avoient rendu les chemins impraticables, & la saison étoit peu propre à fortifier un camp. Ainsi on prit le parti d'aller d'abord à Novigrad, en attendant un tems plus favorable.

Henri IV. 1594.

Cette ville est au-delà du Danube, un peu éloignée de Gran: il étoit d'autant plus important de s'en saisir, que la garnison de cette place, accoûtumée à faire des courses, pouvoit incommoder beaucoup l'armée, lorsqu'elle feroit le siége de Gran. Novigrad est bâti sur un rocher médiocrement escarpé, mais qui domine sur toute la campagne d'alentour; ses murailles & son rempart sont très-bons; & le fossé, creusé dans le roc, est large & profond, & n'a rien à craindre des mineurs. Il y avoit outre cela autour de la ville une double palissade, qui formoit comme une seconde muraille; ce qui est très-ordinaire en Hongrie. La garnison étoit de cinq cens Turcs, sous deux Commandans, dont l'un étoit de Novigrad, & l'autre d'Albe-Royale (2), éloignée de sept lieuës.

Siége & prise de Novigrad par les Impériaux.

L'ouverture du siége se fit le 7. de Mars; & le lendemain Mathias étant arrivé au camp avec douze piéces de canon, on commença à battre la place. Les Impériaux ayant en même tems attaqué la palissade, furent repoussés; cependant les Turcs battirent la chamade: soit que le Bacha de Bude leur eût ordonné de le faire, soit que l'impossibilité d'être secourus les forçât à prendre ce parti, ils offrirent de se rendre à certaines conditions, que plusieurs furent d'avis de rejetter. Persuadés que la réputation décide des succès au commencement d'une guerre; ils croyoient qu'il étoit à propos de faire d'abord un exemple qui imprimât de la terreur, & qui ôtât aux autres garnisons l'envie de défendre des postes tels que celui-là. Cependant les Turcs ayant declaré qu'ils aimoient mieux perdre la vie que la liberté, la capitulation fut signée le 10. de Mars par l'entremise de Palfi, à condition que les soldats sortiroient sans armes, & les Officiers avec leurs armes, & qu'on leur laisseroit la vie sauve. Sinan cassa depuis tous ces Officiers, comme des lâches, aussi-bien le Commandant de Fileck (3): quelques Auteurs disent même qu'il les fit tous pendre. La prise de cette place fut suivie de pluyes orageuses, & de vents si terribles, qu'ils rompirent le pont que les Turcs avoient construit entre Bude & Pest. L'armée cependant alla se rafraîchir à Palanka; on eut beaucoup de peine à faire passer la Leve & la Nitrie (4) à l'artillerie, & le canon resta long-tems dans les bouës. Enfin l'Archiduc arriva heureusement à Javarin.

Quelque tems auparavant l'Empereur avoit envoyé Warkuski, jeune Silésien de condition, à Théodore Grand-Duc de Moscovie, qui le reçut bien, &

Ambassade de l'Empe-

(1) Ou *Strigonie.*
(2) Ou *Stul-Weissembourg.*
(3) Place de la haute-Hongrie.
(4) Rivieres de Hongrie.

HENRI IV. 1594.

reur au Czar.

& promit de donner à l'Empereur une grande somme d'argent comptant, & de continuer d'année en année, pourvû qu'il ne fît ni paix ni tréve avec le Turc. Warkuski trouva à cette Cour un Ambassadeur de Perse, qui étoit venu proposer une ligue contre les Turcs. Lorsqu'il eut appris l'arrivée de l'Ambassadeur de l'Empereur, il pria le Czar de trouver bon qu'il négociât avec lui. Le resultat fut, qu'il jura au nom du Roi de Perse, que si l'Empereur vouloit continuer la guerre contre les Turcs, son maître ne feroit point de paix avec eux. Warkuski, après avoir reçu du Czar plusieurs présens, entr'autres quelques fourures de martes-zibelines de très-grand prix, prit congé de ce Prince, qui pendant le séjour qu'il fit à sa Cour, lui montra avec ostentation tous ses trésors; & il vint rendre compte à l'Empereur de sa négociation.

Exploits du Comte de Serin.

Pendant ce tems-là le Comte de Serin étant parti de Canise à la tête de huit mille hommes de pied, & d'un détachement de Cavalerie de la Stirie, alla se présenter en bataille devant Presenz, & s'en rendit maître. Les Turcs avoient abandonné cette place, après y avoir mis le feu: on y en trouva pourtant encore quelques-uns, que le soldat furieux passa au fil de l'épée. Le Comte s'empara tout de suite de Sechesse, de Sechin, & de Coppan, qu'il trouva de même abandonnés. Il arriva le 27. de Mars devant Babotzca, qui est située dans un marais: la garnison effrayée ayant abandonné la place à son approche, elle se rendit par composition; par cette prise les chemins furent ouverts jusqu'à Zighet.

Défaite des Turcs au Pont de Jasprin.

D'un autre côté le Baron de Tieffenbach, Gouverneur de Cassovie, alla camper le 16. d'Avril devant Hatwan, ville située sur la riviere de Zagiwa, au-delà du Danube, à six lieuës de Pest. Son dessein étoit de la prendre, & d'aller ensuite attaquer Zolnock, château très-fort, situé au confluant de la Zagiwa & de la Theisse. La place fut battuë d'abord très-vivement; mais ayant fait bréche, le Baron trouva l'approche trop difficile, pour donner l'assaut. Sur ces entrefaites, il fut averti que le Bacha de Bude, & le Beglierbey de Romelie (1), accompagnés des Gouverneurs de Giula, & de quelques autres places voisines, marchoient à lui avec un corps de treize mille hommes. Sur cet avis il leva le siége, marcha à leur rencontre avec dix mille hommes, tant d'Infanterie que de Cavalerie, & les combattit auprès du pont de Jasprin. Son artillerie étoit si bien postée & fut servie si à propos, qu'après un combat opiniâtre de trois heures, les ennemis, extrêmement maltraités par le canon, commencerent à plier, & prirent ensuite ouvertement la fuite, laissant deux mille morts sur la place, & entr'autres le Gouverneur de Giula. On ne fit point de prisonniers, suivant la résolution qui avoit été prise. Le Bacha de Bude, qui avoit été dangereusement blessé dans cette action, & le Beglierbey, qui fut, dit-on, le premier à prendre la fuite, se sauverent avec le reste de leur armée. On leur prit treize piéces de campagne, quatre gros canons, vingt quatre drapeaux, & une quantité prodigieuse de toutes sortes d'armes. Du côté des Impériaux il n'y eut que soixante hommes tués, & environ six cens blessés. Le combat se donna

(1) C'est la Grece, que les Turcs appellent ainsi.

donna le premier de Mars. Cette grande victoire fut suivie de la reddition de Jasprin, qui est un très-bon château. L'Archiduc envoya peu de tems après deux mille cinq cens hommes à Tieffenbach, pour renforcer ses troupes, qui étoient fort diminuées. Enfin il fut résolu que toute l'armée marcheroit à Gran. HENRI IV. 1594.

Cette ville capitale de la Hongrie, avec titre d'Archévêché, est située sur la rive droite du Danube entre Javarin & Bude, & est separée en trois parties, qui sont comme trois villes. Il y avoit alors cinquante & un ans que Soliman, après trois assauts, l'avoit prise par composition. La vieille ville regarde Javarin, la nouvelle est tournée du côté de Bude, & toutes les deux ne sont éloignées l'une de l'autre, que d'une portée d'arbalête. Elles sont separées par la montagne de S. Thomas, ainsi nommée, parce qu'il y a dessus une église consacrée à cet Apôtre: cette montagne commande une des portes de la nouvelle ville. La vieille ville située sur un bras du Danube, qui forme deux petites Isles, s'appelle aussi la ville des Rasciens (1), parce qu'elle est habitée par ces peuples, qui sont repandus aux environs. La nouvelle, qu'on nomme aussi la ville d'Eau (2), est bâtie au pied d'une montagne, qui a environ un mille de long, du Levant au Couchant, & qui est très-escarpée, sur-tout du côté qui regarde la riviere & la montagne de S. Thomas, dont elle n'est pas d'ailleurs si éloignée qu'on ne puisse se canoner de l'une à l'autre. Au dessus de la montagne qui commande la nouvelle ville, est une citadelle que l'art & la nature ont rendu très-forte; les Turcs l'ont encore fortifiée d'un bon rempart & de plusieurs ouvrages: le principal est un fort quarré, bâti au-delà du Danube sur la gauche; il s'appelle Gockeren, & est situé sur la riviere de Gran, qui descend des monts Crapaks, & vient se jetter dans le Danube en cet endroit. C'est du confluent de ces deux rivieres que quelques-uns tirent le nom de Strigonie (3), comme qui diroit Istrigranie (4), & ils prétendent que le nom de Gran, que porte aujourd'hui communément cette ville, justifie cette étymologie. Du fort de Gockeren jusqu'à la ville, on avoit fait un pont sur le Danube, pour empêcher la navigation aux Impériaux, & pour faciliter la communication; ensorte qu'au besoin on pût faire venir des troupes des places qui sont au-delà de ce fleuve. Siége de Gran par l'Archiduc Mathias.

L'Archiduc vint camper devant la vieille ville du côté du Midi, & il plaça du côté de l'Orient un bon corps de troupes avec l'artillerie, pour s'opposer aux secours qui pourroient venir de Bude. François de Saxe-Lauembourg se retrancha devant la nouvelle ville, afin d'empêcher les sorties de ce côté-là. Cette disposition étant faite, on commença à battre la place de deux côtés, & le 8. de Mai les assiégeans donnerent un assaut, où ils furent repoussés avec perte. Cependant trois jours après, les Rasciens, de concert avec les habitans, ayant ouvert un guichet aux Impériaux, tandis Prise de la vieille ville.

(1) Ou *Raitz*, en Allemand *Raitzenstadt*.
(2) En Allemand, *Wasserstadt*.
(3) C'est le nom de Gran, *Strigonium*, quasi *Istrigranium*.
(4) *Ister*, *Istri*, signifie le Danube. Ainsi Istrigranie, & par corruption *Strigonie*, signifieroit ville du Danube & du Gran.

Henri IV. 1594. dis que les Turcs étoient aux mains de l'autre côté sur une colline plantée de vignes, ils entrerent sur la brune, & se rendirent maîtres de la ville, qu'ils trouverent à demi brûlée pas les boulets rouges qu'ils avoient tirés sur la tour de S. Adelbert, avant que d'aller à l'assaut. On fit grace aux habitans, qui se soûmirent: à l'égard des Turcs, ils furent tous passés au fil de l'épée; après quoi on mit dans la place deux compagnies d'Infanterie Allemande, & six cens Hongrois pour la garder. Il y avoit outre cela trois cens hommes de milice, tant de Rasciens que d'autres habitans.

De-là, après avoir mis le feu au fauxbourg, on ouvrit la tranchée devant le château. La batterie que l'on dressa, pour y faire bréche, ne produisit aucun effet. On fut plus heureux à l'attaque des ouvrages du fort S. Thomas. Les assiégeans l'emporterent l'épée à la main, & taillerent en piéces toûte la garnison: mais la fortune se lassa de les favoriser à l'attaque de la nouvelle ville. La nuit du 23. de Mai un corps de soldats choisis, ayant mis des chemises par-dessus leurs habits, pour se reconnoître, & étant montés à la bréche, furent fort étonnés de trouver derriere un large fossé, où ils furent très-maltraités: trois fois ils retournerent à la charge, & furent toûjours repoussés, avec perte de plus de huit cens hommes. Ce succès avoit déja commencé à rélever le courage des assiégés, lorsqu'ils apprirent que l'armée Turque étoit en marche pour les secourir. Sinan Bacha qui la commandoit, fortifié par un grand corps de Tartares, qui avoient reçu ordre de le joindre, marchoit à petites journées. Ce Général avoit fait un amas prodigieux de bateaux, qu'il destinoit à former un pont sur le Danube, & il les avoit chargés de toutes sortes de munitions de guerre & de bouche. Les Rasciens, qui connoissoient le païs, s'étant apperçus qu'on faisoit la garde avec assez de negligence, prirent leur tems pour attaquer ces bateaux, se rendirent maîtres d'une partie, & brûlerent le reste. Cet exploit fut un grand avantage pour l'armée Chrétienne, tant parce qu'il retarda la marche des Turcs, que parce qu'on distribua aux troupes Impériales la poudre, les bales, les boulets, & toutes les provisions de guerre que les Rasciens avoient enlevées aux Infidèles.

Les Rasciens brûlent les bateaux des Turcs.

Au reste, puisque j'ai commencé à parler des Rasciens, & que j'aurai souvent occasion d'en faire mention dans la suite, il est bon que je dise ici un mot en passant, de leur origine & de leur histoire. On croit communément que ces peuples ont tiré leur nom des Rosses, ou Roxolans; c'est pour cette raison que Leunclavius, qui avoit une connoissance parfaite de tout ce qui regardoit ces païs-là, prétend qu'on auroit dû les appeller Roxiens, plutôt que Rasciens. Ils s'étoient établis d'abord dans la Mésie supérieure, où habitoient les Triballes, que nous appellons aujourd'hui Serviens, & ils y vécurent long-tems sous la domination de leurs Princes particuliers, qu'ils nommoient *Despotes*. Le premier dont parle Chalcondyle, fut Lazare, ou Eleazar Bulque, à qui Etienne Roi des Bulgares donna le païs situé le long du Danube. Eleazar s'étant rendu maître des Provinces voisines, étendit ses frontieres jusqu'au confluent de la Save & du Danube: mais enfin, si nous en croyons les Annales des Turcs, il fut pris dans un combat l'an 1390, & Bajazeth, fils d'Amurath I, le fit couper par morceaux, pour venger la

Origine des Rasciens.

la mort de son pere. Eleazar eut pour successeur Etienne son fils, qui fut dépouillé de ses Etats trente sept ans après, par Amurath II. Etienne laissa un fils, nommé George Bulque, dont la sœur épousa Bajazeth, surnommé le Tonnerre (1) ou le Tourbillon. Pour établir une amitié entre les Turcs & les Rasciens, & pour l'affermir encore davantage, George maria sa fille, qui se nommoit Marie, à Amurath II. dans l'espérance de gagner l'amitié d'un voisin si redoutable: mais quand il s'agit d'un Empire, doit-on compter sur l'amitié d'un Barbare? Amurath ayant pris le Despote Etienne, & son fils George, leur fit perdre la vûë, en faisant présenter devant leurs yeux un bassin ardent: non content de cette inhumanité, il dépouilla de ses Etats ce pere malheureux, & il ne les lui rendit qu'en l'an 1442, forcé par Ladislas Roi de Pologne, qui ne lui accorda la paix qu'à cette condition. George laissa en mourant un fils nommé Lazare, qui hérita de son Etat. Lazare n'eut qu'une fille qu'il maria à Etienne Roi de Bosnie, qui par cette alliance se trouva maître d'un très-grand païs, après la mort de son beau-pere. Mais ayant été tiré de sa forteresse de Jaïssa, par les caresses de Mahomet II. il fut écorché tout vif par l'ordre de ce Prince, & perdit ainsi la vie, & l'Etat dont il avoit dépouillé son pere. Vingt un ans après, Mahomet envoya Omar, pour se mettre en possession de toutes ces Provinces. Depuis ce tems-là les Rasciens ont été soûmis aux Turcs, qui les ont dispersés de côté & d'autre, & en ont fait des especes de colonies. Ce furent ces Rasciens qui introduisirent les Impériaux dans la vieille ville de Gran. Ils ne furent pas les seuls qui prirent le parti des Chrétiens en cette occasion: tous les peuples des environs se soûmirent, ou à l'Empereur comme Roi de Hongrie, ou à Sigismond Prince de Transylvanie, & firent beaucoup de mal aux Turcs pendant toute cette guerre.

Henri IV. 1594.

Mauvais succès des Impériaux devant Gran.

Cependant les troupes Impériales commençoient à se décourager. Les maladies & les autres incommodités inséparables d'un long siége, les avoient fort diminuées. D'ailleurs ce pont que les ennemis avoient sur le Danube sous le fort de Gockeren, par où il entroit à tout moment des troupes fraîches dans la ville, les désoloit, & elles n'y voyoient point de remede: car les galeres que les Impériaux avoient mises sur le fleuve, n'avoient pû empêcher ces secours. Il en étoit entré depuis peu un de cinq cens hommes tout à la fois, qui firent le 8. de Juin une sortie sur le quartier des Allemans, où ils tuerent beaucoup de monde; le carnage auroit même été beaucoup plus grand, si un Enseigne de Schomberg n'eût animé les Chrétiens par son exemple & par ses discours, à faire tête aux Infidèles, & n'eût arrêté l'impétuosité des Turcs. Outre cela on tenta quatre jours après un assaut, dont on ne tira d'autre fruit que de laisser trois cens hommes sur la place, & pour comble de maux, il vint des pluyes continuelles, accompagnées de vents si furieux, qu'ils renverserent les tentes & les baraques, ce qui fit même périr plusieurs soldats.

L'Archiduc lui-même courut risque de la vie en cette occasion. Son pa-

(1) Son surnom étoit *Hildrin*, c'est-à-dire Foudre ou Tourbillon, *Editeur Anglois*.

HENRI IV. 1594. pavillon fut jetté par terre, & celui de Richard Strein fut mis en piéces. Outre cela les assiégés faisoient des sorties continuelles, où les Chrétiens perdoient presque toûjours le plus. Enfin un corps de bonnes troupes, à qui Sinan avoit fait prendre les devants, attaqua avec beaucoup de vigueur le 18. de Juin, un fort que Palfi avoit construit dans une Isle qui est au-dessous de la citadelle, & il l'emporta. A la fin cependant les Hongrois repousserent les Infidèles, mais ce ne fut qu'après avoir perdu beaucoup de monde. Pendant ce tems-là, le canon de la citadelle faisoit un feu si terrible sur le Danube, que les galeres Impériales n'osoient se montrer. A mesure que Sinan approchoit, la hardiesse & le feu des assiéges sembloient augmenter.

Levée du siege de Gran.

Discours de Vigand de Maltzan pour en détourner l'Archiduc.

Rebuté par tant d'obstacles, l'Archiduc tint un grand Conseil, où se trouverent Ferdinand Comte de Hardeck, le Général Palfi, David Ugnady, & Erasme Braun, Gouverneur de Comorre. Tieffenbach n'y assista point, parce qu'il étoit occupé au siége de Hatwan. Il fut résolu de lever le siége: les Allemans crierent beaucoup contre cette résolution, & Vigand de Maltzan Chevalier de Meklenbourg étant entré dans leurs sentimens, fit là-dessus un discours à l'Archiduc au nom de tous les Colonels. „ Autant „ que nous avons eu de joye, lui dit-il, d'entreprendre un siége si fameux, „ dont la fin devoit être si avantageuse à l'Empire, & si glorieuse pour nous, „ autant avons-nous eu de déplaisir, lorsque nous avons appris qu'on vouloit „ l'abandonner. Faites réflexion que toute la Chrétienté a les yeux sur „ nous, & qu'après qu'on s'est flatté que nous allions enlever au Turc la „ plus considerable ville du Royaume de Hongrie, si nous nous retirons si „ promptement, on va perdre courage, & augurer mal de la fin de cette „ guerre. Tant d'assauts, tant de travaux périlleux seront-ils donc perdus? „ & lorsque nous sommes près de la fin, abandonnerons-nous lâchement „ ce qui nous a tant coûté? On se forme une vaine idée des forces du Turc, „ & on ne se souvient pas qu'autrefois, lorsque les Infidèles étoient cent „ contre un, les Chrétiens les battoient toûjours. Mais Sinan, dit-on, est „ un vieux Capitaine, qui se voit à la tête d'une armée formidable. Il est „ vrai qu'on dit qu'il mene avec lui quantité de chameaux, qui portent, „ ajoûte-t-on, des masques affreux; apparemment pour épouvanter les en- „ fans. S'il est si terrible, pourquoi ne se montre-t-il point depuis le tems „ qu'on dit qu'il arrive? Ne vaudroit-il pas mieux continuer nos attaques, „ en nous préparant une retraite sûre, en cas que l'approche des Turcs „ nous y force? Ne vengerons-nous point la mort de tant de Chrétiens, „ qui ont scellé leur foi de leur sang? Notre gloire, disons plus, notre „ conscience ne l'exige-t-elle pas? Les Allemans, qui ont toûjours été „ fidèles à l'Empereur, & qui combattent pour leur païs quand ils com- „ battent pour la Hongrie, ont plus d'intérêt que personne, qu'on ne puis- „ se pas dire, que ce siége ait été levé de leur consentement. Que diront „ en effet les Princes d'Italie, les Polonois, les Transylvains, les Mos- „ covites, lorsqu'ils apprendront cette nouvelle? Que diront les Persans, „ ennemis jurés du nom Ottoman, quand ils sçauront que ce n'est ni la „ présence, ni la valeur des Turcs, qui a fait fuir l'armée Chrétienne, mais

„ uni-

„ uniquement une terreur panique? Ne se croiront-ils pas dégagés de la „ parole qu'ils ont donnée à l'Empereur? Ne feront-ils pas la paix avec „ nos ennemis? Tous les Allemans demandent donc par ma bouche, „ qu'on ne les charge point de cette infamie. Ils protestent qu'ils seront „ toûjours prêts d'obéir quand il s'agira d'affronter le péril. Mais ils sup„ plient instamment Son Altesse, que si on persiste dans la résolution de „ lever le siége, elle ait la bonté de ne point exiger d'eux un consentement „ qui les couvriroit d'un opprobre éternel, & de se souvenir que dans les „ importantes expéditions, la lâcheté & la foiblesse sont toûjours plus fu„ nestes que l'audace & la temérité même.

Réponse d'Ugnady au nom de l'Archiduc Mathias.

Ugnady répondit au nom de l'Archiduc : Que Son Altesse avoit des avis sûrs que Sinan n'étoit pas éloigné : Que ne se trouvant pas assez forts pour combattre son armée, ils n'avoient qu'un parti à prendre, qui étoit de conserver la leur, & de la distribuer dans les places où il seroit nécessaire pour s'opposer à ses desseins : Que s'ils s'opiniâtroient à continuer ce siége, & qu'ils fussent défaits, non seulement ils risqueroient le Royaume de Hongrie, mais tous les Etats de l'Empereur, & l'Empire même : Que ni les amis, ni les ennemis, ne regarderoient cette retraite comme une fuite : Que Son Altesse étoit résoluë de garder la vieille ville de Gran & le fort de S. Thomas, & d'y laisser une grosse garnison : Qu'ainsi ce n'étoit pas tant lever le siége, que d'en remettre la continuation à un tems plus favorable. Les Allemans ne se contenterent pas de ces raisons. Ils ajoûterent aux plaintes qu'ils avoient faites une protestation solemnelle, qu'ils présenterent à l'Archiduc, signée du Prince de Saxe-Lauenbourg, du Duc Auguste de Brunswic, du Comte Schlick, & du Chevalier Maltzan, & ils en garderent une copie. Cependant, malgré leurs remontrances, Mathias fit repasser le Danube à ses troupes ; & ayant deux jours après retiré la garnison qu'il avoit mise dans la vieille ville & au fort de S. Thomas, il marcha vers Comorre.

Exploits de l'Archiduc Maximilien en Croatie.

Pendant ce tems-là Maximilien son frere faisoit la guerre en Croatie avec une armée de seize mille hommes de pied & de quatre mille chevaux. Il avoit sous lui le Comte de Leucowitz, Gouverneur d'Esclavonie, & Eggenberg, Gouverneur de Croatie. Il les détacha à la tête d'un corps de bonnes troupes, pour aller apprendre des nouvelles des ennemis. Ces deux Officiers ayant rencontré dans une embuscade trois mille Turcs, qui se retirerent à leur approche, les chargerent, & harcelerent leur arriere-garde, leur tuerent cent hommes, & prirent beaucoup de bagage. Cependant le 5. de Juillet Maximilien passa la riviere de Culp avec toute son armée, qui, à regarder ses bagages, paroissoit beaucoup plus nombreuse qu'elle n'étoit véritablement, & alla camper devant Petrina. D'abord il fit battre la place avec vigueur. Cependant son artillerie ne faisoit pas un grand effet, lorsque les Impériaux, encouragés par les Uscoques (1) de Segny, qui arriverent à leur secours, donnerent l'assaut à un fort avancé, & l'emporterent

(1) Peuples de Croatie qui habitoient Segny, Fiume, &c. On les a exterminés à cause de leurs brigandages.

Henri IV. 1594.

rent le jour de Saint-Laurent. Aussi-tôt l'Archiduc fit ouvrir la tranchée: les batteries étoient à peine en état, que le Gouverneur, qui avoit pour garnison la fleur des troupes de Bosnie, mit le feu aux maisons, & se retira à la faveur de la nuit, sans perdre un seul homme, à la reserve de quelques traîneurs qui furent pris par les Impériaux dont ils étoient poursuivis. On fit peu de butin à Petrina, toute la ville ayant été consumée par le feu; on y trouva seulement trente canons, dont on se rendit maître. Quelques jours auparavant, Leucowitz s'étoit approché du château de Crastowitz, éloigné de Petrina d'une petite lieuë, & s'en étoit rendu maître sans perdre un seul homme. Les Turcs s'étant rendus à discrétion, Maximilien donna la vie à quelques-uns, & relacha même une partie des prisonniers. Siseck se rendit quelques jours après: cette ville est située sur la Save; les Turcs y avoient fait quelques ouvrages à la hâte; mais en l'abandonnant, ils y mirent le feu. L'Archiduc en donna la garde aux Chanoines de Zagrabia, dans le territoire desquels la place est située, à condition qu'ils la rebâtiroient & la fortifieroient. On y trouva vingt piéces de canon, que les Turcs avoient jettées dans la riviere en s'en allant. On bâtit en même tems un fort vis-à-vis de Petrina, & un autre au château de Gori, dont on s'étoit rendu maître, & on y mit des garnisons pour s'opposer aux courses continuelles que les troupes de Bosnie faisoient en Croatie.

Prise de Petrina & de quelques autres places.

Enfin comme on recevoit tous les jours de nouveaux avis de l'arrivée des Turcs, l'Empereur envoya ordre à Maximilien d'aller joindre avec son armée celle de l'Archiduc Mathias, afin que si, malgré leur jonction, ils se trouvoient encore trop foibles pour tenir la campagne contre une armée si formidable, ils fussent au moins tous en état de s'opposer à ses desseins. Sinan s'avançoit fierement à la tête de cent mille Turcs; & étoit suivi d'une autre armée de soixante mille Tartares, qui ayant traversé la Podolie & la Moldavie, & étant déja chargés de butin, furent souvent battus par Zamoyski, qui avoit été joint par les Cosaques. Les Tartares obligés par ce Général de reculer vers le Nieper, retournerent de-là vers la Transylvanie, la traverserent, & vinrent descendre en Hongrie par Temeswar. L'armée Turque marchant du côté de Javarin, jetta en passant des troupes & des vivres dans Gran, & vint camper auprès du château de Dotis, qui est bâti sur une colline. La garnison tint plus long-tems qu'on ne l'avoit esperé; elle fut enfin obligée de se rendre, à condition qu'elle sortiroit de la place, vie & bagues sauves; les femmes & les enfans furent faits captifs. De-là Sinan prit tout de suite S. Martin, qui n'est pas éloigné de ce poste, & vint enfin camper devant Javarin, que les habitans appellent Raab, parce qu'il est situé sur la riviere de ce nom.

Arrivée de l'armée Turque en Hongrie.

Javarin est bâti au-dessous de Vienne, à la droite du Danube; c'est une ville presque quarrée, si ce n'est que le côté du Nord s'allonge un peu en pointe, & qu'à l'Est elle s'élargit & fait un angle obtus. La place est flanquée de sept bastions & de quelques cavaliers de terre: son fossé est très profond & plein d'eau; la riviere en fournit une partie, & l'art y fait entrer le reste. Elle a au Couchant une citadelle placée précisément au coin

Siége de Raab ou Javarin, par les Turcs.

coin qui regarde le Danube, & dans l'endroit où le Raab, qui est presque par-tout guéable, se joignant avec le Rapsa, qui est fort profond & qu'on regarde comme un bras du Danube, forme dans ce confluent une petite Isle, où nos gens avoient construit deux forts, couverts d'une tenaille du côté de la citadelle. Entre le Raab & le Rapsa, étoit un assez long fauxbourg, qui fut reduit en cendres, afin qu'il ne pût être d'aucun usage aux ennemis. Près de-là est le lac de Neusidle (1), d'où sortent plusieurs branches, qui forment une Isle assez grande. A la vûë de Javarin, sur le Danube, il y a l'Isle de Zighet, ainsi nommée d'un monastere qui y est bâti: elle est assez longue, mais fort étroite; & au-delà est l'Isle de Comorre (2), la plus grande Isle qui soit dans une riviere; car elle a douze mille pas Hongrois de long, & cinq de large: elle contient environ quinze mille habitans. Du reste, elle est située très-avantageusement pour la pêche, & ses pâturages la rendent fort riche.

Javarin étoit bien fourni de tout ce qui étoit nécessaire pour sa défense. Ferdinand de Hardeck, qui y commandoit avec une garnison de quinze cens hommes, avoit sous lui le Marquis François del Monte, frere de Camille, le Cavalier Ansidei, Jean de Luques, & Roger Favarino de Bresse. Ils n'avoient aucun emploi dans ses troupes, & ils ne s'étoient jettés dans la ville que par un noble desir d'acquerir de la gloire. L'Archiduc Mathias étoit cependant à Comorre avec seize mille combattans: là il tint Conseil sur ce qu'il y avoit à faire dans la conjoncture présente. Il fut résolu qu'on passeroit de-là dans l'Isle de Zighet, qui est jointe par un pont à Javarin, afin d'être toûjours en état de donner par-là du secours aux assiégés. L'Archiduc envoya de-là deux mille Allemans pour renforcer la garnison; & il en fit passer autant au château de Pappa, d'où les ennemis auroient pû l'incommoder, s'ils s'en étoient rendus maîtres. Ensuite sur l'avis qu'il eut, que Jean de Medicis, frere naturel de Ferdinand Grand-Duc de Toscane, étoit arrivé à Vienne à la tête de deux mille Italiens, il lui écrivit, pour l'engager à venir le joindre le plus promptement qu'il lui seroit possible. Ce Seigneur obéït, & il entra dans la place dès le 4. du mois d'Août, accompagné de Ferrand de Rossi, son Lieutenant, Maréchal de camp, qui avoit amené avec lui beaucoup de Noblesse Italienne. Leur arrivée fit d'autant plus de plaisir à l'Archiduc, qu'il commençoit à se défier de Hardeck. Cependant Palsi, à la tête de la Cavalerie Hongroise, & Nadasdi, harcelant continuellement les Turcs, leur tuerent un grand nombre de soldats qu'ils trouverent écartés du gros de leur armée pour piller, & enleverent quantité de chameaux & de bagages.

Arrivée de Jean de Medicis à l'armée Chrétienne.

Le dessein de Sinan étoit de s'emparer d'abord de l'Isle de Zighet, comptant que par sa prise, il se posteroit entre Comorre & Javarin, & fermeroit ainsi le passage aux secours. Ainsi il ne se mettoit pas beaucoup en peine de pousser la tranchée en deçà du fleuve. Mais ayant essayé d'y construire un pont, les Impériaux l'en empêcherent. Son projet ayant échoué

(1) On l'appelle quelquefois *Neusidler-zée*. (2) On l'appelle aussi *l'Isle de Schut*.

HENRI IV. 1594. choüé de ce côté-là, il éleva un cavalier à l'angle qui regarde le Danube, à dessein d'y dresser une batterie qui auroit fort incommodé la garnison: mais Jean de Medicis, qui s'étoit chargé du soin de l'artillerie de la place, éleva une contre-batterie qui foudroya le cavalier, démonta le canon des Turcs, & fit un grand carnage de leurs gens. La nuit suivante Rossi, pour ne pas donner le tems aux ennemis de respirer, fit une sortie à la tête d'un détachement de soldats d'élite, auxquels il avoit donné ordre de prendre des chemises par dessus leurs habits, afin qu'ils pussent se reconnoître. Dans cet équipage il alla attaquer la tranchée, où ayant trouvé les Turcs peu disposés à le recevoir, il en tua, dit-on, plus de mille. Après cet exploit, il rentra triomphant dans la ville avec ses soldats victorieux, qui portoient les têtes d'une partie des Turcs qu'ils avoient tués.

Au point du jour il tomba une pluye furieuse mêlée d'éclairs, qui non seulement ôta aux assiégés l'usage des armes à feu, mais qui les força même de quitter le rempart, & de se retirer à leurs corps-de-garde. Les Turcs profiterent de cette occasion. Ils firent avancer d'abord un corps de Cavalerie peu considerable; ensuite se présentant tout d'un coup au nombre de six mille hommes, soutenus des Janissaires, qui marchoient sur leurs aîles, & suivis de douze mille chevaux, ils allerent attaquer le bastion qui flanquoit la porte de Dotis, & s'en rendirent maîtres presque sans tirer l'épée. Les troupes, qui en avoient la garde, se retiroient en désordre, lorsque Rossi survint fort à propos. Ce brave homme secondé de Jean de Medicis & de François del Monte suivis de leurs Italiens, chargea l'épée à la main les ennemis au pont qui est proche de la porte. En même tems le ciel devint tout d'un coup serein, & les Chrétiens ayant eu le tems de pointer leur canon contre les Turcs, firent un feu si terrible, qu'ils les forcerent à leur tour de reculer. A cette vûë les gens de Medicis reprirent cœur, retournerent à la charge au bastion, dont les ennemis s'étoient rendus maîtres, & les en chasserent enfin, après leur avoir tué cinq cens hommes, & pris trois drapeaux. Cette victoire au reste coûta cher aux Italiens: ils y perdirent près de cinquante Officiers, dont trois surtout furent extrêmement regrettés; c'étoient Flaminio Francolini, Officier d'une grande expérience, le Chevalier Ricasoli & Altilio de Medicis. On sçut depuis des prisonniers, que les Turcs avoient perdu plus de mille hommes ce jour-là.

Valeur de Rossi.

Après cette action on trouva dans la ville un grand nombre d'échelles toutes dressées, sans qu'on pût deviner par qui elles avoient été plantées contre la muraille. Jean de Medicis jugea par-là qu'il y avoit quelque traître, & qu'on avoit pris des mesures pour livrer la place à l'ennemi. Il fit porter ces échelles à la tente du Général: mais ce qui augmenta beaucoup le soupçon qu'on avoit déja, c'est qu'on apprit en même tems, que le bruit couroit dans le camp des Turcs, que l'affaire de Javarin étoit terminée, que l'argent avoit été compté, & que le vendeur n'attendoit plus que l'occasion pour livrer la place.

Soupçon de quelque trahison dans la ville.

Le lendemain sur le soir les Turcs, au nombre de vingt mille, ayant passé

passé le Raab, vinrent attaquer les fauxbourgs auxquels les Impériaux avoient mis le feu, & à la garde desquels on avoit laissé peu de troupes. Mais deux mille chevaux Hongrois, secondés par le canon de la ville, qui foudroyoit cependant les flancs des ennemis, ayant fait une sortie, les repousserent, & leur tuerent beaucoup de monde. Il y eut depuis des sorties fréquentes. Rossi, qui ne pouvoit demeurer en repos, ni y laisser l'ennemi, faisoit tous les jours quelque nouvelle entreprise. Cependant on sçut de quelques prisonniers, que les vivres manquoient dans l'armée Turque, qu'à peine restoit-il du ris à donner aux soldats, & que cette ressource même ne dureroit gueres, parce qu'il étoit arrivé nouvellement quarante mille Tartares: malgré cela le siége alloit fort lentement. Sinan étant vieux, & trop pesant, pour agir avec vigueur.

HENRI IV. 1594.

Cependant les Turcs avoient poussé leurs tranchées jusqu'à la contrescarpe, & leur canon foudroyoit tout ce qui étoit à découvert.

Malgré cela leur Général n'osoit encore risquer un assaut, il voulut auparavant se rendre maître de l'Isle de Zighet, & pour exécuter son dessein plus sûrement, il fit attaquer d'abord à l'improviste le 16. d'Août, la petite Isle qui est au-dessous, & l'ouvrage à tenaille, qui regardoit la citadelle. Dès le grand matin un corps de Janissaires passa dans l'Isle sur quelques bateaux, & il fut suivi de tant d'autres, qu'ils se rendirent sans beaucoup de peine maîtres de cet ouvrage, où ils trouverent deux piéces de canon, qu'ils pointerent à l'instant contre les troupes qui gardoient l'Isle. C'étoit un corps d'Allemans, qui commençoit déja à songer à la retraite, lorsque Jean de Medicis & François del Monte y accoururent par le pont, avec ce qu'ils purent ramasser de soldats, après avoir laissé ordre au reste de leurs troupes de les suivre. Là ils trouverent tout en désordre: cependant à force de prieres & de menaces ils arrêterent les fuyards. On croit que si les Italiens eussent tardé à arriver, il n'auroit pas été possible de les retenir: enfin après un combat très-opiniâtre, les Turcs commencerent à plier, & de tout ce qui étoit entré de Janissaires dans cette Isle, à peine s'en sauva-t-il deux cens, le reste fut tué, ou se noya en repassant le fleuve. Les Chrétiens perdirent au contraire peu de monde en cette occasion. Othon del Monte y fut blessé légerement. Jean de Medicis ayant repris l'ouvrage attaqué, se retira avec ses troupes sur une hauteur voisine: l'Archiduc, le Prince de Saxe, le Duc de Brunswic, le Comte de Serin, & Nadasti, donnerent de grands éloges à sa valeur. L'armée Chrétienne étoit forte alors de vingt quatre mille hommes de pied & de neuf mille chevaux, & l'on attendoit encore treize mille Fantassins & deux mille chevaux qui devoient arriver incessamment. Mais comme ces troupes étoient composées de différentes Nations, & qu'elles apartenoient à différens Princes, elles avoient des vûës & des intérêts très-opposés, & on n'y trouvoit point par consequent cette soûmission aux ordres du Général, qui cependant auroit été nécessaire.

Les Turcs attaquent l'Isle de Zighet.

Sur ces entrefaites on eut avis que les Tartares passoient le Danube à la nage, une lieuë au-dessous de la tranchée des assiégeans: aussi-tôt on pria del Monte de voir par lui-même quel pouvoit être leur dessein. Il y courut avec

Défaite des Tartares au passage

HENRI IV. 1594.

du Danube.

avec un petit nombre de gens, & rencontra Palfi, qui marchoit de ce côté-là, à la tête de ses Houssars. Il y avoit déja environ cinq mille Tartares de passez; cependant dès qu'ils apperçurent les troupes Impériales, après un léger combat, ils prirent le parti de repasser le fleuve; mais la plûpart furent emportés & engloutis par la violence des flots, il y en eut outre cela beaucoup de tués, & plusieurs furent faits prisonniers: ensorte qu'il n'en retourna pas mille au camp. Nadasti de son côté ayant rencontré quelques Turcs repandus dans la campagne, où ils mettoient tout à feu & à sang suivant leur coûtume, tomba sur eux, & en tua environ cinq cens.

D'un autre côté Sigismond Battory Prince de Transylvanie harceloit les Turcs continuellement: il se mit à la tête des Rasciens, & ravagea tout le païs des environs de Temeswar, ensorte que Sinan ayant perdu l'espérance de passer le Danube aussi aisément qu'il l'avoit cru, ne songea plus qu'à serrer la ville de plus près. Dans ces vûës il fit pousser ses tranchées, & se rendit maître de deux bastions & de la contrescarpe; mais ayant trouvé un retranchement que les assiégés avoient tiré en dedans, il ne se vit gueres plus avancé: il employa quelques jours à faire porter de la terre, dans le dessein de combler le fossé: enfin cette entreprise ne lui ayant pas non plus réüssi, il fit élever un cavalier près de-là, & l'ayant fortifié avec des gabions, il y plaça du canon & commença à battre le bastion opposé: mais les Hongrois ayant fait une sortie, renverserent ses gabions, enclouerent son canon, & tuerent deux cens Turcs.

Palfi défait un gros detachement forti de Bude.

L'armée Chrétienne augmentant de jour en jour, par les secours qui arrivoient de tous côtés, se trouvoit alors de trente mille hommes de pied, & de douze mille chevaux: de sorte que Sinan n'ayant plus d'espérance d'emporter la ville d'assaut, reprit le projet de se rendre maître de l'Isle qui est vis-à-vis. Dans cette vûë il fit venir de Bude une grande quantité de barques, escortées de trois mille chevaux & de quelque Infanterie. Ces troupes marchoient le long du Danube sous la conduite de deux Chiaoux, avec autant de sécurité que si elles n'eussent point eu d'ennemis, lorsque Palfi étant venu les charger, les mit en déroute, & fit les deux Chefs prisonniers; l'un mourut peu de tems après des blessures qu'il avoit reçûës dans cette rencontre: on sçut de l'autre, que l'armée Ottomane étoit dans une grande disette de vivres; qu'elle étoit reduite à soixante mille hommes; que les Janissaires se mutinoient, & que les Tartares étoient sur le point de se retirer; que Sinan, qui avoit eu beaucoup de peine à appaiser ces mutins, avoit ordre de prendre la ville, ou de hazarder une bataille, si l'occasion s'en présentoit, que son dessein étoit donc de faire trois ponts de bateaux, pour obliger les Chrétiens à diviser leurs forces, & d'attaquer l'Isle par plusieurs endroits tout à la fois, afin de s'en rendre plus aisément maître.

Quelques jours après, Antoine de Medicis Prince de Capestrano, fils naturel du Grand-Duc, vint joindre l'armée Chrétienne à la tête de deux cens chevaux, composés en partie de Gendarmes, presque tous Gentilshommes, & de Dragons. Ils étoient commandés par Silvio Piccolomini, Capitaine

pitaine fort expérimenté, Lieutenant d'Antoine de Medicis. Il avoit avec lui Virginio des Urſins, fils du Marquis de Lamentana, & étoit ſuivi de Virginio Duc de Bracciano, chef de la maiſon des Urſins, qui conduiſoit un pareil nombre de Cavaliers. L'arrivée de ces troupes releva beaucoup le courage aux aſſiégés, & ils réſolurent, pendant que Sinan temporiſoit, de tenter quelque coup d'éclat qui pût l'obliger à lever le ſiége. Voici les meſures que l'on prit pour cela.

Henri IV. 1594.

Le 29. d'Août, qui étoit un Dimanche, Jean de Medicis fit ſortir au point du jour, par la porte qui mene à Dotis, ſix mille Heiducs ou Fantaſſins Hongrois, qui eurent ordre de reprendre la partie du rempart dont les Turcs étoient maîtres, & de s'avancer juſqu'à leur canon, pour le prendre ou pour l'enclouer: en même tems on embarqua trois mille Allemans, avec quelques Hongrois, ſous la conduite de Gitzcoffler & de Thonhauſen, à qui on fit deſcendre le Danube, pour attaquer les Turcs en flanc, & ils eurent ordre de ſe joindre à ſix mille Hongrois qu'on fit partir pour le meme endroit par une route différente. En même tems Jean de Medicis, ſuivi du Marquis del Monte, ſortit de la ville à la tête de ſon Infanterie Italienne, & d'un corps de Piquiers & de Carabiniers Allemans, d'où il tira mille Piquiers pour en faire un bataillon quarré, qu'il flanqua de cinq cens Arquebuſiers d'un côté, & de trois cens Carabiniers de l'autre. Peu de tems après, Palfi fit une ſortie par la porte des fauxbourgs, à la tête de quatre mille chevaux Hongrois, & d'un corps de Reîtres; & ayant paſſé le Raab & le Rapſa, il alla ſe poſter avec Antoine de Medicis & ſes Gendarmes, ſur une hauteur voiſine, afin que ſi la Cavalerie Turque venoit à envelopper l'Infanterie Hongroiſe, il fût à portée de la ſoutenir. Les Heiducs firent d'abord très-bien leur devoir; mais l'ennemi ayant pris tout d'un coup la fuite, ils ſe contenterent d'enclouër quatre canons, & ſe débanderent enſuite pour piller. Alors les Janiſſaires, ſoutenus d'un détachement de Cavalerie, étant accourus à leurs batteries, les Hongrois expoſés à tout le feu du canon, reculerent d'abord, & prirent enſuite ouvertement la fuite. Le carnage fut grand en cette rencontre; & Roſſi, qui commandoit le corps de réſerve, eut beaucoup de peine à rallier le peu qui ſe ſauva de cette déroute. Les Allemans furent encore plus maltraités, ſortis de leurs barques: à peine eurent-ils apperçu un gros de Turcs, qui n'étoit gueres compoſé que de trois cens Janiſſaires, qu'ils ſe débanderent, ſans faire la moindre réſiſtance, & s'enfuirent vers leurs vaiſſeaux; il en demeura beaucoup ſur la place, & preſque tout le reſte fut noyé, à cauſe de la confuſion avec laquelle ils ſe rembarquerent; une des barques même coula à fond. Quelques-uns ſe ſauverent à la nage, mais en petit nombre. Gitzcoffler, qui avoit donné l'exemple aux fuyards, perit dans cette déroute, & Thonhauſen y fut bleſſé à mort.

Diverſes ſorties des aſſiégés.

A l'égard des Heiducs, lorſqu'ils ſe furent ralliés, ils reprirent cœur, & retournerent ſi vigoureuſement à la charge, qu'ils s'emparerent une ſeconde fois du poſte d'où les Turcs venoient de les chaſſer, & le garderent long-tems: ils le reperdirent enſuite, & le reprirent une troiſiéme fois. Enfin cette alternative dura entre ces deux corps d'Infanterie, juſqu'à ce que la Cavalerie de Sinan vint au ſecours des troupes Turques, qui commen-

Grand combat entre les Turcs & les Heiducs.

Henri IV. 1594. mençoient à plier. Dans ce moment Palfi arrivant avec ſes Houſſars, repouſſa vigoureuſement les Turcs; mais ayant été chargé par un corps plus conſiderable, les Allemans, qui jugerent qu'il étoit trop foible pour ſoutenir ce choc, commencerent fort à propos à s'ébranler, & furent ſuivis par les Arquebuſiers Italiens. L'action fut des plus vives, & en cet endroit il y eut beaucoup de monde de tué de part & d'autre; mais la perte fut plus grande du côté des Turcs. Comme ils ſe ſentoient preſſés, ſur-tout par les Piquiers Italiens, ils pointerent ſur une éminence voiſine deux petites piéces de campagne, qui ayant commencé à tirer au moment qu'on s'y attendoit le moins, mirent d'abord quelque déſordre dans ce bataillon; mais Jean de Medicis l'ayant fait reculer cinquante pas au-deſſous, dans un endroit où il étoit à couvert du canon, le combat recommença avec la même vivacité, & dura plus de quatre heures. Enfin Jean de Medicis fit ſonner la retraite, & ramena tout ſon monde en bon ordre: l'Infanterie alloit devant, & lui-même fermoit la marche à la tête de la Cavalerie, qui ſe retiroit au petit pas. Un ſi beau combat ne pouvoit être ſuivi d'une retraite plus glorieuſe. Les Impériaux y perdirent cent hommes, & entr'autres Mario Gatteſchi, Mario Magalotti, le Cavalier Cartolari, & le Capitaine Jean du Luque, Palfi y reçut une légere bleſſure. On ſçut depuis que le canon de la ville avoit tué ou bleſſé plus de mille Turcs, & entr'autres le Bacha Caraſſi.

Dès la nuit ſuivante, les aſſiégés firent encore une ſortie, & reprirent le retranchement qu'ils trouverent abandonné des Turcs; mais au point du jour un grand corps de leur Cavalerie ayant paru, les Chrétiens ſe retirerent: après quoi les Turcs, pour ne pas reſter inutiles, ruinerent par le fer & par le feu tous les environs de Pappa, & taillerent en piéces mille ſoldats de la garniſon de cette place, qui en étoient ſortis avec beaucoup d'imprudence: ils déſolerent de même tout le païs entre le Raab & le Rapſa. Les terres que Nadaſti avoit en ces quartiers-là, furent ſaccagées avec la derniere cruauté.

On fut averti ſur ces entrefaites, que les Turcs faiſoient miner le baſtion qui étoit gardé par les Allemans. Un ſeul homme s'étoit chargé de cette entrepriſe. Toutes les nuits il paſſoit la riviere à la nage, & venoit travailler au pied du mur avec un ciſeau. Déja ſon ouvrage étoit ſi avancé, qu'il avoit fait une chambre capable de tenir quatre hommes, & la mine étoit prête d'être achevée, lorſque les mineurs des aſſiégés en rencontrerent l'ouverture, & l'éventerent,

Sevérité de Sinan envers ſon propre fils.

Cette derniere action, qui reſſembloit fort à une bataille véritable, avoit fort étonné les Janiſſaires, & les avoit indiſpoſés contre leurs Officiers. Sinan, qui connoiſſoit leur caractère, fut obligé, pour les ramener, de faire un exemple de ſevérité qui pût retablir la diſcipline militaire; ce fut ſur ſon propre fils, qui étoit Beglierbey de Romelie (1): comme c'étoit lui qui avoit commandé en Chef ce jour-là, il le caſſa, & pour plaire aux Janiſſaires, il mit à ſa place le Bacha de Bude. Cet homme, pour

(1) Gouverneur de Grece.

pour justifier la bonne opinion qu'on avoit euë de lui, s'empara dès la nuit même du retranchement qu'on avoit fortifié devant la porte de la ville, & qui avoit été attaqué & pris plusieurs fois par les Impériaux. Il y fit de nouvelles fortifications, & l'ayant couvert de seize gabions, il tira à la droite une ligne de communication jusqu'à l'ancienne tranchée des Turcs, & une autre à la gauche le long du Raab, ensorte que la ville se trouva entierement investie par terre, & que l'ennemi n'étoit plus qu'à cent pas de la contrescarpe. Sur ce retranchement il dressa ensuite une batterie de trois grosses piéces de canon & de deux coulevrines, & le borda d'un détachement de Carabiniers. A ce spectacle terrible & nouveau, les assiégés ne purent s'empêcher d'être effrayés le lendemain. En effet ce poste les incommodoit si fort, qu'ils n'osoient, ni paroître dans les ruës, ni se mettre à table, ou coucher dans leurs lits. Il y avoit déja eu beaucoup de maisons abîmées, beaucoup d'hommes accablés sous les ruines; deux fois en un même jour le Chevalier Ansidei avoit été en danger de perdre la vie. Ainsi il fut résolu de faire une sortie, & d'enlever ce poste aux ennemis; mais ce projet ne réüssit point, par la negligence des Hongrois, qui, depuis la blessure de Palfi, n'alloient plus au feu qu'avec peine. Tout ce qu'ils firent, fut de brûler un amas de fascines que l'ennemi avoit préparées pour combler le fossé. Cela se passa le 7. de Septembre. HENRI IV. 1594.

Sinan n'étoit pas encore maître de l'Isle qui étoit vis-à-vis de la ville, & c'est-ce qui l'avoit obligé de différer jusqu'alors un assaut général, parce qu'il avoit lieu de se défier du succès, tant que les Chrétiens seroient maîtres de cette Isle; son pont, qui communiquoit à la ville, leur donnant la facilité de soutenir cet assaut avec toute leur armée, & de faire entrer tant de troupes qu'ils voudroient dans la place. Dans cet embarras, ce vieux Capitaine s'avisa d'une ruse, pour amuser les Allemans qui gardoient le retranchement de l'Isle du côté de la ville. Il feignit d'avoir perdu toute espérance de prendre Javarin, & fit courir le bruit, qu'Amurath lui avoit envoyé ordre de mettre à feu & à sang toute l'Autriche & toute la basse-Hongrie; cependant il faisoit entendre, qu'il souhaiteroit fort de trouver un moyen de contenter Amurath, & de sauver la vie à tant de milliers d'hommes, qui périroient infailliblement s'il exécutoit ses ordres. Il proposa en même tems une tréve, en attendant qu'on pût faire la paix: il en écrivit à Palfi, & promit d'envoyer au Grand-Seigneur, pour apprendre ses intentions là-dessus. Palfi, de l'avis de l'Archiduc, en écrivit de son côté à l'Empereur: mais on découvrit enfin la ruse. Le lendemain de la sortie qu'avoit faite Jean de Medicis, Sinan parut au point du jour avec toute son armée sur le bord de la riviere, & il détacha le Bacha de la Natolie à la tête d'un corps de Janissaires, qu'on embarqua sur trois bateaux, avec ordre d'attaquer les retranchemens de l'Isle du côté de la ville: les Tartares l'avoient tenté envain quelques jours auparavant. Mais les Janissaires étant allés débarquer de l'autre côté de l'Isle, emporterent ce poste, sans y trouver aucune résistance de la part des Allemans, qui étoient en petit nombre, & nullement sur leurs gardes. D'ailleurs Palfi, que sa blessure retenoit au lit, & qui depuis les propositions que Sinan lui avoit fait faire, ne

Les Turcs s'emparent de l'Isle de Zighet.

HENRI IV. 1594. ne songeoit qu'à la tréve ou à la paix qu'on proposoit, avoit congédié 15000. Hongrois. Le premier qui courut au bruit, fut Charles d'Autriche Marquis de Burgau, fils de l'Archiduc Ferdinand. Il étoit à la tête de douze mille chevaux, mais il n'avoit pour toute Infanterie que trois cens Italiens, commandés par Othon del Monte & par le Cavalier Placidi. Comme il vit que les ennemis étoient maîtres du retranchement, & que l'Infanterie étant absolument nécessaire pour ces sortes d'attaques, il en avoit trop peu pour entreprendre de les en chasser, la nécessité lui fit prendre son parti. Après avoir communiqué son dessein aux Officiers généraux qu'il avoit avec lui, il partagea sa Cavalerie en trois corps; il fit marcher le premier vers la ville le long du Danube, sous la conduite du Duc de Saxe (1), d'Antoine de Medicis, & de Virginio des Ursins Duc de Bracciano. Le Comte de Serin, qui conduisoit le second, prit sur la gauche; & lui-même, à la tête du troisiéme, avec Jean de Medicis & François del Monte, marcha entre les deux autres; alors ils donnerent tous ensemble, & mirent tout en œuvre, pour chasser l'ennemi du poste dont il s'étoit rendu maître: mais faute d'Infanterie, ils ne purent en venir à bout. Le Duc de Saxe avec ses Italiens, ne réüssit pas mieux, & il perdit beaucoup de monde. Antoine de Medicis fit une rude chûte, son cheval ayant été tué sous lui d'un coup de canon, & on le porta demi mort à Altembourg. Le Duc de Bracciano fut aussi blessé dangereusement de 3. coups d'arquebuse à cette attaque. Cette tentative ayant échoüé, François del Monte fut d'avis qu'ils appellassent à leur secours l'Infanterie qui étoit dans la place, & qu'ils fissent un dernier effort. L'Archiduc & les autres Officiers étoient assez de son sentiment, s'il eût été possible d'exécuter ce qu'il proposoit aussi promptement que le besoin le demandoit; mais comme il faloit que l'Infanterie prît un grand détour pour entrer dans l'Isle, au lieu que les Turcs, qui étoient à portée, s'y rendoient en foule, ce projet fut encore inutile. On fit donc une nouvelle tentative avec la Cavalerie, mais on fut repoussé avec plus de perte encore que la première fois.

Après ce mauvais succès, les Impériaux prirent leur parti suivant l'évenement; & il fut résolu qu'on passeroit dans la petite Isle qui est au Couchant, & qu'on avoit fortifiée d'abord; parce que de-là on pourroit aussi aisément secourir la ville, que de l'Isle de Zighet. Dans cette vûë on fut d'avis d'envoyer les bagages dans la place, & de les faire passer de-là dans l'Isle. Mais la Cavalerie ayant eu ordre de les suivre par un pont de bateaux qu'on avoit construit sur le Danube; ce fleuve s'enfla tout d'un coup si extraordinairement, que la violence de ses flots emporta un moulin à eau, qui tombant sur le pont de bateaux, le rompit; de sorte que la Cavalerie & les bagages ne purent passer.

Embarras & peril où se trouvent les Chrétiens. Cet accident embarrassa fort l'Archiduc, qui sentit tout le péril qu'il y avoit à faire retraite en présence d'une armée aussi puissante que celle de Sinan. Le parti qu'on prit, fut de faire passer les bagages au pont d'Altembourg, & de tenir cependant toute l'armée en bataille jusqu'à la nuit, à la

(1) François.

la réserve de mille chevaux, qu'on détacha pour escorter les bagages. Cependant l'ennemi parut, & attaqua l'escorte, mais avec peu d'effet, parce qu'elle se retira en bon ordre du côté du pont, qui n'étoit pas éloigné. Il n'y eut qu'environ cinquante Cavaliers, qui, saisis d'une vaine frayeur, se noyerent, en voulant passer le fleuve à la nage pour se sauver. Mais la perte fut plus grande du côté des bagages, parce que sur le bruit qui se répandit que les Turcs approchoient, la plûpart des Charetiers dételerent leurs chevaux & s'enfuirent, laissant-là les chariots, qui tomberent entre les mains des Turcs & des Tartares, avec toutes les tentes & toutes les provisions de l'armée Chrétienne. Mathias se retira avec le reste, résolu de se fortifier dans l'Isle dès le lendemain; mais la Cavalerie Allemande s'étant mutinée, & s'étant mise en marche pour se retirer, l'Archiduc prit le parti de la suivre, & de pousser lui-même jusqu'à Altembourg. Là les soldats se souleverent une seconde fois, les uns demandoient leur paye, les autres demandoient leur congé, sous prétexte qu'ils avoient perdu leurs bagages, & qu'ils ne pouvoient plus résister aux fatigues d'une guerre si pénible & si incommode. La chose alla si loin, que Mathias fut obligé d'abandonner ce poste si fort par son assiéte, d'autant plus que l'Infanterie commençoit elle-même à se révolter, à l'exemple de la Cavalerie. Cependant il resta six jours dans cette place avec le Marquis de Burgau, le Comte de Serin, Jean de Medicis & François del Monte, quelques Gendarmes, une troupe d'Arquebusiers à cheval & cinquante Fantassins Italiens seulement; après quoi, comme il n'y étoit pas en sûreté, il donna ordre qu'on marchât à Pruck (1), place très-forte par son assiéte, & qui est dans le cœur du païs. Ils rencontrerent sur la route les Tartares, qui vouloient passer la riviere, mais ils les en empécherent.

Henri IV. 1594.

Ils perdent leurs bagages.

Mutinerie des troupes.

Qui oblige l'Archiduc de se retirer.

Les Turcs se voyant enfin maîtres de l'Isle de Zighet par la retraite de l'armée Chrétienne, jetterent un pont sur le bras du fleuve qui la separe de la ville: mais la garnison de Javarin le rompit aussi-tôt après. Ils en construisirent ensuite un autre au-dessus, vers la porte de l'Eau, & ils y tirerent un retranchement, où ils placerent une batterie. Sinan, naturellement temporiseur, doutoit toûjours du succès du siége, & le traînoit en longueur, attaquant tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, dans l'espérance qu'il arriveroit quelque incident qui obligeroit les assiégés à se rendre. Ainsi, douze jours entiers se passerent depuis la prise de l'Isle, sans que les Turcs fissent aucune entreprise. Ils travaillerent seulement à une mine, que l'on rendit inutile par une contremine, qui fit sauter en l'air & mit en piéces une centaine d'Infidèles. Le Général Turc bâtit ensuite un fort dans des vignes, où il fit dresser une batterie qui tiroit continuellement sur la ville & sur le fauxbourg. De-là il revint aux mines, qu'il auroit été facile aux assiégés d'éventer, comme les précedentes, si la lenteur du Colonel Perlin n'eût donné le tems aux ennemis de les faire joüer: cependant comme ils y mirent trop tôt le feu, l'effet n'en fut pas considerable; ce qui les

Sinan continue le siége.

(1) Pruck est une ville d'Autriche, à trois lieuës de Presbourg, & environ à cinq de Vienne.

HENRI IV. 1594. Mésintelligence entre les Allemans & les Italiens dans Javarin.

les obligea d'avoir recours à la sappe, afin de renverser entierement ce bastion.

Cependant Hardeck & Rossi, le seul des Officiers Italiens qui fût resté dans la place avec les troupes de cette Nation, n'oublioient rien pour se mettre en état de tenir encore long-tems. Ils tirerent un nouveau retranchement en dedans, & le fortifierent avec beaucoup de soin; mais les veilles & les fatigues continuelles, la disette, les maladies, les blessures, & le péril où l'on se voyoit, avoient extrêmement découragé les troupes. Il n'y avoit que les Italiens, qui étant éloignés de leur païs, & brûlant d'envie de se signaler parmi les étrangers, souffroient toutes ces incommodités sans se plaindre. Les Allemans au contraire, qui n'avoient que deux pas à faire pour se mettre à couvert, étoient toûjours pour le parti le moins périlleux: d'ailleurs il y avoit entr'eux & les Italiens une semence éternelle de division & de haine, qui étoit la différence de Religion. Les Italiens traitoient les Allemans d'Hérétiques; ceux-ci reprochoient aux Italiens d'autres vices: & la chose alla si loin, que les Italiens ont écrit, que tandis qu'ils étoient aux mains avec les Turcs, les Allemans tiroient sur eux par derriere, ce qui pourtant n'est gueres croyable de la bonne foi Germanique; & il seroit difficile de s'imaginer, que les Allemans eussent été assez perfides, pour en user aussi mal à l'égard d'une Nation dont le zèle devoit les toucher, & dont le secours leur étoit si nécessaire. Il n'y avoit qu'un remede à ces maux; c'étoit de faire entrer dans la place des troupes & des vivres. Dans ce dessein on avoit envoyé jusqu'à deux fois le Capitaine Octavio Armeleo à l'Archiduc. Mais ce Prince, qui n'avoit pas beaucoup d'autorité dans une armée où les Généraux des corps différens qui la composoient n'étoient pas même d'accord entr'eux, eut beau exhorter tout le monde à aller au secours des assiégés, il ne put rien obtenir du soldat rendu & sans espérance. Il ne réüssit pas mieux du côté des Officiers; chacun s'excusa de se charger de l'entreprise; & tous ne cherchoient qu'à gagner du tems, en attendant l'évenement.

Cependant les Turcs travailloient à combler le fossé, comme s'ils eussent été résolus à donner l'assaut. Les assiégés de leur côté faisoient jour & nuit tous leurs efforts pour rendre leurs desseins inutiles. Ils brûlerent plusieurs fois les fascines dont les assiégeans avoient rempli le fossé; mais c'étoit toûjours avec beaucoup de perte: car un homme perdu pour eux, étoit autant que dix pour les ennemis. Ceux-ci, non contens de combler le fossé, faisoient miner en même tems le bastion, dont il y avoit déja un angle saillant, entrouvert & fort endommagé. Outre cela ils avoient enfoncé un navire dans le fossé, afin qu'il leur servît comme de pont, pour marcher à l'assaut. Tout cela étant exécuté, ils commencerent à battre le rempart, pour y faire une ouverture, & tandis que l'Artillerie faisoit un feu continuel, leurs troupes monterent à la bréche avec une intrépidité étonnante, sans se mettre en peine de la mort qu'ils voyoient comme certaine. En même tems ils tenterent un assaut au bastion, qui étoit près du Raab; la bréche étoit large d'environ soixante & douze pieds, & les Impériaux n'osoient s'y présenter, parce que les ennemis avoient sur la contrescarpe une batterie, qui

qui foudroyoit le haut de la muraille de ce côté-là. Dès que les Turcs y furent montés, les Allemans & les Italiens n'ayant plus rien à craindre du canon, les attaquerent avec vigueur, & les repoussérent enfin par la valeur d'un Colonel Allemand, nommé Lin, qui fit des prodiges. Les assiégés perdirent à cette action, Vespasien Comte d'Arco, Barth. Ricasoli, Othon del Monte, Bagnesi, & beaucoup d'autres Italiens moins connus. Le lendemain on eut nouvelle, que dans trois jours le Marquis de Burgau devoit arriver avec du secours; malgré cela les Allemans, qui n'espéroient plus de pouvoir sauver la place, vouloient qu'on capitulât de bonne heure. Ils représenterent qu'ils avoient souffert jusqu'alors tout ce que de braves gens pouvoient endurer: Qu'ils étoient réduits à un si petit nombre, & leurs forces si peu proportionnées à celles des ennemis, que vouloir s'obstiner à tenir plus long-tems, c'étoit vouloir nager contre le torrent, & chercher à périr de gayeté de cœur: Que tout ce qu'ils avoient fait jusqu'alors, étoit un témoignage éclatant de leur courage, qu'on ne pouvoit trop louer; mais que toutes leurs entreprises dans la suite seroient autant d'efforts téméraires, qu'on ne pourroit s'empêcher de condamner. Rossi répondoit à cela: Qu'il n'y avoit aucun péril à différer de quelques jours: Qu'en prenant un parti précipité, on perdoit avec la ville, toute la gloire qu'on avoit acquise à la défendre: „ Qu'est-ce que deux jours, disoit-il, pour mériter „ une gloire immortelle, qui nous assûre une grande réputation en cette „ vie, & un bonheur éternel dans l'autre? Nous combattons ici pour le „ salut éternel, qui est le seul bien digne de nos désirs, & dont la perte „ est le seul mal qui mérite de causer nos allarmes. Reprenez donc cou„ rage, ajoûta-t-il; dans deux jours, s'il faut se rendre, nous le ferons avec „ honneur; si le secours vient avec le renfort, nous continuerons à défen„ dre cette ville, sur laquelle toute la Chrétienté a les yeux ouverts.

Les Allemans demandent qu'on capitule.

Rossi s'y oppose envain.

Mais ces discours ne firent aucune impression sur des troupes qui s'ennuyoient du moindre retardement. On envoya donc Perlin, après avoir pris les sûretés ordinaires pour sa personne, pour faire des propositions aux Turcs; & le lendemain 26. de Septembre, on convint: Que les troupes sortiroient de la place avec armes & bagages, tambour battant & enseignes déployées, & qu'on les escorteroit jusqu'à ce qu'elles fussent en lieu de sûreté. La capitulation signée, Hardeck remit les clefs de la ville au Bacha de Bude, & se retira avec sa garnison à Altembourg, escorté par un détachement de Janissaires. De six mille, tant Allemans que Hongrois, qui étoient dans la ville au commencement du siége, il n'en restoit que deux mille cinq cens; & de deux mille deux cens Italiens qui y étoient entrés, à peine y avoit-il encore cinq cens de reste. Après la prise de Javarin, Pappa fut abandonné par la garnison. Hardeck, qui avoit écrit à l'Archiduc Mathias, pour se justifier sur la reddition de la place, étant arrivé à l'armée, ce Prince, bien loin de lui donner audience, ne voulut pas même le voir. Le Baron de Tieffenbach & le Comte de Serin ne le reçurent pas mieux. Ainsi personne ne voulant écouter ses raisons, il se rendit à Vienne, où l'Empereur le fit arrêter, & lui donna des Commissaires pour l'interroger. On arreta de même à Presbourg quelques-uns de ses domesti-

Reddition de Javarin.

Hardeck est arrêté à Vienne.

HENRI IV. 1594. ques, à qui on donna la question, pour les obliger à declarer ce qu'ils sçavoient des intrigues de leur maître. On visita outre cela le château de Krentzenstein, qui étoit la meilleure place de son domaine, & on fit un inventaire exact de tous ses meubles, de ses papiers & de ses lettes.

Preuves de sa trahison. Ces poursuites étoient fondées sur ce qu'un déserteur avoit donné avis à l'Archiduc, qu'il y avoit dans son armée des traîtres, qui instruisoient les Turcs de tous ses desseins, & qui avoient des intelligences avec eux. Ce transfuge, qui étoit Silésien, ayant été pris dans son enfance par les Infidèles, avoit embrassé le Mahometisme, & étoit devenu valet de chambre de Sinan. Il ajoûtoit, que son maître lui avoit donné depuis peu deux sacs pleins d'or, qu'il avoit remis par son ordre à deux Chrétiens, l'un desquels avoit une cicatrice au front. Or tout le monde reconnut à cette marque un des domestiques de Hardeck. Ces soupçons étoient fortifiés, tant par ces échelles qu'on trouva dans la ville dans le tems du premier assaut donné par les Turcs, que parce que Hardeck faisoit sonner les cloches pendant que le mineur des ennemis travailloit, & parce qu'il donnoit très-peu de vivres aux soldats, dans le tems que la ville n'en manquoit pas encore, afin que leurs murmures obligeassent les Généraux à capituler. Outre cela, pour le rendre encore plus odieux, on disoit, mais sur des bruits seulement, que Sinan lui avoit fait présent d'un manteau doublé de très-belles martes-zibelines, & garni de pierreries d'un grand prix. Enfin on ramassa tant de preuves de tous côtés, qu'il fut condamné à perdre la tête: mais cela regarde l'année suivante.

Siége de Comorre. Sinan étant entré dans Javarin, fit aussi-tôt travailler à reparer les bréches, & ayant ruiné toutes ses lignes & tous ses retranchemens, il ajoûta de nouveaux ouvrages à la place, fit nettoyer le fossé, & distribua des logemens commodes à la garnison. Il trouva dans cette ville cent cinquante piéces de canon, quatre cens barils de poudre, & une grande quantité de farine, dont son armée avoit grand besoin. Après ce succès, il résolut de se rendre maître de l'Isle de Schut, & il y fit sur le champ passer son armée.

Au bout de l'Isle, du côté du Levant, étoit une forteresse flanquée de quatre bastions, avec une citadelle fortifiée d'un pareil nombre; & qui formant comme un cinquième bastion de cette place, s'allongeoit en éperon du côté du Levant. Le côté du Couchant, qui étoit opposé aux ennemis, avoit un fossé très-profond, & une contrescarpe très-bien fortifiée, d'où la garnison tira deux lignes, pour mettre à couvert ses Arquebusiers dans les sorties qu'ils feroient sur les Turcs. L'armée Ottomane étoit campée vis-à-vis, soutenue par deux batteries, de trois canons chacune, que Sinan avoit élevées sur les hauteurs des deux côtés du Danube, & qui tiroient contre deux forts qui couvroient Comorre. Derriere une hauteur, à droite & à gauche, il y avoit deux corps de Cavalerie Asiatique, composés de cinq mille hommes chacun, & derriere eux deux corps d'Infanterie, qui étoient aussi de cinq mille hommes & qui conduisoient cinq grosses piéces de canon. Plus loin étoient trente mille hommes d'Infanterie de différentes nations, qui formoient un croissant, & occupoient un très-grand terrein. Au dessous d'eux,

d'eux, à droite & à gauche, le Général Turc avoit posté deux autres corps de Cavalerie, de quatre mille hommes chacun, & derriere eux cinq piéces de canon sur leurs affuts. Ils étoient couverts à droite & à gauche de deux gros corps d'Infanterie, de dix mille hommes chacun, composés des levées de la Grece & de la Natolie. Enfin au centre étoit Sinan, entouré d'un gros de douze mille Janissaires, qui en marchant formoient un bataillon quarré; & sur les aîles à droite & à gauche voltigeoient deux corps de Tartares, de huit mille hommes chacun. Le fils de Sinan, Beglierbey de Romelie, faisoit l'arriere-garde avec dix mille chevaux, & il avoit son poste auprès des bagages. Outre cela Sinan avoit dressé une batterie de cinq grosses piéces de canon, à la droite de tous les bras du Danube, pour foudroyer le côté méridional de la ville. Il y entra sur ces entrefaites deux bataillons de l'Infanterie de Bohême, qui avoient été destinés pour Javarin; mais comme ils arriverent trop tard, Jean de Medicis & François del Monte les menerent à Comorre, par ordre de l'Archiduc; & pour plus de sûreté ils les firent passer par Presbourg, & par la rive gauche du Danube.

HENRI IV. 1594.

Levée du siége.

Sinan avoit cru par cette vaine montre de ses forces, engager la garnison de Comorre, déja effrayée par la prise de Javarin, à capituler sur le champ; mais lorsqu'il vit les Chrétiens résolus à se défendre, il envoya toute sa Cavalerie des deux côtés du Danube, de peur que les Impériaux n'affamassent son armée; & il ne garda que douze mille hommes de pied & un petit corps de Cavalerie d'élite. Palfi & Tieffenbach ayant eu avis de cette disposition, se mirent aussi-tôt à poursuivre les Turcs qui couroient tous les environs, & sur-tout les Tartares. Ils en tuerent un grand nombre, sur lesquels ils vengerent les cruautés qu'ils avoient exercées sur les habitans du plat païs. Tieffenbach, non content de cette expédition, entra dans l'Isle de Schut avec deux mille combattans, & pour faire voir à l'ennemi combien il le méprisoit, il se posta vis-à-vis de lui, sans se retrancher. Sinan se voyant donc trompé dans son espérance, donna ordre à ses troupes de plier bagage; & content des avantages qu'il avoit remportés sur les Impériaux pendant cette campagne, il abandonna aussi-tôt l'Isle de Schut. D'ailleurs il étoit inquiet pour les Provinces intérieures, où Sigismond Bathori Prince de Transylvanie, & les Rasciens qui s'étoient mis sous sa protection, avoient fait de grands ravages, pendant que l'armée Ottomane étoit occupée sur la frontiere.

Sigismond Prince de Transylvanie veut declarer la guerre aux Turcs.

Christophle Bathori, pere de Sigismond, & tous ses prédécesseurs, étoient anciennement vassaux des Rois de Hongrie. Depuis ce Royaume étant tombé en décadence, & la puissance du Turc s'étant considerablement accrûë, ils cederent au tems, & se rendirent tributaires du Grand-Seigneur. Sigismond, indigné de cette servitude, obsedé d'ailleurs par quelques Religieux qu'il avoit auprès de sa personne, songea à sortir d'esclavage, & à secouer le joug des Ottomans, contre l'avis d'Etienne Bathori Roi de Pologne son oncle. Cette intrigue se négocia d'abord avec beaucoup de secret. Mais les Turcs ne purent plus en douter, lorsqu'ils sçurent que ce Prince avoit envoyé à Rome quelques Jésuites, qui avoient un grand

Henri IV. 1594.

grand crédit à sa Cour, pour sçavoir du Pape, si malgré le serment qu'il avoit prêté au Grand-Seigneur, il ne pouvoit pas lui refuser le tribut qu'il avoit promis de lui payer, & même lui declarer la guerre. Le Pape n'avoit garde de ne pas répondre favorablement à ce Prince. Non seulement il lui envoya une Bulle, par laquelle il le délioit de son serment; il l'exhorta même à entreprendre vigoureusement la guerre contre les Infidèles, & à exécuter incessamment un dessein, dont la suite ne pouvoit manquer de lui devenir aussi glorieuse, que l'esclavage, auquel ses prédécesseurs s'étoient soûmis, leur étoit honteux.

Conspiration des Grands & de ses parens même contre lui.

Depuis ce tems-là Sigismond ne parloit plus que de liberté; déja il commençoit à sentir la pesanteur du joug qui l'asservissoit aux ordres d'un supérieur; il plaignoit le sort des Chrétiens qui se trouvoient soûmis aux Infidèles: en un mot, tous ses discours & toutes ses actions faisoient connoître, qu'on l'alloit voir bientôt rompre le traité que ses ancêtres avoient fait avec la Porte pour le salut de la Transylvanie. Les plus sages de la Noblesse, & ses parens même, n'approuverent pas sa conduite, & ils prévoyoient que la démarche que ce Prince vouloit faire, non seulement ruineroit la Province, mais lui seroit funeste à lui-même. Ils essayerent d'abord de le faire changer de résolution; mais voyant que leurs prieres ne pouvoient rien contre les Jésuites & les avis de Rome, on dit qu'ils formerent le dessein de le détrôner, & de mettre à sa place quelqu'un qui fût agréable à Amurath. On ajoûta, qu'ils avoient même négocié pour cela avec les Ministres de la Porte; & que dans le tems que les Tartares se disposoient à passer de la Podolie en Transylvanie, on leur avoit donné un ordre secret de se saisir de Sigismond. Ce Prince étoit parti pour se rendre sur la frontiere de Pologne, sous prétexte de quelques affaires qu'il avoit, disoit-il, à terminer avec Zamoyski son allié; mais ayant eu avis du dessein des Turcs, il revint sur ses pas, & se renferma dans la forteresse de Kehever, où il resta caché pendant quatorze jours, ne sçachant à qui confier sa vie. Pendant ce tems-là les Conjurés persuaderent à Bornemisse, Général des troupes du Prince, de ne point attaquer les Tartares, pour ne pas violer l'alliance qu'on avoit avec les Turcs, ce qui causeroit infailliblement la ruine de la Transylvanie, dont le salut étoit attaché à son union avec la Porte. Le dessein des mécontens réüssit. On n'extermina point ces brigans, comme il étoit aisé d'en venir à bout; & ils traverserent sans obstacle la Walachie & la Transylvanie, où ils firent, à leur ordinaire, des ravages épouvantables; emmenerent des milliers de malheureux en captivité; & enfin joignirent l'armée Ottomane devant Javarin. C'est ainsi que s'en expliquent ceux qui étoient attachés à Sigismond.

Il se renferme dans la forteresse de Kehever.

Il assemble les Etats de la Province à Clausenbourg.

Dès que ce Prince fût revenu de sa frayeur ou de ses soupçons, & qu'il eût quitté sa retraite, il assembla les Etats de la Province à Clausenbourg (1). Là il fit un Edit, par lequel il étoit défendu sous peine de la vie d'y parler de ce qui s'étoit passé. C'étoit pour endormir les Conjurés, afin de les accabler plus aisément, lorsqu'ils s'en défieroient le moins. On n'y parla donc que

(1) Ou Colosvar.

que de délivrer la Province de la tyrannie des Turcs, & d'assurer sa liberté. On représenta, que c'étoit l'unique moyen de mettre le païs en repos, & le salut des ames à couvert: Qu'à cet égard on avoit fait de grandes fautes jusqu'alors, parce que ceux qui étoient à la tête des affaires, avoient préféré une tranquillité passagere au soin de la gloire de Dieu, de qui nous tenons tout, & sans qui nous ne pouvons rien espérer en ce monde, ni de stable, ni de véritablement glorieux. „ En effet, continuoit-on, à quoi „ nous a servi jusqu'ici cette paix avec le Turc? si-non à accoûtumer insensible- „ ment nos peuples malheureux à se charger d'un joug insupportable. On ajoûtoit, qu'il seroit bien plus avantageux de le secoüer, de s'unir étroitement avec l'Empereur & les autres Princes Chrétiens, & de renoncer au plutôt à l'alliance du Turc, aussi honteuse qu'elle étoit dangereuse pour le salut: Que Dieu favoriseroit sans doute un projet si juste; & que, pourvû qu'ils eussent assez de courage pour attaquer ces Infidèles, ils ne pouvoient douter que Dieu ne leur fût favorable, & qu'ils ne remportassent infailliblement la victoire. Voilà ce que disoit Sigismond à tout propos, en public & en particulier, & ce que les Jésuites insinuoient à l'oreille de tous leurs pénitens. Ceux de la Noblesse qui n'avoient ni biens ni expérience, entrerent aisément dans ces vûës, se flattant que la guerre pourroit rendre leur fortune meilleure, & ne faisant pas réflexion qu'un projet de cette importance est bien plus aisé à former qu'à exécuter. A l'égard des Rasciens, qui sont des peuples belliqueux, l'exemple des Cosaques, qui s'enrichissent du bien de leurs voisins, les touchoit beaucoup, & leur faisoit trouver la guerre bien plus avantageuse que la paix: mais les Grands qui avoient le plus d'expérience, s'opposoient à cette résolution. Ils remontroient fortement: Qu'on abandonnoit les maximes de leurs ancêtres, qui regardoient comme le premier mobile du gouvernement, de ne jamais perdre de vûë l'alliance avec le Turc: Qu'ils l'avoient cent fois entendu dire à Etienne Bathori, Prince d'une grande sagesse, non seulement dans le tems qu'il gouvernoit la Transylvanie, mais depuis même qu'il avoit été élevé sur le Trône de Pologne: Qu'on feroit beaucoup mieux de suivre ses conseils, que de prêter l'oreille aux vaines promesses de certains nouveaux venus. „ Les Transylvains, continuoient-ils, sont-ils assez puissans pour „ resister par eux-mêmes à toute la puissance des Turcs? S'ils ne le sont „ pas; qui sera garant de ces secours qu'on nous promet? Les com- „ mencemens de la guerre sont ordinairement agréables, mais la fin en „ est presque toûjours funeste. Lorsqu'un ennemi si redoutable aura une „ fois planté ses pavillons au milieu de notre païs, qu'il est à craindre que „ ces secours éloignés, qu'on nous vante, n'arrivent trop tard pour nous „ sauver!

HENRI IV. 1594.

Voilà à-peu-près ce qui fut dit de part & d'autre; mais le parti le plus sage ne fut pas le plus fort, il étoit le moins nombreux; d'ailleurs Sigismond s'étoit declaré pour l'avis contraire, tant par l'envie qu'il avoit de se vènger de ses cousins, que par la confiance que lui donnoit l'alliance & l'amitié de l'Empereur, qui le sollicitoit vivement à se declarer contre les Turcs. Celui qui négocioit cette affaire, étoit un Jésuite Espagnol, nommé Alfonse

 Caril-

Henri IV. 1594.

Carillo, qui étant sans cesse aux oreilles de ce jeune Prince, de la crédulité duquel il abusoit, & lui faisant envisager, d'un côté la puissance de la maison d'Autriche, de l'autre les embûches que ses plus proches parens lui dressoient, vint enfin à bout de le précipiter dans un parti si pernicieux. On prit pour prétexte de cette démarche, la défense de la Foi & la liberté de la patrie, motifs également faux, soit qu'on considérât l'entreprise en elle-même, ou le succès qu'elle eut dans la suite. En effet elle ne servit qu'à renverser toutes loix divines, & à allumer dans le cœur du païs une guerre intestine, qui y fit des maux infinis.

Le Prince de Transylvanie se saisit des Conjurés & s'en défait.

Au sortir de cette Assemblée, Sigismond donna un grand repas à tous les Seigneurs, où il n'eut garde d'oublier tous ceux qui lui étoient suspects; Balthasar Bathori, qu'on devoit mettre à sa place si on l'eût déposé, fut le premier arrêté. On fit le même traitement à quatorze autres, qu'on distribua ensuite en différentes prisons; on en fit mourir cinq dès le lendemain, & le reste peu de tems après. Balthasar fut étranglé dans sa prison; à l'égard de ses deux freres, Etienne & André, que le Pape Grégoire avoit fait Cardinal il y avoit environ dix ans, ils se douterent de quelque surprise, & ne se trouverent point à l'Assemblée. L'atrocité du crime, & le péril où le Prince étoit exposé, firent précipiter le châtiment des Conjurés. C'est ainsi du moins que parloient ceux qui avoient donné ce conseil; & ils le justifioient, par ce qu'avoit fait autrefois Christierne Roi de Danemarc, pour venger une injure particuliere: le Pape Leon X. ne se contenta pas d'excuser l'action cruelle de ce Monarque, il la declara juste & légitime, d'où on concluoit, que Clément VIII. ne condamneroit pas celle de Sigismond, qui n'avoit point d'autre moyen de se mettre à couvert d'une si terrible conjuration.

Il fait un Edit, leve des troupes & va camper près de Temeswar.

Après la punition des coupables, on publia un Edit, qui permettoit à tout le monde, dans toute l'étenduë de la Principauté, de lever des troupes & de courir sus aux Turcs, declarant que tout le butin que chaque particulier feroit sur les Infidèles, lui apartiendroit, & qu'il en pourroit joüir comme de son bien propre. Cet Edit changea entierement la face des affaires; tout retentit du bruit des armes; le repos des familles fut troublé; les reglemens anciens de l'Etat renversés: on ne voyoit de toutes parts que soldats sans Capitaines, que Capitaines sans Colonels, & les uns & les autres ne reconnoissoient aucun Commandant général. C'étoit un désordre affreux, où l'on ne voyoit presque aucun vestige de discipline militaire. La première entreprise de cette nouvelle soldatesque fut contre les bâtimens Turcs qui remontoient le Danube: elle en prit sept, où il y avoit quantité de provisions & d'argent; celui du Commandant s'échapa. Ensuite Sigismond ayant rassemblé une armée de quarante mille hommes de toute espece, que l'espérance du butin attiroit sous ses drapeaux, entraîna d'abord dans son parti les deux Vaivodes de Walachie & de Moldavie, Michel & Aaron, feudataires de la Porte, parce qu'ils craignoient la révolte de leurs sujets. De-là Sigismond marcha du côté de Temeswar, d'où il détacha une partie de son armée, pour ravager les environs de Varadin & empêcher qu'on ne menât de ce côté-là des convois à l'armée Ottomane. Il écrivit

vit

vit ensuite à Tieffenbach, pour le prier de s'approcher des frontieres de Transylvanie, afin de joindre leurs forces, & d'attaquer de concert l'ennemi commun.

Dans le même tems, Leucowitz, Gouverneur de Carlstadt, ville de Carinthie, s'étant mis en marche, avec un détachement de Cavalerie & d'Infanterie, surprit par escalade la nuit du 18. de Novembre, la forteresse de Wihitz. La garnison Turque, qui ne songeoit à rien moins, jetta des cris & des hurlemens épouvantables; mais après une légere résistance, elle se retira dans le château. On fit main basse sur tout ce qui se trouva dans les places, dans les ruës & dans les maisons; on délivra deux cens cinquante captifs Chrétiens; on prit cent cinquante femmes; & on trouva dans la ville quantité de blé, d'eau de vie & d'autres provisions, qui furent abandonnées en proye aux soldats Croates.

La forteresse de Wihitz surprise par escalade.

D'un autre côté, les Tartares que Sinan avoit congédiés, se disposoient à retourner dans leur païs par la haute-Walachie & par la frontiere de Transylvanie, lorsque Palsi surprit deux de leurs corps, en tailla en piéces une partie, & envoya les autres prisonniers en diverses places. Le reste ne pouvant regagner son païs, parce que les Rasciens occupoient tous les passages, se mit à piller & à brûler, & ruina tout le territoire de Tokai. Forcés enfin de retourner en arriere, ils allerent repasser le Danube à Gran, & rejoindre Sinan, qui leur assigna des quartiers d'hyver à Vesprin, à Papa, & aux environs du Raab.

Défaite des Cosaques par Palsi.

Cependant Sigismond ayant enfin separé en divers corps son armée, qui n'étoit d'abord qu'un amas confus de toutes sortes de gens, les distribua à différens Capitaines. Gesti Ferentz en commandoit un dans le territoire de Lucar auprès de Temeswar; Michel Horwat en avoit un autre aux environs de Bude, pour arrêter les Turcs qui venoient de cette ville. Gaspard Carnosio étoit avec le troisième au voisinage de Giula. Les Cosaques se joignirent à ce Général, & comme la licence regnoit parmi ces troupes, dès qu'on les eut admis, elles n'épargnerent pas plus les Chrétiens que les Infidèles. Après avoir mis en fuite les Tartares, & ravagé le païs des Turcs, ils se jetterent dans la Walachie, où ils défirent les Seigneurs du païs qui voulurent s'opposer à leurs pillages; porterent la désolation dans les villages & dans les villes; emmenerent six cens filles, qu'ils outragerent avec la derniere brutalité; & leur nombre s'étant augmenté jusqu'à seize mille hommes, rangés sous trois drapeaux, ils saccagerent avec la même fureur les frontieres de Pologne.

Cruauté des Cosaques qui étoient dans l'armée de Sigismond.

Tels furent les préludes de la guerre que Sigismond declara aux Turcs, contre la foi des traités. L'année suivante, la crainte qu'eut ce Prince qu'ils ne s'en vengeassent, l'obligea d'envoyer à Vienne le Jésuite Carillo, dont les conseils l'avoient engagé à rénoncer à l'alliance d'Amurath. Il lui donna ordre d'informer l'Empereur de tout ce qu'il avoit fait; de lui représenter, qu'il avoit commencé cette guerre pour délivrer la Chrétienté: Qu'il avoit contraint les Princes de Walachie & de Moldavie de se joindre à lui; mais que comme ils n'étoient pas en état de résister aux forces de l'Empire Ottoman, il supplioit Sa Majesté Impériale de lui envoyer du secours de-

Députation de ce Prince à l'Empereur.

Henri IV. 1594.

de bonne heure, de peur que ses nouveaux alliés venant à se repentir du parti qu'ils avoient pris, ne se réconciliassent avec les Turcs, & que lui-même ne succombât sous cette puissance formidable. Carillo rapporta de Vienne des promesses magnifiques, qu'il confirma par l'alliance que Sigismond souhaitoit tant. En effet on convint de donner en mariage à ce Prince, Marie-Christine d'Autriche, fille de l'Archiduc Charles oncle de l'Empereur; ce qui fit dire aux ennemis de Sigismond, que la maison d'Autriche lui avoit donné une femme, pour le récompenser d'avoir violé l'alliance qu'il avoit faite avec les Turcs, & pour dot, la nécessité d'avoir la guerre avec eux.

Affaires de France.

Laissons pour quelque tems les affaires étrangeres, & revenons à celles de France, que nous continuerons sans interruption jusqu'à la fin de 1595. Après que le Roi se fût rendu maître de Paris, & que la plûpart des Grands & des villes du parti contraire eurent fait leur paix, Sa Majesté étant occupée à mettre ordre aux affaires du Royaume, reçut la nouvelle que S. Paul, Maréchal de France de la nomination du Duc de Mayenne, étoit mort. S. Paul se disoit Gentilhomme; du reste il étoit né sans bien; son pere avoit fait le métier de chasseur, & ensuite avoit été maître d'hôtel dans la maison de Messieurs Brichanteau-Nangis, & il avoit regardé comme une très-grande grace, qu'on eût bien voulu recevoir son fils au nombre des Pages d'Antoine de Beauvais, Seigneur de Nangis. Ce fils s'éleva ensuite à la faveur des guerres civiles: comme il avoit beaucoup d'esprit & de manege, il parvint à être Colonel, & il acquit beaucoup de réputation au combat d'Auneau (1), où il défit les Allemans, sous les auspices & par les ordres du feu Duc de Guise. La faveur où il étoit auprès de ce Seigneur, lui aida beaucoup depuis à épouser une veuve riche & de très-bonne maison. C'est ainsi que commença la fortune de cet homme vain, qui, après la mort du Duc de Guise, fit trembler toute la Champagne par diverses expéditions. Il poussa même l'insolence jusqu'à prendre la qualité de Duc de Rhetelois; ce qui piqua si fort le Duc de Nevers (2), a qui le Duché de Rhetelois apartenoit, comme faisant partie de la dot de sa femme, qu'il jura que s'il rencontroit jamais Saint-Paul en son chemin, il le feroit pendre au premier arbre avec une couronne Ducale sur la tête: mais le jeune Duc de Guise (3) fils de Henri, prévint le Duc de Nevers, & vengea d'un seul coup l'insulte que S. Paul avoit faite à sa personne & à celle de son oncle (4).

Mort de Saint-Paul, Maréchal de la Ligue, & origine de sa fortune.

Sa querelle avec le Duc de Guise, qui cause sa perte.

Ce jeune Seigneur étoit Gouverneur de Champagne, & avoit S. Paul pour son Lieutenant. Du reste cet homme arrogant s'attribuoit toute l'autorité, & laissoit à peine au Gouverneur une ombre de commandement. Le Duc de Guise, qui n'étoit pas d'humeur à le souffrir, ne cherchoit qu'une occasion de se défaire d'un inférieur si peu soûmis, lorsqu'il arriva par

(1) Bourg de Beausse, entre Chartres & Paris.

(2) Louis de Gonzague.

(3) Charles.

(4) Henri Duc de Guise, & Louis ou Ludovic de Gonzague, avoient épousé les deux sœurs.

par hazard, que les habitans de Rheims lui porterent leurs plaintes, sur ce que, malgré la fidélité constante avec laquelle ils avoient toûjours suivi le parti de la Ligue, S. Paul, sans avoir aucun égard pour leurs remontrances, les traitoit toûjours comme des gens suspects, & les accabloit sans cesse de nouvelles troupes. Ce procedé avoit déja causé quelque mouvement dans cette ville; & la chose auroit été jusqu'à la sédition, si S. Paul n'avoit appaisé le peuple, en remettant cette affaire à l'arrivée du Duc de Guise. Le Duc s'étant donc rendu à Rheims, trouva son Lieutenant aussi rébelle à ses ordres, que les habitans le croyoient injuste à leur égard. Ainsi, prévoyant que s'il faisoit quelque réprimande un peu forte à cet homme fier & enflé de ses nouveaux titres, il ne manqueroit pas de lui répondre insolemment, il résolut de se servir de ce prétexte. L'ayant donc trouvé un jour dans la place qui est vis-à-vis de la cathédrale, il lui demanda, pourquoi il avoit fait entrer des troupes dans la ville sans son ordre? Sur cette question, S. Paul lui répondit d'abord avec une feinte modestie, que dans un tems suspect, il avoit cru cette précaution nécessaire, & que l'ayant fait d'ailleurs en son absence, ce n'étoit pas proprement l'avoir entrepris sans son ordre; sur quoi le Duc continuant à se plaindre de sa conduite, & se servant de tems en tems de termes un peu vifs, S. Paul mettant la main sur la garde de son épée, lui répartit fierement, qu'il n'avoit rien fait qu'il ne fût en droit de faire, & qu'un Gouverneur de Province, comme le Duc, n'avoit rien à commander à un Maréchal de France, comme lui. A ces mots le Duc de Guise, saisissant cette occasion qu'il cherchoit, se jette sur cet insolent, qui s'imaginoit n'avoir rien à craindre, & lui passe son épée au travers du corps. En même tems, un des gardes de S. Paul étant accouru l'épée à la main, pour secourir son maître, fut percé de cent coups par les gens de la suite du Duc.

Cette affaire hâte la réconciliation du Duc de Guise avec le Roi.

Cette action qui se passa le 25. d'Avril, reçut de grands applaudissemens du peuple, qui ne porte gueres ses vûës plus loin que ce qui le frappe, & qui étoit ravi de se voir délivré du joug d'un tyran aussi cruel que celui-là: mais elle effraya beaucoup, ceux dont la prudence moins bornée leur faisoit appercevoir, que la mort de S. Paul leur donnoit un maître beaucoup plus puissant & plus redoutable que celui qu'on leur ôtoit (1). Au reste plu-

(1) Ceux mêmes qui n'avoient aucun intérêt à cette mort, regardoient ce procedé du jeune Duc comme très-hardi, & pouvant avoir des suites très-pernicieuses. ,, En effet, disoient-ils, ,, que doivent attendre des Guises, ceux qui se ,, sont toûjours constamment opposés à leur ,, agrandissement, s'ils se portent à de tels ,, excès contre leurs amis les plus fideles? Ils ajoutoient, qu'au reste on ne devoit point en être étonné, & que c'étoit-là l'unique recompense qu'eussent jamais reçûë ceux qui avoient bien servi cette maison; qu'ainsi, sur de légers soupçons, sept ans auparavant, le Duc de Mayenne étant à Dijon, avoit tué chez lui, de sa propre main, Sacremore, bâtard de la maison de Birague, après avoir tiré de lui de très-grands services dans son expédition de Guyenne, jusques-là qu'il ne faisoit aucun cas des Officiers généraux que le Roi avoit nommés pour le suivre dans cette campagne, & se gouvernoit uniquement par les avis de ce Capitaine; que de même, sur quelques ombrages aussi mal fondés, le même Duc avoit fait tuer depuis peu à la Fere en Picardie par quelques-uns de ses émissaires, Florimond de Hallwin de Pienne Marquis de Meignelay; qu'il sembloit que la providence eût pris plaisir à se servir de ceux-là même qui

Henri IV. 1594.

plusieurs ont cru que cet accident hâta la réconciliation du Duc de Guise avec le Roi, parce que ce Duc s'apperçut que cette action l'avoit rendu odieux à la Ligue. D'ailleurs il sçavoit qu'il n'y avoit plus aucune ressource pour lui dans le Duc de Mayenne son oncle, avec lequel il étoit brouillé depuis un tems assez considérable.

Procès de l'Université de Paris contre les Jésuites.

Quelque tems auparavant, l'Université de Paris venoit de renouveller avec beaucoup de vivacité, un grand procès contre les Jésuites, qui étoient alors regardez comme les principaux auteurs des troubles du Royaume. Il y avoit trente ans que leur différend avoit commencé, & que le procès étoit resté sans avoir été jugé. Du reste, quoique ces Peres fussent chargés de la haine publique, & que le Roi fût absolument declaré contre eux, il ne laissoit pas de se trouver dans Paris plusieurs personnes disposées à prendre leur parti; soit que ce fût un reste de la Ligue, soit qu'elles espérassent par-là se metrre bien à la Cour de Rome.

Le 18. d'Avril, l'Université s'étant donc assemblée en corps aux Mathurins, afin de rendre graces à Dieu pour la reddition de Paris & pour la conservation du Roi & du Royaume; un Maître ès Arts, nommé Bourceret, requit qu'on reprît la suite de ce procès; qu'on fît assigner les Jésuites, & qu'on demandât qu'ils fussent chassés de l'Université: Jaques d'Amboise étoit alors Recteur. Sur cette requête il prit les avis de l'Assemblée, & il fut résolu unanimement par tous les membres des quatre facultés de Théologie, de Droit, de Médecine & des Arts, qu'on feroit assigner les Jésuites dans la forme ordinaire, & que tous les Corps nommeroient des députés qu'on chargeroit de préparer tout ce qui étoit nécessaire pour instruire & poursuivre ce procès. La faculté de Théologie nomma donc Adrien d'Amboise, Principal du college de Navarre, & le chargea de se choisir lui-même un second. Davidson, Professeur en Droit canon, approuva au nom de l'école de Droit, tout ce qui s'étoit fait; & comme il étoit seul, il s'engagea de nommer un second député. La faculté de Médecine nomma Jaques Cousinot; & celle des Arts, Bourceret & George Creighton.

Requête de l'Université contre ces Peres.

Suivant cet arrêté, l'Université présenta au Parlement sa requête, disant qu'il y avoit long-tems que le corps de l'Université avoit porté ses plaintes à la Cour, contre une nouvelle Secte, qui s'étant formée & fortifiée en Espagne, & dans les païs voisins, avoit pris le nom orgueilleux de *Société de Jesus:* Que ces étrangers avoient d'abord apporté beaucoup de confusion

qui étoient les plus declarés contre le Roi, pour le défaire de ses ennemis, & pour faire rétomber sur eux l'odieux d'une vengeance dont lui seul retiroit tout l'avantage; que les Guises auroient dorénavant mauvaise grace de vouloir faire un crime aux partisans du Roi de la mort du feu Duc de Guise, que Henri III. avoit fait assassiner à Blois, après avoir découvert les pernicieux complots qu'il tramoit contre sa personne; qu'eux-mêmes justifioient par leur conduite l'entreprise de ce Prince, puisqu'il avoit sans contredit beaucoup plus de droit sur la vie de ce Duc, que le jeune Duc de Guise son fils sur celle du Capitaine S. Paul. Voilà quels furent alors les sentimens du public au sujet de cette mort. Au reste plusieurs ont cru &c. *MSS. du Roi & de Mrs. de Sainte-Marthe, Dupuy & Rigault.*

fion dans la discipline des écoles; & que depuis étant entrés ouvertement dans les partis qui avoient divisé le Royaume, & s'étant attachés aux intérêts de l'Espagne, ils avoient causé dans l'Etat, par leur esprit séditieux, des troubles encore plus grands & plus fâcheux, & avoient excité dans Paris, & dans tout le reste de la France, les révolutions les plus funestes: Que la faculté de Théologie avoit prévû tous ces maux, dès qu'ils commencerent à s'établir parmi nous, comme il paroissoit par son Décret, où elle declaroit, que cette nouvelle Secte n'avoit été introduite que pour ruiner toute la discipline de l'Eglise, de l'Etat & de l'Université en particulier, en détruisant la soûmission dûë au Recteur, aux Archévêques, aux Evêques, aux Curés, & en général à tous les Supérieurs Ecclésiastiques: Que malgré cela les Jésuites n'avoient pas plutôt commencé à jetter dans Paris les premiers fondemens de leur Secte empestée, que, sans attendre qu'ils se fussent établis dans les autres villes du Royaume, ils avoient présenté requête au Parlement, pour être aggregés à l'Université: Que l'affaire ayant été plaidée, la Cour avoit ordonné une surséance, sans toucher au droit des parties, à condition qu'il ne feroit rien innové au préjudice de cet Arrêt: Que non seulement ces Peres n'avoient pas obéï, mais qu'ayant en quelque sorte oublié le devoir de leur ministere, ils s'étoient mêlés du gouvernement, avoient servi d'espions aux Espagnols, & s'étoient chargés de leurs intérêts: Que ce procès ayant été interrompu depuis tant d'années, & l'instance étant périe, l'Université demandoit à présent que, tous les faits qu'elle alleguoit contr'eux étant de notorieté publique, le Parlement interposât son autorité, & bannît cette Secte, non seulement de l'Université de Paris, mais de toute la France, & qu'à cet effet le Procureur général intervînt dans l'affaire.

HENRI IV. 1594.

En consequence le Parlement fit ajourner les Jésuites; mais comme ils ne comparurent point, on accorda divers délais, qui éloignerent le jugement. Pendant ce tems-là cette unanimité si parfaite de tous les membres de l'Université, pour l'expulsion des Jésuites, commença à être entamée par le manege & les intrigues de quelques factieux, qui mettoient tout en œuvre pour les diviser. En effet on lut dans une assemblée de Sorbonne une requête des Jésuites, par laquelle ils demandoient, que la faculté de Théologie désavoüât le Recteur qui l'avoit mise en cause, & qu'elle declarât qu'elle ne prenoit aucune part à ce procès. Sur quoi les Docteurs assemblés répondirent, qu'à la vérité ils étoient d'avis qu'on obligeât les Jésuites à se conformer aux Statuts & à la discipline de l'Université; mais non pas qu'on les chassât du Royaume. En même tems le Cardinal Charles de Bourbon, qui étoit à l'extrêmité, gagné par quelques factieux, sur-tout par le Pere Commolet, Jésuite, Prédicateur séditieux, & le Duc de Nevers (1), qui avoit fondé un college de Jésuites à Nevers, présenterent leur requête à la Cour, pour être reçus parties intervenantes dans le procès contre l'Université. Mais ils ne furent point admis, parce que l'instance se poursuivant au nom du Procureur général, ce n'étoit plus une affaire de sim-

Divers sentimens dans l'Université à ce sujet.

(1) Louis de Gonzague.

HENRI IV. 1594. simples particuliers. Cependant comme ces Peres apportoient tous les jours de nouveaux obstacles au jugement, enfin le 7. de Juillet le Parlement donna un Arrêt, qui ordonnoit, qu'à faute de comparoître à un jour qu'on leur marquoit, ils seroient condamnés par defaut. Ainsi, comme ils craignoient extrêmement le concours du peuple, ils firent demander par Claude Duret, leur Avocat, que la cause fût plaidée à huis clos, parce qu'ils se trouvoient obligés de dire pour leur défense beaucoup de choses, qui ne pouvoient manquer de faire de la peine à plusieurs Seigneurs, & à d'autres personnes qui s'étoient réconciliées depuis peu avec le Roi. Antoine Seguier, Avocat général, François d'O, Gouverneur de Paris, & d'autres Seigneurs qui avoient voix au Parlement (1) solliciterent si vivement pour eux, qu'on leur accorda ce point.

Plaidoyer d'Antoine Arnaud contre les Jésuites.

Le jour de l'audience Jaques d'Amboise, Recteur de l'Université, ayant fait un petit discours Latin à l'ordinaire, Antoine Arnaud, orateur véhément, parla pour ce corps. Il commença son plaidoyer par une protestation toute contraire à celle qu'avoit faite l'Avocat Duret; car il declara: Qu'il ne diroit rien contre ceux qui s'étoient réconciliés avec Sa Majesté: Qu'ayant à parler pour la fille aînée du Roi, (c'est le titre que prend l'Université) qui souhaitoit à ce pere tendre, qui l'avoit comblée de bienfaits, toutes sortes de prosperités, & qui ne desiroit rien tant que d'y contribuer, il se feroit une loi indispensable de ne rien dire qui pût donner atteinte à l'amnistie; & qu'il laissoit aux Jésuites, toûjours partisans de l'Espagne, le soin de rappeller le passé, pour brouiller les Grands du Royaume avec le Souverain, & les lui rendre suspects. Il fit ensuite un portrait touchant de l'état déplorable où la France étoit reduite. „ Cette puissante Monarchie, „ dit-il, si formidable à toute la terre, tant que la concorde & la paix y „ ont regné, est devenue le joüet & la fable de ses voisins, depuis que les „ factions l'ont dechirée; & ces factions, ne sont-ce pas les Jésuites Espagnols, & d'origine, & d'inclination, qui les ont excités parmi nous? Il „ y a long-tems que des personnes très-sages avoient prédit ces maux avec „ plus de vérité pourtant que d'utilité, parce qu'on ne les crut pas alors. „ Comme l'or d'Espagne commençoit dès lors à s'insinuer en France, & à „ corrompre la fidélité de la Nation, ils prédirent les évenemens funestes „ dont nous avons été témoins, & que nous voyons encore tous les jours, „ cependant nous en souffrons les auteurs. Deux sortes de gens prennent „ le parti de cette Secte: les uns sont des lâches, qui s'imaginent être encore entre les mains des Seize, c'est-à-dire des Jésuites; car on sçait „ qu'ils les gouvernoient à leur gré; & ceux-là tremblent encore assez pour „ n'oser ouvrir la bouche: les autres sont des traîtres, qui ayant pris „ des engagemens avec cette Secte étrangere, la soutiennent sous main. „ Ces deux sortes de personnes également aveuglées, ou par le péril qu'el- „ les

(1) Et que les factieux avoient engagés par leurs intrigues à s'y rendre ce jour-là, afin d'appuyer la demande de ces Peres, solliciterent &c. *MSS. du Roi, & de Mrs. de Sainte-Marthe, Dupuy & Rigault.*

„ les craignent, ou par les graces qu'elles esperent, ne voyent point, ou
„ font semblant de ne pas voir les maux dont cette Société nous menace.
„ Voici le nœud de tout le manege. Charles V, enyvré d'une longue suite
„ de prosperités, conçut le dessein d'assûrer à sa famille la Monarchie uni-
„ verselle: & comme beaucoup de pénétration d'esprit, & une longue ex-
„ périence lui avoient appris, que la conscience est le plus puissant aiguillon
„ qu'il y ait pour faire agir la plûpart des hommes; ce Prince jugea qu'un
„ excellent moyen pour s'en rendre maître, & pour les tourner à son gré,
„ étoit de repandre dans tous les Etats voisins des Religieux d'un certain
„ Ordre Espagnol, sous prétexte d'y prêcher la Foi; que ces Peres, par
„ les conseils secrets qu'ils donneroient dans le tribunal de la pénitence, &
„ par les sermons publics qu'ils débiteroient dans la chaire, détacheroient
„ insensiblement les peuples de l'obéïssance qu'ils devoient à leurs Princes
„ légitimes, & les mettroient dans leurs intérêts. On sçait que le premier &
„ le principal vœu de ces Religieux est, d'obéïr aveuglément à leur Géné-
„ ral, qui est presque toûjours Espagnol, ou du moins né dans des païs
„ soûmis à l'Espagne. On peut s'en convaincre par la suite de ceux qui
„ ont occupé cette place depuis 50. ans. Après Ignace de Loyola, leur
„ Fondateur, qui étoit de la Province de Biscaye, ils eurent pour second
„ Général Jaques Lainez, natif d'Almazan, dans le territoire de Siguença,
„ qui est une ville de Castille. Everard Mercurien fut le troisiéme. Il est
„ vrai que celui-ci étoit Flamand, mais il étoit toûjours né dans les E-
„ tats de la maison d'Autriche. Le quatrième fut François de Borgia
„ Duc de Gandie; & le cinquiéme qui est en place à présent, est Claude
„ Aquaviva, sorti d'une famille noble du Royaume de Naples, qui est,
„ comme l'on sçait, au pouvoir de la maison d'Autriche. Mais à ce vœu
„ qu'ils font d'obéïr à leur Général, ces Peres ajoûtent une protestation
„ qui fait horreur, en declarant qu'ils reconnoissent Jesus-Christ présent dans
„ la personne de leur Général. Au reste, si leur Secte trouva d'abord de
„ grandes contradictions en France & en Italie, elle eut toûjours d'ailleurs
„ beaucoup de succès en Espagne. On n'en peut trouver un meilleur té-
„ moin, que le P. Ribadeneyra lui-même, qui nous a donné la vie de leur
„ Fondateur: il atteste que la Société prie Dieu jour & nuit, qu'il daigne
„ conserver long-tems le Roi Catholique, le faire joüir d'une santé parfai-
„ te, & le rendre le plus heureux Monarque du monde; parce que par sa pie-
„ té singuliere, qu'il a héritée de ses ancêtres, par sa rare prudence, par
„ sa vigilance incomparable, & par sa puissance supérieure à celle de tous
„ les Rois qui ont jamais été, il est comme le mur qui soutient la maison
„ de Dieu, & comme le rempart de la Foi Catholique. Le Général des
„ Jésuites n'a donc qu'à ordonner qu'on assassine le Roi de France, il n'a
„ point d'inférieur qui ne soit obligé par son vœu de lui obéïr. Il est
„ constant qu'ils prient Dieu tous les jours pour la conservation du Roi d'Es-
„ pagne; & il ne l'est pas moins, qu'ils ne prient jamais pour le Roi de
„ France, parce qu'ils ne lui sont attachés par aucun serment. D'ailleurs
„ tous leurs projets tendent à la ruine de notre Monarchie: en voici
„ une preuve sans replique. Toutes les fois que les Papes, passant les bornes

HENRI IV. 1594.

„ de leur pouvoir, ont lancé leurs foudres contre ce Royaume florissant, „ qu'on peut regarder comme le boulevard de toute la Chrétienté, & plus „ encore de la Foi Catholique, il s'est toûjours trouvé parmi nous des gens „ d'une grande pieté, qui, soutenus d'un suffrage unanime de l'Eglise Gallicane, se sont opposés avec courage aux entreprises temeraires de la „ Cour de Rome. Dans ces derniers troubles au contraire, il n'a plus été „ question de ces maximes: tout le Clergé s'est trouvé infecté du poison „ de cette Secte; & c'est aujourd'hui un sentiment généralement reçu par „ tous les Théologiens, qui sont imbûs des principes de leur école, qu'un „ Pape une fois élû, fût-il Espagnol de naissance ou d'inclination, fût-il „ ennemi juré de la Nation Françoise, peut donner la France en proye à „ qui il lui plaira, & délier tous les François du serment de fidélité qu'ils „ auront prêté à leur Souverain légitime. Sentiment schismatique & détestable; absolument contraire à la parole de Dieu, selon laquelle il y a autant de différence entre la puissance spirituelle & la temporelle, qu'il „ y a de distance du ciel à la terre; & aussi opposé au salut & à la conservation des Etats, que la Religion Chrétienne dans sa pureté est propre à les affermir. Tels sont les principes monstrueux, telles sont les „ fureurs qu'ils ont inspirées à un grand nombre de François, & qui ont „ produit tant de troubles & de désordres. C'est sur ces principes que Tanquerel eut le front d'assûrer hautement, il y a trente trois ans, que le Pape avoit le pouvoir d'absoudre les sujets du serment de fidélité qu'ils avoient jurée à leurs Princes; & c'est pour cela qu'il fut condamné par „ le Parlement, à faire amende honorable. C'est sur ces maximes, qu'il y a „ environ cinq ans, que les Seize ayant consulté la Sorbonne, pour sçavoir „ si les sujets pouvoient être déliés de l'obéïssance qu'ils doivent à leur Roi, „ Jean le Fèvre, Syndic de la faculté, Dénis Camus, Sabot, Jaques Faber, Curé de S. Paul, & Chavagnac, Théologiens d'une probité reconnuë „ & d'une Foi incorruptible, répondirent constamment que cela ne se pouvoit; mais on vit les autres qui étoient en bien plus grand nombre, & qui „ avoient puisé leurs leçons à l'école des Jésuites, se declarer pour le sentiment contraire, au préjudice des loix du Royaume & des libertés de „ l'Eglise de France. Nos Annales ne nous apprennent-elles pas que Grégoire IV. ayant voulu s'arroger ce droit du tems de Louis le Débonnaire, les Evêques François, pleins d'une pieté véritable, lui firent connoître, que s'il venoit pour excommunier le Roi, il s'en retourneroit luimême excommunié? Le Clergé de France en usa de même contre le „ Pape Adrien, dans l'affaire que ce Pape eut avec Charles le Chauve. C'est „ ce beau vœu de l'invention des Castillans, qui oblige étroitement les consciences à commettre les crimes les plus horribles, & à suborner des „ meurtriers pour assassiner les Rois; c'est ce vœu, dis-je, qui a effacé le „ souvenir des loix de la Monarchie Françoise, & des libertés de l'Eglise „ Gallicane. La maxime de nos ancêtres étoit, que toutes les censures „ des Papes ne pouvoient jamais préjudicier au serment de fidélité, qui lie „ les François à leurs Rois. De cette doctrine dépend le salut & la conservation du Royaume; on ne peut l'abolir sans exposer l'Etat à une ruine certaine.

„ taine. La puissance Royale ne souffre point de compagnon, & ne re- HENRI IV.
„ connoît aucune jurisdiction qui lui soit égale. C'est ce qui a donné lieu 1594.
„ à un reglement plein de sagesse, qui oblige les Archevêques & Evêques,
„ qui ont l'exercice de la jurisdiction spirituelle, à prêter serment au Roi,
„ & ceux qui peuvent demander leur renvoi au tribunal Ecclésiastique, à
„ se présenter devant le Juge Royal, qui les renvoye à leur Juge naturel.
„ Avec combien de fermeté, & même avec quelle aigreur, S. Louis lui-
„ même ne s'opposa-t-il pas aux prétentions du Pape, comme il paroît
„ par sa pragmatique? C'étoit donc pour s'en venger d'une manière digne
„ d'elle, que Rome forma le dessein d'exterminer la race de ce Prince,
„ aussi grand par sa pieté que par son courage. C'est où tendoient toutes
„ les intrigues & tous les efforts du Cardinal de Plaisance, qui etoit venu
„ en France en qualité de Légat, dans le dessein d'abolir la loi Salique,
„ qui est le plus ferme soutien de la couronne. C'est cette Loi qui a éle-
„ vé nos lis à ce haut dégré de gloire où ils sont aujourd'hui arrivés. C'est
„ elle qui les a soutenus contre toutes les ruses & toutes les fourberies
„ des Espagnols. La maxime des Pontifes Romains, à qui la Secte des
„ Jésuites est attachée par un lien particulier, c'est que le pouvoir des
„ deux glaives leur apartient, & que tous les Royaumes & tous les Etats
„ du monde sont soûmis au jugement de la puissance spirituelle dont ils
„ sont dépositaires: ils le prouvent par ce passage de S. Paul, auquel
„ ils donnent visiblement la torture: *L'homme spirituel juge tout, & n'est*
„ *jugé de personne* (1). Or si nous ne rejettons pas une semblable doctri-
„ ne, comme erronée & schismatique, ne sommes-nous pas obligés de
„ nous reconnoître pour excommuniés, la France pour interdite, maudi-
„ te & livrée à la puissance du Démon? Opinion qui fait frémir tous
„ ceux qui conservent encore quelque sentiment de pieté. Ce n'est pas-là la
„ Foi de nos Peres. Lorsque Boniface VIII. se déchaîna avec tant de fu-
„ reur contre la France, & qu'il se donna le titre de moderateur des Rois
„ & de souverain Juge de l'univers, Philippe le Bel lui répondit, qu'il fa-
„ loit être insensé pour le croire. Cependant nous avons vû de nos jours
„ le Jésuite Bellarmin soutenir dans des écrits publics, que les Rois sont
„ soûmis au Pape, & qu'il peut les dépouiller de leurs couronnes. Tous
„ les Peres de cette Societé, dans la chaire, au confessional & dans tou-
„ tes les disputes, damnent de même Philippe le Bel, & tous ses Minis-
„ tres, sans les avoir entendus, sur ce qu'ils firent brûler publiquement
„ dans Paris la Bulle du Pape, & qu'ils declarerent en cette occasion
„ le S. Siége vacant. Bénoit XIII. (2) qui eut la temérité de marcher
„ sur les traces de Boniface VIII, n'eut pas un succès plus heureux. Sa
„ Bulle qui contenoit plusieurs choses injurieuses à l'autorité du Roi Char-
„ les VI, fut lacerée publiquement, & ceux qui l'avoient apportée furent
„ mis dans un tombereau, promenés avec ignominie dans toutes les ruës,
„ &

(1) 1. Cor. C. II. v. 15.

(2) *Bénoit XIII.*] C'est Pierre de Lune, que l'Eglise de Rome ne met point au rang des Papes: nous avons vû Bénoit XIII. de nos jours.

HENRI IV. 1594. „ & forcés de reconnoître honteusement leur faute. Louis XII. aussi aimé „ de ses sujets qu'il étoit haï de la Cour de Rome, tint contre Jules II. „ un Concile à Tours, qui fut suivi du Concile de Pise, où l'on décida, „ que le Roi étoit en droit de tirer vengeance, les armes à la main, de „ l'outrage que ce Pape lui avoit fait, en armant contre lui les Espagnols, „ les Allemans, les Suisses & les Anglois: & ce Pontife furieux ayant „ ensuite lancé tous ses foudres contre ce Prince, la France n'en souffrit „ point; cet affreux orage alla tomber sur le Royaume de Navarre, dont „ Jean d'Albret, qui suivoit le parti de Louis XII, fut très-injustement dé„ pouillé par Ferdinand d'Arragon: mais il y a lieu d'espérer, que l'arriere„ petit-fils de Jean (1) vengera un jour cette injure. Au reste, les parti„ sans de cette puissance exorbitante du Pape ne sont pas entrés en Fran„ ce tous à la fois; ils se sont insinués insensiblement à Paris, par la fa„ veur des Cardinaux de Tournon & de Lorraine; mais à peine y eu„ rent-ils mis le pied, que bien-tôt après ils inonderent tout le Royaume, „ & par leurs intrigues secretes & leurs sermons séditieux, armerent les „ François les uns contre les autres. C'est dans leur maison de Paris que „ se sont formés les premiers complots de cette conjuration, incompara„ blement plus pernicieuse que celles des Baccanales (2) & de Catilina. „ C'est-là que les Ambassadeurs d'Espagne tenoient leurs assemblées. C'est„ là que la Noblesse Françoise, après avoir confessé ses péchés, étoit for„ cée, pour obtenir l'absolution, de s'enrôler dans la Ligue. Ce sont eux „ qui ont répondu sous un nom supposé à l'Apologie Catholique de P. du „ Belloi; ce sont eux qui ont excité la sédition de Perigueux; c'est par „ leur moyen que les Ligueurs furent pendant huit jours maîtres de Ren„ nes. Les écrits publics, qui imputent tous ces malheurs aux sermons „ des Jésuites, sont entre les mains de tout le monde. Ce sont eux qui „ ont fait revolter Agen, Toulouse & Verdun; & ils en auroient fait au„ tant à Bordeaux, si les serviteurs du Roi qui étoient dans la ville ne se „ fussent opposés de bonne heure à leurs desseins pernicieux. Nevers ne „ s'en est défendu que par la prudence du Duc Louis de Gonzague, & „ par la foiblesse de ses murailles. Ce sont eux qui ont fait entrer dans „ Paris une garnison Espagnole. C'est par leur conseil que les Seize, sou„ tenus de ces troupes étrangeres, envoyerent il y a trois ans leur P. „ Mathieu à Philippe II, avec une lettre, par laquelle ils lui offroient la „ couronne de France; & que treize jours après ils firent cette horrible „ exécution des premières têtes du Parlement; entreprise qui sera détestée „ de tous les siécles, & qui fut hazardée par les Espagnols, pour voir „ jusqu'où iroit notre patience. Paris étoit ce jour-là au pouvoir de ces „ étrangers, s'ils n'eussent été prévenus par le Duc de Mayenne, qui aima „ mieux y rester le maître, que de les y voir dominer. Le mot du guet „ de ces faux Prêtres, c'est *un Dieu, un Pape, un Roi de toute la Chrétien„ té*;

(1) Henri IV. dont la mere étoit petite-fille de Jean d'Albret.

(2) Cette conjuration est détaillée au commencement du Livre XXXIX. de Tite-Live.

„ té; & ce Roi, c'eſt le Roi Catholique, à qui ils deſtinent la Monarchie
„ univerſelle. C'eſt dans la vûë de l'y faire arriver, qu'ils excitent partout des guerres & des revoltes, afin que la vaſte puiſſance de ce Monarque qui menace tous ſes voiſins, s'augmente toûjours par ce moyen, & dévore tous les petits Princes. On ſe ſouvient encore avec étonnement, de l'impoſture qu'ils ont eu l'imprudence de publier contre Louis de Condé, premier Prince de la maiſon Royale de Bourbon; ſçavoir que durant les guerres civiles, il avoit fait battre de la monnoye, ſur laquelle on liſoit ces mots: *Ludovicus XIII. Rex Francorum*; *Louis XIII. Roi des François*. Mais laiſſons-là leur impieté à l'égard des morts. N'ont-ils pas machiné encore la mort du Roi l'année derniere dans leur college de Lyon, & dans celui de Paris? C'eſt un fait avéré par la dépoſition de Barriere, qui a été condamné à mort à Melun, pour s'en être trouvé complice. Il y avoit déja long-tems qu'ils le pouſſoient à commettre ce parricide, qu'ils l'avoient confeſſé, & lui avoient donné juſqu'à deux fois le Viatique, pour l'y diſpoſer. Les voilà donc declarés les vrais ſucceſſeurs des aſſaſſins Arſacides (1), qui tuerent autrefois Raimond Comte de Tripoli, Conrad Marquis de Monferrat, Edouard fils du Roi d'Angleterre, & pluſieurs autres grands Princes. Leur Roi faiſoit porter devant lui une hache toute couverte de couteaux à deux tranchans; & il étoit précedé d'un héraut, qui avertiſſoit de ne pas ſe montrer en ſa préſence, parce que ce Prince tenoit en ſes mains la vie de tous les Souverains. Les Jéſuites leur reſſemblent d'autant mieux, qu'ils regardent auſſi comme martyrs de la Religion Chrétienne, tous ceux qui ſe dévoüent à la mort pour aſſaſſiner les Princes. Une preuve de ce que j'avance, c'eſt qu'à la fête de Noël derniere, leur Pere Commolet ayant pris pour texte dans ſon Sermon, ce paſſage du livre des Juges, où il eſt rapporté qu'Aod tua le Roi des Moabites, & s'enfuit; ſe mit à crier en pleine chaire: *Il nous faut un Aod, fût-il Moine, fût-il ſoldat, fût-il goujat, fût-il berger, il n'importe*. C'eſt-ce qu'on peut encore démontrer par une infinité d'autres faits. Guillaume Parry, allant au ſupplice, n'avoua-t-il pas que le P. Palmio, Jéſuite, lui avoit perſuadé qu'il eſt permis de tuer un Roi excommunié par le Pape; & qu'un Prêtre, nommé Watts, qu'il avoit conſulté à Paris, lui ayant marqué de l'horreur pour une pareille entrepriſe, il s'addreſſa dans la même ville au Pere Anibal Codret, qui l'aſſura hardiment, que le ſentiment de Watts étoit hérétique, & qu'une telle action méritoit le ciel à quiconque étoit aſſez hardi pour l'exécuter. Si par une politique mal-entenduë nous diſſimulons de tels attentats, qui nous garantira, que ce qui eſt arrivé en Angleterre n'arrivera pas en France? Une de leurs conſtitutions porte, qu'ils doivent être le fleau des Tyrans, & que c'eſt à eux d'arracher l'yvraye du champ du Seigneur; or nous ſçavons qu'ils tiennent pour tyrans tous les Princes que le Pape hait ou redoute. Que ne devons-nous donc
„ pas

(1) Peuples qui habitoient aux environs de Tyr, & qui avoient un Roi qu'ils appelloient le Vieux de la Montagne.

HENRI IV. 1594.

„ pas craindre de la part de tels conseillers, de tels directeurs, de tels boute-feux? Faut-il attendre qu'il sorte encore de cette boutique de ténèbres quelque monstre, qui plein de leur esprit furieux, aille, par un parricide exécrable, éteindre le soleil unique qui fait tout le bonheur de la France, & pour la conservation duquel tous les gens de bien font des vœux? Le soin qu'ils prennent d'élever la jeunesse, ne doit point en imposer à notre crédulité. C'est moins à instruire nos enfans qu'ils travaillent, qu'à corrompre leurs mœurs, sous prétexte de les former à la pieté. Ils leurs inspirent avec le lait des erreurs pernicieuses, & leur font avaler le poison avec le miel: ils leur apprennent à tremper les mains dans le sang des Rois, à se moquer des Magistrats, à exciter les peuples à la révolte, à haïr le nom François, & à avoir pour les Espagnols une affection criminelle. Ces préceptes qu'on inspire dans un âge tendre, jettent de profondes racines dans le cœur. Ces enfans, dont l'education leur est aujourd'hui confiée, deviendront dans peu des hommes faits, & apporteront au gouvernement de l'Etat ou de l'Eglise, ces passions d'amour, ou de haine, qu'ils auront puisées à leur école. Depuis que ces novateurs se sont emparés de l'esprit de notre jeunesse, les mœurs de nos peres ont changé, non plus insensiblement comme autrefois, mais avec une rapidité surprenante. Et que nos familles n'ont-elles pas à craindre d'eux? Ils arrachent tous les jours les enfans de la maison de leurs peres, & d'entre les bras de leurs meres, & après s'être rendus maîtres de nos héritiers, ils s'emparent encore de nos héritages. On a vû les plaintes qu'en a faites le sçavant Pierre Airault, qui a rendu de si grands services à l'Etat. On sçait les testamens qu'ils ont eu l'adresse de faire dresser en leur faveur, par le Président de Montbrun à Paris, par le Président de Goudran à Dijon, & par Messieurs des Bollons à Bordeaux. Depuis peu encore le fils de M. de Largebaston, premier Président du Parlement de Guyenne, étant entré dans leur Societé, y a porté les grandes terres qui lui étoient échuës de la succession de son pere. Le frere du Marquis de Canillac est aussi entré chez eux depuis peu: mais il ne fera le vœu par lequel on renonce aux biens de sa famille, que lorsqu'il sçaura à quoi s'en tenir sur la succession de son frere aîné; & il pourra bien arriver quelque jour, qu'après qu'ils auront procuré par leurs manœuvres l'extinction de cette famille des plus illustres de la Guyenne, ils auront l'insolence d'en porter les titres. Leurs richesses les rendent déja redoutables. Plus ils affectent de les mépriser, plus elles augmentent (1). Par ce moyen s'évanouissent les recompenses auxquelles les autres maîtres croyoient avoir droit d'aspirer. Or dès qu'il n'y a plus de recompense à espérer, les études peuvent-elles se soutenir? Après tout, qu'apprend-on dans leurs écoles? A oublier l'amour qu'on doit à sa patrie, pour s'attacher aux intérêts de l'Espagne. Nous portons avec nous une semence divine répanduë dans nous-mêmes. Si elle est cultivée par une bonne main, elle produit des

„ fruits

(1) Ceci paroit regarder l'instruction gratuite qu'ils donnoient: mais ils sçavoient l'art de s'en dédommager.

„ fruits dignes de son origine; mais si elle tombe en de mauvaises mains, „ nous ne sommes plus qu'une terre marécageuse & stérile, qui étouffe ce „ germe divin, & qui, au lieu de froment, ne produit que des herbes inu- „ tiles. Voilà les grands ouvriers qui ont aidé à Philippe à s'emparer du „ Portugal, qu'il regardoit depuis long-tems d'un œil d'envie. Il n'y avoit „ aucune apparence qu'il pût y réussir, à moins que le Roi D. Sebastien „ ne perît avec la Noblesse du Royaume: il se servit donc des Jésuites, pour „ écarter d'auprès de ce Prince ses Ministres les plus fidèles & les plus at- „ tachés à ses intérêts; & c'est à ces Peres qu'on est redevable de l'expé- „ dition d'Afrique, où, contre l'avis de tout le monde, ce Prince donna au „ Cherif, beaucoup plus fort que lui, cette funeste bataille, où il perdit „ la vie avec toute la fleur de la Noblesse Portugaise. Ensuite, après la „ mort du Cardinal Henri, successeur de D. Sebastien, lorsque D. Antoi- „ ne eut été élû par les Etats du Royaume, que ne firent pas ces amis zè- „ lés de Philippe pour ruiner ce nouveau Roi? Après l'avoir chassé du „ continent, ils le poursuivirent jusqu'aux Açores, qui s'étoient declarées „ en sa faveur; & comme ils virent que tout le Clergé étoit dans ses inté- „ rêts, ils se renfermerent dans leur couvent. Là ils demeurerent clos & „ couverts, jusqu'à ce qu'enfin ayant trouvé l'occasion de servir leur Maî- „ tre, ils ouvrirent la porte de leur maison, & par un sacrilege effroyable, „ abusant de nos plus redoutables mysteres, & se joüant de Dieu même, „ ils mirent le S. Sacrement à leur porte, pour leur servir de sauve-garde; „ après quoi ils commencerent à prêcher la révolte, & firent tant qu'ils „ persuaderent aux Insulaires d'attendre l'évenement pour prendre leur par- „ ti, & de demeurer neutres jusques-là. C'est-ce qui fut cause que Strozzi „ y étant arrivé avec la flote Françoise, ne reçut aucun secours des habi- „ tans, dans un tems où il en avoit très-grand besoin; d'où il s'ensuivit „ plusieurs malheurs, tels que la défaite de ce grand Général; la prise de „ vingt-huit Seigneurs, la mort ignominieuse de cinquante deux Gentilshom- „ mes, à qui le Marquis de Santa-Cruz fit couper la tête, contre le droit „ des gens, & malgré les rémontrances de ses propres troupes.

„ Pourquoi donc différer plus long-tems un jugement auquel toute la Fran- „ ce est attentive? On nous oppose un Arrêt du Parlement qui a ordonné une „ surséance, il y a trente ans. Mais il n'est plus question de cette instance: „ elle est périe non seulement par une interruption de trois ans, qui suffi- „ roit; mais par une de trente: ce qui a lieu aussi au Parlement, puisque „ le procès n'a point été pleinement instruit. D'ailleurs l'affaire étoit dans „ ce tems-là toute différente de ce qu'elle est aujourd'hui. Les Jésuites é- „ toient alors demandeurs, & les membres de l'Université défendeurs: au- „ jourd'hui les Jésuites sont accusés, & c'est l'Université qui accuse. Ajoû- „ tez que le fond de ces deux affaires n'est plus le même. Il s'agissoit alors „ d'agréger les Jésuites au corps de l'Université; aujourd'hui il s'agit de „ les bannir du Royaume. La surséance que la Cour accorda alors, donna „ en quelque sorte gain de cause aux Jésuites: aujourd'hui si on leur fait la „ même grace, c'est proprement surseoir les précautions qu'il faut prendre „ pour mettre en sûreté la vie du Roi, qui est en très-grand danger,

HENRI IV. 1594. „ tant que les Jésuites sont en France. D'ailleurs les tems sont bien diffé-
„ rens; il n'y avoit alors que des gens sages, qui vissent les malheurs dont
„ on étoit menacé. Aujourd'hui qu'ils sont arrivés, & qu'ils subsistent,
„ tout le monde en est témoin. Alors les Jésuites n'avoient point encore
„ fait entrer de garnison Espagnole dans la capitale; on n'avoit point en-
„ core entendu les discours furieux de leurs Péres Bernard & Commolet,
„ qui traitoient le Roi d'Holoferne, de Moab, de Neron & d'Hérode,
„ & qui crioient dans leurs Sermons: Que la couronne se pouvoit trans-
„ porter par élection dans une famille étrangere, suivant quelques passa-
„ ges des Livres saints, auxquels, par un blasphéme détestable, ils avoient le
„ front de donner un sens détourné: Que l'Esprit saint, qui avoit inspiré
„ les Prophetes, avoit declaré la maison de Bourbon indigne du Trône, par
„ ce verset du Psalmiste: *Eripe me Domine de luto, ut non infigar*; *Tirez-
„ moi, Seigneur, de la bourbe, afin que je n'y enfonce pas.* Ils n'avoient point
„ encore ce *Livre de Vie*, comme ils l'appellent, où ils écrivent tous les
„ secrets des familles qu'ils apprennent par la confession; en un mot, leur
„ faction n'avoit pas encore bien pris racine, au lieu qu'aujourd'hui elle s'est
„ tellement fortifiée, que nos Ambassadeurs en Italie & en Espagne n'ont
„ jamais négocié aucune affaire, qu'ils n'ayent trouvé en leur chemin quel-
„ que Jésuite qui s'opposoit aux volontés du Roi, & à la gloire du Royau-
„ me. J'ajoûte que ces Peres sont justement déchûs du droit que l'Arrêt
„ du Parlement leur donnoit, parce qu'ils n'ont pas satisfait aux condi-
„ tions. L'Arrêt ordonnoit, qu'ils obéiroient au reglement de Poissy: &
„ ils y ont pleinement dérogé, ils ont pris le nom de Jésuites qu'il leur
„ étoit défendu de porter. Outre leur college, qui étoit le seul établisse-
„ ment qu'on leur permît d'avoir à Paris, ils ont bâti depuis une maison
„ Professe dans la ruë S. Antoine, & c'est-là qu'ils ont eu l'effronterie d'é-
„ taler le chapeau rouge du vieux Cardinal de Bourbon, avec ses ornemens
„ Sacerdotaux, où les armes de France se voyent en plein; ce qui non
„ seulement est une insulte contre la personne du Roi, mais ce qui montre
„ de plus, que contre les loix du Royaume, ils ont regardé ce Cardinal
„ comme leur Roi, sous le nom de Charles X. Ce reglement portoit encore,
„ qu'ils ne pourroient obtenir à l'avenir aucune Bulle des Papes qui y fût
„ contraire, & qu'ils renonceroient à tous les privileges & à toutes les im-
„ munités qui dérogeroient au droit commun; c'est-ce que l'Arrêt de la
„ Cour disoit en termes exprès. Cependant, malgré ces précautions, &
„ contre la teneur de ce reglement, n'ont-ils pas obtenu en 1584. une
„ Bulle qui les exempte de la jurisdiction des Evêques, dans les diocèses
„ desquels ils se trouveront établis? Ils ont donc encouru la peine portée,
„ tant par le reglement de Poissy, que par l'Arrêt du Parlement donné de-
„ puis; & par conséquent ils sont déchûs du droit qu'ils pourroient préten-
„ dre en vertu de l'Arrêt & du reglement, ayant mandié une multitude de
„ Bulles, par lesquelles il est défendu, sous peine d'excommunication, de
„ disputer sur les constitutions & sur les privileges de cette Societé, ou de
„ les révoquer en doute, sous prétexte d'en examiner la vérité. Enfin
„ dans le tems que le Parlement donna cet Arrêt, on sçait qu'il n'y avoit
„ point

„ point de liberté, que tous les gens de bien trembloient, & n'osoient ouvrir la bouche: parler comme on pensoit, c'étoit se perdre: dire le contraire de ce qu'on pense, est-il un supplice plus grand? Les plus sages voyoient bien dès lors, que la faction Espagnole prenoit le dessus; mais il n'étoit pas permis de s'en plaindre. Que pouvons-nous donc faire aujourd'hui de mieux, que de bannir sur le champ du Royaume, comme les plus grands ennemis de sa conservation & de sa gloire, ces hommes si pénétrans à imaginer des intrigues, si hardis à les conduire, si vifs à les perfectionner, si vigilans dans la conduite d'un forfait, & si pleins de ressources dans leurs disgraces. La plus belle chose qu'ait jamais faite le Maréchal de Matignon, qui a rendu de si grands services à la France, c'est d'avoir chassé à main armée, & sans autre formalité, les Jésuites de Bourdeaux, parce qu'il comprit qu'il ne pourroit jamais contenir cette ville dans le devoir, tant que ces Peres y resteroient. Voilà un bel exemple pour ceux qui souhaitent le salut de l'État. Qu'ils ne s'embarassent point de ce que Rome dira: les partisans des Espagnols condamneront une si belle action, ils la regarderont comme une entreprise d'Hérétiques; mais n'ont-ils pas traités d'Hérétiques ceux qui sont demeurés dans Paris tant que la guerre a duré, & qui ont soutenu la loi Salique jusqu'à la fin? Tous ceux au contraire qui ne sont point de cette faction, loueront la sagesse des François, & leur courage à maintenir leur liberté. Et qui ne sçait que dans tous les païs où les Espagnols ont mis le pied, ils en sont devenus les tyrans? Pouvons-nous ignorer combien ils ont fait périr de milliers d'hommes dans les Indes? Avec quelle barbarie ils ont separé les maris de leurs femmes, & condamné ces malheureux, ou aux mines, où l'on n'envoyoit autrefois que ceux qui avoient mérité la mort, ou à labourer la terre comme des esclaves? Combien d'autres ont perdu la vie à la pêche des perles, ou sous le poids des fardeaux dont ils les ont accablés? Ces inventions cruelles ayant absolument dépeuplé les Indes, que pouvions-nous attendre de ces tyrans impitoyables? S'ils eussent pû nous subjuguer, ils auroient fait sans doute des colonies de nos François, & les auroient transportés aux Indes, où ils auroient ensuite été traités comme les habitans infortunés de ces contrées. On dira peut-être que si les Jésuites sont coupables de ces crimes, il faut leur faire leur procès dans les regles, & les bannir ensuite. Mais pour des maux tels que les nôtres, il ne faut point de remedes lents, ni de Médecins timides. Quand Pie V. abolit l'Ordre des Humiliés, il se dispensa bien des formalités qui pouvoient allonger l'affaire, parce qu'il craignoit pour la vie du Cardinal Borromée (1). Barriere, suborné par les Jésuites pour assassiner le Roi, alloit exécuter ce détestable dessein, si la conjuration n'eût été découverte: & l'on dira qu'il faut différer? Qui sera assez hardi, pour parler de la sorte? Quoi! il ne nous sera pas permis de faire pour la conservation de notre Prince, ce que le Pape a pû entreprendre pour celle d'un Cardinal? Si nous demandions leur mort, „ peut-

(1) S. Charles, neveu de Pie IV.

„ peut-être faudroit-il prendre d'autres mesures; mais il n'est question que
„ de les bannir, c'est un expédient pour les punir, sans que les Juges ayent
„ lieu de se repentir d'aucun excès, ni de douceur, ni de sévérité? Dans
„ les crimes qui regardent l'Etat, la notorieté suffit pour pouvoir pronon-
„ cer la condamnation des coupables, il n'est pas alors besoin de preuves;
„ les maux de la République sont sensibles & palpables. Il n'est pas même
„ nécessaire d'examiner l'origine de ces Peres: je sçais qu'ils ne sont pas tous
„ nés en Espagne, mais je compterai plutôt pour François un homme du
„ fond de la Scythie, qui s'intéressera pour la nation, qu'un traître, qui né
„ & élevé dans Paris, sera assez scelérat pour vouloir ruiner le lieu de sa
„ naissance, la gloire & la liberté de ses freres. Bernard, Commolet, & les
„ autres Jésuites qui leur ressemblent, ont tant travaillé, que tous ceux qui
„ ont sucé le lait de cette abominable Societé, ont depouillé tout amour de
„ la patrie: leur conduite, leurs mœurs, leurs affections n'ont point d'autre
„ but, que de se conformer en tout aux volontés du Pape & du Géné-
„ ral de leur Ordre. C'est leur Pere Varade, né dans Paris, qui a conseil-
„ lé d'assassiner le Roi. Depuis que l'or des Indes & d'Espagne a passé
„ les Pyrénées, il a gâté absolument les mœurs de nos François, ils sont
„ devenus Espagnols. Philippe, ce Prince si redoutable, dont l'Empire
„ est plus étendu que celui des Romains, si nous comptons les côtes des
„ Indes, est tout-puissant en France & en Italie. Il vient de faire Cardi-
„ nal à Rome, François Tolet, Jésuite; ce Tolet qui porta au Duc de
„ Nevers, de la part du Pape, une réponse si chagrinante; ce Tolet
„ qui sembloit prendre plaisir à insulter à nos maux, qui vouloit obliger
„ les Evêques François qui avoient suivi le Duc, à se sister devant le
„ Cardinal Santorio, Président de l'Inquisition, comme s'ils avoient été
„ des Hérétiques ou des sacrileges, & qui prétendoit qu'ils devoient s'y
„ faire absoudre de ce qu'ils avoient donné l'absolution au Roi pénitent.
„ Ces hommes, dont on demande aujourd'hui le bannissement avec tant
„ d'instance, avoient obtenu en 1550, par la faveur du Cardinal de Lor-
„ raine, des Lettres-patentes du Roi, qui portoient, qu'ils étoient dé-
„ ja établis en Espagne; cependant ils furent rejettés par le suffrage una-
„ nime de toutes les Chambres. Quatre ans après, à force d'intrigues
„ & d'importunités, ils obtinrent d'autres Lettres-patentes. Le Parlement
„ renvoya l'affaire à la Sorbonne; & la faculté, qui n'étoit point enco-
„ re infectée des maximes d'Espagne, fit un Décret unanime, par lequel
„ elle declara que cette Societé étoit dangereuse dans la Foi, qu'elle trou-
„ bloit la paix de l'Eglise, qu'elle renversoit la discipline monastique,
„ & étoit bien plus propre à détruire, qu'à édifier: en un mot, qu'on
„ ne pouvoit dire ce que c'étoit que ce nouvel Institut; si c'étoient des
„ Séculiers ou des Réguliers. Au reste les François n'étoient pas les
„ seuls à penser de la sorte sur leur compte. Lorsqu'en l'année 1539.
„ ces espions des Espagnols sollicitoient à Rome la confirmation de
„ leur Institut, le Pape ayant renvoyé l'affaire à une Congrégation de
„ Cardinaux, le Cardinal Barthélemy Guidiccione, ce Prélat également sça-
„ vant & pieux, s'y opposa de toute sa force. L'autorité des Conciles de La-
„ tran

„ tran & de Lyon l'avoient rendu peu favorable à la multiplication des „ Ordres Religieux; il disoit, qu'il valoit beaucoup mieux reformer les anciens, que d'en établir de nouveaux, & il a composé un ouvrage sur ce „ sujet. Cependant ils vinrent à bout de se faire recevoir par le moyen „ de ce quatrième vœu, par lequel ils s'obligent d'obéïr en tout à la volonté du Pape. Voilà ce qui leur donne tant de crédit à Rome; & c'est „ justement ce qui doit les rendre suspects à la France. Que pouvons-„ nous après cela penser de l'impudence & de l'effronterie de certaines „ gens, qui dans des cercles de femmelettes, traitent d'Hérétiques sortis „ d'Angleterre ou de Geneve, ceux qui poursuivent ce procès? Un Catholique ne sçauroit donc s'en mêler, après que les Jésuites ont fait condamner par l'Inquisition d'Espagne le Décret de la faculté de Paris, qui les „ avoit réjettés? En effet Ribadeneyra, dans la Vie d'Ignace leur fondateur, „ assûre que ce Décret de la Sorbonne étant contraire à l'autorité du S. Siége, „ qui avoit approuvé & confirmé leur Institut, l'Inquisition d'Espagne avoit donné un Décret contraire, qui défendoit la lecture de celui de nos „ Théologiens, & qui le declaroit faux & capable d'offenser les oreilles „ pieuses.

HENRI IV. 1594.

Arnaud se tournant ensuite vers les Juges, les exhorta à montrer qu'ils étoient véritablement hommes à saisir l'occasion, & à se souvenir qu'ils étoient membres du plus respectable Sénat de l'univers. Il leur représenta que le tems étoit venu, trop tard à la vérité pour l'honneur de la Nation, mais enfin qu'il étoit venu, & si à propos, qu'il n'y avoit pas un moment à perdre: Que l'avis qui iroit à expédier cette affaire le plus promptement, étoit celui qu'on devoit suivre: Que le tems des grandes révolutions étoit propre aux grandes entreprises: Que les Médecins ne laissoient rien dans un corps qu'ils avoient gueri, qui pût en troubler l'harmonie: Qu'il faloit à leur exemple couper tout ce qui menaçoit notre liberté: Que l'unique moyen de rétablir la discipline des écoles Françoises, qui avoit été ruinée par nos guerres, étoit de détruire l'école Espagnole, vraye sangsuë altérée du sang de nos étudians, & que ces colleges qu'ils ouvroient dans tout le Royaume, étoient autant de saignées qui tiroient le suc & le sang de l'Université de Paris.

L'Orateur s'addressoit ensuite au Roi, comme s'il eût été présent; & après l'avoir fait souvenir du péril auquel il étoit exposé, il le supplioit & le conjuroit de songer à sa conservation, d'où dépendoit absolument celle de l'Etat; & de ne pas préférer la gloire qu'il pouvoit acquerir en pardonnant à des indignes, à la tranquillité publique, qu'il ne lui étoit possible d'assûrer qu'en éloignant des boutefeux. Enfin il conclut par demander, que la Cour ordonnât, conformément à la requête, que les Jésuites seroient obligés de sortir du Royaume 15. jours après que l'Arrêt auroit été signifié à chacun de leurs colleges; & que, faute de se retirer dans ce terme, tout Jésuite qui seroit trouvé dans le Royaume, fût à l'instant condamné, sans autre forme de procès, comme criminel de lèze-Majesté, & convaincu d'avoir attenté à la personne sacrée de notre Monarque.

Ce plaidoyer fut prononcé le 12. & le 13. de Juillet. Les Curés de Paris

HENRI IV. 1594. Plaidoyer pour les Curés de Paris.

Paris étoient cependant intervenus dans cette affaire; Louis Dolé parla pour eux trois jours après, avec autant de force, qu'Arnaud avoit fait pour l'Université. Il dit entr'autres choses: Que le culte d'Isis & de Serapis ayant été autrefois condamné à Rome, il avoit été résolu, que leur Temple seroit détruit jusqu'aux fondemens, afin d'ôter aux Pretres de ces Divinités l'espérance de se voir jamais rétablis: Que ceux qu'on avoit chargés de l'exécution de ce reglement, ayant, par superstition ou par quelques scrupules mal fondés, refusé d'obéir, sous prétexte qu'ils craignoient la vengeance des Dieux, Paul Emile, qui étoit alors Consul, persuadé que ce qui se faisoit pour le salut de la République ne pouvoit être impie, quitta sa pourpre, & ayant pris une hache à la main, commença lui-même à démolir ce Temple, & donna l'exemple aux maçons pour l'achever. „ C'est, „ ajoûta-t-il, ce que nous devons faire aujourd'hui à l'égard d'une Secte „ déja condamnée par avance, & nous avons droit d'attendre de la Cour „ en cette occasion des résolutions, que des hommes timides n'oseroient „ hazarder. Rien de plus trompeur que la fausse conscience, lorsqu'il s'a- „ git de punir un crime couvert du manteau de la Religion: en châtiant les „ actions les plus criminelles, on ne peut s'empêcher d'appréhender de vio- „ ler par quelque endroit les loix de Dieu. Pour moi, ayant à parler pour „ les Curés de Paris, je suis à l'abri des soupçons que la calomnie tâche „ de jetter sur mes confreres. En effet, on ne peut rien imputer à mes par- „ ties; ceux pour qui je parle, ont toûjours fait profession d'une doctrine „ pure & orthodoxe; ils ont demeuré pendant tout le tems de la guerre „ au milieu de Paris, comme les Jésuites; ils ont couru comme eux tous les „ risques du siége, & en ont souffert toutes les incommodités; il n'est pas „ possible de les traiter d'Hérétiques: eut-on lieu d'en accuser quelques au- „ tres, ce soupçon ne sçauroit tomber sur eux. M. le Procureur général, „ qui est l'œil & la langue de l'Etat, & qui seul a droit, suivant nos usa- „ ges, de poursuivre les crimes publics, ne peut non plus trouver mau- „ vais que les Curés interviennent en cette cause; c'est à eux à veiller „ qu'on ne trouble point, sous prétexte de Religion, ni la tranquillité pu- „ blique, ni la paix des consciences. Dans le premier procès qu'on eut „ contre les Jésuites, Pierre Versoris, leur Avocat, protesta qu'ils se confor- „ moient en tout au reglement de Poissy; qu'ils n'avoient fait aucune en- „ treprise dont les Curés pussent se plaindre: Qu'il restoit donc unique- „ ment à prendre des précautions pour l'avenir. Voilà quelle fut alors leur „ défense: Que diront-ils donc aujourd'hui, qu'ils ont non seulement ren- „ versé la discipline de l'Université, mais qu'ils ont attaqué même la Hié- „ rarchie Ecclésiastique? Vous venez d'entendre, Messieurs, les plaintes de „ l'Université, écoutez présentement celles des Curés. Il y a trente ans „ que cette Secte a été condamnée d'une commune voix par la Sorbonne; „ aujourd'hui elle a un grand nombre de partisans dans la faculté. Jugez „ par-là ce qu'on doit craindre de pareilles gens, qui non seulement ont „ fait un tort considerable à la jeunesse, mais qui ont tellement corrompu „ le corps de la faculté, & celui même des Juges, que ce qu'ils ont autre- „ fois condamné, ils l'approuvent à présent: après avoir prédit en ces tems-

„ là

„ là que les Jésuites mettroient le Royaume en combustion, aujourd'hui „ qu'ils ont été témoins de tous les troubles que ces Peres ont excités parmi nous, ils ne laissent pas de dire qu'ils sont nés pour l'utilité publique. „ Ce que les Curés prétendent donc montrer, c'est que les Jésuites ne font „ point partie du Clergé, ni comme Prêtres séculiers, ni comme réguliers: leur intention n'est point d'intenter aucune accusation personnelle, „ ni de rechercher tout ce qui s'est fait jusqu'ici: puisque Sa Majesté a eu „ la bonté d'accorder une amnistie pour tout le passé, on l'ensevelira „ dans un profond silence. C'est sur l'Institut même de la Société que „ les Curés prétendent l'attaquer. Quoique le Pape ait approuvé les Jésuites, „ ce n'est pas une raison pour qu'on les reçoive en France. Il y a bien des „ Ordres Religieux en Italie, qui n'ont point encore passé les Alpes. Rien „ n'est plus propre à renverser la Religion, que de voir dans le service „ divin des usages que n'ont point connus nos ancêtres. L'austérité, & des „ yeux baissés vers la terre, qu'on regarde ordinairement comme des marques de modestie & du mépris qu'on fait des biens de ce monde, ne „ sont dans ces Peres, qu'un voile, qui couvre leur faste & leur ambition. Ils ne baissent les yeux, que pour envisager les biens & les honneurs „ de la terre. Pour s'en convaincre, il ne faut que considerer leur origine, & voir quels prodigieux progrès ils ont fait depuis cinquante ans. Ils „ n'étoient alors que soixante; aujourd'hui ils ont plus de quatre cens établissemens, & ce nombre de soixante s'est multiplié jusqu'à sept mille. „ Dès leur berceau, ils occuperent les plus grandes places de l'Eglise, où „ les autres Ordres ont eu bien de la peine à parvenir au bout de deux siécles. Ils ont eu des Inquisiteurs, des Evêques & des Cardinaux; ensorte qu'un homme qui a été profès parmi eux, a eu grande raison de dire, „ que les enfans d'Ignace ont trop bonne opinion d'eux-mêmes, en ce „ qu'ils se flatent qu'ils seront un jour les maîtres au Ciel, parce qu'ils sont „ en société avec Jesus-Christ. Ils font vœu de pauvreté, mais comment „ l'entendent-ils? Ce que leur bouche assûre, leurs actions le démentent; & „ ce qu'ils établissent avec une pieté affectée, ils le renversent hardiment „ par des raisonnemens pleins de sophismes. Combien de graces les Papes ne „ leur ont-ils pas accordées sans réflexion, & pour ainsi dire les yeux fermés! Paul III. leur permit de changer les statuts qu'ils avoient reçus de „ leur fondateur, & d'en faire de nouveaux; en même tems il leur donna „ le pouvoir d'absoudre les Hérétiques; & aujourd'hui le Pape prétend que „ toute l'Eglise Gallicane ensemble ne peut pas s'attribuer ce droit! Paul „ IV. leur accorda de même le pouvoir d'absoudre de toutes sortes de „ crimes, même de ceux qui ne sont pas exprimés dans la Bulle *in Cœnâ Domini*, & que le S. Siége s'est réservés; de commuer les vœux & les pélerinages, suivant l'occasion; de dire la Messe avant le soleil levé, & „ après midi; d'administrer les Sacremens; de réciter le Bréviaire Romain à leur volonté, & sans que ce soit pour eux un précepte. Jules III. „ leur donna le privilege de dispenser des jeûnes & des abstinences. Enfin „ Grégoire XIII, leur a permis de demeurer chez les Hérétiques, de s'habiller „ comme les laïques, quoique cet usage soit formellement contraire aux

HENRI IV. 1594.

„ constitutions de l'Eglise, & de reformer tous les livres, sans excepter „ ceux des Peres. Tous ceux qui ont parcouru les écrits anciens, sçavent „ jusqu'à quel point ils ont abusé de ce privilege. Toutes ces concessions „ des Papes ont mis une confusion effroyable dans l'Eglise, & ont entierement „ ruiné sa discipline; car la Bulle de Paul III. permet au peuple de quitter „ ses Pasteurs ordinaires, d'aller aux églises des Jésuites, & d'y recevoir „ les Sacremens. Grégoire XIII, leur a donné une sorte d'inspection sur „ le peuple & sur le Clergé; & les a chargés d'examiner si tout s'y passe „ dans l'ordre, selon les usages de Rome; ensorte que de Prêtres séculiers „ ou reguliers, sans qu'on puisse décider lequel, les voilà devenus tout d'un „ coup des Curés, des Pasteurs universels, ou pour mieux dire des „ Charlatans, des Circumcellions (1), des Evêques ambulans. Ils sont „ tout-puissans à Rome. Ce sont les yeux de l'esprit du Pape; il ne voit „ que par eux, & nous ne l'avons que trop reconnu. Ces harpies, qui in- „ fectent tout ce qu'elles touchent, ne se furent pas plutôt emparées de „ l'esprit de Sa Sainteté, que ni les justes prieres du Roi, ni les vœux des „ bons François, n'y ont été écoutés, au grand regret de tous les Prin- „ ces de l'Europe qui s'intéressent au salut de la France. Il n'est pas pos- „ sible que nous vivions avec des gens qui renversent la discipline de nos „ églises, & qui ont des sentimens inconnus à notre climat. Ce sont eux „ qui nous ont fermé le Ciel; & si, pour le faire ouvrir, il faut que les Fran- „ çois ayent recours au dernier remede; s'il faut assembler légitimement „ l'Eglise Gallicane, pour soutenir elle-même ses libertés; y travailleront- „ ils, eux qui ont un autre soleil que nous, & qui ont reçu des ordres ex- „ près de ruiner nos libertés, tantôt par des intrigues secretes, tantôt à „ force ouverte, comme ils l'ont fait dans la derniere guerre? Ils anathé- „ matisent tous ceux qui ont été du parti du Roi. Les François au contraire „ tiennent, que de ne pas obéir au Roi, c'est resister à Dieu, c'est imiter „ ces géans qui voulurent escalader le Ciel & lui declarer la guerre. Ils „ croyent que le Pape a le pouvoir d'excommunier, quand il veut, les „ peuples & les Rois: nous regardons au contraire comme Hérétiques, ceux „ qui prétendent que le Pape a droit d'interposer son autorité, lors- „ qu'une couronne est en litige, & que le glaive du Souverain Pontife peut „ contribuer à fortifier & à autoriser celui du Prince. Ils attribuent au Pape „ une autorité infinie sur toutes les puissances de la terre; ils le placent au- „ dessus des Conciles, au-dessus de l'Eglise; en un mot, sa puissance, se- „ lon eux, n'a point d'autres bornes que sa volonté: mais quoique les Fran- „ çois lui déferent beaucoup, & qu'ils le placent au-dessus de tout ce qui „ est temporel, ils croyent pourtant que son pouvoir a des bornes; avoüant „ d'ailleurs que sa jurisdiction spirituelle est aussi étenduë que l'univers, „ que sa grandeur n'est point de ce monde, & que tout ce qui est hors „ de l'Eglise n'est pas digne de lui. Il est bon de vous rapporter ici ce

„ qu'a

(1) On appelloit ainsi des vagabonds qui couroient le Païs en habit de religieux. Il y a eu aussi des Hérétiques appellés ainsi, qui se tuoient eux-mêmes pour passer pour martyrs. v. *Isid. l. 8. orig. c. 5.*

„ qu'a écrit Sigebert de Gemblours sur l'année 1088, à l'occasion des con-
„ testations qui s'émurent entre le Pape Urbain II. & l'Empereur Henri.
„ *Leur différend*, dit cet Ecrivain, *remplit l'Eglise de scandales, & l'Empire*
„ *de divisions. On vit le Sacerdoce armé contre le Sceptre, le Pape & l'Empe-*
„ *reur s'excommuniant l'un l'autre, & chacun d'eux se moquant de l'excommunica-*
„ *tion de son ennemi; soit que le mépris tombât sur la cause, soit qu'il tombât sur*
„ *la personne: & pendant qu'ils abusoient tous deux à leur fantasie, & sans aucun*
„ *égard pour la justice, du droit d'excommunier qu'ils s'arrogeoient réciproquement,*
„ *ils ne marquerent aucun respect pour celui qui a donné le pouvoir de lier &*
„ *de délier. C'est une nouveauté, ou, si vous voulez, une Héréfie nouvelle, que*
„ *les Prêtres du Dieu qui a dit au Roi, tu ès un Apostat* (1), *& qui met sur*
„ *le Trône une Prince hypocrite, pour punir les péchés de son peuple* (2); *c'est, dis-*
„ *je, une Héréfie que ces Prêtres enseignent aux peuples, qu'ils ne sont pas tenus d'o-*
„ *béïr aux mauvais Princes, ni obligés de leur garder la foi qu'ils leur ont jurée; qu'il*
„ *ne faut point regarder comme un parjure, celui qui se declare contre un tel Roi;*
„ *qu'au contraire on doit tenir pour excommunié quiconque obéït à ses ordres; en*
„ *un mot, qu'il faut absoudre celui qui se joint aux ennemis de son Prince, & re-*
„ *connoître qu'il n'est ni injuste ni perfide.* Ne diroit-on pas que quand Sige-
„ bert écrivoit de la sorte, il étoit rempli de l'esprit prophétique, & qu'il
„ voyoit les maux qui sont arrivés de nos jours, & ceux qui en ont été
„ les auteurs? S'ils n'ont pas fait tout ce qu'ils vouloient, ce n'est ni l'in-
„ tention, ni la hardiesse qui ont manqué à ces scelérats furieux; c'est que
„ la fortune de l'Etat s'est trouvée plus puissante que leur malice. On
„ dira peut-être qu'ils ont rendu de grands services à la Religion. Jugeons-
„ en par Claude Mathieu, qui étoit à la tête du parti. Ce Jésuite avoit toute
„ la confiance de Henri III. C'étoit lui qui regloit ses devotions particu-
„ lieres; ainsi il connoissoit à fond la pieté de ce bon Prince. Que fit-il?
„ il alla à Rome; & par une impieté & une ingratitude monstrueuse pour
„ son bienfaiteur, il mit tout en usage, pour engager Grégoire XIII. à l'ex-
„ communier, s'il ne se declaroit pour les chefs de la Ligue. Ce Pape, qui étoit
„ d'un caractère doux & pacifique, ne voulut pas se prêter à ses desseins;
„ mais dès qu'il fût mort, le Pere Mathieu alla assiéger Sixte Quint son suc-
„ cesseur, & à force de fourberies & de mensonges, il le détermina à excom-
„ munier ce Prince, contre toutes les regles de l'Eglise, & pour une action
„ aussi juste, qu'elle étoit nécessaire pour la sûreté de la personne du Roi & le
„ salut du Royaume (3). Le Pape reconnut, mais un peu tard, la faute
„ qu'il avoit faite par ce coup teméraire & cruel; & il en fut mortifié.
„ Le P. Bernard, Jésuite, qui étoit alors à Bourges, ayant sçu que Sixte se
„ repentoit de sa précipitation & de sa crédulité, eut l'insolence de décla-
„ mer contre lui, de parler avec mépris de son autorité, & de dire, parce
„ qu'il songeoit à appaiser les troubles de la France, qu'il favorisoit en se-
„ cret les Politiques & les Hérétiques. On sçait les disputes qu'eut le Duc
„ de Nevers avec le Cardinal Tolet, Jésuite; mais il suffit de dire qu'ils sont
„ ori-

(1) Job. C. XXXIV, v. 18.
(2) Ibid. v. 30.
(3) Le meurtre de Guises.

HENRI IV. 1594.

„ originaires d'Espagne, & qu'ils ont juré une obéïssance aveugle à un „ homme qui, étant Espagnol ou du moins né dans les Etats du Roi Catholique, est toûjours livré à la faction d'Espagne; qu'ainsi on doit s'attendre que le but de tous leurs discours, de tous leurs conseils, de toutes leurs actions, sera toûjours d'augmenter la puissance de cette couronne. Il y a longtems que Philippe travaille à ruiner la France, tantôt par des intrigues secretes, tantôt à force ouverte; ce n'est pas d'aujourd'hui que les cœurs des mauvais François se sont laissés prendre à l'hameçon doré qu'il leur a jetté. Tout cela n'ayant cependant pas eu le succès qu'il espéroit, il s'en tient à avoir en France cette multitude d'émissaires, tous zélés pour sa grandeur; c'est une espece de citadelle qui lui sert à tenir en bride nos esprits, & une troupe d'assassins qu'il entretient dans ce Royaume. On sçait que c'étoit un Jésuite qui étoit à la tête des Seize; & que Barriere ayant quelque scrupule sur la résolution qu'il avoit prise de tuer le Roi, ce fut le Jésuite Varade qui l'affermit, & qui acheva de le déterminer. Ils n'en disconviennent pas eux-mêmes; mais ils prétendent l'excuser par un raisonnement aussi impudent qu'il est faux. Au reste, ce crime n'est pas celui de Varade seul: c'est celui de toute la Societé; car ils n'entreprennent rien d'important, que d'un commun accord. Faut-il attendre à punir ce crime, qu'ils ayent assassiné autant de Rois qu'il y a de Jésuites? Dans les grands crimes on fait mourir en Perse tous les parens de celui qui l'a commis. En guerre il est permis de joindre la ruse au courage: mais dresser des embuches à la vie des Rois, ce n'est pas remporter la victoire, c'est la derober. Que signifioient ces mots furieux, que leur Pere Commolet repéta tant de fois en chaire: *Il nous faut un Aod?* Prétendent-ils rétablir chez nous la Secte & la pratique des assassins du Vieux de la Montagne? Nous lisons dans le Nomocanon de Photius, qu'il étoit autrefois défendu aux Prédicateurs, sous de grandes peines, de rien dire dans leurs sermons qui pût soulever les peuples. Les Annales de Juvenal des Ursins nous apprennent, que du tems de Charles VI. les Cordeliers ayant fait des sermons séditieux, furent interdits de la prédication, & dépouillés de toutes les immunités & de tous les privileges de l'Université de Paris, jusqu'à ce qu'ils eussent donné satisfaction au Roi. On peut voir dans l'Histoire Ecclésiastique, quels troubles excita dans Constantinople un Prédicateur violent du tems de l'Impératrice Eudoxie; combien ses sermons causerent de maux à l'Empire; & combien il y eut d'embarras & de peines pour le faire sortir de la capitale, & l'envoyer en éxil. La direction des consciences donne encore aux Jésuites une plus grande facilité de mal faire. C'est par-là que, semblables à certains vents empestés, ils excitent les plus dangereuses tempêtes. Le vent du Nord bouleverse la mer, & éleve prodigieusement les flots; mais dès qu'il est appaisé, la tempête cesse & le calme revient. Il n'en est pas de même des vents du Midi & du Couchant; quand ils ont enflé la mer, & excité quelque tourmente, l'agitation des vagues dure encore long-tems après qu'ils ne souflent plus; la cause de cette différen-

„ ce

„ ce vient de ce que ces vents, sortant d'un terrein bas, s'insinuent plus Henri
„ doucement & plus aisément dans les flots. C'est ainsi qu'agissent les IV.
„ Jésuites: par l'art qu'ils ont de penétrer les secrets des familles, ils s'in- 1594.
„ sinuent dans les esprits des personnes simples; & quand ils se sont une
„ fois rendus maîtres de leurs consciences, ils remplissent de superstitions,
„ & d'une humeur atrabilaire, ces pauvres ignorans qui ne voyent que par
„ eux. Nous en avons un exemple tout récent dans ce qui est arrivé aux
„ cinq petits Cantons Catholiques. Les Jésuites n'ayant pas réüssi à les dé-
„ tacher de l'alliance qu'ils avoient contractée avec les Cantons Protestans,
„ pour leur salût commun, firent comme le serpent qui trompa nos pre-
„ miers peres: ils attaquerent les femmes, & leur persuaderent de refuser
„ ce qu'elles devoient à leurs maris, jusqu'à ce qu'ils eussent renoncé à
„ cette alliance. Mais les Suisses ayant découvert l'artifice, prirent une ré-
„ solution vigoureuse, & punirent ces boutefeux comme ils le méritoient.
„ Les Venitiens, dont l'équité & la prudence paroissent assez par la longue
„ durée de leur République, ont bien compris combien cette Societé est
„ dangereuse: ils ne les ont pas à la vérité bannis de leur Etat; comment
„ l'auroient-ils pû, étant si voisins des Papes? Mais devenus sages à nos
„ dépens, le parti qu'ils ont pris est, de les renfermer chez eux, en leur
„ interdisant la Confession. Si nous avions pû douter combien le tribunal
„ de la pénitence les rend puissans parmi nous, ils nous l'auroient appris
„ eux-memes. Nous avons vû des lettres qu'ils écrivoient à leur Général,
„ où ils se vantoient que tout le monde étoit persuadé en ce païs-ci, que
„ la conscience n'étoit jamais bien en repos que quand on s'étoit confessé
„ à eux. Voilà ce qui renverse la discipline. Un homme qui abandonne sa
„ paroisse, pour aller recevoir les Sacremens aux Jésuites, fait à-peu-près
„ comme ces Juifs qui quittoient le temple de Jerusalem, pour aller sacrifier
„ sur les montagnes de Samarie. C'est-ce qui a donné lieu à ce Décret si
„ saint & si sage du Concile de Nantes, qui défend qu'aucun Prêtre ou Diacre
„ reçoive à la Messe les Paroissiens d'un autre Curé, à moins qu'ils ne soient
„ en voyage, ou qu'ils n'ayent quelque procès qui les tienne éloignés du lieu
„ de leur demeure: car, comme le remarque S. Augustin, la pénitence ne
„ peut être véritable, si elle n'est fondée sur l'unité de l'Eglise; & sur ce
„ principe aucun Prêtre ne doit admettre un pénitent, soûmis à la jurisdiction
„ d'un autre, sans le consentement de celui qui en est chargé; sans cela il
„ ne peut, ni le lier, ni l'absoudre. Nous voyons dans S. Epiphane un Au-
„ dius, qui, quoique très-éloigné de la doctrine des Ariens, fut cependant de-
„ claré Hérétique du tems de Constantin, parce qu'il célébroit le sacrifice
„ Eucharistique separément des autres, à sa fantaisie, & sans s'astreindre aux
„ regles de l'Eglise; qu'il soulevoit le peuple contre l'Empereur, & que ses
„ Sectateurs ne s'appelloient plus Chrétiens, mais Audiens. Nous retrouvons
„ Audius & sa Secte dans les Jésuites: ils ne s'appellent plus Chrétiens, ils
„ ont pris le nom de Jésuites, nom qui ne devroit pas être communiqué à
„ des hommes. Ils attirent le peuple des paroisses, pour venir assister chez
„ eux en particulier à la célébration & à la participation des saints mys-

 „ teres;

HENRI IV. 1594. „ teres ; ils soulevent, comme Audius, le peuple contre le Prince, & „ subornent des meurtriers pour l'assassiner. On sçait toutes les conjurations qu'ils ont formées contre le Prince d'Orange, qu'ils sont enfin venus à bout d'exterminer; celles que Parry, Patrice Cullen, Edmond „ d'Yorck & Richard Williams ont tramées en Angleterre à leur instigation; celles de Jaques Gordon & d'Emond d'Hay en Ecosse; & enfin „ celle de Barriere, dont nous avons été témoins nous-mêmes. Ces monstres étoient inouis chez les premiers Chrétiens. Ce n'est point de l'école des Chrétiens, dit Tertullien, que sont sortis les Cassius, les Niger, les Albins, qui assiégent les Empereurs entre deux lauriers, qui „ s'exercent dans l'art de les étrangler, & qui forcent leurs Palais; plus „ hardis que tous les Stephanus & tous les Parthenius (1). Avant qu'il „ fût venu des Jésuites en France, le régicide étoit de même inconnu parmi nous. Ils nous l'ont apporté d'Espagne, où ils ont pris naissance: „ car un ancien Auteur a dit, que les Goths avoient la coûtume détestable „ de poignarder les Rois qui leur déplaisoient, & d'en choisir d'autres à „ leur gré. Nos François ont eu des sentimens bien différens pour leurs „ Princes. Chilperic, irrité contre Prétextat Evêque de Rouen, se plaignoit qu'il eût soulevé son fils contre lui, corrompu le peuple à force „ d'argent, détourné ses sujets de la soûmission qu'ils lui devoient, & „ voulu livrer le Royaume à un étranger: à ces mots les François, pleins „ d'indignation, voulurent enfoncer les portes de l'église cathédrale, & „ lapider le Prélat; & ils l'auroient exécuté, si ce généreux Prince n'eût „ calmé par sa prudence & par sa modération l'emportement de ce peuple, & ne l'eût empêché d'outrager son Evêque. Pour toutes ces raisons, ajoûta Dolé, les Curés de Paris, à l'exemple des anciens Pontifes, qui étoient obligés de donner avis au Sénat de tous les prodiges qui „ arrivoient, afin qu'il en ordonnât l'expiation, supplient & conjurent la „ Cour, d'ordonner aussi, avec sa prudence ordinaire, l'expiation du prodige que nous voyons de nos jours; c'est-à-dire, de réprimer ces maîtres „ pernicieux, qui enseignent à leurs disciples qu'il est permis de tuer les „ Rois. Et si elle ne juge pas à propos de les bannir du Royaume, comme l'Université le demande, de leur défendre au moins d'administrer à „ l'avenir les Sacremens, & de faire aucune des fonctions, qui apartiennent aux Curés.

Plaidoyer pour les Jésuites. Après ce discours, Duret, qui plaidoit pour les Jésuites, craignant de se charger de la haine publique & de déplaire au Roi, jugea qu'il ne devoit pas entrer dans un grand détail. Ainsi, s'étant contenté de nier en général ce qu'on avançoit contre eux, il dit, que si on vouloit accuser les Jésuites, on devoit les poursuivre dans la forme préscrite par les Loix, & non pas changer en déclamation licentieuse, une accusation publique qui regardoit uniquement le Procureur général: Qu'on n'avoit qu'à nommer les coupables:

(1) Parthenius fut un de ceux qui assassinerent Domitien.

bles: Que ceux qui feroient dénoncés, étoient prêts de se justifier sur les points dont on les accuseroit, & de rendre compte de leur conduite, suivant les formes ordinaires: Que s'il n'étoit question que de les chasser de l'Université, ils n'avoient qu'un mot à répondre ; c'est qu'ils étoient établis en vertu d'un Arrêt rendu il y avoit trente ans: Qu'on leur avoit accordé alors la possession sur le procès qui leur avoit été intenté: Que l'instance n'étoit point périmée, comme leurs parties le prétendoient: Qu'on pouvoit donc en poursuivre le jugement, & non pas remettre une seconde fois la même question sur le tapis.

Apologie des Jesuites.

Voilà ce que Duret représenta en peu de mots. Cependant le Pere Barni publia une réponse plus détaillée, qu'il fit imprimer sous le nom du *Préfet des Confreres de Clermont*, qualité qu'il prit pour se garantir de l'odieux attaché au nom de Jésuite. Dans cet écrit il prétendoit d'abord montrer que la préscription étoit pour eux. Il disoit que leurs adversaires n'avoient contr'eux aucune action: Que le Procureur général étoit seul partie capable de les poursuivre: Que le corps de l'Université, pour laquelle Arnaud avoit parlé, désavoüoit la requête, ensorte qu'il paroissoit qu'elle n'avoit été présentée qu'en consequence d'un Décret de ce qu'ils appellent la faculté de Théologie: Que la requête de Dolé n'avoit été signée que d'un très-petit nombre de Curés, qui n'avoient pas même été autorisés à cet effet par le Cardinal de Gondy, leur Evêque. Il ajoûtoit, que les Confreres du college de Clermont avoient été approuvés par l'Eglise Universelle au Concile de Trente, session XV. & XVI. & par six Papes, Paul III, Jules III, Pie IV, Pie V, Grégoire XIII, & Grégoire XIV; par le Clergé de France à Poissy, par Henri II. en 1550, par François II en 1560, par Charles IX en 1564. & 1565, & par Henri III. en 1574, & en 1580.: Qu'en consequence ils avoient enseigné à Paris, à Bourges, à Toulouse & à Bourdeaux: Qu'en 1563. Julien de Saint-Germain, alors Recteur, les avoit reçus dans l'Université, & leur avoit expedié des lettres en forme: Qu'enfin la Sorbonne, sur une nouvelle réflexion, qui est d'ordinaire plus raisonnable que la premiére, avoit declaré, qu'il ne faloit point les chasser, mais seulement les obliger à se soûmettre aux reglemens du reste des colleges de Paris: Qu'ils étoient disposés à prêter serment de fidélité au Roi, comme à leur Prince naturel & légitime: Qu'ils profiteroient de la grace accordée par l'amnistie, & qu'ils se conformeroient à l'avenir aux reglemens de l'Université. Que si leurs parties gagnoient leur procès, il y auroit beaucoup de Princes, de Prélats & de Seigneurs, à qui ce changement porteroit un grand préjudice, parce qu'ayant fondé des colleges dans les villes de leur dépendance, si on chassoit les Jésuites de France, toutes ces maisons resteroient désertes: Que le peuple y perdroit aussi beaucoup, parce que les leçons ne se faisant pas gratuitement à l'Université comme chez eux, une partie des enfans demeureroient à l'avenir sans instruction, faute d'avoir de quoi payer les honoraires: Qu'au reste la plus grande perte seroit pour la Religion, en faveur de laquelle ils avoient travaillé considérablement depuis qu'ils étoient en France: Qu'ils la défendoient encore

tous

HENRI IV. 1594. tous les jours avec beaucoup de courage, en Guyenne & en Languedoc, contre les Hérétiques qui avoient inondé ces Provinces: Qu'il n'étoit pas juste d'ailleurs que tout le Corps fût puni pour les fautes d'un ou de deux particuliers, ou du moins d'un fort petit nombre: Que celui qui avoit péché seul, devoit seul porter la peine de son crime: Qu'on pouvoit couper les mauvaises branches, mais qu'on devoit laisser le tronc, qui pourroit encore pousser des rejettons utiles à la postérité: Qu'on ne devoit pas appréhender qu'ils s'exposassent à l'avenir au reproche odieux qu'on leur fait, de se mêler trop des affaires publiques: Que rien n'étoit plus éloigné de leur Institut; & que l'année précedente on avoit fait dans leur Assemblée générale de Rome, un Décret terrible sur cette matière, où on avoit décerné de grandes peines contre ceux d'entre-eux qui se mêleroient des intérêts des Princes & des affaires d'Etat. Il répondoit ensuite aux objections de leurs adversaires, & ayant trouvé une occasion favorable de parler de la primauté de Pierre, il disoit que, puisque tous les Catholiques la reconnoissoient, on avoit tort de faire un crime aux Jésuites de ce qu'ils la soutenoient contre les Hérétiques: Que Jesus-Christ n'avoit point de brebis qui ne fût la brebis de Pierre: Qu'à l'égard du vœu particulier qu'ils faisoient d'obéir en tout au Pape, ce vœu ne regardoit que les Missions: Qu'il n'étoit pas vrai qu'ils eussent dépouillé l'amour de la patrie, & qu'ils se fussent, pour ainsi dire, métamorphosés en Italiens & en Espagnols: Que parce qu'ils avoient commencé en Espagne, ce n'étoit pas une raison pour les exclure de France: Que les Ordres de Cîteaux & des Chartreux, qui étoient nés en France, n'avoient pas été exclus pour cela de l'Italie & de l'Espagne: Qu'à l'égard de ce qu'on leur reprochoit au sujet de la guerre de Portugal, & qui se trouvoit dans un livre imprimé à Genes, c'étoient autant de contes inventés à plaisir par leurs ennemis: Qu'il y avoit beaucoup d'apparence que cet ouvrage étoit sorti de Geneve, plutôt que de Genes: Que tout ce qu'on y rapportoit contr'eux, étoit suffisamment réfuté par le témoignage du Maréchal de Brissac, qui avoit joué un très-grand rôle dans cette guerre: Que ce qu'on leur objectoit que le Pere Mathieu, de leur Societé, avoit porté des lettres de Seize à Philippe II, n'étoit pas mieux fondé: Que Claude Mathieu, qui étoit porteur de ces lettres, n'étoit pas Jésuite; que c'étoit un Prêtre Espagnol que les Jésuites ne connoissoient point, & que les Seize avoient pris pour leur Agent auprès du Roi d'Espagne & de ses Ministres: Que c'étoit par malignité, ou par une erreur grossiere, qu'on avoit confondu ce Prêtre avec Claude Mathieu, Jésuite, qui étoit mort à Ancone il y avoit environ quatre ans. Que le reproche qu'on leur faisoit sur leur Pere Pigenat, étoit de même sans fondement: Qu'il étoit vrai qu'il avoit été du Conseil des Seize, mais par une raison qui le justifioit: Que le Duc de Mayenne, qui craignoit beaucoup plus les Seize qu'il ne les aimoit, auroit bien voulu détruire leurs assemblées; mais que, comme il jugeoit qu'il seroit dangereux de l'entreprendre, & qu'il n'étoit pas même à propos de les dépouiller entierement de leur autorité, il avoit engagé en secret le Pere Pigenat à se joindre à eux, pour contenir

par

par sa présence la pétulance & les emportemens violens de ces furieux: Que ce Pere ne s'étoit pas chargé volontiers de cette commission, mais qu'il n'avoit pû se refuser aux prieres du Duc de Mayenne: Que tant qu'il avoit été avec eux, il avoit fait tout son possible pour moderer ces esprits séditieux & turbulens: Qu'il avoit prié plusieurs fois le Duc, de trouver bon qu'il n'allât plus à leurs assemblées: Qu'enfin ne pouvant plus supporter les excès de ces factieux, il étoit tombé dans une démence mortelle, qui l'avoit obligé de se retirer à Bourges: Qu'il y étoit mort deux ans avant l'exécution tragique qui se fit à Paris, où ces monstres, renversant toutes les loix, firent pendre l'Archer, Tardif, & le Président Brisson: Qu'on ne devoit point leur faire un crime de la réponse à l'apologie Catholique, composée pour le Roi par Belloi: Que c'étoit par un ordre secret de Sixte V, qu'elle avoit été mise au jour sous le nom de *Franciscus Romulus*: Qu'au reste elle ne contenoit rien qui ne fût très-honorable aux Rois de France: Qu'il étoit très-faux qu'ils eussent tenu des assemblées des Ligueurs dans leur maison: Que D. Bernardin de Mendoza, Ambassadeur d'Espagne, venant assez souvent entendre la Messe chez eux, la crainte qu'ils avoient que cela ne donnât du soupçon, les avoit engagés à le prier de ne s'y plus trouver; & qu'en effet il étoit allé toûjours depuis aux Célestins, ou à l'*Ave Maria*: Qu'ils n'avoient jamais été si ennemis de la paix qu'on le disoit: Que durant le siége de Paris, la famine étant très-grande dans cette ville, & le peuple furieux criant dans toutes les ruës, *Pain ou Paix*, on avoit consulté les Théologiens avec l'agrément du Cardinal Cajetan, pour sçavoir si l'on pourroit en conscience traiter avec le Roi: Qu'un grand nombre de Docteurs ayant tenu pour la négative, Bellarmin & Tirius, Jésuites, qui assistoient à la consultation, avoient répondu, qu'on le pouvoit sans blesser sa conscience, & que ç'avoit été par leur avis que le Cardinal de Gondy & les autres députés étoient entrés en conférence avec le Roi: Qu'il y avoit une mauvaise foi insigne dans ce qu'on avoit dit, après Ribadeneyra, de l'opposition du Cardinal Guidiccione à leur établissement, puisque cet Auteur ajoûtoit quelques lignes après, que tous les Cardinaux, & Guidiccione en particulier, avoient tellement changé à leur égard, que de leur ennemi il étoit devenu leur protecteur, & que ce fléau des nouveaux Ordres, ayant examiné la fin où tendoit l'Institut des Jésuites, lui avoit donné de grands éloges: Qu'il n'y avoit pas plus de bonne foi à ce qu'on avançoit, que suivant leurs constitutions, leur vœu solemnel renfermoit cette clause; qu'ils travailleroient à exterminer les Tyrans: Que cela ne se trouvoit en aucun endroit: Qu'il étoit vrai que ces paroles se lisoient dans le Bullaire imprimé à Lyon en 1588, où elles avoient été inserées à l'honneur des Jésuites par P. Mathieu, qui étoit Jurisconsulte, & non Jésuite; mais qu'elles n'y signifioient point du tout ce qu'on vouloit leur faire signifier alors: Qu'en effet ce passage étoit conçu en ces termes: „ Tandis que l'homme ennemi seme „ l'yvroye par-dessus le bon grain, l'esprit de Dieu nous a amené les Peres „ de la Societé de Jesus, qui font l'honneur du S. Siége, qui combattent „ Luther avec les armes de la parole divine, qui sont le fléau des Tyrans, „ qui arrachent l'yvroye du champ du Seigneur, & qui étant les trompet-

HENRI IV. 1594.

Henri IV. 1594.

„ tes éclatantes de la Foi Catholique, éclairent & instruisent tout le monde par leur exemple, autant que par leurs paroles.

Voilà ce que Barni disoit dans son apologie, où il s'étendoit beaucoup aussi sur les grands services que les Jésuites avoient rendus à la Religion & aux Lettres; & il la présenta aux Juges, pour tenir lieu de réponse aux plaidoyers de leurs parties adverses. Il parut deux ans après un livre François, composé par François (1) de la Montagne, & imprimé à Liége, si le titre dit vrai, où les mêmes chefs d'accusation étoient refutés d'une manière plus étenduë.

La cause est encore sursise.

Après que Duret eut fini sa harangue en peu de mots, malgré la haine publique & l'indignation du Roi, les intrigues & les sollicitations des Jésuites eurent tant de pouvoir, que sur les conclusions du Procureur général, pour qui Antoine Seguier porta la parole, la Cour ordonna: Que les requêtes de l'Université & des Curés de Paris, seroient jointes au procès appointé depuis trente ans, comme en étant une dépendance, pour être fait droit sur le tout par un seul & même Arrêt. Pendant qu'on alloit aux opinions, il y eut des traits fort libres, lancés par quelques membres du Parlement, qui étoient sensiblement affligés, de voir que le mauvais parti prévaloit. Augustin de Thou sur-tout, Président au Parlement, homme d'une droiture inflexible, & qui ne sçavoit ce que c'étoit que de plier, après avoir parlé hautement contre la division des gens du Roi, ajoûta avec un peu d'émotion: Qu'il voyoit bien que de laisser un tel procès indécis, c'étoit laisser la vie du Roi dans l'incertitude: Que ce n'étoit pas-là ce qu'il devoit attendre de la Cour: Qu'il auroit mieux valu assûrer les jours du Prince, par un châtiment mémorable qu'on avoit lieu d'attendre d'eux: Que pour lui, il étoit assez vieux pour ne jamais voir la fin de ce procès; mais que pour ne pas mourir sans avoir opiné sur le fond, il étoit d'avis que tous les Jésuites fussent chassés du Royaume. (2).

Discours de Passerat contre les Jésuites.

Tandis que cette scene se jouoit au Parlement, Jean Passerat, Professeur d'éloquence au College Royal de Cambrai, homme dont l'érudition & l'aménité sont assez connuës, expliquant un endroit de Ciceron qui traite de la plaisanterie, commença par rendre graces au Roi de la liberté qu'il avoit renduë à ses sujets, & du loisir tranquille, qu'il procuroit aux gens de lettres. Ensuite, après avoir donné à ce Prince les louanges qu'il méritoit, il se déchaîna très-vivement contre les Jésuites. Il dit, qu'il faloit purifier & expier l'Université, qui avoit été abandonnée par une partie de ses membres, trahie & profanée en cent manières par l'autre: Qu'elle avoit besoin d'une consécration nouvelle, pour servir les Muses; mais qu'on devoit prendre de grandes précautions, pour que leur temple & leurs cérémonies ne fussent plus souillées dans la suite: Qu'il faloit pour cela en écarter ces oiseaux infames, qui avec leurs ongles impurs enlevoient ou souilloient

(1) C'est des Montagnes, selon l'Auteur des Remarques sur la Confession de Sancy.

(2) „ Défaisons-nous, ajouta-t-il, des brouillons, qui ne cherchent qu'à semer la division parmi nous. " Il prononça ces derniers mots en Latin. Tandis que &c. *MSS. du Roi, & de Mrs. de Sainte Marthe, Dupuy & Rigault.*

loient tout ce dont ils approchoient; ou pour mieux dire, ces animaux à deux pieds & sans plume, qui portoient une robe noire attachée avec une agraffe: Que si le Parlement, & les personnes illustres que le Roi avoit chargées de travailler au rétablissement de l'Université & du College Royal, ne bannissoient loin de leurs frontieres ces harpies, comme firent autrefois les enfans aîlés d'Apollon, c'étoit envain qu'on sacrifieroit aux Dieux du rivage: Que notre vaisseau iroit encore se briser contre les mêmes écueils où la tempête l'avoit jetté depuis peu: Que c'étoit envain qu'on travailloit à cultiver le fond des Muses, à arracher l'yvroye, les chardons, la bardane (1) & les chaussetrapes; Que c'étoit peine perduë, si l'on n'arrachoit jusqu'à la racine cette fougere maudite: Qu'on devoit se souvenir de quelle manière ces fugitifs, aussi vagabonds que les Scythes, s'étoient introduits sous l'amorce d'une instruction gratuite, & s'étoient établis malgré les Dieux sur le domaine de l'Université; des moyens que leur avoit suggeré l'avidité qu'ils avoient de s'emparer des biens des riches, pour faire tomber dans leurs filets des personnes opulentes qui vivoient dans le célibat, ou qui étoient sans enfans, des femmelettes superstitieuses, ou des jeunes gens sans expérience; comment ils les avoient métamorphosés, aussi habilement que s'ils leur eussent fait avaler le breuvage de Circé; comment ils avoient insensiblement fait entrer dans Paris leur cheval de Troye, sous prétexte des besoins de la Religion, qui étoit le voile spécieux dont ils se servoient pour couvrir leurs fourbes & leur avarice insatiable; comment ils avoient toûjours été depuis en embuscade & au guet, épiant l'occasion de trahir la patrie; comment, dès qu'elle s'étoit présentée, ils avoient ouvert leur cheval, en avoient fait sortir leurs soldats tout armés, & avoient rempli la France de miseres & d'horreurs. „ Peut-être, ajoûtoit-il, aurions-„ nous pû nous garantir de leurs embûches, & des malheurs qu'ils nous „ préparoient, si nous avions cru les personnes sages qui prévoyoient de „ loin tout ce qui nous est arrivé, & qui nous avertissoient des maux dont „ nous étions menacés; mais nos Chorebes & nos Ucalegons, qui étoient „ alors plus communs dans Paris qu'ils ne le furent jamais dans Ilion, nous „ ont empêché de profiter de ces avis. On nous dit qu'ils instruisent gra-„ tuitement; qu'on change quelques lettres, & qu'on dise qu'ils détruisent „ gratuitement; on dira précisément ce qu'ils font: & c'est pour cela mê-„ me qu'ils méritent d'autant mieux d'être exterminés, que leur malice est „ plus gratuite. Mais cette prétenduë instruction gratuite, dont ils se glo-„ rifient, ne sera pas trop cruë de ceux qui les connoissent: j'en atteste de „ très-grandes & de très-honorables familles, dont ces sangsuës ont sucé „ tout le sang, pour se payer de ces petits soins qu'ils rendent, disent ils, „ gratuitement. Libéralité admirable! ils refusent une dragme (2) & ils arra-„ chent un (3) talent. Voilà une générosité d'une espece singuliere; au lieu „ d'une

HENRI IV. 1594.

(1) C'est l'herbe que les païsans appellent *Grateron*, qui porte une espece de petite pomme armée de piquans, & qui s'attache aux habits.

(2) Monnoye ancienne qui valoit sept à huit sols.

(3) Le talent d'argent valoit deux mille francs.

Henri IV. 1594. „ d'une petite rétribution qu'on doit recevoir par mois, on se fait léguer „ des sommes immenses. On est aux aguets, & l'on attrape enfin de gran- „ des successions. La chanterelle de ces oiseleurs pour attirer la proye, „ c'est l'institution des enfans : les grives qui vont pour enlever le ver de „ l'amorce, ne manquent gueres à se prendre au filet ; ou si vous l'aimez „ mieux, cette institution est une nasse dont se servent ces pêcheurs plus „ qu'habiles, pour raffler tout le poisson jusqu'au fretin. Il faut que les „ peres qui leur confient leurs enfans soient bien simples ; j'aimerois au- „ tant confier mes brebis au loup, mes pigeons à l'épervier, & mes pou- „ lets au milan. Qu'est-ce après tout que ces nouveaux maîtres, descendus „ du ciel par une corde d'or, apprennent de si merveilleux à leurs disci- „ ples ? Le voici ; c'est à ne trouver rien de beau que les manières d'Es- „ pagne ; à haïr les loix & les coûtumes de leur patrie ; à être poltrons, „ mal-propres, impolis, à ne point obéïr, à parler un langage barbare, à „ sacrifier à la Déesse Laverne (1). Voilà toute la doctrine qu'ils nous ont „ apportée, & qu'ils ont choisie telle exprès, afin qu'il n'y eût qu'eux „ qui l'enseignassent. Cependant ces vers luisans se cachent dans nos „ broussailles, & rongent le bien de nos citoyens : ou pour parler sans fi- „ gure, cette instruction de la jeunesse donne moyen à ces agens, à ces „ espions de Philippe, à ces zélés défenseurs de sa tyrannie, de demeurer „ impunément au milieu de nous. Ils enseignent, dira-t-on, les bonnes „ mœurs & la vertu. A voir leur mine triste & févère, vous les prendriez „ sans doute pour des gens de bien : mais quoiqu'ils ayent une agraffe à „ leur robe, ils ne sont pas tous des Hippolytes ; & s'ils châtrent les bons „ Auteurs, ils n'en sont pas plus estimés des gens de bien, & sur-tout des „ François, qui haïssent naturellement les marchands d'eunuques & leur „ marchandise. N'est-ce pas-là en effet une action magnifique & digne „ d'un grand éloge, que d'un bélier en faire un mouton ; d'un verrat, d'un „ bouc entier en faire un qui ne l'est plus. En redressant ainsi ce qui leur „ paroît tortu, ils gâtent la droiture de l'esprit ; ils enseignent à leurs dis- „ ciples l'art de mentir, & ce qu'ils appellent tours d'adresse. Ne leur „ envions ni ces mœurs, ni cette science ; qu'ils les gardent, & qu'ils se „ retirent loin de nous. Qu'ils retournent d'où ils sont venus pour notre „ malheur ; leurs paquets son prêts il y a long-tems ; le signal du départ „ est donné. Que font-ils encore ici ? La longue & dangereuse maladie „ que l'Université a contractée en les recevant dans son sein, ne peut être „ guérie qu'en les vomissant. " Voilà ce que Passerat lâcha en cette occa- sion contre les Jésuites avec toute l'assurance d'un véritable déclamateur.

Mort du jeune Cardinal de Bourbon. Ce fut vers ce tems-là que le Cardinal de Bourbon, attaqué depuis long-tems d'une maladie de langueur, mourut le 28. de Juillet (2) dans le palais de l'Abbaye S. Germain, que le vieux Cardinal de Bourbon son oncle avoit bâti avec une magnificence extrême. Il n'avoit alors que trente deux ans. Ce fut un Prince d'un caractère enjoüé & affable, parlant avec une faci-

(1) Déesse des voleurs & des hypocrites.

(2) *Le trente.* Voyez l'Hist. Geneal. de la France par le P. Simplicien. T. 1. pag. 331. *Edit. Angl.*

facilité étonnante, aimant les lettres & les sçavans, mais haïssant souverainement les Protestans. Tant qu'il eut auprès de lui des gens sages, pour l'assister de leurs conseils, sa conduite fut sans reproche; mais comme il y avoit de la légereté dans son esprit, dès qu'il eut commencé à prêter l'oreille à la flaterie, il s'écarta du droit chemin, & devint le Chef du tiers-parti. (1) Ensuite voyant que le succès ne répondoit pas à son attente, & que ses propres partisans le trahissoient, il tomba dans une langueur mortelle, qui l'emporta. On peut dire qu'il étoit né pour faire l'ornement de la France, & qu'il mourut pour son bonheur; car s'il eût vécu, il y a toute apparence qu'il n'auroit jamais cessé de troubler la tranquillité publique. Il possedoit les plus grands & les plus riches bénéfices du Royaume. Après sa mort on les partagea à différentes personnes, de peur qu'en les accumulant sur la tête d'un seul homme, ces revenus immenses ne l'engageassent à renouveller un parti, à qui la mort de ce Cardinal, arrivée si à propos, venoit de porter le dernier coup.

(1) L'invention la plus pernicieuse que l'on eût encore imaginée depuis le commencement des troubles. Il appuya beaucoup aussi le parti des Jésuites. Ensuite voyant &c. *MSS. du Roi, & de Mrs. de Sainte-Marthe, Dupuy, & Rigault.*

Fin du cent-dixième Livre.



HISTOIRE
DE
JAQUES AUGUSTE DE THOU.

LIVRE CENT-ONZIE'ME.

SOMMAIRE.

Siége de Laon par l'armée du Roi. Voyage du Duc de Mayenne en Flandre. Les Espagnols marchent au secours de Laon. Défaite de deux convois des ennemis. Retraite des Espagnols. Mort de M. de Givry. Reddition de Laon. Réduction de Château-Thierry & d'Amiens à l'obéïssance du Roi. Traité passé entre le Roi & Balagny. Beauvais & Saint-Malo reviennent à l'obéïssance du Roi: Le Duc de Bouillon & le Marquis de Villars prêtent serment, le premier comme Maréchal de France, l'autre comme Amiral. Propositions du Duc de Mayenne à l'Archiduc Ernest. Accommodement du Duc de Guise. Confirmation de l'Edit de Poitiers en faveur des Protestans. Mort de M d'O. Prise de Laval & de Morlaix, par le Maréchal d'Aumont. La ville de Quimpercorentin se soumet. Taluet, qui tenoit Redon sur la Vilaine, traite de son accommodement avec le Roi. Siége de Crodon, bourg que les Espagnols avoient fortifié sur le canal de Brest. Valeur du Gouverneur Espagnol. Prise de la place. Belle action d'un soldat Anglois à l'égard d'un Espagnol. Le Maréchal d'Aumont jette les fondemens d'une citadelle à Quimpercorentin. Corlai se rend au Roi. Divisions en Provence entre le Duc d'Epernon & la Noblesse, Le Roi ordonne sous-main à Lesdiguieres, de soutenir la Noblesse contre le Duc d'Epernon. Entrée de M. de Lesdiguieres en Provence. Combat d'Ourgon. Le Duc se soûmet. Entrée de M. de Lesdiguieres à Aix. Evasion du Duc de Nemours de Pierre-Encise Le Duc de Savoye assiége Briqueras, & s'en rend maître. Le Roi prend la résolution de declarer la guerre au Roi d'Espagne. Lettre de ce Prince aux Etats d'Artois & de Hainaut. Exploits du Duc de Bouillon en Flandre. Affaire de Jean Chatel. Condamnation de cet assassin. Son supplice. Les Jésuites ses maîtres sont bannis de tout le Royaume. Le P. Guignard, Jésuite, pendu en Grève. Les Peres Gueret & Hay bannis à perpétuité. Maison de Chatel rasée. Pyramide élevée à la place. Résolution des Curés & des Docteurs de Paris assemblés à l'Evêché sur plusieurs points de la doctrine des Jésuites. Ambassade des Venitiens au Roi. Assemblée des Etats de Flandre à Bruxelles. Declaration de la guerre entre la France & l'Espagne. Hostilités en Franche-Comté.

AU-

AUTEURS

Que Mr. de Thou a suivis dans ce Livre.

Le Journal Royal; César Campana; Emanuel van Meteren; Jean Petit; Les Actes publiés; Les Regîtres du Parlement de Paris; Les Mémoires de Montmartin; Le Journal militaire de Lesdiguieres.



Ependant le Roi étoit allé à S. Germain, pour prendre y quelque repos, & réparer ses forces épuisées par les fatigues continuelles de la guerre, lorsqu'il apprit que la Capelle étoit assiégée par les ennemis. Sur cet avis il rassemble son armée qu'il avoit dispersée dans ses places, & il envoye ordre au Maréchal de Biron, de marcher du côté de Meaux, d'y passer la Marne, & de venir le joindre à Compiegne. De-là il arriva à Chauny, où il eut avis de la prise de la Capelle. Comme il connoissoit la foiblesse de la place & les forces des ennemis, cette nouvelle ne le surprit point. Pour avoir sa revanche, il résolut de faire le siége de Laon. Le Duc de Mayenne étoit dans cette ville, avec le Comte de Sommerive (1) son fils, âgé d'environ quatorze ans, & une garnison de six cens hommes, commandés par du Bourg. Pour lui donner le change, le Roi marcha d'abord du côté de S. Quentin, comme s'il eût ignoré la prise de la Capelle, & tournant ensuite vers Crescy, où il fut joint par le Duc de Nevers, il demeura trois jours en bataille, en présence de l'armée de Mansfeld, qui s'étoit retirée dans ses retranchemens après avoir pris la Capelle. Là il y eut quelques escarmouches entre les deux armées; enfin le Roi, voyant qu'il ne lui étoit pas possible d'attirer les ennemis au combat, tourna brusquement du côté de Laon, & alla camper devant cette place le 25. de Mai.

Henri IV. 1594. Affaires de France.

Le Roi prend la résolution d'assiéger Laon.

Le Duc de Mayenne, qui s'étoit douté du dessein du Roi, sortit de bonne heure de la ville, avec quelques troupes, & se retira à la Fere sur Oise, d'où il se rendit à Bruxelles, pour saluer l'Archiduc Ernest, & le prier de lui donner les secours qu'il lui avoit promis. Ce voyage pensa lui coûter cher, & il n'y eut rien que le Duc de Feria & D. Diégue d'Ibarra ne missent en œuvre, pour engager l'Archiduc à le faire arrêter. Ils remontrerent que le Duc avoit toûjours été opposé à leurs intérêts: Qu'il avoit toûjours beaucoup plus travaillé pour lui-même que pour l'avancement de la cause commune: depuis peu encore dans l'affaire capitale, où il s'agissoit de créer un Roi, qui étoit le parti le plus salutaire, & pour ainsi dire, l'unique qui pût établir solidement la Religion dans le Royaume, il avoit mis tout en œuvre, ruses, fourbes, dissimulation, pour déconcerter les mesures du Cardinal de Plaisance, que le Pape n'avoit fait passer en

Voyage du Duc de Mayenne en Flandre, où il court risque d'être arrêté.

(1) Charles-Emmanuël.

HENRI IV. 1594. en France que pour ce sujet: Que par ses délais affectés, il avoit donné le tems à l'ennemi de se fortifier, avant que la création d'un Roi eût affermi les peuples, dans la résolution de continuer vigoureusement la guerre; ensorte qu'on avoit tout lieu de croire, que tant de réconciliations de villes & de Seigneurs, qu'on avoit vûs ensuite se soûmettre au Roi de Navarre, ne s'étoient pas faites absolument sans sa participation: Qu'il faloit donc le retenir prisonnier, jusqu'à ce qu'on eût dédommagé le Roi d'Espagne, qu'il avoit joüé si lâchement, des fraix qu'il avoit faits dans cette guerre: Que les affaires de la Ligue n'en iroient pas moins bien, & qu'on ne manqueroit pas de Chefs pour mettre à la tête de ce parti: Qu'il restoit encore plusieurs Princes de cette maison, plus zélés que le Duc, qui rempliroient volontiers sa place, & que l'union de Philippe avec les Ligueurs n'en deviendroit que plus solide; parce qu'il étoit constant, que le Duc de Mayenne faisoit tout ce qui étoit en lui pour mettre entr'eux la division. Cette affaire fut portée au Conseil de l'Archiduc, & il se trouva beaucoup de voix pour l'avis du Duc de Feria. Cependant on jugea que dans la circonstance délicate où l'on étoit, il n'y auroit pas trop de sûreté à prendre ce parti: Qu'outre cela l'Archiduc courroit risque de se déshonorer, en faisant arrêter un homme de cette consequence, qui étoit venu sur la foi publique se mettre entre ses mains: Que tous les Princes de la maison de Lorraine, quelque division qu'il y eût entr'eux, se réüniroient, pour tirer raison de cette injure, & qu'il n'y avoit pas moins à craindre du côté des villes de la Ligue, qui ne manqueroient pas de remuer, à l'instigation même de ceux qui tenoient le parti du Roi. Ainsi il fut résolu qu'on dissimuleroit pour le présent les justes sujets de plaintes qu'on prétendoit avoir du Duc de Mayenne, & qu'on songeroit à secourir la ville de Laon, qui depuis la réduction de Paris, étoit devenuë d'une grande importance pour le parti.

Siége de Laon.

L'ouverture du siége se fit cinq jours après l'arrivée du Roi. Ce Prince divisa les attaques entre le Maréchal de Biron, S. Luc, Jean de Gontault de Salignac, Grammont, & Montmartin, qui étoit arrivé depuis peu d'Angleterre. Pendant qu'on travailloit à pousser la tranchée, la Fourcade, qui servoit sous le Maréchal de Biron, & Charles d'Estrées Marquis de Cœuvres, furent blessés dangereusement, & moururent peu de tems après à Coucy.

Les troupes auxiliaires d'Espagne paroissent.

Cependant le secours promis par l'Archiduc parut sur la frontiere; il étoit composé de sept mille hommes de pied & de huit cens chevaux, commandés par Charles Comte de Mansfeld, qui prit sa route par Guise & par la Fere. Le Roi avoit cru que les ennemis viendroient par Crepy, où Charles de Clermont d'Amboise s'étoit jetté avec cinq compagnies de Dragons; & dans cette idée, il avoit fortifié le château de S. Lambert, mais cette précaution fut inutile. Les Espagnols prirent sur la gauche, & le 12. de Juin, qui étoit un Dimanche, ils allerent camper sur la montagne de Vaux, à une lieuë de Laon, où ils commencerent par se retrancher: sur quoi le Roi se saisit d'une éminence voisine, qui commandoit le camp des ennemis, & y fit dresser une batterie, qui les foudroyoit jusques dans leurs retranchemens.

Il

Il y avoit dans le voisinage un petit bois, dont les deux partis s'empa-roient tour-à-tour. Le Roi avoit son quartier à Cerny, avec un bon corps de Cavalerie, d'où il fermoit les avenuës de la place, & empechoit qu'on n'y jettât des troupes & des vivres de ce côté-là. Sur l'avis qu'il eut que le Duc de Guise se disposoit à partir de Rheims pour secourir Laon, il détacha le Maréchal de la Châtre, avec une partie de sa Cavalerie, pour s'opposer à son passage. Enfin les ennemis ayant été chassés du bois le 14. de Juin, vinrent l'attaquer le lendemain, avec un gros détachement de mille hommes de pied & de cinq cens chevaux, commandés par la Bourlotte. Alors les troupes du Roi, au lieu de s'obstiner à défendre ce poste, se retirerent insensiblement, suivant l'ordre qu'elles en avoient. François d'Angennes de Monloüet, qui commandoit l'arriere-garde, fut fait prisonnier dans cette retraite. Cependant les ennemis poussoient les troupes Françoises, gagnant le terrein pied-à-pied, lorsqu'ils eurent en tête le Comte de Soissons, qui étoit posté sur la gauche du bois avec un détachement de Cavalerie. Ce Prince tint en respect les Espagnols, qui s'arrèterent à l'entrée du bois, d'où ils firent un feu continuel. La Garde, Gouverneur de Caudebec, qui s'étoit acquis beaucoup de réputation dans les guerres de Flandre, reçut dans cette occasion un coup d'arquebuse dans la tête. Derriere le Comte de Soissons étoit Dominique de Vic, à la tête de trois regimens d'Infanterie, attendant l'évenement; & sur le haut de la colline, Charles d'Humieres & Christophle de Lanoi de la Boissiere, avec trois cens chevaux, prêts à donner au premier signal. Outre cela, Anne d'Anglure de Givry, Mestre de camp des Chevaux-légers, étoit posté sur la droite. Les choses étoient en cet état, lorsque le Maréchal de Biron arrivant, & voyant notre Infanterie dispersée & ébranlée, s'avança à la tête d'un détachement qui l'avoit suivi, & de quelques troupes qu'il tira des corps que commandoit le Comte de Soissons & Odet de Gouyon de Marignon Comte de Thorigny, & chargea les ennemis. Il fut soutenu par Charles de Rochefort de S. Angel, avec son regiment, qu'il venoit de rallier avec beaucoup de peine, & par Pierre d'Escodeca de Boisse, avec le regiment de Navarre, qui faisant un feu continuel sur le front & sur les flancs des Espagnols, les repousserent enfin jusques dans leurs retranchemens. Dans ce moment le Roi parut à l'entrée du bois, suivi de S. Luc & de Vitry, & envoya quelques détachemens pour attirer les ennemis au combat. Mais voyant que personne ne se présentoit, & que la nuit approchoit, il fit sonner la retraite. La perte fut assez égale des deux côtés: mais le désavantage qu'eurent les ennemis, fut qu'ils perdirent le bois, & en même tems l'espérance de pouvoir secourir la ville. De la Châtre eut ordre de se poster sur le chemin de Rheims avec cinq cens chevaux, & d'empêcher que le Duc de Guise ne se jettât dans la place de ce côté-là; & le Duc de Nevers avec sa compagnie de Cavalerie, qui étoit logée fort à l'étroit, alla se poster à la Bruyere, afin de garder tous les chemins qui viennent de Rheims, de la Ferté-Milon & de Soissons.

HENRY IV. 1594.

Combat du bois.

L'armée ennemie étoit dans une grande disette de vivres, lorsque le Roi fut averti qu'on avoit ramassé avec beaucoup de difficulté, un grand

Défaite de deux convois

HENRI IV. 1594. des ennemis.

grand convoi dans tous les environs de Soissons, & que François Blanchard Sieur du Cluseau, Gouverneur de Noyon, s'étoit chargé de le conduire à leur camp. Aussi-tôt ce Prince en donna avis au Duc de Longueville, Gouverneur de la Province. Le Duc étoit à S. Quentin lorsqu'il reçut cette nouvelle. Sur le champ il partit à la tête de ses troupes, & marcha avec tant de diligence, qu'il arriva aux défilés avant du Cluseau, l'attaqua, mit ses troupes en déroute, & le fit lui-même prisonnier. On mit ensuite le feu aux chariots, & à une grande partie des provisions qu'on ne pût emmener au camp du Roi, parce que les soldats s'étoient déja saisis des chevaux ; & on distribua ce qu'il y avoit de poudre aux troupes du Roi. On prit aussi plusieurs piéces de velours, qui furent portées à Chauny.

La perte de ce convoi obligea les ennemis de songer à un autre. On le préparoit à la Fere, & Jerôme Dentici, Sergent-major du regiment de Trevico, s'étoit d'abord chargé de l'escorter; mais on en donna depuis la commission à Horace Marchesi. Le Roi en ayant été informé, donna ordre au Maréchal de Biron de mettre quelques troupes en embuscade dans le bois, & de faire ensorte d'enlever le convoi. Aussi-tôt le Maréchal se disposa à cette expédition, c'étoit le lendemain du combat qui se donna dans le bois. Il choisit pour son entreprise Clermont d'Amboise & Montmartin, Maréchaux de camp, avec huit cens Suisses, partie Arquebusiers, partie Cuirassiers, conduits par Sancy (1) ; Gilbert de la Curée, avec un détachement du regiment Royal Cavalerie; Givry, avec la plus grande partie des Chevaux-légers qu'il commandoit; Boisse, avec deux cens hommes de pied; & S. Angel, avec six vingt soldats du regiment de la Garde, tué au combat du bois; les compagnies de Paluel & de Favol, quelques autres compagnies Françoises, & une Angloise. Le Maréchal donna rendez-vous à toutes ces troupes à Crepy, & il s'y rendit lui-même sur le midi, ayant passé par S. Lambert. Là il fit mettre pied à terre à tout son détachement, il conserva seulement les Chevaux-légers, & un petit nombre de Cavaliers, qu'il commanda avec Givry, pour aller s'embusquer dans le bois qui est dans une petite plaine entre la Fere & la Forêt. Il détacha aussi quelques Arquebusiers, pour se saisir d'un autre bois de l'autre côté du chemin. Pour lui, il se posta avec le reste de son détachement dans la forêt de S. Gobin, à deux lieuës de l'armée ennemie, & à une lieuë de la Fere. On se reposa le reste du jour & la nuit suivante, jusqu'à ce que sur les sept heures du matin, quelques Allemans se retirant avec précipitation dans la forêt, on donna l'allarme, comme si le Comte de Mansfeld, informé du dessein du Maréchal, fût venu lui-même l'attaquer. Enfin on prit quelques-uns de ces fuyards, qu'on amena au Maréchal de Biron; on les interrogea, & on sçut qu'ils étoient le reste d'un détachement de cinq cens hommes, que Mansfeld avoit fait partir avant le jour, avec ordre d'éviter, s'ils pouvoient, le Comte de Soissons, & de se jetter dans la place; mais leur marche ayant été découverte par une vedette, ils avoient été presque

(1) Nicolas de Harlai.

que tous taillés en piéces. Cette nouvelle rétablit le calme parmi nos troupes; & on résolut d'attendre l'évenement. HENRI IV.

On passa de la sorte presque tout le reste du jour, & la plûpart des soldats, qui n'avoient apporté aucunes provisions, songeoient déja à la retraite, lorsqu'on commença à entendre quelque bruit: en même tems la vedette qui étoit au haut d'un arbre donna le signal de l'approche des ennemis. Givry, qui étoit le plus avancé, les laissa passer sans s'ébranler, & lorsqu'il les vit dans l'embuscade, il sortit de son poste. En même tems Montmartin, S. Angel, Favol, & les Anglois chargerent de toutes parts, mais ils furent reçus vigoureusement par les Piquiers ennemis, mêlés d'Arquebusiers, qui à l'abri des piques faisoient un feu continuel. Déja S. Angel & Favol avoient été obligés de se retirer fort blessés, nos troupes sembloient rebutées, & les ennemis marchoient en avant, couverts de leurs chariots, qui leur servoient comme d'un retranchement, à l'abri duquel ils combattoient avec beaucoup d'avantage; déja leurs Cuirassiers avec leurs demi-piques se disposoient à charger nos troupes fort ébranlées, lorsque Biron descendit d'une éminence dont il s'étoit saisi, & fit faire une décharge vigoureuse. Ensuite il s'avança, soutenu sur la droite & sur la gauche, de Clermont d'Amboise & de la Curée; & marchant entr'eux deux; suivi d'une centaine de Gentilshommes & de quatre cens Suisses, il cria à haute voix, ensorte qu'il pût être entendu de toutes ses troupes, qu'on chargeât l'épée à la main: cet ordre fut exécuté vivement. Tout ce qui se mit en défense, fut taillé en piéces; en un moment la terre se trouva jonchée d'ennemis. Dans cette premiére charge la Curée fut blessé, avec un petit nombre d'autres. Après cet exploit on alla attaquer ceux qui étoient derriere les chariots, & après un combat opiniâtre, où l'on prenoit les chariots l'un après l'autre, ils furent enfin mis en déroute: la plupart périrent dans le bois par les mains des païsans ou des soldats. L'Infanterie qui faisoit leur arriere-garde, se sauva à la Fere: le reste de leur Cavalerie, qui prenoit à toutes jambes la même route, fut poursuivie par les Chevaux-légers de Givry, qui en tua une partie, & poussa le reste jusqu'aux portes de la ville: le convoi fut pillé, & on gâta toutes les provisions. On brûla environ quatre cens chariots, & l'on prit plus de quinze cens chevaux (1) qui servoient à les traîner. Les ennemis perdirent quatre cens hommes à cette action. Sur le soir, le Maréchal de Biron, appréhendant que Mansfeld, informé par les fuyards de ce qui venoit d'arriver, n'envoyât un corps de gens frais contre ses troupes qui étoient fatiguées & qui n'avoient point mangé depuis long-tems, fit sonner la retraite, & reprit le chemin par où il étoit venu, après avoir donné avis au Roi du succès de cette entreprise. A cette nouvelle ce Prince fit faire dans son camp une décharge générale de toute son artillerie en signe de réjouissance; sur quoi Mansfeld & le Duc de Mayenne, qui sembloient commander également dans le camp, & qui sçavoient

1594.

Combat de Crepy.

Perte considerable des ennemis.

(1) Il y a quelque différence dans l'édition de Londres. On y lit que les François se rendirent maîtres de tous les chevaux qui servoient à traîner les chariots, & que les ennemis perdirent plus de dix neuf cens hommes à cette action.

Henri IV. 1594.

voient déja le malheur arrivé à leur convoi, répondirent par une pareille décharge, afin de cacher à leurs troupes l'échec qu'ils avoient reçu, & pour encourager la garnison de Laon à se bien défendre.

Retraite des Espagnols.

Cependant ils tinrent Conseil sur le parti qu'ils devoient prendre dans la disette où leur armée étoit reduite, & l'avis général fut de décamper; mais on ne fut pas de même accord sur la manière dont on devoit faire la retraite. Les uns trouvoient que si on se retiroit la nuit, ce départ auroit tout l'air d'une véritable fuite; d'un autre côté, il n'étoit pas sûr de songer à décamper de jour en présence d'une armée ennemie; enfin il fut décidé, que le parti le plus sûr seroit regardé comme le plus honorable. Il y eut ensuite une autre dispute sur la route qu'on devoit tenir. Il y en avoit deux; l'une par la forêt, & c'étoit la plus courte, mais la plus embarassée; l'autre, qui étoit beaucoup plus longue, par des plaines & des lieux découverts. Celle ci à la vérité étoit beaucoup plus commode; mais aussi donnoit elle beaucoup de facilité au Roi, qui étoit le plus fort en Cavalerie, pour défaire leur Infanterie; & l'on ne doutoit presque point que si l'armée de Mansfeld étoit attaquée, elle ne fût dans un péril évident d'être taillée en piéces. Ainsi on s'en tint au premier avis, & voici l'ordre qu'on observa. On fit partir dès le soir même un détachement d'Arquebusiers avec tous les bagages, l'artillerie de campagne & la moitié du gros canon; & on leur ordonna de se saisir du bois avant que nos troupes fussent averties de leur marche. Le corps de bataille, commandé par Mansfeld, & l'arriere-garde, conduite par le Duc de Mayenne, ayant passé toute la nuit sous les armes, se mirent en marche dès le grand matin avec le reste de l'artillerie. Cecco di Sangro avec ses Italiens, & Olmeda avec un corps d'Espagnols, fermoient la marche. Aussi-tôt après leur départ les troupes du Roi s'emparerent de leur camp; mais comme on appréhendoit quelque piége, on se contenta de les suivre de loin, & on s'arrêta si longtems à Saint-Lambert, que les ennemis eurent le tems d'arriver en lieu de sûreté. Le Roi, qui les avoit poursuivis à la tête de douze cens chevaux & de quatre mille hommes de pied, ne les joignit que lorsqu'ils eurent passé la forêt, & qu'ils eurent rétabli leurs rangs que les defilés leur avoient fait rompre. Mansfeld passant par l'endroit où son convoi avoit été défait la veille, & voyant ces monceaux de morts, jetta, dit-on, un profond soupir, & s'écria, que c'étoit une boucherie plutôt qu'une défaite, attribuant ce carnage au naturel féroce du Maréchal de Biron. Celui-ci & Vitry, que le Roi avoit détachés pour harceler l'armée ennemie, prirent quelques Espagnols de l'arriere-garde, mais le reste arriva sans perte à la Fere, d'où ils firent aussi-tôt tirer le canon sur nos troupes. De-là, après s'être rafraîchi quelques jours, ils allerent passer la Somme auprès de S. Quentin, & se retirerent dans l'Artois.

Continuation du siége de Laon.

Le Roi retourna devant Laon le 18. de Juin, & alla loger à l'Abbaye de S. Vincent. Alors on commença à miner aux quartiers de Biron, de S. Luc & de Montmartin; pendant qu'on travailloit à cet ouvrage, Henri de la Tour Duc de Bouillon arriva avec deux cens Cuirassiers à cheval & trois compagnies de Dragons. Balagny, qui s'étoit depuis peu réconcilié avec

avec le Roi, lui amena aussi de Cambrai quatre cens chevaux & six cens hommes de pied. On passa de la sorte environ douze jours, pendant lesquels les ennemis ayant fait une sortie dans le tems que Biron n'étoit pas à son quartier, se rendirent maîtres d'une partie de la tranchée, qu'ils comblerent, & nous tuerent quelque monde, entr'autres la Bourdiniere & le Lieutenant du Sieur de la Touche du regiment de Navarre; mais Boisse étant accouru au secours, les repoussa dans la ville. En même tems le Maréchal de Biron, qui étoit au quartier du Roi, ayant entendu le bruit, courut en diligence de ce côté-là, & ayant rencontré la sentinelle la plus avancée, il lui coupa la tête d'un coup de sabre, pour n'avoir pas donné le signal lorsque la garnison étoit sortie de la place, après quoi il répara en un moment tout l'ouvrage que les ennemis avoient renversé. Henri IV. 1594.

Sur ces entrefaites arriverent au camp du Roi des troupes de Brie, sous la conduite du Sieur de Biel. Aussi-tôt de Givry, Gouverneur de cette Province, ne pouvant rester oisif, laissa le commandement des Chevaux-légers, & se rendit au siége à la tête de ce secours. Il avoit passé la nuit dans la tranchée avec beaucoup d'autres, & le lendemain au point du jour il se divertissoit à écouter la tête découverte les quolibets & les injures que les corps-de-gardes des deux partis se disoient tour-à-tour, lorsqu'il reçut un coup d'arquebuse dans la tête, qui le tua. Sa mort affligea toute l'armée, & le Roi sur-tout, qui voyoit périr à la fleur de l'âge un jeune-homme d'une famille illustre, bienfait, plein d'esprit, qui entendoit parfaitement le Grec, le Latin & beaucoup d'autres langues, sçavant dans les Mathématiques, doüé de toutes les vertus & de tous les talens qui font les grands Capitaines, prudent, industrieux, en un mot qui marchoit à grands pas aux plus glorieux emplois du Royaume. Les François, les Italiens, les Espagnols, les Allemans, qui l'ont vû dans ces guerres, avouëront sans peine que l'éloge que je lui donne est exactement vrai, qu'il étoit dû aux services qu'il a rendus au Roi & à la Nation, & que je pouvois d'autant moins m'en dispenser, qu'il étoit mon allié très-proche, & que je lui avois en particulier de grandes obligations. Mort de Givry.

Cependant l'armée du Roi commençoit à s'ennuyer de la longueur du siége, les vivres y manquoient, & on ne retenoit les troupes qu'en leur faisant espérer qu'il en arriveroit de jour en jour; une partie même du canon avoit été démonté par celui de la ville. Enfin les batteries ayant été rétablies, elles commencerent à foudroyer les murs de la place, & le 9. de Juillet il se trouva une bréche considerable; mais derriere la muraille paroissoit un rempart escarpé & difficile à monter. Cependant on vint dire au Roi, que les mines étoient en état de jouer. Sur quoi ce Prince commanda le Duc de Bouillon & le Maréchal de Biron, chacun à la tête de trois cens Cuirassiers, pour commencer l'attaque, le premier à la gauche, & le second à la droite. En même tems Saint-Ravy, placé entre eux deux avec son regiment & quelques Cuirassiers, eut ordre de marcher à la bréche, où il fit très-bien son devoir; à la fin cependant il fut forcé de reculer, mais il se maintint sur la bréche jusqu'à ce que les mines fissent leur effet. Attaques vigoureuses données à la ville.

Rrr 3 Celle

HENRI IV. 1594. Celle de Montmartin joua la première à l'entrée de la nuit. Auſſi-tôt Roger de Bellegarde Grand-Ecuyer, Grillon Meſtre de camp du regiment des Gardes, le Comte de Thorigny, & Montigny monterent à l'aſſaut; mais comme le rempart étoit eſcarpé, la garniſon les repouſſa aiſément à coup de pierres, & à force de feux d'artifice qu'elle faiſoit pleuvoir ſur eux de toutes parts. La mine de Biron joua enſuite, & renverſa une tour avec une partie de la muraille: mais le rempart qui ſe trouva derriere étant fort haut & en bon état, Balagny, qui attaqua de ce côté-là avec le regiment de Navarre & quelques Cuiraſſiers, fut auſſi repouſſé. La mine de S. Luc fut inutile, parce qu'en creuſant on trouva des ſources, qui empêcherent qu'on n'y pût mettre le feu. Une pluye violente qui ſurvint ſur ces entrefaites ſépara les combattans. Ce premier aſſaut n'ayant pas réuſſi, on travailla à miner le rempart, on fit venir de nouveau canon, & on recommença à battre la place. Cependant les déſertions étoient fréquentes dans l'armée, ce qui chagrinoit extrêmement le Roi, quoiqu'il n'en témoignât pourtant rien. Enfin le 20. de Juillet tout étoit préparé pour un nouvel aſſaut, lorſque Lignerac, dont le fils avoit un regiment d'Infanterie dans l'armée du Roi, ſortit de la ville pour parlementer. Ainſi on convint, que ſi dans douze jours le Duc de Mayenne, qui étoit dans l'Iſle de France, & qui venoit tous les jours de la Fere à Soiſſons, n'obligeoit le Roi à lever le ſiége, ou ne faiſoit entrer au moins ſix cens hommes dans Laon, la ville ſe rendroit, & que le Comte de Sommerive (1) & les autres Officiers du parti de la Ligue en ſortiroient avec leurs armes & leurs effets.

En conſequence le Roi donna ordre à Henri de Bourbon Duc de Montpenſier, Gouverneur de Normandie, & à André de Villars-Brancas, ſon Lieutenant, d'aller ſe poſter devant la Fere avec les nouvelles troupes qu'ils avoient amenées, pour empêcher les ſecours qui pourroient venir de ce côté-là. Mais on ne vit paroître dans le tems marqué, ni le Duc, ni perſonne de ſa part. Ainſi la ville ſe rendit au commencement du mois d'Août. Le Maréchal de Biron eſcorta la garniſon juſqu'à Soiſſons, comme on en étoit convenu. Enſuite le Roi donna le gouvernement de Laon à Claude de l'Iſle-Marivaux, & y mit une bonne garniſon.

Reddition de Laon.

Réduction de Château-Thierry & d'Amiens à l'obéiſſance du Roi.

Pendant que ce Prince étoit occupé au ſiége de cette ville, Saint-Chamant Sieur du Péché, qui tenoit Château-Thierry pour la Ligue, fit ſon accommodement. En conſequence le Roi donna un Edit, daté du mois de Juillet, & enregiſtré au Parlement le 2. de Septembre, par lequel S. M. lui accordoit une amniſtie générale du paſſé, avec le gouvernement de cette place, & remettoit à ſa conſideration au Clergé de cette ville & de ſon territoire, ce qu'il devoit de reſte pour les décimes, & aux peuples le reſte des tailles des années précedentes. On y rétablit les Magiſtrats qui y étoient avant la derniere guerre, on leur rendit leur juriſdiction, & l'on confirma les privileges, les immunités, & les anciens droits de ce ſiége.

Peu

(1) Fils du Duc de Mayenne.

Peu de tems après, le Roi eut avis qu'il y avoit quelque émotion à Amiens, & que s'il paroissoit dans le voisinage, les plus considerables bourgeois prendroient les armes & chasseroient le Duc d'Aumale & tous ceux de sa faction. Sur cette nouvelle ce Prince envoya de ce côté-là Charles d'Humieres & la Boissiere avec deux cens chevaux, auxquels ils joignirent ce qu'ils purent tirer de troupes des garnisons d'alentour. Ils entrerent dans le fauxbourg, & l'entreprise alloit réüssir, lorsque le Duc de Mayenne accourut, suivi de 30. hommes seulement, & rassura son parti par sa présence: après quoi il compta avoir assez pourvû à la sûreté de la ville pour la suite, en obligeant la bourgeoisie à lui prêter serment, & à jurer de demeurer attachés à l'Union. Cependant d'Humieres, sur l'avis des partisans du Roi, s'étoit éloigné, de peur que le voisinage de ses troupes n'augmentât le tumulte: mais il comptoit beaucoup sur les bonnes dispositions de ceux qui l'avoient fait venir; & il ne douta pas qu'ils ne se declarassent dès que le Duc de Mayenne se seroit retiré. Il ne se trompa pas. En effet, aussi-tôt après le départ du Duc ils prirent les armes, & après quelque combat, ils chasserent le Duc d'Aumale, & ouvrirent les portes aux troupes du Roi, sans prendre aucune précaution pour leur sûreté. Le Roi leur sçut gré de cette confiance: aussi dès qu'il fût à Paris, il donna en leur faveur un Edit, par lequel, après la clause ordinaire de maintenir la Religion Catholique, Apostolique & Romaine dans cette ville, & de n'y en point souffrir d'autre, ce Prince accordoit une amnistie générale, laissoit aux Ecclésiastiques qui n'avoient point de bénéfices consistoriaux, à la Noblesse & aux autres, les bénéfices, charges & emplois qu'ils avoient obtenus du Duc de Mayenne, à condition qu'ils prendroient de nouvelles provisions de S. M.; rétablissoit tous les habitans dans la joüissance de leurs biens; laissoit au Maire & aux Echevins le gouvernement civil & militaire; confirmoit leurs privileges, franchises & immunités; les déchargeoit, comme il avoit fait ceux d'Abbeville, des droits de gabelle & des tailles qu'on avoit commencé à exiger d'eux depuis cette guerre; leur rendoit leur jurisdiction ordinaire, & le bureau des finances, qui avoit été transporté ailleurs pendant ces troubles; & défendoit en outre de faire à l'avenir aucune récherche au sujet des deniers Royaux qui avoient été enlevés & employés aux fraix de la guerre. L'Edit étoit daté du mois de Septembre, & fut enregistré au Parlement le 10. d'Octobre.

HENRI IV. 1594.

Bonté du Roi envers ceux d'Amiens.

Après la prise de Laon, le Roi fit un voyage à Cambrai, à la priere de Balagny, qui lui avoit amené des troupes pour ce siége. Sa Majesté s'y rendit avec sa Cour & une partie de son armée, pour ratifier le traité qu'il avoit fait avec ce Seigneur, & pour affermir les habitans dans la fidélité qu'ils avoient promise, tant au Roi qu'à Balagny. Dès l'année précedente le Roi, étant à Dieppe, avoit fait un traité le 29. de Novembre avec Renée d'Amboise femme de Balagny, par lequel il promettoit de prendre sous sa protection Balagny, sa femme & leurs enfans, de les maintenir dans la ville, dans la citadelle & dans tout le territoire de Cambrai, dans le Duché & dans le Comté, avec tout le pouvoir, toute l'autorité, tous les domaines, les titres & le rang dont ils étoient actuellement en possession, ou qui pouvoient

Traité passé entre le Roi & Balagny.

HENRI IV. 1594. voient leur être accordés dans la suite par le peuple ou par les Etats de la ville ou de la Province; outre cela, de défendre envers & contre tous, les privileges, les franchises & les immunités de la ville & du territoire de Cambrai, & de fournir tous les ans, en quatre payemens différens, soixante & dix mille écus, pour entretenir la garnison de la ville & de la citadelle. Que si on faisoit la guerre à Balagny, à sa femme ou à ses enfans, le Roi s'engageoit à envoyer une armée à leur secours, comme s'ils étoient ses sujets naturels; à défendre par ses Ambassadeurs à Rome, à Vienne, & dans quelque Cour que ce fût, le nouveau Prince, sa femme & ses enfans, aussi-bien que les intérets de la ville de Cambrai & des Etats du Cambresis, & à jurer l'observation de ce traité, tant pour lui que pour ses successeurs. Il fut arreté de plus: Que les habitans de Cambrai joüiroient en France de tous les droits dont les naturels du païs sont en possession, sans aucune distinction: Qu'ils pourroient y posseder des biens, & y jouir de tous les avantages & de tous les privileges accordés aux François, sans etre obligés pour cela de payer aucun droit au Roi: Que ce Prince ne pourroit faire aucun traité, ni avec l'Espagne, ni avec quelqu'autre Puissance que ce fût, qui donnât atteinte à celui-ci: Que pendant tout le tems que dureroit cette guerre, dans laquelle Balagny & la ville de Cambrai avoient embrassé le parti du Roi, les habitans de Cambrai pourroient tirer de France tous les ans mille muids de froment, mesure de Paris, & quatre mille piéces de vin, sans payer aucun droit, ni nouveau ni ancien: Que les toiles de batiste qui se fabriquent dans cette ville, & qui sont très-fines, aussi-bien que les autres marchandises du païs, seroient exemptes de payer aucun droit, jusqu'à la concurrence de dix mille écus par an: Que le Roi accorderoit à Balagny & à ses partisans une amnistie générale pour tout ce qui s'étoit passé, soit durant le cours de la guerre, ou en tems de paix, tant au sujet des impôts qu'ils avoient levés, que des deniers Royaux qu'ils s'étoient appropriés, & des terres dont ils s'étoient emparés. Que Balagny garderoit à titre de Lieutenant de Roi les châteaux de Marle, de Beaurevoir, de Bohin & de Ribemont, qui étoient du patrimoine de Sa Majesté, & dont il s'étoit saisi durant ces guerres, à condition que les garnisons y seroient mises par S. M. & entretenuës aux dépens des Provinces voisines; Que pour indemniser Balagny des fraix qu'il avoit faits, soit à la défense de la ville de Cambrai, soit à construire de nouvelles fortifications, le tout estimé à cinq cens mille livres, Sa Majesté lui assureroit vingt mille livres de rente en terres de son domaine: Que Balagny & sa femme seroient rétablis dans tous les biens qui leur apartenoient en France, dont ils avoient été dépouillés, & que les sentences renduës contre eux seroient annullées, sans que la préscription ni la peremtion pussent étre censées avoit couru contre eux pendant le tems des dernieres guerres: Qu'il seroit permis à Balagny de traiter avec les Etats des Païs-bas, soit pour prolonger la tréve avec eux, soit pour prendre de nouveaux engagemens, sans que pour cela il pût étre censé avoir contrevenu au présent traité: Que si les Etats refusoient de continuer la tréve, le Roi en ce cas seroit obligé de fournir pour la défense de la ville de Cambrai & de son territoire, les secours auxquels il s'étoit engagé.

engagé. Balagny de son côté, & les Etats du Cambresis, promettoient au Roi & à ses successeurs, de les reconnoître pour leurs protecteurs, de leur prêter serment en cette qualité envers & contre tous, & de s'unir à la Couronne de France par des liens si étroits, qu'ils n'en pussent jamais être separés. On s'engagea de part & d'autre à fournir une ratification en forme du traité, à l'approuver par-tout où il seroit besoin, & à le faire enregistrer dans les actes publics. On convint ensuite, qu'en attendant l'exécution de tout ce qui avoit été arrêté, Sa Majesté feroit toucher dix mille écus à Balagny, qui venoit d'être fait Maréchal de France, moyennant quoi il fourniroit au Roi deux mille hommes de pied & cinq cens chevaux. Ce traité fut approuvé par Balagny; & le Roi de retour à S. Germain en Laye, le ratifia au mois d'Avril suivant par des Lettres scellées du grand sceau, & addressées au Parlement, à la Chambre des Comptes, & aux autres Cours: en même tems, par d'autres Lettres patentes, Sa Majesté declara, qu'elle prenoit sous sa protection Balagny, sa femme, ses enfans, la ville de Cambrai & tout le Cambresis, & promit d'y maintenir la Religion Catholique, Apostolique & Romaine.

HENRI IV. 1594.

Ratification de ce traité.

En consequence, tandis que ce Prince étoit encore devant Laon, & avant que Balagny se fût rendu au siége avec les secours qu'il avoit promis, Sa Majesté avoit donné pouvoir au Maréchal Duc de Retz, par des Lettres patentes du 17. de Juillet, de passer à Cambrai, d'y ratifier en son nom, le traité fait entre S. M. d'une part, & Balagny avec les habitans de Cambrai de l'autre, & de recevoir ensuite le serment que Balagny & ces habitans devoient prêter au Roi. Le jour même de cette cérémonie, qui se passa dans la cathédrale, Balagny & sa femme, qui brûloit d'une ambition sans bornes, avoient assemblé le Doyen, le Chapitre, le Prevôt, les Echevins, les Magistrats, les Conseillers de ville, & les quatre Commissaires des armes. Là, après avoir exageré avec beaucoup de flaterie les grands services que Balagny & sa femme avoient rendus à la ville de Cambrai, après avoir fait de grands éloges de sa valeur, de sa prudence & de sa justice; tous l'avoient reconnu pour Prince souverain, Seigneur & Administrateur temporel de la citadelle, de la ville & du Duché de Cambrai, du territoire & du Comté de Cambresis; transportant sur sa tête, & sur celles de sa femme & de son fils aîné conjointement, à l'exclusion de tous autres, tous les droits de souveraineté dont eux-mêmes avoient joüi jusqu'à présent; & declarant, qu'au cas qu'il mourût sans laisser d'enfant mâle, le même droit retourneroit à celle de leurs filles nées de légitime mariage, qui seroit nommée par eux conjointement, ou par le survivant des deux, sauf le droit de protection, qui apartiendroit toûjours au Roi, comme on en étoit convenu. Les droits transportés au nouveau Prince étoient exprimés en détail par le même acte, comme d'instituer & de destituer les Magistrats, de tenir les assises, de recevoir la foi & hommage des vassaux, de battre monnoye, de faire de nouveaux reglemens & des Edits pour le bien public, de donner la grace à des criminels condamnés à mort, & autres semblables. Ce fut pour cela que, lorsque le Maréchal de

Henri IV. 1594. Retz reçut le serment de fidélité de Balagny, il lui donna tous ces titres, en vertu de l'article du traité qui portoit, que le Roi le prênoit sous sa protection, & lui laissoit tous les titres dont il jouissoit déja, ou qui pourroient lui être donnés dans la suite par le peuple & par les Etats, tant de la ville de Cambrai que du Cambresis. Dans le voyage que le Roi fit à Cambrai, ce Prince expédia de nouvelles Lettres patentes, en date du 12. d'Août, par lesquelles il ratifioit tous les actes précedens, le traité passé à Dieppe, les Lettres patentes données à S Germain en conséquence, tout ce qui avoit été fait par le Maréchal de Retz, l'acte par lequel les Etats de la ville & de la Province transportoient à Balagny & à sa femme la Principauté de Cambrai; & à l'égard de l'acte contenant les sermens prêtés réciproquement, tant par le Maréchal de Retz au nom du Roi, que par Balagny, Sa Majesté ordonna qu'il fût publié & enregistré au Parlement de Paris, à la Chambre des Comptes, & par-tout où besoin seroit. Cette publication se fit au Parlement le 14. de Janvier suivant, avec la clause ordinaire, que tous ceux qui avoient eu part au parricide commis en la personne du feu Roi, n'étoient point censés compris dans la grace accordée à Balagny & à ceux qui l'avoient suivi dans cette guerre.

Réception que Balagny fait au Roi à Cambrai. Pendant le séjour que le Roi fit à Cambrai, ce ne furent que festins, que tournois & courses de bague, que bals, mascarades, & autres fêtes de cette nature; le nouveau Prince n'oublioit rien pour se rendre agréable à un hôte si grand & si puissant, & pour se montrer digne par ces folles magnificences, des titres fastueux qu'on venoit de lui accorder; mais il étoit d'ailleurs d'une fierté insupportable à ses propres domestiques, & il avoit des hauteurs qui le faisoient haïr de ses nouveaux sujets, & le rendoient odieux à nos Courtisans. (1) Aussi les plus éclairés de la suite du Roi, prévirent-ils dès-lors que cette ambition démésurée du mari & de la femme causeroit bien-tôt leur ruine, & deviendroit même très-préjudiciable au Royaume: Que les habitans de Cambrai, qui avoient jusqu'alors trouvé du côté de la France un secours prompt & efficace, voyant qu'au lieu de leur donner un protecteur, on les avoit mis sous le joug d'un maître intraitable, ne souffriroient pas long-tems sa tyrannie: Que les Espagnols, pour qui une place aussi forte que Cambrai seroit toûjours un rempart invincible, tant qu'elle seroit sous la protection du Roi, comprendroient d'un autre côté, qu'il ne seroit pas difficile d'engager ses habitans à secoüer le joug tyrannique d'un homme aussi cruel que Balagny, & d'une femme aussi ambitieuse que la sienne, & qu'ils ne manqueroient pas de profiter d'une si belle occasion. C'est ainsi que pensoit dès-lors le Marquis de Pisany, qui avoit accompagné le Roi pendant cette campagne, & qui joignoit à une bravoure héroï-

(1) En effet, il n'y avoit presque point de Seigneur, qui ne fût indigné de voir, que la fortune eût pris plaisir à élever à un si haut rang un homme nouveau, à qui il n'étoit pas même permis de constater son état par sa naissance. Aussi les plus &c. *MSS du Roi & de Mrs. de Sainte-Marthe, Dupuy & Rigault.*

héroïque, une prudence consommée. Ce grand homme ne pouvoit s'empêcher de condamner hautement la fierté & l'orgueil de Balagny (1); & il prédit plus d'une fois, en soupirant, les maux qu'il causeroit dans peu au Royaume; déplorant cependant le malheur du Roi, qui devenu, pour ainsi dire, le joüet des désordres que la licence des guerres civiles avoit partout introduits, se voyoit réduit, par la situation même de ses affaires, à ne pouvoir refuser à des scélérats, tout ce qu'ils demandoient; & repétant souvent, que c'étoit une chose indigne du nom François & de la gloire de nos Rois, si vantée parmi les autres Nations étrangeres, d'établir des tyrans sur la tête des peuples qui imploroient leur protection; eux qui s'étoient toûjours fait une maxime capitale de briser les chaînes des malheureux, & de les remettre en liberté.

Réduction de Beauvais,

De Cambrai, le Roi se rendit à Amiens, où les habitans de Beauvais firent leur accommodement. En consequence Sa Majesté, par une Declaration datée du 22. d'Août, & enregistrée au Parlement le 2. de Septembre, leur accorda entr'autres choses une amnistie générale, pour tous les outrages que les séditieux, & en particulier le Chapitre, avoient faits à Nicolas Fumée leur Evêque, un des plus dignes Prélats de son tems, à condition que ses héritiers pourroient retirer ce qui restoit de ses meubles, des mains de ceux qui les avoient en leur possession, en leur rendant le prix qu'ils en avoient payé.

Et de S. Malo.

Le mois suivant S. Malo se soûmit aussi à l'obéïssance du Roi. Cette ville fameuse par son commerce, & située sur la côte de Bretagne, s'étoit révoltée dès le commencement de la guerre. Les habitans s'étoient rendus maîtres du château, & avoient tué Honorat de Beuil Sieur de Fontaine, leur Gouverneur. Ce meurtre fut marqué expressément dans les lettres de grace qui leur furent expédiées; & on satisfit d'ailleurs Roger de Bellegarde, qui avoit épousé Anne de Beuil, fille & héritiere du Sieur de Fontaine. Le Roi confirma tous les privileges qui avoient été accordés à la ville de S. Malo par les Ducs de Bretagne; confia la garde de la ville aux habitans, & leur permit de fondre du canon pour la défense de leur château, aussi-bien que de la tour de Solidor & pour armer leurs vaisseaux. On nomma un Prieur & deux Consuls, pour rendre la justice aux Marchands; & on leur accorda une amnistie générale du passé. L'Edit en fut expédié à Paris, & enregistré au Parlement de Rennes le 5. de Décembre avec la clause ordinaire, qui excepte de l'amnistie ceux qui auroient eu part au meurtre du feu Roi, ou qui auroient attenté à la vie du Roi regnant.

Dans ce même mois, Henri de la Tour Duc de Bouillon, fait depuis peu Maréchal de France, & André de Brancas Seigneur de Villars, nommé à la charge d'Amiral, prêterent serment au Parlement, avec les cérémonies ordinaires.

Propositions du Duc de

Cependant le Duc de Mayenne, qui se croyoit en quelque sorte réconcilié avec les Espagnols, par le succès de la derniere expédition, étoit retourné

(1) Tandis que d'un autre côté, il étoit obligé de rire de la vanité ridicule de cet homme, qui d'un air grave, qui ne lui convenoit nullement, sembloit apprendre à faire le Prince; & il prédit &c. *MSS. du Roi, & de Mrs. de Sainte-Marthe, Dupuy & Rigault.*

Henri IV. 1594. Mayenne à l'Archiduc.

tourné à Bruxelles au mois d'Août, pour s'aboucher avec l'Archiduc, & prendre, de concert avec lui & les Ministres de la Cour d'Espagne, des mesures sur leurs intérêts communs, & sur les moyens de continuer la guerre. Ce fut-là qu'il proposa que le Roi d'Espagne fût declaré protecteur de la Religion & des Catholiques en France, sous l'autorité du Pape, & avec l'agrément de Son Altesse, jusqu'à ce qu'on eût créé un Roi du consentement du Pape, de Sa Majesté Catholique & de la Ligue: Que cependant S. M. C. fournît au parti les secours qu'elle avoit promis, & même de plus grands, au cas qu'ils fussent nécessaires: Que les Espagnols de leur côté, gardassent certaines villes & forteresses, dont on conviendroit, pour leur tenir lieu d'indemnité des fraix qu'ils feroient pour la continuation de cette guerre, à condition pourtant de les remettre au Roi élû, en leur donnant caution pour le payement des sommes qui leur seroient dûës: Que le Duc de Mayenne conservât le titre de Lieutenant général du Royaume jusqu'à l'élection d'un nouveau Roi; & que cependant Philippe s'engageât à le protéger & à le maintenir dans cette dignité: Que jusques-là le Duc eût droit de nommer des Gouverneurs François & Catholiques dans les villes, places & châteaux qui seroient pris par les troupes de la Ligue: Que les garnisons qu'il y mettroit, prêtassent serment de fidélité à la France, & au Duc, en qualité de Lieutenant général du Royaume, sous la protection de Sa Majesté Catholique: Que le Roi d'Espagne levât une armée de seize mille hommes de pied & de trois mille chevaux, & qu'il en donnât le commandement au Duc, à qui il seroit permis d'y joindre deux mille hommes de pied & cinq cens chevaux François, entretenus aux dépens de Sa Majesté Catholique: Que pour plus grande sûreté, en cas qu'il arrivât quelque accident, Sa Majesté Catholique fournît au Duc 4000. hommes de pied & 500. chevaux, qu'elle entretiendroit à ses dépens, pour reprendre les places de Bourgogne dont les ennemis s'étoient emparés, & pour s'assûrer de cette Province: Que le Duc y commandât en qualité de Gouverneur, sous les ordres du Roi qui seroit élû: Que dès que la Bourgogne seroit soûmise, il remît Soissons entre les mains des Espagnols, à condition qu'avant la reduction de cette Province, on ne lui feroit aucune instance au sujet de cette ville: Qu'au cas qu'on ne pût, ni créer un Roi, ni soûmettre la Bourgogne, & que par consequent il ne fût pas possible de mettre le Duc en possession de ce Gouvernement, Sa Majesté Catholique s'obligeât d'aliéner en sa faveur, ou en faveur de ses enfans, quelques terres hors du Royaume, jusqu'à la concurrence de cent mille écus de rente, avec des titres honorables, sans que pour aucun traité qu'elle pût faire avec le Roi de Navarre, elle pût se regarder comme dégagée de sa promesse, sauf à elle de retenir, par droit de compensation, les biens qui apartiendroient au Duc dans le Royaume: Que le Roi Catholique fît solliciter par ses Ambassadeurs, les Princes, les Etats, les villes & les Communautés du Royaume, de s'engager à poursuivre de concert avec lui une guerre si légitime: Qu'aux dix mille écus que le Duc recevoit par mois de la Cour d'Espagne, Sa Majesté Catholique y en ajoûtât dix mille autres, afin de mettre le Duc en état de s'entretenir, lui & ses enfans, avec la dignité qu'il convenoit: Que le Roi Catholique s'en-

s'engageât à faire acquitter par le Roi futur toutes les dettes que le Duc ou ses enfans auroient contractées, soit pour fournir aux frais de la guerre, ou pour quelque autre raison que ce fût: Que dès qu'on seroit convenu de ces articles, Sa Majesté Catholique lui fit toucher comptant cent mille écus, pour payer ses créanciers, & pareille somme aussi-tôt qu'elle auroit ratifié le traité: Que l'on convoquât incessamment une Assemblée, où de part & d'autre on pût pourvoir sagement aux difficultés qui arrêteroient le progrès de la cause commune: Que tout ce qui auroit été reglé, ne fût censé l'être, qu'autant que le Pape l'approuveroit: Qu'enfin si l'on ne pouvoit convenir sur tous ces points, l'affaire fût renvoyée à une Assemblée plus nombreuse, & telle que le Duc pût se croire obligé de s'en tenir à son jugement. Le Duc ajoûta, que si on refusoit d'accepter ces propositions, qui n'avoient d'autre motif que le bien de la Religion Catholique, qu'il défendroit jusqu'au dernier soupir, & le service du Roi d'Espagne, pour lequel il vouloit vivre & mourir; il protestoit qu'on ne pourroit lui rien imputer, & que dès-lors il se croiroit libre de prendre son parti, puisqu'après tous les services qu'il avoit rendus, & le zèle qu'il avoit témoigné jusqu'alors, les principaux intéressés dans cette affaire marqueroient par-là avoir pour lui si peu d'égards.

A ces propositions du Duc, l'Archiduc répondit: Que Sa Majesté Catholique étoit résoluë de continuer la guerre, & de fournir les troupes & l'argent qu'elle avoit promis: Que comme Chef souverain de la Ligue, le Roi Catholique prétendoit qu'on agît sous ses ordres en Poitou, en Bretagne, & par-tout où il seroit jugé nécessaire: Qu'il trouvoit bon que le Duc gardât les mêmes titres, & la dignité dont il avoit joüi jusqu'alors; mais que, pour pouvoir s'assurer qu'il ne s'accommoderoit point dans la suite avec le Prince de Bearn, Sa Majesté Catholique vouloit, avant toutes choses, qu'on lui remît Soissons: Que le Duc éloignât d'auprès de lui tous ceux qui étoient suspects à l'Espagne, & qu'il trouvât bon qu'on lui donnât un autre Conseil, dont le zèle pour la Ligue ne fût pas douteux: Que s'il vouloit accepter ces conditions, Sa Majesté Catholique feroit payer dix mille écus par mois, pour l'entretien de deux mille hommes d'Infanterie Françoise & de cinq cens chevaux, dès qu'il les auroit amenés à l'armée du Roi; ce qui continueroit, tant que ces troupes y demeureroient: Que s'il aimoit mieux faire la guerre en Bourgogne, l'Espagne entretiendroit de même à son service mille Lansquenets, & trois cens Reîtres: Que s'il avoit besoin de plus grandes forces, ou qu'il se vît attaqué par un plus puissant ennemi, l'Archiduc marcheroit lui-même à son secours avec l'armée Espagnole: Que si l'Espagne entroit en traité avec le Prince de Bearn, quoiqu'il parût non seulement inutile, mais même ridicule, de prendre des précautions pour un cas si chimérique, le Duc pouvoit s'assurer, qu'on auroit toute l'attention possible à sa dignité à sa sûreté & à ses avantages.

Réponse de l'Archiduc.

Le Duc ayant repliqué, qu'il ne pouvoit pas accepter ces conditions, ni livrer Soissons aux Espagnols; l'affaire fut renvoyée à une Assemblée plus nombreuse; & en attendant, il fut résolu qu'on instruiroit Sa Majesté Catho-

Avis donné par l'Archiduc.

HENRI IV. 1594. Roi d'Espagne.

tholique de ce qui s'étoit passé. En effet l'Archiduc, le Duc de Feria, D. Diégue d'Ibarra & Taxis, qui avoient assisté à la conférence, écrivirent a ce Prince le 6. de Septembre, & lui firent entendre qu'on ne pouvoit gueres compter sur le Duc de Mayenne, qui paroissoit fort irrésolu dans ses projets & dans les conditions qu'il proposoit: Qu'ils sçavoient à n'en pouvoir douter, qu'il avoit commencé à traiter avec le Prince de Bearn, par l'entremise du Président Jeannin & de quelques autres personnes: Que cependant il étoit important pour leur honneur & pour leur réputation, qu'on ignorât qu'il y eût de la division entr'eux & un homme de cette considération, parce qu'il étoit fort à craindre, si le Duc abandonnoit la Ligue, que son exemple n'en entraînât beaucoup d'autres, & que les villes, qui étoient ennuyées de la guerre, ne songeassent de même à faire leur paix les unes après les autres: Que le Duc de Guise paroissoit déja fort ébranlé: Que pour s'en assurer, ils lui avoient envoyé Antoine de Frias, & que ce Seigneur lui avoit avoüé ingénûment, qu'il y avoit eu quelques propositions de faites entre le Prince de Bearn & lui, par l'entremise de sa mere & de la Duchesse de Montpensier sa tante: Qu'il avoit ajoûté, qu'il y étoit forcé, parce qu'il ne se trouvoit pas en état de faire tête à ce Prince; que si cependant Sa Majesté Catholique lui envoyoit promptement du secours, il aimeroit mieux être sous sa protection, que de se soûmettre au Prince de Bearn, & qu'il feroit entrer dans Rheims jusqu'à sept cens Espagnols.

Accommodement du Duc de Guise.

Ce qu'ils disoient du Duc de Guise, étoit très-réel: en effet, peu de tems après, il fit son accommodement avec le Roi, pour lui, pour ses freres, & pour Claude de Guise Abbé de Clugny. Ce fut Maximilien de Bethune Marquis de Rosny & Jaques-Auguste de Thou, qui reglerent cet accord: L'Edit en fut expédié à S. Germain en Laye, & enregistré au Parlement le 29. de Novembre. Par cet acte le Roi declaroit, qu'il rendoit ses bonnes graces au Duc & à ses freres, en faveur de l'honneur qu'ils avoient de lui apartenir, & accordoit une amnistie générale de tout le passé, tant à eux, qu'à ceux qui avoient porté les armes à leur service dedans & dehors le Royaume, en Italie & en Espagne. Par ce traité, Rheims, Rocroi, S. Dizier, Guise, Joinville, Fîmes & Montcornet dans la forêt des Ardennes, retournerent à l'obéïssance du Roi, qui donna au Duc de Guise & à ses freres le gouvernement de toutes ces places. On promit au Duc, par un article secret, quatre cens mille écus, pour payer les dettes immenses que son pere avoit contractées mal à propos, pour brouiller l'Etat. Le Roi s'engagea outre cela de lui donner un des grands gouvernemens du Royaume, ce qui causa quelque bruit à la Cour. Le Duc demandoit la Champagne, dont son pere & son ayeul avoient été Gouverneurs. D'un autre côté le Duc de Nevers, qui en avoit été pourvû par le feu Roi, après la mort de Henri Duc de Guise, & qui en avoit obtenu la survivance pour son fils, ne vouloit point absolument s'en démettre; d'autant plus que les Guises en avoient dépouillé son frere & son beau-pere, qui avoient gouverné cette Province, où l'on se souvenoit encore de leur modération, de leur courage & de leur attachement au service

vice du Roi. Rour lever cette difficulté, le Roi, qui vouloit conserver au Duc de Nevers, à qui il avoit de grandes obligations, un bienfait qu'il tenoit de son prédecesseur, & contenter en même tems le Duc de Guise, lui donna la Provence, dont le Gouverneur, qui étoit le Duc d'Epernon, commençoit à lui être suspect.

HENRI IV. 1594.

Les Courtisans blâment les conditions accordées à ce Duc.

La plûpart des Courtisans, ceux sur-tout qui avoient le plus de crédit, blâmerent hautement cet expédient; ils prétendoient: Qu'on ne devoit pas rendre si puissant un jeune-homme plein de cœur (1), qui ne venoit que de se soûmettre, & qui ne pouvoit pas encore avoir perdu de vûë l'éclat de la couronne qu'il avoit formé le dessein de mettre sur sa tête, ou qui du moins lui avoit été offerte: Qu'il étoit dangereux de lui confier un gouvernement si voisin de l'Italie & de l'Espagne: que c'étoit par-là qu'avoit commencé la tempête qui avoit agité le Royaume: Que de toutes les Provinces, celle-là étoit la plus avantageuse pour brouiller l'Etat: Qu'enfin on devoit se souvenir, que les ancêtres du Duc de Guise avoient eu dessus des prétentions. Il est certain que le Chancelier de Chiverny parla très-fortement contre cette indulgence du Roi. Il dit: Que c'étoit un secret de la politique des Souverains, de ne donner jamais, à quelque Seigneur que ce soit, un gouvernement sur lequel il eût des droits: Qu'on sçavoit que les Princes Lorrains, descendus d'Ioland, femme de René d'Anjou Roi de Sicile, avoient toûjours prétendu que la Provence leur apartenoit: Que le Cardinal de Lorraine avoit pris le nom d'Anjou, il y avoit trente cinq ans: Que Charles Duc de Lorraine, Chef de la famille, prenoit encore aujourd'hui le titre de Comte de Provence: Que le feu Roi avoit fait en ce genre une faute toute pareille, & qui, comme l'expérience le faisoit voir, étoit bien funeste à l'Etat, en ôtant la Bretagne à Louis de Bourbon Duc de Montpensier, & à son petit-fils Henri Prince de Dombes, pour la donner à Emmanuel de Lorraine, dont il avoit épousé la sœur, & à qui il avoit fait donner en mariage Marie de Luxembourg, héritiere de la maison de Penthiévre, qui faisoit remonter ses prétentions sur le Duché de Bretagne, jusqu'au tems où les Comtes de Blois, dont elle descendoit, disputerent cette souveraineté à la maison de Montfort: Que comme il étoit alors à la tête du Conseil de Henri III. il avoit fait tous ses efforts, pour empêcher qu'on ne donnât le gouvernement de cette Province à un héritier de la maison de Penthiévre: Que toutes ses remontrances ayant été inutiles, il avoit obtenu du feu Roi un certificat des représentations qu'il avoit faites à cette occasion: Qu'il demandoit donc la même grace à S. M. dans la conjoncture présente; d'autant plus qu'étant revêtu de la première magistrature du Royaume, il craignoit qu'on ne pût un jour reprocher à lui & aux siens, d'avoir, par lâcheté ou par dissimulation, gardé le silence sur une affaire qui pouvoit avoir des suites si fâcheuses.

Le Roi...

Le Roi, qui avoit donné sa parole au Duc de Guise, & qui, absolument réso-

(1) Plein d'ambition. *MSS. du Roi, & de Mrs. de Sainte-Marthe, Dupuy & Rigault.*

HENRI IV. 1594. demeure ferme dans sa résolution.

résolu de tirer le Duc d'Epernon de ce païs-là, se soucioit peu, pour me servir de son expression, d'envoyer la peste dans cette Province, pourvû qu'il pût la guérir d'une autre peste, n'eut pas plus d'égard que son prédecesseur, aux remontrances du Chancelier. Il lui donna de même un acte, signé des quatre Secretaires d'Etat, de ce qu'il avoit dit dans le Conseil en cette occasion; & ce Magistrat, non content de cette assurance, lorsqu'il scella les provisions du Duc de Guise, écrivit de sa propre main au-dessous du sceau, que par un acte autentique, signé par les quatre Secretaires d'Etat, S. M. avoit reconnu que c'étoit contre son avis qu'elle avoit accordé ce gouvernement. On ne peut nier que les remontrances de la douairiere de Guise n'ayent beaucoup servi à cette réconciliation: mais il est certain d'ailleurs, que le Maréchal de la Châtre ne contribua pas peu à hâter cet accommodement. Comme le jeune Duc de Guise, qui connoissoit sa prudence, avoit en lui une confiance toute particuliere, pendant que ce Seigneur fut avec lui, & même depuis, il l'avertit souvent de se défier des Espagnols, qui ne cherchoient qu'à le tromper, & d'avoir plutôt recours à la bonté du Roi, sur laquelle il pouvoit compter, qu'à cette Nation fourbe, qui démentiroit tôt ou tard la vanité de ses promesses.

Confirmation de l'Edit de Poitiers en faveur des Protestans.

Dans ce même tems Sa Majesté renouvella l'Edit que son prédecesseur avoit donné à Poitiers, 17. ans auparavant, en faveur des Protestans. Il avoit été revoqué depuis jusqu'à deux fois par l'intrigue des Guises. Après la mort de Henri III. le Roi l'avoit renouvellé à Mante, & l'avoit fait enregistrer depuis trois ans au Parlement qui étoit alors à Tours; il le confirma encore de nouveau cette année, & voulut qu'il fût enregistré au Parlement établi dans Paris. Le Roi donna une Declaration à ce sujet, dont l'examen fut cependant remis à l'année suivante.

Voici ce qui donna occasion à cette Declaration. Depuis la mort de Henri de Bourbon Prince de Condé, Charlotte-Catherine de la Trimouille, sa veuve, étoit demeurée à S. Jean d'Angely, avec le jeune Prince de Condé son fils, alors âgé de six ans: de sorte que ce Prince, qui étoit le plus proche parent du Roi, étoit en quelque sorte au pouvoir des Protestans. Or on sçut que le Duc de Mayenne, qui songeoit dès-lors à s'accommoder, avoit chargé le Baron de Senesçai, d'engager le Pape à exiger du Roi, avant sa réconciliation à l'Eglise, de retirer le jeune Prince des mains des Reformés, & de le faire élever par telle personne que Sa Sainteté voudroit charger de cette éducation, de concert avec les Catholiques du Royaume. Ainsi le Roi, qui n'étoit pas d'humeur à souffrir que le Pape, ni aucun autre, lui imposât la loi là-dessus, résolut de prévenir la manœuvre des Ligueurs. Dans cette vûë il négocia avec les députés Protestans; il convint avec eux, qu'il renouvelleroit l'Edit dont je viens de parler, à condition qu'on lui mettroit entre les mains le jeune Prince de Condé.

Mort de François d'O.

Quelque tems auparavant François d'O, Gouverneur de Paris & de l'Isle de France, étoit mort à Paris d'une maladie que ses debauches lui avoient attirée: il n'avoit gueres alors plus de quarante ans: le dégoût des plaisirs

plaisirs lui fit envisager la mort avec beaucoup de tranquillité. Aussi avoit-il vécu comme un Apicius (1), n'oubliant rien pour satisfaire ses passions les plus infames. Il avoit été à la tête des finances sous Henri III, & il ne les avoit pas gouvernées avec beaucoup d'ordre. Depuis la mort de ce Prince, il les avoit encore plus mal administrées. On crut qu'il pilloit l'argent du public, pour satisfaire son avidité particuliere: mais il dissipa de très-grands biens qu'il avoit eu de ses peres, en bâtimens, au jeu, à sa table, qui étoit toûjours magnifique; & l'on fut tout étonné de voir, qu'il étoit enfin noyé de dettes, & réduit à faire banqueroute à ses créanciers. HENRI IV. 1594.

Pour reparer les bréches qu'il avoit faites à son patrimoine, peu de tems avant que de mourir, il conseilla au Roi, qui faisoit alors le siége de Laon, de donner un Edit, qui ordonnoit que dans toutes les rentes constituées, où l'on payoit un tiers au-dessus de huit pour cent, soit que l'intérêt fût considerable comme celui de l'argent qu'on place sur mer, soit qu'il fût léger, les débiteurs n'en payeroient que les deux tiers, à commencer depuis le mois de Janvier 1589., jusqu'à la fin de 1593., mais que les arrérages échus avant 1589., seroient payés en entier pendant les années 1595. & 1596., ce qui auroit lieu même dans les contrats d'échange, dans les rentes foncieres, & dans les douaires, à l'exception pourtant des pensions alimentaires des Religieuses, sur lesquelles il ne seroit fait aucun retranchement: Que si ces rentes étoient déja payées en entier pour ces cinq années, on rabattroit sur les années suivantes ce qui auroit été payé de trop. On ajoûta, comme pour se moquer du public, que ce reglement n'auroit point lieu pour les arrérages que le Roi devoit aux particuliers, à raison des rentes achetées tant à Rouen qu'à Paris; Sa Majesté promettant de les payer en entier, aussi-tôt qu'elle auroit remis l'ordre dans ses finances. Cet Edit fastueux, mais au fond utile au public, trouva de grandes oppositions au Parlement, où il fut lû le 14. de Juillet. Il passa pourtant, avec les clauses suivantes: Que si on avoit payé plus des deux tiers des intérêts de ces cinq années, on ne pourroit ni le repéter ni le rabattre sur les années suivantes: Que dans les deux années qui suivroient les cinq années de grace, on ne pourroit rembourser le principal, qu'en payant en entier, & sans aucune remise, tous les arrérages des années précedentes; & qu'au surplus ce reglement ne pourroit s'étendre au-delà des cinq années de la guerre. Edit en faveur des Débiteurs.

L'administration des finances, qui avoit été réünie dans la personne de M. d'O, fut partagée après sa mort entre plusieurs personnes, à la tête desquelles étoit le Duc de Nevers: mais cet arrangement ne dura gueres. Au bout d'un an Nicolas de Harlai de Sancy en eut la surintendance, & après lui Maximilien de Bethune Marquis de Rhony.

Tandis que le Roi étoit ainsi occupé à recevoir les soûmissions des villes & des Seigneurs qui rentroient dans son parti, le Maréchal d'Aumont, Gouver-

(1) Il y a eu trois Apicius, tous trois célèbres par leurs debauches, & par les dépenses énormes qu'ils faisoient pour leurs tables.

HENRI IV. 1594. Réduction de Laval à l'obéïssance du Roi.

Gouverneur de Bretagne, remit sous son obéïssance, Laval, une des plus riches villes du Maine. Il se servit pour cela de Maineuf Sieur d'Andigny, qui avoit été Gouverneur de cette place, tandis qu'elle tenoit pour le Roi; de Barbin, surnommé la Vauzelle, Procureur du Roi, & de quelques autres, tous zélés pour le service de Sa Majesté; & ils menagerent si bien les bourgeois, que la ville rentra dans son devoir, sans qu'on fît le moindre tort à aucun des habitans. Ils en furent redevables à la présence du Maréchal d'Aumont, qui contint les soldats, & les empêcha de faire aucun désordre. Dès qu'il eut reglé les affaires de cette ville, il retourna promptement à Rennes, pour se disposer à aller porter la guerre dans la basse-Bretagne.

Le Duc de Mercœur persiste dans le parti de la Ligue.

Le Duc de Mercœur, qui avant la conversion du Roi disoit hautement, comme tous les Ligueurs, qu'il n'avoit pris les armes que pour la défense de la Religion Catholique, & que dès qu'elle ne seroit plus en péril, on le trouveroit prêt à les mettre bas, changea de langage dès qu'il apprit que ce Prince étoit rentré dans le sein de l'Église. Alors il employa le ministere de ses Prédicateurs, pour rendre cette conversion douteuse. Ils publioient: Que ce retour simulé ne tendoit qu'à tromper les Catholiques: Que la Religion couroit plus de risque que lorsque le Roi étoit ouvertement Protestant: Qu'il ne faloit pas donner dans ce piége; & que ce seroit trahir la Religion, que de ne pas la défendre avec plus de vigueur que jamais. Cependant le Sieur de Lezonnet, Commandant de Concarneau, une des meilleures places maritimes de la Province, & Jean de Talouet, Gouverneur de Redon sur la Vilaine, allerent trouver le Duc, & lui représenterent: Qu'ils lui avoient entendu dire cent fois, qu'il ne faisoit la guerre que pour mettre la Religion à couvert: Que la conversion du Roi y avoit pourvû: Que Dieu avoit operé: Qu'il n'étoit donc plus question que de mettre les armes bas à des conditions raisonnables: Que le Roi, dont la bonté étoit connuë de tout le monde, ne le rebuteroit pas: Qu'à leur égard, ils détestoient la guerre civile, & que ce n'étoit que dans la derniere nécessité qu'ils s'y étoient engagés; mais que cette raison ne subsistant plus, ils ne croyoient pas devoir plus long-tems verser le sang de leurs concitoyens, de leurs amis, de leurs alliés & de leurs parens: Qu'ainsi ils le supplioient de traiter avec le Roi, pour tous ceux qui avoient suivi constamment son parti, lui declarant, que s'il refusoit de le faire, ils prendroient leurs mesures sans lui.

Le Duc, naturellement lent, & qui n'étoit pas alors disposé à entendre à un accommodement, les exhorta à ne rien précipiter dans une affaire de cette importance. Il leur remontra: Que comme il s'agissoit de la Religion, on ne devoit faire aucune démarche sans consulter le Pape, sous les auspices duquel ils avoient pris les armes: Que les véritables Catholiques ne devoient avoir aucun égard à la conversion du Roi, jusqu'à ce qu'elle eût été approuvée & ratifiée par le Pape & par le S. Siége: Qu'il leur étoit très-obligé de leur fidélité: Qu'il feroit toutes les attentions possibles à ce qu'ils demandoient de lui; & qu'il travailleroit à contenter des desirs si justes, lorsque le tems en feroit venu: Qu'il les prioit seulement de ne

pas

pas ternir, par une résolution précipitée, la gloire qu'ils avoient acquise par la conduite qu'ils avoient tenu jusqu'alors. Comme ils virent que le Duc persistoit dans le parti qu'il avoit pris, & qu'il ne cherchoit qu'à éluder leurs demandes par des délais affectés, ils se détacherent de lui. Lezonnet fut le premier qui abandonna la Ligue. Il envoya Querrolin, son petit-fils, à Laon, où étoit le Roi; & il fit son traité par l'entremise de Montmartin.

HENRI IV. 1594.

Cependant le Maréchal d'Aumont ayant été appellé par les habitans de Morlaix, partit de Rennes pour se rendre devant cette place. Déja le château de Toreau, bâti sur un rocher dans l'Isle qui est à l'opposite du port, avoit reçu garnison Royale: le Duc de Mercœur, qui craignit que la ville ne suivît cet exemple, y fit entrer un nombre considerable de troupes. Rozampou de la maison de Carnai, commandoit dans cette place; & il avoit ordre de se retirer dans le château, dès que la ville seroit attaquée. Quelque envie que le Maréchal d'Aumont eût d'en faire le siége, il arriva un accident qui l'obligea de le différer. Le Sieur de la Croix, Colonel d'Infanterie, qui avoit toûjours servi dans les troupes du Roi avec beaucoup de distinction, s'étoit saisi, à la faveur du désordre qui accompagne les guerres civiles, d'un poste voisin (1) de Guincamp, d'où il ravageoit tous les environs. Le Maréchal, indigné de ce procedé, le somma de quitter ce poste, & sur son refus il l'investit, Cependant quelques soldats de la Croix, qui étoient allés au fourage, ayant été pris par le Baron de Kermornan, & amenés au camp, le Maréchal somma une seconde fois la Croix de se rendre; & sur la réponse insolente qu'il en reçut, il fit pendre ses soldats à sa vûë, & lui fit dire, qu'il pouvoit s'attendre à un pareil traitement, s'il ne songeoit de bonne heure à se soûmettre. Cette menace l'effraya si fort, qu'il se rendit sur le champ, aux conditions les plus avantageuses qu'il put obtenir: & le Maréchal lui ayant pardonné, l'envoya au Roi avec son regiment.

Siége de Morlaix, par le Maréchal d'Aumont.

Réduction de quelques Officiers qui ravageoient le Païs.

On ne peut exprimer combien la Province se crut obligée de cet exploit au Maréchal. Au reste ce succès fut bien-tôt suivi d'un autre qui ne lui fit pas moins de plaisir. Dans les troupes du Sieur de Beaumanoir de Fontenelle, qui ravageoit tout le païs, servoit un certain Officier, nommé la Plante, qui, secondé d'une troupe de scelérats, s'étoit emparé d'un moulin du voisinage. Quelques soldats qu'il avoit arrêtés, & qu'il avoit relachés ensuite, ayant bien examiné les avenuës & la situation de son fort, & en ayant rendu compte à Kergomart, frere du Baron de Kermornan, il partit de Guincamp, qui en est à quatorze lieuës, à la tête de cinquante Dragons, attaqua le fort & le moulin, l'emporta d'emblée, & passa au fil de l'épée la plûpart des brigans qui habitoient cette caverne de voleurs: la Plante fût tué dans cette action; le reste se noya dans la riviere qui coule au pied de cet endroit.

Le Maréchal, délivré de ces deux embarras, marcha vers Morlaix, dont les habitans lui ouvrirent aussi-tôt les portes. A l'égard de Rozampou, il se

Les habitans de

(1) Nommé *Poulmonac*, Edit. Angl.

Henri IV. 1594. Morlaix ouvrent les portes de leur ville.

se sauva dans le château avec soixante Gentilshommes & cinq cens soldats. Aussi-tôt on se disposa à l'y attaquer. A cette nouvelle le Duc de Mercœur, qui appréhendoit pour cette place, alla trouver à Blavet D. Jean d'Aquila; ils rassemblerent en diligence toutes leurs forces, & se mirent en marche pour secourir les assiégés. Aquila conduisoit avec lui cinq mille Espagnols, tous gens de pied, & le Duc avoit avec lui toute son Infanterie Françoise, sa Cavalerie, & quatre piéces de canon. Ces troupes étoient fort supérieures à celles du Maréchal, qui n'avoit que sept cens Anglois, deux mille hommes d'Infanterie Françoise, & trois cens chevaux. Mais ayant été joint sur ces entrefaites par le Baron de Molac, Général de l'Infanterie, Officier très-brave, il tint Conseil de guerre; & sur les avis certains qu'il reçut de la marche des ennemis, il choisit lui-même son champ de bataille, où il posta avantageusement son artillerie.

Mésintelligence entre le Duc de Mercœur & les Espagnols.

L'armée du Duc de Mercœur étoit venuë camper proche d'une Abbaye, qui est à une lieuë & demi de Morlaix. Là on delibéra si l'on risqueroit une bataille; & les avis s'étant trouvés partagés, les défiances se reveillerent entre les deux Généraux, à cause des prétentions différentes que le Duc & les Espagnols avoient réciproquement sur la Province. Le Duc tiroit son droit de Charles d'Estampes, grand-oncle de sa femme, qui descendoit sans contredit de Charles de Blois, qui perdit la bataille contre le Comte de Montfort; & Elisabeth, mere de l'Infante, prétendoit descendre de ce Comte même. Telle étoit l'origine de leurs jalousies, & de la division qui regnoit ordinairement dans les Conseils. Cependant, tandis qu'ils perdoient le tems à disputer, l'armée du Roi, où tout le monde étoit d'accord, se disposoit à loisir au combat. Le Maréchal avoit avec lui le Marquis de Coetquen, le Sieur de Cotenisen, Kergomart, Liscouet, la Bouteillerie, chacun avec leur compagnie de Cavalerie très-bien équipée. L'Infanterie étoit composée du regiment des Gardes, commandé par Molac, & des regimens d'Antoine Dupré, du Chevalier de Potonville, des Sieurs de la Troche, de Courboson, de la Tremblaye, & de Romegou; outre cela il y vint de Guincamp cent cinquante Dragons, commandés par les Capitaines la Martiniere, & Vieux-marché.

Arrivée de nouvelles troupes auxiliaires d'Angleterre.

Sur ces entrefaites arriva d'Angleterre le Colonel Norris avec de nouvelles troupes. Le Maréchal ayant envoyé au devant de lui les Anglois qui étoient dans son camp, lorsqu'ils furent tous réünis, & qu'ils se furent mis en bataille, il paroissoit qu'ils fussent au nombre de six mille; aussi les Espagnols, qui, avant cette jonction, deliberoient s'ils risqueroient une bataille, ne voulurent plus en entendre parler depuis l'arrivée de ces nouvelles forces, ce qui détermina le Maréchal à continuer le siége du château. Cependant comme il vouloit être informé de ce qui se passoit du côté des ennemis, & que Liscouet, qu'il avoit envoyé à la découverte, ne lui en rapportoit rien de certain, il chargea de cette commission le Sieur de Bastanai, qui par jalousie contre Liscouet s'étoit offert de lui-même, & s'étoit vanté d'entrer jusques dans le camp des Ligueurs. On lui donna pour cela deux cens chevaux, parmi lesquels il y avoit plus de six vingt Gentilshommes.

hommes. A la tête de ce détachement il s'avança témérairement jusqu'au camp des ennemis, qui étoient déja à cheval, prêts à faire retraite, & les ayant chargés en désordre comme il étoit venu, il fut bien-tôt mis en déroute. Il n'y eut que très-peu de soldats tués du côté des Royalistes; mais ils perdirent grand nombre de Gentilshommes, qui s'étant trouvés engagés dans un défilé, & ne pouvant se débarasser des ennemis, qui les envelopoient de toutes parts, furent faits prisonniers. A l'égard de Bastanai, il trouva moyen de se sauver. Henri IV. 1594.

Cependant le château manquoit de tout, & le Maréchal avoit résolu de faire un exemple de sévérité sur les assiégés, qui pût intimider les places des environs: mais le malheur qui venoit d'arriver à son détachement, l'obligea de se relâcher, afin d'avoir dequoi faire l'échange de ses gens prisonniers; ainsi il accorda à la garnison, que les soldats auroient la vie sauve, & se retireroient où bon leur sembleroit, mais que les Gentilshommes resteroient prisonniers jusqu'à ce que le Duc de Mercœur eût rendu ceux qu'il avoit pris. On peut dire que cet acte de générosité étoit digne d'un Roi. Le Maréchal avoit contracté des dettes considerables pour servir l'Etat; & il auroit pû tirer de ces prisonniers plus de cent mille écus de rançon, qu'il auroit employés à s'acquitter; mais ce grand homme préféra toûjours la gloire & l'avantage de ses amis à ses propres intérêts; & il crut qu'il seroit plus honorable à sa famille, d'ailleurs très-illustre, que ses enfans sans bien pussent se glorifier des services de leur pere, & des amis qu'il leur avoit acquis, que s'il leur laissoit avec des biens immenses, une réputation équivoque, & du reste peu d'amis & de créatures. Sa générosité reçut un nouveau lustre de l'impuissance où se trouva le Duc de Mercœur de l'imiter: car au lieu que le Maréchal paya seul la rançon de tous les Gentilshommes qui avoient été faits prisonniers à son service; ceux de l'armée du Duc furent contraints de payer chacun la leur. On donna le commandement du château à Courboson, & celui de la ville & de tous les environs à Cotenisen, qui avoit eu beaucoup de peine à se tirer des mains du Duc de Mercœur en payant une rançon considerable.

Prise du château de Morlaix.

Générosité du Maréchal d'Aumont.

De Morlaix l'armée du Roi marcha à Quimpercorentin sur l'Oder.. Les habitans de cette ville étoient d'abord assez disposés à se soûmettre; mais les factieux ayant excité une sédition, on disputa trois jours entiers sur les conditions. Après la reddition de cette place, le Duc de Mercœur voyant que son parti s'affoiblissoit de jour en jour, chargea Talouet, qu'il avoit amusé jusqu'alors par de belles paroles, de proposer une tréve au Maréchal d'Aumont. Celui-ci y consentit, & cependant il fit les préparatifs nécessaires pour assiéger Crodon: il détacha en même tems Talouet du parti de la Ligue; ce qui lui fut d'autant moins difficile, que la conclusion de la tréve n'étoit qu'un prétexte que Talouet avoit pris pour vein faire son accommodement.

Quimpercorentin se soûmet au Roi.

Sur la fin de la tréve, René de Marec Sieur de Monbarot vint joindre le Maréchal avec sa compagnie de Cavalerie & deux regimens d'Infanterie, dont l'un lui apartenoit, & l'autre étoit à Montmartin, qui servoit dans l'armée du Roi: le Sieur de Terchant, fils de Montmartin, s'y rendit aussi

Siége du fort de Crodon.

HENRI IV. 1594. avec son regiment. En même tems Liscouet, Maréchal de camp, & le Baron de Molac, Général de l'Infanterie, furent détachés pour aller investir Crodon, après que la flote Angloise & Hollandoise, fournie de tout ce qui étoit nécessaire pour ce siége, eût abordée sur la côte.

De l'embouchure de la Loire, en tirant au Couchant & au Nord, toute la côte est bordée de caps, de mouillages, de bonnes rades & de quantité d'Isles. Au dessus de Blavet, dont j'ai déja parlé, & dont les Espagnols étoient alors en possession, est située la ville de Brest, qui a la plus belle rade & le plus beau port qu'il y ait sur l'Ocean, puisqu'il n'y en a point où les vaisseaux soient si en sûreté, ni qui en puisse recevoir de si grands, ni en si grand nombre. Sa rade est formée par deux langues de terre, dont l'une a vers sa pointe l'Abbaye de S. Mahé, bâtie dans un endroit qu'on appelle communément *la fin de la terre*, (1) & un peu au-dessus le Conquet, ville fameuse par son port, où l'on aborde de toutes parts. A la pointe de l'autre côte qui est à l'opposite de Brest, il y a une langue de terre vis-à-vis de ce que nous appellons la Baye, ou le cap Bertrand, qui est d'autant plus importante, que celui qui en seroit le maître, le seroit presqu'en même tems de Brest, de toute cette rade & du Conquet, qui n'en est pas éloigné. C'est dans cette vûë que les Espagnols y avoient bâti un fort, qu'ils appellerent Crodon, du nom d'un village qui étoit en cet endroit. Leur dessein étoit non seulement d'empêcher les vaisseaux d'entrer dans le canal de Brest, mais d'avoir eux-mêmes une rade capable de contenir une grande flote, qu'ils pussent envoyer contre l'Angleterre quand ils le jugeroient à propos, & avec laquelle il leur seroit aisé de croiser sur toutes ces côtes: ils se flattoient même, que par le moyen de ce fort ils seroient en état de fortifier le Conquet, qui étant l'abord général de tous les vaisseaux Anglois, Hollandois, Danois, & autres, qui viennent de la mer Baltique & de la Moscovie, pour charger des vins de Bourdeaux & du sel de Brouage, que la situation avantageuse de cette ville force en quelque sorte de relâcher à ce port, ils pourroient y établir une douane, qui leur produiroit des sommes immenses.

Description de ce fort bâti par les Espagnols. Le fort étoit triangulaire, entouré de toutes parts d'un rocher escarpé & de la mer, excepté du côté de la terre, où il y avoit un terrein d'environ deux cens cinquante pas de largeur, par où l'on pouvoit en approcher de ce côté-là. La place étoit fortifiée de deux bons bastions, qui flanquoient la porte du fort. Au reste, le terrein sur lequel il étoit bâti, étoit plus long que large, & pouvoit avoir trois cens pas dans sa plus grande longueur, & six vingt tout au plus dans sa plus grande largeur. On travailloit à cet ouvrage avec une diligence extrême, & l'on employoit à sa construction des pierres & du ciment préparé, qu'on faisoit venir d'Espagne même, parce que dans une Province où le feu de la guerre étoit allumé de toutes parts, il n'étoit pas aisé d'en trouver. Mais ce terrein étoit d'ailleurs si sec & si pierreux, qu'on étoit encore obligé d'aller chercher de la terre fort loin. Ainsi, comme le dedans du fort n'étoit visible qu'aux Espagnols, que les païsans qu'ils employoient à cet ouvrage, ne travailloient qu'aux dehors, & que

(1) Parce que c'est la pointe de toute la Bretagne la plus Occidentale.

que le petit nombre de pionniers & de soldats de leur Nation ne pouvoient pas suffire à tout ce qu'il y avoit à faire, les fortifications n'avançoient que très-lentement. Henri IV. 1594.

D'un autre côté le Duc de Mercœur ne voyoit pas cette forteresse de bon œil, c'étoit un joug qu'on travailloit à lui imposer. Cependant comme il ne pouvoit se soutenir contre la puissance du Roi sans le secours des Espagnols, il étoit contraint de souffrir sans se plaindre. Du reste il ne fut pas fâché de voir ce poste assiégé par le Maréchal. Il y avoit encore un homme qui sollicitoit vivement pour cela; c'étoit René de Rieux de Sourdeac, de la première Noblesse de la Province. Comme il commandoit dans Brest, il étoit au désespoir qu'on voulût lui mettre des entraves; & la peur qu'il eut qu'on n'en vînt à bout, l'obligea à faire de grandes instances, pour qu'on entreprît ce siége, avant que le fossé fût achevé de creuser, & que les ouvrages fussent à la hauteur qu'ils devoient avoir.

On s'empare aisément des dehors de la place.

Le Maréchal d'Aumont s'empara d'abord aisément des dehors, mais lorsqu'il falut ouvrir la tranchée, on y trouva de grandes difficultés, parce que le terrein n'étoit couvert que d'une écorce de terre, qui dans sa plus grande profondeur n'avoit pas deux pieds au-dessus du roc. Au défaut de terres on se servit de tonneaux pleins de gazon, sur lesquels on dressa une batterie de douze piéces de gros canon, & de quelques petites piéces de campagne. On fit deux attaques; le Maréchal d'Aumont commandoit l'une, & Norris l'autre; & il y avoit entre les François & les Anglois une louable émulation à qui se distingueroit le plus.

Première attaque, qui ne réussit point.

Celui qui commandoit dans le fort, étoit un vieil Officier, nommé Praxede, qui avoit sous lui trois cens soldats d'élite, bien fournis de tout ce qui leur étoit nécessaire pour la défense de la place, excepté de coulevrines & de gros canon, à la place desquels ils avoient quelques piéces batârdes. D'abord nos batteries ne firent pas grand effet contre leurs ouvrages, qui étant terrassés avec des gazons & des fascines, rompoient le coup du boulet; mais lorsqu'une fois on fut venu à bout de faire sauter la fascine, la terre commença à s'ébouler d'elle-même, & forma par sa chûte une pente douce & naturelle. Alors nos Généraux furent d'avis de tenter un assaut, non pas avec toutes les forces de l'armée, mais seulement pour reconnoître le terrein. Nous y fûmes repoussés, avec perte d'environ cinquante hommes, du nombre desquels furent quelques Officiers. En même tems il arriva un autre accident, qui retarda encore le progrès du siége. Le 2. de Novembre, en mettant le feu à un canon, il prit en même tems à un autre, & de-là à quelques barils de poudre, qui étoient à côté, & qui sautant en l'air, tuerent quelques Anglois. Cependant les assiégés, encouragés par leur succès, réparerent la bréche à la hâte, & y firent un retranchement avec des palissades; mais le lendemain nos batteries ayant recommencé à tirer, eurent bien-tôt renversé les palissades, & élargi la bréche du côté de l'attaque des François. D'un autre côté les pluyes qui survinrent, incommodoient extrêmement les assiégeans, tandis que les ennemis profitoient de ce délai, pour réparer de nouveau leur bréche. Ils prirent même le tems que nos troupes fatiguées attendoient, sans être sur leurs gardes, l'occasion

de

HENRI IV. 1594.

de donner l'assaut, pour faire une sortie vigoureuse, se rendirent maîtres de la tranchée, où commandoit Liscouët, & le tuerent lui-même. C'étoit un fort brave homme, & qui avoit très-bien servi le Roi pendant toute cette guerre. Plusieurs autres furent aussi blessés dangereusement; mais Molac, & les autres Officiers de l'armée étant accourus à l'instant, on repoussa les ennemis dans leur fort, & on répara ce qu'ils avoient détruit. Cependant le Maréchal d'Aumont, qui étoit continuellement au milieu des soldats, exposé à la pluye, sans avoir égard, ni à son âge, ni à son rang, tomba malade, & fut obligé de se mettre au lit.

Aquila se met en marche pour secourir les assiégés.

Il y avoit déja long-tems que le siége duroit. Aquila en avoit donné avis au Duc de Mercœur, & il le sollicitoit fortement de venir le joindre avec ses troupes, afin de marcher au secours de la place. Mais le Duc, qui n'étoit pas fort d'accord avec les Espagnols, fit naître tant de difficultés, qu'il les amusa d'abord pendant un tems, & éluda enfin absolument leur demande. Ainsi Aquila voyant qu'il n'avoit rien à attendre de ce côté-là, résolut d'aller lui seul avec quatre mille Espagnols, & deux piéces de canon, au secours des assiégés. Il marcha d'abord du côté de Quimpercorentin, où, par ordre du Maréchal d'Aumont, Monbarot s'étoit posté avec deux cens Cuirassiers, pour harceler l'arriere-garde des ennemis, en cas qu'ils se missent en devoir de secourir la place.

Le Maréchal d'Aumont rétabli d'une maladie, dispose tout pour l'assaut.

Cependant, tandis que les Espagnols, à qui tout paroissoit à craindre dans un païs étranger, s'amusoient à prendre toutes leurs sûretés, le Maréchal d'Aumont se rétablit, & ayant exhorté ses troupes à faire un dernier effort, il disposa tout pour l'assaut. Sourdeac fournissoit abondamment à l'armée des poudres & des provisions, & secondoit parfaitement les desseins du Maréchal par ses secours & par ses conseils; mais les maladies & les blessures avoient tellement diminué le nombre des troupes, qu'à peine restoit-il deux mille hommes en état de supporter les fatigues de la guerre. Sur ces entrefaites, Sourdeac arriva au camp, avec le Chevalier de Potonville, la Tremblaye & Terchant. Enfin le 17. de Novembre Bastanai & la Rochegiffart eurent ordre du Général, de mettre toute l'Infanterie en bataille; & après un feu continuel, qui dura depuis le soleil levant jusqu'à midi, Molac, Commandant de l'Infanterie, monta le premier à l'assaut, & fut repoussé. Ceux qui le soutenoient, ne furent pas plus heureux. Il ne restoit donc plus que Romegou, frere du brave Bordet, de la première Noblesse de Saintonge, qui ayant eu ordre de s'avancer avec son regiment, assûra qu'il entreroit dans la place, mort ou vif. Il tint effectivement parole; car étant monté sur la bréche avec beaucoup de bravoure, il y fut percé de plusieurs coups, & son corps tomba dans le fort Son Enseigne fut tué à ses côtés, & tomba de même dans la place. En même tems les Anglois attaquent & forcent tout ce qui se trouve devant eux; ensorte qu'il seroit difficile de décider, qui des Anglois, ou des François, entrerent les premiers dans le fort. Du Plessis-Valeron, Gentilhomme de la Province, fit ce jour-là une action d'une valeur étonnante: quoiqu'il fût dangereusement blessé d'un coup de mousquet, il demeura constamment sur la bréche, & ne voulut point se retirer, que nos troupes ne fussent

Prise du fort de Crodon.

sent maîtresses de la place. Molac, le Chevalier de Potonville, Terchant, & la compagnie de Cavalerie du Maréchal d'Aumont, commandée par Monjou, firent aussi des merveilles à cette attaque, & finirent l'affaire sur le point qu'Aquila alloit arriver, malgré tous les efforts que la Tremblaye & Monbarot avoient fait pour troubler sa marche, en harcelant sans cesse son arriere-garde. On perdit environ quatre cens hommes à cet assaut. Le Chevalier Martin Forbisher, Anglois, fameux par son habileté dans la Marine, & par le voyage qu'il entreprit du côté du Nord, & qui commandoit l'escadre qui avoit apporté le secours que la Reine d'Angleterre envoyoit en Bretagne, y fut tué, les armes à la main, à la tête des troupes de sa Nation, en combattant courageusement. Ainsi l'on peut dire que la prise de Crodon nous coûta cher. En revanche toute la garnison, & Thomas Praxede lui-même, furent passés au fil de l'épée; & il n'échapa que quelques blessés, ou quelques autres qui se cacherent dans des ruines, ou dans les soûterrains du fort.

Belle action d'un Anglois.

Le procedé que tint ce jour-là un Anglois à l'égard d'un Espagnol, est si digne d'admiration, qu'il me paroît mériter d'être transmis à la posterité. C'est dommage que leurs noms ne se soient pas conservés de même. Il y avoit défense de faire quartier à aucun soldat de la garnison; & il étoit ordonné à ceux qui feroient des prisonniers, de les amener au Maréchal d'Aumont afin qu'il en disposât comme il le jugeroit à propos. Un Anglois, fouillant jusques dans les recoins les plus cachés de la place, y trouva un Espagnol, qui l'avoit autrefois sauvé en Flandre, contre une ordonnance pareille, & se jettant à son col, après l'avoir reconnu: „ N'appréhendez „ rien, lui dit-il, je veux vous faire connoître aujourd'hui qu'un service ren- „ du à un homme d'honneur, n'est jamais sans recompense; & je vous jure „ que je perdrai plutôt la vie, que de souffrir qu'on vous l'ôte. Cependant ses ennemis l'ayant accusé de recéler un Espagnol, le Maréchal d'Aumont lui ordonna de le représenter. Mais l'Anglois s'excusant d'obéïr sur la parole qu'il avoit donnée à son prisonnier de lui conserver la vie, & le Maréchal lui ayant représenté qu'il avoit agi contre l'ordonnance; „ Si on „ ne peut se relâcher de la rigueur de ces ordres, repartit l'Anglois, je „ suis prêt de mourir pour lui, pourvû qu'on lui sauve la vie, comme je „ lui ai promis, & qu'il sçache que c'est à moi qu'il en est redevable. Tout le monde étoit dans l'admiration; & le Maréchal ayant demandé à ce soldat, d'où pouvoit venir cette grande amitié qu'il avoit pour un Espagnol, lui qui étoit Anglois; il raconta naturellement le fait, tel qu'il s'étoit passé. Le Maréchal fut touché de ce récit, & admirant la Providence, qui avoit menagé à un homme d'un si bon cœur, l'occasion de rendre la pareille à un Espagnol qui lui avoit sauvé la vie, il donna mille éloges à leur générosité, & ne les renvoya qu'après les avoir comblés de présens.

Après la prise de Crodon, Sourdeac, secondé des païsans des environs, eut bien-tôt rasé ce fort. Cependant le Maréchal d'Aumont, qui avoit besoin de se rétablir de toutes les fatigues qu'il avoit essuyées à un siége si pé-

HENRI IV. 1594.

On jette les fondemens d'une citadelle à Quimpercorentin.

rilleux, se retira d'abord à Locrenan, & de-là à Quimpercorentin, où il jetta les fondemens d'une citadelle, pour tenir en bride les habitans de cette ville, sur la fidélité desquels il ne comptoit pas beaucoup. Il chargea de ce soin le Sieur Dupré, Mestre de camp d'un regiment d'Infanterie. S. Malo s'étoit soûmis, & Lezonet, qui commandoit dans Concarneau, étoit rentré sous l'obéïssance du Roi. Talouet avoit aussi fait son accommodement; & quoiqu'il n'eût pas encore rompu ouvertement avec la Ligue, on le regardoit déja comme un homme détaché de ce parti. Il ne s'agissoit donc plus que de renforcer l'armée du Maréchal; & avec ce secours on étoit persuadé qu'il obligeroit bien-tôt tout le reste de la Province à rentrer dans le devoir. S. Luc, qui avoit été jusqu'alors dans l'armée du Roi, & qui avoit très-bien servi au siége de Laon, aussi-bien que Montmartin, engagea ce Prince à y envoyer le Colonel Heyde, avec cinq compagnies de Suisses, S. Dénis, de Troche, & Nonan, chacun avec leur regiment, Potonville avec ses recrûës, & Ligneris avec trois compagnies de Dragons. On donna la conduite de toutes ces troupes à Montmartin, & S. Luc fut chargé de trouver de l'argent pour les payer.

Prise de Corlai par les Royalistes.

Dès qu'elles furent arrivées à Guincamp, Montmartin en donna avis au Maréchal, qui étoit alors à Quimpercorentin, & il reçut ordre d'investir Corlai (1). Le Sieur de Fontenelle, aussi bon Gentilhomme qu'il étoit mauvais François, commandoit ce fort avec trois cens hommes bien armés. Pour détourner la tempête dont il étoit menacé, il avoit fait espérer à Montmartin, lorsqu'il passa à Quentin, qu'il le trouveroit disposé à se soûmettre au Roi. Dans cette idée on lui envoya le Sieur de la Chevalerie-Bonnerriez, pour le sommer de sa parole; mais cet Officier n'ayant rapporté que de belles promesses sans effet, Montmartin & Sarrouet, après avoir tenté un pourparler, qui n'aboutit à rien, marcherent contre la place; & s'étant d'abord saisis du bourg, ils obligerent Fontenelle à s'enfermer dans le château. Ensuite, pour effrayer la garnison, Montmartin fit battre le tambour à la maniere des Anglois, pour faire croire aux assiégés qu'ils venoient d'arriver. Les Suisses battirent en même tems à leur maniere, & on fit courir le bruit que le Maréchal d'Aumont approchoit.

Cependant, malgré cela, Fontenelle tenoit bon, comptant sur les secours des Espagnols, qui en effet étoient déja à Pontivy; mais pour arriver de-là jusqu'à lui, il leur faloit traverser des forêts entrecoupées de ruisseaux qui s'enflent beaucoup dans l'hyver, & rendent les passages très-difficiles. Montmartin comptant sur cet obstacle, continuoit le siége, tandis que Fontenelle ne cherchoit de son côté qu'à gagner du tems par des pourparlers fréquens, qui ne décidoient rien. Enfin le Maréchal arriva, & alors il fit son traité; mais à condition qu'on feroit avancer le canon, ou du moins qu'on le convaincroit qu'il n'étoit pas éloigné. Il envoya un homme exprès pour s'en assurer; mais Montmartin l'amusa d'une maniere assez

(1) Bourg fortifié à cinq lieuës Guincamp: il est de l'Evêché de Quimper.

assez plaisante. Aprés l'avoir fait bien boire, il le mena à Guincamp, qui est à cinq lieuës de-là, lui faisant remarquer de loin, sur le chemin, quantité de charretes rangées, qu'il lui disoit être chargées de boulets & de poudre à canon. Ensuite lorsqu'ils furent arrivés, on l'enyvra encore de nouveau, & Kergomart lui ayant montré quelques piéces de canon, qui étoient même sans affuts, il s'imagina en voir beaucoup plus qu'il n'y en avoit. Le vin l'empêcha de même de faire attention à la distance qu'il y avoit de Guincamp au fort; ensorte qu'il retourna trouver Fontenelle, à qui il en dit beaucoup plus qu'il n'y en avoit. Ainsi sur son rapport la place se rendit; on en donna le commandement au Sieur de la Mouche, & on y mit garnison.

Cependant Norris ne s'accommodant pas du Maréchal d'Aumont, qui ne pouvoit souffrir les désordres que commettoient les Anglois, lui dit qu'il avoit ordre de la Reine de repasser en Angleterre avec ses troupes, & qu'elle l'avoit destiné pour aller commander en Irlande. Mais S. Luc trouva moyen de l'appaiser, & de le faire rester encore un mois dans la Province; on l'envoya en quartier d'hyver à Pimpol.

Brouilleries entre le Duc d'Epernon, & la Noblesse de Provence.

Il arriva cette même année des troubles considerables en Provence, d'un côté où il ne paroissoit pas qu'il y eût rien à craindre. Aprés la mort de Bernard de Nogaret Sieur de la Valette, qui avoit très-bien servi le Roi & le Royaume, le Duc d'Epernon son frere s'étant rendu en Provence, y agissoit avec beaucoup de hauteur & de violence. Cette conduite donna lieu à la Noblesse, qui avoit suivi d'abord le parti de la Ligue, de s'imaginer que le Duc ne travailloit que pour lui, qu'il avoit dessein de s'approprier toutes les places qu'il prenoit, & que le nom du Roi, dont il se servoit, n'étoit qu'un voile pour couvrir son ambition. Gaspard de Pontevez Comte de Carses, qui s'étoit depuis détaché de la Ligue, & qui avoit rétabli à Aix l'autorité du Roi, se mit à la tête de cette Noblesse mécontente, & commença à s'opposer à tous les desseins du Duc. Pour justifier sa conduite à la Cour, il y envoya même des députés, tant du corps de la Noblesse que du Clergé, avec ordre de rendre compte au Roi de leurs raisons, & de l'assurer qu'ils étoient prêts de se soûmettre à tout ce que Sa Majesté voudroit ordonner, pourvû qu'il lui plût de les délivrer du joug tyrannique de leur nouveau Gouverneur.

Le Roi renvoye cette affaire au Maréchal de Montmorency.

Henri, à qui le Duc étoit devenu suspect, ne fut pas fâché qu'on songeât à lui susciter des affaires. Du reste il ne crut pas qu'il fût encore à propos de condamner hautement la conduite de ce Seigneur, & de le dépouiller de son gouvernement, dans un tems où presque tous les Gouverneurs des Provinces, & des villes ou places fortes du Royaume, abusoient comme lui de leur autorité. Ainsi il se contenta de renvoyer cette affaire au Maréchal de Montmorency (1), nommé depuis peu Connêtable & Gouverneur du Languedoc, qui est voisin de la Provence; & il le chargea d'entendre les plaintes des Provençaux, & de tâcher de terminer à l'amiable le différend qui étoit entre eux & le Gouverneur de la Province. Le Duc d'Epernon avoit

(1) Henri.

HENRI IV. 1594.

avoit épousé Marie de Foix de Candale, fille de Marie de Montmorency, sœur du nouveau Connétable, & héritiere de la plus illustre famille de toute la Guyenne, & il en avoit des enfans. Par ce mariage le Duc se trouvoit allié & parent très-proche, non seulement du Connétable, mais du Duc de Bouillon, & de M.M. de la Trimouille & de Ventadour, qui étoient les plus grands Seigneurs du Royaume. Aussi le Roi, craignant que s'il traitoit le Duc à la rigueur, tous ces Seigneurs ne se crussent eux-mêmes outragés dans sa personne, avoit en apparence remis le jugement de cette affaire au Connétable de Montmorency. Cependant il avoit donné ordre sous main à M. de Lesdiguieres, & au Colonel d'Ornano, de soutenir de toutes leurs forces les Provençaux, s'ils étoient pressés jusqu'à un certain point par le Duc. En conséquence Lesdiguieres & d'Ornano s'étant abouchés à la côte de S. André, il fut arrêté entr'eux, que Lesdiguieres avec ses troupes, & celles que d'Ornano y devoit joindre, entreroit en Provence. De-là il se rendit sur la fin de Février à Grenoble, où ayant resté quelques jours, il donna rendez-vous à toutes ses troupes, tant de Cavalerie que d'Infanterie, a Serres, où elles ne manquerent pas de se trouver.

Ordre donné sous main par le Roi à Lesdiguieres & à d'Ornano.

Les choses étoient dans cet état, lorsque Lafin, homme fourbe & rusé, s'entremit d'accommoder les deux partis, sous prétexte de rendre service aux uns & aux autres; mais en effet, à dessein de remuer, s'il lui étoit possible. Il apporta des ordres de la Cour, qui portoient, que l'intention de Sa Majesté étoit, que le Maréchal de Montmorency, de concert avec Lesdiguieres & d'Ornano, travaillât à raccommoder le Duc & la Noblesse Provençale; & que, pour y réüssir, on fit une tréve, pendant laquelle le Duc se rendroit à la Cour, & instruiroit lui-même Sa Majesté du sujet de leurs différens. Mais Lafin ayant fait en Languedoc, auprès du Connétable, plus de séjour que l'affaire dont il s'étoit chargé ne le demandoit, & n'étant arrivé que très-tard en Provence, le Duc avoit cependant profité de ses succès. Suivi de ses troupes & de son canon, il s'étoit saisi de toutes les places & de tous les forts qu'il trouvoit à sa bienséance; en un mot il avoit reduit la Province à un tel désespoir, qu'il étoit évident que la plus grande partie des Provençaux commençoient à se repentir de s'être soumis au Roi, & que plusieurs même de ceux qui étoient ennuyés de la Ligue, effrayés de l'exemple qu'ils avoient devant leurs yeux, ne se pressoient point de rentrer dans le devoir.

Lesdiguieres se rend en Provence.

A ces nouvelles, Lesdiguieres, dont le Comte de Carses & la Noblesse imploroient la protection, protestant de tous les maux qui arriveroient au Royaume s'il ne les secouroit promptement, se mit en marche, après en avoir donné avis au Connétable. Il partit donc de Puymore le 18. de Mars, & arriva neuf jours après à Ribiers, sur la frontiere de Provence. Là il trouva Lafin, qui le pria instamment de ne pas avancer plus loin, l'assurant que le Duc étoit disposé à rendre la tranquillité à la Province; & lui représentant, qu'il étoit de l'interêt du Roi & du bon ordre, que cette affaire se terminât plutôt à l'amiable, que par la voye des armes. Lesdiguieres ne comptoit pas trop sur ce que Lafin lui disoit; cependant, pour ne pas

pas donner lieu de croire qu'il souhaitât plutôt la guerre que la paix, il répondit, qu'il attendroit de nouveaux ordres du Connétable de Montmorency, à l'autorité duquel il étoit résolu de déférer, comme il le devoit. Mais ayant eu avis sur ces entrefaites, que le Duc d'Epernon avoit tenu une assemblée à Riez, où il avoit fait plusieurs reglemens qui ne s'accordoient gueres avec les paroles que Lafin lui avoit portées, il décampa sur le champ; & ayant marché du côté de S. Esteve, il arriva le 2. d'Avril à Pertuys. Alors Lafin l'ayant conjuré de nouveau de ne point passer la Durance, & de ne pas forcer le Duc, qui étoit résolu de se soûmettre à tout ce que le Connétable de Montmorency ordonneroit, à prendre un parti violent, les troupes du Roi perdirent huit jours entiers, que le Duc d'Epernon employa cependant à encourager ses partisans, à augmenter les ouvrages qu'il avoit fait à Aix, & à fortifier d'autres postes.

HENRI IV. 1594.

Cependant Lesdiguieres fut attaqué d'une fiévre, qui le tint au lit jusqu'au 24. d'Avril, & mit sa vie en danger. Lorsqu'il fut rétabli, comme il vit que le Duc ne changeoit point de conduite, & que toutes les négociations de Lafin n'aboutissoient à rien, il se mit en litiere, & étant sorti de Pertuys, il passa la Durance sans perdre un seul homme, quoique l'ennemi fût à Peyroles, de l'autre côté de la riviere, résolu, à ce qu'on croyoit, de s'opposer à son passage. Le lendemain il arriva à Ourgon. Le Duc côtoyant la Durance, avoit distribué ses troupes à Lambesc, à Malemort à Senas. Lafin le pressoit cependant toûjours de mettre les armes bas, le priant, & le menaçant même, au nom du Connétable, qui, s'il ne se soûmettoit, seroit obligé d'en venir contre lui aux dernieres extrèmités. D'un autre côté les deux armées se trouvant si voisines, il se donna entre elles le même jour un combat fort sanglant. Le Sieur de Castellane de Bezaudun, brave homme & d'une grande autorité dans le païs, y eut son cheval tué sous lui, & fut fait prisonnier. C'étoit lui qui avoit conseillé au Comte de Carses, & aux autres Gentilshommes de la Province, de se soûmettre au Roi. Ayant été arrêté, quelques ennemis personnels qu'il avoit dans le parti opposé, le conduisirent au Duc d'Epernon, qu'il ne haïssoit pas moins que la Ligue, & qui, après l'avoir traité de la maniere la plus outrageante, le fit massacrer inhumainement en sa présence. Le Sieur du Vache, Lieutenant de la Compagnie d'Abel de Berenger de Morges, y fut tué: le brave Pierre André, Capitaine d'Infanterie, & quelques autres, furent faits prisonniers. Sur le soir les ennemis retournerent à leurs quartiers, & Lesdiguieres, maître du champ de bataille, ordonna au Sieur d'Auriac d'y passer la nuit; pour lui, il se retira à Ourgon, où le Comte de Carses vint le joindre avec la Noblesse de Provence.

Combat d'Ourgon.

Lesdiguieres n'avoit dans son armée que mille chevaux & trois mille hommes de pied. Cependant le Duc d'Epernon, qui n'avoit osé lui disputer le passage de la Durance, ne se sentant pas en état de tenir tête à tant de forces, fut enfin obligé de se soûmettre aux ordres du Connétable de Montmorency, qu'il avoit méprisés jusqu'alors. Ce Seigneur ordonna donc, que le fort que le Duc avoit fait construire à Aix, seroit remis à la garde de Lafin, qui n'étoit suspect à aucun des deux partis, jusqu'à ce que le Roi eût fait con-

Soûmission du Duc d'Epernon.

Henri IV. 1594.

Lesdiguieres est reçu dans Aix avec un applaudissement général.

connoître plus amplement ses intentions. En consequence la garnison que le Duc y avoit mise eut ordre d'en sortir, & Lafin y entra le 11. de Mai avec quatre cens hommes des troupes du Languedoc. Aussi-tôt après, Lesdiguieres congédia son armée, & prit la route d'Aix, accompagné du Comte de Carses. Lorsqu'il approcha de la ville, il rencontra deux mille hommes de pied des milices de la bourgeoisie, tous en bon ordre, qui le conduisirent dans cette capitale, où il fut reçu avec un applaudissement général. On fit revenir ensuite par son avis les Présidens & les Conseillers du parti du Roi, qui s'étoient retirés à Manosque, afin qu'ils rendissent à l'avenir la justice dans le même lieu où elle avoit été autrefois administrée par leurs ancêtres. De-là Lesdiguieres écrivit au Roi, pour lui rendre compte du succès de son expédition; & après avoir beaucoup loué la fidélité des habitans d'Aix; il supplioit en leur nom Sa Majesté, d'envoyer au plutôt des ordres pour détruire toutes les fortifications que le Duc d'Epernon avoit fait élever dans cette ville. Le reste du mois & tout le suivant furent employés à mettre ordre aux affaires de cette capitale de la Provence. Pendant ce tems-là Lesdiguieres reprit Saint-Paul-trois-Châteaux, Treiz & Mirebel, & peu de tems après Toulon, qu'on appelloit autrefois la tour de Taurente: la ville de Cannes avec son château, & celle de Frejus, secouerent le joug des Gascons que le Duc y avoit fait entrer. Cependant le bruit ayant couru, que Lafin étoit allé au château d'If, qui est situé dans la mer vis-à-vis de Marseille, & qu'il avoit négocié avec le Gouverneur au nom du Roi au sujet de la réduction de cette ville, les gens du Duc d'Epernon l'arréterent à son retour, & le maltraiterent fort, parce qu'on croyoit qu'il étoit chargé d'avis secrets pour le Roi. En effet il disoit, qu'en traitant avec quelques serviteurs du Roi qui étoient à Marseille, il avoit appris d'eux, que le Duc travailloit à gagner tous ceux qui étoient encore dans le parti de la Ligue, & qu'il les exhortoit à ne point s'accommoder, les assurant qu'il étoit résolu de renoncer au parti du Roi, & de se joindre à celui de l'Union, pourvû qu'ils voulussent y demeurer constamment attachés, & ne se point laisser leurer par les vaines promesses des Royalistes: on croyoit même qu'il étoit excité à tenir cette conduite par les Espagnols, avec qui il traitoit secretement, jusques-là qu'on disoit qu'il avoit des agens à la Cour d'Espagne, qui y négocioient en son nom. Cependant le Duc écrivant au Roi dans la suite, se justifia de la détention de Lafin, assurant qu'il n'en avoit rien sçû; que ceux-mêmes qui l'avoient arrêté, ignoroient qui il étoit, & qu'ils l'avoient relâché aussi-tôt qu'on l'avoit connu.

Le Duc d'Epernon soupçonné de vouloir se joindre aux Ligueurs.

Il y avoit alors une suspension d'armes entre les deux partis; on les reprit bien-tôt à l'occasion que je vais dire. Le Duc d'Epernon retenoit prisonnier Saint-Bonnet, & Lesdiguieres, qui souhaitoit extrémement de le ravoir, avoit pris quelques partisans du Duc à S. Paul-trois-Châteaux. Celui-ci, prétendant que Lesdiguieres avoit par-là rompu la tréve, commença à se préparer tout de nouveau à la guerre, dans le dessein, à ce qu'il paroissoit, de reprendre le fort d'Aix, qui avoit été remis à la garde de Lafin, avec une garnison de deux cens hommes seulement. Les habitans d'Aix saisi-

saisirent cette occasion pour ruiner ce fort; dans cette vûë ils presserent Lesdiguieres d'y mettre une nouvelle garnison, composée des habitans d'Aix. Ce Général, qui vouloit mettre le comble au premier service qu'il leur avoit rendu, se rendit donc au fort le 8. de Juillet après dîner, suivi du Sieur de Crose, premier Consul d'Aix, & de quatre cens bourgeois bien armés; & ayant fait venir le Capitaine Jean, qui y commandoit pour Lafin, il lui ordonna de recevoir ce renfort dans la place, parce qu'on avoit reçu avis que le Duc, qui étoit dans le voisinage, s'approchoit à dessein de s'en emparer, ce qui lui seroit aisé, si l'on ne fortifioit la garnison. Ensuite, sur le refus que le Capitaine fit d'obéïr, on attaqua le fort, on s'en rendit maître, & aussi-tôt après, sans attendre les ordres du Roi, & sans écouter les avis de Lesdiguieres, qui peut-être n'étoit pas trop fâché de ce qu'il voyoit, quoiqu'il s'y opposât en apparence, les habitans ruinerent tous ces ouvrages jusqu'aux fondemens. La joye de la ville, & l'ardeur de ceux qui travaillerent à cette démolition, fut si grande, que deux jours après il ne restoit pas le moindre vestige de ce fort qui avoit fait trembler cette grande ville. Après avoir ainsi réüssi à son gré, Lesdiguieres, comblé de remercîmens que lui firent les habitans d'Aix, qui le regardoient comme le libérateur de la Province, reprit le 15. de Juillet la route de Pertuys. De-là il fit venir deux piéces de canon de Cadenet, & s'avança du côté de Reillane, qui lui avoit auparavant fermé ses portes; mais les Consuls ayant sçu qu'il approchoit, allerent au devant de lui, & se garantirent du pillage dont ils étoient menacés, en se soûmettant à tout ce qu'il lui plairoit de leur ordonner. Le lendemain Lesdiguieres entra dans Reillane, & de-là il arriva en sept jours de marche à Grenoble.

Evasion du Duc de Nemours de Pierre-Encise.

Ce fut-là qu'il apprit l'évasion du Duc de Nemours, qui étoit prisonnier à Lyon dans Pierre-Encise. Depuis la réduction de cette ville, le Roi y avoit envoyé Pompone de Belliévre & Emeric de Vic. Le Duc leur faisoit souvent parler en sa faveur, & imploroit leur protection contre la fureur d'une populace, au milieu de laquelle ses jours, disoit-il, n'étoient pas en sûreté. Aussi ceux de Lyon ayant fait de grandes instances pour qu'on le transportât dans la citadelle qu'il avoit bâtie lui-même, pour tenir la ville en bride, parce qu'il convenoit mieux, disoient-ils, qu'il fût gardé par une compagnie bourgeoise dans ce fort, que par des Suisses dans le château de Pierre-Encise, qui étoit éloigné; ces deux Ministres s'y opposerent, & empêcherent qu'un homme de cette naissance ne devînt le joüet d'une populace mutinée.

Le Duc, naturellement entreprenant, & qui s'ennuyoit extrêmement de sa prison, prit de-là occasion de travailler à sa liberté. Il commença d'abord par faire provision de cordes, ensuite quelques gens qui étoient à lui, leverent une nuit quelques pierres proche l'évier de la cuisine, & firent une ouverture assez grande pour passer un homme. Après tous ces préparatifs, le Duc feignit une incommodité, se mit au lit, & ayant fait semblant de prendre un remede le jour même qu'il avoit dessein de se sauver, il ordonna à son valet de chambre de tenir sa place dans son lit, mit les habits de ce garçon, & comme il étoit chauve, se couvrit d'une perru-

Henri IV. 1594.

perruque de cheveux roux, tels qu'étoient ceux de ce domestique. Ainsi déguisé Il prit le bassin de la chaise de commodité, qu'il avoit dans sa chambre, & détournant la tête, comme s'il n'eût pû souffrir cette puanteur, il passa sans être reconnu au travers des gardes, qui croyoient le Duc dans son lit, & se rendit à la cuisine. Là ayant levé les pierres qui fermoient l'ouverture que l'on avoit faite, il descendit avec des cordes, au milieu de la nuit, par le derriere de ce château, où il fut reçu par d'Albigny, & quelques autres amis, qui l'attendoient cachés derriere ce roc escarpé, & de-là il se sauva avec eux droit à Vienne. Le lendemain, dès que le bruit de son évasion se fût répandu dans la ville, il s'y fit un soulevement général, qui alla presque jusqu'à la sédition; la plûpart attribuant à la faute des gardes & des Commandans, un accident qui arrive assez ordinairement dans des affaires de cette nature.

Lesdiguieres se dispose à passer en Piémont.

Sur la fin de Juillet les Etats du Dauphiné s'assemblerent à Grenoble, & le 17. d'Août Lesdiguieres & d'Ornano conférerent ensemble à la côte de S. André sur les affaires de la Province, & sur les moyens de soulager le peuple accablé de corvées. De-là Lesdiguieres, s'étant trouvé incommodé d'une goute sciatique, se rendit sur la fin du mois aux bains de la Motte, & dès les premiers jours de Septembre il se disposa à exécuter une entreprise secrete qu'il avoit formée contre le Piémont. Dans cette vûë il se rendit à Embrun, où il apprit le 20. de Septembre, que le Duc de Savoye avoit assiégé Briqueras. Sur le champ il écrivit au Roi & à M. de Belliévre, qui étoit à Lyon, de lui envoyer de l'argent pour payer les troupes, sans quoi on alloit perdre en un moment le fruit de toutes les victoires qu'on avoit remportées depuis plusieurs années. En même tems il manda à Chambaud, brave Officier, Commandant des troupes du Vivarais, de lui amener en diligence le plus de troupes qu'il pourroit amasser. Ensuite, sur la fin de Septembre, il alla à Briançon, résolu de secourir les assiégés, qui étoient déja réduits à une grande extrêmité.

Siége de Briqueras par le Duc de Savoye.

Le Duc de Savoye avoit levé le mois précedent des troupes dans le Milanez avec la permission du Roi d'Espagne, il lui vint d'abord vingt compagnies d'Infanterie sous les ordres du Colonel Barnabé Barbovo; trois compagnies de chevaux-légers, commandées par le Comte de San-Secondo, par D. Garcie d'Oliveyra, & par Scipion de Vanganello; une compagnie de Dragons, conduite par Jerôme Vasquez; & quelques cornettes de la Cavalerie de Milan. Toutes ces troupes avoient pour Commandant général D. Alfonse de Idiaquez. Le Duc attendoit outre cela quatre mille Allemans, que le Comte de Lodron lui devoit amener. Toute son armée étoit composée de sept mille hommes de pied & de quinze cens chevaux Italiens, Espagnols & Comtois. A la tête de ces troupes il sortit de Turin le plus secretement qu'il lui fut possible, sans attendre l'arrivée de Lodron, & vint camper devant Briqueras, où le Cardinal de Plaisance étant venu le joindre, fit mettre toute l'armée en bataille le premier d'Octobre, & lui donna sa bénédiction. Le même jour on commença à battre la basse-ville avec 22. piéces de canon, & après un combat opiniâtre, quelques Cuirassiers, soutenus d'environ cent fantassins Piémontois, saisirent le moment que les assiégés

assiégés ne pensoient qu'à défendre la bréche, pour aller planter des échelles d'un autre côté, afin de les obliger à diviser leurs forces; & passant par-dessus la muraille, ils vinrent prendre nos troupes en queüe, ce qui les obligea de reculer insensiblement, & de se retirer enfin dans la citadelle. Philippe, frere bâtard du Duc de Savoye, commandoit l'attaque du côté de la bréche; ceux qui monterent à l'escalade furent D. Sanche de Salinas, Ferdinand Comte de Languella, le Capitaine Evangelista Tosto, Tarvanas, Chinoniero & quelques autres. Gabriel Manriquez fut tué sur la bréche, & D. Diégue de Cordouë, excellent Officier, y fut dangereusement blessé; ceux qui moururent des blessures qu'ils avoient reçûës en cette occasion, furent le Comte d'Arignano, le Chevalier Alfonse Rho, & César Barbovo, frere du Colonel Barnabé Barbovo. Les ennemis dresserent ensuite leurs attaques contre la citadelle, & cinq jours après nos troupes abandonnerent la vieille-ville, où ils s'étoient maintenus jusqu'alors.

Pendant ce tems-là Lesdiguieres écrivoit à tous ses amis, pour les presser de lui amener du secours, & étant allé de Briançon à Embrun, il rassûra les habitans des Vallées, que la prise de la basse-ville de Briqueras avoit fort consternés. Enfin ce Général ayant été joint par les Sieurs de Gouvernet & du Ponet, qui lui amenerent une troupe de Gentilshommes, & par le Marquis d'Oraison, qui chemin faisant fut obligé d'en venir aux mains avec le Duc d'Epernon, il jugea qu'il n'y avoit pas moyen de retarder plus long-tems son départ. Ainsi il se mit en marche, & au bout de trois jours il arriva le 17. d'Octobre à Bobiane; de-là ayant consideré le camp des ennemis, & le jugeant trop bien fortifié pour qu'il fût possible de le forcer, pour faire diversion, il prit le parti, trois jours après, de tourner contre Bagnols, Barges, & Cavours; se rendit maître en chemin du château de Champillon, & envoya jusqu'aux portes de la place assiégée, des coureurs, qui tuerent sur le bord de la contrescarpe les sentinelles des ennemis & quelques Espagnols. De-là il marcha du côté de Pignerol, dans le dessein d'enlever un convoi qui venoit au camp du Duc.

Reddition du château de Briqueras.

Cependant les assiégés étoient serrés de fort près. De toute la garnison à peine restoit-il deux cens hommes en état de servir, le reste étoit blessé, & incapable de soutenir un siége. Déja les ennemis, maîtres du fossé, étoient sur le point de mettre le feu aux mines, ce qui n'avoit pû s'exécuter jusqu'alors, à cause des pluyes continuelles, & le canon d'ailleurs ayant ruiné la plus grande partie des défenses, tout se disposoit à un assaut général, lorsque les assiégés demanderent à capituler. On convint donc qu'ils sortiroient de la place, avec armes & bagages, enseignes déployées, tambour battant, mêche allumée & balle en bouche; que le Duc de Savoye prendroit le canon, & toutes les provisions de guerre & de bouche, & qu'il les payeroit à sa volonté. La place se rendit le 23. d'Octobre; & on y mit pour garnison mille Allemans des troupes de Lodron, qui n'étoient arrivées que depuis deux jours, les deux regimens du Colonel Ponte, & d'Ambrosio Bendi; & cinq cens Piémontois.

HENRI IV. 1594.

Le fort de S. Benoit pris par les François & repris par les Savoyards.

Lesdiguieres n'ayant pû secourir Briqueras, résolut, pour se conserver un passage en Piémont, d'attaquer le fort de Saint-Benoît, que le Duc de Savoye avoit bâti sur une colline, entre Pignerol & le Val de la Perouse. Dans cette vûë il alla passer la riviere à Luzerne, & traversant la vallée d'Angrogne, il se rendit devant cette place, qu'il battit d'abord très-vivement, & qui capitula cinq jours après la prise de Briqueras. Ensuite, après avoir consolé les habitans des Vallées, & leur avoir fait espérer que le Roi leur envoyeroit du secours, il congédia ses troupes, & se retira. Dès qu'il fut éloigné, le Duc de Savoye vint attaquer le fort de S. Benoît, & le reprit; après quoi il alla se rafraîchir à Pignerol des fatigues de cette campagne.

Lesdiguieres arriva à Poymore le 6. de Novembre, d'où il se transporta sur le champ à Digne, pour raccommoder les habitans de cette ville avec le Sieur de S. Vincent. Ensuite ayant reçu avis du Sieur de Baratier, qui commandoit dans Cavours, que les soldats de la garnison étoient tout nuds, il fit charger vingt cinq mulets de tout ce qui étoit nécessaire pour les habiller; & ayant pris une escorte de deux cens chevaux, il marcha par Embrun, Briançon, Sezanne, passa à la vûë des ennemis qui étoient dans Pignerol, sans qu'ils se missent en devoir de le charger, & fit entrer son convoi dans Cavours le 5. de Décembre. Dès-lors il songeoit à surprendre Exiles: mais son dessein ayant été découvert, il en remit l'exécution jusqu'à l'année suivante.

Le Roi prend la résolution de declarer la guerre au Roi d'Espagne.

Jusques-là les succès avoient été assez partagés entre les deux partis, & tout sembloit tendre à la paix, lorsque cette guerre, qui s'étoit tenuë renfermée jusqu'alors dans le sein de la France, & qui sembloit devoir etre assoupie par le retour du Roi à la Religion de ses ancêtres, se ralluma tout d'un coup entre les deux plus puissans Princes de la Chrétienté. Jusqu'ici le Roi avoit souffert avec patience que la Cour d'Espagne excitât toûjours des divisions & des révoltes parmi nous; mais après la reduction de Paris, voyant qu'elle continuoit toûjours ses maneges, il crut qu'il y alloit de son honneur de ne pas dissimuler plus long-tems une injure si atroce, & d'en tirer raison. Il avoit eu d'abord quelque peine à s'y déterminer: mais la prise de la Capelle, place frontiere des Païs-bas, & plus encore les remontrances de Henri de la Tour Duc de Bouillon, acheverent de le résoudre. Ce Seigneur, qui après avoir perdu sa premiere femme, Dame de Sedan, venoit d'epouser Elisabeth de Nassau, sœur de pere du Prince Maurice de Nassau, qui étoit à la tête des troupes des Provinces-Unies, & qui faisoit la guerre en Flandre avec succès, faisoit entendre au Roi: Que Philippe n'abandonneroit jamais ses injustes projets, tant qu'il verroit les François armés contr'eux-mêmes: Que nous n'aurions jamais de paix avec lui, qu'en allant l'attaquer jusques dans ses propres Etats: Qu'enfin nos alliés, & sur-tout les Etats Généraux, ne feroient jamais avec Sa Majesté contre cet ennemi commun de ligue vrayement solide, tant qu'elle balanceroit à lui declarer la guerre dans les formes.

Cepen-

Henri IV. 1594.

Lettre du Roi aux Etats d'Artois & de Hainaut.

Cependant avant que d'en venir à ces extrêmités, le Roi écrivit aux États d'Artois & de Hainaut à-peu-près en ces termes. „ Comme c'est „ le devoir d'un Prince Chrétien, d'épargner, autant qu'il est en lui, le sang „ de ses freres, & de mettre l'innocence à couvert des outrages des mé- „ chans; né, comme je le suis, de la plus illustre maison qu'il y ait sur la „ terre, sorti d'un sang qu'on a toûjours vû favoriser la vertu, & faire „ profession d'une pieté sincere, mon dessein est de suivre les traces de mes „ ancêtres. Vous sçavez que c'est Dieu, qui par une succession légitime, „ m'a lui-même appellé au Trône de mes peres; & que plus mon droit est „ incontestable, plus je suis obligé d'écouter les plaintes de mes peuples, qui „ gémissent depuis long-tems sous le poids d'une guerre civile la plus cruel- „ le qu'il y ait jamais euë; de venger le parricide détestable, commis dans „ la personne du feu Roi Henri mon frere & mon maître; & de défendre „ le domaine de ma Couronne, contre les efforts injustes & violens de tous „ ceux qui l'ont usurpé. Je n'ai manqué jusqu'ici ni de cœur, ni de for- „ ces; pour repousser les injures qu'on m'a faites, & pour faire retomber „ sur le Roi d'Espagne, & sur ses sujets, les malheurs dont il étoit l'au- „ teur. Mais quelques justes que fussent les raisons que j'avois de lui decla- „ rer la guerre, des motifs plus puissans, & qui regardoient l'intérêt de tou- „ te la Chrétienté, m'en avoient empêché jusqu'alors; & je m'étois flaté „ que l'approbation que Dieu semble donner à mes justes prétentions, par „ les heureux succès qu'il accorde continuellement à mes armes, pourroit „ enfin adoucir cette haine implacable, dont Philippe n'a cessé de me don- „ ner de si funestes marques. Aujourd'hui donc que les principaux Chefs des „ factieux étant rentrés dans le devoir, & s'étant soûmis à mes loix, Philip- „ pe continuë toûjours ses intrigues, pour entretenir la révolte de ceux de „ mes sujets qui n'ont pas encore mis bas les armes, au préjudice des trai- „ tés passés entre la Nation Françoise & les Rois ses prédecesseurs, pour „ maintenir la paix entre les deux Couronnes, s'emparant des places qui a- „ partiennent à la France, sous prétexte de chercher à se dédommager de „ la perte de Cambrai, prenant sous sa protection tous mes sujets rébelles, „ fomentant les troubles, pour entretenir le feu de la guerre dans le cœur „ de mon Royaume; après y avoir pensé mûrement, j'ai jugé qu'il étoit „ tems que j'agisse, & que j'opposasse ouvertement la justice de mes armes „ à l'injustice des pratiques sourdes qu'il employe contre moi. Cependant „ comme je ne puis oublier l'amitié que mes ancêtres ont toûjours eu pour „ votre païs, & la bonne intelligence dans laquelle ont vécu les deux Na- „ tions, je n'ai vû qu'avec douleur, que quoique vous n'ayïez aucune „ part aux injustices de Philippe, c'est pourtant sur vous que vont tomber „ les premiers coups d'une guerre si terrible; c'est dans cette vûë que „ j'ai cru devoir vous avertir de mon dessein, avant que de l'exécuter. Si „ vous pouvez obtenir du Roi d'Espagne, qu'il retire dans le cœur du païs „ l'armée qu'il fait lever sur la frontiere, si vous voulez vous engager qu'il „ ne fera aucune hostilité contre moi, contre mes sujets, contre Cambrai „ & le Cambresis, & qu'il ne donnera à l'avenir aucune protection aux „ rebelles de mon Royaume, je ne lui declarerai point la guerre, pourvû

HENRI IV. 1594. „ que j'aye des preuves certaines de vos bonnes intentions, & que vous „ m'en donniez des assurances raisonnables, avant le premier Février „ de l'année suivante.

On renvoye le Trompette sans réponse.

Ces lettres ayant été portées à Arras par un Trompette, furent remises à l'Archiduc, sans avoir été ouvertes, & l'on n'y fit aucune réponse. L'Archiduc renvoya le Trompette, & l'on se prépara de part & d'autre à la guerre. On fit en même tems sur S. Omer une tentative, qui ne réüssit point. Une autre entreprise sur Arras, ne fut pas plus heureuse; & la présence du Comte de Buquoi sauva cette place. Cependant comme le Duc de Bouillon avoit eu le plus de part à la declaration de la guerre, on lui donna cinq regimens d'Infanterie Françoise, cinq compagnies Suisses, six cornettes de Chevaux-légers, avec sa compagnie de Gendarmes, & celle de Sesseval, qui, depuis la réduction de Beauvais, étoit rentré dans le service du Roi, sans qu'il fût intervenu aucun Edit en sa faveur, & qui faisoit la fonction de Maréchal de camp dans l'armée. Ces troupes furent jointes vers le milieu de Décembre par 3000. hommes, commandés par Philippe de Nassau, comme on en étoit convenu avec les Etats Généraux. A la tête de cette petite armée le Duc entra dans le Luxembourg, & comme il n'étoit pas possible de faire aucune entreprise considerable, à cause de la rigueur de la saison, il se contenta de se saisir d'Ivois, de la Ferté & de Chauvansy, postes situés avantageusement sur le Cher, afin de prendre des quartiers dans le païs ennemis, & de se trouver à portée d'agir dès le commencement du printems.

Expédition du Duc de Bouillon.

Affaire de Jean Châtel.

Sur ces entrefaites, le Roi revenant de S. Germain le 27 de Décembre, il arriva un accident qui pensa être funeste à l'Etat, & qui causa du moins beaucoup d'agitation dans les esprits. Un riche marchand drapier, nommé Pierre Châtel, demeurant auprès du Palais, avoit un fils nommé Jean Châtel, âgé de dix neuf ans, qui avoit étudié aux Jésuites, & qui y avoit fait depuis peu un exercice public. (1) Ce jeune-homme étoit engagé dans des vices monstrueux; cependant il étoit bien venu chez ces Peres, qui avoient souvent des conférences secretes avec lui, & qui l'admettoient avec un petit nombre d'autres, à ce qu'ils appellent les exercices spirituels. Châtel effrayé des remords de sa conscience, se persuada qu'il n'y avoit point de salut à espérer pour lui; & plein de cette imagination insensée, pour diminuer la grandeur des supplices éternels qu'il croyoit mériter, il résolut d'assassiner le Roi, sur ce qu'il avoit souvent oüi dire aux Jésuites, non seulement qu'il pouvoit le faire sans crime, mais que ce feroit même rendre un grand service à la Religion. Dans cette idée il sort de Paris, & va au devant du Roi, qui approchoit avec une grande suite; mais dans cet intervalle il changea de dessein, & en forma un autre qui fait horreur, & qui ne pouvoit tomber dans l'esprit que d'un furieux comme lui. Ennuyé de vivre, & résolu de mourir, mais ne voulant cependant pas se tuer de ses propres mains, il apperçut plusieurs chevaux, dont les maîtres étoient descendus pour saluer

(1) En effet il y avoit soutenu à l'ordinaire une thèse de Philosophie, qui avoit été dédiée au Président Pierre Séguier. Ce jeune-homme &c. *MSS. du Roi & de Mrs. de Sainte-Marthe, Dupuy & Rigault.*

luer le Roi; & il imagina s'il en trouvoit quelqu'un à l'écart, de commettre le crime de bestialité, afin qu'étant pris sur le fait, on le fit mourir sur le champ. N'ayant pu exécuter cet abominable projet, il revient à Paris; & s'étant mêlé dans la foule des courtisans; il suit le Roi jusques dans sa chambre, résolu de lui donner un coup de couteau dans la gorge. Mais au moment qu'il levoit le bras, ce Prince, s'étant baissé pour embrasser François de la Grange Sieur de Montigny, qui s'approchoit de lui, reçut le coup dans la machoire inférieure (1), & eut une dent cassée; ce qui empêcha le couteau de pénétrer plus avant. Le Roi étonné du coup, & voyant son sang couler, sans sçavoir qui l'avoit frappé, s'écria qu'il étoit blessé; sur quoi le Comte de Soissons, qui étoit auprès de lui, ayant apperçu un homme qu'il ne connoissoit point, le saisit, & dit tout haut: „ Voilà l'assassin, si ce n'est „ pas lui, c'est moi. „ Ensuite la foule qui étoit accouruë au premier bruit s'étant écartée, on vit briller aux flambeaux le couteau que Châtel avoit jetté par terre. Cependant cet assassin nioit qu'il eût fait le coup, & on se disposoit à le mettre en piéces, lorsque le Roi ordonna au Grand-Prevôt de l'Hôtel de le faire conduire en prison. Là on l'interrogea, & il avoüa tout, assûrant au reste qu'il avoit apporté le couteau de chez lui, & qu'il n'étoit point empoisonné. Il ajoûta, qu'il avoit étudié deux ans en Philosophie sous le Jésuite Gueret; & que le samedi précedent, se sentant embarassé de quelques scrupules de conscience, son pere l'avoit mené à ce Pere, afin qu'il le consolât, parce que la vûë des péchés énormes qu'il avoit commis l'avoit tellement troublé, qu'il désespéroit de la misericorde de Dieu.

Cet assassin donne un coup de couteau au Roi, & est arrêté.

Sa réponse à l'interrogatoire du Grand-Prevôt de l'Hôtel.

Cependant on arrêta le pere & la mere de Châtel; & ceux qu'on avoit chargés de cette commission, fouillant dans les endroits les plus secrets de la maison, trouverent un mémoire de la main du meurtrier, sur lequel il avoit écrit tous ses péchés, suivant l'ordre des préceptes du Décalogue. Châtel ne nia point qu'il fût de lui; & il dit qu'il l'avoit fait pour soulager sa mémoire lorsqu'il iroit à confesse. Il y marquoit: Qu'il étoit tombé dans des impuretés abominables; & qu'il avoit conçu le dessein de commettre un inceste avec sa sœur: Qu'il avoit souvent entendu dire au college où il étudioit, qu'il étoit permis de tuer le Roi, parce que c'étoit un tyran, & qu'il n'étoit point approuvé par le Pape: Que c'étoit-là le sentiment général de la Société, & que c'est ce qui l'avoit porté à entreprendre l'action qu'il avoit commise, afin de diminuer la peine de sa damnation éternelle, espérant que s'il étoit condamné à huit dégrés de tourmens (2), il les feroit reduire à quatre, par une entreprise aussi glorieuse & aussi méritoire que celle qu'il médi-

(1) Plusieurs Auteurs disent, que ce fut à la lévre d'en-haut, ainsi ce seroit une faute d'impression; car il n'est pas vraisemblable, que M. de Thou, qui étoit à la Cour, & fort attaché à Henri IV. ait ignoré en quel endroit Châtel blessa ce Prince. Il y a une autre chose à remarquer, qui est que cet accident n'arriva point dans le Louvre, comme plusieurs l'ont écrit; mais à l'Hôtel de Bouchage, où demeuroit la Duchesse de Beaufort. C'est maintenant la maison des Peres de l'Oratoire. Dupuy.

(2) *Espérant que s'il étoit condamné à huit dégrés de tourmens*, &c.] *Ad octo*, terme de l'ancienne Physique, lequel Jean Châtel avoit appris chez les Jesuites, où il avoit fait sa Philosophie. Le Duchat.

Henri IV. 1594.

méditoit. Interrogé ensuite qui l'avoit poussé à un coup si détestable, il ne nomma aucun de ceux qui l'y avoient engagé; mais par une impieté horrible, il dit, qu'il en avoit fait confidence à son pere, qui avoit taché de l'en détourner, en lui représentant que c'étoit le Démon qui lui inspiroit cette pensée. Par-là il rendit son pere coupable: sur le champ on l'arrêta avec Denise Hasard sa femme, Catherine & Magdeleine ses filles, & quelques autres personnes avec lesquelles le meurtrier avoit dîné ce jour-là même.

Divers mouvemens que cette nouvelle causé dans Paris.

Cet accident fut reçu différemment dans Paris. S'il reveilla la crainte & l'espérance des restes de la Ligue qui demeuroient cachés dans cette capitale; d'un autre côté les serviteurs du Roi étoient au désespoir, qu'on eût souffert dans le Royaume des Jésuites, dont la maison avoit produit cet assassin; & que dans le procès que l'Université venoit de leur intenter, où il s'agissoit d'un danger visible qui menaçoit l'Etat & le Roi, comme dès lors tous les gens de bien le prévoyoient, on y eût eu si peu d'égard, que par une politique mal entenduë, & par un scrupule hors de saison, on eût sursis une affaire dont le jugement auroit coupé la racine aux divisions de l'Université, & mis en sûreté la vie du Roi. Aussi la nouvelle du parricide & de la santé de ce Prince s'étant répandue presqu'en même tems dans toute la ville, on courut à l'envi dans toutes les églises faire chanter le *Te Deum* en action de graces; & la populace se rendant en foule au college des Jésuites de la ruë S. Jaques, avec des murmures menaçans, elle auroit fait main basse sur tous ces Peres, si le Roi & le Parlement n'avoient envoyé main forte. On mit des gardes à toutes les portes, & Louis Masurier, Conseiller au Parlement, dressa un inventaire exact de toutes les lettres & de tous les papiers qu'on trouva dans la maison.

Châtel est interrogé par les Présidens & les Gens du Roi.

Cependant au bruit de cet accident, les Présidens du Parlement & les Gens du Roi se rendirent chez le premier (1) Président, qui avoit la goute, afin d'interroger le coupable, qui étoit encore alors au fort-l'Evêque. Jaques-Auguste de Thou se trouva à cette Assemblée, ils l'envoyerent sur le champ au Roi, qui étoit au lit, pour le prier d'ordonner que le prisonnier fût transferé à la Conciergerie. Ce Prince balança d'abord sur la réponse qu'il devoit faire: ensuite il renvoya de Thou au Chancelier de Chiverny; & suivant son avis, on amena Châtel le lendemain de grand matin devant les Présidens & les Gens du Roi, en présence desquels il avoüa tout ce qu'il avoit déja dit lorsque le Grand-Prevôt l'avoit interrogé. Enfin la Cour ayant examiné les preuves sur lesquelles son procès fut instruit, lui fit prêter un nouvel interrogatoire, après quoi les avis se trouverent partagés. Ce n'est pas que personne fût en doute de la peine que méritoit l'assassin; mais il se trouva des gens qui vouloient qu'on jugeât en même tems l'affaire des Jésuites, puisqu'il y avoit lieu de croire que la surséance que ces Peres avoient malheureusement obtenuë à force d'intrigues, avoit donné occasion à ce parricide exécrable. Tel fut l'avis d'Etienne de Fleury, Doyen des Conseillers, l'homme du monde le plus éloigné des conseils turbulens. » Qu'at-

(1) Achille de Harlai.

„ Qu'attendons-nous davantage, disoit-il? Quelles autres preuves voulons-„ nous contre cette Secte empoisonnée? Leurs accusateurs avoient-ils tort „ lorsqu'ils crioient, que le salut du Roi & celui du Royaume étoient liés „ avec les intérêts de l'Université? A quoi a servi cette surséance obtenuë „ par tant d'intrigues, si non à leur fournir les moyens de précipiter l'exé-„ cution d'un crime qu'ils méditoient depuis long-tems? Que les Princes „ sont malheureux! On ne peut croire que leur vie soit en péril, que lors-„ qu'on les voit assassinés. Rendons enfin graces à Dieu de ce qu'il est „ venu au secours des Magistrats bien intentionnés, mais trop crédules, en „ les convainquant que le crime étoit résolu, en même tems qu'il en a em-„ pêché l'exécution; & de ce qu'il a couvert de confusion les mal-inten-„ tionnés pour le Roi, & ceux qui ne veulent jamais rien croire, afin qu'à „ l'avenir ils ne soient plus si opiniâtres à soutenir des sentimens contraires „ à la sûreté publique. „ A l'égard du Président de Thou (1), ce Magistrat, d'une probité reconnuë & d'une liberté incapable de tout déguisement, lorsque son tour vint d'opiner: „ Lorsque dernierement je donnois mon „ avis, dit-il, dans l'affaire de l'Université & des Jésuites, je n'espérois „ pas à mon âge, & avec mes infirmités, vivre encore assez pour assister „ au jugement que nous allons rendre aujourd'hui. C'est-ce qui me porta, „ dans l'indignation que me causa le parti qu'on prenoit alors, à me hâter „ d'ouvrir un avis auquel je reviens en ce jour avec beaucoup de joye. „ Dieu soit béni, de nous avoir menagé une occasion où nous n'avons lieu „ que de nous féliciter, de ce que l'entreprise que nos ennemis méditoient „ contre l'Etat & contre la vie du Roi, a été sans succès, & qui prouve „ en même tems évidemment, combien l'avis des gens de bien étoit dès-„ lors beaucoup plus sage, que celui de ceux qui, par une malheureuse poli-„ tique, opinerent pour la surséance. Telles furent les dernieres paroles de M. de Thou au Parlement. Depuis ce tems-là, quoiqu'il conservât encore toute la force de son esprit, ses forces étoient si épuisées, qu'il n'alla plus au Palais. Enfin cet homme de bien, né pour le public, & pour ses amis, plus que pour lui-même, finit tranquillement ses jours au mois d'Août suivant.

Condamnation & supplice de Châtel.

Enfin Châtel ayant été declaré atteint & convaincu du crime de lèze-Majesté divine & humaine au premier Chef, en réparation du parricide horrible & détestable par lequel il avoit attenté sur la personne sacrée de S. M., fut condamné à faire amende honorable devant le portail de l'église de Notre-Dame, nud, en chemise, & tenant en ses mains une torche allumée du poids de deux livres, & là à déclarer à genoux tout haut, & d'une voix lamentable, que méchamment & contre toute raison, il avoit porté un coup de couteau au Roi, & l'avoit frappé au visage; qu'imbû d'une doctrine fausse & abominable, il avoit soutenu qu'il étoit permis de tuer les Rois, & Henri IV. alors regnant, n'étant point dans le sein de l'Eglise jusqu'à ce qu'il eût été absous par le Pape; qu'il s'en repentoit, & en demandoit pardon à Dieu, au Roi & à la Justice. L'Arrêt portoit ensuite;

qu'il

(1) Augustus.

qu'il feroit mené à la Gréve dans un tombereau, & de-là il feroit tenaillé aux bras & aux cuisses avec des tenailles ardentes, & qu'après qu'on lui auroit coupé la main, qui tiendroit le coûteau dont il s'étoit fervi pour attenter à la vie du Roi, il feroit tiré à quatre chevaux, fon corps brûlé, & les cendres jettées au vent, fes biens confifqués, & qu'avant fon fupplice il feroit appliqué à la queftion extraordinaire, pour avoir connoiffance de fes complices.

Banniffement des Jéfuites.

A l'égard des fentimens qu'il avoit foutenus, la Cour les declara teméraires, féditieux, contraires à la parole de Dieu, fentant l'Héréfie, & condamnés par les faints Canons, faifant défenfe expreffe de les enfeigner en public ou en particulier, à peine contre les contrevenans d'être traités comme criminels de lèze-Majefté divine & humaine. La Cour ordonna de plus, que les Prêtres du college de Clermont, leurs difciples, & en général tous les membres de cette Societé, fortiroient de Paris & de toutes les villes où ils avoient des colleges, trois jours après que cet Arrêt leur auroit été fignifié, & dans quinze jours hors du Royaume, comme corrupteurs de la jeuneffe, perturbateurs du repos public, & ennemis du Roi & de l'Etat; declarant que, faute par eux d'obéir, ils feroient traités comme criminels de lèze Majefté; que leurs biens, tant meubles qu'immeubles, feroient confifqués & employés en œuvres pies, ainfi que la Cour en décideroit, & défendant à tous les fujets du Roi d'envoyer leurs enfans étudier chez les Jéfuites hors du Royaume, fous peine d'être declarés ennemis de l'Etat. Cet Arrêt fut rendu le 29. de Décembre.

Lorfqu'on mena le coupable au fupplice, quoiqu'il fît un fort grand froid, il eut la conftance de fe tenir nud debout devant le portail de l'églife de Notre-Dame, fans friffonner, & fans marquer aucune crainte des tourmens auxquels ils étoit condamné: de même quand on lui ordonna de prononcer ce qui étoit porté par l'Arrêt, il le fit avec un air de mépris, qui marquoit qu'il perfiftoit dans fes fentimens, & qu'il ne fe repentoit nullement de fon crime; enfin dans le tems du fupplice fon efprit & fon corps parurent également infenfibles aux tourmens; on le tenailla, on lui dechira les membres, fans qu'il donnât aucune marque de douleur, ni qu'il jettât le moindre cri (1).

Condamnation du Pere Guignard, Jéfuite.

D'un autre côté les Commiffaires chargés de faire la vifite du college de Clermont, trouverent dans les papiers de Jean Guignard, Jéfuite, natif de Chartres, beaucoup d'écrits injurieux au feu Roi & au Roi regnant, & qui reffembloient fort à des libelles diffamatoires, tendant à la fédition, & à faire entreprendre de femblables parricides. Telles étoient les propofitions

(1) Le Roi avoit envoyé ordre aux deux freres Pierre & Antoine Séguier, de ne point fe trouver au jugement de l'accufé, parce qu'on les regardoit comme fufpects; mais le Procureur général Jaques de la Guefle, porteur de la lettre de cachet, ne la leur fignifia qu'après que l'Arrêt eût été prononcé. Ainfi comme ils avoient déja affifté à la condamnation de Châtel, leurs amis leur confeillerent de fe trouver auffi à la queftion, à laquelle il fut appliqué après avoir été jugé, & ils fuivirent cet avis. D'en autre &c. *MSS. du Roi, & de Mrs. de Sainte-Marthe, Dupuy & Rigault.*

tions suivantes: Qu'on avoit fait une grande faute à la S. Barthélemy, de n'avoir pas ouvert la veine basilique (1): Que si on l'eût fait, on ne seroit pas tombé de fiévre en chaud mal, comme il étoit arrivé: Que le Neron (2) cruel avoit été tué par un Clément, & le Moine simulé dépéché par la main d'un vrai Moine. „ Faut-il donner, disoit ce Jésuite, le nom de Roi „ de France à un Sardanapale, & à un Neron, ou à un Renard de Bearn? „ Appellerons-nous Roi de Portugal un Lion? Reine d'Angleterre une Lou- „ ve impudique? Roi de Suede un Grifon? Et Duc de Saxe un franc „ pourceau? Il ajoûtoit: Que l'acte héroïque fait par Jaques Clément, comme don du S. Esprit, appellé de ce nom par les Théologiens, avoit été justement loué par le feu Prieur des Jacobins Bourgoing, Confesseur & Martyr, tant à Paris, lorsqu'il enseignoit sa Judith, que devant le Parlement de Tours, ce qu'il avoit signé de son propre sang; & qu'il ne faloit pas croire ce que ses ennemis rapportoient, qu'à sa mort il avoit improuvé cet acte comme détestable: Qu'on avoit pu, & même qu'on avoit dû transporter la couronne à une autre famille qu'à celle de Bourbon: Que le Bearnois, malgré sa prétenduë conversion, devroit se croire trop heureux, si on se contentoit de le raser & de le renfermer dans un couvent pour y faire pénitence: Que si on ne pouvoit lui ôter la couronne sans guerre, il faloit lui faire la guerre; & que si on n'étoit pas en état de lui faire la guerre, on devoit se défaire de lui à quelque prix, & de quelque manière que ce fût. Il s'y rencontra même des anagrames injurieuses aux deux Rois. Guignard convaincu d'avoir écrit tout cela de sa main, fut obligé de se retracter, & pendu ensuite en place de Greve le 7. de Janvier. 1595.

Trois jours après on jugea le P. Gueret Régent de Philosophie de Châtel, le pere & la mere de cet assassin, & ses deux sœurs. Gueret ayant été mis à la question, fut banni à perpetuité. Le pere de Châtel fut banni seulement pour neuf ans du Royaume, & pour toûjours du ressort du Parlement de Paris, & condamné à une amende de 2000. écus envers les prisonniers: on ordonna que sa maison, proche du Palais, de laquelle ce monstre étoit sorti, seroit rasée jusqu'aux fondemens, & que de ses ruines on bâtiroit une colomne, sur laquelle seroit gravé l'arrêt du Parlement, pour conserver à perpetuité la mémoire de la punition d'un crime si détestable. On ne trouva point de preuve contre la mere de Châtel, contre ses sœurs, ni contre quelques autres personnes qui avoient été arrêtées en même tems; ainsi on les relacha. On traita avec la même douceur un Jésuite Ecossois, nommé Alexandre Hay, qui avoit été convaincu d'avoir tenu plusieurs discours insolens, avant l'amnistie accordée à la ville de Paris; par exemple: Qu'il faloit dissimuler avec le Roi, & attendre le moment favorable: Qu'un Jésuite étoit un homme universel. Et d'avoir ajoûté un jour qu'il étoit échau-

Les Peres Gueret & Hay bannis à perpétuité.

(1) Veine qui vient de dessous le bras, & qui passe par le milieu du pli du coude: mais *basilique* en Grec, signifie *royale*. Ainsi ce que le P. Guignard veut dire, c'est qu'on avoit eu tort alors de ne pas assassiner Henri IV. & le Prince de Condé, qui étoient du sang Royal: c'est-ce qu'il appelle la *veine basilique*.

(2) C'est Henri III. dont parle le P. Guignard.

HENRI IV. 1595. échaufé: Que si le Roi venoit à passer devant leur porte, il se jetteroit volontiers par la fenêtre pour lui rompre le cou, même au peril de sa vie. On se contenta de le bannir à perpetuité, comme Gueret.

On fit ensuite le procès à Jean le Bel, qui avoit étudié aux Jésuites. Il fut convaincu d'avoir contrevenu à l'Arrêt du Parlement, en sollicitant de jeunes gens à aller étudier chez ces Peres hors du Royaume, & d'avoir gardé de leurs cahiers écrits de sa propre main, où l'on enseignoit, qu'il étoit permis de tuer les Rois, & que le meurtre de Henri III. avoit été juste & légitime. Il fut condamné à faire amende honorable, banni à perpetuité, & ses biens confisqués.

La Pyramide.

Quelque tems après, la maison de Châtel fut rasée; & on érigea à la place une pyramide d'un ouvrage admirable, surmontée d'une croix. Sur les quatre faces de sa base, furent gravés l'arrêt du Parlement, & quelques inscriptions avec des vers très-bien tournés, comme on peut le voir sur les estampes qu'on en a faites, & qui se trouvent aujourd'hui par-tout.

Le Roi rechapé d'un si grand peril, ne marqua aucun emportement contre les Jésuites, quoiqu'on rejettât communement la haine de cette horrible action sur la doctrine de leur école. Seulement, lorsqu'après sa blessure les Princes & Seigneurs de sa Cour allerent lui rendre leurs devoirs, ce Prince voulant marquer qu'il n'étoit pas content des Juges qui avoient opiné à leur accorder une surséance: „ Il faloit apparemment, dit-il, que „ les Jésuites fussent convaincus par ma bouche. „ Dès qu'il fut rétabli, il se leva, assista à la Messe solemnelle des Chevaliers du S. Esprit, & conféra cet Ordre à des Seigneurs qui l'avoient bien servi. Le 5. de Janvier on fit une procession à Paris, pour rendre graces à Dieu de son rétablissement. Il s'y trouva un monde infini, & le Roi voulut y assister en personne, pour se montrer au peuple.

Assemblée des Curés & des Théologiens de Paris.

Cependant comme la plûpart des Ordres Religieux (1) refusoient encore de prier pour le Roi, & qu'on ne pouvoit voir sans frayeur, que l'attentat qui venoit d'être puni, étoit une preuve certaine, qu'il se trouvoit encore des gens qui regardoient comme permis, ce qui avoit été approuvé du tems de l'assassinat de Henri III; le Cardinal Pierre de Gondy, Evêque de Paris, assembla dans la sale de l'Evêché tous les Curés & tous les Docteurs de cette capitale; & il leur demanda leur sentiment sur les prieres publiques pour la conservation du Roi, sur les conjurations & les attentats formés contre sa personne, sous prétexte de Religion, & parce qu'il n'étoit pas encore réconcilié avec le Pape; & enfin sur le parricide commis en la personne du feu Roi. Après la Messe du S. Esprit, l'Assemblée ayant mûrement deliberé sur toutes ces propositions, répondit unanimement: Que tous les sujets du Roi ne devoient se faire aucun scrupule de rendre une entiere obéïssance à Henri IV. leur légitime Souverain, & de prier en public & en particulier pour sa santé & pour la conservation de sa personne: Que cependant ils prioient instamment le Cardinal de Gondy, de

(1) Entr'autres les Capucins, refusoient &c. *MSS. du Roi, & de Mrs. de Sainte-Marthe, Dupuy & Rigoult.*

de s'employer auprès du Roi, tant au nom de tous ses diocésains, que des Docteurs de la Faculté de Paris, & de supplier humblement de leur part Sa Majesté, d'exécuter promptement la résolution qu'elle avoit prise il y avoit long-tems, d'envoyer des Ambassadeurs au Pape, pour éviter un schisme, qui ne pourroit manquer de scandaliser les peuples, & de porter un préjudice considerable à l'Eglise Catholique, Apostolique & Romaine, au jugement de laquelle ils avoient toûjours été soûmis: Qu'à l'égard des deux autres points sur lesquels on les avoit consultés, ils declaroient, qu'il n'étoit permis ni d'attenter à la vie du Roi, ni de conseiller à personne de le faire, sous prétexte que la Foi & la Religion seroient en peril, ou pour quelqu'autre cause que ce pût être: Que de si noirs complots avoient toûjours été détestables, & ne cesseroient jamais de l'être: Que bien loin d'avoir approuvé, ou d'approuver encore le parricide commis contre la personne de Henri III, ils l'avoient toûjours détesté, & tous les attentats de cette nature, avec leurs auteurs, leurs complices & leurs approbateurs, & qu'ils le détestoient encore de tout leur cœur; ce qu'ils témoignerent par un acte autentique qu'ils dresserent, & qu'ils rendirent ensuite public. Il étoit daté du 21. de Janvier.

Henri IV. 1595.

Ambassade des Venitiens au Roi.

L'année précedente la République de Venise avoit préparé une célèbre Ambassade, pour venir féliciter le Roi sur son heureux avenement à la couronne, & sur la prospérité de ses armes. Il y avoit cinq ans que Jean Mocenigo, Ambassadeur de la République auprès du Roi Henri III, ayant reçu ordre après la mort de ce Prince, de demeurer en la même qualité auprès de Henri IV, s'étoit déja acquitté de ce devoir. En même tems il avoit marqué au nouveau Roi, que ses Maîtres étoient très-mortifiés de ce que la difficulté des passages, & le danger qu'il y avoit à vouloir entrer en France, dans un tems où la guerre civile embrasoit tout le Royaume, ne leur permettoient pas de lui envoyer un Ambassadeur extraordinaire, pour le complimenter, comme ils le souhaitoient; assurant ce Prince, que leur intention n'étoit pas de se dispenser de ce devoir, & qu'ils ne desiroient rien tant, que de trouver l'occasion de lui faire connoître, qu'en fait de zèle & d'attachement pour la couronne de France, ils étoient résolus de ne ceder en rien à leurs ancêtres. Les Chefs de cette Ambassade furent Vincent Gradenigo, qui avoit été quelque tems auparavant Ambassadeur à la Cour de Madrid, & le Chevalier Delfino; ils amenerent avec eux François Duodo, pour faire désormais la fonction d'Ambassadeur ordinaire à la place de Mocenigo. Ces Ambassadeurs arriverent vers la fin de l'année sur la frontiere, où ils furent reçus par de Lesdiguieres avec tous les honneurs qui leur étoient dûs; mais ils essuyerent tant d'accidens sur la route, qu'ils ne purent se rendre à la Cour que sur la fin de Janvier. Le Roi avoit envoyé assez loin au-devant d'eux Roger de Bellegarde, André Hurault Sieur de Messe, & Jaques-Auguste de Thou, qu'il destinoit à l'Ambassade de Venise, pour les complimenter de sa part. Ensuite, en approchant de Paris, ils trouverent hors de la ville Henri de Bourbon Duc de Montpensier, qui étoit sorti pour les recevoir avec une suite nombreuse de Seigneurs. Ce Prince leur fit beaucoup d'amitiés, & les conduisit en

Henri IV. 1595.

en cérémonie à l'Hôtel qu'on leur avoit destiné. Le Roi avoit résolu de recevoir avec d'autant plus de distinction les Ambassadeurs de la République, que dans un tems où, soit par aversion, soit qu'on n'eût pas bonne opinion du succès de ses affaires, aucun Prince Catholique ne l'avoit encore reconnu : les Vénitiens seuls lui avoient rendu les mêmes honneurs qu'aux Rois ses prédecesseurs, & avoient outre cela toûjours eu un Ambassadeur à sa Cour, malgré tout ce que le Pape & Philippe II. leur avoient fait dire pour les en détourner. Il semble que dès-lors ce Sénat si sage eût prévû le bonheur dont les desseins de ce Prince ont toûjours été depuis accompagnés. Le Roi leur fit de grands remercîmens, loüa beaucoup leur prudence, & leur marqua combien il étoit sensible au zèle qu'ils avoient témoigné pour le bien du Royaume. Ils eurent ensuite quelques conférences avec Sa Majesté sur leurs intérêts communs : & après un séjour assez court, ils s'en retournerent comblés des bontés du Roi, & des témoignages qu'il leur donna d'une amitié sincere & durable.

Assemblée des Etats Catholiques à Bruxelles.

A l'occasion des lettres que S. M. avoit écrites, comme je l'ai dit, aux Etats de Hainaut & d'Artois, qui sont sous la domination des Espagnols; l'Archiduc Ernest convoqua, vers le commencement de l'année, les Etats de Flandre à Bruxelles, & fut témoin des plaintes qu'ils porterent à son tribunal. En effet les députés des Provinces ayant commencé par déplorer l'état malheureux où leur païs étoit réduit, finirent par protester, qu'ils avoient pleinement satisfait à leur devoir, & que si à l'avenir les affaires tournoient au désavantage de S. M. C. on ne pouvoit ni on ne devoit s'en prendre à eux. Ils se plaignirent hautement ensuite de la fierté & de l'insolence des troupes étrangeres, sur-tout des Espagnols ; ils dirent : Que ceux qui devoient le plus marquer de zèle pour la gloire & pour les intérêts de leur Souverain, se laissoient prévenir par des hommes de leur Nation; & que s'ils vouloient rendre un grand service au Roi Catholique, ils devoient quitter la place aux Seigneurs & à la Noblesse du païs, & reprendre la route d'Espagne. Ce discours regardoit le Comte de Fuentes. Ils ajoûtoient, que c'étoit le seul moyen de parvenir à la paix, toûjours inutilement négociée jusqu'alors; & qu'on devoit tenir pour assûré, que les Etats Généraux ne consentiroient jamais à aucun accommodement, tant qu'il resteroit des Espagnols dans les Païs-bas.

La plus grande partie des députés demandent la paix.

Ces plaintes furent reçûës très-favorablement de toute l'Assemblée, & la plus grande partie des députés étoient d'avis, qu'on envoyât en France le Comte de Sore, de la maison de Molembas, un des premiers Barons du païs, pour porter au Roi les excuses des Etats Catholiques des Païs-bas, & pour le prier de ne leur point declarer la guerre ; ou du moins de différer jusqu'à ce qu'on eût consulté le Roi d'Espagne, & qu'on eût reçu de lui une réponse positive.

L'Archiduc élude leur demande.

Tous les Seigneurs ayant marqué tant d'inclination pour la paix, l'Archiduc appréhenda qu'on ne le forçât à la faire à des conditions peu raisonnables, & qui pourroient ne convenir, ni à la dignité du Roi, ni à la sienne. Ainsi il declara, qu'il souhaitoit la paix autant qu'eux, mais qu'il ne voyoit aucune voye pour y parvenir tandis que les Etats Généraux paroîtroient si éloi-

éloignés d'y penser: Qu'il seroit honteux pour S. M. C. & tout-à-fait indigne d'elle, de la leur offrir, & de la leur jetter pour ainsi dire à la tête. Qu'ainsi, avant que d'en venir-là, il avoit trois questions à leur faire, sur lesquelles il les prioit de lui répondre. La première; si les affaires de S. M. C. étoient en tel état, qu'elle se vît obligée de faire quelque démarche indigne de son rang? La seconde; s'il étoit de la dignité du Roi Catholique d'offrir aux ennemis des conditions plus avantageuses que par le passé, ou de se soûmettre à accepter celles qu'il leur plairoit d'imposer? La troisième enfin; si l'on pouvoit trouver ou imaginer pour le présent quelqu'autre moyen de traiter de la paix? Les Etats ne donnant point d'autre réponse, si-non qu'ils avoient un besoin extrême de la paix, & un desir très-violent de l'obtenir, & cependant ne s'expliquant pas assez sur les moyens qu'il y auroit d'y parvenir, de crainte d'offenser l'Archiduc; il les engagea enfin à ne prendre aucun parti jusqu'à ce qu'on eût écrit en Espagne, pour sçavoir les intentions de S. M. C. En attendant, il les exhorta à demeurer unis, & à ne point faire de réponse aux lettres de Henri IV. qu'ils n'eussent reçu celles de Philippe.

Le Roi declare la guerre à l'Espagne.

Le Roi voyant donc qu'on ne faisoit aucune réponse à ses lettres, declara la guerre à l'Espagne le 17. de Janvier, & la fit publier dans tout le Royaume & sur la frontiere. Cette dénonciation contenoit en substance: Que personne n'ignoroit que le Roi d'Espagne, voyant qu'il ne pouvoit se rendre maître de la France à force ouverte, avoit mis en usage l'adresse, la ruse & la fourbe, pour s'emparer de ce Royaume, toûjours protégé de Dieu, toûjours défendu avec courage par les Rois prédecesseurs de Sa Majesté. Que Philippe avoit allumé & entretenu le feu de la discorde entre les François: Qu'il n'avoit rien oublié pour corrompre leur fidélité: Qu'il avoit inutilement dépensé dans cette vûë des richesses immenses, & abandonné ses propres Etats à la merci d'un ennemi puissant, tandis qu'il travailloit à envahir ceux d'autrui: Qu'il avoit fait cette manœuvre depuis la mort de François II; & que nos Rois s'étant trouvés successivement en minorité, il n'y avoit point d'artifices qu'il n'eût employés pour profiter de notre foiblesse: Que cependant jamais son ambition n'avoit si bien éclaté qu'en l'année 1585: Que dans le tems que Henri III. venoit d'établir la paix par toute la France, & qu'il ne songeoit qu'à y faire fleurir la justice & la piété, Philippe y avoit allumé, sous un faux prétexte de Religion, une guerre malheureuse, dans laquelle on l'avoit vû porter le feu dans tout le Royaume, & mettre aux mains les François & les Catholiques les uns contre les autres: Qu'après une infinité de meurtres, de pillages & de ravages, cette funeste guerre avoit enfin fait périr le Roi même, par un coup digne d'être éternellement pleuré de toute la Nation: Qu'après ce malheur, le Royaume, accablé de tant de maux, auroit infailliblement succombé, si le légitime successeur, appuyé visiblement de la protection du Dieu des armées, n'eût soutenu l'édifice de la Monarchie ébranlée, & n'eût conservé aux François leur vie, leur liberté, leurs femmes & leurs enfans, sans autre secours que celui des François mêmes: Qu'ayant éprouvé en cette occasion leur fidélité, il ne pouvoit douter, qu'à l'exemple de leurs ancêtres, ils ne lui en donnassent

HENRI IV. 1595. naissent encore de nouvelles marques dans les conjonctures présentes, où il s'agissoit de repousser les entreprises de leurs ennemis. Qu'après la Religion & son honneur, n'ayant rien plus à cœur que le salut & la liberté de ses sujets, qui lui étoient plus chers que sa propre vie, & voyant que le Roi d'Espagne ne mettoit point de bornes à son ambition; qu'après cinq années d'une guerre aussi injuste que cruelle, il ne cessoit point de tourmenter les peuples du Cambresis, qui s'étoient mis sous la protection du Roi; qu'il persécutoit de même les sujets de S. M., qu'il s'emparoit des villes & des forteresses de la frontiere; qu'il y levoit des contributions; en un mot, qu'il exerçoit toutes les violences & toutes les cruautés qu'on peut attendre des ennemis les plus irréconciliables; que non content de ces excès, il avoit suborné des scelérats pour l'assassiner; que tout récemment encore un meurtrier, François de naissance, mais qui portoit un cœur vraiment Espagnol, venoit d'attenter à sa vie, & que peu s'en étoit falu qu'il ne le poignardât: Qu'à ces causes, & pour ne pas manquer à ce que ses sujets avoient droit d'attendre de lui, il avoit cru ne pas devoir differer plus long-tems à venger tant d'outrages, qu'il avoit trop long-tems dissimulés: Qu'il declaroit donc la guerre aux Espagnols & à leurs alliés, par terre & par mer: Qu'il défendoit à ses sujets d'avoir avec eux aucun commerce, & qu'il leur ordonnoit de regarder le Roi d'Espagne comme l'ennemi juré du Roi & du Royaume, d'attaquer son païs, & de lui faire la guerre à l'avenir, comme lui-même l'avoit faite auparavant à la France.

Réponse des Espagnols. Le Conseil d'Espagne ne répondit à cette declaration que deux mois après. Dans cet écrit on commençoit par faire une longue énumération des services que Philippe avoit rendu, disoit-on, aux Rois de France ses beaufreres, & des secours qu'il leur avoit donnés dans le tems des guerres civiles. On declaroit ensuite: Qu'il étoit toûjours dans les mêmes sentimens, & qu'il continueroit à défendre la Religion contre les Hérétiques: Que cependant il ne prétendoit point pour cela préjudicier en rien aux traités faits avec les Rois Très-Chrétiens: Que c'étoit dans cette vûë qu'il ordonnoit à ses sujets de n'outrager en aucune sorte les Catholiques François, & tous ceux qui n'avoient aucune liaison avec les Protestans, ni avec les partisans de Henri de Bearn. Voilà ce que contenoit en substance ce Manifeste, qui étoit beaucoup plus étendu, & qui fut publié à Bruxelles le 7. de Mars. On y joignit deux Ordonnances, dont l'une enjoignoit à tous les Gouverneurs des places apartenantes à S. M. C., de se tenir sur leurs gardes, de repousser la force par la force, de ne se pas contenter de demeurer sur la défensive, mais d'attaquer les ennemis, de faire des courses sur les terres de France, & d'y mettre tout à feu & à sang, leur défendant au reste tout commerce & toute correspondance avec la France. Par l'autre Ordonnance, qui rappelloit un reglement fait autrefois par Charles-Quint, il étoit défendu très-rigoureusement à tous les sujets de la couronne d'Espagne, de porter les armes pour d'autres Princes.

Hostilités dans le Après ces declarations réciproques, la guerre s'alluma de plus en plus dans le Luxembourg. Philippe de Nassau s'étoit mis en marche avec quatre cornettes de Cavalerie, pour retourner dans les Païs-bas, lorsqu'il se trouva

enve-

enveloppé par l'Infanterie du Comte de Mansfeld, & ne s'en débarassa qu'avec peine, & après avoir perdu soixante hommes. Tout le païs étoit tellement inondé par les débordemens du Rhin, de la Moselle & de la Meuse, qu'il fut impossible au Duc de Bouillon de le secourir: en revanche il le joignit deux jours après, & ayant rencontré du côté de Virton (1) onze compagnies des troupes de Mansfeld, ils en taillerent en piéces la plus grande partie. Ils firent ensuite sur Thionville & sur les places des environs quelques tentatives qui ne réüssirent point. HENRI IV. 1595. Luxembourg.

En même tems le Sieur d'Aussonville, & Beauveau Sieur de Tremblecourt, Colonels d'Infanterie, qui avoient été jusques-là dans les troupes du Duc de Lorraine, & qui avoient servi dans celles de la Ligue, voyant qu'il y avoit une tréve entre la France & la Lorraine, vinrent trouver le Roi, & s'engagerent à son service. Aussi-tôt après ils mirent l'écharpe blanche, qui est la marque de la Nation Françoise, & étant entrés à main armée dans la Franche-Comté, qui apartient à l'Espagne, ils y prirent quelques places mal fortifiées, parce que ces peuples se croyoient en sûreté, tant par la neutralité qu'ils avoient gardée pendant le tems des guerres civiles, que par le voisinage des Suisses, qui en vertu de l'alliance de la maison de Bourgogne avec les Cantons, étoient obligés de prendre leur défense. Il ne fut donc pas difficile de les accabler tout d'un coup, parce qu'ils ne s'attendoient point à être attaqués. Dans cette extrêmité ils implorerent le secours des Suisses; mais ils n'eurent pas lieu d'être contens de la réponse qu'on leur fit d'abord. En effet les Cantons furent extrêmement surpris que les Comtois implorassent leur protection, eux qui sept ans auparavant avoient souffert qu'un corps de Suisses, qui après la défaite de l'armée des alliés en France, reprenoit le chemin de son païs, fût taillé en piéces dans le cœur de la Franche-Comté par l'ennemi qui le poursuivoit. Et dans la Franche-Comté.

(1) Petite ville à sept lieuës de Luxembourg.

Fin du cent-onzième Livre.



HIS-

HISTOIRE
DE
JAQUES AUGUSTE DE THOU.
LIVRE CENT-DOUZIE'ME.

SOMMAIRE.

L'Edit en faveur des Protestans, après bien des contestations, est enfin enregistré au Parlement. Les Royalistes, conduits par Edouville, remportent quelqu'avantage à Crêpy en Valois contre la garnison de Soissons. Mauvais état des affaires du Roi dans le païs de Luxembourg. Siége de la Ferté par les Espagnols. Le Duc de Bouillon attaque les lignes des ennemis. Levée du siége. Affaires de Bourgogne. Les habitans de Beaune traitent secretement avec Biron. Il entre dans la ville. Siége de la citadelle: elle se rend. Claude de Beaufremont rend la ville d'Aussone. Biron se rend maître d'Autun. D'Aussonville & Tremblecourt, du parti du Roi, ravagent la Franche-Comté. Le Connêtable de Castille y accourt. Il est joint par le Duc de Mayenne. Le Roi ayant laissé à Paris le Prince de Conty avec le titre de Lieutenant général, vient à Dijon. Il assiége la citadelle. Combat de Fontaine-Françoise. Embarras du Duc de Mayenne; il se retire à Châlons. Bonté du Roi à son égard. Francesque rend par ordre du Duc de Mayenne, la citadelle de Dijon au Roi. Le Parlement est rétabli à Dijon. Les Jésuites sont chassés de la Province, & on les contraint de sortir du Royaume. Requête en faveur de Charlotte de la Trimouille. Henri de Montmorency est fait Connétable. Eloge de sa maison. Suite de la guerre en Franche-Comté. Affaires des Païs-bas. Huy est surpris par les Etats. Mort de l'Archiduc Ernest. Mort de Ferdinand d'Autriche. Le Comte de Belgioioso appaise la révolte des troupes Italiennes. Siége & prise de Huy par le Comte de Fuentes. Débordemens extraordinaires. Les Allemans se soulevent à Bruxelles. Courses sur notre frontiere. Le Duc de Longueville est tué à Dourlans. Négociations de Paix inutiles entre l'Espagne & les Etats Généraux. Mariages en Hollande. Le Comte de Fuentes, par le conseil de Rônes, veut assiéger Cambrai. Il ravage les environs, & assiége le Câtelet. Histoire de Gomeron, Gouverneur de Han. Bouillon, Saint-Pol & d'Humieres, assiégent Han. D'Humieres est tué. Prise de Han. Regrets de la mort de d'Humieres. Son éloge. Requisitoire du Procureur général contre le Duc d'Aumale. Arrêt du Parlement qui le condamne au dernier supplice. L'Arrêt est exécuté. Suite de l'Histoire de Gomeron. Prise du Câtelet

Catelet par le Comte de Fuentes. Mort du Duc de Pastrana. Siége de Dourlans par les Espagnols. La Motte est tué. Le Duc de Bouillon & Saint-Pol viennent au secours de la place. Les François sont défaits par les Espagnols. Villars est fait prisonnier, & massacré par ordre de Contreras, Intendant de l'armée. Le Duc de Nevers arrive au camp. Le Duc de Bouillon lui remet le commandement. Prise de Dourlans; massacre de la garnison. Maurice assiége Grolle dans la Gueldre. Mondragon vient au secours des assiégés, & le force à lever le siége. Combat entre les Confédérés & les Royalistes. Le Comte de Nassau est vaincu. Sa mort. Mondragon meurt dans la citadelle d'Anvers.

AUTEURS

QUE MR. DE THOU A SUIVIS DANS CE LIVRE.

Les Actes du Parlement de Paris; Le Journal Royal; Le Journal du Duc de Bouillon; Les Actes publiés; Emanuel van Meteren; Jean Petit; César Campana.



LE Roi, délivré de toute inquiétude par rapport au dedans du Royaume, jugea que pour mieux réüssir dans la guerre qu'il venoit de declarer à l'Espagne, il lui étoit important de faire publier son nouvel Edit en faveur des Protestans. Les Chambres du Parlement s'étant assemblées pour deliberer à ce sujet, les avis furent partagés. Le Procureur général demanda que l'article 19. de l'Edit de 1577., par lequel les Protestans étoient declarés capables de posseder dans le Royaume toutes sortes d'emplois, de charges & de dignités, fût interpreté, ainsi que les Edits de Nerac & de Fleix, dont celui-ci n'étoit qu'une confirmation; &que par consequent les Protestans ne pussent au moins être revêtus de charges dans les Cours souveraines, ni être Gouverneurs ou Lieutenans généraux de Provinces, ou Substituts du Procureur général dans les Présidiaux. Il ajoûta qu'il avoit fait de fortes instances auprès du Roi à ce sujet, & qu'il lui avoit représenté, que S. M. se rendroit par-là odieuse aux Catholiques; que les personnes mal intentionnées diroient, que cet Edit étoit plus favorable aux Novateurs que celui de son prédecesseur; & que ceux qui travailloient à Rome pour procurer son absolution, ne manqueroient pas d'interpreter cet Edit en fort mauvaise part: Que néanmoins Sa Majesté avoit voulu que son Edit fût ainsi conçu, & qu'elle s'étoit reservé le soin de l'interpreter elle-même, comme elle le jugeroit à propos; parce que ce n'étoit que par ce moyen, disoit-elle, qu'elle pouvoit avoir en sa puissance le jeune Prince de Condé, dont il étoit important, pour satisfaire le Pape, qu'elle fût la maîtresse.

HENRI IV. 1595. Edit en faveur des Protestans.

Etienne de Fleury, Doyen des Conseillers, fut d'avis d'enregistrer l'Edit purement & simplement, sans aucune modification; qu'autrement ce seroit borner

Différens avis sur l'en-

regiſtrement de cet Edit.

borner & reſſerrer en quelque ſorte l'autorité du Roi, qui étoit le maitre de diſpenſer à ſon gré les emplois & les dignités dans ſon Royaume: Qu'au reſte les Proteſtans avoient rendu depuis quelques années des ſervices ſi conſiderables au Roi & à l'Etat, qu'il y auroit de l'ingratitude à s'oppoſer à la grace que Sa Majeſté leur accordoit: Qu'ayant couru les mêmes dangers que les Catholiques, ils avoient droit aux memes recompenſes: Qu'en un mot, il faloit ſe repoſer ſur la prudence du Roi; parce que ſi on modifioit cet article, ce ſeroit donner lieu à ceux qui révoquoient en doute la ſincerité de la converſion du Roi, de ſe perſuader que le Parlement avoit les mêmes ſoupçons. Lazare Coqueley fut du meme avis, qu'il appuya de pluſieurs exemples tirés de l'antiquité; ce fut auſſi celui de du Drac & de Jaques Boulanger.

D'autres ſoutinrent, que ſi l'Edit étoit enregiſtré purement & ſimplement ſans aucune reſtriction, il arriveroit que pluſieurs perſonnes mal intentionnées jugeroient peu favorablement de la converſion du Roi; Qu'on l'accuſeroit d'avoir manqué à la parole qu'il avoit donnée au commencement de ſon regne, de ne rien changer aux ordonnances de ſon prédeceſſeur; & qu'enfin il aliéneroit par-là l'eſprit du Pape, d'ailleurs bien diſpoſé en ſa faveur: qu'il faloit plutôt avoir égard à l'eſprit de l'Edit & à l'intention de ceux qui l'avoient dreſſé, qu'aux termes dans leſquels il étoit conçu: Qu'on devoit conſiderer l'exemple que le Roi avoit donné par ſon retour à la Religion Catholique, & ne ſe point prêter aux vûës ambitieuſes des Proteſtans, qui faiſoient tous les jours de nouvelles demandes: Que la Cour devoit ſe ſouvenir de l'arreté ſecret qui avoit été mis ſur le regître, dans le tems qu'on vérifia le premier Edit; qu'il étoit à craindre que l'enregiſtrement de celui-ci ne donnât lieu au peuple de calomnier le Parlement.

L'Edit eſt enfin enregiſtré purement & ſans reſtriction.

Les conteſtations furent fort vives de part & d'autre, & il échapa même des paroles aigres. Enfin de 92. opinans le plus grand nombre fut de l'avis du Doyen, & l'Edit fut enregiſtré purement & ſans reſtriction le 6. de Février. Mais il s'éleva une autre difficulté. Le Procureur général declara hautement qu'il ne ſouffriroit point qu'on mît dans l'Arrêt d'enregiſtrement, *ouï, & ce requerant le Procureur du Roi*; quoique l'un des deux Avocats généraux fût de l'avis de l'enregiſtrement pur & ſimple, & que le pere du Procureur général, qui exerçoit la même charge en 1577., eût requis l'enregiſtrement du fameux Edit de cette année. L'Edit fut donc enregiſtré, *ouï* ſeulement, & non *ce requerant* le Procureur du Roi.

La conduite de ce Magiſtrat fit beaucoup murmurer les Proteſtans. Ils dirent qu'on vouloit alterer les Edits faits en leur faveur; qu'on les vérifioit à regret & de mauvaiſe grace; & qu'il étoit aiſé de voir, que dès que l'occaſion s'offriroit, ceux qui enregiſtroient aujourd'hui cet Edit, ne manqueroient pas d'y donner atteinte. On croit que ces plaintes furent cauſe que peu de tems après ils obtinrent l'enregiſtrement d'un nouvel Edit; ce qui fit hautement murmurer un grand nombre de perſonnes, & rendit les Proteſtans très-odieux. Ceux-ci députerent à la Cour Odet de la Nouë & Jaques de la Primaudaye Sieur de la Barrée. Le Roi les reçut bien, & ils paru-

parurent contens de la réponse de Sa Majesté: mais les demandes qu'ils firent alors, ne furent que les préliminaires de bien d'autres qu'ils formerent dans la suite. HENRI IV. 1595.

Sur ces entrefaites les Royalistes eurent quelque avantage près de Crêpy en Valois, contre la garnison de Soissons, conduite par le Baron de Poncenac, qui commandoit dans cette ville à la place du Gouverneur, & par le Sieur de Belfont. Edouville étant sorti de Crêpy avec trente Cuirassiers de la compagnie du Comte de S. Pol, tomba dans une embuscade des ennemis; mais il sçut se retirer à propos jusqu'auprès des fauxbourgs de Crêpy. Le Bouthillier Sieur de Moussy, Guadancour, & de Beyne, vinrent alors à son secours avec un détachement, & tomberent sur l'ennemi qui se retiroit. Quoique leur nombre fût inférieur à celui des Ligueurs, ils les taillerent en piéces près de Villiers-côté-Retz (1); ils en tuerent environ trente, & firent un plus grand nombre de prisonniers, entre autres le Baron de Conac lui-même. Nous perdimes du Lis & de la Roche. Affaires de la guerre.

Nos affaires alloient très-mal dans le païs de Luxembourg, à cause de la rigueur de l'hyver & du manque d'argent, qui faisoit que le soldat n'étant point payé, désertoit tous les jours, & que les Hollandois demandoient avec empressement leur congé pour retourner dans leur païs. Le Duc de Bouillon, qui avoit bien de la peine à conserver les places dont il s'étoit emparé l'année précedente, vint à la hâte à la Cour, exposa la situation des affaires, & demanda avec instance qu'on ne différât plus à lui donner de l'argent; qu'autrement il arriveroit, à la honte du nom François, qu'il seroit obligé d'abandonner tout. Ayant reçu une somme assez médiocre, il retourna promptement à Sedan sur la fin d'Avril: il y trouva Philippe de Nassau & les autres Officiers Hollandois résolus à partir, & qui partirent en effet, & prirent leur route par la frontiere de France. Le Comte de Nassau s'embarqua à Dieppe, & se rendit en Zelande. Mauvais état des affaires du Roi dans le païs de Luxembourg.

Le Duc de Bouillon se voyant abandonné de ces troupes auxiliaires, donna à toutes ses autres troupes rendez-vous à Stenai, afin de pouvoir plus commodément rassembler ses soldats dispersés dans les garnisons. Déja les ennemis étoient en campagne au nombre de quatre mille hommes de pied & d'environ mille chevaux, avec six piéces d'artillerie en bon état. Ces troupes étoient commandées par François Verdugo, Capitaine qui avoit acquis beaucoup d'expérience dans les guerres de Flandre, & par Fréderic Comte de Bergh. L'armée s'approcha d'abord de Chauvansy, que nous rendimes, après avoir essuyé quelques coups de canon. Le lendemain les ennemis allerent camper près de la Ferté-sur-Cher, ville éloignée de deux lieuës de Stenai & de Chauvansy. On voit proche de-là une écluse, par le moyen de laquelle une partie de la riviere coule dans la ville, où elle fournit de l'eau à deux moulins; elle y forme une petite isle, & une autre en sortant, ensuite les deux ruisseaux, cinq cens pas au-dessous, se réünissent dans le lit de la riviere.

Verdugo éleva un retranchement au-delà du Cher, sur le penchant d'une Siége de

(1) Vulgairement *Villers-coterets*.

HENRI IV. 1595.

La Ferté par les Espagnols.

ne colline assez haute, dans le dessein d'attaquer la place de ce côté-là : ce retranchement avoit 150. brasses de front, avec deux forts aux deux côtés, qui par devant avoient 25. brasses de largeur, & par derriere plus de cent. La meme nuit les assiégeans mirent quatre canons en batterie. Bouillon, qui étoit à Stenai, envoya aussi-tôt cinq cens Arquebusiers à Miennes, qui défendoit la place, & les suivit lui-même avec quatre cens chevaux, quinze cens hommes d'Infanterie Françoise, douze cens Suisses, deux gros canons & une coulevrine. De peur d'être enveloppé par les ennemis, il se posta le soir sur une colline escarpée de tous côtés, à cinq cens pas de celle où les ennemis étoient campés, & qui dominoit sur la ville & sur la riviere, qui en cet endroit forme un coude, & coule du côté d'Yvoi. Il se retrancha sur le penchant de cette colline, afin d'avoir derriere lui un espace pour étendre ses troupes, & qu'en même tems les ennemis ne pussent venir à lui que difficilement : il plaça ensuite son canon sur le haut de la colline, & passa ainsi la nuit.

Les ennemis pousserent leur tranchée jusqu'au fossé cette nuit-là même ; & au lever du soleil leur canon, qui ne cessoit de tirer, renversa la muraille, la moitié de la porte, & les crénaux des bastions. A sept heures du matin la bréche étoit déja fort grande, lorsque le Duc de Bouillon fit entrer dans la ville Sesseval, avec trente Cuirassiers de sa compagnie, & S. Chely de la maison d'Arpajon. Ils firent faire un fossé au bastion sur la gauche, & mettre entre la porte & la muraille une grande quantité de terre & de fumier. Bouillon pendant ce tems-là fit tirer son canon contre le retranchement des ennemis. La riviere couloit entre les deux camps : quoique cette riviere fût guéable, il étoit néanmoins fort difficile de la passer de l'un ou de l'autre côté, parce que les bords en étoient fort élevés.

Cependant la Bourlotte attaqua la porte vers midi ; la garnison, secondée des troupes auxiliaires que Bouillon venoit d'envoyer dans la place, se défendit bien, & repoussa l'ennemi à la faveur du canon, qui l'incommodoit beaucoup. La Bourlotte conduisit sa tranchée encore plus près du fossé, pour pouvoir approcher de la muraille avec moins de danger. Ce travail dura cinq jours, pendant lesquels il y eut plusieurs petits combats près du gué, dont l'ennemi s'étoit emparé, & dont nos troupes le chasserent.

Embarras où se trouve le Duc de Bouillon.

Ce n'étoit pas seulement le nombre supérieur des ennemis qui embarrassoit le Duc de Bouillon ; ses propres soldats lui donnoient beaucoup d'inquiétude par leurs plaintes & leurs murmures continuels, sur ce qu'on ne les payoit point : il avoit d'ailleurs beaucoup de peine à leur fournir des vivres, la saison étant peu avancée. Tout ce qui se consommoit dans le camp, il faloit nécessairement le faire venir de Sedan ; & il étoit à craindre que si le siége duroit long-tems, il ne fût obligé, faute de vivres, de laisser prendre la place. D'un autre côté il consideroit, que s'il étoit obligé de décamper, Mouzon, place voisine, seroit dans un grand danger, & exposée à toutes les forces rassemblées des ennemis ; que d'ailleurs il y alloit de sa réputation de ne pas abandonner, sans y être contraint par l'ennemi, une place qu'il avoit entrepris de secourir.

Tandis qu'il étoit dans cet embarras, le hazard lui fournit le moyen d'en sor-

fortir. Les ennemis étoient campés très-avantageusement, & bien fortifiés ; ensorte qu'on ne pouvoit, sans un grand danger, aller les attaquer de notre camp, à cause de la difficulté du passage de la riviere; la garnison de la ville pouvoit encore moins le faire. Enfin quelques Chevaux-légers, qui étoient allés butiner sans l'ordre du Général, trouverent un gué un peu au-dessous. L'ennemi ayant aussi-tôt crié aux armes, & étant accouru pour défendre ce passage, où il arriva trop tard, parce qu'il étoit un peu éloigné du camp, les nôtres eurent le tems de se retirer; mais ils remarquerent exactement le gué. Le Duc de Bouillon ayant assemblé son Conseil, résolut alors d'aller attaquer les lignes des ennemis, afin de prévenir, s'il étoit possible, la situation fâcheuse où il prévoyoit qu'il se trouveroit bientôt.

HENRI IV. 1595.

Il jetta d'abord pendant la nuit, sans que l'ennemi s'en apperçût, un pont près de l'isle qui est hors de la ville. En même tems il fit entrer dans la place un détachement de 100. chevaux, sous la conduite de Saint-Chely, de Loppes, de la Perriere, de la Tour, & de Saveuse-Bouquinville; il leur joignit cinq cens hommes de pied François, aux ordres de Cancourt Sieur de Corselet, & quatre cens Suisses, commandés par Jaques Curien. Il montra ensuite aux Capitaines de ces troupes certains arbres, au-delà desquels il leur préscrivit de ne point s'avancer, en poursuivant les corps-de-garde qu'ils auroient mis en fuite. Les ennemis, selon leur coûtume, & comme nous l'avons observé, envoyerent de grand matin cinq cens Cavaliers au fourage. La Perriere, au signal qui fut donné du camp par un coup de canon, partit à huit heures, avec quarante Cuirassiers, & attaqua une garde avancée, composée de quarante Cavaliers, qu'il mit en fuite après un léger combat, ainsi que quelques autres qui vinrent pour les soutenir.

Le Duc de Bouillon attaque les lignes des ennemis.

Tout avoit réüssi jusqu'alors suivant le projet du Duc de Bouillon, qui avoit expressément recommandé de ne point poursuivre l'ennemi au-delà des arbres qu'il leur avoit marqués, mais de se rallier aussi-tôt, & d'aller attaquer les lignes des ennemis par derriere. Mais nos troupes oubliant l'ordre qu'elles avoient reçu, penétrerent jusqu'au milieu du camp des ennemis, qui étant supérieurs en nombre, & tombant sur eux du haut de la colline, les repousserent, & les contraignirent de se retirer avec perte. Pendant ce tems-là l'Infanterie combattoit avec succès: elle s'empara des lignes, & tua plus de quatre cens hommes; mais voyant notre Cavalerie plier, elle recula & fit retraite. Nous perdîmes dans cette action environ cinquante hommes, & entre autres S. Chely, jeune-homme de grande espérance, & Corselet, Officier très-brave. Les ennemis eurent une si grande peur que nous ne vinssions attaquer leurs lignes, qu'après avoir demandé une suspension d'armes, ils firent partir tous leurs bagages, que bien-tôt ils suivirent eux-mêmes, pour se retirer à Monmedy.

Levée du siége.

Le Duc de Bouillon croyant avoir assez fait pour sa réputation, ne pouvant d'ailleurs, dans une si grande disette de toutes choses, empêcher le soldat de déserter, & ayant ordre du Roi de soutenir le Duc de Nevers & le

Henri IV. 1595. le Comte de S. Pol, qui étoient sur la frontiere de Flandre, abandonna la Ferté, dont il détruisit toutes les fortifications, & ramena ses troupes en deçà de la Meuse, après avoir renforcé les garnisons de ces quartiers. Les ennemis marcherent à Yvoi, & contraignirent cette place de se rendre.

Affaires de Bourgogne.

Nous eumes plus de succès en Bourgogne, où le Maréchal de Biron, nommé depuis peu Gouverneur de cette Province, étoit avec l'élite des troupes du Roi. On commença par Beaune, une des plus considerables villes de Bourgogne, munie de bons bastions, & d'un fossé rempli d'eau, large de cent pas. Elle est située dans un païs arrosé de plusieurs ruisseaux, où Bacchus & Cerés s'efforcent à l'envi de repandre la fertilité & l'abondance. Le païs est célèbre par ses vins exquis. La ville est commandée par une citadelle que le Sieur de S. Pierre bâtit autrefois par l'ordre de Louis XI. & qui est flanquée de cinq bastions. Il y avoit neuf ans que le Roi avoit donné le gouvernement de cette place à Pierre de Damas de S. Riran, Gentilhomme de la premiére Noblesse, en qui Sa Majesté avoit beaucoup de confiance, & qui y commandoit depuis la paix faite en 1588. entre Henri III. & les Ligueurs. S. Riran, par ordre de Sa Majesté, avoit remis la place au Duc de Mayenne, qui y mit garnison, & pour Commandant un homme attaché à lui, nommé Monmoyen, homme fort odieux aux bourgeois & à tout le païs.

Perfidie de Monmoyen, Commandant de Beaune.

Monmoyen suivant l'exemple du Sieur de l'Artuisie, avoit quelque tems auparavant trompé les habitans de Beaune d'une manière indigne. Ayant découvert qu'ils avoient envie de se ranger du parti des Royalistes, il leur fit entendre par ses émissaires, qu'il avoit lui-même le même dessein, & afin de le leur faire croire plus aisément, il voulut communier à cette intention en leur présence; mais il avoit auparavant suborné un Prêtre, & lui avoit recommandé de ne point consacrer l'Hostie. Ceux qui avoient formé le complot de livrer la ville au Roi, lui ayant alors découvert leurs projets, ils furent conduits dans la citadelle; & ce ne fut qu'à force d'argent qu'ils purent sauver leur vie. Après cette détestable trahison, ils jugerent qu'il faloit désormais être plus précautionnés. En même tems on forma un complot dans la ville, pour se venger de la perfidie de ce méchant homme, ce furent les Chanoines de la Collegiale qui en furent les auteurs, avec Bellin, Maire de la ville, Jaques Richard Sieur de Belligny, & les autres Echevins. Ceux-ci députerent au Roi un de leur corps nommé Alexan, pour obtenir une suspension d'armes durant quatre mois, en lui faisant espérer, que dans cet intervalle ils pourroient signaler leur fidélité & leur zèle pour Sa Majesté.

Les habitans de cette ville députent au Roi.

On ne put conduire cette intrigue si secretement, que les Ligueurs n'en eussent quelque connoissance. Pierre Jeannin, Président de Dijon, qui conduisoit toutes les affaires de la Province, en ayant été averti, le manda au Duc de Mayenne, qui étoit alors à Bruxelles, & l'avertit de revenir promptement; qu'autrement il courroit risque de perdre la Bourgogne, où les Royalistes prendroient bien-tôt le dessus. Le Duc prit congé de l'Archiduc Ernest, sous prétexte qu'il étoit obligé d'aller trouver le Duc de Lor-

Lorraine, qui vouloit, disoit-on, traiter avec le Roi, afin de le détourner de ce dessein. Le Président Jeannin, en qui il avoit beaucoup de confiance, le pressoit vivement de quitter la Cour de Bruxelles, & de ne pas demeurer plus long-tems parmi les Espagnols; parce que le Roi ne se persuaderoit jamais qu'il voulût sincerement faire la paix, tant qu'il verroit qu'il auroit commerce avec les ennemis irréconciliables de la France.

Le Duc de Mayenne averti de cette intrigue se rend en Bourgogne.

Le Duc de Mayenne vint donc à Nancy, escorté seulement par cent chevaux, que commandoit François de Monceaux Sieur de Villars. Le Duc de Lorraine ne lui donna pas d'abord audience, de peur de se rendre suspect au Roi. Le Duc de Mayenne alla ensuite en Bourgogne, escorté de la même manière, & se rendit à Dijon, dont il trouva les habitans assez mal disposés à son égard; il leur donna des espérances, & jetta quelques mots au sujet de la paix. Il mit une nouvelle garnison dans la citadelle, visita les autres places de la Province, & rassura les partisans qu'il avoit parmi la Noblesse.

Tandis qu'il delibéroit sur le parti qu'il avoit à prendre dans les conjonctures où il se trouvoit, le Président, qui étoit à la Cour, lui donna avis que les choses étoient changées, & que le Roi ne vouloit plus accorder ce qui avoit été d'abord proposé. Après la prise de Laon, on avoit offert de ceder le gouvernement de la Bourgogne au Duc de Mayenne & à ses hoirs mâles, & de lui payer la somme d'un million d'écus, pour acquitter les dettes qu'il avoit contractées dans cette guerre, & le dédommager de ses pertes. Quoique le Duc fût alors fort dégoûté des Espagnols, il ne songea plus à se réconcilier avec le Roi, & il résolut d'avoir plutôt recours aux dernieres extrêmités. Il donna donc ordre à Jaques de Haai de Chanvallon, de partir pour Bruxelles, & de tâcher de dissiper tous les soupçons des Ministres d'Espagne, en les assurant, que si l'on vouloit lui envoyer des troupes & de l'argent, il étoit prêt de s'engager à ne jamais faire la paix avec le Roi.

Le Duc se rendit ensuite à Beaune, & ayant dissimulé avec les habitans de cette ville, comme il avoit fait avec ceux de Dijon, il leur fit entendre, qu'il songeoit sérieusement à faire la paix; il les exhorta à persévérer en attendant dans le loüable dessein de défendre la Religion Catholique; & il les assura que bien-tôt on feroit une paix avantageuse, & telle qu'ils la pouvoient souhaiter, pourvû qu'ils se reposassent entierement sur lui, & qu'ils ne se hâtassent pas de faire leur accommodement en particulier; il leur fit en même tems espérer qu'on ne leur envoyeroit point de soldats, & qu'on ne les chargeroit point de nouveaux impôts. Mais dès que le Duc fut de retour à Dijon, ayant reçu des nouvelles qui augmentoient ses soupçons au sujet de la disposition des habitans de Beaune, il y envoya trois cens hommes de garnison, & donna ordre aux Capitaines Camille & Carle, Ingenieurs, de visiter & d'examiner la place. Il s'y rendit lui-même peu de tems après, & commença par détruire les fauxbourgs, qui étoient très-peuplés, où il fit abattre trois églises & plus de deux mille maisons (1). Il fit faire ensuite

Il met garnison dans Beaune & fait détruire les fauxbourgs.

(1) Il y a peut-être dans le texte une erreur de chiffre.

HENRI IV. 1595.

suite de nouvelles fortifications près de l'eglise de Sainte-Magdeleine ; & après avoir muré toutes les portes, il n'en laissa que deux libres, dont il confia la garde aux bourgeois & à la garnison conjointement.

Les habitans traitent secretement avec Biron.

Cependant les habitans de Beaune traiterent avec Biron, qui étoit alors à Noyan (1), par le moyen de Baillet Sieur de Vaugrenan, qui commandoit pour le Roi dans S. Jean de Laône. On convint du jour que les bourgeois prendroient les armes & que Biron viendroit à leur secours, & ce jour fut fixé au 6. de Février. Mayenne, qui eut le vent de cette conspiration, se rendit en diligence à Beaune le premier de Février, avec son fils aîné, & un certain Guillermé (2), Milanois, fameux assassin, qui commandoit la garnison de Seurre. Il fit entrer dans la ville encore cent soldats, avec une partie de la compagnie de chevaux de Tianges, qui étoit aux ordres de Montillet. Il fit en même tems fermer l'une des deux portes, & ordonna que celle qui restoit ouverte, seroit gardée en dehors par les soldats de la garnison, & en dedans par les bourgeois. Ceux-ci jugeant par-là que leur conspiration étoit découverte, furent sur le point d'éclater, sans attendre le jour dont on étoit convenu avec Biron, & d'attaquer le Duc de Mayenne & son fils ; entreprise qui leur eût été très-funeste. Cependant les Conjurés conclurent que le jour marqué pour le secours qu'ils devoient recevoir étant si proche, il ne faloit rien entreprendre témérairement.

Le Duc de Mayenne fait arrêter ceux qui lui sont suspects.

Mayenne ayant mis la ville de Beaune en sûreté, comme il se l'imaginoit, partit pour Châlons, avec son fils & Guillermé. Mais à peine fut-il en chemin, qu'il renvoya cet Officier à Beaune, accompagné de cinquante Cuirassiers, avec ordre d'arrêter ceux qui lui étoient suspects, dont il lui donna la liste. On manda donc dans la citadelle le Procureur & l'Avocat du Roi, & on les y retint prisonniers. Les soldats de la garnison arrêterent en même tems dans la ville quatorze des principaux habitans, qui furent aussi conduits à la citadelle. Cela se passa le 4. du mois. Le jour suivant, qui étoit la veille de celui dont on étoit convenu avec Biron, les Conjurés ayant été informés que Guillermé avoit résolu, avec les autres Capitaines de la garnison, S. Paul, Sauny & Belleville, de désarmer tous les bourgeois, crurent qu'ils devoient prévenir cet ordre, & mourir bravement les armes à la main pour la défense de leur liberté, plutôt que de rendre leurs armes, pour être ensuite inhumainement égorgés comme des bêtes, par des ennemis cruels & impitoyables. Ils se dirent, qu'il n'y avoit plus moyen de suivre les voyes de la prudence ; qu'ils se trouvoient malheureusement situés entre la gloire & l'infamie, entre la liberté & l'esclavage, entre la vie & la mort ; que s'ils étoient hommes & citoyens, ils devoient sans balancer affronter le peril, pour conserver l'honneur, la liberté & la vie.

Au son d'une certaine heure dont on étoit convenu, Jaques & Michel Richard, freres, Alexan, & les autres Echevins, quelques Ecclésiastiques même, prirent les armes. Jaques Richard parut le premier

(1) La Relation dont cet endroit a été tiré, dit que Biron étoit alors occupé à battre le château de l'Abbaye de Moustier S. Jean. Il faut que le nom de ce château soit Noyan. DUPUY.

(2) Les Italiens l'appellent *Guillermino.*

-mier l'épée à la main, avec l'écharpe blanche, & se mit à crier: *Vive le Roi* Il fut aussi-tôt suivi en foule de tous les bourgeois de son quartier, & même des femmes. En même tems Michel Richard, son frere, qui gardoit la porte en dedans, la fit fermer, & ôta par-là aux soldats de la garnison, qui étoient de garde en dehors, le moyen de rentrer dans la ville. Sans perdre de tems, il entre dans la tour qui étoit proche, & le pistolet à la main, il contraint les soldats qui y étoient, de s'enfuir, après avoir jetté leurs armes: ils furent presque tous tués sur la contrescarpe du fossé, par les païsans qui venoient à la ville. Alexan vint fondre aussi-tôt sur la maison de Guillermé, qui étoit alors à table avec l'Ingenieur Carle & le Président de Latrecey, frere de Monmoyen. Ayant enfoncé les portes, ils percerent de plusieurs coups Guillermé, qui se défendit inutilement: ils prirent Latrecey, & vinrent à bout de se rendre maîtres de Carle, qui d'abord avoit repoussé les Conjurés: ils le conduisirent avec Guillermé à l'Hôtel de ville, & enfermerent Latrecey dans la maison de Brunet.

HENRI IV. 1595.

Soulevement des habitans de Beaune.

Les soldats de la garnison voyant leurs Officiers tués ou pris; couroient çà & là dans toute la ville, sans sçavoir quel parti prendre. S'étant enfin rassemblés dans la ruë de Dijon, ils furent attaqués par Brunet, Monet, & trente autres bourgeois: plusieurs de ces soldats furent tués. S. Paul fut blessé dangereusement, & se retira enfin avec Belleville & Sauny près de la citadelle, où ils se joignirent au reste de la garnison. S'étant alors mis en ordre de bataille, ils attaquerent les bourgeois. Mais ceux-ci ayant fait feu sur eux avec un canon que le Duc de Mayenne avoit placé en cet endroit, pour s'en servir en cas de besoin, ils furent repoussés & battus. Les bourgeois vinrent même à bout de les chasser entierement de cet endroit. Il y eut aussi un combat fort vif dans la ruë des Boissons; & Jaques Richard combattit avec beaucoup de valeur. Enfin ils furent tous tués ou mis en fuite: le petit nombre qui pût échaper, se retira sous la citadelle, avec une partie de la compagnie de Tianges, qui se rendit à des conditions dont Montillet convint avec les bourgeois. Il y avoit encore quelques soldats dans la ruë de la Belle-Croix, qui étoient résolus de se défendre. On se contenta de ranger des tonneaux autour d'eux, afin qu'ils ne pussent facilement sortir de cet endroit. En même tems on ouvrit de force les portes de la ville, dont les clefs étoient dans la citadelle, afin que Biron, qui avoit été averti de venir promptement, entrât sans aucune difficulté. Mais auparavant on convint avec lui qu'il empêcheroit le soldat de piller.

Biron accompagné de Jaques Chabot Marquis de Mirebeau, de Henri Hurault Comte de Chiverny, d'Edmond de Malain Baron de Lux, & des autres Officiers de son armée, ayant été reçû avec de grands honneurs dans la ville par les Maire & Echevins, commanda aussi-tôt un détachement de trois cens hommes tirés du regiment de Champagne, de celui de Gontaut Sieur de S. Blancard son frere, & de celui de Charles de Rochefort de S. Angel, pour aller attaquer le reste de la garnison qui étoit dans la ruë de la Belle-Croix. Mais ayant appris l'arrivée de Biron, ils se ren-

Biron entre dans Beaune.

HENRI IV. 1595. dirent à lui, vie & bagues sauves, & lui remirent leur enseigne. Le Président de Latrecey fut échangé par son ordre avec quatorze bourgeois prisonniers dans la citadelle, qu'on alla aussi-tôt attaquer.

Siége de la citadelle. La tranchée ayant été ouverte, & les Suisses étant arrivés avec dix gros canons & deux plus petits, qui furent aussi-tôt mis en batterie, Monmoyen battit la chamade, & offrit de se rendre, à condition qu'on lui donneroit 30000. écus, pour payer ses soldats & acquitter ses dettes. Biron, à la priere des bourgeois, offrit 15000. écus, que Monmoyen refusa: pendant ce tems-là les Capitaines Lago, Sabloniere & Marnai entrerent dans la citadelle avec quelques soldats d'élite.

D'un autre côté, le bruit de cette expédition attira plusieurs Seigneurs de la Cour, tels que Guillaume de Saulx Sieur de Tavannes, Imbert de Marsilly Sieur de Cipierre, François de la Madeleine Sieur de Ragny, qui rendirent de très-grands services dans le cours du siége. Après plus de deux mille coups de canon qui furent tirés, & qui firent une très-grande bréche, les Royalistes se préparoient à donner l'assaut, lorsque les Ligueurs se rendirent enfin, vingt huit jours après que la citadelle eut commencé d'être assiégée. Elle se rend. Les conditions de la capitulation furent: Que la garnison sortiroit vie & bagues sauves, méche éteinte, enseignes non déployées, & tambour non battant, & que l'on donneroit à Monmoyen la somme de 15000. écus pour payer ses soldats.

Auffone se rend aussi. Peu de tems après, Claude de Beaufremont, qui étoit revenu depuis peu de son Ambassade de Rome, craignant de se voir attaqué par Biron, traita sur la fin d'Avril de la reddition de la ville d'Aussone, où il commandoit avec une forte garnison: il obtint d'être fait Lieutenant général de la Province, sous Biron, qui en étoit Gouverneur.

On se rend maître d'Autun. On employa en même tems & la force & la ruse pour se rendre maître d'Autun, dont les habitans, dégoûtés de la Ligue comme ceux de Beaune, négocierent secretement avec Cipierre. Le Maire de la ville ne communiqua son projet qu'à dix bourgeois, de peur que le grand nombre des conspirateurs ne fît découvrir la conspiration. Comme ils étoient maîtres d'une porte de la ville, ils marquerent à Biron un jour auquel ils devoient l'introduire dans la ville. Ce fut le 15. de Mai que ce Général arriva au milieu de la nuit avec Cipierre; s'étant arrêté dans les fauxbourgs, deux bourgeois allerent le trouver, pour lui dire que le Maire l'attendoit à la porte. Biron craignant quelque surprise, détacha deux Capitaines avec huit braves Arquebusiers, pour se poster au-dessus de la porte: il les fit suivre par Rampons à la tête de vingt cinq Cuirassiers & de cinquante Cavaliers, qui eurent ordre de se rendre maîtres du rempart des deux côtés de la porte. Il s'avança ensuite avec sa compagnie de chevaux & celle de ses gardes, & il entra dans la ville, dont le Maire lui présenta les clefs.

Il rencontra la garde qui avoit coûtume de faire la ronde vers la moitié de la nuit; il l'attaque, & la fait prisonniere sans coup férir, & sans tirer un seul coup de mousquet. Il courut néanmoins risque de sa vie; car un soldat étant sur le point de lui tirer un coup de pistolet, il se jetta

fur lui, & ils lutterent quelque tems l'un contre l'autre: comme le foldat étoit armé de toutes piéces, & que Biron, n'ayant pas même de cuiraffe, pouvoit fe remuer bien plus aifément, il vint à bout de le terraffer, de le défarmer & de le tuer.

La compagnie de Biron & celle de fes gardes marcherent enfuite vers le château, & fe rendirent maîtres d'une ouverture qui leur en facilita l'entrée. Vingt cinq Cuiraffiers & foixante Arquebufiers à cheval s'emparerent d'une autre ouverture, par laquelle ils entrerent dans le palais Epifcopal, où Biron fe rendit auffi-tôt avec cinquante Gentilshommes & autant d'Arquebufiers. S. Pierre & S. Chriftophle eurent ordre de garder la porte avec trois cens hommes. Rampons fut commandé en même tems pour s'avancer dans la baffe-ville, afin d'y forcer les corps-de-garde. On n'avoit point encore crié aux armes, lorfque Biron envoya fa compagnie de Cavalerie & fes gardes, au-deffous de la porte de la citadelle; il fit marcher un autre efcadron vers la maifon du Sieur de Lure, Gafcon, dont le regiment étoit en garnifon dans la ville. Pour lui, il marcha vers la grande place, qui eft au-deffous de la cathédrale, & il y trouva un corps de garde de foixante foldats, qu'il attaqua & tailla en piéces: on combattit environ l'efpace d'une heure près de la citadelle. Au refte on ne fit aucun mal aux bourgeois, comme on en étoit convenu: on pilla feulement la maifon du Colonel de Lure, qui n'ayant jamais voulu fe rendre, fut tué avec un grand nombre de fes gens.

Guerre en Franche-Comté.

Tout étoit au pillage dans la Franche-Comté, ravagée par d'Auffonville Sieur de S. George & par Tremblecourt. Les peuples de cette Province, qui dans le tems de la guerre civile, avoient toûjours été neutres, & n'étoient ni accoûtumés ni préparés à ces fâcheufes hoftilités, implorerent le fecours des Suiffes; mais voyant que ce fecours tardoit trop, ils eurent recours au Gouverneur du Milanez. C'étoit Dom Ferdinand de Velafco, Connétable de Caftille, chef d'une Maifon illuftre, & la plus riche de toute l'Efpagne, Seigneur plus diftingué encore par fon habileté dans le métier des armes, que par l'éclat de fa naiffance & par fes richeffes. Quoique Velafco fût éloigné de la Franche-Comté, il ne crut pas néanmoins devoir negliger les intérêts de cette Province. Il fe mit à la tête de huit mille hommes de pied & de deux mille chevaux, prit fa route par la Savoye, & entra dans la Franche-Comté, accompagné du Duc de Nemours, qui ayant appris que le Duc de Mayenne, fon frere utérin, avec qui il étoit brouillé, venoit fe joindre à Velafco, quitta l'armée. On campa d'abord près de Vefoul, & on attaqua cette ville, qui ayant été battuë du canon par Mayenne, fe rendit fans combat, dès que la bréche eût été ouverte. La ville étoit commandée par une citadelle, où Tremblecourt étoit avec une garnifon de quatre cens hommes. Ne fe voyant pas en état de réfifter, il envoya demander du fecours à Biron qui étoit à Beaune. Biron étant parti auffi-tôt, apprit en chemin que la citadelle s'étoit renduë. Il s'arrêta quelques jours aux environs de Dijon, pour fecourir cette ville & rélever le courage de la garnifon du château, qui s'étoit jufqu'alors bien défenduë. Car Dijon étoit alors affiégé par Jean de Saulx Vicomte de

 Tavan-

Henri IV. 1595.

Tavannes (1), qui gouvernoit les affaires de la Province en l'absence du Duc de Mayenne: il avoit épousé depuis pue Gabrielle des Prez de Montpesat, fille de la femme du Duc.

Le Roi part pour se rendre en Bourgogne.

Biron avoit envoyé plusieurs couriers au Roi, pour le presser de venir en Bourgogne. Ce Prince voyant que tout lui réüssissoit, & que d'ailleurs tout étoit prêt pour son départ, laissa à Paris François de Bourbon-Conty, avec le titre de Lieutenant général de Sa Majesté, & lui joignit Gaspard de Schomberg Comte de Nanteuil. Il fit dresser à cet effet des Lettres patentes, contenant d'amples pouvoirs, lesquelles furent enregistrées au Parlement le 23. de Mai, à la réquisition du Procureur général. Le lendemain le Roi partit, & arriva au bout de six jours à Troyes, où il fut reçu avec de grandes démonstrations de joye, par le peuple de cette ville.

Les habitans de Dijon craignant de devenir la proye de l'un & de l'autre parti, avoient long-tems deliberé s'ils recevroient dans leur ville Biron & ses troupes: se voyant enfin réduits à la derniere extrêmité, ils eurent recours à ce Général, qui entra dans Dijon avec environ cinquante hommes, après avoir promis avec serment qu'il ne feroit aucun tort aux bourgeois. Son arrivée fit peur aux ennemis: le Vicomte de Tavannes se retira dans le château de Taland, à un mille de Dijon, & le reste des soldats, dans la citadelle de la ville. François Boyot de Francesque, qui y commandoit au nom du Duc de Mayenne, espérant que le Connétable de Castille, après avoir pris Vesoul, ne manqueroit pas de venir à son secours, se prépara à une vigoureuse défense.

Arrivée de ce Prince à Dijon.

Le Roi informé de l'état des affaires, arriva à Dijon le 4. de Juin, qui étoit un Dimanche. Ayant appris que Velasco avoit déja jetté deux ponts sur la Saone, l'un pour faire passer son armée, & l'autre pour transporter son canon, jugea qu'il devoit le prévenir, avant que ce Général eût été informé de son arrivée. Ainsi, après avoir établi des corps-de-garde dans la ville, & avoir fait élever du côté de la citadelle des fortifications, qu'il chargea Odet de Matignon Comte de Thorigny, de défendre, il partit, accompagné de Biron & de plusieurs autres Capitaines & Seigneurs de sa Cour, qui étoient venus avec Sa Majesté, de mille Cuirassiers & de cinq cens Arquebusiers à cheval, & il arriva le lendemain à Lux. Là il envoya d'Assonville avec cent chevaux, pour reconnoître l'ennemi. Il avoit aussi envoyé plusieurs autres personnes sur la frontiere, dans le même dessein. Les rapports ne se trouvant point conformes, on fut un peu embarrassé sur le parti qu'on prendroit. On résolut enfin de marcher à Fontaine-Françoise, village de la frontiere, apartenant à François Chabot de Brion, avec ordre à toutes les troupes de s'y rassembler à trois heures après midi. On espéroit qu'en attendant d'Assonville reviendroit, & rapporteroit des nouvelles plus certaines de la situation & de la contenance des ennemis.

Il marche contre Velasco.

Il rencontre

Le Roi marchant à la tête de ses troupes rangées en ordre de bataille, & n'étant plus qu'à une lieuë de Fontaine-Françoise, Jaques Chabot Marquis

(1) Il étoit le cadet du Comte de Tavannes.

quis de Mirebeau, fils de Brion, lui envoya dire qu'il avoit vû l'ennemi près de-là; qu'il avoit été poursuivi par trois cens hommes de Cavalerie, & qu'il avoit eu à peine le tems de se retirer. Le Roi fit aussi-tôt partir Biron, avec la compagnie de Cavalerie du Baron de Luz, pour être encore mieux informé. Les ennemis s'étoient postés près du village de S. Seine, avec toute leur armée; le Duc de Mayenne pressoit extrêmement le Connétable de Castille de marcher vers Dijon, pour secourir Tavannes & Francesque. Mais le Connétable disoit qu'il n'étoit venu que pour secourir les Comtois, & que le Roi son maître ne lui avoit point donné d'autres ordres. Ainsi il se tenoit dans son camp de S. Seine, & se moquoit de tout ce que Mayenne pouvoit lui dire. On vint lui annoncer qu'on avoit vû près de-là paroître de la Cavalerie ennemie. Alors Mayenne, voulant engager les Espagnols à faire quelque chose, pria Velasco de trouver bon que Villars-Houdan allât attaquer la Cavalerie Royaliste, qui avoit paru près de Fontaine-Françoise, avec la Cavalerie Françoise qu'il avoit, & de vouloir bien lui donner quelques Espagnols. Le Connétable de Castille, qui avoit jusqu'alors refusé tout ce que le Duc lui avoit demandé, crut devoir lui complaire en cette occasion, & lui accorda cinq compagnies de Chevaux-légers, & autant d'Arquebusiers à cheval, commandés par Dom Roderico Bellino.

HENRI IV. 1595.

Les ennemis sur la frontiere.

Villars se met en marche à la tête de ces troupes, & rencontre le Baron de Luz, que Biron avoit fait partir devant, avec vingt Cuirassiers. Afin de l'attirer au combat, il envoye contre lui dix Cuirassiers seulement: on se battit; il y eut plusieurs blessés de part & d'autre, & le Baron ayant eu son cheval tué sous lui, fut contraint de se retirer. Il y avoit entre les deux armées une colline qui les empêchoit de se voir. Villars s'avança avec environ mille chevaux, & monta sur la colline, d'où il vit l'armée du Roi rangée en bataille. Alors il dit aux Espagnols de se préparer au combat. Ceux-ci lui répondirent qu'ils avoit des ordres contraires, & qu'on les avoit envoyés seulement pour combattre contre des détachemens de l'armée ennemie, & non contre l'armée entiere. Villars leur représenta qu'il s'agissoit de leur honneur, & qu'ils ne devoient pas laisser échaper une si belle occasion d'acquerir de la gloire: Que le combat étoit indispensable, & qu'on étoit dans l'impossibilité de se retirer, étant en présence de l'ennemi: Qu'ils considerassent, s'il ne valoit pas mieux combattre avec honneur, que d'être poursuivis & battus honteusement.

Voyant que ces remontrances ne faisoient aucune impression sur eux, il eut recours à Jean-Bâtiste Samson, Milanois, brave Officier, Capitaine de Chevaux-légers, & qui étoit son intime ami. Il le fit prier au nom de leur amitié réciproque, de vouloir bien venir le joindre avec sa compagnie. Il lui fit dire, qu'il n'étoit pas question, dans les circonstances où il se trouvoit, de prendre des ordres du Général & de suivre les loix de la guerre; qu'il s'agissoit de ne point abandonner son ami dans la nécessité pressante où il se trouvoit. Samson fut touché du péril de Villars; il partit du camp, & vint joindre son ami avec ses Chevaux-légers. Aussi-tôt il attaqua

HENRI IV. 1595. Combat de Fontaine-Françoise.

l'aîle droite des ennemis, qui lui parut le côté le plus foible. Villars fondit en même tems sur l'aîle gauche, commandée par Biron.

Au son des trompettes, le Baron de Tiange & Tenissey, piqués d'ambition ou de jalousie, & voulant avoir part à la gloire que Villars alloit acquerir, accoururent, suivis de vingt Cuirassiers. Dès qu'ils se furent un peu reposés, ainsi que leurs chevaux, Villars fit sonner la charge, & donna d'abord avec cent Cavaliers. D'Assonville, qui voulut le prendre en flanc, fut repoussé. Après un combat fort vif, Biron ayant été blessé à la tête, les Royalistes plierent: Villars ayant reçu en même tems un coup de mousquet dans le bras, se retira en bon ordre au camp de S. Seine. Le Capitaine Samson combattit avec beaucoup de valeur, à la tête d'environ cent Chevaux-légers, contre l'aîle droite, où le Roi étoit avec Claude de la Trimouille, Jean de Vivonne Marquis de Pisany, Joachim de Dinteville, Antoine de Roquelaure, Joachim de Châteauvieux, François du Plessis-Liencourt, François de la Grange de Montigny, Jean de Levy de Mirepoix, & François Juvenal des Ursins, Marquis de Tresnel. Après un long combat, où il perdit plus de trente de ses gens, il fut tué, & le reste prit la fuite. Le Roi les poursuivit, ainsi que les Espagnols qui avoient refusé de combattre, jusqu'à un bois qui étoit peu éloigné, & où l'Infanterie des ennemis étoit postée.

Charles Comte d'Auvergne, Louis de l'Hôpital Baron de Vitry, la compagnie de Chevaux-légers du Roi, Henri Hurault Comte de Chiverny, le Chevalier d'Oyse, frere de l'Amiral de Villars, Charles d'Escars Sieur d'Aix, Crequy Sieur de Rissey, la compagnie de Chevaux-légers de César Monsieur (1), celle de Charles de Lorraine Duc d'Elbeuf, arriverent alors au camp du Roi. Ces Seigneurs étoient avec leurs troupes répandus en différens endroits. Le Roi s'étant rendu maître du champ de bataille & de la colline, ordonna à son armée de passer la nuit à Foutaine-Françoise, & s'en retourna à Lux. Ce combat, qui fut plutôt une espece de rencontre & d'escarmouche qu'une bataille, a été plus célèbre qu'il ne méritoit de l'être. Les deux partis s'attribuerent la victoire, & crurent l'un & l'autre s'être tirés d'un grand péril. Quoi qu'il en soit, le Roi écrivit quatre jours après au Parlement de Paris, pour lui donner avis de la victoire qu'il avoit remportée sur ses ennemis: sa lettre contenoit de grands éloges du Marquis de Mirebeau & de Gilbert de la Curée. Le Parlement ordonna qu'on rendît publiquement à Dieu des actions de graces de cette victoire; ce qui se fit avec un grand appareil. Dans une autre lettre que Sa Majesté écrivit à Madame Catherine sa sœur, datée du 30. de Juin, il loüa la valeur du Comte de Grammont, & d'Auguste Baron de Thermes. „ Peu s'en est falu, „ ajoûta-t-il, que vous n'ayez été mon héritiere.

Velasco ayant appris par les prisonniers, que le Roi étoit dans l'armée ennemie, & qu'il avoit été présent au combat, le Duc de Mayenne eut beau

(1) On appelloit ainsi le jeune Duc de Vendôme, fils naturel du Roi & de Gabrielle d'Estrées.

beau vouloir lui persuader de marcher à Dijon, pour donner du secours à la garnison de la citadelle, il ordonna de plier bagage le lendemain, & se retira à Gray, où il se crut plus en sûreté. On empêcha les François d'entrer dans la ville, comme gens suspects; ensorte que plusieurs d'entre eux qui étoient dangereusement blessés, se virent privés de tout secours, insultés par les païsans, & obligés d'avoir recours aux soldats de l'armée Royale, qui les traiterent bien mieux que n'avoient fait leurs alliés. Le Roi même leur donna des marques de sa bonté; il envoya un trompette à Villars-Houdan, pour lui faire des complimens de sa part, au sujet de sa blessure, avec un Chirurgien pour le panser, lui offrant un sauf-conduit, s'il vouloit, en attendant sa guérison, se retirer dans quelque ville de son obéïssance.

Embarras du Duc de Mayenne.

Le Duc de Mayenne, désespérant de pouvoir conserver Dijon, n'avoit dans toute la Bourgogne que Châlons où il pût se refugier: persuadé que s'il s'y enfermoit, il courroit risque d'y être assiégé, il étoit dans le plus grand embarras. Il résolut d'abord de se retirer à Sommerive dans le Piémont, & d'envoyer de-là au Roi d'Espagne, pour lui demander la permission de l'aller trouver, pour se justifier des calomnies de ses Ministres, & des soupçons qu'ils avoient donnés à Sa Majesté à son sujet, & pour l'instruire pleinement de la situation des affaires de la Ligue, qui par leur faute, étoient dans un état déplorable.

Bonté du Roi à son égard.

Henri informé des circonstances où se trouvoit le Duc son parent, qui sembloit être le joüet de la fortune, en eut pitié; & fit dire par Roncherolles à Lignerac, qui étoit avec le Duc, de le venir trouver. Lignerac dit à ce Prince, de la part du Roi, de ne se plus laisser abuser par les fausses promesses des Espagnols; que Sa Majesté, en attendant qu'il fit sa paix, & qu'on convînt des conditions, consentoit qu'il se retirât à Châlons; & lui promettoit de ne le point attaquer sur la route, & de ne l'y point assiéger. Le Duc de Mayenne, très-satisfait de cette bonté du Roi, prit congé de Velasco, sous prétexte de marcher au secours de la citadelle de Dijon, où le Connétable refusoit d'aller; & avec le peu de troupes qu'il avoit, il quitta l'armée d'Espagne & se rendit à Châlons, où il commença enfin à traiter de sa paix avec le Roi. Peu de tems après, Francesque, n'ayant aucune espérance d'être secouru, par l'ordre même de Mayenne se rendit le 28. de Juin.

Reddition de la citadelle de Dijon.

Les Jésuites chassés de la Bourgogne.

Le Roi se voyant maître de Dijon, assembla le Chancelier de Chiverny & son Conseil privé, & rétablit dans cette ville le Parlement, qui d'abord avoit été transféré à Flavigny, & ensuite à Semur; & lui ayant accordé une amnistie pour tout le passé, lui ordonna de rendre désormais la Justice dans le Palais de Dijon, comme auparavant. On chassa ensuite les Jésuites de la Province, & conformément à l'Arrêt du Parlement de Paris, on les contraignit de sortir de tout le Royaume.

Requête en faveur

Ce fut à Dijon que le Roi reçut une requête, signée par Diane (1), veuve de François de Montmorency, par Henri de Montmorency, par Charles

(1) Madame d'Angoulême.

Henri IV. 1595. de Charlote de la Trimouille.

les de Valois Comte d'Auvergne, par Henri de la Tour Duc de Bouillon, par Charles de Montmorency de Damville, par Claude de la Trimouille, par Charles de Cossé de Brissac, par Jean de Levy de Mirepoix, par Juste Louis de Tournon, tous cousins-germains ou issus de germains de Charlotte-Catherine de la Trimouille, veuve de Henri de Bourbon-Condé, mort huit ans auparavant à S. Jean d'Angely en Saintonge. Ces Seigneurs, après avoir parlé au commencement de leur requête, des bruits qui avoient couru au sujet de la mort extraordinaire & subite du Prince de Condé, soupçonné d'avoir été empoisonné, disoient, qu'on en avoit accusé la plûpart de ses domestiques, & sa femme même: Qu'en consequence des Juges délégués, dépourvûs d'autorité légitime, à l'instigation de certaines personnes mal-intentionnées, avoient rendu une sentence contre quelques-uns, & contre la Princesse même: Que l'exécution de cette sentence avoit été suspenduë par l'ordre du Roi, qui alors étoit le Chef du parti des Protestans en France, parce que la Princesse étoit grosse: Qu'elle étoit accouchée d'un Prince (1): Que depuis ce tems-là le jugement n'avoit point été exécuté; mais que la Princesse étoit demeurée prisonniere avec son fils: Qu'elle avoit attendu que Sa Majesté eût calmé tous les troubles de son Royaume, pour lui demander la permission de se justifier devant un tribunal légitime & compétent: Que Sa Majesté étant aujourd'hui tranquillement assise sur son Trône, & maîtresse de la capitale de son Royaume, qui est le siége d'un Parlement, qui selon les loix de l'Etat peut seul connoître des affaires personnelles qui concernent les Princes du sang Royal & les Pairs du Royaume, ils avoient jugé qu'il étoit tems, & même de leur devoir, de solliciter Sa Majesté en faveur d'une parente qui leur étoit chere, & qu'ils croyoient innocente du crime énorme dont elle étoit accusée; protestant que si on pouvoit prouver qu'elle étoit coupable, ils seroient les premiers à demander qu'elle fût punie dans toute la rigueur des loix: Qu'ils supplioient donc Sa Majesté, de vouloir bien renvoyer la connoissance de cette affaire à un tribunal légitime, où l'on examineroit la procedure déja faite, pour la casser & l'annuller, si elle étoit vicieuse; en ce cas pour la recommencer de nouveau, après avoir ajourné ceux qu'on jugeroit à propos; pour rendre enfin sur cette affaire un jugement définitif. Ils demandoient qu'en attendant que le procès fût jugé, la Princesse fût mise en liberté, se rendant eux-mêmes caution, qu'elle se représenteroit dans le tems que Sa Majesté l'ordonneroit.

Cette cause est renvoyée au Parlement de Paris.

Pierre Forget de Fresne, l'un des quatre Secretaires d'Etat, mit au bas de la requête, que le Roi vouloit que la cause fût renvoyée au Parlement de Paris; que Charlotte de la Trimouille comparoîtroit devant ce tribunal dans quatre mois; & qu'attendu que les supplians se rendoient caution pour elle, il étoit enjoint à Jean de la Rochebeaucourt de Sainte-Même, Gouverneur de S. Jean d'Angely, de la mettre en liberté. Sur ces entrefaites Jean de Vivonne Marquis de Pisany, fut envoyé en Saintonge, pour amener à la Cour la Princesse, & le jeune Prince de Condé son fils, dont il avoit

(1) Henri II. de Bourbon-Condé.

avoit été nommé Gouverneur. J'ai déja parlé plusieurs fois avec éloge de ce Gentilhomme, vrai modèle de la Noblesse, moins distingué par l'éclat de sa naissance, que par sa haute vertu, digne des anciens héros François.

Henri de Montmorency est fait Connétable. Eloge de sa maison.

Le lendemain que la requête eut été présentée au Roi, Henri de Montmorency, fils d'Anne de Montmorency Connétable de France, qui deux ans auparavant avoit été revêtu de cette première charge de l'Etat par les lettres patentes que le Roi lui en avoit accordées le 8. de Décembre 1593, lorsque Sa Majesté étoit à Vernon, prêta serment à Dijon, en présence de plusieurs Princes & Seigneurs de la Cour. Les lettres patentes ayant été envoyées au Parlement de Paris le 21. de Novembre de cette année, pour être enregistrées, Antoine Arnaud fit publiquement l'éloge de ce Seigneur, qui, à l'exemple de ses ancêtres, avoit toûjours été d'une fidélité inviolable à l'égard du Roi. Il réleva la grandeur de sa naissance, & parla de ses illustres & anciens ayeux, qui dans la guerre prenoient pour cri d'armes: *Dieu aide au premier Chrétien, & premier Baron de France.* Il s'étendit ensuite sur la gloire & les principaux traits de l'Histoire de sa maison. Il dit qu'Everard Baron de Montmorency étoit très-puissant sous le regne de Hugue Capet, & qu'il contribua beaucoup à affermir la couronne dans la maison de ce Chef de la troisième race de nos Rois: Que de cet Everard descendoit en droite ligne Mathieu de Montmorency, Connétable de France, qui épousa Anne de Laval, héritiere de la très-illustre maison de Laval, dont il eut un second fils, qui a donné le nom à la branche de Montmorency-Laval, laquelle a joint ses armes à celles de Montmorency: Que Marguerite de Rohan, ayeule du Roi François I. étoit de cette branche: Que l'autre fils de Mathieu, nommé Gautier, se rendit si considerable sous le regne de Louis le Gros, par son mérite personnel, & par le crédit qu'il avoit acquis dans l'Etat, que le Roi d'un côté, & de l'autre Thibaut Comte de Blois & de Chartres, le prirent pour arbitre de tous leurs différens: Que l'éclat de cette maison augmentant toûjours, Bouchard de Montmorency avoit épousé Laurence, fille du Comte de Hainaut, & tante d'Elisabeth femme de Philippe-Auguste: Que Mathieu II, fils de Bouchard & de Laurence, avoit été fait Chevalier de l'Etoile, & ensuite Connétable de France: Que selon les plus fidèles Historiens, c'étoit à lui que la France avoit été redevable de la fameuse victoire remportée à Bouvines l'an 1214, par Philippe (1) II, qui défit l'armée de l'Empereur Othon IV, & triompha de toute l'Allemagne: Que Mathieu avoit dans cette bataille enlevé seize étendarts aux ennemis, & que Philippe, pour laisser à la posterité un monument capable d'illustrer à jamais une maison déja très-illustre, avoit voulu qu'elle portât désormais dans ses armes seize aiglons, au lieu de quatre qu'elle portoit auparavant: Que dans la suite, la question au sujet de la loi Salique, par rapport à la succession à la couronne, ayant été agitée pour la première fois, Philippe de Valois trouva un défenseur zèlé dans Charles de Montmorency, qu'il récompensa du bâton de Maréchal de France: Que ce Seigneur, qui se distingua dans les combats les plus dangereux,

(1) Appellé d'ordinaire *Philippe-Auguste.*

HENRI IV. 1595.

gereux, toûjours fidèle à ses Rois, en fut toûjours cheri, & conserva jusqu'à la fin d'une longue vie, le crédit & la faveur qu'il s'étoit acquis; & que Charles V, surnommé le Sage, lui avoit fait l'honneur de le choisir pour le parain de son fils aîné. Il parla ensuite des alliances de la maison de Montmorency avec les Comtes de Montfort & de Dreux, tige des Ducs de Bretagne; enfin des exploits du célèbre Anne de Montmorency, enseveli dans son triomphe vingt huit ans auparavant, à la bataille de S. Dénis, & qui par sa vertu & par les services qu'il avoit rendus à l'Etat, étoit encore au-dessus de tous les honneurs & de tous les bienfaits dont il avoit été justement comblé. L'orateur finit par l'éloge de Henri, dont il s'agissoit: il loüa son attachement inviolable à la personne du Roi & aux intérêts de l'Etat, au milieu des tempêtes dont la France avoit été agitée, & fit voir qu'il méritoit que le Roi, juste estimateur des vertus de ses sujets, l'honorât d'une charge, qui, pour ainsi dire, étoit son patrimoine.

Suite de la guerre en Franche-Comté.

Le Roi ayant reglé toutes choses à Dijon, & dans la Province de Bourgogne, tandis qu'on traitoit avec le Duc de Mayenne, retiré à Châlons, marcha du côté de la Franche-Comté, à l'instigation d'Assonville & de Tremblecourt. Il s'approcha de Grey, où étoit Velasco, rangea ses troupes en bataille, sous les yeux même de ce Général, & lui livra plusieurs attaques. Le 12. de Juillet il s'en falut peu qu'il n'y eût une bataille générale. La Cavalerie ennemie étoit logée au-dessous du camp du Roi, dans un village sur le bord de la Saone, qui en cet endroit étoit guéable. Le gué étoit gardé par environ cent Arquebusiers Espagnols, qui ayant vû de l'autre côté de la riviere une troupe de Cuirassiers, avec cinq cens Arquebusiers à cheval, qui faisoient mine d'entrer dans le gué, firent feu sur eux, & s'opposerent quelque tems à leur passage. Mais la poudre & les forces leur manquant, ils furent contraints de se retirer du côté de Grey, & d'aller joindre l'Infanterie qui étoit éloignée. Il y avoit entre la Cavalerie & l'Infanterie des ennemis un ruisseau avec un pont, qu'ils gardoient.

Choc entre les Espagnols & les François.

Nos troupes enhardies par la retraite que les ennemis venoient de faire, passerent le gué, fondirent sur le premier escadron des Espagnols, qu'ils rencontrerent, commandé par Hercule de Gonzague, firent sur eux une violente décharge de mousqueterie, & le mirent en fuite. Le choc fut si rude, que Gonzague courant çà & là, pour rallier ses troupes, & les engager par prieres & par menaces à faire ferme, ne put réüssir. Le Chevalier Melzi, qui étoit à la tête du second escadron, ne fut pas plus heureux: le premier escadron entraîna le second dans sa fuite, & nous les poursuivimes jusqu'au pont. Comme il étoit très-étroit, la plûpart furent contraints de se jetter dans le ruisseau, pour pouvoir gagner l'autre bord avec peine, & nous en tuames beaucoup, dans le tems qu'ils s'efforçoient de passer. Alfonse d'Idiaquez, fils de Jean d'Idiaquez Secretaire du Roi d'Espagne, & qui après la mort du Marquis du Guast avoit été fait Commandant des Chevaux-légers du Milanez, fut blessé légerement, & tomba avec son cheval dans un fossé, où il fut pris par René de Viouft de Chanlivaut, brave Officier François. On fit aussi prisonnier César Marino, Capitaine d'une compagnie de Gendarmes, avec plu-

plusieurs autres. Chanlivaut eut beaucoup de soin de son prisonnier, & lui rendit la liberté pour la somme de 20000. écus, à la sollicitation de Jean B. Severoli, de Faenza: les Anglois & les Hollandois lui avoient offert une somme bien plus considerable pour l'engager à leur ceder ce prisonnier, dans l'idée que s'ils l'avoient en leur puissance, le Roi d'Espagne, qui aimoit beaucoup son pere Jean d'Idiaquez, consentiroit plus volontiers à recevoir la rançon des prisonniers Anglois & Hollandois qu'il retenoit, & qu'il refusoit de rendre, quelque prix qu'on lui offrît pour obtenir leur liberté.

Le reste de ce mois & le suivant, furent employés inutilement à faire des courses, à butiner, & à mettre à contribution les villes & les bourgs qui étoient sans défense, afin de faire subsister l'armée. Les habitans de Besançon furent si effrayés, que pour se garantir, ils offrirent une très-grosse somme d'argent. Une maladie contagieuse s'étoit mise ensuite dans les deux armées, & avoit emporté plusieurs Officiers de consideration; entre autres Odet de Matignon Comte de Thorigny, jeune Seigneur qui promettoit beaucoup, & qui avoit une sagesse égale à sa valeur, & supérieure à son âge. Les ennemis perdirent le Chevalier de Gonzague & Alexandre Caracciolo.

Le Roi étant allé à Lyon, les Suisses lui représenterent leur ancienne alliance avec les peuples de Bourgogne & de Franche-Comté; & supplierent Sa Majesté de trouver bon que ces derniers fussent neutres dans cette guerre. Le Roi eut égard à leurs remontrances; & en consequence le 14. d'Octobre nous évacuames Salins, ville ainsi appellée à cause de ses fameuses salines. Cette expédition du Roi en Franche-Comté nous fut préjudiciable par rapport à la frontiere de Flandre. Je vais parler maintenant de ce qui se passa sur cette frontiere, & j'y joindrai le recit des affaires des Païs-bas, qui cette année eurent beaucoup de connexion avec les nôtres.

Affaires des Païs-bas.

Au commencement de l'année, les Etats Généraux des Provinces-Unies, dans la vûë d'avoir le passage de la Meuse libre, pour transporter des troupes dans le Luxembourg, suivant les conventions faites depuis peu avec le Roi, résolurent de prendre quelques places en ce païs-là: & comme celui de Liége passoit pour neutre, & que les Liégeois pour cette raison ne prenoient aucune précaution, quoique dans le fond l'Evêque de Liége, Ernest de Baviere, favorisât les Espagnols, & fît tout le tort qu'il pouvoit aux Etats Généraux, sans néanmoins agir en ennemi declaré; on jugea à propos d'essayer de se rendre maître de Huy. Cette ville située sur la Meuse, dans un païs agréable, entre Namur & Liége, étoit autrefois une ville belle & bien peuplée; mais s'étant revoltée du tems de Charles Duc de Bourgogne, elle fut prise après un long siége, & perdit une partie de ses avantages. La Meuse passe au milieu de la ville, où il y a un pont de pierre. Sur le rivage à droite, est une montagne haute & escarpée qui commande toute la ville; & sur cette montagne est un magnifique château, où les Evêques font quelquefois leur séjour, & qui a été réparé par Everard de la Mark, Cardinal & Evêque de Liége.

HENRI IV. 1595.

On chargea Charles de la Heraugiere de tâcher de surprendre Huy : ce Capitaine avoit, deux ans auparavant, pris par ruse la ville de Breda en Brabant. La Heraugiere se mit en marche le 31. de Janvier, avec douze enseignes & quatorze escadrons; & s'étant approché de la ville pendant la nuit, cacha ses gens aux environs. Il envoya seulement devant lui trente hommes choisis. Comme ceux du parti des Etats & les Royalistes étoient également reçus dans la ville, ils y entrerent librement, & allerent loger chez un bourgeois qui étoit d'intelligence avec eux. De la maison de ce bourgeois ils n'eurent pas de peine à grimper sur la montagne où étoit le château, qui n'avoit qu'une foible garnison; & par le moyen des échelles & des cordes qu'ils trouverent toutes prêtes, ils parvinrent jusqu'au sommet de la montagne, où ils se tinrent embusqués, en attendant que la porte du château s'ouvrît, au son d'une cloche qui avertissoit les soldats de la garnison d'aller à la Messe. La porte fut ouverte, & la garnison sortit. Aussi-tôt les trente hommes sortent de leur embuscade, égorgent la garde, s'emparent de la porte, & se rendent maîtres du château. Les bourgeois crierent aux armes; mais en même tems les ennemis ayant donné le signal dont on étoit convenu, la Heraugiere se présenta à la porte de la ville, & demanda qu'on la lui ouvrît. Les bourgeois voyant le château pris, & qu'ils n'avoient aucune ressource, jugerent à propos, pour se garantir d'un plus grand malheur, de capituler à certaines conditions.

Huy est surpris par les Etats.

L'Evêque de Liége, qui ne s'attendoit à rien moins, fut très-irrité de ce procedé des Etats, qu'il traita de perfidie, & il envoya à la Haye des députés pour s'en plaindre amerement. Les Etats se justifierent comme ils purent : ils dirent qu'ils ne s'étoient pas emparés de Huy pour le retenir toûjours, mais seulement pour en faire pendant quelque tems une place de sûreté; & que, dès que la guerre auroit cessé, ils le rendroient : Que les Royalistes en avoient usé ainsi à l'égard de Rhinberg & de Bonn, villes de la dépendance de l'Electeur de Cologne, qu'ils gardoient, sans que l'Electeur en murmurât. Les députés repliquerent, qu'il y avoit bien de la différence entre Huy & ces deux places, qui avoient coûté aux Espagnols leur sang & leur argent pour les reprendre sur les Confédérés; & que jusqu'à ce qu'on les eût indemnisés, ils n'avoient pas tort de retenir ces villes : Que Huy au contraire étant une ville libre & neutre, on n'avoit pû s'en emparer sans violer la foi des traités, & sans se rendre coupable de la plus insigne perfidie. Les Etats n'ayant point d'autre réponse à faire aux envoyés, ils partirent, sans avoir rien pû obtenir : l'Evêque de son côté, après avoir imploré le secours des Espagnols, se prépara à faire le siége de la place qu'on lui avoit enlevée.

Plaintes qu'en porte l'Evêque de Liége.

Cependant la garnison que la Heraugiere avoit mise dans cette place, faisant des courses jusqu'aux portes de Monmedy, rencontra quelques chariots chargés de marchandises d'Italie & d'étoffes de soye; ils les pillerent & les partagerent entre eux. Mais s'étant avancés dans le Brabant, & passant près de Thienen (1), ils

(1) Ou *Tillemont*.

ils furent attaqués & défaits par Ladislas Schets, Sieur de Grobendonk, Gouverneur de cette derniere place; on leur enleva leur proye, & ils furent la plûpart tués ou fait prisonniers. HENRI IV. 1595.

Sur ces entrefaites, l'Archiduc Ernest, Gouverneur des Païs-bas, fut attaqué d'une fiévre si violente, accompagnée de convulsions, qu'on commença à désespérer de sa vie. Au bout de deux heures il se sentit néanmoins un peu soulagé; mais il demeura fort foible, avec une fiévre lente qui ne le quitta point. Il apprit que le Duc de Bouillon avoit fait une irruption dans le Luxembourg, & que d'Assonville & Tremblecourt ravageoient la Franche-Comté. Le chagrin que ces fâcheuses nouvelles lui causerent, augmenta sa maladie, & il mourut le 20. de Février, âgé de 41. ans, quelques mois & quelques jours. Ce fut un Prince d'un esprit doux & modéré, plutôt exempt de vices qu'orné de beaucoup de vertus. Suivant la maxime des Princes d'Autriche, qui ne songent qu'à élever ceux de leur maison, & qui ne contractent des alliances qu'entre eux, il fut fait Gouverneur des Païs-bas, & destiné par Philippe II. pour épouser l'Infante Isabelle, & devenir par-là Roi de France, s'il eût été aussi aisé aux Espagnols de renverser les Loix fondamentales de la Monarchie Françoise, qu'il leur est facile d'enfanter tous les jours des projets chimériques pour engloutir tous les Royaumes & tous les Empires de l'univers. La mort inopinée de l'Archiduc Ernest, fit évanoüir les frivoles espérances de l'ambitieuse maison d'Autriche. Ses funérailles se firent à Bruxelles avec beaucoup de pompe. Mort de l'Archiduc Ernest. Son caractère.

Peu de tems auparavant, Ferdinand d'Autriche, oncle de l'Empereur Rodolphe & d'Ernest, mourut à Inspruk, âgé de près de 60. ans: il avoit autrefois acquis de la gloire dans la guerre d'Hongrie. De Philippine Velser, qu'il avoit épousée sans le consentement de son pere (1), il eut Charles Marquis de Burgau, & André Evêque de Constance & depuis Cardinal: les Etats de l'Empire, & les Etats particuliers de Ferdinand, les jugerent l'un & l'autre indignes de succeder à leur pere (2). Après la mort de Philippine Velser, il épousa Anne-Catherine, sœur de Vincent Duc de Mantoüe, & fille de sa sœur Eleonor; il n'en eut que deux filles. Mort de Ferdinand d'Autriche.

Avant la mort d'Ernest d'Autriche, le Comte de Belgioioso, qui, zélé pour l'honneur de sa Nation, étoit au désespoir de la révolte des troupes (3) Italiennes, & appréhendoit que les Espagnols ne se portassent aux dernieres extrêmités, fit si bien par sa médiation, qu'on convint enfin avec eux des conditions suivantes: Qu'il y auroit une amnistie pour tout le passé: Que ceux qui, pendant le tems de la révolte, avoient eu des emplois parmi eux, recevroient une paye considerable, & auroient leur congé: Qu'on payeroit aux autres soldats tous les arrérages qui leur étoient dûs, & que jusqu'à ce que le payement entier eût été fait, François de Padilla resteroit en ôtage parmi eux, & qu'en attendant ils se retireroient à Tillemont: Qu'après qu'ils auroient prêté un nouveau serment de fidélité au Roi d'Espagne, il seroit défendu, sur Conditions accordées aux troupes Italiennes qui s'étoient soulevées.

(1) L'Empereur Ferdinand.
(2) A cause de leur mere.
(3) Voyez le Livre CIX.

HENRI IV. 1595.

fur peine de la vie, à qui que ce fût, de leur reprocher leur foulevement Erneſt étant mort, le Comte de Fuentes ne leur paya point leur folde, comme il leur avoit été promis; ce qui fit que le traité n'eut point lieu. Fuentes obtint néanmoins que Mario, Gendarme (1), & Jean B. Rozza, qui avoient commerce, comme auparavant, avec le Prince Maurice, feroient declarés rébelles par leurs compagnons mêmes, comme infracteurs de la foi du traité.

Le Comte de Fuentes prend le commandement fouverain des armes.

Sous l'Archiduc Erneſt, le Comte de Fuentes avoit toute l'autorité en Flandre : après fa mort, il prit auſſi-tôt le commandement fouverain des armes. Car quelque tems auparavant, le Comte Charles de Mansfeld, qui étoit à charge aux Eſpagnols, & qui, fans que Philippe le trouvât mauvais, venoit d'être nommé Général des troupes en Hongrie, avoit pris congé d'Erneſt, & après avoir été voir fon pere, s'étoit mis en chemin pour fe rendre à l'armée. Il avoit chargé le Comte Adolfe de Schwartzembourg, de lever au nom de l'Empereur 2000. chevaux dans les païs de Cléves & de Liége; Danſy & d'Aſchicourt, de lever auſſi chacun 2000. hommes de pied; & les Colonels Boualet & Manſy, d'en lever chacun mille: ceux que ces derniers leverent, étoient preſque tous Wallons.

Siége & prife de Huy par ce Comte.

Le Comte de Fuentes, fuivant le traité fecret fait avec l'Electeur de Cologne, voulut fignaler le commencement de fon Généralat par le fiége de Huy. Il prit l'occafion du débordement des eaux, & fe préfenta au commencement de Mars devant la ville, avec quatre mille hommes d'Infanterie & mille chevaux. L'Electeur, comme on en étoit convenu, fe poſta de l'autre côté de la riviere, avec mille hommes de pied & cinq cens chevaux. Valentin de Pardieu Sieur de la Mothe, commandoit l'artillerie. Le 13. de Mars on efcalada la muraille, & la ville fut prife d'affaut. On y paſſa au fil de l'épée environ cinquante foldats de la garnifon: les autres, avec quelques bourgeois, fe retirerent dans la citadelle, contre laquelle la Mothe fit le lendemain braquer vingt huit canons. Après une violente batterie de plufieurs jours, qui renverfa une haute tour, la garnifon ne voyant point paroître de fecours, fe rendit le feptième jour du fiége, à ces conditions: Que les foldats auroient la vie fauve, & fortiroient en armes avec leurs bagages, ainfi que les bourgeois, à l'exception de ceux de ces derniers, qui avoient trempé dans le complot formé pour livrer la ville aux ennemis: on les remit entre les mains de l'Electeur de Cologne, pour ordonner de leur fort. Le Comte de Naſſau avoit envoyé au fecours de la place, un corps de fept cens hommes; mais l'Iſle de Bommel étant preſque fubmergée par les eaux, ils furent obligés par la même raifon, de prendre de longs détours dans le diocèfe de Cologne, & ne purent arriver à tems pour fecourir la garnifon de Huy.

Débordemens extraordinaires.

Les débordemens des rivieres furent alors plus extraordinaires qu'on ne les avoit jamais vûs. Le Rhin, la Meufe, le Meyn, le Nécre & le Danube, avoient été fi glacés pendant l'hyver, qu'ils portoient les chariots & les charettes : lorfque les glaces furent fonduës, les eaux s'enflerent tellement, qu'ayant rompu les levées, elles entraînerent les maifons de la cam-

(1) *Huomo d'arme*, felon le terme Italien.

campagne, les greniers, les étables, les hommes & les bestiaux. On voyoit flotter sur les eaux aux environs de Cologne, de Mayence & de Francfort, des corps morts, des arbres déracinés, des statuës de Saints, des pignons & des toits de maisons, des matelas, & toutes sortes de meubles de païsans. Ces pauvres gens, pour garantir leur vie & se préserver de ce déluge, montoient par des échelles au haut des maisons qui leur paroissoient hautes & solides; ils grimpoient aux arbres, ou se refugioient sur les montagnes, portant leurs petits enfans entre leurs bras. Quelques-uns se jettant tumultuairement dans des bateaux & des barques, s'exposerent sur ces rivieres, ou plutôt sur ces torrens, & échaperent au péril commun par un plus grand.

HENRI IV. 1595.

Grands ravages qu'ils causent aux environs d'Utrecht.

Ce fut dans le diocèse d'Utrecht que les eaux firent plus de ravage, sur-tout près de la ville de Rhenen, qui, à ce qu'on croit, étoit le païs des anciens peuples, nommés *Grinnges*. Le Rhin ayant passé par-dessus la fosse de Grebbe, renversa de ce côté-là la levée, & se répandit dans les campagnes d'au-dessous, remplies de bitume, d'où l'on tire de la terre à brûler. Ces eaux s'étant ensuite dégorgées avec un fracas horrible, par des conduits inconnus, entre des collines, des taillis & des chênayes, tomberent sur la ville d'Amersfort, où ayant trouvé une digue qui les arrêta, elles se partagerent dans les fossés, renverserent les portes & les écluses, & ébranlerent les ponts de pierre & toutes les maisons de la ville, comme si c'eût été un tremblement de terre. Enfin ces eaux s'écoulerent, & tomberent dans l'Ems, & de-là dans la mer.

Et à Bernbourg dans la Principauté d'Anhalt.

Vers Nuremberg, Torgau, & les lieux des environs, les ponts de pierre furent emportés. A Francfort, l'eau monta quarante quatre pouces plus haut que l'année 1573., entra dans les magasins & dans les boutiques des Marchands, & sur-tout des Libraires, & y fit beaucoup de tort. On dit qu'en une nuit la Moselle crût de trente pieds, & le Rhin de trente neuf. Les eaux firent aussi de grands ravages à Bernbourg, près de Saba, dans la Principauté d'Anhalt. On perdit une infinité de grains, & sur-tout une grande quantité de bled; des bestiaux de toute espece furent submergés; plus de soixante maisons furent renversées. Il y périt plusieurs hommes; ceux qui échaperent au déluge, & qui coururent se refugier sur les montagnes prochaines, n'ayant pû porter avec eux qu'une petite quantité de provisions, moururent presque de faim, & après avoir jeûné plusieurs jours, eurent bien de la peine ensuite de recouvrer leurs forces, à la faveur des secours qu'ils reçurent des villages voisins. Cette inondation dura depuis le 23. de Février qu'elle commença, jusqu'au 8. de Mars.

Le Comte de Fuentes, maître de la ville de Huy & du château, y mit garnison Espagnole. Les bourgeois souffrant beaucoup de cette garnison, en porterent leurs plaintes à l'Electeur de Cologne. Ce Prince, qui vit alors que ses amis lui faisoient autant de mal que ses ennemis, se plaignit à la Cour de Bruxelles, & obtint, à la sollicitation de Jean Richardot, que la garnison, moyennant une somme d'argent, sortiroit du château, dont il

avoit

HENRI IV.

1595.

avoit donné le gouvernement à Nicolas Groesbeck, parent de son prédecesseur.

Les Allemans se soulévent à Bruxelles.

Peu de tems après, tandis que les Italiens attendoient leur paye à Tillemont, les Allemans, à leur exemple, commencerent à se soulever à Bruxelles; ils se saisirent de la personne de leur Colonel, & il falut, pour appaiser la sédition, employer tout le crédit de Dom Rodrigue de Silva Duc de Pastrana, qui étoit depuis peu venu d'Espagne avec son fils. Fuentes fit alors partir Marc Rie Marquis de Varambon, à la tête d'un corps de quatre mille hommes de pied & de mille chevaux, pour aller faire des courses sur notre frontiere du côté de l'Artois. Mais Henri d'Orleans Duc de Longueville, Gouverneur de Picardie, lui opposa un plus grand nombre de troupes, avec lesquelles il ravagea l'Artois, & saccagea la ville d'Avenes-le-Comte (1), où il mit tout à feu & à sang, le 20. de Mars.

Mort du Duc de Longueville.

Ce Prince ne survécut pas long-tems à ces derniers exploits. Entrant dans Dourlans au bruit de la mousqueterie de la garnison, qui vouloit lui faire honneur, il reçut malheureusement une bale dans la tête, & en mourut dans cette ville même, sur la fin d'Avril, laissant un fils, nommé Henri, de son mariage avec Catherine de Gonzague, fille du Duc de Nevers. Le gouvernement de Picardie fut donné à François d'Orleans Comte de S. Pol, pour l'exercer, jusqu'à ce que le jeune Henri fût en âge d'en faire les fonctions. (2).

Négociation entre l'Espagne & les Etats Généraux.

Sur ces entrefaites, il y eut une conférence pour la paix entre les Espagnols & les Etats Généraux. On ignore lequel des deux partis fit les avances: l'un & l'autre s'en défend, pour ne point paroître avoir le premier demandé la paix. Les Espagnols prétendent que les Etats y furent contraints par la dureté des conditions que leur proposerent les François & les Anglois pour continuer la guerre contre l'Espagne, dont l'une étoit, que les Hollandois & les Zelandois ne feroient aucun commerce avec les Espagnols. Mais le lieu de la conférence & la maniére dont elle se tint, font voir le contraire. Le Docteur Théodore Liesfelt, Jurisconsulte, autrefois Chancelier de Brabant sous le Duc d'Alençon, le Docteur Othon Hartius, Jurisconsulte, & Maes, d'un côté; de l'autre, le Prince Maurice, Valk Trésorier général, & Aoëls, Pensionnaire du Comté de Zelande, s'assemblerent à Middelbourg. La conférence s'ouvrit le 4. d'Avril. Les députés du parti Espagnol dirent, qu'ils venoient au nom du Clergé & de la Noblesse des

(1) Cette ville est différente de celle du Heinaut, qu'on appelle Avenes-le-Sec.

(2) On croit que le Roi regretta d'autant moins la perte du Duc, qu'il étoit persuadé que ce Seigneur avoit été un des premiers Auteurs du tiers-parti, & que depuis la mort du dernier Cardinal de Bourbon, il ne cherchoit encore qu'à entretenir la guerre civile dans le Royaume. Ainsi il regarda sa mort comme un coup de la Providence, qui avoit voulu le délivrer d'un homme dont il croyoit avoir lieu de se défier, & fortifier en même tems son parti d'un serviteur fidèle, tel que le Comte de S. Pol, qui étoit d'un caractère tout différent de celui du Duc son frere, & sur qui on pouvoit compter pour la défense du gouvernement qui lui avoit été confié. Sur ces entrefaites &c. *MSS. du Roi, & de Mrs. de Sainte-Marthe, Dupuy & Rigault.*

des Païs-bas, fidèles à Sa Majesté Catholique, pour delibérer sur les moyens de faire la paix avec le parti contraire; & qu'ils se réjouissoient de ce que Dieu avoit inspiré la même pensée aux deux partis, également las de la guerre, & convaincus de la nécessité d'une paix solide.

HENRI IV. 1595.

Maurice répondit, qu'il n'avoit pas moins de joye de voir l'heureuse occasion qui s'offroit enfin de terminer la guerre; mais que les Etats Généraux des Provinces-Unies avoient pris la résolution de ne traiter qu'avec les Etats des autres Provinces, & non avec le Roi d'Espagne, qu'ils excluoient absolument de la négociation, parce qu'ils sçavoient que ce Prince étoit si irrité contr'eux, qu'il n'oublieroit jamais leur procedé à son égard, qu'il regardoit comme injurieux & très-criminel; & que quand même ils lui demanderoient pardon, il ne leur accorderoit jamais leur grace, & chercheroit toutes les occasions d'en tirer vengeance: Que les Théologiens qu'il avoit auprès de lui, l'entretenoient dans ces funestes dispositions par cette maxime, qu'on n'est point obligé de tenir sa parole à l'égard des Hérétiques.

Les députés du parti Espagnol ayant répliqué, que leurs ordres portoient seulement de traiter de la paix entre le Roi & ses fidèles sujets d'une part, & les Confédérés de l'autre; on ne voulut pas rompre la conférence; & comme toute la contestation consistoit à sçavoir si le Roi d'Espagne seroit compris dans le traité, où s'il seroit exclus, on convint de ne delibérer pour lors, qu'au sujet du tems & du lieu où l'on s'assembleroit dans la suite, pour traiter des conditions de la paix. Mais Maurice ajoûta, qu'il faloit commencer par se mettre d'accord sur un point essentiel, qui étoit, que les Espagnols & tous autres étrangers sortiroient de la Flandre. Maurice donna aux députés Royalistes un Mémoire, contenant quelques autres conditions qu'il exigeoit encore. C'est tout ce qui se passa dans cette Assemblée, & on se separa.

Différens avis entre les députés Royalistes.

Quelques-uns des députés, par le desir de la paix, étoient d'avis d'accepter les conditions proposées par les Confédérés, sur-tout voyant l'état miserable où les Provinces des Païs-bas étoient reduites, la cherté des vivres, les plaintes des peuples, & la foiblesse du parti du Roi, qui étoit hors d'état de réduire jamais les rebelles. „ D'un côté, disoient-ils, nous sommes attaqués par les Anglois, & de l'autre par les François. Si nous refusons „ d'accepter les articles qu'on nous propose, il est à craindre que les Confédérés ne se liguent avec d'autres Puissances encore; & alors il n'y aura „ plus moyen de faire la paix avec eux: ils sont persuadés, qu'ils ont plus de „ ressources pour continuer la guerre que les Espagnols: ils sont plus forts „ sur la mer: nous n'avons ni vaisseaux, ni matelots, ni ports, pour troubler leur navigation: leurs places n'exigent ni fraix ni garnisons: toutes „ leurs troupes sont sur leur frontiere: enfin la guerre semble leur être plus „ avantageuse que la paix; & il est à craindre, que si on laisse échaper cette occasion, elle ne se retrouve plus, & qu'on ne veuille plus dans la suite transiger aux mêmes conditions qu'on offre aujourd'hui. D'ailleurs, „ puisque les Etats font une démarche en faveur de la paix, par l'offre de „ ces conditions, il est juste que le Roi de son côté entre dans les mêmes

HENRI IV. 1595. „ vûës, & accorde quelque chose aux Etats. Sa Majesté ne doit point appréhender que la Noblesse & les Etats des autres Provinces fidèles & soumises, qui ont jusqu'ici tant souffert pour elle, fassent rien qui lui puisse être préjudiciable. Elle doit trouver bon que ces Provinces traitent en leur nom avec les Provinces-Unies: elles auront moins de peine à s'accorder ensemble. Les Confédérés n'exigent point d'elles qu'elles renoncent à l'obéïssance de leur Souverain, ou à leur Religion, ne voulant pas eux-mêmes qu'on les force de changer la leur. Il seroit de l'intérêt du Roi de laisser de cette manière les Provinces de la Flandre négocier, sans compromettre son autorité; car dans le cours de la négociation, il y aura bien des points discutés, dans lesquels il ne conviendra point au Roi d'entrer, par rapport aux égards dûs au Pape & au S. Siége: & quelque résolution que l'on prenne par rapport à la Religion, il vaut mieux que ce soient les Etats de Flandre qui s'en mêlent, que Sa Majesté Catholique. D'ailleurs les Confédérés se fieront certainement davantage aux Etats des autres Provinces qu'au Roi, dont ils redouteront toûjours la vengeance; ils compteront davantage sur leurs promesses; persuadés que ces Etats n'ont en vûë que le bien public, & la tranquillité des Païs-bas. Non seulement la paix affoiblira considerablement les Provinces-Unies; mais elle rompra encore l'alliance des François & des Anglois. Car ce sont les Etats des Provinces-Unies qui les lient ensemble, & ces deux Puissances n'ont en vûë que de se mettre à couvert des efforts de l'Espagne. Or quand les Espagnols auront abandonné la Flandre, elles n'auront plus aucun sujet de leur faire la guerre. Ces motifs, qui intéressent les Provinces des Païs-bas & toute la Chrétienté, doivent sans doute l'emporter sur les raisons qu'on allegue en faveur de l'autorité Royale, qu'on prétend être blessée par l'exclusion donnée au Roi dans la négociation dont il s'agit. A l'égard de l'article qui concerne la sortie de toutes les troupes étrangeres de la Flandre, on peut s'accommoder avec les Confédérés, en leur offrant pour ôtage le Comte de Fuentes, jusqu'à l'entiere exécution des conditions du traité.

D'autres, moins zélés pour la paix, que pour l'autorité Royale, soutenoient au contraire, que les Confédérés étoient obligés, selon toutes les regles du droit & de la bienséance, de demander la paix à leur Souverain, qui, quoiqu'offensé & irrité contr'eux à juste titre, se montroit néanmoins disposé à composer avec eux à des conditions raisonnables: Que c'étoit donc à eux à demander pardon au Roi, & à le supplier humblement de vouloir bien interposer son autorité, dans une affaire qui le touchoit essentiellement: Que les Etats de Flandre n'avoient aucun pouvoir de traiter de la paix, sans être autorisés par le Roi; qu'autrement ils pourroient, lorsqu'il leur plairoit, continuer à leur gré, ou cesser la guerre, sans l'aveu de S. Majesté: Que des rebelles n'avoient pas mérité que le Roi se déshonorât lui-même, & avilît sa dignité pour leur complaire: Qu'il n'étoit pas juste qu'ils fissent la loi à leur Souverain, & que sous le prétexte d'une défiance causée par leur criminel attachement à l'Hérésie, il leur fût permis de négocier à l'exclusion du Roi, avec les autres Provinces de la Flandre,

dre, & de dépouiller ainsi le Roi de ses droits, pour pouvoir persister impunément dans leur coupable rebellion: Qu'exclure le Roi de la négociation & du traité, c'étoit l'obliger en quelque sorte à renoncer aux droits que sa naissance lui avoit donnés sur la Souveraineté des Païs-bas, & à se reconnoître indigne héritier des Etats de ses ayeux. Qu'un Prince aussi puissant que Philippe ne s'abaisseroit point ainsi, & qu'il étoit injuste de le prétendre.

La conférence est remise à un autre tems.

La conférence cessa, & on se separa de part & d'autre. Mais pour prévenir les plaintes & le désespoir des peuples épuisés, qui soupiroient après la paix, la conférence fut moins rompuë que remise à un autre tems, & les députés de part & d'autre convinrent de revenir avec de plus amples pouvoirs, & de s'assembler une seconde fois. Cependant le Roi Catholique, voulant donner lieu aux Confédérés de compter sur sa clémence à l'avenir, & sur sa sincerité dans la réconciliation dont il s'agissoit, ordonna de laisser partir tous les navires de Hollande & de Zelande qu'on avoit arrêtés dans les ports d'Espagne, & qu'on retenoit à Lisbonne, jusqu'à ce que la flote, chargée de lingots d'or, qui venoit de la Havane, port de l'Isle de Cuba, fût arrivée, & qui étoient destinés à transporter des soldats, s'il étoit nécessaire. Il envoya pour cet effet à Lisbonne Louis de Guzman Duc de Medina-Sidonia, & il fit dire aux Capitaines de ces vaisseaux, qu'il en agissoit ainsi à la priere du Cardinal Albert, qui étoit pour lors Viceroi de Portugal, & qui devoit aller incessamment en Flandre, en qualité de Gouverneur général des Païs-bas. Les Provinces Unies de leur côté, donnerent avis au Roi de France du succès de la conférence, par leur Ambassadeur nommé de Calvart, & à la Reine d'Angleterre par Noël de Caron de Schoonewalle. Ils envoyerent aussi des Ambassadeurs à l'Empereur, aux Princes & aux Etats de l'Empire, pour leur faire entendre que si la paix ne se faisoit point, il faloit s'en prendre aux Espagnols & à leurs partisans.

Mariages en Hollande.

Cependant on ne voyoit dans la Hollande que nôces, que fêtes & que tournois, comme si on eût été dans un tems de paix. Marie, fille de Guillaume Prince d'Orange, & d'Anne d'Egmond de Buren, fut mariée par son frere Maurice, au Comte Philippe d'Hohenlo son parent, qui lui avoit rendu de grands services, ainsi qu'aux Etats Généraux. Les nôces furent célébrées le 7. de Février, avec beaucoup de magnificence, dans le château de Buren, au païs de Gueldre, sur le fleuve Linghe. Il s'y trouva un grand nombre de Seigneurs d'Allemagne, & les Etats firent des présens considerables à la Comtesse, en reconnoissance des obligations qu'ils avoient à son pere, à son frere & à son nouvel époux. Le mois suivant George Everard Comte de Solms, qui avoit pareillement rendu de grands services aux Etats, & qui étoit actuellement Gouverneur de Hulst en Flandre, & Lieutenant général de Maurice dans la Zelande, épousa à Delft Sabine d'Egmond, fille du fameux Lamoral d'Egmond, que les Espagnols, vingt huit ans auparavant, avoient fait mourir à Bruxelles, & de Sabine de Baviere, sœur de l'Electeur Fréderic. Les Etats lui firent aussi des présens considerables.

Projet du

Cependant le Comte de Fuentes, qui depuis long-tems avoit formé le

HENRI IV. 1595. projet d'assiéger Cambrai, faisoit tous les préparatifs nécessaires pour une si grande entreprise, dont il prévoyoit la difficulté. Christien de Savigny de Rônes, qui étoit Maréchal de camp général dans son armée, l'assura que lorsque les bourgeois se verroient assiégés, la haine qu'ils avoient pour Balagny les engageroit à livrer la ville, où ils étoient plus forts que la garnison, qui d'ailleurs, ainsi que Balagny, seroit toute occupée à défendre la citadelle. Il ajoûta, qu'il avoit des intelligences dans la ville, & que quelques bourgeois lui avoient promis de le seconder. On commença par ravager les environs de Cambrai; ensuite on résolut de se rendre maître de quelques places de la frontiere de France, & de commencer par le Câtelet.

Comte de Fuentes sur Cambrai.

Ce Comte assiege le Câtelet.

Le Câtelet est un fort bâti par Henri II, vis-à-vis le Câteau-Cambresis, construit par l'Empereur Charles V. Ce fort est de figure quarrée, flanqué par quatre bastions, avec un fossé sec, & médiocrement profond. Le Gouverneur de la place étoit François de Dampierre, Sieur de Lieramont, Gentilhomme du païs, distingué par sa valeur & par son expérience dans la guerre, & qui étoit tout couvert de blessures. Il avoit avec lui quatre cens hommes de garnison. Le 19. de Juin on commença à assiéger la place. Mais tandis qu'on conduisoit la tranchée, il arriva une chose qui traversa l'entreprise du Comte de Fuentes.

Histoire de Gomeron, Gouverneur de Han.

Le Duc de Bouillon ayant eu ordre de se joindre au Comte de S. Pol sur la frontiere de Champagne, étoit venu quelques jours auparavant à S. Quentin, pour tenir Conseil sur les opérations de la campagne, avec S. Pol & Charles d'Humieres, son Lieutenant, un des plus grands Seigneurs de la Province. D'Humieres lui apprit que de Rônes, pour s'emparer de Han, avoit usé de la plus insigne fourberie, à l'égard de Louis de Mouy de Gomeron, Gouverneur de la place. Passant par ces quartiers quelque tems auparavant avec trois mille hommes de pied & quatre canons, dans le dessein de fortifier la Fere, qui est à cinq lieuës de-là, il fit entendre à Gomeron, qui étoit extrêmement avare, que s'il vouloit souffrir que le Comte de Fuentes mît une garnison dans Han (1), il lui feroit une composition très-avantageuse, & lui payeroit tous les arrérages des appointemens qui lui étoient dûs. Gomeron goûta la proposition, il consentit à accompagner de Rônes jusqu'à Bruxelles, pour traiter lui-même avec le Comte de Fuentes, & il amena avec lui ses deux freres, pour les y laisser en ôtage. Il partit donc avec de Rônes, & laissa dans la place sa mere, & d'Orvilliers, dont il avoit épousé la sœur. Etant arrivé à Bruxelles, le Comte de Fuentes le retint prisonnier, & dépêcha en même tems Frias vers sa mere & d'Orvilliers, avec des ordres dignes de l'inhumanité Espagnole, les menaçant, que s'ils refusoient de recevoir une garnison de dix compagnies Espagnoles, commandées par le Capitaine Olmeda, il envoyeroit incessamment à la Dame de Mouy, la tête de ses trois enfans au bout de trois lances. Cet-

Il va à Bruxelles où on le retient prisonnier.

(1) Gomeron étoit du parti de la Ligue: il s'agissoit de le faire consentir à recevoir garnison Espagnole. Le Duc d'Aumale avoit donné le gouvernement de Han à Gomeron, pere de celui dont il s'agit en cet endroit.

Henri IV. 1595.

D'Orvilliers traite de la reddition de la place.

Cette propofition la fit frémir: mais d'Orvilliers, voyant qu'il étoit inutile qu'un François effayât de toucher un Efpagnol, prit une réfolution digne d'un homme de cœur. Il s'accommoda avec Damy, Commandant à Roye, qui étoit fon parent, pour qu'il lui remît des Officiers Efpagnols qui étoient prifonniers en cette ville, afin que leurs têtes pûffent répondre pour celles de Gomeron & de fes freres, à condition toutefois qu'il conferveroit toûjours la citadelle de Han où il étoit. D'Humieres dit, qu'il tenoit ces circonftances de Damy, qui affuroit que d'Orvilliers agiffoit de bonne-foi, & que Vitermont d'Humieres, fon parent, qui étoit actuellement prifonnier dans le château de Han, lui avoit confirmé les mêmes chofes.

Nos Généraux, perfuadés qu'il étoit trop important pour la fûreté de la frontiere de s'emparer de cette place, crurent devoir profiter de l'occafion. Car l'ennemi ayant déja en fon pouvoir la Fere & la Capelle, s'il eût encore continué d'être maître de Han, il nous eût été impoffible d'aller au fecours de Cambrai, que l'on apprenoit de toutes parts qu'il fe préparoit à affiéger. Déja le Comte de Fuentes étoit en marche; mais on ignoroit s'il alloit à Han ou à la Capelle. Le Comte de S. Pol, qui étoit à S. Quentin, fit repaffer la riviere à fes troupes, & les fit féjourner à Flavy-le-Marteau. En même tems il envoya ordre à d'Humieres, au Comte de Chaulne, à Thibaut de Mailly, à Emanuel Dailly de Picquigny Vidame d'Amiens, à Timoleon Gouffier de Tois, à Lannoi de la Boiffiere, à d'Eftourmel de Surville, à d'Eftourmel de Plainville, à de Maigneux, à de Lifle Marivaux, à Blanchard du Clufeau, Gouverneur de Noyon, & à d'autres, de venir le joindre le 20. de Juin. D'Humieres fe rendit au camp avec le regiment de Lamoral d'Egmond, qui faifoit la guerre pour le Roi fur la frontiere, & celui de Longueval Sieur d'Araucourt.

On tint encore Confeil au fujet de l'expédition de Han, & on balança les avantages qu'on retireroit de la prife de cette place, avec les grandes difficultés qu'il falloit furmonter pour y réüffir. On fe défioit d'Orvilliers, & on ne pouvoit juger de fa bonne-foi, que fur le témoignage favorable des amis qu'il avoit dans notre armée. Les ennemis avoient de grandes forces aux environs de Han, & pouvoient au premier bruit venir au fecours de la place, où il y avoit d'ailleurs une garnifon nombreufe. Il étoit dangereux de paffer devant la citadelle, pour aller attaquer la ville; car on étoit convenu que d'Orvilliers ne recevroit dans la citadelle que huit Officiers de l'armée Françoife, qui étoient fes parens, pour voir par eux-mêmes dequoi il s'agiffoit, & fi d'Orvilliers étoit de bonne-foi. Deux de ces huit devoient aller & venir, pour faire leur rapport au Comte de S. Pol, au Duc de Bouillon & au Comte d'Humieres. On devoit faire entrer nos troupes dans la place, par le baftion qui étoit vis-à-vis la porte de la citadelle, après avoir ouvert cette porte, murée depuis long-tems, d'où l'on defcendroit dans le foffé par des échelles hautes de vingt pieds. On devoit enfuite marcher le long du mur par un petit fentier, entre l'étang & le foffé de la citadelle, & par une galerie pratiquée au bout de la contrefcarpe pour défendre l'entrée du foffé. De-là on devoit aller à un autre baftion, vis-à-vis

HENRI IV. une autre porte de la citadelle qui regarde la ville, & où il y avoit un pont-levis pour recevoir les troupes auxiliaires.

1595. Les Espagnols se doutent de ce qui se passe.

On prévoyoit que cette entreprise feroit verser beaucoup de sang. Car depuis que Gomeron étoit à la solde de l'Espagne, il y avoit dans la ville une très-forte garnison, composée de sept cens Napolitains du regiment de Ferdinand Lofredo Marquis de Trevico, commandés par Cicco de Sangré, Marcel & Balthasar Caraccioli, freres, Alexandre Brancaccio, & Marcel del Giudice. Il y avoit outre cela deux cens Flamans, cent vingt Espagnols, & quatre cens hommes d'Infanterie Allemande. Les Officiers de cette garnison se douterent de quelque chose, parce que Fréderic Rotondo, Napolitain, Ecuyer de Gomeron, qui étoit dans la citadelle avec lui, leur dit qu'on y faisoit des préparatifs extraordinaires, qu'on changeoit les canons de place, & qu'on apprêtoit des gabions. Ils ne manquerent pas d'en donner avis au Comte de Fuentes. Ils demandoient quelquefois à d'Orvilliers, avec un air de reproche, pourquoi il recevoit si souvent des visites de la part des amis qu'il avoit dans l'armée ennemie. D'Orvilliers s'excusoit, & tâchoit de pallier ses préparatifs, par la crainte qu'il disoit avoir du voisinage de l'armée Royale. Il ajoûtoit, que s'ils ne se fioient pas à ce qu'il leur disoit, ils pouvoient envoyer ceux qu'il leur plairoit dans la citadelle, pour les informer de tout ce qui s'y passeroit.

Ils se préparent à la défense.

Les Officiers le prirent au mot, & Sangré y envoya d'abord deux sergens, nommés Martano & Ernando Ninfa, puis Marc-Antoine Palignano. Mais cette précaution parut dans la suite fort inutile, & l'on fit reflexion, que si d'Orvilliers avoit envie de trahir, il lui seroit aisé de retenir ceux qu'on lui envoyoit. Ils résolurent donc de ne plus songer qu'à se bien défendre, & qu'à se procurer du secours de la part du Comte de Fuentes, à qui ils envoyerent pour cet effet plusieurs couriers. Cependant ils jugerent à propos de se précautionner: ils firent quatre barricades: la première depuis la porte de Noyon jusqu'à la place du château; la seconde à une petite ruë qui est le long de la muraille de la grande ruë; en même tems ils firent des ouvertures dans plusieurs jardins, & logerent des troupes dans des greniers, d'où l'on pouvoit découvrir les soldats qui sortiroient de la citadelle, & défendre les barricades: la troisième fut dressée dans le carrefour d'une grande ruë qui aboutit à la porte de Chauny; & la derniere, entre cette porte & la grande ruë. On logea aussi un corps de soldats choisis dans le clocher de l'église de S. Martin.

Bouillon, S. Pol & d'Humieres s'approchent de Han.

Vers le milieu de la nuit, Surville, Plainville, Damy, Mailly & Richebourg, amis & parens de d'Orvilliers, s'avancerent avec cinquante Arquebusiers, suivis de cent autres, commandés par le Capitaine de Marin, & d'un détachement de deux cens hommes, tirés des regimens de Picardie & d'Egmond. D'Humieres venoit ensuite à la tête de cent chevaux. On mit une vedette pour observer l'entrée de nos troupes dans la citadelle. S. Pol & Bouillon suivoient avec leurs gardes, & avec leurs compagnies de Cavalerie, & celles de Sesseval, de Bouquinville, de Vesilly, & de Longueval de Proville.

Ayant été découverts près de l'hôpital par des vedettes avancées, aussitôt

tôt on cria aux armes dans la ville; & les ennemis tirerent sur nous quelques coups d'arquebuse, auxquels nous répondîmes. Le Capitaine Ascanio Scampurro fut tué dans cette premiere action. Nous ne pûmes plus douter de la bonne-foi d'Orvilliers, qui alors fit tirer le canon de la citadelle sur les ennemis; ce qui augmenta le courage de nos troupes. Plainville entra le premier dans la citadelle, & rapporta que tout y étoit bien disposé: d'Humieres & François d'Averton Sieur de Belin, y entrerent après lui, & assûrerent la même chose. Nos troupes ayant été introduites sans aucun accident, S. Pol & Bouillon, qui virent qu'il n'y avoit aucun lieu de se défier, s'avancerent, & Bouillon entra lui-même dans la citadelle, pour y donner ordre à tout.

HENRI IV. 1595.

Les François sont introduits dans la citadelle.

Depuis minuit, que nos troupes avoient été introduites, jusqu'au lever de l'aurore, on ne fit rien. Dès que le jour parut, plusieurs difficultés s'offrirent. Le bastion où nous étions logés ne contenoit pas plus de quatre cens hommes, & les barricades des ennemis étoient disposées de telle sorte, que si nous faisions une sortie par la petite porte du bastion, il nous faloit traverser la grande place, où nous aurions été exposés à la mousqueterie des barricades & à celle des greniers, qui nous prendroit en flanc; ensorte qu'avant que d'en venir aux mains, nous aurions perdu beaucoup de monde, & nos meilleurs soldats qui marcheroient à la tête. Du Cluseau trouva un remede à cet inconvenient. Ayant remarqué dans la galerie par où l'on étoit venu, une ouverture commencée, il jugea qu'on pouvoit l'élargir, & sortir par-là sur la contrescarpe, où l'on pourroit se mettre en bataille.

Plainville & de Marin sortirent les premiers par cette ouverture, à la tête de deux cens hommes. Ils furent suivis par les Gardes & par les Cuirassiers de Bouillon & d'Humieres. Ensuite sur les cinq heures (car il falut du tems pour élargir l'ouverture, & faire défiler les soldats) Sesseval arriva dans la citadelle, avec le reste des troupes destinées pour cette expédition. Le Comte de S. Pol, à la priere du Duc de Bouillon, envoya encore cent Cavaliers, la compagnie de du Cluseau, qui étoit de trois cens hommes, & trois cens Arquebusiers, commandés par la Croix, que d'Aumont avoit depuis envoyé de Bretagne, & par Lieudieu & Villeron; ensorte qu'il y avoit en tout quinze cens hommes de pied & deux cens Cavaliers.

On delibéra ensuite entre les Chefs sur la maniere de faire l'attaque. Il fut résolu de partager les troupes en trois corps, & d'attaquer par trois endroits. Marin & Plainville, avec cent Arquebusiers & trente Cavaliers, furent commandés pour attaquer la barricade de la porte de Chauny, qui étoit à droite: du Cluseau eut ordre d'aller à gauche vers la porte de Noyon, pour charger l'ennemi avec le regiment de Picardie & les soldats de la Croix. Comme les principales forces de la garnison étoient dans la grande ruë, il parut dangereux d'aller l'attaquer de ce côté-là. On se contenta d'envoyer des troupes dans les petites ruës qui environnoient la grande, afin de pouvoir prendre l'ennemi par derriere & en flanc. Le Duc de Bouillon, avec d'Humieres, Belin, de la Boissiere d'Haraucourt, le Vidame

Ils attaquent la ville.

HENRI IV. 1595. me d'Amiens, & de Thois, demeura sur sa contrescarpe avec le reste des troupes, qui formoient le corps de réserve, pour pouvoir envoyer du secours où il seroit nécessaire.

Le Comte de S. Pol, qui étoit resté hors de la place pour attendre le succès de cette expédition, ayant approuvé les dispositions que le Duc de Bouillon avoit faites, d'Humieres commença par envoyer un trompette à Cicco de Sangré, pour le sommer de la part du Roi de rendre la place, lui offrant des conditions raisonnables, pourvû qu'il donnât des ôtages, en attendant que Gomeron & ses freres fussent revenus de Bruxelles. Sangré répondit fierement, que lui & tous ses gens mourroient plutôt sur le champ, que de rien faire contre leur honneur & contre la fidélité qu'ils devoient à leur Prince. Sur cette réponse on commanda l'attaque. Elle se fit d'abord à la droite, c'est-à-dire à la barricade de la porte de Chauny. Balthasar Caracciolo, qui y étoit à la tête de deux cens Piquiers, non seulement nous reçut de très-bonne grace, mais nous repoussa deux fois avec perte. Bouillon voyant ces troupes reculer, envoya pour les soutenir les Gardes de S. Pol & d'Humieres, sous les ordres de Dampierre & de Bayencourt. Du Cluseau eut plus de succès à la gauche, c'est-à-dire vers la porte de Noyon, ou Sangré, qui y étoit, fut dangereusement blessé. Nous forçames trois barricades, & nous avançames jusqu'à la porte. Du Cluseau voyant néanmoins vers le midi, que ses gens étoient épuisés, envoya prier le Duc de Bouillon de lui envoyer ses Gardes: le Duc les lui envoya, sous la conduite du Capitaine le Comte, & ils rétablirent le combat.

Après un combat opiniâtre, nous avions mis l'ennemi hors d'état de faire usage de la porte de Noyon, lorsque dans l'endroit où l'on combattoit à gauche, le feu prit aux maisons, qui n'étoient presque toutes que de bois & d'argile. On ne sçait si ce fut nous qui causâmes cet incendie, comme les Espagnols l'ont écrit, ou si ce fut les ennemis; quoi qu'il en soit, les tourbillons de flame que le vent poussoit dans les yeux de nos soldats, les contraignirent enfin de reculer. Les ennemis croyant que nous étions repoussés, & que nous prenions la fuite, se rallierent & reprirent leurs rangs.

D'Humieres est tué. La plupart de nos gens effrayés s'étoient retirés en désordre près du bastion, lorsque d'Humieres, qui étoit sans casque, pour être plus libre, courant de rang en rang, & croyant que c'étoit le feu & non l'ennemi qui nous avoit fait abandonner l'attaque de la porte de Noyon, reçut à la tête un coup de mousquet, qui lui fut tiré du clocher de S. Martin, & tomba mort sur la place, ce qui acheva de consterner nos troupes. Le Duc de Bouillon se trouva alors dans un grand embarras; il parcouroit les rangs, & exhortoit le soldat à retourner à la charge, lorsqu'un autre accident fit enfin pancher la victoire de notre côté.

Lorsque l'incendie eût été allumé, Bouillon avoit ordonné à la Croix de faire mettre le feu aux barricades des Espagnols: la flame se communiqua jusqu'à la porte de Chauny, & le vent la poussa alors dans les yeux des ennemis, comme il avoit fait à notre égard. En même tems on braqua contre

contre cette porte des bâtardes (1) que Bouillon avoit amenées avec lui. Les ennemis, après nous avoir chassés plusieurs fois, & s'être long-tems courageusement défendus, furent enfin contraints de lâcher pied. Aussi-tôt Plainville & Marin fondirent sur la porte de Chauny avec leurs gens; & Bouillon étant en même tems survenu avec des troupes fraîches, qu'il tenoit en réserve près du bastion & sur la contrescarpe, la porte fut brisée par son ordre, afin que le Comte de S. Pol pût entrer dans la ville avec tout le reste de l'armée. Bouillon ayant alors eu avis que les ennemis se retiroient au fauxbourg de S. Sulpice, prit avec lui les deux bataillons qui composoient son corps de réserve, & qui étoient fort diminués, parce que plusieurs avoient quitté leurs rangs pour aller piller. Comme il couroit à cheval dans la ville, il rencontra S. Ravy, Marin & Dampierre, suivis de peu de soldats, qui, après avoir poursuivi les ennemis, avoient été obligés de s'arrêter à la vûë d'un corps de trois cens hommes, qui s'étoient ralliés pour leur faire tête.

HENRI IV. 1595.

Le bruit courut alors parmi nos troupes, que les ennemis s'étoient ralliés, & que le combat alloit recommencer; ce qui fit revenir au drapeau tous nos soldats, qui s'étoient répandus dans la ville pour piller. Déja du Cluseau, de Villiers & de Lierville étoient arrivés avec leurs troupes, lorsque les ennemis dresserent leurs piques, & firent connoître qu'ils vouloient se rendre. Mais nos soldats irrités de la mort de d'Humieres, malgré le Duc de Bouillon, qui vouloit qu'on fît bon quartier, se jetterent sur eux, & les massacrerent. Les ennemis eurent six cens hommes tués; & de ce nombre fut le Colonel des Allemans. De Frias fut fait prisonnier, & mourut le soir de ses blessures. Cet Officier avoit été cause qu'on n'avoit pas élevé un retranchement dans la ville; le soldat, disoit-il, comptant sur ce retranchement, ne combattra que foiblement, & reculera. Il se flatoit qu'en faisant durer le combat, le Comte de Fuentes auroit le tems d'envoyer du secours. Ce Général étoit effectivement en chemin, & avoit quitté le siége du Câtelet, dont il avoit laissé la conduite au Duc de Pastrana, lorsqu'il apprit que Han étoit pris.

Prise de Han.

On fit un grand nombre de prisonniers, entr'autres Dominique Bandini, Sergent d'Alexandre Brancaccio (il mourut presque aussi-tôt de ses blessures) Balthasar Caraciolo, Cicco de Sangré, Settimio di Fabii, Romain, Ernando Ninfa, qui étoit alors malade, Marcello Molina, Martio Schiaveto, Scipione Barone, Martio Nicolai, Annibali, Martano, & Jean-Bâtiste Carefciano. On prit aussi Olmeda, qui commandoit les Espagnols, & le Colonel des Wallons. Le premier fut envoyé à Saint-Quentin, & le second à Noyon, tous deux sous bonne escorte. Marcello del Giudice fut envoyé à Chauny. On donna Sangré, Caracciolo, Brancaccio, Fabio & Ninfa à d'Orvilliers, pour servir d'ôtages, & être les garans de la vie de Gomeron & de ses freres.

Grand nombre de prisonniers du côté des Espagnols.

Cependant d'Orvilliers se plaignit de ce qu'on ne lui remettoit pas tous les autres Officiers Espagnols, comme on en étoit convenu, & reclama la parole

(1) Canons courts.

HENRI IV. 1595.

parole expresse que d'Humieres lui avoit donnée. Le Duc de Bouillon lui répondit, qu'il ignoroit ce que d'Humieres lui avoit promis, mais qu'il sçavoit bien que l'entreprise avoit été bien plus difficile qu'il ne l'avoit fait entendre au commencement, & que la mort seule de d'Humieres étoit pour la France une perte plus considerable, que le carnage de tant d'Espagnols ne l'étoit pour l'Espagne: Qu'il devoit donc se contenter des prisonniers qu'il avoit dans sa citadelle. Il ajoûta, que quoiqu'il eût beaucoup de répugnance à être cruel dans la victoire, il ne pouvoit néanmoins se dispenser d'abandonner au pillage la ville de Han, que le soldat avoit achetée par tant de dangers courus, & de sang versé.

La ville est livrée au pillage.

La ville fut en effet livrée au pillage, du consentement du Comte de S. Pol. Outre d'Humieres, nous perdimes dans cette expédition Masure, Lieutenant de Surville, Bayencourt, Capitaine des gardes de d'Humieres, & la Croix, qui fut tué après avoir mis le feu aux maisons, sans compter environ vingt autres Gentilshommes & cent soldats. Dampierre, Capitaine des gardes du Comte de S. Pol, Lierville, Mestre de camp, d'Arpajon & & Chaumont-Chalandré furent dangereusement blessés.

Les Espagnols ayant été chassés de Han, & la citadelle étant au pouvoir du Roi, il y avoit lieu de se réjoüir d'une conquête si importante. Les vainqueurs néanmoins ne se livrerent point à la joye qu'inspire la victoire; la tristesse étoit peinte sur les visages des soldats comme des Officiers; l'armée étoit plongée dans une vive affliction, & dans un morne silence, causés par la perte du brave d'Humieres, honoré pendant sa vie de toutes les troupes comme un grand Capitaine, & pleuré après sa mort comme le pere des soldats. Il sembloit que cette perte préfageât tous les malheurs qui nous arriverent dans la suite sur cette frontiere. Ce ne fut pas seulement dans la Picardie, où d'Humieres commandoit en qualité de Lieutenant de Roi, sous le Comte de S. Pol, qui en étoit Gouverneur, & où ses ancêtres avoient toûjours tenu le premier rang parmi la Noblesse de la Province, que ce Seigneur fut regretté; il le fut dans toute la France.

Regrets de la mort de d'Humieres.

Le Roi ayant appris sa mort, ne pût s'empêcher de verser des larmes, & en essuyant ses yeux, il dit. „ J'ai perdu d'Humieres, Han me coûte „ trop cher; je donnerois Han & bien d'autres places pareilles pour un „ homme de ce mérite. “ Ce fut en effet un Seigneur, non seulement de la plus haute naissance & très-riche, mais d'une grande ame, & d'une générosité au-dessus de la fortune d'un particulier; il avoit une phisionomie aimable, un air noble, des mœurs douces, & un esprit très-fin: ces qualités le faisoient également respecter & aimer.

Tout Paris le pleura amerement, & fut indigné contre le Duc d'Aumale (1), qui se disant Gouverneur de Picardie, & ayant été chassé de la Province, y avoit attiré les Espagnols, comme on le croyoit. Car quoique le Roi eût proposé à ce Prince des conditions très-avantageuses & très-honorables pour l'engager à se soûmettre, il aima mieux renoncer au nom de Fran-

(1) Charles de Lorraine.

François, & avilir sa dignité, jusqu'à faire bassement sa cour au Comte de Fuentes, & à attendre souvent dans son antichambre l'heure de son réveil, que de joüir de son haut rang dans le sein de sa patrie, & que de servir son Roi légitime, dont il avoit l'honneur d'être parent.

Requisitoire du Procureur général contre le Duc d'Aumale.

Le Procureur général du Parlement ne put résister aux plaintes & aux murmures des François irrités contre ce Duc. Ce Magistrat présenta au Parlement un requisitoire, où il dit que ce sujet rébelle, méprisant les Edits de Sa Majesté & les Arrêts de la Cour, persévéroit toûjours dans sa rébellion: Qu'il continuoit à conspirer avec les Espagnols, les anciens ennemis du Royaume: Qu'il avoit depuis peu fait son possible pour les rendre maîtres de Han, & faire perdre cette place à la France; ce qui seroit arrivé sans la protection du Ciel, qui avoit inspiré un courage héroïque à la Noblesse Françoise, qui en cette occasion s'étoit dévouée pour le salut de la patrie, & pour recouvrer une place importante qui venoit de coûter la vie au brave d'Humieres: Qu'ainsi pour remplir le devoir de sa charge, & satisfaire les desirs de tous les bons François, il réclamoit la sévérité des loix contre le Duc d'Aumale, & requeroit qu'on procedât juridiquement contre lui, comme coupable au premier chef du crime de lèze-Majesté, & réfractaire aux Arrêts de la Cour.

Arrêt du Parlement qui le condamne au dernier supplice.

L'affaire mise en deliberation, quoique la requête du Procureur général parût très-juste, & qu'on ne doutât nullement que le Duc ne méritât une punition exemplaire, les avis furent néanmoins partagés à cause de sa dignité de Duc & Pair. Car le droit des Ducs & Pairs est, de ne pouvoir être jugés, dans les affaires qui les regardent personnellement, qu'après avoir convoqué tous les autres Ducs & Pairs, & avoir assemblé toutes les Chambres du Parlement. Cependant, vû la révolte manifeste & opiniâtre du Duc d'Aumale, on le jugea indigne de joüir du privilege attaché à son rang; ayant été declaré coupable du crime de lèze-Majesté au premier chef, rébelle, traître à la patrie, perturbateur & ennemi de la tranquillité & de la sûreté publique, un des principaux chefs & auteurs de la conjuration formée contre le Roi & contre le Royaume, il fut condamné à mort; & on ordonna par l'Arrêt, qu'il seroit traîné sur une claye jusqu'à la place de Gréve; que-là il seroit tiré par quatre chevaux, & que ses membres seroient attachés aux quatre principales portes de la ville; & sa tête mise au bout d'une pique, & placée au haut de la porte de S. Denis: Que ce jugement seroit exécuté en sa personne, s'il pouvoit être arrêté; qu'autrement il le seroit en effigie. Il fut ordonné par le même Arrêt, que les écussons particuliers de ses armes (on ajoûta le mot de *particuliers*, de peur de déshonorer une illustre maison) seroient effacés dans toutes les maisons, châteaux, & villes où ils se trouveroient, & qu'on enleveroit tous ses portraits: Que tous ses biens seroient confisqués: que tous ses fiefs ne rélevans que du Roi, seroient réunis à la Couronne: Que ses hoirs & tous ses descendans seroient roturiers, vils, infames, incapables de témoigner en justice, & inhabiles à toutes charges dans l'Etat; & que leurs biens seroient confisqués au profit du Roi: Qu'Anet, le principal de ses châteaux, & son

HENRI IV. 1595. domicile ordinaire, avec toutes ses autres maisons, seroit démoli & rasé: Que les fossés en seroient comblés, & qu'il ne seroit permis à qui que ce fût, de bâtir dans le même endroit: Que tous les arbres qui formoient les avenuës de ce château, seroient coupés par le milieu, pour perpétuer la mémoire de la détestable trahison & conspiration dudit Duc d'Aumale: Qu'enfin il seroit élevé dans la place où étoit le château, une colomne avec une planche du cuivre, sur laquelle l'Arrêt seroit gravé.

Cet Arrêt sévère, qui fut l'effet du chagrin qu'on avoit de la mort de d'Humieres, parut à plusiers d'une rigueur excessive, & donné à contre-tems, le Duc de Mayenne étant pour lors sur le point de conclure son traité avec le Roi. Le Prince de Conty, qui commandoit les armées dans Paris, intercéda, par le conseil de Schomberg, pour le Duc d'Aumale, & obtint sans peine d'Achille de Harlai, premier Président, qu'on suspendît l'exécution de l'Arrêt, jusqu'à ce que le Roi, qui étoit alors en Franche-Comté, en eût été informé. Elle fut en effet suspenduë quelques jours. Mais la haine publique, qui paroissoit s'être rallentie depuis l'Arrêt, étant rallumée, Jerôme Angenoust, Conseiller au Parlement & Magistrat très-zèlé, fit voir que la dignité du Parlement & l'autorité du Roi seroient compromises, si un Arrêt rendu autentiquement, demeuroit sans effet, & étoit comme annullé par l'autorité de quelques personnes particulieres: il désignoit par ces mots le premier Président. Il obtint enfin, secondé de plusieurs autres, que, sans attendre la réponse du Roi, l'Arrêt seroit mis à exécution.

L'Arrêt est exécuté.

Le 6. de Juillet on promena dans les ruës de Paris l'effigie du Duc d'Aumale, au milieu d'une foule de peuple, & au grand étonnement de la plupart, qui se souvenoient que quelques années auparavant, lorsque la maison de Lorraine étoit toute-puissante, on avoit, à leur sollicitation, condamné les Colignis, & ceux de leur parti, à une mort ignominieuse; & ces mêmes personnes se réjoüissoient alors de voir que les Lorrains avoient un sort pareil.

Ce qu'il y eut encore de plus étonnant, est qu'une année après que le Duc de Mayenne eût obtenu sa grace, les membres & la tete du Duc d'Aumale resterent encore exposés en effigie, & qu'aucun de ses parens, de ses partisans, ou de ses domestiques, ne se mit en peine d'interceder en sa faveur, ou d'arracher la nuit cet effigie, comme il arrive d'ordinaire. La crainte, la haine publique, ou peut-etre le mépris qu'on avoit pour lui dans le parti de la Ligue, furent cause que l'on en usa ainsi à son égard. Quoi qu'il en soit, cela diminua beaucoup le crédit que cette puissante maison avoit parmi le peuple, & la rendit même très-méprisable aux yeux de ceux qui reglent leurs inclinations sur la fortune.

D'Orvilliers fut un de ceux qui regretterent le plus d'Humieres: il comptoit beaucoup sur lui pour l'accomplissement des promesses qu'on lui avoit faites. Après avoir contribué à chasser les Espagnols de Han, il étoit fort en peine de Gomeron & de ses freres, qu'il s'agissoit de tirer des mains du Comte de Fuentes, ne doutant pas que ce Général, irrité de ce qui s'étoit

s'étoit passé à Han, ne se portât aux dernieres extrêmités, pour en tirer vengeance. Toute son espérance étoit dans les prisonniers Espagnols qu'il gardoit, y ayant apparence que Fuentes menageroit Gomeron, & qu'il suspendroit l'effet de son ressentiment, au moins pour un tems, dans la crainte qu'on n'usât de représailles à l'égard de ces prisonniers. Mais cette espérance s'évanoüit par l'entreprise temeraire de ce Fréderic Rotondo, dont nous avons déja parlé, qui voulant sauver la vie à son maître, hâta sa mort. HENRI IV. 1595.

Rotondo avoit trouvé fort mauvais, comme il le declara dans la suite, que d'Orvilliers eût traité avec les Royalistes, & eût par-là mis en danger la vie de son beau-frere Gomeron, & celle de ses freres. Il s'étoit imaginé que s'il se rendoit maître de la citadelle, & s'il renvoyoit les Espagnols prisonniers, le Comte de Fuentes ne manqueroit pas de rendre la liberté à Gomeron & à ses freres. Tel fut son motif; peut-être aussi, comme il est plus vraisemblable, se laissa-t-il corrompre par les promesses séduisantes des Napolitains. Quoi qu'il en soit, voici comme il exécuta son dessein. Il en fit part à Sangré, & lui fit donner secretement des armes, ainsi qu'à Caracciolo, à Ninfa, à deux domestiques de Sangré; & à Jerôme de Matta, simple soldat: il leur marqua le jour qu'ils devoient se joindre à lui pour assassiner d'Orvilliers à l'heure de son dîner, lorsqu'il s'y attendroit le moins, égorger ou chasser le corps-de-garde, qui étoit peu nombreux, & se rendre maîtres de la citadelle. Il avoit en même tems gagné deux soldats de la garnison, à qui il avoit fait entendre, que pour pouvoir délivrer Gomeron & ses freres, il étoit nécessaire qu'il fût Gouverneur de la citadelle durant quelques heures. Il leur dit que d'Orvilliers, qui vouloit retenir ce gouvernement, se mettoit peu en peine de ce qui pouvoit arriver à son beau-frere, & traitoit même actuellement avec le Duc de Bouillon, pour lui livrer la citadelle. De cette manière il n'eut pas de peine à persuader ces deux hommes zélés pour la délivrance de leur Gouverneur, & à qui il avoit eu soin de cacher le dessein qu'il avoit de mettre en liberté Sangré & les autres Espagnols prisonniers. Entreprise temeraire de Rotondo.

Cependant ils avoient à craindre tout le reste de la garnison, & ils n'étoient en tout que neuf du complot, ensorte qu'il étoit absolument impossible à Rotondo, après s'être rendu maître de la citadelle, d'en retenir le gouvernement, sur-tout y ayant dans la ville une forte garnison, & ayant lieu de redouter Sesseval, qui étoit très-attentif à tout, & qui au moindre bruit n'auroit pas manqué de faire son devoir. Il fut donc résolu d'appeller des troupes de dehors à leur secours, & de leur marquer le jour & l'heure que la conspiration devoit éclater, afin qu'elles se trouvassent à la porte de la citadelle, au signal qui leur seroit donné par un coup de canon. Sangré en écrivit à Dom Alvaro Osorio, Commandant de la Fere, & lui manda de venir secretement avec de la Cavalerie, & de s'embusquer aux environs, en attendant le signal.

Rotondo ayant ainsi donné ordre à tout pour le succès de son entreprise, se rendit au corps-de-garde vers le midi, dans le tems que d'Orvilliers étoit Rotondo avec les conjurés se rend

HENRI IV. 1595. Maitre de la citadelle de Han.

étoit à table avec ses amis, & fit courir adroitement le bruit, parce que ce corps-de-garde étoit plus nombreux qu'à l'ordinaire, que l'on alloit faire mourir dans la place d'armes quelques soldats, pour avoir tiré des coups de mousquet sur un crucifix. Comme les soldats de la garnison étoient assez mal payés, & qu'ils se mettoient peu en peine d'observer les regles de la discipline militaire, plusieurs de ceux du corps-de-garde quitterent alors leur poste. Le pont étant levé, les autres qui resterent, crurent qu'ils n'avoient rien à craindre. Rotondo fondit alors sur eux avec les deux soldats ses complices: il en tuë quatre, désarme les autres, & les enferme dans un lieu sûr. Aussi-tôt Sangré, avec les autres Espagnols, sortirent d'un endroit où ils étoient cachés, & ayant tué un Sergent qu'ils rencontrerent, ils allerent à l'apartement de d'Orvilliers, qui au bruit qu'il avoit entendu, s'étoit retiré dans des tours voisines, avec ceux qui étoient à table avec lui, & quelques autres, résolu de s'y défendre.

Les prisonniers Espagnols sont relachés.

Les Conjurés, maîtres de la citadelle, s'empressoient déja pour tirer le coup de canon dont on étoit convenu avec Osorio. Mais celui-ci ne paroissant point, & toute la garnison de la ville s'étant alors présentée avec des échelles & des pétards, tandis que la Dame de Mouy, mere de Gomeron, alloit & venoit pour négocier un accommodement entre d'Orvilliers & Sangré; enfin au bout de trois heures, on convint que les prisonniers Espagnols seroient mis en liberté; que d'Orvilliers les feroit conduire sans escorte à la Fere; & qu'il ne recevroit dans la citadelle aucunes troupes que du consentement de Gomeron. Ce dernier article qui fut stipulé par la Dame de Mouy, pour assurer la vie de ses enfans, déplut extrêmement à la garnison de la ville, qui le regarda comme injurieux au Roi; il leur parut indigne qu'un prisonnier eût fait ainsi la loi à une garnison Royale. Aussi Plainville ayant lû la copie de ce traité, la dechira. On garda néanmoins à Sangré, à ses compagnons & à Rotondo, la parole qu'on leur avoit donnée.

Embarras de la Dame de Mouy & de d'Orvilliers.

Cependant le Comte de Fuentes fit dire avec hauteur à la Dame de Mouy, qu'il vouloit absolument qu'on accomplît le traité qu'il avoit conclu avec son fils; qu'autrement il exécuteroit les menaces qu'il avoit fait faire depuis peu par Frias. Elle se trouva alors dans un extrême embarras, n'ayant plus en son pouvoir les Espagnols, qui étoient comme les garans de la vie de son fils. Elle employa les prieres, les caresses, les larmes, pour toucher d'Orvilliers, & l'engager à avoir pitié de ses enfans, & à livrer la citadelle aux Espagnols. D'Orvilliers n'étoit pas moins embarrassé. Il lui paroissoit bien dur de refuser à une mere éplorée, le moyen de sauver la vie à ses enfans. De remettre la citadelle au Roi, son honneur & son intérêt s'opposoient à cette résolution: mettre la citadelle au pouvoir des Espagnols, étoit pour lui un parti très-dangereux, à cause de la garnison nombreuse qui étoit dans la ville, & que d'ailleurs le Duc de Bouillon, Sesseval, Plainville, & les autres chefs de l'armée Françoise, étoient informés exactement de tout ce qui se passoit dans la citadelle. Il allegua donc à la Dame de Mouy toutes sortes de motifs, pour se défendre de faire ce qu'elle

le souhaitoit, pour la consoler, & pour la faire consentir à attendre un tems plus favorable: il lui dit, que les troupes du Roi s'étant retirées, la chose pourroit se faire avec moins de danger. HENRI IV. 1595.

Mais l'amour maternel ne pouvant souffrir un si long retardement, & cette Dame se persuadant que d'Orvilliers manquoit en cela plutôt de hardiesse que de bonne volonté, elle s'imagina que si le Comte de Fuentes se présentoit devant la citadelle avec une armée, d'Orvilliers ne feroit plus de difficulté de livrer la place aux Espagnols, n'y voyant alors aucun danger pour lui, qu'il se laisseroit plus aisément fléchir, & lui épargneroit la douleur de perdre ses enfans. Elle fit donc sçavoir à Fuentes, à l'insçû de d'Orvilliers, que s'il vouloit s'approcher avec son armée, le traité fait avec son fils s'exécuteroit.

Prise du Câtelet par le Comte de Fuentes.

Le Comte de Fuentes étoit alors occupé au siége du Câtelet, où il étoit retourné après la prise de Han. Ayant battu la place avec son canon, il tenta un assaut, que notre garnison soutint avec beaucoup de fermeté & de vigueur, ensorte qu'il fut repoussé avec perte. Mais tandis que les assiégés travailloient à élever un retranchement en deçà de la muraille, il arriva une chose très-malheureuse pour eux, & très-heureuse pour les ennemis. Le feu prit au magasin de poudre, on ne sçait comment, & brûla tout ce qui étoit nécessaire à la défense de la place. Le lendemain il falut demander à capituler, & on le fit à des conditions honnêtes, qui furent, que la garnison, après avoir livré la place, sortiroit en armes & avec ses bagages, tambour battant & enseignes déployées.

Il se rend avec son armée devant la citadelle de Han.

Le Général Espagnol, qui avoit accordé quelques jours à ses soldats pour se remettre de la fatigue du siége, reçut alors le courier que la Dame de Mouy lui avoit dépêché. Il lui fit réponse sur le champ, & lui manda qu'il viendroit incessamment avec son armée; mais à cette condition, que si on ne lui livroit pas la citadelle, Gomeron avec ses freres, payeroient de leurs têtes la perfidie dont on auroit usé à son égard. Dès que Fuentes eut paru devant la citadelle de Han, la Dame de Mouy vint se jetter aux pieds de d'Orvilliers, & le conjura, les larmes aux yeux, de vouloir bien acquitter la parole de son fils. Elle lui dit que le tems favorable qu'il lui avoit dit d'attendre, étoit enfin venu: que l'armée Espagnole, qui étoit présente, étoit si nombreuse, qu'il pouvoit, sans rien redouter de la part des François, livrer la citadelle; qu'il n'avoit qu'à le vouloir: Qu'elle le supplioit enfin de sauver la vie à ses enfans, à qui un plus long délai pourroit devenir funeste, & de la préserver elle-même d'un malheur affreux, & d'une affliction éternelle.

D'Orvilliers remet la citadelle à Sesseval.

D'Orvilliers, à l'arrivée du Comte de Fuentes, avoit fait tirer plusieurs coups de canon: on ne sçut d'abord si c'étoit comme ami, ou comme ennemi. Le Général Espagnol s'imaginant que c'étoit un honneur qu'on lui rendoit, s'approcha davantage des murs de la citadelle, & montra aux soldats de la garnison leur infortuné Gouverneur, promettant de lui rendre son gouvernement, s'ils livroient la place; ou de le faire mourir, s'ils le refusoient. D'Orvilliers se trouva alors dans la plus cruelle situation; d'un côté, touché de compassion pour son beau-frere; & de l'autre, frappé du péril où il étoit lui-même

Henri IV. 1595.

me exposé. Ne se jugeant pas capable de prendre son parti sur le champ, dans une circonstance si délicate, il envoya prier Sesseval de venir en sa place exercer ses fonctions dans la citadelle; en même tems il s'échapa secretement, & se retira à Roye, fort inquiet sur ce qui arriveroit.

Le Général Espagnol fait couper la tête à Gomeron.

Le nouveau Commandant fit aussi-tôt tirer tout le canon de la citadelle sur les troupes de Fuentes. Celui-ci étonné de se voir ainsi dupé, devint furieux; & sans examiner la cause de ce changement si subit, il fit couper la tête à Gomeron, à la vûë de la garnison de la citadelle, & envoya ses freres prisonniers à Anvers. Mais le Cardinal Albert les fit mettre en liberté dans la suite, trouvant qu'il étoit injuste que les Espagnols exigeassent des Ligueurs plus de fidélité, qu'ils n'en avoient à l'égard de leur Roi légitime, & jugeant d'ailleurs que l'Espagne étoit assez vengée par le supplice de Gomeron. Ce Seigneur, qui étoit de la très-noble maison de Mouy, à l'exemple de la plupart de ceux de sa famille, avoit embrassé le parti de la Ligue. Il avoit mis son fils comme en ôtage dans la maison du Duc de Guise, pour le servir en qualité de page. Ce Seigneur ayant été tué à Blois, dans le tems de l'Assemblée des Etats, Gomeron, qui y étoit alors, eut bien de la peine à s'échaper, & vint à Paris, ne respirant que la vengeance, & vomissant mille imprécations contre le Roi Henri III. Après avoir reçu de l'argent du Duc d'Aumale, qui commandoit alors dans cette ville, il se rendit à Han, dont il étoit Gouverneur pour le parti de la Ligue. Quelque tems après, voyant qu'on ne lui payoit point les sommes qu'on lui avoit promises; & les contributions des Provinces ne pouvant assouvir, ni son avarice, ni l'avidité de ses soldats, il se mit à la solde des Espagnols: ce qui fit que de peur de perdre leur argent, ils négocierent avec lui, pour l'engager à recevoir garnison Espagnole dans Han, dont il retiendroit le titre de Gouverneur à perpetuité, moyennant la somme de 20000. écus argent comptant, & 8000. écus de pension, y compris le revenu ordinaire du gouvernement: à ces conditions il reçut garnison Espagnole dans la ville. S'appercevant que les Espagnols le vouloient tromper, il voulut les tromper à son tour, en retenant dans la citadelle la garnison Françoise. Mais cet homme, aveuglé par sa cupidité, qui avoit dessein de joüer les Espagnols, fut joüé lui-même d'une manière indigne par de Rônes; il partit avec lui, comme j'ai dit, & se rendit à Bruxelles. Au jugement de plusieurs, il eut le sort que méritoient sa perfidie, son imprudence & son avarice.

Mort du Duc de Pastrana.

Cependant Fuentes fit passer ses troupes du côté de Peronne. Il prit à deux lieuës de cette ville, sans beaucoup de difficulté, Clery, place appartenante à la France, située sur le bord de la Somme. Le Duc de Pastrana, qui commandoit toute la Cavalerie, y tomba malade. Ayant paru se porter un peu mieux, on le transporta à Bruxelles, où il mourut au bout de quelques mois. Après avoir fortifié Clery, les ennemis s'avancerent jusqu'à Brai, ville située à droite sur le bord de la Somme, tandis que Bouillon côtoyoit le rivage de la gauche, pour observer leurs mouvemens.

Siége de Dourlans.

Le Général Espagnol ayant enfin résolu d'assiéger Cambrai, afin de presser plus vivement cette place, & arrêter tous les convois, prit le parti de com-

commencer par s'emparer de Dourlans. Dès que Bouillon le ſçut, il y envoya pour la défendre quatre cens Cavaliers, tirés preſque tous de la Nobleſſe de la Province, avec huit cens Arquebuſiers.

HENRI IV. 1595.

Dourlans, ſitué ſur la riviere d'Authie, étoit défendu par un fort, dont Longueval Sieur d'Araucourt commandoit la garniſon, & par une citadelle, dont Halwin Sieur de Ronzoi étoit Gouverneur. On commença le ſiége de cette ville le 15. de Juillet. Le même jour Valentin de Pardieu de la Motte, Grand-Maître de l'Artillerie, à qui le Roi d'Eſpagne avoit donné depuis peu le Comté d'Ekelbeke (1), quoiqu'il eût pris toutes ſortes de précautions, fut tué d'un coup de mouſquet à l'œil droit, lorſqu'il étoit à viſiter la place, & mourut âgé de plus de ſoixante cinq ans, fort regretté des Eſpagnols.

Par les Eſpagnols.

La Motte eſt tué.

La Motte étoit né dans le Beauvoiſis d'une famille noble, comme il s'en vantoit, mais pauvre. Ayant été mené fort jeune en Flandre par ſon pere, qui avoit quitté ſon païs, & s'étoit attaché au ſervice de l'Empereur Charles V, il fut d'abord Ecuyer du Seigneur de Pont de Sallins de Binicourt. Il ſervit enſuite dans les guerres étrangeres, puis dans les premières guerres contre les Proteſtans, qu'il haïſſoit extrêmement, & fut Sergent du regiment du Comte du Reux: il devint Lieutenant de la Creſſoniere, Gouverneur de Graveline. La Creſſoniere ayant été tué à Harlem, il lui ſucceda dans le gouvernement de Graveline, & parvint à tous ces différens dégrés, par ſa valeur & ſon habileté dans l'art militaire. La Motte quitta le parti du Roi d'Eſpagne, & ſe mit durant quelque tems au ſervice des Etats Généraux. Il ne fut néanmoins jamais oppoſé au parti des Royaliſtes, auxquels il ſe réünit preſqu'auſſi-tôt avec beaucoup d'autres, & il conſeilla à pluſieurs de ſuivre ſon exemple. Il avoit acquis des biens conſiderables, qui, après ſa mort, tomberent dans des mains inconnuës, n'ayant point laiſſé d'héritiers; car de deux femmes de grande condition qu'il avoit épouſées, il n'eut point d'enfans qui lui ſurvécuſſent. Son corps fut d'abord tranſporté à Arras, de-là dans l'égliſe de S. Omer, & fut enſuite enterré avec pompe dans le chœur de S. Wilbrord, à Graveline, dont il avoit été Gouverneur durant vingt deux ans.

Abregé de ſa vie.

La Motte ayant été tué, on agita entre les Généraux, de quel côté on aſſiégeroit Dourlans. Les uns conſeilloient de ne point commencer par la citadelle, qui fermoit une partie de la ville, mais d'attaquer la ville même par un autre côté. Ils diſoient, que ſi l'on commençoit par la citadelle, qui étoit mieux fortifiée que la ville, il arriveroit que les François aſſembleroient toutes les garniſons voiſines: Que ces troupes auxiliaires pourroient venir aſſez à tems, pour forcer les Eſpagnols à lever le ſiége: Qu'au contraire on pouvoit prendre la ville, qui étoit plus foible que la citadelle, avant que ces troupes fuſſent arrivées: Que l'ayant priſe, on inveſtiroit plus aiſément la citadelle de tous les côtés, & que par ce même moyen, on pourroit empêcher de jetter du ſecours dans la place.

Différens avis entre les Chefs Eſpagnols ſur la forme du ſiége.

Les autres qui étoient d'un avis contraire, prétendoient que la ville n'étoit

(1) Terre en Flandre.

HENRI IV. 1595. toit pas assez foible, pour qu'on la pût prendre avant qu'elle fût secouruë; & que quoiqu'elle n'eût pas de si grands bastions que la citadelle, cependant, comme elle étoit environnée d'un fossé très-large & très-profond, rempli d'eau, en faisant un retranchement du côté de la ville, la garnison, qui étoit presque toute composée de Gentilshommes, pourroit aisément défendre la place pendant plusieurs jours: Que quand même on prendroit la ville, il resteroit encore la citadelle qui la commandoit, & dont le siége seroit très-meurtrier: Qu'enfin, en commençant par la ville, il faudroit nécessairement répandre de tous côtés des troupes, qui seroient exposées à être enveloppées tout d'un coup par les troupes auxiliaires; ce qu'il ne faloit absolument pas risquer; le Duc de Bouillon, qu'on sçavoit être à la tête de deux mille hommes d'Infanterie & de cinq cens hommes de Cavalerie, étant si peu éloigné.

Ils assiégent d'abord la citadelle. On s'en tint à ce dernier avis; & pour garder le passage de la riviere d'Authie, on se hâta d'élever sur le rivage deux forts, où l'on mit garnison. On campa ensuite vis-à-vis la citadelle, sur le côté de la colline où elle étoit située. Dans l'espace qui regnoit depuis cette citadelle jusqu'à l'extrêmité de la colline, on bâtit deux petits forts sur les deux côtés; & comme Fuentes appréhendoit que nos troupes ne s'emparassent de la montagne voisine qui étoit vis-à-vis, & que de-là ils ne foudroyassent les siennes, il jugea à propos d'y élever à la hâte des retranchemens. Tout cela s'étant fait en deux nuits, on conduisit la tranchée à six cens pas, jusqu'à un ouvrage avancé qui étoit hors de la citadelle, & gardé par les François, à dessein de faire des sorties sur les assiégeans, & de s'y retirer lorsqu'on seroit poursuivi.

Avant toutes choses, on prit ce fort d'un premier assaut, mais sans beaucoup de perte du côté des assiégés, qui se refugierent à tems dans la citadelle. Les Espagnols logerent dans ce fort un détachement de cinq cens hommes, & éleverent un retranchement, pour se mettre à l'abri du canon de la citadelle. Ils voulurent aussi y dresser du canon, pour abattre les tours qui étoient vis-à-vis; mais les assiégés, qui les observoient du haut des murs, faisoient des sorties continuelles, & les empêchoient d'en venir à bout.

Cependant ils firent venir d'Arras, ville peu éloignée, sept coulevrines, & tirerent des garnisons voisines, des troupes auxiliaires, capables de faire face à Bouillon, s'il faisoit quelque tentative. Ils ramasserent ensuite un grand nombre de pionniers, pour fortifier encore davantage leurs lignes, & pour faire d'autres ouvrages. Le Comte de Fuentes invita à venir se joindre à lui, les Italiens mécontens (1), qui étoient toûjours à Tillemont, les assûrant qu'il comptoit beaucoup sur leur courage; mais ils s'en excuserent, & répondirent que la proposition n'étoit pas juste, puisqu'ils couroient du danger s'ils s'écartoient si loin de leur garnison avant qu'on eût satisfait au traité.

Le Duc Sur ces entrefaites, les Espagnols apprirent par des espions que S. Pol, Gouver-

(1) Voyez le Livre CIX.

Gouverneur de la Province, venoit avec Bouillon, André de Brancas de Villars, Amiral, de Belin, Sesseval, & autres Généraux, pour secourir les assiégés, & qu'ils devoient arriver le 24. de Juillet. On décida, sur l'avis de Rônes, Maréchal de camp général de l'armée, qu'il falloit aller au-devant d'eux & leur donner bataille; parce que les ayant mis en déroute, les assiegés s'épouvanteroient de cette défaite, & que se voyant privés de tout secours, il seroit ensuite très-aisé de s'emparer de la ville.

Henri IV. 1595.

De Bouillon & S. Pol viennent au secours de la place.

Cette résolution prise, on doubla la garde du retranchement, & on posta des troupes d'élite en deux endroits, pour défendre les lignes. Ernando Tello Puerto-Carrero, Sergent-major, commandoit d'un côté mille hommes de pied; & de l'autre côté, qu'on avoit garni par-tout de piéces de campagne & de chariots, Gaspard Zaponna, Lieutenant de Rônes, en commandoit un pareil nombre. Fuentes rangea lui-même son armée dans l'ordre qui suit. Il fit marcher en tete la Cavalerie Espagnole, commandée par Caracciolo Prince d'Avellino, & garnie de tous côtés de Mousquetaires Espagnols. De Rônes marchoit ensuite avec deux forts bataillons & quatre canons. Le Général Espagnol conduisoit l'arriere-garde, où étoient les principales forces de l'armée.

Déja on appercevoit de loin les nôtres, qui étoient au nombre d'environ sept cens Cavaliers & de six cens Arquebusiers choisis. Quand les deux armées furent en présence, Bouillon, qui marchoit entre S. Pol, Belin & Villars, fondit avec impétuosité sur l'avant-garde des ennemis, les mit en fuite du premier choc, les repoussa presque jusques dans leur camp, & peu s'en falut que nos troupes confonduës avec eux ne s'en emparassent; mais le Prince d'Avellino ayant mis pied à terre, avec un corps choisi de Gentilshommes Italiens qu'il commandoit, & auxquels il fit prendre des espontons, repoussa les efforts des nôtres. Alors des Arquebusiers Espagnols qu'on avoit envoyés de tous côtés pour le secourir, étant arrivés encore à tems, se joignirent à eux, & empêcherent, à ce qu'on croit, que tonte l'armée ennemie, saisie d'une terreur subite, ne fût ce jour-là taillée en piéces; car ayant rétabli le combat, la Cavalerie Espagnole reprit aussi-tôt ses rangs, & le Duc d'Aumale, avec un détachement d'Infanterie qu'il tenoit comme en réserve, prit les nôtres en flanc, qui après avoir long-tems tenu ferme, sans pouvoir être entamés, furent enfin contraints de lâcher pied & de se retirer. En même tems de Rônes faisoit feu sur nos troupes, avec ses quatre canons; &, à la tête de deux bataillons, poursuivoit vivement ceux qui se retiroient.

Combat entre les troupes de Bouillon & de Fuentes.

Bouillon, qui dans cette mêlée avoit toûjours conservé ses rangs, donna par deux fois avec vigueur sur l'ennemi, & enleva un drapeau; mais étant sous le feu de l'artillerie, & se voyant pressé vivement par une troupe toute fraîche d'Arquebusiers Espagnols, commandés par Ribera & par Augustin de Mendoza, voyant d'ailleurs venir contre lui Charles Colonna & Sancho de Luna, avec de la Cavalerie, des Arquebusiers à cheval, des troupes de la garde du Comte de Fuentes, & avec trois autres compagnies Flaman-

Les François sont battus par les Espagnols.

HENRI IV. 1595.

des armées de piques, Bouillon enfin recula, & ayant rallié ses troupes, se retira auprès du Comte de S. Pol.

Quant à Villars, à qui S. Pol, lorsqu'il en étoit encore tems, avoit conseillé de se retirer, ayant regardé cet avis comme un ordre qui partoit du Duc de Bouillon; cet homme naturellement fier, qui s'estimoit autant que le Duc, s'imagina qu'il seroit déshonoré s'il obéïssoit. Ainsi se prévalant des troupes toutes fraîches qu'il avoit amenées de Normandie, il risqua temérairement le combat à la tête de deux cens Cavaliers; mais ayant aussi-tôt été mis en déroute par la Cavalerie Flamande, & d'autres Arquebusiers Espagnols étant survenus dans le tems que, flattés d'une grande recompense, plusieurs personnes s'efforçoient de le sauver, il fut fait prisonnier, & par ordre de Contreras Intendant de l'armée, on le massacra cruellement contre les loix de la guerre. On dit que si l'on exerça cette cruauté contre Villars, c'est que les Espagnols pardonnent rarement à ceux qui reçoivent de l'argent d'eux; que Villars en avoit reçu, & qu'il les avoit trahis. De Vieuxpont d'Acqueville, Gouverneur de Ponteau-de-mer, d'Argenvilliers, Gouverneur d'Abbeville, S. Dénis-Maillot, Mestre de camp d'un regiment, avec la plûpart de la Noblesse, périrent dans cette bataille. Sesseval, qui combattoit avec Bouillon, fut aussi tué le même jour. Les ennemis perdirent très-peu de monde, il n'y eut que Sancho de Luna qui fut dangereusement blessé.

Villars est fait prisonnier & massacré par les Espagnols.

Le Comte de S. Pol voyant que Villars vouloit absolument combattre, avoit envoyé à son secours Belin, avec un corps de troupes fraîches, qui fut encore taillé en piéces; mais on usa de plus d'humanité à son égard, car on se contenta de le faire prisonnier, & on lui laissa la vie. On fit encore d'autres prisonniers, & Longchamp fut du nombre; on prit aussi sept chariots chargés de poudre, de boulets & de mêche. Pendant le combat, les assiégés, comme on en étoit convenu, firent une sortie, mais ils furent battus & repoussés par les troupes qui gardoient les lignes & la tranchée.

Vanteries des Historiens Espagnols.

Les Historiens qui ont voulu flatter l'Espagne, on dit que les Espagnols furent persuadés qu'ils auroient pû ce jour-là remporter une victoire plus complette, telle que celles qu'ils avoient autrefois remportées à Pavie, & quelque tems après à S. Quentin; mais la plûpart des noms marqués par ces Historiens sont imaginaires, & les Seigneurs qu'ils disent avoir été tués, ne l'ont point été; la plûpart de ces Seigneurs vivent encore aujourd'hui, les autres sont tout-à-fait inconnus: affectant même d'être peu contens d'un succès aussi heureux, ils s'en prennent à de Rônes, de ce que les Espagnols ne remporterent pas un plus grand avantage, & l'accusent faussement d'avoir empêché l'Infanterie de donner, & d'avoir, contre son devoir, envié malignement aux Espagnols la gloire d'une victoire entiere; parce que, disent-ils, étant François, il voyoit avec peine les Espagnols massacrer la Noblesse Françoise pour venger le carnage de Han. Il est néanmoins très-constant que de Rônes fut toûjours ennemi declaré de tous les François; que tout ce que le Comte de Fuentes fit de remarquable cette année, il le dut aux avis de cet habile Capitaine, qui même dans cette journée, lui con-

conseilla très-prudemment de veiller à ce que les soldats ne quittassent point leurs rangs, de crainte que le Duc de Bouillon & le Comte de S. Pol, qu'il avoit vûs se retirer de la bataille en bon état, appercevant les troupes Espagnoles en mauvais ordre, ne ralliassent les leurs, & revenant à la charge, ne leur arrachassent la victoire.

La calomnie n'a pas moins de part dans ce que ces Historiens ont avancé au sujet de Bouillon: Que ce Duc attaché à la Religion Protestante, s'étoit, avec les Calvinistes qu'il commandoit, soustrait au danger, à la faveur d'une retraite adroitement précipitée, dans le dessein de rendre plus facile aux Espagnols la défaite des Catholiques qui combattoient pour lors avec Villars, & dont il souhaitoit le carnage & la destruction. Il est sûr au contraire, qu'actuellement Bouillon commandoit plus de Catholiques que de Religionaires, & personne n'ignore que tout le mal arriva par la faute de Villars, homme de cœur à la vérité, mais dévoré d'ambition, & également fier & envieux, qui ayant pu se retirer à propos, méprisa les ordres de son Général, dans l'espérance sans doute d'effacer, en triomphant du danger qu'il affrontoit, les éloges que méritoit la prudence de Bouillon.

Le Duc de Nevers arrive au camp.

Le jour même de cette bataille, le Duc de Nevers arriva au camp, & le lendemain affecta de se montrer aux ennemis à la tête d'un détachement, pour leur faire sentir le peu de cas qu'on faisoit de leur victoire, & dans le dessein, s'il trouvoit quelque occasion favorable, d'introduire des troupes auxiliaires dans la ville. L'ayant essayé deux fois envain dans l'espace de deux jours, il retourna joindre l'armée.

Le Duc de Bouillon lui remet le commandement.

Quelques Auteurs ont écrit, qu'avant l'arrivée du Duc de Nevers, on se hâta de donner une seconde bataille, à la sollicitation du Duc de Bouillon, qui représenta au Comte de Saint-Pol, que si on attendoit le Duc de Nevers, pour faire cette seconde tentative, il remporteroit seul toute la gloire du succès. On sçait, il est vrai, que les Ducs de Nevers & de Bouillon furent toûjours jaloux, & même ennemis l'un de l'autre. Le Duc de Nevers l'a declaré lui-même dans des Mémoires qu'il a publiés, où il se justifie de plusieurs défaites qui en avoient été les suites. Dès que le Duc de Nevers fut arrivé, Bouillon lui remit le commandement, alleguant un ordre exprès du Roi: le Duc de Nevers dit alors, qu'il n'étoit plus tems d'avoir recours à lui, dans le mauvais état où Bouillon avoit reduit les affaires.

Suite du siége de Dourlans.

Cependant Fuentes & de Rônes ne perdoient pas un instant. Ayant fait distribuer, comme on fait d'ordinaire, de l'argent aux soldats, pour les recompenser de leur victoire, & ayant fait venir d'Arras toutes les munitions de guerre dont ils avoient besoin, ils presserent le siége de Dourlans plus vivement qu'ils n'avoient fait jusqu'alors. Le 30. de Juillet les assiégés firent une sortie très-vigoureuse avec toute leur Cavalerie: ils furent néanmoins repoussés par les Espagnols.

Prise de Dourlans. Massacre de la garnison.

Le lendemain, comme on n'avoit cessé de battre les murs, & que sur le midi il y avoit une grande bréche, les Espagnols réünirent toutes leurs forces & monterent à l'assaut. Les nôtres ayant plus de bravoure que de prudence, ne resisterent pas long-tems. D'Araucourt, Charles de Halewin Comte de Didan, & Ronsoi son frere étant en dispute, on ne songea point à éle-

HENRI IV. 1595.

élever une autre fortification dans la ville; & le Comte de Dinan ayant été tué en défendant la bréche, les ennemis s'emparerent de la citadelle, fondirent aussi-tôt, comme d'un lieu élevé, sur la garnison qui étoit rassemblée sans garder aucun ordre; & entrerent par-là dans la ville, où se représentant le massacre de Han, dont le souvenir étoit encore tout récent, & prononçant avec fureur le nom de cette place, où tant d'Espagnols avoient péri; ils passerent au fil de l'épée tous les François. Le Comte de Dinan, César Margival, Salancy, Longueval de Proville frere d'Araucourt, de Pas de Feuquieres, de Bournonville, de S. Ravy, de la Forest, de Fremicourt, & beaucoup d'autres Gentilshommes de distinction, furent tués. Ronsoi ayant été transporté dans Arras, y mourut des blessures qu'il avoit reçuës. Nous perdîmes enfin plus de douze cens hommes, la plûpart Gentilshommes. D'Araucourt, Griboval, & quelques autres, furent pris en combattant. On massacra tous les autres, à l'exception de ceux qui s'étoient refugiés dans les églises, & qui furent faits prisonniers sur le soir. Le Comte de Fuentes s'étant emparé de Dourlans, y resta quinze jours, pour faire réparer les fortifications & tous les dommages, & délasser ses soldats. Pendant ce tems-là il faisoit tous les préparatifs nécessaires pour le siége de Cambrai. Ce siége lui paroissoit très-difficile; mais tant d'heureux succès l'animerent à l'entreprendre. On donna le gouvernement de la ville & de la citadelle de Dourlans, à Ernando Puerto-Carrero, avec une forte garnison pour défendre cette place, dans laquelle on trouva quatre coulevrines, autant de piéces de batterie, & dix huit petits canons: au reste, excepté les chevaux & les vivres, le butin fut très-médiocre.

Tandis que le Général Espagnol, occupé sur nos frontieres, étoit excité par un succès qui passoit ses espérances à faire encore de plus hautes entreprises, Maurice, pour traverser ses desseins, alla camper à Grolle dans la Gueldre. Cette ville est située près du Berkel, riviere qui traverse le Zutphen, & va se perdre dans l'Issel, qui, comme je le crois, est un bras du Rhin. Cette ville qui n'est connuë que par les fuseaux qu'on y fait, est mal bâtie & mal située: elle fut fortifiée dans le tems de ces guerres par un nommé Boëtbourg, qui en étoit Gouverneur pour le Roi Catholique.

Le Prince Maurice passe en Gueldre avec une armée.

L'armée de Maurice consistoit en trois regimens, tirés, le premier de la Zelande, le second de la Frise Occidentale, & le troisiéme du territoire d'Utrecht; & en deux autres, dont l'un, composé d'Ecossois, étoit commandé par Jaques Balfour; & l'autre d'Anglois, étoit aux ordres du Chevalier de Vere. Tous ces regimens formoient cinq mille hommes de pied & douze cens Cavaliers, qui avoient avec eux 28. piéces de batterie. Maurice ayant fait embarquer cette armée sur deux cens quatre-vingt vaisseaux, qu'il avoit fait charger de vivres & de toutes sortes de munitions de guerre, remonta avec cette flote le Wahl & le Rhin, suivant d'abord la route de Nimegue.

Il avoit, en partant, fait répandre le bruit qu'il alloit assiéger Boisleduc: ce bruit vint jusqu'aux oreilles de Mondragon, Gouverneur de la citadelle

d'An

d'Anvers. Il tira auffi-tôt des garnifons voifines, les troupes qui avoient ordre de le fuivre; il defcendit dans la Campigne (1), à la tête de quatre mille hommes armés, & s'arrêta à Turnhout & dans les endroits d'alentour, d'où il obferva les mouvemens des ennemis. Henri IV. 1595.

Maurice, pour l'affermir dans fon erreur, avançoit toûjours de plus en plus fur le Rhin. Il détacha enfuite vingt cinq vaiffeaux chargés de foldats, & les envoya débarquer à Hulft. Ils y aborderent, & prirent dans les lieux d'alentour, avant que Mondragon pût fecourir fes gens, plufieurs forts qu'ils trouverent fans défenfe.

Le Général Efpagnol avoit déja tenté la prife de Hulft, & avoit même envoyé pour l'affiéger, Charles de Croy Prince de Chimai, & de Rônes; mais leur entreprife fut inutile, ne s'étant pas trouvés affez forts. Ces deux Officiers, pour arrêter les forties que faifoient les affiégés par une prefqu'ifle qui étoit près de la place, avoient élevé près de cet endroit deux forts, qu'ils appellerent, l'un du nom d'Autriche, & l'autre du nom de Fuentes, dans lefquels ils mirent deux fortes garnifons.

Il affiége Grolle.

Sur ces entrefaites, lorfqu'on s'y attendoit le moins, Maurice attaqua Grolle. Ayant fait ouvrir la tranchée, & les murs ayant été abattus, il forma la réfolution de monter à l'affaut le jour de la fête de S. Jaques: mais Mondragon ayant amené fes troupes à Venlo, vint au fecours des affiégés. Herman de Comte Bergh, Gouverneur de la Province, le fuivit auffi-tôt avec les fiens, & le joignit à Berg fur le Rhin (1). Ils y firent la revûë de l'armée, qui étoit compofée de cinq mille hommes d'Infanterie & de mille chevaux. Ils s'informerent à quelques foldats Ecoffois & Anglois, qu'on avoit pris, du nombre des troupes de Maurice; & comme ils ne celerent rien, on fçut d'eux le nom des Colonels & des Capitaines. Ils firent enfuite avancer leurs troupes fur le bord du Rhin.

Maurice avoit conftruit fon camp de façon, que les Hollandois étoient poftés du côté qui conduit à Borkeloo & à Breefoort; les Frifons, du côté qui conduit à Oldenzeel; les Anglois & les Ecoffois, vis-à-vis la porte de Breefoort; mais comme il n'avoit pas amené toutes fes troupes, que d'ailleurs il doutoit du fuccès, l'ennemi étant fi proche, il leva le fiége le même jour qu'il devoit monter à l'affaut; & ayant mis le feu à fon camp, il fe retira.

Levée du fiege.

Après la levée du fiége de Grolle, Mondragon & de Bergh allerent fe pofter dans un lieu très-fortifié entre la riviere de Lippe & la ville de Dinflaaken; enforte qu'ils avoient derriere eux Rhinbergh, & à leur gauche la Lippe, qui fe jette dans le Rhin près de Burik. Philippe de Naffau, de fon côté, s'étoit approché avec fon armée du camp des Royaliftes, & s'étoit retranché un peu au-deffous de Wefel vers le Rhin, près du village de Biflick; là il attendoit l'occafion favorable d'en venir aux mains avec l'ennemi, ayant reçu depuis peu un nouveau renfort. Maurice lui manda alors de fe mettre à la tête de cinq cens chevaux, pour reconnoître le camp & les corps-de-garde des ennemis, & obferver leur contenance. Il

Combat entre les Confédérés & les Royaliftes.

(1) Ou *Kempenland*.

(1) Ou *Rhinbergben*.

Il partit, & fut rencontré par un détachement d'Espagnols commandés pour le fourage, qui l'éviterent, & sçurent se mettre à couvert jusqu'à ce qu'il fût passé. Alors ils allerent donner avis au camp de ce qu'ils avoient vu, promettant de servir de guides, & d'indiquer tous les endroits par où le Comte de Nassau étoit passé, si on vouloit le poursuivre. On envoya d'abord contre lui deux compagnies de Cavalerie, sous les ordres de Jean de Cordouë & de Henri de Bergh, qui, en attendant que les autres qui les suivoient fussent arrivées, engagerent le combat avec les troupes de Nassau dans une chenaye. Après un combat sanglant, les Royalistes furent battus; une partie fut taillée en piéces, & l'autre faite prisonniere.

Les vainqueurs quitterent alors leurs rangs, & se répandirent pour dépouiller les vaincus, malgré leur Général, qui fit de vains efforts pour les réünir sous leurs étendarts. Pendant ce tems-là, le reste de la Cavalerie ennemie arriva, conduite par Nicolas-Marie Caracciolo. Ces troupes fraîches & en bon ordre donnerent sur celles de Nassau, fatiguées & dispersées. Alors le combat changea bien de face: les vainqueurs furent vaincus, & les prisonniers délivrés. Une grande partie de l'armée de Maurice périt en cette occasion: les Cavaliers, qui mirent pied à terre, se sauverent dans les bois & les marais: plusieurs furent noyés en voulant passer la Lippe.

Le Comte de Nassau est vaincu, & Sa mort.

Ce combat qui se donna le 2. de Septembre, coûta la vie à Philippe de Nassau, Général de la Cavalerie & Gouverneur de Nimégue. Ayant eu son cheval tué sous lui, il fut blessé à mort, pris prisonnier, & conduit avec son frere Ernest-Casimir, à Rhinberg, où il mourut quelque tems après de ses blessures. Le jeune Ernest Comte de Solms, fait prisonnier & blessé à mort, y mourut pareillement. Herman renvoya le corps du Comte de Nassau son parent, à Maurice son cousin, & rendit ensuite la liberté à Ernest de Nassau pour la somme de 10000 écus. Cette victoire coûta bien du sang aux vainqueurs. Ils perdirent d'abord beaucoup de monde dans la premiére action, & néanmoins presque aucune personne de marque. Caracciolo, Jerôme Caraffe, & Paul-Emile Martinengo, Lieutenant d'Herman, & quelques Capitaines furent dangereusement blessés. Mondragon, ce vieil Officier qui s'étoit trouvé dans tant de combats, se trouva encore à celui-ci, malgré son âge de quatre vingt ans, & mit ainsi sur la fin de ses jours le comble à la gloire qu'il avoit acquise par trente années de service dans les guerres de Flandre. Il mourut cinq mois après dans la citadelle d'Anvers, dont il étoit Gouverneur. Il se comporta dans cette journée avec beaucoup de prudence, & défendit au soldat, après la victoire, de sortir du camp, dans la crainte qu'il eut que Maurice ne vînt venger la défaite de Nassau: comme il craignit aussi que les vivres ne vinssent à lui manquer, il se retira dans le plat païs, où il en trouva en abondance. Sur la fin d'Octobre, Maurice se rendit maître en chemin d'une place assez foible, nommée Wildenbourg (1): ayant ensuite envoyé ses troupes en quartier d'hyver, il se rendit à la Haye pour l'Assemblée des Etats.

Mort de Mondragon.

(1) Ou *Werdebruck*, comme le nomme Campana. Edit. Angl.

Fin du cent-douzième Livre.

HISTOIRE
DE
JAQUES AUGUSTE DE THOU.
LIVRE CENT-TREIZIEME.

SOMMAIRE.

Le Comte de Fuentes assiége Cambrai. Histoire de cette ville. Le Comte de Saint-Pol & le Duc de Bouillon descendent dans le Boulonnois. Le Duc de Nevers visite les places des deux côtés de la Somme. Il envoye au secours des assiégés, le Duc de Retbelois, son fils, avec des troupes choisies. Il entre dans la ville sans avoir fait aucune perte. Dominique de Vic se jette aussi dans la ville. Fréquentes sorties. Les habitans de Cambrai députent vers le Roi. Entrée du Roi dans Lyon. Balagny gagne Gabrielle d'Estrées. On publie par tout le Royaume une trêve, pour pouvoir faire la récolte. Le Roi traite avec Laval de Bois-Dauphin. Nouvelles demandes des Protestans. Le Roi arrive à Paris. Il fait de nouveaux Edits Bursaux. Suite du siége de Cambrai. Le Comte de Fuentes ordonne l'assaut. Courage de la Maréchale de Balagny. Cambrai se rend aux Espagnols: les François se retirent dans la citadelle, & se rendent six jours après. Mort de la Maréchale de Balagny. Heraugieres tente envain de surprendre Lieres. Les Etats Généraux font une tentative inutile sur Ruremonde. Le Roi entreprend le siége de la Fere. Mort du Duc de Nevers. Antoine, proclamé Roi de Portugal, meurt à Paris. Mort de Verdale, Grand-Maître de Malte; de Pascal Cicogna; de Levinus Torrentius; du Tasse; de Reineccius; de Neander; d'Acidalius; de Guill. Wittaker; de Philippe de Neri. Guerre en Bretagne. Edouard Norris, par ordre de la Reine, retourne en Angleterre avec ses troupes. Siége de Comper. Le Maréchal d'Aumont est blessé. Levée du siége. Mort du Maréchal d'Aumont. Son éloge. Divisions entre le Duc de Mercœur & les Espagnols. La Courbe est défait par Sourdeac, & périt avec tous les siens. Saint-Luc prend la Prevôtiere & d'autres places. Prise de Comper. Saint-Luc tient les Etats à Rennes. Le Baron de Fontenelle, pris par ruse, ne se tire des mains de Saint-Luc que par le moyen d'une forte rançon. Sanzai est attaqué dans Quintin par Kergomart. Divisions dans le Parlement de Toulouse; une partie du Parlement se retire à Castel-Sarrazin. Mouvemens à Narbonne & à Carcassone. Guerre contre le Duc de Savoye. Siége d'Exiles. Le Duc de Savoye battu par Lesdiguieres. Prise d'Exiles. Le Maréchal de Montmorency prend Vienne en

Dauphiné. Prise de Cavours par le Duc de Savoye. Lesdiguieres envoye du secours à Mirebouc. Il se rend maître de Mirebel. Prise de Saint-Genis par d'Ornano. Siége & prise des Echelles, & de Moretel. Mort du Duc de Nemours. Lesdiguieres attaque la Baume. D'Espagne rend Cisteron au Duc de Guise. Danger que court le Duc d'Epernon à Brignolles. Lesdiguieres maltraité par le Duc de Guise, se retire de Provence. Affaire de la réconciliation du Roi avec le Saint Siége. Le Cardinal du Perron est envoyé à Rome. Requête présentée au Pape pour l'absolution du Roi. Réponse du Pape. Procession à Rome à ce sujet. Conditions proposées. Cérémonies de l'absolution du Roi à Rome. Jean Botero publie une relation injurieuse au Roi, de cette cérémonie. Tolet, qui avoit beaucoup contribué à faire réüssir cette affaire, est d'abord nommé Légat en France. On jette ensuite les yeux sur le Cardinal de Medicis, pour remplir cet emploi.

AUTEURS

QUE MR. DE THOU A SUIVIS DANS CE LIVRE.

Emanuel van Meteren; César Campana; Les Mémoires du Duc de Nevers; Jean Petit; Les Actes publics; Les Actes du Parlement de Paris; Les Mémoires de Montmartin; Le Journal militaire de Lesdiguieres; Les Lettres de du Perron & d'Ossat; Les Relations de Jean Botero.

HENRI IV. 1595.

Préparatifs des Espagnols pour le siége de Cambrai.



Andis qu'on faisoit la guerre en Gueldre avec différens succès de part & d'autre, le Comte de Fuentes, voulant profiter de ceux qu'il avoit eus dans la Flandre, formoit de jour en jour, par les conseils de de Rônes, des desseins, dont il n'osoit toutesfois se promettre la réüssite. De Rônes le flattoit, depuis le commencement de la guerre, de l'espérance de prendre Cambrai. Le Comte fit donc tous les préparatifs nécessaires pour faire le siége de cette ville, après la prise de Dourlans. Les peuples des Provinces voisines offroient à l'envi leurs services, & même de l'argent pour cette importante expédition. Louis de Barlaimont, Archévêque de Cambrai, faisoit de son côté tous ses efforts pour rentrer (par le moyen des Espagnols, à qui sa maison avoit rendu de si grands services) dans une Souveraineté dont on l'avoit dépouillé depuis plusieurs années. Les Provinces d'Artois & de Hainaut offrirent, l'une cent mille florins, & l'autre deux cens mille. Le Tournaisis en offrit aussi deux cens mille. Outre cette somme considerable, le Hainaut devoit fournir encore cinq mille hommes de pied. L'Archévêque contribua quarante mille florins de ses deniers. On fit venir des villes des environs, de l'artillerie, de la poudre & d'autres munitions de guerre.

Histoire de cette ville.

La Ville de Cambrai est située sur l'Escaut. Cette place, dont l'assiette est avantageuse, est encore fortifiée par l'art. Elle est très-peuplée, riche par son commerce, & recommandable par ses grands édifices. Ceux

qui croyent que Cambrai est la *Samarobriga* des anciens, se trompent; selon Ptolomée, *Samarobriga* est Amiens. Le nom de Cambrai n'est point connu avant la décadence de l'Empire Romain. Les François, qui fonderent un puissant Empire dans les Gaules, s'établirent d'abord dans cette ville, après être sortis de la Batavie (1). Cette place leur servit dans la suite à défendre la frontiere. Nous la perdîmes enfin, comme je vais le dire.

Cambrai, dans l'espérance de jouir de la liberté, ayant reclamé la protection des Empereurs d'Allemagne, ils prétendirent avoir des droits sur cette ville, en qualité de successeurs des Princes François qui avoient fondé l'Empire. Profitant donc de la foiblesse de nos Rois de la seconde Race, sous qui la gloire du nom François parut presque éteinte, ils leur enleverent cette place, & la donnerent dans la suite, à titre de fief, aux Comtes de Flandre, Princes devenus très-puissans, & néanmoins toûjours feudataires de la Couronne de France.

L'Empereur Henri V. donna la ville de Cambrai, avec le Câteau-Cambresis, à Philippe de Jérusalem Comte de Flandre, par un article du traité de paix fait en 1110. L'Empereur Fréderic ratifia cette donation 54. ans après, en faveur de Philippe d'Alsace, par un acte daté d'Aix-la-Chapelle. Nos Rois profitant dans la suite des occasions favorables qui s'offrirent, reprirent sur les Comtes de Flandre, leurs vassaux, la ville de Cambrai, que les uns & les autres perdirent & recouvrerent tour-à-tour. On voit par les regîtres de la Chambre des comptes de Paris, que les habitans de Cambrai ont payé une redevance à nos Rois, comme à leurs Seigneurs suserains.

Maximilien d'Autriche ayant épousé Marie, fille de Charles Duc de Bourgogne, héritiere des belles Provinces des Païs-bas, & ayant rendu l'Empire comme héréditaire dans sa maison, s'attribua le droit de souveraineté sur Cambrai; mais il abandonna en même tems toute la jurisdiction à l'Evêque, sous le titre de Marquis (2) du S. Empire. Charles V. son petit-fils, qui, se voyant maître de tant d'Etats, avoit conçu le vaste projet de la Monarchie universelle, se défia du commerce de Cambrai avec la France, sous la protection de laquelle elle étoit peu de tems auparavant. C'est pour cela qu'en 1533. il y fit bâtir une citadelle, où Philippe II. tint garnison jusqu'en 1580.

Enfin Gaure d'Inchy, Seigneur de la première Noblesse du païs, ayant été fait Gouverneur de Cambrai, par un Décret des Etats & des principaux Seigneurs de la Flandre, après le traité de Gand, il livra cette ville au Duc d'Alençon, à qui l'on destinoit la souveraineté des Païs-bas. Ce Prince en donna le Gouvernement à Jean de Montluc de Balagny,

Balagny est fait Gouverneur de Cambrai par le Duc d'Alençon.

(1) Païs appellé depuis Hollande. L'Auteur, en disant que les François sortirent de la Batavie, pour aller s'établir à Cambrai, ne prétend pas que la Batavie fût le lieu de leur première origine.

(2) C'est-à-dire, Seigneur des marches, ou frontieres de l'Empire.

HENRI IV. 1595. gny, fils naturel de Jean de Montluc Evêque de Valence, dont nous avons si souvent parlé. L'Evêque aimoit tendrement son fils, & l'avoit fait élever avec grand soin. Les services que le pere de Balagny avoit rendus à l'Etat, la grande réputation du Maréchal de Montluc son oncle, & son mérite personnel, lui avoient procuré un favorable accueil & un rang considerable à la Cour: (1) il avoit même fait une alliance très-honorable.

Peu de tems auparavant, Charles de Cambes (2) Comte de Montsoreau, pour venger un affront fait à sa maison, avoit assassiné Louis de Clermont de Bussy-d'Amboise. Renée sœur de Bussy, femme dont le courage & l'ambition étoient au-dessus de son sexe, au désespoir de voir ses parens & son propre frere negliger de venger la mort de Bussy, épousa, malgré sa famille, Balagny, qui lui promit de tirer vengeance du Comte de Montsoreau. Cette femme courageuse inspira des sentimens si élevés à son mari, qu'il parut digne de sa fortune. L'idée qu'on avoit de son mérite (3), fit que le Duc d'Alençon lui confia le gouvernement de Cambrai, lorsque les Espagnols eurent levé le siége de cette place. Ce Prince donna par son testament, & recommanda à la Reine Catherine sa mere, la ville de Cambrai, qui étoit le seul fruit des prodigieuses dépenses qu'il avoit faites dans les Païs-bas. Catherine la conserva avec grand soin pendant sa vie, en donnant une forte paye à la garnison.

Balagny embrasse le parti de la Ligue.

Balagny, non content des sommes que cette Princesse lui fournissoit, s'étoit encore emparé des revenus de l'Archevêque (sous prétexte qu'il étoit rebelle,) de ceux des Abbayes des environs, & de plusieurs autres bénéfices. La France entiere étant prête à suivre le parti de la Ligue, il offrit aux peuples voisins, qui ne respiroient que la revolte, de se mettre à leur tête. Le Duc de Guise voulant donner dans ces commencemens de la réputation à ses armes, en attirant à son parti une ville de l'importance de Cambrai, gagna Balagny à force d'argent. A la mort de ce Duc, qui fut suivie quelque tems après de celle de la Reine-mere, Balagny ne se croyant plus lié par aucun serment, prit ouvertement les armes en faveur de la Ligue. Il répandit la terreur sur toute la frontiere aux environs de Cambrai; & ayant attaqué les Seigneurs & la Noblesse du païs, qui ne s'attendoient à rien moins, il ravagea leurs terres, & mit tout à feu & à sang. Mais le malheureux succès qu'il eut au siége de Senlis, diminua beaucoup l'opinion qu'on avoit de ses forces & de son habileté. Ses troupes en vinrent même jusqu'à le mépriser. Enfin il se brouilla ouvertement avec le Duc de Parme.

Dureté avec la-

Ayant eu lieu alors de soupçonner les habitans de Cambrai, de conspirer contre lui, il les traita, en général & en particulier, avec plus de dureté

(1) Il y étoit sur un pied, qui suppléoit au défaut de sa naissance; & il avoit même fait &c. *MSS. du Roi, & de Mrs. de Sainte-Marthe, Dupuy & Rigault.*

(2) Ou *de Chambes.*

(3) Qu'il avoit lui-même grand soin de relever. &c. *MSS. du Roi & de Mrs. de Sainte-Marthe, Dupuy & Rigault.*

dureté qu'auparavant. Ces malheureux citoyens, à qui l'on intentoit sans cesse des accusations, se croyant peu en sûreté à l'abri de leur innocence, & n'ayant point de juges devant qui il pussent se justifier, abandonnoient la ville, & étoient aussi-tôt proscrits. Depuis ce tems-là Balagny ne parut plus dans l'armée des Ligueurs, & ne leur envoya plus que de foibles secours. Egalement agité de la crainte d'être puni, & de l'espérance de faire mieux ses affaires dans le parti du Roi, il eut toûjours depuis des agens à la suite de Sa Majesté. Il avoit lui-même l'année précedente dressé un traité, qui renfermoit des conditions, que ce Prince ratifia en quelque sorte malgré lui.

quelle il traite les habitans de Cambrai.

De Rônes, qui s'étoit entretenu avec quelques-uns des habitans de Cambrai, sçachant que Balagny étoit extrêmement haï de toute la ville, persuada au Comte de Fuentes, qu'il ne faloit que former le siége de la place, faire bréche aux murailles, & se préparer à donner l'assaut, pour exciter de grands mouvemens parmi les bourgeois. Il lui fit entendre, qu'ils aimeroient mieux s'accommoder avec le Roi d'Espagne, qu'ils avoient autrefois reconnu pour leur Souverain, que de courir le risque, en combattant contre les Espagnols, de les repousser, & de se voir encore sous le joug de leur tiran. Ces motifs, & l'absence du Roi de France, déterminerent le Comte à assiéger Cambrai avec un petit nombre de troupes, trop foibles d'ailleurs pour un siége de cette importance.

Le siége de cette place ayant été commencé le 13. d'Août; on forma l'attaque du côté du Midi, vers la porte Neuve, voisine de la citadelle, & au Couchant, vers la porte du S. Sepulcre. On éleva au village de Niergny un retranchement, dont on donna la garde au Prince de Chimai, qui avoit amené au camp un grand nombre de soldats levés dans sa Province. Ensuite on fit un autre retranchement, moins étendu que le premier, au village de Premy, du côté que l'Escaut entre dans la ville, en coulant le long du fossé. L'éloignement de ces deux retranchemens obligea de poser plusieurs corps-de-garde dans l'intervalle. Le Comte de Sultz commandoit dans celui de Premy, avec un regiment Allemand & deux cens hommes de Cavalerie Espagnole, qui s'étoient mutinés l'année précedente à la Capelle. La porte de Cantinpré est au Septentrion, ensuite celle de Selles: on éleva vis-à-vis un troisiéme retranchement, que l'on nomma Saint-Ol, à cause d'une chapelle de ce nom; & on y mit un détachement de troupes Flamandes, avec un escadron de Cavalerie. Depuis la porte de Selles, en allant du Septentrion à l'Orient, il y a un mur d'une longue étenduë, défendu par le bastion de cette porte, & par un autre bastion, nommé le bastion-Robert, du nom de Robert de Croy, Evêque de Cambrai. Les Ingenieurs trouvant ce mur trop dégarni, par rapport à sa longueur, firent construire au milieu un nouveau bastion, à la droite duquel est la porte de Malle, qui fut alors fermée.

Siége de Cambrai par les Espagnols.

Le Comte de Fuentes, qui doutoit toûjours du succès de ce siége, jugea que si on l'entreprenoit sérieusement, il faloit dresser la batterie de ce côté là: il fit ouvrir la tranchée, & Augustin Mexia eut ordre de la monter avec l'élite de l'armée. Le Comte prit son quartier à Ecaudeuve, village au-

HENRI IV. 1595.

au-dessous de Cambrai, & posta sa Cavalerie au dessous de ce village. La première difficulté qui se rencontra, fut par rapport à la paye des soldats: comme les peuples de la Province avoient promis de la fournir, les troupes comptoient bien plus sur cet argent, que sur ce qui leur étoit dû par les Ministres du Roi. Ces promesses, jointes à l'espérance de s'enrichir du pillage d'une ville aussi opulente que Cambrai, les faisoient agir avec ardeur: on poussa donc la tranchée jusqu'au chemin couvert, en diligence & sans aucun danger, parce que les assiégés se tenoient enfermés dans leurs murs. Balagny, qui n'avoit espérance que dans les secours qu'il pourroit tirer du dehors, ne cessoit de prier nos Généraux de lui en envoyer. Les assiégeans de leur côté rencontrerent de grandes difficultés. De petits ruisseaux qui sont en abondance dans ce canton, les arrêtoient sans cesse; il faloit conduire la tranchée par des hauteurs pleines de pierres & incultes; d'ailleurs ils étoient exposés au canon de la citadelle, & en essuyoient tout le feu.

Le Duc de Bouillon & le Comte de S. Pol descendent dans le Boulonnois.

Les Généraux François, incertains du parti que prendroit l'Espagnol après la prise de Dourlans, s'étoient assemblés à Piquigny le premier d'Août, pour prendre des mesures sur l'état des affaires: ils eurent plusieurs contestations; mais enfin ils convinrent de ce qu'ils devoient faire. Le Comte de S. Pol & le Duc de Bouillon se chargerent d'aller dans le Boulonnois, pour couvrir la frontiere en ces quartiers: le Duc de Nevers prit le soin de visiter les places des deux côtés de la Somme, en la remontant, & de les approvisionner. Il alla d'abord à Amiens, qu'il trouva dans la consternation de la derniere défaite de nos troupes: il se rendit aux prieres des habitans, qui craignoient pour Corbie, petite ville de peu de défense; & voulant les rassurer, il se chargea, sans considerer son rang, de défendre cette bicoque: il la visita, la mit en état de soutenir un siége, & partit pour S. Quentin, dont le Gouverneur, Eustache de Conflans Vicomte d'Auxy, s'attendoit à être attaqué; il fit en chemin la visite de la ville de Perone. Ce fut à S. Quentin que le Duc de Nevers apprit que Cambrai étoit assiégé, & que les Espagnols comptoient sûrement de le prendre. Ayant reçu en même tems couriers sur couriers de la part de Balagny, il s'apperçut que déja le courage lui manquoit. Alors ce grand homme, voyant qu'on n'avoit les yeux que sur lui, dans l'absence du Roi, & ne voulant pas manquer à son devoir, assembla les Officiers qui étoient avec lui. Il blâma d'abord la négligence ou la témérité de ceux qui avoient eu avant lui le commandement sur la frontiere (1): ensuite ayant résolu de mettre Charles Duc de Rethelois, son fils unique, qu'il aimoit tendrement, à la tête du secours qu'il se proposoit d'envoyer à Cambrai, il donna ordre à Pierre de Mornai de Buhy, Chevalier de l'Ordre & Maréchal de camp, & à Trumelet, Gouverneur de Villefranche, sur la frontiere de Champagne, de prendre les devants avec quatre cens chevaux. Il fit aussi partir à la tête de quatre escadrons de Chevaux-légers, de Vaubecour, brave Gentilhomme

(1) En disant cela, il avoit principalement en vûë le Duc de Bouillon. *MSS. du Roi, & de Mrs. de Sainte-Marthe, Dupuy & Rigault.*

homme Lorrain, mais d'un esprit dur & intraitable. Ils se mirent en marche pendant une nuit de pluye & d'orage. Soit que leur guide ne connût pas bien ces quartiers, ou qu'il les trompât, il les fit passer dans le village d'Anneu, à deux lieuës de Cambrai, par dessus le pont d'un petit ruisseau, au lieu de leur faire côtoyer le village à la droite, où il n'y avoit ni ruisseau ni pont: une planche de ce pont tomba dans l'eau, & les arrêta une heure & demie.

Le Duc de Rethelois entre dans la ville sans aucune perte.

L'ennemi averti par ses coureurs de l'arrivée de ce secours, se prépara à lui fermer les passages. Le Duc de Rethelois parut à la pointe du jour dans la plaine, où la Cavalerie ennemie l'attendoit en bataille: il évita ces troupes, & tombant sur une garde avancée de vingt cinq chevaux, il les tailla en piéces. La difficulté du chemin, qui étoit fort rude, empêcha la Cavalerie Espagnole de venir au secours. Le Duc continuant sa marche, mit en fuite cent chevaux qu'il rencontra, & entra enfin le 15. d'Août dans Cambrai, où il fut reçu avec de grandes démonstrations de joye: il perdit une partie de son bagage, qui fut pris par Dom Carlos Coloma, Commandant de la Cavalerie Espagnole, qui gardoit les défilés.

Ce secours inquiéta le Comte de Fuentes, qui s'en feroit mis moins en peine, s'il ne lui eût donné lieu de juger que le Duc de Nevers étoit dans la résolution d'en envoyer de plus considerables, qu'il ne pourroit empêcher d'entrer dans la ville, n'ayant pas assez de troupes pour fermer les passages, & pour investir entierement une place de cette grandeur & de cette force, dont la garnison étoit d'ailleurs très-nombreuse: il vit bien que le Duc de Nevers ne negligeroit pas le danger de son fils, & que s'il n'avoit pas compté de pouvoir aisément le secourir, il ne l'auroit pas exposé au péril où il alloit se trouver. Ces raisons le déterminerent à assembler le Conseil de guerre: il y fut résolu d'empêcher qu'il n'entrât dorénavant aucun secours dans la ville, soit de nuit, soit par stratagême; car on ne pouvoit s'imaginer qu'on entreprît, sur-tout dans l'absence du Roi, d'en faire passer à force ouverte & en plein jour. Suivant cette résolution, les corps-de-garde furent doublés devant les portes de Selles & de Cantinpré, parce qu'il y avoit toute apparence que les secours, qui pourroient venir de Perone, passeroient par ces deux endroits. Ambroise Landriano, Lieutenant Général des Chevaux-légers, eut ordre de garder les passages à la tête de quatre cens chevaux & de six cens Arquebusiers, qu'on mit pendant la nuit dans des postes avantageux. On monta cette garde pendant quelques jours.

Cependant on poussoit la tranchée avec ardeur: les villes voisines avoient envoyé quatre mille pioniers, qui travailloient sans relâche. On fit venir soixante deux piéces d'artillerie, tant grosses que moyennes, & quelques coulevrines, avec des munitions de guerre en abondance. Ensuite, à la faveur des gabions, on avança dans une nuit, & plutôt qu'on ne l'avoit espéré, jusqu'au bord du fossé, qui étoit très-profond, & on se prépara à y descendre avec des échelles, après avoir creusé des galeries. Les Espagnols avoient beaucoup à souffrir dans le fossé, & du feu des casemates, & de celui de la poterne du bastion Robert, auquel ils étoient entierement exposés. Le Conseil de guerre résolut pour cette raison, de faire agir d'abord l'artillerie de ce côté-là: le Comte Guidobaldo Pacioto, Capitaine fort habile, & Claude de la

Henri IV. 1595. la Bourlotte, Officier très-experimenté, n'étoient pas d'accord à ce sujet; l'un étoit d'avis de battre la porte de Malle, dont la chute venant à entraîner la ruine des maisons contiguës, ouvriroit un plus large chemin, pour aller à l'assaut. L'autre vouloit au contraire qu'on pointât le canon contre l'angle du bastion-Robert, & contre le mur qui y étoit joint. Mexia se conforma à ces deux avis. On dressa par ses ordres deux batteries, l'une de quinze piéces, devant le bastion, & l'autre de cinq, contre la porte de Malle.

Dominique de Vic se jetta aussi dans Cambrai.

Pendant ce tems-là, Dominique de Vic, d'une fidélité & d'une valeur éprouvées, trompa la garde avancée que de Rônes avoit conseillé de placer loin de la ville, & se jetta dans Cambrai le 11. de Septembre, à la tête des secours qu'il amenoit, sans que le Comte de Fuentes & Landriano, qui étoient avertis de sa marche, pussent l'en empêcher. Tandis que ce dernier envoyoit demander un renfort d'Infanterie au Comte, qui le renvoya à de Rônes, de Vic eut le tems de faire beaucoup de chemin. Il rencontra la troupe de Charles Visconti: celui-ci ayant donné le signal, Landriano accourut: mais de Vic étoit déja passé. L'ennemi venant à tomber sur son arriere-garde, il craignit que l'Infanterie ne lui eût dressé des embuches. Il fit donc mettre pied à terre à ses quatre cens soldats, qui n'avoient que de mauvais chevaux, qu'il abandonna à l'ennemi; ensuite étant moins embarassé, il entra dans la ville sans autre perte: son arrivée rassûra ceux des habitans qui étoient bien intentionnés, & rétablit l'ordre dans la ville. Les assiegés commencerent à espérer un heureux succès, par la confiance qu'ils avoient dans la valeur de Vic. Ce Capitaine ne trompa point leur attente: il fit élever aussi-tôt sur le rempart des retranchemens, où il fit mettre une contre-batterie, qui fracassa plusieurs canons des ennemis, ruina entierement leur batterie, & tua un grand nombre de leurs canoniers. Les assiégeans, qui avoient tout préparé pour foudroyer les murs, se virent alors bien éloignés de leur but. Ils retirerent donc leur canon, & résolurent avant tout de ruiner tous les ouvrages avancés.

Fréquentes sorties des assiégés.

Ensuite on fit de fréquentes sorties, ce qu'on n'avoit point fait jusqu'alors. De Vic se jetta dans la tranchée que la Bourlotte montoit; il y tailla un grand nombre d'ennemis en piéces, & il ne s'en falut rien, qu'il ne les en chassât tout-à-fait. On plaça sur l'angle du bastion Robert une batterie de quatre piéces, qui tiroit sans relâche sur l'ennemi, & qui étoit posée si avantageusement, que tout le canon des assiégeans ne put la démonter. De Vic, considerant qu'il y avoit un espace de six cens pas entre le bastion Robert & un autre, fit construire habilement au pied du mur, des galeries, qui lui donnoient le moyen d'aller dans le fossé, & d'en défendre l'entrée à l'ennemi, par une grêle de mousqueterie & par des feux d'artifice. Cependant l'ennemi ne réüssissoit pas beaucoup à ruiner les ouvrages avancés, malgré le canon qu'il faisoit tirer de dessus deux hauteurs. De Vic le démonta par sa contre-batterie, & tua quelques canoniers; il fit en même tems creuser un fourneau, qui fit sauter en l'air tous les canons des ennemis, & en ensevelit deux sous terre.

Les assié-...

Enfin le 25. de Septembre, le Comte de Fuentes assembla le Conseil de

guerre,

guerre, pour delibérer si on leveroit le siége, qui alloit si mal, ou si on le continuëroit. Les avis furent partagés. Les uns soutinrent qu'il étoit impossible de défendre la tranchée, qui étoit rasée par l'artillerie de la ville, & exposée aux feux d'artifice qu'on y lançoit: Que ces deux inconvéniens incommodoient le soldat, & empêchoient qu'on ne pût se servir du canon: Que les assiégés étoient toûjours maîtres du fossé: Que les flancs du grand bastion & de l'autre, n'étoit pas encore entamés; & qu'enfin on n'avoit pû jusqu'à présent démonter la batterie qui étoit sur l'angle du bastion-Robert: Qu'il étoit aisé de comprendre qu'il seroit difficile de donner un assaut, & que le siége alloit nécessairement traîner en longueur: Que par-là on s'exposeroit à essuyer de grosses pluyes, la saison étant déja avancée; qu'ensuite on auroit à souffrir la rigueur de l'hyver, si fâcheuse pour le soldat, à qui ses travaux passés avoient déja fait perdre une partie de sa vigueur, & entierement oublier ses derniers succès: Qu'il étoit à craindre, que si on recevoit quelque échec devant Cambrai, il n'en prît occasion de se délasser de ses fatigues, plutôt que de chercher à acquerir une nouvelle gloire: Qu'en second lieu il étoit certain que le Duc de Nevers, qui étoit chargé du soin de la guerre en l'absence du Roi, avoit assemblé un grand nombre de troupes à Perone, & qu'il ne manqueroit pas de secourir son fils lorsqu'il seroit nécessaire: Que le Duc de Parme, après avoir fait tous les préparatifs, avoit assiégé quinze ans auparavant, au milieu de l'été, cette même place, dont il avoit levé le siége à l'arrivée du Duc d'Alençon: Que si on s'obstinoit à rester devant cette ville, on feroit peut-être forcé de se retirer honteusement, après avoir perdu un grand nombre de soldats, & qu'on seroit obligé d'abandonner l'artillerie: Que si d'un autre côté on risquoit une bataille, on se verroit en même tems enveloppé par les assiégés, & par les troupes auxiliaires; & qu'une temérité, si fort à contre-tems, feroit perdre le fruit des heureux succès de toute la campagne.

Henri IV. 1595.

geans deliberent s'ils leveront le siége.

Ceux qui étoient d'un autre avis, prétendoient: Que la levée du siége de Cambrai jetteroit dans le désespoir l'Artois, le Hainaut, & les autres Provinces des Païs-bas: Qu'il ne faloit pas s'attendre qu'elles voulussent fournir dans un autre tems des subsides avec la même ardeur qu'elles venoient de contribuer pour le siége de cette place: Qu'on devoit craindre que, voyant l'impuissance du Roi Catholique à défendre ses sujets, elles ne prissent des mesures contraires à ses intérêts: Qu'au reste il étoit de leur honneur de ne pas abandonner honteusement, après tant de victoires, un siége qui alloit bien, sans attendre l'arrivée de l'ennemi; & qu'il ne faloit pas qu'une fuite volontaire ternît l'éclat de leur derniere victoire. Car quelles couleurs l'ennemi ne donneroit-il point à cette retraite? Qu'on ne devoit pas s'effrayer de tout ce qu'on disoit du Duc de Nevers, qui n'auroit pas différé si long-tems à secourir son fils, s'il avoit un si grand nombre de troupes qu'on vouloit le faire croire: Qu'il y avoit au contraire toute apparence, qu'après tant de pertes que la France avoit essuyées, il n'avoit que peu de soldats: Que presque toute la Noblesse de la Province

HENRI IV. 1595. avoit péri : Que les meilleures troupes qui restoient en France, étoient dans l'armée du Roi : Que ce Prince, occupé dans un païs éloigné, ne viendroit au secours des assiégés de long-tems, & que lorsque la ville auroit été prise.

Quelques autres dirent, qu'il étoit à propos de ne pas s'obstiner à ce siége, dont l'évenement étoit incertain : Qu'il ne faloit pas non plus le lever sitôt : Qu'on pourroit se retirer avec honneur, & même avec quelque avantage, après avoir élevé dans les quatre principaux chemins qui menent à Cambrai, des forts où l'on mettroit de bonnes garnisons, pour couper les vivres, & réprimer les courses de Balagny : Que par ce moyen la place seroit obligée de composer au printems.

Le Général Espagnol se détermine à le continuer.

Le Comte de Fuentes, prévenu par de Rônes, qui s'opiniâtroit à lui promettre la prise de Cambrai, quelque chose qu'on pût lui dire, répondit, que les troupes qu'on mettroit dans ces quatre forts ne pourroient jamais fermer les passages, ni empêcher les courses des François, l'armée entiere n'ayant pû faire ni l'un ni l'autre : Qu'au contraire il en arriveroit que le courage des soldats se rallentiroit ; que le zèle des Flamans pour fournir les choses nécessaires à ce siége, se réfroidiroit à la vûë des grandes dépenses qu'ils auroient faites sans succès : Qu'il seroit dans la suite comme impossible de réduire cette place, qui avoit assez de vivres & de soldats pour tenir pendant l'hyver, & que l'on pouvoit prendre actuellement avec moins de peine : Que le Roi de France viendroit sans doute avec toute son armée à Cambrai, dès qu'il auroit soûmis la Bourgogne ; & qu'il ne manqueroit pas de ruiner les forts élevés autour de cette ville.

De Rônes n'étoit pas le seul qui conseilloit au Comte de Fuentes de continuer le siége ; la Bourlotte ne le pressoit pas moins. Il fut chargé particulierement de veiller à la défense de la tranchée, mais en lui donnant sur ce point un pouvoir absolu, on lui recommanda de suivre les avis de de Rônes ; de ruiner avant tout le côté du bastion qui incommodoit extrêmement ; de s'emparer de la fortification du fossé, sous la porte de Malle, & de faire tenter l'escalade en deux autres endroits, afin de diviser les forces de la garnison. Le Général Espagnol mit de nouvelles troupes dans le fort de S. Ol, sous les ordres de Gaston Spinola, qui depuis un an, que son regiment s'étoit révolté, n'avoit d'autre emploi que d'assister au Conseil de guerre. Le chemin qui conduit à Perone, fut coupé par un fossé, & suivant l'avis de Landriano, on rapprocha de la ville les gardes avancées, qui furent remises dans leur premier poste. Ensuite on éleva une nouvelle fortification sur les ruines d'un monastere détruit, vis-à-vis la porte de Selles : on y mit une garnison de Lansquenets, à qui on donna quatre piéces de canon, pour battre le bastion qui étoit de ce côté-là. La Bourlotte attaqua la fortification de dessous la porte de Malle ; & ayant percé en deux endroits la contrescarpe, il descendit dans le fossé, par une poterne qui étoit près du pont de la porte de Selles. On combattit vivement à coups de piques ; les assiégeans, quoique repoussés deux fois, se rendirent enfin maîtres de la fortification, où ils braquerent sept canons contre la ville, & deux

deux contre l'angle du bastion-Robert, dont le feu étoit si terrible. De Vic enterra (1) dans ce bastion une batterie de cinq piéces, & les assiégeans de leur côté enterrerent une contre-batterie de cinq coulevrines. On pointa de l'artillerie en plusieurs autres endroits: on en mit cinq piéces au-delà de l'Escaut, pour foudroyer le rempart où se tenoit la garnison. On choisit ensuite une place pour dresser la batterie Royale (2), composée de vingt deux piéces, qui fut enterrée de façon, que ni les contre-batteries ne pussent la démonter, ni les fourneaux la faire sauter, comme auparavant. On commença enfin à battre la muraille le 2. d'Octobre. HENRI IV. 1595.

Députation de la ville de Cambrai au Roi.

Cependant Balagny ne cessoit d'envoyer des couriers au Duc de Nevers, qui n'ayant pas assez de forces, en avoit dépêché plusieurs au Roi, que Balagny faisoit aussi solliciter pour lui envoyer du secours. Les habitans de Cambrai, peu d'accord entr'eux, députerent aussi vers ce Prince.

Entrée du Roi dans la ville de Lyon.

Le Roi s'étoit rendu le 4. de Septembre à Lyon; il y fit une entrée solemnelle, sous des arcs de triomphe, que les Lyonnois, les Florentins, les Genois & les Luquois avoient élevés, & se rendit à la cathédrale, au bruit des acclamations du peuple, qui le félicitoit de ses victoires. Il sembloit, à voir la tranquillité & la joye qui regnoient dans cette ville, que la guerre fût entierement finie. Henri assûré de sa réconciliation avec le S. Siége, qui devoit bien-tôt se faire, venoit de conquerir la Bourgogne, & de forcer les Ducs de Mercœur & de Mayenne, le premier à lui demander une suspension d'armes, & le second, à lui demander la paix, que ce généreux Prince lui accorda bien-tôt après, à des conditions très-avantageuses. Vainqueur de la Ligue, il croyoit qu'il ne lui restoit plus qu'à se délasser des fatigues de la guerre, & à se dédommager dans le sein du repos & du loisir, des veilles & des inquiétudes que sa sûreté & le salut de l'Etat lui avoient si long-tems causées.

Gabrielle d'Etrées, dont il étoit devenu éperduëment amoureux depuis son divorce, avoit beaucoup d'ascendant sur son esprit. Il faloit faire la cour à cette puissante maîtresse, quand on vouloit gagner les bonnes graces du Roi. Le Duc de Mayenne, n'ayant plus rien à espérer de la part des Espagnols, la fit solliciter par le Président Jeannin, de vouloir bien s'entremettre auprès du Roi pour faire sa paix, & d'employer en même tems son crédit pour les Princes du parti Catholique, (car c'étoit le nom que l'on donnoit aux rebelles, dans ces tems de troubles & de divisions.) Il lui fit représenter, qu'elle se feroit un mérite auprès du Pape & de tous les François, en prenant la défense de la bonne cause; & qu'elle gagneroit l'affection des Catholiques. Le Duc lui offrit en même tems ses services, & promit à cette femme ambitieuse, en son nom & au nom de son parti, de défendre envers & contre tous, & de placer sur le trône, malgré les Princes de la maison Royale, les enfans qu'elle avoit du Roi, si ce Prince les appelloit à la succession de la couronne.

Le

(1) Une batterie de piéces enterrées, est quand sa plateforme est au-dessous du rez de chaussée, ensorte qu'il faut couper les terres, pour former les embrasures du canon.

(2) C'est la grande batterie.

Henri IV. 1595. Balagny gagne Gabrielle d'Estrées.

Le Gouverneur de Cambrai s'étoit servi du même moyen, pour s'assûrer la protection de Henri : il avoit fait espérer à Gabrielle, de tenir à foi & hommage, d'elle & de ses enfans, la souveraineté de Cambrai; ce qui fut la cause de la perte de cette place si importante. Les députés de Cambrai ayant eu audience, représenterent à Sa Majesté, qu'ils n'étoient pas tant venus pour demander du secours, que pour se plaindre du triste état où ils se trouvoient reduits : ils ajoûterent, qu'ils croyoient dans le commencement s'être mis sous la protection de la France; mais qu'ils étoient asservis à un tyran dont le joug les accabloit. Ils conjurerent le Roi, de vouloir bien leur promettre qu'il les en délivreroit après la levée du siége, qu'il leur rendroit leur ancienne liberté, & qu'il mettroit seulement garnison dans la citadelle. Ils lui apprirent, qu'un grand nombre d'habitans de leur ville, ennemis à la vérité des Espagnols, mais dévoüés à l'Archévêque, animoient les autres contre Balagny, en leur faisant espérer de recouvrer leur liberté, & qu'ils les excitoient, sous ce prétexte, à se soulever: Qu'il étoit nécessaire, pour entretenir l'union dans la ville, d'appaiser ces mécontens ; ce qu'on ne pouvoit faire qu'en promettant d'éloigner Balagny, dont on ne vouloit, ni pour maître, ni pour Gouverneur: Que si Sa Majesté leur accordoit cette grace, elle ne devoit pas douter qu'ils ne soutinssent le siége avec vigueur, & qu'ils ne perdissent plutôt la vie que l'affection qu'ils avoient pour la France.

Les députés de la ville de Cambrai arrivent à la Cour.

Comment ils y sont reçus.

Le Roi, prévenu par sa maîtresse, qui protegeoit Balagny, donna des loüanges à leur fermeté & à leur attachement. Il les exhorta à persévérer dans ces sentimens, & leur promit d'aller bien-tôt à leur secours. Il leur fit réponse, par rapport à ce qui regardoit leur Gouverneur, qu'il ne pouvoit se rendre à leurs désirs, & que ses engagemens avec Balagny (1), s'y opposoient: mais qu'il espéroit de faire ensorte, après la retraite de l'ennemi, qu'ils n'eussent plus à se plaindre de leur nouveau maître : qu'ils s'accordassent entre eux, & ne se laissassent pas ravir leur liberté, en se livrant, hors de saison, à la haine qu'ils avoient pour Balagny, dans des circonstances où les Espagnols les reduiroient à un esclavage bien plus fâcheux que celui dont ils se plaignoient.

Les députés répondirent au Roi, que la parole donnée à Balagny n'obligeoit point Sa Majesté; que ce Gouverneur avoit violé le premier la foi qu'il avoit jurée au Duc d'Alençon & à la Reine Catherine, & qu'il devoit garder à Sa Majesté, comme au légitime héritier du Royaume: qu'il avoit usurpé la Souveraineté dans la ville, au mépris des loix divines & humaines; ce que n'avoient fait ni les Comtes de Flandre, ni les Rois de France, qui avoient succedé à leurs droits. Le Roi acheva de leur ôter toute espérance au sujet de Balagny, & s'en tint à sa première réponse, en ajoûtant, qu'il iroit bien-tôt lui-même à Cambrai, pour prendre avec eux des mesures convenables.

Ce fut ainsi qu'on renvoya ces députés, qui avant leur départ firent dire au Roi, qu'il étoit à craindre que les habitans, dans le désespoir de recou-

(1) Il avoit traité avec le Roi, comme on a vû ci-dessus.

recouvrer leur liberté, ne se partageassent avant leur retour, & que les Espagnols, qui n'avoient pu forcer la ville tant que l'union y avoit regné, ne s'en emparassent dès que les habitans seroient divisés. Le Roi, gagné par Gabrielle (1), ne fit pas plus de cas de leurs avis que de leurs demandes.

La plûpart des Courtisans diminuoient le danger où Cambrai étoit, soit pour faire leur cour au Roi, qu'ils ne voyoient pas disposé à s'arracher au repos qu'il goûtoit à Lyon, soit qu'ils crussent que l'affaire de Balagny serviroit d'exemple, s'ils se trouvoient en pareil cas. Ils disoient, que les Espagnols avoient follement assiégé, avec une poignée de monde, une place extrêmement forte; qu'ils comptoient vainement sur la division des habitans; que la haine qu'on avoit pour eux, seroit toûjours plus forte que celle qu'on pouvoit avoir pour le Gouverneur; que le Roi s'y rendroit toûjours assez à tems, & que les Espagnols étoient trop prudens pour l'attendre.

Ce fut ainsi que le tems s'étant écoulé dans l'expédition de la Franche-Comté, & dans le voyage de Lyon, on renvoya les députés de Cambrai: cependant le Roi n'avoit qu'à leur donner la moindre espérance, & marcher de bonne heure au secours de cette ville. Il eût conservé cette place, & n'eut point flétri sa gloire.

Tréve par tout le Royaume pour donner le tems de faire la recolte.

Trois jours après l'arrivée du Roi à Lyon, Charles de Lorraine Duc d'Elbœuf, qui avoit fait sa paix, convint d'une tréve avec le Duc de Mercœur. Elle devoit durer depuis le 20. de Septembre, jusqu'au 20. de Janvier de l'année prochaine. Poitiers, & tout ce que renfermoit le gouvernement du Duc d'Elbœuf, la Ganache, Rochefort en Anjou, & toute la Bretagne y étoient comprises: le Roi accorda aussi le 23. de Septembre au Duc de Mayenne une tréve de trois mois pour tout le Royaume. Chacun, de quelque état & condition qu'il fût, pouvoit, en vertu de cette suspension d'armes, faire la recolte, labourer la terre, & vaquer librement à ses affaires: les Lieutenans de robe-courte, & les Prévôts des Maréchaussées, avoient la liberté, comme en tems de paix, de se mettre en campagne pour arrêter les brigans. Le Duc de Mayenne signa cette tréve à Châlons, où il s'étoit retiré. Le Roi, qui avoit traité le mois d'auparavant avec Urbain de Laval de Bois-Dauphin, donna un Edit, qui fut vérifié au Parlement le 12. de Septembre, avec des modifications, oüi sur ce le Procureur général.

Arrêt du Parlement pour faire marcher l'arriére-ban.

La Cour donna le même jour un Arrêt, qui enjoignoit aux Seigneurs & à la Noblesse, de prendre les armes, & de se rendre sur la frontiere pour se joindre au Roi, qui devoit s'y rendre au premier jour. Les Protestans, qui s'étoient assemblés à Saumur en Anjou, avec la permission du Roi, (comme on le voit à la tête de leur requête) envoyerent leurs députés à Lyon, pour porter à Sa Majesté les plaintes qu'ils avoient ajoûtées à celles qu'ils avoient faites immédiatement après la publication de l'Edit en leur faveur. Ils dirent qu'on n'avoit point satisfait aux chefs qu'ils avoient proposés

Nouvelles plaintes.

(1) Par cette enchanteresse. *MSS. du Roi, de Sainte-Marthe & de Rigault.*

HENRI IV. 1595. des Protestans.

posés à Mantes, après la réünion du Roi à l'Eglise Romaine: Qu'on s'étoit contenté de leur faire espérer qu'on y pourvoiroit par un second Edit: Qu'ayant ensuite demandé une plus ample réponse, & s'étant assemblés à Sainte-Foi en Perigord, ils avoient député vers Sa Majesté, pour lui exposer leurs nouvelles demandes; & qu'on leur avoit répondu, qu'ils devoient se contenter de l'Edit de 1577. que le Roi avoit confirmé deux fois: Qu'aujourd'hui ils supplioient Sa Majesté, de ne pas permettre qu'ils fussent les victimes de leur fidélité & de leur attachement, tant de fois scellés de leur sang, pour la défense de l'honneur & de la personne du feu Roi. Ils demanderent qu'on fit un nouvel Edit, qui leur permît de professer ouvertement leur Religion dans tout le Royaume, qui assignât des revenus sur les deniers publics, & à leurs Ministres, & à ceux qui seroient chargés de l'éducation de la jeunesse: Qu'on nommât autant de Magistrats Protestans que de Catholiques dans tous les siéges du Royaume; qu'on les admît sans distinction aux dignités, aux emplois & aux charges publiques: Qu'on leur laissât les places qui leur avoient été accordées pour leur sureté: Et qu'enfin on payât les garnisons des derniers du Roi.

Le Roi arrive à Paris.

Le Roi ne fit point alors de réponse à tous ces chefs, sous prétexte qu'il étoit pressé de partir pour aller secourir Cambrai; il remit l'affaire à un tems plus favorable, & se prépara à quitter Lyon. Il arriva le dernier jour de Septembre à Paris, où tout étoit dans la consternation & dans la crainte, causées par tant de mauvais succès, & sur-tout par le siége de Cambrai. Le Roi lui-même étoit fort chagrin: il regrettoit le tems perdu dans la campagne de Franche-Comté, & dans son séjour à Lyon. Il fit alors de nouveaux Edits bursaux, pour avoir dequoi subvenir à des besoins pressans, & les fit enregistrer au Parlement, après des jussions réïterées.

Suite du siége de Cambrai.

Pendant ce tems-là le Comte de Fuentes faisoit tous ses préparatifs pour donner un assaut, soit qu'il en augurât bien, soit qu'il espérât de faire naître par ce moyen la division dans la ville, comme de Rônes l'en assuroit. Il écrivit en termes honorables aux Italiens, qui étoient toûjours à Tilemont, pour les prier de venir partager les travaux du siége. Malgré la défiance qu'ils avoient des Espagnols, ils firent partir, sous la conduite de Romolo Sala, vieux soldat, qui avoit servi sous Rugier Gaëtano pendant quelque tems, sept cens hommes en bon état, afin de ne pas paroître manquer à leur devoir. Les Historiens Espagnols disent, que leur arrivée (1) fit rebrousser chemin au Duc de Bouillon, qui vouloit jetter du secours dans la ville.

Le Comte de Fuentes ordonne l'assaut.

Enfin l'ordre fut donné pour l'assaut: deux mille hommes furent commandés pour se mettre en bataille devant la tranchée, sous les ordres de de Rônes: on lui joignit Augustin Mexia & Alonzo de Mendoza, qui commandoient les regimens Espagnols, avec les regimens de Flandre, de Franche-Comté, & un regiment de Lansquenets. On joignit à ces troupes deux

(1) Que leur arrivée remplit tellement de terreur le Duc de Bouillon qui vouloit jetter du secours dans la place, qu'il n'osa pas entreprendre d'aller plus avant &c. *MSS. du Roi, & de Mrs. de Sainte-Marthe, Dupuy, & Rigault.*

deux cens hommes, partie Arquebusiers, partie Piquiers, dont vingt cinq devoient lancer des deux mains des feux d'artifice sur les assiégés. Ils avoient ordre de se retrancher sur la bréche, s'ils ne pouvoient venir à bout de la forcer. On envoya deux Sergens-majors à la tête de cent soldats, avec des marres, des hoyaux, des pêles, suivis de cent autres chargés de planches, de grosses piéces de bois, de sacs à terre & de fascines. En cas qu'ils ne pussent monter sur la bréche, cinq Capitaines, chacun à la tête de quatre vingt hommes & de cinquante soldats armés de feux d'artifice, devoient les soutenir; cinq autres Capitaines devoient les suivre avec six cens hommes; ensorte que de deux mille qu'ils étoient, il n'en devoit plus rester que huit cens à la défense de la tranchée. Sancho de Luna & Almanza eurent ordre, de se tenir avec leurs soldats auprès de la cornette de leur Général. Le Duc d'Aumale fut mis au fort de Saint-Ol, & on lui joignit Alvar Osorio, Gouverneur de la Fere, le Prince d'Avellino & Chacon: le Prince de Chimai devoit former un bataillon de ses Flamans & de la garnison de Valenciennes, au-dessous de celui du Duc d'Aumale. Gaston Spinola en devoit former un autre à la porte de Cantinpré. Le Comte de Bossu avoit son poste avec les Chevaux-légers & une partie de la Cavalerie près du gibet. Le Comte de Fuentes étoit accompagné de Marc Rie de Marquis de Varambon, de Jean Pernstein & de Maximilien Dietrichstein.

De Vic & de Buhy ne restoient point dans l'inaction: ils préparoient tout dans la ville pour une vigoureuse défense. Balagny couroit de tous côtés, pour être prêt à tout ce qui pourroit arriver. Mais on fut bien-tôt dispensé de combattre, par l'évenement que de Rônes avoit prédit; évenement qui mit les Espagnols en possession de Cambrai, sans effusion de sang. Les partisans de l'Archévêque, prenant occasion du péril présent, solliciterent ceux qui haïssoient d'ailleurs les Espagnols, à se joindre à eux. Ils leur dirent pour les y engager, que les députés qu'ils avoient envoyés à la Cour, leur avoient écrit, qu'ils n'avoient pu rien obtenir du Roi: que l'on se trouvoit dans des circonstances où de deux maux il faloit choisir le moindre; qu'ils ne devoient pas souffrir plus long-tems qu'on les amusât d'espérances frivoles: „ Attendrons-nous, ajoûtoient-ils, que nous ayons irrité davantage des gens que nous avons déja offensés, afin qu'ils se vengent avec plus d'éclat? N'avons-nous pas notre Archévêque, notre ancien maître, dont nous avons secoüé le joug, pour nous procurer une liberté dont nous nous sommes flatés envain sous la protection de la France? Cette liberté tant desirée ne s'est-elle pas changée par le malheur des tems en une servitude affreuse? Nous n'avons point à espérer que le Roi veuille l'adoucir. Il faut donc appaiser la colere de l'ennemi, & prévenir les funestes suites de l'assaut qu'on prépare, en remettant la ville entre ses mains. L'occasion nous rit; les François, qui sont en petit nombre, sont retenus à la défense de la bréche; nous sommes maîtres de toute la ville; nous avons les armes à la main; nous pouvons disposer de la place à notre gré: Enfin vous avez entre vos mains votre salut & votre perte; choisissez.

Les bourgeois traitent avec les Espagnols.

Ce discours, dont l'Auteur est inconnu, fit impression sur l'esprit de la plûpart:

HENRI IV. 1595.

plûpart: la révolte de deux cens hommes de Cavalerie à la solde de la ville, & qu'on avoit sollicités à se soulever, entraîna la révolte générale de tous les habitans. Ces Cavaliers étoient irrités, qu'on eût répandu dans le public de la monnoye de cuivre, au défaut de celle d'argent, qui étoit consommée; & n'avoient pas voulu ajoûter foi aux promesses de Balagny, qui leur faisoit espérer de leur donner dans la suite de bon argent pour ces piéces de cuivre. Après le soulevement de ces troupes, les Conjurés s'emparerent de la grande ruë où elles étoient postées; & ayant tourné les armes contre les Suisses, qui étoient encore plus aigris contre Balagny, ils les obligerent à se rendre. On fit ensuite dans cette place d'armes, des retranchemens à la hâte, avec des chariots & d'autres choses, & on courut à la porte du S. Sepulcre: les habitans appellerent alors l'ennemi en élevant la voix, & leur firent signe d'approcher, en mettant leurs chapeaux au bout de leurs piques, pour leur faire entendre qu'ils vouloient capituler. Le Prince d'Avellino, qui étoit à cette porte, s'avança comme on en étoit convenu, suivant l'avis de de Rônes, avec cent de ses soldats, en attendant qu'on lui envoyât des députés de la ville.

De Vic tache envain de les detourner de leur résolution.

Balagny, cet homme insolent dans la prosperité, fut consterné de ce soulevement: il ne sçavoit à quoi se résoudre, songeant plutôt à sauver sa vie que sa dignité. Le brave de Vic au contraire, dans cet affreux péril, ne se découragea point; mais se tournant vers les rebelles, il leur dit avec douceur, que le Roi, qui les regardoit comme ses chers enfans, n'avoit envoyé des troupes dans leur ville que pour leur sûreté; que s'ils ne voyoient point d'autre moyen pour se mettre à couvert que de se rendre, il ne s'y opposoit pas; mais qu'il les avertissoit de ne point agir avec précipitation, de peur qu'en voulant éviter l'assaut qu'on alloit livrer, ils n'exposassent leur ville à la fureur des Espagnols, au lieu d'obtenir des conditions avantageuses. De Vic espéroit calmer les premiers mouvemens du peuple, en suspendant la résolution précipitée des Conjurés: il se flatoit qu'ils se repentiroient peut-être d'avoir conçû le honteux dessein de rentrer sous la domination Espagnole. Mais ce fut envain; on méprisa ses avis, & l'on envoya un Curé avec le Prevôt (c'est le Magistrat de la ville) pour capituler avant que d'ouvrir les portes Le Prince d'Avellino, qui n'avoit point de pouvoirs pour traiter, les reçut avec bonté, & les fit conduire au Comte de Fuentes par Chacon & par Annibal de Lamagna, Napolitain. Le Général Espagnol, après les avoir long-tems pressés de rendre la place, voyant qu'ils n'avoient pas des pouvoirs suffisans, leur accorda enfin de faire cesser le feu de l'artillerie, jusqu'à ce qu'on fût convenu des conditions de la capitulation.

Courage de la Maréchale de Balagny.

La Maréchale de Balagny, dont les sentimens étoient au-dessus de son sexe, avoit durant le siége rempli tous les devoirs d'un soldat intrépide. Elle se trouvoit dans les travaux avec les femmes de sa suite, sur les remparts, & sur la bréche, au milieu des soldats; on l'avoit souvent vûë pointer elle même l'artillerie, mettre le feu aux canons, & faire la ronde à cheval la nuit & le jour. Elle se rendit à la grande ruë, pendant que les députés étoient allés au camp, & se tournant vers le peuple: „ Mes Enfans, dit-elle, que

„ que faites-vous ? Avez-vous pû vous laisser abattre par de vaines frayeurs, „ jusqu'à oublier votre sûreté, jusqu'à mettre plutôt votre espérance dans „ un cruel ennemi altéré de votre sang, & qui ne respirant que le pillage, nous assiége avec des forces inégales, que dans votre courage, & „ dans ces armes que nous avons prises pour le salut commun ? Avez-vous „ donc quelque chose de plus à craindre de la part de l'ennemi, que le „ bruit de ses canons ? La bréche est si escarpée, si étroite & si roide, „ que le soldat ne pourra jamais y monter : croyez-vous qu'il soit assez „ hardi pour marcher à l'assaut, tandis que la batterie du bastion Robert „ lui fermera l'entrée du fossé ? Mais je veux qu'ils le franchissent, ces „ Espagnols, l'objet de votre haine, n'auront-ils pas à combattre, en „ montant à l'assaut, contre cinq cens hommes couverts de tous côtés, „ qui défendront leur poste avec vigueur : l'avantage est si grand de notre „ côté, que les troupes Françoises qui sont ici, peuvent repousser une „ armée de cinquante mille hommes des meilleures troupes : voyez donc „ quel succès peut attendre cette poignée d'Espagnols qui vient nous attaquer. Le succès fait tout leur courage : ce n'est point leur valeur, c'est „ notre frayeur qui les enhardit. Rassûrez-vous donc, & prenez courage, „ à l'exemple de ces braves François que vous voyez les armes à la main. „ Songez que vous êtes sûrs de tout avec vos amis : songez que vous ne „ pouvez espérer de faire une paix durable avec des ennemis réconciliés, „ & sur-tout avec les Espagnols. Ne soyez point en peine de la rareté de „ l'argent : j'engage ma parole de vous faire changer, après le siége, „ cette monnoye de cuivre, qu'on ne vous donne que pour servir de „ gage ; je m'oblige à recompenser les efforts que vous ferez pour vous „ défendre. Je ne vous trompe point "; ajoûta-t-elle : & tirant de son sein des piéces d'or & d'argent, elle les jetta au peuple. „ Vous voyez, „ continua-t-elle, que je fais ce que je puis. " En même tems cette Héroïne se saisit d'une pique, & se mettant en devoir de marcher. „ Suivez-moi, dit-elle ; venez combattre avec moi sur la bréche : venez, nous „ allons à la victoire. " Mais s'appercevant que la haine qu'on avoit pour son mari, l'emportoit sur-tout ce qu'elle pouvoit dire, elle se tourna vers les Chefs de la garnison : „ Braves François, dit-elle, je me repose sur vous „ pour la conservation de ma dignité, & pour la défense de la ville, que „ ses habitans abandonnent lâchement : je vous donnerai l'exemple, autant „ qu'il me sera possible. J'aime mieux mourir Souveraine (1), que de vivre sujette.

Cambrai se rend aux Espagnols.

Cependant Etienne d'Ibarra, Secretaire du Comte de Fuentes, Jean Peregrino, Antoine de Mosquera & Claude de la Bourlotte, braves Officiers, entrerent dans la ville pour faire le traité. Tandis qu'on étoit en dispute sur les conditions, on recommença à canoner les murs, suivant la méthode du Duc de Parme, qui faisoit toûjours continuer le feu des batteries pendant qu'on parlementoit, & préparer tout pour l'assaut. Les habitans

(1) Balagny avoit été fait Prince de Cambrai & Maréchal de France, par le traité avec Henri IV. dont il est parlé ci-dessus.

HENRI IV. 1595.

bitans déja ébranlés, en furent effrayés, & cette frayeur leur fit précipiter le traité. On convint de rendre la ville, à condition que les habitans auroient une amnistie générale pour tout le passé: Que la ville ne seroit point exposée au pillage: Que les habitans joüiroient comme auparavant de leurs privileges & de leurs franchises; & qu'enfin la ville demeureroit au pouvoir de l'Archévêque son ancien Souverain. Quelques-uns rapportent, qu'une des conditions du traité, fut de mettre une garnison Flamande dans la citadelle, ce qu'on n'exécuta point.

A peine ces articles furent-ils signés, qu'on courut en foule ouvrir la porte de Cantinpré. On fit entrer dans la ville Gaston Spinola & le Comte de Belgioioso. Augustin Mexia y entra après eux à la tête de l'Infanterie Espagnole; plusieurs Conjurés presserent les Espagnols de marcher vers le rempart, pour prendre à dos les François, tandis qu'on monteroit sur la bréche du côté du fossé, afin de les envelopper, & de leur ôter tout moyen de se retirer. Les Chefs rejetterent ces propositions, dans la crainte de ne pouvoir empêcher le soldat de se livrer au pillage, si on le laissoit une fois combattre dans la ville. La garnison Françoise voyant l'ennemi dans la place, se retira de bonne heure dans la citadelle, dont le Duc de Rhetelois avoit pris la défense depuis son arrivée. Les nôtres avoient à peine abandonné le rempart, que les Officiers ennemis s'y rendirent. Ils furent frappés d'étonnement & de joye à la vûë de la bréche. Ils se félicitoient de s'être emparés, par le moyen de la sédition des habitans, & sans exposer le soldat à la boucherie, d'une place forte, qu'il étoit impossible, même de leur aveu, de forcer en si peu de tems, & avec si peu de monde.

La garnison Françoise se retire dans la citadelle.

Balagny, soit par une vaine confiance, soit qu'il fût destiné à être le jouët de la fortune, avoit tout negligé, par rapport aux fortifications de la ville & de la citadelle; il n'avoit ni fait applanir la grande place qui est devant cette forteresse & qui regarde la ville, ni fait saillir les bastions, ni élargir le fossé, il se croyoit assez en sûreté dans la citadelle en l'état où elle étoit; il n'avoit pas compris que la haine des habitans pour les Espagnols avoit été jusqu'alors la plus forte défense de la place, & que pour en conserver la Souveraineté, il faloit autrement la fortifier, que lorsqu'elle étoit ville libre sous la protection de la France; il manquoit de vivres & d'argent. Les Espagnols même rapportent, qu'il n'y avoit tout au plus que pour huit jours de munitions dans la citadelle; aussi les François qui y étoient, se voyant hors d'état de s'y défendre, ne firent d'abord aucun acte d'hostilité; ils attendirent que les Espagnols, qui n'auroient rien à craindre de leur part, se missent à piller la ville, & que les habitans venant à se repentir de s'être rendus, les en chassassent avec les armes qu'ils avoient encore à la main. Ils crurent du moins qu'il faloit laisser le tems de se rassurer, à ceux que cette révolution auroit effrayés.

Le Comte de Fuentes la somme de se rendre.

Cependant le Comte de Fuentes les somma de se rendre. On lui demanda trois jours, pour pouvoir avertir le Duc de Nevers, qui commandoit pour le Roi dans le voisinage. Il refusa de leur accorder ce délai, disant avec cet air fansaron qui fait le caractère Espagnol, qu'il leur donneroit un

un tems plus considerable, s'il y avoit apparence d'en venir aux mains; mais que ne voyant aucuns préparatifs du côté des François, il ne vouloit point manquer à son devoir, & laisser échaper le tems d'agir: Qu'il avoit pitié de la jeunesse du Duc de Rhetelois: Qu'il n'y avoit rien qu'il ne fit en sa faveur, à la considération du Duc de Nevers son pere, qu'il honoroit & qu'il estimoit beaucoup, & qu'il n'avoit rien plus à cœur que de leur faire connoître à quel point il souhaitoit menager leur honneur & leurs intérêts, sans donner atteinte à la fidélité qu'il devoit à son Roi. Mais voyant qu'ils persistoient dans leur résolution, & qu'ils aimoient mieux perdre la vie dans cette forteresse, que de rien faire contre l'honneur du nom François, il leur accorda les trois jours qu'ils avoient demandés. On disputa pendant trois autres jours. Enfin ayant reçu ordre du Duc de Nevers & du Roi, de capituler, ils le firent à ces conditions: Qu'ils livreroient la citadelle le Lundi suivant, 9. Octobre, avec l'artillerie & les munitions de guerre & de bouche: Que de son côté le Comte de Fuentes feroit démolir le château de Clery, qu'il avoit pris peu de tems auparavant: Qu'on feroit venir à cet effet des païsans de Perone, d'Amiens & de Corbie: Que le Duc de Rhetelois, Balagny, de Vic & de Buhy, la Noblesse, les Officiers, la Cavalerie & l'Infanterie, de quelque Nation qu'ils fussent, auroient la liberté de sortir en bataille, au son des tambours & des trompettes, mèches allumées & enseignes déployées: Qu'on leur rendroit ce qu'ils pourroient avoir perdu dans la ville, chevaux, armes & bagages: Que le Comte de Fuentes les dédommageroit de la perte de ces choses, en cas qu'on ne pût les recouvrer; & que de Buhy, de Vic, de Rônes & Mexia, décideroient du prix & de la valeur: Que les malades, les blessés & les prisonniers seroient renvoyés sans rançon, aussi-bien que la femme du Gouverneur, sa famille, les femmes de sa suite, & les femmes des Officiers: Qu'il seroit libre aux Ecclésiastiques, aux citoyens & autres, de quelque Nation que ce fût, qui étoient alors dans la citadelle ou dans la ville, d'en sortir avec des chariots, charettes, chevaux & bagages, & même d'emmener leur famille: Que les habitans tiendroient quitte le Gouverneur & sa famille, des dettes qu'il auroit pû contracter dans la ville, sans pouvoir retenir, ni lui, ni sa famille, ni aucune chose qui lui apartînt: Que le Duc de Rhetelois, de Vic & de Buhy s'engageroient de faire renvoyer les députés de Cambrai qui étoient encore en France, si-tôt qu'ils auroient été conduits en lieu de sûreté: Que ni le Roi d'Espagne, ni ses Ministres, n'inquiéteroient jamais, ni Balagny, ni sa femme, ni ses enfans, au sujet de ce qu'il avoit pû faire pendant son gouvernement: Que ceux des habitans, de quelque état & condition qu'ils fussent, qui voudroient être compris dans ces conditions, le seroient: Qu'ils auroient la liberté de rester dans la ville, d'en sortir, de joüir de leurs biens, de s'en servir, & de les vendre, comme bon leur sembleroit.

Articles de la capitulation.

Il sortit environ mille hommes de pied & quatre cens hommes de Cavalerie de la citadelle, dans le jour dont on étoit convenu. Le Général Espagnol fit de grands honneurs au Duc de Rhetelois; le Prince d'Avellino

Mort de la Maréchale de Balagny.

HENRI IV. 1595.

lui donna un grand repas, & à tous les autres Officiers ; il le conduisit ensuite avec de Rônes jusqu'auprès de Perone. La femme de Balagny, au désespoir de la perte qu'elle venoit de faire, lui fit des reproches sanglans de ce qu'il survivoit à sa fortune, & mourut dans les soupirs & les sanglots avant que de sortir de la citadelle. Le lendemain, l'Archévéque ordonna une procession, pour remercier Dieu de cette victoire, qui n'avoit pas coûté plus de quatre cens hommes aux Espagnols. Le Comte de Fuentes, le Duc d'Aumale, le Prince de Chimai, le Comte d'Egmond, Charles de Ligne Comte d'Arembergh, le Marquis de Varambon, le Comte de Bossu, le Baron d'Auxy, de Rônes & Mexia y assisterent. Ensuite on renvoya les Italiens qu'on avoit fait venir de Tillemont. Ils rencontrerent en chemin un parti ennemi, qui avoit fait auprès de Louvain un grand butin, qu'ils reprirent, après les avoir mis en déroute.

Quelques jours après, on exhuma honteusement, à la sollicitation de l'Archévéque, le corps de Gaure d'Inchy, qui reposoit dans la cathédrale, & on le jetta à la voirie, hors de la ville, en punition, disoit-on, de sa trahison; car c'étoit lui qui avoit ouvert les portes de Cambrai au Duc d'Alençon: on ôta de tous côtés, par ordre du Comte de Fuentes, les armoiries de ce Prince, & celles de Balagny, aussi bien que les monumens qu'il avoit fait élever. Ensuite le Conseil de la ville s'etant assemblé, les habitans présenterent une requête, par laquelle ils prioient le Roi d'Espagne, de réünir cette ville à ses autres Etats, pour la sûreté de la place, & pour celle des Provinces voisines, en lui conservant cependant ses privileges & ses franchises. L'Archévéque soupçonnant que le coup partoit des mains du Comte de Fuentes, députa vers le Roi d'Espagne, & le fit conjurer de ne pas consentir qu'on le dépouillât ainsi, & les Archévéques ses successeurs, d'une Principauté qui leur apartenoit. On lui conserva, pour sauver les apparences, la jurisdiction & la Seigneurie pleine & entiere de la ville & de tout le Cambresis ; on lui abandonna aussi la citadelle en proprieté, & le droit de protection sur les bourgeois.

On conserve à l'Archévéque la Seigneurie de Cambrai.

Mexia fut fait Commandant de la citadelle, avec quatre cens Espagnols de garnison ; & on laissa mille hommes de troupes Allemandes à la garde de la place. Le Comte de Fuentes, fier de ses succès, se retira ensuite à Bruxelles, où on lui fit de grands honneurs, ainsi que par-tout sur son passage. Cépendans la garnison de Cambrai demanda la paye qu'on lui avoit promise, menaçant de mettre tout au pillage, en cas de refus. L'Archévéque eut beaucoup de peine à calmer leurs esprits. Le Comte de Fuentes fit pendre quelques-uns des plus mutins, & cet exemple fit rentrer les autres dans le devoir.

Heraugieres tente envain de surprendre Lieres.

Peu de tems après la prise de Cambrai, un détachement des troupes des Etats pensa s'emparer de la ville de Lieres. Elle est située entre Anvers & Malines dans le Brabant, dans une distance égale de ces deux villes, assez près de Herentals & de Louvain, sur la riviere de Nethe, & dans un endroit d'où l'on est à portée de faire des courses dans le Brabant. Charles Heraugieres, Gouverneur de Breda, qui avoit pris Huy au païs de Liége, ayant fait dessein de surprendre cette place, donna rendez-vous à ses

ses troupes à S. Job, pour le 13. d'Octobre. Il s'y rendit avec trois cens hommes de la garnison de Breda, cent hommes de celle de Willemstadt, cent de celle de Hulst, deux cens hommes d'Infanterie & quarante chevaux de celle de Berg-op-Zoom, & quatre vingt de Breda. S'y étant assemblés, il marcha vers Lieres, où il arriva sur les onze heures du soir. Il feigna d'abord le fossé, & l'ayant mis à sec, il fit escalader la porte de Malines, que quelques-uns de ses soldats, introduits dans la place, lui ouvrirent. Il se répandit aussi-tôt dans la ville avec toutes ses troupes, & donna ordre de sonner la trompette & de battre le tambour, afin de jetter davantage l'épouvante parmi les ennemis. Alonzo de Luna, Gouverneur de la ville, n'avoit qu'une foible garnison d'Espagnols & de Flamans: il fit d'abord face aux Hollandois; mais ne se sentant pas en état de leur tenir tête, il fit retirer ses troupes à la porte d'Ypres, où il se retrancha; ensuite il dépécha des couriers à Anvers, à Malines, à Tillemont & à Cambrai. Sur le champ le Prince d'Avellino partit avec quatre mille hommes de pied & trois cens chevaux. Les Italiens de Tillemont donnerent à Pradina huit cens hommes d'Infanterie & de Cavalerie, qui arriverent trop tard. Le Lieutenant de Mondragon prit un détachement de cent quatre vingt vieux soldats, tirés de la garnison de la citadelle d'Anvers, & ayant exhorté les habitans de cette ville à faire leur devoir en cette occasion, il en fit partir deux mille, sous les ordres d'Antoine de Berchem, de Diégo Daça & de Gilles de Mera, Sénateurs. Ils rencontrerent en chemin quatre cens cinquante bourgeois de Malines, commandés par Jean van der Lamen de Schrik. Heraugieres pressoit ses soldats d'aller forcer sans différer le retranchement de la porte d'Ypres; mais tout occupés du pillage dans la ville & dans les églises, où ils abattoient les images, ils n'écouterent point leur Chef; les troupes auxiliaires ayant été introduites dans la ville, par la porte dont les Espagnols étoient encore maîtres, le Gouverneur tomba sur les Hollandois, & reprit, après un léger combat, la place, avec autant de facilité qu'elle avoit été prise le jour précedent. Heraugieres, & Guillaume Vos de Hassel, qui avoit conseillé à ce dernier de prendre Huy, périrent dans l'action, avec plusieurs Sergens-majors. Il n'y en eut que deux cens, au rapport des Espagnols, qui se sauverent; le reste ayant trouvé la porte par où ils vouloient se retirer fermée, furent massacrés par l'ennemi: un grand nombre se précipita & périt dans la riviere de Nethe, qui coule au pied des murs. Tout ce qu'on pût sauver du pillage des Hollandois, qui n'en avoient pas été les maîtres pendant vingt-quatre heures, fut exactement rendu aux habitans. Ceux d'Anvers & de Malines, craignant de se trouver dans le même cas, en userent avec beaucoup de modération à l'égard de leurs voisins.

La nouvelle de la prise de Lieres, répandit la joye à Lille, où l'on fit beaucoup de décharges d'Artillerie, pour se réjoüir de cet heureux succès. La ville d'Anvers, qui en est voisine, en fut au contraire consternée; mais dès qu'on y eut appris qu'on avoit chassé l'ennemi, on tira le canon, dont le bruit fit taire celui de Lille. Les habitans d'Anvers firent éclater de leur côté la joye qu'ils avoient du succès de leurs compatriotes. Peu de tems après, le

HENRI IV. 1595. le Comte Henri de Bergh, frere de Herman, qui venoit de Bruxelles avec de l'argent pour payer les soldats, fut pris à Weert, petite ville de la Campigne, sur les confins du Brabant, par une troupe d'ennemis, qui le surprirent au milieu de la nuit dans cette place, qu'ils mirent au pillage: il fut conduit à Nimegue, capitale de la Gueldre, où on le mit en liberté, le prix de sa rançon ayant été pris sur les contributions de la Province. Les troupes des Etats firent une vaine tentative sur Ruremonde; ils se saisirent d'abord des fauxbourgs; mais les sentinelles s'étant reveillées au bruit, les habitans se rendirent sur le rempart, renverserent les échelles, & repousserent l'ennemi avec perte.

Le Roi entreprend le siége de la Fere.

Le Roi de France se rendit sur ces entrefaites à Amiens ponr couvrir la frontiere, & rassurer par sa présence les garnisons des environs, qui étoient effrayées. Il avoit dessein de reparer par quelque coup d'éclat le tort que tant de pertes faisoient à sa réputation. Il entreprit donc le siége de la Fere sur Oyse, après avoir grossi son armée de douze compagnies envoyées par les Etats des Provinces-Unies, sous les ordres de Justin de Nassau, fils naturel de Guillaume Prince d'Orange. Ces troupes, qui s'étoient embarquées en Zelande, aborderent à Calais; & de-là se rendirent par terre au camp du Roi: elles furent suivies encore de deux mille hommes, la plûpart Ecossois, qui étoient payés pour quelques mois. La Reine d'Angleterre lui envoya aussi quatre mille hommes d'Infanterie: il mit le siége devant la place au commencement de Novembre.

Mort du Duc de Nevers.

Ludovic de Gonzague Duc de Nevers, dont la santé étoit assez mauvaise depuis long-tems, mourut alors de la dissenterie à Nesle; les fatigues continuelles qu'il essuya dans cette guerre malheureuse, le mirent au tombeau à l'âge de cinquante six ans, âge funeste à plusieurs grands hommes. Ce Prince avoit l'ame grande, & étoit très-prudent, mais d'une prudence trop lente & trop circonspecte pour notre Nation (1). Il passoit aussi pour un homme trop exact & trop attentif à tout. Au reste il étoit droit & reglé dans sa conduite, humain, poli, magnifique, jaloux de son honneur & de son rang (2).

Mort d'Antoine de Portugal.

Cette année aussi le Prince Antoine de Portugal mourut de chagrin à Paris le 26. d'Août, âgé de près de soixante-quatre ans: les Etats de Portugal l'avoient proclamé Roi après la mort du Cardinal Henri, successeur de Dom Sebastien. Antoine étoit fils (3) du Prince Louis, frere de Jean Roi de

(1) Il y a dans le texte *prudentiæ morosioris*, &c. On a pris le terme de *morosioris*, dans le même sens que l'Auteur à la fin de ce Livre dit, *Aulæ Romanæ morositas*; c'est-à-dire la lenteur de la Cour de Rome.

(2) Outre la maladie naturelle qui le conduisit au tombeau, on crut assez communément que le chagrin avoit aussi beaucoup contribué à sa mort. On avoit rapporté au Roi que le Duc, outré de la prise de Cambrai, s'étoit écrié lorsqu'on lui en avoit appris la nouvelle: Qu'il étoit honteux qu'on occupât l'armée du Roi en Franche-Comté à la picorée, & que la Cour s'amusât tranquillement à Lyon à des bals & à des spectacles, tandis qu'on laissoit prendre lâchement le plus ferme boulevart de notre frontiere. Henri n'avoit pû s'empêcher à cette occasion de lâcher un mot piquant contre ce Seigneur: & ce trait, dit-on, lui porta la mort dans le cœur. Cette année &c. *MSS. du Roi, & de Mrs. de Sainte-Marthe, Dupuy & Rigault.*

(3) Philippe II. prétendit qu'il étoit bâtard.

de Portugal. Il essuya plusieurs revers dans ce Royaume & aux Isles Açores, d'où il se refugia en Angleterre, & enfin en France. Ce Prince laissa deux enfans (1): l'aîné, qui épousa dans la suite Emilie de Nassau, sœur du Prince d'Orange & fille d'Anne de Saxe, s'appelloit Emanuel, & le second Christophle. Antoine recommanda dans son testament ses enfans au Roi de France, qu'il institua son héritier, en lui transférant tous les droits qu'il pouvoit avoir à la couronne de Portugal, de quelque maniére que ce fût, soit par la naissance, soit par l'élection (2).

Mort de Verdale Grand-Maître de Malte.

Quelque tems auparavant Hugues de Loubenx de Verdale, Grand-Maître de l'Ordre de Malte & Cardinal, mourut sur la fin de Mai, âgé de soixante quatre ans. Sa mort mit fin aux dissensions qu'il avoit causées, par le trésor particulier qu'il avoit voulu avoir. Il laissa près de 300000. écus d'or, soit en argent monnoyé, soit en lingots, soit en dettes actives. Les Chevaliers avoient été blessés de ce que, contre les statuts de l'Ordre, il avoit envoyé en course des galeres pour son utilité particuliere. Cagnoli, Sénéchal de l'Ordre, l'avoit cité devant le Souverain Pontife; mais on n'avoit retiré d'autre fruit de cette division, que de laisser les Turcs ravager librement les côtes d'Italie. L'Ordre ayant passé beaucoup de tems sans envoyer de Chevaliers en caravanne, Amurath Rays, fameux Corsaire, pirātant avec une escadre de dix galeres bien armées, s'étoit saisi de deux galeres du nombre des cinq qui apartenoient aux Chevaliers de l'Ordre de S. Etienne de Toscane. Il s'étoit emparé de quatre vaisseaux qui venoient d'Alexandrie d'Egypte, chargés d'huile, de grains, & de quelques autres marchandises de grand prix, dont la perte montoit à 400000. écus d'or.

Après qu'on eut rendu les derniers devoirs au Grand-Maître, les Chevaliers s'assemblerent le 8. de Juin, pour lui donner un successeur. Les suffrages se réünirent en faveur de Martin Garces, de Barbastro en Aragon. Garces avoit beaucoup de modération: son premier soin fut d'appaiser les Chevaliers, en ôtant les nouveaux impôts, & en supprimant, pour un tems, ce qu'on appelle Offices. Ensuite, voulant couper jusqu'à la racine des divisions qui avoient regné sous son prédecesseur, il fit un Edit, par lequel il étoit défendu à tout Chevalier, même au Grand-Maître, d'armer des galeres pour leurs intérêts particuliers, & distinguées de celles de l'Ordre. Cagnoli s'en retourna à Malte sur les galeres du Pape, commandées par le Commandeur Pucci: ils se joignirent dans le voyage à d'autres galeres de l'Ordre; & ayant rencontré l'escadre d'Amurath sur les côtes de Sicile, ils se battirent long-tems contre ce Corsaire: on se retira sans avantage de part & d'autre, & à perte égale.

De Pas-

Peu de tems avant la mort du Grand-Maître de Verdale, Pascal Cicogna, Doge

(1) Deux enfans naturels. *MSS. du Roi & de Mrs. de Sainte Marthe, Dupuy. & Rigault.*

(2) Son cœur fut porté & inhumé à l'Ave Maria; & on mit sur l'Urne où il fut placé une Epitaphe, dans laquelle ce Prince parlant lui-même, declaroit, à la honte de la Nation Françoise & de la Cour de France, qu'il étoit mort dans la derniere misere. Quelque tems &c. *MSS. du Roi, de Dupuy & de Rigault.*

HENRI IV. 1595.

Cal Cicogna, Doge de Venise.

Doge de Venise, mourut dans un âge très-avancé le 2. d'Avril. Les Ambassadeurs étrangers assisterent à ses funerailles, qui se firent dans l'église des Croisés, où son corps fut inhumé. Enée Piccolomini, Professeur de belles lettres à Venise, fit l'oraison funèbre de ce Doge. Son successeur Marin Grimani, dont la famille avoit fourni plusieurs Doges, prit sa place le 26. du même mois.

De Levinus Torrentius.

J'ajoûterai ici la mort de plusieurs gens de lettres, qui terminerent leurs jours dans cette année. Levinus Torrentius, de Gand, étudia d'abord à Louvain; ensuite il alla à Boulogne, où il acquit de grandes connoissances dans le Droit civil, & apprit à connoître la belle Antiquité: il fut en commerce avec les plus sçavans hommes de Padoüe, de Rome & de Venise, & s'appliqua particulierement à faire des vers. Enfin étant retourné dans sa patrie, le Cardinal Everard de la Marck Evêque de Liége, charmé de son érudition & de la regularité de ses mœurs, le fit entrer dans sa maison, en lui donnant un bénéfice considerable. Levinus se conduisit avec beaucoup de prudence dans plusieurs Ambassades où il fut employé. Enfin Sonnius, premier Evêque d'Anvers, étant venu à mourir, le Duc de Parme lui donna l'Evêché de cette ville qu'il avoit reprise sur les Etats. Il mourut à l'âge de plus de soixante dix ans le 26. d'Avril (1).

Mort du Tasse.

Le même jour arriva à Rome la mort de Torquato Tasso, âgé de quarante cinq ans ou environ, dont nous avons les lettres & les vers Italiens. Les Religieux de S. Onufre firent les funerailles de cet homme célèbre, fils de Bernard Tasso. Ce fut un génie rare & admirable: sujet dans sa jeunesse (lorsqu'il étoit à la Cour du Duc de Ferrare) à des accès de démence, qu'aucuns remedes ne purent guérir; il écrivit en vers & en prose dans ses bons intervalles, avec tant de justesse & de bon sens, avec tant de force & de pureté, que comme on avoit d'abord été touché de compassion à la vûë de l'état malheureux où ce jeune-homme étoit reduit, on ne fut pas moins dans la suite frapé d'étonnement à la lecture de ses ouvrages merveilleux: on voyoit avec une extrême surprise, qu'une maladie, qui pour l'ordinaire rend ou furieux ou hebeté, contribuoit au contraire à aiguiser son esprit, à l'épurer, à le rendre fécond, à éclaircir, à arranger, à orner toutes ses pensées, & à rendre son stile également brillant & judicieux. On s'étonnoit que cet heureux génie pût exécuter si aisément, après les violentes agitations auxquelles son esprit étoit sujet, ce qu'on a beaucoup de peine à faire dans le sein du repos, lorsqu'on joüit d'une santé par-

(1) La moderation & la bonté dont il usa envers les Protestans, ne font pas la moindre partie de son éloge. Ils étoient en grand nombre à Anvers, & dans les troubles dont cette ville fut agitée, ayant été obligés d'en sortir pour se soustraire à la sévérité des Edits; ils trouverent toûjours leur plus sûr appui dans la protection de ce Pasteur charitable. Aussi étoit-il persuadé, que c'étoit par la patience & par la douceur, plutôt que par la violence & par les tourmens, qu'on pouvoit apporter remede aux abus dont la Religion est la source. Le même jour &c. *MSS. du Roi, & de Mrs. de Sainte-Marthe, Dupuy & Rigault.*

parfaite. Il sembloit que ces accès de folie fussent plutôt un enthousiasme, que les effets d'un esprit aliéné. Ceux qui ignorent ce fait, dont toute l'Italie est témoin, & dont le Tasse lui-même dit quelque chose dans ses écrits, ne pourront croire qu'il s'agisse ici de ce fameux Poëte dont ils ont lû les ouvrages, ou se persuaderont qu'il n'en est point l'Auteur. HENRI IV. 1595.

De Reineccius, de Neander, & d'Acidalius.

Trois Sçavans, qui ont rendu de grands services à la république des Lettres, moururent dans le même mois: ils étoient Professeurs en Saxe. Le premier est Reinerus Reineccius, de Stenheim, qui a fait avec beaucoup de soin & d'exactitude des tables généalogiques & historiques, & d'autres écrits. Il enseigna long-tems les belles Lettres dans l'Université d'Helmstadt, fondée par le Duc Jules de Brunswic. Il mourut le même jour que les deux hommes de Lettres dont j'ai parlé ci-dessus. Le second est Michel Neander, de Sora en Silésie, qui enseigna les Lettres pendant quarante ans dans le college d'Isfeld, dans la Forêt noire (1), fondé depuis peu par l'Evêque Thomas Stangius. Neander sçavoit trois langues: il mourut à l'âge de soixante dix ans, dix jours après Reineccius. Le troisième est Valens Acidalius, de Wistock sur la frontiere de Brandebourg, jeune-homme fort sçavant, dont on espéroit beaucoup. Acidalius étant retourné à Breslau après son voyage d'Italie, & s'étant ensuite rendu à Neiss, il y mourut trois jours après le 25. de Mai, d'une maladie qu'il avoit contractée depuis long-tems, & que ses longues veilles, & son application à commenter Plaute, lui avoient causée; il n'avoit pas encore atteint l'âge de vingt huit ans.

De Guillaume Witacker.

Guillaume Witacker, né à Holme au Comté de Lancaster, d'une honnête famille, mourut cette année à Cambridge. Witacker s'est acquis la réputation de grand Théologien. A l'imitation d'Ivel de Salisbury, & par une espece d'émulation, il eut pendant toute sa vie la plume à la main contre Edmond Campien (2), Jean Dureus, & Thomas Stapleton (3). Il mourut dans un âge peu avancé, n'ayant que quarante sept ans, d'une maladie d'épuisement & de foiblesse: sa mort douce fut semblable à celle d'un enfant qui meurt au berceau.

De Philippe de Neri.

Philippe de Neri mourut cette année le 25. de Mai, âgé de quatre vingt ans. Il étoit de Florence, fils de François de Neri, & de Lucrece Soldo: ayant déja vécu long-tems à Rome en réputation de sainteté, il fonda la congrégation des Prêtres de l'Oratoire. Ce fut lui qui conseilla à Baronius, Prêtre de cette congrégation, & depuis Cardinal, d'écrire les Annales de l'Eglise, pour les opposer aux Centuries de Magdebourg. Antoine Gallonio a composé en trois livres la vie de Philippe de Neri; c'est une espece de Journal de tout ce que ce saint homme a fait ou dit durant son séjour à Rome; il est si ample & si exact, que ce seroit faire injure à Philippe

(1) En Allemand, *Schwarzwaldt*.

(2) Jésuite célebre par ses *Decem Rationes*, &c. petit livre de controverse, qui passe pour excellent.

(3) Controversiste Anglois, homme de condition, & Auteur célèbre.

HENRI IV. lippe de Neri, & à son Historien, que de vouloir ajouter quelque chose à cette vie.

1595. Guerre en Bretagne. En Bretagne le Maréchal d'Aumont ayant laissé à Quimpercorentin Antoine Dupré, Mestre de camp, pour faire avancer les travaux de la citadelle qu'on y bâtissoit, fit agir S. Luc, qui s'étoit retiré à la Roche, proche Pimpol, auprès d'Edouard Norris, Général des Anglois, & le pria de l'engager à rester dans cette Province: mais ce fut inutilement. Norris allegua les ordres contraires de la Reine, & fit repasser la mer à ses troupes, après avoir eu avec S. Luc un entretien d'amitié, où l'on rappella tout ce qui s'étoit passé. Le Maréchal voulant tenir ses troupes en action, donna ordre ensuite à S. Luc de se rendre à Rennes. Celui-ci ayant formé le dessein de s'emparer de quelques châteaux aux environs de cette ville, fit partir devant lui Montmartin, Maréchal de camp. Ils coucherent le premier jour à S. Brieux, & le second à S. Joüan. S. Laurent, Gouverneur de Dinan, attaqua de nuit le regiment de Ligneris, qui marchoit en désordre, en tua trente hommes, & entr'autres Riberpré, Enseigne. On campa d'abord devant la Melletiere, près de Rennes, qui se rendit aussitôt & fut rasée par l'ordre de S. Luc. On eut plus de peine à se rendre maître de Fougeres, qui ne composa qu'après qu'on eut dressé les batteries. La Roche-Giffart, qui avoit acheté cette place des Montejans, brave Officier, lequel avoit toûjours servi le Roi avec beaucoup d'ardeur, périt à ce siége.

Siége de Comper. Après la reduction de Fougeres, S. Luc résolut, à la persuasion d'Anne d'Alegre, femme très-jolie & veuve du Comte de Laval, (qu'il vouloit épouser aussi-bien que le Maréchal d'Aumont) de se rendre maître de Comper, place forte du Comté de Laval. Il fit donc dire au Maréchal par ses émissaires, que la veuve du Comte de Laval souhaitoit avec ardeur la prise de cette place. Ce Général, sans s'effrayer du péril, & ne voulant pas se laisser prévenir par son rival, entreprit cette expédition. Il rencontra à S. Main, S. Luc, qui avoit déja donné secretement sa parole à la Comtesse. Celui-ci l'anima de nouveau à faire ce siége. Ils prirent ensemble des mesures pour faire réüssir cette entreprise. Montmartin eut beau se récrier contre une expédition de cette sorte, & en faire voir les difficultés afin d'en détourner les deux rivaux; on n'écouta que la Comtesse de Laval, & son crédit l'emporta sur toutes ses raisons. Il eut donc ordre de faire venir de Vitré deux coulevrines, avec tout ce qui étoit nécessaire pour un siége. On chargea aussi René de Marec de Montbarot d'amener deux canons de Rennes.

Comper est à quatre lieuës de cette ville. Il est bâti dans un endroit plein de rochers. Michel la Vallée Pique-Mouche, qui y commandoit, faisoit de-là des courses dans la Province, & infestoit sur-tout le chemin de la basse-Bretagne. Comme le bruit se repandit long-tems avant ce siége, qu'on devoit le former, le Duc de Mercœur avoit eu tout le tems de se préparer à la défense. Il y mit une garnison de quatre cens hommes & de cinquante Cuirassiers.

Le

Le Maréchal d'Aumont alla camper devant la place, & ayant fait des courses jusqu'à Malestroit, il somma Jean Taloüet, Commandant de Redon sur la Vilaine, qui lui avoit promis de se declarer pour le Roi, de tenir sa parole. Ce Gouverneur fit ce que le Maréchal souhaitoit: ensuite il lui représenta tout le danger où il s'exposoit en assiégeant Comper, & la difficulté de prendre cette forteresse: il lui dit, que le Duc de Mercœur ne manqueroit pas de la secourir; qu'il seroit impossible de conduire la tranchée dans un sol aussi pierreux, où les pioches ne pourroient mordre; ce qui arriva comme il l'avoit prévû. Il est certain que le Maréchal d'Aumont se repentit, mais trop tard, de s'être engagé à ce siége. Ce brave homme (1) s'étoit trop avancé pour reculer: d'ailleurs il étoit animé par son amour pour la belle Comtesse, qui étoit dans le voisinage, & qu'il visitoit tous les jours.

Le Maréchal d'Aumont y est blessé.

Tandis qu'il étoit occupé à pousser la tranchée, comme il se retiroit dans la forêt qui en étoit fort proche, il reçut au bras droit un coup d'arquebuse, qui lui cassa les deux os entre le coude & la main. La grandeur de sa blessure, dans un âge assez avancé, n'arracha d'autre plainte de sa bouche, que ces mots, *J'en tiens*, qu'il dit en recevant le coup. Ne pouvant plus marcher, Montmartin, qui étoit à ses côtés, lui soutint le bras, & le fit asseoir au pied d'un arbre. On le conduisit à son quartier, & de-là à Montfort, dans le Comté de Laval, où étoit la Comtesse, qui fut fort affligée de cet accident. S. Luc resta au siége, fort incommodé par les fréquentes sorties des assiégés, qui nettoyoient chaque jour la tranchée, malgré tous les efforts de S. Dénis-Maillot & de Ligneris, Mestres de camp. S. Luc ne se pressoit point de faire dresser l'artillerie contre la place, dans l'idée qu'il pourroit se retirer plus honorablement & avec moins de risque, s'il ne faisoit point tirer le canon: car il voyoit bien qu'il seroit obligé de lever le siége, recevant à chaque instant des nouvelles des préparatifs du Duc de Mercœur, qui devoit incessamment venir au secours de Comper à la tête d'une armée Espagnole. Enfin, ayant appris qu'il étoit en marche, il ramena l'armée à Montfort.

Levée du siége.

Mort du Maréchal d'Aumont, & son éloge.

Le Maréchal d'Aumont se portoit mieux en apparence, & les Chirurgiens faisoient bien espérer de sa guérison. Cependant ayant été transporté en litiere à Rennes, il y mourut le seizième jour de sa blessure, le 19 d'Août, âgé de plus de soixante ans. Ce grand Capitaine qui avoit si bien mérité du Roi & de la Nation, emporta dans le tombeau les regrets des Officiers & des soldats, qui pleurerent amerement la perte de leur Général. La Bretagne, qui le regardoit comme son pere, le Roi, tout le Royaume enfin, furent extrêmement touchés de sa mort. Malgré la haine mutuelle des factions qui divisoient la France, il étoit si estimé dans les deux partis, que s'il se fût agi de trouver un Chevalier François sans reproche, tel que nos peres en ont autrefois eu, tout le monde auroit jetté les

(1) Qui n'avoit pour tout défaut qu'un penchant honnête pour le beau sexe, s'étoit trop &c. *MSS. du Roi & de Mrs. de Sainte-Marthe, Dupuy & Rigault.*

Henri IV. 1595.

les yeux sur d'Aumont. Turquant, Maître des requêtes, qu'il aimoit beaucoup pour sa probité & sa candeur, reçut ses derniers soupirs: il lui recommanda en mourant, de prier le Roi de se souvenir de ses enfans en bas âge, auxquels il laissoit beaucoup de dettes: il lui dit, qu'après ce qu'il devoit à Dieu, il avoit toûjours regardé comme le premier de ses devoirs, l'obligation de soutenir la gloire & les intérêts de sa patrie; qu'il avoit servi constamment le Roi avec une fidélité inviolable; & qu'il espéroit que ses enfans marcheroient sur ses traces: qu'il vouloit qu'on leur remît souvent la crainte de Dieu devant les yeux; qu'on leur apprît à respecter & à aimer le Roi, & à préférer l'honneur & la fidélité à la vie, qu'ils ne devoient conserver que pour ces deux choses; que ceux qui manquoient à l'une des deux, pour ne pas la perdre, étoient indignes de vivre; qu'ils ne devoient souhaiter ni les richesses, ni les honneurs, mais s'en rendre dignes, & rechercher plutôt la vertu que ses recompenses; que s'ils rélevoient l'éclat de leur naissance par ces moyens, & s'ils imitoient leur pere, qui avoit rendu son nom assez célèbre, rien ne leur manqueroit jamais. Ce Seigneur étoit d'un sang illustre, & allié de très-proche aux plus grandes maisons du Royaume. Il avoit eu d'Antoinette de Chabot, sœur du Comte de Charny, deux fils, appellés Antoine & Jaques. Il leur laissa de grands biens, mais chargés de dettes. Par son testament il les partagea à ses enfans avec tant de prudence & d'équité, qu'ils s'en tinrent aux dispositions de leur pere. Jean de Beaumanoir de Lavardin, que le Roi aimoit à cause de sa rare prudence & de sa valeur, eut le bâton de Maréchal à la mort d'Aumont.

Suite des affaires de Bretagne.

Cependant les divisions qui s'éleverent entre le Duc de Mercœur & les Espagnols, donnerent à la Bretagne le tems de respirer un peu, après la perte qu'elle venoit de faire. Chacun travailloit pour ses propres intérêts: le Duc ne vouloit point ramper sous l'Espagnol, qui de son côté ne vouloit point plier sous lui. Montigny & d'Aradon avoient déja reçu garnison Espagnole dans Vannes. Gui Eder de Beaumanoir Baron de Fontenelle (1), homme souple & délié, passoit pour soutenir la forte place de Dovarnenez, plutôt pour les Espagnols que pour le Duc de Mercœur. La plupart excités par leur ambition, ou corrompus par l'or d'Espagne, l'abandonnoient; ensorte qu'il avoit plus à craindre de la part des Espagnols que de celle du Roi. Il cherchoit donc l'occasion de traiter avec Sa Majesté à des conditions honorables: mais sa négligence étoit cause que cette affaire, qui avoit été mise sur le tapis plusieurs fois, & qui avoit été entamée par le moyen de la Reine Loüise sa sœur (2), n'avoit pû se terminer jusqu'alors.

La Courbe est défait par Sourdeac.

Il arriva plusieurs choses en Bretagne qui affoiblirent la Ligue. René de Rieux de Sourdeac, sçachant que de la Courbe, l'un des Maréchaux de camp des Ligueurs, ravageoit tout, & faisoit des courses aux environs de Châ-

(1) Eder étoit son nom de Famille. Dupuy.

(2) Veuve de Henri III.

Châteauneuf, à cinq lieuës de Comper, à la tête de six cens hommes, ramassa ce qu'il put de Noblesse, & marcha contre lui avec les garnisons des places voisines. L'ennemi pris au dépourvû, ne laissa pas de se battre avec opiniâtreté. Mais enfin il fut entierement défait. La Courbe périt lui-même dans l'action. Quelque tems après, on combattit avec le même feu à Guimer, à trois lieuës de Quimperlai. Le Baron de Molac, qui commandoit l'Infanterie du Roi dans cette Province, eut en tête les deux freres, Guinipily & d'Aradon, qui avoient un plus grand nombre de soldats que lui. Le Général Royaliste avoit avec lui les Suisses, & entr'autres le Capitaine Erlach, Gentilhomme du Canton de Berne, qui s'étoit établi à Fribourg. Les troupes furent rangées en bataille des deux côtés: on se choqua avec la même ardeur. La victoire ne se declarant ni pour l'un ni pour l'autre parti, on se separa, & on retourna quatre fois à la charge. Molac blessé, & ne pouvant se résoudre à se retirer avant que d'avoir remporté la victoire, se saisit de la cornette Suisse aux approches de la nuit, & se tournant vers ses soldats, „ Compagnons, leur dit-il, souffri„ rez-vous qu'on puisse reprocher à des Suisses, d'avoir abandonné leur en„ seigne? „ Ranimés à ces mots, & faisant voir qu'ils étoient prêts à marcher par-tout sous leur drapeau, ils le reprirent des mains du Baron, & recommencerent le combat, qui fut terminé par la nuit. Le frere de Guinipily, Commandant de la Cavalerie ennemie, celui d'Erlach, & plusieurs autres des deux côtés, périrent dans cette action.

Prise de Comper.

S. Luc, qui avoit été chargé du commandement général à la mort du Maréchal d'Aumont, reprit la Prevôtiere & la Roche-Montbouchet. Quelques Gentilshommes des environs surprirent le château de S. Mars, situé près de Nantes & d'Ancenis, & par-là rendirent la sortie de ces deux villes très-dangereuse. La forteresse de Comper, si fatale à la France par la mort du Maréchal d'Aumont, fut enfin prise au commencement de Novembre, par les deux freres Maineuf-d'Andigny, braves Gentilshommes, & tous deux gens de lettres; ce qui est assez rare dans la Noblesse de France. Ils se rendirent à la maison d'un de leurs parens, appellée la Chasse d'Andigny, avec des soldats d'élite; & ayant remarqué qu'on faisoit entrer tous les jours de grand matin des païsans dans la place, pour la fortifier, ils firent déguiser vingt soldats en païsans: on les arma de pistolets & d'épées courtes, qu'ils cacherent sous leurs habits, avec ordre d'aller devant, de se mêler dans la foule des travailleurs, d'égorger la sentinelle, de fondre sur le corps-de-garde, & de se saisir de la porte. On fit trois troupes des autres, qui furent postés proche de la place, pour accourir au bruit. Le stratagême réüssit; la garde fut massacrée, & on s'empara de la porte. La garnison épouvantée, qui accourut au secours, ne fit qu'une foible résistance & s'enfuit de tous côtés. On se rendit enfin maître de la forteresse. Cette heureuse expédition fit beaucoup d'honneur aux deux freres.

Sainte-Luc tient les Etats à Rennes.

Pendant ce tems-là, S. Luc se rendit à Malestroit & à Plérmel, & parcourut la basse-Bretagne, afin de réprimer la licence du soldat: il revint ensuite à Rennes pour tenir les Etats. On y prit des arrangemens pour la

 guerre,

HENRI IV. 1595. guerre, afin de distribuer les garnisons dans les places, & d'arrêter les désordres que commettoient les troupes, auxquelles on résolut d'assigner une paye fixe, afin de les contenir: comme on n'avoit point d'argent pour exécuter ce dessein, on mit un impôt de six écus d'or sur chaque muid de vin qui entreroit dans la Province. Les Etats députerent vers le Roi, qui étoit à la Fere, pour l'instruire de la situation présente des affaires en Bretagne, & pour le supplier d'y envoyer des troupes. Le Trésorier de l'église de S. Pierre de Nantes pour le Clergé; Montmartin pour la Noblesse; pour le Tiers-Etat, Charette, Sénéchal de Nantes, que le Duc de Mercœur avoit chassé à cause de son attachement au Roi; furent chargés de cette députation. Le Roi les reçut avec bonté; & leur ayant donné audience, il leur fit réponse par le Maréchal de Brissac, à qui il avoit résolu de donner la place de S. Luc, fait depuis peu Grand-Maître de l'Artillerie, qu'il satisferoit au plutôt à leurs demandes. Il retint Montmartin, dont il vouloit se servir au siége de la Fere.

Le Baron de Fontenelle pris par ruse.

Peu de tems auparavant, S. Luc fit tomber habilement dans un piége, par le moyen du Capitaine Clou, le Baron de Fontenelle, homme sans parole & sans foi: le Capitaine l'attira dans une embuscade, sous prétexte d'une entrevûë, le fit prisonnier, & le conduisit à S. Luc, qui exigea de lui pour sa rançon quatorze mille écus d'or, condition que Fontenelle accepta volontiers, dans la crainte qu'il eut qu'on ne voulût lui faire expier plusieurs crimes qu'il avoit commis. Les Etats furent très-fâchés de la conduite de S. Luc, qui ne devoit, disoient-ils, mettre ce traître en liberté, qu'à condition de livrer le fort de Dovarnenez, dont il étoit Gouverneur. Ils ajoûtoient, qu'il eût été de l'intéret de la Province & de Fontenelle méme, de le confiner dans une prison perpétuelle.

La Bretagne qui étoit affligée par la famine, ravagée par les troupes, & inculte par la fuite des païsans, qui abandonnoient la campagne, eut encore à essuyer de nouvelles calamités. Le Comte Anne de Magnane de la maison de Sanzai (1), s'étant mis à la tète de cinq cens hommes de la lie du peuple, se faisoit ouvrir les portes des places où il n'y avoit point de garnison Royale, levoit des contributions, & y mettoit de nouvelles garnisons. Il se rendit à Quintin, qui est éloigné de quatre lieuës de Guincamp. Kergomart, Gouverneur de cette derniere place, indigné de l'insolence du Comte & des brigandages de sa troupe, assembla un assez bon nombre de Cavalerie & d'Infanterie Françoise, appella Erlach avec les Suisses qu'il commandoit, & marcha droit à Quintin. Il attaqua la ville à l'improviste, fondit sur l'ennemi, le poussa jusqu'à la citadelle, & le réduisit enfin à se rendre, sans autre condition que la vie & la liberté. Il prit tout le bagage.

Division dans le Parle-

Il y eut cette année des troubles à Toulouse. Le Parlement de cette ville étoit partagé par des factions; la plus grande partie de ses membres, voyant que le Roi étoit rentré dans le sein de l'Eglise, vouloit reconnoître

(1) Homme plus distingué par sa naissance que par ses vertus, s'étant mis &c. *MSS. du Roi & de Mrs. de Sainte Marthe, Dupuy & Rigault.*

tre ce Prince pour son Souverain légitime. Mais Henri de Joyeuse, qui avoit beaucoup de crédit, s'opposa à cette résolution, sous prétexte qu'il faloit attendre que le Pape eût absous le Roi; il employa les menaces & la crainte pour empêcher qu'on ne déterminât rien à ce sujet. Une partie du Parlement sortit de la ville, & se retira à Castel-Sarrazin, où le Maréchal de Matignon, qui étoit Gouverneur de Guyenne, en attendant que le Prince de Condé fût en âge d'occuper cette place, & le Duc de Ventadour, Lieutenant de Roi en Languedoc dans l'absence de Henri de Montmorency, vinrent les joindre par l'ordre du Roi, pour mettre le siége devant Toulouse. Meric de Vic, frere de ce fameux Dominique de Vic, dont nous avons eu si souvent sujet de parler avec éloge, alla plusieurs fois dans la ville, pour engager le Duc de Joyeuse à se soûmettre au Roi. Mais celui-ci traînoit toûjours les choses en longueur, sous prétexte qu'il avoit des ordres contraires du Cardinal son frere, & des défenses de la part du Pape. De Vic traita aussi avec le Parlement, que Montmorency avoit établi dans ces tems de troubles à Beziers par ordre du Roi, pour y rendre la justice. Ayant interposé l'autorité Royale, il engagea ces nouveaux Magistrats à se joindre à ceux de Castel-Sarrazin, qui s'étoient soûmis au Roi, afin de trouver un moyen, par cette réünion, d'obliger Joyeuse & ceux qui étoient restés à Toulouse, à rentrer dans le devoir.

ment de Toulouse. Une partie du Parlement se retire à Castel-Sarrazin.

Sur ces entrefaites, Rhodès & Cordes se rendirent au Maréchal de Matignon. Joyeuse, irrité de voir que les Arrêts que le Parlement avoit rendus contre lui & contre les Ligueurs, alloient être appuyés de la force des armes, sortit de Toulouse à la tête de presque toute la Noblesse de la Province, qui étoit dans son parti. Il tira de la ville des troupes & de l'artillerie, & marcha vers Castel-Sarrazin, où il envoya quelques volées de canon pour intimider le Parlement. Mais ayant appris que la dénonciation qui s'étoit faite au nom du Roi & du Parlement, avoit excité des mouvemens à Carcassonne & à Narbonne, il revint à Toulouse; ne pouvant empêcher que les peuples ne souhaitassent la paix avec autant d'ardeur, qu'ils avoient desiré la guerre. Dans le commencement, les habitans des villes chasserent les garnisons, & firent avertir le Duc de Joyeuse, pour qui ils avoient d'ailleurs une grande considération, de faire de bonne heure sa paix avec le Roi.

Guerre contre le Duc de Savoye: siége d'Exiles.

On avoit formé le dessein de surprendre l'année précedente la forteresse d'Exiles, pour fermer les passages aux Espagnols; mais ce projet n'avoit point eu de suites. On le reprit au commencement de l'année, pendant que l'ennemi ne s'en défioit plus. Lesdiguieres, ayant rassemblé toutes ses troupes, partit de Puymore. Il fit conduire de l'artillerie, & ayant fait route par Embrun, par Briançon, & par Sezanne, il arriva le premier de Janvier devant Exiles, après trois jours de marche: il apprit que la garnison de cette place étoit foible. S'étant campé entre Exiles & Chaumont, sur les bords d'un petit ruisseau qui separe la France & l'Italie, il investit la place, & fit occuper les défilés par ceux des Vallées, qui vinrent de tous côtés dans son camp. On passa trois jours à conduire la tranchée avant l'arrivée du canon.

Le

HENRI IV. 1595.

Le Duc de Savoye ayant appris la nouvelle du siége, se rendit le 6. de Janvier à Suze, frontiere de ses Etats, située au-dessous de Chaumont, où il campa huit jours après, aussi-tôt qu'il eut reçu trente compagnies Napolitaines, commandées par le Prieur de Hongrie. On amena à Lesdiguieres le même jour, deux coulevrines & une bâtarde, qu'il fit monter à force de bras, pendant trois nuits, sur une hauteur voisine qui commandoit la citadelle, & d'où l'on en découvroit la moitié. Cette colline étoit d'ailleurs escarpée de tous côtés. Après qu'on eut fait quelques décharges, il arriva encore trois grosses piéces de canon.

Le Duc ayant rangé ses troupes en bataille le 18. de Janvier, s'approcha de nos retranchemens, & combattit opiniâtrement toute la journée avec les nôtres, qui sortirent de leurs lignes; enfin il se retira sur le soir à Chaumont avec perte. Les batteries tirerent les deux jours suivans contre le grand bastion. Notre camp s'étendoit presque à deux lieuës, en y comprenant les défilés occupés par l'ordre du Général, qui avoit distribué deux mille hommes en différens corps-de-garde.

Le Duc de Savoye battu par Lesdiguieres.

Le Duc de Savoye, à la tête d'une armée de huit mille hommes de pied & de cinq cens chevaux, résolut d'attaquer plusieurs de nos postes, & surtout la montagne de Crevasse & le Humbornai. Le choc fut vif en ces deux endroits; mais le Duc se voyant repoussé, avec un grand carnage de ses soldats, perdit l'envie de retourner à la charge: c'est pourquoi il changea de dessein, & ayant fait pointer le lendemain, à deux cens pas de nos lignes, quatre bâtardes, dont le feu dura toute la journée, il attaqua le pont, & fit appliquer des échelles & jetter des planches sur le ruisseau. On combattit avec beaucoup d'ardeur de part & d'autre; nous ne perdîmes qu'un très-petit nombre de soldats: l'ennemi laissa trois cens des siens sur le champ de bataille, qu'il abandonna presque tous au vainqueur. La nuit étoit déja avancée quand l'ennemi se retira: il le fit si fort en désordre, qu'il n'emmena qu'une partie de son canon. Des boulets, des armes, & plusieurs munitions de guerre, demeurerent au pouvoir des nôtres, qui les trouverent dès que le jour parut.

Prise d'Exiles.

On discontinua ce jour-là le feu de l'artillerie, à cause du brouillard qui dura toute la journée. Le Duc de Savoye n'entendant plus le bruit du canon, s'imagina que la place avoit composé, ce qui l'obligea à se retirer bien vîte. On recommença le lendemain, qui étoit le Dimanche, à battre les murs avec plus de furie jusqu'à trois heures du soir. Notre Général ayant alors rangé ses soldats en bataille, les assiégés, dans la crainte d'un assaut, battirent la chamade, quoique la bréche ne fût pas encore trop ouverte: ils donnerent des ôtages avec promesse de rendre la place le lendemain, à ces conditions: Que la garnison pourroit emporter ses bagages & tout ce qui lui apartenoit: Qu'elle sortiroit en armes, tambour battant, méches allumées, enseignes déployées & bale en bouche. Exiles fut rendu en vertu de ce traité le 23. de Janvier; on fit conduire jusqu'à Chaumont, où le Duc s'étoit retiré, le Gouverneur de la place, Charles Gazin, avec cent quarante hommes de garnison, qui n'étoient ni malades, ni blessés. Lesdiguieres mit la compagnie de ses Gardes dans Exiles, où l'on

l'on trouva deux gros canons, & une coulevrine aux armes de France, qu'on avoit fait venir de Carmagnolles, une coulevrine aux armes de Savoye, & quatre piéces de campagne, avec de la poudre, des boulets & des vivres en abondance. On fit monter à plus de six cens hommes la perte des ennemis, qui se retirerent à Suze. Lesdiguieres fit Dizé Gouverneur d'Exiles, & lui donna trois cens hommes de garnison.

HENRI IV. 1595.

Les habitans des Vallées ayant fourni à ce Général des vivres avant son départ; il pensa à en jetter dans Cavours. Ayant donc fait prendre à Sezanne beaucoup de grain & de farine, il s'y rendit par le Mentoule le 29. de Janvier. Le lendemain, S. Jeurs, qu'il avoit chargé de ce convoi, arriva dans cette place avec une escorte de cent cinquante Cuirassiers: il s'acquitta de sa commission avec tant de diligence & si secretement, que le Duc de Savoye n'apprit point son arrivée. Le Duc se flatta de le surprendre lorsqu'il se retireroit: mais il s'en retourna par un autre chemin, & passa par la vallée de Luzerne & d'Angrogne, où Lesdiguieres, qui étoit à S. Germain, l'attendoit. Ce Général arriva ensuite à Puymore, après quatre jours de marche; il y reçut une lettre du Comte de Carces, qui lui mandoit, qu'il avoit pris Salon en Provence; qu'il étoit actuellement devant la citadelle, où S. Romain tenoit encore bon; & que le Duc d'Epernon ne manqueroit pas de venir au secours des assiégés. Il le prioit ensuite avec instance de le secourir.

Prise de Salon par le Comte de Carces.

Lesdiguieres de son côté n'avoit pas moins d'inquiétude au sujet de Cavours, dont il sçavoit que le Duc de Savoye avoit résolu le siége. Il avoit écrit à Pompone de Bellievre, qui étoit à Lyon, & lui avoit donné jour pour le 8. de Mars à S. Pris, où il se rendit lui-même. Il trouva au rendez-vous Bellievre, d'Ornano, Sifroi de Calignon Chancelier de Navarre, & Laurent Rabot d'Illins, premier Président du Parlement de Grenoble, qui s'y étoient assemblés afin de prendre des mesures pour la défense de Cavours, & dans le dessein de faire finir la guerre, qui devenoit de jour en jour plus sérieuse entre la Noblesse de Provence, les villes qui s'étoient soûmises au Roi, & le Duc d'Epernon.

Dès qu'on eut agité les moyens de défendre Cavours, & qu'on se fût arrangé au sujet des fonds néceſsaires pour la paye de la garnison de cette place, ce qui faisoit la plus grande difficulté, on résolut d'écrire au Maréchal de Montmorency, pour le prier d'interposer son autorité auprès du Duc d'Epernon, afin de l'engager à ne plus faire la guerre à ceux qui avoient pris le parti du Roi: on n'eut point de réponse dans tout le mois de Mars. Cependant le Comte de Carces étoit assiégé dans Salon par le Duc d'Epernon; il dépêchoit couriers sur couriers pour avoir du secours de Lesdiguieres, qui maria sur ces entrefaites dans Puymore Madeleine, sa fille aînée, au Baron de Crequy, de la frontiere des Païs-bas. Le Comte de Carces faisoit tous les jours de nouvelles instances, vivement pressé par son ennemi, qui n'avoit point voulu écouter le Maréchal de Montmorency: c'est pourquoi Lesdiguieres ayant écrit à Baratier, Gouverneur de Cavours, de se bien défendre, avec promesse de venir le dégager vers la fin d'Avril, il rassembla ses troupes & se rendit à Orpiere, où il apprit que le Duc d'Epernon

Le Comte est assiégé dans cette place par le Duc d'Epernon.

Henri IV. 1595.

avoit décampé de devant Salon, pour lui disputer le passage de la Durance. Il vint en quatre jours à Orgon, le 4. d'Avril, après avoir passé par le Comté de Sault, & par Apt.

Lesdiguieres jette des vivres dans Salon.

De Posieu Sieur du Passage & Rustan de la Baume Comte de Suze, partisans du Duc d'Epernon, étoient dans Eyguieres, où Louis Blain du Pouet, qui menoit l'avant-garde, eut ordre de les aller surprendre avec trois cens Arquebusiers. Il fit pétarder le fauxbourg sans succès. Lesdiguieres ne crut pas devoir s'y arrêter plus long-tems, & jugea à propos de continuer sa marche, afin de jetter des vivres dans Salon. Il demeura jusqu'au 9. d'Avril à Orgon, tandis qu'on faisoit tous les préparatifs. Il alla le lendemain à Oreilles; & ayant rangé son armée en bataille, il marcha au travers d'un champ plein de rochers, & se rendit, à la vûë du Duc d'Epernon, qui étoit dans Eyguieres, à Salon, qu'il approvisionna. Il fit sommer ensuite S. Romain de sortir de la citadelle; mais celui-ci ne s'étant pas rendu, il se retira pour aller secourir Cavours, que le Duc de Savoye avoit assiégé. Le jour commençoit à baisser, c'est pourquoi craignant que le voisinage de l'ennemi ne causât du désordre dans son armée, il résolut de passer la nuit dans ce champ aride dont nous avons parlé. Ses soldats eurent beaucoup à souffrir en cet endroit, où il n'y avoit ni haye ni arbre: on lui vint apprendre le lendemain que son ennemi l'attendoit au passage dans la plaine de Senas. Sans en être effrayé, il rangea ses troupes en bataille, & passa à quatre cens pas de la ville, sans que personne osât l'attaquer. De-là il se rendit le 11. d'Avril à Orgon, d'où le Conseil de guerre fut d'avis d'aller droit à Cavours.

Etat de la ville de Vienne sous la domination du Duc de Nemours.

Sur ces entrefaites le Maréchal de Montmorency, que le Roi avoit fait venir de Languedoc à Lyon avec quatre mille hommes d'Infanterie & mille chevaux, prit à composition Vienne en Dauphiné. Le Colonel Vincenzo y commandoit pour le Duc de Nemours, avec six cens hommes de garnison Italienne. Le Duc avoit, après son évasion, établi dans cette ville le centre de sa domination, dans l'espérance de se rendre maître de la ville de Lyon, que les garnisons du château de Thisy, de Feurs en Forez, de Monbrison, de S. Germain, de S Bonnet, & lui-même tenoient en échec. Il y a trois forts ou citadelles à Vienne; le fort de Sainte-Colombe, la Bastie qui regarde la porte de Lyon, & le fort Pipet, où Dizemieu avoit garnison. Ce fort est si considerable que sa prise devoit entraîner celle de la ville & des autres forts. Le Duc de Nemours jetta dès le commencement de l'année, après l'arrivée du Maréchal de Montmorency, un pont sur le Rhône, à Givors, dont la garnison, où se trouvoient Perauld & Monteson, le repoussa quelque tems après. Il fit ensuite passer ses troupes au-delà du pont dans le fauxbourg de Ste. Colombe, qu'il fit fortifier à la hâte. Mais le voisinage des Royalistes ayant affamé ses troupes, les soldats François commencerent à déserter peu-à-peu. Les autres se mutinerent; & craignant que leur Général ne leur fît un mauvais parti, ils penserent à se retirer après avoir demandé leur congé.

Les Suisses qu'il avoit à sa solde obtinrent du Maréchal de Montmorency un sauf-conduit, & lui ayant promis de ne point porter les armes en France,

ce, ils se retirerent en Savoye par le Dauphiné. Le Marquis de Trefort, qui faisoit la guerre en ces quartiers-là, voulant seconder les desseins & les efforts du Duc de Nemours, avoit formé la résolution d'assembler une armée à Monluel en Bresse, ville de Savoye à quatre lieuës de Lyon. Le Général François le prévint, en se saisissant de Montluel, qui resta en son pouvoir pendant tout le tems de la guerre: ce qui fut très-favorable aux Lyonnois.

Le Maréchal de Montmorency fait sonder Dizemieu, Gouverneur du fort de Pipet.

Le Duc de Nemours voyant échoüer toutes ses espérances, passa en Italie pour demander de nouvelles troupes à D. Ferdinand de Velasco, Connétable de Castille, qu'il avoit appris qui devoit venir en Franche-Comté. On fit en son absence deux tentatives sans succès sur la ville de Vienne: on n'étoit pas en peine de surprendre le fort de Sainte Colombe; mais ce n'étoit pas assez. Le fort de Pipet & la ville étoient en état de faire une longue resistance, & il y avoit toute apparence que les Espagnols, ou le Duc de Savoye, donneroient des troupes au Duc de Nemours, pour venir au secours de la place. Ainsi l'évenement du siége devenoit incertain. Montmorency prit donc le parti de la négociation. Il jetta pour cela les yeux sur Dizemieu, Gouverneur du fort de Pipet, qu'on sçavoit être en mésintelligence avec la garnison Italienne. Le Maréchal le fit sonder par ses Emissaires, afin de l'engager à quitter le parti des ennemis de l'Etat, & à se soûmettre à son Prince. On lui promit une amnistie générale pour le passé, en lui représentant, que ceux qui s'opiniâtroient à rester attachés à la Ligue, se rendoient coupables du crime de haute trahison; qu'ils en seroient punis un jour, & leur nom diffamé dans la postérité. Enfin on lui proposa secretement des conditions avantageuses. Dizemieu, flatté par ces offres, voulant néanmoins abandonner son parti avec honneur, écrivit au Duc de Nemours, & le fit prier par ses amis de prendre ses mesures, & de ne pas s'opiniâtrer dans une guerre dont il ne pourroit sortir, & qui lui seroit enfin funeste. Il lui disoit dans sa lettre, que les conditions que le Roi lui offroit, étoient avantageuses & honorables; que s'il les refusoit, il tourneroit contre lui-même les raisons dont il s'étoit servi jusqu'alors pour justifier ses démarches & celles de ceux de son parti; qu'il étoit à craindre, que reduits au désespoir, & voyant qu'ils n'avoient plus de sujet légitime pour faire la guerre à leur Souverain, ils ne fissent leur paix sans sa participation; qu'il le conjuroit donc de penser sérieusement à ce qu'il avoit à faire, tandis qu'il en étoit encore tems; & enfin de prendre une résolution, qui faisant sa sûreté & mettant son honneur à couvert, fût utile à ses amis, & remplît les vœux de tout le monde.

Dizemieu fait son traité avec le Maréchal.

Le Duc de Nemours ne se rendit, ni à ses sollicitations, ni à celles de ses amis. Ainsi Dizemieu, croyant avoir satisfait à son devoir, fit son traité avec le Maréchal de Montmorency. Le 23. d'Avril, il ouvrit à minuit les portes du fort Pipet à Montesson, qui avoit avec lui huit cens Arquebusiers & trois cens chevaux. Le Maréchal le suivit le lendemain avec quelques piéces de canon, & à la tête de la Noblesse de la Province, des Suisses & de la garnison de Lyon. Alfonse d'Ornano y vint aussi avec cinq cens Ar-

HENRI IV. 1595. quebusiers & deux cens Cuirassiers à cheval. Dès que ces troupes parurent du côté du Midi, assez près de Vienne, Dizemieu fit venir dans le fort Pipet, le Cheylart, & Vincenzo Colonel des Italiens; il leur fit des grands reproches de ce qu'ils avoient voulu le surprendre: il leur dit, qu'il n'ignoroit pas que le Duc de Nemours l'avoit soupçonné de vouloir abandonner son parti, à cause des fréquens avis qu'il lui avoit donnés; que ce Duc les avoit chargés de s'assûrer de sa personne par surprise, & de le chasser de son fort. Ceux-ci n'ayant jamais voulu convenir du fait, Dizemieu leur découvrit alors le dessein qu'il avoit de livrer le fort de Pipet & la ville même au Roi: il ajoûta, qu'il ne les avoit pas voulu laisser dans l'embarras; que le Maréchal de Montmorency lui avoit promis de leur permettre de se retirer vies & bagues sauves, en cas qu'ils ne voulussent point accepter les offres qu'on leur feroit; que Monteson, envoyé de ce Général, étoit dans le Pipet, avec des pouvoirs pour traiter avec eux, s'ils le vouloient. Ces deux Officiers se voyant investis de tous côtés, jugerent à propos de ceder au tems, quelque repugnance qu'ils eussent à le faire, & Vincenzo se rendit le même jour au camp avec Monteson. Le Maréchal, qui s'étoit arrêté à Sainte-Blandine, traita avec cet Italien, qui se retira avec sa garnison dans le fauxbourg S. Martin, & de-là à S. Genis, d'où il se rendit en Savoye, escorté jusqu'à la frontiere d'un escadron de Chevaux-légers, qu'on lui avoit donnés pour sa sûreté.

Les Royalistes s'emparent de Vienne.

Les Royalistes entrerent dans Vienne, partie par la porte d'Avignon, partie par le Pipet: on ne fit passer qu'un petit nombre de soldats par la porte qui est auprès de ce fort, à cause du feu de la Bastie, dont le Gouverneur tenoit encore. Le Maréchal de Montmorency entra dans la ville par la porte d'Avignon, & se rendit à la cathédrale, où l'Archévêque l'attendoit à la tête de son Chapitre: on y rendit de solemnelles actions de graces à Dieu de cet heureux évenement. On publia ensuite une défense expresse d'entrer, sans billet, dans les maisons, sous peine de mort.

Il ne restoit plus à prendre dans la ville que la Bastie, fort situé sur une hauteur: il étoit autant fortifié que sa situation pouvoit le permettre. Le frere de Montou, Savoyard, en étoit Gouverneur, & y étoit avec quelques Gardes du Duc de Nemours, & cinquante soldats qui s'y étoient sauvés à l'entrée des François. Le Maréchal de Montmorency, voyant qu'il faisoit tirer sur nos troupes, investit le fort, & fit pointer le canon du Pipet, qui ruina les ouvrages avancés: ensuite on transporta deux coulevrines sur la hauteur où le fort étoit bâti. Le Gouverneur en fut si fort épouvanté, qu'il se rendit sans autre condition, que de pouvoir en sortir l'épée au côté avec sa garnison: il rendit le fort, trois jours après qu'on se fût emparé de la ville, & se retira avec les autres en Savoye. Les ennemis ayant entierement abandonné Vienne, le Maréchal de Montmorency fit assembler le Clergé à l'église de S. Maurice, & reçut à l'Hôtel de ville le ferment de fidélité pour le Roi, de Dizemieu, des Magistrats & des Consuls. Le Duc de Nemours, qui étoit alors auprès du Connétable de Castille, frapé de la per-

te qu'il venoit de faire, revint en France, où voyant ses affaires entierement ruinées, il se retira, accablé de chagrin, à Anecy en Fossigny (1).

Cependant Lesdiguieres partit d'Orgon le 12. d'Avril, pour marcher au secours de Cavours; & ayant pris sa route par Lourmarin, Pertuys, Sainte-Tulle, les Mées, (où il passa la Durance) Digne, Embrun & Briançon; il arriva à Sezanne, puis à Souchiere en la vallée de Pragelas, après onze jours de marche. Il apprit en cet endroit, que Baratier manquoit si absolument de vivres, que sa garnison étoit réduite à manger des chevaux, des chiens & des rats, & qu'il avoit demandé à capituler. Il s'avança jusqu'à la Perouze avec ses troupes, & celles qu'Ornano lui avoit envoyées, resolu d'y attendre Cugy, qui lui amenoit un renfort. On tint Conseil de guerre; & la revûë des troupes, dont le nombre se montoit à sept cens Cuirassiers & dix huit cens Arquebusiers, ayant été faite, l'armée alla à Frusasc, place forte en Piémont, environnée de tours, à trois lieuës de Cavours, & à une lieuë de Pignerol. Elle fut emportée d'emblée: la citadelle fit un peu plus de resistance, & se rendit enfin le 29. d'Avril, à condition que la garnison auroit la vie sauve.

Lesdiguieres tache en vain de secourir Cavours.

Le lendemain le Général François rangea ses troupes en bataille, & s'avança à la vûë des retranchemens du Duc de Savoye, qui avoit six mille hommes d Infanterie Espagnole & Suisse, & mille chevaux Savoyards. Le Duc se tint enfermé dans son camp; il y eut à la vérité de légeres escarmouches; mais bien instruit de l'extrêmité de Cavours, il ne voulut rien risquer. Lesdiguieres, voyant qu'il ne pouvoit l'attirer hors de ses retranchemens, pensa à faire sa retraite. Il sçavoit que le Duc ne manqueroit pas de le charger en queuë; c'est pourquoi il lui dressa une embuscade, qui lui réüssit: quatre vingt soldats ennemis, soit Cuirassiers à cheval, soit Infanterie, donnerent dans l'embuscade & resterent sur la place: on fit quelques prisonniers. Nous perdimes S. Vincent, Capitaine des Chevaux-légers & Gouverneur de Senez, & trois autres tomberent entre les mains des Savoyards. On repassa par Frusasc, & on brûla dans la marche la ville de Burie, qui avoit refusé d'obéïr aux ordres du Général.

La garnison de Cavours, ayant perdu toute espérance de secours, capitula par le conseil de Lesdiguieres. Elle sortit de la place vies & bagues sauves, tambour battant, mèche allumée & bale en bouche. Le Marquis de Trefort mourut subitement pendant le siége de cette ville. Il étoit Général des troupes du Duc de Savoye, qui lui substitua le Comte de Montmajour. La prise de Cavours épouvanta tellement ceux des Vallées qui servoient sous l'étendart François, qu'ils déserterent & se disperserent de tous côtés. Lesdiguieres craignant de trouver les passages fermés à son retour, pensa à se retirer de bonne heure. Notre Infanterie fut attaquée le 6. de Mai, en passant entre Frusasc & la Perouze, par mille Ar-

(1) *Anecy en Fossigny.*] Depuis le changement arrivé à Geneve l'an 1535. Anecy a été fait capitale du Genévois, & n'est plus du Fossigny, comme l'a cru l'Auteur de l'Index Thuani. C'est de quoi avertit Guichenon dans son Hist. Genéal. de la maison de Savoye, tom. I. pag. 7. LE DUCHAT.

HENRI IV. 1595.

Arquebusiers que le Duc de Savoye, qui s'étoit rendu à Pignerol, avoit envoyés pour charger l'arriere-garde, dont il y eut quelques soldats tués.

Au sortir de la Perouze, l'armée ayant pris sa route par Souchiere dans la vallée de Pragelas, & par Briançon, vint en quatre jours à Embrun. Lesdiguieres apprit dans cette ville que le Duc d'Epernon faisoit solliciter la garnison de Senez, où il se rendit le 12. de Mai. Il changea la garnison qui lui étoit suspecte, & ayant nommé S. Jeurs à la place du Gouverneur S. Vincent, qui étoit mort, il lui donna un escadron de Chevaux-légers: ensuite il retourna à Puymore. Les soldats s'y reposerent pendant tout le mois de Mai, & on y prit des arrangemens pour la guerre de Piémont.

Lesdiguieres envoye du secours à Mirebouc.

Lesdiguieres s'étant rendu à Grenoble, y apprit que le Duc de Savoye bloquoit de si près Mirebouc, qu'il étoit impossible d'y entrer: malgré cet obstacle, dans la résolution de jetter du secours dans la place, il alla le 16. de Juin à Lesdiguieres, où Nicolas de Harlai de Sancy lui envoya une lettre du Roi, qui lui mandoit de se rendre au pluôt à Lyon; qu'il avoit des choses à lui dire qu'il ne pouvoit lui communiquer que de vive voix. Il fut incertain pendant quelque tems, où il iroit d'abord; mais enfin s'étant déterminé à aller trouver le Roi, il chargea d'Auriac de prendre avec lui un détachement de cinquante chevaux & trois cens Arquebusiers, pour secourir Mirebouc. Il se rendit ensuite à Yrieu, pour conférer avec Sancy. D'Auriac s'acquitta de sa commission, & revint à Grenoble, où Lesdiguieres étoit déja de retour.

Il se rend maître du château de Mirebel.

Le Parlement le pria de prendre le château de Mirebel en Dauphiné, dont le Duc de Savoye étoit maître, & qui incommodoit beaucoup Grenoble. Lesdiguieres tira des soldats des garnisons voisines; & ayant formé un regiment des milices de la Province, il fit tous les préparatifs nécessaires pour cette expédition. Au commencement de Juillet il donna ordre à Abel Berenger de Morges, de prendre les devants avec la garnison & une troupe de jeunes volontaires de Grenoble, pour investir Mirebel. Quatre grosses piéces de canon, & une bâtarde furent braquées contre la place, & commencerent deux jours après à battre les murs; mais le canon n'étant pas bien posé, & d'ailleurs la poudre & les boulets manquant, on discontinua la batterie, qui deux jours après recommença plus vivement, & dura jusqu'à une heure après midi. Alors on commanda pour l'attaque quelques compagnies Royales, qui furent reçûës de bonne grace par les assiégés, malgré le feu du canon qui les foudroyoit. Enfin après un combat qui dura quatre heures, les assaillans s'emparerent d'un ravelin qui étoit au dessous de la courtine; nous y perdimes environ trente Capitaines, & il y eut cinquante blessés. Après la prise du ravelin, les assiégés s'étant retirés sur la courtine, qui étoit un peu plus haute, s'y retrancherent par le moyen d'un fossé qu'ils creuserent. La tranchée fut bien-tôt poussée jusques-là par les assiégeans, qui harcelerent les ennemis pendant toute la nuit. Enfin les assiégés ne pouvant plus tenir, battirent la chamade le lendemain. On disputa quelque tems au sujet des conditions, parce qu'on vouloit d'abord qu'ils se

se rendissent à discrétion ; ce qu'ayant refusé de faire, Lesdiguieres leur accorda, pour les gagner, plus qu'ils ne demandoient : ils sortirent de la place le 13. de Juillet, & furent conduits en sûreté en un lieu nommé les Echelles. HENRI IV. 1595.

Prise de Saint-Genis par d'Ornano.

Le même jour Alfonse d'Ornano, qui revenoit du Forez, s'empara facilement de S. Genis en Savoye, où il y avoit trente hommes de garnison. Il n'avoit que trois coulevrines pour toute artillerie: les ennemis se plaignirent qu'on eût rompu la tréve en prenant S. Genis. Lesdiguieres se rendit à Bourgoin, pour conférer à ce sujet avec d'Ornano; ils jugerent à propos d'envoyer du Mottet à Chamberry, pour sçavoir, si on vouloit s'en tenir à la tréve ou non. On le chargea de proposer au Duc de Savoye, pour adoucir ce qu'il pouvoit y avoir d'odieux dans le sujet de ses plaintes, de démolir les Echelles, place qui incommodoit beaucoup les François, promettant de son côté de démolir S. Genis, qui n'incommodoit pas moins les Savoyards. On proposa encore de détruire Moretel, ville du Dauphiné, dont ils étoient maîtres, à condition de démanteler aussi de notre côté le château de Mirebel. Après qu'on fut convenu de prolonger la tréve à ces conditions, supposé le consentement du Roi, on somma alors le Gouverneur des Echelles de nous remettre la place. Ce Gouverneur se moqua de la proposition, sous prétexte qu'il y avoit suspension d'armes, & répondit, qu'il ne croyoit pas que l'on voulût rompre la tréve, pour le forcer à rendre sa place. Le Duc de Savoye n'avoit point encore ratifié la tréve, ainsi on résolut, pour ne point perdre de tems, d'assiéger les Echelles. Lesdiguieres & d'Ornano en firent les approches le 26. Juillet, comme ils en étoient convenus. L'ennemi envoya de la ville de la Crotte 300. hommes, chargés pour la plûpart de poudre, de méches & de boulets pour la défense de la place: on les apperçut de loin, & venant à s'approcher, ils rencontrerent nos troupes, qui les avoient prévenus, en s'emparant d'un village voisin. Ils furent repoussés avec perte de quelques-uns des leurs jusqu'à la Crotte, d'où on les chassa bien-tôt après; ensorte qu'ils prirent le parti de se retirer à Chamberry; mais [illegible] chemin ils furent taillés en piéces par S. Bonnet. Deux jours après, les assiégés voyant qu'on tiroit le canon, demanderent à capituler. On leur accorda des conditions honorables: ils eurent la permission d'emporter leur fourniment rempli de poudre, ils en remplirent leurs poches & leurs habits: mauvaise foi qui fut bien-tôt punie; car comme ils marchoient fort serrés, le feu prit par hazard à ces poudres, qui leur brûlerent à tous la peau. Le Capitaine Blanc eut le commandement du fort des Echelles, où l'on mit garnison.

Siége & prise des Echelles & de Moretel.

On résolut alors de profiter de ce succès; & comme le Parlement pressoit d'assiéger Moretel, on se [illegible] à ses instances, & d'Ornano se rendit devant cette place le premier d'Août. De Morges l'avoit investie la veille; mais la tréve s'étant enfin concluë avec les députés du Duc de Savoye, par le moyen du premier Président d'Illins & de Nicolas Brûlard de Sillery, alors Ambassadeur de France en Suisse, on convint par le traité, de remettre le 11. d'Août entre les mains du Roi, ou de son Lieutenant, le château de Moretel, dont on s'engagea de ruiner les fortifications, dès que le Duc de Sa-

HENRI IV. 1595.

Savoye en auroit retiré le canon & toutes les munitions de guerre, & que d'Ornano donneroit des ôtages jusqu'à l'accomplissement des conditions. Moretel ayant été livré, on donna commission à Marcieu, petit-fils du fameux Boutieres, de démanteler cette place.

Mort du Duc de Nemours.

On reçut dans le même tems la nouvelle de la mort du Duc de Nemours, arrivée le 13. d'Août à Anecy en Fossigny. Le bruit s'étoit répandu en Savoye qu'il avoit été empoisonné par Dizemieu, qui craignoit qu'il ne tirât vengeance de ce qu'il avoit livré Vienne au Roi. Ce jeune Prince avoit de grandes qualités, qui le firent soupçonner dans ces tems de troubles d'avoir de vastes desseins. Extrêmement libéral & magnifique, moderé, sobre, &, ce qui étoit étonnant à son âge, se privant de tous les plaisirs, il cachoit sous ces vertus une ambition demesurée. Il apprit à se composer & à dissimuler, dans le tems du siége de Paris, où il se fit beaucoup estimer par sa droiture, son habileté & son activité; mais il se montra bien-tôt à découvert. Son ambition éclata dans la ville de Lyon, dont il étoit Gouverneur, & où il apprit à ses dépens, qu'il vaut mieux se faire aimer des hommes, que de s'en faire craindre. Son frere uterin, le Duc de Mayenne, l'abandonna au ressentiment des Lyonnois. Il s'étoit aussi rendu suspect au Duc de Savoye, son parent, pour le même sujet. L'un & l'autre ne furent pas fort touchés de sa mort. Il ne fut regretté que par les Espagnols, qui perdoient en lui un partisan illustre, capable d'exciter de nouveaux troubles dans le Royaume.

Jalousie entre de Lesdiguieres & d'Ornano.

Au commencement de Septembre le Roi s'étant rendu à Lyon, à son retour de Bourgogne, Lesdiguieres & d'Ornano, qui avoient fait éclater la jalousie qu'ils avoient l'un de l'autre, vinrent l'y trouver. Ce Prince craignant que cette rivalité n'eût des suites fâcheuses, fit Lesdiguieres son Lieutenant en Provence, & donna à d'Ornano la Lieutenance de Dauphiné, sous le Prince de Conty, qui en avoit été fait Gouverneur à la mort du Maréchal d'Aumont. Lesdiguieres fut envoyé en Provence pour éclairer & guider en quelque sorte le jeune Duc de Guise, qui avoit depuis quelque tems le gouvernement de cette Province. Par cet arrangement d'Ornano ne fut point Gouverneur de Lyon, comme il le souhaitoit, après les services signalés qu'il avoit rendus aux Lyonnois. Le Roi donna ce gouvernement à Philibert de la Guiche, Gentilhomme distingué de cette Province & Grand-Maître de l'artillerie. La Guiche, qui étoit très-vieux, remit cette derniere charge au Roi, qui la donna à S. Luc. Cependant le Duc de Guise eut ordre d'aller en Provence pour en chasser le Duc d'Epernon. Il s'arrêta quelque tems à Lyon, afin de faire les préparatifs nécessaires pour cette expédition. Il avoit promis au Roi de suivre toûjours les avis de Lesdiguieres, qu'il regardoit comme un grand Capitaine très-attaché à Sa Majesté.

Lesdiguieres attaque la Baume, fauxbourg de Cisteron.

Lesdiguieres ayant alors pris congé du Duc de Guise, s'en alla dans son païs, où il leva quatre mille hommes à ses frais. Ensuite il se rendit à Puymore le 15. de Novembre, ayant envoyé à Tallard le Sieur d'Auriac, qui commandoit une partie de ses troupes. Il marcha à Serres, & le lendemain ayant rejoint d'Auriac, il fit petarder la Baume, fauxbourg de Cisteron. Ce fauxbourg est de l'autre côté de la Durance, au bout du pont qui joint ce fauxbourg à la ville. Le petard ayant fait sauter la porte du fauxbourg, d'Auriac y entra, tua trente sol-

dats des deux cens qui le gardoient, & fit quelques prisonniers. Il ne se sauva qu'un petit nombre de ces soldats dans la ville, & il y en eut soixante de noyés, en voulant gagner à la nage la rive opposée.

HENRI IV. 1595.

Le Duc de Guise fait échoüer son entreprise.

Cependant Lesdiguieres envoyoit couriers sur couriers au Duc de Guise, qui n'arrivoit point. Il lui dépecha même Briquemaut, pour hâter sa marche. Le Duc avoit avec lui le Marquis d'Oraison, Mesplez, & le Chevalier de Buous, tous trois jaloux de la réputation de Lesdiguieres. Ils sçavoient que le Roi lui avoit fait expédier des lettres, qui lui laissoient le choix d'un Gouverneur pour Cisteron, si-tôt qu'il l'auroit pris. Le jeune Duc trouvoit fort mauvais que le Roi eût donné ordre à Lesdiguieres d'éclairer sa conduite. Ainsi ils n'eurent pas de peine, en lui rappellant les noms odieux de Catholiques & de Huguenots, à l'engager à rompre par des retardemens affectés, les mesures de Lesdiguieres, & à faire échoüer son entreprise. Ils lui conseillerent même d'écrire au Gouverneur de la place, Alexandre d'Espagne de Ramefort, de répondre, en cas qu'on le sommât de se rendre, qu'il ne remettroit la ville qu'entre les mains du Duc de Guise. D'Espagne ayant donc été sommé par un trompette, répondit qu'il étoit prêt à le faire, mais qu'il n'ouvriroit les portes qu'au seul Duc de Guise. Lesdiguieres ne pénétra pas d'abord le fond de l'intrigue; trompé par ce jeune Prince, qui l'honoroit en apparence, & ne l'appelloit jamais dans ses lettres que son pere; il ne le soupçonnoit pas de violer ainsi le serment de fidélité qu'il venoit de faire au Roi. Il crut d'abord que d'Espagne prenoit prétexte de l'absence du Duc, pour donner le tems au Duc d'Epernon, de lui amener les secours qu'il lui avoit promis. Il fit donc poster Mesplez à Pepin, par où le Duc d'Epernon devoit passer. Mesplez n'avertit point Lesdiguieres de l'arrivée de l'ennemi, qui sçachant la manœuvre des rivaux de ce Général, entra dans Cisteron à la téte de deux cens hommes.

Lesdiguieres dissimule son mécontentement.

Ce dernier trait acheva d'ouvrir les yeux à Lesdiguieres, qui avoit déja eu quelques soupçons. Il jugea néanmoins à propos de dissimuler, & se contenta de former ses lignes de l'autre côté de la ville, afin d'empécher qu'il n'y entrât de nouveaux secours. Enfin le Gouverneur convint de rendre la place au Duc de Guise, qui arriva sur la fin du mois. Lesdiguieres pressa ce Prince de lui faire remettre la place, suivant les Lettres-patentes qu'il avoit. Le Duc voulant éluder sa demande & les ordres du Roi, se hâta de conclure une tréve avec d'Espagne, pendant laquelle il lui permit de rester dans la ville avec sa garnison: il espéroit que cet affront obligeroit Lesdiguieres à quitter la Provence; mais ce Général dissimula son chagrin, en attendant que le Roi pût être informé de cette affaire, & qu'il en eût décidé.

Lesdiguieres alla à Riez, avec l'avant-garde qu'il commandoit. Il voulut traiter avec de Peyroles, qui en étoit Gouverneur pour le Duc d'Epernon; mais on fit encore une tréve avec Peyroles. Ensuite on se rendit à Aix, afin de prendre avec le Parlement & les députés de la Province des mesures sur l'état présent des affaires. Le Duc d'Epernon avoit mis dans Auriol du Chastelier, Gascon, avec deux compagnies de Chevaux-légers,

HENRI IV. 1595.

gers, & deux d'Arquebusiers à cheval. Lesdiguieres marcha contre cette place, & l'ayant attaquée à l'improviste sur la fin de Décembre, dans l'espérance qu'on lui envoyeroit de l'Infanterie, comme on le lui avoit promis, il prit le Gouverneur, lui tua vingt soldats, fit un pareil nombre de prisonniers, & se retira avec un butin de cent cinquante chevaux. Le renfort qu'on lui avoit promis n'arrivant point, il ne jugea pas à propos de s'arrêter pour prendre la citadelle, où ceux qui lui avoient échapé s'étoient retirés.

Danger que court le Duc d'Epernon à Brignoles.

Dans le même tems le Duc d'Epernon, étant à Brignoles, courut grand risque de sa vie, par un trait étonnant de hardiesse d'un païsan du bourg du Val. Cet homme, appellé Barthelémy de Bergue, soit de son propre mouvement, soit qu'il eût été sollicité par quelque autre, forma la résolution de faire périr le Duc. Pour en venir à bout, il proposa d'abord à un Curé de la ville de Brignoles, de lui laisser mettre dans son église, où le Duc entendoit tous les jours la Messe, deux coffres remplis de poudre à canon. Le Curé lui répondit, qu'il le lui permettroit volontiers, à condition néanmoins de voir auparavant ce qu'il y avoit dans ces coffres. Bergue ne pouvant réüssir de ce côté-là, inventa une autre ruse. Il remplit de trois cens livres de poudre, deux sacs, comme si c'eût été deux sacs de bled, & mit un second sac par-dessus le premier, afin de mieux cacher ce qu'ils renfermoient. Ensuite ayant mis dans chaque sac une batterie d'arquebuse, il y attacha des cordes, dont il se servit pour lier l'ouverture des sacs; ensorte qu'on ne pouvoit les ouvrir, sans faire partir les ressorts de ces batteries, auxquelles il attacha encore une seconde plus longue, afin de pouvoir, en la tirant de loin, allumer ces poudres, sans courir aucun risque. Enfin, voyant, après avoir tout préparé, que les soupiraux des caves de la maison où logeoit le Duc étoient bouchés, & qu'on ne pouvoit y rien faire entrer, il alla trouver une femme, nommée Roger, à qui cette maison apartenoit: il lui dit, qu'il lui avoit apporté une partie du bled qu'il lui devoit, qu'il l'auroit déja fait apporter, sans la crainte qu'il avoit euë que les Suisses & les Gardes du Duc n'eussent refusé l'entrée de la maison à ceux qui étoient chargés de ces sacs. La Roger ne soupçonna rien du dessein de Bergue. Elle devoit d'autant moins s'en défier, qu'elle venoit de poursuivre depuis quelque tems ce païsan en justice, pour en être payée. Elle lui fit donc réponse, qu'elle parleroit aux soldats qui étoient de garde; qu'au reste il pouvoit faire apporter son bled. Bergue alla promptement retrouver ses gens, auxquels il ordonna de prendre les sacs, & de le suivre. Ayant observé dans quel tems le Duc se mettoit à table, il arriva sur le midi, & fit mettre les deux sacs dans une salle, au-dessous de la chambre où étoit le Duc. Les Suisses les placerent contre le mur mitoyen. Aussi-tôt le Boulanger, & d'autres gens de la maison voulant regarder ce qu'il y avoit dans ces sacs, Bergue vit bien qu'il n'avoit pas besoin de la longue corde, pour faire jouer sa machine: il se retira, & s'enfuit hors de la ville. Pendant ce tems-là, ces malheureux se pressant d'ouvrir les sacs, firent partir les batteries, en tirant la corde. Le feu prit avec violence, & fit sauter le plancher du premier étage, renversa le

mur

mur mitoyen, & écarta les murs des deux côtés; mais heureusement pour ceux qui étoient dans la maison, les portes & les fenêtres étoient ouvertes, d'où il arriva que l'effort de la poudre ne trouvant point de résistance, agit avec moins de force, & ne renversa pas la maison, comme Bergue s'en étoit flaté. Le second étage & le haut de la maison ne furent point endommagés. Le Duc d'Epernon fut blessé au bras droit & à la cuisse, & eut sa barbe & ses cheveux un peu brûlés. Ceux qui étoient à table avec lui, furent seulement enveloppés de flame & de feu, & n'eurent point d'autre mal. Le boulanger, & un de ceux qui avoient apporté les sacs, furent tués; quelques autres se sauverent avec leurs membres estropiés ou brûlés. La plûpart des domestiques étoient alors occupés à porter le second service. HENRI IV. 1595.

On crut dans la ville qu'elle étoit prise par le moyen du pétard; d'autres se persuadant que le Duc d'Epernon étoit enseveli sous les ruines de la maison où il étoit, faisoient un bruit épouvantable dans les ruës. On ferma sur le champ les boutiques; & on se rendit en foule à la maison de la Roger. Les gens du Duc d'Epernon l'ayant rélevé, il donna ordre de disposer des corps-de-garde en différens endroits, & de faire marcher des troupes sur le rempart. Cinquante chevaux sortirent de la place, pour voir s'il n'y avoit point d'ennemis aux environs. Ensuite le Duc ayant appris de la Roger, & de l'un des païsans qui avoient apporté les sacs, qui étoit l'auteur de cet accident, envoya au village du Val, visiter la maison de Bergue, où l'on ne trouva personne. On apprit qu'il avoit aussi-tôt pris le chemin d'Aix, où il avoit assuré au Duc de Guise & à Lesdiguieres, avec de grands sermens, que le Duc d'Epernon étoit mort. Ce Duc, qui avoit couru plusieurs dangers & qui étoit intrépide, fut plus frappé de cet accident que de la crainte des armes du Duc de Guise ou de Lesdiguieres. Depuis ce tems-là il souhaita de trouver un moyen honnête de se retirer de la Provence, où il s'apperçut qu'il avoit affaire à des hommes qui n'en avoient que la figure, & qui ne s'embarrassoient pas d'en faire périr un grand nombre, pour se venger d'un seul.

Lesdiguieres se retire mécontent.

Ceux qu'on avoit chassés de Marseille, pressoient le Duc de Guise & Lesdiguieres de les faire rentrer dans leur patrie; ce qui donna occasion de songer à surprendre cette ville; mais les rivaux de ce dernier voulant lui ravir la gloire de cette expédition, la firent retarder par différentes manœuvres. Enfin ce grand homme, dont la patience étoit épuisée, s'ennuyant de tant de délais & de tant de fraix inutiles, quitta la Provence, pour n'y remettre jamais le pied, & se retira dans ses terres.

Affaire de la réconciliation du Roi avec le S. Siége.

Ce fut dans cette année, si funeste d'ailleurs à la France par la mort de tant de grands hommes, que le Roi se réconcilia avec le Pape & le S. Siége. Ce Prince étoit rentré deux ans auparavant dans le sein de l'Eglise, & la cérémonie s'en étoit faite à S. Dénis, par le ministere des Evêques de France. Le Duc de Nevers, accompagné de l'Evêque du Mans & du Doyen de Paris, étoit allé en Ambassade à Rome, pour engager le Souverain Pontife à approuver ce que les Evêques de l'Eglise Gallicane avoient fait. Mais les affaires de la Ligue, qui étoient encore en bon état,

HENRI IV. 1595. tat, & le crédit de la faction Espagnole, avoient été la cause du refus que l'Ambassadeur avoit essuyé. La prise de la capitale du Royaume, jointe à la soûmission des Seigneurs & des villes, firent alors repentir le Pape de sa trop grande sévérité, dans la crainte qu'elle ne fit naître un schisme; & que le Roi étant réüni à l'Eglise sans l'intervention du S. Siége, on n'établît, sans sa participation, comme il étoit déja souvent arrivé, une nouvelle discipline Ecclésiastique dans le Royaume. Il fit donc dire à Henri, par le Cardinal de Gondy, que s'il vouloit envoyer de nouveaux Ambassadeurs, il les écouteroit favorablement. On regardoit déja la chose comme faite; c'est pourquoi on se contenta d'envoyer Jaques-David du Perron, nommé à l'Evêché d'Evreux, & qui étoit d'un rang bien inférieur au Duc de Nevers. On lui donna des instructions, pour discuter les conditions avec Arnauld d'Offat, dont j'ai eu souvent occasion de parler avec éloge. Ce dernier avoit été chargé des affaires de France sous nos Ambassadeurs, & en leur absence s'étoit toûjours acquitté de sa commission avec beaucoup de fidélité & de prudence.

Du Perron étant arrivé à Rome le 12. de Juillet, conféra avec d'Offat du sujet de son Ambassade. Ils présenterent ensemble une requête au Pape, dans l'audience qu'il leur donna en qualité de Procureurs du Roi de France: voici quel étoit le contenu de cette requête.

Requête présentée au Pape pour l'absolution du Roi.

„ Le Roi pensant sérieusement depuis trois ans par la grace de Dieu à „ rentrer dans le sein de l'Eglise C. A. & R. a cherché tous les moyens „ pour y être réüni du consentement & de l'approbation du S. Siége. „ C'est pour cela qu'il a envoyé le Duc de Luxembourg au Pape Sixte V; „ & qu'ensuite, après avoir été instruit à fond pendant dix-huit mois, des „ points controversés entre les Catholiques & les Hérétiques, il a député „ vers Sa Sainteté, au commencement de son Pontificat, le Cardinal de „ Gondy & le Marquis de Pisany, pour la supplier de lui prescrire les re„ gles qu'il devoit suivre dans sa réünion à l'Eglise. Mais Sa Sainteté n'ayant „ pas alors jugé à propos d'accorder cette grace à ce Prince, il a eu re„ cours aux Evêques de France, pour l'accomplissement de ses bons des„ seins, dans la crainte de mourir avant leur exécution, dans les hazards „ de la guerre, ou de la main des assassins qui cherchoient tous les jours „ l'occasion de le faire périr. Ce Prince s'est fait instruire des dogmes de „ la Foi Catholique par les plus célébres Théologiens de son Royaume. „ Les Prélats François l'ayant jugé suffisamment instruit, l'ont admis à fai„ re abjuration de ses erreurs, & profession de la Foi Catholique, qu'il a „ promis de suivre inviolablement: tout s'est fait dans les regles ordinai„ res, & l'on a employé les cérémonies d'usage en pareil cas: l'un des E„ vêques, de l'aveu des autres, lui a donné l'absolution des censures Ec„ clésiastiques qu'il avoit encouruës par son attachement à l'Hérésie. En„ fin on lui a fait promettre d'envoyer à Rome une Ambassade, pour sup„ plier Sa Sainteté de ratifier ce qu'on avoit été obligé de faire dans une „ extrême nécessité. Le Roi, pour dégager sa parole & ce que les Evê„ ques avoient exigé de lui, a fait partir le Duc de Nevers, dans l'impuis„ sance où il se trouvoit d'aller lui-même à Rome; il l'a fait accompagner

„ par

„ par l'Evêque du Mans & par d'autres Prélats, pour obtenir de Sa „ Sainteté, qu'il reconnoît pour le Chef de l'Eglise, la ratification de son „ absolution: le Roi a eu le malheur de ne pouvoir fléchir Sa Sainteté, „ comme il s'en étoit flaté: il n'a pas néanmoins désespéré de sa bonté pa- „ ternelle. HENRI IV. 1595.

Les Agens du Roi ajoûtoient dans leur requête: Qu'il les avoit envoyés pour se jetter de nouveau aux pieds de Sa Sainteté, & la conjurer par les entrailles de misericorde du Fils de Dieu, d'accorder au Roi sa bénédiction, & l'absolution des censures qu'il avoit encouruës par ses erreurs, afin de mettre son esprit en repos, pour la sûreté & la paix de la France, & enfin pour se réconcilier avec le S. Siége: Qu'ils promettoient à Sa Sainteté, que ce Prince se soûmettroit aux loix du S. Siége & de l'Eglise, & à tout ce qui étoit d'usage dans de pareilles circonstances. On ajoûta encore, pour toucher davantage le Pape, que les Juges séculiers, depuis sept ans, avoient profité de la désolation de l'Eglise Gallicane, de la vacance des siéges Episcopaux, des Abbayes & des Cures, pour entreprendre sur les droits du Clergé: Que la nécessité de la guerre avoit forcé de faire servir à des usages profanes les biens de l'Eglise: Que sa discipline s'altéroit, & qu'enfin un funeste schisme s'introduisoit peu-à-peu, pour la perte d'un grand nombre d'ames: Qu'ils conjuroient donc Sa Sainteté de se laisser attendrir à la vûë de tous ces maux, & d'en arrêter le cours dans l'Eglise & dans tout le monde Chrétien, en rélevant le Roi des censures, & le réconciliant au S. Siége.

Le Pape répondit, qu'il en delibéreroit. Ayant ensuite fait appeller du Perron & d'Ossat, il leur découvrit dans une longue conférence qu'il eut avec eux, quelles étoient ses intentions. Il fit assembler le Consistoire le 2. d'Août dans son palais sur le mont Quirinal (1). Tous les Cardinaux qui étoient à Rome s'y rendirent, à l'exception d'Inigo d'Avalos Cardinal d'Arragon & d'Ottave Paravicino, qui, sous prétexte de maladie, se dispenserent de s'y trouver. Le Pape exposa à l'Assemblée, de quelle manière il s'étoit comporté dans cette affaire depuis qu'il étoit assis sur la Chaire de S. Pierre; & de quelle sévérité il avoit usé sans aucun fruit envers le Roi, dont les succès s'étoient augmentés de jour en jour, & qui avoit rangé la France entiere sous sa puissance: Qu'il avoit fait dire à ce Prince par le Cardinal de Gondy, que s'il vouloit envoyer de nouveaux Ambassadeurs, il les recevroit favorablement: Que ce Prince avoit envoyé du Perron avec des lettres de créance, & une lettre écrite de sa propre main, & lui avoit fait présenter une requête. Il ajoûta, que le S. Siége n'avoit point eu depuis plusieurs siécles à décider touchant une affaire plus importante. Puis il les exhorta à se dépouiller de toute partialité & de tout respect humain; il les conjura de n'avoir en vûë que la gloire de Dieu, la conservation & l'agrandissement de l'Eglise, & la paix du monde Chrétien; de peser dans ces dispositions avec une extrême attention la grande affaire dont il s'agissoit; de se souvenir avant tout, qu'ils n'avoient pas à décider Réponse du Pape.

(1) C'est ce qu'on appelle *il Monte Cavallo*.

Henri IV. 1595. décider touchant la cause d'un particulier sans pouvoir, mais qu'il s'agissoit d'un Prince puissant, qui avoit de grandes armées & un grand nombre de sujets, & que cette affaire le concernoit moins encore qu'elle ne regardoit le grand Royaume dont il étoit le maître absolu. Il ajoûta, que pour lever des censures, il n'étoit pas nécessaire d'user d'une aussi grande sévérité que dans le tribunal de la pénitence: Qu'enfin il avoit résolu d'avoir pendant trois ou quatre jours des Conférences particulieres avec eux, afin de prendre leurs suffrages.

On fit ensuite la lecture de la lettre du Roi & de sa requête. Cinq jours après, les Cardinaux ayant été appellés les uns après les autres, on leur demanda leur sentiment à chacun en particulier. Cette affaire, qui pouvoit s'achever dans un seul Consistoire, traîna pendant plusieurs jours, parce que le Pape ne voulut point interrompre le cours des affaires. On remit donc celle-ci au 23. d'Août, par un effet de la lenteur ordinaire à la Cour de Rome: le Pape ordonna des processions dans toute la ville, & des prieres de quarante heures, pour implorer les lumieres du Ciel; on y employa tout le tems qui s'écoula depuis que l'Ambassadeur François avoit eu audience, jusqu'à la fin du mois.

Procession à Rome à ce sujet. Le Pontife alla lui-même en procession avec toute sa maison, depuis son palais du mont Quirinal, jusqu'à Sainte-Marie Majeure. Il partit au point du jour, marcha pieds nuds, célébra la Messe, & après une longue priere, il s'en retourna pieds nuds, comme il étoit venu. Il marchoit les yeux baissés, sans regarder personne, versant des larmes & ne donnant point sa bénédiction à ceux qui se trouvoient sur son passage: il en fit autant le jour de la fête de l'Assomption de la Vierge.

Conditions proposées. Il y eut ensuite des conditions proposées, tant par le Pape que par ceux qui, sous prétexte de soutenir & d'augmenter l'autorité de l'Eglise, vouloient conduire la chose au point de la reculer pour long-tems, & même de faire ensorte qu'elle ne pût presque jamais se terminer. Les partisans du Pape, & la faction d'Espagne, demandoient pour préliminaire, la révocation de l'Edit de 1577.; qu'ensuite on n'admît point aux charges & aux dignités les Hérétiques: Qu'aussi-tôt après la fin de la guerre, le Roi ne souffrît en France que l'exercice de la Religion Catholique, Apostolique & Romaine: Qu'il ne contraignît point les Catholiques à se conformer aux Edits en faveur des Protestans: Qu'il ne fit plus la guerre aux restes de la Ligue qui resistoient encore: Qu'il les reçût en grace, & leur rendît leurs charges & leurs emplois, en leur faisant des conditions avantageuses, dont le Pape conviendroit avec ce Prince par le moyen de ses Nonces: Qu'on conclût une tréve avec l'Espagne, jusqu'à ce qu'on pût trouver les moyens de faire la paix, moyens que le Pape discuteroit encore, par ses Ministres, avec les deux Rois; & qu'on rétablît les Jésuites. On vouloit sur-tout faire retrancher de l'Arrêt rendu contre Jean Châtel, la clause qui portoit, que le Roi étoit dans l'Eglise, quoiqu'il n'eût point eu l'absolution du Pape. On ajoûtoit, que ce Prince eût à restituer les biens ravis à l'Eglise dans le Bearn, ou du moins à l'en dédommager: Qu'il laissât jouir en paix de leurs Evêchés ou de leurs Abbayes, ceux qui avoient obtenu des Bulles, soit

qu'ils

qu'ils eussent été nommés par le Duc de Mayenne, ou autrement, & ceux qui avoient été recommandés par le Pape: Que les Bulles & les dispenses accordées par les Cardinaux Cajetan & de Plaisance seroient mises à exécution, & qu'on revoqueroit les Arrêts contraires: Que les Moines, ou autres délégués par le S. Siége, donneroient les attestations de vie & mœurs qui seroient nécessaires à l'avenir, pour obtenir les Bulles des bénéfices consistoriaux: Que les trois Etats du Royaume, les Communautés & les Universités, promettroient que le Roi persévéreroit dans la Religion Catholique, & garderoit les promesses qu'il avoit faites.

HENRI IV. 1595.

On mit encore au nombre de ces conditions, que le Roi declareroit dès-à-présent, qu'il reconnoissoit, en cas qu'il retournât à ses erreurs, que cette démarche lui feroit alors perdre tous ses droits à la Couronne, & que ses sujets seroient déliés du serment de fidélité, & dispensés de l'obéissance qu'ils lui devoient. On ajoûta, qu'il feroit la guerre au Turc, comme une condition de sa pénitence: Que l'absolution ne se donneroit point à Rome par le Pape, mais en France par le ministere d'un Légat: Que le Prince abjureroit de nouveau ses erreurs publiquement, en présence du Légat: Qu'il seroit sacré & couronné une seconde fois: Qu'il se feroit relever des censures par le Légat, pour être reputé habile à succeder à la couronne: Enfin qu'on nommeroit pour l'Ambassade qu'on avoit coûtume d'envoyer afin de porter le compliment d'obédience, des personnes de consideration, choisies de tous les Ordres du Royaume, pour promettre que le Roi persévéreroit dans la Religion Catholique. Ces propositions furent mises par écrit de la part des Ultramontains.

Du Perron & d'Ossat soutiennent avec fermeté les droits du Roi & de la couronne.

On fit sonder en secret du Perron & d'Ossat de vive voix, & par plus d'un canal, pour sçavoir s'ils consentiroient à déposer aux pieds du Pape la couronne de France, & à remettre, pour ainsi dire, entre ses mains, par cette marque de soûmission, le Royaume, dont on disoit que Henri, se portant pour Roi, s'étoit emparé contre tout droit divin & humain, quoiqu'il eût été privé par le S. Siége de ses droits héréditaires & de tous autres qu'il prétendoit avoir sur le Royaume de France. On leur dit que le Pape mettroit ensuite la couronne sur leur tête. Nos deux Ministres firent paroître, comme ils le devoient, qu'ils étoient éloignés de souscrire à cette derniere proposition: ils répondirent avec fermeté, que les Rois de France ne reconnoissoient point de supérieur pour le temporel; que les François, sur-tout la Noblesse, ne souffriroient jamais que leur Souverain se soûmît à qui que ce fût; que ceux qui pensoient autrement, étoient dans une erreur grossiere, & ignoroient les loix & les usages du Royaume, & qu'il n'y avoit que ceux qui brûloient du désir de l'envahir, qui eussent de pareilles idées.

On parla ensuite de la formule de profession de Foi. Le Pape vouloit absolument qu'on se servît de celle qui étoit d'usage pour les Evêques, les Abbés & autres. Mais du Perron & d'Ossat demanderent, que, par rapport à l'obédience, Sa Majesté la rendît dans la forme & dans les termes ordinaires dont ses prédecesseurs s'étoient servis; & qu'on retranchât la clause qui obligeoit le Roi à ne souffrir, & à ne laisser enseigner & prêcher-

HENRI IV. cher que la Religion Catholique dans ses Etats: enfin on convint de part & d'autre de ces conditions.

1595. 1° Que ceux qui représentoient le Roi, prêteroient le serment accoûtumé, d'obéir aux commandemens du S. Siége & de l'Eglise. 2° Qu'ils abjureroient en présence du Pape le Calvinisme, & toutes les autres Hérésies, & feroient une profession de Foi. 3° Que le Roi rétabliroit la Religion Catholique dans le Bearn; qu'il y nommeroit des Evêques Catholiques, & qu'il donneroit un revenu convenable à deux Evêques, pour soutenir leur dignité, jusqu'à ce que les biens de l'Eglise eussent été rendus. 4° Qu'il retireroit des mains des Hérétiques le Prince de Condé, pour le faire élever par des Catholiques, qui pussent l'instruire dans la vraye Religion & lui faire prendre les principes de la piété Chrétienne. 5 Que les conventions faites, tant au sujet des bénéfices, que des autres choses, subsisteroient. 6° Que le Roi feroit publier & observer le Concile de Trente en entier, excepté cependant ce qu'on ne pourroit faire exécuter sans troubler le repos de l'Etat, & les autres articles de cette espece, supposé qu'il y en eût. 7° Qu'il ne nommeroit point aux Evêchés, Abbayes & autres bénéfices, des Sectaires, ou gens suspects de l'être. 8° Qu'il honoreroit & prendroit sous sa protection les Ecclésiastiques; qu'il empêcheroit les gens de guerre de les vexer, de les opprimer, & de leur retenir leurs biens; qu'il feroit rendre sur le champ, & sans autre forme de procès, ces biens usurpés, en quelque endroit du Royaume qu'ils fussent situés. 9° Qu'il revoqueroit les donations qui pourroient avoir été faites des biens ou des places fortes apartenant à l'Eglise, sous le titre de bénéfice laïque. 10° Qu'il feroit paroître par ses actions & ses discours, mais sur-tout en conférant les emplois honorables & les charges, qu'il consideroit davantage les Catholiques, & que tous ses vœux ne tendoient qu'à faire fleurir dans tous ses Etats la Religion Catholique qu'il avoit embrassée. 11° Qu'il reciteroit, s'il n'avoit de justes causes de s'en dispenser, le chapelet tous les jours, les Litanies tous les Mercredis, & les Samedis le rosaire de la Vierge, qu'il prendroit pour sa protectrice auprès de Dieu; qu'il observeroit les jeûnes de l'Eglise, entendroit la Messe tous les jours, & la grande Messe les jours de Fêtes. 12° Qu'il feroit bâtir dans toutes les Provinces du Royaume, & surtout en Bearn, un couvent d'hommes ou de femmes, de Mendians ou de Religieux reformés. 13° Qu'il s'approcheroit, au moins quatre fois l'année, des sacremens de Pénitence & d'Eucharistie. 14° Qu'il ratifieroit en présence du Légat en France, & de tout autre qui y feroit envoyé, l'abjuration faite à Rome par ses Ambassadeurs, la profession de Foi, & les autres promesses qu'ils y auroient faites; & qu'on envoyeroit à Sa Sainteté le procès verbal de cette ratification. 15° Qu'il écriroit à tous les Princes Catholiques, & se conjoüiroit avec eux d'être rentré dans le sein de l'Eglise Romaine, dans laquelle il leur assûreroit qu'il vouloit vivre & mourir. 16° Qu'il ordonneroit dans tout son Royaume, de solemnelles actions de graces à Dieu, pour le remercier d'un si grand bienfait.

Articles dont on convient de part & d'autre.

Les Ultramontains eurent beaucoup de peine à obtenir la clause du VI. article,

article, touchant la publication du Concile de Trente. Les Agens du Roi vouloient qu'on étendît & qu'on expliquât davantage cette clause, afin qu'on ne crût pas qu'elle avoit été insérée pour donner atteinte aux Edits en faveur des Protestans. Ils manderent au Roi, que le Pape n'ignoroit pas qu'elle avoit été ajoûtée à cause de l'Edit de pacification, & qu'il l'entendoit ainsi ; mais qu'il n'avoit pas voulu l'exprimer plus clairement, pour ne pas paroître approuver trop ouvertement cet Edit; qu'au reste les Protestans ne devoient point en prendre l'allarme; qu'on voyoit assez, pour peu que l'on eût de droiture & de lumiere, que ces mesures suffisoient pour leur sûreté.

HENRI IV. 1595.

Les Ministres du Roi prétendoient que le IX. article étoit inutile. Mais le Pape, à qui on avoit fait entendre, que le Roi avoit donné, sous le titre de bénéfice laïque, l'Abbaye de S. Remy de Rheims, dont les revenus sont très-considerables, à Henri de la Tour Duc de Bouillon, l'avoit voulu ainsi. Cependant rien n'étoit plus faux, & c'étoit une pure calomnie des Espagnols & des Ligueurs, pour rendre le Roi odieux. On eut une peine extrême à faire rédiger l'article X. dans la forme où il fut enfin conçu, & pour le faire mettre à la place de celui que les Ministres de la Cour de Rome avoient d'abord proposé, lequel renfermoit la révocation de l'Edit de 1577., l'exclusion des Hérétiques des charges & des dignités, & l'exercice de la seule Religion Catholique en France.

Enfin on traita du Décret qui devoit préceder l'absolution. Le Pape avoit voulu par cet acte révoquer comme nulle & sans effet, celle que les Evêques François avoient donnée au Roi; mais on ne voulut jamais y consentir. Le Pape persista toûjours dans sa résolution, alleguant qu'il y avoit de l'illusion à lui demander une absolution qui étoit inutile, si la première étoit valide. On convint enfin, mais sans approuver la révocation, qu'il ajoûteroit à ce Décret une clause, par laquelle le Pape approuveroit & confirmeroit tous les actes de Religion qui avoient été faits sur la personne du Roi, & par le Roi même, en consequence de l'absolution donnée à S. Dénis, comme si elle avoit été conférée alors par Sa Sainteté. Les Ministres du Roi eurent soin qu'on ne fît mention dans cette clause que de ce qui concernoit les actes de Religion, au grand regret des Partisans de l'autorité Papale, qui avoient d'abord proposé cette clause générale, & sans restriction, afin d'étendre sur le temporel la jurisdiction & la puissance de Rome; jurisdiction que nous ne reconnoissons en France que quant au spirituel, comme on dit communément.

On vouloit encore (& ce fut la plus grande difficulté qui se rencontra, difficulté que d'Ossat appelloit la pierre d'achopement) que cette absolution réhabilitât le Roi dans ses droits à la Couronne, dont on le prétendoit déchu par les censures des Papes Sixte V. & Grégoire XIV., que cette absolution devoit lever. Le Roi se croyoit en sûreté de conscience, à l'abri de l'absolution des Evêques de l'Eglise Gallicane; il faisoit profession de la Religion Catholique depuis deux ans, avec tant de sincerité, que les Catholiques modérés, & éloignés de tout esprit de faction, ne doutoient aucunement de sa Catholicité. S'il demandoit alors l'absolution du Pape, ce n'étoit que pour ôter tout prétexte aux Espagnols & aux Ligueurs, qui s'ap-

La plus grande difficulté qui se rencontra dans cette affaire.

HENRI IV. 1595. s'appuyoient de l'autorité du S. Siége, de remuer davantage; & afin de gagner les uns, & de soûmettre les autres. D'un autre côté, l'honneur de la Nation & la liberté publique préscrivoient aux vrais François, de ne point souffrir qu'une Puissance étrangere s'arrogeât, comme supérieure, le droit de declarer habile à succeder à la Couronne, un Prince que la France avoit jusqu'alors honoré comme son Souverain & son Roi légitime. Du Perron & d'Ossat avoient beaucoup de peine à se débarasser du piége, que la Cour de Rome leur tendoit. Cette Cour se flattoit d'avoir enfin trouvé l'heureuse occasion, que le Roi leur offroit lui-même, d'établir sur la France une autorité qu'on lui avoit toûjours refusée. Mais l'habileté & la fermeté d'Ossat le tirerent de ce mauvais pas : il ne voulut jamais consentir (sous prétexte que ce seroit faire injure au Roi & au Royaume) qu'on inserât, ni dans le Décret, ni dans la Bulle d'absolution, le terme de réhabilitation (1).

D'Ossat s'en tire par son habileté.

Du Perron & d'Ossat ne pouvant exiger rien de plus, le Pape declara le 30. Août dans le Consistoire, qu'il avoit recueilli les suffrages des Cardinaux, dont les deux tiers, auxquels il joignit sa voix, étoient d'avis d'absoudre le Roi; qu'il avoit donc résolu de le faire. Le Cardinal Marc-Antoine Colonna dit, qu'il faloit delibérer davantage au sujet des conditions; mais le Pape lui fit signe de la main pour le faire taire, & répliqua, que ces conditions étoient deja arrêtées avec les Agens du Roi. Ensuite en ayant exposé quelques-unes, il dit qu'il feroit ensorte d'en obtenir davantage de ces Agens du Roi, s'il étoit en leur pouvoir de les accorder, & que s'ils ne pouvoient le faire, il tâcheroit d'en venir à bout par le moyen du Légat qu'il alloit envoyer, ou par les Nonces qu'il tiendroit auprès du Roi, ou enfin par la voye des Ambassadeurs qui étoient sur le point de venir de la part de ce Prince.

Cérémonie de l'absolution du Roi à Rome.

Enfin le 17. de Septembre (2) la cérémonie de l'absolution se fit avec beaucoup de solemnité. On éleva dans la place de l'église de S. Pierre une estrade, sur laquelle étoit un Trône fort élevé, destiné pour le Pape. A l'exception des Cardinaux d'Arragon, Marc-Antoine Colonna, & Alexandrin, tous ceux qui étoient à Rome se placerent sur cette estrade, au-dessous du Pape. On commença la cérémonie par la lecture du Décret de Sa Sainteté; on lut ensuite la requête du Roi, présentée par ses Agens, qui étant entrés & s'étant mis à genoux, abjurerent les erreurs, suivant la formule préscrite. On fit aussi la lecture des conditions de l'absolution; après quoi les mêmes Ministres promirent sur les SS. Evangiles, que le Roi persévéreroit dans la Religion Catholique, Apostolique & Romaine, & accompliroit les conditions qu'on venoit de lire. Ils furent ensuite conduits aux pieds du Trône de Sa Sainteté, où s'étant mis à genoux pour la seconde

(1) Du reste il eut soin d'y faire répeter si souvent les termes de réconciliation de Henri Roi de France & de Navarre avec le S. Siége, que ceux qui, par malignité, auroient encore pû trouver mauvais qu'on ne se fût pas servi de celui de réhabilitation, ne pouvoient nier qu'on ne l'y eût employé du moins implicitement. Du Perron &c. *MSS. du Roi & de Mrs. de Sainte-Marthe*, *Dupuy & Rigault*.

(2) Le Pere Daniel dit le 17. de Décembre: c'est peut-être une faute d'impression.

conde fois, les yeux & la tête baissés, on récita le cinquantiéme Pseaume (1). A chaque verset, le Pape, ayant à la main une petite verge (à l'imitation de celle que les Romains appelloient *Vindicta*, & dont ils se servoient pour affranchir les esclaves) en frappoit légerement les Ministres du Roi, comme il est d'usage dans l'Eglise, pour signifier qu'on rend la liberté Chrétienne à ceux qui sont liés par les censures. Ensuite le Pape se leva, & ayant récité, à tête nuë, les prieres ordinaires dans ces circonstances, il reprit sa thiare, & s'étant assis sur son Trône, il éleva sa voix, & declara, comme un Juge qui prononce une sentence, qu'il donnoit, par l'autorité du Tout-puissant, par celle des BB. Apôtres S. Pierre & S. Paul & par la sienne, à Henri de Bourbon Roi de France, l'absolution des censures Ecclésiastiques, encouruës pour cause d'Hérésie. Par l'ordre du Pape, on ouvrit alors les portes de l'église de S. Pierre, qui jusqu'alors avoient été fermées; & le Cardinal de Sainte-Severine, Grand-Pénitencier, conduisit les Ministres du Roi dans l'église, où le *Te Deum* fut chanté avec un grand concours de tous les Ordres de la ville.

Le Cardinal de Joyeuse conduisit ensuite ces mêmes Ministres à l'église de S. Louis, où l'on chanta encore le *Te Deum*, avec le même concours, & où Guillaume d'Avanson, Archévêque d'Embrun, célébra la Messe. On tira des boëtes en signe de joye, & le château S. Ange y répondit par des décharges de canon. Anne d'Escars Evêque de Lisieux, assista en cérémonie au *Te Deum* qui se chanta à Vêpres dans l'église du couvent de la Trinité du Mont, apartenant aux Minimes François.* Il y eut des feux & des illuminations dans toute la ville pendant trois jours. Jean Botero, de Benese (2), connu par d'autres ouvrages qu'il a donnés au public, fit une relation en langue vulgaire de tout ce qui se passa dans cette cérémonie. Quelqu'un l'a depuis traduite en Latin, & l'a fait imprimer à Cologne, avec une estampe fort impertinente. Cette traduction est très-injurieuse au Roi & au Royaume; le Traducteur, en parlant de la verge dont le Pape frappa légerement les Ministres du Roi, dit qu'il leur donna des coups de bâton; ce que nous regardons comme le plus grand des affronts. Il représente dans l'estampe, du Perron & d'Ossat, dont les habits étoient, dans cette cérémonie, conformes à la modestie ecclésiastique, couverts d'une casaque & l'épée au côté; & il avance faussement qu'on éleva à Rome une colomne, comme un monument du triomphe du Pape sur nos Rois & sur ce Royaume.

Jean Botero publie une relation de cette cérémonie, qu'on traduit en Latin d'une maniere injurieuse au Roi.

Du Perron & d'Ossat manderent à Sa Majesté, que le Jésuite Tolet, à qui sa science & la regularité de ses mœurs avoient fait donner depuis peu le chapeau de Cardinal, avoit beaucoup contribué à faire réüssir cette affaire, que le Pape à la vérité desiroit de finir, mais qui devenoit difficile à terminer par les brigues des Espagnols, très-puissans à Rome, & par la lenteur ordinaire de cette Cour; que sans aucun égard pour sa patrie (3) ni

Services que le Cardinal Tolet rendit au Roi en cette occasion.

(1) *Miserere mei Deus, &c.*

(2) Païs sur les frontieres du Montferrat.

(3) Il étoit né à Cordouë.

Henri IV. 1595. ni pour son Prince, ce Cardinal, par son habileté & par sa droiture, avoit écarté toutes les difficultés que faisoient naître chaque jour les ennemis du nom François; & que, par ses conseils & par son crédit, il avoit affermi le S. Pere dans ses résolutions. Soit que Tolet, homme de bien & impartial, ne suivît en cela que les mouvemens de son cœur, soit, comme plusieurs se le persuaderent alors, qu'il n'agît ainsi en faveur du Roi que par politique, & pour engager ce Monarque, par les services qu'il lui rendoit, à rappeller les Jésuites en France, n'ayant pû obtenir cet article par les conditions que le Pape avoit d'abord proposées; il est certain que le souvenir des services de ce Jésuite Cardinal, contribua beaucoup au rappel de ses confreres, qui huit ans après furent rétablis en France. Le Roi même se faisoit honneur, & comptoit entre les heureux évenemens qui lui étoient arrivés, d'avoir trouvé un défenseur auprès du Pape, dans un Corps qui lui étoit si opposé; ainsi d'Ossat n'eut pas de peine à engager le Roi à recevoir Tolet en France, en qualité de Légat. Mais le Pape ayant depuis résolu, que celui qui devoit porter l'absolution au Roi, s'entremît auprès des Rois d'Espagne & de France pour menager la paix entre ces deux Monarques, Tolet s'excusa sur son grand âge (1), outre qu'il faloit employer dans cette négociation un homme qui ne fût suspect à aucun des deux partis. On jetta donc les yeux sur le Cardinal de Medicis, qui étoit d'une naissance & d'un rang illustre, & on le jugea plus propre à remplir cet emploi.

(1) Il n'avoit pourtant alors que 62. ans, étant né en 1532.

Fin du cent-treizième Livre.



HIS-

HISTOIRE
DE
JAQUES AUGUSTE DE THOU.

LIVRE CENT-QUATORZIE'ME.

SOMMAIRE.

ARrêt du Parlement de Paris contre la These de Florentin Jacob, en faveur de la prétenduë Puissance temporelle du Pape. Exécution de l'Arrêt. Discours du Président Forget à ce sujet. Autre Arrêt du Parlement contre François Surgeres, Docteur indiscret. Rëunion prétenduë des Cophtes & des Russiens à l'Eglise Romaine. Question théologique agitée entre les Grisons & ceux de la Valteline, au sujet de la médiation de Jesus-Christ. Ecrits pour & contre publiés à ce sujet. Différend qui s'éleve à Emden, entre le Comte & les habitans. Les Etats Généraux interposent leur autorité. Affaire de la succession de Juliers & de Cléves. Traité de Paix entre les Suedois & les Moscovites. Synode de Thorn. Affaires de Turquie; mort d'Amurath III. Son portrait. Mahomet III. son fils lui succede; son éducation & ses mœurs. Affaires de Hongrie. Traité de Battori avec l'Empereur pour faire la guerre aux Turcs. On lui donne une des filles de l'Archiduc en mariage. Elle arrive à Cassovie. Procès fait à Hardeck; il a la tête tranchée à Vienne. Michel, Palatin de Valachie, taille en piéces les Tartares. Exploits de Gerty Ferentz. Jankoli Bogdan créé Despote de Moldavie par Mahomet. Diétes indiquées à Presbourg & à Prague, pour dclibérer sur les moyens de continuer la guerre contre les Turcs. Sinan, pour retarder les préparatifs de guerre, donne des espérances de la paix. Il est rappellé à la Porte, & Ferhat Bacha est envoyé à sa place. Les Heiduques & les Rasciens prennent & saccagent la ville de Sophie en Bulgarie. Extrêmités où sont réduits les Tartares dans leur camp. Michel avec ses Valaques passe le Danube, & prend plusieurs places. Il prend Giorgiu, & fait une tentative inutile sur Novigrad. Mansfeld désigné Général, vient en Bohême. Il est fait Prince de l'Empire par l'Empereur. Il campe près de Pruck. Il établit une sévère discipline dans l'armée. Il décampe, & va assiéger Gran qu'il prend. Osman voulant secourir la place, est battu & tué. Le Beglierbey de Romelie est aussi repoussé. Le Beglierbey de la Natolie se jette dans la place avec deux cens hommes. Mansfeld tombe malade. Il remet le commandement de l'armée au Marquis de Burgau. Il se fait porter à Comar. Sa mort & son éloge. Prise de Gran; on assiége la citadelle. François Aldobrandin amene

Mmmm 3 *au*

au camp les troupes auxiliaires du Pape. Le Grand-Duc de Moscovie envoye des Ambassadeurs à l'Empereur, pour conclure une ligue offensive & défensive contre le Turc. Prise de la citadelle de Gran. Divers avantages des Impériaux sur les Turcs. Siége & prise de Vizzegrad. Affaires de Turquie. Ferhat est étranglé. Sigismond Battori remporte divers avantages sur les Infidèles. Révolution en Moldavie. Suite des conquêtes du Prince de Transylvanie. Guerre sur mer contre les Turcs. Pierre de Tolede, envoyé pour poursuivre Amurath Rais, se rend maître de Patras, qu'il saccage, & retourne en Italie avec un riche butin. Révolte des païsans d'Autriche. Révolte des troupes reprimée par Rotenau.

AUTEURS

Que Mr. de Thou a suivis dans ce Livre.

Les Actes du Parlement de Paris; les Mémoires publiés; César Baronius; George Douza; les Actes de la Conférence entre les Curés & Pasteurs de la Valteline; Emanuël van Meteren; Jean Petit; David Chytrée; Les Relations de nos Ambassadeurs; la Discipline militaire de Mansfeld; César Campana.

Henri IV. 1595.

Thèse soutenuë en Sorbonne en faveur de la prétenduë Puissance temporelle du Pape.



En ce tems-là le Parlement de Paris rendit un Arrêt célèbre contre Florentin Jacob, Licentié, & Thomas Blanzi, Docteur de Sorbonne & Principal du college de Calvy. Jacob, qui avoit Blanzy pour Président, avança dans une Thèse, dont il avoit fait imprimer les positions, & qu'il devoit soutenir en Sorbonne, que Clément VIII. Souverain Pontife, légitime successeur de S. Pierre & Vicaire de Jesus-Christ, avoit une puissance absoluë, tant au spirituel qu'au temporel, sur tous les hommes; & que les Cardinaux, les Evêques, & toutes sortes de personnes, sans exception, étoient obligés de lui obéïr, & de s'unir inseparablement à lui, comme les membres au Chef. Il avoit encore ajoûté, que l'Eglise, à qui apartenoit la puissance des deux glaives, avoit confié aux Rois & aux Magistrats l'usage du glaive temporel, pour protéger les gens de bien, & exterminer les méchans.

Arrêt du Parlement de Paris contre cette These.

Des propositions si hardies, qui attaquoient directement l'autorité Royale, ayant été dénoncées par le Procureur général, le Parlement crut devoir s'opposer de bonne heure aux progrès d'une doctrine tant de fois proscrite, & interposer son autorité, pour empêcher le cours de ces opinions, dont on devoit d'autant plus appréhender le poison, que les peuples étoient encore indociles & peu soûmis.

Ainsi, en conformité de l'Arrêt rendu trente quatre ans auparavant contre Jean Tanquerel, on mit en prison Jacob & Blanzy. Ils subirent un interrogatoire; & la Cour declara, que les propositions en question étoient fausses, schismatiques, contraires à la parole de Dieu, aux saints Décrets, aux Constitutions canoniques & aux loix du Royaume: ordona

na que Jacob, qui avoit fait imprimer ces Thèses, & avoit voulu les soutenir publiquement, seroit tiré des prisons de la conciergerie, & amené dans la grande salle de la maison & societé de Sorbonne: Que les Doyen, Syndic, Docteurs & Bacheliers y étant convoqués au son de la cloche, Jacob seroit tenu de declarer, tête nuë, à genoux, & en présence de Blanzy, que témérairement & inconsidérément il avoit avancé & publié ces propositions; qu'il se repentoit de l'avoir fait, & qu'il en demandoit pardon à Dieu, au Roi & à la Justice: Qu'enfin la Thèse seroit lacerée.

Le même Arrêt faisoit très-expresses inhibitions & défenses aux Bacheliers, d'avancer dans la suite de telles propositions, & de soutenir des Thèses qui pouvoient blesser le respect & l'obeïssance dûë au Souverain, & attaquer les privileges & les libertés de l'Eglise Gallicane. Il étoit encore défendu aux Doyen, Syndic & Docteurs, de donner leurs approbations à ces sortes de Thèses, & de permettre qu'on les soutînt, à peine contre les contrevenans, d'être punis comme criminels de lèze-Majesté, & de perdre les privileges accordés à la faculté de Théologie par nos Rois, & confirmés par Sa Majesté.

Il étoit aussi ordonné, que l'Arrêt seroit inseré & transcrit sur les regîtres de la Sorbonne; qu'au commencement de chaque année, le Bedeau de la Faculté en feroit lecture, & que le Syndic seroit tenu d'en informer la Cour. Enfin on nomma l'un des six Présidens de la Cour, & quatre Conseillers, pour faire exécuter cet Arrêt en présence du Procureur général.

Exécution de l'Arrêt.

Le Mercredi 19. de Juillet, le Président Jean Forget, Magistrat d'un mérite distingué, accompagné d'Etienne de Fleury, de Jerôme Angenoust, de Jerôme Anroux (1), de Prosper Bavin, Conseillers, de Jaques de la Guesle, Procureur général, du premier Huissier, & du Greffier criminel, se transporta dans l'école de Sorbonne. Dès qu'ils furent arrivés, Dénis Camus, Doyen de la faculté, & Jaques le Févre, Curé de S. Paul & Syndic, s'y rendirent avec trente cinq Docteurs & vingt trois Bacheliers, qui composoient la plus grande & la plus saine partie de l'école de Théologie.

Le Procureur général fit d'abord un long discours sur l'étenduë de la puissance Royale, & le respect dû au Souverain. Le Greffier ayant ensuite

(1) *Jerôme Anroux*] le Journal de l'Etoile 1719. tom. II. p. 6. nomme Auroux ce Magistrat: mais comme dans les lettres de Pâquier, tom. II. p. 306. son nom est Henroux, le Commentateur de ce Journal ne sçait si le nom du Magistrat en question est Auroux, ou Anroux. Or° l'Hist. Chronol. de la Chancelerie de France par Tessereau, Paris 1676. pag. 309. & 324. sous l'année 1619., & sous celle de 1623. parlant d'un Hierôme Auroux, Conseiller Référendaire en la Chancellerie de Paris, & cet Auteur étant très-exact, & cette édition de son *Livre* très-correcte, si, comme je le suppose, le Référendaire Hierôme Auroux étoit de même famille que cet autre Jerôme dontparle M. de Thou, il y a bien de l'apparence que le nom de cette famille est Auroux, & non pas Anroux, comme s'appelloit ce Ligueur qui fut pendu en 1591. Le Duchat.

HENRI IV. 1595.

fuite lû l'Arrêt du Parlement, Florentin Jacob reconnut la fausseté & l'erreur des propositions qu'il avoit avancées, & demanda pardon à Dieu, au Roi & à la Justice.

Discours du Président Forget à ce sujet.

Le Président Forget prit ensuite la parole, & s'addressant aux Docteurs qui étoient présens, il leur dit: Que Dieu avoit établi deux puissances; l'une spirituelle, qui regardoit le soin des ames: & l'autre temporelle, dont les fonctions & les devoirs étoient de pourvoir aux besoins d'un Etat, & de maintenir la tranquillité publique.

„ Ces deux Puissances, continua-t-il, ont entre elles un rapport qui les „ fait agir de concert, & qui unit leurs opérations. Elles s'aident, elles „ se prêtent un secours mutuel; & ceux qui en sont les dépositaires, sont „ également appellés les Ministres de Dieu. Cependant elles ont des limi- „ tes certaines; leurs fonctions sont distinctes; & qui voudroit les confon- „ dre, ébranleroit en même tems tous les fondemens des loix divines & „ humaines.

„ Ce Dieu-homme, à qui le ciel sert de Trône & la terre de marche- „ pied, ce Roi des Rois, ce Seigneur des Seigneurs, dont le Royaume „ est éternel, & dont les ordres font trembler tout ce qui est créé, a don- „ né pendant sa vie, & tant qu'il a été le Chef visible de l'Eglise militan- „ te, des exemples de l'humilité que doivent pratiquer ceux à qui il a „ confié le soin de gouverner cette même Eglise. Il leur a particuliere- „ ment défendu de se mêler des affaires du siécle. *Mon Royaume*, leur „ a-t-il dit, *n'est point de ce monde.* Il leur a encore expressément or- „ donné d'obéir aux Princes & aux Magistrats. En effet lorsqu'on le pria „ de juger une contestation qui s'étoit élevée entre des particuliers; il de- „ manda qui l'avoit établi leur Juge, & il refusa de faire un acte de cette „ puissance, dont le principe réside dans la personne du Souverain, & qui „ est distincte de l'autorité spirituelle. Celui, dit S. Ambroise, qui étoit „ venu sur la terre pour y établir le Royaume de Dieu, n'a pas voulu y „ fonder un Empire terrestre: celui qui étoit venu dans le monde pour „ y être jugé, n'y est pas venu pour juger.

„ Jesus-Christ insinue les mêmes vérités à ses Apôtres & à ses Disci- „ ples en plusieurs autres endroits. Il leur dit dans S. Luc, qu'ils devoient „ être soûmis aux Princes de la terre, & qu'il ne les avoit pas choisis „ pour dominer sur les Nations. S. Bernard étend davantage ce passa- „ ge, en disant que les Apôtres n'avoient aucune autorité temporelle: „ que leur autorité n'étoit que ministerielle. S'addressant ensuite à Eugene, „ il ajoûte: Sçachez qu'on ne vous a point donné une Principauté, mais „ un simple ministere; sçachez que vous n'avez besoin que d'un sarcloir, „ & non d'un sceptre (1).

„ Sur le même endroit de S. Luc, S. Cyrille dit, que les fonctions de „ ceux qui sont chargés du temporel, sont différentes de celles qui sont „ par-

(1) *Disce, ministerium tibi impositum, non dominium datum; disce sarculo tibi opus esse, non sceptro.*

„ particulieres aux Pasteurs des ames, & que le comble de la grandeur de „ ces derniers consiste dans leur humilité.

„ S. Jean Chrisostome distingue les Grands du monde d'avec les „ Princes de l'Eglise, en ce que les uns doivent dominer, & que les „ autres doivent s'abaisser jusqu'à se voir les plus abjects de tous les „ hommes.

„ Les premiers successeurs des Apôtres ont imité leur exemple, & ils „ ont gouverné le troupeau de Jesus-Christ, sans aspirer à un empire qui „ leur convenoit peu. Ce n'est qu'après un long espace d'années que „ quelques Canonistes, en abusant du passage de S. Luc où Jesus-Christ „ ordonne que celui qui a un sac, le vende pour acheter une épée, ont „ inventé le monstrueux fantôme de l'autorité temporelle qu'on attri- „ buë aux Papes. S. Chrisostome explique autrement cet endroit de „ l'Evangéliste; & dit que Jesus-Christ n'avoit point alors commandé „ à ses Apôtres de porter des épées; mais qu'il avoit voulu faire sentir que „ les Juifs lui dressoient des embuches. Tous les anciens Peres conviennent „ que ces paroles de Jesus-Christ sont énigmatiques, & que, pour empê- „ cher que les secretes conspirations des Juifs n'étonnassent & ne surpris- „ sent ceux qui lui étoient attachés, il leur en avoit voulu donner quel- „ que pressentiment, sans cependant leur découvrir entierement ce qui „ devoit arriver.

„ Si néanmoins on prétend que ce passage renferme un sens allégorique, „ il faut s'en tenir à celui que S. Ambroise y a trouvé; lorsqu'il dit, que „ l'Ancien & le Nouveau Testament sont les deux glaives dont l'Eglise est „ défendue contre les attaques de l'ennemi.

„ Nos Rois tiennent leur puissance immédiatement de Dieu, & l'E- „ glise Gallicane a toûjours soutenu une vérité si constante. Ce n'est pas „ par un privilege spécial que nos Souverains ne reconnoissent au-des- „ sus d'eux aucune puissance temporelle; leur indépendance est fondée „ sur le Droit commun, sur les Livres sacrés, sur l'ancienne Discipli- „ ne de l'Eglise universelle, sur les saints Décrets, & les Conciles écu- „ méniques.

„ La couronne de France est la première couronne de la Chrétienté, „ & nos Princes portent à juste titre le beau nom de Rois Très-Chrétiens, „ & de Fils aînés de l'Eglise. Combien de fois ont-ils pris les armes pour „ la défense de nos Autels? Ils ont toûjours resisté aux ennemis de la Foi, „ & on les a vûs exposer leur vie & leur couronne aux plus grands dangers, „ pour aller combattre les Infidèles, dans les contrées les plus reculées. „ Tant de magnifiques églises qu'ils ont fondées à grands fraix, & à qui „ ils ont donné les plus grands privileges, sont des monumens immortels „ de leur pieté. Avec quel zèle se sont-ils declarés les protecteurs des „ Souverains Pontifes, & ont-ils soutenu, par la force de leurs armes, les „ droits du S. Siége?

„ En effet la grandeur temporelle des Papes est l'ouvrage de nos Rois, „ qui leur ont donné les plus belles Provinces de l'Italie. On a vû les „ Souverains Pontifes garder la mémoire de ces bienfaits, long-tems après

HENRI IV. 1595. „ Charlemagne. La Majesté Royale n'avoit alors rien à craindre des attentats de la Cour de Rome. Mais un Pape dont l'orgueil étoit soutenu par la temérité, un Boniface VIII, plus politique que religieux, & qui se rendit bien plus terrible qu'il ne faisoit craindre Dieu, suivit une autre route. Avec quelle fermeté lui resista-t-on en France? L'Histoire nous apprend que l'Eglise Gallicane s'assembla à Paris, par les ordres de Philippe le Bel. Ce Prince assista avec toute sa Cour au Concile national tenu à ce sujet: le Bref d'un Pape ambitieux fut brûlé publiquement, & l'on proscrivit les erreurs qu'il contenoit; erreurs qu'on veut néanmoins renouveller aujourd'hui.

„ Clément V. suivit de meilleurs conseils, & donna même un Bref contraire à celui de son prédecesseur. Depuis ce tems on gardoit en France un profond silence sur cette matière; lorsque Jean Tanquerel a eu de nos jours la temérité de vouloir introduire dans cette école les mêmes erreurs. Les loix du Royaume s'éleverent bien-tôt contre lui, & contre quelques Docteurs qui adopterent ses sentimens. Sur la poursuite du Procureur général, Tanquerel fut contraint de faire abjuration en présence de toute l'école de Théologie, & de declarer publiquement, que la doctrine qu'il avoit professée étoit fausse & erronée. La Cour fit encore à ce sujet plusieurs reglemens importans.

„ Si le Parlement, allarmé des suites funestes que pouvoient avoir ces dangereuses opinions, employa dès-lors toute son autorité pour en arrêter le progrès; à plus forte raison, dès que le mal semble renaître & prendre de nouvelles forces, ce respectable tribunal, toûjours animé du même esprit, & dont la conduite est dirigée par des principes immuables, a cru devoir s'opposer avec fermeté à ces mêmes erreurs qu'on veut renouveller & accréditer, & user de son ancienne sévérité contre les Auteurs & les sectateurs d'une doctrine qui sappe les fondemens de la tranquillité publique. Cependant, par menagement pour la faculté de Théologie, la Cour a bien voulu diminuer la rigueur des peines que les loix décernent contre les criminels de lèze-Majesté & les perturbateurs du repos public.

„ Ces Docteurs séditieux mettent, pour ainsi dire, le poignard à la main des citoyens, pour s'entr'égorger. Ces trompettes de la rebellion fascinent une populace ignorante, & n'insinuent leurs sentimens que pour armer les François les uns contre les autres. Ces incendiaires publics ont déja allumé le feu qui a ravagé ce puissant Royaume, & l'a presque reduit en cendres. Leur détestable doctrine a produit des traîtres à leur patrie, qu'ils ont voulu livrer à ses plus mortels ennemis. Elle a suscité des conspirateurs contre un Roi très-Chrétien & vraiment Catholique. Elle a suborné un scelérat, un monstre affreux, un exécrable parricide, qui a plongé le poignard dans le sein de Henri III. Le feu, le sang, le carnage, les sacrilèges, les brigandages, la violence, la cruauté, & un déluge de maux incroyables ont formé enfin les horribles scenes de cette funeste tragédie, dont durant sept années la France a été le théâtre.

„ Lors-

„ Lorsque, par un bienfait inespéré & gratuit de la bonté de Dieu, une heureuse paix, que ni la force des armes, ni les négociations ne pouvoient nous donner, commence à renaître; ne feroit-ce pas rendre inutiles les graces du Ciel, que de permettre le progrès de ces funestes erreurs, qui renouvelleroient nos calamités? Ne ferions-nous pas inexcusables devant Dieu & devant les hommes, si nous allions une seconde fois échoüer contre cet écueil, où nous avons déja fait un naufrage si déplorable? HENRI IV. 1595.

„ Le Parlement traitera toûjours avec bonté ceux qui observent exactement les loix de l'amnistie; mais il fera sentir tout le poids de sa sévérité à quiconque tâchera de ranimer les anciennes divisions, & de troubler, par des démarches séditieuses, la tranquillité publique. Les armes de la Justice feront faire à ces sortes d'esprits, ce que la raison ne peut obtenir d'eux. Il est quelques crimes qu'on peut pardonner, sans craindre les suites d'une trop grande indulgence; mais lorsque l'Etat y est intéressé, il faut user d'une salutaire rigueur. Le Parlement s'est laissé facilement persuader, que dans l'affaire présente le seul Florentin Jacob étoit criminel; les Thèses qu'il avoit proposées, n'ayant point été soutenues publiquement, & le mal étant étouffé dès sa naissance, on doit présumer que le Corps de la faculté n'auroit pas permis qu'on agitât des questions si témérairement avancées. Ainsi la Cour a jugé raisonnable, de ne faire sentir le poids de sa sévérité qu'à celui qui a fait le crime.

„ En effet, lorsque nous lisons nos Histoires, nous y voyons avec quelle fidélité la faculté de Théologie a servi nos Rois. Quelle probité dans tous les tems! Quels traits éclatans de l'érudition & de la sainteté de cette illustre école! Par des discours remplis de l'esprit de Dieu, elle retenoit les peuples dans le devoir, & dans les bornes du respect dû au Roi & aux Magistrats. Elle défendoit avec fermeté les droits de la Couronne; & opposoit un courage infléxible à ceux qui osoient attaquer les libertés de l'Eglise Gallicane.

„ Sa constance, soutenuë par l'inspiration du S. Esprit, produisit autrefois la Pragmatique de S. Louis, qui fut publiée en 1257. Sous Charles VI. la faculté vint au Parlement, former des plaintes contre ceux qui vouloient détruire les droits & les privileges de l'Eglise de France; & sur ces plaintes intervint, en 1407. au mois de Septembre, ce célèbre Arrêt, dont le souvenir ne doit jamais s'effacer.

„ Elle le fit exécuter, & sa fermeté conserva les Décrets des Conciles de Constance & de Bâle. Par ses soins, l'Eglise Gallicane s'assembla à Bourges, sous le regne de Charles VII. & la France dut à l'Ecole de Théologie cette fameuse Pragmatique Sanction, qu'on pouvoit appeller le *Palladium* de ce Royaume. Cette loi étoit aussi glorieuse qu'utile à la Nation; mais l'ambition & l'avidité des Courtisans ont attaqué un Décret si respectable, & l'ont enfin anéanti, à la honte de l'Eglise & au grand préjudice de l'Etat.

HENRI IV. 1595.

„ Combien la vertu & la fidélité des Théologiens de cette ancienne
„ Ecole, fournissent-elles de reproches contre la conduite d'un grand nombre de Docteurs modernes, qui méprisant l'exemple de leurs prédecesseurs, ne respiroient, pour ainsi dire, dans leurs discours, que meurtres, que carnage, que parricides? On a vû ces furieux faire tous leurs efforts pour transférer la Couronne à un Prince étranger, & détruire, s'il leur eût été possible, les droits de l'Eglise Gallicane, dont ils devoient être les zèlés défenseurs. Emportés par la fureur d'une cabale sanguinaire, ils employoient toutes sortes de moyens pour séduire les peuples & semer la discorde. Ils osoient fouler aux pieds les loix divines & humaines, pour réüssir dans le noir projet qu'ils avoient formé de renverser la République Françoise. Le souvenir de tant de calamités fait encore frémir. Ensevelissons donc toutes ces horreurs dans un éternel oubli.

„ La Cour de Parlement exhorte ceux qui ne sont point entrés dans ces odieuses cabales, de persévérer dans leur devoir. Elle exhorte en même tems ceux qui ont eu le malheur d'y participer, d'effacer leur infamie par une conduite opposée. Elle exhorte enfin les uns & les autres, à profiter de la paix & de la réünion des esprits, pour rétablir entre eux l'ancienne discipline. Eloignez de vous tous ceux qui, aveuglés par le mensonge & par une fausse gloire, ne cherchent que les nouveautés & le trouble. Retranchez de votre Corps ces membres gâtés, dont on doit craindre la corruption. Separez-vous de ces téméraires, qui attendent tout du désordre & de la confusion, & qui ne pouvant espérer aucunes dignités tant que l'Etat sera tranquille, se flattent de s'élever sur le débris de la Monarchie, & à la faveur des guerres civiles.

„ S'il se trouve quelques rébelles qui refusent de vous obéir, implorez le secours de la Justice & des Magistrats. Que vos paroles & vos actions prouvent que vous êtes de fidèles sujets du Roi, comme vous lui en avez depuis peu fait un serment solemnel.

„ Obéïssez enfin à ce Prince, qui, après Dieu, doit être regardé comme le restaurateur de la Religion Catholique, Apostolique & Romaine, qui a conservé cette Monarchie, & à qui enfin vous avez obligation de vos biens & de vos vies. En un mot, prenez garde que des erreurs si monstrueuses ne trouvent des défenseurs dans votre école, & n'ayent encore des suites aussi funestes que celles qu'elles ont déja euës.

Il finit en disant, que leurs disputes, bien loin d'être séditieuses, ne devoient tendre qu'à l'édification des peuples & au maintien de la paix: Que dans ces sortes d'exercices, on combattoit ordinairement plutôt pour la victoire que pour la vérité: Qu'elle y étoit souvent attaquée avec tant de force, qu'il se formoit des doutes dans l'esprit des auditeurs sur les maximes les plus incontestables: Qu'on pouvoit dire que presque tous les esprits étoient blessés, & plus susceptibles du faux que du vrai: Qu'un corps malade vouloit du repos, & qu'au contraire ceux qui avoient des maladies

ladies d'esprit, avoient en horreur tout ce qui pouvoit les guérir, & portoient avec eux la cause de leur mal.

HENRI IV. 1595.

Le Président, addressant ensuite la parole aux Licentiés, les exhorta à profiter de l'exemple qu'ils avoient devant les yeux. „ Que la punition de „ Jacob, leur dit-il, vous fasse craindre un semblable malheur; & prenez „ garde qu'une imprudence égale à la sienne ne vous fasse tomber dans „ l'erreur & encourir les peines qu'elle mérite. Que la chaleur des disputes „ ne vous fasse jamais oublier les regles d'une sage modération; & ayez „ soin de ne rien avancer qui puisse troubler la tranquillité publique. *Mettez une sentinelle à votre bouche, & des gardes à la porte de vos lévres.* Souvenez-vous toûjours de la maxime d'un Roi à qui Dieu donna la „ Sagesse en partage, & qui dit, que celui qui est le maître de sa langue, „ ne tombe point dans l'affliction.

Enfin le Président Forget repéta ce qui étoit porté par la derniere partie de l'Arrêt du Parlement. Jaques le Févre, Curé de S. Paul, parla ensuite au nom de la faculté. Il fit de grands remercîmens aux Commissaires, & les assûra que la maison & société de Sorbonne feroient toûjours soûmises & fidèles au Roi & au Parlement.

Autre Arret du Parlement contre un Docteur indiscret.

Le 13. de Septembre on dénonça à la Cour un Sermon prêché dans l'église de S. Mederic, par François Surgeres, Religieux de Sainte-Croix de la Bretonnerie & Docteur de Sorbonne. Outre plusieurs propositions séditieuses, il avoit représenté Elisabeth Reine d'Angleterre, comme une autre Jezabel, & les alliés de cette Princesse comme des Sectaires.

L'indiscret Docteur fut mis en prison; & sur la réquisition du Procureur général du Roi, le Parlement le condamna à faire réparation tête nuë & à genoux, & à demander pardon de sa temérité à Dieu, au Roi & à la Cour. La prédication lui fut interdite, jusqu'à ce qu'il en eût été autrement ordonné; & on lui défendit, sous peine de punition corporelle, de tenir aucun discours injurieux contre les Princes alliés de Sa Majesté, & de dire quelque chose qui pût troubler la tranquillité publique, & exciter les peuples à la sédition.

Cet Arrêt fut rendu dans la Chambre de la Tournelle criminelle, à huis clos. La Cour voulut garder ce menagement, tant à cause de la qualité du criminel, que par considération pour son pere, qui avoit autrefois professé le Droit civil dans l'Université de Paris, & qui dans cet emploi avoit mérité l'estime d'un grand nombre des juges de son fils.

Réünion prétenduë des Cophtes & des Russiens à l'Eglise Romaine.

L'Eglise d'Alexandrie, ou des Cophtes, & l'Eglise Grecque de Russie, se réünirent cette année à l'Eglise Romaine, & l'on célébra cette réconciliation avec de grandes magnificences. Sous Grégoire XIII & Sixte V, Jean-Bâtiste avoit déja menagé l'accommodement de Jean Amba, Patriarche d'Alexandrie, & de ses suffragans, avec le S. Siége. A la sollicitation d'Ambroise Evêque d'Auria (1), & de Jerôme Vecchietti, Prêtre, Gabriel, qua-

(1) *Ambroise Evêque d'Auria.*] *Auria* dans la Mauritanie fut long-tems on ne sçait pas bien quel Evêché *in partibus*, que, peu avant la conquête d'Oran par Ferdinand le Catholique, le Pape s'avisa de faire révivre, en faveur d'un Frere Louis Guillaume, Cordelier. Cette, ville qui pourroit bien être l'Arissa de Léon d'Afrique, étoit si peu connuë sous le nom

HENRI IV. 1595. quatrevingt treizième Patriarche depuis S. Marc, & successeur de Jean-Amba, envoya à Rome Abdelmessia & Joseph, Moines du monastere de S. Macaire en Egypte, & l'Archidiacre Barso. Les letres de ce Patriarche étoient de la fin de l'année 1593, & datées de 1310, selon le calcul des Cophtes, qui comptent du commencement de l'empire de Dioclétien.

Ils furent admis à l'audience du Pape au commencement de cette année; & prosternés à ses pieds, ils firent une profession de Foi, conformément à la doctrine de l'Eglise Romaine. Ils abjurerent l'erreur des Grecs sur la procession du Saint Esprit, reconnurent les sept Sacremens, le premier Concile de Nicée, le premier de Constantinople, celui d'Ephese, celui de Calcédoine & le second de Constantinople. Ils rejetterent le second Concile, ou plutôt le brigandage d'Ephese, où, après la mort de S. Flavien, Evêque de Constantinople, la faction de Dioscore, Patriarche d'Alexandrie, fut assez puissante pour faire confirmer l'Hérésie d'Eutichés.

Ces députés souscrivirent encore au troisième Concile de Constantinople, au second de Nicée, à celui de Florence, & enfin à celui de Trente, qui n'étoit fini que depuis 32. ans. Ils se soûmirent de plus à la jurisdiction & aux censures de l'Evêque de Rome, comme Chef de l'Eglise universelle, Vicaire de Jesus-Christ, successeur du Prince des Apôtres, & dont l'autorité s'étendoit sur tout le monde Chrétien.

Antoine Possevin, fameux Jésuite, qui s'étoit fort distingué par l'habileté qu'il avoit fait paroître dans plusieurs affaires importantes dont différens Papes l'avoient chargé, menagea encore l'union des Russes à l'Eglise Romaine. Hypatius, Protothronius (1), Evêque de Wolodimirie & de Bresten en Russie, & Cyrille Terleczki, Exarque, Evêque de Luceorie & d'Ostrosie, parurent à Rome sur la fin de cette année, comme procureurs de Michel, Métropolitain de Kiovie; de Grégoire, surnommé Uladika, Archévêque de Poloczk & de Witepsk; de Michel Kopistenski, Evêque de Presmilie; de Gedeon Bolaban, Evêque de Leopoli ou Louvow; de Dénis Zbirniski, Evêque de Chelm; de Leontius Peleziezki, Evêque de Pinski & de Turowie; & de Jonas Hohol, Abbé de Cobrinski. Le Pape leur donna audience dans la salle de Constantin au Vatican. Ils présenterent leurs lettres de créance, datées du 13. de Juin, & firent leur confession de Foi. Ils reconnurent l'autorité du S. Siége & du Pape, tous les Conciles généraux, & nommément le Concile de Trente. La réünion ayant été faite dans la forme préscrite par les saints Canons, Clément VIII. les reçut dans sa communion. On en dressa des actes autentiques, qui furent insérés dans les regîtres de l'Inquisition, & qu'on répandit aussi-tôt dans tout le monde Chrétien. Le Cardinal César Baronius voulut grossir son Histoire d'un fait si intéressant, & fit ajoûter ces actes à la fin du six & du septième tome de ses Annales, qui finissent à l'an de J. C. 518. & 590; mais la joye que causa la réünion de ces peuples à l'Eglise Romaine ne fut pas de longue durée, & l'on

nom d'Auria, que d'abord on la prit pour Oran. Elle est, dit-on, située à 80. milles de Carthage. Voyez Alvara Gomez, dans la vie du Cardinal Ximenez, Liv. V. LE DUCHAT.

(1) Ou Primat.

l'on apprit peu de tems après, qu'ils s'étoient separés de la communion dans laquelle ils venoient d'entrer.

La réünion des Cophtes paroît aussi fort incertaine, & plusieurs personnes ont cru que la prétenduë Ambassade faite au nom de Jean Amba, n'étoit qu'un jeu & une supposition. Ni Amba, ni Gabriel, n'étoient pas alors Patriarches d'Alexandrie. Il est au contraire certain que Meletio Pegas, successeur de Silvestre, occupoit le siége de S. Marc. Ce Patriarche étoit originaire de Candie, & il avoit autrefois étudié dans l'Université de Padouë, où il s'étoit distingué par son esprit & son érudition.

Pour faire voir la fausseté de cette prétenduë réünion, George Douza fit paroître des lettres écrites à Jean de Noortwyk son pere, dans lesquelquelles Meletio declaroit, que ses sentimens étoient fort éloignés de la confession de Foi qu'Abdelmessia & ses collegues avoient faite à Rome: Que l'Evêque de Rome n'étoit que le simple Evêque de cette ville; & que l'Eglise d'Alexandrie ne reconnoissoit, avec S. Paul, que J. C. pour Chef de l'Eglise universelle.

On répondit d'abord à ces lettres, que les Calvinistes en étoient les auteurs; mais on trouva encore d'autres preuves pour les appuyer. En effet Meletio est si connu, & l'érudition de ce Patriarche a parû avec tant d'éclat, que ni son nom, ni le tems de son Patriarchat ne peuvent être ignorés. Il sçavoit parfaitement l'Hébreu, le Syriaque & l'Arabe. Ce grand homme fut même appellé à Constantinople, pour y gouverner toute l'Eglise d'Orient. Quelques-uns de ses amis m'ont appris qu'il souhaitoit ardemment de venir en France, pour y former de plus étroites liaisons avec des personnes qu'il ne connoissoit que sur leur réputation; mais il ne se présenta point d'occasion favorable de faire ce voyage avec la bienséance qu'exigeoit sa dignité, & les devoirs de la place qu'il occupoit l'empêcherent de s'absenter pour un si long tems.

Question théologique agitée dans la Valteline.

Une question sur la médiation de J. C. fut agitée pendant cette année & la suivante, entre les Curés & les Ministres de la Valteline au païs des Grisons. Il s'agissoit de sçavoir si, comme le soutient Robert Bellarmin, qui a suivi le sentiment de Pierre Lombard, maître des sentences, J. C. consideré comme Dieu-homme, n'avoit été notre médiateur envers Dieu son pere qu'après son incarnation; ou si le Verbe de Dieu, le Fils engendré de toute éternité, avoit employé, dès le commencement du monde, sa médiation en faveur des Anges & des hommes, pour raison de leur création, de leur conservation & de leur salut; si après avoir pris un corps dans le sein de la Vierge Marie, ce Dieu fait homme devoit être encore regardé comme notre médiateur, comme notre protecteur, & comme le Chef de l'Eglise militante, & si sa médiation continueroit jusqu'à la fin des siécles?

Jean Calvin soutint ce dernier sentiment contre François Stancarus, qui troubloit en Pologne la paix des Eglises. D'un côté Jean-Pierre Stoppa, Curé de Matz, Nicolas Rusca, Curé de Sondrio, Simon Cabasso, Curé de Tirano, Parravicino Mazzone, Curé de Villa, Jean-Antoine Consolari, Cu-

rés

HENRI IV. 1595. ré de Bormio, & Pierre-Antoine Homodeï, Curé de Sermio, étoient députés de leur parti. Ils avoient pour adversaires Antoine Andreozzo, Pasteur de Tirano, César Gaforo, Pasteur de Poschiavo, Ottaviano Mei, Pasteur de Teglio, Scipion Calandrini, Pasteur de Sondrio, & Nicolas Chefelio, Pasteur du Mont Sondrio. Ils s'assemblerent tous à Tirano le 13. d'Octobre, par ordre des trois Ligues Grises. Les disputes recommencerent le premier de Mars suivant entre Rusca & Gaforo. Le même Rusca & Caballo parlerent ensuite; & enfin Calandrini, Mei & Gaforo leur répondirent. Ils s'assemblerent pour la troisième fois le dernier de Septembre; mais cette conférence fut bien-tôt rompuë. Nicolas Rusca en fit imprimer les actes; Mei & Gaforo lui répondirent par un long écrit, qui parut au commencement de 1597.

Différend qui s'éleve entre le Comte d'Ostfrise & les habitans d'Emden.

Il se passa encore dans la Chrétienté différens évenemens qui méritent notre attention. A Emden, dans la Frise Orientale, qu'on devroit plutôt appeller Amasie, du fleuve Amasus, ou Ems, qui y passe, il s'éleva une dangereuse querelle entre le Comte & les habitans. La commodité du port de cette ville, & le grand concours de Flamans, d'Anglois & de François, qui, pendant les guerres de Religion s'y étoient refugiés comme dans un azile, l'avoient renduë très-florissante. Ses citoyens étoient en grand nombre, & la magnificence de ses bâtimens étoit une preuve de son opulence; mais elle devoit particulierement sa grandeur & ses richesses aux Anglois, qui, à cause de la societé des villes maritimes, s'étoient venus établir à Emden, où ils transférerent leurs habitations, après avoir quitté Anvers, que la rigueur des Edits de Charles V. & de Philippe son fils les obligea d'abandonner: car quoique dans la suite la liberté du commerce leur eût fait préférer Hambourg, ville libre & indépendante, cependant le séjour que ces marchands avoient fait à Emden pendant quelques années, avoit considerablement enrichi cette ville. Les Comtes y ont eu un château & une jurisdiction très-étenduë, mais à laquelle les bourgeois, par un ancien privilege, ne sont point soûmis.

En 1525. Ezard I., fils d'Ulric & petit-fils d'Ennon, embrassa le Luthéranisme, par le conseil & à la sollicitation d'Ulric Oldershum, Gentilhomme de la première qualité. Deux ans après, il défendit l'exercice de toute autre Religion. Au contraire Ennon, son fils & son successeur, reçut sans aucune distinction dans ses Etats tous les étrangers qui vinrent s'y refugier pendant les troubles de Religion. Ainsi les Anabâtistes, & plusieurs autres fanatiques, se glisserent dans Emden, sans que le Magistrat s'y opposât. Ezard II., quoiqu'attaché à la Confession d'Augsbourg, tolera encore les Sectateurs de la doctrine de Zuingle, qui est suivie presque entierement par les Protestans de France; mais ce Prince s'en repentit peu de tems après. Sa femme Catherine, fille de Gustave Roi de Suede, lui ayant représenté que son autorité s'avilissoit, & qu'elle feroit bien-tôt étouffée par les libertés des bourgeois & la puissance de leur Sénat; le Comte résolut, après la mort de Jean son frere, d'employer également la ruse & la force pour recouvrir ses anciens droits.

Il prit des moyens trop violens contre ces courageux citoyens. Ils se plaigni-

plaignirent ouvertement que le Comte, abusant de sa puissance, attentoit à leurs privileges: Qu'il s'arrogeoit sans fondement la connoissance des affaires civiles & ecclésiastiques: Qu'il s'emparoit des aumônes, pour les distribuer à son gré: Qu'il gênoit la liberté des consciences, en ne voulant admettre que la Confession d'Augsbourg: Qu'enfin il refusoit de satisfaire au traité, par lequel le Prince & le Sénat étoient convenus réciproquement de ne point appeller à la Chambre de Spire. HENRI IV. 1595.

Sur ces motifs, les bourgeois d'Emden prirent les armes, & ayant levé des troupes, attaquerent à l'improviste, & prirent le château. Ils le démantelerent du côté de la ville, & s'emparerent du canon & de toutes les munitions de guerre.

Ezard, indigné de cet affront, assembla une armée dans le territoire de Lubec; & pour fermer le port, dont la commodité fait toute la richesse des habitans d'Emden, il fit fortifier Knoc, ville située de l'autre côté du fleuve, & qui est proche de Delfziel.

Le Sénat envoya aussi-tôt des députés aux Etats Généraux des Provinces-Unies, & demanda leur secours pour soutenir la cause commune des sujets opprimés par leurs Princes. Il fit aussi-tôt un Edit, par lequel il étoit défendu à la Noblesse & aux habitans de toute la contrée, de s'engager au service du Comte, avec menaces d'empêcher le transport des vivres, & d'inonder la campagne en lâchant les écluses.

Ainsi tout paroissoit disposé à la guerre. D'un côté Ezard ne songeoit qu'à la vengeance; de l'autre, les bourgeois d'Emden étoient résolus de défendre leur liberté jusqu'aux dernieres extrêmités, & les Etats Généraux croyoient qu'il étoit de leur intérêt de secourir leurs anciens alliés, dont la cause étoit semblable à la leur. Mais ils craignirent qu'en prenant ouvertement la défense d'Emden, le Comte, poussé par son désespoir, ne se jettât entre les bras de Philippe; & que les Espagnols, qui avoient été chassés de la Province, ne saisissent cette occasion pour y rentrer.

Ces sages Républicains prirent donc un milieu entre ces deux extrêmités, & trouverent le moyen de défendre leurs alliés, sans forcer le Comte à implorer le secours des étrangers. En effet ils se rendirent médiateurs; en même tems ils licentierent les troupes qu'ils avoient dans la Frise Orientale. Aussi-tôt ces soldats vinrent par eau à Delfziel, & s'engagerent au service de la ville d'Emden. Dès que le Comte eut appris cette nouvelle, il abandonna Knoc, qu'il faisoit fortifier. *Les Etats Généraux se rendent médiateurs dans cette affaire.*

Les Duchés de Juliers & de Cléves n'étoient pas plus tranquilles. Les Etats de la Province faisoient de grandes plaintes contre le gouvernement, & craignoient qu'on ne voulût changer l'ordre de la succession. Le Duc Jean-Guillaume étant attaqué d'une maladie incurable, Jaqueline de Bade sa femme s'étoit emparée de toute l'autorité. Cette Princesse sembloit pancher du côté des Espagnols; & animée d'un zèle outré de Religion, elle paroissoit faire tous ses efforts pour exclure de la riche succession de son mari, les beaux-freres & les héritiers de ce Prince, sous prétexte qu'ils étoient Protestans. *Affaire de la succession de Juliers & de Cléves.*

Les Etats s'étant assemblés à Grevenbroek, demanderent à voir leur Prin-

HENRI IV. 1595. Prince; ce qui leur fut refusé. Mais après avoir traversé le Rhin, les Seigneurs vinrent à Dusseldorp, & firent arrêter Jaqueline, à qui ils ôterent tous les Officiers qui la servoient. Cela se passa sur la fin de Janvier, & l'on remit l'Assemblée au mois suivant: mais les Ambassadeurs de l'Empereur & les parens de Jaqueline ne s'y étant pas trouvés, quoiqu'on les y attendît; on indiqua une nouvelle Diéte pour le mois d'Août.

Traité de paix entre les Suédois & les Moscovites.

Les Plénipotentiaires de Sigismond Roi de Pologne & de Théodore Grand-Duc de Moscovie, conclurent dans le même tems un traité de paix entre les deux puissantes Monarchies de Russie & de Suede. Une guerre sanglante, qui n'avoit été interrompuë que par quelques tréves de peu de durée, les divisoit depuis trois ans. On fixa à l'amiable les frontieres des deux Etats: les Suedois rendirent le château de Kexholm, & ses dépendances; les prisonniers furent élargis de part & d'autre, & les Moscovites reprirent le commerce qu'ils faisoient à Nerva & à Revel avec les Suedois & les Allemans. Ce traité fut conclu vers le commencement de l'année, au grand contentement, non seulement de la Livonie, qui faisoit le sujet de cette guerre, mais encore de tous les peuples voisins, & sur-tout des villes Vandaliques qui sont liées ensemble.

Synode de Thorn.

Sur la fin d'Août, les Ministres des Eglises Evangéliques s'assemblerent à Thorn en Prusse. Les Palatins de Minski & de Leczycki en Pologne, assisterent en personne à ce Synode. Les villes de Vilna, de Poloczko & de Rawski, Nicolas Comte d'Ostrog, Constantin, le Palatin de Kiovie, & les Sénats de la Volhinie, de la Russie & de la Podolie, y envoyerent des députés. Les Evangéliques avoient à traiter de deux objets également importans pour leur Religion. La conservation de la doctrine approuvée dans l'Assemblée de Sendomir, & la liberté des consciences, ou le maintien de la paix de Religion, que Sigismond III. avoit jurée à l'exemple de ses prédecesseurs, & que leurs adversaires vouloient troubler, formoient le sujet de cette Assemblée.

Le Roi y avoit envoyé le Palatin de Leczycki. Ce Seigneur intervint au nom de Sa Majesté, & demanda la dissolution du Synode; mais on lui répondit, qu'on ne tramoit aucune conspiration, ni contre le Roi, ni contre l'Etat, & que les Evangéliques ne vouloient que delibérer entre eux sur de justes sujets de plaintes, dont ils présenteroient un cahier à Sa Majesté.

Le Palatin ayant fait quelques menaces aux habitans de Thorn, sur ce qu'ils souffroient que cette Assemblée se tînt dans leur ville, les Evangéliques lui répondirent encore avec modération, qu'on ne pouvoit leur empêcher l'entrée de cette ville, puisqu'elle étoit ouverte aux Juifs & à d'autres ennemis du Christianisme.

L'Evêque de Cujavie demanda aussi la rupture du Synode, parce que Thorn étoit dans son diocèse, & qu'on ne pouvoit, sans son consentement, y faire aucun acte de jurisdiction; mais on n'eut aucun égard à ses remontrances, & les Evangéliques soutinrent qu'il leur étoit permis d'as-

sem-

sembler des Synodes, pour y traiter des matières de la Religion qu'ils professoient.

HENRI IV.

Ainsi, nonobstant ces oppositions, ils continuerent leur Synode. La Confession d'Augsbourg de 1552. telle qu'elle devoit être proposée dans le Concile de Trente, y fut d'abord approuvée d'un consentement unanime. On ne parla point de celle faite dans la Diéte de 1530. mais il y eut plus de difficulté à former le cahier, qui devoit contenir les différentes plaintes du parti Evangélique. Enfin elles se réduisirent à dire, que les églises accordées à ceux qui suivoient la Confession d'Augsbourg, avoient été renversées par leurs ennemis à Cracovie, à Posna & à Vilna: Que depuis peu l'on avoit employé la violence & les voyes de fait contre les Evangéliques de Posna, & pillé leur église: Que les Jésuites chassés de France, & refugiés en Pologne, avoient dans plusieurs villages des émissaires, dont ils se servoient pour jetter le trouble dans les diocèses des Prélats Evangéliques, & qu'ils tâchoient, en promettant l'impunité, de faire révolter les païsans contre leurs Seigneurs: Qu'ils sollicitoient même les femmes à se défaire de leurs maris.

1595.

Affaires dont on y traite.

Ainsi l'on arrêta que le Roi seroit très-humblement supplié, de conserver la tranquillité de l'Etat; de protéger des sujets qui lui seroient toûjours fidèles; de faire exécuter toutes les conditions du traité, fait pour maintenir la paix dans la Religion, & confirmé par des sermens solemnels; & enfin de ne se pas laisser surprendre par les Jésuites, ces dangereux étrangers, qui, après avoir causé tant de troubles en France, tâchoient encore d'exciter des guerres civiles en Pologne.

Le Synode choisit des députés pour faire des remontrances au Roi.

Les deux Palatins & le Comte d'Ostrog furent nommés pour faire ces remontrances; & quoique Jean-Sarius Zamoïski, Chancelier du Royaume & zélé Catholique, ne favorisât pas les Evangéliques, cependant ils crurent que l'amour de la patrie pourroit faire impression sur l'esprit de ce Seigneur; & les députés eurent ordre de le voir, & de l'engager à maintenir la paix, pour réünir toutes les forces de l'Etat contre l'ennemi commun du Christianisme. Cette affaire fut renvoyée à la Diéte qu'on devoit tenir l'année suivante.

Affaires de Turquie. Mort d'Amurath III.

La guerre de Hongrie causoit de plus grands mouvemens; mais avant que d'en faire le detail, il est nécessaire de parler de la situation où se trouvoit alors l'Empire Ottoman. Amurath III. mourut le 18. de Janvier, à l'âge de quarante huit ans, de la pierre, qui le tourmentoit depuis vingt jours, & lui faisoit souffrir les douleurs les plus aiguës. La violence du mal lui ayant causé une espece de charbon, il méprisa les remedes ordinaires, & se contenta de faire appliquer de l'eau froide & de la glace sur la partie souffrante.

Son portrait.

Ce Prince avoit la taille peu avantageuse. Il étoit fort blanc, & avoit tant d'embonpoint, que sa tête sembloit faire partie de ses épaules; cependant son air, aussi prévenant que respectable, le faisoit juger digne du rang qu'il occupoit. Il avoit la barbe blonde & épaisse. Gai, enjoüé & humain, il ne versa jamais le sang qu'à regret (1); & soit par une douceur qui

(1) Il commença néanmoins son regne par faire mourir cinq de ses freres.

HENRI IV. 1595. qui lui étoit naturelle, soit par l'effet de l'éducation qu'il avoit reçuë de la Sultane sa mere, il aima toûjours mieux pardonner que punir. On crut qu'il avoit peu de goût pour la guerre; cependant, pour soutenir la gloire d'un Empire, dont le gouvernement est entierement militaire, & qui ne doit sa grandeur qu'à la force de ses armes, il envoya de grandes armées en Perse & en Hongrie, où ses Lieutenans firent des conquêtes importantes. La lecture de l'Histoire faisoit un de ses plus grands plaisirs : il vouloit être informé de tout ce qui se passoit dans l'univers, & avoit une avidité extrême de sçavoir les actions des Princes de son siécle. La Poësie même, quelque imparfaite qu'elle soit en Turquie, & quoique cet art y soit à peine connu, flattoit le goût de ce Prince.

Ses trésors furent immenses, & surpasserent les richesses de tous ses prédecesseurs, mais il n'en fut point avare; ses favoris, & tous ceux qui approcherent de sa personne, ressentirent les effets de sa libéralité. On peut même dire qu'il fut prodigue à l'égard de ses femmes, qui étoient en grand nombre. Il s'en trouva une, dont les charmes furent assez puissans pour le fixer pendant trente deux ans, avec tant de constance, qu'on croit que dans un si long espace de tems il ne songea à aucune autre; mais sa sœur, qui avoit épousé le Grand-Vizir Mehemet, & la Sultane sa mere, lui ayant représenté, que pour empêcher les troubles, & pour la sûreté de l'Empire, il devoit avoir plusieurs enfans mâles, il prit plusieurs autres femmes. Quelques Historiens lui en donnent jusqu'à deux cens. Il dépensa des sommes immenses pour leur entretien & leurs plaisirs, & usa de la même prodigalité pour l'éducation de ses enfans. Si, à l'exemple de Soliman, son ayeul, & de Selim, son pere, il n'honora pas du nom de femme légitime cette Sultane favorite, qui fut si long-tems l'objet de son amour, on croit qu'il n'en fut empêché que par la crainte de l'accomplissement d'une prédiction, qui le menaçoit d'un aussi triste sort que celui de Selim son pere, & d'une mort prochaine, s'il se marioit.

Sa mere, la premiere Sultane, & les principaux Bachas, eurent soin de cacher sa mort, de crainte que pendant l'absence de son successeur, les Janissaires & les autres troupes ne causassent quelques révolutions assez ordinaires dans l'Empire Ottoman. La Sultane mere envoya à Mahomet le Bostangi-Aga, pour l'informer de la mort de son pere, & le presser de venir à Constantinople.

Amurath, malgré sa douceur, par une craintive jalousie, naturelle à cette Nation, & dont les peres mêmes ne sont pas exempts à l'égard de leurs enfans, avoit relégué son fils dans le gouvernement de Magnesie. La férocité & la cruauté dont l'héritier présomptif de l'Empire avoit laissé échaper quelques traits, augmentoient encore les soupçons du timide Amurath. On lui avoit rapporté, que ce jeune Prince avoit fait tenailler les mamelles à plusieurs de ses concubines avec un fer chaud, & qu'il avoit fait mourir cruellement de jeunes écoliers, parce qu'il étoit persuadé qu'ils avoient eu des pensées impudiques, dont il étoit l'objet.

Les soupçons d'Amurath devinrent si violens, qu'il forma le dessein de faire

faire mourir Mahomet; mais la mere de ce jeune Prince prévint ce malheur, en conseillant à son fils de paroître plus sensible aux plaisirs de l'amour, pour lesquels il avoit eu jusqu'alors beaucoup d'éloignement, & de détruire par une vie plus voluptueuse, les craintes que son ambition & son courage avoient pû donner au Sultan. Mahomet, en feignant d'être voluptueux, le devint véritablement. Les délices, qu'il n'avoit eu dessein de goûter que par une affectation politique, le corrompirent; & l'usage des plaisirs lui fit perdre cette ardeur qu'il avoit pour la guerre.

HENRI IV. 1595.

Il partit dès qu'il eût appris la mort de son pere, & arriva à Constantinople onze jours après. Il descendit au bas de la grande porte du serrail, à quatre heures du soir. Le ciel étoit alors serein, mais il se couvrit presqu'aussi-tôt de nuages, & il survint une grande pluye: ce que ces peuples superstitieux prirent pour un présage assûré de fertilité. Il fit conserver la galere qu'il avoit montée dans son voyage, & défendit qu'on la remît en mer. La Chiourme, qui étoit composée d'esclaves Chrétiens, fut mise en liberté, & il donna le Royaume de Chypre à l'Officier qui la commandoit. Il alla ensuite saluer sa mere, qu'il n'avoit pas vûë depuis douze ans, & pour lui donner des marques éclatantes de son amour & de sa libéralité, il lui fit présent des tributs du Caire en Egypte, qui montoient, disoit-on, à cinq cens mille écus d'or.

Mahomet III. son fils lui succede.

Il fut ensuite porté sur le Trône de son pere, & prit possession de l'Empire. Les Bachas vinrent lui baiser la main, & il fit faire de grandes largesses aux Janissaires, & à tous les Officiers, tant de l'armée, que du serrail. Il paya toutes les dettes de son pere; & pour empêcher le pillage, qui arrive souvent dans le commencement d'un regne, il fit mettre des gardes dans toutes les places de Constantinople. On fit ensuite les funérailles d'Amurath avec les cérémonies accoûtumées, & une grande magnificence.

Enfin le nouvel Empereur se fit représenter tous ses freres, qui étoient au nombre de dix-neuf, & qu'Amurath avoit eus de différentes femmes. Il calma d'abord leurs craintes, & donna même des ordres pour la cérémonie de leur circoncision; mais les ayant fait mettre dans des appartemens separés, il leur envoya le fatal cordeau, & les fit tous étrangler par les Muets. Le lendemain on apporta les corps de ces Princes infortunés devant Mahomet, qui les fit enfermer dans des bierres de cyprès, & enterrer à côté de leur pere.

Le nouveau Sultan fait étrangler tous ses freres.

Ces cruelles expéditions se firent publiquement, & aux yeux de tout l'Empire Ottoman, comme si elles eussent été justes & permises; car une telle inhumanité, qui chez d'autres peuples seroit regardée comme le crime le plus horrible, est considerée par les Turcs comme une action politique, & nécessaire pour la tranquillité de l'Etat. On croit qu'Amurath eut cent enfans. La mere de Mahomet son successeur lui donna encore deux filles, dont l'une fut mariée à Ibrahim, & l'autre à Aly Bacha. Il eut encore vingt sept autres filles, qui épouserent différens Seigneurs de la Porte: & outre les dix-

HENRI IV. 1595. dix neuf Princes qui furent étranglés par les ordres de leur frere, il eut encore deux fils posthumes, qu'on jetta dans la mer dès qu'ils furent nés.

Les meres des Princes qui avoient été étranglés & leurs filles, qu'on épargna, eurent ordre de se retirer dans le vieux serrail avec tous leurs meubles & toutes leurs hardes, qu'on mit sur une quantité de chariots, afin qu'elles eussent la liberté de pleurer dans cette retraite leur triste sort, & la mort de leurs fils; car dans le grand serrail, qui est le palais du Souverain, on ne peut sans crime, & sans se rendre digne de mort, donner quelques larmes à ceux qui ont perdu la vie par les ordres du Grand-Seigneur. Sa voix est comme un oracle infaillible & toûjours juste; & comme la conservation de l'Empire Ottoman fait partie de la Religion des Turcs, on veut que chacun soit persuadé, que ce que le Sultan a ordonné, n'a point eu d'autre objet: ainsi l'on défend à qui que ce soit de rien désapprouver de ce qu'il fait, & on prescrit sur cela à chacun le sacrifice de sa raison, de ses murmures, de ses pleurs, de sa douleur même.

Affaires de Hongrie. Traité de Battori avec l'Empereur. A la sollicitation du Pape & de l'Empereur, & contre l'avis des Seigneurs & des Ordres de la Province, Sigismond Battori, Prince de Transylvanie, s'étoit declaré contre les Turcs, & avoit tâché d'engager dans la même guerre les Moldaves & les Valaques. Dans le même mois que Mahomet monta sur le Trône, Battori envoya à Prague une magnifique Ambassade, pour y conclure son traité avec la maison d'Autriche. On convint qu'on ne quitteroit les armes que d'un consentement réciproque: Que la Transylvanie, la Valachie & la Moldavie seroient comprises dans le traité: Que toute la Transylvanie, & la partie du Royaume de Hongrie occupée par Battori de Somli, demeureroient à ce Prince & à ses enfans mâles, avec le droit d'aînesse entre eux, & de la même façon qu'en avoient joüi les Princes Jean, Etienne & Christophle; mais à condition qu'il porteroit la foi & hommage à l'Empereur, & à ses successeurs Rois de Hongrie, & qu'il leur feroit serment de fidélité, sans préjudice des droits de fief: Que si Battori mouroit sans enfans mâles, la Transylvanie & ses dépendances apartiendroient à l'Empereur, & à ses successeurs Rois de Hongrie, & que Battori, & les Ordres de la Province, promettroient par un serment solemnel l'exécution de cet article: Que dans le cas où la Transylvanie retourneroit aux Rois de Hongrie, l'Empereur & ses successeurs jureroient d'en conserver les coûtumes, privileges, droits & libertés, & de n'en donner le gouvernement qu'à un Seigneur de la Province: Que l'Empereur reconnoîtroit Battori pour Prince souverain: Qu'il lui donneroit le titre d'Illustre: Qu'il lui accorderoit en mariage une des filles de l'Archiduc Charles, qui étoit mort depuis peu, & qu'il engageroit le Roi d'Espagne à lui donner le collier de la Toison d'or: Qu'il lui fourniroit tous les secours nécessaires en hommes, en argent & en munitions de guerre: Qu'il engageroit le Pape à prendre sous sa protection le Prince & ses Etats: que Battori & ses enfans seroient créés Princes du S. Empire; mais sans avoir le droit d'assistance & de suffrage: que les villes, forteresses & châteaux pris par l'armée Impériale, apartiendroient à l'Empereur; & que les places dont

dont l'illustrissime Prince de Transylvanie se rendroit maître avec ses troupes & à ses dépens, lui demeureroient, sans préjudice des droits de fief dûs à Sa Majesté Impériale; mais que si ces places étoient de l'ancien domaine du Royaume de Hongrie, ce Prince seroit tenu de les rendre, moyennant un juste dédommagement que l'Empereur lui payeroit : Que l'Empereur fourniroit les sommes nécessaires pour les fortifications des places; & que de son côté Battori n'épargneroit ni dépenses, ni soins, pour les défendre contre l'ennemi commun.

HENRY IV. 1595.

On ajoûta dans ce traité un article qui parut de mauvais augure : il portoit que si cette guerre ne réüssissoit pas, comme on l'espéroit, & que si Battori étoit chassé de la Transylvanie, l'Empereur seroit tenu de le recevoir dans ses Etats, & de lui donner des revenus suffisans, pour soutenir sa dignité & la grandeur de sa maison: Qu'enfin les Seigneurs, que cette guerre alloit exposer aux mêmes dangers que leur Prince, pourroient se retirer avec lui en Allemagne.

On fit de magnifiques présens aux Ambassadeurs, & en leur donnant leur audience de congé, l'Empereur promit d'envoyer au plutôt sur les frontieres la Princesse Marie-Christine, qui étoit destinée à Battori; mais la Cour Impériale usa de remises, & suspendit l'exécution du traité sur différens prétextes. Battori s'étoit déja plaint plusieurs fois, & les Ordres de la Province, qui craignoient que cette alliance avec la maison d'Autriche ne leur fût fatale, disoient hautement qu'on se moquoit de leur Prince. Pour faire cesser tous les bruits, Etienne Bostkay, l'un des Ambassadeurs de Battori, & qui étoit resté à Prague, se rendit au commencement de Mars à Gratz, capitale de la Stirie, où il épousa, comme Procureur de son maître, Marie-Christine, en présence de Maximilien frere de l'Empereur, & de Ferdinand frere de la Princesse. Bostkay, par une cérémonie ordinaire dans le mariage des Princes, se mit dans le lit nuptial. Les Impériaux différerent encore de remettre la nouvelle épouse entre les mains de son mari, & prétexterent des difficultés qui ne devoient finir que vers le mois de Septembre.

On lui donne une des filles de l'Archiduc en mariage.

Battori fit de nouvelles instances, & suivant le conseil des Ordres de la Province, declara, que quoique les Turcs fussent déja en campagne, il ne marcheroit contre eux qu'après la consommation de son mariage. Il envoya encore de nouveaux Ambassadeurs pour presser davantage l'exécution du traité. Enfin la Princesse quitta la Stirie, & se rendit à Vienne en Autriche, où elle fit une entrée magnifique le 10. de Juin: Elle continua son voyage sous la conduite de l'Archiduc Matthias, qui la remit ensuite à Maximilien son frere, qui l'escorta avec une armée de vingt mille hommes. Elle arriva à Cassovie sur la fin de Juillet; & les nôces furent célébrées à Albe-Julie en Transylvanie.

La Princesse arrive à Cassovie.

Les divisions qui éclaterent peu de tems après entre Battori & sa nouvelle épouse, furent comme un présage sinistre de toutes les calamités qui devoient bien-tôt arriver. On croit que les charmes d'une vieille Magicienne, nommée Jeanne, qui apartenoit à Jean Koacock, avoient ren-

HENRI IV. 1595. rendu le Prince impuissant, & que ce prétendu défaut causa la désunion des deux époux. D'autres attribuent leurs querelles aux intrigues de quelques Hongrois, qui pouvoient beaucoup sur l'esprit de Battori, & qui jaloux de la nouvelle faveur des Allemans, firent tout pour les éloigner de la Cour.

Procès fait à Hardek & à d'autres Officiers. Pendant que toute l'Autriche se préparoit à la guerre. Ferdinand Comte de Hardek, qui étoit accusé d'avoir l'année derniere livré Javarin aux Turcs, fut cité à Vienne le 16. de Janvier, pour y être jugé par le Conseil de guerre. Il étoit composé de quarante sept Juges: on distinguoit entre eux le Comte d'Edeling, Gouverneur de Schaumbourg, Reuter, Fischer, Coriander, le Juge de Vienne, & plusieurs Colonels & Capitaines. Ils avoient tous juré de se comporter dans cette affaire avec équité, & de juger suivant les loix. Hardek avoit pour défenseurs le Comte son frere, le Baron Wolf d'Eitzing, le Baron de Polheim, le Baron de Greis, & quelques autres Gentilshommes.

L'Inquisition des causes criminelles présenta aux Juges sa plainte, qui fut lûë par un Greffier. Elle contenoit, que la défense de Javarin (1), l'une des plus fortes places de la Hongrie, & le boulevard de toutes les Provinces voisines, avoit été confiée au Comte de Hardek; mais que Sa Majesté Impériale avoit été trompée dans son choix, & dans l'espérance qu'elle avoit conçûë de la valeur & de la fidélité du Comte. Qu'en effet les Turcs ayant assiégé Javarin l'année derniere, Hardek & les autres Officiers qui commandoient dans cette place, soit par une indigne lâcheté, soit par la plus noire perfidie, avoient capitulé sans consulter l'Archiduc Mathias, & quoiqu'il ne leur manquât ni vivres, ni munitions de guerre: Qu'il y avoit dans les magasins deux mille muids de vin & quatorze cens boisseaux de farine, outre les bleds qui étoient chez les bourgeois: Que les murs & les différens postes de la place étoient défendus par cinquante neuf piéces de canon, de différente grandeur: Qu'il y avoit en abondance de la poudre & des boulets: Que la garnison étoit composée de trois mille hommes effectifs, que les maladies ni les blessures n'avoient point encore abattus: Qu'enfin le siége n'étoit point assez avancé pour rendre la place: Que les troupes qui venoient la secourir étoient déja à Presbourg: Que quoique Hardek en fût informé, cependant ce lâche Gouverneur, & les Officiers qui étoient avec lui, sans attendre que les ôtages Turcs fussent arrivés d'Altembourg, s'étoient hâtés de faire avec les Infidèles un honteux traité: Qu'ils avoient laissé toutes les munitions de guerre au pouvoir de l'ennemi, quoiqu'ils eussent dû gâter les vivres & enclouer les canons: Que Hardek étoit sorti de Javarin avec tant de confusion & en si mauvais ordre, que presque tous les soldats de son arriere-garde avoient été tués, ou réduits dans un cruel esclavage par les Infidèles, qui violerent la foi du traité: Que Hardek n'étoit pas le seul criminel; que tous les Officiers Allemans, & entr'autres Antoine Zinn de Zinneberg, Rodolphe Greis, Gaudence Rech-

(1) Ou *Raab*.

Rechberg, Eric Sigersdorff, & Jerémie Pleichenrot, qui avoient signé la capitulation, étoient complices de la perfidie du Gouverneur, & qu'ainsi S. M. I. demandoit qu'on les punît selon la rigueur des loix.

Hardek présenta pour sa défense un long écrit, dans lequel il rejettoit toute la faute de la perte de Javarin sur Mathias & Nicolas Palfy. Les Colonels Greis & Zinn tâchoient au contraire de se justifier aux dépens de Hardek, & ce dernier les accusoit également.

Toutes ces altercations durerent depuis neuf heures du matin, jusqu'à quatre heures du soir, & suspendirent le jugement de cette affaire. Au commencement de Mars, Nicolas Berlin, Armurier Lorrain, & qui, disoit-on, avoit engagé Hardek & les autres accusés à ouvrir les portes de Javarin à l'armée Ottomane, fut mis en prison. On arrêta dans le même tems Greis, Rechberg, Pleichenrot & Sigersdorff. Ils furent condamnés avec Antoine Zinn au dernier supplice; mais l'Empereur adoucit la rigueur de ce jugement, & ordonna seulement que les Colonels perdroient leurs regimens, sans cependant être notés d'infamie, & qu'ils serviroient à leurs dépens dans cette guerre contre l'ennemi irréconciliable de la maison d'Autriche.

Jules Velser, & François Lother, Gouverneur de Papa, obtinrent aussi leur grace, à la priere de plusieurs amis puissans, qui s'intéresserent en leur faveur, & ils furent seulement condamnés à servir en Hongrie à leurs dépens.

Jaques Musler fut puni avec plus de sévérité, parce que, désespérant de la clémence de l'Empereur, il avoit tenté de s'échaper de la prison. Il fut pendu, après avoir reçû les sacremens de la Pénitence & de l'Eucharistie. On distribua les autres Officiers dans différentes compagnies du regiment commandé par Charles d'Autriche Marquis de Burgau.

L'affaire du Comte de Hardek fut jugée dans le même tems. Guillaume Comte d'Oettingen étoit Président du Conseil à qui la connoissance en avoit été attribuée. Outre la reddition de Javarin, il y avoit plusieurs autres chefs d'accusation: en effet deux ans auparavant, les troupes Chrétiennes ayant remporté à Stul-Weissenbourg une victoire complette sur les Turcs, & Pierre Huffard s'étant emparé des fauxbourg de cette ville, Palfy, Nadasdi, Beky, & tous les autres Officiers avoient été d'avis de l'assiéger, mais Hardek s'y étoit opposé, & soit qu'il manquât de cœur, soit qu'il fût d'intelligence avec les ennemis, il avoit empéché qu'on ne tirât aucun fruit de cette victoire. Enfin la Chrétienté avoit souffert un affront presqu'ineffaçable par les conseils du Comte, qui, l'année précedente, avoit fait abandonner Gran ou Strigonie.

Après plusieurs remises, il fut condamné au dernier supplice, & declaré infame, ce qui emportoit la confiscation des biens. Ce jugement fut d'abord remis à l'Archiduc Mathias, & ensuite à l'Empereur, qui le renvoya au juge ordinaire, pour être exécuté par l'Inquisiteur des causes criminelles.

Ainsi le 10. de Juin, Hardek fut tiré de sa prison; son frere & les Comtes Ulric & de Thurn ses parens, l'accompagnerent jusqu'au lieu du supplice, où il fut conduit sur une charette, après avoir inutilement demandé sa

Hardek a la tête tranchée à Vienne.

HENRI IV. 1595. sa grace à l'Archiduc Mathias. Il avoit éte condamné, comme traître, à être pendu, & le boureau devoit encore lui couper la main avec laquelle il avoit souscrit à la capitulation de Javarin. Mais l'Empereur commua la peine; il eut la tête tranchée: mais ce qui lui fit plus d'horreur, & lui rendit son supplice plus cruel, fut de se voir couper la main. Son corps ne fut point exposé en spectacle, & l'on permit à ses parens de l'enterrer avec la tête & la main qui en avoient été separées. Berlin implora vainement la clémence de l'Archiduc Mathias; il eut la tête tranchée dans le même tems.

Suite de la guerre contre les Turcs. Les courses qui se firent dans la Moldavie, dont Aaron étoit Vaivode, & dans la Valachie, qui étoit gouvernée par Michel, homme d'un grand courage, furent comme le signal de la guerre qui alloit s'allumer de tous côtés. Michel étoit fils du Palatin, qu'Alexandre avoit dépouillé de sa Principauté; mais les débauches de cet usurpateur le rendirent bientôt odieux: ses folles dépenses l'obligerent d'emprunter de tous côtés, & après avoir dissipé dix sacs d'or, qu'on appelle communément des Powar, il accabla le peuple d'impôts & d'exactions. Amurath, touché des plaintes que lui firent les Valaques, rappella Alexandre, & ordonna au Bacha de Temeswar d'élever Michel sur le Trône de son pere. Quant à Alexandre, il fut peu de tems après accusé d'avoir voulu exciter quelques mouvemens dans la Province, & fut étranglé à Constantinople par les ordres du Sultan.

Exploits de Michel, Palatin de Valachie. Michel, qui craignoit d'être dépossedé, soit par des motifs d'ambition, soit que la tyrannie des infidèles lui fût insupportable, crut qu'il étoit de son intérêt d'engager les Valaques dans une guerre éternelle avec le Turc. Depuis deux ans il n'avoit pas cessé de combattre, tant contre les armées Ottomanes, que contre les Tartares. Il avoit saccagé Dziourdzow sur le Danube, Phlockz, Hersow, Siliſtrin & Buckereste, & s'étoit emparé des trésors du Gouverneur de cette derniere place.

Cette année, les Tartares qui étoient à la solde des Turcs vinrent camper aux environs de Zolnoc, dans le païs de Hatwan, sur les bords du Tibisque. L'armée Chrétienne, après les avoir long-tems tenus en échec, se retira à Wetsen. Elle entra ensuite dans le païs ennemi, y fit un grand nombre de prisonniers, & un butin considerable en troupeaux.

Les habitans de Wivar eurent d'aussi heureux succès. Un parti considerable de la garnison d'Altembourg fit aussi des courses dans le territoire de Javarin, & tomba sur un gros de quatre mille Turcs. Il en resta deux cens sur la place; quelques-uns furent faits prisonniers, & envoyés à Presbourg.

Et de Gerty Ferentz. Les Valaques commandés par Gerty Ferentz, attaquerent dans les détroits du Mont-Hæmus (1) Sinan, qui entroit en Thrace, tuerent son escorte, & pillerent ses trésors, qu'on disoit être immenses. Ferentz profitant de ce premier avantage, se rendit maître des forts & des châteaux de ce

(1) *Monte Argentaro*, ou en Italien, *Catena del Mondo*.

ce païs. Il entra ensuite en Thrace ; & portant de tous côtés la terreur, il poussa ses courses jusqu'aux portes de Constantinople. En revenant sur ses pas, pour rentrer en Valachie, il rencontra un parti de douze mille Tartares, qu'il mit en fuite. Ceci se passa dans le mois de Janvier. HENRI IV. 1595.

Jankoli Bogdan, tiroit son origine des anciens Princes de Moldavie, & étoit fils d'un Vaivode, qui ayant formé quelque complot à Lowow en Russie, où il étoit exilé, avoit eu la tête tranchée par les ordres d'Etienne Roi de Pologne. Bogdan tenta de rentrer dans la Principauté qu'avoient possedée ses ayeux, & crut trouver une circonstance favorable à son dessein. Mahomet cherchoit à se venger de la révolte des Moldaves & des Valaques, qui avoient secoüé le joug dont ils étoient accablés. Bogdan lui promit de le reconnoître pour son Seigneur, & de lui payer un tribut. Il obtint facilement une armée pour rentrer, disoit-il, dans l'héritage de ses peres. Il tâcha même de gagner les Tartares, & fit agir auprès de leur Kan, quelques Bachas qui se servirent du nom & de l'autorité du Sultan, pour engager ces peuples à se joindre à Bogdan. Mais les Princes Chrétiens, informés de ce dessein, en prévinrent heureusement l'exécution. Sigismond envoya douze mille hommes qui attaquerent les Tartares, & en tuerent six mille : le reste de leur armée se dissipa. Jankoli Bogdan créé Despote de Moldavie par Mahomet.

Un grand nombre de troupes s'étoit joint à Ferentz, sur les bruits des heureux succès qu'avoit déja eu ce Capitaine. Les Cosaques, qui font tordinairement des courses sur les frontieres de la Podolie, Province Polonoise, furent animés par l'espérance du butin, & offrirent leurs secours à Sigismond. Ils ne lui demanderent que deux mois de paye, & promirent d'attaquer les Turcs, de s'emparer d'Andrinople, & de servir ensuite à leurs dépens, contens du butin qu'ils espéroient faire dans leurs courses.

Sigismond accepta volontiers leurs offres ; mais tous ces brigandages énerverent la discipline militaire : le soldat ne songea plus qu'au butin ; & toutes ses expéditions se bornerent à quelques ravages : ensorte que ces troupes devinrent à charge aux Polonois, sans faire aucune action considerable contre l'ennemi ; & que ces secours, dont on devoit tirer de grands avantages, furent plus funestes qu'ils ne servirent, comme je le rapporterai dans la suite.

Sur ces entrefaites on indiqua une Diéte à Presbourg en Hongrie, & une autre à Prague en Bohême, pour delibérer sur l'état présent de la guerre contre les Turcs, & sur les moyens nécessaires pour la continuer avec succès. Au commencement de Février, l'Archiduc Matthias se rendit à Presbourg, & obtint des Etats du Royaume, que pour les fraix de la guerre, il se feroit une taxe générale sur toutes sortes de personnes, sans aucun égard pour la dignité & les privileges, à peine contre tous ceux qui refuseroient de payer l'imposition, de servir à leurs dépens. On fit ensuite des loix militaires, & il fut ordonné qu'on ne souffriroit point dans l'armée des femmes de mauvaise vie : Que celles qu'on y trouveroit, seroient enfermées dans un sac & jettées dans la riviere : Qu'il seroit libre d'apporter des vivres à l'armée, & que ceux qui oseroient en empêcher le transport, ou qui feroient quelque tort aux marchands & aux vivandiers, seroient pu- Diétes indiquées à Presbourg & à Prague pour delibérer sur la guerre contre les Turcs.

HENRI IV. 1595. punis du dernier ſupplice: Qu'enfin les maiſons apartenantes aux Prélats, Seigneurs, Gentilshommes, Eccléſiaſtiques, ou Officiers de Sa Majeſté Impériale, ſeroient exemptes du logement des gens de guerre.

Le 9. de Février, l'Empereur ſe trouva à la Diéte de Prague. Il remercia les Etats de leur zèle, & de ce qu'ils avoient fourni volontiers de puiſſans ſecours en hommes & en argent, pour ſoutenir la gloire du nom Chrétien. Il dit enſuite qu'il avoit écrit au Pape, aux Rois d'Eſpagne, de Pologne & de Suede, au Czar de Moſcovie, & à pluſieurs autres Princes, pour les engager de prendre quelque part dans une ſi juſte guerre; & qu'il eſpéroit que la conſideration du péril qui les menaçoit tous également, les engageroit à faire de puiſſans efforts pour le prévenir. La Bohême, la Siléſie, la Moravie & la Luſace, promirent de fournir ſix mille chevaux & dix mille hommes d'Infanterie, qui, du commencement de Mai juſqu'à la fin de Novembre, ſerviroient à leurs dépens dans l'armée Impériale.

Diète de Cracovie. Affaire qu'on y agite.

Sigiſmond Roi de Pologne aſſiſta dans le même tems à l'Aſſemblée des Etats convoquée à Cracovie. Le Pape y avoit envoyé des Légats, qui preſſerent ce Roi d'entrer dans la Ligue formée contre l'ennemi commun de la Chrétienté. Cette importante affaire fut agitée avec beaucoup de chaleur. Si d'un côté la Religion étoit un aſſez puiſſant motif pour déterminer à la guerre; de l'autre, la prudence humaine s'y oppoſoit, & il ſembloit dangereux d'enfreindre les anciens traités faits avec la Porte, & de violer une heureuſe paix qui regnoit depuis pluſieurs années. On craignoit avec raiſon que la guerre n'enfantât mille maux, auxquels il ſeroit très-difficile de remedier. Les Tartares environnoient la Pologne, & étoient comme dans le ſein du Royaume. Les Coſaques, ennemis de tous ceux chez qui ils pouvoient piller, étoient auſſi terribles aux Polonois qu'aux Turcs. D'ailleurs il y avoit peu d'Infanterie, ſans laquelle on ne pouvoit faire des ſiéges, & l'on manquoit d'argent pour payer les troupes.

Jean-Sarius Zamoyski, Chancelier du Royaume & grand-Général des armées Polonoiſes, ſoutint qu'il étoit dangereux de s'engager dans cette guerre; & repéta ſouvent les ſages conſeils du Roi Etienne, qui avoit dit autrefois, que la République Polonoiſe conſerveroit toute ſa grandeur, tant qu'elle auroit la paix avec le Turc. Ceux qui panchoient du côté de la guerre, furent d'avis de taxer tous les Juifs du Royaume à un écu d'or par tête, & d'ordonner la même impoſition que celle qui s'étoit faite en 1578., dans la guerre de Moſcovie. Tout cela ſe paſſa ſur la fin de la Diéte, & avant l'arrivée de l'Evêque d'Olmutz & de Venceſlas de Berka Baron de Lippe, Ambaſſadeurs de l'Empereur. On prorogea l'Aſſemblée en leur faveur; & dès qu'ils furent arrivés, on leur donna audience. On y admit preſque dans le même tems les députés des Etats de Hongrie, qui étoient venus pour le même ſujet; & le Sénat nomma des Commiſſaires, pour examiner les conditions du traité que l'Empereur propoſoit de faire.

Jean Coſlitz & Jean Benkendorff de Wardin, Ambaſſadeurs de l'Electeur de Brandebourg, Nicolas Reuſner & Chriſtophle Brokendorff, Ambaſſadeurs de l'Electeur de Saxe, vinrent auſſi en Pologne ſur la fin de Mars, &

& ils exhorterent les Polonois à joindre leurs forces à celles de l'Empereur, pour défendre une si juste cause.

Sinan, qui dans cette guerre devoit commander les troupes Ottomanes, étoit informé par les transfuges des démarches & de tous les mouvemens des Princes Chrétiens. Pour arrêter l'ardeur avec laquelle ils se préparoient à la guerre, l'artificieux Bacha crut devoir faire briller à leurs yeux quelque fausse lueur de la paix. Dans ce dessein il amena avec lui de Constantinople à Belgrade, Charles Cracowitz, Ambassadeur de l'Empereur: mais ce Ministre avoit été si maltraité par Amurath, qu'outre les indignités qu'il avoit souffertes, le chagrin & les incommodités du voyage le mirent au tombeau.

Sinan, pour retarder les préparatifs de guerre, donne des espérances de paix.

Après sa mort, Sinan n'eut pas plus d'égard pour ses Officiers, qui étoient encore au nombre de cinq. Les ayant fait venir en sa présence, il leur reprocha d'abord la mort de leur maître, comme s'ils en eussent été coupables, & les menaça de la vengeance de l'Empereur. Il leur dit ensuite, que si l'Ambassadeur eût vécu plus long-tems, il lui auroit permis de s'en retourner en Allemagne avec toute sa suite, & qu'il se seroit servi de lui pour menager un accommodement entre le Sultan & l'Empereur; mais que ce Ministre étant mort, il vouloit remettre en liberté les Allemans de sa suite, & les envoyer vers l'Empereur, pour lui declarer qu'il avoit des ordres précis d'assiéger Vienne au printems prochain: Qu'il connoissoit la situation & les forces de cette place; & qu'il sçavoit que le siége en seroit moins difficile que celui de Javarin: Qu'on sçavoit combien les forces Ottomanes étoient supérieures à celles de l'Empereur: Que la moindre perte accableroit ce Prince, & qu'au contraire le sang d'un Musulman tué dans une bataille, sembloit produire dix autres soldats.

Traitant ensuite avec le dernier mépris tout le corps de la Nation Germanique, il ajoûta, que les Allemans n'étoient que des lâches, incapables de souffrir ni la faim, ni le chaud, & dont le vin & la bonne chére étoient la plus sérieuse occupation. Ensuite il ordonna aux Officiers de Cracowitz, d'aller trouver l'Empereur, pour l'engager à demander la paix avant que l'armée Ottomane fût en campagne, & de passer par Bude; où Assan Bacha, son fils, leur donneroit de plus grandes instructions.

Ils partirent donc pour Bude, où un Chiaoux les conduisit. Assan les reçut avec beaucoup d'humanité, & les assûra qu'il avoit pris beaucoup de part à la mort de leur maître: Qu'il avoit plusieurs fois prié son pere de renvoyer en Allemagne le Ministre Impérial, & toute sa suite; & qu'enfin il l'avoit engagé de les envoyer à Bude, pour finir, par leur entremise, le traité qui avoit été commencé dès l'année derniere avec le Comte de Hardek.

Assan proposa ensuite pour conditions de l'accommodement, que l'Empereur rendroit Fileck, Setzchin, Novigrad, avec leurs territoires, & toutes les places dont il s'étoit emparé pendant cette guerre: Qu'il évacueroit Sisseck en Croatie, quoique cette ville n'apartînt pas aux Turcs: Qu'il ne fourniroit aucuns secours aux Transylvains, aux Moldaves & aux Valaques, qui s'étoient révoltés contre la Porte; & qu'il ne pourroit dans la suite.

Conditions proposées par les Turcs.

HENRI IV. 1595.

suite prendre leur défense: Qu'enfin il payeroit le tribut des années précedentes, & auroit soin de l'envoyer tous les ans.

Ce projet fut porté à la Cour Impériale par un jeune-homme nommé Berlinghen, dont le frere étoit Conseiller du Duc de Wirtemberg. Il retourna ensuite à Bude; car Assan l'avoit menacé que s'il ne revenoit dans vingt cinq jours, comme il l'avoit promis, ses compagnons payeroient de leurs têtes son manque de foi.

Réponse de l'Empereur à ces propositions.

L'Empereur répondit à ces propositions, qu'il ne s'étoit jamais éloigné de la paix; qu'au contraire il avoit employé la médiation de plusieurs Princes pour menager un accommodement entre les deux Empires, & que depuis peu son Ambassadeur à Constantinople avoit fait tous ses efforts pour terminer la guerre par un traité; mais qu'on avoit violé le droit des gens, maltraitant ses Ministres, & que tous ses officieux empressemens n'avoient été payés que par des outrages: Que quoique les conférences eussent été troublées par l'insolence du Bacha de Bosnie; cependant on croyoit encore pouvoir terminer avec succès cette négociation, si ce même Sinan, qui étoit le boutefeu de la guerre, changeoit de sentimens, & vouloit agir de bonne-foi: Qu'on avoit envoyé sur les frontieres de Hongrie deux années du tribut, & que les Ministres Impériaux avoient eu ordre de rester en cet endroit, jusqu'à ce qu'ils fussent pleinement informés du parti que vouloit prendre le Sultan; mais que voyant ses ennemis se préparer à la guerre; & touché de la désolation des Provinces Chrétiennes, que des troupes de brigans mettoient à feu & à sang, il étoit de son devoir de prendre les armes, pour défendre ses sujets: Que si la première campagne n'avoit pas été heureuse, il ne faloit pas attribuer les succès qu'avoient eu les Turcs, ni à leurs forces, ni à la prudence & au courage de leur Général, mais à une fortune aveugle, & à la criminelle negligence de quelques Gouverneurs de places frontieres: Qu'un petit nombre de troupes Chrétiennes avoient battu des armées Ottomanes; & que ce léger essai faisoit assez voir que les Turcs pouvoient être facilement vaincus: Que la Chrétienté n'étoit point hors d'état de leur résister, & qu'une funeste expérience apprendroit bien-tôt à Sinan que les Allemans ne se battoient qu'avec le fer: Que ses vaines menaces étoient inutiles, & qu'il avoit à faire à des hommes courageux, & non pas à des enfans que le moindre bruit pourroit épouvanter: Que si les Turcs vouloient faire la paix, S. M. I. y consentiroit, à condition que Sinan rendroit les châteaux & les villes dont il s'étoit emparé, & particulierement Wihitsch en Croatie: Qu'il rendroit la liberté à tous les prisonniers: Que la Porte abandonneroit ses injustes prétentions sur la Transylvanie, la Moldavie & la Valachie, qui avoient été démembrées du Royaume de Hongrie, dont elles avoient toûjours été feudataires, & qui depuis peu s'étoient soûmises à leur ancien maître, après avoir rompu le joug de l'usurpateur: Qu'enfin on permettroit aux Ministres Impériaux, qui avoient été arrêtés contre les droit des gens, de revenir en Allemagne.

D'un côté, Sinan n'agissoit pas de bonne-foi; de l'autre, l'Empereur ne pouvoit consentir à la paix à des conditions si désavantageuses si & dures. Ainsi tous ces pour-parlers furent inutiles. Sinan renvoya cependant

pendant, par bienséance, les Allemans qui avoient été arrêtés avec Cracowitz.

Henri IV. 1595.

Sur ces entrefaites, Sinan fut rappellé à la Porte, & Ferhat Bacha, qui avoit commandé en Perse les troupes Ottomanes à deux différentes expéditions, fut envoyé en Hongrie. Avant que ce nouveau Général sortît de Constantinople, deux mille Heiducs & quelques Rasciens, qui étoient allés en parti, attaquerent la ville de Sophie, autrefois appellée Tibisque. Elle est située en Bulgarie; le nombre de ses habitans, & le commerce que les Juifs y faisoient, la rendoient très-opulente. Comme les Bachas de la Province étoient alors occupés en différens endroits à faire les préparatifs de la guerre, & cherchoient de tous côtés des vivres pour la subsistance de leurs garnisons qui étoient pressées par la famine, les Heiducs s'emparerent facilement de cette place. Se voyant hors d'état de la conserver, ils la saccagerent, & l'abandonnerent sur le champ.

Sinan est rappellé à la Porte & Ferhat est envoyé à sa place.

La famine fit de si grands ravages chez les Tartares, & les réduisit à des extrêmités si fâcheuses, que des meres mangerent leurs propres enfans, après les avoir fait rôtir à la broche; & leur armée composée de 80000. hommes se vit bien-tôt réduite à 3000.

Famine chez les Tartares.

Dans ces circonstances si favorables, Michel sortit de Tergowich avec ses Valaques, passa le Danube, & attaqua Silistren, qu'il prit d'assaut; mais il n'osa en assiéger la citadelle, parce qu'il n'avoit point d'artillerie. Il passa une seconde fois le Danube à la faveur des glaces, & s'empara de la ville & de la citadelle de Smil & de Braila. Il y trouva quatorze piéces de canon, dont deux étoient aux armes de Ferdinand II, & deux autres portoient celles de Jean Huniade.

Michel avec ses Valaques passe le Danube & prend plusieurs places.

Animé par ces succès, il attaqua encore Giorgiu, qu'il emporta avec la même facilité, & où il trouva beaucoup de vivres. Il fit aussi une tentative sur Novigrad; mais cette entreprise ne réüssit point. La perte d'un grand nombre de ses soldats le rendit plus prudent, & lui fit prendre à l'avenir plus de précaution. Dans son retour, quoiqu'il coula trois pieds d'eau sur les glaces qui couvroient le Danube, l'intrépide Valaque méprisa un danger si évident, & passa avec tout son butin de l'autre côté du fleuve.

Vers le commencement du printems, le Comte Charles de Mansfeld vint en Bohême. L'Empereur vouloit lui donner le commandement de ses armées, & en avoit obtenu l'agrément du Roi d'Espagne. Mansfeld fut arrêté dans son voyage par les pluyes & les inondations, & il ne put arriver à Prague que le 14. de Mars. Il y fut bien-tôt suivi par deux mille chevaux & six mille hommes de pied, levés sur les bords du Rhin.

Mansfeld désigné Général vient en Bohême.

Pour donner plus d'autorité à ce nouveau Général & le rendre plus respectable, quoiqu'il ne dût servir que sous l'Archiduc Mathias, l'Empereur le combla d'honneurs, & le fit Prince de l'Empire & Chevalier de la Toison d'or, dont l'Archiduc lui donna le collier, avec le portrait de l'Empereur. Après la cérémonie il se fit un repas magnifique, où se trouverent Mansfeld, l'Archiduc Mathias, le Marquis de Burgau, l'Ambassadeur d'Espagne, & plusieurs Princes & Seigneurs.

L'Empereur le fait Prince de l'Empire.

Mans-

Henri IV. 1595.

Sévère discipline que Mansfeld établit dans l'armée.

Mansfeld ayant passé à Vienne, marcha vers Pruck sur le Leyta, du côté d'Owar, & se fortifia proche de Weisselbourg. La riviere couloit au milieu de son camp; ce qui étoit très-commode pour la Cavalerie, qui ne pouvoit sortir sans danger. Mansfeld fit toute la diligence possible pour achever ses retranchemens. Son exemple animoit les travailleurs, & on le voyoit lui-même conduire un cheval chargé de fascines. Un soldat Hongrois, plus accoûtumé à courir en parti qu'à observer une exacte discipline, crut qu'il étoit indigne de lui de porter des fascines, & refusa de le faire, quoique son Général le lui ordonnât. Il fut arrêté, & pendu sur le champ au premier arbre qu'on trouva; ce qui rendit les autres plus soûmis. Mansfeld fit paroître en plusieurs occasions la même sévérité, pour rétablir le bon ordre, & retenir dans le devoir des soldats accoûtumés à la licence.

A l'approche de l'armée Chrétienne, les Turcs crurent qu'elle vouloit assiéger Javarin; ainsi ils firent entrer dans la place un corps de troupes, composé de différens détachemens des garnisons de Gran, de Vesprin & de Palotta. Mais Mansfeld, dont le dessein étoit d'attaquer Gran, décampa sur la fin de Juin, & marcha vers cette place, d'où on avoit fait sortir une partie de la garnison. Avant que d'en former le siége, il jugea à propos de s'emparer de la petite ville de Glirar: les Turcs l'avoient abandonnée avant l'arrivée des Impériaux. Mansfeld craignant qu'une fuite si précipitée ne cachât des embûches, fit chercher dans les endroits les plus secrets, pour découvrir s'il y avoit quelque mine qui pourroit éclater dans un tems où l'on s'y attendroit le moins. Ses soupçons se trouverent bien fondés; & l'on éteignit la mèche que les Turcs & les fuyards avoient allumée: ensuite, après avoir réparé les bréches, on mit garnison dans cette place.

Dans le même tems, Palsi fit dresser un pont de bateaux sur le Danube, & attaqua Gockeren, de l'autre côté du fleuve. Il s'en rendit maître, après une terrible attaque; & les Turcs qui défendoient ce château, se retirerent à Gran Ville-d'eau. On prit quelques drapeaux, & les Impériaux regagnerent un canon qu'ils avoient perdu.

Siége & prise de Gran par les Impériaux.

Cependant l'armée Impériale assiégeoit Gran, & les Généraux prenoient de justes mesures pour la réüssite. Leur premier objet fut d'empêcher le désordre, & de faire observer les regles de la discipline militaire par des troupes accoûtumées à la licence. Deux Gentilshommes servirent d'exemple; & parce qu'ils avoient quitté leurs postes sans l'ordre de leurs Officiers, ils furent pendus à la vûë de toute l'armée. On fit des ordonnances, par lesquelles il étoit enjoint de faire la priere dans tout le camp à certaines heures, & au signal d'un coup de canon. Les femmes de mauvaise vie étoient proscrites, & condamnées à être noyées, dès qu'elles seroient arrêtées. Les vivandiers & cabaretiers ne pouvoient donner à chaque soldat qu'une certaine portion de vin par jour, à peine contre les contrevenans de la perte de leurs biens. Les yvrognes, les blasphêmateurs, & ceux qui risquoient au jeu des sommes trop considerables, étoient aussi soûmis à des châtimens proportionnés aux circonstances de l'action. L'usage de l'eau de vie, & de toutes sortes de boissons trop violentes, étoit défendu; &

& il n'étoit pas même permis pendant que le siége dureroit, de faire des repas trop somptueux. On défendit encore aux simples soldats d'avoir des chiens, tant à cause de l'infection que pouvoient causer ces animaux, qu'à cause de la rareté des vivres. Enfin le vol de la moindre chose devoit être puni du dernier supplice.

Sur ces entrefaites il arriva huit mille Italiens, qui contribuerent beaucoup au succès de ce siége. Le Baron d'Hachicourt des Comtes de Hoogstraten, s'étoit déja rendu devant la place avec un regiment Flamand; & Guillaume Treka, Seigneur Bohémien & Officier d'un grand courage, vint encore après lui se joindre aux Impériaux, avec trois mille hommes d'Infanterie.

Situation de cette place.

Gran, capitale de Hongrie, est située sur une colline; la partie appellée la Ville-d'eau, est au-dessous du palais épiscopal, qui sert de citadelle, & la vieille-ville, nommée Raitzenstadt, encore un peu plus bas. Au Midi du fort de S. Thomas, il y a une éminence, où les Impériaux dresserent une batterie, qui fit un feu continuel sur les murs de la ville & de la citadelle.

Assauts donnés sans succès.

Dès que la bréche parut suffisamment ouverte, les Heiducs monterent à l'assaut; mais cette première tentative se fit avec si peu de précaution, & dans un si grand désordre, que les assaillans furent repoussés; d'Hachicourt, Colonel des Flamans, reçut même une blessure à la tête. Il se donna le lendemain un second assaut, & l'on prit de justes mesures pour éviter la confusion. Les Turcs, que le succès qu'ils avoient eu dans la première attaque rendoit teméraires, se présenterent à decouvert sur la bréche; mais le feu de l'Artillerie en tua un grand nombre.

Mansfeld fit avancer un vaisseau de guerre entre l'Isle de Zighet & la Ville-d'eau, dans un endroit où ce bâtiment étoit à l'abri des coups de canon. Il espéroit s'en servir comme d'un pont, pour faciliter l'assaut; mais par la lâcheté des troupes qui étoient dessus, les Turcs y mirent le feu, & le coulerent à fond. Cette action épouvanta les soldats qui étoient au bas de la bréche, où ils s'étoient retranchés avec des mantelets & des gabions; & ils abandonnerent ce poste.

Le lendemain 12. de Juillet, les Flamans, animés par Mansfeld, regagnerent le terrein qui avoit été perdu la veille, & s'y maintinrent pendant toute la nuit, malgré les efforts que firent les assiégés pour les en chasser. Colombey, Franc-Comtois se distingua dans cette occasion.

Il ne se passa rien de considerable jusqu'au 20. du même mois, si ce n'est que les troupes commandées par Treka, & qui étoient logées dans le fort de S. Thomas, furent saisies tout-à-coup d'une terreur panique. Elles prirent la fuite, & ce ne fut qu'avec peine que les menaces & la présence de leurs Officiers les firent rentrer dans leurs postes.

Mansfeld fit ensuite tirer une ligne de circonvallation, depuis un fort qui est sur le bord du fleuve jusqu'à la colline, pour empêcher l'ennemi de jetter du secours dans la place. Il fit encore bâtir sur la montagne le fort-Charles, de crainte que les Turcs ne se saisissent de ce poste, d'où leur artillerie pourroit incommoder les Impériaux.

HENRI IV. 1595. L'armée Ottomane paroit.

Enfin on découvrit l'armée Ottomane qui étoit sortie de Bude. Sur cette nouvelle on travailla aux ouvrages du camp avec plus de diligence: on mina la porte de Cocar; & pour en fermer le passage à l'ennemi, on y fit un nouveau retranchement & un fossé. Palfy, Colonel des Hongrois, & le Baron d'Hachicourt, qui commandoit les Flamans, se distinguerent par leur activité & par les soins qu'ils prirent pour la perfection de tous ces travaux.

Mansfeld fit sortir du camp plusieurs partis, pour harceler continuellement l'ennemi qui étoit en marche, & il se fit plusieurs escarmouches très-vives, mais peu décisives. L'arrivée de la Cavalerie Flamande augmenta l'ardeur des Impériaux. Elle étoit composée de mille Cuirassiers & de mille hommes armés à la légere.

Les deux armées étoient presque en présence; mais lorsque tout paroissoit disposé au combat, il s'en falut peu qu'un orage affreux ne fît perir les troupes Chrétiennes. Il survint une grosse pluye, accompagnée d'éclairs & d'un tonnerre horrible, qui jetta l'épouvante dans tout le camp. La confusion suivit bien-tôt la terreur. Dans l'horreur d'une épaisse nuit, le timide soldat se crut poursuivi par le Turc victorieux, & prit la fuite; presque toute l'armée courut en désordre sur le pont, pour sortir de ses lignes; & les gardes purent à peine arrêter les fuyards: mais le jour dissipa cette terreur, & tout devint tranquille.

Escarmouches entre les deux armées.

Les escarmouches recommencerent. Palfy, avec un détachement de trois mille chevaux, qui devoit être soutenu par le Marquis de Burgau & par Mansfeld même, poussa l'ennemi jusques dans son camp. Les Turcs s'étant ralliés, la victoire resta quelque tems incertaine; mais les Infidèles ayant dressé à la hâte, sur une éminence voisine, une batterie de quelques piéces de canon, les Impériaux furent obligés de se retirer, après avoir perdu trois enseignes & trois cens hommes.

L'actif Mansfeld ne voulut prendre aucun repos pendant cette nuit. Les ennemis feignoient de vouloir en venir à une action générale; mais leur véritable but étoit de faciliter l'entrée du secours dans la place. En effet le gouverneur de Papa ayant passé à côté de Carlsberg, prit sa route au milieu des vignes qui étoient dans la vallée. Il devoit forcer les gardes Hongroises, & n'attaquer que cette partie du camp. Mechmet fils de Sinan, & un autre Mechmet, Beglierbey de la Natolie, le suivoient. Osman, Bacha de Bude, accompagné du Gouverneur de Thatan (1), étoit au-dessous d'eux avec un détachement de huit mille hommes d'élite.

Pour cacher cette marche, les Tartares eurent ordre d'attaquer l'armée Chrétienne, & de l'occuper autant qu'il leur feroit possible, par des escarmouches. Mais Mansfeld, qui étoit à table, ayant entendu quelque bruit, sortit de sa tente, & découvrit aussi-tôt les Turcs qui s'avançoient. A la lueur de leurs armes, qui brilloient dans la campagne, il s'écria: „ Voilà enfin les convives que j'attens depuis long-tems, & je pourrai dîner aujourd'hui au milieu des ennemis. Leurs efforts seront inutiles: „ ils

(1) En Allemand, *Tatta*.

„ ils ont dix sept barrieres à forcer, avant que de pouvoir penétrer au travers de notre camp, & leur temérité n'a d'autre ressource que la fuite.

Ayant ainsi parlé, il fit avancer l'avant garde sous la conduite du Marquis de Burgau. Il y avoit dans ce premier corps un regiment Allemand très-considerable, & commandé par Hannibal Rutenau. Il étoit soutenu par l'Infanterie Franc-Comtoise & les Hongrois, qui étoient suivis par la Cavalerie & les troupes armées à la légere. L'Infanterie s'arrêta proche de Raitzenstadt, & la Cavalerie fut partagée en quatre escadrons, qui s'étendirent dans la plaine pour examiner les démarches & la contenance de l'ennemi.

Mansfeld anime ses troupes au combat.

Mansfeld, dont l'éloquence étoit égale à la valeur, passoit dans tous les rangs pour animer ses soldats. Son air le faisoit respecter, & tout ce qu'il dit sembla donner un nouveau courage à ses troupes. Il leur représenta en peu de mots, qu'ils pouvoient déja regarder leurs ennemis comme leurs prisonniers: Qu'il ne faloit que quelques efforts pour les vaincre, & que l'armée Chrétienne, au milieu de dix sept retranchemens dont Gran étoit environné, repousseroit facilement l'ennemi, de quelque côté qu'il attaquât le camp.

Il envoya ensuite Nicolas Gabelman, homme de courage, vers Adolphe Baron de Schwartzenbourg, qui étoit avec deux mille chevaux Flamans dans les vignes situées vis-à-vis de la citadelle, pour l'avertir de se tenir sur ses gardes, & de s'opposer vigoureusement au passage du secours.

A trois cens pas, & au-dessous de la citadelle, il y a une église qui est dédiée à S. George, & qui donne son nom à la campagne voisine. Dans cet endroit les Impériaux avoient fait sur les deux rives du Danube une ligne qui sembloit enfermer le fleuve. Ce poste étoit gardé par de braves soldats, & défendu par un fossé, qui prenoit depuis le nouveau retranchement jusques dans les vignes. Ainsi l'ennemi ne pouvoit sans beaucoup de difficulté penétrer de ce côté-là dans la ville. Palfy avoit fait élever un autre retranchement sur le terrein adjacent, & le défendoit avec un nombre suffisant de troupes. Dom Juan de Medicis étoit avec huit compagnies sur la montagne de S. Thomas, qui touche à la citadelle; & ses batteries foudroyoient les escadrons ennemis qui s'avançoient au-dessous de son poste.

Osman voulant secourir la place, est battu & tué.

Au milieu de ces défilés Osman fit de vains efforts pour entrer dans la place. Il fut repoussé, & se repentit bien-tôt de sa temérité. Le Gouverneur de Thatan lui conseilla de se jetter dans un chemin creux, où quatre chevaux pouvoient à peine aller de front, & de se joindre aux Beglierbeys de la Natolie & de la Romelie, qui combattoient dans la campagne de S. George; mais il fut tué dans la vallée d'un coup de mousquet, & ses troupes se débanderent aussi-tôt. Mansfeld envoya huit compagnies de Cavalerie Hongroise, pour suivre en queuë ces fuyards. Les Impériaux gagnerent trente huit petites piéces de canon.

Les Turcs attaquoient le quartier du Baron de Schwartzenbourg, & le Beglierbey de Romelie faisoit tous ses efforts pour forcer ce poste. Il fut

HENRI IV. 1595.

défendu avec tant de valeur par les Arquebusiers à cheval & par les Cuirassiers, que le Beglierbey fut contraint de faire sonner la retraite.

Enfin tous les efforts des Infidèles se réünirent contre Pâlfy, qui étoit chargé de la défense d'un terrein large de deux cens pas, entre deux retranchemens. Le Beglierbey de la Natolie, à la tête de douze mille chevaux, conduisoit cette attaque. Quoiqu'il ne pût étendre ses escadrons, & qu'il eût à essuyer tout le feu de la mousqueterie; cependant après un combat obstiné, il passa avec deux cens hommes, & entra dans la ville; mais il perdit un grand nombre de ses soldats. La plûpart furent tués ou noyés dans le Danube: ceux qui échaperent de la déroute, se cacherent dans les vignes & dans les montagnes voisines.

Nombre de Turcs qui périrent dans cette action.

Le Beglierbey de Romelie se retira le dernier. Ses soldats garderent leurs rangs au commencement de leur retraite, & rétablirent quatre fois le combat; mais enfin ils prirent la fuite, pour se joindre aux débris de leur armée. Il périt cinq mille Turcs; Osman, & cinq autres Officiers de marque, furent tués dans cette action. Les Impériaux gagnerent vingt sept drapeaux, qu'on arbora sur les tranchées, pour intimider les assiégés, & que Henri de Chalons, de l'ancienne maison des Princes d'Orange & fils d'une sœur de Mansfeld, alla ensuite présenter à Sa Majesté Impériale.

On n'avoit fait encore aucune tentative contre le camp des Infidèles, & le Conseil de guerre fut assemblé, pour décider s'il étoit à propos de l'attaquer. Mansfeld, content de sa victoire, & qui craignoit qu'un revers de fortune n'en fit perdre l'avantage & la gloire, étoit en suspens sur le parti qu'il prendroit. Mais le Marquis de Burgau, qui avoit la seconde dignité de l'armée, le détermina pour l'attaquer. Il lui représenta, que la victoire seroit sans aucun fruit, & peu glorieuse, si à la vûë de l'armée Chrétienne, les ennemis battus de tous côtés, restoient dans leurs lignes, sans qu'on osât les en chasser: Que leur camp n'avoit plus de défenseurs, & que le petit nombre de soldats qui y étoit resté, ne pourroit pas soutenir la présence d'une armée qui venoit de tailler en piéces l'élite de leurs troupes: Que la recompense ordinaire des vainqueurs, étoit le gain des bagages & des équipages du vaincu: Que les Turcs qui avoient évité la mort dans le dernier combat, avoient pris des routes inconnuës, & s'étoient jettés dans les bois, pour assûrer leur fuite: Que leurs blessés n'étoient pas en état de faire la moindre résistance, & qu'ils songeroient plutôt à conserver leur vie, qu'à défendre des tentes & des bagages: Qu'enfin il se chargeoit volontiers de l'exécution & de l'évenement; & que pour ne point exposer l'armée, il tenteroit l'entreprise avec un simple détachement de Cavalerie.

Les Chrétiens pillent le camp des Turcs.

Sur cette remontrance on arrêta dans le Conseil de guerre, qu'on feroit reconnoître le camp des Infidèles, avant que de l'attaquer. Les valets de l'armée & les goujats y coururent aussi-tôt, & l'ayant trouvé sans gardes, & presque abandonné, ils le pillerent en un instant. Mansfeld eut la tente du Bacha de Bude: elle étoit d'une étoffe de soye brodée d'or, dont la richesse étoit relevée par l'ouvrage & le dessein. Pour empêcher que la

pluye

pluye ne la gâtât, on avoit suspendu au-dessus de cette magnifique tente une espece de couverture, & menagé des goutieres pour faire écouler les eaux. Les autres Chefs de l'armée Chrétienne eurent aussi chacun une tente dont la richesse étoit proportionnée à leur dignité. Il s'en trouva plus de mille, avec un butin immense, & 400. chameaux. On vit à la porte d'une tente les têtes de 60. Chrétiens ; & ce spectacle rapella le triste souvenir de la derniere défaite. On reconnut entre autres les têtes de Jean Beckin & de Brandestein, Capitaines de Cavalerie ; & Mansfeld poussant alors un profond soupir, dit tout haut : „ Nous avons vengé le massacre de „ nos compagnons; une gloire éternelle sera le prix d'une mort si généreu- „ se ; & le souvenir de leurs actions nous sera toûjours cher. Imitons leur „ courage ; & si la providence l'ordonne, suivons-les jusqu'où ils sont allés. „ Cependant remercions Dieu de ses faveurs, & rendons les derniers de- „ voirs à des soldats de Jesus-Christ, morts au service de l'Empereur & de „ la République Chrétienne. " On inhuma ces têtes en terre sainte, & dans une place honorable, comme l'avoit ordonné Mansfeld. Les Impériaux trouverent encore dans le camp ennemi vingt sept piéces de campagne. Le lendemain 5. d'Août on chanta le *Te Deum*, & toute l'armée remercia Dieu de cet heureux succès.

HENRI IV. 1595.

Les vainqueurs tournerent ensuite toutes leurs forces contre la ville. Palfy fit sommer les assiégés de se rendre. Le Gouverneur, que ses cheveux blancs rendoient respectable, & qui se fit accompagner par un Capitaine de Janissaires aussi âgé que lui, répondit aux envoyés de Palfy : „ Vous „ voyez deux soldats courbés sous le poids de leurs années ; mais la foi- „ blesse de mon âge n'a rien diminué de mon courage ; & n'espérez pas „ que, trompant l'espérance de mon maître, je vous livre une place dont il „ m'a confié la garde. Quoi ! pour conserver les restes d'une vie languis- „ sante, je me couvrirois de honte ; & vieillard décrepit, je perdrois par „ une indigne lâcheté la gloire que j'ai pu acquerir pendant ma jeunesse ? „ Je ne vous donnerois pas même un poil ; n'attendez donc pas que je vous „ abandonne une citadelle que le puissant Soliman a lui-même conquise.

On somme les assiégés de se rendre.

Réponse du Gouverneur.

Après cette fiere réponse, le feu des batteries recommença, & fut si violent pendant deux jours entiers, qu'il reduisit en poudre presque tout le rempart. Mais Mansfeld tomba malade, soit par une défaillance de nature, soit à cause des fatigues du siége. Il fit venir aussi-tôt le Marquis de Burgau, & lui remit le commandement de l'armée. Il se fit ensuite transporter sur une colline, où il y avoit une étuve très-claire, quoiqu'impénétrable au moindre vent. Palfy & Dom Juan de Medicis y accoururent, pour l'engager à rester dans le camp ; mais il leur dit adieu ; & le bruit d'une armée si prochaine lui étant insupportable, il se fit porter à Comar, en remontant le Danube. Il emmena avec lui Octavien Roboret, Médecin du Marquis de Burgau. Peu de tems après, l'Archiduc Mathias lui envoya de Vienne Barthelémy Paravicino, Grison, Médecin de l'Empereur.

Tous ces secours furent inutiles. Accablé des plus vives douleurs, ce grand Capitaine mourut de la dyssenterie le 14. d'Août, sur les neuf heures du soir. Il repéta souvent, que la mort ne le surprendroit point ; & que l'Em-

Mort de Charles Comte de Mansfeld.

HENRI IV. 1595. l'Empereur perdant en lui un Capitaine aussi expérimenté que fidèle, ses inquiétudes pour l'avenir lui étoient plus cruelles, que toutes les douleurs qu'il souffroit.

Son éloge. Charles Comte de Mansfeld joignit à une grande naissance, la libéralité & la magnificence. Il se distingua par une infléxible intégrité; & l'amour de la vérité fut toûjours sa principale vertu. Sévère envers les soldats, il sçut se faire obéïr par des troupes indociles, & accoûtumées à la licence, & fut le restaurateur de la discipline militaire. Sa jeunesse n'avoit pas été entierement reguliere, & par un vice commun à toute sa Nation, il aima trop le vin & la bonne chère; ce qui énerva la force de son tempérament, & lui causa de grandes maladies. Après l'expédition de son pere Pierre-Ernest de Mansfeld en France, il quitta le Duc d'Albe & l'Espagne, pour s'attacher à la France, où il demeura pendant plus de dix ans, sous les regnes de Charles IX, & de Henri III. Son heureux génie, cultivé par les études qu'il avoit faites dans sa jeunesse, & dont il se fit toûjours un plaisir, le fit briller à la Cour, où il tint un rang très-considerable. Il possedoit la langue Françoise dans un tel dégré de perfection, qu'il y avoit peu de François qui parlassent avec la même pureté, & qu'aucun n'avoit un stile plus élegant. Sa conversation étoit agréable; mais ses manières étoient trop dures, & presque barbares. Ses débauches, ou la chaleur de la jeunesse, le porterent quelquefois à des excès d'emportement si violens, que dans sa fureur il commit plusieurs homicides, & que sur des disputes de mots il tua à table Henri Stauffen, vieux Capitaine Allemand. A la priere de son pere il retourna en Flandre. Les années diminuerent son emportement; & la modération qu'il joignit à ses autres qualités, le fit bien-tôt passer pour un des plus grands Capitaines de son siécle.

Il eut trois femmes, dont aucune ne lui laissa d'enfans. La première fut Diane de Cossé, fille du Maréchal de Brissac, avec laquelle il conserva, dans le tems qu'il demeuroit en France, la bonne intelligence qui doit regner entre deux époux. Il épousa en secondes nôces la Comtesse de Maure, qu'il fit poignarder en Flandre dans les bras de son adultere. Sa troisième femme, Marie-Christierne, fille de Lamoral Comte d'Egmond & veuve de Guillaume Comte de Hoogstraten, lui survécut. Il mourut à l'âge de cinquante trois ans. Son corps fut transporté en Allemagne, & mis dans la sépulture des Seigneurs de sa maison.

La ville de Gran prise d'assaut. La veille de sa mort, le Marquis de Burgau & Dom Juan de Medicis, qui commandoient alors l'armée Chrétienne, firent donner un assaut à la Ville-d'eau, qui est au-dessous de la citadelle. Pendant que Medicis montoit à la bréche, le Marquis, pour partager les forces des Turcs, fit une fausse attaque du côté de la citadelle.

Charles de Gonzague & le Comte Charles Rossi, Officiers de distinction & d'un grand courage, accompagnoient Medicis. Rossi demanda le commandement de la première ligne qui devoit commencer l'attaque; mais Gonzague, pour lequel on avoit plus d'égards, s'y opposa. Il se distingua, en faisant retourner à l'assaut d'une tour, un bataillon Allemand, qui,

qui, fatigué par la résistance des Turcs, se retiroit avec perte, il se mit lui-même à la tête d'un petit corps de troupes, & rétablit l'attaque, qui dura encore pendant cinq heures.

Les Flamans furent aussi repoussés; mais leur malheur n'épouvanta pas les Hongrois. Animés par l'exemple & les exhortations de Medicis, ils gagnerent enfin le haut de la bréche, & en chasserent les défenseurs.

Dans le même tems, Rossi, dont le quartier étoit vers la porte qui conduit de la ville à la citadelle, fit une attaque dans cet endroit, & monta sur le mur au milieu de tout le feu des ennemis. Les Turcs perdirent mille soldats, & les Impériaux quatre cens. La plupart étoient du regiment d'Antoine Oglio, de Vincence. Le Sergent-major de ce même regiment planta le premier un drapeau sur la bréche.

Gran fut reconquis dans le même mois que Soliman s'en étoit emparé cinquante deux ans auparavant. Les Turcs avoient rempli les mines, & caché des traînées de poudre, qui par de longs circuits, alloient gagner un profond soûterrain, où il y en avoit plus de cent barils. Dès que les Impériaux furent entrés dans la place, les ennemis allumerent une mêche, & le feu s'étendit bientôt de tous côtés, par le moyen des traînées. L'effort de la poudre fit sauter presque toute la ville, avec un fracas épouvantable; mais les Chefs qui s'étoient doutés de ce stratagême, avoient fait sortir les troupes; & il n'y eut que [illegible]rante soldats, qui, trop avides de butin, furent écrasés.

On apprend à Mansfeld, quelques momens avant sa mort, cet heureux succès.

On apprit à Mansfeld, quelques momens avant sa mort, l'heureux succès du siége de Gran. Cette nouvelle lui fit d'autant plus de plaisir, qu'il étoit fort inquiet de la réussite. Il demanda aussi-tôt du vin, & dès qu'il en eût bû, il s'appuya tranquillement sur le côté droit, & resta pendant deux heures dans l'attitude d'un homme, qui pense à quelque affaire importante.

La ville ayant été prise & brûlée en un moment, on s'attacha au château. Vingt-un mille coups de canon en ébranlerent toutes les fortifications, & firent une large bréche aux murailles. Sur les bruits qui couroient que Sinan étoit en marche avec une nombreuse armée, les Officiers Allemans furent d'avis de tenter un assaut; mais il parut plus à propos d'attendre les troupes Italiennes qui devoient arriver au plutôt.

Le Pape leve des troupes en Italie pour les envoyer en Hongrie.

Le Pape, à la priere de l'Empereur, avoit envoyé des Légats en Pologne & en Transylvanie, pour engager ces deux Etats dans la guerre contre l'ennemi commun de la Chrétienté. Voyant que ces négociations réüssissoient, & de crainte qu'on ne l'accusât d'indifférence dans une affaire qu'il sembloit poursuivre avec tant d'ardeur, il avoit obtenu l'agrément du Roi d Espagne pour lever des troupes dans toute l'Italie. Ces nouvelles levées formerent cinq regimens, qui furent commandés par François del Monte, Mario Farnese, Ascagne Sforce, Fréderic de S. George, & le Marquis Ascanio della Cornia. Flaminio Delfini fut nommé Général de la Cavalerie, qui étoit composée de huit compagnies, sous la conduite de Vin-

HENRI IV. 1595.

Vincent Parasini, de Théodore d'Ardres, d'Elie Capasio, de Marc Melita, de Maur Mazera, du Chevalier Robert Dati, de Pierre Tagliamochi, & de Pierre Gentili.

Marc Pio Prince de Saffuolo, qui l'année derniere n'avoit pû obtenir un pareil emploi, quoiqu'il l'eût demandé en considération de ses services, avoit refusé d'aller en Hongrie: cependant, par un ordre précis du Pape, il accepta un regiment de deux mille hommes de pied. Toute l'Infanterie montoit à douze mille hommes.

François Aldobrandin est declaré Généralissime de ces troupes.

François Aldobrandin fut declaré Généralissime de ces troupes. Autrefois banquier, & sans expérience dans l'art militaire, il n'avoit pour tout mérite que l'avantage d'être époux d'une des niéces du Pape. Il ne fut élevé à une dignité dont il n'étoit pas capable de soutenir le poids, que par la faveur de son oncle, dont l'injuste préférence fit un grand nombre de mécontens.

L'Empereur avoit prié le Pape de donner le Généralat de ses troupes à Alfonse Duc de Ferrare, Prince respectable par sa dignité, d'un âge mûr, & d'un courage modéré par une longue expérience. Alfonse, qui n'avoit point d'enfans, vouloit adopter César d'Est son parent, & lui donner la Principauté de Ferrare; & comme la donation ne pouvoit subsister sans l'agrément & la ratification du Pape, ce Prince tâchoit de gagner les bonnes graces de Sa Sainteté & la protection de l'Empereur, par quelque action éclatante: mais Clément craignit que les services du Duc de Ferrare ne l'obligeassent en quelque façon d'accorder à ce Prince ce qu'il demanderoit; & d'ailleurs on sçait qu'à la Cour de Rome, les affections particulieres l'emportent toûjours sur le bien public. Ainsi, quelques prieres que pût faire l'Empereur, jamais le Pape ne voulut donner au Duc le commandement de son armée.

Le 6. de Juin on célébra à Rome une Messe solemnelle dans l'église de Sainte-Marie Majeure. Après la Messe, le Pape donna à son neveu le bâton de Général, & consacra deux drapeaux, que les Ducs de Sermoneta & de Sangenesi porterent devant Aldobrandin. Dans cette cérémonie il eut à ses côtés Marc-Antoine Colonna, Connétable de Naples, & Virginio des Ursins Duc de Bracciano. Rodolphe Baglioni fut nommé Sergent-major: ce qui fit encore murmurer un grand nombre d'Officiers. On fixa un jour pour la revûë de l'armée sur les frontieres de l'Italie & de l'Allemagne, où étoit le rendez-vous général.

Le Grand-Duc de Toscane, qui l'année précedente avoit envoyé en Hongrie un corps de deux mille hommes d'Infanterie & de quatre cens chevaux, refusa, sous différens prétextes, de joindre ses forces à celles du Pape, & se contenta d'envoyer cent cinquante hommes d'élite, sous la conduite de Silvio Piccolomini, Lieutenant d'Antoine de Medicis, avec ordre de passer l'hyver dans les Etats de Sigismond Prince de Transylvanie.

Le Duc de Mantouë sert

Vincent Duc de Mantouë, avide de gloire, voulut être de cette expédition, quoiqu'il n'eût aucune dignité dans l'armée. Il engagea avec lui tous les braves de son petit Etat, & un grand nombre de Seigneurs Italiens, & entr'au-

entre autres Fulvio & Frederic de Gonzague; Hippolyte Comte de S. Pol; Alexandre, Guy, & Claude, freres d'Hyppolite & parens du Duc; le Marquis Germanique Savorgnano; le Marquis Prosper Caretto; Othon Conti, Henri de S. George, Jean-Bâtiste Guerrieri, Jules Strozzi, Grand-Chambellan; Marsilio de Gambara, Galeas Canossa, Jules Caffini & Antoine Biandrati. Ferdinand de Gonzague servoit dès l'année précedente dans l'armée Impériale, & il étoit parti comme simple volontaire avec Ferdinand Comte de Rossy. Charles Rossy, fils de Ferdinand, eut ordre de prendre les devants, avec quatre cens chevaux divisés en trois compagnies, dont il partageoit le commandement avec Hercule Rosa & Pierre Boboca, qui s'étoient distingués dans les guerres de Flandre. On ordonna encore au Comte Christophle Castiglioni, fils de Camille Comte dell'Isola del Piano, petit-fils du Comte Balthasar Auteur du *Cortegiano*, de se trouver le 6. d'Août sur la frontiere, avec cent hommes de Cavalerie légere, & cent Arquebusiers.

en qualité de Volontaire dans l'armée de Hongrie.

Le Duc de Mantouë, qui rélevoit d'une maladie dont il avoit été tout à coup attaqué, partit le premier d'Août, après avoir reçu la bénédiction de l'Evêque. Il avoit cent Allemans pour sa garde, & un grand nombre de Seigneurs à sa suite. Il arriva le 23. d'Août à Prague, où l'Empereur le combla d'honneurs, & lui fit un présent d'armes & de chevaux.

Les Ambassadeurs de Théodore, Grand-Duc de Moscovie, étoient arrivés à la Cour Impériale avant le Duc de Mantouë; mais l'Empereur avoit différé de leur donner audience, jusqu'à la venuë de ce Prince. Théodore, sçachant que le fils & le successeur d'Emir Hamze, Sophi de Perse, s'engageroit volontiers dans la guerre contre le Turc, résolut aussi de se joindre aux Princes Chrétiens, pour abaisser l'orgueil Ottoman. Ses Ambassadeurs offrirent de sa part à l'Empereur, de faire entre eux une Ligue défensive & offensive. Ils étoient accompagnés par quatre vingt Boyares, tous vetus de riches zibelines, & qui marchoient, selon la coûtume de la Nation, devant le Chef de l'Ambassade. Ce Ministre, appellé Michel Iwanowitz, étoit Viceroi de Cassan; & avoit pour Collegue Jean Sohinski, Secretaire d'Etat. Ils donnerent à Sa Majesté Impériale une magnifique veste de soye de Damas, & de précieuses fourures de martezibeline.

Ambassadeurs Moscovites à la Cour Impériale.

Pour gage de cette nouvelle alliance, Iwanowitz présenta encore à l'Empereur de grandes sommes d'argent, qui devoient être employées contre l'orgueilleux Sultan, & pour l'élevation de la maison d'Autriche. Il assûra que son maître avoit dépensé plus d'un million d'écus d'or dans les guerres qu'il avoit soutenuës contre le Turc, & qu'il feroit tous ses efforts pour empêcher les Tartares d'entrer en Hongrie. Voilà ce qui se passa en public.

Dans les conférences particulieres, on delibéra sur la conduite qu'il étoit à propos de tenir dans cette guerre, & des moyens qu'il faloit employer, pour y engager le Sophi, dont les Etats sont limitrophes de ceux du Czar; & sur la fin de l'année, l'Ambassadeur eut son audience de congé. On ajoûte,

Henri IV. 1595. qu'outre les zibelines, les Moscovites firent présent à l'Empereur de plusieurs peaux de renards noirs, qui sont beaucoup plus rares & plus précieuses que les zibelines, & qui servent de fourure à la couronne des Czars.

Le Duc de Mantoüe ayant assisté à la réception des Moscovites, partit dès le lendemain de Prague, avec la permission de l'Empereur. Il étoit à Vienne lorsqu'on y fit les funerailles de Mansfeld, & il les honora de sa présence. Quelque diligence qu'il pût faire, il n'arriva à l'armée qu'après la prise de la citadelle de Gran.

Les troupes Italiennes joignent l'armée Impériale.

Les troupes Italiennes s'étant jointes aux Impériaux le 18. d'Août, & l'Archiduc Mathias s'étant rendu au camp le 19. du même mois, on assembla le Conseil de guerre, pour décider s'il étoit plus à propos d'attaquer la place de vive force, ou seulement de se servir de la mine & de la sappe, sans exposer les troupes aux dangers d'une attaque ouverte. Les plus sages étoient d'avis de ne rien hazarder, parce que, pour conserver la haute idée qu'on avoit conçuë de la valeur des troupes Italiennes, il ne faloit former aucune entreprise, que l'exécution n'en fût certaine. C'étoit-là le sentiment de François del Monte, d'Ascagne della Cornia, de Marc Pio & de Flaminio Delphini; mais le Marquis de Burgau, plein d'une confiance temeraire, & qui ne pouvoit souffrir le moindre retardement, représenta au contraire, que tous ces délais diminuoient la première ardeur du soldat, & ranimoient les espérances & le courage des assiégés : Que si on les attaquoit vivement, l'épouvante leur feroit tomber les armes des mains, & qu'ils capituleroient bientôt : Que d'ailleurs il étoit dangereux de différer, & qu'une plus longue irrésolution pourroit faire perdre à l'armée Chrétienne une conquête certaine: Qu'en effet le bruit couroit que Sinan s'avançoit avec une nombreuse armée: Qu'une guerre tirée en longueur étoit trop hazardeuse: Qu'ainsi il faloit agir dans des circonstances où le succès paroissoit indubitable, & avant que l'ennemi reprît cœur, l'attaquer de toutes ses forces, & le contraindre à se rendre.

Cet avis l'emporta, & les Italiens, de crainte qu'on ne les accusât de lâcheté, consentirent à une résolution plus courageuse que prudente. Les Allemans leur cederent la tranchée qui étoit opposée à la bréche, dont la montée étoit très-escarpée, & prirent leur poste vers la montagne de S. Thomas, d'où l'accès à la place assiégée n'étoit pas moins difficile.

Assaut donné à la citadelle sans succès.

Le 25. d'Août, les Allemans commencerent l'attaque : les femmes mêmes oserent leur resister, & employerent contre eux les pierres & les pots à feu, tandis que leurs maris repoussoient avec le même courage les assaillans. Ces derniers furent obligés de lâcher le pied, après avoir perdu deux cens hommes. Dom Juan de Medicis, qui étoit chargé de diriger le feu de l'artillerie, empécha par son habileté un plus grand échec. Il fit braquer à la hâte, sur une éminence, quelques piéces de canon, qui démonterent les batteries des Infidèles.

L'attaque des Italiens ne fut pas plus heureuse. Après qu'un Capucin eût fait la prière, & tous les soldats s'étant munis du signe de la Croix, ils mar-

marcherent vers la place au son des trompettes & des tambours. Mario Farnese commandoit la première ligne. A la tête de vingt hommes choisis dans chaque compagnie, il se présenta à la bréche; mais les Turcs lui résisterent avec la même valeur qu'aux Allemans. Quoique le terrein fût glissant, & que la fumée, causée par le feu de la mousqueterie, augmentât le désordre, l'intrépide Farnese voulut toûjours avancer, mais un coup de mousquet le mit hors de combat. HENRI IV. 1595.

Marc Pio Prince de Sassuolo prit sa place, & fit des prodiges de valeur, quoiqu'il vît la plûpart de ses gens tomber à ses côtés. Ils se trouverent bien-tôt en si petit nombre, que leur Chef ne crut pas pouvoir emporter la bréche sans quelque secours. Ainsi il détacha le Comte Jean-Marc Isolano, pour prier le Général Aldobrandin de lui envoyer des troupes fraîches: mais le Conseil de guerre ne jugeant pas à propos de continuer une si malheureuse attaque, le jour étant d'ailleurs trop avancé, on ordonna au Prince de Sassuolo de se retrancher dans le poste le plus avantageux qu'il pourroit trouver. On lui envoya donc Ascagne Sforce, avec des planches & des mantelets, pour assûrer ce nouveau logement, & pour aider le Prince à s'y maintenir.

Les ouvrages qu'on y fit n'avoient pas assez de consistance & de force, pour supporter le poids des pierres que les ennemis précipitoient du haut de leurs murailles, & il étoit facile d'y mettre le feu; mais Baglioni fit couvrir les mantelets de peaux de bœuf & de cheval, encore sanglantes, qui en empêchant le feu de penétrer, rompoient en même tems la force des coups de pierre. On réleva souvent les gardes d'un poste si avancé & si exposé aux attaques de l'ennemi.

Les Italiens perdirent cent cinquante hommes, & entre autres Thomas Pucci, le Chevalier Martio de Medicis, Jaques Malegucci, Cannano, & Jules Angelucci. Farnese, Flaminio Delfini Marquis de Malaspini, Mario Frangipani, le Chevalier Alexandre Orsi, le Chevalier Sallatelli & le Marquis Nicolas Vitelli furent blessés. Ce dernier mourut peu de tems après, soit de sa blessure, soit d'une maladie qui survint.

Ascagne della Cornia prit la place du Prince de Sassuolo; del Monte entra dans la tranchée après la Cornia, & fut enfin rélevé par Ascagne Sforce. Ce logement fut bien-tôt poussé jusqu'à une tour, dont les assiégeans s'emparerent. Charles de Gonzague se distingua dans cette occasion.

La place étoit réduite aux dernieres extrêmités, & les assiégeans logés jusques sur la bréche, menaçoient de la forcer bien-tôt. Les Turcs étoient donc contraints de capituler, ou n'avoient plus d'autre ressource que leur désespoir. Il s'en falut peu qu'ils ne suivissent les sentimens d'une bravoure trop funeste; & le bruit courut que les Chefs avoient résolu de mettre le feu aux poudres, dont il y avoit une grande quantité dans la citadelle, & à l'exemple des Saguntins, de faire leur tombeau d'une place qu'ils, ne pouvoient plus défendre. Mais les femmes & les enfans s'étant réünis, allerent se jetter aux pieds des soldats, & employerent les larmes & les prieres pour les engager de se conserver eux-mêmes, d'avoir pitié de leurs

HENRI IV. 1595.

leurs familles, & de ne point souiller par la cruauté la plus barbare, & par une inutile opiniâtreté, la gloire qu'ils s'étoient acquise, en defendant si long-tems la place, quoique sans espérance d'aucun secours.

Le Beglierbey de la Natolie demande à capituler.

Ces gémissemens émûrent toute la citadelle, & le Beglierbey de la Natolie, qui commandoit dans la place, quoiqu'il fût dans un âge très-avancé, se laissa fléchir. Il envoya un renegat Hongrois dire à Antoine dall' Oglio, qui étoit dans le poste le plus avancé, que le Gouverneur vouloit parler au Général de l'armée Chrétienne. L'Archiduc Mathias nomma aussi-tôt quelques Officiers pour traiter avec le Beglierbey; mais comme il demandoit des conditions trop avantageuses, cette première conférence fut inutile. Enfin l'on donna de part & d'autre des ôtages; & le Beglierbey sortit de la citadelle, pour traiter en personne avec le Marquis de Burgau, Dom Juan de Medicis, le Prince de Sassuolo, del Monte, & Sforce.

Il dit à ces Officiers, que ni la crainte de mourir, ni l'espérance de conserver le reste d'une vie languissante, ne l'engageoient pas à capituler: Qu'il ne le faisoit que par compassion pour un peuple infortuné, & pour sauver de braves soldats, qui verseroient un jour leur sang avec plus de fruit pour le service de leur maître: Que sur la fin de ses jours, il ne terniroit point par une lâcheté la réputation qu'il s'étoit acquise pendant une longue vie. Après de longues contestations, il fit signe avec sa canne à la garnison de cesser les actes d'hostilité; & l'on convint que les soldats sortiroient avec leurs épées, & tout ce qu'ils pourroient enlever.

Le Marquis de Burgau défait un corps de troupes sorti de Bude pour secourir la place.

L'avantage remporté sur les Turcs trois jours auparavant par un détachement de l'armée Impériale, accélera la capitulation. Le Marquis de Burgau étoit allé en parti, pour chercher les Infidèles qui venoient de Bude au secours de la place. Sa troupe étoit composée de deux mille cinq cens chevaux; d'un pareil nombre de Fantassins Hongrois, commandés par Palfy, & par Nadasdi; de douze cens hommes d'Infanterie, & de quatre cens chevaux de Flandre, sous la conduite du Baron de Schwartzenbourg; de deux mille chevaux Allemans, & de cinq cens Italiens. Il tomba sur un gros de cinq mille chevaux, & de deux mille hommes de pied, qu'il mit en fuite après un léger combat. La nuit qui approchoit, fut favorable aux Turcs, & il n'y en eut que trente qui resterent sur le champ de bataille. Le Gouverneur de Koppan fut fait prisonnier. Les Impériaux gagnerent encore trois drapeaux, qu'ils emporterent dans leur camp avec leur butin. Cette victoire ôta aux assiégés toute espérance de secours.

Reddition de la citadelle de Gran.

La capitulation fut arrêtée le 2. de Septembre. Il restoit encore dans la place douze cens soldats, entre lesquels il y avoit trois cens Janissaires & cinquante cinq blessés; & outre ces troupes, en comptant les femmes, il sortit de la place deux mille cinq cens personnes, mais peu propres à la guerre. On les embarqua sur trente cinq bateaux, & on les transporta à Bude.

Avant le départ des Turcs, dall'Oglio visita la citadelle, de crainte qu'il n'y eût quelque mine secrette. On y trouva trente quatre canons, mais peu de butin. Les mines étoient pretes à joüer, s'il se fût donné en-

encore quelque assaut. Le regiment de Burgau fut mis en garnison dans la place. HENRI IV. 1595.

Cinq jours avant la reddition de la citadelle de Gran, les Turcs furent battus en Croatie par Sigismond Comte d'Eberstein, Gouverneur général de la Province pour l'Archiduc Ferdinand. Il étoit en marche avec un corps de dix mille hommes, lorsqu'il rencontra par hazard un pareil nombre d'Infidèles, commandés par le Bacha de Bosnie. Il le mit en fuite après un combat de deux heures; & il resta trois mille Turcs sur le champ de bataille. Il se joignit ensuite à Robert d'Eggenberg, qui commandoit en Croatie, & au Baron George Lenkowitz, Gouverneur de Carlstadt, qui commandoit en Esclavonie; & voulant profiter de sa victoire, il mit le siége devant la ville de Petrina, qui étoit défenduë par Crustan Beg, qui avoit fait de si grands ravages dans la contrée. La mort inopinée de ce barbare fit perdre cœur à ses soldats. Ils n'oserent attendre un assaut, & prirent la fuite, après avoir mis le feu dans la ville. Les troupes Chrétiennes firent des courses jusqu'au-delà de Chrastowitz, sur le fleuve d'Una, au dessus de Wihitsch, dont le Bacha de Bosnie s'étoit emparé trois ans auparavant. Les Impériaux ne gagnerent à la prise de Petrina que huit gros canons & quelques petites piéces de campagne; le reste du butin fut consumé par les flammes. Divers avantages des Impériaux sur les Turcs.

Dans le mois de Juillet précedent, les Turcs, indignés de se voir battus de tous côtés en Valachie, & songeant à se venger de tant de défaites, indiquerent un rendez-vous de leurs troupes à Nicopoli. Cette place est capitale de la Bulgarie, quoique quelques-uns donnent cet avantage à la ville de Sophie. Les batailles sanglantes qui se sont données dans le territoire de Nicopoli, l'ont renduë fameuse; & c'est peut-être de-là que vient l'étimologie du nom fatal qu'elle porte. Ses habitans entretiennent de grands troupeaux, & n'ont d'autre nourriture que le lait, le fromage, & la chair de leurs bestiaux; ils sont barbares, & connus par leur perfidie.

Les Heiducs, informés du dessein des Turcs, les attaquerent à l'improviste. Ils les contraignirent de se refugier dans Nicopoli, où ils entrerent avec eux, en massacrerent deux mille; & après avoir pillé la ville, y mirent le feu. Les Turcs battus par les Heiducs à Nicopoli.

Le 28. du même mois, les Turcs qui s'étoient emparés en 1551. de Babotzka, ville située proche de Zighet, entre le Danube & le Drab, l'abandonnerent à l'arrivée de Nadasdi, qui y trouva trente grosses piéces de canon. Le même Capitaine s'empara encore de S. Martin.

Sigismond Battori Prince de Transylvanie, ayant assiégé Fogaras, entre Kronstat (1) & Hermanstadt, la garnison demanda à parlementer. Le traité étoit déja conclu, lorsque le Bacha de Temeswar, accompagné des Gouverneurs de Lippa & de Genen, parut le 12. d'Août avec une armée de dix mille hommes. A la vûë de ce secours inopiné, la garnison refusa d'exécuter la capitulation. Mais ces Infidèles furent bien-tôt punis de leur manque

(1) Ou *Cronstadt*. Les Hongrois l'appellent *Brassovia*.

HENRI IV. 1595.

que de foi: la ville fut emportée d'assaut, & les Transylvains passerent au fil de l'épée tous ses défenseurs.

La défaite du Bacha suivit la prise de la place, & la victoire fut complette. En effet les troupes Chrétiennes, profitant du trouble où la prise de Fogaras avoit jetté le Bacha de Temeswar, l'attaquerent le lendemain, sans qu'il eût le tems de se mettre en bataille, le mirent en fuite, & firent un grand carnage de ses soldats.

Prise de Vizzegrad.

Après la conquête de Gran, l'Archiduc Mathias ordonna à Palfy & au Prince de Sassuolo, d'aller reconnoître Vizzegrad (1), situé au-dessous de Gran, sur la droite du Danube, dans une plaine très-agréable. Leonard Weltz s'étoit emparé de cette place quelques années auparavant; mais ce ne fut pas sans peine & sans perdre beaucoup de monde. Ces deux Généraux ayant rapporté qu'on pouvoit la prendre sans beaucoup de difficulté, on en résolut le siége, afin de donner occasion aux Italiens de se distinguer dans cette campagne.

Depuis la mort de Mansfeld, le désordre commençoit à se glisser dans l'armée Chrétienne. Les Chefs étoient peu d'accord entre eux, & l'Archiduc Mathias, plus respectable par sa qualité de Généralissime que par son habileté dans le métier de la guerre, n'étoit pas capable d'étouffer une jalousie mutuelle qui causoit leur division. D'ailleurs les troupes n'étoient pas payées: elles manquoient de vivres; & d'affreuses maladies emportoient un grand nombre de soldats.

Après la prise de Gran, il s'en falut peu que les Flamans & les Allemans, à qui il étoit dû plusieurs mois de solde, ne se revoltassent; & ils ne s'appaiserent qu'après que Dom Juan de Medicis & Aldobrandin se furent engagés de les payer. De crainte que l'oisiveté ne les rendît plus indociles, le Commandeur de S. George fut chargé d'aller investir Vizzegrad; on lui donna quatre mille Italiens, la Cavalerie Hongroise, l'Italienne, & celle que l'Archiduc avoit amenée au camp, outre cinq grosses piéces de canon. Aldobrandin le suivit bien-tôt avec deux mille chevaux, & tout le reste de l'Infanterie, qui montoit à huit mille hommes.

Du côté qui regarde le Danube, Vizzegrad est commandé par un château, qu'une muraille d'un accès très-difficile & flanquée d'une grosse tour, joint à la ville. Les bateaux qui passent sur le fleuve, sont obligés de mouiller au bas. De l'autre côté, le mur n'est pas si élevé; au surplus la place a de bons fossés.

Les Turcs avoient fortifié un bourg appellé Merisch, ou Maroz, sur l'autre rive du Danube. Ce poste fut emporté d'emblée par l'armée Chrétienne. Dès qu'elle parut, les habitans mirent le feu dans leur ville, & se retirerent dans le château & en différens endroits.

Le Duc de Mantouë, Virginio des Ursins Duc de Bracciano, & Antoine de Medicis, étant arrivés au camp; on éleva à force de bras, & avec beaucoup de peine, une batterie de huit canons, qui commencerent à tirer le 17. de Septembre. Les Impériaux firent deux attaques, dans lesquelles ils furent repoussés avec perte: le Commandeur de S. George fut même tué d'un coup de mousquet. Mais trois jours après, les assiégeans s'emparerent d'une porte; Et quoique

(1) En Allemand *Plindebourg*.

que les ennemis eussent fait un rempart dans l'intérieur de la place, ils furent cependant obligés de se rendre, vie sauve. Ils n'étoient que deux cens cinquante trois hommes, presque tous de Bosnie. Les femmes & les enfans s'étoient refugiés à Bude.

La conquête de Vizzegrad, où l'on gardoit autrefois la couronne des Rois de Hongrie, faisoit espérer que le Royaume entier auroit bien-tôt le même sort, & sembloit frayer aux Impériaux le chemin de Bude: mais la saison étoit trop avancée, & l'armée en trop mauvais état, pour tenter une entreprise dont le succès devoit avoir de si grandes suites.

Palfy fut envoyé avec sept mille hommes à Vacia, ville située sur la gauche du Danube, vis à-vis l'Isle de Vizze, entre Vizzegrad & Pest: le reste des troupes fut distribué à Totte, à Papa & à S. Martin.

Affaires de Turquie.

Tous ces évenemens arriverent au commencement de l'empire de Mahomet. La Porte étoit alors agitée par les mouvemens d'un nouveau regne, & le Sultan étoit encore indéterminé sur le choix de ses Ministres. Ferhat, qui l'année derniere avoit fait rappeller Sinan de la Hongrie, avoit lui-même éprouvé de fâcheux revers; mais s'il avoit été malheureux, on devoit plutôt attribuer ses pertes au manque d'argent & de vivres, qu'à un défaut de conduite ou de courage. Cependant Sinan, de concert avec Cicala, qui avoit toûjours été son intime ami, insinua au Sultan, qu'il devoit craindre l'ambition de Ferhat, & punir son avarice. Il l'accusa d'avoir détourné à son profit l'argent qui devoit servir à payer les troupes; & représenta que, si l'on lui laissoit encore le commandement de l'armée, on devoit craindre de plus grands malheurs.

Ferhat est rappellé à la Porte.

Mahomet écouta ces avis; & persuadé que, pour l'intérêt de sa propre gloire & pour le maintien de la tranquillité publique, il faloit signaler son avenement à l'empire par quelque heureux succès, il rapella Ferhat de l'armée. Le trop crédule Sultan conçut même de si violens soupçons contre la fidélité de ce Bacha, qu'à l'instigation de ses ennemis il donna ordre en secret à l'Aga des Janissaires de l'arrêter, s'il étoit possible, en lui denonçant sa révocation, & de le faire mourir; mais Ferhat en fut averti par ses amis. Rempli d'une juste confiance, que lui donnoient ses services & les victoires qu'il avoit remportées en Perse, il se flatta que, s'il pouvoit parler au Sultan, il se justifieroit facilement. Ainsi, ayant pris pour sa garde trois mille soldats, natifs de Bosnie, sa patrie, & qu'il entretenoit à ses dépens, il résolut d'attendre, sans témoigner la moindre crainte, le porteur des ordres cruels du Sultan. Dès qu'il fut arrivé, il lui fit dire qu'il étoit informé de la volonté de Mahomet; mais qu'il iroit lui-même porter sa tête aux pieds de son maître, qui pourroit à son gré disposer de sa vie.

Il évite adroitement les piéges de ses ennemis.

Sinan, successeur de Ferhat, étoit déja en chemin pour se rendre à l'armée. Soupçonnant que ce dernier pourroit avoir eu connoissance des ordres du Sultan, il fit prendre les devants à Mechmet, Bacha du Caire en Egypte, qui avoit des lettres de Mahomet, aussi funestes que les premières. Ferhat avoit résolu de fuir, & pour cacher son dessein, il sortit du camp avec ses fidéles Bosniens, sous prétexte d'aller recevoir l'envoyé du Sultan; mais dès qu'il le vit prêt à descendre de cheval, il fit un signal à

ses

HENRI IV. 1595.

ses Gardes, & s'enfuit à bride abattuë, après avoir dit à Mechmet: Vous arrivez; pour moi, je pars.

Sinan, qui n'étoit pas éloigné, le fit poursuivre par cinq cens Janissaires de la garnison de Damas. Ferhat eut alors recours à d'heureux stratagèmes, qui assûrerent son évasion. Pour suspendre la poursuite d'une soldatesque toûjours avide d'argent, il fit semer sur le chemin quelques milliers d'écus d'or, ce qui les arreta pendant quelques heures. Il fit aussi rompre un pont qui se trouva sur sa route, & laissa derriere lui les bagages & quelques jeunes esclaves. Chaque soldat voulut avoir une de ces belles femmes; & tandis qu'ils disputoient ensemble, ou qu'ils demandoient des nouvelles des fuyards, Ferhat, après avoir congédié tous ceux qui l'accompagnoient, à l'exception de quatre de ses plus fidèles amis, faisoit toute la diligence possible pour échaper à Sinan. Il fut long-tems caché aux environs de Constantinople, & l'on crut même qu'il étoit mort.

Ce Bacha se cache aux environs de Constantinople.

Dans la suite, Mamuc, son Médecin, ayant appris à Marc-Veniero, Bayle de Venise, que Ferhat vivoit encore; ce Ministre, qui sçavoit que l'infortuné Bacha étoit secretement dans les intérêts de la République, employa le crédit qu'il avoit dans le serrail, pour lui faire obtenir sa grace. Ferhat, qu'on croyoit le plus riche de tous les Bachas, donna de grandes sommes d'argent, & regagna la confiance de son maître. Ce qui le sauva alors, fut la cause de sa perte dans un autre tems; parce qu'il étoit riche, il devint criminel, & Mahomet, pour envahir ses trésors, le fit étrangler. Ses dépouilles valurent au Prince cinq cens mille écus d'or.

Il est enfin étranglé.

Ces différens changemens de Généraux furent très-préjudiciables aux affaires des Turcs en Hongrie; & tandis que leurs troupes sans Chef certain, & conduites au hazard, resterent divisées en plusieurs corps, incapables de la moindre expédition, la victoire suivit toûjours l'armée Chrétienne.

Sigismond Prince de Transylvanie remporte divers avantages sur les Infidèles.

Cependant George Barbeli, Capitaine d'un grand courage, fut envoyé par Sigismond Battori à Caransebes en basse-Hongrie, où, quoiqu'il n'eût qu'un petit nombre de soldats, il s'empara de Bokzia & de Warsocz; mais les Turcs profitant de son absence, & pour faire diversion, entrerent en Transylvanie, qui étoit alors dépourvûë de troupes, & brûlerent la ville de Joffy, & sept villages voisins, après les avoir pillés.

Battori songea aussi-tôt à la vengeance, & fit partir d'Alba-Julia un détachement de troupes d'élite, pour aller escalader Totwaradge. L'armée Chrétienne commença l'attaque le matin, & emporta la place sur la fin du jour. Toute la garnison, composée de deux cens hommes, fut massacrée. Six Turcs, espérant se sauver à la nage, se jetterent du haut de la muraille dans le fleuve Merisch (1) qui passe au pied; mais on leur coupa le chemin de la retraite, & ils eurent le même sort que leurs compagnons.

Les vainqueurs de Totwaradge se joignirent ensuite à Barbeli, qui assiégeoit Fatsad. Cette place ne fit presque aucune résistance, & l'on accorda une escorte à la garnison, pour la conduire en lieu de sûreté. Mais le bruit s'étant répandu, que le Bacha de Temeswar & les Gouverneurs de

(1) Ou *Marons*, EDIT. ANGL.

de Lippa, de Chonad, de Giula & de Jenen s'étoient mis en embuscade pour enlever ce détachement des troupes Chrétiennes, les Heiducs qui survinrent, pillerent le bagage des Turcs, & les massacrerent.

Barbeli marcha ensuite contre le Bacha de Temeswar, qu'il vainquit dans un grand combat. Le Bacha n'échapa que par une honteuse fuite, dans laquelle il perdit ses armes & ses habits. Les Gouverneurs de Giula & de Chonad furent faits prisonniers. On leur conserva la vie, mais on massacra les autres à la vûë de toute l'armée Chrétienne.

Ensuite Barbely marcha du côté de Lippa. Les Infidèles étoient dans une telle consternation, que la garnison d'Eperie, à l'exemple de celle de Farsad, prit l'épouvante & abandonna la place, après y avoir mis le feu. La garnison de Solmoz en fit autant.

Prise de Lippa par les Transylvains.

Lippa grande ville, est située sur le Merisch : cette riviere tombe proche de Seged, dans la Teisse, qui un peu plus bas se joint au Danube vis-à-vis Carlowitz. Lippa, après avoir été pendant 33. ans sous la domination des Turcs, fut emportée d'assaut, & saccagée le 28. d'Août. Tout fut impitoyablement massacré, à l'exception de ceux qui se retirerent dans le château, qui est situé à un des coins de la ville, sur le bord du fleuve. Il est à quatre angles, & la régularité de ses fortifications, & ses fossés pleins d'eau, faisoient craindre une longue résistance; mais la terreur que les succès de l'armée Chrétienne avoient répanduë de tous côtés, & la mort du Bacha, jetterent les Infidèles dans un si grand trouble, qu'ils capitulerent après trois jours de siége, trop heureux de sauver leurs vies. Les armes & les bagages resterent au pouvoir du vainqueur.

Sinan, qui ignoroit la reddition de Lippa, résolut de la secourir avec une armée, qu'on disoit être de quarante mille combattans. Dans ce dessein, après avoir rebâti Nicopoli, dont les nouvelles fortifications lui coûterent plus de soixante dix mille Joachims, il fit construire un pont sur le Danube, entre le fort de Giorgiu & la ville de Zorsa ; mais ayant appris ce qui s'étoit passé à Lippa, il distribua une partie de ses troupes dans les places de la Moldavie & de la Valachie.

L'armée des Infidèles étant ainsi divisée, les Transylvains, animés par tant de succès, se proposerent de l'attaquer. Sur les bords du Danube, de hauts taillis forment un bois épais, coupé en plusieurs endroits par un grand nombre de ruisseaux bourbeux ; ce qui en rend le passage très-difficile. On ne peut y passer que sur un pont, & il n'y a qu'une étroite chaussée, sur laquelle les chariots ne peuvent marcher qu'à la file.

Combat sanglant entre eux & les Turcs.

Les Transylvains se retrancherent un peu au-delà de ces détroits, dans un endroit où les Turcs devoient nécessairement passer. Ces derniers ayant traversé le Danube, vinrent camper sur une éminence de l'autre côté. Comme les Chrétiens étoient aussi sur une éminence, la forêt qui se trouvoit entre les deux armées dans une vallée marécageuse, ne les empêchoit point de se voir. Sinan, voyant que les Transylvains, quoiqu'en plus petit nombre, ne refusoient point le combat, craignit d'abord une embuscade, & détacha douze mille hommes pour se saisir des défilés. Les Transylvains s'animant les uns les autres, marcherent courageusement contre l'ennemi.

Henri IV. 1595. La victoire fut long-tems incertaine, & ne se détermina en faveur des Chrétiens qu'après un combat obstiné, qui dura un jour entier. Les Turcs rompus & en désordre regagnerent le pont ; un grand nombre se précipita dans le fleuve. Sinan lui-même ne sortit qu'avec peine de ces endroits marécageux ; & l'on crut qu'il avoit été tué. Il laissa plus de dix mille de ses soldats sur le champ de bataille ; les Chrétiens en perdirent aussi un grand nombre. Sigismond envoya des recrûës de Cavalerie, pour réparer les pertes causées par une victoire si sanglante. Ceci arriva le 6. de Septembre.

Révolution en Moldavie. Dans le même tems, à l'instigation d'Etienne Roswan, homme d'un grand courage, mais d'une égale perfidie, Sigismond Battori dépouilla de sa Principauté Aaron, Vaivode de Moldavie. Comme Etienne Battori, le Cardinal André son frere, avec presque toute la Noblesse de Transylvanie, désapprouvoient la guerre ; Sigismond s'étoit persuadé qu'ils entretenoient un commerce secret avec la Porte, & sur ces soupçons, il s'en falut peu qu'il ne les fît mourir, comme des traîtres & des rébelles, (car ce sont les noms qu'il donnoit à ses parens.) Le malheureux Aaron fut la victime de ces fausses préventions ; & soit qu'il se fût rendu suspect parce qu'il étoit dans les intérêts d'Etienne & du Cardinal André, ou sur quelque prétexte aussi mal fondé, Sigismond le fit arrêter, l'envoya prisonnier à la Cour de l'Empereur, & donna sa Principauté au traître Roswan ; mais ce nouveau Vaivode n'en joüit pas long-tems.

Roswan vaincu par Zamoyski. En effet, Jean-Sarius Zamoyski, Chancelier & Grand-Général de Pologne, prétendit que la Moldavie dépendoit de ce Royaume, & que c'étoit au Roi de Pologne, & non à celui de Hongrie, à nommer les Vaivodes. Il fut d'ailleurs indigné de ce qu'on avoit dépouillé Aaron de sa Principauté, pour la donner au perfide Roswan, qui étoit tout dévoüé à la maison d'Autriche, & justement suspect aux Polonois. Ainsi il vint avec des troupes sur la frontiere de la Podolie, afin de pourvoir au gouvernement de la Moldavie, qu'il soutenoit être un fief mouvant de la Couronne de Pologne, & pour s'opposer en même tems aux courses des Tartares. Il vainquit plusieurs fois Roswan, quoique soutenu par les Hongrois ; & selon les Historiens Allemans, l'ayant pris dans une action, où il eut un cheval tué sous lui, il lui fit souffrir une mort honteuse sur la fin de cette année.

Zamoyski lui substituë Jerémie Mogila. Il lui substitua Jerémie Mogila, qui se reconnut vassal perpétuel de la Pologne. Zamoyski écrivit même en sa faveur à Sinan, pour le prier de ne pas s'opposer à l'élevation de Mogila, & de l'appuyer de son crédit auprès du Sultan, sur les offres que faisoit le nouveau Vaivode, de payer à la Porte un tribut considerable. Mais l'orgueilleux Sinan lui répondit, que Mahomet avoit déja disposé de la Moldavie, & que cette Province n'étoit qu'un foible dédommagement de tous les fraix de la guerre : Qu'au surplus son maître n'avoit pas besoin de secours, pour mettre en possession de cette Principauté celui à qui elle avoit été donnée. Une réponse si fiere causa quelques inquiétudes à Zamoyski. Il avoit à craindre les Turcs & les Allemans, également irrités de l'élevation de Mogila. Il avoit encore dans le Royaume de puissans ennemis, qui pouvoient se servir d'une occasion si favo-

favorable à leur animosité. Dans ces extrêmités, il se soutint par sa seule vertu, & il résolut de s'opposer courageusement à l'armée innombrable des Tartares qui etoit sur le point de paroître.

Traité entre les Tartares & les Polonois.

Après quelques escarmouches, ils voulurent bien entrer en conférence, & traiter. Cazichieri, Cam des petits Tartares, écrivit à Sigismond Roi de Pologne & de Suede. Ses envoyés, après avoir fait leur salut ordinaire, en inclinant la tête devant Sa Majesté Polonoise, lui remirent ses lettres, dans lesquelles le Cam représentoit, que les Cosaques Hongrois avoient arrêté le Vaivode Aaron, comme un perfide & un traître, & l'avoient mis entre les mains du Roi de Vienne (c'est ainsi qu'il appelloit l'Empereur) mais qu'on lui avoit substitué un homme aussi perfide, qui avec une troupe de brigans faisoit des courses sur les terres de l'Empire Ottoman : Que le Sultan lui avoit écrit, comme à son frere, pour l'engager d'entrer en Valachie, & d'y mettre tout à feu & à sang : Que pour exécuter les ordres de la Porte, il étoit venu camper avec son frere Letikerty Galga, & les autres Seigneurs Tartares, sur les rives du Pruth, dans l'endroit où cette riviere se joint au Cocoza : Qu'il y avoit trouvé le Chancelier du Royaume de Pologne : Qu'après quelques petits combats, on en étoit venu à une conférence, dans laquelle Zamoyski lui avoit fait entendre, qu'il n'étoit venu en Valachie, que pour y établir un Vaivode, en vertu des droits du Royaume de Pologne : Qu'il n'avoit point intention de préjudicier aux traités faits avec le grand Empereur des Turcs : Qu'il souhaitoit seulement que le Vaivode Jerémie Mogila restât en possession de sa Principauté ; & qu'enfin les Polonois vouloient entretenir avec Mahomet une liaison aussi étroite, que celle qui avoit uni les deux Empires du tems de Soliman : Que les deux partis étant d'accord, on avoit confirmé l'ancienne alliance par des sermens réciproques ; & que, pour l'entiere perfection de ce nouvel accommodement, il ne faloit plus que la ratification de Sa Majesté Polonoise.

Il demandoit encore qu'on payât aux Tartares la gratification ordinaire : Qu'on s'unît ensemble, pour chasser au-delà du Niester les Cosaques, nation perfide & cruelle, & qu'on les exterminât entierement.

Enfin il ajoûtoit, que si le Roi de Pologne vouloit souscrire à ces conditions, Mogila resteroit en possession de la Valachie, & qu'il avoit déja écrit à ce sujet au Sultan ; mais que si l'on ne punissoit les Cosaques, il romproit la négociation, & continueroit la guerre.

Ces lettres avoient été écrites sur les bords du Pruth, & étoient datées du mois d'Octobre, de l'Hégire 1400 (1). Le Prince de Transylvanie se voyant par-là déchu de ses espérances mal fondées, & que bien loin de recevoir du secours des Polonois, ils lui étoient très-opposés, écrivit, & à l'Empereur & au Pape, pour leur faire de vives remontrances à ce sujet. L'Em-

(1) C'est ici une faute sensible, soit de la part des Tartares, qui comptoient très-mal, soit de la part de M. de Thou, dont on a traduit le texte, tel qu'il est dans l'Edition d'Angleterre. Pour compter juste, il faloit dire en 1595. de l'Hégire 974.

Henri IV. 1595.

L'Empereur, qui étoit à Prague, écrivit à Sigismond Roi de Pologne le 13. d'Octobre; & le Pape le 8. de Novembre: l'un & l'autre le prioient dans les termes les plus forts, de rompre le traité qu'il venoit de faire avec les Infidèles contre le Prince de Transylvanie, qui soutenoit la cause de Dieu, & de laisser Etienne Roswan en possession de la Moldavie; mais comme il étoit contraire aux intérêts de la Pologne de rompre le traité, ces remontrances n'eurent aucun effet.

Suite des conquêtes du Prince de Transylvanie.

Quoique la derniere victoire inspirât un nouveau courage aux Transylvains, & les remplît de confiance; cependant elle leur avoit coûté tant de sang, que Sigismond leur Prince, qui étoit à Alba-Julia, ou Weissembourg, ne crut pas devoir former aucune entreprise, sans quelque nouveau secours. Il demanda de la Cavalerie à l'Empereur, & traita avec les Cicules, autrement appellés les habitans de Zekel; ce qui indigna la Noblesse qui l'accompagnoit; car ces peuples étoient ses sujets. Leur territoire a des limites certaines; & n'est point confondu avec celui de leurs voisins. Ils ont huit habitations: leurs principales forces consistent en Cavalerie, mais ils ne se rendent terribles que par leurs courses, & sont peu propres dans un combat régulier, ou dans les siéges.

Sigismond confirma leurs anciennes libertés & leurs privileges. Ils promirent de leur côté, qu'ils lui fourniroient quarante mille chevaux entretenus à leurs dépens: Qu'ils payeroient tous les ans par chaque maison un Joachim, un Strich, ou une mesure de bled & une mesure d'avoine: Qu'enfin s'il naissoit un fils à Sigismond, ils lui feroient présent d'un bœuf gras, pour l'entretien de sa maison.

Ce traité ayant été conclu & rendu public, les Cicules, qui n'étoient que vingt mille hommes dans leur camp, envoyerent dans leur païs les Capitaines Balthasar Bogathi, Benoît Mincenthi, & Wolfgang Cornisi, pour lever le surplus des troupes qu'ils avoient promises. Ils indiquerent leur rendez-vous dans les campagnes de Barce, où Sigismond se rendit lui-même avec une grande armée; ensorte qu'il se vit à la tête de plus de soixante dix mille hommes.

Ce Prince marche contre Tergowisch, capitale de la Valachie.

Avec ces nombreuses troupes il marcha d'abord contre Tergowisch, capitale de la Valachie. Sinan, qui y étoit alors avec Aly Bacha, faisoit fortifier à la hâte la citadelle qu'il avoit bâtie sur les ruines d'un couvent, & il y mit 1500. hommes de garnison. Sur les nouvelles de l'approche de l'armée Chrétienne, il chargea Aly de défendre la place, & lui laissa 4000. hommes d'élite; il abandonna ensuite son camp, sans même en détruire les retranchemens, & se refugia avec précipitation dans le château de Buckereste, à plus d'une journée de distance de Tergowisch.

Sigismond fut alors incertain, s'il profiteroit du premier feu & de l'ardeur de ses soldats, pour suivre & combattre l'ennemi avant qu'il se fût remis de sa frayeur, ou s'il étoit plus à propos d'attaquer la place. Silvio Piccolomini, que le Grand-Duc de Toscane avoit envoyé en Valachie, représenta, qu'il étoit dangereux de s'exposer entre la garnison d'une ville ennemie & l'armée de Sinan, & détermina Sigismond à assiéger Tergowisch.

Ce

Ce Prince entra dans le camp que les ennemis avoient abandonné, & forma aussi-tôt le siége de la ville & de la citadelle. Hassan, qui en étoit Gouverneur, ayant refusé de se rendre, n'eut pas assez de courage ou de forces pour résister. Tout ceda aux Transylvains; & la garnison entiere fut passée au fil de l'épée. Aly Bacha, le Beglierbey de Caramanie, le Gouverneur de Buckereste, & quelques autres Chefs, resterent prisonniers de guerre: les vainqueurs firent un butin considerable. Ils trouverent dans cette place, où Sinan avoit fait ses magasins, une grande quantité de vivres, & quarante piéces de canon: ceci se passa le 18. d'Octobre.

HENRI IV. 1595.

Il assiége & prend cette place.

Deux jours auparavant, Sigismond, ayant appris que les Turcs emmenoient deux mille prisonniers & de grands troupeaux vers un pont construit par Sinan sur le Danube, envoya un détachement, qui, conduit par des guides qui connoissoient parfaitement le païs, s'empara des défilés avant que les ennemis y fussent arrivés, les tailla en piéces, mit les prisonniers en liberté, & recouvra tout le butin.

Les Historiens qui ont écrit ces évenemens, y ajoûtent du merveilleux; ils assûrent que lorsque Sigismond arriva devant Tergowisch, il parut au-dessus de la place une brillante étoile, qui avoit la figure d'une comète, & qui fut vûë pendant une heure entiere, quoique le soleil fût déja levé. On dit aussi, qu'une Aigle ayant pris son essor de dessus un rocher voisin, appellé Der Königstein, étoit tombée au milieu de l'armée; & que, comme un présage assûré d'une victoire prochaine, on l'avoit présentée à Sigismond, sans que cet oiseau s'effarouchât, & avec autant de facilité que s'il eût été apprivoisé. On donna encore à ce même fait une interprétation toute contraire, en disant que la prise d'une Aigle, qui désignoit l'Empire Germanique, annonçoit par avance, qu'on devoit craindre la défaite des troupes Chrétiennes.

Aly Bacha ayant été interrogé dans un Conseil de guerre sur l'état de l'armée ennemie, il répondit, que Sinan n'avoit avec lui que trente mille hommes, le reste des troupes ayant été dispersé en différentes places de la Moldavie; mais qu'il espéroit être bien-tôt secouru par une nombreuse armée de Tartares: Qu'il étoit à Buckereste sur l'Argis, où il s'étoit retiré pour attendre l'évenement du siége de Tergowisch; mais que dès qu'il seroit informé de la prise de cette place, il ne faloit pas douter qu'il ne gagnât le pont de Giorgiu.

Sigismond interroge Aly Bacha sur l'état de l'armée ennemie.

„ Sinan, continua-t-il, ne me laissa en partant qu'un petit nombre de „ troupes pour la défense de Tergowisch, mais il me fit espérer que Jerémie, Vaivode de Moldavie, feroit entrer dans la place un secours de „ cinq mille hommes, & qu'il viendroit lui-même en faire lever le siége. „ Il m'assûra même que votre armée n'étoit pas si nombreuse qu'on le di„soit. Le perfide cherchoit à me tromper, & à m'exposer à une mort „ presque certaine. Une ancienne animosité a été le motif qui l'a fait „ agir ainsi à mon égard. Sinan fut l'ennemi mortel de mon pere Mech„met, qui a rendu de grands services à l'Empire Ottoman, sous trois „ de

HENRI IV. 1595. „ de nos Sultans; mais comme Mechmet ne le craignit jamais, & fut toûjours à couvert de ses coups; le traître Sinan a saisi cette occasion, pour „ assouvir sur un malheureux fils sa haine pour le pere.

On ne sçait si Aly parloit sincerement, ou seulement pour exciter la compassion de Sigismond : quoi qu'il en soit, s'appercevant que ses discours ne faisoient pas beaucoup d'impression sur ce Prince, il lui offrit 100000. écus d'or pour sa rançon. Mais tout cela fut inutile, & il ne put obtenir sa liberté. Piccolomini s'y opposa. Il avoit intérêt de retenir un homme de cette consideration, afin que s'il avoit le malheur de tomber entre les mains des Turcs, on pût l'échanger avec lui; & comme cet artificieux Italien s'étoit emparé de l'esprit de Sigismond, il le détermina facilement à refuser les offres de son prisonnier. Ainsi Aly, le Beglierbey de Caramanie, & les autres Officiers Turcs, furent envoyés à Cronstadt sous une bonne escorte.

Il se met à la poursuite de Sinan.

Sigismond étant informé de l'état de l'armée ennemie, & les discours des prisonniers se trouvant conformes au rapport des espions, décampa pour suivre Sinan. Par le conseil de Piccolomini, il marcha d'abord contre Buckereste; mais les Turcs s'étoient retirés, & la place étoit déja reduite en cendres, ensorte que les troupes Chrétiennes ne trouverent que quelques bagages, des chameaux & des canons, que les ennemis, dans la précipitation de leur fuite, n'avoient pu emporter.

Défaite de six mille Turcs au pont de Giorgiu.

Les Transylvains continuerent leur marche vers un pont situé à trois journées de Buckereste, & sur lequel Sinan avoit passé l'Argis. Ils s'en servirent aussi, & l'ennemi auroit du le rompre. Enfin ils atteignirent les Infidèles, dans le tems que Sinan avoit déja fait passer presque toutes ses troupes sur le pont de Giorgiu. Il n'avoit laissé pour la garde du pont que six mille hommes, qui servoient aussi d'escorte à un pareil nombre de prisonniers. Les troupes Chrétiennes les attaquerent d'abord, & mirent les prisonniers en liberté, & les Turcs en fuite. Quelques-uns se sauverent par-dessus le pont, dans le fort de Giorgiu; d'autres passerent le fleuve à la nage; mais dans ce désordre les troupes Chrétiennes en tuerent un grand nombre, & plusieurs furent emportés par le courant de l'eau. Ceci arriva le 28. d'Octobre.

Le lendemain on assiégea le château, où Sinan avoit mis des troupes fraîches en garnison. La première attaque fut malheureuse, & cet échec diminua beaucoup l'ardeur des Hongrois. Les assiégés recevoient à tous momens des secours par-dessus un pont, qui gagnoit de la place dans une Isle formée par le Danube. Piccolomini, Grand-Maître de l'artillerie, résolut de brûler ce pont; mais comme on ne pouvoit attaquer ce poste sans essuyer tout le feu de l'artillerie du château, il perdit un grand nombre de ses soldats. Le danger paroissoit trop évident pour y exposer des troupes, on prit donc le parti de renverser le pont à coups de canon: ce qui s'exécuta heureusement. On tourna ensuite toute l'artillerie contre les murs du château. Les Hongrois refuserent de monter à l'assaut, sous prétexte que la bréche n'étoit pas assez large : mais les Italiens s'y hazarderent courageusement.

Les

Les Turcs se défendirent avec valeur, & Piccolomini, voyant que ses Italiens ne pouvoient réüssir s'ils n'étoient au plutôt soutenus par des nouvelles troupes, eut recours aux Hongrois. Il les pria de ne pas abandonner leurs compagnons, & de profiter de la foiblesse & de la consternation des assiégés, avant qu'ils pussent reprendre leurs esprits.

HENRI IV. 1595.

Le château de Giorgiu est emporté d'assaut.

Les Hongrois firent par bienséance, ce que la crainte les avoit empêché d'entreprendre, & ils marcherent enfin vers la bréche. Elle fut bientôt forcée, & les assiégeans se jetterent dans la place, après une longue résistance que firent les assiégés. Les Turcs qui échaperent à la première fureur du soldat victorieux, se renfermerent dans un fort intérieur, qu'ils avoient destiné à leur servir de retraite, s'ils étoient ou surpris, ou forcés. Ce poste fut encore emporté d'assaut, & tous ceux qui s'y étoient refugiés périrent misérablement; d'autres qui s'étoient enfuis dans l'Isle, furent ou tués, ou noyés dans le fleuve. Une des galeres qu'ils avoient préparées pour leur fuite, fut surprise par un parti de l'armée Chrétienne, & un autre vaisseau qui portoit les tristes restes de la garnison Turque, fut coulé à fond à coups de canon: la Chiourme ne se sauva qu'avec peine. On dit que les vainqueurs gagnerent dans cette expédition soixante dix piéces de canon de différente grandeur.

Piccolomini étoit d'avis de conserver cette place, & d'y mettre une garnison, pour fermer le passage aux Infidèles. Mais les Transylvains ayant représenté que ce poste étoit trop éloigné de leur païs, & qu'on ne pouvoit le défendre qu'à grands fraix; on trouva plus à propos de démolir le château, & de brûler en même tems le pont que Sinan avoit construit.

Autres exploits des Transylvains, dans le Comté de Temeswar.

Après cette heureuse campagne, Sigismond retourna à Cronstadt. Il laissa des troupes suffisantes pour la garde du camp, sous la conduite d'Etienne Bostkay, son Lieutenant général. Ce Seigneur avoit un grand nombre de vassaux, & étoit proche parent du Prince. Une partie des troupes étoit dans le même tems du côté de Temeswar; & elles eussent pû s'en emparer, si l'on eût sçû profiter de la consternation dans laquelle étoient les Infidèles. Elles prirent seulement Villageswar, & la ville & château de Jenen, sur le chemin qui conduit de Temeswar à Giula. Il y avoit dans Jenen sept cens Turcs de garnison, outre les femmes & les enfans: ils capitulerent le 24. d'Octobre, vies & bagues sauves. En exécution du traité, on leur donna une escorte pour les conduire à Pacota; mais sous prétexte que les Gouverneurs de Temeswar & de Giula avoient dressé sur le chemin une embuscade, qui cependant ne leur avoit pas réüssi, les Heiducs se crurent autorisés à enfreindre la capitulation; ils attaquerent les Turcs, dont ils tuerent une partie, & dépouillerent l'autre.

Les Impériaux s'emparent de plusieurs places.

D'un autre côté les Impériaux, sous les auspices de l'Archiduc Mathias, s'emparerent de S. Nicolas, dans l'Isle de Tibisque, au-dessus de Zolnoc, après un siége de deux jours, & trouverent dans cette Isle une grande quantité de vivres. Tous les Gouverneurs des petites places voisines prirent aussi-tôt l'épouvante, & abandonnerent leurs postes; ce qui engagea l'armée

HENRI IV. 1595. mée Chrétienne à former une entreprise sur Zolnoc ; mais cette tentative n'eut aucun effet.

Zarcad, place située sur un lac qui arrose les murailles de Giula ; Becka & Eldelez, bâties sur les bords du Kerez, (riviere qui se jette dans le même lac ;) & le château de Kzongrad, sur le confluent du Kerez & de la Teisse, ouvrirent aussi leurs portes à l'armée Impériale.

Dans le même tems le Bacha de Carlstadt, qui avec un camp volant faisoit des courses dans la Marche de Vinda (1), qui est une partie de l'Esclavonie, habitée par les Uscoques, peuples accoûtumés aux brigandages, surprit la ville de Wihitz, située sur le fleuve d'Una, qui avoit été cause de la guerre. Le Bacha l'abandonna au pillage, & y mit le feu, parce que n'ayant pas d'artillerie, il ne put s'emparer de la citadelle.

Guerre sur mer contre les Turcs. La flote Chrétienne, commandée par Pierre de Tolede, Amiral de Naples, fit sur les côtes de la Morée des ravages qui causerent aux Turcs un plus grand préjudice. Peu de tems auparavant, le Corsaire Amurath Rais avoit couru la mer Ionique & celle de Toscane, & y avoit fait des prises considerables. Il s'étoit même emparé de deux vaisseaux qui apartenoient à l'Ordre de S. Etienne ; & quoique dans sa descente au cap d'Otrante, il eût été repoussé, & qu'il eût perdu une de ses galeres, cependant toutes les côtes étoient encore en allarmes. Pour se venger de ses insultes, Pierre de Tolede arma quatorze galeres, auxquelles il joignit huit autres vaisseaux de Sicile. Il cacha son véritable dessein, sous le prétexte de veiller à la sûreté des foires de Salerno, & d'en éloigner les Turcs ; mais ayant navigé toute la nuit, il fondit tout à coup sur Patras ; il y avoit alors (c'est-à-dire au mois de Septembre) une fameuse foire, fréquentée par un grand nombre de marchands Juifs, Turcs & Grecs. La place fut emportée d'emblée. Les vainqueurs pillerent les boutiques des marchands, firent un grand nombre de prisonniers, tuerent quatre mille Infidéles ; & après avoir saccagé cette ville infortunée, y mirent le feu.

Cicala Bacha étoit au cap Matapan, dans le voisinage de Patras ; mais la flote Turque n'étoit pas en état de combattre. Croyant d'ailleurs que l'armée navale des Chrétiens l'emportoit sur lui par le nombre des vaisseaux, comme ils en avoient fait courir le bruit, le Bacha n'osa sortir de son poste. Cependant, pour cacher la perte que les Turcs avoient faite en cette occasion, & les avantages que les troupes Chrétiennes avoient remportés en Hongrie sur Sinan Bacha, qui étoit son intime ami, il fit porter au Divan les têtes de trois cens Chrétiens, quelques piéces de canon & quelques dépouilles, qui furent envoyées à Constantinople par Assan, fils de Mechmet, comme des trophées d'une victoire qui n'étoit qu'imaginaire.

Dans l'espérance de surprendre Corone, Pierre de Tolede resta pendant quelque tems dans le golfe de Larta, sans que Cicala osât paroître. Il

(1) Ou *Windisch-marck*.

Il s'en retourna ensuite en Italie, avec un butin qu'on disoit monter à 400000. écus d'or. HENRI IV.

La révolte des païsans de l'Autriche, interrompit pour quelque tems le cours de tant de prospérités. Accablés par les exactions des Seigneurs & des Gentilshommes, ils s'assemblerent d'abord entre Claus, & la riviere d'Ens; & arrêterent qu'ils attaqueroient Efferding, ville située à trois milles de Lintz. Les dures extrêmités où ils avoient été reduits, leur avoient fait prendre les armes; mais dès qu'ils furent affranchis de l'oppression, cette liberté, dont ils n'avoient jamais goûté les douceurs, devint bien-tôt une licence effrénée; & ils se rendirent terribles, non seulement à leurs anciens tyrans, mais encore aux Princes voisins. 1595. Révolte des païsans d'Autriche.

L'Archevêque de Saltzbourg craignant les suites des cette révolte, voulut les prévenir, & leva des troupes. L'Empereur qui appréhendoit encore plus les progrès de la sédition, fit venir de Hongrie les Flamans, & le regiment commandé par Hannibal Rotenau. Il tâcha cependant d'appaiser ces furieux, & leur fit proposer des moyens d'accommodement.

Les païsans, qui dans le commencement de leur révolte observoient entr'eux une éxacte discipline, dirent qu'ils n'avoient pris les armes, que pour s'affranchir des injustes exactions dont la Noblesse les accabloit; qu'ils étoient prêts de se soûmettre, & qu'ils ne refusoient pas de payer les contributions qu'on levoit pour les fraix de la guerre contre les Turcs.

Quelques-uns d'eux furent tués, ou faits prisonniers dans des escarmouches peu décisives; mais le 18. de Novembre il se fit un accommodement; & l'on convint que leurs Chefs demanderoient pardon de leur révolte: Que les prisonniers seroient rendus sans rançon de part & d'autre: Que les païsans retourneroient à leurs travaux ordinaires, & obeïroient dans la suite à leurs Seigneurs, qui seroient tenus de les traiter avec douceur: Que l'Empereur ordonneroit aux Gouverneurs de ses places, & aux Magistrats, de défendre les païsans: Qu'il écouteroit leurs plaintes, & leur feroit rendre la justice qui leur étoit dûë.

La révolte des troupes qu'on devoit employer contre les païsans, causa encore de plus grandes craintes à l'Empereur, le défaut de payement en étoit le motif, & elles tâcherent de s'en dédommager par le pillage des villes voisines, quelques efforts que fit Rotenau pour les appaiser. Les soldats qui étoient à Presbourg saccagerent quatre bourgs voisins de cette place. Les Italiens qui étoient en quartier d'hyver dans le territoire d'Erdinbourg, se portoient à toutes sortes d'excès. Les troupes du Marquis de Burgau, dont le quartier étoit proche un pont sur la riviere de Leythe, ravagerent toute la contrée. Enfin les séditieux s'approcherent de Vienne, arracherent les drapeaux des mains de leurs Officiers, les arborerent sur la porte de Carmen, s'emparerent de S. Ulric, & menacerent de mettre le feu dans les fauxbourgs, si l'on faisoit la moindre résistance. Révolte des Troupes.

HENRI IV. 1595. Rotenau, voyant que les prieres ne faisoient aucune impression sur l'esprit de ces furieux, employa des moyens plus violens. Il fit arrêter quelques auteurs de la sédition, en fit pendre sept, & trancher la tête à un huitième. Le lendemain les séditieux reçurent leur solde, & s'appaiserent ; mais dès qu'on les eût tirés de leurs logemens, on en cassa ignominieusement quelques-uns, & on licentia les autres.

Fin du cent-quatorzième Livre.



HIS-

HISTOIRE
DE
JAQUES AUGUSTE DE THOU.
LIVRE CENT-QUINZIE'ME.
SOMMAIRE.

Entreprise de Muley-Nazar, fils de Muley-Mahamet, contre Muley-Hamet, Roi de Fez. Défaite des rebelles. Réjoüissances faites à Fez pour cette victoire. Voyage des Hollandois dans la mer du Nord. Succès de cette entreprise. Autre voyage aux Indes Orientales. Nouveau voyage de François Drak en Amérique. Ses exploits. Sa mort. Voyage du Chevalier Raleigh à la Guaiane. Ses découvertes. Son retour en Angleterre. Affaires du Nord. Révolte des païsans d'Autriche. Commencement de la guerre de Hongrie. Voyage de Sigismond Battori vers l'Empereur. Vacia prise & pillée par Palfy. Siége de Lippa par les Turcs. Mort de Sinan. Siége de Temeswar, par le P. Sigismond. Les Turcs & les Tartares viennent au secours. Levée du siége. Clissa prise par les Chrétiens, & reprise par les Turcs. Départ du Grand-Seigneur de Constantinople pour se rendre en Hongrie. Description de sa marche. Voyage du Cardinal Cajetan en Pologne, pour engager la Nation à entrer dans la ligue. Succès de sa négociation. Maximilien, frere de l'Empereur, est nommé Généralissime. Revûë de l'armée Chrétienne. Prise de Hatwan par les Impériaux. Le Bacha de Bosnie assiége envain Petrina. Défaite de son armée. Arrivée du Sultan à Bude. Siége d'Agria par le Grand-Seigneur. Belle défense de Terzki. Reddition de la place. Perfidie des Turcs en cette occasion. Bataille de Kereste. Défaite de l'armée Chrétienne. Retour de Mahomet à Constantinople. Le Bacha de Bude attaque envain Wibitz. Affaires de Suede. Troubles dans la Prusse au sujet de la Religion. Députation de Sigismond Roi de Pologne aux Etats de Suede. Apologie de Charles de Sudermanie, son oncle, Régent du Royaume. Mort de la Reine Anne, veuve d'Etienne Battori, & la derniere de la maison des Jagellons. Mort de Philippe de Brunswic. Contestations sur sa succession. Affaires de France. Siége de la Fere par le Roi. Le Cardinal Albert d'Autriche declaré Gouverneur général de Païs-bas. Son entrée à Bruxelles. Edits de Folembrai. Accommodement du Duc de Mayenne. Opposition de la Reine Louise à l'enregistrement de l'Edit. Autre accommodement avec le Duc de Nemours. Troisiéme Edit pour l'accommodement de la ville de Toulouse & du Maréchal de Joyeuse. Rétablissement du Parlement à Toulouse.

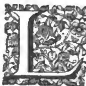
AUTEURS

QUE MR. DE THOU A SUIVIS DANS CE LIVRE.

Les Rélations des Espagnols; Les Navigations des Anglois & des Hollandois; C. Pline; Les Rélations de Turquie & de Hongrie; César Campana; Jaques Typot; David Chytrée; Les Edits & les Actes du Parlement de Paris.

HENRI IV. 1595.

Entreprise de Muley-Nazar contre le Roi de Fez.



LA Mauritanie fut exposée cette année à de grands troubles. Muley-Nazar, fils du célèbre Muley-Mahamet, qui dix sept ans auparavant avoit été tué dans cette fameuse bataille où périt Sébastien Roi de Portugal, avoit résolu de reprendre les brisées de son pere. Pour exécuter son projet, il étoit venu se poster sur quelques montagnes voisines de Fez, & se tenoit caché à Messal (1). Il traitoit en même tems avec le Roi Philippe, qui promettoit de le secourir puissamment, si une fois la fortune commençoit à se declarer pour lui. Muley-Nazar comptoit outre cela sur le secours des Montagnards, gens accoûtumés à vivre de pillage, & toûjours prêts à prendre les armes à la moindre occasion qui se présente de remuer. Il se flattoit aussi de se voir bientôt appuyé des troupes mêmes de Muley-Hamet, Roi de Fez & de Maroc, parce que ces milices sont toûjours disposées à se révolter en faveur de celui qui fait leur condition meilleure. Il n'en falut pas davantage pour lui persuader qu'il viendroit aisément à bout de son entreprise; d'ailleurs il y avoit lieu de croire que les Africains, qui se lassent aisément de la même domination, & qui aiment le changement, ne verroient pas plutôt une armée en campagne, & Hamet embarassé, qu'ils l'abandonneroient, pour suivre la fortune de son ennemi. Deux choses augmenterent encore son espérance; la révolte declarée de mille Arquebusiers, & de trois mille Lanciers, qui sur ces entrefaites abandonnerent Muley-Xeque, fils d'Hamet & son héritier présomptif, pour passer au service de son nouveau rival; & le concours des Montagnards, qui, attirés par l'espérance du butin, venoient en foule se joindre à lui. A la tête de ces forces, qui formoient déja une espece d'armée, Nazar descendit dans la plaine, & se répandant de toutes parts, fit une course jusqu'aux portes de Fez, s'empara d'une quantité prodigieuse de chameaux, de gros & de petit bétail, & emmena même en captivité toutes les femmes & tous les enfans des Arabes.

Ruse de Muley-Hamet

Au bruit de ces hostilités, Hamet, qui depuis long-tems avoit prévû cet orage, ordonna à son fils Muley-Xeque & aux autres Généraux, de former au plus vîte un corps d'armée de toutes les troupes qui étoient à

(1) Ce nom ne se trouve nulle part. Il y a sur la carte *Magbilla*. Herrera met *Passo* à *Melilla*. DUPUY.

à sa solde, & de faire des levées dans tout le Royaume : telles furent les mesures qu'il opposa à l'ennemi du dehors. Mais ce Prince naturellement éclairé, qui sentoit qu'ayant abusé de son autorité, & traité ses sujets plutôt comme des esclaves que comme des hommes libres, il s'étoit rendu fort odieux, & s'étoit fait autant d'ennemis qu'il avoit maltraité de sujets, pour se mettre à couvert des entreprises du dedans, crut devoir joindre la ruse à la force. Dans cette vûë, il ordonna à tous les Officiers sur la fidélité desquels il comptoit, de faire semblant de prêter l'oreille aux propositions qu'il sçavoit que Muley-Nazar leur faisoit faire pour les attirer à son service, & de lui promettre de se declarer en sa faveur dès qu'il paroîtroit avec des troupes. Ils devoient aussi lui faire entendre, que s'il vouloit profiter de l'occasion, il n'y avoit point de tems à perdre, parce que s'il tardoit trop, l'ardeur de ceux qui étoient les mieux intentionnés, ne pouvoit manquer de se refroidir. Le dessein de Hamet étoit, d'attirer par-là Nazar à un combat, sans attendre les secours considerables qui devoient lui arriver dans peu, & de ruiner par cette précipitation le parti de ce Prince, qui se feroit fortifié de plus en plus, s'il eût sçu temporiser. En effet Nazar donna dans ce piége. Le défaut d'argent eut peut-être autant de part à cette faute, que sa crédulité. Quoi qu'il en soit, sans attendre qu'il eût rassemblé de grandes forces, il se mit en marche; mais il trouva Xeque aussi préparé à le bien recevoir, qu'il l'étoit peu à l'attaquer.

HENRI IV. 1595.

Pour attirer Nazar à un combat.

Dès que Hamet sçut que Nazar avoit pris ce parti teméraire, il envoya sur le champ à Muley-Xeque, Lietardo Hamet-Benadel, avec cent chevaux d'élite, pour l'instruire de la manière dont il devoit combattre. Les deux armées étoient déja en présence, lorsque Benadel arriva. Il conseilla à Xeque de charger en même tems les ennemis avec toutes ses forces. On n'avoit pas d'abord été de cet avis dans le Conseil; on avoit résolu que Hamon-Buia, Monnero, Bucrosil & Mustapha commenceroient l'attaque à la tête de leur Cavalerie, pendant que Xeque se tiendroit en bataille à quelque distance avec le gros de l'armée; & que lorsque le combat feroit échauffé, ce Prince paroîtroit tout-à-coup, ou pour rétablir le combat, si Nazar avoit l'avantage, ou pour achever sa défaite, si ses troupes commençoient à plier. Benadel n'approuva point ce projet. Il ne doutoit pas, que si les différens corps dont l'armée étoit composée combattoient separément, beaucoup des soldats de Hamet ne passassent du côté de Nazar. Ainsi il fut d'avis que Muley-Xeque se mît à la tête du corps de bataille, qu'il donnât le commandement de l'aîle droite à Bucrosil, & celui de la gauche à Hamon-Buia. Cet ordre fut suivi; & Nazar étant tombé d'abord avec toutes ses forces sur Hamon, le mit aisément en déroute. Xeque en fut extrêmement étonné; car il avoit fondé sa principale espérance sur la bravoure de cet Officier & des troupes qu'il conduisoit. Toute l'armée en parut si consternée, que le jeune Prince fut obligé de mettre pied à terre, & d'aller, l'arquebuse à la main, charger les ennemis, à la tête de ses Arquebusiers. Mais Mustapha, à la tête des Gardes qu'ils appellent *Cilques*, se distingua sur-tout en cette occasion. Attentif à tout ce qui se passoit, tantôt attaquant l'ennemi de front, tantôt en flanc, quelquefois feignant

Défaite de Nazar par Muley-Xeque.

HENRI IV. 1595. gnant de se retirer, ce qui est la façon de combattre la plus ordinaire aux Maures; cet Officier vint enfin à bout, après un combat de trois jours, pendant lesquels les soldats passerent les nuits sur le champ de bataille, d'obliger la victoire à se declarer pour Muley-Xeque. Nazar blessé d'un coup de feu & de deux coups de lance, se sauva lui cinquième dans les montagnes, après avoir fait tout ce qu'on pouvoit attendre du plus grand Capitaine, & du soldat le plus brave.

Grandeur d'ame de Muley-Xeque.

Après le combat, les transfuges, qui pendant la mêlée avoient passé du côté de Nazar, vinrent se jetter aux pieds du vainqueur, & mettant les armes bas, ils implorerent sa clémence, & lui demanderent pardon de leur faute. Le Prince la leur accorda avec bonté; mais les Généraux, & les autres Officiers zèlés pour le service du Chérif, ne furent pas de son avis, & les firent tous passer au fil de l'épée. Xeque en parut très-fâché, soit qu'il feignît de l'être, soit qu'il le fût en effet par un principe de bonté naturelle, comme ce qu'il fit depuis, semble le justifier; car se trouvant maître des tentes de Nazar, de ses effets, de ses papiers & de ses lettres, il brûla tout, sans rien lire; ce qui est la marque d'une grandeur d'ame, non seulement véritable, mais au-dessus de tous les éloges, comme Pline, qui sçut donner le prix aux vertus, l'a très-bien remarqué dans Jules-César. Xeque n'ignoroit pas, & son pere l'en avoit averti, qu'il y avoit dans son armée plusieurs traîtres, qui avoient pris en secret des engagemens avec Nazar; & qui n'auroient pas manqué de se declarer, si le sort eût décidé autrement de la bataille. Ainsi, dès qu'il n'y eut plus de danger à craindre, ce Prince généreux crut qu'il étoit inutile d'en faire la récherche, & de s'exposer par-là à les réduire au désespoir. Il y eut beaucoup de monde tué de part & d'autre. Du côté du Roi, il resta sur la place plus de soixante personnes de distinction; entr'autres le fils puîné du Colonel Ibrahim Sophien. Ce jeune-homme montra ce jour-là qu'il étoit digne fils d'un pere si courageux: il combattit toûjours aux premiers rangs; & après avoir tué d'un coup d'arquebuse le cheval de Nazar, il le blessa lui-même d'un autre coup; mais Nazar étant remonté aussi-tôt sur un cheval frais, qu'un de ses gens lui présenta, tua d'un coup de sabre ce jeune-homme, dont les forces étoient épuisées. Ibrahim perdit encore un de ses freres dans cette action; Mustapha, Bucrosil & Hamon-Buia y furent dangereusement blessés. Les vainqueurs y reprirent tout le butin; ensorte qu'un bœuf, qui avant le combat se vendoit vingt florins dans l'armée du Chérif, n'y en valoit plus que quatre après la défaite des ennemis. Cette bataille se donna le 30. d'Août.

Rejouissances faites à Fez pour cette victoire.

Hamet ayant reçu la nouvelle de cette grande victoire, fit tirer tout le canon de Fez, en signe de réjoüissance, & fit faire trois salves consécutives par tous les Arquebusiers de son armée. Il ordonna outre cela un tournois, où Muley Busluer, frere de Xeque, désarçonna le Colonel Lircaïde. Il recompensa ensuite magnifiquement tous les Officiers, & donna à Hamet-Benadel le gouvernement de Tafilet. L'opinion qu'avoit le Chérif, que c'étoit Philippe qui avoit poussé Nazar à faire cette entreprise, l'inquiétant pour l'avenir, lui fit naître la pensée de s'emparer de Tanger; mais les dif-

ficul-

ficultés qui se rencontrerent dans l'exécution de ce projet, & la désertion de ses troupes, l'obligerent de l'abandonner.

HENRI IV. 1595.

Voyages des Hollandois dans la mer Glaciale.

Avant que de passer à une autre année, je crois qu'il est à propos de faire ici mention des voyages de mer qui furent entrepris pendant le cours de celle-ci, & des différens succès qu'ils eurent. Je commencerai par celui que les Hollandois entreprirent pour la seconde fois dans la mer Glaciale. La résolution n'en fut prise dans le Conseil des Etats, qu'après de longues délibérations. Plusieurs n'approuvoient pas ce dessein, prétendant qu'il n'étoit pas possible de penétrer dans des climats où le froid est si rude & les glaces si épaisses, & qu'on ne viendroit jamais à bout de doubler le Cap Tabin, qui est au soixante quinzième dégré de latitude. D'autres soutenoient au contraire que cela étoit possible, & ils le prouvoient par un fait rapporté dans Pline, qui, sur la foi de Cornelius Nepos, dit, que cinquante sept ans avant la naissance de Jesus-Christ, un Roi des Sueves présenta à Q. Metellus Celer, alors Proconsul de la Gaule, quelques négocians Indiens, qui trafiquant dans les Mers des Indes, avoient été jettés par la tempête sur les côtes de Germanie. Ils ajoûtoient, que la même chose étoit arrivée l'an 1160, du tems de l'Empereur Fréderic Barberousse. Le voyage fut donc résolu. Les Etats & le Prince Maurice Amiral général, firent équiper sept vaisseaux à Amsterdam, à Enchuse (1), à Rotterdam, au Texel, & dans les Isles de Zélande. On les chargea des marchandises qui convenoient pour trafiquer avec les peuples du païs, afin qu'ayant contracté amitié avec eux par le moyen du commerce, on en pût tirer des lumieres sur la nature de cette mer, & sur les mesures qu'on pourroit prendre pour passer dans la mer Glaciale. Pierre Plance, Mathématicien célèbre & très-entendu dans la marine, donna des avis pour observer les longitudes, les latitudes, & les variations de vent. Guillaume Barentson, qui avoit fait le premier voyage, fut nommé premier Pilote de la flote, & Jaques Heemskerke eut la charge de Commissaire général.

Succès de cette entreprise.

Les Hollandois sortirent du Texel le 2. de Juin, & mettant à la voile, arriverent à la hauteur de la Norwege vers le 16. de Juillet. Le 19. d'Août ils aborderent par un vent de Nord au païs de Weigats, à soixante dix dégrés de latitude. Entre Weigats & la terre des Samuites, il y a un détroit à qui l'on a donné le nom de Nassau: ce fut-là qu'ils firent leur première descente. Ils s'avancerent d'abord plus de deux lieuës dans le païs sans appercevoir aucun homme, seulement ils apperçurent de loin une de ces especes de barques, que les naturels du païs appellent Lodigie. Elles sont faites d'écorces d'arbre cousuës ensemble. Les Russiens s'en servent sur ces côtes pour aller à la pêche de ces sortes de poissons qu'ils nomment Walrusses, dont j'ai parlé ailleurs, & des baleines. Ils y trouvent outre cela une quantité prodigieuse d'oyes grasses, dont ils font provision. Ce petit bâtiment venoit de Pitzora. Les Hollandois s'en étant approchés, firent prier les matelots par un interprête en langue Russienne, qui est une dialecte de l'Esclavon, de venir leur parler. Ils apprirent d'eux, qu'au sortir du détroit de Wei-

(1) Ou *Enkhuysen*.

HENRI IV. 1595. Weigats, on entre dans la mer de Tartarie, par où il est aisé de se rendre à l'Oby, qui est le plus grand fleuve de ce vaste Etat: qu'il ne pouvoit être glacé que dans soixante & dix jours, & que dès qu'il le feroit, on pouvoit entrer dans la Tartarie avec les chariots les plus pesans. Les Hollandois connurent que ces Russiens étoient sujets du Grand-Duc de Moscovie, en ce qu'ils s'excuserent de manger de la viande qu'on leur présenta, sur ce qu'il étoit jeûne. Les ours blancs, dont nous avons parlé à l'occasion du premier voyage, attaquerent encore nos voyageurs dans celui-ci, & surprirent deux matelots qu'ils mirent en pièces.

Les Hollandois passerent ensuite à la côte opposée, qui est au Midi. Ils y trouverent des hommes couverts de peaux de Rangiers à grands poils, & armés d'arcs. Ces peuples parlent aussi la langue Russienne; cependant ils ne connoissent point la Religion Chrétienne. Ils adorent de petites images de bois très-mal faites dont on trouve quantité le long de la côte, ce qui a fait appeller cet endroit le Cap des Idoles. Les Hollandois en avoient enlevé une de terre, & l'avoient mise sur un de leurs vaisseaux. Les Russiens s'en étant apperçus, les prierent à mains jointes de la leur rendre; & le respect ne leur permettant pas de la remporter eux-mêmes, ils la mirent sur un traîneau tiré par un Rangier, & la conduisirent ainsi en cérémonie au lieu d'où on l'avoit ôtée. On sçut encore de ces Samuites, qu'après avoir doublé le Cap de Weigats, ce qui pouvoit se faire en cinq jours, & tirant au Nord-Est, on trouvoit une vaste mer, qui s'étend au Sud-Est. Celui qui fit ce rapport, assûra qu'il le sçavoit par lui-même, parce qu'il y avoit été par l'ordre de son Roi, avec un détachement qu'il commandoit. Ces peuples sont de petite taille, ont la face large & écrasée, les yeux petits, les jambes courtes; au reste ils sont très-agiles, & leurs coureurs passent en vîtesse les chevaux les plus vigoureux. Ils ont l'esprit pénétrant, mais soupçonneux. Ils dirent aux Hollandois, que leur Roi mettoit des gardes auprès d'eux, pour examiner tout ce qu'ils disent, tout ce qu'ils font, tout ce qu'ils achetent des étrangers, afin de lui en rendre compte.

Leur retour en Hollande. Nos voyageurs n'ayant pû tirer d'autres lumieres, & ne voyant aucun jour à continuer leur voyage, à cause des vents contraires & des glaçons qui commençoient à s'accumuler, reprirent la route de Hollande, où ils arriverent heureusement au commencement d'Octobre. La relation qu'ils firent aux Etats, tant de ce qu'ils avoient vû, que de ce qu'ils avoient appris, donna occasion à une troisième tentative, qui fut faite l'année suivante.

Voyage des Hollandois aux Indes. Cette même année les Etats envoyerent une flote aux Indes par la route que tenoient les Portugais; & comme il faloit quelquefois s'ouvrir le passage par la force, ils mirent leurs vaisseaux en état de l'entreprendre. Le vaisseau Amiral, nommé Maurice, portoit six canons de fonte, quatorze canons de fer, quatre pierriers & quatre vingt soldats; il étoit commandé par J. Janson, qui avoit pour Lieutenant Corneille Herman. Le second, nommé la Hollande, portoit pareil nombre d'hommes & de canons; son Capitaine étoit Jean Dignums, dont le Lieutenant s'appelloit Gerard de Boninghem. Le troisième, nommé l'Amsterdam, étoit monté par Jean Scellinger, &

& par Renier Hell, son Lieutenant ; il y avoit dessus soixante hommes, six canons de fonte, dix de fer, & dix pierriers. Le quatriéme, nommé la Colombine (1), commandé par Simon Lambert, n'étoit qu'une fuste légere de huit canons, deux de fonte & six de fer, de deux pierriers & de vingt hommes d'équipage. Nous parlerons dans la suite du succès de cette entreprise. HENRI IV. 1595.

Puisque nous sommes sur les voyages de mer, je ne dois point oublier celui qui fut entrepris cette année, sous des auspices malheureux, par François Drack, à qui les Espagnols donnent le nom de fameux Pirate ; mais qui, à parler sans passion, doit etre mis au nombre des plus célébres voyageurs. Jean Hawkins fut son compagnon de fortune dans cette nouvelle entreprise; & tous deux y trouverent la fin de leurs travaux. Leur flotte étoit composée de six grands vaisseaux & de vingt un plus petits. Il y avoit dessus deux mille cinq cens hommes de débarquement. Ils mirent à la voile le 28. d'Août, & arriverent aux Canaries le 27. de Septembre. Ils firent une tentative sur la ville capitale, mais elle échoüa, parce que la garnison fut avertie de leur dessein par quelques prisonniers. De-là ils aborderent à Teneriffe, & ensuite au Cap verd; & cinq jours après leur plus grand vaisseau, nommé le François, commandé par Wignal, fut pris & pillé par cinq fregates Espagnoles. Enfin le 8. d'Octobre ils mouillerent aux Isles Vierges (2), qui sont très-élevées, & ont un port capable de tenir mille vaisseaux. On y trouve beaucoup de poisson, des perroquets & des pélicans en abondance; mais il n'y a point d'eau douce. Ce fut-là que Hawkins, voyant leur dessein découvert, & le peu d'espérance qu'il y avoit de réüssir, chagrin d'ailleurs de la perte de son vaisseau, tomba dans une maladie dangereuse, dont il mourut à l'arrivée de la flote à l'Isle de S. Jean. On mit à sa place Thomas Backersfield (3). Voyage de Drack en Amérique.

Dom Pedre de Gusman-Tello, Amiral de la flote d'Espagne, composée de vingt cinq vaisseaux, avoit fait avertir Sanche Pardo, Gouverneur de Porto ricco, qui étoit au lit malade, d'écrire promptement aux Gouverneurs de S. Domingue & de la Havane, qu'il y avoit une flote Angloise en mer. Sur cet avis, ceux-ci envoyerent aussi-tôt aux habitans de la terre ferme, pour les exhorter à se tenir sur leurs gardes. Cependant les Anglois ayant fait voile du côté de l'Est, jetterent l'ancre à une pointe qui est au dessus de Porto-ricco, & assez voisine de ces trois Isles. La ville de Porto-ricco est couverte de plusieurs forts, & par consequent difficile à aborder. Les Anglois détacherent d'abord vingt cinq chaloupes, pour aller mettre le feu aux cinq fregates Espagnoles qui avoient pris le vaisseau de Hawkins. Elles brûlerent la Madeleine, & endommagerent fort les quatre autres; mais il leur en coûta cinquante hommes. Le bruit s'étoit repandu, que ces fregates apportoient des Philippines trois cens cinquante tonnes d'or; mais cette riche charge avoit déja été mise en sûreté dans la citadelle. Ses exploits.

A

(1) Ou *le Pigeon.*

(2) Ce sont douze ou treize Isles de l'Amérique septentrionale, vers le vingtiéme dégré de latitude.

(3) Cambden l'appelle Baskervillus. *Hist. d'Elizab Part. IV.*

Henri IV. 1595.

A l'égard des habitans de Porto-ricco, ils avoient abandonné la ville, & s'étoient retirés dans les bois & dans des marais impraticables. La flote Angloise passa à la vûë de toutes ces Isles, & entra enfin le premier de Décembre dans la riviere de la Hacha, sur le bord de laquelle, environ à vingt milles de son embouchure, il y a une ville fort ancienne, bâtie dans un terroir fertile & très-agréable. Drack ayant pris cinquante hommes avec lui, s'avança du côté de l'Est, & s'empara d'une ville qui a tiré son nom de la pêche du harang, & où l'on pêche aussi des perles. De-là il détacha Backersfield, au devant duquel vinrent les Espagnols offrir une somme pour racheter la ville de la Hacha: mais après bien des contestations, les deux partis n'ayant pû s'accorder, Drack, indigné qu'on l'eût joué, réduisit en cendres, non seulement la Hacha, mais Tappa, Rangeria & Sallamca. Il conserva cependant à la Hacha une église & un couvent de Religieuses, à la sollicitation de quelques personnes contre les prieres desquelles il ne put tenir. Cet exploit arriva le 18. de Décembre. Le lendemain Drack s'empara de la ville de Sainte-Marthe située sur un rocher: mais dans le même tems sa flote ayant été battuë d'une horrible tempête, & un de ses bâtimens étant péri, il eut encore le malheur de perdre Lemmond & quelques autres Anglois, qui tomberent entre les mains des Espagnols. De-là la flote vint mouiller à la vûë des Isles de Nombre de Dios, & le 27. de Décembre les Anglois se rendirent maîtres de la ville qui porte ce nom. Les habitans l'avoient abandonnée, & il n'étoit resté qu'une centaine d'Espagnols dans le château. Cette ville, si fameuse par sa situation & par le grand nombre de vaisseaux qui y abordent, n'est pas grande: du reste elle est ornée de belles places, de maisons très-élevées, & d'une église bâtie d'un bois extraordinairement dur & bien travaillé. L'air y est fort mal sain, parce qu'elle est environnée de marais, & qu'il y pleut presque continuellement. De-là on détacha Backersfield, à la tete de huit cens hommes, pour aller attaquer Panama, qui est de l'autre côté de l'Isthme. C'étoit-là en effet le but que les Anglois s'étoient proposé d'abord dans cette entreprise, mais quoique le trajet ne fût pas grand, Backersfield, soit que ses guides le trompassent, ou qu'eux-mêmes ignorassent les chemins, fit plus de trente milles par des lieux pleins de montagnes, & embarrassés d'arbres coupés; outre cela, il fut obligé de passer un défilé, commandé par un fort gardé par cent Espagnols, qui l'incommoderent beaucoup. Il y perdit Markham, Sergent-major de son détachement, un Enseigne nommé Sampson, & Maurice Williams. Huntley, Lieutenant de Drack, y fut blessé à mort. Backersfield y reçut lui-même une blessure à la jambe. Enfin Drack le rappella, & l'obligea d'abandonner cette entreprise. De-là les Anglois, après avoir réduit en cendres la ville de Nombre de Dios & son arsenal, allerent mouiller devant Porto-bello, qui est à une lieuë de-là, du côté du Couchant.

Mort de Drack.

Ce fut-là que Drack tomba malade de la dissenterie, & après avoir tenté inutilement toutes sortes de remedes, termina enfin une vie qu'il avoit passée dans des travaux & des périls continuels. Il fit assembler tous ses Officiers, & leur parla comme s'il eût été sur le point de donner une bataille, les exhortant à surmonter courageusement toutes les difficultés & tous

tous les dangers du voyage. Enfin, après les avoir priés d'avoir soin des vaisseaux de la Reine, il se leva, en disant qu'un Général devoit mourir debout; mais sa foiblesse ne lui permettant pas de demeurer en cette situation, on le remit au lit, & il passa dans le moment. Il laissa pour héritier Thomas Drack, son frere, qui assista à sa mort; & J. Bodenhan fut exécuteur de son testament, qu'il avoit fait depuis sa maladie. Toute son armée lui fit les obséques les plus honorables qu'il fût possible, & Bride, son Ministre, fit son oraison funèbre. HENRI IV. 1595.

Par la mort de Drack, Backersfield se trouva Général de la flote Angloise: mais il essuya bien des traverses pendant tout le reste du voyage. La flote Espagnole, commandée par Gusman-Tello, s'étoit renduë à la Havane, & de-là à l'Isle de Cuba, où il se donna un combat dont les Anglois s'attribuerent l'avantage. Quoi qu'il en soit, Backersfield ayant doublé le cap S. Antoine, n'eut plus à combattre que contre la mer & contre les vents, qui dissiperent ses vaisseaux & en firent périr une partie; le reste arriva en Angleterre au commencement du mois d'Avril de l'année suivante, sans avoir rien exécuté qui répondît à ce qu'on attendoit de cet armement.

Cette même année Gautier Raleig, qui dix ans auparavant avoit découvert la Virginie, entreprit un voyage, non pas à dessein de ravager & de piller, comme Drack, mais dans l'intention de reconnoître la Guayane (1), la plus grande Province de l'Amérique, après le Perou. Si on ne retira pas plus de fruit de sa navigation que du voyage de Drack, il nous a du moins donné des connoissances sûres de plusieurs particularités de ces païs, que l'on ne connoissoit avant lui que fort imparfaitement. Dans une relation qu'il en a composée, & qu'il a donnée au public, il prétend, contre les sentimens d'un Conseiller de Londres qui étoit Directeur de la monnoye, que l'or de cette Province est excellent. Voyage du Chevalier Raleig.

Raleig partit de Plimouth le 5. de Février, & arriva le 22. de Mars à l'Isle de la Trinité, éloignée de la ligne environ de sept dégrés. De-là s'étant avancé jusqu'au port de Piche (2), entre plusieurs rivieres d'eau douce, il en trouva une d'eau salée, qui avoit sur ses bords des arbres, dont les branches étoient chargées d'huitres salées, & fort agréables au goût. On dit qu'il y a beaucoup de ces arbres dans la Guayane. On trouve aussi [illegible] environs de ce port quantité de pierres resineuses, dont on tire d'excel[illegible]e poix, très-propre pour les vaisseaux, parce qu'elle ne fond point au [illegible], comme celle qu'on nous apporte du Nord. Enfin Raleig aborda au cap des Espagnols, appellé par les naturels du païs, Conquerabia. Là il trouva moyen, moitié par ruse, moitié par force, de se rendre maître du Gouverneur de ce lieu, nommé Antoine de Berrio, qui fut arrêté par le Capitaine Calfield, & il mit en liberté cinq petits Princes de cette Isle, que cet Il se rend maître de Berrio, Gouverneur du Cap des Espagnols.

(1) La Guayane ou Guiane, dans nos Cartes, est au Midi du païs des Caribes & au Nord du Perou, depuis le premier dégré de latitude Sud, jusqu'au quatrième dégré de latitude Septentrionale, auprès du grand lac de Parime.

(2) Les Espagnols appellent cette Isle *Tierra de Brea*.

HENRI IV. 1595.

cet Espagnol tenoit dans les chaînes. Ils raconterent aux Anglois les cruautés que ce Gouverneur exerçoit sur eux. Il prenoit plaisir à les arroser de lard brûlant, & cherchoit tous les jours quelques maniéres nouvelles de les tourmenter. Raleig brûla jusqu'aux fondemens la ville de S. Joseph, que les Espagnols avoient commencé de rebâtir. Ce spectacle fit grand plaisir aux Indiens, que la cruauté des Espagnols avoit réduits au désespoir. Raleig les ayant fait assembler, leur dit d'où il venoit, & leur declara qu'il étoit envoyé d'une grande Reine, pour les délivrer, eux & tous les Indiens, du joug des Espagnols, & pour mettre le Royaume de Guayane à couvert de leurs insultes. Il leur présenta ensuite le portrait d'Elisabeth, à la vûë duquel ils se prosternerent, prêts à l'adorer comme une divinité, & ne jettant les yeux dessus qu'avec une vénération singuliere.

Découvertes qu'il fait par le moyen de ses prisonniers.

Raleig ayant laissé ses vaisseaux à l'ancre, & étant entré dans ce continent, marcha pendant long-tems, & fit environ quatre cens milles d'Angleterre, pour penétrer dans la Guayane; mais comme il lui restoit encore deux cens milles à faire, & que la saison étoit déja fort avancée, les difficultés qu'il rencontroit à l'exécution de son dessein, l'obligerent d'y renoncer. Voici au reste ce que Berrio, les autres Espagnols qui avoient été faits prisonniers, & les Princes Indiens, lui apprirent: Que la Guayane est un des plus riches païs de l'Amérique: Que c'est une portion du Perou: Que le Prince Guascar ayant été tué par Atabalipa, son frere, le jeune Guascar, appellé autrement Guianadapa, s'enfuit avec un grand nombre de soldats, & établit le siége de son Royaume entre la riviere des Amazones, & celle de Baraquana, que d'autres appellent Ourenoque: Que ce Royaume est sous la ligne: Que sa capitale, qui s'appelle Manoa, est située sur un grand lac (1) salé, qui a environ deux cens lieuës de long, & qui n'est gueres moins grand que la mer Caspienne: Que François Lopez avoit raconté des choses incroyables de l'excellence & de l'étenduë de ce païs, de la quantité d'or qui s'y trouve, de ses richesses, des meubles magnifiques & des jardins de l'Ynca Guianacapa, qui est aujourd'hui sur le trône: Que Juan Martinez, Intendant des vivres dans Ordas, étoit le premier qui avoit découvert la route de cette ville, & qui avoit fait une carte du païs: Qu'après lui Orellano s'étant mis en chemin pour s'emparer de Manoa, avoit été englouti dans les flots: Que Diégo d'Ordas étoit parti d'Espagne avec six cens hommes dans le méme dessein; mais qu'il n'étoit pas plutôt arrivé sur la frontiere, qu'il avoit été taillé en piéces avec tout son monde, & ses vaisseaux coulés à fond: Que Martinez, qui étoit à sa suite, s'étant sauvé sur un petit bâtiment, pour se soustraire au châtiment qu'il ne pouvoit éviter suivant toutes les loix de la guerre, avoit penétré jusqu'à la Guayane, & jusqu'à la ville de Manoa; & qu'après y avoir demeuré sept mois, on l'avoit envoyé à l'Ourenoque: Qu'il étoit le premier qui eût donné le nom d'*el Dorado* à la ville de Manoa, parce que l'or y brille de toutes parts: Que quand les Gouverneurs des Provin-

(1) C'est le lac Parime. Manoa est sur la côte Occidentale de ce lac.

vinces & les Officiers des troupes, qui sont de grands bûveurs, vont à un festin où le Roi se trouve, ils se frottent tout le corps d'un baume blanc, qu'ils appellent Curea, après quoi quelques Officiers du Roi, destinés à cet emploi, soufflent sur eux avec des chalumeaux une poudre d'or extrêmement fine, ensorte qu'ils sont tous dorés depuis les pieds jusqu'à la tête: Qu'après Martinez, ou Ordas, Petra de Osua attaqua la Guayane du côté du Perou ; mais qu'un Officier Basque, nommé Lopez d'Aguire, homme aussi perfide que cruel, ayant fait soulever les soldats contre Osua, proche du fleuve des Amazones, sous prétexte qu'ils manquoient de vivres, le tua, & se mit à la tête de sa troupe, bien moins dans le dessein de reconnoître ces Provinces que de les piller: Qu'après une infinité de cruautés qu'il exerça dans la nouvelle Grenade & aux Isles de Sainte-Marguerite & de Sainte-Marthe, il fut enfin tué; Que cependant avant sa mort, il voulut encore se signaler par une barbarie dont on n'a jamais vû d'exemple, massacrant de sa propre main une fille qu'il avoit euë de N. de Mendoza sa femme, de peur qu'elle ne tombât entre les mains des Espagnols, qui ne manqueroient pas de lui reprocher sans cesse dans sa captivité, qu'elle étoit la fille d'un traître & d'un tyran.

HENRI IV. 1595.

Ils ajoûtoient: Qu'après Aguirre, Jerôme Ortal, de Saragosse, avoit formé le même dessein, & que sa flote avoit été dissipée par les vents: Qu'après lui Pedro de Sylva, Portugais, appuyé de Rui-Gomez de Sylva, son parent, échoüa dans la même entreprise: Qu'il fut défait, & périt misérablement proche du Maragnon ou de la riviere des Amazones: Que Pierre Hernandez de Serpa partit depuis de Cumana, avec trois cens hommes, & s'avança jusqu'à l'Ourenoque, où il fut taillé en piéces par les Wikirs, qui habitent les montagnes du côté du Nord: Que le dernier qui avoit fait la même tentative, étoit Gonçales Ximenez de Casada, qui dépensa envain pour cette entreprise 300000. écus d'or: Que Ximenez avoit donné sa fille en mariage à cet Antoine Berrio, que Raleig avoit fait prisonnier, & que, par une vanité Espagnole, il lui avoit assigné pour dot le Royaume de Guayane: Que Berrio, suivant les traces de son beau-pere, avoit fait près de quinze cens milles d'Angleterre, avant que d'arriver jusqu'à la Guayane: Qu'il étoit parti de la Nouvelle Grenade, à la tête de sept cens hommes: Qu'il avoit côtoyé long-tems le fleuve Cassanar, qui se jette dans le Pato, qu'il avoit ensuite marché le long du Pato, jusqu'au lieu où il tombe dans le Meta, qui se jette à son tour dans le Baraquana, autrement dit l'Ourenoque.

Berrio apprit encore aux Anglois: Que quoiqu'on ne connût jusqu'ici que Martinez qui eût penétré jusqu'à la Guayane, on sçavoit pourtant que tous ceux qui étoient entrés dans la riviere des Amazones, & les François même, s'en étoient toûjours retournés chargés d'or, parce qu'on y en porte beaucoup de la Guayane: Qu'ayant traversé lui-même la Province d'Amapaya, & s'étant avancé jusqu'au fleuve Caroli, les habitans de ce païs, appellés Anabes, lui avoient fait présent d'images d'or pur, & de bijoux d'or très-bien travaillés: Que ce terrein bas & marécageux est rempli de ruisseaux, dont les eaux sont rouges & pleines de vers veni-

HENRI IV. 1595.

meux, qui avoient fait périr, avant qu'il eût connu la cauſe du mal, la plus grande partie de ſes ſoldats & de ſes chevaux; enſorte qu'au bout de ſix mois, à peine de ſept cens hommes lui en reſtoit-il ſix-vingt, & que tout ce qu'il avoit amené de bétail étoit mort: Que l'expérience lui avoit enfin appris, que ces eaux n'étoient pas ſi mauvaiſes quand on les puiſoit ſur le midi: Que toutes ces incommodités l'avoient forcé de retourner vers la riviere d'Ourenoque, d'où il étoit deſcendu dans le païs d'Emeria: Qu'il y avoit fait amitié avec le Roi Carapana, Prince ſage, âgé de cent ans, ce qui eſt commun dans ce païs-là: Que Carapana l'avoit renvoyé à Morequito, autre Prince fort riche, & voiſin de la Guayane: Et que la vengeance terrible qu'il avoit tirée de la perfidie dont Morequito avoit uſé à ſon égard, l'avoit rendu ſi odieux à tous ces peuples, qu'il s'étoit trouvé forcé par la diſette de revenir à l'Iſle de la Trinité.

Raleig prend la réſolution de penétrer juſqu'à la Guayane.

Raleig, inſtruit de ce peu de particularités, après avoir examiné ſi ces différens rapports s'accordoient entr'eux, forma la réſolution d'entreprendre ce voyage, malgré tout ce que put lui dire Berrio pour l'en détourner. Il laiſſa ſa flote ſur la côte, prit une galere & quelques petits bâtimens propres à paſſer les rivieres; & s'étant fait préceder par Jacob Widdon, Giffort & Douglas, il paſſa par le païs d'Amana, & vint enfin juſqu'au fleuve Ourenoque, qu'il remonta malgré ſa rapidité, d'abord à la faveur de la marée, & enſuite à force de rames. Ce grand fleuve coule de l'Eſt à l'Oueſt, & au Nord; & après s'être groſſi d'une infinité de rivieres, il va ſe décharger dans l'Ocean par ſept embouchures. Son lit eſt reſſerré par une infinité d'Iſles, dont pluſieurs ſont auſſi grandes que l'Iſle de Wigh, quelques-unes même plus grandes, & d'autres plus petites. D'Amana, qui eſt l'embouchure de ce fleuve la plus élevée, juſqu'à Capuri, qui eſt la plus baſſe, on compte environ cent lieuës de diſtance. Depuis Mai juſqu'en Septembre, ce fleuve croît de trente pieds, & il ſe déborde de la hauteur de vingt pieds dans les terres; enſorte que les habitans qu'on appelle Orenopoqueponi, ſont obligés de changer alors de demeure. Au deſſous de ces peuples on trouve les Cannibales (1) qui ſont antropophages (2), & les Epuremies, qui ont bâti dans le païs une très-grande ville, nommée Macure Guarai. Avant que d'arriver de-là dans la Guayane, qui tire vers le Sud, & au-delà même de ce Royaume, habitent les Amazones, femmes guerrieres, qui n'ont de commerce avec les hommes qu'une fois l'an au mois d'Avril. C'eſt ainſi que Raleig en parle ſur la foi des relations Eſpagnoles, & de quelques autres. Cependant Ulric Schmidel, de Straubingen, aſſûre que ces viſites arrivent trois ou quatre fois l'année; il ajoûte que ces femmes n'ont qu'une mammelle; que ſi elles mettent au monde un garçon, elles l'envoyent au pere; ſi c'eſt une fille, elles la gardent, & lui brûlent la mammelle droite, afin qu'elle ne l'embarraſſe point lorſqu'elle ſera en âge de manier les armes.

Raleig marcha quelques jours dans ces vaſtes régions; & ayant paſſé pluſieurs

(1) Les Cannibales habitent les Iſles Antilles. Ils ne ſont plus antropophages.

(2) On appelle antropophages ceux qui mangent la chair humaine.

plusieurs rivieres qui tombent les unes dans les autres, il apperçut enfin de loin les montagnes de la Guayane. De-là il arriva à Toparimaca, dont le Prince lui fit présent de pain, de poisson, de viande, de fruits, & d'une espece de vin, composé d'aromates & du suc de quelques herbes. On trouve dans ce païs des hommes extrêmement vieux, comme on peut le voir en ce que leur peau est tellement dessechée, qu'il est aisé de compter leurs veines & tous leurs os. On y prend aussi de grosses tortuës en quantité. Cette découverte fit beaucoup de plaisir aux Anglois, qui sont naturellement grands mangeurs, & qui étoient alors dans une grande disette. En remontant le fleuve, on découvre sur la droite, la vallée de Guayane (1), qui s'étend jusqu'à Cumana & à Carruca, & qui est habitée par quatre peuples différens, l'un desquels sont ces Wikirs, qui taillerent en piéces P. Hernandez de Serpa, lorsqu'il entreprit d'entrer dans leur païs du côté de Cumana. Un autre de ces peuples sont les Arores; ce sont des noirs, tous excellens Archers, qui frottent leurs fléches d'un poison très-violent & très-prompt. Ceux qui en sont blessés, deviennent d'abord d'une couleur livide & d'un noir de poix; ils entrent ensuite en fureur, & s'enflent tellement qu'ils crêvent, & que leurs boyaux sortent avec une odeur insupportable. Le remede souverain contre ce poison est le suc de la racine nommée Tupara, qui guérit aussi les ruptures de vaisseaux, & tous les ulceres internes, même la fiévre. Le Prince d'Aromaya, qui faisoit sa résidence à Orocotona, eut une conférence avec le Général Anglois, & lui fit présent d'un animal que les Espagnols appellent Armadillo, qui ressemble au Rhinoceros. Monardez écrit, qu'en broyant les os de la queuë de cet animal, on en tire une poudre, qui étant mise dans les oreilles, guérit de la surdité.

Henri IV. 1595.

Enfin Raleig arriva à l'embouchure du fleuve Caroli, qui sort du lac Cassipa, avec un bruit d'autant plus terrible, que son cours est coupé par un grand nombre de cataractes. L'Arvi prend aussi sa source dans ce même lac, qui est large de quarante milles d'Angleterre. Le païs des environs est habité par les Cassipagotes, les Eparagotes, & les Aroragotes, qui ont quantité d'or chez eux, & qui sont également ennemis des Espagnols & des Epiremies. L'Ourenoque, le Caroli, & les autres fleuves de ces cantons étoient déja crûs de cinq pieds. Ainsi Raleig gagna les montagnes voisines, pour contempler de-là les vastes plaines d'alentour. Il assûre qu'il n'a jamais rien vû de si beau. Mais on trouve dans les descriptions géographiques une chose qui paroîtra incroyable. Le long des fleuves Atoica & Caroa, qui coulent du même côté que l'Arvi; il se trouve, dit-on, des hommes très-belliqueux, & très-habiles à tirer de l'arc, qui n'ont point la tête sur les épaules, mais à la poitrine, & la bouche au-dessus, avec une grande chevelure qui flote sur leurs épaules. On appelle ces peuples Ewaipanomes. Raleig assûre, que c'est ainsi qu'en parlent les peuples voisins, & sur-tout les enfans d'Aromaya & de Capuri. Pline & Isidore de Seville, ont parlé d'hommes de cette espece. Le premier les place en Asie,

(1) La plaine de Syma. Edit. Angl.

Henri IV. 1595. ſie, & le ſecond en Lybie; S. Auguſtin lui-même aſſure, qu'il avoit vû de ſon tems de ſemblables hommes peints dans un moſaïque, qui ſe trouvoit à Carthage dans la ruë de Mars. Comme les eaux croiſſoient de jour en jour, Raleig inquiet pour le retour, donna ordre qu'on ſe diſposât à partir. Le Prince du païs l'ayant averti qu'il étoit tems d'y ſonger, il ſe rembarqua; & comme il deſcendoit le fleuve, il mit moins de tems à retourner à ſa flote qu'il n'en avoit mis à venir; mais il falut eſſuyer des pluyes continuelles, des tonnerres & des éclairs, qui ſont très-fréquens en ces climats, aux approches de l'hyver. Raleig parle très-avantageuſement de ce païs-là, de ſes richeſſes, de ſa fertilité, & de la bonté de l'air qu'on y reſpire. La preuve qu'il en donne, c'eſt que les hommes y vivent ordinairement au-deſſus de cent ans, & qu'ayant toûjours dormi au grand air, dans tout le tems qu'il y a été, il ne s'en eſt jamais trouvé incommodé. Il ajoute que ce voyage n'eſt pas conſiderable, & peut ſe faire en ſix mois; qu'en partant d'Angleterre au mois de Juillet, on peut arriver dans la Guayane vers l'été, y paſſer les mois d'Octobre, de Novembre, de Décembre, de Janvier & de Février; & qu'en mettant à la voile au mois d'Avril, on ſeroit de retour au mois de Juin. Au reſte, on ne ſçauroit y aller par terre, parce que du côté des Provinces dont les Eſpagnols ſont les maîtres, ce païs eſt environné de très-hautes montagnes, de vaſtes forêts, de broſſailles impénétrables & de vallées ſablonneuſes, où l'on ne trouveroit pas une goute d'eau; enſorte qu'il n'y a point d'autre chemin pour y arriver que par ces rivieres, dont les détours ne ſont pas encore aſſez connus. C'eſt ce qui a rendu inutiles juſqu'ici tous les efforts que les Eſpagnols ont fait pour y entrer du côté du Perou.

Raleig, de retour en Angleterre, ſans avoir fait aucune perte, rendit compte à la Reine de tout ce détail; & ayant juſtifié par quelques figures d'or, & par des morceaux de ce metail, la vérité de ſon rapport, la Reine le renvoya un an après à la Guayane. Je parlerai du ſuccès de ce voyage, lorſque je ſerai arrivé au tems où il fut entrepris.

1596. Révolte des païſans d'Autriche. L'année ſuivante la révolte des païſans d'Autriche recommença plus vivement que jamais; ils s'aſſemblerent au nombre de dix huit mille aux environs de Krembsmunſter, ayant laiſſé chez eux leurs femmes, leurs enfans & leurs effets. D'abord ils ne demandoient que des vivres aux villes du voiſinage, & ils ne faiſoient aucun tort aux châteaux ni aux maiſons de la Nobleſſe; mais leur hardieſſe augmentant à meſure que leur nombre croiſſoit, ils obligerent enſuite les habitans des campagnes à ſe joindre à eux. Sur leur refus, ils enlevoient les chevaux, le gros & le menu betail, les femmes & les enfans, & les donnoient pour gages aux cabaretiers & aux marchands, qui leur fourniſſoient ce dont ils avoient beſoin.

L'Empereur, inſtruit de ces déſordres, leur envoya dire, que ſi ſur le champ ils ne mettoient les armes bas, il les traiteroit comme des rebelles, promettant au reſte de leur pardonner s'ils ſe ſoûmettoient. Mais ces ordres ne furent pas capables de les faire entrer dans le devoir. Fortifiés par la jonction des peuples qui habitent vers le bas de l'Ems, & ſe voyant au nombre de

cinquante

cinquante mille ils publierent que leur liberté leur étoit plus chere que leur vie, & qu'il étoit tems enfin que les Princes apprissent à regarder leurs sujets, non pas comme des esclaves, mais comme des hommes que la Religion Chrétienne a mis en liberté. HENRI IV. 1596.

A l'égard de la guerre de Hongrie, Palfy & le Comte de Terck, commencerent cette année les hostilités par la poursuite de quatre cens Turcs, qu'ils pousserent jusqu'aux portes de Wihitz: ils en tuerent quelques-uns, & arriverent à Gran sans aucune perte, chargés d'un riche butin. Les Heiducs de la Palotte, & les Turcs du voisinage, firent aussi quelques courses, qui n'aboutirent à aucun avantage considerable. Quelque tems après, Palfy s'étant rendu aux prieres des habitans de la vieille Bude (1), & de Sicambra (2), les transféra avec leurs femmes, leurs enfans & tous leurs effets dans la ville de Gran, qui étoit presque entierement dépeuplée. Ils étoient au nombre de deux mille cent soixante personnes, qu'il transporta sur cent soixante & quinze barques. On leur donna des terres entre Gran & Vivar. Affaires de Hongrie.

Sur la fin de Janvier il arriva un secours de Tartares à Wihitz. Aussitôt les deux Gouverneurs de Hatwan & de Wihitz s'aboucherent, pour delibérer sur les expéditions de la campagne; mais ils ne purent s'accorder. Le premier vouloit aller attaquer Setzkin, l'autre Novigrad; enfin la dispute alla si loin, que les Tartares, qui s'étoient déja promis par avance la dépouille du territoire de Setzkin, furent prêts à massacrer le Gouverneur de Wihitz. Pour se dédommager, ils se mirent à ravager tout le plat païs; & ils avoient déja fait un butin considerable, quand Tornhausen, Gouverneur de la Province, paroissant à la tête de quelques troupes, arrêta leurs courses & les força de se retirer avec perte.

Quelque tems après, le Bacha de Temeswar, que la Porte avoit rappellé, s'étant mis en chemin avec ses équipages, tomba dans une embuscade que les Heiducs de Lippa & de Genen lui avoient dressée sur le chemin de Belgrade. Son escorte fut taillée en piéces, lui-même resta sur la place, & tous ses bagages furent pillés. Les vainqueurs lui couperent la tête, & l'ayant mise au bout d'une pique, rentrerent ainsi en triomphe dans Weissembourg.

Du côté de la Transylvanie, Sigismond Battori étoit fort embarassé. Tout le païs étoit en feu par la guerre, que l'espérance du secours de l'Empereur lui avoit fait entreprendre. Les Cicules (3), avec qui il s'étoit accommodé l'année précedente, recommençoient à se mutiner; & la plûpart de ses sujets étoient fort las de la guerre. Dans cette extrêmité, il prit un parti qui lui fut inspiré par le Nonce du Pape, par le P. Carillo, Jésuite, son Confesseur, & par ceux qui lui avoient conseillé mal à propos de s'engager dans cette guerre. Ce fut d'aller trouver l'Empereur. Cette résolution prise, il fit mettre toute sa maison sur douze cha- Voyage de Sigismond Battori à Vienne.

(1) En Allemand *Alt-Offen.*
(2) Ou *Schambri.*
(3) C'est un des trois peuples qui habitent la Transylvanie. Leur ville principale est Newmarck, qu'ils appellent *Zekel Wasserhel.* C'est un peuple mutin & furieux.

HENRI IV. 1596. chariots ; & passant par Cassovie, il arriva le 4. de Février à Prague, où il fut très-bien reçu de tous les Seigneurs de la Cour. Il y tomba bientôt malade d'une fiévre très-violente, qui mit sa vie en danger. Lorsque sa santé commença à se rétablir, on le porta à la cathédrale, pour entendre la Messe. Le Prevôt du Chapitre y prononça en sa présence un discours rempli d'éloges flateurs pour ce jeune Prince imprudent, à dessein de lui inspirer une nouvelle ardeur pour la guerre. Sigismond y répondit en Latin fort bien, & il l'assûra qu'il persévéreroit constamment dans le parti qu'il avoit pris, & qu'il ne se détacheroit jamais de la maison d'Autriche ni de l'Empire, mais qu'il espéroit aussi que l'Empereur & l'Empire ne l'abandonneroient point ; qu'il étoit persuadé que, si on lui fournissoit les secours qu'on lui avoit promis, il remporteroit, avec l'aide de Dieu, de plus grandes victoires qu'il n'avoit encore fait sur l'ennemi du nom Chrétien. L'Empereur lui ayant donné ensuite une audience particuliére, le congédia, chargé de présens & de promesses. On lui promit trois mille hommes de pied, & deux mille chevaux, que l'Empereur devoit entretenir pendant trois mois, avec vingt quatre mille écus par mois, dont il disposeroit à son gré. Le Pape lui promit de son côté quarante mille ducats par mois, & chargea François-Mario del Monte de lui faire des levées en Italie. Après avoir pris congé de l'Empereur, Sigismond se rendit à Vienne le 11. de Mars, par la route de Lintz. On le reçut par-tout avec la même magnificence ; & pour l'engager de plus en plus à continuer la guerre, les Jésuites du college de Vienne le haranguerent en public, & parlerent de lui comme d'un second Josué. Il devoit passer de-là à Gratz, pour voir Marie de Baviere sa belle-mere ; mais ayant appris que les affaires se brouilloient dans son païs, par les menées du Cardinal Battori, & d'Etienne Battori son parent, qui étoit dans les intérêts du Turc, il changea d'avis, & reprit la route de Transylvanie.

Prise de Vacia par les Impériaux. Cependant les garnisons de Novigrad & de Vicegrad, où commandoit Palfy, ayant appellé à leur secours les Heiducs de Palanca & de Chabrac, allerent sur la fin de Février escalader pendant la nuit la ville de Vacia, qui est au-dessus de Pest, forcerent les murailles, firent main basse sur le corps-de-garde, & ouvrirent les portes au reste de leurs troupes. Les Janissaires de la garnison se défendoient cependant vigoureusement dans quelques maisons où ils s'étoient retranchés. Les Chrétiens y mirent le feu ; la plûpart des Turcs furent brûlés, & ceux qui échaperent aux flammes, s'étant jettés dans le Danube, perirent tous dans les flots. Quelques-uns gagnerent une galere qui étoit sur la riviere ; mais le canon de la ville la coula à fond. Il ne restoit plus aux Impériaux que de se rendre maîtres du château ; mais Palfy jugeant cette entreprise de trop longue haleine, se contenta de mettre le feu à la ville, & se retira.

Action auprès de Samboka. Le 9. d'Avril, il se passa une action fort vive auprès de Samboka, & peu s'en falut qu'on ne prît la ville. Déja nos troupes y entroient pêle mêle avec les Turcs, qui avoient pris la fuite, lorsque nos soldats, ayant été reconnus par les habitans, furent repoussés avec perte. Trois jours après, François Nadasti & George Etienne s'étant embusqués proche du mont

S. Mar-

S. Martin (1), entre Javarin & Papa, attirerent les Turcs au combat. Dans cette occasion les Impériaux firent quelques prisonniers, par qui ils apprirent que le Sultan Mahomet avoit résolu de venir lui-même en Hongrie, avec trois grandes armées, dont deux agiroient du côté de la Valachie & de la Moldavie.

Henri IV. 1596.

Sur cette nouvelle, l'Empereur & le Prince de Transylvanie songerent à prendre toutes les mesures possibles pour se mettre en état de lui résister. Ils écrivirent l'un & l'autre au Pape, pour le prier de faire faire des levées en Italie, & de leur envoyer du secours. L'Empereur souhaitoit qu'il en donnât la conduite au Duc de Ferrare, qui de son côté offroit ses services, & une grande somme d'argent pour les fraix de cette guerre, si le Pape vouloit donner l'investiture du Duché de Ferrare à César d'Est, qu'il destinoit pour son Successeur; mais le Pape n'y voulut jamais consentir. Ainsi on declara Général de l'armée Chrétienne, Maximilien frere de l'Empereur, qui commandoit alors dans la haute-Hongrie, comme Mathias son autre frere commandoit dans la basse.

Tout se passoit cependant en courses & en petits combats. La garnison de Lippa s'étant trop avancée pour piller, sans l'ordre de Barbeli, Commandant de la place, fut enveloppée par les Turcs & par les Tartares, & taillée en piéces; il est vrai que la perte des Turcs ne fut pas moindre que la nôtre. En même tems les Tartares étant entrés dans l'Isle de Marons, peu éloignée de Lippa, mirent tout à feu & à sang, tuerent les vieillards, & emmenerent en captivité tout le reste: nos troupes les ayant poursuivis, les joignirent à Zin, & leur tuerent environ huit cens hommes.

Siége de Lippa par les Turcs.

Après la perte que Barbeli venoit de faire par l'imprudence de sa garnison, il ne se crut pas en état de défendre sa place. Ainsi il demanda du secours à Palfy, qui lui envoya huit mille hommes; avec ce renfort Barbeli n'appréhenda plus les efforts des ennemis. L'armée qui fit le siége de Lippa étoit de quarante mille hommes de troupes ramassées, qui sur le bruit de l'arrivée de Sigismond ne songea qu'à se retirer. Cependant ce bruit s'étant trouvé faux, les Turcs revinrent au siége avec dix sept piéces de canon, grand nombre de pionniers, & beaucoup de munitions de guerre. Barbeli voyant ses soldats fatigués par des assauts continuels, s'avisa d'un stratagême. Il fit charger seize piéces de canon de chaînes, de barres de fer, de boulets, de cloux & de pierres; ensuite au milieu d'un assaut, il les fit placer avantageusement auprès d'une des portes de la ville, & ordonna en même tems qu'on ouvrît cette porte. Les Turcs croyant que nos troupes réduites à l'extrêmité ne songeoient plus qu'à se retirer, y accoururent en foule, sans attendre l'ordre de leurs Officiers; mais la batterie, dont on vient de parler, ayant parti dans le moment, en fit un carnage épouvantable. On vit en un instant voler en l'air têtes, bras & jambes. Les ennemis cependant, animés par la vengeance, ne quittoient point prise. Quatre décharges consécutives de cette batterie leur avoient déja tué beau-

(1) En Allemand *Martinsberg*.

HENRI IV. 1596. beaucoup de monde, tandis que pendant ce tems-là nos troupes gardoient la bréche avec une constance admirable, lorsqu'après un combat opiniâtre, qui dura six heures, on vit tout-à-coup les Turcs prendre la fuite, & abandonner leur camp, leur artillerie & leurs bagages. Ameth, Gouverneur de Giala, & Tison, Gouverneur de Kalmancze, demeurerent sur la place, ayant été foulés aux pieds par les fuyards, en faisant d'inutiles efforts pour les arrêter. Les ennemis perdirent outre cela à cette déroute quatre mille hommes, & on fit sur eux plusieurs prisonniers. On examina ensuite qui pouvoit avoir causé une retraite si subite; & on apprit que dans le même tems que les Turcs donnoient l'assaut à Lippa, le Gouverneur de Lugas ayant fait une course jusqu'aux portes de Temeswar, avoit pillé les fauxbourgs, & retiré des mains des Infidéles quantité d'esclaves Chrétiens; après quoi il y avoit mis le feu, qui étant aidé par le vent, causa un si grand incendie, qu'on voyoit la flamme du camp des Turcs; que ce spectacle leur avoit fait croire qu'il étoit arrivé quelque grand malheur à leurs troupes, & qu'ils alloient être attaqués par derriere; ce qui les avoit obligés à se retirer ainsi en désordre.

Mort de Sinan Bacha.

On apprit dans ce même tems la mort de Sinan, Albanois de nation. La guerre d'Arabie, qu'il termina heureusement, & la prise de la Goulette, commencerent à lui donner de la réputation. Il succeda ensuite à Mustapha dans le commandement de l'armée qui servoit en Perse, & venoit d'être ensuite nommé Généralissime de l'armée de Hongrie. Enfin, accablé de vieillesse, il mourut cette année à Belgrade au mois de Mai dans sa quatre-vingt quatrième année. Ibrahim, gendre du feu Sultan Amurath, fut fait Grand-Vizir à sa place; mais les séditions des Janissaires ayant obligé le Grand-Seigneur de le déposer; cette dignité fut donnée à Mahomet Bacha.

Quelque tems après, tandis que Sigismond assembloit son armée sur la frontiere, deux mille cinq cens Heiducs ayant passé le Danube au-dessus de Nicopoli, se saisirent de la ville de Pliviano sur l'Isch, la brûlerent, enleverent le Gouverneur, qui étoit venu depuis peu d'Andrinople, avec sa femme, ses enfans, & les Juifs qui y étoient établis. Dans leur retour ils furent attaqués par les Janissaires de Nicopoli. La victoire balança longtems; mais enfin ils se tirerent de ce danger sans beaucoup de perte, & allerent rejoindre Sigismond, avec les prisonniers qu'ils avoient faits.

Siége de Temeswar par le Prince Sigismond.

Ce Prince étoit allé mettre le siége devant Temeswar, pour profiter de l'épouvante où le dernier échec avoit mis la garnison; & il avoit déja fait une assez grande bréche à la place, lorsque le dixième jour du siége, qui étoit le 25. de Mai, une multitude de Tartares, venuë des bords de la mer Noire, ayant inondé la Bulgarie, environ quarante mille de ces barbares se rendirent à Temeswar. Les Turcs ayant reçu ce renfort, vinrent attaquer Sigismond par derriere. Le combat fut opiniâtre, & dura jusqu'à la nuit, sans que la victoire se declarât pour aucun des deux partis. Nous y perdimes deux mille hommes; les ennemis qui étoient en plus grand nombre, y firent aussi une perte plus considerable. On tint long-tems Sigis-

gismond pour mort; ce qui le fit croire, fut que ses troupes l'obligerent à se retirer de la mêlée. Après ce combat, les secours que l'Empereur lui avoit promis n'arrivant point, il leva le siége.

Quelque tems après, Palfy s'approcha de Sambor, qui est situé dans un païs très-agréable, entre Gran, Bude & Weissembourg, & après un assaut terrible, qui dura trois heures, il s'en rendit maître, & fit passer au fil de l'épée tout ce qui s'y trouva. C'étoit une retraite de voleurs & de brigans. Les chevaux & le butin furent consumés par le feu. Feulack, poste voisin de Lippa, se rendit par composition à Sigismond, qui y avoit amené du canon. On accorda à la garnison vies & bagues sauves.

Clissa prise par les Chrétiens, reprise par les Turcs.

D'un autre côté, Clissa, ville très-forte, située sur le golfe Adriatique, près des ruines de l'ancienne Salones, sur les frontieres de la Dalmatie & de la Croatie, après avoir été envain attaquée par les Uscoques au mois de Février, fut surprise par les habitans de Segna (1) le 5. d'Avril. Le Bacha de Bosnie marcha aussi-tôt pour la reprendre. Leucowitz, qui commandoit dans la Province voisine, se mit de son côté en devoir de la secourir. Il équipa à ce dessein quarante bâtimens, sur lesquels il embarqua quatre mille hommes & des vivres; & s'étant joint au Gouverneur de Segna, il s'avança du côté de la place. Il rencontra dans le golfe une galere Vénitienne, qu'il prit & qu'il pilla. Les partisans de la maison d'Autriche prétendent qu'elle portoit des munitions de guerre & des provisions aux assiégeans. Cependant la garnison tendit aux Turcs un piége, dans lequel ils ne manquerent pas de donner. Elle promit de leur rendre la place, moyennant vingt quatre mille ducats. L'argent fut compté; les Chrétiens ouvrirent en effet la porte, & laisserent entrer les Turcs; mais dès-qu'il y en eut un certain nombre, ils la refermerent, & firent main basse sur tout ce qui étoit dans la ville. Pendant ce tems-là Leucowitz arriva avec sa flote à Sirero, proche de Trau, & ayant débarqué ses troupes, s'avança du côté de Clissa. Il continua sa marche pendant la nuit, & paroissant au point du jour à la vûë du camp des ennemis, il y répandit une si grande consternation par son arrivée, à laquelle ils ne s'attendoient pas, qu'ils abandonnerent aussi-tôt leurs tranchées. Les Uscoques, peuples beaucoup plus ardens à piller qu'à combattre, voyant la victoire assurée, commençoient déja à se répandre dans le camp des Turcs, lorsque ces Infidèles, qui se retiroient en désordre, s'en étant apperçus, se rallierent, & fondant sur les Chrétiens, qui étoient dispersés & sans ordre, taillerent aisément en piéces ces Dalmates épars. De-là ils chargerent ce qui restoit de nos troupes en bon ordre, mais si étonnées du malheur de leurs compagnons, qu'il fut aisé aux ennemis de les battre, & de les mettre en déroute. Leucowitz & le Gouverneur de Segna eurent beaucoup de peine à se sauver dans la ville avec un très-petit nombre de soldats. Cette action se passa le 27. de Mai. Deux jours après, Leucowitz fit une sortie, à la tête de six cens hommes, se flattant qu'il pourroit gagner ses vaisseaux, mais il se trompa: il fut enveloppé sur la route, & il eut de la peine à se tirer

(1) Ou *Segni.*

HENRI IV. 1596.

tirer des mains des ennemis, suivi de trois de ses gens seulement. Après ces avantages, les Turcs attaquerent le château, & la garnison se voyant sans espérance d'être secouruë, se rendit, à condition qu'on lui laisseroit vies & bagues sauves.

Siége de Castrowitz par d'Eberstein.

Dans ce meme tems le regiment de Suabe, envoyé par le Cercle du haut-Rhin, étant arrivé sur la frontiere, Adolphe de Schwartzenbourg, Colonel général de l'Infanterie, & Sigismond d'Eberstein, Général de l'Artillerie, eurent ordre d'entrer en campagne sur la fin de Juin. Le dernier ayant fait sortir ses troupes de Zrin, où il avoit passé l'hyver, alla investir Castrowitz. Haidar Bacha accourut au secours; mais nos troupes le combattirent, le repousserent dans les montagnes, & lui prirent huit drapeaux avec trois piéces de canon. De-là Eberstein retourna au siége qu'il avoit commencé, & après avoir donné un assaut sans emporter la place, il apprit par des lettres du Sultan, qu'on avoit interceptées: Que Giaffer Bacha venoit en Hongrie avec quarante mille hommes pour couvrir Temeswar, & qu'il seroit suivi par une armée de cent mille combattans, qui devoient être joints par cinquante mille Tartares: Que Giaffer avoit ordre d'employer ces forces à chasser le Prince Sigismond de ses Etats: Qu'après cette victoire, le Grand-Seigneur en personne le joindroit à Bude, à la tête de deux cens mille hommes de pied, de cent cinquante mille chevaux, & de dix mille chameaux: Qu'il prendroit ensuite Vicegrad & le raseroit: Que de-là il iroit droit à Vienne, résolu de n'en point partir qu'il n'eût pris la ville, & passé au fil de l'épée tous les habitans & toutes les troupes qui l'auroient défenduë, & qu'à son retour il reprendroit Gran, & ajoûteroit quelques nouveaux ouvrages aux fortifications de Zighet. A la fin de cette lettre orgueilleuse & pleine de fanfaronades Ottomanes, le Sultan ordonnoit, que si les Chrétiens étoient en campagne avant lui, les Gouverneurs de la frontiere eussent soin de mettre à couvert Javarin & Pappa, & de ne rien entreprendre avant son arrivée, ajoûtant, que si les Impériaux attaquoient Bude, le Bacha Cicala iroit en diligence au secours avec cent mille hommes, & cinquante mille chameaux chargés de vivres.

Préparatifs pour le départ de Mahomet de Constantinople.

Déja la declaration de guerre contre les Chrétiens, & le départ de Mahomet, pour se mettre à la tête de ses armées, avoient été publiés plusieurs fois à Constantinople, lorsque les Turcs voulurent donner en même tems par mer & par terre un essai de leur puissance & de leur grandeur. Le 15. de Juin, Hali, qui venoit d'être nommé Bacha de la mer, ayant pris congé du Sultan, sortit de Constantinople, accompagné de tous les Ministres de la Porte, & se rendit sur l'Amiral, qui étoit orné magnifiquement, & qui portoit trois fanaux. Ensuite il donna sur son bord un grand repas à Ibrahim Bacha, son cousin, à Cicala, à l'Eunuque Hassan, qui avoit été gouverneur d'Egypte, & à tous les autres grands Officiers de l'Empire.

Ce même jour on vit sortir en pompe, par la porte d'Andrinople, la tente du Grand-Seigneur, celles des Bachas, des Généraux, & des autres Officiers de l'armée. Ces tentes furent dressées dans une vaste plaine hors des murs de Constantinople; après quoi on éleva tout au tour des boutiques de toutes sortes d'ouvriers, distribuées par ruës comme dans la ville même,

même, avec une si grande abondance de denrées de toute espece, & une si prodigieuse multitude d'hommes, qu'il fut aisé de voir que ce n'étoit pas à Constantinople qu'étoit la nouvelle Rome; mais par-tout où se trouvoit le Sultan, & que le siége de l'Empire n'étoit point renfermé dans un lieu particulier, ni dans les murailles d'une ville; mais qu'il étoit attaché à la personne du Souverain. Ce qu'il y avoit de plus admirable au milieu de ce concours étonnant d'hommes de toute espece, de tant de Nations, toutes de différentes langues, qui s'étoient rendues à ce spectacle, ou qui devoient suivre l'Empereur à la guerre, de cette diversité de mœurs, & de manières très opposées, malgré la licence affreuse que donnent les armes, c'étoit ce profond silence de toute cette grande assemblée, & cette promptitude inconcevable à exécuter les ordres du maître.

Le lendemain on amena au camp quatre cens piéces de campagne, avec une infinité de charettes pour traîner le gros canon. Deux jours après, Mahomet voulant commencer sa campagne par un acte de Religion, se rendit à la grande mosquée, où il ceignit son cimeterre sur le tombeau de Job. Au sortir de cette cérémonie, il alla se promener au travers des tentes, pour en faire une espece de revûë. Celle du Sultan étoit environnée d'une toile de lin garnie de franges, & renfermoit un terrein de deux mille pas. Au milieu paroissoit la tente de Mahomet, élevée au-dessus de toutes les autres, garnie de places, de chambres, de cours, de galeries, d'appartemens, de bains, de cuisines, & d'écuries aussi grandes & aussi bien fournies que celles du serrail même. Cette enceinte renfermoit encore quantité d'autres tentes destinées pour loger les Officiers de la maison du Grand-Seigneur. Hors de cette clôture étoient les tentes d'Ibrahim, de Cicala, des Bachas & des autres Officiers de l'armée. Le Sultan a une seconde tente toute pareille, qui le précede toûjours d'une marche. Mille hommes sont destinés pour la dresser, & pour la fournir de tout ce qui est nécessaire pour le service.

Ordre de la marche du Grand-Seigneur.

Tous les préparatifs étant faits, Mahomet partit de Constantinople le 20. de Juin, précédé des Bombardiers, des Arquebusiers à pied (1) des Lanciers à cheval, qu'ils appellent *Gibeges*, & des Cavaliers de la Chambre, qu'ils nomment Chiaous, avec leurs masses d'argent doré, garnies de pierreries. Ils étoient armés d'arcs & de carquois, avec le sabre au côté, & formoient une longue file, parce que la plûpart d'entr'eux traînoient à leur suite huit ou dix jeunes-hommes très-bien équipés, avec quantité de valets & de mulets, pour porter leurs bagages. Ils étoient suivis des Janissaires, portant à cheval les drapeaux de leurs Officiers, & ayant tous l'aigrette en tête. Le superbe étendart de cette milice marchoit après eux, suivi des Janissaires à pied avec leurs arquebuses, leur bonnet, & leur cornet d'argent. On portoit à leur tête l'étendart verd, pour lequel les Turcs ont une vénération particuliere, parce qu'on prétend qu'il a été apporté de la Meque par une espece de Religieux fanatiques, qui portent aussi des bonnets verds, & qui se disent descendus de Mahomet, l'auteur de cette secte détestable. Cet

(1) Les Turcs les nomment *Topecz*. EDITEUR ANGLOIS.

HENRI IV. 1596. Cet étendart marchoit au milieu d'une multitude d'instrumens & de voix, qui formoient un concert affreux. Après eux paroissoient dix chevaux de main du Grand-Seigneur, conduits par dix Ecuyers, & ornés de colliers d'or, & de selles & brides enrichies de pierreries, avec des boucliers sur les housses. Ensuite marchoient les Bachas de la porte à cheval, avec des habillemens superbes; & ils étoient suivis d'un gros composé des gens de Finance & de Justice, & des Ministres de la Religion. Cette troupe étoit suivie d'environ cent Janissaires, employés pour la Venerie du Prince, marchant deux à deux, habillés de robes d'étoffe d'or & d'argent retroussées, & menant en laisse chacun deux levriers, ou chiens de chasse. Après eux paroissoient immédiatement les Solaques, qui sont les Gardes du corps, & marchent toûjours aux côtés du Sultan. Il étoit au milieu d'eux, vêtu d'un velours ras blanc, avec son turban orné de deux aigrettes de plumes de héron, garnies de pierreries d'une beauté extraordinaire, & portoit à son doigt un diamant d'un prix immense, qu'il affectoit de faire voir. Il s'entretenoit en marchant avec le Moufti, qui est le grand-Prêtre de sa Loi, afin de faire croire à ses peuples, que c'étoit par un motif de Religion qu'il entreprenoit cette guerre. Il étoit suivi d'une multitude confuse de Grands-Officiers, de domestiques, d'Eunuques, de mulets qui portoient des faucons, & d'environ deux cens Ichoglans (1), avec les Eunuques qui étoient chargés de leur conduite. Ensuite paroissoient les enseignes, les trompettes, les tambours, puis les chariots & les chars à quatre chevaux. Le premier, destiné pour le Sultan, qui se servoit quelquefois de cette voiture, étoit couvert d'une étoffe d'or très-bien travaillée. La marche étoit fermée par cette espece de Cavalerie qu'ils appellent Spahis, & par les mulets, les chameaux, & tout l'attirail des bagages de la Cour.

Assan, qui avoit été Bacha d'Egypte, demeura à Constantinople, pour être à la tête des affaires pendant l'absence du Sultan. Comme il étoit Eunuque, il avoit la liberté de parler à la Sultane, & de l'entretenir lorsqu'il seroit nécessaire, ce qui n'auroit pas été si facile à tout autre, parmi des gens aussi jaloux que les Turcs. Les Ambassadeurs de France & d'Angleterre ayant eu ordre de suivre la Cour, on leur fournit trente six chameaux, pour porter leurs bagages; & le Général des vivres leur faisoit donner à chacun par jour cinq moutons, vingt poules, deux cens pains, douze livres de sucre, autant de miel & de beure, une livre de poivre, autant de gingembre, de muscade, & d'autres épiceries de cette nature, douze livres de chandelle, douze livres de bougie, la charge d'un homme de ris, la charge de deux chevaux de bois & de foin, & une mesure & demie d'orge au lieu d'avoine. Tout cela étoit fourni très-exactement par les Communautés des villes & des bourgades par où le Sultan devoit passer, à-peu-près comme du tems de l'Empire Romain; & il y avoit peine de mort contre les Officiers des villes qui manqueroient à satisfaire à ce devoir. Quoique ce ne soit pas ma coûtume d'entrer dans ces détails, j'ai cru le devoir faire ici sur la foi de ceux qui en ont été témoins oculaires, afin de donner par-là une juste idée de la splendeur de l'Empire Ottoman, de ses richesses, de

(1) C'est une espece de Pages.

de sa puissance, & de la discipline exacte qui s'observe au dedans & au dehors, afin que nos peuples ne soient plus si étonnés ni si indignés, si tandis que nos Princes Chrétiens languissent dans l'oisiveté & dans une mollesse infame, & travaillent sans cesse à se détruire les uns les autres par leurs haines ou par leurs jalousies, les Turcs, dont les commencemens ont été si peu de chose, ont formé un si grand Empire. Quand on fera réflexion sur la sévérité de leur discipline, sur leur éloignement du luxe & de tous les vices que traîne avec soi la mollesse, & qu'il n'y a point d'autre route parmi eux pour s'élever aux grands emplois, & faire de grandes fortunes, que les vertus militaires, leurs vastes progrès n'auront plus rien qui surprenne.

Henri IV. 1596.

Sur la fin de Juin, Palfy s'étant mis en campagne avec un détachement de la garnison de Gran, attaqua deux galeres Turques auprès de l'Isle de Wihitz, qui est un peu au-dessus de Bude, vis-à-vis de Vacia; & comme l'équipage n'étoit pas en état de lui résister, il fit jetter les hommes dans le Danube, emmena les bâtimens avec tout ce qui étoit dessus, & mit en liberté trois cens esclaves Chrétiens, presque tous Italiens. De-là il retourna pour la seconde fois à Wihitz; & ayant pillé la basse-ville, comme il se sentoit trop foible pour attaquer le château, il retourna en diligence à Gran, d'où il se rendit aussi-tôt après à Prague, accompagné de Nadasti. Là il fit présent à l'Empereur d'arcs, de flèches, de cimeterres & de sabres pris sur les Turcs. Il avoit aussi mené avec lui tous ces esclaves de différentes nations qu'il avoit délivrés, habillés chacun à la mode de leur païs. Ces deux Généraux solliciterent vivement, pour qu'on hâtât les secours dont la Hongrie avoit besoin. Du reste ils s'arrèterent peu de tems à la Cour: on les renvoya au plus vîte dans ce Royaume. En même tems on donna ordre à Tieffenbach de se rendre en diligence à Cassovie, & on leur fit espérer aux uns & aux autres, que les troupes qu'on leur avoit promises les suivroient de près.

Palfy prend deux galeres Turques.

Cependant, au bruit de l'arrivée de Giaffer, les troupes qui assiégeoient Temeswar, leverent le siége & se retirerent à Lippa. Comme tout le monde étoit persuadé que, si la Pologne entroit dans la ligue, cette alliance donneroit un grand avantage aux armes des Princes Chrétiens, le Pape n'avoit rien oublié jusqu'alors, & il faisoit encore tous ses efforts, pour engager Sigismond à entrer dans ses vûës, & à employer l'autorité qu'il avoit sur les Grands du Royaume, afin de les déterminer à un parti si utile à la Religion, si avantageux à la gloire de Dieu, & si nécessaire au salut de la Chrétienté. Il faisoit entendre à ce Prince, que sans lui les forces de l'Empereur, & de tous les Etats de l'Empire, n'étoient pas en état de résister à la puissance énorme des Infidèles. Ses Nonces ayant échoüé jusques-là auprès de Sigismond, il envoya cette année à l'Empereur le Cardinal Cajetan (1), en qualité de Légat, pour prendre des mesures avec Sa Majesté Impériale: il devoit passer de-là en Pologne avec les Ambassadeurs de l'Empereur, & tâcher, lorsque la Diéte se tiendroit, d'engager le Roi & les Grands

Voyage du Cardinal Cajetan en Pologne.

(1) Henri.

HENRI IV. 1596.

Son discours à la Diéte.

Grands du Royaume, à joindre leurs forces à celles de l'Empire. Le Légat arriva à Varsovie avec l'Evêque de Breslau & les autres Ambassadeurs Impériaux; & ayant obtenu audience de la Diéte, il harangua avec beaucoup de force tous les Ordres du Royaume. Dans son discours, qui a été imprimé depuis, il fit un éloge magnifique du zèle que Sa Sainteté faisoit paroître pour le salut de la Chrétienté, & dit: Qu'elle avoit épuisé contre les Turcs tous ses trésors spirituels & temporels, & fait des dépenses immenses sans aucun fruit, parce que les Polonois, plus intéressés que personne à cette guerre, avoient toûjours refusé d'y prendre part: Que Sa Sainteté leur envoyoit aujourd'hui un Légat assisté des Ambassadeurs de l'Empereur, les prier de remettre encore une fois cette affaire en deliberation, & de voir s'ils vouloient ou non entrer dans la ligue: Que s'ils refusoient de prendre ce parti, il les prioit de considerer à quoi ils s'exposoient: Que l'Empereur pouvoit faire la paix avec les Turcs, & qu'en ce cas la Pologne se trouveroit exposée à l'invasion, non seulement des Infidèles, mais de plusieurs autres Puissances.

Réponse du President de l'Assemblée.

L'Evêque qui présidoit à la Diéte, répondit: Que la République étoit très-sensible au zéle paternel du Pape: Qu'elle en remercioit Sa Sainteté, & le Cardinal Légat: Qu'elle le prioit cependant de se souvenir de ce que les Polonois avoient fait l'année précedente pour empecher les Tartares d'entrêr en Hongrie, & des troupes qu'ils avoient perduës dans les différentes rencontres qu'ils avoient euës avec ces Barbares: Qu'ils vouloient, qu'ils souhaitoient même, tout ce qui feroit jugé raisonnable, pourvû qu'il fût possible: mais que la Ligue qu'on leur proposoit, demandoit une longue & mûre delibération.

Discours de l'Ambassadeur de l'Empereur.

Lorsqu'il eut fini, l'Evêque de Breslau prenant la parole, dit: Que l'Empereur avoit souvent sollicité la République de Pologne, par ses lettres, ou par ses Ambassadeurs, de joindre ses armes aux siennes, & toûjours inutilement; mais que le Pape leur ayant envoyé un Légat, avec les pouvoirs les plus amples de conclure avec eux, ils ne pouvoient se dispenser de répondre précisément à ce que Sa Sainteté demandoit: Que l'Empereur étoit disposé à accepter toutes les conditions qui seroient trouvées raisonnables: Qu'il se flattoit à son tour, que la Pologne ne lui en proposeroit point qui fussent, ou honteuses pour lui, ou inutiles pour le bien de ses affaires: Qu'il prioit donc les Grands de ne point rompre la Diéte, qu'ils ne lui eussent donné une réponse positive. L'Assemblée persista à dire, qu'une résolution de cette importance ne pouvoit être prise en si peu de tems. L'affaire fut donc remise, & Cajetan congédié sans avoir rien obtenu. Ainsi sa Légation de Pologne ne lui réüssit pas mieux que celle qu'il avoit exercée depuis peu en France.

L'Archiduc Maximilien declaré Généralissime de l'armée

Enfin, après bien des retardemens, causés par l'éloignement & la différence des lieux d'où devoient venir les secours, l'Archiduc Maximilien fut declaré à Vienne Généralissime de l'armée Chrétienne le 18. de Juillet, & fit la revûë de ses troupes. A leur tête paroissoit la banniere Impériale, qui étoit de damas, portant d'un côté l'Aigle Impériale à deux têtes, & de l'autre l'image de la sainte Vierge, avec ces mots, *Patrone de la Hongrie.*

Outre

Outre la Cornette blanche, composée de trois cens Cavaliers, il y avoit encore dans le camp de l'Archiduc trois cens chevaux de Silesie, quinze cens de Westphalie, quatre cens de Franconie, cinq cens de Bohême, quinze cens de Moravie, & on en attendoit au premier jour douze cens, que le Prince d'Anhalt s'étoit engagé de fournir: les troupes du Duc de Baviere & du Comte de Solm, devoient aussi arriver incessamment. Ce Prince avoit outre cela cinq mille fantassins, & dix mille combattans destinés pour la Transylvanie. Henri IV. 1596. Chrétienne.

Sur ces entrefaites, les habitans de Wihitz craignant quelque nouvelle attaque de notre part, abandonnerent ce poste, & se retirerent à Pest avec tout leur bétail & tous leurs effets. A l'égard du canon, ils enterrerent ce qu'ils ne purent emmener, & les Impériaux en furent bientôt les maîtres. En partant ils avoient mis le feu à la ville & au château; mais nos troupes y étant accouruës, l'éteignirent le mieux qu'il leur fut possible, à l'aide de deux mille hommes, tant d'Infanterie que de Cavalerie, envoyés par Adolphe de Schwartzembourg: ce secours leur arriva fort à propos. On conserva par ce moyen une partie des ouvrages, & on y en ajoûta d'autres à la hâte, pour mettre ce poste en état de défense. Ensuite on y mit une garnison de deux cens Cavaliers, de cinq cens Hussars, & de trois compagnies d'Infanterie.

Pendant ce tems-là, d'Eberstein étoit toûjours campé devant Castrowitz, au-delà du fleuve Vima, avec un corps de cinq mille hommes de pied; & il travailloit à faire un pont, lorsque, sur l'avis qu'il reçut de l'approche d'un corps considerable qui s'avançoit, à dessein de faire lever le siége, il ne jugea pas à propos de risquer une bataille, & prit le parti de se retirer de bonne heure à Petrina. Après sa retraite, les ennemis, qui étoient au nombre de vingt mille, formerent le dessein de surprendre Petrina. Déja les échelles & toutes les machines nécessaires pour cette expédition étoient préparées, quand ce projet fut découvert par quelques prisonniers Chrétiens, qui se sauverent. Ainsi les Turcs furent obligés de l'abandonner.

Nos Généraux cependant, pour occuper leurs troupes, investirent le 15. d'Août Hatwan, place située sur le Zagiva, au-dessus de Zolnok. La marche des Impériaux fut si secrete, qu'ils parurent à la vûë de cette ville avant que les Turcs eussent eu aucun avis de leur dessein; ensorte qu'ils les prirent d'abord pour des fourageurs. La garnison étoit composée de mille soldats. D'ailleurs le fossé de la place étoit très-profond, & le rempart très-fort. Il y eut quelques escarmouches avant que le canon fût arrivé; après quoi on battit la place pendant quatre jours, au bout desquels les assiégés firent une sortie vigoureuse, où nos troupes furent fort maltraitées. Le Colonel Grey y fut tué, parce que ses soldats l'abandonnerent lâchement. On les cassa le lendemain avec ignominie, & on les chassa du camp. Enfin le canon avoit ruiné la double palissade qui formoit le mur d'enceinte; la terre en avoit été retirée, & la tour détruite, lorsque la garnison, n'ayant plus d'espérance, demanda qu'on lui accordât la même capitulation qu'on avoit faite Prise de Hatwan par les Chrétiens.

HENRI IV. 1596.

te l'année précedente avec la ville de Gran. Mais on ne l'écouta pas, & on la somma de se rendre à discrétion. Sur son refus, on se prépara à donner l'assaut à la place le 3. de Septembre. Jean-Albert de Sprintzestein, Intendant des armuriers, fit armer pour cette attaque, trois barques renforcées d'un côté avec des poutres élevées, couvertes de planches fort épaisses, & fermées par en haut en forme de voute avec de bonne charpente garnie de cuirs de bœufs, pour mettre à couvert du canon & des feux d'artifice les troupes destinées à monter à l'attaque. Ensuite, par le moyen de quelques rouës, on les mit à l'eau dans la riviere, qui passe le long des murs de la place, & qui va tomber dans la Teisse, proche de Zolnok.

Excès de cruauté qu'ils y commettent.

On donna l'assaut par quatre endroits, tant de ce côté-là, que du côté de la terre; & après un combat sanglant, qui dura quatre heures, les Chrétiens se rendirent enfin sur le soir maîtres de la place, où ils entrerent au milieu des cris & des lamentations des femmes & des enfans, qui se confondoient avec le bruit des armes. On ne poussa jamais la rage & la cruauté plus loin; ni âge, ni sexe ne fut respecté; des Turcs de distinction demandant quartier à genoux, ne furent point écoutés; tout fut passé au fil de l'épée. On garda seulement quelques femmes & quelques enfans des premiers de la ville, avec un des Commandans, pour les mettre à la question, & leur faire declarer ce qu'ils sçavoient des desseins des Turcs. On massacra impitoyablement les enfans au berceau & les femmes enceintes. Ceux qui se distinguerent le plus par leur cruauté, furent les Flamans. Il y en eut qui la pousserent jusqu'à ouvrir le ventre à des femmes enceintes, pour voir les enfans qu'elles portoient. D'autres écorcherent tout vifs des hommes & des femmes, pour faire des couroyes & des lanieres de leur peau, & repaître leurs yeux de ce barbare spectacle. Il périt trois mille Turcs à cet assaut, & environ trois cens Chrétiens, du nombre desquels fut le Colonel des Flamans. Le feu que nos troupes & celles de la ville avoient mis en différens quartiers, ayant été éteint, on fit un butin considérable. Le premier qui monta sur la bréche, fut Terzki avec sa troupe, & il y fut aussi-tôt suivi par Rusworm.

Siége de Petrina par les Turcs.

Pendant que nous prenions Hatwan, les Turcs pressoient fort Petrina. Le Bacha de Bosnie qui l'assiégeoit, à la tête de trente mille hommes & de tous les Gouverneurs des places voisines, avoit fait une si grande bréche par le moyen de ses pionniers & de son Artillerie, qui avoit tiré pendant sept jours sans discontinuer, qu'il n'y avoit plus de ressource pour la place que dans le courage infléxible de ceux qui la défendoient. Eberstein & Leucowitz avoient cependant rassemblé les garnisons de la Croatie & de la Marche de Vinde, & étoient bien résolus de tout tenter pour secourir les assiégés; mais comme ils n'avoient ni munitions de guerre, ni pont sur la riviere de Kulp, ils tirerent du côté de Sissek, pour encourager du moins la garnison par leur voisinage, & empêcher l'ennemi d'hazarder un assaut devant une armée qui étoit si près de lui.

Levée du

Bahn, Gouverneur de Sissek, avoit profité de cet intervalle pour faire un

un pont sur le Kulp. Sur cet avis le Bacha de Bosnie s'imagina que nos troupes se préparoient à se retirer. Dans cette idée, il fit passer cette riviere à un détachement de six mille hommes, pour tomber sur nos fuyards. Ils attaquerent en effet notre armée avec beaucoup de vigueur; mais ils furent repoussés de même, & enfin mis en fuite. Quatre cens de leurs soldats demeurerent sur la place; il s'en noya encore beaucoup d'autres au passage du Kulp, & on en prit outre cela quelques-uns, avec grand nombre de chevaux. De-là nos troupes passerent la riviere, dans la résolution de poursuivre leur victoire, & rencontrerent le Bacha, qui venoit à eux avec huit mille chevaux & quelques compagnies d'Infanterie. Il les attaqua avec beaucoup de courage; mais il fut reçu avec tant de vigueur, qu'il se vit contraint de reculer & enfin de prendre la fuite, après avoir perdu beaucoup de monde. On fit quelques prisonniers, de qui l'on apprit, que les Turcs avoient déja retiré leur artillerie de devant Petrina, & que le Bacha étoit en bataille avec toute sa Cavalerie & ses Janissaires, pour attendre notre armée, de peur que sa retraite ne parût une fuite. Nos Généraux marcherent à lui, & trouverent le camp des ennemis abandonné. On sçut qu'ils avoient perdu quinze cens hommes à deux assauts, & beaucoup davantage au passage du Kulp, sans compter ceux qui furent tués dans les deux combats, & que le dessein du Bacha étoit d'aller assiéger Carlstadt, dès qu'il se seroit rendu maître de Petrina.

HENRI IV. 1596. Siége.

Pendant ce tems-là les Heiducs, qui semblent nés pour le pillage, passerent le Danube; & étant entrés en Bulgarie, y surprirent Baba, ville riche & d'un grand commerce, la pillerent, & après y avoir mis le feu, emmenerent en captivité les hommes, les femmes & les enfans. Dans leur retour, poursuivis par les Turcs, ils massacrerent tous ces malheureux captifs, & brûlerent tout leur butin, afin d'avoir moins d'embarras dans leur retraite. Les Valaques prirent dans le meme tems sur le Danube quelques bâtimens Turcs, chargés de vivres pour les garnisons de la frontiere.

Arrivée du Grand-Seigneur à Bude.

Déja Mahomet, précedé de toutes ses troupes & de trois cens piéces de campagne, étoit arrivé à Belgrade. De-là il se mit en marche, à la tête de son armée, & se rendit à Bude le 2. de Septembre, & détacha Giaffer avec quarante mille hommes, pour aller du côté de Temeswar. Sur cette nouvelle, Maximilien, qui craignoit pour Hatwan, décampa, retira une garnison de sept cens Fantassins & de cinq cens chevaux qu'il avoit mise dans la place, & brûla la ville avec tant de précipitation, que la terreur passa de son armée jusqu'à Vienne. Tout le monde y eut ordre de prendre les armes, de réparer les fortifications, qui étoient en mauvais état, & d'y en faire de nouvelles. L'Empereur avoit même ordonné d'en brûler les fauxbourgs; mais à la priere de la bourgeoisie, cet ordre fut d'abord suspendu par les Magistrats, & ensuite révoqué tout-à-fait par Sa Majesté Impériale.

Il met le

L'armée Chrétienne s'étant retranchée auprès de Wihitz, attendoit de quel

HENRI IV. 1596. Siége devant Agria.

quel côté tourneroient les ennemis. Enfin le Sultan, qui étoit à Bude, prit la route de la haute-Hongrie, suivi des Bachas Ibrahim, Assan & Cicala, après avoir envoyé devant une partie de son armée, & vint camper devant Agria, entre le Danube & la Teisse. Cette ville s'appelle aussi Erlaw. Soliman tenta plusieurs fois inutilement de la prendre. Elle est située sur la Vizze (1), & a titre d'Evêché. Tieffenbach y avoit fait entrer depuis peu trois mille hommes de pied, sous la conduite du Comte de Turn; & dès que les Turcs parurent de ce côté-là, le Comte de Terzki se jetta dans la place avec Paul Niari, une troupe d'Allemans & d'Italiens, tous gens déterminés, & mille Arquebusiers d'élite.

Belle défense de Terzki.

Les Turcs ayant élevé cinq forts au tour de la ville, la battirent sans relâche pendant six jours, avec tant de fureur, que la garnison fut obligée d'être jour & nuit sous les armes. Le septième jour elle abandonna la ville, après y avoir mis le feu, & se retira dans la citadelle avec tous ses effets. Les Turcs qui la poursuivoient, firent de grands efforts pour entrer en même tems dans la place; mais ils furent repoussés avec une perte considerable. Ils attaquerent ensuite un ouvrage avancé qui couvroit la citadelle; & après l'avoir battu pendant deux jours, ils y donnerent douze assauts consécutifs, où ils furent toûjours repoussés. Ils l'emporterent enfin au treizième; mais dès le lendemain nos troupes le reprirent: les ennemis perdirent bien du monde à tous ces assauts différens. D'un autre côté, les assiégés, que Maximilien flattoit de l'espérance d'un prompt secours, étoient déterminés à se défendre jusqu'au dernier soupir. Terzki avoit fait même dresser un gibet au milieu de la place, pour y pendre le premier qui parleroit de se rendre, & il avoit fait prêter serment à tous les soldats de la garnison d'exécuter ce reglement.

Le Sultan, instruit de cette résolution par ses espions & par quelques transfuges, & craignant que ces désespérés n'en vinssent aux dernieres extrêmités, & qu'il n'arrivât cependant du secours qui pût mettre son armée en péril, résolut de pousser cette affaire vivement. D'abord il sonda la disposition de la garnison, en lui faisant proposer des conditions avantageuses, comme de lui laisser la vie & tous ses effets, avec menaces que si elle n'acceptoit ces propositions, il la traiteroit avec la même rigueur qu'on avoit exercée contre les Turcs à Hatwan. Cependant comme il vit que ses menaces & ses promesses étoient inutiles, & que son artillerie ne produisoit pas grand effet, il fit travailler son armée à combler avec des fascines & des amas de bois, un fossé qui étoit entre la citadelle & une hauteur couverte de vignes, Tieffenbach s'y étoit posté d'abord, & l'avoit abandonnée depuis. Mahomet à cheval, avec les Bachas, se promenoit au milieu des travailleurs, afin de les encourager à faire plus de diligence.

Grande lenteur de l'armée

Cependant on attendoit avec impatience le secours, qui s'avançoit à petites journées, tant parce que les troupes étoient armées pesamment, que parce que les chemins étoient si rompus par les pluyes continuelles, qu'il étoit

(1) Petite riviere qui se jette dans la Teisse près de-là.

étoit presque impossible de traîner le canon. Ainsi, malgré toutes les lettres des assiégés, qui marquoient que la poudre commençoit à leur manquer, & que la garnison considerablement diminuée se décourageoit de jour en jour ; l'armée n'arriva à Gran que le 22. de Septembre. Trois jours après, Palsy, qui venoit de ravager tous les environs de Bude, arriva au camp, suivi de six mille hommes de pied & de quatre mille hommes de Cavalerie Hongroise, habillés en païsans. Sigismond Prince de Transylvanie avoit de son côté trouvé moyen de rassembler dix huit mille hommes, du nombre desquels il y avoit huit mille chevaux de troupes étrangeres, & environ quinze cens Gentilshommes de ses Etats. Son Infanterie étoit composée de païsans de ses terres, tous gens qui n'avoient jamais manié les armes. Apres avoir fait ces préparatifs, ce Prince nomma Bostkai pour commander en son absence, & s'opposer aux mouvemens que les Cicules & les autres mécontens pourroient faire naître. Ensuite il se mit en marche, suivi de ses troupes & de quarante piéces de canon, pour aller au-devant de l'armée Impériale, commandée par l'Archiduc.

Chrétienne dans sa marche.

D'un autre côté les assiégés, ayant fait une sortie vigoureuse, culbuterent tous les corps-de-garde avancés des ennemis, & mirent en fuite Ibrahim Bacha, qui étoit accouru au secours. Il y perdit son turban, & peu s'en falut qu'il ne fût fait prisonnier. Terzki y fut blessé à la tête. Le 10. d'Octobre les Turcs donnerent quatre assauts, & furent toûjours repoussés par la valeur de la garnison. Enfin au cinquième, après un combat opiniâtre, ils emporterent cet ouvrage avancé qui couvroit la nouvelle citadelle, & y passerent au fil de l'épée huit cens Impériaux. Le lendemain ils planterent quatre cens de ces têtes devant la tente du Grand-Seigneur, où elles resterent en spectacle. Ils commencerent ensuite à sapper les murs de la citadelle, & ayant miné en quatorze endroits, deux jours après ils se disposerent à mettre le feu aux mines.

Prise de la place.

Il étoit impossible qu'elles fissent leur effet, sans que la garnison fût dans un danger visible de périr. Tout étoit donc désespéré, le secours ne paroissoit point, & les troupes ne faisoient plus mistere de leur découragement. Envain Terzki, Niari, & les autres Officiers généraux, mettoient tout en œuvre pour les rassûrer, leur promettant de jour en jour que le secours alloit arriver; envain voulurent-ils employer les menaces, jusqu'à leur rappeller le souvenir du serment qu'elles avoient fait au commencement du siége: rien ne fut capable d'empêcher le soldat de se mutiner. Les séditieux se plaignirent qu'on les avoit amusés jusqu'alors, prirent les armes malgré leurs Officiers, & demanderent absolument à capituler. Terzki & Niari n'étant pas en état de leur faire tête, se mirent à genoux devant eux, & les supplierent d'épargner cet affront à eux & au nom Chrétien ; ajoûtant: Que s'ils persistoient dans cette résolution, aussi pernicieuse qu'infame, ils les prioient de leur donner la mort avant que de l'exécuter, afin qu'ils n'eussent pas la douleur de survivre à la perte de leur gloire. Pendant que cela se passoit, deux cens de ces mutins, la plûpart Italiens, sortirent secretement de la citadelle, & allerent se rendre aux ennemis.

HENRI IV. 1596.

nemis. Après cet éclat il ne fut pas possible d'empêcher les autres de capituler. On permit à la garnison de sortir vies & bagues sauves, & l'épée au côté, à condition que Terzki, Niari, le Commandant des Italiens, & les autres Officiers, resteroient prisonniers, pour être échangés contre ceux des Turcs qui avoient été pris par les Impériaux. Le 13. la garnison sortit au nombre de deux mille hommes; mais à quelque distance, les Turcs & les Tartares les enveloperent contre la foi donnée, & leur ayant reproché ce qui s'étoit passé à Hatwan, les massacrerent tous, à la réserve d'un fort petit nombre qui se sauva. Lorsqu'on présenta les prisonniers à Mahomet, ils se plaignirent de cette perfidie; & la plûpart des Bachas condamnerent eux-mêmes hautement ce procedé. Ils jugérent qu'il étoit d'une grande importance pour le bon ordre & pour le maintien de la discipline, que le soldat n'osât pas désobéïr ainsi à ses Officiers, sous les yeux du Sultan, & violer la parole qu'il avoit lui-même donnée, sur-tout après que de notre part on avoit exécuté si religieusement la capitulation de Gran. En consequence on fit le procès à l'Aga des Janissaires, auteur d'une action si indigne, & il fut mis en piéces par ordre de Mahomet.

Perfidie des Turcs en cette occasion.

Quelque tems auparavant le Bacha de Zighet avoit fait une tentative sur Bobotzka, pendant l'absence du Comte de Serin; mais elle ne réussit point. Nos troupes d'un autre côté ravageoient tous les environs de Gran & de Comorre. Cependant Michel de Weyda, qui commandoit avec trois cens chevaux dans Altembourg, & dans les postes des environs, étant soupçonné d'intelligence avec les ennemis, fut arrêté & conduit à Vienne pour se justifier.

Jonction de l'armée de l'Archiduc avec celle du Prince Sigismond.

Pendant ce tems-là Maximilien étoit en marche; mais il avançoit si lentement, à cause que les pluyes avoient rompu les chemins, qu'il ne fit que douze milles de Hongrie en quatorze jours, & n'arriva à Cassovie que le 17. d'Octobre, après la reddition d'Agria. L'armée Chrétienne étoit composée de dix mille Reîtres, de dix mille chevaux Flamans, Westphaliens & Italiens, commandés par Strasoldo, Officier de réputation, & de huit mille hommes de pied, avec vingt piéces de canon. Le lendemain l'Archiduc fit la jonction de son armée avec celle de Sigismond; ensuite ces deux Princes se mirent en marche pour joindre Palfy & Tieffenbach. Par la revûë que l'on fit de tous ces corps, on trouva dans l'armée Chrétienne trente deux mille chevaux en bon état, vingt huit mille hommes d'Infanterie, six vingt piéces de canon avec tout l'attirail & toutes les munitions nécessaires, & vingt mille chariots, dont on formoit tous les soirs une espece de rempart, qui couvroit le camp pendant la nuit.

Pour reparer par quelque coup d'éclat un retardement qui avoit été si préjudiciable, les Impériaux se mirent en bataille, résolus de décider la querelle par un combat. Dans cette vûë ils marcherent le 24. d'Octobre au travers des bruyeres du côté d'Agria. Il y avoit à un mille de distance une petite riviere, dont le passage étoit gardé par Giaffer, à la tête de vingt mille, tant Janissaires que Tartares. Celui qui pouvoit être maître du gué, qui se trouvoit environné de marais & d'eaux débordées, avoit un grand avantage sur son ennemi; & le dessein de Giaffer étoit de s'étendre dans ce poste,

&

& d'y marquer un camp capable de contenir toute l'armée Ottomane. Mais les Chrétiens le prévinrent, & ayant marché le lendemain avec autant de diligence, que les difficultés des chemins & les défilés le purent permettre, ils en vinrent aux mains avec l'ennemi. L'affaire roula principalement sur Tieffenbach, qui, secondé des Flamans, après avoir combattu jusqu'au soir, demeura enfin maître du gué. Les Turcs perdirent à cette action environ deux cens Janissaires, & vingt piéces de canon.

HENRI IV. 1596.

Actions où l'armée Chrétienne remporte l'avantage.

Il étoit si tard, qu'il ne fut pas possible de fortifier le camp. Les soldats dispersés de côté & d'autre, passerent la nuit avec beaucoup d'inquiétude, d'autant plus que le froid étoit très-piquant, & qu'ils n'avoient point de bois. Au point du jour les Généraux résolurent de se retrancher au-dessous du gué, pour être à portée de ne manquer ni de fourages ni de bois; il restoit seulement à sçavoir si ce seroit au-delà ou en deçà de la riviere. Pendant qu'on disputoit là-dessus, on apprit par des déserteurs, que les Turcs approchoient en bataille. Cette nouvelle termina le différend; il fut résolu qu'on demeureroit en deçà de la riviere, parce que ses bords étant plus rélevés de ce côté-là, la situation en étoit plus avantageuse. On commença par distribuer les quartiers, & placer le canon dans les postes où on le jugea nécessaire. Cependant les meilleures têtes du Conseil étoient d'avis qu'on gardât le passage; mais le Prince de Transylvanie, plein d'une confiance teméraire, que la jeunesse & quelques heureux succès lui donnoient, conseilla à Maximilien de laisser passer les dix mille Tartares, que les Turcs ont coûtume de faire marcher devant leur armée, de les couper ensuite, & de les tailler en piéces. Il n'en vint pas plus de trois mille, dont une partie ayant été mise en piéces par notre Artillerie, le reste prit la fuite. Dithmar de Konigsberg fut tué en cette occasion d'un coup de canon; Fronsberger, Lieutenant-Général des Bavarois, y fut dangereusement blessé. Les Turcs y perdirent le Gouverneur de Tokay.

Bataille de Keresté.

Enfin les deux armées se trouverent en présence, separées seulement par une petite riviere, où les deux partis alloient puiser de l'eau. On ne peut gueres imaginer de spectacle plus magnifique, ni plus agréable, que celui de tant de troupes rangées en bataille. Dans le Conseil que tinrent nos Généraux, on avoit cru qu'il n'y avoit point de meilleur parti à prendre que de faire garder les passages par de bons corps de troupes, parce que les ennemis fatigués des veilles de la nuit, & manquant de vivres & de fourages, succomberoient dans peu, & seroient reduits à faire une retraite qui ressembleroit fort à une fuite; outre qu'ayant à marcher au travers d'un païs ennemi, ils ne pourroient, selon toutes les apparences, sauver ni leur canon, ni leurs bagages: nos troupes au contraire étoient dans leur païs, & ayant derriere elles des vivres & des fourages en abondance, ne pourroient jamais en manquer. Rien n'étoit plus sage que cette résolution; mais le Prince de Transylvanie fit tant d'instances, que l'ordre fut donné pour le lendemain à toutes les troupes de se tenir prêtes au troisième coup de canon, pour se trouver en bataille au poste qui leur seroit marqué. En même tems on étoit convenu en secret, que si les Turcs entreprenoient de forcer le passage de la riviere, dès qu'ils seroient en deçà,

HENRI IV. 1596. çà, l'armée Chrétienne les chargeroit avec tout ce qu'elle avoit de meilleures troupes, & que si le succès étoit heureux, comme on avoit lieu de l'espérer, on ne les feroit poursuivre au-delà du ruisseau, que par un détachement de Cavalerie & par un corps d'Infanterie Allemande, tandis que tout le reste de l'armée demeureroit cependant en bataille en deçà, jusqu'à ce qu'on eût de nouvelles sûres de la deroute entiere des ennemis.

Défaite de l'armée Chrétienne. Ces mesures prises, le 26. d'Octobre quatre mille Tartares & six mille Turcs, tant Cavaliers que Janissaires, passerent la riviere à la file. Les Janissaires se posterent avec quatorze piéces de canon, proche les ruines d'une église qui étoit dans le voisinage. Nos Généraux n'ayant pas jugé à propos d'en laisser passer davantage, firent marcher leurs troupes, qui étoient en bataille, avant que les ennemis eussent eu le tems de se rallier; les Turcs furent culbutés avec un grand carnage, & les Impériaux leur ayant fait repasser la riviere, les poursuivirent si vivement, qu'ils prirent quarante piéces de canon. Non contens de cet avantage, ils percerent jusqu'à la tente du Sultan, criant toûjours *Victoire*. A ces cris, les troupes qui étoient demeurées en deçà de la riviere, comptant la bataille gagnée, & qu'il ne leur restoit plus qu'à aller prendre leur part du butin, passerent en confusion, sans attendre l'ordre des Généraux, & sans se soucier de leurs défenses. Cicala, qui faisoit l'arriere-garde avec quarante mille hommes, ayant remarqué ce désordre, vient les charger, & les met en fuite. Toute l'Infanterie Chrétienne fut défaite & écrasée par notre Cavalerie, qui lui passa sur le ventre: ceux qui échaperent du carnage, au lieu de se retirer dans le camp, où ils pouvoient trouver une retraite assûrée, ayant honte de se montrer, s'écarterent loin de l'armée pendant les ténèbres de la nuit, & se disperserent de côté & d'autre, sans sçavoir où ils alloient. Maximilien, sans être poursuivi, en fit autant, & abandonna son camp pour se retirer à Cassovie: le Transylvain prit une autre route, & se refugia sur sa frontiere. Les Turcs, plus sages & plus soûmis à leurs Officiers, après avoir mis notre armée en déroute; s'arrêterent sur le bord de la petite riviere, & ne poursuivirent pas plus loin les Chrétiens. Nous perdimes en cette journée dix mille hommes. Plettemberg, Général des Bavarois, les Colonels Poppel & Petripeki, & les deux jeunes Princes de Holstein furent tués, presque tous ceux qui commandoient la Cavalerie Westphalienne, & les Chevaux-légers Italiens, aussi-bien que beaucoup d'autres Officiers, eurent le même sort. Les Généraux de l'Infanterie, les Capitaines & les Enseignes, périrent presque tous, ou furent dangereusement blessés. Palfy & le Marquis de Burgau s'étant retirés dans le camp avec Jean de Pernestein, Général de l'Artillerie, tinrent Conseil pendant la nuit avec les autres Officiers qui s'y trouverent, pour voir s'il y auroit moyen de sauver le reste de l'armée & l'artillerie; mais les piéces étoient trop grosses pour pouvoir être emmenées. Ainsi on résolut d'abandonner les tentes & le canon. En conséquence de cette résolution on fit avertir tous les Officiers de mettre le feu à tout ce qui ne pouvoit s'emporter, & de se retirer en silence avec ce qu'ils avoient de meilleurs effets.

C'est ainsi que les restes de l'armée Chrétienne, fuyant & épars, sans être poursuivis d'aucun ennemi, chercherent leur salut dans la retraite, au lieu

lieu qu'ils pouvoient remporter une victoire mémorable, si après le premier avantage qu'ils avoient eu, ils étoient demeurés en bataille sans s'amuser à piller. Du moins si, après le premier échec que leur causa l'avidité de leur avant-garde, ils s'étoient ralliés en deçà de la riviere, ils auroient pu faire une retraite honorable, & sauver leur canon & leurs bagages. En effet les Turcs avoient été si étonnés du premier choc, que la nuit même ils décamperent, emportant ce qu'ils avoient de plus précieux, avec tant de précipitation & de désordre, que leurs tentes, leur canon, & leurs gros bagages demeurerent deux jours entiers dans le camp, à la merci des Impériaux, à qui il eût été aisé de défaire le peu de troupes que les Infidèles y avoient laissées. Henri IV. 1596.

Ceux qui ont calculé la perte que les deux partis firent, tant au siége d'Agria qu'à la journée de Kereste, (c'est ainsi qu'on appelle cette derniere bataille, qui se donna deux cens ans après celle de Nicopoli) prétendent que les Chrétiens perdirent vingt mille hommes, & les ennemis cinquante mille. Mahomet ayant laissé dans Agria une garnison de dix mille hommes, avec ordre de réparer les fortifications de la ville & de la citadelle, mit une partie de son armée en quartier d'hyver, & reprit la route de Constantinople avec sa Cour & le reste des troupes. Il passa par Zolnok & Belgrade, d'où il continua à petites journées sa route vers la capitale. Lorsqu'il fut dans la Bulgarie, Michel, Despote de la Valachie ultramontaine, entama un peu son arriere-garde du côté de Nicopoli. Retour de Mahomet à Constantinople.

Palfy, de retour à Gran, que cet accident avoit épouvanté, rassûra cette ville, & y mit un renfort de troupes. Maximilien de son côté partit de Cassovie pour se rendre à Vienne, suivi de six chaises. Il y arriva sur la fin de Novembre, & y trouva le Marquis de Burgau & Schwartzembourg, qui vinrent au-devant de lui.

Après tant d'avantages remportés par les Turcs, le Bacha de Bude, persuadé que les Chrétiens n'étoient plus en état de faire aucune résistance, alla attaquer Wihitz ; mais les troupes de la garnison lui montrerent par plusieurs sorties vigoureuses, qu'elles n'avoient pas encore absolument perdu courage. C'en fut assez pour ralentir la vivacité des attaques du Bacha ; & le bruit s'étant repandu ensuite que nos troupes se rassembloient pour secourir la place, il leva le siége, & retourna à Bude.

Il y eut cette année en Suede, & dans la Prusse, quelques troubles à l'occasion de la Religion. Sigismond Roi de Pologne, à l'instigation des Evêques de Culm & de Cujavie (1), voulut obliger les Luthériens à rendre aux Catholiques les églises qu'ils leur avoient enlevées autrefois, & à souffrir l'exercice public de la Religion Catholique. L'Evêque de Cujavie avoit déja obligé les Protestans de Meva & de Stargard à restituer les églises qu'ils occupoient ; & le jour de S. Jean-Batiste il s'étoit emparé de la grande église de Thorn, pendant que les Ministres étoient à la campagne. Depuis ayant fait venir d'abord à Subkow, & ensuite à Oliva, les depu- Affaires de Suede.

(1) Ou *Wladislau*.

HENRI IV. 1596.

Troubles dans la Prusse, au sujet de la Religion.

députés de Dantzic, qui s'opposoient à cette nouveauté, il demanda qu'on lui remît l'église de Notre-Dame qui étoit proche de la ville, & le monastere de Sainte-Brigitte; il cita même à Subkow Jaques Fabricius, Recteur du college, comme enseignant les erreurs de Calvin, condamnées de tout le monde; mais le Sénat se chargea de répondre lui-même au Prélat pour Fabricius, & il ne comparut point à l'assignation. L'Evêque envoya donc à Dantzic pour lui faire son procès; le Sénat protesta de nouveau, & s'opposa à cette véxation, alleguant qu'on violoit ses franchises, ses privileges, & les traités que la Ville avoit faits avec les Rois prédecesseurs de Sigismond. Enfin ce Prince intervint lui-même, & cita devant lui les Magistrats de Dantzic & tous les Ordres de la ville; mais la prise d'Agria, qui n'est pas éloignée de la frontiere de Pologne, ayant donné d'autres inquiétudes à cette Cour, & l'ayant mise dans la nécessité de songer à se mettre à couvert des entreprises d'un ennemi aussi redoutable que le Turc, le Roi accorda une tréve à la ville de Dantzic jusqu'à l'année suivante.

Députation des Polonois en Suede.

Cependant Sigismond, occupé de la pensée de rétablir la Religion Catholique dans son Royaume de Suede, qu'il avoit été obligé d'abandonner pour prendre possession de celui de Pologne, y trouvoit de grandes difficultés par l'opposition de Charles son oncle (1), Viceroi du Royaume. Pour le décréditer & ruiner son autorité dans ce païs, le Roi résolut de porter ses plaintes au Sénat de Suede, du mauvais gouvernement de ce Prince; & à l'instigation de quelques personnes, sur-tout de Nicolas Flemming, Gouverneur de Finlande, qui avoit levé des troupes sous prétexte de la guerre de Moscovie, qui étoit pourtant terminée, il envoya des députés en Suede au nom de la République de Pologne. Ils eurent audience à Stokholm le 26 de Septembre, & parlerent d'abord de l'union des deux Royaumes, qui étoient comme deux membres, dont Sigismond étoit le Chef. Ils dirent: Que c'étoit en lui que se formoit le nœud qui les attachoit l'un à l'autre: Que les Polonois avoient donc cru, qu'en consideration de leurs anciennes alliances avec les Suedois, & du nouveau lien qui unissoit les deux Nations, il étoit de leur devoir d'avertir amiablement les Suedois de quelques fautes qu'ils avoient faites dans le gouvernement, à cause des suites qu'elles pouvoient avoir: Qu'il ne pouvoit gueres y en avoir d'une plus dangereuse consequence, que de s'assembler pour delibérer de ce qui regarde l'administration de l'Etat, sur l'ordre d'un homme sans autorité, au mépris du Prince, qui seul a droit de convoquer cette Assemblée: Que c'étoit ainsi qu'on devoit regarder l'Assemblée de Suderkopen, qui s'étoit tenuë l'année précedente, non seulement sans le consentement du Roi, mais même contre ses ordres: Qu'on y avoit fait des loix nouvelles: Qu'on y avoit ordonné des levées d'argent & d'autres impôts sur ses sujets: Qu'on avoit dépouillé ses Officiers de leurs charges, & changé la forme du gouvernement, sans l'avoir consulté auparavant: Qu'on avoit mis les forteresses de l'Etat en des mains suspectes, cassé les ordonnances de Sa Majesté, battu monnoye sous un autre

(1) *Charles Duc de Sudermanie, frere du Roi Jean III, pere de Sigismond. Charles se fit enfin Roi sous le nom de Charles IX.*

autre nom que le sien, défendu les appels au Roi: en un mot, qu'on avoit commis une infinité d'attentats contre la Majesté & l'autorité Royale. Ils demanderent ensuite qu'on examinât mûrement tous ces points, & que là-dessus on donnât au Roi une satisfaction convenable, pour ne pas voir la Suede exposée aux troubles funestes, qui pour le même sujet avoient agité la France & les Païs-bas.

Apologie de Charles de Sudermanie.

Charles répondit à ces plaintes par une apologie, qu'il publia, tant en son nom, que pour les Etats de Suede. Après avoir marqué, que rien ne lui avoit fait tant de plaisir que cette union des deux Royaumes dont les députés de Pologne avoient parlé, il ajoûtoit: Qu'il n'étoit pas nécessaire de rappeller aux Suedois, toûjours très-zélés pour leurs Souverains, la comparaison du Chef & des membres: Qu'on ne pouvoit donner un témoignage plus autentique de cet attachement, que ce qu'ils avoient fait jusqu'alors, puisque leur Royaume étant très-ancien, & ayant toûjours été électif, ils n'avoient jamais manqué de choisir l'aîné des enfans de leurs Rois, pour les mettre sur le Trône de leurs peres: Qu'il avoüoit que le Royaume devoit être gouverné par le Roi, comme le corps est gouverné par la tête; mais à condition que les fonctions de ces membres soûmis au Chef, ne seront point confonduës: Qu'on ne donnera aucune atteinte aux loix fondamentales de l'Etat; & qu'enfin on aura égard si le Souverain se trouve dans le Royaume, ou s'il en est éloigné: Qu'à l'égard de l'Assemblée de Suderkopen, il étoit étonné que les Polonois en parlassent d'une manière si indigne de l'amitié & des égards qu'ils devoient aux Suedois leurs amis & leurs alliés; & qu'étant si mal instruits des affaires de Suede, ils se mêlassent de ce qui ne les regardoit en aucune manière: Qu'il ne s'étoit rien fait à Suderkopen, ni contre la dignité Royale, ni contre les droits de la Nation: Qu'on n'y avoit point fait de nouvelles loix: Qu'on s'étoit seulement contenté de confirmer les anciennes, de les mettre à exécution, & de rétablir la paix de la Religion, d'où dépend celle du Royaume: Qu'on y avoit reglé le serment qu'on doit prêter aux Rois, & les tables héréditaires: Qu'on n'y avoit pris toutes ces mesures que par l'autorité du Viceroi: Que le Roi, à qui le droit de convoquer l'Assemblée apartient quand il est présent, se trouvant hors du Royaume, on lui avoit donné avis de la convocation: Qu'il étoit permis en tout tems aux Etats de s'assembler, même lorsque les Rois étoient présens, s'ils n'avoient en vûë que de travailler à maintenir l'autorité Royale, bien loin de songer à l'attaquer: Qu'après tout, on n'avoit eu en vûë que le bien public dans l'Assemblée de Suderkopen: Qu'on y avoit pris des mesures pour acquiter les dettes du feu Roi, & pour payer aux troupes les appointemens qui leur étoient dûs, & pour dégager la parole du Prince, qu'on ne peut violer sans porter un coup funeste à la Majesté Royale: Qu'on y avoit encore parlé d'assigner une dot à la sœur du Roi, ce qui ne pouvoit se faire sans une contribution extraordinaire: Que comme on commençoit à voir naître de nouveaux troubles, il avoit falu y chercher un remede prompt, & par consequent s'addresser aux Etats, en l'absence du Roi, & faire prêter un nouveau ferment, à cause des divisions qui étoient survenuës au sujet de la Religion, depuis l'avenement de Sigismond à

HENRI IV 1596. à la couronne: Que ces nouveaux reglemens avoient été confirmés par l'autorité du Sénat, d'autant plus que suivant les loix du Royaume, les Rois mêmes ne peuvent rien statuer dans des matiéres importantes sans consulter le Sénat: Qu'à l'égard des appels, on n'avoit jamais empêché de les porter au Roi, comme au Chef souverain de la Justice, ou à ceux qu'il avoit établis à sa place pour la rendre à ses sujets: Qu'on avoit seulement reglé, que ces appels seroient jugés en Suede dans un tribunal convenable à la Majesté Royale, & non pas dans un Royaume étranger, & aussi éloigné de la Suede que la Pologne: Qu'en Sicile, à Naples, en Portugal, on ne portoit point les appels à la Cour de Castille; mais que toutes les affaires étoient jugées souverainement dans ces Royaumes par le Viceroi, ou par les Magistrats que le Prince y avoit établis: Que la Suede n'étoit point une conquête de la Pologne, pour vouloir l'obliger à recevoir ses loix: Qu'outre céla, si on vouloit forcer les Suedois à porter leurs appels en Pologne, on les exposeroit à mille chagrins, par la longueur du voyage, & par la grandeur de la dépense: Que sur ce point les Officiers du Roi avoient eu moins d'égard au décret des Etats, qu'à ce qui étoit porté par le serment prêté par Sa Majesté même: Que ce reglement étoit donc moins un acte émané de l'autorité de l'Assemblée de Suderkopen, qu'une suite du serment que le Roi avoit prêté, & qu'on avoit été en droit de faire exécuter: Qu'on n'avoit point cassé les ordonnances du Roi qui méritoient véritablement ce nom: Qu'à l'égard des lettres signées de sa main, qui se trouvoient contraires aux loix que le Roi avoit juré de maintenir, il avoit toûjours été permis, non pas à la vérité de les casser, ce qui seroit manquer au respect dû au sceau & à l'autorité Royale, mais d'en suspendre l'exécution: Que ces Assemblées ne prétendoient pas pour cela avoir plus de pouvoir que le Roi; mais que l'autorité des Rois de Suede avoit toûjours été subordonnée aux loix, & que ce qui est contraire au bon ordre & à la justice, ne sçauroit leur être permis: Qu'en France même, qui est un Royaume héréditaire, on avoit souvent revoqué les dons exorbitans des Souverains, sans que la Majesté Royale en fût blessée: Que l'exemple des troubles de la France & des Païs-bas, que les députés avoient allegué, pouvoit être retorqué contre eux: Qu'en effet il étoit certain que ce n'étoit par aucun refus qu'eussent fait les peuples d'obéïr à leur Souverain, que les guerres civiles avoient recommencé si souvent en France: Que ces malheurs ne devoient être imputés qu'à la violence & aux intrigues de ceux qui vouloient exterminer les Protestans: Que c'étoit-là ce qui avoit donné lieu à un tiers de se rendre l'arbitre des deux partis, & sous prétexte de zèle pour la Religion, de s'ouvrir un chemin pour envahir la couronne: Que les Etats de Suede ne pouvoient voir sans chagrin, que malgré la paix qu'on venoit de conclure avec le Moscovite, Flemming levât de nouvelles troupes, qui ne pouvoient être que fort à charge à la Nation; & qu'on ne pouvoit s'empêcher de croire, que des levées faites si à contre-tems, cachoient des desseins fort différens de ceux qu'on vouloit laisser voir: Qu'ils supplioient donc le Roi, d'ordonner qu'on mît bas les armes, & de trouver bon que les différens qui naîtroient entre les Suedois, fussent jugés dans le Royaume, & suivant

vant les loix de la Nation : Qu'ils en appelloient du Roi courroucé & prévenu, au Roi tranquille & mieux conseillé : Que Charles de Sudermanie, & le Sénat de Suede, le supplioient très-humblement, de ne pas permettre que sous son regne, sous le gouvernement d'un oncle qui le représentoit, sous les yeux d'un Sénat qui étoit le Conseil de la Nation, les loix du Royaume fussent anéanties: Que ces loix qui subsistoient encore, avoient reglé, qu'en l'absence des Rois, les affaires fussent décidées par les Conseillers & par les Grands du païs, & que c'étoit à eux à veiller à ce que les ordres des Rois, qui feroient éloignés de leur Etat, ne fussent point exécutés qu'ils n'eussent eû l'approbation du Sénat: Que ces loix avoient été renouvellées par Gustave son ayeul, & par Eric fils de Gustave, lorsqu'il étoit sur le point de s'embarquer pour l'Angleterre: Que lorsque Philippe Roi d'Espagne avoit épousé Marie Reine d'Angleterre, ils avoient promis réciproquement, que, quoique les deux Royaumes fussent héréditaires, si l'un des deux passoit dans le Royaume de l'autre, son éloignement ne pourroit en rien préjudicier aux droits de ses sujets. Enfin, pour répondre en deux mots à tous les autres griefs, il declaroit : Que l'Assemblée de Suderkopen n'avoit imposé aucun nouveau tribut; & qu'elle avoit seulement offert d'elle-même un subside, pour payer les dépenses qu'on avoit été obligé de faire dans la derniere guerre : Que si on avoit mis le nom de Charles sur la monnoye, ce n'étoit pas un procedé sans exemple : Qu'on en avoit fait autant à Wadstena, où le nom du Roi Jean & du Prince son frere se trouvoient conjointement : Que dans la suite le Roi avoit même permis à son frere de faire battre monnoye en son nom, tant qu'il vivroit : Qu'il supplioit donc Sa Majesté de prendre ces raisons en bonne part, comme étant capables de le justifier, non pas du crime de lèze-Majesté, dont il ne se sentoit point coupable, mais des soupçons qu'on auroit pû concevoir contre lui ; qu'en même tems il conjuroit les Polonois, qui avoient toûjours été si zèlés pour défendre la liberté de leur patrie, & pour se maintenir dans la possession de leurs privileges, de vouloir bien travailler à effacer de l'esprit du Roi ces soupçons désavantageux qu'il avoit des Suedois, & de lui persuader de terminer ce différend suivant les loix de l'Etat, sans employer la voye des armes.

HENRI IV. 1596.

Voilà ce qu'on répondit aux députés de Pologne, on les congédia ensuite avec beaucoup de témoignages extérieurs d'amitié; mais les Grands de Suede regarderent dans le fond cette députation comme une declaration de guerre. Tels en furent en effet les préludes. Elle fut entreprise fort imprudemment, & finit avec aussi peu de bonheur.

Mort d'Anne Jagellon Reine de Pologne.

Quelque tems auparavant, Anne fille de Sigismond, sœur de Sigismond-Auguste & femme d'Etienne Battori, la derniere de la maison des Jagellons, étoit morte à Varsovie dans sa soixante & onzième année, laissant des trésors immenses, qu'elle légua par son testament aux enfans (1) de Catherine Reine de Suede, sa sœur. Son corps fut porté à Cracovie au commen-

cement

(1) Sigismond Roi de Suede & de Pologne, dont il est question ici, & Anne de Suede sa sœur, enfans de Jean III.

HENRI IV. cement de Novembre, & inhumé avec magnificence auprès d'Etienne Battori, son mari.

1596. Mort de Philippe de Brunswic.

Au commencement de cette même année, Philippe de Brunswic, fils de Philippe & petit-fils d'Albert, déceda sans enfans. Il n'étoit pas encore mort, que Henri-Jules, chef de la famille, s'empara d'une partie de ses terres; & à peine eut-il les yeux fermés, qu'il se saisit de tout le reste. Cette invasion causa un grand procès entre lui & les Princes de Brunswic ses cousins, qui résidoient à Zell, à Dannenberg & à Harbourg. Comme ils étoient plus proches parens du mort que Jules, ils étoient indignés qu'il se fût emparé de tous les biens, & qu'il les eût frustrés d'une succession qui leur apartenoit légitimement. Ainsi ils soutenoient, qu'avant toutes choses ils devoient être rétablis dans leurs droits; mais Jules, qui s'étoit mis en possession en vertu d'un ancien pacte de la maison de Brunswic, voulut que l'affaire fût jugée sans qu'il se désaisît. Enfin le différend fut terminé par l'entremise des Princes voisins leurs amis communs.

Affaires de France.

Siége de la Fere.

Je reviens à la France. Le siége de la Fere, commencé dès l'année précedente, duroit encore; & comme le Roi prévoyoit qu'il seroit de longue durée, & que la place pouvoit être secouruë, il s'étoit campé de maniere que son armée fût logée commodément, & que rien ne pût entrer dans la ville, se flattant que la disette forceroit enfin les assiégés à se rendre. Cependant, depuis la mort de l'Archiduc Ernest, on attendoit en Flandre avec grande impatience le Cardinal Albert son frere, qui étoit alors Viceroi de Portugal, & que Philippe avoit destiné pour son gendre & pour Gouverneur général des Païs-bas. Comme on avoit répandu le bruit qu'il apportoit de grandes sommes, on ne doutoit pas qu'il ne calmât bientôt les troupes, qui après tant d'heureux succès commençoient à se mutiner faute de payement, & qu'il ne secourût la Fere. Ce Prince étoit passé d'Espagne en Italie sur la fin de l'année. Il menoit avec lui Philippe-Guillaume de Nassau Prince d'Orange, que Philippe II. avoit toûjours tenu en prison pendant la vie du Prince d'Orange son pere, & long-tems même après sa mort; enfin, à la priere de l'Infante Eugenie-Claire-Isabelle, à qui il avoit destiné les Païs-bas, il l'avoit non seulement mis en liberté, mais il lui avoit donné l'Ordre de la Toison, & l'avoit remis entre les mains d'Albert, espérant que par le moyen de ce jeune Prince, le Prince Maurice son frere & les Etats Généraux, qui avoient été si dévoüés au Prince d'Orange son pere, se porteroient plus aisément à la paix.

Arrivée du Cardinal Albert à Bruxelles.

Albert ne fut pas plutôt abordé à Genes, qu'il envoya en poste à Rome le jeune Prince d'Orange, pour saluer le Pape, & lui dire qu'il étoit très-fâché de ne pouvoir y aller lui-même; puisqu'il avoit ordre de Philippe de se rendre incessamment aux Païs-bas, sans quoi la Flandre étoit en grand danger. Il passa ensuite par le Milanez & par la Savoye; & ayant traversé les Alpes & le mont Jura, il arriva en Franche-Comté, levant par-tout des troupes sur son passage. De-là il se rendit dans le Luxembourg au commencement de Janvier. Il y trouva tous les Seigneurs de ces Provinces soûmises à l'Espagne, qui étoient venus le recevoir, aussi-bien que le Com-

Comte de Fuentes, le Duc de Feria, & même Ernest de Baviere Archevêque & Electeur de Cologne, qui vint en hâte le joindre avec quantité de Noblesse de ses Etats. On lui éleva des arcs de triomphe à Bruxelles, & l'on fit de grands préparatifs pour l'y recevoir. Il y arriva le 11. de Février, & fit son entrée par la porte de Louvain. Henri IV. 1596.

Pendant ce tems-là, le Roi voulant prendre le divertissement de la chasse, étoit allé passer quelques jours au château de Folembrai, bâti par François I. dans la foret de Coucy. Ce fut-là que se termina enfin l'accommodement du Duc de Mayenne, que Jeannin, Président au Parlement de Dijon, négocioit depuis si long-tems. Il y eut une difficulté qui en retarda beaucoup la conclusion; c'est que dans tous les autres accommodemens, on avoit toûjours excepté de l'amnistie ceux qui avoient eu part au parricide du feu Roi, & on avoit laissé à la Reine Loüise sa veuve, & au Procureur général, le pouvoir de poursuivre, suivant toute la rigueur des loix, tous ceux qui en seroient soupçonnés. Le Duc qui ne vouloit point de cette exception, demandoit qu'avant toutes choses, le Roi le declarât absolument innocent de cet assassinat, afin qu'après la publication de l'Edit qui devoit suivre son accommodement, on ne pût plus l'inquiéter sur cet article. On fit donc venir à la Cour Achille de Harlai, premier Président au Parlement, le Président Seguier, Jaques de la Guesle, Procureur général, & d'autres députés du Parlement; & on leur donna ordre d'apporter les informations qu'on avoit faites, par lesquelles il paroissoit que la Chapelle-Marteau, un des principaux auteurs de la sédition de Paris, avoit été complice du meurtre de Henri III.

Edits de Folembrai.

Accommodement du Duc de Mayenne.

Enfin, à la sollicitation des personnes qui avoient le plus de crédit auprès du Roi, & qui pensoient que quelque nécessaire qu'il fût de poursuivre une chose aussi juste que l'étoit la vengeance de l'assassinat du feu Roi, cependant dans l'état où se trouvoit le Royaume, la réconciliation du Duc de Mayenne étoit incomparablement plus importante, l'Edit en fut dressé au mois de Janvier. Il contenoit trente un articles. Le Roi, après un long préambule sur les calamités publiques, & après avoir excusé l'opiniâtreté de ceux qui avoient manqué à l'obéissance dûë à leur Souverain, par zèle pour la Religion, qui remuë puissamment, disoit-il, l'esprit des hommes, accordoit au Duc de Mayenne une amnistie générale de tout le passé, lui donnoit trois places de sûreté pour six ans, sçavoir Chalons-sur-Saône, Seure (1) & Soissons, défendant aux Protestans d'y tenir leurs assemblées pendant tout ce tems-là; révoquoit tous les jugemens, arrêts, & sentences renduës contre le Duc de Mayenne, les Princes, les Seigneurs, les villes, les Universités, & en général contre tous ceux qui avoient suivi son parti, de quelque état & de quelque condition qu'ils fussent, & les rétablissoit dans les bénéfices, les charges, & généralement dans tous les biens dont ils avoient été dépouillés à cause de leur révolte; ordonnoit que tous ceux qui voudroient joüir de la grace accordée par le présent Edit, seroient

(1) Petite ville de Bourgogne.

HENRI IV. 1596. roient obligés quarante jours après la publication qui en auroit été faite dans les Cours de Parlement, ou dans les Bailliages de leur ressort, de prêter serment de fidélité entre les mains du Roi, ou des Parlemens, qui en tiendroient acte dans leurs régîtres, si c'étoient des personnes constituées en dignité; & à l'égard des autres, dans les Tribunaux inférieurs; & qu'ils promettroient d'être à l'avenir soûmis au Roi, & de renoncer pour toûjours à toute Ligue qu'ils auroient contractée au dedans ou au dehors du Royaume.

Au sixiéme article, qui portoit l'amnistie générale de tout le passé, on avoit joint l'exception ordinaire : *A la réserve de tous ceux qui auroient eu part au parricide de Henri III.* Mais il étoit dit ensuite, que le Roi étant demeuré convaincu par l'inspection des piéces, & par l'examen qui en avoit été fait en présence des Princes de son sang, des autres Princes, Seigneurs, & de plusieurs Conseillers d'Etat, que les Princes & Princesses qui avoient pris les armes contre lui, n'avoient eu aucune part à ce crime, & qu'ils s'en étoient justifiés par serment en sa présence, Sa Majesté, pour des raisons très-importantes, n'entendoit point que cette exception eût jamais lieu à leur égard, & qu'elle interdisoit à son Procureur général toute poursuite, & à toutes ses Cours de Parlement toute connoissance sur ce sujet. Il est à remarquer qu'on mit dans cet article *Princes & Princesses*, à cause de Catherine de Lorraine, veuve du Duc de Montpensier, qui étoit fort soupçonnée d'avoir eu part à l'assassinat du feu Roi.

L'Edit portoit encore, que le meurtre de Florimond de Hallwin Marquis de Maignelai, qui quatre ans auparavant avoit été tué à la Fere, seroit enseveli dans l'oubli, le Duc de Mayenne ayant protesté, que cet accident étoit arrivé contre sa volonté; & que le Sieur de Magny, Lieutenant des Gardes du Duc de Mayenne, ne pourroit être inquiété à ce sujet: Que les écrits, les lettres, les libelles, & généralement tout ce qui s'étoit imprimé & publié depuis 1589. ne pourroient nuire à ceux qui en étoient les Auteurs, & qu'il ne seroit pas permis de faire contre eux aucunes recherches, ou de les inquiéter pour ce sujet. Le Roi confirmoit ensuite les dignités, les charges de robe, les emplois militaires, que le Duc de Mayenne avoit accordés aux communautés & aux villes dont il étoit en possession, & en général à tous ses partisans, à condition cependant que les pourvûs prendroient de nouvelles lettres de Sa Majesté, ou du Chancelier. Ce Ministre exécuta cet article avec beaucoup de dignité. Il ordonna que toutes les provisions, accordées par le Duc de Mayenne, lui fussent remises; ensuite, avant que de signer les nouvelles provisions données par le Roi, il déchira publiquement celles du Duc, en présence de toute son audience. Et parce que la plûpart de ces charges étoient vénales, & que ceux qui s'y trouvoient intéressés, auroient pû quelque jour l'inquiéter à ce sujet, lui, ou ses subdélégués, il fut ordonné qu'on n'auroit point d'action pour cela, ni contre lui, ni contre eux. Outre cela l'Edit exemptoit du payement des décimes tous les Ecclésiastiques qui les avoient payées au Duc pendant qu'ils suivoient son parti. On comprit dans l'Edit tous ceux qui vou-

droient

droient en joüir, nommément la ville de Marseille ; mais elle fit peu de tems après son accommodement particulier. On y comprit aussi le Duc de Mercœur (1) & le Duc d'Aumale (2). Ce dernier étoit sorti du Royaume, & avoit été condamné à mort par contumace. L'exécution de la sentence étoit suspenduë par l'Edit pour un certain tems, pendant lequel si le coupable rentroit dans son devoir, le Roi s'engageoit à le révoquer entierement. On y comprit encore, outre les parens du Duc de Mayenne, Henri Duc de Joyeuse, le Marquis de Villars, & Montpesat son frere, de Lestranges, qui tenoit pour lui le Puy en Velai, S. Offange & son frere, qui commandoient dans Rochefort, Cornu Sieur du Plessis, qui étoit dans Craon en Anjou, & Puydufou Sieur de la Severie, qu'il avoit mis dans la Ganache. Enfin, pour mettre le comble à une si grande grace, par une libéralité vrayement Royale, le Roi lui donna, pour payer ses dettes & celles de ses amis, trois cens cinquante mille écus d'or, payables en deux ans, & vingt sept mille pour les intérêts ; Sa Majesté faisant défense à tous ses créanciers de le poursuivre pendant ce tems-là, & de s'addresser à d'autres qu'à elle. Elle fit plus encore ; elle se chargea par le même Edit, d'acquitter incessamment toutes les dettes que le Duc de Mayenne avoit contractées pour le payement des Suisses, des Allemans, des Lorrains, & généralement de toutes les troupes étrangeres, soit de Cavalerie ou d'Infanterie, qui avoient été à son service pendant la guerre, déchargeant du payement le Duc de Mayenne, comme si elles avoient été contractées pour le service du Roi & de l'Etat.

HENRI IV. 1596.

Opposition de la Reine Louise à l'enregistrement de l'Edit.

Les personnes attachées au Roi, prévoyant que l'enregistrement de cet Edit souffriroit de grandes difficultés, conseillerent à ce Prince de faire venir Guillaume de Laubespine de Châteauneuf, Chancelier de la Reine Louise, Buisson, son Procureur général, & ses autres Officiers, & de leur recommander très-expressément de ne point s'opposer, au nom de cette Princesse, à l'enregistrement de l'Edit, à peine d'encourir son indignation. Malgré cette précaution, l'Edit ayant été porté au Parlement, tout le monde fut également indigné, de voir qu'on abandonnât ainsi la cause du feu Roi, qui intéressoit si fort la Majesté Royale & la sûreté de l'Etat. Cependant les ordres du Roi étoient si précis, que personne n'osoit ouvrir la bouche. Il n'y eut que Diane de France (3), Duchesse d'Angoulême & veuve de François de Montmorency (4), femme d'un courage au-dessus de son sexe, qui osa y mettre opposition, quoique Bellievre l'eût avertie de la part du Roi, de ne se point mêler de cette affaire. Elle écrivit de sa main l'acte d'opposition, le signa, & le présenta elle-même à la Cour au nom de la Reine Loüise; & sur ce qu'on lui dit qu'il faloit qu'elle eût pour cela un pouvoir de la Reine, elle

(1) Philippe-Emanuel de Lorraine.
(2) Charles de Lorraine.
(3) Fille naturelle de Henri II.
(4) Fils aîné du Connétable, & Maréchal de France.

HENRI IV. 1596.

elle demanda du tems pour le remettre, & sur le champ elle envoya un Gentilhomme de sa maison à Chenonceaux sur le Cher, où étoit cette Princesse, qui rapporta au bout de trois jours la procuration, avec des pouvoirs très-amples, que Madame d'Angoulême présenta elle-même au Parlement. En consequence, la Cour ordonna le 13. de Mars, qu'on donneroit acte à la Reine de son opposition, pour lui servir en tems & lieu, comme elle le jugeroit à propos, & que cependant le Parlement, toutes les Chambres assemblées, procederoit à l'enregistrement de l'Edit. L'assemblée des Chambres fut ordonnée, parce que dans cet Edit il s'agissoit d'une pacification générale, qui regardoit tout le Royaume, au lieu que ceux qui avoient été accordés précedemment, n'intéressoient que des particuliers. On y avoit joint de même un autre Edit, qui établissant, en faveur du Duc de Mayenne, un Présidial & des Tréforiers de France à Soissons, ne pouvoit être enregistré que par tout le Parlement en corps.

Restrictions que le Parlement veut mettre à l'Edit.

Deux jours après, toutes les Chambres assemblées, les créanciers du Duc de Mayenne ayant renouvellé leur opposition, & le Procureur général ayant donné ses conclusions, il fut arrêté, que l'Edit, avec les articles qu'il contenoit, seroient enregistrés de l'ordre exprès du Roi, marqué par deux lettres de jussion, envoyées consécutivement à la Cour, mais sans approuver la clause apposée, par laquelle Sa Majesté declaroit, que la conservation de la Religion Catholique avoit été l'unique motif de tout ce que le Duc avoit entrepris, & à condition qu'avant que de pouvoir prendre séance au Parlement en qualité de Pair & de Conseiller, il seroit tenu de declarer, que les auteurs de l'attentat cruel, du coup inhumain, du parricide détestable commis en la personne du Roi Henri III. d'heureuse mémoire, étoient des traîtres & des scelérats exécrables, que s'il avoit eu connoissance d'un si damnable dessein, il auroit fait tout son possible pour en empêcher l'exécution, & qu'il supplioit la Cour d'être persuadée, que c'étoient-là ses véritables sentimens: Qu'outre cela il donneroit parole, que si dans les places de sûreté que Sa Majesté lui accordoit, il se trouvoit quelques complices de ce parricide, il travailleroit de bonne-foi à les faire arrêter, & auroit soin de les envoyer sous bonne garde, aux prisons de la Cour. On ajoûta, que l'Edit accordé au Duc, ne pourroit porter aucun préjudice à ses créanciers, & que tous les contrats, & toutes les obligations passées avec lui, ou avec ses amis & ses agens, demeureroient dans toute leur force.

Nouvelles lettres du Roi au Parlement.

Lorsqu'on eut avis à la Cour de cette résolution, ceux qui étoient dans les intérêts du Duc de Mayenne, engagerent le Roi à envoyer au Parlement de nouvelles lettres en date du 20. de Mars, par lesquelles Sa Majesté declaroit, que son intention étoit, qu'on ne mît aucune restriction à la grace qu'il avoit accordée au Duc, & qu'il en joüît pleinement & parfaitement: Qu'à l'égard du droit acquis à la Reine Louise par son opposition, dont le Parlement lui avoit donné acte, S. M. declaroit qu'il ne pourroit servir à cette Princesse, que comme d'un témoignage autentique de son attachement au feu Roi son époux, sans cepen-

cependant lui donner aucune action; & que pour ce qui regardoit cette restriction, *sans approbation de la clause apposée, par laquelle le Duc de Mayenne prétend, que la conservation de la Religion Catholique a été l'unique motif de tout ce qu'il a entrepris*, la volonté du Roi étoit, que cette clause passât sans recevoir d'atteinte, premièrement, parce qu'on en avoit inséré une pareille dans la plûpart des Edits précedens, & en second lieu, parce que c'étoit Sa Majesté elle-même qui l'avoit fait mettre dans l'Edit accordé au Duc, comme un témoignage de sa bienveillance à son égard, & de l'opinion qu'elle avoit de sa sincerité. Le Roi ne voulut pas non plus que le Duc fût obligé, avant que de reprendre séance au Parlement, de faire sur le meurtre de Henri III. la declaration que la Cour exigeoit de lui; prétendant qu'ayant déja passé cette declaration en sa présence, Sa Majesté en étoit contente, & vouloit qu'elle valût au Duc comme si elle avoit été faite au Parlement. Enfin, malgré la réserve par laquelle la Cour declaroit, que l'Edit ne pourroit porter aucun préjudice aux créanciers du Duc, Sa Majesté ordonnoit que le Duc, ses amis ou ses agens seroient censés quittes de toutes les dettes qu'ils avoient contractées pendant la guerre, & qu'en vertu des obligations dont leurs créanciers étoient porteurs, ils n'auroient désormais d'action que contre le Roi & contre le Royaume, qui se chargeoient de les acquitter.

Ces lettres ayant été portées au Parlement, il fut arrêté, que vû les nécessités urgentes de l'Etat, l'Edit seroit enregistré de l'ordre exprès de Sa Majesté. Mais le Roi envoya une troisième lettre, datée du 6. d'Avril au camp de Traversy, par laquelle Sa Majesté enjoignoit à la Cour, d'ôter de l'Arrêt ces mots: *Vû les nécessités urgentes de l'Etat*; & ceux-ci, *de l'ordre exprès de Sa Majesté*, qui marquoient que la deliberation n'avoit pas été absolument libre, & qui sembloient diminuer la grace que le Roi avoit voulu accorder. Sa Majesté marquoit par cette lettre, que non seulement elle entendoit que l'Edit fût enregistré purement & simplement, mais aussi qu'il fût publié par-tout, parce qu'il regardoit la pacification générale du Royaume.

Après tant de jussions réiterées, l'Edit fut enfin enregistré purement & simplement; sçavoir au Parlement trois jours après les derniers ordres du Roi, à la Chambre des Comptes le 7. de Mai, & le 29. du même mois à la Cour des Aides. Bien des gens murmurerent de ce qu'on avoit eu la lâcheté de ne pas dire un mot sur l'assassinat du feu Roi, qu'on laissoit impuni, & de ce que l'Edit même parloit plus honorablement du meurtre du Marquis de Maignelai, puisque le Duc nioit en quelque sorte qu'il en eût été l'auteur, en assûrant qu'il avoit été commis contre sa volonté.

L'Edit est enfin enregistré purement & simplement.

Le Roi donna le même mois un autre Edit à Folembrai en faveur de Henri Duc de Nemours, qui venoit aussi de se soûmettre, à la sollicitation d'Anne d'Este (1) sa mere, ainsi qu'il est marqué dans le préambule. Il conte-

Paix du Duc de Nemours.

(1) Anne d'Este étoit mere du Duc de Mayenne: elle avoit été mariée à François Duc de

HENRI IV. 1596. contenoit une amnistie générale pour tout ce qui s'étoit passé pendant la guerre, soit par son ordre, ou par celui de Charles-Emanuel son frere, qui étoit mort l'année précedente, de quelque nature qu'il pût être, & en particulier pour la conjuration qu'il avoit formée depuis peu contre la ville de Vienne, pour l'enlevement de la couronne d'or de Charles le Chauve, qu'on gardoit avec vénération dans le Trésor de S. Dénis, & que le Duc avoit fait fondre pendant le siége de Paris, aussi-bien que plusieurs autres effets apartenans à quelques autres églises, qu'il avoit vendus pour faire la guerre au Roi. On y ajoûta: Que les garnisons que le Duc avoit mises en Auvergne, en Forez, & dans le Velai, y resteroient sous ses ordres, avec les mêmes appointemens qu'elles recevoient auparavant: Que le siége de la Justice, qui avoit été transferé de Montbrisson à l'occasion de la guerre, y seroit rétabli, & qu'on rendroit à la ville ses droits & privileges, qui seroient confirmés de nouveau par Sa Majesté, & qu'on lui donneroit un an, aussi-bien qu'à Anne d'Este sa mere, pour payer leurs créanciers, sans que dans cet intervalle on pût faire contre eux aucunes poursuites. Outre cela le Roi confirma en leur faveur à Alfonse Duc de Ferrare, frere d'Anne d'Este & oncle maternel de Henri, comme ami de Sa Majesté & de la Nation Françoise, la possession du Duché de Chartres, du Comté de Gisors, & des Vicomtés de Caën, de Bayeux & de Falaise. Enfin le Roi declara qu'il prenoit sous sa protection les grandes terres, & les châteaux que le Duc de Nemours possedoit sur notre frontiere, & qui se trouvoient enclavés dans les Etats du Duc de Savoye. L'Edit fut enregistré au Parlement le 31. de Mai, à la réquisition du Procureur général.

Réduction de Toulouse. Il y eut un troisième Edit donné à Folembrai, en faveur de la ville de Toulouse, à la recommandation du Duc de Joyeuse. Il contenoit, comme les autres, une amnistie générale pour tout le passé, & en particulier pour le meurtre de Jean-Etienne Duranty, premier Président au Parlement, & de Jean Daffis, Avocat général, qui avoient été tués il y avoit sept ans le 10. de Février, avec défense de faire à l'avenir aucunes poursuites à ce sujet.

Le Duc de Joyeuse est fait Maréchal de France. Le Roi donna en même tems le bâton de Maréchal de France au Duc de Joyeuse, dont le pere avoit possedé autrefois la même dignité. Pour lui, il étoit passé depuis peu de l'Ordre des Capucins dans celui de Malte, ayant obtenu pour cela une dispense du Pape, par le crédit du Cardinal François de Joyeuse son frere; & non seulement il rentra dans le monde; mais il reprit le collier de l'Ordre du S. Esprit, qu'il avoit reçu du feu Roi. Par l'Edit que le Roi accorda en sa faveur, Sa Majesté declara: Que le zèle seul pour la conservation de la Religion, avoit porté le Duc à tout ce qu'il avoit fait pendant la guerre, & qu'il n'avoit jamais eu d'autre vûë. En même tems il rétablissoit l'exercice de la Religion Catholique dans tous les

de Guise, puis à Jaques de Savoye Duc de Nemours. Ainsi Henri Duc de Nemours étoit frere utérin du Duc de Mayenne.

les lieux où il avoit été aboli, & défendoit aux Proteſtans de tenir leurs aſſemblées plus près de Toulouſe, que Villemur, Carmain, Liſle-Jourdan; & de s'aſſembler à l'avenir à Aleth, Auriac, Fiac & Monteſquiou: Ordonnoit aux membres du Parlement, qui avoient abandonné Toulouſe pour ſe retirer à Caſtel-Sarrazin, & qui s'étoient joint depuis à ceux que le Roi avoit d'abord établis à Beziers, pour y rendre la Juſtice, & qui enſuite s'étoient auſſi rendus à Caſtel-Sarrazin, d'aller reprendre dans la capitale la place que leurs ancêtres avoient occupée, & d'y exercer leurs charges comme auparavant, à condition que leur nombre, qui s'étoit prodigieuſement augmenté, diminueroit à meſure qu'il en mourroit quelqu'un; il rétabliſſoit de même les autres Tribunaux inférieurs, & le bureau des Tréſoriers de France, qui avoient été transferés ailleurs. On avoit autrefois accordé à Toulouſe une exemption de capitation pour cent ans: elle étoit expirée en 1563, & depuis ce tems-là, la ville n'avoit payé que deux mille cinq cens livres par an, dont le produit avoit été employé, par ordre du feu Roi, à bâtir un pont ſur la Garonne. On lui continua cette exemption pour cent autres années, à condition pourtant de payer de même, pendant vingt ans, deux mille cinq cens livres par an, qu'on deſtina à la perfection de ce pont. Outre cela le Roi donna ordre de raſer tous les forts qu'on avoit bâtis dans toute la Juriſdiction du Parlement de Toulouſe. Enfin, pour remedier aux défiances des gens du païs, dont le reſſentiment dure plus long-tems qu'ailleurs, il fut reglé, que pendant les deux prochaines années, il ſeroit permis à cent perſonnes, tant des partiſans de la Ligue qui étoient reſtés à Toulouſe, que de ceux du Roi qui s'étoient retirés à Beziers ou à Caſtel-Sarrazin, de recuſer cinq Conſeillers, ſoit au civil, ou au criminel, ſans être obligés d'en apporter aucune raiſon; & ces cent perſonnes des deux partis devoient être nommées, les unes par Anne de Levy de Ventadour, & les autres par le Duc de Joyeuſe, ſans préjudice des autres exceptions de droit. L'Edit fut lû & publié à Toulouſe le 14. de Mars, à la requête du Procureur général, ſans aucune approbation de la Religion Proteſtante, & aux conditions portées ſur les regîtres.

HENRI IV. 1596.

Il eſt conſtant que tous ces Edits, ces traités, ces conventions, que le Roi fut obligé de faire avec les Princes, les Grands, les villes, & les Gouverneurs des places rébelles, pour rendre la paix au Royaume, coûterent à l'Etat plus de ſix millions d'écus, qu'il falut impoſer ſur le malheureux peuple, que la guerre avoit réduit à une extrême diſette, & qui avoit un grand beſoin d'être ſoulagé. Ces ſommes qu'on exigea avec une rigueur inoüie, jointes aux impôts ordinaires, ruinerent preſque ſans reſſource, non ſeulement le petit peuple, mais les familles les plus honnêtes, dont les fonds & les revenus ſe trouverent anéantis par la miſere où le peuple étoit réduit. Telle fut la fin de cette guerre, qu'on n'avoit entrepriſe, diſoit on, que pour le maintien de la Religion, & pour le ſoulagement du peuple. Au lieu de cela, on peut dire que la Religion ſe vit entierement détruite, foulée aux pieds, & abſolument anéantie par l'impieté des

Reflexions ſur tous ces Edits & traités.

HENRI IV. 1596. des guerres civiles; tandis que les peuples, non seulement de la campagne, mais de toutes les villes du Royaume, & les meilleures familles même furent réduites à la derniere indigence. A l'égard des Princes, des Grands & de la Noblesse, ils s'accoûtumerent tellement à vivre sans regle, & à faire des dépenses qui passent leurs forces, qu'aujourd'hui on les voit noyés de dettes, & déja dégoûtés de la paix que Dieu nous a enfin accordée par sa bonté, n'avoir plus de ressource que dans de nouveaux troubles, & soupirer encore après une guerre civile, pour remedier au mauvais état de leurs affaires.

Fin du cent-quinzième Livre.



HIS-

HISTOIRE
DE
JAQUES AUGUSTE DE THOU.
LIVRE CENT-SEIZIE'ME.

SOMMAIRE.

Exploits de Lesdiguieres en Provence. Réduction de Marseille à l'obéïssance du Roi. Casaux projette de livrer cette ville aux Espagnols. Avis donnés au Duc de Guise, Gouverneur de Provence, à ce sujet. Prise de Martigues & de quelques autres postes par les troupes de ce Duc. Bausset, Jurisconsulte, banni de Marseille, l'encourage à faire une tentative sur cette ville. Discours de Bausset à Pierre Libertat, originaire de Corse, qui étoit établi à Marseille. Libertat s'engage à seconder le Duc de Guise. Il assemble ses amis & les harangue. Délivrance de Marseille. Mort de Casaux. Retraite des Espagnols. Le Duc de Guise est reçu dans la ville aux cris de vive le Roi. Entrevûë du Roi & du Duc de Mayenne. Lettres des Etats Généraux à Philippe-Guillaume de Nassau, fils du feu Prince d'Orange. Réponse de ce jeune Prince. Interdiction du commerce entre les sujets des Etats Généraux, & ceux du Roi d'Espagne. Basta, Albanois, jette du secours dans la Fere. Siége de Calais par les Espagnols. De Rosne investit cette place. Tentatives pour y faire entrer du secours. Reddition de la ville. Prise de la citadelle. Siége d'Ardres par l'Archiduc. Lâcheté de Bellin, Gouverneur de Picardie; il capitule malgré les Officiers & les Soldats. Le Roi lui fait faire son procès. La Fere capitule. Les Etats de Flandre pressent Albert de faire le siége d'Ostende. Négociation du Duc de Bouillon & de M. de Sancy en Angleterre. Conférences de Greenwich. Ligue offensive & défensive entre les deux Couronnes. Le Roi la ratifie à Melun. Négociation des Ministres de France auprès des Etats Généraux. Arrivée du Duc de Bouillon à la Haye. Les Provinces-Unies entrent dans la Ligue. Articles du Traité. Expédition des flotes Angloise & Hollandoise contre l'Espagne. Succès de cette entreprise. Arrivée du Cardinal Alexandre de Medicis, Légat du Pape en France. Son éloge. Honneurs qu'on lui rendit depuis la frontiere jusqu'à Paris. Le Roi va le voir à Châtre incognito. Il est complimenté par le jeune Prince de Condé. S n entrée à Paris. Restrictions mises par le Parlement à ses pouvoirs. Sa modération; son attention à ne point choquer nos maximes. Arrêt du Parlement, qui révoque celui de 1594., qui défendoit de s'addresser à Rome pour la provision des bénéfices. Ecrit du Procureur général pour justifier ce reglement.

AUTEURS

Que Mr. de Thou a suivis dans ce Livre.

Le Journal militaire de Lesdiguieres; La Rélation du Duc de Guise; Jean Petit; César Campana; Le Journal Royal; Les Actes de l'Ambassade d'Angleterre, écrits par Guillaume du Vair, qui étoit présent; Les Actes publiés; Les Actes du Parlement de Paris.

Henri IV. 1596.

Exploits de Lesdiguieres en Provence.



Endant que la Cour étoit occupée à regler l'accommodement de tant de Seigneurs & de tant de villes, qui abandonnoient le parti de la Ligue pour rentrer dans le devoir, tout se disposoit d'un autre côté pour la réduction de la Provence. Lesdiguieres, fâché de voir ses soldats mourir de faim, & sa Cavalerie se débander faute de paye, instruit d'ailleurs qu'on ne l'abandonnoit de la sorte que par l'intrigue de ses envieux, résolut de sortir de son inaction. Il partit d'Aix le 5. de Janvier, après avoir fait prendre les devants à d'Auriac; & arriva le même jour à S. Paul, où il avoit donné ordre qu'on lui amenât une coulevrine de Pertuys. Là il apprit que Bonnefoi, Gouverneur de Vinon, avoit rendu cette place à d'Auriac. Le lendemain il se rendit à Riez, & alla investir Puymoisson. La place ayant été battuë avec sa coulevrine & une autre grosse piéce qu'on lui avoit amenée de Cisteron, se rendit le 19. de Janvier, à condition que les soldats auroient la vie sauve: il n'y en avoit que cinquante, qui furent conduits à Barjols avec leurs armes & leurs bagages, que Lesdiguieres leur fit rendre. Ensuite il donna le gouvernement de cette ville au Sieur de Seres de Montelimar, qui étoit un bon Officier. Le jour même il congédia son Infanterie, parce que les Etats de Provence refuserent de contribuer à son entretien. Quatre jours après, il passa de Riez à Norante avec le reste de ses troupes, afin de reduire Senez, Briouft, S. André, & tous les postes des environs; mais les habitans de ces villes lui envoyerent des députés, pour l'assurer qu'ils étoient prêts d'exécuter ses ordres. Ainsi, de concert avec le Duc de Guise, il mit sa Cavalerie en quartier d'hyver dans toutes ces places.

Cependant Lesdiguieres, informé qu'il s'étoit élevé des troubles en Dauphiné pendant son absence, parce que tous les peuples de la campagne demandoient à être déchargés du payement des garnisons, repart en diligence pour cette Province, afin d'assister à l'Assemblée des Etats indiquée à S. Marcelin. Il prit sa route par Digne, Puymore & Lesdiguieres, & arriva à Grenoble le 11. de Février.

Réduction de Marseille à l'obéissance du Roi.

Peu de tems après il se fit une grande révolution à Marseille. Cette ville si renommée par son antiquité, par sa grandeur, par ses richesses, par la multitude de ses habitans aguerris, & qui est comme la Reine de cette mer, par la situation avantageuse de son port, étoit alors entre les mains de Charles Casaux, son Consul, & de ses partisans. Cet homme brutal, & accoûtumé

au

au crime, effrayé des meurtres qu'il avoit commis dans cette ville, & craignant enfin d'en être puni comme il le méritoit, venoit de se détacher de la Ligue, & de passer dans le parti des Espagnols ; passage aisé pour un factieux, à qui on faisoit faire des promesses magnifiques par Jean-André Doria Prince de Melfe, qui étoit avec la flote d'Espagne dans les ports de la mer de Genes, & qui avoit déja envoyé dix galeres à Marseille, sous la conduite de Charles Doria son fils. Cependant comme Casaux voyoit du peril dans l'exécution de son projet, il avoit différé jusqu'alors à se declarer. Son dessein étoit de se racommoder auparavant avec ses ennemis, de gagner ceux qu'il craignoit, & d'abattre tellement le crédit de ceux qu'il prévoyoit devoir s'opposer à son entreprise, que lorsqu'il feroit crier dans la ville, *Vive Philippe*, & y feroit arborer ses armes, il ne se trouvât personne en état de lui résister.

Henri IV. 1596.

Dessein de Casaux, de livrer Marseille aux Espagnols.

Pendant ce tems-là le Duc de Guise, qui étoit arrivé depuis peu avec le titre de Gouverneur général de la Province, recevoit de toutes parts des avis de ce qui se tramoit. Les Bannis de Marseille, ennemis mortels de Casaux, le sollicitoient vivement de s'opposer de bonne heure aux complots de ce méchant homme. Ils lui faisoient entendre : Que le moindre retardement l'alloit mettre aux mains, non plus avec Casaux & ses complices, mais avec Philippe II., & toutes les forces d'Espagne : Qu'il étoit encore tems de prévenir ce malheur : Que les bourgeois, qui haïssoient à mort Casaux à cause de ses cruautés, sembloient alors lui être soûmis, parce qu'il ne paroissoit aucunes troupes du Roi, mais qu'à peine verroient-ils s'avancer de loin quelque espérance de secours qui pût les flater de recouvrer un jour leur liberté, qu'on les verroit bien-tôt à leur tour prendre les armes, & secoüer le joug de ce tyran impitoyable : Qu'on ne manquoit pas encore dans cette ville de gens bien intentionnés, qui les excitoient assez à prévenir le danger qui les menaçoit, de tomber sous la domination insupportable des Espagnols : Qu'ils avoient seulement besoin d'un Chef qui se mît à leur tete, & qui, par son courage & son exemple, leur servît de guide dans l'exécution d'un dessein si glorieux : Qu'il ne faloit pas douter que tout le monde ne s'y portât avec zéle, dès qu'on pourroit compter d'être soutenu par les troupes du Roi : Que le voisinage de la flote Espagnole, & les galeres qu'ils avoient déja dans le port, empêchoient les mieux intentionés de rien hazarder pour recouvrer leur liberté, quelque charme qu'elle eût pour eux : Qu'il faloit donc ranimer par l'espérance leur zèle, qui sembloit engourdi par la crainte : Que pour cela il étoit à propos que le Duc, sous prétexte d'avoir en tête quelque autre entreprise, s'approchât cependant de Marseille à la tête de quelques troupes, & fît sçavoir à ceux des bourgeois qui étoient zélés pour la liberté publique, le moment auquel il arriveroit dans le voisinage.

Avis que les bannis de Marseille donnent là-dessus au Duc de Guise.

Le Duc étoit alors à Aix, où il delibéroit avec les Officiers généraux, sur ce qu'on pourroit entreprendre après la réduction de Riez & de Cisteron. On étoit assez partagé sur le parti qu'il y avoit à prendre. Cependant le Duc, inquiet d'un côté pour Marseille, qui avoit besoin d'être secouruë incessamment, & de l'autre pour ses amis & pour ses troupes, qu'il n'osoit

 expo-

HENRI IV. 1596.

exposer temérairement sur la foi des Bannis, que la passion de se venger avoit absolument aveuglés, fit une tentative sur Martigues (1), qui lui réussit. Cette ville, avec une Isle qui porte le même nom, est située sur l'isthme d'un golfe, qu'on nomme la mer de Martigues. L'Isle est jointe à la terre ferme par un pont. Au-dessous, & à l'embouchure du golfe, on trouve une autre Isle, où est bâtie la tour du Bouc, qui sert de phare aux vaisseaux. La crainte des Espagnols ayant causé quelque trouble parmi la bourgeoisie, Gaspard de Pontevez Comte de Carses, & de Croze, envoyés par le Duc de Guise, arriverent fort à propos. Ils rassûrerent le parti qui tenoit pour le Roi, se rendirent maîtres de la place sans coup férir, & reprirent peu de tems après la tour du Bouc. Grasse & son château, quoiqu'assez éloignés de-là, suivirent leur exemple.

Le Duc de Guise s'approche de Marseille.

Encouragé par tant d'heureux succès, Guise résolut de faire une tentative sur Marseille, & se flata que son courage & son bonheur pourroient triompher du danger auquel il s'exposoit. Pour cacher son dessein, il se rendit à Toulon, qu'on appelloit autrefois Taurente (2), & s'étant rendu maître de la ville d'Hieres, qui est tout proche, il mit le siége devant la citadelle. Il investit en même tems Draguignan & S. Tropès, situé sur le golfe de Grimaud. De-là il marcha à la Garde, château que le Duc d'Epernon avoit fortifié, pour tenir Toulon en bride. Le Duc va mettre le siége devant cette place, la fait battre par son artillerie, y donne deux assauts; & au moment qu'on le croyoit uniquement occupé de ce siége, il fait plier bagage, renvoye son canon à Toulon, & marchant jour & nuit avec une diligence extrême, il arrive le 16. de Février à Aubagne, sans qu'on eût eu le moindre vent de sa marche. Il resta quelque tems à Cadieres, pour attendre son Infanterie, qui n'avoit pû le suivre. Là il donna rendez-vous à toutes ses troupes à S. Julien, bourgade éloignée de Marseille d'environ deux lieuës, & ordonna à tout le monde de s'y trouver à dix heures du soir.

Voici les mesures qui furent prises par l'avis de Bausset, Jurisconsulte. Bausset avoit été chassé de Marseille par Casaux, & étoit en grande relation avec Pierre de Libertat, originaire de Corse, qui étoit un homme de résolution. Indigné de l'injure qu'on lui avoit faite, & ennuyé de son exil, il trouva moyen de s'aboucher avec Libertat, qui étoit sorti de Marseille pour quelques affaires, & lui parla, dit-on, en ces termes: „ Vos „ ancêtres, à ce que vous m'avez dit plusieurs fois, ont mérité ce nom aimable & glorieux que vous portez, pour avoir mis en liberté la ville de „ Calvi (3) dans cette Isle dont vous êtes originaire; & lorsque les Genois s'en furent rendus maîtres, votre famille vint s'établir à Marseille, „ pour y retrouver cette liberté dont on l'avoit dépouillée dans le lieu de „ sa naissance. Qu'il est à craindre qu'elle ne soit aujourd'hui plus en péril dans Marseille, qu'elle ne le fut jamais à Calvi! Les Espagnols, for- „ tis

Discours de Bausset à Libertat.

(1) Ville située sur le canal qui fait la communication de l'étang de Berre avec la mer.

(2) Strabon l'appelle ainsi.

(3) Ville très-agréable sur la côte occidentale de l'Isle de Corse.

„ tis des ports de Genes, nous menacent de l'esclavage le plus tyrannique: „ quels maux, quel carnages ne feront-ils pas, si la possession de Marseille „ leur assûre une fois l'empire de la Mediterranée! Déja Doria est à nos „ portes; soyez persuadé que ce Général cherche moins la gloire d'ajoûter „ à l'Empire de Philippe, qui le tient à son service, une ville si puissante, „ que l'occasion de venger sur les Corses qui s'y sont refugiés, le mal „ qu'ils ont fait autrefois aux Genois. Vous connoissez la cruauté de Do„ria, & la haine irréconciliable qu'il a pour les Corses. Si jamais les Es„pagnols sont maîtres de Marseille, pouvez-vous douter que les Genois „ & lui n'assouvissent leur rage dans votre sang? Et quand ils auront satis„fait leur vengeance, la haine que les Espagnols auront une fois conçuë „ contre un peuple qu'ils auront mortellement offensé, aura-t-elle jamais „ de fin? Hâtez-vous donc de les prévenir, & faites retomber sur eux le „ malheur qu'ils vous préparent. Ce que je vous conseille est juste & „ glorieux, vous ne sçauriez en disconvenir. J'ajoûte qu'il est aisé à exé„cuter. Au reste, le péril est si grand, & la nécessité si pressante, qu'il „ n'y a pas un moment à perdre. Il ne s'agit plus de la défense de la Re„ligion, le Roi est réconcilié avec le Pape, quel scrupule peut encore „ arrêter les plus zélés Catholiques? Comment peuvent-ils se défendre de „ reconnoître pour leur Roi, un Prince que le souverain Pontife reconnoît „ pour fils aîné de l'Eglise, à qui il a donné sa bénédiction, & dont les „ Ambassadeurs ont repris à Rome la préséance qu'ils y ont toûjours euë? „ Le Duc de Mayenne, qui avoit pris les armes pour la défense de la Re„ligion, n'a-t-il pas fait son accommodement avec le Roi? Ce n'est donc „ plus la Religion qu'il s'agit de défendre; c'est votre liberté que l'on atta„que; cette liberté que vos ancêtres ont autrefois maintenuë à Calvi, & „ pour la conservation de laquelle ce nombre prodigieux de Corses, qui „ sont établis à Marseille, ont abandonné l'Isle où ils avoient pris naissan„ce. Pour la conserver aujourd'hui, il faut, ou que vous alliez chercher un „ autre azile, ou que vous préveniez les desseins pernicieux d'un petit „ nombre de mauvais citoyens. Excepté Casaux & ses amis, à qui leurs „ crimes & leur indigence ne laissent de ressource que dans les moyens „ les plus extrêmes, tout le reste de nos compatriotes, flotant entre l'espé„rance & la crainte, soupirent après la liberté. S'ils restent dans l'inaction, „ ce n'est pas le courage qui leur manque, c'est un Chef. Ayez assez de „ cœur pour le devenir: votre nom sera pour eux d'un heureux présage, „ ils vous suivront avec confiance. Le Duc de Guise vous soutiendra avec „ les troupes du Roi. Que craignez-vous? Qui pourra vous résister? Qui „ pourra s'opposer à vos efforts? Ces galeres d'Espagne, qui sont toute la „ ressource & toute l'espérance des factieux, dès qu'elles se verront pri„ses comme dans un filet, songeront bien plutôt à se retirer qu'à combat„tre; & si elles ne prennent ce parti, qui pourra les exempter de devenir „ la proye du vainqueur? Il ne faut pas douter même que les esclaves qui „ sont dessus, ne rompent leurs chaînes, dès qu'ils entendront crier le „ doux nom de liberté, & que les Espagnols n'ayent autant d'ennemis

HENRI IV. 1596. „ impitoyables, qu'il se trouvera de forçats sur leurs galeres. Mais il faut „ se hâter, il faut accabler les Chefs de la révolte. La liberté sera le prix „ de la diligence, & l'esclavage la punition de la lenteur.

Réponse de Libertat.

Libertat, animé par ce discours, lui répondit. „ Ce que vous venez de „ me proposer, est moins une pensée que vous me faites naître, qu'un ai- „ guillon pour me déterminer à entreprendre ce que j'avois déja résolu. „ Ce n'est pas d'aujourd'hui que je pense aux moyens de sortir des fers „ où je me trouve engagé. J'ai cru qu'il étoit dangereux de l'entreprendre „ avec les seules forces que je pouvois trouver dans la ville. Si je man- „ quois mon coup, il étoit à craindre que je ne donnasse aux Espagnols, „ qui veulent qu'on croye qu'ils ne sont venus que pour nous secourir, l'oc- „ casion de lever le masque, de se declarer ouvertement nos ennemis, & „ de se rendre maîtres absolus de Marseille. En précipitant mal à propos „ un projet mal concerté, je pouvois ruiner sans ressource le salut public, „ sans qu'il restât aucune espérance de pouvoir jamais recouvrer la liberté, „ dont j'aurois occasionné la perte. C'est-ce qui m'a fait étouffer en moi- „ même, quoiqu'avec bien du regret, ce projet que j'avois d'ailleurs résolu „ d'exécuter; & je vous félicite, vous & notre patrie, de ce que votre en- „ trevûë m'ouvre aujourd'hui, pour arriver à la liberté, une route qui me „ paroissoit auparavant inaccessible. Mais comme vous me demandez de la „ diligence dans l'exécution, je vous demande à mon tour un secret impé- „ nétrable : c'est le point essentiel dans ces sortes d'affaires. Un ennemi „ surpris est plus qu'à demi vaincu. Dès que je serai informé des intentions „ du Duc de Guise, & que nous serons convenus du tems, j'espere que „ ce même courage & cette fermeté que Calvi admira autrefois dans mes „ ancêtres, lorsqu'ils s'armerent pour sa défense, m'animeront encore pour „ travailler à la délivrance de Marseille. Du moins ferai-je ensorte, que „ personne ne puisse ignorer que la liberté m'est beaucoup plus chere, à „ quelque prix qu'il faille l'acheter, que l'esclavage le plus tranquille.

Voila tout ce qui se passa alors entre eux. Bausset l'assûra qu'il pouvoit compter sur le Duc de Guise, & qu'il sçauroit dans peu, le jour, l'heure & le lieu où il se rendroit. Ils s'embrasserent ensuite avec beaucoup d'amitié; & après s'être promis réciproquement le secret, ils se separerent. Bausset alla retrouver le Duc de Guise, & l'on convint que le 18. de Février, le Duc se trouveroit avant le jour avec ses troupes à la porte Royale.

Libertat, qui ce jour-là étoit de garde à cette porte, va trouver la veille sur le soir, les amis sur lesquels il comptoit. C'étoient Barthélemy son frere, le Capitaine Laurent, Imperiali, de Rens, & Hervet, avec quelques autres Colonels & Capitaines de la ville. Il les assembla chez lui en secret, & lorsqu'ils furent tous en particulier :

Discours de Libertat à ses amis.

„ Mes amis & mes con- „ citoyens, leur dit-il, je compte tellement sur votre courage & sur l'a- „ mour que vous avez pour votre patrie, que je vais vous exposer sans „ préambule, le dessein pour lequel je vous ai fait venir ici. Nous pensons „ tous de même ; vos desirs & vos vœux sont sans doute conformes aux „ miens, & j'ai lieu de me flatter, que le courage ne vous manquera pas

„ non

„ non plus qu'à moi, lorsque je vous aurai expliqué ce que je pense. Je „ viens vous proposer aujourd'hui de venger notre liberté, également me- „ nacée par Casaux, & plus encore par les Espagnols, & les Genois qui „ sont à la solde de Philippe. L'entreprise que j'ai formée est glorieuse „ par elle-même, salutaire à tous nos citoyens, & nécessaire à la Nation „ Françoise pour conserver l'empire de la Mediterranée. Il y a du pé- „ ril; mais mettez-le dans un côté de la balance, & dans l'autre le salut „ public, la gloire qui nous en reviendra, & les avantages que cette gloire „ doit nous procurer, & quand vous aurez bien pesé tout cela, accusez-moi „ de témérité, si vous l'osez. Il s'agit de nous tirer d'un danger, en nous „ exposant courageusement à un autre. La constance est nécessaire dans „ l'adversité; dans le péril il faut se montrer déterminé à le repousser. At- „ tendre les dernieres extrémités, sans rien hazarder pour s'en garantir, c'est „ une lâcheté qui ne peut se pardonner qu'à des femmes. Il ne s'agit plus „ de reculer, ni de dissimuler; il faut agir, à moins que la crainte d'un es- „ clavage plus cruel ne vous empêche de travailler à vous rendre libres. „ Qu'attendez-vous? Pendant que chacun de nous tremblera en son parti- „ culier & restera dans l'inaction, nous allons être accablés & exterminés „ sans défense. Dans les besoins pressans, il ne s'agit point de delibérer; il „ faut exécuter d'abord. Que chacun de nous pense au joug dont il est „ menacé. Jettez les yeux sur vos femmes, vos enfans, ce que vous avez „ de plus cher au monde. Considerez les biens que vos peres & vos ayeux „ vous ont acquis; voilà ce qui va devenir la proye des Espagnols. Mais est- „ il besoin de tant de raisons pour vous persuader? Voyons de quelle ma- „ nière on doit s'y prendre pour exécuter un dessein si louable & si salutai- „ re. Je suis maître de la porte Royale; & quoique mes troupes ignorent „ mon projet, je puis répondre qu'elles suivront mon exemple. Casaux ne „ manquera pas de s'y rendre avec Louis d'Aix, Viguier de cette ville, son „ grand confident, & quelques autres amis qui pensent comme eux; lorsqu'à son „ ordinaire il aura fait sortir de la ville ses associés, mon dessein est de faire „ tomber la herse, pour l'enfermer entre les deux guichets, & de le tuer. „ C'est le signal que j'ai donné aux troupes qui doivent venir à notre se- „ cours. Après ce premier exploit nous crierons *Liberté*, & nous souleve- „ rons le peuple & les forçats des galeres d'Espagne. Pendant ce tems-là „ nous ferons entrer le secours. Cependant secondé de mes troupes victo- „ rieuses, je m'assûrerai des places publiques, du port, & de tous les postes „ les plus forts de la ville. Le Duc de Guise notre Gouverneur est à nos por- „ tes; & c'est avec lui que je suis convenu de tout ce que vous venez d'en- „ tendre. Sous ce Général vous ne devez pas appréhender, que ces armes, „ que nous avons prises d'abord pour la défense de la Religion, & que „ nous allons employer aujourd'hui contre des traîtres & des tyrans, aussi „ insensés que cruels, ayent un succès malheureux. C'est à vous de pren- „ dre vos mesures, pour rassembler chacun vos amis, & pour joindre leur „ secours à votre valeur, en leur représentant l'avantage de la liberté, & „ les desseins odieux de nos ennemis.

Liber-

HENRI IV. 1596.

Libertat leur demanda ensuite à tous, l'un après l'autre, s'ils approuvoient ce dessein, & s'ils étoient disposés à y contribuer; ils s'y offrirent de tout leur cœur, & ils lui jurerent de perdre plutôt la vie que de manquer l'occasion de recouvrer leur liberté, persuadés que le Chef mort, tout le peuple se declareroit à l'instant pour eux. En effet, si le zèle pour la conservation de la Religion avoit d'abord engagé le peuple à embrasser le parti de Casaux, la crainte de la tyrannie Espagnole l'avoit depuis fort indisposé à son égard.

Délivrance de Marseille.

Au point du jour, il tomba une pluye violente, qui fit craindre à Libertat que le Duc de Guise n'arrivât pas à tems. Dans cette inquiétude, il pria de Rens de traverser le port, & de voir si la faction contraire ne faisoit aucun mouvement. En effet toute la ville étoit en rumeur, & tous les esprits étoient en suspens, dans l'attente de quelque grande révolution qui ne pouvoit manquer d'arriver incessamment. De Rens rapporta, que personne ne branloit. Cependant à l'ouverture de la porte entra un Minime, venant d'un couvent que ces Religieux ont proche de la ville. Il dit qu'il avoit vû dans le voisinage quinze soldats, qu'il croyoit être des ennemis. Aussi-tôt Louis d'Aix, qui étoit venu avec Casaux, sort au dehors, & détache environ vingt Arquebusiers de sa suite, pour aller voir ce que c'étoit. Le Sieur d'Allamanon, qui étoit à la tête du détachement du Duc de Guise, les charge vigoureusement, les met en fuite, & les poursuit jusqu'à la porte. Mais le canon de la ville ayant en même tems tiré sur lui, il craignit, ou que Libertat n'eût trompé le Duc, ou qu'il n'eût été découvert & accablé par les rébelles; ainsi il fit alte pendant quelque tems. Cependant le jour étoit déja grand, & il envoya dire au Duc de Guise de ne pas avancer, qu'il n'eût de ses nouvelles. Pendant ce tems-là on fit tomber la herse; c'étoit le signal que Libertat avoit donné au secours. Par-là Casaux se trouva arrêté entre les deux guichets. Alors Libertat s'approchant de lui, après lui avoir reproché d'avoir voulu livrer la ville aux Espagnols, lui passe son épée au travers du corps. En même tems Barthélemy, son frere, lui porte un second coup avec son esponton; & quoique ce traître eût tiré l'épée au premier coup qu'il reçut, il fut porté par terre, & massacré de plusieurs coups par les soldats de Libertat. Le petit nombre des partisans de Casaux qui l'avoient suivi, essayerent de le secourir, & furent quelque tems aux mains avec Libertat & Barthélemy, son frere; mais enfin voyant leur Chef sur le carreau, ils prirent la fuite, & ayant répandu le bruit de sa mort, ils découragerent plus ses amis, qu'ils ne les exciterent à prendre les armes pour soutenir sa faction. Louis d'Aix, qui étoit hors de la ville, voyant qu'on lui en avoit fermé la porte, comprit aussi-tôt de quoi il s'agissoit. Cependant il ne perdit pas courage. Chargé par les troupes du Duc de Guise, pour parer à ce qu'il avoit à craindre de ce côté-là, il partagea les siennes, & en envoya contre les Royalistes; pour lui, il gagna le port qui est hors de la ville, & ayant passé par-dessus les murailles, qui sont fort basses de côté-là, il se mit dans une barque, & se jetta dans la partie de la ville qui est de l'autre côté.

Mort de Casaux.

Le

Le Duc de Guise ayant vû le signal qu'on lui avoit donné, commença à avoir meilleure espérance de son entreprise, & attendoit des nouvelles dans le voisinage. Dès que la porte fut ouverte, Libertat lui dépêcha le Capitaine Laurent, monté sur un cheval barbe, avec Impériali, pour lui apprendre la mort de Casaux. En même tems ayant posté quelques troupes, pour défendre l'entrée de la porte, il se retira en dedans, du côté de la ville, avec son frere Barthélemy, Hervet, & quelques soldats que le Duc de Guise envoya à son secours. Il y fut chargé par Louis d'Aix & Casaux le fils, qui faisoient courir le bruit, que Casaux le pere n'étoit que légerement blessé, & que sa vie n'étoit pas en danger. Mais quoiqu'ils fussent soutenus de deux cens hommes de la faction d'Espagne, Libertat se défendit avec tant de courage, qu'il les obligea de reculer.

HENRI IV. 1596.

Libertat repousse Louis d'Aix & Casaux le fils.

Déja le secours étoit maître du dehors de la porte, & Beaulieu, à qui le Duc de Guise avoit donné le commandement d'un petit corps de réserve, s'étoit chargé de le garder. Les troupes du Duc commençoient à s'avancer dans la ville, lorsque le Président Bernard, ayant rassemblé tout ce qu'il put de gens affectionnés au parti du Roi, & leur ayant fait prendre les armes, parut, & se mit à la tête des troupes du secours, pour aller attaquer l'Hôtel de ville, où Louis d'Aix s'étoit enfermé avec environ cinq cens hommes. Après quelques coups d'arquebuse tirés de part & d'autre, le Viguier ne se croyant pas en sûreté, assûra ses gens qu'il alloit leur amener du secours; après quoi il se mit sur une barque avec Casaux le fils. Les autres, effrayés de cette retraite, se jetterent les uns sur des barques, les autres dans la ville. Ceux qui resterent, pour éviter le danger pressant qui les menaçoit, prirent le parti de crier *Vive le Roi*, *Vive la liberté*. On leur promit en effet la vie, la liberté & leur grace.

De-là Bernard marcha à un grand corps-de-garde, composé d'environ mille hommes, qui étoit proche de S. Jean, vers l'entrée du port. Il n'y trouva aucune résistance; & ces troupes épouvantées se rendirent dès qu'on les eût assûrées qu'on leur accorderoit, comme aux autres, la vie & la liberté. La même chose arriva à trois autres corps-de-garde, & on se contenta de leur ôter quelques uns de leurs Officiers, dont on se défioit. Tout cela ne dura pas une heure & demi, & dans un intervalle si court, cette ville, qui paroissoit auparavant toute Espagnole, devint toute Françoise. Le reste de la faction, consterné, se sauva dans les tours, dans les forts, & sur-tout dans la tour de S. Jean, qui ferme le port. Mais comme le peuple ne se joignit point à eux, Doria jugea qu'il étoit tems de songer à la retraite. Elle se fit avec tout le désordre qu'on peut imaginer dans un évenement si imprévû, au milieu des cris des matelots, des exhortations des Comites, des juremens des forçats, du bruit des armes, & des cris étonnans de ceux qui se jettoient dans les chaloupes. La confusion enfin fut si grande, que les galeres ayant forcé de rames pour passer par dessus la chaîne, il resta dans le port douze cens Espagnols qui ne purent s'embarquer.

Retraite des Espagnols.

Doria ayant passé heureusement & sans perte la tour de S. Jean, & la tête de More, essuya quelques volées de canon du château d'If; mais comme c'étoit de fort loin, elles ne lui firent pas beaucoup de mal. Louis

HENRI IV. 1596.

d'Aix & le jeune Casaux ayant rassemblé les restes de leur parti, se saisirent, le premier de l'Abbaye de S. Victor, qu'il entreprit de défendre; & l'autre du fort de Notre-Dame de la Garde, qui couvre le port. Le Baron d'Uxelles, Lieutenant du Duc de Guise, poursuivit par son ordre les Espagnols, qui se retiroient le long de la côte, pour rejoindre leurs galeres qui étoient en mer; mais excepté leurs armes & leurs bagages, dont ils se débarasserent pour aller plus vîte, ils ne firent pas une perte bien considerable; on leur prit seulement un drapeau.

Le Duc de Guise entre dans Marseille.

Enfin le Duc de Guise entra dans Marseille par la porte que gardoit Beaulieu, & sa présence contint les soldats, qui commençoient à courir au pillage. Il n'y eut que la maison de Louis d'Aix, celle des Casaux, & un très-petit nombre d'autres, qui furent pillées. Ceux qu'on eut le plus de peine à retenir, ce furent ces galériens, tous scelérats, qui étant passés tout d'un coup d'un esclavage affreux à une grande liberté, ne s'abstenoient qu'avec peine de tous les désordres, & de tous les excès où leur inclination les portoit. Ceux qui tenoient la tour de S. Jean & la tête de More, se rendirent à discrétion; ceux qui s'étoient sauvés dans les autres tours ou dans les forts de la ville, en firent autant; & on leur accorda à tous la vie & la possession libre de leurs biens. Cependant Louis d'Aix & Casaux ne firent aucune hostilité jusqu'au 3. de Mars, qu'ils se rendirent enfin, à condition qu'on leur laisseroit, à eux & à leurs soldats, vies & bagues sauves. Après qu'ils eurent évacué les postes qu'ils occupoient, ils s'embarquerent sur des frégates qu'on leur prêta, & se retirerent à Genes.

Le Roi annoblit les deux freres Libertat pour une si belle action.

Le Duc de Guise donna de grands éloges à Pierre Libertat, & le Roi l'annoblit pour une si belle action, qu'il entreprit & qu'il acheva avec autant de bravoure que de bonheur. Son frere Barthélemy fut aussi annobli avec toute sa postérité. On en dressa une inscription magnifique, qui fut gravée sur un marbre & attachée à la porte Royale, pour être un monument éternel du service que ces deux freres avoient rendu à la France. Outre cela, Pierre Libertat fut revêtu de la charge de Viguier (1), qu'avoit Louis d'Aix, & le Roi lui fit encore une gratification. Ce fut ainsi que Marseille fut délivrée du joug des Espagnols, qui la tenoient comme captive, & qui depuis tant d'années travailloient à s'en rendre les maîtres absolus. S'ils y eussent réüssi, c'étoit fait de la gloire du nom François dans tout l'Orient; toute l'Italie étoit subjuguée, & le Roi d'Espagne se voyoit le maître de la meilleure partie de la Mediterranée. Par un bonheur inoüi cette ville fut remise sous l'obéïssance de son Prince légitime, sans qu'il y eût de sang repandu, ni que personne eût lieu de se plaindre. La prudence du Duc de Guise & le courage d'un seul homme lui firent recouvrer sa liberté.

Entrevûë du Roi & du Duc de Mayenne.

Pendant que l'on continuoit le siége de la Fere, le Roi alla de Folembrai à Monceaux, pour attendre le Duc de Mayenne qui devoit s'y rendre de Soissons, à la tête de quelques troupes. Henri le reçut avec beaucoup d'amitié; & après l'avoir entretenu sur l'état présent des affaires, il l'emmena avec lui au camp.

Albert

(1) C'est le Juge de la ville.

Albert d'Autriche, qui étoit venu depuis peu d'Espagne en Flandre en qualité de Gouverneur général, songeoit cependant qu'il y alloit de sa réputation de ne pas laisser prendre à ses yeux cette place, sans tenter au moins de la secourir. C'étoit le seul gage qui restât à Philippe, qui lui tînt lieu de tant de millions qu'il avoit dépensés en France, & de tant de peines qu'il s'étoit données. Ainsi l'Archiduc faisoit tout ce qui dépendoit de lui pour qu'on n'eût rien à lui reprocher là-dessus. D'un autre côté, les affaires des Païs-bas ne lui causoient pas moins d'embarras. Il faisoit réflexion, que depuis six ans que les forces de Philippe étoient occupées en France; les Païs-bas Espagnols avoient fait des pertes considerables, & les Etats Généraux de grands progrès; & que les Espagnols, en voulant envahir le bien d'autrui, avoient imprudemment perdu le leur. Ainsi, pendant qu'il disposoit tout pour le secours de la Fere, il résolut de sonder d'abord la disposition des Etats Généraux.

HENRI IV. 1596.

Lettre des Etats Généraux au jeune Prince d'Orange.

Dès qu'il étoit arrivé dans le Luxembourg, les Etats, informés que le Prince d'Orange (1) étoit avec lui, avoient écrit à ce jeune Prince. Dans ces lettres, qui étoient pleines de témoignages de l'amitié la plus vive, ils le félicitoient d'abord sur la liberté qu'il avoit enfin recouvrée, après une si longue captivité, & ils l'assûroient ensuite, qu'ils avoient tant d'obligations au feu Prince d'Orange, qu'ils n'oublieroient jamais ni le fils ni le pere. Mais ils ajoûtoient: Que ce qui leur rendoit cependant sa liberté suspecte, c'est que les Espagnols, après l'avoir retenu si long-tems dans une cruelle prison, vouloient faire croire aujourd'hui, qu'il leur étoit devenu fort attaché par la grace qu'ils lui avoient accordée de l'en tirer: Que pour eux, lorsqu'ils faisoient réflexion que la liberté dont ils joüissoient présentement étoit le fruit des travaux de son pere, & qu'elle avoit en quelque sorte été scellée de son sang, ils ne pouvoient voir sans douleur, que le fils de ce grand homme fût redevable de la sienne à une Nation, qui, après avoir si longtems tyrannisé leur patrie, avoit enfin fait assassiner leur libérateur; qu'ainsi ils le prioient de ne point mettre le pied dans leur païs, s'il n'étoit toûjours dans les mêmes dispositions que lorsqu'il en sortit, & d'attendre un tems favorable, où il pût, avec leur agrément & sans risque, venir dans des Provinces où il sçavoit bien qu'on l'aimoit très-sincerement.

Réponse de ce Prince.

Le jeune Prince ayant communiqué cette lettre à l'Archiduc, y fit réponse le premier de Février. Il marqua aux Etats: Qu'il leur étoit très-obligé des vœux qu'ils avoient faits pendant si long-tems pour sa liberté, de la joye qu'ils faisoient paroître de ce qu'il l'avoit recouvrée, & de ce que toutes les calamités passées n'avoient jamais pû l'effacer de leur souvenir: Qu'il avoit toûjours eu les mêmes sentimens d'amitié pour eux; mais que différens évenemens avoient empêché qu'ils ne pussent de part & d'autre s'en donner des marques réciproques; Qu'à présent il étoit résolu de se servir de la liberté qu'il avoit recouvrée, pour procurer le bien de sa patrie, & pour y établir une paix solide, & de ne faire aucune démarche qui pût leur

(1) Philippe-Guillaume.

HENRI IV. 1596. leur donner lieu de penser, qu'il n'eût pas pour les Provinces-Unies tout le zèle & toute la tendresse qu'il devoit: Qu'il espéroit que Dieu leur inspireroit les mêmes sentimens, & qu'ils ne travailleroient de part ni d'autre, qu'à procurer le bien public, à rendre les tems plus heureux, & à avancer la conclusion d'une paix durable. Enfin il prioit Dieu de leur donner la grace, non seulement de marcher dans la voye de ses commandemens, mais de parvenir un jour à cette couronne de gloire, qui étoit le but de tous leurs desseins.

L'Archiduc Albert écrit aussi aux Etats.

Albert s'étant depuis rendu à Bruxelles, & ayant fait son entrée solemnelle dans cette ville, commença à songer à la guerre contre la France; & pour ne point laisser d'ennemis derriere lui, il écrivit au Prince Maurice & aux Etats Généraux le sujet de son arrivée en Flandre. Il leur marquoit: Que Philippe l'avoit chargé de passer dans les Païs-bas, pour remedier à la division qui y regnoit, pour y rétablir la paix & la concorde qui en étoient bannies depuis si long-tems, & pour terminer enfin cette malheureuse guerre qui duroit depuis tant d'années: Qu'il les prioit donc de ne point s'éloigner d'une paix si ardemment souhaitée de tout le monde, & de lui envoyer des députés pour traiter avec lui. Il ordonna en même tems au Prince d'Orange, d'écrire en conformité au Prince Maurice son frere, & de s'offrir pour médiateur. Mais les Etats Généraux, qui n'étoient pas bien persuadés que ce procedé fût sincere, jugerent que toute cette manœuvre des Espagnols ne tendoit qu'à les amuser & à ralentir leurs efforts, & refuserent nettement la conférence qu'on leur proposoit. Ainsi Albert se disposa tout de bon à la guerre. Le Prince d'Orange ayant en même tems demandé un sauf-conduit, pour aller en Hollande voir le Prince Maurice son frere, & sa sœur, qui étoit mariée au Comte de Hohenlo, les Etats le refuserent, ils lui permirent seulement de se rendre à Berg-op-Zoom, où sa sœur iroit le trouver.

Ordonnance des Etats Généraux pour défendre le commerce avec les Espagnols.

Les Etats, persuadés qu'on vouloit les joüer, donnerent le quatrième d'Avril un Edit très-févére, par lequel ils défendoient, sous les peines les plus griéves, tout commerce & toute communication de part & d'autre, sans permission expresse des Etats, ou du Sénat, ou du Prince Maurice, ou de Guillaume de Nassau, son cousin. Cet Edit, dont le but étoit d'affermir les peuples dans la résolution de continuer vivement la guerre, ordonnoit encore de chasser de toutes les Provinces-Unies tous les fauteurs & les partisans de la secte pernicieuse & sanguinaire des Jésuites. Ce sont les propres termes de l'Edit: il défendoit outre cela à tous les membres de cette Societé, & à tous ceux qui auroient étudié sous leurs Professeurs, de mettre le pied dans les Etats des Provinces-Unies, sous peine d'être regardés comme ennemis, & punis de mort, quand même ils auroient un sauf-conduit; & il enjoignit à tous ceux de cette secte, de sortir dans deux mois des Païs-bas, & de n'y point revenir pendant tout le tems que la guerre dureroit, à moins qu'ils n'eussent fait serment de renoncer à l'obéissance de Philippe, & qu'ils n'eussent pleinement satisfait les Magistrats sur cet article. Enfin il étoit ordonné par le même Edit, que tous ceux qui sortiroient des païs apartenans aux Etats Généraux, pour aller étudier chez les

les Jésuites, seroient declarés incapables de posseder jamais aucune charge, & qu'ils payeroient cent florins d'amende pour chaque mois qu'ils auroient étudié en telle école; declarant, que si cette amende ne pouvoit se lever sur leurs biens, leurs parens ou leurs tuteurs seroient condamnés à la payer: Qu'aucun des sujets des Etats ne pourroit aller étudier à Douay, à Louvain, à Dole, en un mot dans aucun college des villes soûmises à la domination d'Espagne; & que ceux qui contreviendroient à cet ordre, seroient condamnés à payer par an une amende de mille florins. Enfin que tous ceux qui seroient entrés dans quelque emploi, ou auroient été élevés à quelque dignité, en jurant de défendre la Religion Catholique, ne pourroient à l'avenir posseder aucune charge dans les Etats des Provinces-Unies, s'ils ne se faisoient rélever de ce serment dans six mois, s'ils ne renonçoient avec serment, en présence du Magistrat, à l'obéïssance de Philippe, & s'ils ne donnoient une bonne & suffisante caution de leur fidélité; ce qu'ils seroient tenus de faire un mois après la publication de cet Edit.

Les Espagnols secourent la Fere.

Pendant ces négociations, Albert avoit fait marcher du secours vers la Fere. Nicolas Baste, Albanois, Officier de chevaux-légers distingué par sa bravoure, s'étoit chargé de l'y conduire. Baste donna rendez-vous à dix escadrons de chevaux-légers, qui devoient se rendre le 12. de Mars à Pont-à-Rassy, aux environs de Douay. De-là il arriva sur le soir fort secretement au Câtelet, que le Comte de Fuentes avoit pris l'année précedente. Dès qu'il y fut entré, il fit fermer les portes, de peur que le bruit de son arrivée n'allât jusqu'à notre camp. Ensuite ayant assemblé les Officiers de ses troupes, il les informa des ordres dont il étoit chargé, & les exhorta vivement à se joindre à lui dans cette entreprise, d'autant plus glorieuse, qu'il y paroissoit plus de danger; mais qui d'ailleurs étoit de la derniere importance pour le service du Roi d'Espagne, & pour rétablir la réputation de ses armes. Tous parurent aussi-tôt disposés à tout entreprendre pour le seconder. Ainsi il leur ordonna de se charger chacun d'un sac de froment, & de pendre à leur col un paquet de méche, dont les assiégés avoient grand besoin; il partit ensuite environ deux heures avant la nuit, & fit donner avis de sa marche à Alvare Osorio, Gouverneur de la ville. Dès que la nuit fut venuë, les Espagnols allerent passer la Somme à l'Abbaye de Fervaques; & ayant laissé S. Quentin à leur gauche, ils s'approcherent de la Fere quelque tems avant le jour. Gabriel Rodriguez, qui conduisoit l'avant-garde, donna le signal dont on étoit convenu. Osorio l'ayant apperçu, envoya par l'Oise des bateaux qu'il tenoit tout prêts, sur lesquels les Cavaliers mirent promptement le bled & les méches qu'ils portoient. Cependant comme on avoit donné l'allarme dans tout notre camp, Baste, qui en passant à Traversy avoit chargé une garde avancée de Cavalerie Allemande, & qui sçavoit que les Restres l'attendoient au retour, au lieu de retourner par S. Quentin, par où il étoit venu, prit par Guise, & arriva dans le Cambresis sans beaucoup de perte. Du reste ce convoi étant à peine suffisant pour deux mois, cette tentative ne servit qu'à engager le

HENRI IV. 1596.

Roi à fortifier son camp avec encore plus de soin, afin d'empêcher qu'on ne pût à l'avenir faire entrer des vivres dans la place.

Albert de son côté tenoit Conseil sur les mesures que l'on pouvoit prendre. Il étoit composé de François de Mendoza, (1) Amirante d'Arragon, de Gonzales Garilla, de Zapata, de Taxis, du Comte d'Aremberg, & de quelques autres. A l'égard d'Ibarra; il étoit repassé en Espagne avec le Comte de Fuentes, dont les exploits de l'année précedente donnoient beaucoup d'émulation à l'Archiduc; mais il avoit en même tems beaucoup d'inquiétude pour l'avenir, & il auroit bien voulu ne pas perdre la Fere, sans faire de son côté quelque entreprise d'éclat pour la secourir. L'embarras étoit d'autant plus grand, qu'un petit convoi qu'on auroit pu jetter dans la place, n'étoit qu'un bien foible secours. D'un autre côté, il étoit dangereux d'entreprendre de faire lever le siége à force ouverte. L'armée du Roi étoit si forte en Cavalerie, que quelque bonne que fût l'Infanterie Espagnole, il étoit impossible qu'elle pût tenir contre la Cavalerie Françoise, dans dix lieuës de plaine qu'elle auroit à traverser pour arriver devant la Fere. Outre cela l'Archiduc prévoyoit, qu'il auroit sur les bras les garnisons de Han, de Guise, de Peronne, & de S. Quentin, qui seroient même en état d'envelopper en quelque sorte l'armée Espagnole, & de lui faire souffrir une disette pareille à celle à laquelle les assiégés étoient exposés. Ainsi, après bien de reflexions, il fut résolu d'attaquer quelque place forte en France, dont la prise pût dédommager avantageusement Philippe de la perte de la Fere. On proposa Peronne, Guise, S. Quentin, Montreuil & Calais. Les quatre premières places ne parurent pas assez importantes à l'Archiduc; d'ailleurs elles étoient si voisines de la Fere, que notre armée étoit à portée de les secourir sans lever le blocus de cette ville. Ainsi il se détermina pour Calais, non-seulement parce qu'il étoit plus éloigné, mais parce qu'il espéroit que la crainte de perdre une place de cette conséquence, obligeroit le Roi à lever le siége de la Fere. Il y étoit d'ailleurs excité par de Rosne, Maréchal de camp général de son armée; qui avoit reconnu la place avec beaucoup de soin, & qui assûroit qu'avec beaucoup de réputation qu'on pouvoit acquerir à la prise de ce poste, on n'y trouveroit pas autant de difficulté que l'on s'imaginoit. En effet on avoit toûjours cru sans fondement, que Calais étoit la place la plus forte de tous ces cantons, & qu'elle étoit, pour ainsi dire, imprénable. Cette erreur avoit imposé long-tems aux Anglois & aux Espagnols; mais personne n'y fut trompé d'une manière plus préjudiciable que nous; car dans la persuasion où nous étions, que ce seroit la derniere place que les Espagnols attaqueroient, nous n'avions pris aucune précaution pour la mettre en état de défense, non plus que s'il n'y eût rien à craindre. Pendant ce tems-là nos troupes ravagerent l'Artois & le Hainaut, & en emmenerent un grand butin.

L'Archiduc forme le dessein d'attaquer quelque place forte en France.

Le

(1) *François de Mendoza.*] Frere de cet Inigo de même nom, lequel, envoyé d'Espagne à Paris, vouloit enseigner aux François ce que c'étoit que la Loi Salique. *Ossat, lettr.* 51. & 137. LE DUCHAT.

Le Roi commençoit à s'ennuyer de la longueur du siége; & comme il appréhendoit que pendant qu'il y étoit arrêté, les ennemis n'attaquassent quelqu'une de nos places sur la frontiere, ce qui arriva en effet, il cherchoit quelques nouveaux moyens de hâter la reddition de celle-ci, que la famine ne pouvoit manquer de causer à la fin. Dans cette idée il se laissa persuader, qu'on pouvoit boucher la riviere par une digue, & la faire couler dans un nouveau lit qu'on creuseroit; qu'ensuite, en élevant une chaussée sur le côté extérieur de ce lit, on rejetteroit l'eau sur les plaines qui seroient au-dessous, & sur la ville même qui y étoit bâtie; & que cette inondation, qui feroit haute de dix huit pieds; noyeroit tous les celliers, tous les magazins, toutes les écuries, & toutes les étables où les assiégés tenoient leurs chevaux & tout leur bétail enfermé. L'ouvrage fut entrepris & achevé à grands fraix, sans être d'aucune utilité. L'eau qu'on rejetta dans la ville, n'y monta pas à plus d'un pied & demi, tant les Ingenieurs avoient mal nivelé le terrein; & les ennemis, qui avoient compris à quoi tendoit ce travail, firent passer si promptement leurs bestiaux, & tout ce qui pouvoit se gâter, dans les endroits les plus élevés de la ville, que l'inondation ne leur fit aucun tort. Notre Infanterie Allemande courut plus de risque que les assiégés. La chaussée ayant crevé tout d'un coup, l'inondation envelopa les Lansquenets de l'armée du Roi, avec tant de promptitude; qu'ils eurent beaucoup de peine à sauver leur vie aux dépens de la meilleure partie de leurs bagages.

Henri IV. 1596.

Digue, pour inonder la Fere, qu'on fait sans succès.

Albert ayant résolu d'assiéger Calais, ne songea plus qu'à cacher son dessein au Roi par quelques contre-marches. Dans cette vûë il donna rendez-vous à ses troupes à Valenciennes, pour le premier d'Avril; & étant sorti de Bruxelles avec toute sa Cour le 30. de Mars, il se rendit à son armée, & en fit la revûë. Elle étoit composée de six mille hommes d'Infanterie Espagnole, de deux mille Italiens, de quatre mille Flamans, d'un pareil nombre de Lansquenets, de deux mille Comtois, & de trois mille chevaux, tant gendarmes, que chevaux-légers. Là on remit encore en delibération le siége de Calais; & cette entreprise ayant été enfin absolument résoluë, on détacha Charles de Croy Duc d'Arschot, avec Baste & le Baron d'Auxy, avec ordre de se rendre au Câtelet, afin de tenir le Roi en suspens, & l'empêcher de quitter le siége de la Fere, par la crainte qu'on ne jettât du secours dans la place. En même tems Ambroise Landriano marcha vers Montreuil, à la tête d'un détachement de chevaux-légers. Cependant Albert, avec le gros de l'armée, tira vers S. Omer, d'où il fit prendre les devants à de Rosne, avec Louis de Velasco & Alfonse de Mendoza, chacun à la tête de son regiment d'Infanterie, le Comte de Buquoi & la Bourlotte, chacun avec un regiment d'Infanterie Flamande, & Montecuculi avec quatre cens chevaux. Ce dernier eut ordre de se saisir d'abord de tous les postes par où l'on pouvoit jetter du secours dans la place.

Siége de Calais par les Espagnols.

L'abord de Calais est fermé du côté de la terre par le pont de Nieulet, situé sur la riviere qui vient d'Ardres, & fortifié par quelques tours & par un rempart. Ce pont est à deux milles de la ville. La tour de Risban ferme

De Rosne se rend maî-

HENRI IV. 1596.

ferme le port du côté de la mer, & empêche les vaisseaux d'en approcher; ensorte qu'il est comme impossible d'assiéger Calais, si l'on n'est maître de ces deux postes. De Rosne s'en étant approché, suivi d'environ quatre mille hommes, tant d'Infanterie que de Cavalerie, & de quatre piéces de canon, deux grosses & deux moyennes, enleva quantité de chevaux qui étoient au pâturage, sans aucune garde, & arrivant à l'improviste au pont de Nieulet, il l'emporta d'emblée, par la lâcheté de quarante soldats qui le gardoient. Il trouva plus de difficulté au Risban, où il y avoit soixante hommes de garnison: il falut battre ce poste avec le canon; & ce ne fut qu'après un assaut vigoureux que les Espagnols s'en rendirent maîtres le 9. d'Avril.

tre du fort de Nieulet & du Risban.

Le Roi, incertain du dessein des ennemis, sur le bruit qui couroit qu'ils en vouloient à Montreuil, avoit détaché Montluc, fils de celui qui avoit été tué aux Canaries trente deux ans auparavant, & petit-fils du fameux Blaise de Montluc, à la tête de deux mille hommes de pied, avec ordre de se jetter dans cette place. Ce ne fut que le 13. que ce Prince sçut que les ennemis attaquoient Calais. Ce jour-là même il apprit, que François de Longueville Comte de S. Pol, & Averton de Serillac Sieur de Belin, son Lieutenant, s'étoient joints à Montluc auprès de S. Valery, avec deux cens Cuirassiers & six cens Fantassins, à dessein de se jetter par mer dans Calais; mais les vents contraires les en empêcherent. Les Etats Généraux envoyerent aussi du secours, sous la conduite des Capitaines Dominique & Grou, Officiers d'expérience; mais François de S. Paul Sieur de Bidossan, Gouverneur de Calais, ne les fit pas entrer d'abord dans la citadelle, ni même dans la ville, & il les laissa dans le fauxbourg qui est vis-à-vis du port. On envoya en même tems en Angleterre solliciter le secours qu'on avoit promis; il étoit déja embarqué, & on attendoit son arrivée de jour en jour. De Comte de S. Pol écrivit encore aux Etats Généraux, pour les prier de ne pas negliger le péril d'une place si voisine de leur frontiere. Enfin, quoique le Roi fût persuadé qu'on avoit fait tous les préparatifs que la brieveté du tems avoit pu permettre, pour mettre cette ville en état de défense, il ne voulut pas manquer de son côté à ce qui pouvoit dépendre de lui pour la sauver, s'il étoit possible. Il laissa donc le Connétable de Montmorency devant la Fere, & prenant avec lui le regiment des Gardes, avec environ cinq cens chevaux, il se mit en marche le 15. d'Avril. Il arriva le troisiéme jour à Abbeville, où il apprit que les ennemis étoient déja maîtres du pont de Nieulet, de la tour du Risban, & du fauxbourg de Courguet, à la défense duquel Grou, l'un des Colonels des troupes auxiliaires des Etats, avoit été tué; & que le Comte de S. Pol avoit été obligé, par les vents contraires, de relâcher à Boulogne. Sur cette nouvelle Henri se rendit à S. Valery, & s'y embarqua pour aller joindre le Comte de S. Pol; mais la tempête l'empêcha pareillement d'arriver à Boulogne.

Le Roi se rend à S. Valery, dans le dessein de secourir Calais.

Dans cet intervalle, Albert ayant fait prendre les devants à Augustin Mexia avec son regiment, le suivit lui-même du côté de S. Pol, & retourna vers Montreuil, résolu d'en faire le siége, si celui de Calais se trouvoit trop difficile. Mais sur les avis de de Rosne, qui lui mandoit que tout lui

lui avoit réüssi jusqu'alors, & le pressoit de se rendre devant la place, il se mit en marche par un fort mauvais tems, & arriva le même jour à Escule sur la mer, où nous avions une maison fortifiée, qui fut abandonnée dès que les ennemis parurent. Cet endroit est à une lieuë de Calais. De Rosne, qui étoit déja maître de l'entrée du port, voulant serrer la place de plus près, fit passer de l'autre côté un regiment sous la conduite d'Alfonse de Mendoza, avec ordre de se poster sur le chemin de Gravelines, afin de fermer les avenuës de ce côté-là. Le lendemain tous les détachemens qu'Albert avoit fait marcher par différentes routes, se rendirent devant la place. Mexia y amena huit piéces de canon, outre les quatre que de Rosne avoit déja, & on y en fit encore venir quinze autres de Gravelines, avec tout leur attirail. HENRI IV. 1596.

Voici la disposition de toutes ces troupes. Les regimens de Velasco, de Billy & de Grison, garderent la tour du Risban. On envoya le regiment Flamand de la Bourlote, joindre celui de Mendoza, qui avoit son quartier sur le chemin de Gravelines. Entre le Risban & le pont de l'Ecluse, les Espagnols avoient bâti un fort, pour fermer le passage aux secours qui viendroient du côté de Boulogne, & ils en avoient confié la garde au Marquis de Trevico, avec son regiment Napolitain. Les troupes Allemandes, & celles des garnisons de l'Artois, commandées par le Comte de Bossu, étoient postées plus bas. Les nouveaux regimens de Flandre, les troupes du Prince d'Orange & celles du Comte de Solre, occupoient les postes les plus éloignés de la mer. Albert avoit son quartier à S. Pierre avec le regiment de Mexia. Le camp étoit si bien fortifié par des marais inaccessibles, par des fossés & de bonnes tranchées qu'on avoit tirées partout où il en étoit besoin, qu'il n'étoit pas possible de l'attaquer. Ce fut inutilement que les Hollandois envoyerent des vivres à la place sur quelques bâtimens plats: lorsqu'au signal donné, les assiégés voulurent faire une sortie pour introduire ces provisions dans la ville, la garnison du Risban les repoussa si vigoureusement, & fit un si grand feu de son artillerie, qu'ils furent obligés de se retirer, tandis que les Hollandois de leur côté prenoient le large, après avoir perdu quelques-uns de leurs bâtimens.

Le jour de Pâques & le lendemain on dressa deux batteries : l'une au Risban, composée de seize piéces de canon, qui battoient le bastion du fauxbourg du côté du Nord ; & l'autre de huit piéces sur le chemin de Gravelines. Sur le soir la bréche se trouvant fort large, on remit l'attaque assez avant dans la nuit pour laisser passer la chaleur ; ensuite on donna l'assaut en deux endroits différens, afin de nous obliger à diviser nos forces. En effet, du côté du Risban les Espagnols ne firent qu'une fausse attaque avec fort peu de troupes. L'affaire fut plus sérieuse du côté de Gravelines: quatre cens Espagnols du regiment de Mendoza, & deux cens de celui de la Bourlote, quoique dans la mer jusqu'à la ceinture, combattirent avec tant de bravoure, que malgré la résistance de nos troupes, & tout le feu du canon de la place, & des vaisseaux que nous avions dans le port, ils se rendirent maîtres de cet ouvrage, qui étoit en quelque sorte separé de Reddition de la ville.

HENRI IV. 1596.

la ville par un fossé plein d'eau. Nos troupes en se retirant y mirent le feu. Les murs de la place n'étoient pas bien forts de ce côté là, n'ayant ni bastions ni rempart ; ainsi les ennemis n'eurent pas besoin d'ouvrir la tranchée, & ils dresserent dans le même instant, sur la contrescarpe, une batterie qui eut bientôt fait bréche. Ils se disposoient à y donner l'assaut, lorsqu'un Trompette demanda à parlementer. Les assiégés proposerent une tréve de huit jours, pendant lesquels on envoyeroit au Roi, avec promesse que si dans cet intervalle il ne paroissoit aucun secours capable de faire lever le siége, la ville se rendroit. Les ennemis ne voulurent point entendre parler de tréve ; mais comme la bourgeoisie étoit mutinée contre Bidossan, il fut arrêté que ce Gouverneur pourroit se retirer dans la citadelle avec sa garnison & ceux des habitans qui voudroient le suivre, & qu'ils auroient la liberté d'emporter tous leurs effets, à l'exception des provisions, qui resteroient dans la ville ; que cependant les hostilités cesseroient de part & d'autre pendant six jours, au bout desquels la ville se rendroit si elle n'étoit secouruë.

Bidossan se retire dans la citadelle avec la garnison.

Le Roi ayant été rejetté par la tempête, s'étoit retiré d'abord au Crotoi, & ensuite à Montreuil. Là il eut avis par un brigantin que le Comte d'Essex lui dépecha, que dans quatre jours il seroit à la vûë de Boulogne avec huit mille combattans, parmi lesquels il y avoit mille Gentilshommes, tous gens d'élite. Sur cet avis le Roi se rendit à Boulogne ; mais n'y ayant trouvé ni Anglois ni Hollandois, voici le parti qu'il prit, pour retarder, s'il étoit possible, la reddition de la citadelle jusqu'à leur arrivée. Il détacha dès le lendemain 22. d'Avril deux cens cinquante hommes, sous la conduite de Bertrand de Patras Sieur de Campagnol, Gouverneur de Boulogne ; & Henri de la Tour Duc de Bouillon, les escorta avec deux cens Gendarmes jusqu'à la vûë de la citadelle. Comme la nuit étoit fort obscure, les François se glisserent en silence entre la tour du Risban & le fort que gardoient les Italiens ; & s'avançant à la faveur du reflux, ils passerent le canal, & furent reçus dans la citadelle, sans que les ennemis fissent aucun mouvement. Albert en fut très-piqué ; & après avoir reproché aux Italiens leur négligence, il ôta la garde de ce poste au Marquis de Trevico, leur Commandant, & mit à sa place Louis de Velasco avec son regiment Espagnol.

Le Sr. de Campagnol entre dans la citadelle avec 250. hommes.

Le Roi, après avoir attendu long-tems le Comte d'Essex, ayant sçu enfin qu'il étoit arrivé, lui manda de faire descente à un endroit qu'il lui marqua, à trois lieuës de Calais, & promit de s'y rendre avec quatre mille hommes de pied & douze cens chevaux, que le Duc de Montpensier venoit de lui amener fort à propos de Normandie. Henri étoit résolu de combattre l'ennemi s'il étoit secondé des Anglois ; mais comme on n'étoit d'accord, ni sur le lieu, ni sur le tems de la descente, ni même sur les conditions secretes, il se passa tant de tems en allées & venuës, qu'Albert, qui vit que par le moyen du secours qui étoit entré pendant la cession d'armes, nos gens étoient dégagés de la parole qu'ils avoient donnée, résolut de risquer un assaut. Les assiégés de leur côté se disposoient à le soutenir, encouragés par Campagnol, qui leur assûra que le Roi le souhaitoit ainsi,

&

& qu'il y alloit de l'honneur de la France de défendre jusqu'à la derniere extrêmité une place qui passoit pour la plus forte de tout ce païs-là : Que de-là dépendoit le succès de la campagne: Que le Roi viendroit en personne à leur secours: Qu'il les recompenseroit magnifiquement, s'ils faisoient leur devoir; mais qu'au contraire ils ne devoient attendre de lui qu'un châtiment honteux, s'ils montroient de la lâcheté.

Prise de la citadelle.

La citadelle étoit flanquée de quatre bastions, dont deux s'avançoient du côté du port. Il y en avoit un de l'autre côté de la ville qui étoit creux en dedans, ou rempli seulement d'une terre seche, qui ne pouvoit manquer de s'ébouler aux premiers coups de canon. De Rosne, qui en étoit informé, dressa une batterie contre cet endroit, & l'ayant fait battre jusqu'à midi, après environ sept cens coups de canon, le bastion se trouva presqu'entierement éboulé; le fossé étoit d'ailleurs fort étroit de ce côté-là & peu profond. Les ennemis l'attaquerent par deux fois, & furent repoussés avec perte d'environ cent hommes; mais la perte fut encore plus grande du côté des François. Bidossan entre autres, Gouverneur de la place, y fut mis en piéces d'un coup de canon, en combattant vaillamment à la tète de sa garnison. Par sa mort Campagnol se trouva Commandant. On donna un troisiéme assaut, que nos troupes soutinrent courageusement pendant quelque tems. Cependant la bréche étoit couverte de blessés, sans qu'il restât de troupes fraîches pour les remplacer. Déja les femmes, & ceux des habitans qui s'étoient retirés dans la citadelle, faisoient retentir l'air de leurs cris & de leurs gémissemens. Alors le découragement s'empara de ceux qui faisoient encore quelques efforts pour repousser l'ennemi: ils commencerent à plier, & prirent enfin ouvertement la fuite. Ceux qui purent se jetter dans l'église de la citadelle, éviterent la première fureur du soldat; tout le reste fut passé au fil de l'épée, ou périt d'une autre maniére, en se jettant du haut du rempart dans le fossé. Campagnol, après avoir fait tout ce qu'on pouvoit attendre de lui, étant enfin abandonné de tout le monde, fut fait prisonnier, avec Dominique, Colonel des troupes auxiliaires de Hollande & son Lieutenant. Parmi les Officiers de quelque distinction que les ennemis perdirent en cette occasion, furent le Comte Fregnano Sesso, qui reçut à la tête un coup d'esponton, qui la lui perça de part en part; le Comte Guidobaldo Paciotto, fils du célébre Isidore Paciotto qui bâtit la citadelle d'Anvers, & qui a été enterré dans l'église de cette place; trois Capitaines Espagnols, un Flamand, & le Lieutenant d'Adrien de Noyelle de Montigny, Gouverneur d'Arras. Les ennemis firent un grand butin dans cette place; & outre des provisions en abondance, ils y trouverent plusieurs canons marqués aux armes de Henri VIII. Roi d'Angleterre. Ham & Guine, que les Anglois défendirent autrefois très-bien contre le Duc de Guise, se rendirent aussi-tôt après, à la simple sommation d'un Trompette.

Bidossan est tué d'un coup de canon.

Campagnol est fait prisonnier.

Albert resta dix jours à Calais, pour en faire réparer les ruines, dans la crainte que le Roi ne laissât seulement quelques troupes, pour continuer le blocus de la Fere, qui ne pouvoit pas tenir long-tems, faute de vivres, & ne marchât sur le champ de son côté avec toute son armée. En effet, le

HENRI IV. 1596.

le bruit couroit déja par-tout, que Calais ne demeureroit pas trois mois entre les mains des Espagnols, & que le Roi, qui avoit reçu de grands secours des Anglois & des Hollandois, ne souffriroit pas qu'un port aussi avantageusement situé que celui-là, restât long-tems au pouvoir de ses ennemis; d'autant plus que la citadelle étoit à demi ruinée, & qu'on auroit tant de facilité à en chasser les vainqueurs, qu'ils en avoient eu à s'en rendre maîtres. Mais le Roi, qui s'apperçut que les Anglois n'alloient pas de bonne foi dans cette affaire, & qui craignoit que l'envie de reprendre Calais, qui est éloigné, ne lui fit manquer la Fere, qui ne pouvoit lui échaper, & qui est en quelque sorte dans le cœur du Royaume, abandonna pour lors l'entreprise de Calais, d'autant plus aisément, qu'il sçavoit bien que les Anglois & les Hollandois n'ayant pas moins d'intérêt que lui à l'arracher des mains des Espagnols, il lui seroit facile de le reprendre dans un tems plus favorable. Ainsi il retourna au siége de la Fere, après avoir mis, à ce qu'il croyoit, Montreuil & Ardres en état de se bien défendre.

Le Roi retourne au siége de la Fere.

Courses des Hollandois dans le Brabant.

Pendant ce tems-là les Hollandois, profitant de l'éloignement de l'Archiduc, ravageoient la partie du Brabant qui est la plus éloignée de la mer, & ayant passé l'Escaut à Halle, proche de Diest, ils firent des courses jusqu'à l'Abbaye du Perck, qui est aux portes de Louvain, pillant & ravageant tout ce qui se trouvoit sur leur route. Les Italiens, qui s'étoient mutinés depuis peu, & qui étoient alors à Halle, prirent ces hostilités pour une insulte qui les déshonoroit. Ils écrivirent au Marquis d'Havré de la maison de Croy, qui commandoit à Bruxelles en l'absence de l'Archiduc, qu'ils alloient donner la chasse à ces brigans. Les Hollandois, étonnés de se voir attaqués par ces Italiens, sur la connivence desquels ils avoient compté, se retirerent vers Namur, & les Italiens retournerent à Tillemont. Cependant le Marquis d'Havré leur ayant écrit de se rendre à Louvain, où ils devoient être joints par Baste avec trois cens chevaux & un détachement d'Infanterie, & par le Gouverneur du Brabant, suivi des troupes de la Province, ils obéïrent à ses ordres; mais n'y ayant trouvé personne, & ne voulant pas que leur voyage fût inutile, ils pousserent plus loin, joignirent les Hollandois auprès de Gemblours, & les attaquerent. Cependant, comme le renfort qu'ils avoient reçu du Marquis d'Havré n'étoit que de cent cinquante chevaux, & de deux cens Fantassins de nouvelles levées, cette action ne fut pas fort vive, & les Hollandois emmenerent sans peine & sans perte tout le butin qu'ils avoient fait.

Albert delibere dans le Conseil sur le siége d'Ardres.

Après avoir réparé, du mieux qu'il fut possible, les ruines de Calais, & mis la place en état de défense, Albert tint Conseil sur les suites de la campagne. On ne jugea pas d'abord à propos d'attaquer Montreuil, parce qu'il seroit aussi difficile de conserver cette place, qu'il étoit aisé de la prendre. On disputa plus long-tems sur le siége d'Ardres; les uns prétendoient, qu'après avoir pris Calais avec une facilité à laquelle on ne s'étoit jamais attendu, & presque sans aucune perte, il étoit dangereux de faire quelque entreprise de grande importance, parce que si elle ne réüssissoit pas, la réputation que la prise de ce poste avantageux avoit faite aux Espagnols dans toute l'Europe, en seroit beaucoup obscurcie: Qu'Ardres à la vérité étoit

étoit une très-petite place, mais que l'art & la nature avoient renduë très-forte : Que les Anglois y avoient échoüé autrefois, & que pour cette raison les François l'appelloient *Ardres la pucelle*: Qu'elle étoit située sur une hauteur, & commandoit à une plaine, qui dans sa plus grande largeur n'avoit pas plus d'une lieuë: Que cette plaine étoit toute environnée de bois, par où les François, qui connoissoient le païs, pourroient venir sans cesse & sans péril, inquiéter & harceler le camp des assiégeans : Qu'on avoit fait entrer dans la place quinze cens hommes, outre la garnison ordinaire, & que Belin, & Montluc jeune Seigneur brave & actif, s'y étoient enfermés: Que la Fere étoit réduite aux abois : Qu'elle ne seroit pas plutôt renduë, que le Roi marcheroit avec toute son armée au secours d'Ardres : Qu'il étoit très-fort en Cavalerie, qui ne manque gueres d'avoir l'avantage en pleine campagne : Qu'il lui arrivoit outre cela tous les jours de nouvelles troupes, ce qui rendroit infailliblement son armée supérieure à celle d'Espagne : Qu'en effet, s'ils ouvroient d'abord la tranchée sous les murs de la ville, la garnison profitant de l'avantage du terrein, ne manqueroit pas de tuer beaucoup de monde: Que si au contraire ils se retranchoient du côté des hauteurs, & loin de la place, l'armée Françoise sortant de tous côtés, à la faveur des bois dont Ardres est environnée, obligeroit sans doute les assiégeans à lever le siége, ou forceroit peut-être même leur camp, & leur enleveroit toute leur artillerie & tous leurs bagages.

De Rosne le pousse à cette entreprise.

De Rosne, qui étoit d'avis de faire ce siége, disoit au contraire, qu'en fait d'entreprise, il ne faloit pas examiner si scrupuleusement le péril & les difficultés qui s'y trouvent: Qu'autrement on seroit en danger de n'exécuter jamais rien de grand: Qu'il faloit un peu risquer, si l'on vouloit réüssir: Que quelques précautions que l'on eût prises, après avoir pourvû à tout ce qui étoit nécessaire, le point essentiel étoit d'agir : Qu'il s'agissoit sur-tout de pousser leur victoire, de profiter de la faveur du ciel, qui se declaroit visiblement pour Philippe, & de ne pas laisser aux garnisons Françoises de la frontiere le tems de revenir de leur consternation : Qu'il faloit moins regarder à la situation & à la force de la ville qu'on vouloit attaquer, qu'à la confiance d'une armée victorieuse, & à la lâcheté des ennemis, qui se rendoient par-tout sans faire presque aucune résistance: Que d'ailleurs on ne pouvoit conserver la conquête de Calais que par la prise d'Ardres, qui n'en est qu'à trois lieuës, & à deux de Guine, & qui couvre tous les environs de Calais: Que le secours qu'on y avoit envoyé, & l'entrée de Belin, ne devoit point empêcher l'Archiduc d'en entreprendre le siége : Que dès que des troupes sont épouvantées après un échec considerable, plus elles sont nombreuses, plus il y a de confusion parmi elles: Qu'il connoissoit Belin, qu'il l'avoit vû à Paris, & qu'il avoit assez fait connoître à Dourlans ce qu'on pouvoit attendre de son courage : Qu'il faloit pousser ces sortes d'esprits, sans leur donner le tems de revenir de leur effroi : Que sa présence, loin de l'épouvanter, lui faisoit espérer au contraire, que le Commandant communiqueroit sa lâcheté à la garnison, & qu'elle songeroit de bonne heure à capituler: Que la Fere tiendroit au moins jusqu'à la fin de Mai, & qu'il n'y avoit aucune apparence que le Roi quittât ce siége, pour

Henri IV. 1596. venir au secours d'Ardres: Que dans cet intervalle, ou Ardres seroit déja prise, ou ils pourroient profiter de l'éloignement de Henri, pour se mettre en état d'achever sans péril une expédition si nécessaire, pour mettre à couvert les Etats du Roi Philippe sur cette frontiere: Qu'il faut oser dans les grands projets: Que la hardiesse est ordinairement suivie du succès; & que quand même on ne réüssit pas, il y a toûjours de la gloire à les avoir entrepris.

Siége d'Ardres par l'armée de l'Archiduc.

Le siége étant donc résolu, l'Archiduc, après avoir laissé dans Calais une forte garnison sous les ordres de Jean de Ribas, Officier brave & expérimenté, & qui étoit déja Gouverneur de l'Ecluse, se mit en marche le 6. de Mai. Il arriva à Guine le même jour, & le lendemain il parut devant Ardres, où il distribua les quartiers à ses troupes. Antoine Coquille, Colonel d'un regiment Flamand, & Augustin Mexia, Colonel d'un regiment Espagnol, eurent ordre d'ouvrir la tranchée; ce qu'ils exécuterent sur le champ, les nuits commençant à être déja fort courtes; mais ce ne fut pas sans perdre beaucoup de monde, tant par le feu que la garnison faisoit d'en-haut sur les travailleurs, que par ses sorties fréquentes. Mexia avoit son quartier sur le chemin de Boulogne. Il y avoit de ce côté-là au bas de la ville, un fauxbourg environné de marais. Cent cinquante hommes envoyés de Boulogne étant entrés par-là dans la place, les Espagnols, pour empêcher qu'il n'arrivât encore du secours par le même endroit, bâtirent des forts à toutes les avenuës. Ils attaquerent ensuite le fauxbourg; mais quoiqu'ils s'en fussent d'abord rendus maîtres, & qu'ils nous eussent tué environ quarante soldats, la fin n'en fut pas heureuse pour eux. Henri de Bourbon-Montaigu, de la maison des Vicomtes de Lavedan (1), homme d'une grande bravoure, & qui ayant été dans le parti de la Ligue, cherchoit toutes les occasions de donner au Roi des preuves de sa fidélité & de son courage, sortit avec son regiment, contre l'avis de Belin, qui fit ce qu'il put pour l'en dissuader; & après un combat vigoureux, où il tua plus de trois cens hommes des ennemis, il reprit le fauxbourg.

Belin s'oppose aux sages avis d'Annebourg.

Le Gouverneur d'Ardres étoit Isembert du Bosc Seigneur du Bois d'Annebourg, Gentilhomme du païs de Caux en Normandie, homme sage, & à qui ses longs services avoient acquis une grande expérience. Son avis étoit, de ne pas laisser prendre un pouce de terrein sans le disputer. Belin, qui par une vanité qui lui étoit naturelle, s'étoit jetté dans la place, pour la défendre, à ce qu'il disoit, jusqu'au dernier soupir, ne vouloit pas qu'on tînt dans les endroits foibles, prétendant qu'outre qu'on y perdroit beaucoup de monde, la prise de ces postes animeroit les troupes des assiégeans, & décourageroit les nôtres; qu'il faloit se réserver pour tenir dans les postes les plus avantageux, & menager les soldats pour les dernieres extrémités. Pendant qu'il faisoit ces raisonnemens, les ennemis songeoient à reprendre le fauxbourg & à avoir leur revanche. Texeda, Mexia & Coquille furent chargés de l'attaquer par trois endroits, pour diviser nos forces; &

(1) Ces Vicomtes de Lavedan descendent de Charles, bâtard de Bourbon, fils de Jean II. Duc de Bourbon, Connétable de France.

& comme Belin n'étoit pas d'avis de défendre ce fauxbourg, les troupes qui y étoient de garde, ne firent pas de grands efforts pour les repousser, comptant qu'elles avoient leur retraite assûrée dans la ville. Par malheur on abattit la herse; ainsi elles ne purent rentrer, & furent toutes taillées en piéces.

De Rosne qui commençoit à douter du succès, tira bon augure de ce qui venoit d'arriver. Il dit à l'Archiduc, qu'il voyoit bien, qu'il ne se faisoit rien dans la place que par les ordres de Belin, & qu'il y avoit tout lieu d'espérer, que malgré l'opposition de tous les autres Commandans, il songeroit de bonne heure à sa sûreté; qu'il sçavoit que le sentiment d'Annebourg étoit de défendre ce fauxbourg jusqu'à la derniere extremité; mais que puisqu'on l'avoit pris sans coup ferir, il ne faloit pas douter que la ville ne se rendît bientôt, aussi lâchement que le fauxbourg avoit été abandonné. Il arriva en même tems un accident, qui abattit fort le courage de assiégés, & détermina absolument Belin au parti pour lequel il penchoit déja beaucoup. Montluc, sur le courage duquel on comptoit pour la défense de la place, regardant d'en-haut, le corps tout découvert, reçut un coup d'arquebuse, dont il mourut quelques jours après.

Blessure & mort de Montluc.

La prise du fauxbourg resserra extrêmement la ville, & acheva d'en boucher toutes les avenuës. Le 20. de Mai on amena de Calais quatre grosses piéces de canon, outre vingt six qui étoient déja dans le camp; & parce qu'il étoit difficile d'attaquer la place du côté où Mexia étoit posté, tant que le fossé seroit plein d'eau, on travailla à le saigner; ce qui fut bientôt exécuté, par le moyen d'un canal que l'on ouvrit au-dessous. Ensuite on pointa le canon contre les bastions; mais le nôtre fit un feu si terrible, qu'il démonta la plûpart des batteries des ennemis.

Lâcheté de Belin.

Belin, beaucoup plus inquiet pour la conservation de sa vie que pour celle de la place, & se souciant aussi peu de son honneur que des intérêts du Roi, fit assembler les Officiers généraux, & leur remontra: Qu'il sçavoit certainement que la Fere (qui cependant songeoit déja à se rendre) tiendroit encore long-tems, & que le Roi ne quitteroit point ce siége: Qu'ainsi il n'y avoit point de secours à attendre de ce côté-là: Qu'on avoit déja perdu bien du monde, & consommé la plus grande partie des munitions de guerre: Que ce qui restoit, ne pouvoit suffire pour continuer plus long-tems à tenir: Qu'il jugeoit donc à propos de ne pas exposer à une perte certaine de bonnes troupes, qui étoient très-nécessaires au Roi dans les conjonctures fâcheuses où l'on se trouvoit, & de pourvoir de bonne heure à leur conservation, sans attendre la derniere extrémité. Annebourg rejetta fierement cet avis; & comme il répondoit sur sa tête, pourvû que Belin en eût le cœur, de tenir encore assez long-tems pour que le Roi fût maître de la Fere, declarant qu'il avoit des provisions de poudre en réserve pour le besoin, & qu'elles iroient jusques là; Belin entra dans une colere furieuse, & s'écria, qu'il avoit violé les loix de la guerre, en lui cachant, à lui, qui étoit Gouverneur de la Province, les munitions de guerre qu'il avoit entre les mains.

On

HENRI IV. 1596.

On prétend que ç'avoit été une ruse de Belin, de faire un grand dégât de poudre dans le commencement du siége, & de l'employer sans aucune nécessité, afin d'avoir, lorsqu'il n'y en auroit plus, un prétexte honnête de se rendre. Cette finesse Gasconne ne trompa point Annebourg, qui étoit un Normand très-habile. Il disoit souvent à ce fanfaron, de menager un peu plus la poudre, & d'en garder pour le besoin; & comme il vit qu'il n'avoit pas beaucoup d'égard à ses avis, il en mit une partie en réserve.

Reddition de la place.

Belin fut au désespoir qu'on lui eût ôté par ce tour, auquel il ne s'attendoit pas, le moyen d'excuser l'infâme action qu'il avoit projettée. Cependant ce contre-tems ne l'arrêta point, il envoya un Trompette aux ennemis, & demanda à parlementer. Ce pour-parler aboutit à demander une tréve, pour informer le Roi de l'état de la place. Les ennemis la refuserent. Cependant nos Officiers, instruits de cette démarche, vinrent trouver Belin, & promirent tous de faire très-bien leur devoir. Mainferme, un des premiers Officiers de la garnison, chargé de défendre le bastion que Mexia attaquoit, s'étoit si bien retranché en dedans, qu'il assûroit que les ennemis n'emporteroient jamais ce poste, & que si tous les autres vouloient en faire de même, comme il n'en doutoit pas, il y avoit lieu d'espérer qu'ils tuëroient bien du monde aux Espagnols, & les forceroient encore à lever le siége. Charles de Rambure, un des Barons de la Province & homme d'un grand courage, promit d'en faire autant dans son poste; mais Belin, résolu de ne point déférer à des avis si sages & si pleins d'honneur, leur répondit fierement, que c'étoit lui qui étoit chargé du salut de tant de braves soldats qui étoient dans la place; que c'étoit à lui d'en répondre, & non pas à eux; qu'ainsi il n'avoit pas besoin de leurs conseils téméraires, & que le rang qu'il tenoit dans la Province, le mettoit en droit de prendre pour eux tous, le parti que sa prudence jugeroit le plus utile. En effet, dès le lendemain, malgré tous les Officiers, qui prenoient Dieu & les hommes à témoin de sa lâcheté, il demanda une seconde fois à parlementer, & signa la capitulation. Elle portoit, que la garnison sortiroit avec armes & bagages, tambour battant & enseignes déployées: que les habitans qui voudroient se retirer, pourroient emporter tous leurs effets, & qu'on accorderoit la même grace à ceux qui voudroient rester, pourvû qu'ils prêtassent serment à Philippe.

Après cette lâcheté, Belin ayant fait charger tous ses bagages, marqua le jour du départ au 23. de Mai, jour de l'Ascension. Mainferme refusa de quitter son poste, & il falut du canon pour l'en tirer. Il sortit de la place environ deux mille hommes, tous en bon état & bien armés. Les Officiers eurent même soin que leurs troupes fussent ce jour-là les plus lestes qu'il étoit possible, tant pour causer de la surprise à l'Archiduc, que pour couvrir Belin de honte.

Belin est mis en justice,

Il est certain qu'à la vûë de nos troupes, les Espagnols, qui commençoient à avoir très-mauvaise opinion du siége, ne pouvoient se lasser d'élever jusqu'au ciel le bonheur de l'Archiduc, & d'insulter à la lâcheté de Belin; en-

enforte que, fur le témoignage même des ennemis, le Roi, malgré toute fa bonté, fut obligé de le mettre en juftice. Lorfqu'il demanda à parler à ce Prince, il refufa abfolument de le voir. Enfuite le Maréchal de la Châtre, & Charles Turquant, Maître des Requêtes, eurent commiffion de l'interroger. On lui confronta les Officiers généraux, les Capitaines, & des foldats même, qui lui reprocherent tous d'avoir rendu la place contre leur avis & leurs remontrances, & fans aucune néceffité preffante. Toute la Cour étoit en fufpens fur l'évenement de cette affaire, dont la fin trompa beaucoup de gens; car à la recommandation de certaines perfonnes, & furtout de quelques femmes, on menagea l'honneur de cet homme qui avoit du crédit à la Cour. Il n'y eut point de jugement prononcé contre lui, & il en fut quitte pour perdre fon Gouvernement de Picardie. On pouffa même les égards pour lui, jufqu'à partager ce Gouvernement, qu'il avoit poffedé tout entier.

HENRI IV. 1596.

& puis relaché par faveur.

Ce qui indigna encore plus les honnêtes gens, c'eft que la Fere étoit renduë quand Ardres capitula. Alvaro Oforio, qui commandoit la garnifon Efpagnole, fous Colas, Vice-Sénéchal de Montelimar, qui prenoit le titre de Comte de la Fere, craignant, s'il attendoit la derniere extrémité, de fe voir obligé de fe rendre à difcrétion, fongea de bonne heure à prendre fon parti. Ainfi, dès le 16. de Mai il fit faire des propofitions par un Officier Albanois, nommé Demetrio Capufamati; & voici les articles qu'on lui accorda: Que la garnifon fortiroit avec armes & bagages, au fon des trompettes, tambour battant, enfeignes déployées, bale en bouche, & de la poudre pour dix coups: Qu'on l'efcorteroit jufqu'à tel endroit que l'Archiduc marqueroit: Qu'elle emmeneroit une piéce de canon aux armes d'Efpagne, avec dix boulets: Que toutes les donations, tous les traités du Sénéchal, & généralement tout ce qu'il avoit fait en qualité de Comte de la Fere, feroit ratifié par le Roi: Qu'on ne rechercheroit point les habitans, fur ce qu'à fon inftigation ils avoient pris les armes contre Florimond de Hallwin Marquis de Maignelai, leur Gouverneur, & l'avoient affaffiné. Ces articles leur furent accordés, à condition que ce qu'ils affûroient, qu'ils avoient encore des vivres pour deux mois, fe trouveroit véritable; & que fi cela étoit faux, ils fortiroient fans armes & fans bagages, le bâton blanc à la main. Les ôtages donnés par Oforio, furent Capufamati & Pedro Galleco. Après cet accord, le Comte de la Rochepot, de la maifon de Silly, & la Carbonniere, Intendant des vivres, entrerent dans la place de la part du Roi. Ils y trouverent cinq cens vingt feptiers d'avoine, fix vingt de froment, fix d'orge, vingt cinq de fel, mille poules, trente vaches, vingt trois moutons, & quatre vingt chevaux bien gras & bien frais; & fur le rapport qu'ils en firent au Roi, Sa Majefté figna la capitulation, telle que je viens de la rapporter. Du côté des ennemis elle fut fignée par Colas, en qualité de Comte de la Fere, & par Oforio. Sur ce qu'on demanda au premier, pourquoi il ne fignoit pas fon nom fimplement, fans tous ces titres faftueux & faux, fur-tout dans la fituation où il fe trouvoit, il répondit fierement, que celui de qui il les te-

Reddition de la Fere.

Vanité de Colas & des Efpagnols.

HENRI IV. 1596. noit, sçauroit bien garantir ce qu'il avoit donné, & qu'il lui étoit aussi permis de prendre le nom de Comte de la Fere, qu'à Balagny celui de Prince de Cambrai. Comme on demandoit ensuite, pourquoi Osorio avoit capitulé, ayant encore tant de provisions; on répondit, que c'étoit parce qu'il avoit des ordres exprès de sauver le Sénéchal, & par consequent de se rendre avant la derniere extrêmité, de crainte d'être obligé de le livrer à la discrétion du vainqueur. On avoit mis dans le traité, que la ville seroit renduë sans fraude; mais les assiégés promirent simplement, qu'ils la remettroient au Roi, & par une vanité Espagnole, ils ne voulurent jamais consentir qu'on se servît, ni du terme *de se rendre*, ni de celui de *fraude*, le premier sentant la lâcheté, & l'autre la perfidie; vices dont, disoient-ils, on ne pouvoit soupçonner leur Nation. Ce fut par le même principe qu'ils refuserent les ôtages que le Roi leur offrit; ils se contenterent aussi de promettre de bouche, qu'ils salueroient du drapeau lorsqu'ils passeroient devant le Roi: mais ils ne voulurent pas souffrir qu'on insérât cet article dans la capitulation.

Le Roi ayant fait escorter la garnison Espagnole, entra dans la Fere, armé de pied en cap, la veille qu'Ardres capitula: il donna ensuite le Gouvernement de la ville à Jean de Longueval de Manican, & celui du château à Mainville. Son armée croissoit de jour en jour, par les troupes qui lui arrivoient de toutes les parties du Royaume où il n'y avoit plus de guerre, soit qu'elle y eût été terminée par la paix, ou suspenduë par la tréve, & on crut qu'il feroit quelque entreprise; mais il se contenta de garnir toutes les places voisines de celles que les ennemis occupoient.

Les Flamans proposent à l'Archiduc le siége d'Ostende.

Albert, qui ne vouloit pas risquer un combat, se retira de bonne heure à S. Omer, & mit ses troupes en quartier dans les environs. Il y donna audience aux députés de Flandre, qui le prierent instamment d'entreprendre le siége d'Ostende, promettant de fournir abondamment de l'argent, des troupes, des vivres, & tout l'attirail nécessaire pour l'exécution de ce dessein. Quoique l'Archiduc crût cette entreprise au-dessus de ses forces, cependant pour leur faire connoître qu'il avoit égard à leurs prieres, il y envoya la Bourlotte, qui étoit très-entendu en cette matiére, quoiqu'il ne fût pas encore entierement guéri d'une blessure qu'il avoit reçûë à la tête devant Ardres. Il lui donna ordre de reconnoître, avec toute l'exactitude possible, la situation de la place & la nature du terrein, & de lui en faire son rapport. La Bourlotte obéït; mais à son retour il assûra Albert, qu'il n'étoit pas tems de penser à ce siége, & qu'il faloit pour l'entreprendre, d'autres forces que celles qu'il avoit, parce que la place étoit environnée de marais, & qu'elle avoit un canal très-large, par où elle pouvoit sans cesse recevoir du secours par mer, sans qu'il fût possible aux assiégeans de l'empêcher; que d'ailleurs les Hollandois venoient d'y envoyer vingt compagnies d'Infanterie, & qu'ils y faisoient continuellement passer de Zelande, des munitions de guerre, des provisions & des troupes, dans la crainte qu'elle ne fût assiégée. Albert, convaincu par ces raisons que cette entreprise n'étoit pas possible, s'excusa auprès des Etats, ajoûtant que, pour

pour arrêter les courses de la garnison de cette place, il seroit à propos de bâtir des forts dans tous les environs, & d'y mettre de bonnes garnisons. Les députés persuadés qu'il n'y avoit de dépense utile pour eux que celle qui se feroit pour prendre Ostende, & voyant que les Généraux n'étoient pas d'avis d'en faire le siége, remirent cette expédition à un tems plus favorable.

L'Archiduc, appréhendant qu'on ne crût qu'il avoit quitté la frontiere, plutôt par la peur qu'il avoit de l'armée du Roi que pour quelque dessein d'importance, se mit en campagne sur la fin de Juin, & arriva à Gand au commencement de Juillet. Là il tint Conseil avec les Officiers Généraux, sur ce qu'il pourroit entreprendre. Ensuite il fit entrer son armée dans le païs de Waas, ensorte qu'on fut long-tems incertain si c'étoit à Gertruidemberg, à Breda, à Berg-op-Zoom, ou à Hulst, qu'il en vouloit.

Sur ces entrefaites, Louis Melzi, Gouverneur de la Gueldre, passant vis-à-vis de Maastricht, avec sa cornette de Cavalerie & une compagnie de Dragons, fut chargé par un détachement des garnisons de Breda & de Berg-op-Zoom, qui le maltraita tellement, que l'Archiduc fut obligé de lui fournir des hommes pour recruter sa compagnie.

Négociation de Sancy en Angleterre.

Avant la prise de Calais, le Roi, qui voyoit que tout l'effort de la guerre alloit tomber sur lui, & qu'après avoir perdu tant de places sur la frontiere, il étoit en danger de ne pouvoir conserver les autres, jugea qu'il étoit important de conclure incessamment avec l'Angleterre & la Hollande une ligue offensive & défensive contre Philippe. En effet il comptoit, que si nous pouvions penétrer chez les ennemis, & ravager le païs d'où ils tiroient leurs forces & incommodoient notre frontiere, il arriveroit qu'on les obligeroit à se remettre sur la défensive; & que nos alliés, qui étoient auparavant à charge à l'Etat, feroient désormais à leurs fraix la guerre dans le païs ennemi: Que cette ligue donnant d'ailleurs de la réputation à ses armes, engageroit tous les Princes à qui la puissance d'Espagne étoit odieuse ou suspecte, à se joindre à lui, ce qu'ils n'oseroient faire, tant qu'ils verroient la France incapable de résister seule à un ennemi si redoutable.

Il y avoit long-tems que ce Prince en avoit fait la proposition à Thomas Sidney, qu'Elisabeth lui avoit envoyé: on n'y avoit point fait de réponse jusqu'alors. Enfin cette Princesse chargea Henri Ungton, son Ambassadeur ordinaire à la Cour de France, de dire au Roi qu'elle étoit d'avis qu'on reglât promptement le tems & le lieu pour traiter cette grande affaire. Dans cette vûë le Roi lui avoit envoyé Sancy, il y avoit environ un mois; & il devoit être suivi par le Duc de Bouillon, avec un plein pouvoir pour conclure le traité; mais il survint tant d'obstacles, que Sancy n'arriva à Londres que le 20. d'Avril sur le soir, lorsque le bruit de la prise de Calais s'y étoit déja repandu. Sancy dit hardiment que la nouvelle étoit fausse; & ayant fait demander audience par le Comte de Stafford, qui avoit été Ambassadeur en France dans les dernieres années du feu Roi, il assûra que nous étions encore maîtres de la citadelle; & que s'il arrivoit

HENRI IV. 1596.

du secours à tems, on pourroit faire lever le siége, & embarasser beaucoup les ennemis; mais que si on laissoit perdre cette place, il en prévoyoit des suites si funestes pour les deux couronnes, qu'il ne pouvoit s'empêcher d'en frémir d'horreur. On ne le mena que le lendemain à Greenwich, où étoit la Reine, qui lui donna audience, & qui la nuit même avoit envoyé Sidney à Boulogne, où étoit le Roi, pour l'assûrer d'un prompt secours, à condition que Calais seroit remis aux Anglois pour sûreté. Le Roi, indigné de la proposition, dit avec quelque aigreur, que s'il faloit être dépouillé, il aimoit mieux que ce fût par ses ennemis que par ses amis, parce que tandis qu'il auroit les armes à la main, quelque chose qui arrivât, on s'en prendroit à la fortune, qui rarement se trouve d'accord avec le mérite: au lieu que s'il cedoit quelque place sans combat, on l'imputeroit à lâcheté. Il se radoucit cependant dans les lettres qu'il écrivit ensuite à la Reine. Elisabeth de son côté s'excusa auprès de Sancy sur la proposition de Sidney, & elle l'assûra que son intention n'avoit point été de garder Calais; qu'elle avoit seulement voulu empêcher qu'une place de cette importance ne tombât entre les mains de leurs ennemis communs, pendant que le Roi étoit arrêté loin de-là. Qu'au reste elle avoit ordonné au Comte d'Essex, Amiral de la flote destinée contre l'Espagne, d'équiper promptement des vaisseaux pour envoyer du secours au Roi.

Froide reception que Guillaume Cecil fait à Sancy.

De chez la Reine, Sancy passa chez Guillaume Cecil, Grand-Trésorier d'Angleterre, qui étoit à la tête du Gouvernement. Il fit à notre Envoyé une réponse ambigue, qui marquoit qu'il n'étoit pas de nos amis. Il lui dit: Que la Reine avoit été autrefois fort liée avec Henri IV, à cause de la Religion: Que ce lien ne subsistant plus, le seul qui les unît étoit le voisinage des deux Etats, & leurs anciennes alliances, lien purement d'intérêt, & qui ne duroit qu'autant que les Princes y trouvoient leur avantage particulier. Sancy repliqua, que la sûreté des deux couronnes dépendoit de leur union étroite contre un ennemi très-puissant, qui les menaçoit également. Cecil repartit, qu'il trouvoit les Espagnols dignes des plus grands éloges, d'avoir sçu former une entreprise aussi importante, & d'avoir si bien trompé le Roi de France, par la promptitude & par le secret de leurs démarches, qu'il n'eût pas eu le moindre soupçon de leur dessein. Sancy, indigné qu'il insultât aux malheurs de la France, en mettant sur le compte des François, des fautes qu'on ne devoit imputer qu'à la fortune, lui repliqua, qu'il prioit Dieu de tout son cœur, que les affaires des Anglois ne fussent jamais reduites au point, qu'il falut juger par l'évenement de la sagesse de leurs Conseils; qu'il y avoit bien des passages pour entrer en France, & qu'il étoit difficile d'être présent par-tout, quand les forces du Royaume étoient en même tems occupées en tant d'endroits différens. Cependant l'Angleterre se repentit depuis du dessein qu'elle avoit formé, de ne point envoyer de secours, qu'à condition qu'on livreroit Calais. On envoya ordre au Comte d'Essex, de débarquer ses troupes à Boulogne, & d'y attendre les ordres de la Reine; mais la citadelle de Calais ayant été prise dans cet intervalle, le peuple de Londres, inquiet d'avoir les Espagnols si voisins

ed

de ses côtes, pensa se mutiner, blâmant hautement la lenteur & la nonchalance des Ministres, qui avoient negligé de secourir les assiégés lorsqu'il le faloit. HENRI IV. 1596.

Dans ce même tems le Duc de Bouillon arriva à la Cour d'Angleterre, avec un plein pouvoir de traiter avec la Reine. Il vit en passant à Douvre le Comte d'Essex; & comme il prévit que, si la flote d'Angleterre alloit sur les côtes d'Espagne, ce seroit un prétexte pour Elisabeth & pour ses Ministres, de s'excuser d'envoyer promptement au Roi les secours dont il avoit besoin, il n'oublia rien pour détourner ce Seigneur d'un si long voyage. „ Pensez sérieusement, lui dit-il, dans quelle circonstance, & à quel„ le occasion vous abandonnez votre patrie. Ce voyage, croyez-moi, est „ un artifice de vos rivaux, qui par jalousie mettent tout en œuvre pour „ vous éloigner de la Cour. Quel que soit le succès de cette expédition, „ je crains bien qu'il ne vous soit funeste: s'il est heureux, vous voilà ex„ posé à l'envie de vos rivaux, & votre puissance, montée à un trop haut „ point, deviendra suspecte à la Reine même: s'il est malheureux, vous „ vous rendrez par-là odieux au peuple & à vos amis, dont la fortune se „ trouvera renversée par la ruine de la vôtre. Et ne peut-il pas arriver cent „ choses en votre absence, qui vous ôteront le moyen de rentrer en Angle„ terre? On pourra même vous imputer ces évenemens, s'ils sont malheu„ reux; & on ne manquera pas de dire, qu'ils ne sont arrivés que parce „ que vous avez transporté les forces du Royaume en des païs éloignés, „ pour contenter votre ambition particuliere. „ Le Comte, qui n'étoit pas déja trop résolu, fut fort ébranlé par ces raisons; & il paroissoit disposé à abandonner son entreprise, pourvû qu'on lui remboursât cent mille écus, qu'il avoit dépensés pour cet armement, tant de son argent que de celui de ses amis; mais la faction contraire l'emporta, on lui fit compter quatre mille livres sterling, & il eut ordre de mettre à la voile.

Le Duc de Bouillon est envoyé en Angleterre avec de pleins pouvoirs.

Cependant le Duc de Bouillon étant malade de la fiévre quarte, chargea Sancy de présenter les lettres du Roi à la Reine; & on fixa l'ouverture des conférences au 7. de Mai à Greenwich. On avoit reçu deux jours auparavant la nouvelle du malheur arrivé à Drack & à Hawkins, sur les côtes de l'Amérique. Ce nouvel incident troubla beaucoup la négociation. La Reine avoit nommé, pour assister aux conférences, le Grand-Trésorier (1), Mylord Chambellan, Cobham, Buckhurst & Fortescue. Pour la France, outre Bouillon & Sancy, il y eut Guillaume de Vair, ancien Maître des requêtes, qui avoit été fait depuis peu Conseiller d'Etat. Il étoit passé en Angleterre pour son plaisir, sans aucun ordre du Roi; mais il ne laissa pas de rendre de très grands services en cette occasion. Guillaume Ancel, qui avoit été envoyé dans plusieurs Cours d'Allemagne, & qui venoit d'être nommé Ambassadeur vers les Princes de l'Empire, se joignit encore à eux.

Il y eut d'abord quelques contestations avant qu'on entrât en matière. Cecil prétendoit, que ses collegues & lui n'avoient point d'autre ordre que d'é- Conférences de

(1) Guillaume Cecil.

Henri IV. 1596. Greenwich.

d'écouter les propositions des envoyés du Roi, & d'en faire le rapport à la Reine. Le Duc de Bouillon soutenoit au contraire: Qu'on ne pouvoit ignorer le dessein pour lequel ils étoient deputés de S. M. T. C. Qu'on sçavoit assez que c'étoit pour conclure une ligue avec l'Angleterre: Qu'il faloit donc que les Anglois commençassent par declarer s'ils étoient disposés à y entendre: Que quand on seroit d'accord sur cet article, les François feroient alors leurs propositions; mais qu'il seroit inutile de disputer sur les conditions d'un traité qu'on n'auroit pas dessein de conclure. Cecil disoit au contraire, que puisque le Roi étoit réduit à avoir besoin du secours de la Reine, & à rechercher son alliance, il faloit voir d'abord ce qu'il vouloit en revanche faire pour la Reine, & quel avantage elle pourroit espérer de cette ligue.

Fréquentes contestations entre les Ministres des deux Couronnes.

Le Duc répondit: Que les Ministres Anglois sçavoient fort bien que les François venoient proposer une ligue contre l'ennemi commun des deux Nations, & qu'il étoit indubitable que rien ne pouvoit être plus avantageux pour l'une & pour l'autre, que d'unir leurs forces pour attaquer vigoureusement l'Espagne; au lieu que si elles agissoient separément, leur ennemi seroit bien plus en état de leur résister: Qu'on n'ignoroit pas que les Espagnols attaqueroient plutôt l'Angleterre que la France, parce que la guerre qu'ils feroient à l'Angleterre étant colorée du prétexte de la Religion, seroit bien moins odieuse, & auroit même quelque chose de spécieux: Que d'ailleurs, à cause de la situation des côtes de l'Angleterre, elle leur promettoit de bien plus grands avantages pour recouvrer ce qu'ils avoient perdu dans les Païs-bas: Que si toute la tempête venoit fondre sur le Roi, dont les forces se trouvoient épuisées par les guerres civiles qui avoient si longtems désolé la France, Sa Majesté craignoit avec raison qu'elle ne fût pas en état de résister seule à toutes les forces d'un ennemi très-puissant, surtout y ayant encore en France beaucoup de mécontens, qui travailloient à jetter de nouvelles semences de troubles, par les bruits artificieux qu'ils avoient soin de répandre: Qu'ainsi on ne pouvoit douter que, si les Espagnols tournoient toutes leurs forces contre la France, le Roi ne fût en danger de se voir enlever plusieurs de ses places, ce qui lui attireroit le mépris de ses sujets, & le forceroit enfin à faire la paix avec les Espagnols, qui en seroient ravis, parce que n'ayant plus rien à craindre du côté de la France, ils pourroient tourner leurs armes contre l'Angleterre & contre la Hollande, à qui ils en vouloient depuis si long-tems: Que c'étoit un avis que le Roi donnoit à la Reine, par l'amitié qu'il avoit pour elle: Qu'il la prioit d'y reflêchir, & de prendre ensuite les mesures que sa prudence lui inspireroit, pour prévenir les maux dont ils étoient menacés l'un & l'autre.

Cecil repartit, qu'il ne voyoit point qu'il fût nécessaire pour cela de faire une ligue. „ En effet, disoit-il, que pourra faire la Reine de plus que ce „ qu'elle a fait jusqu'ici? Elle attaque les Espagnols par terre & par mer; „ elle a envoyé des troupes en Espagne, en France, aux Païs-bas; sa flote vient de mettre à la voile, pour aller ravager les côtes d'Espagne; elle „ a prêté plus de quinze cens mille écus d'or au Roi de France; elle lui a „ envoyé des troupes considerables pour empecher les Espagnols de def-

„ cen-

„ cendre en Bretagne, & pour mettre la France à couvert de ce côté-là; „ ensorte qu'il seroit plus convenable que les envoyés François travaillassent „ à remercier la Reine des secours qu'elle a fournis jusqu'ici, qu'à en ob„ tenir de nouveaux. " Il ajoûta, que le trésor d'Angleterre étoit épuisé par toutes ces dépenses, pour lesquelles on n'avoit donné aucunes sûretés: Que la Reine alloit avoir cette année la guerre en Hollande, parce qu'il venoit des avis de tous côtés, que les Espagnols avoient pris leurs mesures pour y faire une descente dès que l'été seroit venu: Qu'outre les dépenses qu'on avoit faites pour la flote du Comte d'Essex, il faloit remplacer ce que celle de Drack avoit coûté; ce qui chagrinoit d'autant plus la Reine, qu'on apprenoit que les deux Commandans étant morts de maladie, toute cette flote étoit ruinée sans combat: Que de soixante mille écus qui avoient été employés à cet armement, on en devoit encore vingt cinq mille, qu'on avoit empruntés des marchands: Que le Roi pouvoit à présent se soutenir par lui-même, ayant fait la paix avec ses sujets rebelles & avec le Duc de Lorraine, & une tréve avec le Duc de Savoye & le Duc de Mercœur: Que les places qu'il avoit perduës étoient peu importantes, en comparaison de Marseille qui venoit de se soûmettre: Que la Reine avoit bien plus à craindre du côté de l'Irlande, où elle apprenoit que tout étoit en combustion par une descente que les Espagnols y avoient faite; & que c'étoit un proverbe fort ancien parmi les Anglois, que pour attaquer l'Angleterre il faloit prendre le chemin de l'Irlande.

Le Duc de Bouillon opposa à ces raisons: Que dans cette guerre il trouvoit beaucoup de différence entre le Roi de France & la Reine d'Angleterre: Que quand cette Princesse faisoit la guerre, elle n'en touchoit pas moins ses revenus; que le Roi son maître au contraire ne pouvoit s'y voir engagé sans perdre ses revenus, & ruiner son Royaume. Sancy ajoûta: Que les Ministres de la Reine étoient trop éclairés, pour ne pas voir que le péril des Hollandois, qui étoient aux mains avec l'ennemi commun, intéressoit également la France & l'Angleterre: Que cependant ils devoient voir de même, que si on ne secouroit le Roi, il seroit réduit à faire la paix avec l'Espagne: Qu'il n'y avoit aucun de ses serviteurs qui ne le lui conseillât; & qu'il étoit de l'intérêt de ses voisins de l'en empêcher: Que d'ailleurs cette ligue ne pouvoit être qu'avantageuse aux Anglois, soit pour empêcher les Espagnols d'entrer dans la Grande-Bretagne, sur laquelle ils avoient des vûës depuis long-tems, soit pour les attaquer avec toutes les forces des Puissances liguées: Qu'en effet la Reine pouvoit attaquer tel côté de la Flandre qui seroit le plus à sa bienséance; & que si elle étoit à son tour attaquée par les Espagnols, le Roi seroit à portée de la secourir de ses troupes, de ses vaisseaux & de ses ports.

A ces mots Cecil se tourna vers ses collegues, & leur ayant dit en Anglois. „ Les François font ce que dit le proverbe; ils veulent nous ven„ dre la peau de l'ours qu'ils ne tiennent pas." Sancy, qui entendoit l'Anglois, lui répondit en François: „ Nous ne voulons point vous vendre la

„ peau

HENRI IV. 1596. „ peau de l'ours, nous vous donnons un conseil très-bon & très-salutaire, „ c'est à vous d'en profiter. " Cecil lui ayant demandé ensuite, où étoient ces vaisseaux qu'il promettoit? „ Ils sont, dit Sancy, à la Rochelle, à „ Bourdeaux & à S. Malo. „ Cecil ayant repliqué que le Roi n'en étoit pas le maître; le Duc de Bouillon, pour terminer cette dispute qui commençoit à s'échauffer, dit: Que ce que les Anglois avoient le plus à craindre, étoit une descente de la flote d'Espagne sur leurs côtes: Qu'un moyen sûr de l'empêcher, étoit de donner de l'occupation aux troupes que Philippe avoit en Flandre: Que les troupes qui étoient sur la flote d'Espagne, étoient presque toutes de nouvelles levées, avec lesquelles les Espagnols n'avoient pas envie de rien tenter de considerable: Que leur flote étoit donc uniquement destinée à favoriser la descente des vieilles troupes qu'ils avoient en Flandre; qu'on en pouvoit juger par la derniere expédition navale qu'ils avoient entreprise, où ils comptoient moins sur les troupes qu'ils amenoient d'Espagne, que sur l'armée du Duc de Parme: Que toutes les forces que Philippe avoit alors en Flandre, ne montoient pas à plus de quatorze mille hommes de pied & deux mille chevaux: Que le Roi & la Reine n'avoient qu'à leur mettre en tête une armée plus forte, ce qui ne leur feroit pas difficile, pour rendre inutiles toutes leurs entreprises sur mer: Que si la Reine, qui avoit un grand crédit auprès des Etats Généraux, obtenoit d'eux qu'ils défendissent tout commerce avec les Espagnols, les Païs-bas seroient perdus pour Philippe: Que son armée se dissiperoit d'elle même, & donneroit beaucoup d'avantage aux armes du Roi, de la Reine & des Etats, par la réputation que cette démarche leur feroit: Que les Princes d'Italie, à qui la puissance de l'Espagne étoit non seulement suspecte, mais formidable, fourniroient sous main de l'argent aux Puissances confédérées; & que les Allemans, ennemis declarés de la Nation Espagnole, donneroient des troupes.

Cecil assûra qu'on n'obtiendroit jamais cela des Hollandois, parce qu'ils ne subsistoient que par le commerce; sur quoi Sancy, ennuyé de ces difficultés, l'interrompit: „ Si le Roi, lui dit-il, ne doit attendre, ni ligue, ni „ secours de votre part, il sera très-obligé à la Reine, si elle veut bien „ dire le parti qu'elle a pris, parce que là-dessus il prendra de son côté ce„ lui qui conviendra le mieux à l'état de ses affaires. " Ainsi la décision de cette affaire fut renvoyée de Cecil à Elisabeth. On parla ensuite de divers traités anciens faits entre la France & l'Angleterre, & sur-tout de celui d'Amboise, fait avec Charles IX, il y avoit vingt cinq ans, après quoi on se separa.

Deux jours après, les Commissaires se rassemblerent, & les disputes précedentes ayant recommencé, le Duc de Bouillon dit: Qu'il étoit surpris que les Anglois ne vissent pas que c'étoit à eux principalement que les Espagnols en vouloient, puisqu'ils s'étoient attachés à Calais, tandis qu'il y avoit quantité d'autres places qui étoient beaucoup plus à leur bienséance, & plus faciles à prendre que celle-là: Qu'il étoit évident que leur dessein étoit de faire de-là une descente sur les côtes, & de ruiner par le même moyen

moyen tout le commerce du Nord, qui fait subsister l'Angleterre & la Hollande. Enfin Sancy ayant dit qu'il ne faloit plus songer à faire une ligue, mais à reprendre la route de France, Cecil tira un papier qui portoit, que la Reine, épuisée d'hommes & d'argent, ne pouvoit fournir le nombre de troupes qu'elle avoit promis à Charles IX; qu'elle donneroit seulement au Roi trois mille hommes, à condition qu'ils seroient levés à ses frais, & qu'ils ne sortiroient point d'Angleterre, qu'on ne leur eût payé un mois d'appointement. Le Duc, après avoir conféré avec ses collegues, répondit: Que cette offre étoit bien éloignée de ce qu'on attendoit de la générosité de la Reine, & de son amitié pour le Roi: Que si Henri avoit de l'argent comptant, il lui seroit aisé de tirer de la Suisse & de l'Allemagne des troupes beaucoup plus nombreuses; & qu'il y avoit beaucoup de différence entre des Princes à gages & des Alliés. Surquoi les Anglois ayant reparti, que c'étoit tout ce que la Reine pouvoit faire, le Duc & Sancy se leverent, paroissant fort émûs, & dirent qu'il ne leur restoit plus que de prendre congé de la Reine & de repasser en France. On se separa là-dessus, & nos Ministres de retour à leur logis, après avoir tenu Conseil ensemble, résolurent, qu'avant que de demander leur audience de congé, ils feroient un Mémoire, où ils exposeroient les ordres du Roi, le sujet de leur Ambassade, les raisons qui avoient été alleguées de part & d'autre, pour ou contre la ligue, & qu'ils envoyeroient cet écrit à la Reine. Ils insistoient principalement sur ce que c'étoit Ungton, Ambassadeur d'Angleterre à la Cour de France, qui avoit le premier parlé de la ligue: Que c'étoit là-dessus que Sancy étoit passé en Angleterre, pour convenir avec le Conseil de la Reine du tems & du lieu où l'on traiteroit cette affaire, afin que le Duc de Bouillon, qui étoit chargé en chef de cette négociation, pût s'y rendre: Que cependant les Commissaires députés par la Reine avoient fait des propositions, qui donnoient lieu de croire qu'on avoit plus d'envie de se moquer de leur crédulité sur cette ligue, que de traiter sérieusement: Qu'ils ne pouvoient se persuader qu'ils eussent ordre de la Reine de parler de la sorte; qu'ainsi ils la supplioient de vouloir bien leur declarer nettement ses intentions, afin qu'ils ne perdissent pas leur tems inutilement, d'autant plus que les emplois dont S. M. les avoit honorés ne leur permettoient pas, dans les circonstances présentes, de demeurer si long-tems hors du Royaume.

HENRI IV. 1596.

Nouvelles conditions proposées aux Ambassadeurs.

La Reine ayant lû cet écrit, & ne voulant, ni accepter la ligue, ni mécontenter absolument les François, fit proposer le 11. de Mai d'autres conditions par Cecil: elle promit de fournir au Roi trois mille hommes de pied, pour six mois, mais à condition qu'ils ne resteroient que ces six mois en France, & qu'ils ne serviroient qu'en Normandie, en Picardie, dans le Boulonois, l'Artois & le Hainaut, & qu'elle ne seroit obligée de les envoyer que lorsque la guerre d'Irlande seroit terminée, & que le Comte d'Essex seroit de retour. Elle demanda en même tems, que le Roi s'engageât à rendre de bonne-foi l'argent qu'elle débourseroit pour lever ces troupes, & pour les entretenir pendant ces six mois, & qu'il donnât pour sûreté quatre ôtages. Le Duc de Bouillon répondit à ces propositions: Que le Roi n'insistoit sur la ligue, que parce que la Reine l'avoit proposée la premiere; que

HENRI IV. 1596. du reste ce n'étoit pas dans l'espérance d'un secours éloigné, mais à cause du besoin présent, qu'il la demandoit; qu'ainsi, au cas qu'on ne lui donnât pas du secours pour les six mois prochains, la ligue lui seroit absolument inutile. Malgré cela Cecil persistant dans son sentiment, Sancy indigné s'écria: Qu'il faloit remettre la négociation au retour du Comte d'Essex, & lorsque les troubles d'Irlande seroient finis.

Cependant le Duc de Bouillon prit du tems pour delibérer encore sur cette affaire; & après quelque contestation sur certains articles que l'on avoit dressés autrement que l'on n'étoit convenu dans la précedente conférence, enfin le Duc fit tomber le discours sur une question beaucoup plus importante, sçavoir quelles mesures ils pourroient prendre, pour faire incessamment la guerre à l'ennemi commun avec toutes leurs forces réünies. En effet on n'en avoit point encore parlé: c'étoit cependant le point capital pour affermir la puissance des deux couronnes. Cet exemple pouvoit engager les autres Princes à en faire de même, & ranimer l'espérance des peuples, que les derniers succès des Espagnols avoient extrêmement consternés, & que rien n'étoit capable de rassûrer, qu'une puissante armée composée des troupes des deux Nations. Cecil ayant declaré qu'il alloit parler avec franchise, dit au Duc, que la Reine étoit avertie de bonne part, qu'il y avoit un traité de paix sur le tapis entre la France & l'Espagne, & qu'elle n'étoit pas d'avis dans une pareille circonstance de prêter ses troupes au Roi, qui s'en serviroit pour obtenir des conditions plus avantageuses des Espagnols, en leur sacrifiant l'Angleterre. Le Duc ayant répondu, que ces avis étoient absolument faux, & assûré avec serment que le Roi ne feroit jamais de paix avec l'Espagne, que ses amis ne l'eussent tout-à-fait abandonné, & que Sa Majesté donneroit sur ce point telle assûrance qu'on desireroit; Cecil ajoûta, que le Duc de Mercœur avoit sollicité le Roi de s'accommoder avec l'Espagne, & qu'il en avoit donné le projet. Toutes ces contestations aboutirent enfin de la part des Anglois, à demander que les Ambassadeurs de France donnassent par écrit le plan de cette guerre qu'ils proposoient, afin que la Reine pût l'examiner mûrement, & y répondre ensuite selon qu'elle le jugeroit à propos.

Les Ambassadeurs mécontentés se disposent à partir. Nos Ambassadeurs demandoient qu'on secourût sur le champ Ardres, que le canon battoit déja, avec Montreuil & Boulogne, qui étoient en péril. Outre cela Sancy demandoit que la Reine prêtât au Roi vingt cinq mille écus, ce qui étoit, disoit-il, une somme fort médiocre. La Reine lui répondit, qu'à force de tirer de l'eau, on avoit tari le puits; cependant elle ne le refusa pas absolument. Quelque tems après, l'affaire ayant été remise sur le tapis, sans qu'on pût s'accorder, parce que les Anglois n'offroient que vingt mille écus pour secourir Montreuil & Boulogne, ce qui ne contentoit pas nos envoyés; enfin le 17. de Mai le Duc de Bouillon & Sancy demanderent une derniere audience à la Reine, comme s'ils eussent été résolus de partir. Leurs équipages étoient en effet tous prêts, & ils avoient déja fait prendre les devants à Champeron avec huit mille écus d'or pour les besoins pressans de Boulogne & de Montreuil. Ils avoient pris congé de la Reine, lorsque Henri Brook, fils de Mylord Cobham, la

Fontai-

Fontaine, Ministre d'une église Françoise d'Angleterre, Robert Cecil, fils du Grand-Trésorier, se rendirent auprès d'eux, & après avoir justifié la Reine du parti que, malgré ses bonnes intentions pour le Roi, elle étoit forcée de prendre, ils dirent: Que cette Princesse étoit très-mortifiée que l'état de ses affaires ne lui permît pas de faire tout ce que le Roi desiroit d'elle, & qu'elle vouloit parler encore une fois à nos Ambassadeurs avant leur départ. Le résultat de l'audience qu'elle leur donna deux jours après, fut qu'elle n'avoit rien plus à cœur que de faire plaisir au Roi, à qui elle étoit attachée par les liens les plus étroits & les plus forts, & qu'elle avoit ordonné à ses Ministres d'aller à Londres & de regler avec eux le traité, sans le conclure cependant absolument, jusqu'à ce qu'il eût été ratifié par le Roi; ce qui étoit ajoûté, en partie pour donner le tems à nos Ambassadeurs d'obtenir de la Cour des pouvoirs plus amples, & en partie parce que les Anglois faisoient des propositions peu avantageuses à la France, & qui par consequent avoient besoin d'être acceptées par le Roi.

HENRI IV. 1596.

Ligue offensive & défensive entre la France & l'Angleterre.

Enfin, après quelques nouvelles contestations, on convint le 26. de Mai, que sans déroger aux anciens traités, le Roi & la Reine feroient une nouvelle ligue pour la défense réciproque de leurs Etats, & pour porter la guerre dans ceux du Roi d'Espagne: Qu'on inviteroit tous les Princes & tous les Etats qui avoient intérêt de se mettre promptement à couvert des desseins ambitieux & des entreprises que Philippe formoit continuellement contre ses voisins, à acceder à ce traité; & qu'on leur envoyeroit pour cela des Ambassadeurs en tel nombre & en tel lieu qu'on le jugeroit à propos: Qu'on mettroit une armée sur pied le plutôt qu'il seroit possible, & que les affaires des deux Puissances contractantes le permettroient: Que cet armement se feroit aux fraix, tant du Roi & de la Reine, que des autres Puissances qui voudroient entrer dans la ligue: Que cette armée seroit destinée à entrer dans les Etats du Roi d'Espagne: Que le Roi & la Reine ne pourroient jamais, sans l'agrément l'un de l'autre, entrer en aucune négociation de paix, ni de tréve, ni avec le Roi d'Espagne, ni avec ses Généraux ou ses Officiers: Qu'on pourroit seulement prolonger la tréve pour la Bretagne, auquel cas le Roi seroit tenu de faire ensorte que l'Angleterre y fût comprise: Que si les Officiers du Roi se trouvoient contraints de faire quelque tréve avec ceux du Roi d'Espagne, elle ne pourroit être au plus que de deux mois, à moins que l'Angleterre ne consentît à un plus long terme: Que la Reine leveroit incessamment quatre mille hommes de pied, qui serviroient tous les ans six mois en Picardie, en Normandie, & dans le voisinage, à condition qu'ils ne s'éloigneroient jamais de Boulogne de plus de cinquante lieuës (1); ce qui au reste n'auroit lieu, qu'autant que les affaires de la Reine le lui permettroient; sur quoi S. M. T. C. s'obligeoit de s'en rapporter à son serment: Que lorsque les troubles d'Irlande seroient finis, & que le calme seroit rétabli en Angleterre, il seroit libre à la Reine d'ajouter de nouvelles troupes aux quatre mille hommes de secours qu'elle s'engageoit de fournir: Que ces troupes seroient entretenuës aux dépens du Roi, & payées

(1) Cambden dit *cinquante milles*.

HENRI IV. 1596. payées du jour de leur entrée en France, jusqu'à celui de leur sortie: Que la revûë s'en feroit tous les mois par des Inspecteurs nommés pour cela: Que dans le besoin, la Reine s'obligeoit à recruter les compagnies un mois après la revûë, pourvû qu'elle fût avertie à tems: Qu'elle avanceroit la paye des six premiers mois, que le Roi s'obligeroit de lui rendre six mois après, & qu'il donneroit pour caution quatre Gentilshommes François en ôtage: Que si les affaires de la Reine le permettoient, le Roi pourroit lever en Angleterre quatre autres mille hommes: Que les soldats Anglois, qui seroient au service du Roi, seroient obligés de répondre aux Juges Royaux de l'armée, des crimes & des délits dont ils seroient accusés, à condition cependant que leurs Officiers généraux & leurs Colonels pourroient assister au jugement: Que s'il arrivoit que les Etats de la Reine fussent attaqués, & qu'en consequence de ce traité elle demandât du secours au Roi, ce Prince seroit tenu, deux mois après l'avis qu'on lui en auroit donné, de lever quatre mille hommes de pied aux dépens de la Reine, & de les envoyer en Angleterre: Qu'ils y serviroient pendant six mois, à condition que pendant ce tems-là, ils seroient entretenus aux frais de la Reine, & qu'on ne pourroit les envoyer à plus de cinquante lieuës des côtes voisines de la France: Qu'ils seroient pareillement soûmis aux Juges de l'armée Angloise, & que les Officiers généraux & les Colonels de la Nation pourroient aussi assister à leur jugement: Que le Roi seroit tenu de même de recruter ces troupes auxiliaires. Enfin que si l'une des parties avoit besoin d'armes, de poudre, & de quelques autres munitions de guerre, il lui seroit permis d'en faire venir des Etats de son allié, pourvû que cela ne portât aucun préjudice au païs d'où se feroit le transport, & que là-dessus on s'en tiendroit à la parole des intéressés: Qu'il y auroit liberté de commerce entre les deux Royaumes, & que les sujets de l'un pourroient négocier dans les Etats de l'autre, avec la même facilité que les naturels du païs: Qu'on se fourniroit réciproquement des provisions pour l'entretien de l'armée, autant que cela seroit possible: Que le Roi & ses successeurs ne permettroient jamais qu'aucun Anglois fût inquiété par des Inquisiteurs, ou autrement, pour cause de la Religion reçuë en Angleterre: Que si quelqu'un, de son autorité privée, vouloit faire ou faisoit en effet quelque tort à un Anglois, le Roi l'empêcheroit, & feroit réparer le dommage, s'il y en avoit.

Nouvelles contestations sur la teneur de ce traité. Les Anglois ne vouloient pas que l'on comprît les Etats Généraux parmi les Puissances qu'on devoit inviter à entrer dans cette ligue, parce qu'étant sous la protection de la Reine d'Angleterre, il étoient censés dépendre entierement de sa volonté. Ainsi Cecil insistoit sur ce qu'en parlant de ceux qu'on devoit inviter à acceder à ce traité, on ne fît point mention de *Peuples*, ni d'*Etats*, de peur qu'on ne prétendît que les Etats Généraux étoient compris sous ces termes; mais la Reine consentit enfin qu'on ajoûtât au mot de *Princes*, l'expression générale d'*Ordres* ou d'*Etats*, parce que, lorsqu'il s'agiroit de l'exécution de cet article, il ne feroit pas difficile de s'accommoder. La difficulté fut beaucoup plus grande quand il fut question de signer. Les Ministres Anglois avoient signé à l'endroit le plus honorable de l'acte qu'ils

qu'ils devoient remettre à nos Ambassadeurs; & pour justifier leurs prétentions, ils produisoient des anciens traités, tirés de leurs archives, où cet ordre étoit observé. Les François de leur côté montroient le contraire par le dernier traité fait avec Charles IX. qu'ils avoient entre leurs mains; & ils alléguoient d'ailleurs la prérogative de la Nation Françoise, que l'Angleterre ne lui avoit jamais contestée. Cependant on ne contesta point sur cet article, parce que le Roi n'avoit pas encore envoyé ses ordres, ni ratifié le traité.

HENRI IV. 1596.

Cecil, sollicité sans doute par les Protestans de France, avoit ajoûté au traité une autre clause separée, qui portoit que le Roi seroit tenu de leur donner de plus grandes sûretés; mais le Duc de Bouillon refusa absolument de passer cet article, parce qu'il n'avoit rien de commun, disoit-il, avec le traité dont il s'agissoit, & que d'ailleurs il se rendroit odieux à la Cour, si, parce qu'il étoit lui-même Protestant, il souffroit qu'on ajoûtât une telle clause. Guillaume du Vair, à qui Cecil disoit que ce discours s'addressoit, parce qu'il étoit Catholique, ajoûta, que le Roi par sa bonté avoit déja suffisamment pourvû à la sûreté des Protestans en France, & qu'il sçauroit encore y pourvoir à l'avenir: Qu'au reste il ne souffriroit pas, que d'autres que lui prissent ses sujets sous leur protection; & que si la Reine persistoit dans sa prétention, il se trouveroit assez de gens à la Cour de France, qui exciteroient le Roi à faire à la Reine une pareille demande pour les Catholiques d'Angleterre. Cecil ayant répliqué, que les choses n'étoient pas égales, & qu'il s'en faloit beaucoup, que le Roi ne fût aussi bien fondé à le faire, que l'étoit cette Princesse; du Vair repartit sagement, qu'il ne s'agissoit pas entre eux de la justice des demandes, mais de l'inconvénient qu'il pouvoit y avoir à les faire.

Réflexions sur cette ligue.

On sera sans doute étonné que cette ligue, que nous desirions tant avec l'Angleterre, ait été concluë à des conditions si peu avantageuses pour la France; & j'avouë qu'on aura raison de l'être. Cependant pour justifier les Ministres du Roi, il suffit de faire attention à la situation où étoit alors la France, & combien Henri se voyoit alors pressé au dedans & au dehors. La perte de Dourlans & de Cambrai, aussi préjudiciable à la gloire de la Nation qu'à ses intérêts, avoit extrêmement rehaussé le cœur aux Espagnols; & Calais, dont ils venoient encore de se rendre maîtres, faisoit croire qu'il n'y avoit plus rien d'impossible pour eux. Aussi la consternation étoit-elle générale, non seulement en France, mais en Angleterre & dans les Provinces-Unies. L'arrivée des Ambassadeurs de l'Empereur en Flandre, qui venoient, disoit-on, proposer de la part de Philippe des conditions de paix très-équitables, augmentoit encore nos soupçons; d'autant plus qu'on étoit assûré, que le Conseil de la Reine d'Angleterre penchoit extrêmement pour la paix avec l'Espagne, & qu'il étoit en son pouvoir de la faire, en donnant aux Espagnols Flessingue & la Brille. On parloit même déja d'échanger Calais contre Flessingue. Or si l'Angleterre & la Hollande faisoient leur paix, qui doute que la France ne restât exposée à devenir la proye des Espagnols? Tranquilles du côté de ces deux Puissances, ils pou-

HENRI IV. 1596. pouvoient réünir toutes leurs forces contre nous; & nos divisions mal éteintes leur ouvrant le chemin pour envahir le Royaume, il est sûr qu'ils auroient sans peine accablé le Roi & son parti. Ainsi les meilleures têtes du Conseil ne trouverent point d'autre remede à un si grand péril, que d'engager la Reine d'Angleterre par un nouveau traité à faire la guerre à Philippe; ce qu'on n'avoit pû obtenir jusqu'alors, quelqu'instance qu'on eût faite. Par cette nouvelle ligue, non seulement la Reine étoit obligée de secourir le Roi contre les Espagnols; mais on étoit sûr que les Etats Généraux, voyant que l'union de ces deux grandes Puissances étoit capable de les mettre à l'abri des forces de l'Espagne, ne voudroient plus prêter l'oreille aux propositions de paix que l'Empereur leur feroit faire. La France tiroit encore un autre avantage de ce traité, en ce que la Reine d'Angleterre souffroit que les Provinces-Unies, qu'elle avoit prises sous sa protection, se liguassent avec la France, ce qu'elle avoit toûjours refusé jusqu'alors. Or rien ne diminuoit davantage les espérances des Espagnols, rien ne mettoit plus d'obstacles à leurs desseins; car ils voyoient que ce ne seroit plus seulement aux François qu'ils auroient à faire, mais aux Anglois, aux Hollandois, & généralement à tous les Princes qui, en haine de leur ambition, se joindroient à cette ligue. Elle remedioit donc aux maux du dehors. Elle ne fut pas moins efficace au dedans.

Elle ranima en quelque sorte le courage des Provinces exposées, qui ne pouvoient espérer d'être secouruës par le Roi, parce qu'il étoit occupé ailleurs. Le bruit qui s'en répandit, donna de la faveur à notre parti en beaucoup d'endroits, & dans le cœur même de la France, bien de gens qui auguroient très-mal des suites de la guerre, commencerent à se flater que la fortune nous seroit plus favorable à l'avenir. D'ailleurs, bien loin que ces dispositions fissent perdre l'espérance de la paix, après laquelle on soupiroit, on jugea au contraire, qu'il seroit beaucoup plus aisé d'obliger les Espagnols à y entendre, lorsque par ce nouveau secours le Royaume se trouveroit en état de leur faire tête, que s'il se voyoit trop foible pour leur résister. La tréve qu'on proposoit avec eux pour toute la France, ne nous mettoit point à couvert; car il étoit indubitable que les Anglois & les Hollandois seroient, en ce cas, très-disposés à écouter les propositions de paix que Philippe leur faisoit; & si elle se concluoit, pouvoit-on douter qu'il ne vînt ensuite tomber avec toutes ses forces sur le Royaume, qui étoit encore plein de troubles & de divisions? En supposant même que ce Prince ne s'accommodât pas avec l'Angleterre, il étoit certain du moins, que sans la ligue, il lui seroit plus aisé d'exécuter le grand projet de conquérir ce Royaume, qu'il méditoit depuis tant d'années; & s'il lui réüssissoit, il auroit dans sa nouvelle conquête une pépiniere de soldats, dont il manquoit; ce qui le rendroit encore plus redoutable à la France.

Le Roi ratifie le traité. Toutes ces raisons déterminerent le Roi à approuver le traité. Il le ratifia à Melun le 29. d'Août, quoiqu'il fût moins avantageux que celui qui avoit été fait entre Elisabeth & Charles IX. Henri, par un écrit scellé du grand

grand sceau, promit à la Reine d'unir ses forces aux siennes, & de continuer la guerre contre Philippe, tant que l'Angleterre seroit en différend avec ce Prince, s'engageant à ne point faire de paix avec lui, sans en donner avis à la Reine, & sans la comprendre dans le traité, au cas qu'elle voulût y entrer. Elisabeth donna les mêmes assurances au Roi par un acte autentique.

Après la conclusion du traité, le Duc de Bouillon, Sancy & du Vair, prirent congé de la Reine, & repasserent en France. Ancel, qui avoit assisté aux Conférences, prit une copie du traité, & passa de-là en Hollande, avec Calvart, Ambassadeur ordinaire des Etats Généraux à la Cour de France, qui avoit été présent à la négociation, parce que le Roi l'avoit souhaité. Le Duc de Bouillon devoit les joindre au plutôt; mais il n'arriva aux Païs-bas qu'au commencement de Septembre. Ainsi Ancel, nommé Ambassadeur auprès des Princes d'Allemagne, ne put exécuter l'ordre que le Roi lui avoit donné, de se rendre au mois d'Août à Coppenhague, pour assister de sa part au sacre du Roi de Danemarc.

Négociation des Ministres du Roi avec les Provinces Unies.

Paul Chouart de Buzenval, Ambassadeur ordinaire auprès des Etats Généraux, étoit déja entré en négociation avec eux. Sur le bruit qui se répandit le 13. d'Avril, que Calais étoit assiégé par l'Archiduc, ce Ministre fit, au nom du Roi, à l'Assemblée de la Haye un discours plein de force, ou après avoir fait l'éloge des Etats, il tâchoit de piquer leur nonchalance, & de les reveiller de leur assoupissement. „ Ne regardez pas, leur dit-il, le péril de „ la France; regardez le vôtre. Les Espagnols font la guerre chez nous, „ il est vrai; mais c'est moins le Roi que les Etats qu'ils attaquent. Calais perdu, la France, qui a été si long-tems sans posseder cette place, „ n'en deviendra pas plus foible; mais cet Empire de la mer, que vous „ partagez sans contredit avec l'Angleterre, on va vous le disputer; & „ vous sçavez que vos richesses, & celles de l'Angleterre, ne subsistent „ que par la liberté du commerce. A l'égard de la France, riche de son „ fond, & de ce qu'elle produit dans son sein, elle se met peu en peine de „ cet avantage. Aujourd'hui donc qu'on en veut à votre liberté, & que „ vous devez même déja la regarder comme perdue, que vous reste-t-il à „ faire, si-non de vous reveiller du profond sommeil qui vous tient assoupis, & de mettre tout en œuvre, pour tirer vos Alliés d'un péril qui vous „ menace également? Vous sçavez que les Espagnols ont fait faire des „ propositions de paix à la France. Quelle est leur vûë, si-non de s'assûrer de ce côté-là, pour tourner ensuite toutes leurs forces contre l'Angleterre & la Hollande? Mais le Roi, né pour la guerre & élevé „ au milieu des armes, est trop généreux pour changer jamais à l'égard „ de ses Alliés, pourvû que ses amis ne l'abandonnent point. Leur salut lui sera toûjours plus précieux que le sien propre; & il gardera jusqu'au dernier soupir le glorieux dessein qu'il a formé, non seulement „ de soutenir l'honneur de la France contre l'ambition sans bornes des Espagnols, mais de délivrer même ses voisins du joug de ces tyrans impitoyables.

Les Etats parurent touchés de ces raisons, & sentir le péril qui les menaçoit.

HENRI IV. 1596.

naçoit. Ils comprirent qu'on ne leur représentoit rien que de réel; & déja ils prenoient des mesures pour envoyer du secours au Roi, lorsqu'on reçut la nouvelle de la prise d'Ardres & de Calais. En même tems Aneel & Calvart arriverent d'Angleterre. Le premier apportoit à Buzenval des ordres du Duc de Bouillon & de Sancy, datés de Gravesande du 28. de Mai. Ils lui marquoient, de remercier les Etats du zèle qu'ils avoient montré pour le service du Roi, & de les exhorter à entrer dans la ligue que l'Angleterre & la France venoient de signer contre l'ennemi commun: Que le Duc de Bouillon leur avoit laissé une place honorable, pour souscrire à ce traité, & que la Reine elle-même leur en avoit écrit par George Gilpin. On avoit ajoûté à dessein ces derniers mots, afin de faire comprendre aux Etats Généraux, que dans cette ligue si utile & même si nécessaire que le Roi venoit de conclure avec l'Angleterre contre Philippe, les Plénipotentiaires de Sa Majesté avoient eu encore en vûë de délivrer par cette clause les Etats Généraux de l'esclavage des Anglois, qui, sous prétexte de protection, tendoient visiblement à devenir leurs maîtres.

Cependant, comme après la perte d'Ardres & de Calais, le Roi se voyoit pressé de tous côtés par les Espagnols, Buzenval eut ordre de prier les Etats, de laisser dans l'armée de Sa Majesté les quatre mille hommes de pied qu'ils lui avoient envoyés sous la conduite de Justin de Nassau, & qui ne devoient rester à son service que jusqu'à la prise de la Fere, & d'envoyer des recrûës pour les rendre complets. Il étoit chargé de leur faire entendre: Qu'à la faveur de la ligue que Sa Majesté venoit de conclure, elle espéroit rentrer au mois d'Août dans l'Artois & dans le Hainaut, & y fortifier un poste d'où elle pût ravager tout le païs des environs, & faire voir au moins de loin la guerre aux peuples, que le danger tenoit encore indécis sur le parti qu'ils devoient prendre: Que cependant le Roi prioit les Etats de lui envoyer de la poudre, & six mille piques, au prix dont ils étoient convenus en dernier lieu, parce que ses troupes en manquoient. Buzenval exécuta ces ordres dès le 15. de Juin; mais on remit à y satisfaire jusqu'à l'arrivée du Duc de Bouillon.

Arrivée du Duc de Bouillon à la Haye. Son discours aux Etats.

Le Duc avoit été obligé de repasser en Angleterre, pour jurer solemnellement, au nom du Roi, l'observation du traité qui venoit d'être conclu entre les deux couronnes. Ainsi il n'arriva que long-tems après à la Haye. Dans l'audience qu'il eut le 28. de Septembre, après avoir remercié les Etats Généraux de la manière la plus énergique, il dit: Que depuis la ligue que le Roi venoit de conclure avec l'Angleterre, Sa Majesté l'avoit envoyé, pour assûrer les Etats de son amitié & de sa reconnoissance éternelle, & pour unir avec eux ses forces & ses desseins, pour la défense de la liberté de l'Europe, contre la tyrannie des Espagnols: Que le Roi étoit bien aise de leur apprendre, que depuis qu'il s'étoit réconcilié avec le Pape, il y avoit eu beaucoup de ses alliés & de ses amis, tant en France que hors du Royaume, qui lui avoient conseillé de faire la paix avec l'Espagne: Que leurs conseils avoient été en quelque sorte appuyés par les plaintes continuelles de ses sujets, fatigués des maux d'une longue guerre

guerre: Que cependant il avoit eu plus d'égard à son honneur & à la parole qu'il avoit donnée à ses Alliés, qu'à son repos & à l'avantage particulier de ses sujets; & qu'il avoit mieux aimé continuer une guerre entreprise pour la gloire du nom François, & pour la liberté de ses voisins, que d'assûrer son repos aux dépens du leur: Qu'il n'avoit point oublié le zèle qu'ils avoient témoigné pour ses intérêts, & les secours qu'ils lui avoient envoyés deux fois de suite très à propos, & en dernier lieu au siége de Roüen: Qu'ainsi, quoiqu'il eût pu avoir la paix avec un ennemi très-puissant, il avoit mieux aimé continuer la guerre: Que même, pour ne laisser aucun doute ni aucune défiance à ses Alliés, il la lui avoit declarée dans toutes les formes: Qu'ils sçavoient les malheurs qui lui en étoient arrivés, & qu'il avoit prévûs en partie: Qu'occupé loin de la frontiere, & ses finances étant épuisées par les calamités passées, il avoit perdu plusieurs places fortes qu'il lui avoit été impossible de secourir: Que cependant le secours qu'ils lui avoient envoyé pendant ce tems-là, lui avoit beaucoup servi à reprendre la ville de la Fere: Qu'il se faisoit un plaisir de declarer publiquement combien il leur en étoit obligé; mais que prévoyant, qu'après tant de pertes il avoit besoin d'un secours plus puissant contre l'orgueil d'un ennemi enyvré de ses longues prosperités, & qu'il seroit nécessaire que tous les Etats, à qui la puissance de Philippe étoit justement suspecte, réünissent toutes leurs forces pour repousser cet ennemi commun, il avoit commencé par s'unir avec la Reine d'Angleterre, qui de tems en tems lui avoit déja fait proposer par ses Ambassadeurs une ligue avec la France: Qu'il avoit été bien aise que Calvart, leur Ambassadeur auprès de lui, fût présent à la négociation, afin qu'il pût leur rendre témoignage de la sincerité & du zèle avec lequel il avoit agi dans cette affaire, qui les regardoit tous également, mais qui sembloit interesser encore plus particulierement les Etats: Qu'il y avoit assisté, non seulement comme témoin, mais comme acteur & comme médiateur; & qu'enfin le traité avoit été conclu avec la Reine d'Angleterre, qui étoit entrée dans cette ligue, dont elle auroit pu se passer aisément, comme elle l'avoit plusieurs fois declaré, moins pour son intérêt particulier, que par zèle & par amitié pour les Etats, dans la vûë de contribuer au salut des Provinces-Unies, & au bien général de toute la Chrétienté: Qu'on étoit convenu que les Etats seroient invités à se joindre à la France & à l'Angleterre: Que c'étoit dans cette vûë que la Reine leur avoit écrit par Gilpin, &que lui-même, après être repassé en Angleterre, pour jurer solemnellement ce traité ratifié par le Roi, s'étoit rendu auprès d'eux, pour les inviter à le signer avec d'autant plus de joye, que c'étoit principalement pour eux qu'il avoit été fait: Que c'étoit l'intention du Roi, & le secret intime de son cœur, qu'il découvroit volontiers devant des amis pleins de candeur comme eux: Qu'il leur donnoit parole, que leurs amis & leurs ennemis seroient désormais les siens propres, & qu'il ne feroit jamais de paix avec l'Espagne, qu'après leur en avoir donné avis, & avoir eu leur agrément: Qu'il les prioit de s'engager à en faire autant de leur part: Que pour leur marquer la confiance qu'il avoit en eux, & quel fond il faisoit sur leur amitié, il vouloit bien

HENRI IV. 1596.

leur faire part de l'état de ses affaires, dont ils sçavoient que la situation ne devoit pas leur être indifférente : Qu'il étoit étonnant que la France, agitée pendant plus de huit ans par des guerres étrangeres & intestines, se soutint encore : Que cependant, plus le péril dont elle venoit de sortir étoit affreux, plus il étoit à craindre qu'il ne lui arrivât ce qui est ordinaire après les grandes maladies, où la vivacité de la douleur étant appaisée, le corps, encore foible & sans force, ressent ses maux beaucoup plus vivement que dans la violence de la fiévre : Qu'ils sçavoient ce que c'étoit que les suites d'une maladie invéterée : Qu'il restoit encore en France des sémences de division & de troubles, & que la révolte y avoit jetté des racines trop profondes, pour qu'on pût l'extirper en si peu de tems : Que la plûpart des villes étoient mal-intentionnées, & les peuples si prévenus en faveur des séditieux, que la moindre secousse seroit capable de leur faire sacrifier leur salut, & de les faire courir dans un nouvel abîme : Que le feu de la guerre n'étoit pas encore éteint en Bretagne, où les Espagnols avoient profité de l'aveuglement de la Nation, pour établir leur puissance dans cette Province : Que les playes de la Provence n'étoient pas encore entierement fermées : Que celles de la Picardie & de la Champagne s'étoient rouvertes, d'une manière à faire craindre la gangrène : Que les peuples de la campagne étoient épuisés, & reduits à une indigence si grande, par le ravage de leurs terres, qu'il étoit impossible d'exiger d'eux aucun impôt : Que les villes, qui tirent leurs richesses des terres, refusoient de payer les contributions ordinaires, pour subvenir aux besoins du Royaume ; & que pour comble de maux, il étoit survenu une maladie contagieuse, qui achevoit de ruiner dans les villes & dans les campagnes, ce qui avoit échapé à la licence & à la fureur du soldat : Que le Roi les prioit donc très-instamment de lui continuer leurs secours ordinaires, jusqu'à ce que le Royaume fût rétabli de cette longue maladie, & qu'il eût recouvré toutes ses forces, qu'alors il se trouveroit en état, non seulement de repousser les efforts de l'ennemi commun, mais de l'aller attaquer jusques dans ses propres Etats : Qu'il les prioit d'ajoûter aux troupes que Buzenval avoit demandées, quatre cens chevaux : Que ce nouveau renfort attacheroit de plus en plus le Roi à leurs intérêts, & lui donneroit moyen de venger sur les Espagnols les maux qu'ils avoient faits à la France & aux Païs-bas : Que cette libéralité pourroit d'ailleurs leur épargner de grands fraix, en transportant la guerre loin de leur païs ; & que par ce moyen cette racine, qui pouvoit d'abord leur paroître amère, leur produiroit un fruit très-doux : Qu'en travaillant pour leur sûreté, ils imposeroient outre cela silence à ces mauvais François qui condamnoient le parti que le Roi avoit pris de declarer la guerre à l'Espagne, parce qu'ils n'auroient plus rien à dire, lorsqu'ils verroient que les Etats n'avoient point démenti l'opinion que le Roi avoit euë de leur générosité, & qu'ils ne laissoient manquer ce Prince ni de troupes ni d'argent pour pousser vivement une guerre, où ils ont le principal intérêt : Que S. M. n'oublieroit jamais ce service, & qu'ils reconnoîtroient par leur propre expérience, qu'un bienfait placé comme il faut, n'est jamais perdu : Qu'en effet ils ne pouvoient douter que le Roi ne fît la même

me

me chose pour eux, lorsque le corps de l'Etat auroit repris sa première vigueur, & que ce sang, qui alors suffisoit à peine pour réchauffer le cœur, étant devenu plus abondant, ranimeroit non seulement les autres membres, mais pourroit même se répandre au dehors. Enfin le Duc leur promit en son particulier, d'employer tout ce qu'il avoit de crédit & d'autorité en France, pour leur faire rendre la pareille.

Henri IV. 1596.

Les Etats Généraux entrent dans la Ligue.

On commença ensuite à négocier; & après quelque contestation, le traité fut enfin reçu le 31. d'Octobre en présence de Gilpin, qui assistoit aux conférences au nom de la Reine d'Angleterre. Les Provinces qui signerent la ligue, furent la Gueldre, le Comté de Zutphen, la Hollande, l'Oüestfrise, la Zélande, la Province d'Utrecht, la Frise, l'Overissel, Groningue, & les Omelandes, avec tous les Ordres, toutes les villes, & tous les habitans de ces Provinces, la Noblesse, les villes, & les châteaux du Brabant Hollandois, & le païs de Drente (1); & les articles furent dressés par ordre du Prince Maurice de Nassau, Marquis de Veere & de Flessingue, Gouverneur général de la Gueldre, de Zutphen, de Hollande, d'Oüestfrise, de Zélande, d'Utrecht, de l'Overissel, & des villes & forteresses que les Etats possedoient, tant dans le Brabant qu'en Flandre, & Amiral général des Provinces-Unies, (ce sont les titres qu'on lui donna dans ce traité) & de l'avis de tous les autres membres du Conseil.

Articles du traité.

Ils contenoient en substance: Qu'on prieroit les Rois d'Ecosse & de Danemarc, les Electeurs & les Princes de l'Empire, & en général tous les Rois, tous les Princes, toutes les Républiques qui avoient intérêt à s'opposer à l'ambition sans bornes des Espagnols, d'entrer le plutôt qu'il se pourroit dans cette ligue: Que dans cette vûë les Etats Généraux leur envoyeroient des Ambassadeurs, lorsque le Roi T. C. le jugeroit à propos: Que l'année suivante il se tiendroit une assemblée générale de tous les Princes qui seroient entrés dans la ligue, au tems & au lieu qui seroient marqués par le Roi de France & par la Reine d'Angleterre: Qu'on y décideroit de quelle manière on devroit attaquer l'Espagne, & en quel lieu on porteroit la guerre: Qu'à la fin du mois de Mars suivant l'armée du Roi se rendroit sur la frontiere de Picardie & d'Artois: Que celle des Etats Généraux, composée de huit mille hommes de pied & de quinze cens chevaux, se mettroit en même tems en campagne avec un train d'artillerie, & les munitions de guerre convenables pour agir au lieu & au tems dont le Duc de Bouillon conviendroit avec le Prince Maurice: Que les Etats joindroient aux deux regimens d'Odet de la Noüe & de Regnac, qu'ils entretenoient au service du Roi, deux mille hommes de pied, & fourniroient au Roi trois cens cinquante mille florins (2): Que ces troupes seroient commandées par des Lieutenans généraux, ou par des Maréchaux de camp nommés par Sa Majesté: Qu'au cas que les Espagnols fissent quelque tentative contre les Provinces dépendantes des Etats, S. M. seroit obligée de leur

(1) Contrée qui fait partie de l'Overissel: Coevorden en est la capitale.
(2) Meteren met *quatre cens cinquante mille*.

HENRI IV. 1596. leur renvoyer au premier avis qu'elle en recevroit, ces quatre mille hommes, & s'engageroit à entrer aussi-tôt sur les terres d'Espagne : Qu'en ce cas le Roi fourniroit aux Etats, s'ils l'en sollicitoient, un secours de quatre mille hommes de pied & de mille chevaux, supposé que ses affaires le lui permissent: Que pour la sûreté & la liberté du commerce entre les sujets de S. M. T. C. & ceux des Provinces-Unies, on observeroit inviolablement de part & d'autre les anciens traités, tant généraux que particuliers, auxquels il n'avoit point été dérogé depuis: Que le Roi & ses successeurs accorderoient leur protection aux sujets des Etats Généraux, & leur permettroient de naviger, de commercer, & de contracter dans tous les lieux de leur dépendance ; & qu'au cas qu'ils se trouvassent insultés ou vexés dans ses Etats, il auroit soin qu'on leur rendît justice comme à ses propres sujets: Que comme Guillaume de Nassau Prince d'Orange avoit jetté les premiers fondemens de leur liberté contre l'ambition & la tyrannie des Espagnols, qu'il avoit travaillé toute sa vie avec des fraix immenses pour la cause commune, jusqu'à répandre son sang pour la défendre, & avoit perdu par sa mort des biens considerables, dont les ennemis s'étoient emparés, sur quoi les Etats de Flandre & de Brabant étoient entrés en quelque traité avec sa veuve & ses enfans, pour les indemniser en partie ; le Roi & ses successeurs prendroient cette veuve & ses enfans sous leur protection, & les aideroient de tout leur pouvoir à recouvrer leurs biens, poursuivre leurs droits, & à se dédommager des pertes qu'ils avoient souffertes : Qu'il seroit permis aux sujets du Roi de vendre, d'acheter & d'échanger des marchandises dans les terres dépendantes des Etats Généraux, & de les transporter où bon leur sembleroit, sans payer d'autres droits que ceux auxquels étoient obligés les sujets des Etats, qui de leur côté jouiroient du même avantage en France : Que les François ne seroient point sujets au droit d'Aubaine dans tous les païs de la dépendance des Etats Généraux, ni les sujets des Etats Généraux en France : Que pour assûrer la liberté de la navigation contre les Corsaires Espagnols, il seroit permis aux vaisseaux du Roi & à ceux des Etats, de s'unir pour attaquer ceux des ennemis, & que, lorsqu'ils en prendroient quelqu'un, le butin apartiendroit au vaisseau qui auroit attaqué, ou qui seroit allé le premier à l'abordage : Que pour assûrer de plus en plus la liberté du commerce contre les Pirates, il seroit permis aux Etats Généraux de traiter par-tout où ils le jugeroient nécessaire, & sur-tout avec les villes de la mer Baltique : Qu'en consequence les ordres donnés pour arrêter leurs vaisseaux par représailles, cesseroient dès-à-présent, & qu'on n'en accorderoit plus à l'avenir ; mais que les différens qui surviendroient, se traiteroient en justice reglée, sans que cependant on pût inquiéter personne pour cause des dettes contractées par les Etats, pour subvenir aux fraix de la guerre : Que les vaisseaux François qui porteroient des bleds ou d'autres marchandises dans les païs du Nord, pourroient aller & revenir en toute liberté, sans être obligés d'aborder dans les ports des Etats Généraux ; & que s'il arrivoit que la tempête en jettât quelques-uns sur leurs côtes, on ne pourroit les forcer de débarquer leurs marchandises, ni

ni de les vendre, ou de les échanger; enfin que les vaisseaux Hollandois qui commerceroient dans les ports de France, ou qui seroient obligés d'y relâcher, joüiroient du même privilege.

Tels furent les articles de ce traité, que le Duc de Bouillon s'engagea de faire ratifier au Roi dans six mois, & il les signa avec Buzenval. Les Etats demanderent separément une chose, que le Duc leur promit au nom du Roi; c'étoit que la jeunesse Françoise qui étudieroit à Leide en Hollande, & qui y prendroit le Doctorat, joüît des mêmes privileges que ceux qui auroient fait leurs études dans les Universités du Royaume. Le Duc de Bouillon étant repassé en France au mois de Janvier, pendant que le Roi étoit à Roüen, S. M. y ratifia le traité, & l'envoya en Hollande, où il fut remis aux Etats le 15. de Février.

Expédition de la flote Angloise & Hollandoise.

Manifeste que les Amiraux Anglois font publier.

Pendant que cette ligue se négocioit entre la France, l'Angleterre & les Etats Généraux, Robert d'Evreux Comte d'Essex avoit mis à la voile avec Charles Howard, Grand-Amiral d'Angleterre. Ils avoient auparavant publié un Manifeste, par lequel ils declaroient: Que la Reine Elisabeth, en leur donnant le commandement de sa flote, leur avoit ordonné de faire la guerre au Roi Philippe, & d'attaquer ses Etats, parce qu'elle étoit informée qu'il persistoit toûjours dans ses anciens projets contre l'Angleterre, & qu'il faisoit de grands préparatifs pour l'envahir: Que dans cette vûë il avoit mis en mer il y avoit huit ans la plus prodigieuse flote qui eût paru sur l'Ocean, pendant que, par une insigne perfidie, il faisoit négocier la paix à Dunkerque, pour endormir les Anglois: Que cet armement formidable avoit été dissipé & ruiné par le secours du ciel & par la valeur des Anglois, toûjours zélés pour la gloire de leur Reine: Qu'il n'y avoit aucun Prince de la Chrétienté avec qui elle ne fût alliée, excepté avec le Roi d'Espagne, qui depuis plusieurs années s'étoit declaré ouvertement son ennemi: Qu'en effet, quoiqu'elle ne lui eût jamais donné aucun sujet de mécontentement, non seulement il avoit attaqué ses Etats, mais par une trahison détestable & inoüie entre des têtes couronnées, il avoit suborné plusieurs fois des assassins, pour attenter à sa propre vie: Que pour ces raisons la Reine leur avoit donné des ordres précis, de ne faire aucun tort à toute autre Nation quelle qu'elle fût, mais de n'épargner en rien les sujets du Roi d'Espagne, & tous ceux qui lui fourniroient de l'argent, des soldats, des vaisseaux, des munitions de guerre & des vivres, & qui l'aideroient de leurs conseils. Qu'en consequence ils ordonnoient très-expressement, en vertu du pouvoir dont ils étoient revêtus, à tous les Officiers généraux, Colonels & soldats qui seroient sur la flote, d'exécuter fidèlement les ordres de la Reine; & comme il pouvoit arriver des contestations embarassantes à l'égard de ceux qui, n'étant point sujets du Roi d'Espagne, passoient cependant pour lui donner du secours par terre & par mer, ils prioient instamment, & au nom de Dieu, tous ceux qui étoient dans ce cas, de sortir incessamment des ports du Portugal & d'Espagne, de se separer de la flote que Philippe envoyoit contre l'Angleterre, & de reprendre la route de leur païs, ou de venir joindre la flote Angloise, les assûrant qu'on leur donneroit une caution bonne & suffisante, des sûretés, & d'autres avantages qu'ils pouvoient attendre de la Reine d'Angleterre, & declarant que, s'il

HENRI IV 1596. s'il s'en trouvoit parmi eux qui méprisassent cet avis, ils devoient se le tenir pour dit, & ne pourroient se plaindre dans la suite des dommages qui leur en arriveroient.

Cet écrit fut publié en François, en Italien, en Allemand, en Flamand & en Espagnol, & répandu dans tous les ports du Portugal & de l'Espagne, afin que personne n'en prétendît cause d'ignorance. Les Etats Généraux fournirent pour cette expédition 24. vaisseaux de guerre, commandés par Jean Duvenvoorden & par Louis de Nassau, & il y eut outre cela six vaisseaux de charge Hollandois, qui se joignirent à la flote. Le Comte d'Essex ayant mis à la voile, fit route vers l'Espagne, passa à la vûë des côtes de Portugal, & aborda à Cadix sur la fin de Juin. Il y rencontra la flote de Philippe: elle étoit composée de vingt quatre galeres, de quatre galions, d'un grand vaisseau de huit cens tonneaux, nommé le Philippe, monté de quatre vingt piéces de canon, & de quatre fregates de seize canons chacune.

Relations différentes des Anglois & des Espagnols sur le succès de cette expédition.

Les deux Nations parlent fort différemment des suites de cette expédition. Les Anglois disent, qu'après un combat long & sanglant entre leur Amiral & celui d'Espagne, ils avoient enfin mis le feu au vaisseau Espagnol, & l'avoient pris au troisiéme abordage avec tout l'équipage & tout ce qui étoit dessus; qu'après une légere résistance, dix huit autres galeres de la flote Espagnole s'étoient renduës; mais que le soldat en fureur n'avoit fait aucun quartier: que des six autres galeres, trois avoient été brûlées, & que les trois autres avoient pris la fuite; que leurs quatre galions s'étant aussi rendus, on avoit donné la liberté à tous les forçats. Ils ajoûtent, qu'ils avoient pris dans le port de Cadix six vaisseaux chargés de marchandises pour les Indes, & deux autres qui portoient à Lisbonne cent cinquante piéces de canon, que le lendemain ils s'étoient rendus maîtres du pont qui joint l'Isle où Cadix est bâti, au continent de l'Andalousie; que le premier d'Août ils s'étoient emparés de la ville & y avoient mis le feu, après avoir passé la garnison au fil de l'épée; qu'on n'avoit conservé que la maison de Louis de Nassau; que ce traitement avoit jetté tant de terreur dans les environs, que les habitans avoient abandonné leurs maisons & leurs biens, & s'étoient sauvés les uns d'un côté, les autres de l'autre. Que la fortune continuant à favoriser les Anglois, il étoit arrivé des Indes dans le même tems dix huit vaisseaux richement chargés, qui n'étant pas informés de ce qui s'étoit passé, étoient entrés dans le port de Cadix, & étoient devenus la proye de la flotte victorieuse.

Les Espagnols racontent de leur côté, que les vaisseaux Amiraux le Saint-Philippe & le Saint-André, qui étoient au centre de la flote, rangée en croissant, après avoir combattu vigoureusement contre l'Amiral Anglois, avoient été si maltraités par le canon de l'Amiral de Hollande, qui vint au secours de l'Anglois, que les troupes qui étoient dessus n'ayant plus le courage de se défendre, une partie avoit été tuée, & que le reste s'étoit sauvé à la nage: Qu'à la fin ces deux vaisseaux avoient été brûlés; mais que la victoire avoit coûté cher aux Anglois: Que trois de leurs gros vaisseaux & beaucoup de plus petits avoient été coulés à fond; que le reste des galeres Espa-

Espagnoles, voyant qu'elles n'étoient pas en état de résister à la flote ennemie, s'étoient mises en sûreté sans aucune perte: Que la ville de Cadix ayant été abandonnée par la flote, la garnison s'étoit défenduë d'abord avec beaucoup de vigueur; qu'ensuite ne voyant aucune espérance d'être secouruë, elle s'étoit sauvée pendant la nuit: Que les Anglois s'étoient ainsi rendus maîtres de la ville, l'avoient pillée avec beaucoup d'inhumanité, & qu'ils avoient tout passé au fil de l'épée, sans distinction ni d'âge ni de sexe, pour venger la mort de plus de deux mille hommes qu'ils avoient perdus à ce siége.

Retour de la flote Angloise.

Il est constant que depuis la prise de Cadix, la flote confédérée ne fit aucune entreprise considerable, parce que les Anglois, qui ne pouvoient s'accoûtumer à ce climat, furent attaqués de plusieurs maladies. Les Hollandois vouloient qu'on profitât de ce premier succès; qu'on attaquât S. Lucar, à l'embouchure du Quadalquivir, & que par-là on invitât les Maures à s'unir à eux, afin de mettre l'Angleterre & la Hollande à couvert, en portant la guerre dans le cœur de l'Espagne; mais les Anglois, chargés de butin, ne voulurent jamais prêter l'oreille à ces propositions, & peu s'en falut qu'ils ne se brouillassent. Enfin le Comte d'Essex & l'Amiral Howard, quoiqu'à regret, firent appareiller pour le retour au commencement de Septembre, de peur qu'il n'arrivât pis. La Reine fâchée que la suite n'eût pas répondu à des commencemens si brillans, & sçachant que les Hollandois se plaignoient hautement de l'avidité des Anglois, reçut assez froidement ces deux Généraux.

Arrivée du Légat en France,

Après la prise de la Fere, le Roi distribua ses troupes sur la frontiere, & reprit la route de Paris, pour y recevoir le Légat du Pape, dont l'attente tenoit tous les esprits en suspens. C'étoit Alexandre de Médicis, Archévêque de Florence, Prélat aussi recommandable par sa candeur que par sa prudence consommée; & qui s'étant formé à la Cour de Rome, joignoit une grande connoissance des affaires aux nobles sentimens que son illustre naissance lui inspiroit. Il y avoit vingt cinq ans qu'il avoit été Ambassadeur du Grand-Duc Cosme de Medicis son parent, auprès de Pie V; & il s'étoit acquitté de cet emploi avec beaucoup de droiture & de capacité. Grégoire XIII. le fit ensuite Cardinal, à la recommandation de François I. Grand-Duc de Toscane. Le Pape, qui étoit Florentin, crut que ce Cardinal, qui avoit gagné son amitié par son mérite, seroit plus propre que personne à cette Légation, & qu'il seroit d'ailleurs agréable au Roi, parce qu'il passoit pour n'être pas ami de la faction d'Espagne, & qu'il avoit toûjours montré beaucoup de penchant pour la France. Le motif de son voyage étoit, d'obtenir du Roi qu'il ratifiât en sa présence les promesses que ses députés avoient faites au Pape, de mettre en France le sceau à la réconciliation qui s'étoit faite à Rome, & d'ôter par-là tout prétexte aux factieux, qui n'avoient pas encore posé les armes, de refuser de se soûmettre.

Honneurs rendus au Legat.

Par-tout où passa le Légat on lui rendit de très-grands honneurs. Lesdiguieres, quoique Protestant, alla au-devant de lui avec une grande suite, le reçut sur la frontiere, & l'escorta jusqu'à Lyon, d'où Philibert de la Gui-

HENRI IV. 1596.

Guiche, Gouverneur de la Province, Gilbert de Chaseron, & tous les autres Gouverneurs qui se trouverent sur sa route, l'accompagnerent l'un après l'autre, par ordre du Roi, jusqu'à Chartres à neuf lieuës de Paris, toûjours avec le même cortege & les mêmes honneurs. Aussi-tôt qu'il y fut arrivé, Sa Majesté s'y rendit en poste, sans suite, & accompagnée seulement d'un petit nombre de Princes & de Seigneurs, entre lesquels étoit le Duc de Mayenne, avec qui il venoit de se raccommoder. Rien ne pouvoit mieux prouver au Légat la bonté de ce Prince, que la confiance qu'il marquoit par-là, aussi-tôt après sa réconciliation, à ceux qui avoient été ses plus implacables ennemis.

Henri de Bourbon, premier Prince du sang, est envoyé au-devant de lui.

Lorsque le Légat approcha de Paris, le Roi envoya au-devant de lui Henri de Bourbon, premier Prince du sang (1), avec un grand cortege de Seigneurs, pour le complimenter de sa part. La grace avec laquelle ce jeune Prince, qui n'avoit alors que huit ans, s'en acquitta, charma tout le monde, & le Légat en particulier en fut très-satisfait. A son arrivée au fauxbourg S. Jaques, tous les Corps de la ville vinrent l'y complimenter, suivant l'usage ordinaire. Achille de Harlai, premier Président du Parlement, porta la parole pour sa Compagnie; & après avoir félicité ce Prélat avec beaucoup d'éloquence sur son heureuse arrivée, il dit un mot de celle du Cardinal Philippe de Sega (2), qui dans le tems que les Ligueurs étoient maîtres de Paris, étoit venu, disoit-il, apporter en France, non la paix de Dieu, mais le flambeau de la guerre. Il parut que cette comparaison fit quelque peine au Légat: du reste comme il se rendoit témoignage à lui-même, qu'il étoit bien éloigné de penser comme Sega, il répondit, Qu'il étoit envoyé du Pere commun des Fidèles, qui étoit un Pontife pacifique & plein de charité; qu'ainsi il n'étoit pas venu en France avec des dispositions si funestes, & qu'il s'y conduiroit de manière, que tous ceux qui aimoient véritablement le salut du Royaume, se réjouiroient autant de sa venuë, & pour le présent & à l'avenir, qu'on avoit détesté celle des Légats qui l'avoient précedé du tems des troubles.

Après qu'il eût fait son entrée solemnelle à Paris, on porta ses pouvoirs au Parlement. Ils étoient datés du 3. d'Avril à S. Marc. Le Roi les avoit fait accompagner de Lettres patentes datées du 3. de Juillet à Abbeville, où ce Prince avoit fait un voyage pour voir son armée. Sa Majesté ordonnoit au Parlement d'enregistrer, & de faire publier incessamment, en la manière ordinaire, les facultés concedées au Cardinal de Florence : c'est le nom qu'on donne communément à ces pouvoirs que le Pape donne aux Légats qu'il envoye. Par cette promptitude à enregistrer ces pouvoirs, l'intention du Roi étoit, de faire connoître au Pape, que ni lui, ni ses Officiers, ne manquoient en rien au respect & au zéle qu'ils devoient avoir pour le S. Siége.

Après que le Procureur général eût été entendu, & qu'il eût donné ses con-

(1) A qui le Roi, qui n'avoit point encore d'enfans, avoit accordé ce titre, avec un grand &c. *MSS. du Roi & de Mrs. de Sainte-Marthe, Dupuy & Rigault.*

(2) C'est celui qui est connu sous le nom de Cardinal de Plaisance.

conclusions par la bouche de Louis Servin, Avocat général, qui parla avec beaucoup d'éloquence, le Parlement ordonna que les Lettres patentes du Roi, & les facultés accordées au Légat, seroient luës, publiées & enregistrées aux conditions marquées dans l'Arrêt. Il portoit: Qu'attendu que les facultés données par le Pape étoient plus étenduës que nos loix & nos libertés ne le permettent, & qu'il y étoit souvent fait mention du Concile de Trente, & des Constitutions de Boniface VIII, la publication ne s'en feroit qu'aux clauses & conditions apposées en d'autres tems à la publication de pareilles Lettres, comme à celles du 11. Décembre 1501. du 23. Juin 1547. du 16. Décembre 1551. & du 22. Juin 1556. conformément aux saints Canons, aux Décrets des Conciles généraux, & aux Concordats, sauf en tout l'autorité du Roi, les privileges, les Edits, les constitutions & les droits du Royaume, la jurisdiction des Ordinaires, les Arrêts de la Cour, les libertés & immunités de l'Eglise Gallicane, les privileges des Universités; & à condition que la Légation ne dureroit qu'autant qu'il plairoit au Roi; & que lorsque le Légat sortiroit du Royaume, il seroit tenu de remettre entre les mains d'un Officier nommé par Sa Majesté, tous les actes de jurisdiction qu'il auroit faits pendant le tems de sa Légation: Qu'il s'y engageroit par un acte signé de sa main, qui seroit remis au Roi, comme cela se pratique d'ordinaire; & que faute de le faire, tous ses pouvoirs seroient censés nuls. Enfin on ajoûta, que cette publication ne pourroit être regardée comme une approbation du Concile de Trente, & que l'Arrêt seroit mis à la suite des Lettres patentes, afin que personne n'en pût prétendre cause d'ignorance.

Grande modération avec laquelle le Légat use de ses pouvoirs.

Tel fut l'Arrêt du Parlement. Cependant le Roi, pour faire plaisir au Légat, qui le pria qu'on ne lui fît point cet affront, ordonna qu'à la publication de ses facultés, l'Arrêt ne seroit point mis à la suite des Lettres patentes, & qu'il seroit seulement enregistré dans les archives de la Cour. Au reste ce sage vieillard usa de ses pouvoirs avec beaucoup de modération pendant les deux années qu'il demeura en France; & comme il comprit, que pour entretenir une tranquillité durable dans ce Royaume très-attaché au S. Siége, il ne suffisoit pas d'avoir l'amitié du Roi, qu'il faloit se concilier encore celle de tous les Ordres de l'Etat, il eut une attention infinie à éviter toutes les occasions publiques ou particulieres, de faire de la peine à qui que ce fût. Ainsi on ne le vit rien entreprendre qui pût donner atteinte aux droits ni aux libertés de l'Eglise Gallicane, afin de n'avoir aucun démêlé avec les Parlemens du Royaume. De même il n'écouta jamais les restes de la Ligue, qui sembloient vouloir remuer en plusieurs endroits. Il y avoit des gens, qui, subornés par les factieux, ou poussés par un faux zèle, apportoient tous les jours, ou à lui, ou à ses Officiers, des plaintes contre le gouvernement. La Religion Catholique, à les entendre, périclitoit par la connivence ou par la dissimulation de ceux qui étoient à la tête des affaires. Il se passoit publiquement quantité de choses contre la gloire de Dieu; l'Hérésie se fortifioit de jour en jour; l'yvraye, & les mauvaises herbes étoient sur le point d'étouffer la bonne semence. Tous ces discours avoient

HENRI IV. 1596. avoient quelque apparence de vérité. En effet dans ce tems-là même la Princesse Catherine, sœur du Roi, qui logeoit à l'Hôtel de la Reine (1), proche Saint-Eustache, y tenoit le prêche publiquement. Car quoique par les Edits il fût défendu aux Protestans de s'assembler par-tout où étoit la Cour, cependant le Roi avoit permis à sa sœur de tenir dans sa maison des assemblées, non seulement avec ses domestiques, mais avec tous les Protestans de la Cour, & par consequent des villes, où le Roi étoit obligé d'aller. Cette conduite faisoit murmurer beaucoup de monde, sur-tout dans Paris, où l'on n'avoit gueres vû de ces assemblées depuis trente six ans. A tous ces discours ce sage Cardinal répondoit en deux mots: Que Sa Sainteté l'avoit envoyé Légat en France pour y établir la paix, sans laquelle il étoit inutile de penser à y faire fleurir la Religion, parce qu'elle seroit en danger, tant que l'Etat pericliteroit: Que le tout dépendoit absolument du zèle de Sa Majesté, & qu'il faloit s'en remettre à sa prudence: Que du reste Sa Sainteté étoit persuadée de la pieté & du zèle de ce Prince pour le maintien de la Religion, & pour l'extirpation de l'Hérésie; & que de son côté il étoit convaincu, que Dieu, qui l'avoit rendu invincible contre tous ses ennemis, en feroit encore un zélé défenseur de sa Religion contre tous les Hérétiques.

Le Parlement révoque un Arrêt donné en 1594. Aussi-tôt que le Roi se fut réconcilié avec le S. Siége, & avant l'arrivée du Légat, le Parlement avoit donné un Arrêt, qui révoquoit celui de Tours du premier d'Avril 1594. pendant les troubles. Comme par cet Arrêt il étoit défendu d'envoyer à Rome pour avoir des Bulles, bien des gens ne sçavoient comment s'y prendre pour posseder un bénéfice, ou pour s'en démettre légitimement. Pour leur mettre l'esprit en repos, & conserver en même tems la discipline Ecclésiastique, la Cour avoit ordonné, à la requête du Procureur général, qu'on pourroit obtenir des Archévêques & des Evêques les Bulles pour lesquelles on s'addressoit auparavant au Pape; & que si les Archévêques & les Evêques refusoient d'en donner, la Cour en décideroit. Mais depuis la réconciliation du Roi avec le S. Siége, ce remede légitime, que nos peres ont toûjours employé pendant le schisme, n'étant plus nécessaire, il ne laissoit pas de naître une multitude de procès, comme si l'approbation donnée par les Parlemens à ce nouveau genre de Bulles, étoit contre les loix, ou qu'on n'y dût avoir aucun égard.

Ces plaintes donnerent occasion à un écrit, que publia à ce sujet le Procureur général, à la requête duquel l'Arrêt avoit été donné, pour justifier cet usage par des exemples & par les regles du Droit. Il y rapportoit ce qu'Yves de Chartres, un des plus grands Evêques de son siécle, avoit écrit sur cette matière, en parlant de l'installation des Evêques, faite par les Empereurs d'Allemagne: le voici. „ Les reglemens qui ne sont pas de „ droit divin, mais qui ont été faits en certain tems pour la gloire & pour „ l'utilité de l'Eglise, peuvent de même être abandonnés pour un tems, „ pour

(1) C'est aujourd'hui l'Hôtel de Soissons, où il restoit encore un bâtiment qu'on appelloit la Chapelle de la Reine.

„ pour les mêmes raisons qui les ont fait établir. En ce cas, au lieu de „ condamner le nouvel arrangement, comme une prévarication contre la „ regle, il faut le louer, comme une dispense aussi avantageuse qu'elle est „ nécessaire. Ce sont comme de petites taches qui se trouvent sur un „ beau corps, & qui doivent être couvertes du manteau de la charité. Ce Magistrat ajoutoit, qu'on en avoit toûjours usé ainsi en France: Qu'en 1406, sous le regne de Charles VI., il se tint à Paris par ordre du Roi, un Concile des Evêques du Royaume, auquel présida l'Archévêque de Toulouse, où il fut fait un Décret, qui ordonnoit que pendant le schisme, les Archévêques feroient confirmer leur nomination par leur Supérieur; & que si leur Supérieur étoit douteux, ou s'il s'agissoit de la confirmation du Primat, qui n'a point de Supérieur en France, on s'addresseroit à l'Evêque le plus ancien, ou au Concile: Que tous les actes de ce Concile de Paris avoient été approuvés & declarés légitimes cinq ans après, au Concile de Pise, par Alexandre V, qui s'y trouva au tems de la soustraction, c'est-à-dire dans le tems qu'une grande partie de l'Eglise se separa des deux Papes contendans, & refusa également de les reconnoître: Que Jean Gerson, Chancelier de l'Eglise de Paris, & le plus grand Théologien de ce tems-là, avoit été de cet avis: Que quatre ans après, le Procureur général avoit présenté au même Roi Charles VI, sa plainte sur la corruption de la discipline Ecclésiastique, & sur le violement des reglemens du Clergé, confirmés par l'autorité du Roi, qui ordonnoient qu'arrivant la vacance des bénéfices, qui sont électifs tant dans le Royaume qu'en Dauphiné, ceux à qui le droit d'élection apartient par la loi ou par la coûtume, choisiroient les sujets les plus capables de remplir les places vacantes; & que les Ordinaires à qui apartient le droit de confirmer l'élection, la confirmeroient, ou l'annulleroient, & qu'il ne feroit transporté aucun argent hors du Royaume pour raison des bénéfices: Qu'au lieu d'exécuter ce reglement, il se trouvoit des Archévêques, des Evêques & d'autres, qui sous prétexte de quelques empêchemens ou de certaines Bulles obtenuës du Pape, différoient de confirmer, ou même d'admettre les élections légitimes, au grand préjudice, non seulement du Royaume & des Finances, mais encore du bon ordre & de l'autorité publique: Que le Roi, pour y remedier, avoit, de l'avis du Roi de Sicile, des Ducs d'Orleans & de Bar, de l'Archévêque de Sens, & des Evêques de Laon & de Noyon, renvoyé cette affaire au Chancelier & aux Présidens & Conseillers du Parlement de Paris, pour en delibérer avec les Conseillers du grand Conseil, & faire ensuite leur rapport à Sa Majesté: Qu'en consequence s'étant tous assemblés à la Chambre des Enquêtes, il avoit été résolu, que Sa Majesté feroit suppliée de renouveller les Constitutions faites en faveur des immunités & libertés de l'Eglise Gallicane & du Dauphiné, & d'en ordonner l'exécution: Que comme le Prevôt des Marchands, & les Echevins de Paris se porterent intervenans dans cette affaire, se plaignant que l'argent qu'on transportoit à Rome pour des Bulles épuisoit le Royaume, les mêmes Commissaires avoient été d'avis, que le Roi ne souffrît plus à l'avenir qu'on transportât hors du Royaume aucunes especes d'or ou d'argent.

Henri IV. 1596.

gent pour l'impétration des bénéfices électifs ; que pour l'empêcher, on établit des gardes dans les ports & sur la frontiere, & qu'on fixât une recompense pour ceux qui dénonceroient les contrevenans ; depuis le Parlement ayant renouvellé le même reglement à l'occasion de la guerre que Jules III. avoit entreprise mal-à-propos contre Henri II, le Cardinal Claude de Givry, Evêque de Langres, avoit commis, à la recommandation du Roi, Pierre Thomassin, Bachelier en Théologie, pour gouverner & administrer l'Abbaye de Septfond Ordre de Prémontré, parce qu'il étoit très-difficile d'obtenir des Bulles de Rome à cause de la difficulté des passages, & en avoit fait dresser un Acte autentique, qui fut publié le 13. de Décembre 1551. Que le Cardinal de Tournon ; Archévêque de Bourges, Patriarche & Primat d'Aquitaine, & plusieurs autres Evêques & Prélats François avoient tenu la meme conduite auparavant au sujet de différens monasteres ; qu'au reste on devoit en être d'autant moins surpris, qu'il étoit sûr que nos Rois des deux premières Races avoient souvent établi & déposé des Evêques de leur propre autorité, parce que, lorsqu'il y a eu des troubles dans l'Eglise, il est arrivé aussi des changemens dans sa discipline sur cette matière.

Voilà les raisons par lesquelles le Procureur Général justifioit les reglemens que les Officiers du Roi avoient fait durant le schisme sur la matière des bénéfices ; reglement si juste & si autorisé, que dans le jugement des procès sur le possessoire des bénéfices, pour lequel on plaide en France devant les Juges Royaux, on n'a jamais manqué de s'y conformer.

Fin du Tome Huitième.

